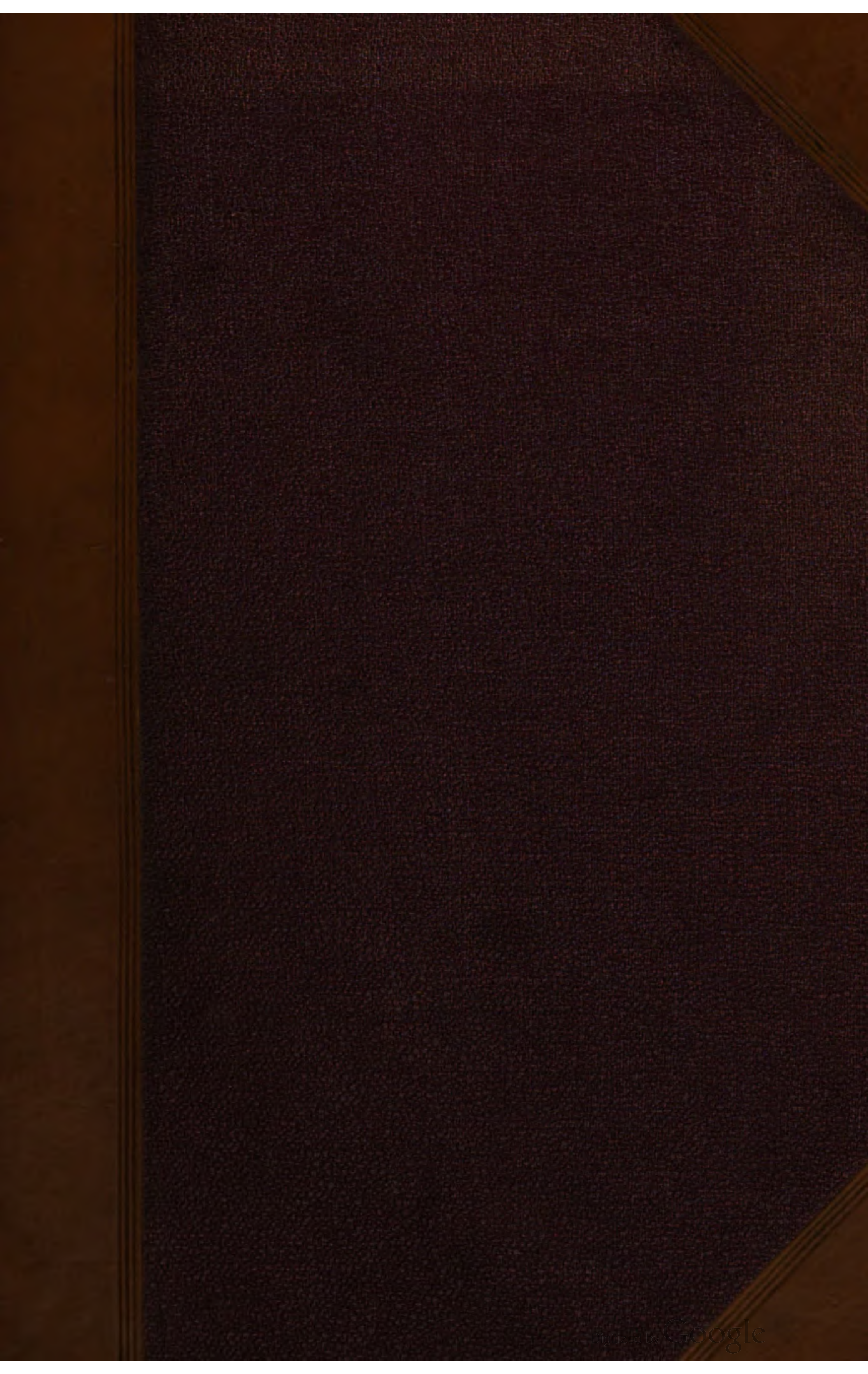
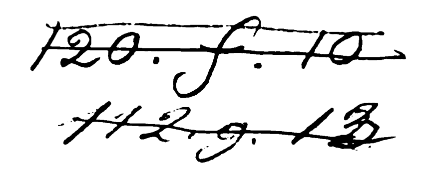



120. f. 10
112. g. 13


DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA
Taylor Institution.

REVUE MODERNE

TOME CINQUANTE-DEUXIÈME

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE L. POUPART-DAVYL
30, RUE DU BAC, 30

REVUE

MODERNE

XIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME CINQUANTE-DEUXIÈME

10 MAI 1869

1re LIVRAISON

PARIS

BUREAU DE LA REVUE MODERNE

RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE, 4

LACROIX, VERBOECKHOVEN & Cie, ÉDITEURS

PARIS — LIBRAIRIE INTERNATIONALE — 15, BOULEVARD MONTMARTRE

BRUXELLES — LIBRAIRIE INTERNATIONALE — 8, IMPASSE DU PARC, RUE ROYALE

MÊME MAISON A LEIPZIG ET A LIVOURNE

1869

LA GUERRE DES BLASONS

PERSONNAGES.

FERNAND, sculpteur.
MAURICE SINA, banquier.
LE PRINCE KARL DE RUBENSTEIN.
LE DUC DE QUÉLUS.
LE COMTE DE BERSAC, deputé.
GERMAIN, vieux serviteur du duc.
VALENTINE DE QUÉLUS, fille du duc.
LA COMTESSE DE BERSAC.
MADAME FERNAND, mère du sculpteur.

La scène se passe sous la Restauration :

Au premier acte, dans un vieux pavillon de chasse attenant au domaine de Quélus;
Au deuxième acte, à Paris, dans l'atelier du sculpteur;
Au troisième acte, au château de Quélus.

ACTE PREMIER

Le théâtre représente un vieux pavillon de chasse, style François Ier. Au fond, double porte sur la forêt. A gauche, sur le premier plan, une porte bâtarde. A droite, une croisée avec balcon. A gauche, sur le deuxième plan, grande cheminée du temps, à bas-relief, avec une figure en bosse. Vieux portraits de famille. Un canapé. Sur un chevalet, un médaillon voilé, et sur une table de vieux chêne, des instruments de statuaire.

SCÈNE PREMIÈRE

FERNAND en costume de chasse. Après avoir refermé avec précaution la porte bâtarde, il dépose son fusil.

Mon cœur est bien impatient, aujourd'hui. (S'approchant du médaillon, qu'il découvre.) Voyons si mes conseils ont encore été suivis. (Se reculant un peu.) Très-bien! courage! Les lignes sont plus pures, l'œil a retrouvé de la vie; le coin de la lèvre n'a pas perdu son expression de fine raillerie, véritable cachet de famille. (Il prend un instrument.) Quelques retouches encore, et l'on verra les chairs palpiter. Décidément, la main de l'élève va tout à l'heure être

plus sûre que celle du maître. (Avec enthousiasme.) O saintes joies du travail, vous voici telles que je vous rêvais! La renommée, la fortune sont de splendides compagnes; mais il n'y a que vous pour payer en grand seigneur et faire chérir le labeur le plus rude! (Travaillant par boutades.) Cinq mois déjà se sont écoulés depuis que ma main a pétri cette argile pour la première fois, et il m'en souvient comme d'hier. (Il s'asseoit.) Le jour allait tomber. J'errais dans cette forêt. Un vent glacial faisait plier les grands pins. Mon âme était aussi désolée que l'horizon; car, le seul héritage que m'eût laissé mon pauvre père, en mourant à l'étranger, la foi dans le travail, j'étais sur le point de le perdre. Habitué, depuis mon enfance, à confier tout mon avenir à l'habileté de mes dix doigts, le doute m'avait presque terrassé. Les indifférents (Avec ironie.) me prédisaient une belle destinée, un grand nom parmi les sculpteurs! Mes efforts, disaient-ils, révélaient du génie, et tous mes essais, joints à ces promesses d'or, n'aboutissaient qu'à des privations pour une mère adorée, dont la vie entière fut un sacrifice! Que de fois je fus sur le point de briser mon ciseau inutile, souvent même impuissant à me donner le pain du jour! (Se levant.) Enfin, le hasard, la Providence plutôt, conduit mes pas à l'angle de ce pavillon isolé. Un rayon de lumière, qui filtrait à travers les volets fermés, attira mes regards. Quel spectacle étrange! Ce coin resplendissait sous l'éclat des bougies. Tous les traits de ce médaillon, dus à un grand maître de la Renaissance, s'accusaient aussi nettement qu'en plein soleil. (Il a montré la figure saillante du bas-relief de la cheminée.) Puis, à cette place, accoudée sur ce chevalet, m'apparut une femme. A la voir dans un demi-jour, plongée dans l'étude, on eût dit la Muse antique. Quelques instants après, elle sortit, accompagnée d'un vieillard. Deux chevaux les emportèrent à travers les bois. Alors, la curiosité m'entraîna, et grâce à cette porte mal condamnée (Il indique la porte bâtarde.), disjointe par le temps... (On entend des fanfares dans le lointain.) Mais, la chasse se rapproche, je crois... (Une clef s'introduit dans la serrure.) Du bruit! Qui donc peut venir à cette heure?... (Il reprend son fusil, recouvre le médaillon, et se dérobe par la porte secrète.) Au diable les fâcheux!

SCÈNE II

LA COMTESSE et VALENTINE en amazone, GERMAIN en piqueur.

LA COMTESSE, se rejetant en arrière.

Il y a quelqu'un ici?

VALENTINE

Non, personne.

LA COMTESSE

Chut! Écoute : je t'assure avoir entendu le bruit de pas.

VALENTINE

C'est impossible. Germain et moi avons seuls la clef. Germain, tu n'as pas prêté la tienne?

GERMAIN

Mademoiselle me l'a sévèrement défendu, et j'entre toujours seul pour mon service. (Il passe le premier et interroge du regard.) Personne!

VALENTINE

Tu vois, peureuse! (Elles entrent.)

LA COMTESSE

J'avais tort; c'est égal, je ne suis qu'à moitié rassurée. (Examinant de tous côtés.) Ce pavillon désert, avec sa vieille cheminée et ses arceaux gothiques, au fond des bois, me fait penser à Cagliostro. Il fait froid, ici. (Elle frissonne.) Eh! je grelotte.

VALENTINE

Grande enfant, qui a peur du silence, et à qui il faut sans cesse le bruit d'un bal ou d'un concert...

LA COMTESSE

Cela se conçoit! C'est le seul instant de la journée où l'on puisse... (Souriant.) se laisser voir. Oh! je l'avoue, je suis coquette comme une belle de nuit.

VALENTINE, se retournant.

Germain, fais-moi donc le plaisir d'ouvrir la fenêtre; que le soleil couchant vienne un peu réchauffer ma belle frileuse. (Elles vont s'accouder à la fenêtre.) Regarde, quelle magnifique soirée d'automne! Pourquoi n'as-tu pas mes goûts? Le grand air, une belle nature...

LA COMTESSE remonte la scène en l'interrompant.

C'est très-joli, ma chère Valentine! Mais tes vingt printemps te font oublier mes trente hivers bien sonnés, et si le grand air, mademoiselle, vous met toujours de nouvelles roses au visage, mes rides naissantes préfèrent l'éclat des bougies. Je ne ris pas : j'ai en horreur madame de Genlis et ses *Veillées du château*. Aussi, est-ce à notre vieille amitié seule, que M. le comte de Bersac doit les quelques jours de chasse que nous sommes venus passer près de vous. Du reste, je te ramène sous peu à Paris. Le duc me l'a promis.

VALENTINE

Quoi! cette solitude, avec ses vieux portraits de famille, ne t'inspire rien?

LA COMTESSE

Absolument rien. Ah! moi, je suis pour le moderne; cela me rajeunit. Tu ne croirais pas que dans notre dernier voyage à Florence, malgré les prières de mon cher mari, je n'ai pu me résigner à visiter le Musée des Antiques. Je me connais : j'aurais rêvé momies toute la nuit.

VALENTINE

Eh bien, malgré ta belle haine... moyen âge, tu vas me donner un avis. Te rappelles-tu le médaillon que j'entrepris, il y a cinq mois, à ton dernier séjour au château?

LA COMTESSE

Oui, certes : ne cherchais-tu pas à reproduire le buste du premier de tes ancêtres? (Elle montre la figure qui surmonte la cheminée.)

VALENTINE

Un soir, si tu t'en souviens, au retour d'une visite à ce rendez-vous de chasse qu'il faisait restaurer, le duc, mon père, me dit, en me baisant au front : « Valentine, ma fille bien-aimée, je reviens du pavillon des grands bois, que je n'avais pas revu depuis notre rentrée de l'étranger. J'y ai retrouvé les traits du chef de notre race, qui semblait me reprocher son abandon. Je me suis découvert respectueusement, et j'ai promis à sa mémoire de réparer cet oubli, sans retard. Si l'écusson veille aux portes du château pour l'honneur de la famille, l'imposante figure de l'aïeul doit présider au salon de cérémonie. » — « Mon père, lui répondis-je, la main d'une femme est faible, mais le respect de mes ancêtres me soutiendra. Grâce à votre sollicitude, mon éducation, plus libérale que ne l'est d'ordinaire celle des jeune filles, m'a permis de cultiver les arts. J'en remercie Dieu, surtout aujourd'hui. La dernière descendante des Quélus essaiera de faire revivre le premier de ses pères. » — « Ton cœur m'a compris, » me dit mon père en me serrant dans ses bras, et je fis serment, ce jour-là, comme les pèlerins en Terre-Sainte, de ne rien entreprendre avant d'avoir mené mon vœu à bonne fin.

GERMAIN, à part.

Adorable enfant! On jurerait entendre feu madame la duchesse.

LA COMTESSE

C'est l'amour de l'art poussé jusqu'à l'héroïsme!

VALENTINE

Dis plutôt jusqu'à l'accomplissement du devoir. Du reste, je ne te cacherai pas le charme que j'éprouve dans cette vie de travail austère et de recueillement, vie que je mène depuis ton

départ, la partageant entre les soins donnés à mon père et ceux que je consacre ici à mon premier aïeul.

LA COMTESSE, riant.

C'est le meilleur moyen de rester en famille.

VALENTINE

Tu railles toujours.

LA COMTESSE

Je suis si mondaine! C'est égal, j'aime le beau, et puisque, malgré mes airs profanes, tu m'as fait pénétrer dans ton petit sanctuaire, je vais critiquer. (Elles vont au chevalet. Germain enlève le linge qui mouille l'argile.)

GERMAIN, avec humilité.

Je ne m'y connais pas, madame la comtesse, mais cela doit être bien beau! Car Dieu sait ce qu'il a fallu d'eau et de terre glaise, que ça fendait l'âme de voir les jolis petits doigts de mademoiselle s'abîmer ainsi!

LA COMTESSE

Il fallait aider ta maîtresse.

VALENTINE

Il me l'a souvent offert.

GERMAIN

Et mademoiselle refusait toujours, sous prétexte que cela ne ferait pas le même effet. (Le buste est découvert.)

VALENTINE

Tiens, regarde et sois juge sévère.

LA COMTESSE, s'extasiant.

C'est un petit chef-d'œuvre... tout simplement!

VALENTINE

Ah! il n'est pas encore achevé.

LA COMTESSE

C'est un chef-d'œuvre... inachevé. Comment? c'est toi, toi seule qui as fait cela sans conseils, sans maître? (Germain mime la comtesse.) Et dites-donc que les femmes ont tort d'écouter leur tête!

VALENTINE, se détournant.

Et leur cœur.

GERMAIN

Ce sont ceux qui n'en ont pas, qui font courir ce bruit-là.

VALENTINE

Mon bon Germain, replace cette toile, et arrose-la de quelques gouttes d'eau. Après, tu rangeras le chevalet et ma table de travail. (Germain va les placer dans l'angle de l'appartement.) Laure, malgré ta légèreté de convention, tu es une femme de grand sens.

LA COMTESSE

Tu veux me flatter.

VALENTINE

Ne t'en défends pas : je te rends justice, voilà tout. Je te connais mieux que toi-même, et tu es la seule (Avec émotion.) à qui j'oserais confier un secret qui me pèse.

LA COMTESSE, l'étreignant.

Tu as l'air triste, mon enfant. Tu souffres, parle bien vite : ne suis-je pas ta meilleure amie? Oui, c'est vrai : quand il s'agit de fleurs ou de fêtes, je suis presque frivole; mais dès que ma pauvre Valentine est triste, je retrouve de la raison et de la sensibilité pour deux. As-tu confiance, désormais?

VALENTINE

Entière; mais éloignons Germain. S'il me devinait, il serait pour quinze jours comme une âme en peine. Il m'est si dévoué! Germain, va au rond-point qui fait face à la faisanderie. M. le duc ne tardera pas à y passer, en revenant au lancer. Tu lui diras que nous avons perdu la chasse, et que nous nous reposons au pavillon, où il est attendu.

GERMAIN

Mademoiselle sera obéie. (Fausse sortie.)

LA COMTESSE, le rappelant.

Ah! Germain, la rosée va tomber. Qu'on promène nos chevaux en main. Dis à Tom de donner un morceau de sucre à First-Born. Elle est si impatiente, cette bête, quand elle attend!

GERMAIN, à part.

C'est tout comme sa maîtresse. (Il sort.)

SCÈNE III

LA COMTESSE, VALENTINE (Elles s'asseoient toutes deux sur le canapé.)

LA COMTESSE

Nous voici seules.

VALENTINE

Ce que je vais te conter est bien étrange. Il n'y a qu'un instant, tu admirais mon œuvre, et ton enthousiasme s'étonnait de la perfection que j'avais acquise en si peu de temps, sans conseils, sans maître, disais-tu? Tel fut mon embarras, que je détournai la tête... Car j'ai un maître!

LA COMTESSE

Comment se nomme-t-il?

VALENTINE

Je n'en sais rien : je ne l'ai jamais vu.

LA COMTESSE

Tu veux railler. Anonyme et invisible! Ma chère, l'anneau de Gygès est à jamais perdu. Allons, il y a quelque affaire de cœur là-dessous. Prends ton courage à deux mains, et conte-moi tout cela... Si tu as peur, ferme les yeux. Où en serais-je, si je ne connaissais pas tous ces petits romans, après dix ans de mariage — et un mariage de raison!

VALENTINE

Ma chère Laure, le cœur n'est pour rien dans cette confidence. Du jour où le mien aura parlé, mon père le saura.

LA COMTESSE

Tu veux faire de la discrétion? A ton aise, et brisons-là. (Elle veut se lever.)

VALENTINE, la retenant.

Ai-je jamais su mentir?

LA COMTESSE

C'est vrai : j'ai tort d'accuser ta franchise sans égale; mais enfin, explique-toi. Je ne suis pas un sphinx. Comment, où prends-tu tes leçons?... Par correspondance, peut-être?

VALENTINE

Quelle idée!

LA COMTESSE

Mais, ma chère, on se marie très-bien, aujourd'hui, par la petite poste, en province et à l'étranger.

VALENTINE

Tu ne changeras jamais. Du reste, je me trompe peut-être en disant un maître : c'est plutôt collaborateur. (Hésitant.) Enfin... il y a des deux, puisque notre œuvre est commune.

LA COMTESSE

Voilà qui pique ma curiosité.

VALENTINE

Une semaine s'était à peine écoulée, depuis mon installation ici. Un jour, en soulevant le voile qui recouvrait mon médaillon, juge de mon effroi, mêlé de plaisir, quand j'y reconnus la touche du maître. Les lignes, à peine modelées la veille, étaient plus nettes : l'ensemble des traits respirait déjà un air de vie. La matinée suivante, même découverte. Vingt fois enfin, le même prodige se répéta. Chaque séance du lendemain trouvait sa tâche du jour presque tracée, et tout à l'heure encore, j'ai tressailli malgré moi, quand Germain a eu levé le voile...

LA COMTESSE

Fis-tu des recherches?

VALENTINE

J'interrogeai vainement tous les panneaux, toutes les boiseries.

LA COMTESSE

Aucune trace d'effraction aux fenêtres?

VALENTINE

Aucune.

LA COMTESSE

Et la porte?

VALENTINE

Ma clef ne me quitte jamais, et Germain, tu as entendu, ne prête pas la sienne.

LA COMTESSE, indiquant la porte bâtarde.

Non, mais celle-ci?

VALENTINE

Condamnée depuis longtemps.

LA COMTESSE

Alors je..... (Se ravisant et d'un air de triomphe.) Mais j'y suis, tout s'explique. Cette voix que j'avais entendue à notre arrivée, c'était bien réel. (Valentine regarde d'un air inquiet.)

VALENTINE

Tu as peut-être raison.

LA COMTESSE

Mes pressentiments amoureux étaient justes... (Valentine semble se fâcher.) à moitié. Le prince Karl de Rubenstein a passé la belle saison au château?

VALENTINE

Oui, en famille. Eh bien?

LA COMTESSE

Eh bien, le prince est romanesque comme un chevalier, hardi comme un page, artiste comme un amateur; il t'adore comme une madone. Votre union est le vœu le plus cher du duc, et tu ne devines pas?

VALENTINE

Karl a trop de délicatesse et mon père trop de bonté pour ne pas respecter la liberté de mon choix. Ne savent-ils pas, du reste, que j'ai juré de ne rien entreprendre avant l'accomplissement de mon vœu. Un pareil parjure...

LA COMTESSE, l'interrompant.

Justement, notre beau prince aura séduit M. Germain, l'hypocrite, pour pouvoir s'introduire ici. Puis, il travaille en ca-

chette... à hâter le moment où la noble héritière pourra se prononcer. Cette voix, c'était la sienne, et nous allions le surprendre en flagrant délit, quand...

VALENTINE

Mais par où se serait-il échappé?

LA COMTESSE, cherchant.

Par cette vaste cheminée.

VALENTINE

Impossible. Une grille de fer en défend l'ouverture, et d'ailleurs, ne l'avons-nous pas laissé, courant aux côtés du duc, à la poursuite d'un cerf?

LA COMTESSE

C'est vrai, et même, hardi comme un centaure, il franchissait des obstacles à donner le vertige... Je suis en déroute... (Se parlant à elle-même.) Ce ne peut être une femme, et puis, qui dit deux amies, dit deux rivales! — Un homme se fût trahi cent fois! Toute une saison de patience pour un amour anonyme, c'est bon dans les contes de fée! Je ne vois plus que Maurice, ton autre adorateur.

VALENTINE, souriant.

N'en ai-je que deux?

LA COMTESSE

Coquette! Il a de l'esprit, monsieur mon frère, mais jamais une idée pareille ne lui pousserait. Pour un banquier, les arts sont des zéros sans unités. Cela se porte au passif.

VALENTINE

Je défends M. Maurice. Ne fait-il pas le plus généreux emploi de sa fortune? De ton propre aveu, ses salons sont cités partout comme le rendez-vous de toutes les célébrités artistiques.

LA COMTESSE

Affaire de mode! Mais quelle chaleur! Prends garde, si le prince t'entendait, il pourrait être jaloux.

VALENTINE

Que non. Ils sont trop amis pour avoir ce ridicule.

LA COMTESSE

Mais toi, n'as-tu pas conçu quelques soupçons qui puissent nous mettre sur la voie? Aide-moi donc un peu.

VALENTINE

Tout d'abord, je devins inquiète, presque chagrine de cette association mystérieuse. Puis, peu à peu, je suis tombée sous le charme. Cette communauté d'art avait tant d'attraits, que j'en fus presque étourdie! Dis-moi le pourquoi, si tu peux?

LA COMTESSE

Il ne me reste plus qu'à croire aux revenants... ou au diable. En entrant, ce pavillon me faisait peur. Maintenant, j'ai presque envie de me trouver mal. Ma chère petite, tu m'as demandé un conseil. Je repars demain pour Paris : viens avec moi. Là-bas, on sacrifie aux pompes de Satan, mais on n'est pas exposé à un tête-à-tête avec sa laide personne.

VALENTINE

Que tu es amusante !

LA COMTESSE

Tant que tu voudras, mais nous sommes ici en pleine sorcellerie. Je parierais que lorsque minuit sonne, cela sent le soufre. Pour moi, je me sauve. Qui m'aime me suive. (Elle se sauve en courant.)

SCÈNE IV

LES MÊMES, LE DUC, KARL, MAURICE, LE COMTE.

Tous en tenue de cavalier, excepté le comte qui est en habits de ville. Le duc seul porte la poudre.

LA COMTESSE, revenant à la vue du duc.

Ah ! je respire. Nous voici en nombre.

VALENTINE, bas.

Pas un mot, de grâce.

LA COMTESSE, bas.

Tu me crois donc bien bavarde? (A part.) Ce que c'est que d'être la femme d'un député !

LE DUC, baisant sa fille au front.

Vous voici, belle paresseuse !

VALENTINE

Nous étions légèrement fatiguées, mon père, et nous avons ralenti notre course.

LE DUC

Et ma petite comtesse, si brave d'ordinaire, pour qui, l'automne dernier encore, le saut d'un fossé n'était qu'un jeu, a déserté nos rangs, sans l'ombre d'un regret?

LA COMTESSE

Vous en parlez à votre aise, mon cher duc, vous qui avez le monopole de la jeunesse. Un œil de poudre, et vous voilà frais comme un chanoine. Tandis que nous, pauvres femmes, de par la mode, nous en sommes réduites à ne plus mentir. Si notre visage se ride ou se fane de fatigue, il faut se résigner au coin

du feu, sous peine d'être détrônées. (Soupirant.) Ah! le bon temps est bien passé!

KARL, avec galanterie.

On voit, comtesse, que vous ne vous êtes jamais fatiguée.

LA COMTESSE

Ah! je vous dénonce, prince : vous devenez dangereux. Nous avons décidément bien fait, pour notre repos, de vous fausser compagnie.

KARL

Merci!

MAURICE

Je demande que Karl soit frappé d'ostracisme, pour tentatives de séduction. Encore deux jours de galanterie, comme aujourd'hui, et ces dames déserteront, sans esprit de retour. C'est insupportable!

LE DUC

Comtesse, ménagez la fatuité de Karl.

LE COMTE, d'un air précieux. C'est son allure habituelle.

D'ailleurs, en qualité de mari, je deviendrai jaloux.

LA COMTESSE

Il ne vous manquait plus que cette qualité-là. (Le comte gesticule.)

VALENTINE, bas à la comtesse.

Méchante!

MAURICE, bas à Karl.

Traître, je te devine, tu essaies de la corruption, pour arriver à tes fins.

LA COMTESSE, à son frère qu'elle a entendu.

Fais-en autant. C'est de bonne guerre.

LE DUC

En vérité, mesdames, vous avez perdu, (Se reprenant.) nous avons perdu à votre absence. La chasse a été splendide. La meute a mené comme au bon vieux temps, et l'animal s'est bravement conduit. Nos Dianes chasseresses manquaient seulement à la fête.

LE COMTE

Pour moi, quoique en voiture, je n'ai pas perdu un seul coup de voix.

MAURICE

Est-ce que tu as jamais perdu quelque chose, toi?

LE COMTE

Vu mes principes d'économie domestique, je hais la prodigalité. C'est égal, si ces dames eussent accepté mon équipage, pour

suivre la chasse, je l'eusse mené aussi prudemment... (Cherchant.) que le char de l'Etat.

MAURICE

Vous étiez sûres de verser.

LE DUC. On entend les fanfares; il prête l'oreille.

Écoutez, mesdames, voici l'hallali qui sonne. Allons, à cheval, et, dans une demi-heure, piquons droit au château.

LA COMTESSE

Ce malheureux cerf n'était donc pas encore forcé?

LE DUC, d'un air gracieux.

Il vous attendait. Il avait déjà pris l'eau, lorsque Germain est venu m'arrêter au rond-point. Votre absence m'inquiétait déjà, et je suis accouru vous chercher avec ces messieurs. Mais hâtons-nous, si vous voulez lui porter le premier coup. (Fausse sortie.)

VALENTINE, retenant le duc en l'embrassant.

Arrêtez, mon bon père; rien ne m'attriste, malgré moi, comme les larmes de ces pauvres bêtes, épuisées par la fatigue et harcelées par les chiens. Aujourd'hui, où la cruauté ne peut être excusée par l'enivrement de la course, je vous demande sa grâce, et je suis sûre, d'avance, que nous serons tous complices de votre générosité. (Se retournant.) N'est-ce pas, Laure?

LE DUC

De grand cœur, s'il en est temps encore. Ai-je rien à te refuser? Courez alors, et je vous attends ici.

VALENTINE

Merci; nous serons vite de retour.

LA COMTESSE

Où sont nos complices?

KARL ET MAURICE, se précipitant.

Acceptez notre bras.

LE COMTE, à Maurice qui lui fait signe.

Moi, je reste avec M. le duc. (Valentine donne le bras à Maurice, la comtesse à Karl.)

LA COMTESSE

Cette fois-ci, c'est, vu vos mauvais principes...

VALENTINE

D'équitation. Vous êtes tout pardonné; vous tenez compagnie à mon père. (Ils sortent.)

LE COMTE, lorgnant Valentine.

Charmante! (A part.) Quel joli couple cela ferait!

SCÈNE V

LE DUC, LE COMTE

LE DUC, regardant Valentine s'éloigner.

Véritable cœur d'or! C'est la joie de la maison, mon cher Bersac.

LE COMTE

Et la providence des pauvres.

LE DUC

Après la perte de son adorable mère, je me suis pris à l'aimer pour deux, et elle me l'a bien rendu. Ses caresses m'ont adouci les angoisses de l'émigration. Je voyais tout tomber autour de moi : parents, amis, souverain, tout avait disparu. Elle seule m'a rattaché à la vie. Elevée à l'école du malheur, elle a l'âme forte et honnête, estimant chaque chose à son juste prix : mais, avant tout, elle a le culte du travail, et le goût du beau. C'est l'unique héritière des Quélus : mais je vous le dis, comte, toutes les vertus de la famille sont là. Aussi ai-je la mort dans le cœur, quand je songe au jour où un mari, ignorant du trésor qu'il possédera, l'arrachera de mes bras! Je ne puis m'accoutumer à cette idée. Pour un père qui donne sa fille... vivre, c'est survivre! (Il s'asseoit sur le canapé.)

LE COMTE

Votre fille est la dernière de votre race, monsieur le duc. Ne devez-vous pas à votre nom de ne pas le laisser s'éteindre? Je partage toute votre sollicitude, mais pardonnez ces craintes à notre amitié de vieille date. Persister dans de tels projets, ce serait presque déchirer vos parchemins de famille.

LE DUC

Je le sais : vous touchez juste.

LE COMTE, s'asseyant près du duc.

Mademoiselle Valentine est une femme supérieure joignant un grand titre à une fortune princière qui en double l'éclat.

LE DUC

Le ciel a veillé sur notre maison, et je lui en rends grâces, non pour moi, qui ai appris à me contententer de peu, mais pour mon enfant, qui aura le droit, sans s'exposer aux calomnies des jaloux, de choisir un mari selon son cœur.

LE COMTE

Mais ce mari, monsieur le duc, vous ne pouvez avoir la prétention de le trouver aussi parfait que votre fille. A tort ou à

raison, il faut compter avec les exigences du monde, et pour l'héritière des Quélus, élevée par vos soins au sein d'un grand luxe, épouser un titre égal au sien, avec inégalité de fortune, ce qui est commun de nos jours, ce serait déchoir. — Voulez-vous un gendre de ma main ! Vous connaissez Maurice Sina, mon beau-frère. Vous l'aimez déjà. Il a un nom justement honoré en haut lieu. C'est un fort galant homme, loyal et spirituel.

LE DUC

Comme son père, que j'ai connu.

LE COMTE

Un peu sceptique peut-être, c'est son seul défaut.

LE DUC

Il est de son siècle.

LE COMTE

Fort bien de sa personne, à la tête d'une des fortunes qui marquent le plus en Europe. Un jour, vous lui léguerez vos titres. Vos services rendus à la couronne vous promettent le bon plaisir du roi, et si votre fille l'agrée, ce que j'espère, ils feront souche, et vous aurez la consolation de revivre dans vos enfants.

LE DUC

Mon ami, je ne vous cacherai pas les vives sympathies que j'éprouve pour Maurice : j'apprécie toutes ses qualités, et je crois l'avoir prouvé, le jour où je l'ai admis dans mon intimité. Que ma fille le choisisse, je suis tout prêt à faire bon marché de mes préjugés artistocratiques. Depuis ma rentrée en France, je me suis convaincu qu'on pouvait être libéral sans être jacobin. Il est plus aisé d'être fils de famille que chef de famille. Combien y a-t-il d'enfants qui trouvent l'héritage paternel trop lourd pour leurs épaules ! Désormais, voyez-vous, la vraie noblesse commence au travail, et finit à l'oisiveté.

LE COMTE, avec empressement.

Vous m'autorisez donc à encourager les recherches...

LE DUC, l'interrompant.

Je ne dois pas vous cacher que mon neveu, le prince Karl de Rubenstein, a de grandes chances. Son patrimoine est plus modeste : mais le titre de princesse, par le temps qui court !...

LE COMTE

Caprice de blason.

LE DUC

Pour moi, je serai franc, je préférerais...

LE COMTE, l'interrompant d'un air inquiet.

Alors, la cause de Maurice est perdue d'avance. (Ils se lèvent.)

LE DUC

Du tout, je ne veux pas influencer ma fille. Vous parliez blasons tout à l'heure; eh bien, en voici deux en présence, aussi brillants l'un que l'autre; d'un côté la naissance, de l'autre la fortune, et les deux champions sont pleins de courtoisie. Allons! la lice est ouverte, et que Dieu leur soit en aide! La main de Valentine appartient au plus heureux. Moi, je ne désire que son bonheur, et je signerai, les yeux fermés, son contrat de mariage: car, j'ai foi en elle. Ce qu'elle fera sera bien fait.

SCÈNE VI

LES MÊMES, KARL, GERMAIN, VALENTINE, et LA COMTESSE

KARL, accourant pâle d'émotion.

Rassurez-vous, monsieur le duc, le danger est passé.

LE DUC, chancelant.

Ma fille! (Germain apporte Valentine dans ses bras; la comtesse lui soutient la tête. Il la dépose sur le canapé.)

KARL

Pas même blessée.

LE COMTE, serrant la main du duc qui se raidit contre la douleur.

Ami, ne doublez pas nos alarmes. Diable, soyez homme!

LE DUC

Je suis père, avant tout. (Essuyant une larme.) Je suis calme à présent, je pleure. (Embrassant sa fille.) Vite, qu'on appelle un médecin.

LA COMTESSE, la soignant.

Elle n'est qu'évanouie!

GERMAIN

Tom, cours à fond de train jusqu'à Fontainebleau, avec ordre de ramener le docteur de M. le duc.

LE DUC, l'appelant.

Valentine, mon enfant bien-aimée, réponds-moi. C'est ton père, entends-tu? (Valentine ouvre les yeux.) Ah! elle revient à elle!

VALENTINE, cherchant du regard.

Mon père... mes amis... que c'est doux de vous revoir! (Le duc recommence à l'embrasser.)

LA COMTESSE, écartant le duc.

Ne la couvrez donc pas ainsi de baisers; vous l'étouffez, cette chère enfant! Quelle triste garde-malade vous feriez!

LE DUC

Depuis la mort de sa mère, je n'avais souffert autant!

VALENTINE

Je vais mieux!

LE DUC, prenant un verre des mains de Germain.

Tiens, bois ce verre d'eau. (Le lui approchant des lèvres.) Doucement, pas trop vite! Mais, mon Dieu, qu'est-il donc arrivé?

KARL

Mademoiselle Valentine craignait d'arriver trop tard. A peine au départ, elle voulut se servir de sa cravache : alors, sa jument s'est emportée comme une furieuse, et a pris sa course vers les carrières. Jugez de notre terreur. Maurice, Germain et moi, courions à toute vitesse pour lui barrer la route; mais, impossible de la dépasser. Quelques pas encore, et elle allait se précipiter dans l'abîme avec sa maîtresse, quand elle s'arrêta tout à coup, comme par miracle.

LE DUC

Et ce miracle?...

KARL

Etait dû au seul moyen de salut qu'un libérateur intrépide pût tenter. Se jeter à la bride...

LE DUC, fermant les yeux.

Je rends grâces à Dieu de n'avoir pas été témoin de cette course effrénée : l'effroi m'aurait tué.

VALENTINE

Tranquillisez-vous, mon bon père : ce ne sera rien, et nous en serons quittes pour la peur.

LE COMTE, attendri.

Pour moi, mademoiselle, si jamais j'ai eu regret de n'être pas fort écuyer, c'est aujourd'hui, car j'eusse été fier de vous sauver. Sur ma foi, s'il eût fallu me résigner à monter à cheval, j'y eusse souscrit pour épargner cette cruelle émotion à notre châtelaine adorée.

VALENTINE

Qui ne connaît toutes les délicatesses de votre cœur, monsieur le comte? et, pour vous remercier, vous nous ramènerez en voiture. Vous en mourez d'envie.

LE COMTE

Vous verrez que je conduis mieux les chevaux que je ne les monte.

LA COMTESSE

C'est votre faute, mon ami. Vous manquez de hardiesse, voilà tout. C'est une affaire d'habitude.

LE COMTE, pensif.

Vous avez peut-être raison : car, dans ma famille, je m'en souviens, nous sommes tous à moitié cavaliers.

KARL

Que n'osez-vous, alors?

LE COMTE

Je m'explique mal. Mon frère, par exemple, le marquis de Bersac, avait de très-bons principes. Encore enfant, il grimpait sur un cheval nu, même rétif. Tout d'abord, vous eussiez placé un louis entre la robe et son genou, le louis n'eût pas glissé. Mais, après quelques minutes de fatigue, chose bizarre, le poids du corps entraînait les jambes. Chez moi, c'est tout le contraire : le reste du corps a de l'aplomb ; mais les jambes ne tiennent pas. Bref, vous le voyez, nous sommes à moitié cavaliers, dans la famille.

KARL

Comte, voulez-vous un moyen pour ne plus tomber de cheval?

LE COMTE

De grâce, parlez.

KARL

Eh bien, n'y montez jamais... sans monsieur votre frère : à vous deux, vous êtes sûrs de faire un cavalier.

LE DUC, souriant.

Voilà une méchanceté, Karl.

KARL

Ma méchanceté n'a pas tort, puisqu'elle a ramené le sourire sur vos lèvres. (Il tend la main au duc.)

LE COMTE

Et je ne m'en fâche pas, car le prince a acheté le droit de me railler, en sauvant mademoiselle Valentine.

LE DUC, lui serrant la main avec effusion.

Ah! c'est vrai, Karl! la vieillesse devient ingrate, n'est-ce pas? Tu ne m'en veux pas? Le cœur du père faisait taire celui de l'ami. Ce nouveau lien resserrera...

KARL, l'arrêtant.

Merci, monsieur le duc, mais...

VALENTINE, se lève.

Et moi, Karl, mon silence est éloquent. Devais-je attendre moins de celui que j'appelle mon frère, depuis notre enfance?

KARL

Valentine, il m'en coûte de vous détromper : mais votre cheval, plus vite que le mien, me dépassait de quelques longueurs, et

déjà trahie par vos forces, vous glissiez à terre, quand un autre, plus heureux...

LA COMTESSE, l'interrompant.

C'est donc Maurice?

LE COMTE, à part.

C'est assez adroit. Voilà qui avancera ses affaires! (On entend la voix de Maurice, et tous tournent la tête.)

SCÈNE VII

LES MÊMES, MAURICE et FERNAND

MAURICE, entraînant Fernand par la main.

On ne s'en va pas ainsi, mon cher. Diable, si vous faites fi du prix Montyon, vous devez du moins vos hommages à M. le duc.

(Fernand remet son fusil à Germain, et vient saluer le duc et Valentine, pendant que Karl va lui serrer la main.)

LE DUC

Monsieur, qui ai-je l'honneur de recevoir?

KARL, à l'oreille du duc.

Fernand, le sculpteur.

FERNAND

Un artiste, monsieur le duc, modeste voisin de campagne, qui s'accuse à vous du crime de braconnage sur vos terres, où l'a entraîné la poursuite du gibier, et qui a l'honneur de vous offrir ses excuses, en y joignant tous ses respects.

LE DUC

Monsieur, vous vous accusez de trop bonne grâce pour que votre cause ait besoin d'être défendue. J'aime fort les artistes, surtout de talent, et, à ce double titre, le sculpteur Fernand me fera plaisir en venant chasser chez moi. (Fernand semble se défendre.) C'est mon moyen d'arrêter les braconniers.

FERNAND

En vérité, monsieur le duc, je suis confus, et en vous entendant prononcer mon nom...

LE DUC

Vous vous demandez d'où vient cette indiscrétion. Ne vous en prenez qu'à vos œuvres, si votre incognito se voit trahi.

MAURICE

Ne vous défendez pas tant, mon cher Fernand; nous connaissons tous votre modestie de bon aloi, et la preuve, c'est que sans moi, vous vous dérobiez encore à la reconnaissance générale.

LE DUC

Que voulez-vous dire?

KARL

La vérité que j'allais proclamer, quand l'arrivée de ces messieurs m'a interrompu. Sans le courage et le sang-froid de monsieur, il ne vous restait plus, monsieur le duc, qu'à pleurer votre fille.

FERNAND

Prince, vous exagérez. Vous aussi...

KARL

Pardon : c'est vous seul.

LE DUC

C'est mal, fort mal, monsieur. M'avez-vous donc cru l'âme si mal placée, que je trouve la reconnaissance trop lourde?

FERNAND

Monsieur le duc, je sais les Quélus grands seigneurs. (Valentine se cache sur l'épaule de Laure.) Et vous, mademoiselle, votre légitime fierté se rassurera, si je lui dis que j'ai longtemps voyagé en Espagne, où j'ai appris le proverbe populaire : « Ne touchez pas à la reine. » Au moment où je me jetais à la tête de votre cheval effrayé, vous glissiez dans les bras de votre vieux serviteur.

VALENTINE, avec élan.

Vous n'êtes pas blessé, monsieur?

FERNAND

Pas une égratignure, mademoiselle. Vous avez entendu, monsieur le duc, voici un mot qui nous fait quittes.

LE DUC

Décidément, monsieur, vous êtes un galant homme et je tiens à honneur de serrer la main qui m'a rendu ma fille. (Ils se serrent la main.)

GERMAIN, le tirant par son habit, tout attendri.

Monsieur, et moi? (Il lui offre la main, hésite, et serre celle que lui tend Fernand.) Ah! bah! c'est un artiste!

ACTE II

Atelier de sculpteur, au rez-de-chaussée, ayant vue sur un jardin. Armes de luxe et objets d'art. Médaillons et statuettes. Réductions des Vénus de Milo et de Médicis. Vieux bahuts, fauteuils et causeuse en chêne. Un guéridon avec un album. Au côté droit de la cheminée, un coussin de velours noir auquel est attachée une croix de Saint-Louis. Au fond, porte vitrée à carreaux dépolis. A gauche, une petite porte.

SCÈNE PREMIÈRE

MADAME FERNAND, puis FERNAND

MADAME FERNAND, seule, ôtant son chapeau. Elle est en toilette de voyage. Elle prête l'oreille.

Ah! je reconnais son pas. C'est mon Fernand. (Elle court à la porte.)

FERNAND, entre, s'arrête tout surpris à la vue de sa mère, et se jette dans ses bras.

Toi ici, ma mère; ah! voilà une bonne journée! Mais je ne t'attendais plus que demain.

MADAME FERNAND, l'embrassant.

Je te savais heureux, mon enfant, je me suis moins hâtée; mais si je t'avais cru un chagrin, je n'eusse pas été en retard.

FERNAND

J'étais si impatient de te serrer dans mes bras! jusqu'ici nous n'avions eu que des peines à mettre en commun. (Il dépose sur le guéridon son chapeau et une croix qu'il a à la main.)

MADAME FERNAND

Et maintenant, nous avons des succès à partager. Voyons, conte-moi tout ton triomphe, mon Fernand. J'en ai deviné la moitié par les gazettes: ton nom y était si vanté! Si tu avais vu avec quelle fierté je me promenais dans ma petite ville de province! Partout où je passais, j'entendais dire: Regardez donc! voilà madame Fernand, la mère du fameux sculpteur; et mon cœur franchissait la distance qui me séparait de toi. Mais je cause toujours, et tu ne m'apprends rien.

FERNAND

Je t'écoute; d'abord, asseois-toi, là, près de moi. Tu dois être si fatiguée, après deux nuits blanches passées en route! Ne veux-tu rien prendre?

MADAME FERNAND

Merci. Une mère oublie vite sa fatigue, au bras de son fils. (S'appuyant au bras de Fernand, elle s'asseoit, et lui à ses pieds, sur un tabouret.)

FERNAND

Et tu ne le quitteras plus. Comme je te l'avais annoncé dans ma dernière lettre, l'époque de la distribution des récompenses, qui devait clore l'Exposition cette année, avait été subitement avancée et fixée à aujourd'hui.

MADAME FERNAND

Tu ajoutais même, et je l'espérais bien, que le nom de mon Fernand y serait proclamé un des premiers. J'avais tant prié Dieu! Dans ma hâte d'arriver, j'ai pris le courrier, je me suis sauvée, sans dire adieu à personne, et me voici... mais trop tard!

FERNAND

Nous rattraperons bien le temps perdu! Enfin, ce matin, après avoir regardé dix fois la pendule sans entendre le bruit de tes pas, je me résignai à partir. De la rue de Babylone au Louvre, il y a loin, quand on va seul. Je retournais sans cesse la tête pour te chercher du regard. Mais à peine entré dans cette salle immense, pleine de bruit, étincelante de riches toilettes, encombrée

des heureux du jour, des élus du siècle, de femmes élégantes, et curieuses, dont les regards étaient presque brûlants, je perdis la tête. Assiégé d'éloges, de compliments, de serrements de main, où parfois se cachait la jalousie, l'encens de la flatterie me monta à la tête. J'oubliais presque que tu n'étais pas à mes côtés. C'était bien mal. Mais cette ivresse ne dura qu'un instant, à la triste pensée que tu étais loin, que mon atelier serait encore vide au retour, que pas un visage ami ne serait là pour fêter ma bienvenue. Comprends-tu toute ma joie quand je tombe dans tes bras? Je laissais tout à l'heure la solitude derrière moi : je retrouve la vie. Je songeais aux angoisses du passé, je ne vois plus que l'avenir brillant comme un lever de soleil. Une vieillesse précoce, hâtée par des efforts impuissants, m'apparaissait dans le lointain comme un spectre; maintenant ma jeunesse, ressuscitée comme Lazare, chante à tous les coins de mon atelier, et, sur ces visages de marbre, je retrouve presque un sourire. Ah! ma bonne mère, tu es une véritable fée!

MADAME FERNAND

S'il n'est permis qu'aux fées de donner aux enfants les vertus qui nous viennent de là-haut, tu ne mens pas, mon enfant, car je ne connais pas d'âme plus généreuse que la tienne.

FERNAND

Si on t'entendait! tu vois avec tes yeux de mère.

MADAME FERNAND

Et ils ne se trompent pas. Mais tous ces biens de la terre, tels que naissance, fortune, je te les avais donnés aussi, et comme une fée maladroite, je n'ai pas su te les garder.

FERNAND

Pourquoi nous plaindre? La pauvreté est une bonne école, ma mère; et mieux vaut lui devoir son pain de tous les jours, que de s'asseoir sans appétit à une table de Lucullus! Du reste, grâce à mon travail plus favorisé que jamais, notre seigle s'est changé en froment.

MADAME FERNAND

C'est vrai et je suis injuste. Je voulais même t'accuser de prodigalité. Chaque courrier, qui m'apportait de tes nouvelles, venait m'enrichir. Ne connais-tu pas ma vie retirée? Malgré ma défense, tu te gênes pour moi.

FERNAND

Du tout, je fais trois parts égales, l'une pour toi, l'autre pour moi.

MADAME FERNAND

Et la dernière?

FERNAND

Pour tes bonnes œuvres; je regrette de n'être pas plus riche; c'est ton seul luxe.

MADAME FERNAND

Oui, il me rappelle ma splendeur passée, alors que j'étais châtelaine, marquise de Vaubert, adorée de mon mari, heureuse au foyer domestique. Quels rêves je faisais alors, en te berçant dans mes bras! Je comptais sans les jours de revers! Quelques mois après, nous étions en fuite à l'étranger; et, resté sourd à mes pressentiments, le marquis, après m'avoir mise en sûreté, me laissait seule avec toi, pour courir en Vendée, où, victime de son dévouement!... (Elle essuie une larme.)

FERNAND

Il mourut en brave, tu me l'as enseigné.

MADAME FERNAND

Son dernier adieu fut une bénédiction pour toi, enfant, et une bénédiction donnée sur un champ de bataille doit porter bonheur.

FERNAND

J'étais bien jeune alors, et je vois encore tes larmes couler.

MADAME FERNAND

Je pleurais pour notre enfant, pour son bonheur perdu! Après le désastre de Quiberon, j'appris que tous nos biens étaient confisqués et vendus, que l'écusson de tes aïeux avait été brisé à coups de marteau, au manoir de Vaubert. Je restai seule, jeune femme, sans expérience, n'ayant plus que quelques débris de notre opulence passée. C'était un triste spectacle alors, que de voir les grands noms de France réduits à la mendicité chez leurs voisins, souvent inhospitaliers. Les plus forts supportaient gaiement leur infortune, et se faisaient artisans d'un jour.

FERNAND

La pauvreté veut du courage.

MADAME FERNAND

Mais les vieillards et les femmes plus délicates cachaient mal leur misère, et les riches vêtements de Versailles se changeaient bientôt en haillons.

FERNAND

Les haillons de l'honneur!

MADAME FERNAND, elle se lève.

Plus tard, je pris un grand parti; tu venais d'atteindre l'âge de raison, et ta fierté comprit la mienne. Mieux valait devenir honnête artisan, aussi modeste que son nom, que grand seigneur en détresse ou duc sans duché. Le nom des Vaubert était resté pur, entouré du prestige de leur fortune. Nous n'étions plus assez

riches pour le bien porter avec dignité pour nous, avec profit pour notre entourage des jours prospères. C'est alors que tu résolus de le cacher, dans l'espoir de le faire revivre plus tard, en lui rendant son premier éclat.

FERNAND

Depuis, Fernand, mon nom de baptême, est notre seul titre.

MADAME FERNAND

Et Dieu l'a béni, puisqu'il est honoré. Tu as tant travaillé! Privations, veilles, rien ne t'a rebuté.

FERNAND

Aux moments difficiles, quand ma main faiblissait, la tienne n'était-elle pas toute prête à la relever.

MADAME FERNAND

Aussi, j'eus peine à me séparer de toi, à notre retour en France; mais l'économie nous en faisait un devoir, et je me réfugiai dans un coin reculé de la Bretagne, pendant que tes travaux te retenaient à Paris.

FERNAND

Aujourd'hui, tout va pour le mieux. Mon aisance est plus large, et désormais, nous vivrons ensemble comme par le passé. La gloire me sourit : encore un peu de patience, nous aurons le droit de reprendre notre rang, et j'espère que tu redeviendras châtelaine. (Il se lève.)

MADAME FERNAND

Et toi, tu seras le premier sculpteur.

FERNAND, joyeux.

Sans compter Michel-Ange.

MADAME FERNAND, après avoir hésité.

En le comptant.

FERNAND

Pour le coup, il te faudrait une baguette de fée. A propos, as-tu reçu mon dernier envoi?

MADAME FERNAND

Celui qui contenait l'esquisse de ta statue?

FERNAND

Oui, celle qui a été couronnée ce matin. (Il prend l'album sur le guéridon). Tiens, regarde, je l'ai reproduite sur mon album. Qu'en dis-tu?

MADAME FERNAND, après avoir regardé.

C'est beau : le sujet est heureux; Judith, prête à tirer le glaive pour tuer Holopherne... Tu as bien fait de choisir le moment qui précède l'exécution : car on ne peut supporter la vue d'une

femme tenant une tête sanglante à la main. Elle ne serait que cruelle.

FERNAND

Et je la voulais inspirée.

MADAME FERNAND

Je te ferai peut-être un reproche.

FERNAND

Lequel?

MADAME FERNAND

Cette draperie relevée sur l'épaule droite, pour ne pas la tacher de sang, est élégante, mais un peu recherchée. En pareil moment, la femme n'est pas coquette. Vois Jeanne d'Arc, endossant la cotte de maille!

FERNAND

Une preuve de plus que j'ai besoin de tes conseils; nous ne nous quitterons plus.

MADAME FERNAND. — En remettant l'album sur la table, elle aperçoit la croix.

Quelle est cette croix?

FERNAND

Elle est à moi.

MADAME FERNAND

Comment, tu es décoré?

FERNAND

Oui, depuis ce matin, fait chevalier de la Légion d'honneur par le ministre lui-même qui présidait la cérémonie. J'ai été le seul sculpteur heureux.

MADAME FERNAND

Et tu ne m'en disais rien?

FERNAND

La joie de te revoir, de jaser... les vieux souvenirs, les espérances m'avaient fait oublier.

MADAME FERNAND, coupant un bout de ruban et l'attachant à sa boutonnière.

Est-ce que d'autres mains que les miennes pouvaient t'attacher ce ruban à la boutonnière? (Elle s'éloigne.) Allons! regarde-moi! (Elle l'embrasse, en lui passant les deux mains derrière le cou.) Comme cela te va bien!

FERNAND

Voilà deux bras qui valent bien un grand cordon!

MADAME FERNAND

Je crois voir ton pauvre père avec sa croix de Saint-Louis. (Elle indique la croix attachée près de la cheminée.) Quel dommage! Personne que moi à te regarder!

FERNAND

Console-toi; nous irons nous promener ensemble.

MADAME FERNAND

Bien vrai? (Lui prenant les deux mains.)

FERNAND

Tant que tu voudras.

MADAME FERNAND

Fernand, rendons tous deux hommage à la mémoire du marquis de Vaubert. Je suis sûre que, de là-haut, la vue de son fils et de sa veuve, lui payant un tribut de gloire, adoucira notre séparation. (Elle attache les deux croix ensemble.)

FERNAND

Vois donc! Elles n'en brillent toutes deux que davantage.

MADAME FERNAND

Allons, mon enfant, toutes ces émotions m'ont un peu fatiguée, et je me retire pour prendre quelque repos. (Elle se dirige vers la porte du fond.)

FERNAND la conduit en lui donnant le bras.

Tu trouveras toujours ta chambre aussi parée.

MADAME FERNAND

Pendant que la tienne est aussi nue qu'une tente de soldat.

FERNAND

Mon atelier me dédommage. C'est mon salon de réception, et tout à l'heure encore, j'y attends quelques amis. Même le duc de Quélus, qui tout cet hiver s'est intéressé à mes travaux, m'a promis une visite.

MADAME FERNAND

Tu me parlais souvent de ses réceptions dans tes lettres. Comment l'as-tu connu?

FERNAND

Je te conterai cela, quand tu seras reposée.

MADAME FERNAND

Est-il amateur?

FERNAND

C'est un vrai Mécène pour les arts.

MADAME FERNAND

Je te laisse; à tout à l'heure. Que je t'embrasse encore!

FERNAND, pendant que sa mère l'embrasse.

Demain, la porte sera condamnée. (Madame Fernand s'en va. La comtesse, Karl et Maurice entrent par le fond.)

SCÈNE II

FERNAND, LA COMTESSE, LE PRINCE et MAURICE

LA COMTESSE, donnant le bras à Karl et ayant entendu les derniers mots de Fernand

Monsieur Fernand ne m'en voudra donc pas, si j'ai pris les devants en me présentant, sans invitation, dans son atelier, en compagnie de mon frère. (Maurice et Karl lui serrent la main.)

FERNAND

Loin de vous en vouloir, madame la comtesse, je suis sensible à l'honneur d'une pareille visite, et Maurice ne devait pas oublier que le Prince et lui sont les seuls à avoir leurs petites entrées. Chez nous, pauvres artistes, l'apparition d'une grande dame est une... bonne fortune.

LA COMTESSE, regardant la porte de gauche.

Indiscrétion, vous alliez dire. Vous me la pardonnerez, en apprenant que je viens ici en ambassadrice.

FERNAND

On ne saurait faire un choix plus heureux pour une mission diplomatique. Mais quel est le souverain qui vous envoie?

MAURICE

C'est une reine.

FERNAND, à part.

Mon espoir se réaliserait-il? (Haut.) J'aurais dû le deviner, puisqu'un prince donne le bras à l'ambassadrice. (La comtesse quitte le bras de Karl. Fernand approche des fauteuils.) Mais, laissez-moi vous recevoir avec tout le cérémonial dû à votre rang. Ma cour n'est pas très-brillante, vous voyez.

KARL

C'est de la médisance, mon cher Fernand. Nous sommes dans votre palais, entourés de femmes aussi belles que leur réputation. Vénus de Milo! Vénus de Médicis! (Il parcourt l'atelier.) Ne sont-ce pas là vos premières dames d'honneur? Il est vrai qu'elles font bien parler d'elles.

LA COMTESSE. Ils s'asseoient tous.

Je laisse de côté les félicitations de coutume. Vous devez être blasé aujourd'hui. Je vais droit au but de mon message. A la sortie du Louvre, où le duc s'était rendu avec mademoiselle Valentine (vos plus zélés admirateurs s'y étaient donné rendez-vous,) monsieur Karl et Maurice nous dirent adieu, pour vous chercher dans le Salon. A ce moment, le duc m'arrêta, me dit qu'il vous

avait promis hier de venir, après la cérémonie, vous complimenter à votre atelier.

FERNAND, inquiet.

Et il s'excuse de ne pouvoir venir?

LA COMTESSE

Au contraire, mais il ne viendra pas seul. « Ma fille, ajouta-t-il, désire m'accompagner. Je m'associe complétement à ce vœu; car cette démarche spontanée, avec le caractère élevé que nous connaissons à monsieur Fernand, est le seul moyen de nous acquitter d'une dette de reconnaissance, contractée à son égard le jour du cruel accident de Fontainebleau. Nous ne saurions choisir un meilleur moment. Je vous prie donc, ma chère comtesse, de vous réunir à ces messieurs qui vont à sa recherche, et de lui faire part de nos intentions... »

FERNAND

Auxquelles j'attache le même prix que les personnes qui vous envoient, madame la comtesse.

LA COMTESSE

J'ai couru après mon frère, j'ai pris le bras du prince : nous ne vous avons pas trouvé, et me voici dans votre atelier, où j'attendrai mademoiselle Valentine, si vous permettez.

FERNAND

Le duc a bien fait les choses, selon son habitude, puisque son message, en passant par votre bouche, a doublé de prix.

MAURICE se lève et regarde les objets d'art.

Fernand, par où diable vous étiez-vous donc échappé du Musée? Vous avez donc toujours peur des ovations? C'est une maladie, ça!

LA COMTESSE, se levant, avec Karl et Fernand.

Allons, l'audience est terminée, et laissons là l'étiquette. En m'occupant des autres, j'ai acquis le droit de visite pour mon compte; et, puisque demain la porte sera condamnée (Elle regarde encore la porte à gauche.) je vais me dépêcher... de regarder tous vos petits meubles. (Elle regarde l'album.) C'est gentil, ça.

FERNAND

Vous êtes curieuse, madame?

LA COMTESSE

Moi! je suis une femme jusqu'à la pointe des pieds. (Elle montre le bout de son pied.)

KARL, à part.

Il y paraît. (Haut). Un vrai pied de Cendrillon!

LA COMTESSE, regardant Fernand.

Voilà un bout de ruban qui promet bien des conquêtes. (Indiquant son ruban de boutonnière.)

FERNAND

Vous ririez de moi, si je vous croyais.

LA COMTESSE

Pourquoi donc? Croyez-en mon expérience. Moi, voyez, c'est ce qui m'a décidée à épouser monsieur le comte de Bersac.

MAURICE

C'est un fait. Les femmes se laissent prendre aux rubans, comme les alouettes au miroir. C'est une affaire de couleurs. (Il regarde toujours les objets d'art.)

LA COMTESSE

Tu es insupportable : tu ne crois à rien!

MAURICE

Si, je crois aux couleurs.

KARL

Ta sœur a bien raison. Sur quelle herbe as-tu marché, donc? Depuis ce matin, tu as un épigramme sur les lèvres, en homme riche à millions, aussi poli, mais aussi sec que le métal dont tes caisses sont pleines! A la fin, je me révolte contre ton scepticisme, d'autant plus ridicule, que tu as trop d'esprit pour croire un seul mot de de ces balivernes.

MAURICE

Tout beau, mon cher Karl! (Revenant sur le devant de la scène.) Je suis très-sérieux, et ton indignation chevaleresque est en retard de quelques siècles. Je ne dis pas de mal de la croix de mon pays, pour trois raisons. La première, c'est qu'en France, la moitié de ceux qui l'ont sur la poitrine l'a gagnée deux fois. C'est une compensation pour l'autre moitié. La seconde, c'est que Fernand la porte aussi noblement qu'il l'a méritée; et la dernière, c'est que ne l'ayant ni reçue ni méritée, je pourrais être suspect dans ma critique. Mais les croix étrangères! Parlons-en! Ce sont les cartes de visite des ministres, comme l'aquarelle que vous envoie un peintre, au premier de l'an. Véritables hochets constitutionnels, qu'on distribue aux enfants terribles de l'opposition, qui ont mal aux dents! Cela les empêche de crier. Aujourd'hui une couronne de comte ou de baron s'achète à huis-clos : ce n'est qu'une question de portefeuille... plein de primes et d'actions en hausse! Et chacun se demande, en voyant passer un marquis de fraîche date, s'il est gentilhomme? La fantaisie vous prend-elle d'avoir une brochette de rechange pour chaque bal de la semaine, présentez-vous dans ces chancelleries de contrebande, presque accréditées auprès de l'aristocratie, passez à la caisse et vous aurez la signature d'un roi pour celle d'un régent... de la banque de France. — C'est du libre-échange, ou je ne m'y connais pas!

KARL

Voilà qui est parler d'or.

LA COMTESSE

En vrai banquier.

MAURICE

Et le banquier, ne vous en déplaise, résonne (Il frappe sur ses goussets.)... aussi juste que ses pièces de cent sous.

FERNAND

Vous allez trop loin, Maurice. Je ne suis pas de ceux qui croient que des diamants ou des dentelles se promenant dans les salons d'un ministère, pendant dix minutes de sourires adroitement semés, suffisent pour faire décorer le frère ou le mari... de ces dentelles. Quant à ces marchés scandaleux, aussi honteux pour les acheteurs que pour les vendeurs, tôt ou tard les lois et l'opinion publique en font justice sévère. Vous parliez de hochets, tout à l'heure. Pourquoi les briser, s'ils font du bien? S'ils anoblissent les uns, les autres les anoblissent. Mais ce ruban, qui excitait si bien votre verve, avez-vous vu le simple soldat traverser la mitraille, pour aller le chercher au-delà des lignes ennemies? Il a sauvé l'honneur du pays, pourtant! Avez-vous vu le simple ouvrier, fatigué par le travail du jour, pâlir la nuit sur des livres! Ils sont trop pauvres pour faire fortune, et ce bout de ruban sait dorer leur misère! Que les Crésus lèguent leurs coffres-forts à leurs enfants; mais, croyez-moi, respectez la plus belle part de l'héritage des générations futures. Cette sainte relique du sang et du travail leur comptera pour quartiers de noblesse.

LA COMTESSE. Le duc paraît avec Valentine.

Voici le duc.

KARL, appuyant la main sur le bras de Maurice.

Maurice, regarde au cou du duc, et tu changeras d'avis.

SCÈNE III

LES MÊMES, VALENTINE, LE DUC, en costume de cour, avec le grand cordon de Saint-Louis

LE DUC, serrant la main de Fernand, qui vient à sa rencontre.

Suis-je de parole, mon cher maître?

FERNAND. Il salue Valentine.

Vous avez tenu au-delà de vos promesses, monsieur le duc; votre présence et celle de mademoiselle dans ma modeste retraite en sont une preuve éclatante, et j'en conserverai un long souvenir. (Il regarde Valentine.)

VALENTINE, lui tendant la main.

Ne se doit-on pas à ses amis aux heures du succès, comme aux mauvais jours?

FERNAND

Ils peuvent revenir : je ne les crains plus. (Il craint de s'être trahi.) Car depuis ce matin, ma mère est près de moi, pour ne plus me quitter.

VALENTINE

Elle doit être bien fière.

LA COMTESSE, vivement.

C'est donc à elle que vous disiez, à notre entrée, que demain votre porte... (S'arrêtant court, toute confuse.)

FERNAND, pendant que Valentine cause avec le duc et Karl.

Oui, madame, et malgré la fatigue du voyage, elle regrettera vivement de n'avoir pu faire les honneurs de chez elle...

LA COMTESSE

Ah! pardon! M. Fernand, j'avais supposé (encore plus embarrassée,) je pensais que... souvent. Ah! bah! cela se voit tous les jours.

MAURICE, au fond de la scène

Bon, ma sœur a fait une maladresse; elle dit une bêtise pour en sortir — cela ne manque jamais — et elle n'en sort pas.

LA COMTESSE, se ravisant.

Mais c'est une idée; après tout, pourquoi ne songeriez-vous pas à vous marier?

MAURICE

Il n'y a que les femmes pour vous donner de ces conseils-là. Elles se vengent du mariage, en mariant les autres!

LE DUC

La comtesse a raison, mon cher Fernand. Aujourd'hui que l'avenir est à vous...

FERNAND, l'interrompant.

Le bonheur de la vie à deux nous est interdit, à nous autres artistes, monsieur le duc.

KARL

C'est votre faute, vous rêvez toujours un idéal impossible. (Fernand fait asseoir Valentine et la comtesse.)

MAURICE

Fernand a raison. Les arts ont besoin du grand air, et l'atmosphère de la vie de ménage est trop étouffante pour eux.

KARL

Ta franchise sent le paysan du Danube.

MAURICE

Dites plutôt qu'elle est inflexible comme un chiffre. Tenez,

suivez mon raisonnement. De nos jours, en bas comme en haut, on ne recherche plus que les mariages de raison... raison sociale surtout, effets touchants des cœurs sensibles! Mais dans ce nouveau monde qu'on appelle la bohême, brillante pléïade de peintres ou sculpteurs, de poètes ou de comédiens, chez qui l'art exclut tous calculs, souvent la corbeille de fiançailles n'est riche que d'amour, et les espérances servent de dot. Les premiers mois, les premières années, la communauté (c'est le meilleur régime, quand on n'a rien) puise à pleines mains dans la corbeille; et puis, il faut entamer la dot. Mais dans notre siècle, les espérances n'ont pas cours forcé! Alors viennent les privations, le découragement, et l'on se sépare avec tristesse, ou bien, si l'on est assez fort pour partager la mauvaise fortune, au souffle de la nécessité, la beauté s'en va; le talent, qui devait se changer en génie, obligé de suffire aux exigences de chaque jour, exigences prosaïques, mais impitoyables, ne travaille plus pour l'art, mais pour gagner de quoi vivre, et le feu sacré ne sert plus qu'à faire bouillir la marmite!...

LE DUC

Vous devriez écrire, Maurice, vous auriez du succès. Mais si le mariage, à votre avis, fait dégénérer les arts, votre système est encore plus pernicieux. Imposer au talent le vœu de célibat, c'est signer d'avance son arrêt de mort.

KARL

Sans espoir de résurrection. (Fernand montre un dessin à Valentine : le duc se penche pour regarder.)

LA COMTESSE

Et voilà un nouveau monde qui s'éteindra bien vite, s'il n'y a que des moines!

MAURICE

Pourquoi?

KARL

Parce que ni toi, ni moi, ne sommes capables de léguer à nos enfants les traditions des grands maîtres. Parce que nos enfants, élevés dans le luxe, ne seront pas aiguillonnés, poussés par le besoin, et ce besoin, qui énervait tout à l'heure tes héros de carton, a seul enfanté de grands génies!

VALENTINE

Je vous attaque, Karl. Vous oubliez de rendre aux femmes ce qui leur appartient, et M. Maurice vient d'être cruel pour notre sexe. Quoi! nos vertus s'arrêtent à la beauté? En vérité, le bagage est modeste!

LA COMTESSE

Heureusement, il n'y a pas de femmes laides à l'entendre.

VALENTINE

Je ne parle pas de ces vertus, dont la place est au foyer domestique. Comme vous, j'envisage les arts. Comptez-vous donc pour peu ces délicatesses de cœur, ces mille riens, dont une compagne a seule le secret pour redonner le courage à l'artiste qu'elle aime et qui fait son orgueil? La femme n'a que sa beauté, dites-vous, elle n'a d'intelligence que pour plaire, et vous niez jusqu'à la force de son amour! La *Sainte-Famille* de Rubens est un chef-d'œuvre : c'est l'image de son intérieur, des têtes qui lui étaient le plus chères, pourtant! Malgré vous, le nom d'Hélène Forment a survécu, et la couronne cueillie par le génie du maître, c'est elle qui l'a mise au front de son mari. Les plus belles inspirations de Mozart sont nées au coin du feu, et c'est sous les yeux de sa femme que s'est écrite sa magnifique ouverture de *Don Juan*. Vous voyez, vous avez perdu d'avance, si vous contestez notre influence, heureuse de près comme de loin, et, en dépit de vos satires (Avec feu.), la Fornarina et Béatrix ont enrichi les arts!

FERNAND, avec passion.

Ah! mademoiselle, de grâce, parlez encore. Je ne puis vous dire dans quel ravissement vous m'avez plongé. Vous parliez de Béatrix. J'ai cru la voir en vous regardant. Vous étiez presque transfigurée; vous me sembliez assise sur un trône, dont les degrés étaient éblouissants d'éclat, et, autour de vous, florissaient les arts, comme le rameau que vous teniez à la main, en signe de royauté. (Valentine semble confuse.) Pardonnez-moi mon rêve!

MAURICE

Peste! Quel dommage que le comte ne soit pas ici, lui qui déteste les artistes : sa conversion serait faite.

LA COMTESSE, d'un air de reproche.

Maurice!

FERNAND

Ah! madame, n'ayez aucun regret du sans-façon de Maurice. Il ne m'a rien appris de nouveau, et j'ai acquis trop d'expérience pour ignorer la position qui nous est faite dans le monde.

KARL

Vous nous calomniez, Fernand.

LE DUC

M o pressement à vous serrer la main proteste...

VALENTINE, à part.

Il n'a que trop raison.

FERNAND

Par bonheur, il y a des exceptions, M. le duc, mais elles sont rares. Du reste, leurs suffrages nous vengent largement des dédains du public. (A la comtesse qui se défend.) Vous ne repoussez mon appréciation que par un sentiment de politesse bienveillante.

LA COMTESSE

Mais, monsieur, les femmes du monde savent faire la différence.

FERNAND

Justement, ce sont ces différences qui rendent les femmes du monde presque cruelles. Souvent, par enfantillage, elles font de ces blessures qui ne se ferment jamais. Je ne parle pas de moi : j'ai la conscience de ma juste valeur, et je vais droit mon chemin, fier de l'amitié qu'on m'accorde, trop fier pour lui sacrifier mon indépendance. Mais cette bohême errante, qui est ma patrie, le grand monde se la représente toujours des chansons aux lèvres, cueillant des fleurs sur son passage, une coupe à la main. Grâce à vous, mesdames, l'ambroisie devient parfois bien amère. Ce matin, découvrez-vous à l'horizon de notre nouveau monde une réputation naissante, aussitôt vous l'accaparez. Ce soir, les portes de votre salon s'ouvriront à deux battants. Place au talent! A lui, la place d'honneur! Et demain, s'il vous rencontre dans son modeste équipage, vous ne lui rendrez pas son salut. Aujourd'hui vous lui donnez des ailes, et demain vous lui arrachez les plumes!

LA COMTESSE

C'était bon du temps où l'on refusait d'enterrer les comédiens après leur mort!

MAURICE

Mais aujourd'hui, en l'an de grâce 1820, sous le règne des coteries par excellence, on veut enterrer les artistes... de leur vivant.

LA COMTESSE

Duc, aux prochaines élections, je vous demande votre appui, pour faire nommer Maurice député. Il parle toujours!

LE DUC

Je vous le promets. (Il emmène Fernand à gauche de la scène. — Karl et Maurice au milieu. — Valentine et la Comtesse vont à droite examiner les statuettes et médaillons.) Mais, cher maître, parlons un peu de l'affaire sérieuse qui m'amène. Je vous renouvelle mes offres pour votre statue couronnée au Louvre.

FERNAND

Trop avantageuses, monsieur le duc. Décidément, je ne veux

pas la vendre. Depuis un an, nous vivons ensemble, et me séparer d'elle....

LE DUC

C'est de l'égoïsme, mon cher! Vous me déconcertez tout à fait, moi qui depuis cet hiver lui réservais une place au château de Quélus! Elle y eût été en bonne compagnie, entourée des meilleurs morceaux des grands maîtres.

FERNAND

Voilà qui ne m'encourage pas à la céder! (Ils causent à voix basse.)

KARL, à Maurice.

Le duc lui offre un prix magnifique! Depuis notre retour de la campagne, il cherchait l'occasion de lui témoigner toute sa gratitude, sans éveiller toute sa susceptibilité.

MAURICE

Et il refuse? C'est de la folie.

KARL

Non, c'est de la délicatesse.

VALENTINE, accourant avec la comtesse.

Laure, je suis tout émue. Mon médaillon, tu sais?

LA COMTESSE

Oui, eh bien?

VALENTINE

Eh bien, ici, derrière ce bahut, je viens d'en retrouver une copie.

LA COMTESSE

Mais alors, ton inconnu, ce serait...

VALENTINE

Chut! tais-toi!

FERNAND, se rapprochant des deux groupes.

A cette condition seulement.

LE DUC

A titre gracieux, songez-y. Je ne puis. Une telle valeur...

FERNAND

Alors, je la garde.

LE DUC

Soit : je cède à vos caprices; mais, donnant, donnant. J'ai une galerie entière à sculpter au château : je la veux splendide, et vous l'acceptez. Ce sera l'affaire d'une année de travail, et la semaine prochaine, nous partons pour Fontainebleau. — Le cahier des charges me regarde seul!

FERNAND

Je ne sais si je dois...

KARL.

Sans nul doute, votre réputation....

MAURICE

Votre fortune...

LE DUC

Voyons, Valentine, un mot de ta bouche décidera monsieur Fernand. D'ailleurs, tu y es intéressée. Ton médaillon est resté inachevé, l'automne dernier, et à pareille école...

VALENTINE, à part.

Comme mon cœur est inquiet! (Haut, à Fernand.) Allons, on ne vous arrachera pas les plumes.

FERNAND, à part.

La chute n'en sera peut-être que plus grande. Au fait, de si haut, quand on tombe, l'on se tue. (Haut.) J'accepte.

LA COMTESSE, étonnée, regardant Valentine et Fernand.

Ah! est-ce que les ailes pousseraient plus vite que je ne croyais?

ACTE III

Salon de cérémonie, donnant au fond sur une serre brillamment éclairée. A gauche, le médaillon achevé sur son chevalet. Portes latérales. Ameublement somptueux. A droite, près d'une table, un fauteuil à dossier très-élevé.

SCÈNE PREMIÈRE

VALENTINE, puis FERNAND

VALENTINE, en robe de bal, seule et appuyée sur le chevalet.

Ai-je eu tort de l'achever si tôt!... Sur le point de choisir, prendrai-je la route du bonheur? ou passerai-je à côté?... Si j'allais me tromper! (Au milieu de sa rêverie, elle tressaille à l'entrée de Fernand.)

FERNAND, en tenue de voyage.

Pardon, mademoiselle; Germain m'avait dit monsieur le duc au salon. (Il a l'air triste.)

VALENTINE

En effet, mon père vient de rentrer dans son cabinet.

FERNAND, se retirant.

Merci, mademoiselle; alors, je vais...

VALENTINE, barrant la porte de gauche.

Je ne sais si je dois vous laisser passer.

FERNAND

Pourquoi donc?

VALENTINE

Le duc aime toujours à vous retenir des heures entières à causer.

FERNAND

M. le duc a de l'amitié pour moi.

VALENTINE, montrant la pendule.

Il est déjà huit heures, et les invitations sont pour neuf. La toilette de mon père est déjà en retard, et vous-même...

FERNAND

Ma tenue de voyage contraste avec votre robe de fête, n'est-ce pas? et c'était justement ce dont j'allais m'excuser près de M. le duc. Je suis obligé de partir.

VALENTINE, stupéfaite.

Ce soir?

FERNAND, baissant la tête.

Ce soir même, à mon grand regret!

VALENTINE

Votre mère serait-elle malade?

FERNAND

Oh! non, grâces à Dieu, mais des affaires me rappellent tout de suite à Paris.

VALENTINE, lentement.

Ah!... ces affaires sont donc bien graves, qu'elles vous forcent de nous quitter aussi subitement, surtout après avoir donné parole à mon père d'assister ce soir...

FERNAND

M. le duc, j'en suir sûr, appréciera les raisons de mon brusque départ. (D'une voix étouffée.) Mademoiselle, recevez mes adieux. (Il va pour entrer chez le duc.)

VALENTINE, à part.

Je ne puis le retenir; le sort en est jeté. (Haut.) Allez donc, monsieur, et permettez-moi d'éprouver un grand regret de votre absence, au moment où il m'eût été doux d'être entourée de tous mes amis. (Elle salue.)

FERNAND, revenant.

Suis-je donc le vôtre? Redites-le, de grâce.

VALENTINE

Il y a un an aujourd'hui, ne m'avez-vous pas sauvé la vie, au mépris de vos jours?

FERNAND, à part.

Ce souvenir est fait pour m'ôter tout courage, et Dieu sait si

j'ai besoin de mon énergie entière! (Haut.) Sans doute, mademoiselle, votre langage serait moins sévère, si je vous disais que je pars pour conserver le titre dont vous m'honoriez tout à l'heure, et qui me restera cher.

VALENTINE

Qui peut vous forcer à...

FERNAND, l'interrompant.

Vous devez l'ignorer.

VALENTINE

Vous aurais-je blessé? Par distraction, je vous jure, monsieur Fernand, en ne suivant pas assez fidèlement vos conseils; sans eux, pourtant, mon médaillon ne serait pas encore fini. Vous me donnez presque des regrets de l'avoir achevé si vite. Que ne puis-je le recommencer, pour vous retenir!

FERNAND

Ah! non, mademoiselle Valentine, ne le souhaitez pas, ce serait au-dessus de mes forces. (Elle le regarde étonnée.) Quand on perd son bonheur, on a le reste de sa vie pour le pleurer; mais le retrouver pour le reperdre, on ne doit même plus avoir la consolation des larmes.

VALENTINE, se redressant.

Je ne vous comprends plus, et depuis six mois que vous êtes au château, c'est la première fois, monsieur...

FERNAND, éclatant.

Eh bien, oui, l'honneur me faisait une loi du silence, mais malgré moi, mon cœur déborde. Depuis hier, je souffre comme un enfant. A peine ai-je su les préparatifs de ce bal de fiançailles, que j'ai voulu fuir. Mais puisque le hasard nous fait une dernière fois nous rencontrer sur la même route, je lui crie merci! Vous m'entendrez.

VALENTINE

Aurai-je eu tort de vous arrêter, monsieur?

FERNAND

Ah! ne rougissez pas; car les femmes, dit-on, prennent pitié des fous, et je crois en vérité que ma tête s'en va. Ce médaillon, qui fait votre orgueil, devant qui tout à l'heure vos nobles invités vont s'extasier, je le hais! Car seul, il a brisé mon existence. Hier encore, je l'aimais; ma main osait à peine y toucher : aujourd'hui, je voudrais l'anéantir. C'est que vous ne savez pas combien je lui étais attaché. Comme vous, je l'avais vu naître, grandir sous mes doigts. Au dernier automne, sitôt que vous quittiez le pavillon des Grands-Bois, je me glissais dans l'ombre, je le retrouvais encore frémissant de votre souffle, et je m'en inspirais,

en y travaillant. De nos essais communs, je puisais les parcelles de feu sacré que vous y laissiez : je les emportais, comme un voleur, pour réchauffer mes longues heures d'atelier, et j'avais de beaux rêves, des rêves éblouissants... qui s'en sont allés en fumée !

VALENTINE

Je savais tout cela, monsieur. La copie de mon médaillon, que j'avais surprise dans votre atelier, m'avait révélé tout le passé.

FERNAND, atterré.

Comment ! vous saviez.... Alors, mademoiselle de Quélus est bien coupable, car le mal qu'elle a fait est irréparable !

VALENTINE

Si quelqu'un ici doit se défendre, c'est vous, monsieur, je crois : et seule, j'ai le droit d'accuser. Qui donc de nous deux a osé violer une demeure étrangère ?

FERNAND

En retour, le châtiment est grand ! Car, si le passé vous était révélé, vous n'aviez pas deviné l'avenir. J'hésitais à céder à l'offre du duc, j'hésitais à vous suivre, quand un mot de votre bouche m'a entraîné sous ce toit. Depuis, le lien mystérieux par qui l'amour de l'art avait réuni une grande dame au pauvre artiste, s'est resserré violemment. L'un des deux devait être étouffé. Je me suis longtemps débattu sous ses étreintes. Mais qu'importe ! Il n'y a que moi qui succombe ! (Valentine l'a écouté avec ravissement.)

VALENTINE, à part.

Enfin, il trahit son amour ! (Haut.) Vous devenez injuste, M. Fernand. Mon seul tort a été de désirer votre gloire. Je vous sentais supérieur. Votre talent avait pris vaillamment son vol. La route, qui s'ouvrait devant vos pas, était brillante, mais bien longue. C'est alors que je craignis pour vous ces moments de lassitude et d'affaissement, ces crises de solitude, qui tuent les plus grands génies. Je me disais que les inspirations d'une femme désintéressée, qui vous comprît, devaient vous sauver, et j'eusse été fière d'être cette femme. Le soin de votre avenir seul me préoccupait. Je ne vois rien là qui pût nous engager l'un ou l'autre, et, si vous m'accusez encore, je me suis amèrement trompée, en vous croyant supérieur ! J'ai bien mal réussi, puisqu'au lieu de vous retrouver plein d'une confiance légitime, vous vous abandonnez au découragement. Je n'ai donc pas su me faire entendre.

FERNAND

Il y avait trop de distance entre nous, et le son de votre voix mourait en route !

VALENTINE

La distance est restée grande aussi entre Laure et Pétrarque; pourtant, quand Pétrarque chantait, c'était Laure qui faisait vibrer les cordes.

FERNAND, avec amertume.

Ce fut aussi une princesse qui grandit le Tasse; mais la gloire a coûté au poète la raison et la liberté! J'ai déjà perdu la raison, vous le voyez : il est temps que je m'éloigne, si je veux sauver mon avenir. J'avais promis au prince de le retrouver ce soir ici; mais c'était trop présumer de mes forces! Adorer une femme, et rester témoin du bonheur d'un rival, cela est sublime, et moi, je ne suis pas un héros.

VALENTINE

Le prince n'est pas votre rival!

FERNAND, étourdi.

J'oubliais mon rang, mademoiselle, et voici qui me le rappelle. Merci. Le coup a été rude, mais il m'a remis à ma place. (Avec désespoir.) Je vais de ce pas chez M. le duc. Adieu, je pars. (Il se dirige à gauche.)

VALENTINE, n'osant pas le retenir, s'en va à droite.

(A part.) Noble cœur, et il ne m'a pas comprise! Allons! du courage jusqu'à la fin. (Elle entre chez elle.)

FERNAND, en allant chez le duc, avec rage.

Le prince n'est pas votre rival! (Avec ironie.) Imbécile que j'étais! Je n'ai que ce que je mérite. (Il entre.)

SCÈNE II

FERNAND, KARL

KARL, sortant par la même porte et l'arrêtant.

Pardon, Fernand, j'ai un mot à vous dire.

FERNAND, à part.

Il tombe bien, lui! (Haut.) Que voulez-vous?

KARL

Je tiendrais à vous parler, tout de suite.

FERNAND

Le duc est seul dans son cabinet, et je voudrais...

KARL

Mon insistance vous prouve que j'ai une communication sérieuse à vous faire.

FERNAND

Je vous écoute. (Ils s'asseoient.)

KARL

Je vais droit au but. Il y va de notre intérêt à tous deux. Depuis les premiers jours de notre liaison, vous m'avez souvent manifesté le désir de faire un voyage en Italie.

FERNAND, à part.

Le pays où l'on oublie! (Haut.) Oui, j'y ai souvent rêvé, et plus que jamais....

KARL

Eh bien, le moment est venu de réaliser vos châteaux en... Italie, et dans les conditions les plus agréables.

FERNAND

Est-ce que vous partez?

KARL

Non, pas moi; mais un de mes bons amis, que vous avez vu cet hiver, chez moi, à Paris; le duc de Rizza part après-demain pour la Suisse, de là il gagnera Venise, et reviendra par Naples, Rome et Florence.

FERNAND, avec ironie.

L'itinéraire est séduisant!

KARL

D'autant plus séduisant, que je lui ai parlé de vos projets et qu'il vous espère pour compagnon de voyage. L'éclat de votre talent et son nom vous ouvriraient mutuellement les portes de tous les salons étrangers. Ce soir même, il attend une réponse. Dites un mot; vous n'aurez plus qu'à monter en chaise de poste.

FERNAND, il se lève et va s'adosser à la cheminée.

(A part.) Le moyen est ingénieux et expéditif. (Haut.) Prince, jusqu'ici, vous ne parlez que de moi, et puisque vous m'avez dit que nous étions de moitié, quel rapport ce voyage peut-il avoir avec vos intérêts? Vous vous préoccupez des miens, (Avec ironie.) il y aurait ingratitude à oublier les vôtres.

KARL, le regardant fixement.

Vous ne m'avez pas compris?

FERNAND

Je comprends que vous m'offrez un voyage, à bout portant, et qu'à peine le temps des adieux me restera.

KARL

Alors, jouons cartes sur table. Je serai plus clair. Vous savez, Fernand, que ce soir, tout à l'heure, j'espère être agréé par mademoiselle de Quélus.

FERNAND

Êtes-vous le seul à espérer?

KARL, impassible.

Quel autre donc?

FERNAND

Maurice?

KARL

Maurice est un homme d'esprit, et ne m'a jamais ouvert la bouche sur ses prétentions; mais il a trop de bon sens pour ne s'être pas aperçu....

FERNAND

De son peu de chances.

KARL

Des préférences de M. le duc.

FERNAND

Mademoiselle de Quélus sera consultée.

KARL

Dans nos familles, ce sont les parents qui marient leur filles. Enfin, pour revenir à ce que je vous disais, demain tout sera décidé. Alors les positions changeront, et, au cas où je réussirais, Maurice cessera d'être prétendant. Sans doute, il quittera le château pour quelque temps.

FERNAND

Et, du même coup, le sculpteur n'aura plus d'élève. C'est là ce que vous voulez dire?

KARL

Pour le moment du moins. Les offres du duc de Rizza viennent fort à propos. Voilà votre absence heureusement occupée et, à votre retour, comptez...

FERNAND

Merci, prince, de toute votre sollicitude; mais je suis d'âge à être seul juge de l'emploi de mon temps. Vous pouvez écrire au duc de Rizza, que, pendant qu'il voyagera à grandes guides, à travers les capitales d'Italie, je ferai la route à pied, en simple touriste. Moi j'aime à voyager à mon aise. Je suis certain que votre ami retirera moins de profit de sa course à vol d'oiseau, que....

KARL

Que vous, je le crois.

FERNAND

Non, que ses postillons.

KARL, se levant avec impatience.

N'en parlons plus. (Se reprenant.) Votre refus est une faute.

FERNAND

Pourquoi?

KARL

Fernand, nous sommes sur un terrain glissant. Depuis un mois, nous nous évitons mutuellement; nos relations se sont refroidies : brisons la glace, si vous voulez; j'ai pris les devants, ma franchise a fait la moitié de la route, à votre délicatesse de faire l'autre.

FERNAND

Comment?

KARL

En acceptant les offres du duc de Rizza. Fernand, vous êtes un homme d'honneur, je vous ai vu à l'épreuve; vous vous trouvez dans une position fausse. Sortez-en, la tête haute, et cela le plus tôt possible. Je vous en apporte le moyen. Dès demain, partez, il le faut.

FERNAND

Il le faut! un ordre! Prince, mon parti était pris, vous venez de le modifier.

KARL

Dans quel sens?

FERNAND

Je comptais retourner à Paris ce soir, à l'instant même; quand vous m'avez arrêté, j'allais faire mes adieux au duc, et maintenant...

KARL

Maintenant?

FERNAND

Je reste.

KARL, irrité.

Ah! jusques à quand?

FERNAND

Au futur mari de mademoiselle de Quélus, je ne répondrai pas, parce que j'ai l'honneur d'être sous le toit de monsieur le duc de Quélus, de lui seul. Au prince, je réponds : Je ne sais.

KARL, vivement.

Vous oubliez...

FERNAND

J'oublie tout ce que votre injonction, sous forme de conseil, a eu d'étrange, pour ne me rappeler que le charme de nos relations premières, relations précieuses (Appuyant) que je tiens à conserver. Prince (Il salue et se dirige chez le duc).

KARL, éclatant.

Monsieur, je sais ce que je voulais savoir. (Fernand s'arrête.)

Votre persistance à rester au château change mes soupçons en certitudes.

FERNAND, revenant.

Quels soupçons?

KARL

Je vous avais deviné : vous aimez mademoiselle de Quélus.

FERNAND, tressaillant.

Souvent, prince, les soupçons portent malheur. Prenez garde! Quand on a le tort de les laisser voir, ils peuvent se changer en réalités. Du reste, cette espèce d'inquisition m'étonne, et je me demande de quel droit...

KARL

Du droit de fiancé, monsieur.

FERNAND

Pas encore!

KARL

À défaut de celui-là, du droit d'ami de la maison.

FERNAND, avec calme.

Alors, nos droits sont égaux. Ne suis-je pas ici au même titre que vous?

KARL

Je crois que vous vous trompez, mon cher monsieur Fernand. J'ai été un des premiers, avec le duc, à reconnaître, à prôner votre talent, et il méritait tout notre enthousiasme. Nos visites à votre atelier, votre présence au château ont passé votre réputation au creuset de l'opinion aristocratique, et votre réputation n'en est sortie que plus brillante. Car, quoiqu'on veuille l'étouffer, la parole de la vieille noblesse a toujours un écho dans le pays comme à l'étranger. Le duc de Quélus vous a donc couvert de son patronage, et pour le rendre plus éclatant, vous a appelé près de lui. Mais je vous apprendrai que, dans notre monde, et ne vous blessez pas de votre ignorance toute naturelle, il existe une sorte de franc-maçonnerie, dont les membres se reconnaissent au moindre signe, où les écus ne servent pas d'armoiries, où le talent ne donne pas le droit de cité, et où l'on est esclave de l'étiquette! C'est un vaste cercle de gentilshommes qui, chaque jour, fait des pertes irréparables, qui va toujours en se rétrécissant; mais les parvenus ne peuvent se glisser dans les vides creusés par les années, et le dernier gentilhomme sera son dernier représentant. A tort ou à raison, nous sommes, parce que nous sommes; c'est là notre force, et elle est assez grande pour nous permettre d'élever à nous, sans descendre à ceux que nous élevons. Les rois nous reçoivent, et

nous recevons tout le monde. Vous voyez bien, monsieur, que nous ne sommes pas ici au même titre. Car vous êtes l'hôte du duc de Quélus.

FERNAND

Je vous remercie, prince, de ce que vous venez de m'apprendre; mais je ne veux pas être en reste de science héraldique avec vous. Je vous dirai que, dans notre monde, et ne vous blessez pas de votre ignorance toute naturelle, notre noblesse, c'est le génie, notre devise, c'est la liberté. Chez vous, M. de Turenne est noble, et son arrière-petit-fils quatre fois plus noble que lui. J'ai connu un gentilhomme breton qui mettait chapeau bas devant son fils lorsqu'il le rencontrait. « Il est plus noble que moi, disait-il, il compte une génération de plus! » Chez nous, notre valeur est personnelle. Chaque jour, de votre aveu, votre cercle diminue : le nôtre grandit en proportion, et il ne finira pas, parce que le génie, qui en est le principe, est immortel. Notre principe est plus fort que le vôtre. Vous êtes, parce que vous êtes : nous sommes, parce que nous devenons. Les rois vous reçoivent, et toutes les portes des palais s'abaissent devant vous. Il y en a une par laquelle vous n'avez jamais passé, celle que s'est ouverte Benvenuto Cellini, quand François I[er] l'attendait.

KARL

Monsieur, il y a des distances qu'un artiste ne saurait franchir.

FERNAND, froidement.

J'essaierai.

KARL, avec emportement.

Prenez garde, vous vous perdez. De l'ambition à l'intrigue, il n'y a qu'un pas, et ce pas, monsieur, vous allez...

FERNAND, avec éclat.

C'en est trop, prince; je vous demande raison.

KARL

Un duel avec vous?

FERNAND

Rassurez-vous! vous ne dérogerez pas, et votre fer sentira son égal. Prince de Rubenstein, vous aurez pour adversaire le marquis de Vaubert!

KARL

Comment, vous, marquis de Vaubert?

FERNAND

Oui, moi; et si je viole avec mon secret celui de ma mère, vous êtes trop galant homme pour me trahir.

KARL

Ah! tant mieux! monsieur le marquis; à demain matin. Le rendez-vous?

FERNAND

Les Grands Bois.

KARL

J'espère que...

FERNAND

Nous ne resterons pas deux à savoir mon secret!

KARL (Maurice entre par la porte du fond.)

Et que mademoiselle de Quélus n'aura plus qu'un prétendant!

SCÈNE III

LES MÊMES, MAURICE

MAURICE, répétant.

Qu'un prétendant? Et moi donc, je ne compte pas?

KARL et FERNAND, se retournant.

Maurice!

MAURICE

Mon cher Karl, avec toi, les absents ont tort. Fernand, ne vous semble-t-il pas que, sans fatuité, je peux me mettre sur les rangs, comme Karl! (A Karl.) Tu ne crois donc pas aux rivalités?

FERNAND

Je suis certain que le prince y croit, maintenant.

KARL

Aussi, le triomphe sera double.

MAURICE

Oui, pour le plus heureux.

FERNAND

Prenez garde, mon cher Maurice, ne vous bercez pas d'illusions. On affirme que M. le duc, malgré son libéralisme, veut un blason pour mademoiselle de Quélus.

MAURICE

Eh bien?

FERNAND

Ne seriez-vous pas presque hors de concours?

MAURICE

Pourquoi cela? Est-ce qu'il n'y a qu'une seule noblesse? Nous sommes plus civilisés. L'aristocratie de naissance est un beau préjugé que je respecte fort.

KARL

Ce préjugé, comme tu l'appelles, a enfanté de grandes choses.

MAURICE

Mais il me semble que la fortune ne le cède en rien à la naissance. Un père vous lègue des aïeux, un autre des millions. Chacun hérite à sa façon; moi, je préfère la mienne. D'ailleurs, est-il de par le monde une généalogie qui remonte plus loin que la nôtre? Notre généalogie date de la première pièce d'argent. De nos jours, messieurs, la finance est un sceptre puissant, devant qui tout le monde s'incline.

KARL

Et qui change souvent de propriétaire.

MAURICE

A qui la faute? Autrefois, la noblesse l'avait dans les mains : soit inhabileté, soit insouciance, elle l'a laissé tomber. La bourgeoisie l'a ramassée et nous a faits nobles, sans votre bon plaisir. Ah! vous nous trouvez peut-être envahisseurs, et le bruit de nos caisses vous empêche de dormir. A qui la faute encore? Pourquoi avez-vous quitté la place? Nous l'avons prise. Voyez : si parfois un transfuge intelligent nous arrive de vos rangs, vous le montrez au doigt : il a dérogé!

FERNAND

Ne déroge pas qui veut!

MAURICE

Il est intelligent, je le répète, parce qu'il a compris que, de nos jours, le soleil luit pour tout le monde. Autrefois, vos pères menaient la charrue sans rougir, et vous avez plus de fierté qu'eux. Vos mains sont trop délicates pour manier les pièces de cent sous. Pendant ce temps-là, les châteaux de vos aïeux tombent en ruines! Heureux encore et moins fiers alors, si un marchand vaniteux consent à vous donner sa fille et sa dot en échange de votre titre! Vous appelez cela fumer vos terres.

(Germain entre par le fond.)

GERMAIN

Madame la comtesse de Bersac fait prier M. Maurice de passer dans son appartement.

MAURICE

Justement, je cherchais ma sœur; j'y vais. (Germain sort.) Messieurs, à tout à l'heure.

FERNAND

Maurice, j'ai à vous parler.

MAURICE

Tout à vous. (Il prend le bras de Fernand et ils sortent.)

SCÈNE IV

KARL, PUIS LE DUC

KARL, les regardant partir.

Que peut-il lui dire? (Entre le duc en costume.)

LE DUC

Eh bien, mon enfant, l'heure du succès approche!

KARL

En êtes-vous sûr?

LE DUC

Il n'y a pas à douter. J'ai toujours respecté la voix du cœur de ma fille, mais je prévois sa décision, et j'y applaudis. Somme toute, elle est dans le vrai. On a beau dire, Sa Majesté le Million est bien brillante, mais grattez un peu le vernis, et vous retrouvez la caisse. Mieux vaut un peu moins d'opulence, un peu plus de noblesse.

KARL

C'est bien votre avis?

LE DUC

C'est dans le sang. Mais, dis-moi, nous avons encore quelques minutes à nous. Viens et profitons-en pour causer de certains détails préliminaires que j'ai à cœur de te faire connaître. (Il lui prend le bras.)

KARL

Monsieur le duc, il sera toujours temps.

LE DUC, l'emmenant par la porte de gauche.

La duchesse avait laissé à Valentine... (Ils sortent. Valentine est entrée par la porte opposée.)

SCÈNE V

VALENTINE, seule.

VALENTINE, entrant à droite, passe devant le grand fauteuil, appuie la main gauche sur la table, et regarde le médaillon d'un air lent et rêveur.

Mon père disait ce matin que cette image était vivante, que le premier des Quélus me devait presque une résurrection. Que ne puis-je faire pareil miracle! La place, qui est vide au foyer domestique, serait vite remplie. Pauvre mère! je n'ai jamais eu aussi besoin de ton appui et de tes caresses! (Elle se laisse tomber dans

le fauteuil.) Ange gardien, qui de là-haut veilles sur ta fille bien-aimée, console mes larmes et inspire-moi. (Scène muette de larmes.)

SCÈNE VI

VALENTINE, MAURICE, LE COMTE ET LA COMTESSE

(Valentine, essuyant ses larmes, et, cachée par le fauteuil, n'est pas aperçue.)

MAURICE, entrant bruyamment entre le comte et la comtesse.

Mais non.

LA COMTESSE

Je t'affirme que si!

MAURICE

Encore une fois, non et non. Ah! mon cher beau-frère, ne faites jamais la folie de mourir, car, avec ces goûts-là, ma sœur ne resterait pas longtemps à vous pleurer. Quelle rage de mariage! C'est à le faire fuir pour le reste de ses jours!

LA COMTESSE

Pourquoi ne te prononces-tu pas?

MAURICE

Un homme de ma position ne s'expose pas à un refus.

LE COMTE, à part.

Bah! usons du dernier moyen. (Haut.) Je suis sûr que tu vas changer d'avis. Apprends donc, ingrat, que le duc te transmettrait tous ses titres!

MAURICE

Mon cher comte, il n'y a pas de plus beau titre que le nom de son père, quand c'est celui d'un honnête homme. Je tiens au mien.

(La comtesse a aperçu Valentine, et fait des signes pour avertir le comte et Maurice.)

VALENTINE

Vous avez raison, monsieur Maurice. On ne doit jamais sacrifier ni le nom ni la religion de ses ancêtres.

LA COMTESSE

Pourtant, quand il y va du bonheur de la vie.

MAURICE, stupéfait.

Mademoiselle de Quélus, ici!

LE COMTE, bas.

Et elle t'a entendu, imprudent. Ah! tu as fait une jolie entrée!

MAURICE

Une jolie sortie, plutôt. (Se ravisant.) Au fait, tant mieux, je suis servi à propos. (Il va rejoindre Valentine.)

LE COMTE

Arrête donc : ta sœur peut tout réparer.

MAURICE

Je vais brûler mes vaisseaux.

LE COMTE, à part.

Ce sera un beau feu de joie pour le prince!

MAURICE

Mademoiselle Valentine, j'ai de l'ambition, beaucoup d'ambition.

VALENTINE

Un homme tel que vous en a le droit, monsieur Maurice.

LA COMTESSE, joyeuse.

Enfin, il se décide!

LE COMTE, bas à Maurice.

Courage, il n'y a que le premier mot qui coûte.

MAURICE

Peut-être vais-je trop demander? Vous avez entendu ce que je disais tout à l'heure, et pourtant je vous croyais bien loin!

VALENTINE

Oui, j'ai tout entendu.

MAURICE

Malgré cela, voulez-vous m'accorder...

LA COMTESSE, à part, avec anxiété.

Sa main. Il sera duc.

MAURICE

Votre amitié?

LE COMTE, à part.

Maladroit! On ne fera jamais rien de ce garçon-là.

LA COMTESSE, à part.

Adieu le duché!

VALENTINE, après lui avoir tendu la main.

Si vous n'aviez déjà mon amitié tout entière, monsieur Maurice, voici à coup sûr qui vous l'eût conquise; car vous avez autant de cœur que d'esprit.

MAURICE

L'amitié ne marche-t-elle pas après l'amour?

LA COMTESSE, furieuse, à Valentine.

Tu avoueras que voilà une singulière déclaration! Si elles étaient toutes comme celle-là, elles ne seraient guère compromettantes.

MAURICE, à part.

Ouf! je respire plus à l'aise. (A demi-voix.) C'est égal, Karl sera bien heureux.

LE COMTE

Par ta faute. (Maurice lève les épaules.)

LA COMTESSE, regardant Maurice.

ui sait? Peut-être?

VALENTINE

Que dis-tu?

LA COMTESSE, troublée.

Que tes dentelles sont ravissantes.

VALENTINE

C'est un cadeau de mon père.

LA COMTESSE

Cadeau de noces.

MAURICE

Il est de fait qu'elles sont d'une distinction rare.

LE COMTE

Je parie que c'est le prince qui les a choisies. (Laure sourit. Ils regardent tous les dentelles.)

SCÈNE VII

LES MÊMES, LE DUC ET KARL

LE DUC rentre au bras de Karl.

Allons, une dernière bataille!

KARL

C'est ridicule, mais je n'ose pas.

LE DUC, bas.

Est-ce qu'un prince doit avoir peur du feu? Entre nous, la place ne demande qu'à capituler. (Karl va rejoindre le groupe.)

LE COMTE, allant au-devant du duc.

J'ai une triste nouvelle à vous apprendre.

LE DUC

Quelque incident parlementaire?

LE COMTE

Nous sommes à la paix. La guerre des blasons a fini, faute de combattants.

LE DUC

Depuis quand?

LE COMTE

Ce fou de Maurice s'est persuadé n'être pas aimé; il a demandé merci, et s'est retiré du tournoi.

LE DUC

Avec les honneurs de la guerre ; car sa retraite est aussi belle que la victoire du prince. (Ils causent ensemble.)

LA COMTESSE

Nous parlions de vous, prince.

MAURICE

Et on en disait du mal.

LA COMTESSE

Si l'on ne perd pas toutes ses illusions, ce n'est pas la faute de Maurice.

KARL

Que peut vous faire ? N'êtes-vous pas à l'âge où l'on en donne ?

MAURICE

Nous admirions ces dentelles : elles sont délicieuses.

LE DUC

Fernand est en retard ! (Valentine a tressailli.)

MAURICE

Je le quitte à l'instant : dans quelques moments il sera ici.

VALENTINE, à part.

Ah ! il reste !

LA COMTESSE, à Valentine.

Mais où est donc ton bouquet ?

VALENTINE

J'ai oublié d'en faire un.

LA COMTESSE

Ah ! messieurs, je vous fais mes compliments. Pas un de vous n'y a songé ! Décidément, la galanterie se meurt.

KARL

Je laissais à Maurice le plaisir de l'offrir.

MAURICE

J'ai eu la même idée pour Karl.

LE DUC

Quelle lutte de générosité ! Qui donc l'offrira alors ?

LA COMTESSE, se levant.

Vous verrez : c'est mon secret. Cher duc, votre bras, et allons chercher des fleurs dans la serre. Messieurs, il est déjà tard, et il faut m'aider. (Elle sort au bras du duc.)

LE COMTE, suivant avec Maurice.

Avec plaisir : j'adore les fleurs. Il y a dix ans, ta sœur et moi, allions en cueillir aussi, avant la signature du contrat. Quel souvenir !

MAURICE

Il ne vous rajeunit pas ! (Ils se promènent dans la serre.)

SCÈNE VIII

VALENTINE ET KARL

KARL, s'asseyant à côté de Valentine.

Valentine, ne devinez-vous pas ce que j'ai à vous confier?

VALENTINE

Si, mes pressentiments me le disent!

KARL

Sans doute, ils ne vous disent pas tout; car mon cœur est timide, et un premier aveu est si difficile! Depuis longtemps, j'appelais cette heure de tous mes vœux, et maintenant que je touche presque au but, j'hésite à m'ouvrir à vous. Je vous l'affirme : si le duc n'eût raffermi mon courage, je vous eusse caché ce qu'hier j'étais impatient de vous crier.

VALENTINE

Karl, personne plus que moi ne désirait une explication décisive. Parlez en toute confiance, car ma franchise ne le cèdera pas à la vôtre. Unis comme nous le sommes, depuis notre enfance, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, ce serait faire injure à notre affection que de nous engager imprudemment.

KARL

Vous venez d'évoquer là, Valentine, de puissants souvenirs qui font fuir mon embarras. Car vous m'avez rappelé notre jeunesse écoulée sous un autre ciel que celui de la France, et quand je pense à ma patrie, mon sang redevient brûlant. Vous aimiez l'Allemagne, alors, et je vous vois, encore enfant, traverser avec respect les longues galeries du palais de Rubenstein. Vous n'y passiez jamais sans regarder les portraits de mes nobles et vaillants ancêtres. Chaque fois, vous me faisiez répéter ces noms de guerriers qui vibrent encore dans l'histoire de mon pays. Leurs exploits vous faisaient relever la tête avec orgueil. Ma famille était la vôtre, alors. Chacun vous vénérait comme la future châtelaine, et les paysans de mes domaines vous espèrent encore. Les bois de sapins sont toujours aussi verts, Valentine. Ne voulez-vous plus les revoir? (Valentine cache son émotion.) Vous êtes émue, Valentine? (Fernand arrive dans la serre et les regarde de loin.)

VALENTINE

Oui, mon ami, je ne puis m'en défendre!

KARL

Alors, mon espoir...

VALENTINE

Karl, écoutez-moi à votre tour. Je m'adresse à votre honneur, et je remets ma destinée entre vos mains. A vous de prononcer...

KARL, inquiet.

Entre Maurice et moi? répondez, de grâce!

VALENTINE

Non, vous vous trompez.

KARL, à part.

J'en ai peur.

VALENTINE

Tout à l'heure, à cette place, M. Maurice m'a tendu la main d'un ami dévoué, et j'ai été bien fière de la serrer dans les miennes : car c'est une de ces natures d'élite, que leur rudesse même fait aimer. (Hésitant.) Mais je veux vous parler d'un autre, dont le nom...

KARL, l'interrompant précipitamment.

Arrêtez, Valentine! (A part.) Fernand, peut-être! oh! quel soupçon m'a mordu au cœur! (Haut.) Avant d'aller plus loin, Valentine, j'ai quelque chose de grave (avec angoisse), de fort grave à vous dire.

VALENTINE, effrayée.

Comme vous tremblez!

KARL

Mademoiselle, vous avez l'âme forte, et je vous connais trop pour craindre de vous voir tomber en faiblesse. Je vous demande une grâce, et vous ne me la refuserez pas. Attendez vingt-quatre heures pour vous prononcer. Il le faut. Ce soir, deux hommes qui tiennent à la vie, dans un coin reculé du bois, sans témoins que leur honneur et leur amour, se battront... pour vous. (Lentement.) L'un des deux ne se relèvera pas.

VALENTINE, froidement.

Et ces deux fous sont?...

KARL, l'observant.

Moi, d'abord.

VALENTINE, stupéfaite.

Et l'autre?

KARL

Fernand.

VALENTINE, tressaillant.

Fernand! (Silence.)

KARL

Que comptez-vous faire?

VALENTINE

Vous le demandez? me jeter entre vous pour vous désarmer.

KARL

Impossible. On ne se bat ni devant les enfants, ni devant les femmes. Si ce n'est ce soir, ce sera demain, et l'un des deux ne se relèvera pas, je vous le jure.

VALENTINE, animée.

Alors, si vous êtes assez cruels, assez abandonnés de Dieu pour mettre le fer à la main, si l'un des deux doit rester frappé à mort, il ne me restera qu'à prier... pour que personne ne se relève. Mon deuil sera complet. Serez-vous satisfaits, alors?

KARL, à part.

Je ne m'étais pas trompé. (Se reprenant.) Mais, je vous le dis, l'un des deux survivra, je vous le prédis.

VALENTINE

Vous me torturez à plaisir, Karl!

KARL

Répondez, il le faut : si je tombe, que ferez-vous?

VALENTINE

Vous voulez le savoir : si vous tombez... je prendrai le voile pour la vie.

KARL, lentement.

Et si Fernand meurt!

VALENTINE, éclatant en larmes et se retournant.

J'en mourrai!

KARL, se serrant la poitrine, à part.

Tais-toi, pauvre cœur, et brise-toi tout d'un coup, si tu peux!

VALENTINE, à part.

Ah! ma sainte mère, où es-tu?

(La comtesse rentre suivie des autres personnes.)

KARL, tressaillant.

On vient. (Avec calme.) Prenez mon bras, Valentine, et allons faire un tour dans la serre. (Il l'emmène.) (A part.) Ah! cela coûte cher de rester honnête homme! (Ils sortent.)

SCENE IX

LE DUC, LA COMTESSE, MAURICE, LE COMTE ET FERNAND

LE DUC, à la comtesse.

Quelle jolie bouquetière vous feriez?

LA COMTESSE

Vous trouvez, duc? (Elle porte des fleurs dans sa robe, s'asseoit et se met à faire un bouquet.)

MAURICE

Et quelle adresse pour confectionner toutes ces bagatelles de mariage. Décidément, c'est sa partie.

LA COMTESSE

Comte, passez-moi donc un bout de soie. Il y en a sur la table.

LE COMTE, s'asseyant devant la comtesse sur un petit tabouret ; il tient l'écheveau de soie, pendant que Laure noue ses fleurs.

Voyez, je suis à vos pieds.

LA COMTESSE

C'est votre devoir.

LE COMTE

Ah! comtesse.

LA COMTESSE

Mais certainement, monsieur, c'est écrit tout au long dans le code du mariage.

MAURICE

Quel article?

LA COMTESSE

Il n'y a que celui-là ; je le sais par cœur.

LE DUC

Regardez donc, Fernand! Hercule filant aux pieds d'Omphale. Quel délicieux groupe!

MAURICE

A croquer! Essayez donc, Fernand, en deux coups de crayon.

FERNAND, d'un air accablé.

Je ne suis pas en veine.

LA COMTESSE, se levant.

Là, c'est fini.

LE COMTE

Donnez donc vos fleurs au prince ; vous ferez deux heureux.

LA COMTESSE

J'ai une autre idée. Monsieur Fernand!

FERNAND

Madame la comtesse!

LA COMTESSE

Si vous étiez gracieux, vous offririez ce bouquet à mademoiselle de Quélus.

FERNAND, reculant.

Moi, madame, jamais.

LA COMTESSE, insistant.

Vous ne savez pas ce que vous refusez. Vous avez tort. Mes roses sont d'une fraîcheur! Et, de la main de son sauveur!...

FERNAND, se ravisant.

Au fait, pourquoi pas? (Offrant à Maurice.) A moins que Maurice.

MAURICE

Non, non, merci. (A part.) J'ai payé mon tribut, cela brûle : Je regarde, mais, je ne touche pas!

FERNAND, à part.

Nous verrons si mon regard baissera devant le sien!

SCÈNE X ET DERNIÈRE

LES MÊMES, VALENTINE, KARL, puis GERMAIN

VALENTINE, rentrant avec le prince.

Vous êtes généreux, Karl.

KARL

Vous l'avez fait grand; il vous appartient.

FERNAND, offrant le bouquet.

Mademoiselle, il y a peut-être hardiesse de ma part à vous présenter ces fleurs. C'est un caprice de madame la comtesse.

VALENTINE

C'est de vos mains, monsieur, que je désirais les recevoir. (Elle prend les fleurs et cause avec Laure.)

FERNAND, à part.

Le jeu est cruel. Épuisons la coupe jusqu'à la lie.

LA COMTESSE, à Valentine, qui lui fait une confidence.

Vraiment?

LE DUC, à Germain, qui se glisse sans bruit.

Que veut Germain?

GERMAIN

Mademoiselle, priez M. le duc de ne pas m'éloigner. J'ai eu aussi l'honneur d'assister au contrat de feu madame la duchesse.

VALENTINE

Tu peux rester; car ce que je vais faire, c'est avec l'agrément de mon père, qui me laisse toute liberté. Je veux que

mes amis, que tout le monde m'entende. Karl, n'est-ce pas votre avis?

KARL

Vous pouvez vous réjouir, monsieur le duc : vous aurez un gendre digne de vous. Votre famille était riche d'illustrations, et les pages de son histoire sont écrites à Versailles en lettres d'or. Elle compte dans son sein bien des gens de robe ou d'épée, des hommes d'Etat ou d'Eglise, dont vous avez encore annobli la mémoire. Mais il est une gloire qui manquait à votre race!

VALENTINE

Moi seule, mon père, n'avais pas encore payé ma dette à la famille, et je vais m'acquitter royalement. Il manquait à notre maison... un grand artiste. Ce bouquet, monsieur Fernand, vient de nous fiancer l'un à l'autre.

FERNAND, se précipitant, et lui baisant la main.

Valentine! Est-ce encore un rêve?

LE COMTE, indigné, au duc.

Une pareille mésalliance!

LE DUC, consterné.

C'est impossible!

VALENTINE

Mon père!...

FERNAND

Arrêtez, monsieur le duc. (Se redressant.) Je vous comprends. Et vous, mademoiselle, merci, vous venez de me donner le bonheur pour le reste de ma vie : mais vous êtes à jamais perdue pour moi. J'ai aussi ma juste fierté.

VALENTINE

Êtes-vous trop grand seigneur pour me la sacrifier?

FERNAND

Vous oubliez donc que ce serait sacrifier la vôtre, et j'en suis aussi jaloux que vous-même. Savez-vous ce que tout Paris répéterait demain, si j'écoutais mon cœur, ce que M. le duc avait déjà sur les lèvres : « Voyez cet artiste, crierait-on de tous côtés, sans fortune, sans famille! (Est-ce qu'on nous reconnaît le droit d'avoir une famille, à nous autres ?) Il a abusé de l'hospitalité pour séduire une riche héritière! »

MAURICE

Et tout Paris mentirait!

FERNAND

Qui oserait lui donner un démenti?

KARL

Moi.

LE DUC

Comment, c'est toi, Karl?

KARL

Mon cœur doit se taire, monsieur le duc. Demain, je reprendrai seul la route de l'Allemagne, avec tristesse, mais avec la conscience du devoir accompli. Je penserai parfois que là-bas, dans un coin de la France, il y a deux heureux qui me doivent la moitié de leur bonheur.

VALENTINE

Vous pouvez dire tout entier, Karl.

KARL

Du reste, pour assurer ce bonheur jusqu'au bout, je ne crains pas de violer un secret. Soyez fière de votre fiancé, Valentine, car il a toutes les noblesses.

FERNAND

Prince, taisez-vous; vous m'aviez promis...

KARL

Vous vous êtes calomnié, et je vous défendrai, même contre vous, marquis de Vaubert.

TOUS

Marquis de Vaubert!

KARL

Si vous en doutez, allez le demander à la croix de Saint-Louis, qui est dans son atelier. C'est l'héritage de son père.

LE DUC

Vous seriez le fils du marquis de Vaubert, l'un de mes anciens frères d'armes?

FERNAND, froidement.

Oui, monsieur le duc; mais avant tout, je reste le fils de mes œuvres. Vous l'avez dit : La vraie noblesse commence au travail, et finit à l'oisiveté.

LE DUC, après hésitation.

Eh bien, Valentine?... Décide!

VALENTINE, donnant sa main à Fernand.

Vous voyez bien que le prince n'était pas votre rival.

KARL, à Valentine.

Êtes-vous contente de moi?

VALENTINE

Je vous savais une belle âme. (Fernand parle à Karl.)

KARL, à Fernand.

(Bas.) Au lieu d'un adversaire, (haut) vous aurez un témoin.

MAURICE

Nous serons deux.

FERNAND

Merci, mes amis, je n'osais vous le demander.

LE DUC

Eh bien, mon cher comte, nous avions oublié le troisième blason.

LE COMTE

Celui du travail. La victoire lui reste.

MAURICE, à part.

Avec la belle.

LA COMTESSE

Avais-je deviné? Mon bouquet a-t-il fait fausse route?

GERMAIN, à part.

Je savais bien que monsieur le marquis ne faisait des bonshommes de plâtre que pour ses menus plaisirs.

LE DUC

Germain aurait-il quelque opposition à faire?

GERMAIN

Au contraire, monsieur le duc. Depuis ce fameux accident où monsieur le marquis avait sauvé mademoiselle, il était de la famille pour moi.

LE DUC

Alors...

GERMAIN, humblement.

Mais j'ai gravement manqué à monsieur le marquis. Dans ma joie, j'osai lui serrer les mains.

VALENTINE, à Fernand.

Il m'a élevée!

FERNAND

Voici ton pardon. (Il lui tend la main.)

***

HYGIÈNE PUBLIQUE (1)

DE L'ÉCLAIRAGE ET DE LA VENTILATION DES THÉATRES

V

A l'époque où fut nommée la Commission que l'on chargea d'étudier cette question d'hygiène, M. le général Morin était déjà connu par de savantes études sur la ventilation, et bien qu'il ne se fût pas occupé de celle des théâtres, son choix, comme rapporteur, était tout naturel. Il était trop versé dans la question pour ne pas résoudre ce cas particulier d'une façon satisfaisante, s'il eût voulu porter dans son examen un esprit libre de tout préjugé. Malheureusement il l'aborda avec des idées préconçues dont il ne voulut jamais se départir. Avant même qu'il commençât ses expériences, son siége était fait, et comme il arrive toujours en pareil cas, il leur demanda bien plutôt des preuves à l'appui de sa thèse favorite qu'il ne chercha à en dégager la vérité par un examen rigoureux des faits.

Dès le mois de juillet 1860, dans un Mémoire lu à l'Académie des Sciences, M. Morin posait les principes généraux qui lui semblaient dominer la question. « On a bien utilisé, disait-il, la chaleur dégagée par le lustre pour produire un appel général qui évacuât par les combles une partie de l'air échauffé par les autres

(1) Voir la livraison du 25 avril.

appareils d'éclairage ou par la présence des spectateurs; mais ces tentatives n'ont jamais constitué, à proprement parler, un système complet et rationnel, parce que l'air, affluant, se dirige le plus souvent vers le lustre, sans déterminer au sein de la masse d'air contenu dans la salle cette circulation qui, seule, rend la ventilation réelle et efficace. A ces essais avortés, il faut substituer un plan méthodique. Il faut isoler les appareils lumineux du milieu qu'ils sont destinés à éclairer et à assainir au moyen d'enveloppes de verre; puis les mettre en communication directe et libre avec une ou plusieurs cheminées où, par leur chaleur, ils produiront un appel qui, à l'aide d'un système approprié de tuyaux et conduits extérieurs à la salle, aspirera l'air vicié de cette dernière par des bouches de sortie ménagées aux endroits convenables, c'est-à-dire au fond des loges et galeries. »

Ce Mémoire, où le système de l'aspiration était ouvertement préféré à l'injection de l'air par les appareils à pulsion, fut l'objet de nombreuses critiques, et les avertissements ne manquèrent pas à M. Morin. Un Anglais, M. Walter, adressa notamment à l'Académie des Sciences une lettre contenant les plus sages avis. « Prenez garde, disait-il, il y a longtemps déjà qu'en Angleterre et en Ecosse ce système a été mis en pratique, et il n'a jamais donné de résultats satisfaisants. La ventilation ainsi obtenue est presque impossible à régler, et toujours ou trop faible ou trop intense. Il existe à l'hôtel de ville de Birmingham une fort belle salle de concert où les becs de gaz, placés près du plafond, sont utilisés pour l'évacuation de l'air vicié, et les courants d'air qui s'y produisent sont quelque chose de si prodigieux, que les dames l'ont depuis longtemps désertée, aimant beaucoup mieux se passer de musique que de s'exposer à des rhumes inévitables ou à des maladies plus graves. J'ai vu d'autre part, dans une petite ville de province, une salle de fumeurs que l'on avait voulu ventiler en établissant un tuyau d'appel au-dessus de chaque bec de gaz. Or ces tuyaux fonctionnaient si mal qu'on étouffait dans cette salle lorsqu'il s'y trouvait plus de sept ou huit personnes fumant à la fois, et elle avait été construite pour en contenir de quarante à cinquante. Je pourrais sans peine multiplier les exemples, et d'un examen attentif des faits, il m'est resté cette conviction que les appareils à pulsion sont seuls capables de ventiler d'une manière à la fois agréable et efficace. »

Mais cette opinion, partagée dès-lors par presque toutes les personnes compétentes, était en opposition directe avec les idées préconçues de M. Morin. Aussi n'en voulut-il jamais tenir compte, et pour motiver son refus, il résolut de l'étayer sur des expé-

riences qui fermassent la bouche aux contradicteurs. Ce fut l'appareil Van Hecke qu'il choisit pour objet de ses observations. Il fit agir simultanément cette machine à pulsion et l'aspiration, puis l'aspiration seule, et ayant trouvé que dans les deux cas le volume d'air évacué par les bouches de sortie était sensiblement égal, il en conclut que la machine à injection était un rouage inutile, n'ajoutant rien à l'effet produit, et, par suite, absolument inacceptable. Qu'avait-il prouvé, cependant? Tout simplement une chose mainte fois démontrée par la pratique et que personne n'avait jamais mise en doute, c'est qu'à l'aide de l'aspiration seule on peut produire une ventilation *totale* d'une énergie considérable. Mais il n'avait pas cherché si cette ventilation était vraiment efficace, ou, du moins, si elle l'était au même degré que celle obtenue par les machines à pulsion, et c'était là précisément ce qu'il eût dû démontrer pour justifier ses préférences. Il était évidemment demeuré à côté de la question, et il en a été ainsi, on peut le dire, dans la plupart de ses expériences. Ou bien il n'aborde pas le point en litige, ou, s'il le fait, il a soin de se placer dans des conditions si favorables à la solution qu'il désire, que le résultat peut être prévu à l'avance. Aussi l'a-t-on accusé avec raison de donner ce qu'en langage de laboratoire on appelle le *coup de pouce*, et d'avoir ainsi dépensé beaucoup de temps et d'argent dans des expériences qui, par la façon dont elles étaient établies ou conduites, perdaient presque toute valeur. Tant il est vrai que dans les recherches scientifiques il ne suffit pas d'être de bonne foi pour se montrer impartial, il faut encore y porter un esprit exempt de préjugés et libre de tout parti pris.

Après avoir ainsi écarté l'objection la plus sérieuse et résolu à son point de vue la question capitale du mode de ventilation à adopter, M. Morin proposa à la Commission et lui fit accepter le projet dont il avait exposé les principes dans son précédent Mémoire. Dans ce projet, l'évacuation de l'air vicié et la rentrée de l'air pur sont l'une et l'autre obtenues à l'aide de l'appel déterminé par les appareils d'éclairage et de la façon suivante :

A chaque étage de la salle sont pratiqués des orifices de sortie qui vont s'ouvrir extérieurement et au moyen de conduits intermédiaires, dans deux cheminées latérales qui s'élèvent jusqu'aux combles, où elles se réunissent à une cheminée centrale et générale. Cette dernière, dont l'action est activée par la chaleur des appareils d'éclairage, est destinée à produire un appel puissant qui, par l'intermédiaire des cheminées latérales et des conduits, aspire l'air vicié de la salle par les orifices ménagés à chaque

étage, et l'évacue dans l'atmosphère à la partie supérieure de l'édifice. Cet air vicié, une fois qu'il a franchi les bouches de sortie, ne rentre donc plus dans la salle, puisque les divers conduits sont situés en dehors de cette dernière; et il n'est d'ailleurs sollicité par aucun autre appel, les appareils d'éclairage étant isolés de l'atmosphère intérieure par un plafond transparent.

Les orifices de sortie sont pratiqués dans les stalles d'orchestre et au parterre, sous chaque fauteuil et sous chaque banc; dans les galeries, sous les parois verticales des gradins — et dans les loges, au fond et à la partie inférieure. On leur donne d'ailleurs une surface en rapport avec le volume d'air à évacuer. Les cheminées latérales reçoivent les tuyaux de fumée des calorifères dont, pendant l'hiver, la chaleur active l'appel, en aidant à l'aspiration supérieure, et l'été on dispose, au bas de ces cheminées, des foyers spéciaux afin d'obtenir le tirage nécessaire. Elles sont en outre partagées par des languettes en autant de conduits verticaux qu'il y a d'étages de places, et les conduits des calorifères sont isolés dans toute leur hauteur, afin qu'en aucun cas la fumée ne puisse se mêler à l'air vicié et rentrer dans les salles si l'un de ces tuyaux secondaires venait à s'oblitérer.

Quant à la rentrée de l'air pur, M. Morin adopte en principe le mode d'admission proposé par Darcet, en y apportant toutefois les modifications rendues nécessaires par une connaissance plus exacte des conditions à remplir.

La prise d'air générale a lieu par une galerie souterraine débouchant à fleur de terre, à une distance plus ou moins éloignée de la salle, et l'air arrivant par cette galerie est reçu dans une chambre à air où l'hiver on le porte à la température convenable, et d'où on le dirige ensuite, par un système de conduits appropriés, vers les points de la salle où il doit déboucher. Ces orifices d'entrée doivent être situés : 1° comme l'avait proposé Darcet, à la partie antérieure et inférieure des loges, galeries et amphithéâtres, où l'on ménage à cet effet des doubles fonds s'étendant sur tout le pourtour de chaque étage; 2° à l'avant-scène et dans les parois verticales des murs qui séparent la scène de la salle; 3° enfin ces voies d'introduction pouvant ne pas être suffisants l'été, des ouvertures auxiliaires qui prennent l'air directement à l'extérieur, sont pratiquées, toutes les fois que la chose est possible, sous les planchers des corridors, à chaque étage de loges.

En résumé, dans ce système, l'entrée de l'air et sa sortie sont obtenues à l'aide de l'aspiration déterminée, à la partie supérieure de l'édifice, par les moyens d'éclairage; et l'air pur, in-

troduit dans la salle par le bord antérieur des loges et galeries, et par quelques autres orifices secondaires, après s'y être répandu plus ou moins bien et y avoir séjourné pendant un temps plus ou moins long, est évacué par les bouches de sortie pratiquées au fond de ces mêmes loges et galeries.

Il faut du reste rendre cette justice à M. Morin, qu'il s'était livré à de longues et sérieuses études avant d'adopter ce projet, et que beaucoup de ses expériences n'étant point faussées par ses idées préconçues, avec lesquelles elles n'avaient aucun point de contact, ont élucidé des points d'une grande importance. Telles sont, par exemple celles qui portent sur la quantité d'air à fournir par heure et par spectateur, sur la température des salles, etc. Il n'hésita point non plus, lorsque son plan eut été appliqué aux salles nouvelles, à reconnaître les défauts qui le frappèrent et à y introduire d'assez profondes modifications.

Il ne changea rien, à la vérité, au système de ventilation employé et au mode d'évacuation de l'air vicié. Mais il remania tout ce qui concernait l'admission de l'air nouveau. La prise d'air souterraine avait présenté de sérieux inconvénients, tenant en grande partie à ce que l'appel y pouvait être contrarié par des causes assez nombreuses, et presque inévitables. Il proposa en 1863, dans ses *Études sur la ventilation*, de la remplacer par une ou deux cours intérieures ou cheminées d'introduction, prolongées dans toute la hauteur du bâtiment, et où l'on pouvait ménager des prises d'air partielles, correspondant aux divers étages. De cette façon, l'air ne serait plus puisé à fleur de terre, mais dans l'atmosphère qui environne la partie supérieure de l'édifice, et au lieu d'arriver dans le théâtre par une voie d'introduction unique et souterraine, il y pénétrerait par autant de conduits qu'il y a d'étages, ce qui faciliterait en effet son entrée dans la salle. Il modifia aussi la disposition des bouches d'entrée, conservant celles empruntées à Darcet, mais substituant aux autres : 1° des ouvertures pratiquées dans le tympan qui sépare le plafond de la salle de la scène; 2° des ouvertures ménagées à l'intérieur du théâtre, dans les parois verticales des murs latéraux qui séparent la scène de la salle, et situées assez haut pour que les acteurs n'en soient pas incommodés, c'est-à-dire à 6 ou 7 mètres au-dessus du plancher.

On a pu le remarquer déjà, le système de M. Morin surtout après ces remaniements, offre la plus grande ressemblance avec le dernier des plans proposés par M. Tripier. Il n'en diffère à vrai dire, d'une façon essentielle, que par la direction du courant qui renouvelle l'air. Aussi la propriété lui en fut-elle

contestée par l'auteur de la ventilation en contre-bas. Nous devons dire toutefois, à la décharge de M. Morin, que les dispositions nouvelles qu'il propose découlaient tout naturellement des expériences auxquelles il se livra dans les nouveaux théâtres, et que le plagiat, si tant est est qu'on puisse donner un pareil nom à cette ressemblance, a été sans doute involontaire. Il nous reste maintenant à examiner le système de M. Morin d'une façon générale, puis à dire de quelle manière il fut appliqué aux nouveaux théâtres pour lesquels il avait été élaboré.

VI

Le défaut capital de ce système, nous l'avons déjà fait ressortir, c'est le mode vicieux de ventilation sur lequel il repose. L'appel étant produit presque uniquement par l'aspiration de la cheminée centrale et supérieure, tous les défauts inhérents à cette manière de procéder devaient nécessairement se produire. Ils devaient même être d'autant plus accusés que les salles à ventiler ayant des dimensions considérables, il a fallu donner à l'appel une énergie plus grande. C'est en effet ce qui est arrivé. L'air nouveau, au lieu de rentrer uniquement par les voies qu'on lui avait ménagées, s'est introduit en proportions notables par les diverses ouvertures de la salle, et tandis que la ventilation totale restait la même, la ventilation efficace était singulièrement diminuée. Ces prises d'air accidentelles, se faisant par les portes du parterre, par celles des loges et galeries, ont produit des courants tellement vifs et désagréables, qu'elles ont soulevé des plaintes unanimes de la part du public. L'ancien appel qui se faisait par la scène a également reparu, et avec lui, les courants d'air froid des coulisses, si dangereux pour les acteurs. Vainement M. Morin prétend-il que dans aucun système on n'évitera tout à fait cet inconvénient et qu'il faut recourir, pour l'atténuer, à l'établissement de doubles portes et de palliatifs semblables; vainement aussi accuse-t-il, bien que d'ailleurs avec raison, les directeurs d'avoir paralysé l'action de son système par des économies mal entendues. Il n'en reste pas moins vrai que, dans le mode de ventilation adopté par lui, ces vices sont inévitables, et qu'il les eût en grande partie écartés, s'il eût associé une machine à pulsion à son appareil aspirateur. Il eût pu en effet diminuer considérablement la force de ce dernier, et il se fût en outre assuré une rentrée d'air efficace et régulière.

Du reste ce n'est pas seulement par ce défaut que pèche le système. On lui a aussi adressé plusieurs critiques de détail parfaitement fondées. Ainsi l'on s'est demandé si l'air nouveau qui pénètre par les ouvertures pratiquées au pourtour extérieur de chaque étage ne serait pas saisi à son arrivée par le courant aspirateur établi au fond des loges et galeries, et mis en contact avec les spectateurs avant d'avoir acquis une température convenable par son mélange avec l'atmosphère de la salle. On s'est aussi demandé si cet air qui, l'hiver, aurait une densité sensiblement supérieure à l'air ambiant, ne descendrait pas sur les personnes situées à l'étage inférieur et n'irait pas leur causer une sensation de froid fort désagréable. Il résulte, il est vrai, d'expériences faites par M. Morin, que les deux inconvénients ne sont pas à craindre. Mais ces expériences, malheureusement, ne sont pas concluantes, celles surtout qui ont trait à la première objection. Au lieu de se placer dans les conditions les plus favorables à la production du phénomène qui était à redouter, c'est-à-dire de l'appel de l'air entrant par les bouches de sortie du fond des loges, M. Morin a communiqué aux deux courants une vitesse en sens contraire beaucoup plus grande que celle qu'ils ont dans la pratique; et il a enlevé par là presque toute valeur aux résultats obtenus. Il est du reste probable que cet inconvénient existe, et on peut l'induire des aveux de M. Morin lui-même, car il reconnaît que le courant de sortie est assez marqué pour être parfaitement ressenti par les dames qui ont les épaules découvertes et par les hommes atteints de calvitie, et il conseille, comme moyen d'annihiler cette impression, de maintenir à vingt-deux degrés la température de la salle. Cette température d'ailleurs, non-seulement atteint, mais dépasse beaucoup ce degré dans les étages supérieurs, où l'air échauffé s'accumule toujours en quantité notable, en dépit de l'énergie de l'appel, et rend, surtout l'été, ces étages presque inhabitables. De plus les orifices de sortie sont évidemment mal placés; il eût fallu les ouvrir, non à la partie basse des loges, mais à leur partie supérieure. Enfin, que l'on ajoute à ces divers défauts ceux qui résultent de l'isolement des moyens d'éclairage, dont la lumière n'arrive plus qu'à travers un plafond plus ou moins transparent, et l'on comprendra que l'œuvre de la Commission ait soulevé de très-nombreuses et très-vives critiques. Elle n'a pas été complétement inutile, sans doute, mais elle a été loin de répondre à ce qu'on était en droit d'attendre, et les résultats obtenus ne justifient nullement les dépenses faites, qui ont été considérables.

Il est facile de s'en convaincre en examinant quels ont été ces résultats dans chacun des trois théâtres où le système a été appliqué, et nous ne pourrons être suspect de sévérité outrée dans cet examen, car nous l'empruntons presque tout entier aux *Études sur la ventilation* de M. Morin, qui s'est chargé lui-même de la critique de son œuvre, et surtout de celle des architectes.

Au Théâtre-Lyrique, les dispositions prises pour l'évacuation de l'air vicié sont en général conformes au programme de la Commission. Toutefois, l'architecte a insisté pour que les orifices de sortie fussent percés dans les plafonds, ce qui, selon nous, est préférable, et il a de plus donné à l'appel une énergie supérieure à celle qui était réclamée. Mais pour tout ce qui concerne la rentrée de l'air nouveau, il y a eu de nombreux mécomptes dus tant aux vices du projet lui-même qu'à sa mauvaise exécution par l'architecte. Ainsi l'air pur devait arriver au parterre par une ouverture concentrique à la rampe et recouverte d'une grille; mais ce mode d'admission ayant présenté de nombreux inconvénients, il a fallu le supprimer. D'autre part, les conduits destinés aux orifices d'entrée ouverts du côté de la scène, n'ayant reçu ni la disposition, ni le développement exigés, le volume d'air qui devait traverser ces orifices s'est trouvé notablement réduit. Enfin la prise d'air, qui s'effectue exclusivement par un conduit souterrain s'ouvrant à fleur de terre, a été loin d'en débiter la quantité espérée, surtout l'été, où l'atmosphère, moins dense, est moins sensible à l'action de l'appel. Il y a donc eu diminution notable dans le volume de l'air admis, ce qui est d'autant plus fâcheux que celui de l'air aspiré a été élevé de près de 0,20 au-dessus des demandes du projet. Aussi, tandis qu'il était évacué par la cheminée supérieure plus de 56,000 mètres cubes d'air, les bouches régulières, par suite de ce double écart, n'en fournissaient que 10,587 aux bouches de rentrée. Il en est résulté, ce qui était facile à prévoir, que la différence a tout entière été fournie, au grand détriment de la ventilation efficace et du bien-être du public et des acteurs, par des courants d'air provenant, soit de la scène, soit des différents couloirs. Enfin, les spectateurs de l'orchestre et du parterre sont placés dans des conditions tout particulièrement défavorables. A la privation presque complète d'air nouveau, par suite de la suppression d'une partie des bouches d'entrée, se joint, dans cette partie de la salle, une absence totale d'évacuation de l'air vicié, le directeur fermant les orifices de sortie, afin de n'avoir pas à faire les frais du chauffage d'appel au bas de la cheminée

latérale, — si bien que l'air, en ce point, n'est pas renouvelé, ou, ce qui est presque aussi fâcheux, ne l'est que par des courants d'air intolérables. Ce méfait, remarquons-le en passant, n'est pas le seul que M. Morin ait, en 1863, relevé à la charge des directeurs. Pour peu qu'il dût en résulter la moindre économie de chauffage et d'éclairage, ces messieurs n'hésitaient pas à supprimer les moyens de ventilation les plus nécessaires au public. Aussi M. Morin demande-t-il qu'à l'avenir la ville, qui leur concède les salles, traite directement avec la compagnie du gaz, et oblige ainsi les directeurs à remplir des engagements qu'autrement ils éluderont toujours. Nous ne savons s'il a été fait droit à sa demande, mais elle était en tout cas parfaitement fondée.

On voit du reste que les résultats obtenus au Théâtre-Lyrique sont loin d'avoir été très-brillants. Ils ont été un peu plus satisfaisants à la Gaîté, ou du moins ils auraient dû l'être, si MM. les directeurs n'y eussent encore mis bon ordre. Par une modification qui a donné d'excellents résultats, aux prises d'air à fleur de terre, on en a ajouté douze autres pratiquées dans les deux murs longitudinaux qui limitent le théâtre. Elles sont réparties sur deux rangs de chaque côté, et situées, dans l'un des murs, à 20 mètres au-dessus du sol, et dans l'autre, à 25. Grâce à ces ouvertures supplémentaires, grâce aussi à des orifices ménagés près du plafond des amphithéâtres supérieurs, l'air nouveau peut rentrer en quantité suffisante, du moins l'hiver. Mais il n'en est pas de même pendant l'été, les voies supplémentaires que demandait la Commission n'ayant pas été établies dans ce théâtre non plus que dans les deux autres. Quant à l'évacuation de l'air vicié, elle s'effectue convenablement, et, sauf les vices inhérents au système, la ventilation pourrait avoir lieu d'une façon régulière si les prises d'air des deux murs longitudinaux n'étaient tenues fermées été comme hiver, et si là, de même qu'au Théâtre-Lyrique, on ne négligeait d'allumer le foyer d'appel si utile pour l'évacuation de l'air vicié du rez-de-chaussée.

Quant au théâtre du Cirque ou du Châtelet, il est le plus mal aménagé de tous, et cela en grande partie, il faut le reconnaître, par la faute de l'architecte. Ce dernier, dans son projet, avait eu l'idée lumineuse de supprimer les orifices d'entrée ménagés à l'air au-devant des loges et galeries, c'est-à-dire les seuls qui, dans l'application, n'eussent pas présenté de trop sérieux inconvénients. Il les avait remplacés par un agrandissement notable de l'orifice concentrique à la rampe et placé entre cette dernière et l'orchestre; par un autre orifice ou grille également concen-

trique à la rampe, mais situé du côté des acteurs; enfin, par des bouches ménagées dans le cadre du rideau. Plus tard, il est vrai, grâce à un ordre supérieur, les bouches situées au-devant des loges et galeries furent rétablies, mais seulement au 1er et au 2e étages. Tout incomplète et tardive que fût cette mesure, il n'en est pas moins fort heureux qu'elle ait été prise, car ces bouches sont actuellement le seul moyen qui subsiste de faire affluer l'air nouveau. Bientôt, en effet, on dut supprimer les deux ouvertures concentriques à la rampe, parce qu'elles gênaient les acteurs et étaient intolérables pour les musiciens de l'orchestre. Puis le directeur ayant, de son autorité privée, supprimé celles ménagées dans le cadre du rideau, il ne resta plus pour alimenter la salle que les bouches des premières et secondes loges et d'autres ouvertures, fort gênantes pour le public, pratiquées au fond du parterre, dans la paroi verticale du mur. En réalité, le renouvellement de l'air s'effectue presque uniquement par la scène. M. Morin a constaté en effet, pendant la première représentation d'une pièce militaire à grand spectacle, qu'il s'établit de ce point vers la salle un courant d'air froid dirigé, non comme autrefois vers la voûte, mais vers le fond des loges, où sont situées les bouches de sortie, — courant tellement vif qu'il agite d'une façon sensible les plumes des chapeaux des dames. Il a constaté en outre que ce même courant entraîne avec lui la fumée de la poudre, pour laquelle on n'a pas établi de cheminée d'évacuation au-dessus de la scène, et qui se répand dans les loges où elle provoque de nombreux accès de toux. Ainsi, non-seulement le théâtre du Châtelet n'est pas ventilé d'une façon régulière, mais le renouvellement de l'air s'y effectue dans des conditions moins favorables que dans les anciens théâtres.

De pareils résultats n'expliquent que trop bien les récriminations soulevées par le travail de la Commission, et tout en reconnaissant qu'elle ne doit être responsable, ni des fautes des architectes, ni des pratiques coupables des directeurs, on ne peut se dissimuler qu'une grande partie des inconvénients relevés par la critique sont inhérents au système adopté. Il était indispensable de le faire ressortir, et c'est pour cela que nous nous sommes appesantis sur ce travail, d'une valeur d'ailleurs incontestable et qui restera désormais comme un document indispensable à consulter. Ici du reste se termine notre examen des divers plans proposés. Nous avons passé en revue, sinon tous les systèmes, du moins les principaux d'entre eux, ceux qui peuvent être regardés comme types, et dans lesquels rentrent plus ou moins tous les autres. Nous allons maintenant chercher à déduire de

cet examen les principes qui doivent présider à l'établissement de toute ventilation méthodique, et les dispositions qui, dans la pratique, nous en paraissent l'application la plus heureuse.

VII

S'il est un fait qui nous semble établi d'une façon incontestable par tout ce qui précède, c'est assurément la nécessité d'employer les machines à pulsion pour obtenir la rentrée régulière de l'air nouveau. Nous avons signalé tout d'abord, en résumant les expériences faites dans les hôpitaux, les avantages de ce mécanisme; nous avons montré ensuite les inconvénients de tous les autres moyens adoptés, et nous croyons inutile d'insister davantage sur ce point. Nous rappellerons seulement qu'elles ont cette double supériorité, d'indiquer à chaque instant le volume réel d'air pur introduit, et d'être installées de telle sorte qu'à chaque instant aussi on peut, selon les besoins, augmenter ce volume ou le diminuer. Avec elles, on sait toujours ce qu'on fait et l'on peut toujours faire ce qu'on veut. En prenant l'air à des sources déterminées et variables suivant les saisons, en l'accumulant dans des réservoirs où il séjourne pendant un temps plus ou moins long, elles permettent aussi mieux qu'aucun autre moyen de lui communiquer, et la température convenable, et les qualités hygrométriques nécessaires (1). Enfin, elles présentent de tels avantages à tous les points de vue, que non-seulement on doit les adopter comme le point de départ d'une ventilation méthodique, mais qu'il n'est pas, pour ainsi dire, de système auquel elles ne puissent être avantageusement appliquées. Il est évident, par exemple, que si on les utilisait dans celui de M. Morin, elles le modifieraient de la façon la plus avantageuse. Elles n'en feraient pas à coup sûr disparaître tous les inconvénients, mais elles rendraient beaucoup plus régu-

(1) Il ne suffit pas que l'air arrive à une certaine température dans les salles pour produire une sensation de soulagement et de bien-être ; il faut aussi que la quantité de vapeur d'eau qu'il contient soit rigoureusement déterminée. Un air sec et capable de dissoudre une quantité notable de cette vapeur permet en effet, ainsi que l'observe justement M. Morin, de supporter sans malaise des températures qui seraient intolérables si l'atmosphère était saturée d'humidité. Or, celle des salles de spectacle se trouve toujours à un degré de saturation fort élevé en raison des quantités considérables de vapeur d'eau qu'y versent les poumons des spectateurs et la combustion du gaz. Il faut donc, si l'on veut dissoudre cet excès de vapeur, diminuer autant que possible le degré de saturation de l'air nouveau. C'est une indication fort importante, et elle n'avait point échappé à Darcet qui, dans ses conclusions, insiste sur son utilité.

tère l'arrivée de l'air, et en réglant la vitesse d'écoulement, en permettant de la proportionner à l'énergie de l'appel, elles détruiraient les vices les plus sensibles.

On a fait observer, à la vérité, que leur adoption compliquerait les risques d'incendie, déjà si nombreux dans les théâtres, en y introduisant une machine à vapeur; mais l'objection ne supporte pas l'examen. Tous les jours ces machines fonctionnent sans qu'on songe à s'en plaindre dans des ateliers où de pareils risques sont bien plus grands; et d'ailleurs rien ne serait plus facile que d'installer le moteur à une certaine distance de l'édifice, ou, si on l'y introduisait, de construire le réduit qui lui serait assigné de façon à écarter tout péril (1). L'augmentation de la dépense ne serait pas non plus considérable. M. Trélat a calculé qu'on la couvrirait sans peine en augmentant de 5 centimes le prix de chaque place, et encore avait-il pris pour base de ses calculs l'appareil de MM. Thomas et Laurens, dont le coût et les frais journaliers sont beaucoup plus élevés que ceux de quelques autres appareils, entre autres de celui du docteur Van Hecke.

Nous ne prétendons pas, du reste, qu'à elle seule, la machine à pulsion suffise pour produire le courant nécessaire à la ventilation. Il est probable, au contraire, qu'en raison de la vaste capacité de la plupart des théâtres, et parce que le mouvement qu'elles impriment à l'air nouveau doit être, sous peine de gêner, aussi lent que possible aux orifices d'entrée, — il est probable que l'action de ces machines aurait besoin d'être aidée par une aspiration établie près des bouches de sortie. Mais cette aspiration ne constituerait jamais qu'un moyen auxiliaire, et c'est en cela qu'elle diffère essentiellement de celle préconisée par M. Morin. Devant aider au mouvement d'ascension de l'air nouveau, et non le déterminer, elle n'aurait pas besoin de posséder une aussi grande force d'appel. Enfin, comme il serait toujours possible de régler sur son énergie le volume d'air introduit; et que ce volume pénétrerait d'une façon constante, assurée, on n'aurait point à craindre les prises d'air accidentelles, surtout si les couloirs et corridors étaient maintenus à une température convenable. On obtiendrait donc, grâce à cette association, tous les avantages de l'aspiration sans aucun de ses inconvénients. Nous dirons plus loin comment cette aspiration pourrait être

(1) Du reste, l'objection tombe d'elle-même aujourd'hui, puisqu'on ne craint pas d'en installer une au nouvel Opéra, et dans un but beaucoup moins utile, pour donner l'impulsion au mécanisme qui fera mouvoir les décors.



produite; mais il faut terminer d'abord ce qui concerne l'introduction de l'air nouveau.

Il ne suffit pas, en effet, d'avoir établi que son introduction doit être effectuée par une machine à pulsion ; il faut encore chercher en quels points de la salle doivent être établis de préférence les orifices d'entrée, et cette question est des plus délicates à résoudre. Ce qui constitue la principale difficulté dans la ventilation des salles de spectacle, c'est la situation des spectateurs étagés les uns au-dessus des autres dans le voisinage immédiat et dans toute la hauteur des murs. C'est aussi l'isolement de la plupart d'entre eux dans des loges formant autant de petites cellules distinctes où s'accumule l'air vicié. Il faut extraire cet air vicié de chacune d'entre elles ; il faut en outre le remplacer par une atmosphère plus pure, et comme ce double résultat ne peut être obtenu qu'au moyen d'un courant d'air, on se trouve placé dans l'alternative, ou de gêner les spectateurs en donnant à ce courant d'air une vitesse trop grande, ou, si l'on ralentit trop sa marche, de ne pas produire d'effet efficace. Il y a là deux indications contraires et également impérieuses, qu'on a la plus grande peine à concilier. Enfin on doit avoir le plus grand soin, en extrayant l'air vicié, de ne pas le porter dans la direction des autres spectateurs qui pourraient en être gravement incommodés, et cette obligation complique encore la difficulté, en limitant le nombre des voies possibles.

Pour satisfaire à cette dernière obligation, l'une des plus importantes, la plupart des auteurs, ainsi MM. Tripier, Trélat et Morin, ont placé les voies d'évacuation au fond des loges et galeries, afin de conduire immédiatement l'air extrait hors de la salle. Ils ont de la sorte parfaitement atteint leur but ; mais ils se sont mis dans la nécessité fâcheuse de placer les bouches d'entrée à une distance plus ou moins considérable des spectateurs, auxquels l'air pur n'arrive alors qu'après avoir traversé une partie plus ou moins étendue de la salle, où il s'échauffe notablement, se sature de vapeur d'eau et se charge des produits de la combustion des becs de gaz, quand ces derniers sont disséminés dans la salle. Ils n'ont en outre obtenu cette évacuation qu'aux prix de courants d'air fort gênants. Ils n'ont donc produit l'effet qu'ils recherchaient qu'en sacrifiant deux autres obligations non moins essentielles : celle de fournir aux spectateurs un air aussi pur que possible, et de ne pas les incommoder en renouvelant leur atmosphère.

Ce qui les a conduits à adopter cette disposition vicieuse, c'est la conviction où ils étaient tous, notamment M. Morin, que le seul

moyen d'empêcher une dispersion fâcheuse de l'air altéré était de l'extraire le plus près possible des spectateurs qui l'ont formé, et de l'évacuer sur-le-champ hors de la salle. Mais ce moyen n'est pas le seul qui puisse être adopté. Nous concevons du moins une disposition toute différente et qui ne serait pas moins efficace. Ce serait de changer en bouches d'entrée les orifices de sortie du fond des loges, de faire affluer par ces bouches des quantités d'air suffisantes pour balayer constamment l'atmosphère viciée et la refouler vers la partie centrale et inhabitée de la salle, d'où elle serait ensuite entraînée vers la voûte par les moyens d'aspiration qui y seraient établis. Le courant qui traverserait les loges et les galeries étant fourni par la pulsion, c'est-à-dire constant et régulier, il n'y aurait pas à craindre que l'air altéré de l'une d'entre elles refluât jamais dans une autre. Car, prit-il même cette direction anormale, il trouverait dans le mouvement en sens contraire du courant d'air pur un obstacle infranchissable, et de cette façon l'indication à remplir le serait tout aussi bien que dans les autres systèmes. On aurait de plus l'avantage de faire affluer dans les loges, et d'une façon constante, un air nouveau auquel on aurait pu donner toutes les qualités désirables, d'envelopper pour ainsi dire les spectateurs dans une atmosphère qui se renouvellerait sans cesse, sans jamais rien perdre de sa pureté. Enfin, comme il serait facile de régler la section des bouches d'entrée sur la force de l'appel supérieur, et qu'on serait d'ailleurs toujours à même de constater, au moyen de la machine à pulsion, et le volume d'air introduit et la rapidité de sa marche, on serait sûr que le courant, dans la traversée de la loge, n'aurait jamais que la vitesse qu'on voudrait lui donner. On pourrait par conséquent calculer cette vitesse de façon à la rendre presque insensible pour les spectateurs. On le pourrait même d'autant mieux que l'atmosphère de la loge, étant formée primitivement par un air d'une pureté parfaite, n'aurait pas besoin d'un renouvellement aussi rapide que si elle avait été puisée dans l'intérieur de la salle. Ainsi, grâce à cette disposition, on satisferait à la double nécessité de ventiler également les loges et galeries, et de le faire au moyen d'un courant qui, par sa composition, sa température et sa vitesse, serait aussi peu gênant que possible, et en même temps on obtiendrait une évacuation parfaitement inoffensive de l'air altéré.

Cependant il resterait encore une difficulté sérieuse. Il serait à craindre que l'aspiration supérieure établie à la voûte, en appelant dans cette direction l'air de la scène, ne déterminât un courant qui entraverait le mouvement de l'air pur introduit par le

fond des loges et des galeries. Cette difficulté de mettre les courants de la salle en accord avec ceux de la scène, d'empêcher surtout ces derniers de faire obstacle au jeu normal de la ventilation établie, se présente dans tous les systèmes et elle ne laisse pas d'être embarrassante. Sans doute parce qu'ils désespéraient de la résoudre, plusieurs auteurs, M. Tripier entre autres, ont posé ce principe que la ventilation de la salle doit être tout-à-fait indépendante de celle de la scène. Mais ils n'ont pas donné, et pour cause, le moyen d'obtenir cette indépendance. Il est impossible, en effet, que dans deux vaisseaux qui communiquent par une si large ouverture, les deux atmosphères ne réagissent pas l'une sur l'autre, et cette réaction étant inévitable, il faut chercher, non pas à la combattre, mais à l'utiliser le plus possible, à l'annihiler tout au moins en donnant à l'air la même température, et aux courants la même direction. Ainsi il est évident que si l'on adoptait, pour l'introduction de l'air nouveau, la disposition que nous avons décrite, il faudrait, à l'aide d'ouvertures convenablement ménagées, faire pénétrer largement cet air, non-seulement par le cadre du rideau, mais par les parties profondes de la scène. De cette façon, on maintiendrait cette dernière à une température sensiblement égale à celle de la salle; on établirait, dans tout le pourtour de l'édifice, une introduction d'air nouveau qui convergerait lentement vers les parties centrales, et on substituerait au courant irrégulier qui se serait certainement dirigé vers la voûte, un courant normal dont on n'aurait point à redouter d'action perturbatrice, parce qu'on serait toujours maître de régler son volume et sa vitesse. Il serait d'ailleurs toujours facile, en le modérant convenablement et en plaçant ses bouches d'entrée à une certaine élévation, de l'empêcher d'incommoder les acteurs.

Quant à l'évacuation de l'air vicié qu'on aurait refoulé vers les parties centrales de l'édifice, le moyen le plus simple et le plus logique de l'obtenir serait certainement d'utiliser pour cela l'aspiration produite par les appareils d'éclairage. Nous ne croyons pas que, même au point de vue de la ventilation, l'isolement de ces appareils par un plafond transparent ait été une idée heureuse. On supprime l'appel, il est vrai, mais on n'empêche pas l'air chaud de gagner les parties les plus élevées de la salle, et d'y produire, même lorsqu'on a soin de l'extraire, une chaleur insupportable pour les spectateurs des étages supérieurs. Il est donc préférable à tous égards de laisser le soin de l'évacuer directement aux appareils d'éclairage, dont la commodité, comme moyen d'aspiration, n'est égalée par aucun autre mode d'appel, et qui ont en outre

l'avantage de l'entraîner sans le faire passer par les galeries habitées par le public. La force d'aspiration qu'il serait nécessaire de leur donner ne serait pas d'ailleurs très-considérable. L'air introduit dans les loges, en sortant plus échauffé qu'il n'y serait entré, aurait une tendance naturelle à gagner la voûte, et il suffirait certainement d'un appel modéré pour l'attirer dans cette direction. Puis, il ne faut pas l'oublier, grâce au mode de ventilation adopté, l'air nouveau pénétrerait dans la salle beaucoup plus lentement que dans les autres systèmes, et il ne serait pas nécessaire, pour l'extraire ensuite, de donner une grande vitesse au courant chargé de renouveler l'atmosphère.

Mais ce courant, si faible qu'il soit, ne nuira-t-il pas à la transmission des sons? On ne manquera pas d'objecter, en effet, que dans ce système on reproduit presque intégralement ce qui se passait dans les anciennes salles, et que le courant central, notamment, donnera naissance à tous les inconvénients reprochés à celui du lustre. L'objection, toutefois, est plus spécieuse que fondée. Dans les salles non ventilées d'une façon méthodique, deux causes nuisent à la propagation du son : l'appel du lustre et la dilatation de l'atmosphère des loges. Or, cette dernière, nous l'écartons complètement, puisque l'air des loges étant fourni par la machine à pulsion, est d'une densité supérieure à celle de l'atmosphère centrale du vaisseau. Il sera donc un propagateur excellent des ondes sonores qui l'atteindront, et ces ondes seront d'ailleurs tres-nombreuses. Il n'y a, en effet, nulle comparaison à établir entre l'ancien courant du lustre, véritable tourbillon qui infléchissait brusquement les sons et les entraînait dans sa spirale, et le mouvement calme et régulier dont serait animé l'air chaud qui gagnerait la voûte. Les sons qui traverseront cet air seront sans doute attirés vers la partie supérieure de l'édifice, mais cette attraction dévierait leur mouvement horizontal sans l'interrompre, et elle ne serait pas assez brusque pour les empêcher d'arriver aux spectateurs, sinon en totalité, du moins en grande partie. Du reste, ce n'est pas seulement par la partie centrale que se ferait l'aspiration, mais par toute la circonférence, ainsi que nous l'expliquerons en parlant de l'éclairage, et cette disposition, en divisant l'appel, favoriserait encore la propagation du son. En réalité, les ondes sonores, emportées de la scène par un courant qui les dirigerait vers les loges, rencontreraient sur leur trajet un courant ascendant qui modifierait leur mouvement horizontal sans l'arrêter, et elle pénétreraient presque toutes dans les loges, où l'obstacle, du reste à peine sensible, provenant de la direction contraire du courant d'introduction serait plus que

compensé par l'excellent état de l'atmosphère. Ces conditions sont assurément plus favorables que celles produites par la ventilation en contre-bas, où il faut donner au courant descendant une vitesse considérable, si l'on veut qu'il soit efficace. Elles le sont au moins autant que dans le système de M. Morin, où l'air entrant et l'air sortant, qui donnent naissance à des courants de sens contraires, doivent déterminer dans l'atmosphère des perturbations bien autrement nuisibles à la transmission régulière de la voix. Seul, le système de M. Trélat serait, à ce point de vue, plus efficace. Mais il soulève des objections d'une autre nature qui sont bien plus sérieuses, et ce n'est pas à remplir une seule donnée du problème qu'on doit s'attacher, mais à résoudre l'ensemble de la question, et avant tout à satisfaire aux nécessités les plus impérieuses, à celles d'où dépendent le bien-être et la santé du public.

En résumé, refoulement de l'air pur au moyen d'une machine à pulsion, introduction de cet air dans la salle par des orifices s'ouvrant dans tout le pourtour du théâtre à la partie supérieure des différents étages et au fond des espaces occupés par le public; aspiration de l'air vicié par la voûte à l'aide des appareils d'éclairage telles sont les trois conditions générales qui président à tout le système.

Ce mode de ventilation, on le voit, ne détruit pas dans ce qu'ils ont d'essentiel les principaux phénomènes qu'on observe dans les anciennes salles. Il se contente de les régler toutes les fois qu'ils peuvent l'être, ou, quand ce résultat est impossible à atteindre, il leur en substitue de nouveaux dont l'action les remplace. Il y a en effet, dans un édifice aussi compliqué qu'un théâtre, des phénomènes pour ainsi dire inévitables, qui sont inhérents à son mode de construction, à ses dispositions fondamentales, et qui apparaissent d'une façon nécessaire. Comme il serait impossible de les supprimer sans renverser l'économie de la construction ou de l'aménagement intérieur, le plus sage est encore de compter avec eux, c'est-à-dire de supprimer leurs inconvénients et de leur faire produire un effet utile en les soumettant à une réglementation méthodique. C'est à cette indication capitale que nous nous sommes efforcés de satisfaire, et c'est, croyons-nous, pour n'en n'avoir pas assez tenu compte que la plupart des auteurs sont tombés dans les erreurs que nous avons signalées.

Nous avons déjà, à plusieurs reprises, parlé des appareils d'éclairage en signalant le rôle qu'ils jouent dans les systèmes de ventilation. Il nous reste, pour terminer cette étude, à les étu-

dier en eux-même et au point de vue spécial d'une bonne distribution de la lumière.

VIII

Si la salle et la scène ne peuvent être ventilées indépendamment l'une de l'autre, elle sont complétement distinctes pour tout ce qui regarde l'éclairage ; il y a même nécessité d'employer deux sources différentes pour leur distribuer la lumière dont elles ont besoin. Aussi examinerons-nous séparément pour chacune les divers moyens proposés.

Nous avons énuméré déjà les divers inconvénients du lustre, principal et souvent seul appareil d'éclairage de la salle. Ces inconvénients sont si marqués, il est si gênant pour les spectateurs des loges de face, auxquels il cache la vue de la scène, qu'on est unanime à reconnaître qu'il faut, ou le relever considérablement, ou modifier complétement sa forme, ou, ce qui serait préférable, lui substituer une autre disposition des becs ds gaz. On a songé d'abord à disperser ces derniers par groupes plus ou moins nombreux dans toute l'étendue de la salle et à ses divers étages. Cette disposition, en disséminant la lumière et en la faisant pénétrer partout avec une assez vive intensité, eût produit une illumination très-brillante et très-gaie. Mais elle aurait eu l'inconvénient grave de fatiguer beaucoup la vue. S'il est bon d'accroître, dans une certaine mesure, l'intensité de la lumière, il ne l'est pas de multipler les foyers qui la produisent, parce que ces foyers brûlent les yeux, et en les éblouissant, font obstacle à la vision bien plus qu'ils ne lui sont utiles. On a proposé ensuite de substituer au lustre central, soit un certain nombre de lustres latéraux, situés très-près de la voûte et groupés autour de son centre, soit une couronne de torchères placées à la partie supérieure de la salle et en dessinant la circonférence. Ce dernier mode d'éclairage est assurément le meilleur. Il existe dans la salle du palais de Versailles, où il produit la clarté la plus brillante, et réunit à un degré supérieur tous les avantages du lustre unique sans présenter aucun de ses inconvénients. Un architecte de talent, M. Th. Charpentier, voulut aussi l'installer à l'Opéra-Comique. Au-dessus de chaque torchère, il avait placé une cheminée allant aboutir à un canal commun d'évacuation. Ce système eût, sous tous les rapports, produit d'excellents effets, surtout dans un vaisseau où n'était installée aucune venti-

lation méthodique. Mais on ne voulut jamais permettre cette dérogation à l'usage, et M. Charpentier fut obligé de boucher ses cheminées déjà construites et de substituer à sa couronne de torchères le lustre habituel.

Enfin, en 1862, on inaugura au Théâtre-Lyrique et au Châtelet les coupoles garnies d'un nombre considérable de becs de gaz et isolées du reste de la salle par un plafond plus ou moins transparent. L'idée, toutefois, n'appartenait pas tout entière à la Commission. M. Morin avait bien songé à l'enveloppe isolante, mais il voulait conserver le lustre. L'autre disposition, empruntée sans doute au projet de M. Trélat, lui fut en quelque sorte imposée, et cette immixtion administrative dans les travaux de la Commission ne fut pas heureuse. Dans ces coupoles, la lumière projetée dans toutes les directions par des réflecteurs, traverse sans doute le plafond en quantité suffisante, du moins quand ce dernier n'a pas une trop grande épaisseur, comme au Châtelet. Mais, à être ainsi tamisée, elle perd toute vivacité, tout éclat. Elle prend une teinte douce et uniforme, impuissante à produire ces scintillements qui donnent tant de relief et de gaieté à la flamme légèrement ondoyante du gaz brûlant à l'air libre. Aussi ne mord-elle pas assez sur les objets et est-elle loin de faire suffisamment valoir et ressortir les détails de la décoration de la salle et de la toilette des femmes. Elle a de plus l'inconvénient de tomber sur les spectateurs dans une direction trop perpendiculaire, et de produire parfois sur les visages des ombres allongées d'un effet assez désagréable. Puis ce plafond incandescent fatigue la vue, tout au moins aux galeries supérieures, et il laisse passer une partie de la chaleur des becs de gaz, chaleur qui cause, à presque tous les étages, une sensation fort incommode, et même assez pénible quand on la perçoit directement sur la tête; enfin il échauffe sensiblement l'air déjà si dilaté qui se trouve dans son voisinage immédiat.

Si l'on s'est plaint avec tant de vivacité de cette disposition, on voit que ce n'est pas tout à fait sans raison, et qu'elle est en effet inacceptable. Elle ne le serait pas moins si aux becs de gaz on substituait la lumière électrique, et nous ne mentionnons que pour mémoire cette modification qui, à proprement parler, n'en est pas une, car en conservant le plafond, elle conserve le vice fondamental du système. Le mieux est encore de revenir à l'ancienne disposition et de laisser les appareils d'éclairage en communication directe avec la salle, du moins toutes les fois que la chose est possible. Le mode de distribution de la lumière est en effet toujours subordonné au mode de ventillation adopté; il est

en quelque sorte imposé par lui, et l'on ne saurait, d'une façon générale et absolue, proclamer la supériorité d'un moyen d'éclairage sur tous les autres. Le tout dépend du point de vue auquel on se place et des conditions dans lesquelles on se trouve. Tel, qui serait excellent comme foyer lumineux, doit être cependant rejeté pour les perturbations qu'il apporterait dans le renouvellement de l'air.

Il est évident toutefois que si certains modes de ventilation avaient pour conséquence inévitable un système d'éclairage par trop défectueux, ils seraient par cela même condamnés, et tel nous paraît être le cas pour tous ceux qui reposent sur l'emploi du plafond isolant. Les inconvénients de ce plafond sont si grands qu'ils ne nous paraissent nullement compensés par les avantages, souvent fort contestables, du mode de ventillation qui les nécessite, et alors même qu'on remplacerait ce plafond et ses becs de gaz par des lustres enfermés dans une enveloppe de verre, — disposition appliquée à la Gaîté et bien préférable au point de vue de l'éclairage, — les vices subsistants seraient encore assez graves pour motiver le rejet du système (1).

Le moyen préconisé par M. Th. Charpentier, une couronne de torchères dessinant la circonférence de la salle, nous semble être d'ailleurs préférable à tous les autres. Il serait aussi celui qui s'accorderait le mieux avec le mode de ventilation que nous avons exposé. En divisant l'appel, il écarterait tous les inconvénients du courant central; il puiserait l'air altéré plus près des loges, et plus qu'aucun il serait capable de produire l'aspiration modérée qui doit terminer l'œuvre commencée par la machine à pulsion.

La rampe est pour la scène ce que le lustre est pour la salle, la source presque unique de la lumière, et, nous l'avons dit, une source défectueuse à tous égards; car elle nuit à la santé des acteurs autant qu'à l'illusion du spectacle. Le premier inconvénient est si grave, il a soulevé tant de plaintes, que de nombreuses réformes, la plupart d'une efficacité très-suffisante, ont été proposées. C'est à peine cependant si elles sont appliquées dans quelques théâtres. Une des meilleures est celle de MM. Lissajous et Lavainne. Dans leur système, les becs de gaz sont placés au-dessous du plancher et des réflecteurs convenablement disposés renvoient la lumière sur la scène, où elle n'arrive

(1) Nous persistons dans cette opinion malgré les éloges mérités qu'a reçus l'appareil isolant adopté pour le nouveau théâtre du Vaudeville. Il suffit aux besoins d'une salle de dimensions aussi exiguës. Mais en serait-il de même dans une salle beaucoup plus vaste, ainsi au nouvel Opéra? Il est au moins permis d'en douter.

qu'après avoir traversé des lames de verre dépoli, inclinées du côté des acteurs. Ces lames ferment supérieurement l'espace où brûlent les becs de gaz, et ils le transforment ainsi en un canal que l'on peut ventiler à volonté, pour en extraire les produits de la combustion. Appliquée à l'Opéra et dans un ou deux autres théâtres, cette disposition a parfaitement fonctionné et elle a satisfait à toutes les conditions exigées. On peut en rapprocher une autre fort analogue, due à M. Morin, et qui ne serait ni moins utile, ni moins facile à installer, mais qui a le désavantage d'être un peu plus compliquée. Enfin M. le docteur Bonnafont a indiqué une modification moins radicale peut-être, mais qui atteindrait également le but à remplir. Ce serait de diminuer dans une proportion notable le nombre des becs de gaz sur le devant de la rampe, et de les reporter sur les côtés. Les premiers seraient en outre notablement réduits comme puissance et comme élévation au-dessus du plancher. Il paraît même que cette modification a été faite dans quelques théâtres, ainsi dans celui de Covent-Garden, à Londres, et qu'elle a complétement satisfait les acteurs.

Excellentes au point de vue spécial qu'elles se proposaient, ces réformes sont cependant imparfaites. Ne changeant rien à la situation de la rampe, elles conservent tous les vices d'éclairage qui en résultent et que nous avons fait précédemment ressortir. Le seul moyen de les faire disparaître est évidemment de changer la position du foyer lumineux et de le placer à la partie supérieure de la scène, derrière le rideau et assez haut pour qu'il ne puisse être aperçu des spectateurs. Cette disposition peut sembler singulière au premier abord, et cependant elle est employée tous les jours. L'éclairage des plans reculés ne se fait pas autrement. Lorsqu'on veut les mettre en relief, on y projette la lumière au moyen de herses, c'est-à-dire de longs tuyaux à gaz horizontalement placés, et des parois desquels sortent des rangées de becs. Suspendues derrière les premières toiles, à une hauteur assez grande pour être invisibles du côté de la salle, ces herses sont de véritables rampes éclairant de haut en bas. Pour qu'elles remplaçassent complétement l'éclairage inférieur, il n'y aurait qu'à les renforcer et à les placer de telle sorte que la lumière en fût dirigée vers les plans antérieurs. Cette lumière pourrait d'ailleurs y être fortement concentrée à l'aide de réflecteurs, et il est hors de doute qu'elle suffirait parfaitement à l'éclairage, surtout si l'on conservait les becs latéraux des portants. De cette façon l'écran de la rampe ne cacherait plus le bas de la scène à une partie du public; les acteurs baignés en quelque sorte dans

une lumière qu'on pourrait, suivant les besoins, augmenter ou diminuer sans qu'ils en fussent jamais incommodés, seraient éclairés d'une façon naturelle, et comme, grâce aux becs latéraux des portants, il n'y aurait pas même à craindre la production d'ombres gênantes ou désagréables, l'illusion scénique y gagnerait de toutes manières. On ne voit pas en effet quels inconvénients pourrait avoir cette disposition, recommandée par plusieurs auteurs et tout spécialement étudiée par M. Bonnafont, qui en a parfaitement mis en lumière les nombreux avantages. Il en est une cependant, c'est qu'elle éclairerait moins bien les jambes des danseuses que la rampe actuelle ; et qu'on y prenne garde, cette objection, toute ridicule qu'elle soit, pourrait bien peser dans la balance d'un plus grand poids qu'on ne l'imagine. Son grand tort, toutefois, c'est qu'elle dérangerait nombre d'habitudes invétérées. Si l'on déplaçait de la sorte le foyer lumineux, il faudrait inévitablement, pour conserver la perspective et l'illusion scéniques, apporter de notables modifications dans les décors et dans la toilette des acteurs. Il n'en faudrait pas davantage pour causer un émoi général, et il est bien probable que, malgré son évidente nécessité, cette réforme, si elle était entreprise, rencontrerait des obstacles presque invincibles de la part de ceux-là même auxquels elle devrait profiter.

Mais si l'on s'explique, à la rigueur, que la crainte de soulever de vives répugnances ait empêché jusqu'à présent le déplacement de la rampe, on ne saurait comprendre pourquoi on ne lui a pas fait subir depuis longtemps les modifications qui mettraient à l'abri de tout danger la vie et la santé des acteurs. Il y a là une question d'hygiène et de salubrité qui justifierait au besoin une intervention administrative, tant l'utilité et l'urgence de la réforme sont manifestes.

Ce n'est pas seulement à la rampe que cette réflexion s'applique, au reste, c'est à la question générale de la ventilation des théâtres. Cette question intéresse un si nombreux public qu'il y a longtemps qu'elle devrait être résolue. Des tentatives sérieuses ont sans doute été faites, et en 1863, notamment, l'administration n'a rien épargné pour arriver à une solution définitive. Elle avait donné des facilités de toute sorte à la Commission dont M. Morin fut le rapporteur ; elle l'avait composée de savants dont les travaux font autorité, et si les résultats n'ont pas répondu à son attente et à ses sacrifices, on ne saurait assurément l'en rendre responsable. Mais il est regrettable qu'on se soit découragé trop vite, tout au moins qu'on se soit arrêté lorsqu'il était évident que les réformes opérées étaient défectueuses et

incomplètes. Une fois entreprises, et tant qu'elles n'ont pas abouti, de telles études ne devraient pas être abandonnées. On n'eût pas dû surtout, ayant de nouveaux théâtres à construire, accepter les plans et commencer la construction avant de savoir si ces plans satisferaient aux lois de l'hygiène et assureraient le bien-être du public. Or, c'est malheureusement ce qu'on a fait ou laissé faire. Comme il arrive trop souvent, le nécessaire a été sacrifié au superflu, et la question de salubrité a été primée par ce qu'on appelle les justes exigences de l'art. Nous lisons en effet dans un rapport présenté par le jury sur le concours pour le projet d'une salle d'Opéra :

« La Commission n'a pu, dans des avant-projets, s'arrêter aux questions de l'éclairage, du chauffage, de la ventilation, de l'acoustique, des améliorations à introduire dans les dispositions des décorations et des machines. Elle comprend l'intérêt de ces recherches, mais sa principale préoccupation ne devait se porter que sur l'ensemble du monument, et les projets où ces questions étaient particulièrement traitées ne répondaient pas suffisamment aux justes exigences de l'art. »

De telles paroles n'ont pas besoin de commentaires, tant elles sont caractéristiques et mettent bien en relief un travers qui de tout temps a été le nôtre. La Routine et l'Apparence sont des divinités chères au cœur des Français, et nous n'avons pas fini de sacrifier sur leurs autels.

ERNEST DUPLESSIS.

LA PRESSE ITALIENNE & SA LÉGISLATION (1)

IV

LA LOI DU 26 MARS 1848

Pour avoir été octroyé par le pouvoir absolu, le régime de la presse du royaume d'Italie n'en est ni moins libéral, ni moins complet, tant il est vrai qu'en matière d'institutions politiques, ce qui importe, c'est bien moins leur origine que leur sincérité.

Aux termes du Statut constitutionnel, « la presse est libre, mais une loi en réprime les abus » (art. 28). Cette loi, qui est l'Edit du 26 mars 1848, est encore le code de la presse en Italie, sauf quelques modifications de détail que nous signalerons. Le système de l'édit exclut toute entrave administrative, fiscale ou préventive, qui eût été de nature à rendre incomplet, sinon complétement illusoire, l'exercice d'un droit individuel, garanti à tous les citoyens par le Statut. Donc, ni timbre, ni cautionnement, ni signature obligatoire; aucune de ces distinctions de fantaisie que l'arbitraire, toujours ingénieux, a inventées ailleurs, entre telle ou telle matière, tel ou tel mode de publication ou de mise en vente. Le droit de publier sa pensée n'est pas le privilége des grands capitaux; il appartient à tout le monde. — En punissant de l'amende et de la prison l'abus d'une liberté, la loi que nous allons analyser n'en atteint jamais l'exercice et n'accorde jamais aux juges le pouvoir monstrueux de confisquer une propriété privée en supprimant ou même en suspendant un journal.

La loi italienne n'exige pas la signature de l'auteur ni celle de

(1) Voir la livraison du 25 avril.

l'éditeur, mais elle veut que tout imprimé porte l'indication de l'imprimerie d'où il sort, sous peine d'une amende de 100 à 300 fr.; elle exige aussi de l'imprimeur le dépôt au parquet (amende de 51 à 300 fr.). En cas de poursuites, la loi considère avec raison l'auteur comme le vrai coupable, et c'est lui qu'elle atteint le premier. A défaut de l'auteur, et s'il n'a pas signé ou qu'il ne puisse être découvert d'une manière quelconque, elle punit l'éditeur. Dans tous les cas, elle n'atteint l'imprimeur que lorsqu'il est établi que celui-ci a agi sciemment et lorsqu'il peut être tenu comme complice dans le sens légal.

Ces règles générales concernent la presse en général. Relativement aux écrits périodiques, l'édit reconnaît « à tout régnicole majeur, jouissant du libre exercice de ses droits civils, à toute société anonyme ou en commandite, à tout corps moral légalement constitué » le droit de « publier un journal ou autre écrit périodique », sous la seule condition d'en faire la déclaration au ministère de l'intérieur. La publication non précédée de déclaration est punie d'un à six mois de prison et de 100 à 500 fr. d'amende. Tout journal doit avoir un gérant responsable. Toutes les pénalités édictées par la loi sont applicables aux gérants des journaux et aux auteurs signataires des articles incriminés. La condamnation prononcée contre l'auteur doit s'étendre à la personne du gérant, qui est toujours considéré comme complice des délits ou des contraventions commises au moyen de publications faites dans son journal. En cas de récidive, les amendes peuvent être élevées au double du taux porté par la loi.

Les délits de presse se prescrivent par trois mois, au lieu de six mois comme le voulait notre loi de 1819; et même l'action publique pour les amendes (100 fr. à 1,000 fr.) encourues par suite de refus ou de retard d'insertion de réponses de la part de personnes désignées dans le journal, se prescrit par deux mois (1).

Après avoir posé les règles générales que nous résumons très-brièvement, l'édit énumère les infractions et les pénalités qui peuvent être commises par la voie de la presse. Les infractions

(1) Outre celles que nous venons d'indiquer, le chapitre Ier de l'Edit, *Dispositions générales*, prévoit et punit les infractions suivantes :

Omission du dépôt à la Bibliothèque (50 fr. d'amende);

Reproduction d'un écrit condamné (peine double de celle appliquée à l'écrit condamné);

Publication des noms des jurés, des délibérations et des votes du jury; — des délibérations secrètes des deux Chambres, sauf leur autorisation; — des débats judiciaires à huis-clos; — des procès en diffamation, lorsque la preuve des faits diffamatoires ou injurieux n'est pas admise par la loi (amende de 100 à 500 fr. et suppression de l'imprimé).

prévues et punies par la loi italienne peuvent se résumer ainsi :

1° Provocation à commettre un crime, un délit ou une contravention; provocation à commettre le crime d'attentat ou de conspiration contre la personne du roi ou la famille royale : ce dernier délit, le plus grave qui existe dans la loi que nous analysons, est puni d'un emprisonnement de deux ans et d'une amende de 4,000 francs ;

2° Attaques formelles contre l'inviolabilité de la personne du roi, l'ordre de la succession au trône, l'autorité constitutionnelle du roi et des Chambres (mêmes peines) ;

3° Offenses et outrages à la religion de l'Etat, aux bonnes mœurs, aux religions et aux cultes tolérés ou reconnus dans l'Etat (maximum de la peine : un an de prison et 2,000 fr. d'amende ; minimum : peines de simple police, c'est-à-dire amende jusqu'à 50 fr. et prison jusqu'à cinq jours) ;

4° Offenses envers la personne du roi et les personnes de la famille royale (maximum : deux ans de prison et 3,000 fr. d'amende) ;

5° Faire remonter jusqu'à la personne du roi le blâme ou la responsabilité des actes de son gouvernement (un mois à un an de prison, amende de 100 à 1,000 fr.) ;

6° Outrages au Sénat et à la Chambre des députés (maximum : deux ans de prison et 3,000 fr. d'amende) ;

7° Adhésion formelle à toute autre forme de gouvernement ; vœu ou menace de la destruction de l'ordre monarchique constitutionnel (mêmes peines) ;

8° Révélation de secrets qui pourraient compromettre la sûreté extérieure de l'Etat, ou servir d'une manière directe à ses ennemis (mêmes peines) ;

9° Attaques contre l'inviolabité du droit de propriété, la sainteté du serment, le respect dû aux lois ; apologie de faits qualifiés crimes ou délits par la loi pénale, apologie de l'assassinat politique ; provocation à la haine entre les diverses conditions sociales ; attaques contre la constitution de la famille (prison de six jours à un an, amende de 51 à 1,000 fr., ou même peines de simple police) ;

10° Offenses contre les souverains ou les chefs des gouvernements étrangers (maximum : six mois et 1,000 fr. d'amende), contre les ambassadeurs, ministres, envoyés, ou autres agents diplomatiques.

11° Diffamations, injures publiques, libelles diffamatoires.

On voit que si le législateur italien s'est montré d'une juste sévérité pour les délits de presse qui menacent l'ordre public, il

s'est bien gardé de faire d'une loi sur la presse un instrument de ses rancunes et de ses vengeances. Il a notamment rejeté de sa nomenclature ces délits de fantaisie connus ailleurs sous le nom de *manœuvres à l'intérieur* ou d'*excitation à la haine et au mépris du gouvernement*, inculpations vagues, élastiques, qui se prêtent merveilleusement aux transactions de conscience de juges complaisants, mais qui sont, en définitive, aussi dangereuses pour celui qui les provoque que pour ceux qui en sont l'objet. On a même reproché, dans ces derniers temps, à la législation italienne d'avoir peut-être trop désarmé le pouvoir, soit en omettant certains faits de nature évidemment délictueuse, mais qui ne tombent sous le coup d'aucune disposition textuelle, soit en circonscrivant l'action du ministère public et en la subordonnant, dans la plupart des cas, à l'existence d'une plainte de la partie lésée. Heureux pays, en somme, où l'on reproche au pouvoir un respect excessif pour la liberté!

Quant aux pénalités, elles sont, quoique suffisantes, constamment plus douces que celles de notre loi du 17 mai 1819, la plus libérale que nous ayons eue en France.

Quant à la juridiction à laquelle sont déférés les délits de presse de nature politique, c'est en principe au jury que la loi italienne en confie la répression, conformément au système de notre loi du 26 mai 1819, passée chez nous à l'état de souvenir, mais qui n'en a pas moins servi de base aux lois sur la presse dans la plupart des pays libres du continent européen. Cette innovation avait en Piémont d'autant plus d'importance, qu'à cette époque l'institution du jury n'existait pas dans le pays; et ce qu'il y a de plus singulier, c'est que, même après 1848, les délits de presse furent la seule catégorie d'infractions qui jouit de l'avantage de relever du jury. Cette anomalie disparut en 1859 par la publication du nouveau code de procédure pénale qui, tout en consacrant les dispositions antérieures relatives à la presse, confia au jury le jugement des crimes communs ainsi que de tous les crimes et délits politiques. Mais le législateur italien n'a pas cru devoir se montrer aussi large pour les infractions commises par la voie de la presse que pour les délits politiques; et après avoir posé le principe général de la compétence du jury en matière de presse, il a reculé devant quelques-unes des conséquences.

Ainsi l'édit piémontais, suivant les errements de notre loi de 1819, a soustrait au jury, pour en attribuer la connaissance aux tribunaux correctionnels, les offenses aux fonctionnaires publics; et c'est à tort, croyons-nous, car le contrôle que le pays

tout entier est appelé à exercer sur les fonctionnaires publics ne sera complétement assuré qu'autant que le pays lui-même sera appelé à se prononcer sur des délits qui ont pour prétexte ou pour excuse l'intérêt public. Mais soyons juste : l'article 29 de l'édit ajoute : « En cas d'offense contre les dépositaires ou les agents de l'autorité publique pour des faits relatifs à leurs fonctions, l'auteur de l'écrit incriminé sera admis à prouver les faits par lui imputés. La preuve de ces faits met l'auteur de l'imputation à l'abri de toute peine. » Ajoutons enfin qu'outre cette grande et précieuse immunité reproduite de notre loi de 1819, l'attribution aux tribunaux correctionnels des outrages aux fonctionnaires publics ne présente pas, en Italie, les mêmes inconvénients qu'en France ; en effet, de l'autre côté des Alpes, tout journaliste, comme tout citoyen, peut toujours poursuivre directement un fonctionnaire public devant les tribunaux, sans qu'il soit besoin de l'autorisation exigée par le fameux article 75 de notre triste constitution de l'an VIII.

Une autre exception à la règle de la compétence du jury est établie relativement aux outrages à la religion. L'attribution de ces délits aux tribunaux correctionnels ne s'explique guère, à dire vrai ; en effet, la gravité de l'offense faite à la foi de la grande majorité de la nation trouve sa mesure bien moins dans la lettre de la loi violée que dans la brèche que reçoit la conscience religieuse de la nation représentée par les jurés tirés de son sein.

Les diffamations, injures et autres délits d'action privée, sont également du ressort des tribunaux ordinaires.

Tels sont, d'après la loi de 1848, les cas où le jury n'a pas à statuer ; mais une nouvelle exception a été introduite par une loi rendue en 1858, après l'attentat d'Orsini, et qui, au nom de la *raison d'Etat*, a soustrait à la connaissance du jury les outrages aux souverains et aux chefs des gouvernements étrangers.

Tous les autre délits politiques commis par la voie de la presse sont déférés au jury. Dès le début, cette institution a fonctionné avec plus de sagesse qu'on n'était en droit d'en attendre d'un pays nouveau à la liberté.

Malgré les quelques restrictions que nous avons signalées, cette législation compte parmi les plus libérales de l'Europe. Cependant le bon sens du pays a préservé la presse des excès qu'elle a commis ailleurs, et qu'on a eu à regretter depuis quelque temps en Italie même.

Le grand avocat des affaires de presse, depuis 1848 jusqu'à ces dernières années, c'était Angelo Brofferio, le célèbre député

de la gauche ; à la fois historien, auteur dramatique et chansonnier populaire, Brofferio, qui était non-seulement l'un des anciens du journalisme, mais aussi l'avocat le plus renommé au criminel, mit son éloquente parole au service de toutes les causes politiques — amis ou adversaires — pourvu qu'il y eût un droit à défendre, une liberté à invoquer. Deux surtout des plaidoyers de Brofferio en matière de presse sont restés célèbres de l'autre côté des Alpes ; l'un, que l'on pourrait appeler *pro domo suâ*, est sa plaidoirie dans l'affaire du *Messagiere Torinese*, poursuivi à la requête du nonce apostolique pour s'être permis de traiter Pie IX, alors retiré à Gaëte, de *doucereux hypocrite;* l'autre est sa défense d'un ennemi, le *Contemporaneo*, journal réactionnaire de Florence, dans le procès en diffamation que lui fit, en 1860, la *Nazione*, organe du baron Ricasoli et du parti dit *modéré*.

Le bouc émissaire obligé, dans tout procès de presse, est naturellement le gérant responsable, lequel est presque toujours un pauvre diable, qui consent à donner sa signature moyennant un salaire qui n'est le plus souvent que de 75 fr. par mois en temps ordinaire et qu'on élève à 150 ou même à 200 fr. par mois quand le gérant fait de la prison. En fait, aucun article n'étant signé, le gérant est toujours seul poursuivi ; d'un autre côté, le *directeur* d'un journal politique est toujours distinct du gérant. Cette fiction légale du gérant responsable crée donc une situation anormale qui n'est pas sans inconvénients au point de vue politique. Mais sans nous arrêter ici aux discussions qui se sont élevées dernièrement dans la presse italienne, nous remarquerons que le législateur italien, préoccupé surtout de favoriser la liberté, a pris un moindre souci de la protection des intérêts privés qui peuvent en recevoir des atteintes. En n'admettant pas le cautionnement, il a laissé les abus de la presse sans responsabilité civile, de telle sorte que les particuliers lésés, dont la principale satisfaction consiste dans les dommages-intérêts qui leur sont alloués par les tribunaux, se trouvent le plus souvent, après la condamnation définitive du gérant, en présence d'un homme sans consistance, qui veut bien aller en prison, puisque ses gages sont doublés ou triplés du même coup, mais qui a eu soin, en prévision même de ce danger, de ne donner aucune prise à une action civile contre lui.

C'est là un inconvénient fâcheux, auquel la jurisprudence des cours d'appel d'Italie n'a pu remédier efficacement malgré ses efforts, — inconvénient que l'obligation du cautionnement rendait impossible dans le système de notre loi de 1819.

Nous ne saurions, cependant, reprocher au législateur italien de n'avoir pas accueilli le sytème du cautionnement, cette en-

trave qui, pour être indirecte, n'en est pas moins la plus redoutable peut-être pour la liberté de la presse. Mais — et ce vœu n'est peut-être pas irréalisable — nous pensons qu'une disposition législative qui aurait pour résultat d'assurer, en fait, sinon la responsabilité pénale, du moins la responsabilité civile des sociétés, des partis et des écrivains, — responsabilité que la loi met sous le couvert d'un gérant, assurerait en même temps l'efficacité et la moralité de cette grande liberté.

V

LA PRESSE EN PIÉMONT DEPUIS 1848.

Dès le principe, toutes les couleurs politiques furent représentées dans la presse piémontaise, qui peut se partager en trois camps : dans le premier, nous rangerons toutes les nuances du parti libéral constitutionnel qui est de beaucoup le plus nombreux ; et, dans les deux autres, les cléricaux à droite, les mazziniens à gauche.

Ces derniers n'ont jamais eu du reste que fort peu d'autorité sur les masses, excepté peut-être à Gênes, où les républicains conspiraient à ciel ouvert. C'est à Gênes que paraissait l'*Italia del popolo*, que nous avons vu rédigée à Milan, en 1848, par Mazzini, Revere et de Boni. Après la rentrée des Autrichiens à Milan, le grand journal de Mazzini s'était réfugié en Piémont ; il fut remplacé en 1851 par l'*Italia e popolo*. Ce dernier mourut de sa belle mort après sept années d'une existence traversée par de nombreuses condamnations. C'est alors que fut fondée l'*Unità italiana*, d'un format plus restreint, qui de Gênes passa à Florence en 1859, puis à Milan en 1860 ; elle s'y est définitivement fixée. Elle y eut d'abord un certain succès, mais son tirage, qui dépassa quatre mille exemplaires en 1860, a sensiblement diminué : il ne dépassait pas, en 1867, mille exemplaires. Ainsi, dans ce foyer révolutionnaire par excellence, Milan, il avait suffi de quelques mois pour discréditer les théories mazziniennes. C'est qu'elles n'avaient plus ni le prestige de la proscription, ni l'attrait du fruit défendu.

Dans le camp opposé, celui des cléricaux, les champions ont toujours été, en Piémont surtout, plus nombreux et plus forts. Ces organes du parti rétrograde s'appellent : à Turin, l'*Unità cattolica* et l'*Armonia*, le plus ancien et l'un des plus vaillants, qui a longtemps partagé avec le journal de Mazzini le privilége des

condamnations (les extrêmes se touchent) ; à Gênes, *lo Stendardo cattolico*, et enfin, à Florence, le *Contemporaneo*, « l'organe le plus furibond de la réaction, des cléricaux et des princes dépossédés, » comme l'a appelé son propre rédacteur, M. Sampol, polémiste rageur, au cerveau exalté, qui, depuis 1860, y a livré, en l'honneur du trône et de l'autel, des assauts féroces, dont les seules victimes ont toujours été la vérité et le sens commun. Catholique pour catholique, combien j'aime mieux cet autre champion de l'absolutisme, qui rédige à la fois l'*Unità cattolica* et l'*Armonia*, le vrai Veuillot piémontais, don Margotto ! A la bonne heure ! voilà un incomparable écrivain, un polémiste de premier ordre. Toujours sur la brèche, depuis vingt ans de lutte, don Margotto, qui sait tout, hommes et choses, connaît les défauts de la cuirasse de tous ses adversaires ; et lorsque sa prose étincelante fond sur l'ennemi, on est certain d'avance qu'elle ne s'arrêtera pas à fleur de peau. Il voit partout le doigt de Dieu, et croit avec ferveur à ce que Joseph de Maistre a appelé le gouvernement temporel de la Providence ; c'est lui qui, il y a cinq ans, résumait en ces termes les châtiments dont Dieu avait frappé les principaux promoteurs de l'unité italienne : « Cavour è morto, Farini è pazzo, Rattazzi è ammogliato. » (Cavour est mort, Farini est fou, Rattazzi est marié.)

Don Margotto, malgré son nom bizarre, est encore aujourd'hui le plus rude jouteur de la presse italienne. Mais il ne suffit pas d'avoir du talent pour faire regretter l'ancien régime : il faudrait refaire l'histoire !

Les coryphées du parti *rouge*, avec leurs exagérations, leurs *fremiti*, leurs fanfaronnades, et surtout les homélies furibondes du parti *noir*, prêtaient trop aisément le flanc à la raillerie pour qu'ils pussent être impunément ridicules dans la patrie de l'Arioste et de Tassoni. Aussi servaient-ils de point de mire aux plaisanteries et aux charges des petits journaux qui prenaient à leurs dépens la revanche du bon sens populaire. Les spirituels crayons de Redenti et de Virginio, du *Fischietto*, et de Teia, du *Pasquino*, ont fait plus de tort à leur clientèle que toutes les condamnations du monde.

Nous venons de nommer le plus ancien et le plus célèbre des journaux à caricature de l'Italie, le vrai *Charivari* piémontais : c'est le *Fischietto* (le Sifflet) que le crayon original de Redenti a *illustré* entre tous et qui, pendant les premières années de la liberté piémontaise, a dirigé ses traits les plus hardis et les plus drus contre le parti clérical, qui était encore si puissant à Turin. Le *Fischietto* a toujours été franchement radical, et il a long-

temps mis en caricature *papà Cavour*, *madamigella Rattazzi* et *tutti quanti;* mais en même temps il raillait avec verve ceux qui croyaient que c'était assez, pour faire l'Italie, de l'IDÉE et de son prophète Mazzini. Il parodiait d'une façon amusante le mysticisme mazzinien ; et la devise du prophète : *Dio e popolo!* (Dieu et le peuple) devenait, sous la plume du *Fischietto*, *io* (moi) *e popolo*. Toujours comme autrefois le plus spirituel de l'Italie, il peut soutenir la comparaison avec ce que nous avons eu de meilleur en France dans la caricature politique, et continue à paraître trois fois par semaine.

Si des publications les plus légères nous passons aux plus sérieuses, nous trouvons à Turin une revue, la *Rivista contemporanea*, fondée en 1854 par M. G. Saredo. Cette revue, aujourd'hui quelque peu déchue, si toutefois elle existe encore au moment où nous écrivons, a eu sa période brillante, sinon comme affaire, du moins comme rédaction. Il y a dix ans, la *Rivista contemporanea*, dirigée politiquement par un napolitain exilé, M. Giuseppe Massari, était rédigée par des conteurs comme Giulio Carcano, Vittorio Bersezio, A. Gallenga, Guerrazzi, et par des savants tels que MM. de Sanctis, Domenico Carutti, Vegezzi-Ruscalla, etc. C'est là que M. Nigra, le ministre actuel d'Italie à Paris, a fait ses débuts littéraires par ses *Chants populaires du Piémont*. Il n'est guère, d'ailleurs, d'illustration piémontaise ou de l'émigration italienne qui n'ait en quelque manière collaboré à cette revue ; la lecture de ce recueil est très-intéressante, et ses nombreuses correspondances, riches de faits et d'enseignements sur les conditions sociales et intellectuelles des diverses parties de la Péninsule, sont peut-être les meilleures sources où l'on puisse étudier le mouvement qui a précédé la dernière révolution italienne. Les temps sont bien changés! Devenue la propriété d'un éditeur qui vise, forcément peut-être, à l'économie, elle cherche péniblement à se soutenir en faisant cause commune avec le parti de l'autonomie piémontaise, qui s'est momentanément rallié à la gauche. D'ailleurs, elle renferme encore de temps à autre de bons articles de l'économiste piémontais J.-B. Michellini, du critique silicien Benedetto Castiglia, d'un commentateur du Dante, d'origine albano-calabraise, M. Domenico Mauro, etc.

Il nous reste à passer en revue les vétérans de la presse turinoise qui, après le *Risorgimento*, ont exercé en Piémont et dans le reste de l'Italie la plus grande influence sur l'opinion publique.

Au premier rang, parmi les plus importants, nous trouvons

l'*Opinione*, ancien journal modéré de Turin, qui a suivi la capitale à Florence, où il a gardé la même attitude. Son origine remonte à 1847. Quelque temps après la fondation de la *Concordia*, par Lorenzo Valerio, mort en 1866 sénateur et préfet de Messine, et qui fut en 1848 le chef de la gauche parlementaire, une scission ne tarda pas à se produire au sein de la rédaction ; le docteur Lanza, qui a été récemment encore ministre de l'intérieur et président de la Chambre, et quelques autres, résolurent de fonder un nouvel organe franchement libéral et constitutionnel, mais à la fois indépendant du gouvernement et de M. Valerio. De cette combinaison naquit l'*Opinione*, dont le programme parut le 26 décembre 1847. La nouvelle feuille avait pour directeur et rédacteur en chef Giacomo Durando, frère de ce général Giovanni Durando, plus brave qu'habile, blessé à Custozza. Militaire lui-même, Giacomo avait servi, pendant quinze ans, avec son frère, la cause constitutionnelle, en Portugal et en Espagne, où il était devenu colonel, et, au bruit des premières réformes, il était accouru à Turin, après avoir publié, à Paris, son livre de la *Nationalité italienne*. C'est alors qu'il prit la direction de l'*Opinione*, qu'il ne garda pas longtemps, car, appelé en Lombardie par les événements de 1848, il fit la campagne comme général à la tête d'un corps de volontaires, et, depuis, membre du parlement et deux fois ministre des affaires étrangères, il a abandonné le journalisme pour la politique active. Giacomo Durando fut remplacé à la rédaction de l'*Opinione* par un journaliste lombard, au tempérament batailleur, rompu au métier par vingt ans de journalisme à Milan et dans le Tessin, et qui s'était fait un nom comme libre penseur et adversaire du clergé par son *Histoire des Papes* et sa *Critique des Evangiles*, mais dont le titre le plus incontestable est une étude très-complète sur *Frà Paolo Sarpi*. Avec un pareil rédacteur, l'*Opinione* prit une allure très-tranchée. Pendant cinq ans, il tint haut et ferme le drapeau constitutionnel ; attaqué à la fois par les cléricaux et les républicains, il rendait coup pour coup, et frappait à droite et à gauche, d'estoc et de taille, toujours avec énergie, souvent avec violence. Bianchi-Giovini, que M. Marc-Monnier a défini « un Girardin un peu diffus, mais très-logique et très-franc, d'une prodigieuse érudition, pensant pour lui seul et ne représentant que lui-même », Bianchi-Giovini s'était fait une spécialité de la polémique religieuse, dont l'intempérance valut à l'*Opinione* deux condamnations pour outrages à la religion.

Après avoir quitté l'*Opinione*, il fonda, en 1853, une autre

feuille quotidienne, l'*Unione*, qu'il rédigea presque à lui seul, et où il se fit une véritable popularité, grâce surtout aux articles de controverse anti-papiste qu'on était sûr d'y trouver dans chaque numéro du dimanche. Véritable juif-errant de la presse italienne, Bianchi-Giovini, que le journalisme n'avait pas enrichi — il n'a jamais enrichi personne en Italie — eut la malencontreuse idée, en 1861, de transplanter à Milan l'*Unione* qu'il dut abandonner faute de fonds et de lecteurs, et ce journaliste, d'un talent incontestable, et laborieux comme un bénédictin, mourut dans un dénûment absolu l'année suivante à Naples, où il était allé essayer d'un nouveau journal. Sa veuve et ses quatre jeunes filles, que sa mort laissait sans ressources, ont reçu du roi une pension de 2,000 francs sur ses revenus privés, et la *Gazetta del popolo*, de Turin, a pris en leur faveur l'initiative d'une souscription publique.

Bianchi-Giovini avait eu pour collaborateur, à l'*Opinione*, un jeune écrivain israëlite, fort instruit, d'opinion modérée, et qui le remplaça plus tard; c'est M. Giacomo Dina, qui est encore directeur de cette feuille, de turinoise devenue florentine, mais qui n'a cessé de garder les allures sages et mesurées qu'elle a suivies depuis la retraite de Bianchi-Giovini. Complétement ministérielle sous le comte de Cavour, elle appuie aujourd'hui le cabinet Menabrea; mais elle a fait une certaine opposition au ministère de la *Consorteria* et au baron Ricasoli, opposition modérée et courtoise, il est vrai, comme la polémique de M. Dina, et qui, pour les esprits impartiaux, a l'avantage de n'être ni l'engouement aveugle ni la résistance de parti pris, et d'être, au contraire, d'autant plus instructive que le rédacteur en chef de l'*Opinione*, qui est en même temps député au parlement, traite à fond toutes les questions économiques, qu'il envisage d'ailleurs à un point de vue libéral et élevé. Nous avons lu aussi dans l'*Opinione* des feuilletons dramatiques de M. d'Arcaïs, que Fiorentino lui-même, écrivant dans sa langue maternelle, n'aurait pas désavoués. Devenue, avec la *Nazione*, la feuille la plus importante de Florence, l'*Opinione* n'a pas augmenté son prix, (5 c. le numéro, et 22 francs par an pour tout le royaume); il est vrai qu'elle n'a pas changé son papier, qui laisse à désirer ainsi que celui de tous les journaux de Turin. Ce qui ne l'empêche pas d'être, à raison de son bon marché et aussi des idées qu'elle patronne, le plus répandu peut-être des journaux de la Péninsule, comme elle est du reste l'un des mieux faits.

Comme l'*Opinione*, le *Diritto* est né de la *Concordia*. A la mort de ce journal, dont les radicaux étaient restés maîtres après

la retraite des modérés, M. Valerio fonda, à Turin (1851), le *Diritto*, qui devint l'organe de la gauche parlementaire, puis du tiers-parti, dont M. Rattazzi était le chef. Acheté en 1860 par le fameux docteur Bertani, de Gênes, et rédigé successivement par deux hommes de talent, MM. Mauro Macchi et Bargini, députés, il a été vendu, en 1864, à un banquier, M. Lemi, et depuis, il a eu pour rédacteur en chef M. Civinnini, avec lequel il a suivi la capitale à Florence. Le nouveau rédacteur en chef, qui était un des *mille* de Marsala, et de plus, un écrivain énergique, bien que gallophobe, M. Civinnini a eu de nombreux duels, surtout avec ce brave et infortuné Pier-Carlo Boggio, député-journaliste ministériel, et qui, après avoir débuté, tout jeune avocat, dans les colonnes du *Risorgimento*, sous les auspices du comte de Cavour, était en train de devenir ministre un jour ou l'autre, s'il n'eût payé de sa vie, à Lissa, l'impéritie de l'amiral Persano. — Garibaldien et organe du *parti d'action*, sous le docteur Bertani, le *Diritto* a d'abord gardé cette attitude avec M. Civinnini, et a un peu abusé, dans ces dernières années, de Rome et de Venise. Mais aujourd'hui Garibaldi n'est plus son idole ; M. Civinnini, qui, au parlement, siégeait à la gauche, a passé au *tiers-parti*, fraction importante de la Chambre, composée d'hommes possédant une certaine autorité, et qui arriveront un jour ou l'autre aux affaires ; et pendant la période difficile que l'Italie traverse depuis novembre 1867, le *Diritto*, sans se rallier complétement, a soutenu le ministère Menabrea dans plus d'une question importante. Le *Diritto* ne professe donc plus la même aversion pour les *modérés* ; mais ce changement d'attitude, qui a été reproché à M. Civinnini comme une défection, ne modifie pas le fond des principes, car le *Diritto* s'est toujours donné comme constitutionnel radical, acceptant sans arrière-pensée le Statut tel qu'il est, mais a la condition d'en faire découler toutes les extensions de libertés qui ne sont incompatibles ni avec la lettre, ni avec l'esprit de la charte. L'Italie à la liberté; dans les circonstances présentes, elle a besoin surtout d'union, d'ordre et de légalité, et l'on ne peut que féliciter M. Civinnini d'avoir apporté à un gouvernement qui, en définitive, a droit à l'estime des honnêtes gens, l'appui d'un journal sérieux, bien écrit, et qui montre autant de philosophie que de bon sens dans les questions pratiques.

Un autre vétéran quotidien de la presse piémontaise, d'un format plus exigu que les précédents, et qui, comme eux, ne coûte que cinq centimes, c'est la *Gazzetta del popolo*, (petit in-folio de huit pages, dont deux sont occupées par les annonces). Loin

de passer à Florence, la *Gazette du peuple* est restée, au contraire, le plus piémontais des journaux de Turin, où elle continue à exercer la plus grande influence. Cette feuille, éminemment populaire, fondée en 1848, par MM. le docteur Bottero, Borella et Govean, qui la dirigent encore aujourd'hui, a exercé dès l'origine une incontestable influence sur le développement des institutions constitutionnelles, qu'elle a contribué à affermir en Piémont. Si l'on tenait à comparer des choses qui n'ont entre elles qu'une lointaine analogie, on pourrait dire que la *Gazzetta del popolo* est le *Siècle* d'outre-monts, comme l'*Opinione* en est le *Journal des Débats*. L'influence électorale de la *Gazzetta del Popolo* a été telle qu'à plusieurs reprises ses candidats ont formé la majorité du parlement subalpin, dont ses principaux rédacteurs faisaient eux-mêmes partie. Adversaire déclarée et énergique de toute espèce de superstition, elle luttait avec vigueur contre les envahissements du clergé, tandis que la même campagne était entreprise, en deçà des Alpes, par le *Patriote* de Chambéry, le *Constitutionnel savoisien*, et par un écrivain savoyard, M. Joseph Dessaix, aujourd'hui rédacteur du *Léman*, et qui, avant de rédiger un journal démocratique, la *Commune*, avait spirituellement raillé l'ancien régime dans le *Chat*, petit journal à caricatures, qui a laissé l'empreinte de sa griffe sur plus d'une perruque réactionnaire.

La *Gazzetta del Popolo* a puissamment contribué à l'abolition des priviléges ecclésiastiques (1850) et au vote favorable de la Chambre sur le mariage civil, que les feuilles cléricales de la Savoie — le *Courrier des Alpes* et l'*Écho du Mont-Blanc* — appelaient pieusement « un accouplement de chiens. » C'est encore la *Gazette* qui, en 1857, prit l'initiative d'une souscription populaire qui obtint le plus grand succès, et dont le produit fut employé à fournir cent canons à la citadelle d'Alexandrie. C'est toujours la *Gazzetta del Popolo* qui, sous le nom de *Consorzio nazionale*, a mis en avant, en 1866, l'idée d'une souscription nationale pour racheter la dette de l'Etat. Il y a dix ans, le tirage de la *Gazette* s'élevait, dit-on, à près de dix mille exemplaires. Il ne doit guère avoir diminué depuis qu'elle est devenue l'organe du parti autonomiste piémontais, qui a fait jusqu'ici cause commune avec la gauche, et dont le moyen d'action est la société dite *la Permanente*. Cette société a un comité permanent à Turin et des comités locaux dans chaque petite ville ; et le mécontentement produit en Piémont par la crise financière, le gouvernement de la *Consorteria* et l'abandon de Turin comme capitale, est tel, que la *Permanente*, qui fait au gouvernement de l'oppo-

sition quand même, est toute puissante dans cette province. Avec l'aide de la *Gazette*, elle a fait passer presque tous ses candidats aux dernières élections du parlement.

Les autres journaux quotidiens paraissant actuellement à Turin, c'est-à-dire, le *Alpi*, *il Subalpino*, *la Gazzetta di Torino*, etc., présentent moins d'intérêt; d'ailleurs, leur bon marché même — car ils ne coûtent tous qu'un sou — leur permet d'autant moins le luxe d'une rédaction intéressante et variée, que depuis que Turin n'est plus capitale ils ne sont guère recherchés hors de leur province, et que le nombre de leurs lecteurs est plus ou moins restreint. Mais nous devons une mention au *Conte Cavour*, organe libéral conservateur, fondé il y a quatre ou cinq ans. Mécontent comme les autres, mais essentiellement dynastique, ce journal fait une opposition plus modérée que la *Gazette*, et ne pousse pas, comme elle, à une agitation systématique qui pourrait un jour ou l'autre devenir dangereuse partout ailleurs que dans un pays comme le Piémont, où l'esprit de légalité a jeté de profondes racines. Le Piémont a subi, depuis dix ans, des charges énormes, et le mécontentement dont les journaux se font l'organe ne se justifie que trop facilement; il ne disparaîtra complétement que le jour où l'amélioration du système financier rendra le bien-être et la sécurité aux patientes et laborieuses populations de cette province, qui a tout sacrifié à la patrie commune, et qui serait encore, aux jours de danger, le plus solide soutien de l'ordre et de la liberté.

VI

LA PRESSE ITALIENNE DEPUIS 1860.

A peine la liberté de la presse était-elle devenue le régime de droit commun dans les différents Etats de l'Italie, que les journaux pullulèrent de toutes parts. En 1860, il en parut plus de deux cents, dont un bon nombre quotidiens, et presque tous exclusivement politiques. Une quantité de petites feuilles, nées de l'effervescence d'un jour, n'eurent qu'une durée éphémère et disparurent par douzaines. Mais elles étaient bien vite remplacées. Les autres vécurent péniblement pendant une période plus ou moins longue, et les plus heureuses enfin trouvèrent dans des capitaux assurés ou dans l'accueil que leur fit le public, les éléments d'un succès durable. C'est du reste une chose inconcevable que la vitalité que montrent un bon nombre de journaux italiens.

Souvent ils n'ont ni argent, ni rédaction, ni administration, ni abonnés, et ils n'en meurent pas toujours. En 1864, vingt-cinq journaux cessèrent de paraître, mais en revanche cette année donna le jour à une centaine de feuilles nouvelles. C'est donc une augmentation de soixante-quinze journaux pour 1864, et ce chiffre paraît être celui de l'accroissement moyen qui s'est produit, presque chaque année depuis, dans le chiffre total des périodiques italiens. Le nombre en était, d'après un catalogue presque officiel, de quatre cent cinquante en 1864; ce chiffre est aujourd'hui bien au-dessous de la vérité.

Les quatre cent cinquante publications périodiques de toute sorte qui virent le jour en Italie en 1864 étaient réparties d'une manière fort inégale sur les divers points de la Péninsule. Les villes du Nord, avec celles de la Toscane, en comptaient le plus grand nombre et les plus importantes, tandis que les provinces méridionales, encore si arriérées sous ce rapport comme à tant d'autres égards, n'en possédaient qu'une quantité fort restreinte relativement à leur population. L'ancien royaume des Deux-Siciles et les provinces annexées des États-Romains, qui formaient ensemble la bonne moitié du royaume d'Italie avant la réunion de la Vénétie, n'avaient qu'un cinquième à peine des périodiques. Et encore faut-il mettre au compte des provinces méridionales plusieurs feuilles de province presque uniquement destinées à la publication des actes administratifs des préfectures, et ne paraissant le plus souvent que deux fois par mois. Le grand mouvement était dans le Nord : Turin en avait cent, Milan quatre-vingts, Florence cinquante et un, et Gênes trente-sept.

Près des deux tiers des quatre cent cinquante journaux et revues qui paraissaient en 1864 étaient politiques, en comprenant sous cette dénomination les publications financières, d'économie sociale et d'administration, ainsi qu'une vingtaine de journaux humouristiques faisant tous de la politique à leur manière. Le reste était consacré aux spécialités suivantes : droit et jurisprudence; — médecine; — sciences; — théâtre et beaux-arts; — éducation; — journaux religieux (dont trois protestants et un juif), représentées chacune par une vingtaine d'organes environ; venaient ensuite d'autres branches : agriculture (12), commerce (10), modes (10), industrie (5), publications militaires (4), etc.

Au point de vue de la périodicité, les plus nombreuses étaient, en 1864, les publications hebdomadaires, au nombre de cent soixante-dix-neuf, qui se recrutent surtout parmi les petites feuilles politiques de la province; viennent ensuite les journaux

quotidiens, au nombre de soixante-quinze, qui sont presque exclusivement le privilége des grandes villes du Nord, et dont Turin, qui était encore capitale, possédait vingt-trois à elle seule; — puis les publications mensuelles, en nombre égal, dont Milan et Turin possédaient à elles deux plus de la moitié; — viennent ensuite soixante-cinq journaux politiques paraissant deux ou trois fois par semaine, et qu'on trouve surtout dans les villes de deuxième ordre; et enfin quarante-sept feuilles semi-mensuelles paraissant, soit sous la forme de journal, soit sous celle de revue, et consacrées généralement à la littérature ou à des études spéciales, car les quelques revues politiques italiennes sont toutes mensuelles.

Quelques-uns des journaux de la Péninsule ne sont pas rédigés en italien : l'un, *The observer*, paraît à Naples; les autres, écrits en français, sont l'*Italie*, journal du grand format, semi-officiel, fondé à Turin en 1859 par la princesse de Belgioioso, et qui paraît aujourd'hui à Florence; la *Correspondance lithographiée italienne*, rédigée d'abord à Turin, puis à Florence, par M. H. Corso, ancien rédacteur de la *Gazette officielle de Savoie;* la *Correspondance italienne*, créée en 1867, organe officieux du ministère de M. Menabrea; l'*Economiste*, revue financière de la semaine, aujourd'hui à Florence; enfin les deux modestes feuilles hebdomadaires de l'arrondissement d'Aoste, pays dont le français est la langue maternelle tout comme l'italien est celle de Nice. — Ce ne sont pas les seuls journaux français qui aient été publiés en Italie dans ces dernières années; M. Pascal Duprat rédigeait à Turin, en 1862, l'*Italie nouvelle*, et précédemment déjà, un autre journal avait vécu sous le titre les *Nationalités*. En revanche, on trouve hors du royaume des journaux imprimés en langue italienne : à Trieste, à Trente, à Malte, dans la Dalmatie et dans tous les principaux ports de l'Orient, où l'italien est la langue des affaires.

Bien qu'il ne soit pas possible d'avoir en ce moment des chiffres certains pour une statistique de la presse italienne en 1868, on peut évaluer approximativement à environ cinq cents le nombre des journaux politiques, et à près de huit cents le chiffre total des périodiques.

Florence était la reine littéraire de l'Italie longtemps avant le transfert de la capitale, qui a entraîné dans la cité des fleurs bon nombre de journaux politiques de Turin. Mais c'est Milan, le centre intellectuel le plus actif et la *grande cité* par excellence de l'Italie, qui a aujourd'hui le plus grand nombre de périodiques. On y imprimait, vers la fin de 1867, *cent soixante-huit*

feuilles périodiques mensuelles, hebdomadaires ou quotidiennes. Sur ce nombre, il y en a toujours vingt qui sont en train de naître ou de mourir. Au milieu de ce grand mouvement, qui révèle une vitalité intellectuelle remarquable, la littérature sérieuse n'est pas délaissée, et Milan possède des travaux importants. C'est à Milan qu'on trouve surtout les publications scientifiques, les journaux de médecine, les petites feuilles exclusivement consacrées aux théâtres, les journaux de modes, les publications illustrées (qui sont le plus souvent des reproductions des journaux illustrés de Paris), etc. Parmi les journaux de théâtres milanais, on peut citer *Il mondo artistico*, de M. de Filippi, la *Cronaca Grigia*, rédigée par Cletto Arrighi (pseudonyme de Carlo Righetti), et le *Trovatore*, autrefois rédigé à Turin par Marcello, et qui a émigré à Milan en 1860. Florence paraît avoir gardé avec Turin la spécialité des recueils d'éducation populaire; c'est aussi en Toscane qu'on trouve les publications spécialement destinées à l'étude de la langue, telle que le *Borghini*, revue philologique de Pietro Fanfani; c'est aussi en Toscane, à Pise, que paraît, depuis dix ou quinze ans, sous le titre du *Nuovo Cimento*, la revue scientifique fondée par MM. Matteucci, Piria et Meneghini, et qui a pris une place importante parmi les recueils consacrés à l'étude de la physique, de la chimie et de l'histoire naturelle. Citons encore, dans le même ordre de travaux, un recueil spécial de Naples, le *Morgagni*, dirigé par le docteur Tommasi.

A Naples, la constitution octroyée, en juin 1860, par François II, produisit une véritable explosion de feuilles politiques, qui profitèrent — comme toujours — d'une liberté qu'on ne pouvait plus leur refuser pour hâter l'œuvre de Garibaldi.

Cet effort dura peu dans les commencements; cependant, la presse a pris à Naples un développement remarquable dans ces dernières années; une vingtaine de journaux quotidiens s'y publient, y compris l'ancien *Journal officiel*, devenu le *Giornale di Napoli;* mais un seul peut-être est lu dans toute l'Italie, c'est la *Patria*. Ce grand journal, qui est aujourd'hui l'un des plus importants, appartient à l'opinion modérée, c'est-à-dire au parti de l'ordre dans la liberté. Ce n'est pas que Naples ait manqué, depuis 1860, de publications d'une certaine valeur; outre la *Rivista Napoletana*, hebdomadaire, dirigée par MM. de Blasiis et Victor Imbriani, on peut y citer deux ou trois journaux fort bien faits : — l'*Italia*, rédigée par deux excellents journalistes, qui sont en même temps professeurs à l'Université de Naples, MM. de Sanctis, ancien ministre de l'instruction publique en 1861,

et Settembrini, savant helléniste; — *Il popolo d'Italia*, feuille radicale et garibaldienne, fondée en 1860 par M. de Boni, rédigée par M. Asproni, et inspirée par le baron Nicotera; — et la *Colonna di fuoco*, fondée vers 1861 par le clergé libéral, qui voulait créer une église nationale, purement italienne, et absolument détachée de Rome. Mais à raison de leur éloignement même, les feuilles napolitaines n'exercent qu'une influence locale; il en est de même en Sicile, où l'on est tout étonné de trouver, dans les localités les plus ignorées, des journaux parfaitement inconnus d'ailleurs, et où l'on ne peut guère citer, parmi les grands journaux, que le *Precursore* de Palerme, inspiré par M. Crispi.

D'après une statistique publiée par un journal sérieux, la *Patria*, il paraissait à Naples, en mai 1867, 58 périodiques, qui se subdivisaient ainsi :

Journaux politiques...........	34
— Littéraires..........	7
— Artistiques..........	5
— Théâtres...........	5
— Religieux...........	4
— Judiciaires..........	3

Au point de vue de la périodicité, ils se répartissaient de la sorte :

20 Quotidiens,	tirant ensemble à	35,700	exemplaires.
33 Hebdomadaires	—	16,300	—
5 Mensuels	—	1,700	—

Ce qui ressort surtout de ces chiffres, c'est le nombre considérable de journaux politiques, en même temps que le faible tirage qui révèle le peu d'importance de la plupart des journaux de Naples. Ces chiffres sont d'ailleurs variables, car il en paraît sans cesse de nouveaux qui vivent quelques jours et meurent vite d'inanition. Le niveau littéraire de la plupart de ces feuilles est du reste fort peu élevé. Autrefois, les professions dites libérales, ou plutôt les études qui conduisent aux diplômes de ces professions, offraient un abri aux intelligences que repoussait la politique : à Naples, les avocats se comptent par milliers. Mais aujourd'hui — et cette observation s'applique à l'Italie tout entière — aujourd'hui la politique absorbe tout; elle attire une foule de jeunes gens qui se croient dispensés d'étudier, et se donnent des allures de personnages sérieusement occupés en se livrant au travail facile et déclamatoire du petit journalisme. Rien de barbare d'ailleurs comme la prose de ces tribuns im-

provisés et de ces critiques d'occasion ; et si l'on a reproché avec raison à la presse piémontaise ses tournures platement françaises, on trouve trop souvent dans celle de Naples des tournures baroques et une emphase vide de sens. — Une dernière observation sur la presse napolitaine. Dans les provinces du midi, le public des journaux appartient presque exclusivement aux classes aisées ; mais au-dessous des professions libérales, des gens qui pensent et qui lisent, au-dessous du pays légal en un mot, il y a toute une population qui ne lit pas, qui ne pense guère, et qui a droit à l'instruction avant d'avoir droit au vote. On envoie, il est vrai, les enfants à l'école, mais en attendant, la génération actuelle ne sait pas lire ou ne s'en soucie guère. En Sicile, où les événements de 1866 ont révélé l'existence d'une populace abjecte et démoralisée, prête à se soulever au nom de la Madone ou de la République, peu importe, pourvu qu'il s'agisse de piller ou de voler, les enseignements de la presse honnête glissent à la surface, et les journaux ne sont lus que par ceux qui les font, c'est-à-dire par une bourgeoisie assez éclairée et bien intentionnée. Les remèdes à un tel état de choses — l'instruction et le travail — ne sont ni faciles ni prompts à appliquer; mais si la Sicile, qui a produit dans ce siècle tant d'hommes remarquables, possède beaucoup de citoyens comme cet héroïque maire de Palerme, aujourd'hui préfet de Naples, le marquis de Rudini, il ne faut pas désespérer de l'avenir.

Venise est venue à son tour apporter son contingent de périodiques; mais aucun de ses journaux n'a conquis jusqu'ici une influence incontestée hors de sa province. — A Gênes, nous trouvons deux des plus anciens journaux quotidiens de l'Italie : la *Gazzetta di Genova*, organe du gouvernement, et qui a plus de soixante ans d'existence, et le *Corriere Mercantile*, journal du soir assez répandu à l'étranger, et qui date au moins d'une quarantaine d'années. Le *Movimento*, plus récent et d'un format plus exigu, paraît aussi à Gênes; il a été dernièrement acheté par le docteur Bertani, qui en a fait le *Moniteur* du parti de l'agitation.

Sur une quinzaine au moins de feuilles quotidiennes qui paraissent à Milan, quelques-unes méritent une mention. Ce sont d'abord *la Lombardia*, journal du gouvernement, *la Gazetta di Milano*, et surtout *la Perseveranza*, qui méritent le nom de grands journaux, soit par le format, qui est celui des grandes feuilles parisiennes, et par le prix, qui est de 15 à 20 centimes, soit par la manière dont elles sont rédigées.

La Perseveranza est peut-être le premier journal de l'Italie.

Créée en 1859 avec les fonds de la haute bourgeoisie et de l'aristocratie libérale de Milan, qui représentaient l'opinion modérée de l'école dite des doctrinaires lombards, elle a compté parmi ses rédacteurs des notabilités parlementaires : MM. Correnti, conseiller d'Etat et ancien ministre, Allievi, aujourd'hui préfet de Vérone, Visconti-Venosta, ancien ministre des affaires étrangères, Tenca, député et ancien rédacteur du *Crepusculo*, etc. Ce grand journal, dont les correspondances sont estimées, discute avec autant d'élévation que de mesure les grandes questions économiques et constitutionnelles. Il est assez répandu et recherché même à l'étranger ; ses quatre ou cinq mille abonnés lui suffisent, grâce à son prix (20 cent. le numéro et 44 fr. par an pour Milan), élevé surtout pour un pays où le timbre ne vient pas d'abord prélever le plus net des bénéfices du journal.

La Perseveranza a aujourd'hui pour rédacteur en chef un écrivain napolitain nourri de fortes études classiques, M. Ruggiero Bonghi. Comme ses compatriotes de Sanctis et Spaventa, M. Bonghi s'était fait connaître par d'importants travaux de philosophie et de critique avant d'aborder le journalisme. Traducteur de Platon, M. Bonghi est un penseur et aussi un homme pratique. Libéral et conservateur dans le bon sens du mot, il n'est révolutionnaire que lorsqu'il s'agit de détruire des abus ou d'introduire des améliorations, comme lorsqu'il proposait, dans un de ses derniers ouvrages, la réorganisation des universités italiennes. C'est un des écrivains de l'Italie qui connaissent le mieux la langue, non pas cette langue artificielle et privilégiée, pour ainsi dire, que les pédants avaient réussi à mettre à la mode, mais la langue spontanée et vivace que parlent les toscans, et que les Italiens des autres provinces ne s'assimilent qu'à force d'études.

Parmi les journaux milanais du petit format, nous devons une mention au plus connu d'entre eux, *le Pungolo* (l'Aiguillon) qui ne coûte qu'un sou à Milan, et huit centimes *extra muros*. *Le Pungolo* a paru d'abord à Naples ; son tirage s'est élevé à plus de dix mille exemplaires, chiffre relativement très-considérable. Il a dû son succès à la direction intelligente de son principal rédacteur, M. Leo Fortis, sur le nom duquel Bianchi-Giovini, qui connaissait à fond ses textes sacrés, a commis cette plaisanterie biblique : *Leo Fortis inter animalia*. Plein de petits faits, *le Pungolo* a surtout pour les Milanais l'intérêt d'un *Figaro* municipal ; sans opinions bien tranchées, son rédacteur s'en est fait une arme d'opposition sans parti pris et de critique des

abus semi-plaisante, semi-sérieuse, qui plaît autant aux Milanais qu'aux Napolitains. Le tirage quotidien du *Pungolo* était au moins de 6,000 exemplaires dans le courant de 1868 ; avec le produit des annonces de la quatrième page, ce tirage suffit pour assurer des bénéfices à son directeur.

Nous ne quitterons pas Milan sans signaler la revue mensuelle qu'y a fondée, il y a vingt-deux ans, le docteur Carlo Cattaneo, sous le titre du *Politecnico, répertoire mensuel d'études applicables à la prospérité et à la culture sociales.* On peut affirmer que *le Politecnico* s'est fait une place importante parmi les revues qui se publient en Europe. Il parut d'abord en 1847, mais le gouvernement autrichien ne tarda pas à le suspendre indéfiniment. L'année suivante, M. Cattaneo dirigea avec la plus grande énergie l'insurrection victorieuse de Milan. Au retour des Autrichiens, il se réfugia en Piémont ; il reprit sa publication en 1859, après la délivrance de la Lombardie, et la continua jusqu'à sa mort, c'est-à-dire jusqu'à ces derniers temps. Le *Politecnico*, comme son titre l'indique, embrasse les divers domaines du monde scientifique ; il fait souvent des excursions sur le terrain des questions sociales, et l'économie politique y est heureusement représentée. M. Cattaneo, outre un vrai talent de publiciste, possédait des connaissances fort étendues ; les articles qu'il a donnés très-fréquemment à sa revue ont une valeur incontestable ; mais s'il a critiqué beaucoup, en revanche il a proposé peu de solutions pratiques ; or, c'est surtout d'hommes pratiques que l'Italie a besoin.

Le Politecnico a récemment subi une transformation, c'est-à-dire qu'il a passé dans les mains des propriétaires d'une revue mensuelle de Florence, la *Nuova Antologia ;* et c'est par cette publication que nous commencerons une rapide revue des périodiques de la capitale.

La *Nuova Antologia*, fondée à Florence en 1866 par les capitalistes de la *Consorteria*, passerait dans tous les pays pour un recueil fort remarquable. On peut dire que la *Nouvelle Anthologie* a pour rédacteurs les premiers écrivains de l'Italie contemporaine. La plupart sont en même temps des hommes politiques qui ont à la fois la science de l'homme d'études et l'expérience que donne l'exil. Les économistes et les financiers de la *Nuova Antologia* sont MM. Minghetti, ancien président du cabinet dit de la *Consorteria*, Scialoja, ancien ministre des finances comme le précédent, et plus habile en théorie qu'heureux en pratique, le sénateur Arrivabene, le conseiller d'Etat Correnti. Deux anciens ministres de l'instruction publique, Terenzio Mamiani della Ro-

vere et Francesco de Sanctis, y font, le premier, de la philosophie, le dernier de la haute critique littéraire. Puis vient le groupe des Toscans : Atto Vannucci, l'historien de l'Italie antique, et l'abbé Lambruschini, devenus l'un et l'autre sénateurs du royaume ; Raphaël Fornacciari, Pasquale Villari, l'éloquent biographe de Savonarole, etc. Mais le rédacteur politique de la revue est encore cet écrivain infatigable et d'une vaste érudition dont nous parlions tout à l'heure, M. Ruggiero Bonghi, qui est décidément le premier journaliste de l'Italie contemporaine. M. Bonghi juge plutôt qu'il ne critique et instruit plus qu'il ne passionne ; son tempérament caractérise assez bien l'esprit de la *Nuova Antologia*.

Aujourd'hui le *Politecnico* conserve, à Milan, sa spécialité des études scientifiques et d'économie sociale, tandis que la Revue florentine reste plus spécialement destinée à la littérature et à la politique proprement dite.

Florence, avant d'être capitale, n'avait qu'un seul grand journal, la *Nazione*, fondée en 1859, après la fuite du grand duc, par les amis politiques du baron Ricasoli. Inspirée par M. Peruzzi, et rédigée par MM. Leopoldo Cempini, Puccioni et Fenzi, cette feuille ne tarda pas à conquérir une grande influence qui n'a fait qu'augmenter depuis. Sérieuse et bien dirigée d'ailleurs, la *Nazione* est plus aggressive que *modérée*, excepté lorsqu'il s'agit des hommes politiques de la *Consorteria*. Non moins importante et plus répandue peut-être est l'*Opinione*, que nous avons vu émigrer en 1865 de Turin à Florence. Avec les mêmes principes politiques que la *Nazione*, l'*Opinione* est plus modérée d'allure et de tempérament ; et nous souhaiterions volontiers à certains pays beaucoup de *conservateurs* aussi sincèrement libéraux que le directeur de l'*Opinione*, M. le député Dina.

A la suite de ces deux grands journaux de la capitale, car nous ne nommerons qu'en passant la *Gazzetta uffiziale* du royaume, dirigée par M. Piacentini, viennent de nombreux journaux quotidiens de deuxième ordre : le *Diritto* du député Civinnini, devenu l'organe du tiers-parti, dont M. Bargoni est le principal représentant à la Chambre ; — la *Riforma* de M. Crispi, organe important de la gauche, ou plutôt de M. Crispi, qui a toujours eu au Parlement une attitude essentiellement personnelle ; — l'*Italie*, semi-officiel ; — la *Correspondance italienne ;* — le *Corriere italiano*, où nous trouvons un ancien rédacteur de la *Rivista contemporanea*, aujourd'hui professeur à l'université de Sienne, M. Giuseppe Saredo ; — la *Libertà*, qui compte parmi ses rédacteurs M. Mauro Macchi,

l'une des personnalités les plus sympathiques de la gauche parlementaire, ancien rédacteur en chef du *Diritto*, et auteur d'une récente histoire du *Conseil des Dix;* en même temps que la *Libertà* (1867) paraissait à Livourne *il Progresso Livornese*, dont le programme, identique au fond, peut se résumer ainsi : Guerre au despotisme, à l'ignorance et à la paix armée. Les autres feuilles quotidiennes de Florence, la *Gazzetta di Firenze*, la *Gazzetta d'Italia*, la *Gazzetta del Popolo*, l'*Opinione nazionale*, l'*Avvenire*, la *Legge*, etc., représentent plus ou moins heureusement les diverses nuances de l'opinion.

Quelques-unes des feuilles que nous venons de nommer appartiennent au petit journalisme; pourtant nous avons rangé dans les journaux de deuxième ordre des feuilles de grand format, bien rédigées d'ailleurs, mais qui s'attachent surtout à soutenir certaines coteries ou à faire valoir certaines questions, et qui n'exercent sur l'opinion qu'une influence plus ou moins restreinte. Si l'on réserve le nom de grands journaux à ces feuilles qui, dans tous les pays, soit par le nombre de leurs lecteurs et le chiffre de leurs capitaux, soit par leurs attaches politiques et leur influence sur l'opinion, ont pris une prépondérance marquée sur la marche des affaires et sur les dispositions des esprits, nous serons tenté de nous en tenir aux quatre feuilles quotidiennes qui répondent le mieux à l'idée que nous nous faisons d'un grand journal; ce sont : la *Perseveranza* de Milan, la *Nazione* et l'*Opinione* de Florence et la *Patria* de Naples.

Quant aux journaux que nous avons appelés de deuxième ordre, on conçoit que si d'une part certaines feuilles de Florence, comme le *Diritto* ou la *Riforma*, par la raison même qu'elles s'impriment dans la capitale et qu'elles représentent une fraction parlementaire, sont généralement plus répandues que celles des grandes villes de province, d'autre part, celles-ci, qui représentent les opinions et les intérêts de grandes régions comme le Piémont ou la Ligurie, n'en ont pas moins leur raison d'être et ne présentent pas moins quelque intérêt, grâce à de nombreuses correspondances et à la rapide transmission des nouvelles politiques. Dans toutes les grandes villes du Nord et de la Toscane, les feuilles politiques locales à cinq centimes ont si bien conquis leur droit de cité, qu'il n'y a que l'aristocratie milanaise, la plus riche de l'Italie, qui puisse faire vivre les grandes feuilles très-chères de Milan. Les gazettes politiques à un sou sont pour les petits bourgeois et les artisans de Turin, de Milan, de Gênes et de Florence un aliment aussi indispensable que le *Petit Journal* ou la *Petite*

Presse le sont à nos portiers. A Milan, la *Perseveranza* qui coûte quatre sous est un mythe pour la plus nombreuse partie de la population, et tous les figaros et garçons de café vous offriront invariablement le *Pungolo* ou la *Platea*, lecture, il faut en convenir, préférable à ce que la petite presse parisienne non politique nous donne pour le même prix. La presse à bon marché du nord de l'Italie et de Florence tend à jouer le rôle que remplissent, en Angleterre, les grandes feuilles populaires à un penny (nous ne parlons pas de la France, où la politique à un sou est devenue, par le plus étrange abus, le monopole exclusif du gouvernement); mais les journaux anglais, le *Morning Star* et le *Daily Telegraph*, pour n'en pas citer d'autres, ont un tirage de soixante à quatre-vingt mille exemplaires, tandis que les journaux à cinq centimes de Turin et des autres villes ne peuvent même pas compter sur le dixième de ces chiffres, à raison de la configuration même de l'Italie, du fractionnement des provinces et de la multiplicité des centres intellectuels; aussi bon nombre d'entre eux ne dépassent-ils pas les limites de l'arrondissement natal. Il en résulte, qu'avec le prix toujours croissant de la main-d'œuvre, ils économisent sur la rédaction, dont trop souvent les nouvelles politiques deviennent l'attrait presque exclusif, et qu'ils sacrifient la qualité au bon marché à tout prix. Cet inconvénient disparaîtra le jour où de grandes sociétés par action se formeront, comme en Angleterre, pour répandre les journaux à bon marché jusque dans les coins les plus reculés de la Péninsule; ce jour-là, le journal à bon marché sera excellent, car ce n'est ni le talent ni le savoir qui manquent en Italie; l'épreuve est faite et le passé répond de l'avenir.

La presse italienne traverse donc en ce moment une période de transition; mais jusqu'ici, on peut déjà l'affirmer, elle a compris avec honnêteté sa mission élevée et s'en est dignement acquittée. Pour être vrai, ajoutons qu'il y a des ombres au tableau. Nous ne parlerons pas ici de ces misérables qu'on a vu — et où n'en voit-on pas? — profiter de la liberté d'imprimer dont jouissent tous les citoyens pour essayer, çà et là, du métier d'insulteurs publics, ou pour pratiquer l'industrie plus vile encore du chantage; ceux-là sont généralement démasqués et pourchassés par la presse honnête, et ici la liberté elle-même est le frein le plus puissant et la publicité le châtiment le plus salutaire. Mais dans un pays où les passions sont vives, les imaginations ardentes, et où les haines politiques s'exaltent à un si haut degré, il était impossible que des partis ou des individus n'abusassent pas d'un moyen si facile d'agiter les esprits. Dans ces derniers temps sur-

tout, on a vu les émissaires de partis hostiles et agissant dans l'ombre (on sait qu'il n'y a pas au Parlement un seul partisan des princes déchus ni un seul mazzinien avéré) profiter d'un échec politique ou de l'impopularité d'un impôt pour pousser le cri de l'insurrection; d'autres encore, se livrer, dans des feuilles infimes, paraissant au hasard de la subvention ou selon les besoins du scandale, aux injures les plus ignobles et aux attaques les plus dégoûtantes, contre les ministres, contre les particuliers, mais surtout contre le roi et la famille royale. Plusieurs bons esprits, dans le journalisme même, se sont émus de ces excès, et ont paru s'en prendre à la loi elle-même de l'inefficacité de la répression. Plus d'une critique a été adressée à la législation de la presse. L'amende et les dommages-intérêts, dit-on, sont illusoires; la prison n'atteint qu'un misérable salarié, le gérant, inconscient du délit; la saisie elle-même n'est qu'une formalité vaine et tardive, qui n'arrive que lorsque la publication est consommée et le mal irréparable. Quelques grands journaux italiens ont discuté l'éventualité de modifications à introduire à la loi sur la presse, et l'on a même agité la question du cautionnement et de la signature obligatoire.

Sans nous dissimuler les imperfections que présente, dans la pratique, le système de la liberté absolue, nous pensons que ce n'est pas dans des restrictions de quelque nature qu'elles puissent être, que l'Italie doit chercher un remède aux difficultés du présent. L'obligation, pour les auteurs, de signer leurs articles, répond sans aucun doute à ce principe de justice qui veut que chacun soit responsable de ses actes. Mais, sans le cautionnement, la signature obligatoire ne présenterait le plus souvent qu'une garantie insuffisante dans le cas de condamnation à des dommages-intérêts. Elle serait même souvent illusoire, car rien au monde ne peut empêcher que certains articles soient signés par des prête-nom. N'avons-nous pas vu des écrivains comme feu MM. Boniface et Camus, passer aux yeux de la province pour des journalistes de premier ordre? Que devient dès lors cette prétendue garantie de sincérité? Enfin, s'il est vrai que dans les pays où l'obligation de la signature a été établie, cette mesure a eu pour effet de porter un coup sensible au journalisme en supprimant l'impersonnalité du journal, mais qu'elle n'a pas le moins du monde élevé le niveau de la moralité de la presse, il faut rejeter cette restriction comme inefficace, illusoire et peu compatible avec le véritable caractère du journalisme politique.

Reste le cautionnement. Tout a été dit sur cette matière, et une discussion sur ce point nous entraînerait hors de notre

sujet. Comme mesure préventive, le cautionnement est inconciliable avec la liberté de la presse; comme entrave fiscale, il crée un privilége au profit de la plus triste des aristocraties, celle de l'argent. En définitive, la presse n'est qu'un instrument, dont l'usage est de droit commun : exiger une caution que l'on n'en abusera pas, est une prétention révoltante. — Il serait d'ailleurs aisé de démontrer, l'histoire à la main, d'une part, qu'une fois entré dans la voie des restrictions, on arrive tôt ou tard à l'arbitraire; de l'autre, que les rigueurs contre la presse, qui ont perdu plus d'un gouvernement, n'en ont jamais sauvé aucun.

Mais est-ce à dire que le gouvernement soit désarmé en présence de ce droit redoutable qu'a le premier venu, pourvu qu'il soit régnicole, majeur et jouissant de ses droits civils, de fonder un journal et d'y adresser chaque jour d'ardents appels aux passions populaires ou de honteuses excitations aux instincts les plus bas de la nature humaine? Nullement, et l'on verra que si quelques excès se sont produits en Italie, la cause en est due bien moins à la liberté excessive accordée par la loi qu'à une mauvaise et inhabile exécution de la loi. Les dispositions de la loi sur la presse sont complétées par celles de la loi du 13 novembre 1859, sur l'administration de la sûreté publique, élaborée par le ministère Rattazzi. Or, c'est à l'inexécution de cette dernière loi qu'il faut attribuer le grief le plus sérieux qu'on ait mis sur le compte de la loi elle-même, c'est-à-dire, l'inefficacité et l'impossibilité de la saisie du journal incriminé, et le scandaleux retentissement qui résulte de la publication. Quelques explications sont ici nécessaires.

Aux termes de la loi sur la presse, le dépôt légal au parquet n'est pas suspensif, puisqu'il n'a lieu qu'au moment de la publication du journal, sans en suspendre ni en retarder la publication (art. 42). Mais la loi sur la sûreté publique, chap. VI, porte que le métier de vendeur et de distributeur d'imprimés, écrits, gravures, etc. ne pourra être exercé qu'avec la permission de l'autorité de police ; le permis, annuel et révocable, ne doit être accordé qu'à des personnes réunissant certaines conditions de moralité, et pouvant justifier, notamment, que ce métier leur procure des moyens d'existence suffisants ; dans tous les cas, la vente ou la distribution, dans les lieux publics ou non, de tout journal ou imprimé moindre de trois feuilles d'impression, ne peut avoir lieu que deux heures après qu'aura été effectué le dépôt au parquet ordonné par la loi sur la presse. Le délinquant doit être immédiatement arrêté, et, dans les vingt-quatre heures, relaxé ou renvoyé devant les tribunaux correctionnels.

Or, jusqu'à ces derniers temps, ces dispositions sont restées complétement inobservées ; c'est ce que constatait, en 1864, un magistrat, M. Louis Ghirelli, substitut du procureur du roi à Naples, et auteur d'un *Comento della legge intorno ai reati di Stampa*, ouvrage sérieux et que nous avons consulté avec fruit.

On conçoit combien un tel état de choses était nuisible à l'ordre public non moins qu'au respect dû à la loi et à ceux qui sont chargés de la faire exécuter. Le remède était dans l'application de la loi même ; c'est ce qu'ont compris le pays et la Chambre ; aussi le gouvernement a-t-il donné des ordres sévères pour la stricte application de la loi en ce qui touche notamment la mise en vente et l'emprisonnement subsidiaire à défaut du paiement des amendes. Les résultats ne se sont pas fait attendre ; des poursuites sérieuses ont été intentées, et l'une des premières, croyons-nous, aux dépens de l'*Asino*, immonde petit journal à caricatures, dont le gérant subit en ce moment (mai 1869) un emprisonnement de trois mois et la prison subsidiaire à défaut du paiement d'une amende de 1,000 francs, peines auxquelles il a été condamné pour outrages envers des personnes de la famille royale.

Il est certain, d'une part, que le délai de deux heures entre le dépôt légal et la mise en vente ou distribution est suffisant pour que le parquet puisse commencer des poursuites et le juge d'instruction opérer la saisie de l'édition s'il y a lieu ; d'autre part, que la société trouve dans cette disposition une garantie suffisante ; enfin, que l'entente entre les autorités administratives et judiciaires suffit pour assurer l'exécution de la loi. Ce serait donc inventer un remède pire que le mal que d'emprunter à des nations moins libres ce qu'elles ont de moins heureux dans leurs institutions. L'Italie a le bonheur très-enviable, à nos yeux, de posséder une législation de la presse simple, claire, aussi large et aussi libérale que possible, et en même temps pleine de sagesse et de prévoyance : qu'elle sache la garder et la faire respecter avec cette constance sans laquelle il n'y a pas de peuple libre, et surtout, qu'elle ne cherche pas dans des restrictions à la liberté de la presse le remède à des imperfections dont les meilleures institutions ne sont pas exemptes ; car elle aurait porté une atteinte profonde et irréparable à ses libertés, du jour où elle restreindrait celle de la presse, qui est comme la base et la condition de toutes les autres.

André Folliet.

SOUS LE MASQUE [1]

VIII

Leur bonheur devait être de courte durée ; il fut d'autant plus grand peut-être qu'il n'était pas complet. Des horizons d'espérance sans limites s'ouvraient devant eux, et ce temps, le plus beau sans doute de leur deux vies, ne semblait être que le prélude d'un temps meilleur encore.

Madame Hernandez avait fait quelques difficultés pour recevoir l'enfant prodigue sur le même pied qu'auparavant; mais quand elle le vit rompre avec un mauvais entourage, s'empresser autour de sa chaise (toujours voisine, il est vrai, de celle de madame de Simeuse), à la Trinkhalle, au concert du matin, au concert du soir, quand elle le vit surtout négliger tout à fait pour son salon, le salon d'une princesse Elise, fleur des pois du cercle russe, qui accaparait tyranniquement la jeunesse élégante de toutes les nations, ses scrupules laissèrent le champ libre au plus complet engouement. Une mère prudente eût redouté pour sa fille cette intimité de chaque minute qu'autorise la vie des eaux, mais on avait grande confiance dans le bon sens pratique et l'esprit positif de mademoiselle Annette. Assez riche pour pouvoir se permettre impunément tout ce qui eût compromis une fille pauvre, elle était capable de *flirtation* avec le premier venu ; or il y a loin de la *flirtation* à un choix déraisonnable, et personne n'ignorait que mademoiselle Annette eût déclaré formellement à sa famille qu'il était inutile de lui parler d'un prétendant dont la fortune n'égalât pas la sienne. On ne dressait, pour les lui pré-

(1) Voir la livraison du 25 avril.

senter, que des listes de millionnaires, sur lesquelles le nom de M. de Naillac eût fait chétive figure. Mais plus fort que tous les calculs est ce besoin qui rend désirable la conquête d'un indifférent, par le seul fait qu'il est occupé ailleurs. Raoul dissimulait cependant le mieux possible ; il se partageait entre la tante et la nièce, faisant les petites commissions de l'une et de l'autre, accompagnant celle-ci au piano, ne quittant guère le cheval de celle-là dans leurs courses quotidiennes aux ruines, aux rochers, aux châteaux qui dominent de tous côtés les vallées du Rhin et de la Murg. Avec cette finesse qui est souvent le partage des moins intelligentes, la jeune fille soupçonnait par moments le personnage de comparse qu'on lui faisait jouer; elle rapprochait le changement de conduite de Raoul de l'arrivée de Céline, et l'attitude défiante, guindée, presque hostile que prenait de jour en jour M. de Simeuse, lui faisait supposer qu'il était jaloux... Pourquoi cette jalousie dont il n'avait point jusque-là laissé percer le moindre symptôme?

N'avez-vous jamais remarqué quel nouveau visage donne la présence de celui qu'on aime? Le charme était venu à Céline, ce charme qui ne dépend pas de la beauté, ne s'explique pas comme elle et est d'autant plus puissant. Céline évitait de regarder Raoul, lui parlait peu, mais elle n'agissait que pour qu'il la vît, elle n'ouvrait la bouche que pour être entendue de lui, et tous ses mouvements, chacune de ses paroles, disaient: « Je vous aime, » en présence de M. de Simeuse, qui, lui aussi, pouvait entendre ce langage destiné à un autre. Elle s'abandonnait librement au plaisir d'être charmante pour un seul, sans songer qu'elle l'était en même temps pour tous, voire pour son mari.

Envahi par les affaires, M. de Simeuse n'avait jamais encore pris la peine de l'étudier. Il se la rappelait fantasque, insignifiante, avec la déplorable prétention, si répandue de nos jours, de paraître plus frivole qu'elle ne pouvait l'être en effet. Maintenant, au contraire, qu'un sentiment profond et exclusif la transfigurait, maintenant que pour la première fois il était tout à elle, oisif, dépaysé, sans souci d'aucune sorte, il s'étonnait de l'avoir si longtemps mal jugée et se fût épris de cette femme, qui était la sienne, comme d'une étrangère. Il le lui dit un soir, et de façon à l'embarrasser beaucoup. Elle descendait la route tournante du vieux château, au bras de M. de Naillac. Ce n'était pas l'heure habituelle des excursions, et les acteurs qui lui nuisent étant absents, la montagne n'avait rien d'un décor d'opéra. Sous les sapins et les mélèzes creusant de vastes entonnoirs, s'alignant en sombres colonnades, des rochers de formes grimaçantes et con-

torsionnées, dessinaient une procession bizarre. C'est à cette place, on s'en souvient, qu'un esprit de la forêt emprunta les traits d'une belle fille pour se jeter entre un jeune chasseur et le chevreuil qu'il poursuivait, événement authentique que retrace l'une des mauvaises fresques de Gœtzenberger sous les arcades de la Trinkhalle. Les branches en s'écartant laissaient pleuvoir l'azur, ou apparaître la riche verdure de quelque tranquille vallon ; au chant des rossignols allemands se mêlait de temps à autre une note grave et mystérieuse, soupir de la brise d'été dans les harpes éoliennes de l'Alt-Schloss. La nuit est une grande magicienne; grâce à elle, les sentiers de jardin anglais perdaient leur aspect régulier si désespérant en plein jour; les plâtres et les cartonnages ajoutés se confondaient harmonieusement avec la vraie nature et les vraies ruines; grâce à elle, Raoul et Céline pouvaient se croire à cent lieues des princesses russes et de leurs sigisbés. Le flot de vie qui sous l'empire des sensations fortes s'épanche en nous, noyait leur âme, tandis qu'ils se répétaient tout bas ce que déjà ils s'étaient dit partout, les serments dont gardaient mémoire la cascade de Geroldsau, les tours imposantes d'Eberstein, les ombrages de la Favorite, et d'autres lieux qui, sans la continuelle profanation des cavalcades et des *picnics*, seraient dignes de servir de cadre à la plus belle idylle.

— Non, murmurait Raoul, en réponse à des craintes timidement exprimées, non, vous ne vous rendez pas justice, vous ne savez pas combien il est impossible de cesser de vous aimer; le cœur que vous avez accepté est à vous seule. Je vous l'avais réservé, je vous le garderai toujours. Nous inventerons, s'il n'existe pas, l'amour éternel.

Et elle le laissait divaguer sur ce qu'il avait souffert loin d'elle, sur ce qu'il souffrirait encore, jusqu'à ce qu'elle lui appartînt sans restriction. Et tout cela était vrai, si la vérité réside non pas précisément dans les faits, mais dans la sincérité actuelle de celui qui les relate.

Céline ne demandait qu'à croire.

— C'est ma vie que je vous consacre, disait Raoul, mais je veux la vôtre tout entière en échange, entendez-vous? Moi aussi je suis jaloux du présent, du passé, de quiconque a des yeux pour admirer ce que j'aime... Continuerez-vous à compter les risques, à mesurer votre dévouement?

— Mesurer! répéta la jeune femme avec indignation ; croyez-vous que je ne souffre pas de cette contrainte incessante? Ne vous ai-je pas dit que, si vous l'exigiez, je quitterais tout? Mais je ne saurai jamais tromper, jamais mentir.

Raoul se tut un instant, comme s'il eût désiré une autre réponse.

— On ne vous laissera pas seule à Bade, j'en suis sûr. Et il faut pourtant que nous nous voyions librement, ne fût-ce qu'une fois, pour convenir de ce que nous devons faire, du moyen d'alléger, sinon de rompre toutes ces entraves qui nous pèsent.

Il parlait avec hésitation.

— Mais l'hôtel que vous habitez...

— Rien n'est plus simple. Il ne s'agit que de bien choisir l'heure et d'avoir un voile épais.

Ils en étaient là, quand M. de Simeuse, qui les suivait à quelques pas avec un groupe fort gai, intervint sans affectation, prit familièrement le bras de sa femme, et retenant ce bras sous le sien qu'il serrait contre sa poitrine :

— Céline, dit-il, j'ai une offre, ou plutôt une prière à vous faire.

Elle avait vu Raoul s'éloigner à regret. L'impatience, le mécontentement, quelque effort qu'elle s'imposât pour les contenir, vibraient dans sa voix, lorsqu'elle répondit :

— Est-ce donc si important, si pressé?

— Vous allez en juger. Ce lieu de plaisirs forcés m'est devenu odieux. Je ne crois pas que vous y teniez beaucoup non plus. Pourquoi, puisque la saison est belle, ne ferions-nous pas le voyage des bords du Rhin avant de rentrer chez nous?

— Un voyage ensemble?...

— Qu'y aurait-il donc là de choquant?

Elle sourit, et son sourire eut des significations cruelles, car M. de Simeuse reprit :

— Je mérite peut-être que vous me répondiez par cet étonnement. Je vous ai trop négligée, mon enfant, et pour mille choses qui ne valaient certes pas ce que je leur sacrifiais. Croyez que je me le suis dit souvent depuis trois semaines, plus sévèrement que vous ne me le diriez.

— Je ne vous comprends pas, fit Céline.

— Alors, laissez-moi m'expliquer. Savez-vous que nous n'avons jamais l'occasion d'une causerie? toujours des fâcheux entre nous!

Involontairement elle se tourna vers les autres promeneurs, comme pour appeler au secours, mais un méandre du sentier les avait déjà séparés et l'on entendait d'assez loin des éclats de rire. (Je ne crois pas qu'il y ait de montagnes au monde qui répètent un éclat de rire plus joyeusement que celles de Bade.)

— Je vous écoute, dit-elle avec résignation.

— Oh ! pas de cet air moqueur et solennel. Je n'oserais...

— Timide ? Décidément je ne vous reconnais plus.

— Je ne sais si je suis timide, mais à coup sûr je doute de moi, et c'est peut-être à ce manque de confiance qu'il faut attribuer mes fautes. Tout a été, vous le savez, rude et difficile depuis que j'existe, le sort n'a tenu pour moi aucune de ses promesses; j'étais arrivé à n'attendre rien de lui. C'est ainsi que vous épousant, plus jeune qu'il ne l'eût fallu, je n'ai pas osé être amoureux, de même qu'aujourd'hui j'ose à peine vous dire que je le suis... La crainte du ridicule que je surmonte, sera mon excuse près de vous, si vous êtes bonne.

— Quelle singulière plaisanterie !

— Il n'y a rien de plus sérieux. Je ne vous connaissais pas en vous épousant... se connaît-on jamais quand on s'épouse ? et mon grand tort a été de ne pas faire tout pour gagner votre cœur qui dans ce temps-là ne demandait qu'à se donner. Peut-être aujourd'hui m'est-il moins favorable... peut-être vous êtes-vous habituée à cette froideur que j'ai laissée s'établir entre nous. Si cela était, je serais bien malheureux...

— Et si cela était, interrompit Céline très-émue, renonceriez-vous à ce tardif voyage de lune de miel ? Je ne vois pas, je l'avoue, de rapport entre lui et ce que vous venez de me dire ?

— Pourquoi renoncer à une dernière chance de revenir sur le passé, de le réparer peut-être ? Séparés de tout ce qui nuit à notre intimité (M. de Simeuse appuya là-dessus), avec l'auxiliaire des sites inconnus, des sensations nouvelles, j'arriverai à reconquérir une partie de mes avantages, à vous prouver que l'unique grief que vous ayez contre moi et qui résume en réalité tous les autres, est peut-être excusable. J'ai voulu être un homme utile à mon pays, j'ai ambitionné une valeur qui rejaillît sur la famille, j'ai cru que les efforts que je ferais de ce côté pourraient être méritoires à vos yeux. Si je me suis trompé, vous m'en voyez puni, mais ne me dites pas que le mal est irrémédiable.

— Comment ne m'avez-vous jamais parlé ainsi ? demanda Céline.

— Le sais-je ? Vous m'étonnez à chaque instant par des séductions que ne soupçonnais pas. Je m'irrite de n'en pas jouir seul. Je vous propose de fuir cette nuée d'importuns qui m'obsède. Oubliez une seconde que je suis votre mari, figurez-vous qu'il s'agit d'un enlèvement. Voulez-vous ?

Il essayait de parler d'un ton léger, mais elle vit bien quel prix il attachait à son consentement, elle essaya de conjurer le danger.

— Et les élections? dit-elle.
— Céline, je vous parle d'un voyage.
— Mais ne m'aviez-vous pas dit que pour être réélu...
— Partons-nous?
— Et les intrigues nouées contre vous, là-bas? Rappelez-vous que vous comptiez d'avance les jours que nous devions passer ici.
— Les choses ont changé.
— Est-ce bien raisonnable?

Elle avait toujours prévu qu'un jour il s'apercevrait de cet amour, elle avait médité ce qu'il lui dirait, ce qu'elle répondrait elle-même. Et voilà qu'au premier soupçon qu'il laissait entrevoir sans l'exprimer (ce projet de voyage était évidemment une inspiration de la jalousie), elle se trouvait prise au dépourvu!

Ils étaient rentrés dans la ville; en passant sous les lampes allumées, elle vit la figure de son mari rajeunie et bouleversée tout ensemble, par une expression qu'elle ne lui connaissait pas.

— Eh bien! dit-il, j'attends votre réponse.
— Vous êtes le maître, répliqua-t-elle d'un ton froid.

Leurs amis les avaient rejoints, et la conversation devint générale sur les courses prochaines qui attiraient un nouveau renfort d'étrangers. Il devait y avoir steeple-chase de gentlemen-riders, et un certain nombre de petits jeunes gens décrépits, exténués, saupoudrés du sable de tous les hippodromes, taille de nain et maigreur de squelette, étaient les héros du moment. Mademoiselle Hernandez prenait le plus vif intérêt à *Paratonnerre*, un cheval de M. de Naillac; elle était sûre qu'il gagnerait... elle aurait une robe capucine du dernier *genre*, et sa belle petite tante était priée, ajoutait-elle avec un assez méchant sourire, de ne pas l'éclipser tout à fait.

— Elle n'éclipsera personne, dit M. de Simeuse, car à cette époque nous serons partis.
— Partis! s'écrièrent en même temps Annette et Céline.
— Avez-vous donc oublié, ma chère, demanda M. de Simeuse à sa femme, que nous quittons Bade demain? Une dépêche me rappelle, répondit-il à son regard stupéfait.

Et il rentra sans comprendre qu'il venait d'aggraver sa situation en suscitant l'obstacle.

Céline eut le courage et la prudence de ne laisser rien voir de ce qu'elle éprouvait, de mettre fin en deux mots aux conjectures de sa belle-sœur et de sa nièce, d'atténuer le plus possible l'impression qu'avait produite ce premier mouvement de surprise dont elle n'avait pu se défendre. Elle était trop femme pour ne

pas sentir quel triomphe assurait à mademoiselle Hernandez son départ forcé. Il y avait eu entre elles, depuis quelques semaines, un tournoi dans lequel chacune des combattantes décochait ses traits avec autant de haine que de grâce, et s'avançait plus peut-être qu'elle ne l'aurait voulu, par terreur de sa rivale. Raoul avait savouré, on le conçoit, l'attrait de cette lutte dont il était l'objet, il en avait suivi les phases, assez amusantes et assez flatteuses pour lui faire prendre patience quant au dénoûment. La situation était telle, qu'il eût craint d'en rien perdre en la précipitant, non que son bon goût admît de comparaison possible entre madame de Simeuse et mademoiselle Hernandez; tout ce qui lui faisait adorer la première manquait à la seconde, mais les avances d'une jeune fille, la jeune fille fût-elle de l'espèce des hussards, chatouillent toujours certaine fibre de la vanité masculine.

Pourtant, lorsque M. de Simeuse annonça la brusque intention d'enlever sa femme, il eut des remords d'avoir aussi lentement descendu, en s'arrêtant à tous les accidents agréables du chemin, cette pente fleurie qui mène aux derniers abîmes. Le seul espoir qui lui restât était que Céline saurait obtenir un sursis. Il se trompait. En vain essaya-t-elle de persuader en badinant, à son mari, que leur présence était indispensable à l'éclat des courses, que ces fameuses courses lui tenaient seules au cœur; en vain exaspérée du silence et de l'obstination qu'il lui opposait, passa-t-elle de la prière à la révolte, lançant le gros mot de despotisme, déclarant qu'elle ne se soumettrait pas à une fantaisie que tout le monde interpréterait mal.

— N'y a-t-il pas bien des choses que, moi aussi, j'aurais pu mal interpréter, demanda M. de Simeuse, et que je ne vous reproche pas?

Son accent sévère en disait plus que ses paroles. Elle n'osa rien répliquer.

A une heure avancée de la nuit elle était encore debout, brûlante de colère et de fièvre; les derniers bruits s'étaient éteints dans la maison, le silence se faisait aussi sur la route de Lichtenthal, où donne le jardin qui entoure leur chalet, situé hors la ville, à quelque cent mètres du Palais de Conversation. Elle savait qu'elle ne veillait pas seule. De loin, Raoul devait guetter cette lueur tremblante entre les rideaux entr'ouverts. Ils avaient eu le temps, avant de se séparer, d'en convenir tout bas. La nuit était bleue et jonchée d'étoiles, une de ces nuits qui parlent à l'imagination d'échelles de soie suspendues aux balcons. Les arbres sous lesquels était couché Raoul embaumaient; un vent

tiède caressait ses paupières fermées; son insomnie n'avait rien de pénible. La première déception passée, il songeait moins aux adieux, dont l'attendrissement d'ailleurs a bien son charme, qu'à l'ivresse prochaine du *revoir*; il se disait qu'il avait assez de cette intimité au grand jour et au centre d'un noyau de curieux qui tous se connaissaient, pour lesquels tout était prétexte à commérages. La bruyante solitude de Paris masquerait bien mieux une situation irrégulière. Minuit sonna, la porte s'ouvrit au rez-de-chaussée, Céline parut, une écharpe de cachemire croisée sur ses épaules et enveloppant sa tête. Alors, avec mille précautions, il s'approcha du petit mur qui fermait le jardin. Le danger était grand... toutes les fenêtres de la maison braquées sur eux comme des yeux jaloux... mais ni l'un ni l'autre n'y songea. Madame de Simeuse descendit les marches d'un bond, traversa la petite allée si lestement que le sable ne grinça pas sous ses pieds, et fut en une seconde près de Raoul. Entre eux, il n'y avait qu'une légère clôture à hauteur d'appui.

— Me conseillez-vous d'obéir? demanda-t-elle.

— Que faire?

Elle le regarda prête à crier : — Emmenez-moi, sauvez-moi! (Certes, s'il eût voulu la prendre à jamais tout à lui, elle n'eût pas fait de résistance.)

— Songez qu'il m'aime, balbutia-t-elle en se rapprochant de lui le plus possible pour trouver un refuge.

— Mais tu m'aimes, n'est-ce pas? et j'ai foi en toi.

Leurs bras s'enlacèrent comme s'ils ne devaient se séparer jamais, et dans ce long baiser qu'à chanté le poëte : « Sur ses lèvres il but d'un trait son âme, comme le soleil boit la rosée. »

Le silence était complet autour d'eux; il courut seulement dans les massifs voisins un frisson de volupté.

IX

Elle s'était ignorée jusque-là, maintenant elle voyait clair, elle lui appartenait... le baiser qu'elle sentait encore à ses lèvres l'avait livrée sans réserve... c'en était fait. Madame de Simeuse ne se coucha pas et réfléchit beaucoup. Pour la première fois, elle descendit au fond de sa conscience et fut effrayée du chaos qu'elle y trouva : on ne quitte pas impunément cette route royale qui a pour but la morale absolue, et certaines délicatesses sont incompatibles avec certaines fautes. Fallait-il tout avouer à M. de Simeuse, fuir, faire un scandale, porter hypocritement des

chaînes dont la seule pensée lui faisait horreur, ou les briser avec audace? Mille projets incohérents s'agitaient en elle et donnaient à sa beauté un caractère ardent et funeste qui fut remarqué par mademoiselle Hernandez lorsque, de grand matin, celle-ci lui rendit visite. Céline venait de se jeter sur son lit, glacée par la fraîcheur pénétrante qui accompagne l'aube. Deux coups frappés à sa porte la firent tressaillir, mais la voix d'Annette changea vite son trouble en étonnement.

— Déjà levée!

— Pour une paresseuse qui ouvre l'œil à midi, c'est en effet extraordinaire, dit mademoiselle Hernandez qui s'était assise au pied du lit, mais j'ai songé que votre dernière journée serait terriblement remplie, petite tante, et il faut que mes confidences y trouvent place. A cette heure-ci nous ne courons pas risque d'être interrompues. Tout dort.

Elle ramena autour d'elle les plis de sa robe de chambre et s'étira en bâillant. Il y avait sur son visage une nuance d'embarras.

— Moi, je n'ai pas dormi. Mon Dieu! que c'est donc laid et triste et froid, l'aurore! Quand je pense que les peintres et les poëtes profitent de ce qu'on la connaît si peu pour en dire du bien!

— Vous venez ici les démentir?

— D'abord, répondit-elle en riant, mais ce n'est pas tout. Si je me suis décidée à vous déranger, croyez que le sujet en vaut la peine. Seulement il faut m'aider un peu.

— Puis-je vous servir en quoi que ce soit?

— Vous pouvez tout... il s'agit de vouloir. Le plus dur sera de vous mettre au courant. J'ai déjà beaucoup tardé, j'aurais tardé encore sans les improvisations tyranniques de mon oncle, qui s'avise de désorganiser notre petite colonie! Voyons, Céline, soyez bonne, comprenez à demi-mot : il s'agit de M. de Naillac.

— De M. de Naillac? répéta la jeune femme avec l'intonation stupide d'un écho. Elle regarda rapidement autour d'elle, comme si dans cette chambre, où elle avait tant pensé à lui, tous les objets, l'air qu'on respirait, eussent pu répondre à ce nom.

— Eh bien! pourquoi vous émerveiller? je n'ai encore rien dit. Etes-vous mon amie?

— En doutez-vous?

Mademoiselle Hernandez en doutait. Un sourire indécis, une subite rougeur indiquèrent quel combat la méfiance et le besoin de parler se livraient en elle.

— Tant pis! je brûle mes vaisseaux. Vous avez beaucoup d'in-

fluence sur M. de Naillac. Ne niez pas. Vous vous entendez à ravir. Un conseil venant de votre jolie bouche, et donné avec ce tact que chacun vous connaît, serait bien pris.

Elle jeta ses deux bras au cou de Céline et appuya son front sur son épaule pour l'empêcher de voir qu'elle rougissait de plus en plus.

— Ce n'est pas moi qui puis lui demander de me choisir pour femme.

— Vous dites? murmura Céline atterrée.

— Je dis que ce mariage ne serait pas si déraisonnable, après tout; M. de Naillac n'a rien, à moins qu'il n'ait des dettes. Mais ne suis-je pas assez riche pour deux? A quoi serviraient donc nos millions? Mon père voudrait, je le sais bien, les réunir aux millions d'un gendre, comme s'il importait beaucoup, passé un certain chiffre, que la fortune fût plus ou moins incalculable. Ne m'a-t-il pas proposé, cet hiver, M. Broggs, qui boite et qui est juif! Et j'ai failli accepter. Tant de jeunes filles de notre société m'enviaient... et puis j'étais si raisonnable! Quel écueil que trop de raison! Vous qui avez été élevée au couvent, vous ignorez, petite tante, ce que c'est que n'avoir jamais eu le temps de rien désirer. Carte blanche pour les dépenses, la liberté d'un garçon... le système de papa : la satiété. Le fait est qu'on ne se marie pas pour porter un cachemire quand on a quatre châles d'impératrice dans sa garde-robe de petite fille, des cachemires qu'on ne met point, bien entendu, mais dont on se lasse parce qu'ils sont là. De même pour le monde. Je ne pourrais pas m'en passer, parce qu'à telle heure j'ai l'habitude d'endosser un harnais de bal, mais je ne m'y amuse plus. De même pour les amoureux. Il m'a été permis de les écouter tous, c'est pourquoi je n'en ai pas distingué un seul, les trouvant tous calqués sur le modèle de celui qui, dès mon premier quadrille, m'avait dit : « Il fait bien chaud! » Quand l'un d'eux me plaisait par quelque variante imperceptible, je me rappelais qu'avant le mariage, l'amoureux de telle ou telle de mes amies avait pu plaire aussi. Qu'en restait-il au bout d'un an, de six mois? Un mari, c'est-à-dire le Sosie de mon oncle, qui emporte au spectacle les journaux politiques, ou de mon excellent père, qu'un danger de mort pour sa femme, pour sa fille, n'empêcherait pas d'aller faire ses dévotions quotidiennes à la Bourse.

— Mais M. de Naillac?...

— Nous y arrivons. M. de Naillac est le seul de qui j'aie pensé : — Voici le prince-époux qui me convient.

— Prétendez-vous qu'il vous aime?

Annette tendit l'arc un peu lourd de ses sourcils noirs, ce qui voulait dire :

— Comment en serait-il autrement?

Dans mon programme, j'ai inscrit la qualité suprême de mauvais sujet. Ne me parlez pas des maris vertueux qui ont droit à la soumission, au respect! M. de Naillac vous *adore* sans exception, mesdames, mais par exception il *m'épousera*. Son unique crainte est de laisser supposer qu'il donne la chasse à une dot. Faites-lui entendre que cette méchante pensée ne me viendra pas et vous nous aurez à tous deux rendu service.

— Alors, décidément, c'est votre idéal que M. de Naillac? dit Céline en riant, pour cacher son émotion.

— Oh! quel vieux mot, ma tante Aurore! Mon idéal?... je le connais bien peu... Ce que j'ai pu voir c'est que depuis cette fête (vous vous rappelez le fameux bal costumé où vous êtes allée en cachette?), il était occupé de moi, soit que mon costume, soit que ma figure l'eût frappé. Il y a des gens qui estiment autre chose que les têtes de madone. Et M. de Naillac a du goût... Comme il se met bien! comme il jette par les fenêtres, en grand seigneur, cet argent qu'il n'a pas et qu'il dédaigne! Encore une de mes faiblesses... Je tiens à la naissance... elle donne je ne sais quoi que n'auront jamais les gens qui se sont faits ce qu'ils sont. (Voyez papa!) Je tiens à la bagatelle du nom, la seule qui ne s'achète point et qui, pour cette cause, m'ait été refusée.

— Mais vos parents...

— Je sais ce que vous allez dire... Rassurez-vous, ils ne feront qu'une résistance convenable. La vicomtesse de Naillac! cela sonne agréablement à l'oreille de maman, qui est restée Simeuse par l'orgueil. Et quant à mon père, est-ce que je ne lui dis pas quand il voudrait rester chez lui : — « Cher père conduis-moi là! » et il le fait. — Et quand il veut aller au cercle : — « Mon bien-aimé petit père, nous recevons ce soir! » — Et il reste. Je lui parlerai d'un château historique, qui relevé, vaudra une belle dot, d'un avenir diplomatique dans lequel il ne s'agit que de nous pousser. Ambassadrice sur mes vieux jours, ce ne serait pas mal, qu'en dites-vous, mignonne? D'ailleurs, n'ai-je pas vingt-un ans depuis huit jours?

— Vous m'épouvantez! balbutia faiblement Céline.

— Remettez-vous et répondez-moi vite. Pas de morale surtout... ce serait ridicule; vous êtes mon aînée à peine.

— Mais, enfant, je pars ce soir.

— Aussi ai-je voulu vous parler ce matin. Il viendra vous dire adieu, je présume. Qu'est-ce que qui vous empêche

de eter dans la conversation un mot qui rompe la glace?

— Ne vaudrait-il pas mieux attendre?

— Attendre quoi? la fin de l'été? notre retour à Paris? Il aurait le temps de s'engager ailleurs et moi de devenir vieille fille, dit Annette en souriant à la psyché qui renvoyait son image. Si vous refusez, je suis capable d'aider moi-même à sa timidité. Tenez, j'y songe, ce serait original... tout-à-fait américain.

— De grâce, Annette!

— Vous ne refusez pas? Vous craindriez trop de me laisser commettre une inconvenance. J'ai bien fait de compter sur vous.

Une seconde fois elle embrassa Céline qui la repoussait de son mieux.

— Nous avons perdu bien du temps! à peine serons-nous prêtes pour déjeûner. Et j'ai manqué mon premier verre d'eau! Adieu...

Tant que les jupes traînantes de mademoiselle Hernandez bruirent dans le corridor, Céline resta impassible, comme elle l'avait été pendant cet entretien qui venait de lui porter un coup si violent. Quand elle fut seule, la réaction se fit; elle avait depuis la veille subi trop de secousses contraires; d'une attaque de nerfs énergiquement réprimée, elle sortit par la plus abondante crise de larmes. Il faut dire à sa louange que l'idée d'un honteux calcul de la part de Raoul ne lui vint point un instant, qu'elle ne l'accusa pas de s'être prêté à l'aberration de mademoiselle Hernandez; qu'elle le crut encore moins capable d'en profiter. Ce qui la jetait dans une perplexité terrible, ce qui lui arrachait des pleurs c'était cette pensée :

— Vais-je dans sa vie être le bonheur? N'est-ce pas plutôt du bonheur que je vais le séparer, du bonheur comme tant de gens l'entendent, comme il l'entend peut-être lui-même à son insu?

Mais lorsqu'elle s'acquitta de sa promesse, brièvement, sans commentaires, le regardant bien en face, il lui fut impossible de saisir sur le visage du jeune homme rien qui ressemblât à la secrète satisfaction d'un fat, ni à la convoitise d'un ambitieux.

— C'est un piége qu'elle vous tend, dit-il, ou bien elle se moque, en petite fille mal élevée, de votre serviteur.

Il laissa tomber le sujet comme puéril et ridicule et reprit :

— Donnez-moi quelque talisman qui me fasse vivre loin de vous. Que deviendrai-je? y avez-vous songé? Sentirez-vous du moins, à tous les in-tants, que mon regard vous cherche, que ma pensée vous appelle, que mes bras vous serrent sur mon cœur, que vous êtes à moi dans l'absence comme si nous ne nous étions pas quittés?

— A vous, et pour toujours et sans restriction, interrompit Céline d'une voix ferme et triste; j'accepte le pacte que vous m'avez proposé dans toute son étendue, avec toutes ses conséquences.

(Il n'en demandait peut-être pas tant.)

— Quittez Bade aussitôt après moi, ajouta-t-elle, encore inquiète; c'est la seule condition que je mette au dévouement de toute ma vie.

Le soir au salon de jeu où elle était allée en costume de voyage faire une courte apparition, elle trouva moyen d'échanger quelques mots avec lui tout en feignant de suivre les évolutions de la boule d'ivoire et le travail rapide des râteaux. Elle crut remarquer qu'il était sombre, absorbé, différent de lui-même. Etait-ce son chagrin qui se traduisait ainsi? ou bien une gêne assez naturelle devant M. de Simeuse? Ne commençait-il pas plutôt à trouver moins invraisemblable la prétendue passion de mademoiselle Hernandez, et magnanime le mépris qu'il en faisait? Etait-il tout simplement soucieux d'avoir perdu au dernier tour de la roulette une somme assez forte?

— Vous partirez, n'est-ce pas? répéta Céline en lui serrant la main, sur la plateforme du chemin de fer, où l'avaient accompagnée ses amis.

Il s'inclina sans répondre.

Mademoiselle Hernandez leur lança un coup d'œil pétillant de curiosité, d'interrogations contenues.

— J'ai fait ce que vous désiriez, lui dit tout bas Céline.

— Merci! répliqua-t-elle avec une assurance tranquille.

Il semblait que l'avenir lui appartînt de droit.

X

— « Que me parles-tu de mon voyage, disait plus tard Céline à madame d'Allemane. Pendant des jours, des semaines, j'ai vécu sans bien savoir où je me trouvais. J'ai vu tous les lieux que nous parcourions à travers ma tristesse, ou plutôt je n'ai regardé qu'au dedans de moi-même. »

Elle ne se rappelait distinctement que deux étapes: Oberwesel et Munster... Oberwesel, ce village crénelé des bords du Rhin où tous les artistes de l'Allemagne vont s'inspirer des plus belles eaux, des forêts les plus agrestes, des tanières de Burgraves les plus audacieusement plantées sur les rochers les plus romantiques. Pour elle tout cela composait un site atroce parce

qu'elle y avait appris que M. de Naillac était toujours à Bade. Les plaines monotones de Westphalie lui parurent, au contraire, fort intéressantes, parce qu'en les traversant elle savait depuis la veille qu'il avait enfin tenu sa promesse! Annette du moins ne le voyait plus!

Si son mari l'eût consultée, elle eût demandé à revenir aux Étangs par le plus court chemin; la persécution était tout ce qu'elle souhaitait; elle y aurait trouvé sa force et son excuse, mais M. de Simeuse, qui n'avait pas voulu qu'on le rendît ridicule, ne voulait pas davantage se rendre odieux. Son supplice lui vint d'elle-même : la passion est une pierre de touche qui développe les vices d'une âme basse et fait jaillir d'un grand cœur toutes les délicatesses et toutes les fiertés. Madame de Simeuse, que l'expérience du monde avait habituée à tolérer les demi-sagesses hypocrites et qui n'avait jamais beaucoup réfléchi à la lâcheté d'un élégant parjure, n'admettait plus maintenant de transaction possible entre la stricte fidélité au devoir et la fidélité non moins absolue à des serments coupables; or elle se trouvait en face d'un homme pénétré de la conscience de son droit, envahi par un de ces sentiments qui se déclarent après quarante ans avec une force que n'auront jamais les transports de la jeunesse. Il était amoureux d'elle, et elle était sa femme, et elle mettait sa vertu à lui résister. Les coquetteries les plus raffinées n'eussent pas mieux réussi que de pareils scrupules à exciter l'amour, auquel l'orgueil et l'égoïsme ont toujours part, mais M. de Simeuse s'était armé d'une patience aussi énergique pour le moins, que pouvait l'être la volonté de sa femme. Il sut la forcer à l'estimer s'il ne parvint pas à la fléchir. Dans ces belles et froides vallées rhénanes où ils avaient planté leur tente, tout conviait au bonheur paisible, au goût des choses simples et vraies; l'air salubre produisait déjà chez Céline ce bien-être physique qui réagit contre les orages de l'âme; elle était la première à tourner en ridicule la villégiature tumultueuse qu'ils venaient de quitter, elle abjurait sans s'en douter, toutes sortes de vanités mesquines qui, jusque-là, avaient eu sur elle certain empire; elle goûtait involontairement le charme solide et sérieux que son compagnon apportait dans leurs causeries. Le matin, sous les grandes branches d'un chêne dont le soleil dessinait à terre en ombres changeantes, l'opulent feuillage, ils lisaient; puis c'étaient de longues marches pendant lesquelles M. de Simeuse portait l'ombrelle ou le châle de sa femme, veillait à ce qu'elle n'eût ni froid, ni trop chaud, ni trop de fatigue, l'entourait en un mot de tous les petits soins classiques, avec un mélange assez touchant de gaucherie, d'inexpérience et de

tendresse quasi-paternelle. Parfois en l'écoutant, en le regardant, elle se demandait quelle supériorité Raoul pouvait avoir sur lui et n'en voyait aucune, même pour les avantages extérieurs. Mais à quoi bon comparer? de celui qu'on aime on ne sait rien, sinon qu'on l'aime. Auprès de son mari qui redoublait de dévouement, elle pensait à Raoul qui peut-être pensait à une autre. Du reste, M. de Simeuse n'entreprit jamais de combattre ou de tyranniser cette disposition de son esprit. Un jour qu'il était question entre eux d'un gros scandale conté par les journaux et qui avait fini par un duel à mort :

— Ces escapades dont on fait tant de bruit, dit-il, se réduisent le plus souvent à une partie de campagne manquée. Sans la brutale intervention du mari, on en reviendrait fort désenchanté, ayant épuisé en un jour ce qui alimente pendant des années telle liaison nourrie de mystères et d'obstacles.

— Alors, selon vous, le mari a eu tort de se venger?

— De cette façon? assurément oui. Il a tué un homme qui sans cela eût été oublié. La mort que l'on peut souhaiter pour un rival, la seule mort véritable, c'est l'oubli.

— Oublie-t-on? murmura Céline rêveuse.

Il reprit sans lui répondre :

— L'offensé eût été mille fois plus habile et plus logique d'ouvrir lui-même la porte aux coupables la veille de leur fuite, et de tuer ainsi la poésie, le prestige de la faute, en supprimant le péril.

— Vous admettez qu'il eût tout deviné.

— A moins d'être bien indifférent, on devine toujours. Ce n'est pas la même chose, ma chère, de trahir et de tromper.

— Avouez, dit Céline après un silence, que le divorce permis dans ce pays-ci est une loi morale qui empêche bien des malheurs?

— Elle préserve au moins un honnête homme du plus grand de tous : celui de voir s'avilir la femme qui porte son nom.

Dans ces longues excursions, où ils apprenaient à se mieux connaître qu'ils ne l'avaient fait en quatre ans de mariage, Céline conçut une haute idée de ce caractère dont elle cherchait pour sa propre justification à surprendre les mauvais côtés. D'autre part, M. de Simeuse pensait :

— Cette enfant bonne et charmante, aurait pu être une femme qui me comprît. Je n'ai pas su l'y aider. Ses défauts, ses erreurs sont mon œuvre.

Indulgence et tendresse d'un côté, respect et admiration de l'autre... il n'en eût pas fallu davantage quelques mois plus tôt

pour faire du bonheur. Bien près l'un de l'autre en apparence, séparés en réalité, ils rentraient tard, le corps rompu de fatigue, et faisaient honneur au souper, car l'appétit finit par avoir raison de chagrins qu'on promène si vaillamment par monts et par vaux. Leur hôtesse, une petite bourgeoise, proche parente de Lolotte et de Gretchen, passait la plupart des soirées avec eux. Céline craignait le soir, l'heure des épanchements plus intimes, et s'assurait volontiers la présence d'un tiers. Tout en tricotant, cette femme leur parlait de ce qui composait son humble et parfaite félicité. Très-romanesque, elle n'avait jamais aimé, outre un mari buveur de bière, que les trois bambins blonds et joufflus que lui enviait madame de Simeuse.

— Vous en aurez de pareils ! disait-elle avec son sourire ingénu et sans s'apercevoir de l'embarras de la jeune femme.

Les vertus de cette jolie créature, si inconsciente de sa valeur, qui n'attendait, ne désirait rien au-delà de la modique somme de joies que lui avait accordée sa destinée, humiliaient profondément Céline. *L'utilité* se parait à ses yeux de charmes qu'elle ne lui avait jamais reconnus. Le bruit monotone du rouet ou le mouvement non moins régulier des aiguilles, le parfum du café au lait, le chant monotone de la jeune mère au chevet de ses fils, tout l'ensemble de cette philosophie du ménage, avait sur elle une influence calmante, peut-être soporifique.

— Uniformité, silence, paix profonde, voilà donc les seuls biens auxquels nous ayons droit, se disait-elle.

Et, bercée par ces sages réflexions, elle s'endormait elle-même d'un sommeil d'enfant, mais hélas ! pour rêver de Raoul.

XI

Le mois d'octobre ramena nos voyageurs à Paris. Ils s'arrêtèrent en route chez les Hernandez, installés dans une villa aussi peu champêtre que possible, mais suffisamment pourvue de pelouses et de cours d'eau, ce qui permettait au père de satisfaire son goût pour la pêche, et à la fille d'afficher sa passion pour le noble jeu du *croquet*.

Tout d'abord madame de Simeuse s'aperçut d'un changement dans l'humeur d'Annette. Elle parlait moins, elle était plus facilement irritable, non pas triste, mais boudeuse comme un enfant volontaire à qui l'on aurait pour la première fois refusé quelque chose.

— Vous ne me demandez pas, dit-elle à sa tante dès qu'elles furent seules, où j'en suis de mes amours?

La façon délibérée dont elle abordait un pareil sujet fit rougir Céline.

— Exactement au même point, vous l'avez deviné; il paraît que M. de Naillac professe votre principe : attendre! Avec moi, cela ne réussira pas.

— Peut-être n'est-il pas libre?

Annette la regarda de manière à lui faire baisser les yeux.

— J'y ai déjà songé; un vieil attachement dont il est las, mais auquel il croit que l'honneur l'oblige d'être fidèle... fort bien! Savez-vous où le mèneront de tels scrupules? Mon père a pris des renseignements. Il dévore son capital comme s'il s'agissait du revenu d'une année. Traqué à la fois par les juifs et par ses créanciers, que deviendra-t-il? Cette dame qui empêche qu'on le tire d'embarras a-t-elle donc quelque moyen d'arrêter sa ruine? Ah! votre moue dédaigneuse ne conclut rien! Je sais que vous avez horreur des détails matériels. Lui aussi, sans doute. Cependant, ma belle, on ne vit pas de roman.

— Et après mon départ...

— Après votre départ, *Paratonnerre* est arrivé dernier; M. de Naillac jouait avec rage pour compenser ce qu'il perdait en paris, et... je ne me suis pas aperçue que vous l'eussiez encouragé le moins du monde.

— Il ne vous faisait pas la cour?

— Pardonnez-moi, une cour discrète et sans espoir. Il a dessiné mon portrait et m'a demandé de le lui laisser, il m'a prodigué les plus ingénieuses déclarations voilées... mais tout cela n'a aucun intérêt pour vous, petite tante.

Et ayant lancé la flèche du Parthe, mademoiselle Hernandez se tut.

Sous l'influence de cette conversation, Céline reprit tristement le chemin de Paris. L'aspect morne, que revêt en automne la plus joyeuse capitale du monde, acheva de l'impressionner : toutes les maisons qu'elle connaissait étaient désertes et fermées comme des tombeaux, sauf, bien entendu, celle de madame d'Allemane, qui avait le tort assez commun d'abhorrer la campagne et le rare courage d'en convenir.

Céline alla passer auprès d'elle sa première soirée, espérant entendre parler de Raoul; elle n'entendit que les récits les plus égoïstes et les mieux faits pour lui ôter l'illusion des tendresses éternelles. Madame d'Allemane avait une idée fixe : retenir en flattant sa vanité, l'amant à qui elle ne tenait plus elle-même que par

amour-propre; elle s'était donc jetée à corps perdu dans cette carrière de femme à la mode qui fausse, dessèche ou corrompt les meilleures. On voyait qu'au fond ce devait être entre elle et M. de Presle un combat continuel, une misérable alternative de lassitude, de mensonge et d'humiliations. Elle supportait tout, soutenue par l'espérance d'être bientôt veuve, c'est-à-dire, dans le délai voulu, comtesse de Presle, et parlait d'avance des crêpes noirs qui lui siéraient bien, de la *réparation* à laquelle *il* se résignerait bon gré mal gré, car le monde était pour *elle*.

— Et pourtant, pensait Céline, ils se sont aimés !

Au bruit de tous ces projets fondés sur la mort d'un mari dont le plus grand crime était d'exister, l'amitié qui avait si longtemps paré madame d'Allemane de qualités imaginaires, s'éteignit dans le mépris; Céline fut aise qu'un coup de sonnette la dispensât de répondre par des confidences. Puis elle s'aperçut à mesure que se succédaient les visites qu'elle n'avait plus la clef du langage qu'on parlait autour d'elle, anecdotes d'écuries, de coulisses et de boudoirs, jargon élégant peut-être, mais certainement vide et ennuyeux. A chaque nouvel arrivé, la comtesse répétait avec un fou rire :

— Rappelez-vous surtout qu'aucun de nous n'est revenu! Nous ne revenons qu'en plein janvier.

Et l'attentif du moment, un monsieur frisé, décolleté, qui eût été une assez jolie jeune fille, reprenait le cours de son odyssée en Suisse, où il n'avait remarqué que les auberges.

— Tous ces gens-là ont-ils baissé, se demandait-elle, ou suis-je devenue plus difficile?

Un des hôtes de la ménagerie de madame d'Allemane lui parut néanmoins ne pas manquer d'esprit. Il ne dit que deux mots, mais à propos :

— Je viens de rencontrer Naillac, annonça-t-il. Quel singulier garçon! Il marchait sans voir personne, d'un air rayonnant, il a failli me renverser et ensuite me sauter au cou, quand je lui ai demandé de quel oncle d'Amérique il héritait pour être si joyeux. Je le crois un peu fou, parole d'honneur!

Cette folie ne lui déplut pas; elle sentit que son arrivée devait y être pour beaucoup.

XII

Le lendemain, elle se levait de bonne heure, faisait fermer sa porte avant midi et interrogeait cent fois la pendule avec une impatience mêlée d'effroi. La journée avançait plus lentement

que de coutume et cependant Céline s'écria tout à coup : — Déjà !

Elle s'habilla simplement, appliqua sur son visage un de ces voiles à réseaux serrés qui ressemblent à de petits masques et sortit. La pauvre femme avait malgré elle l'air effaré; ses jambes lui refusaient service; elle se glissa dans le premier fiacre venu et se fit conduire devant une des grilles du Luxembourg. Certes elle avait affronté plus bravement le rendez-vous de Bade, mille fois plus périlleux, mais l'exaltation compatible avec la témérité ne peut marcher de front avec la ruse. Rencontrer M. de Simeuse, se perdre n'eût été rien! Elle touchait du doigt cette repoussante réalité de l'adultère déguisée de loin sous d'autres noms; au lieu du vertige de l'abîme, le dégoût du bourbier s'emparait d'elle. Depuis longtemps son cœur était coupable, son devoir trahi, et il lui semblait faire le premier pas dans une voie nouvelle et avilissante! Ce fiacre banal, aux honteux stores rouges, pavillons dénonciateurs qui laissent deviner plus de choses qu'ils n'en cachent, ces rues étroites et tristes, ces nuages gris précurseurs de pluie, tout était en harmonie avec les réflexions de madame de Simeuse; elle se sentait si méprisable qu'elle craignit de l'être devenue même aux yeux de Raoul. Là dessus elle se trompait; Raoul avait sur elle une supériorité qu'a toujours son sexe en pareil cas. Il était trop heureux pour réfléchir, pour craindre ni pour douter de rien; il subissait avec délices le supplice de l'attente : chaque voiture qui passait lui apportait un espoir qu'il ne croyait pas payer trop cher par des déceptions sans cesse renouvelées. Lorsqu'apparut enfin une tête voilée, encapuchonnée, reconnaissable par l'excès même des précautions dont elle s'entourait, sa joie qu'il croyait bien maîtriser fit sourire le cocher de Céline, qui eut assez de sang-froid pour surprendre ce ricanement goguenard. Elle était cependant près de s'évanouir.

— N'ayez pas peur! lui répétait Raoul, se méprenant sur les causes de son émotion. Nous n'avons rien à craindre. Comme elle tremble! pourquoi trembles-tu?

Hélas! elle avait peur de lui, elle voyait que cette seule démarche changeait tout entre eux et sans retour, que l'esclave pieusement soumis allait devenir le maître, un maître impérieux et avide. Dans ses regards, elle lisait trop qu'elle n'était plus pour lui la Béatrix idéale que l'on adore à genoux, mais la proie convoitée, saisie enfin! Il l'entraîna sous les profondeurs des quinconces qui déjà s'effaçaient mollement dans le crépuscule, et tous deux s'assirent aux pieds d'une des déesses de marbre qui

semblaient surgir du feuillage noirci comme autant de spectres curieux. Avec l'audace d'un amant qui a tout obtenu, qui est sûr de s'adresser à une volonté complice de la sienne, Raoul parla aussitôt des moyens d'assurer leurs rencontres, du nid mystérieux où il l'attendrait chaque jour, de la façon dont il avait pris patience en entassant dans ce Paradis tout ce qui pouvait lui plaire. Peut-être existait-il des paroles magiques qui eussent endormi ses remords, charmé sa honte... Raoul ne sut pas les trouver. Il y a dès le début de tous les amours, un moment où les deux cœurs ne sont plus au même diapason, où l'un s'élance avec furie vers l'avenir, où l'autre cherche avec angoisse à ressaisir le passé; brutalité de conquérant chez l'homme le plus délicat, instinct de défense chez la femme la plus abandonnée. Tandis qu'il voguait en pleine extase pouvait-il voir les yeux de Céline se remplir de larmes? tandis qu'il se la représentait tombant dans ses bras souriante comme le bonheur, pouvait-il supposer qu'elle évoquât le tableau atroce du retour sous le toit conjugal après de lâches et furtifs plaisirs? Le *moi* tenait en lui une place démesurée; enivré de ses propres transports, il ne remarqua même pas le silence qu'elle leur opposait. Tout ce qu'il éprouva, il crut qu'elle le partageait, tout ce qu'il lui dit, il crut l'entendre de sa bouche. Il aurait parlé de même aux arbres du chemin, aux oiseaux qui passaient, et il était dans le vrai, car l'amour n'existe que par l'étourdissement et l'oubli de tout. Céline le sentit, elle se reprocha d'être insensible et glacée, de se laisser distraire par deux ou trois couples enlacés d'étudiants et de grisettes qui les effleuraient de temps à autre, cherchant aussi la solitude. — Entre ces amourettes vulgaires et nos amours, quelle différence y a-t-il aujourd'hui? se demandait-elle. — En même temps elle s'indignait de n'être pas comprise, et comme Raoul, tout à fait étranger à ses pensées, la consultait sur les derniers arrangements du petit temple galant auquel ne manquait plus que la présence de l'idole :

En sommes-nous là? murmura Céline accablée.

Ils se séparèrent cependant sans qu'elle lui eût rien refusé, ce qui fit croire à M. de Naillac qu'elle lui avait tout promis.

A demain! à demain *là bas!* dit-il plein de confiance, en prenant possession définitive par un baiser d'une des belles mains qu'elle lui tendait machinalement. Pauvre Céline! elle était accourue au devant de la passion; elle s'en allait avec la nostalgie du respect.

On dit qu'un petit prince sorti pour la première fois à pied, s'écria : — Oh! la belle boue! — Mais madame de Simeuse

n'avait point de curiosités perverses; l'ennui de son cœur n'avait pas été lassitude du métier d'honnête femme.

— En suis je donc là! se répétait-elle tout haut.

Le fiacre, dans ses interminables détours, passa devant le couvent où elle avait été élevée, devant l'hôtel de son père, qui ne lui rappelaient que des souvenirs de pureté.

Elle les égrena lentement tous ces doux et chers souvenirs qui bien longtemps n'avaient eu que peu de prix pour elle, ses mains se joignirent et elle mit dans un cri : — Mon Dieu! — toute la ferveur d'une prière.

Il y a des victoires préparées de longue main et disputées pied à pied; il y en a d'autres enlevées d'un seul élan. A l'heure même où madame de Simeuse se croyait le plus faible, elle était bien près de l'héroïsme.

— N'êtes-vous pas en retard? lui demanda son mari en se mettant à table.

Elle ne sut pas même inventer un prétexte pour dérouter les soupçons qu'elle lui supposait. S'il l'eût écrasée de sa colère, ce lui eût été un soulagement.

— Comme vous êtes pâle! L'air de Paris ne vous vaut rien. A peine arrivée, vous n'avez plus le même visage. N'allez pas croire que ce soit là une perfide insinuation pour vous entraîner aux Etangs. Je sais trop combien vous vous y ennuyez. Il m'y faudra passer quelques semaines pour des questions de baux et de fermages, mais j'irai seul.

Il était à cent lieues de toute méfiance. Autant l'espionnage et la tyrannie dont elle s'était crue l'objet l'avaient excitée à la révolte, autant elle se sentit enchaînée par cette liberté qu'on lui laissait.

— J'ai aperçu M. de Naillac, dit en dînant son mari, du ton le plus naturel. Si je ne me suis pas trompé, nous recevrons bientôt sa visite.

— Qui sait? répondit-elle pour faire apprentissage de cette duplicité, à laquelle désormais elle allait se condamner. Vous l'avez si mal traité à Bade qu'il en garde peut-être rancune.

— De grâce, ne me rappelez pas que j'ai été une fois follement, ridiculement jaloux. Je suis assez honteux de moi-même.

Toute cette soirée, il la passa près d'elle quoiqu'elle lui eût demandé vers dix heures s'il n'allait pas au club.

— J'irai si vous l'exigez, répondit-il, mais je me trouve bien chez vous et j'espérais que vous me recevriez quelquefois. Peut-être avons-nous des concessions à nous faire mutuellement. Songez-y ma chère Céline.

XIII

— Elle ne viendra pas! se répétait Raoul en marchant vingt fois par minute de la cheminée à la fenêtre. Il se penchait, regardait dehors et reprenait ses allées et venues à travers un petit salon genre Watteau, où le crépuscule commençait à éteindre la gaieté des tentures de damas rose. Il s'assit devant le piano, en tira quelques sons, retourna à la fenêtre, roula machinalement une cigarette qu'il n'alluma pas, se jeta sur un sofa, changea de place, ranima le feu qui se mourait, brisa d'impatience un des camélias qui s'épanouissaient dans les jardinières, étouffa entre ses dents quelque énergique exclamation, entendit une sonnerie moqueuse compter cinq heures, désespéra et rentra chez lui.

Il n'est rien venu pour moi? demanda-t-il à son valet de chambre.

— Monsieur, il est venu ce matin le tapissier, et cette demoiselle rousse, et le tailleur de monsieur...

— Qui vous parle de cela?

— Et deux lettres.

L'une était de son notaire. Il reconnut la grosse écriture ronde, flaira des admonestations ou des chiffres, et la mit dans sa poche sans l'ouvrir; l'autre de madame d'Allemane l'invitait avec de fines insinuations et de malicieux sous-entendus à un dîner dont seraient les Simeuse.

— Voilà tout? demanda-t-il encore.

— Oui, monsieur.

Son désappointement devint de l'inquiétude. Cependant il fallait répondre à la comtesse. Il s'assit devant son bureau et chercha de quoi écrire. Tout en dérangeant des papiers, il tomba sur une feuille barbouillée au fusain, le portrait fort ressemblant en quelques coups de crayon de mademoiselle Hernandez. Malgré lui, son regard s'arrêta sur ces yeux qui semblaient chercher les siens, sur ce visage qui s'était embelli, en posant devant lui, d'une fugitive expression de tendresse.

— Pauvre petite! murmura-t-il.

Et d'une main soutenant son front, de l'autre écartant mademoiselle Annette, il se mit à penser.

C'eût été le moment de surprendre M. de Naillac. Certes il adorait Céline puisqu'il préférait sa possession à un beau mariage, mais les événements le forçaient à se dire :

— Quand votre caractère, votre éducation, votre rang dans la

vie, vous ont imposé des besoins sans proportion avec vos ressources, quand il faut payer enfin cet arriéré de plaisir, on est heureux parfois de rencontrer une héritière, elle ou tout autre.

Pourtant, ajoutait-il fièrement, je n'aurais qu'à vouloir et je **ne veux pas.**

Vouloir! En était-il capable, lui dont les volontés n'avaient jamais été que des feux de paille? Concevait-il seulement ce que c'est que la résolution inflexible et la mâle persévérance? Sans doute il parlait avec sincérité quand il exprimait l'horreur des choses vulgaires, mais les dénoûments vulgaires sont fatalement infligés dans la vie aux âmes faibles qui n'ont su ni faire leur destinée ni régler leurs désirs. Raoul n'avait aucune inclination basse : ce qu'il aimait du jeu c'était l'ivresse et non le gain; les femmes lui inspiraient un sentiment chevaleresque dont elles pouvaient être fières; son goût pour les chevaux n'avait rien de commun avec la vocation de palefrenier si répandue parmi ses contemporains.

> Heureux, heureux celui qui frappe de la main
> Le col d'un étalon rétif....

a dit le poëte. Lui aussi était poëte dans cette passion-là, poëte dans la simplicité avec laquelle il respirait le luxe comme une atmosphère indispensable, poëte dans son enthousiasme pour tout ce qui était beau et rayonnant, dans sa rage d'imbroglios, de situations scabreuses, d'émotions extrêmes, poëte dans son incorrigible paresse qui ne l'empêchait pas d'avoir l'intelligence ouverte aux plus nobles curiosités. Mais de quelque façon qu'on aime le luxe, les chevaux, les cartes, les femmes et le *farniente*, que ce soit en éclectique et en raffiné ou en viveur positif, le quart d'heure de Rabelais sonne toujours.

— Monsieur, lui dit son domestique, voici encore un petit mot très-pressé que j'ai oublié de remettre à monsieur.

— Que le diable vous emporte! s'écria-t-il en froissant le portrait de mademoiselle Hernandez.

Céline lui avait écrit :

« Venez! »

Dix minutes après il était chez elle.

Madame de Simeuse l'attendait, plongée dans son fauteuil.

— Enfin! dit-elle. Sa voix était brisée à ce point qu'il devina le mouvement de ses lèvres plutôt qu'il n'entendit.

— Qu'avez-vous, mon Dieu? lui demanda-t-il.

Les lampes qu'on venait d'apporter éclairèrent en plein ses

joues creusées, ses paupières bleuies. Quel chagrin, quel mal subit avait pu la frapper depuis la veille?

— Asseyez-vous là, dit-elle sans lui laisser le temps d'interroger ni de s'excuser, asseyez-vous là et écoutez-moi.

Mais avant d'avoir rien dit, toute son énergie se brisa dans un sanglot, et serrant la tête du jeune homme contre sa poitrine avec une ardeur désespérée :

— Mon pauvre enfant, dit-elle, que je vous aime!

Ce fut sa dernière faiblesse. Elle s'arracha aux baisers de Raoul, et lui parlant debout, la main sur le bouton de la porte, prête à sortir s'il faisait un mouvement vers elle :

— Oui, je vous aime et je voudrais quelque terrible occasion de vous le prouver... mais la seule preuve que vous m'en demandiez est au-dessus de mes forces. Je ne saurai jamais feindre. Ne vous l'ai-je pas dit déjà... un soir à Bade? Ce soir-là j'aurais brisé avec bonheur mon existence pour vous suivre....

— Et j'aurais été un misérable d'accepter le sacrifice, interrompit Raoul. Je le refuserais encore. Croyez-vous que votre honneur ne me soit pas cher?

— Mon honneur? ..

— Calmez-vous. L'opinion n'est intolérante que pour ceux qui la bravent en face. Nous la ménagerons et elle nous pardonnera.

Il sembla que ces paroles lui eussent rendu de la force contre lui, car intrépide désormais, elle revint s'asseoir à la place qu'elle avait quittée.

— Oui, je sais que ce serait facile, et c'est pour cela peut-être que ma répugnance est insurmontable. Vous parlez du monde? Est-ce que le monde m'importe?...

— Vous redoutez M. de Simeuse alors? il a tout découvert?...

— Il ne sait rien ou ne veut rien savoir. S'il était brutal, violent, dur envers moi!... Mais dites... affronterez-vous tranquillement cette confiance ou cette miséricorde? Quant à moi, je vous le jure, je n'en aurai jamais le triste courage. Ne voyez-vous pas, reprit-elle avec un geste de lassitude indicible, que je succombe déjà?

— Qu'avez-vous donc décidé? demanda Raoul qui tremblait de comprendre.

Elle fondit en larmes et se laissa glisser à terre sur ses genoux :

— Haïssez-moi, dit-elle, si cela peut vous servir à m'oublier.

Il est sans exemple qu'une femme qui se sent aimée ait imploré de bonne foi l'oubli. Une idée assez vraisemblable vint à Raoul; il avait été trop vite, il avait maladroitement froissé les pudeurs d'une conscience délicate à laquelle il fallait laisser le temps de se remettre.

Relevant Céline, il s'agenouilla devant elle à son tour, et enivré par ses pleurs, par cette beauté qui pâlie et fatiguée n'en était que plus touchante, il lui répéta mille fois ce qui avait eu jusque-là le don de la convaincre et de la rassurer. Il lui dit qu'elle pouvait l'éloigner, le chasser, pourvu que ce fût à titre d'épreuve, pourvu qu'elle lui permît d'espérer que son cœur s'attendrirait un jour.

— Car si vous m'apparteniez, ajouta-t-il, si vous aviez partagé une fois le délire qui me possède, toutes vos terreurs s'évanouiraient.

Le regard fixe et comme tendu vers un but dont elle était résolue à ne point s'écarter, Céline l'écoutait en secouant la tête.

— Eh bien! soit, dit-il, ma soumission ira plus loin encore. Je ne suis pas digne de vous. Je le deviendrai... je me ferai violence, j'étoufferai jusqu'aux désirs qui vous outragent. Laissez-moi vous voir comme autrefois. Je ne demande rien de plus.

Mais accepter les demi-mesures, c'était l'aider à la tromper et se perdre.

— Non, non, dit-elle avec l'accent concentré d'une volonté inflexible, cela ne suffit pas .. il faut mettre entre nous, pour mon repos, pour votre bonheur même, le seul obstacle qui sépare sans possibilité de retour. Il faut.....

Ses lèvres entrouvertes blanchirent tout-à-fait, ses yeux se dilatèrent d'angoisse.

— J'y ai réfléchi toute la nuit. Il faut remplacer par une autre affection celle qui vous manquera. Il faut vous marier.

— Quoi? s'écria-t-il, en souriant malgré lui de cette proposition qu'il ne pouvait croire sérieuse. Pensez-vous vraiment que mademoiselle Annette me consolerait?...

— Son nom vous vient bien vite à l'esprit, dit Céline avec un éclair de jalousie. Annette donc... si elle vous plaît comme vous lui plaisez! Pourquoi ne serait-ce pas Annette? reprit-elle, se gourmandant elle-même.

Et soit qu'elle puisât des ressources de vaillance dans la colère que lui suggérait cette pensée, soit qu'elle craignît de se dédire, elle se leva et gagna précipitamment la pièce voisine, le cabinet de son mari. Mais Raoul, qu'elle s'imaginait congédier ainsi, la suivit.

— Puisque ce n'est pas là une cruelle plaisanterie, lui dit-il aussi pâle et aussi ému qu'elle, puisque vous reniez impitoyablement le passé, n'ajoutez pas du moins l'injure au mal que vous me faites.

Elle l'interrogea d'un regard noyé de larmes.

— Vous n'avez pas le droit de m'offrir des compensations misérables, insultantes. Je ne veux pas de votre intérêt stérile, je ne veux pas que la main qui me frappe s'inquiète des moyens de me guérir.

Qu'est-ce donc que vos scrupules? reprit-il en s'animant à ses propres paroles. C'est à moi que vous aviez juré d'être fidèle. Qu'est-ce que ce dévouement qui promettait des prodiges et qui ne résiste pas au premier choc, le plus prévu et le plus banal? Allez, je vous plains... renfermez-vous dans votre sagesse, murez le petit coin du monde où vous retiennent vos préjugés. La fin de tout ceci n'atteindra que moi. Vivez en repos. Je puis mourir.

Malgré les éclats de cette fureur croissante, il espéra jusqu'au dernier moment qu'elle allait se rétracter, mais elle restait immobile sur le canapé où elle s'était jetée, les yeux fermés, les traits rigides, un bras pendant, endormie, évanouie, morte, qui eût pu le dire? pas un pli de sa robe ne frémissait.

— Mon ami, dit-elle à M. de Simeuse, qui la retrouva ainsi, longtemps après le départ de Raoul, mon ami, vous m'emmènerez avec vous aux Etangs.

Elle se précipitait au devant de *l'irrévocable* pour n'avoir pas la tentation de reculer. Le désespoir morne que ce mot comporte s'empara d'elle aussitôt qu'elle eut parlé.

XIV

RAOUL A CÉLINE

« J'étais fou... pardonnez-moi, pardonnez mes reproches et mon injustice. Quoi que vous puissiez ordonner, je me soumets. Oui, j'avais placé trop haut mes rêves. C'est du jour où vous les avez réduits à néant, où tout ce qui me semblait enviable et précieux a disparu avec vous, c'est de ce jour que j'ai appris à vous aimer, comme une divinité qu'il faut craindre et devant laquelle le cœur le plus ému doit imposer silence à sa passion. Céline, il ne dépend pas de moi de vous revoir jamais sans que le passé se réveille, mais je saurai du moins respecter votre repos

qui m'est plus cher que mon bonheur même. Ne m'aiderez-vous pas en retour à devenir, moi qui ne suis rien que par vous, sage de votre sagesse et fort de votre force? Il me reste encore un si long chemin à parcourir... Et point de but!... Point de place pour une résolution courageuse, dans mon esprit troublé par de si récents souvenirs! Cependant vous l'avez dit et je le sens, j'ai besoin d'être lié par des responsabilités et des devoirs précis. Restez mon bon ange. Disposez de ma vie. Je la remets encore une fois en vos mains. Tout ce qui me viendra de vous m'est cher et sacré d'avance.

P.-S. — Madame Hernandez a bien voulu m'inscrire parmi les élus de sa troisième série. Vous savez qu'elle invite tout Paris. Faut-il accepter? »

Cette lettre se fit attendre trois semaines... Mon Dieu oui! trois semaines seulement, trois semaines pendant lesquelles Céline avait sans cesse redouté pour Raoul les dernières extrémités du désespoir. Tout son être s'élançait avec plus d'emportement que jamais vers celui qu'elle s'accusait déjà de sacrifier à la froide et mesquine raison. Elle le revoyait toujours enveloppé du prestige que donne la passion sans frein et sans arrière-pensée, tel qu'il s'était montré dans cette suprême entrevue où elle se persuadait avoir été coupable envers lui. Le plus grand crime n'est-il pas la douleur que l'on cause? Son énergie n'avait-elle pas été un excès de dureté? Si c'était là au contraire ce qu'on nomme la vertu, pourquoi n'en était-elle pas récompensée par le témoignage de sa conscience, par l'admiration et la reconnaissance de son mari, dont la physionomie soucieuse lui semblait plutôt traduire ce reproche incessant : — Vous le redoutez donc bien que vous le fuyez!

Pourquoi Dieu ne l'aidait-il pas à briser avec elle-même? La prière ne la soulageait point, l'exercice de la plus active bienfaisance ne lui apportait nulle distraction, tous ses devoirs lui étaient à charge.

— Sans doute, se disait-elle, il est accablé lui-même de ce dégoût qui me rend insupportables les actes les plus ordinaires de la vie.

En passant près de l'étang qui ferme son parc, à l'heure où des clartés blanches se meuvent fantastiquement sur l'eau, il lui arrivait de penser, saisie d'un vertige presque irrésistible : — Qu'il serait simple de mourir!

Mourir! Raoul lui avait jeté ce mot comme une menace. Aussi quand un envoyé sûr lui rapporta les lettres qu'elle avait naguère écrites à l'Arlequin et auxquelles était jointe celle que nous ve-

nons de lire, une sanglante vision de suicide traversa son cerveau. Pareille restitution avait en effet un caractère funèbre. Comment admettre que Raoul vivant se séparât de tout ce qui lui restait d'elle? Peut-être ce dernier coup ne l'eût-il pas frappée plus cruellement que la triviale réalité.

Elle lut, relut, et tandis qu'elle lisait il s'accomplissait en elle un déchirement absolu, définitif, qui lui prouva trop que jusque-là son sacrifice avait conservé, quelque sincère qu'il fût, tout un cortége d'espérances. Jamais elle n'avait cru Raoul capable de lui obéir si bien et si vite. On pouvait à la rigueur interpréter sa lettre de plusieurs manières; avec une lucidité implacable, elle lui donna tout de suite son vrai sens, et but silencieusement la dernière goutte du calice. Cette dernière goutte, la plus amère, est celle qui nous désabuse.

Elle vida sur ses genoux la cassette qui contenait ses propres lettres, les parcourut une à une, et une à une les brûla. Le papier pétillait, se tordait comme un objet qui souffre, en exhalant le vague parfum des jours heureux; parfois, un mot caressé par la flamme attirait son regard et faisait renaître pour elle tout un monde de choses douces et riantes. Les illusions de sa jeunesse se consumèrent lentement dans ce feu-là, symbole de l'épreuve qui lui faisait une âme nouvelle. Quand tout ne fut plus que cendres, elle alla trouver son mari.

M. de Simeuse rentrait, le carnier en bandoulière, le fusil sous le bras, et il se mit à parler de grives et de perdrix, comme si rien d'important n'avait pu se passer chez lui tandis qu'il battait les vignes.

— Il ne s'agit pas de chasse, lui dit sa femme, mais bien d'une conspiration où je veux vous entraîner.

— Vous vous mêlez de politique? demanda-t-il tout en se chauffant.

— Mieux que cela; de mariage.

Elle se détourna pour flatter de la main un chien d'arrêt qui avait suivi son maître dans le salon.

— Nous aurons besoin que vous plaidiez notre cause auprès de M. Hernandez.

— Vous mariez Annette, grand Dieu! et quel est l'infortuné?...

— L'infortuné s'estimera fort heureux et vous remerciera d'aplanir les difficultés devant lesquelles il hésite... par délicatesse, car M. de Naillac n'est pas riche.

— M. de Naillac, dites-vous, M. de Naillac épouse ma nièce?

— Ce parti vous semble-t-il trop indigne d'elle?

Il regarda fixement le visage impénétrable de sa femme, se

leva, marcha dans la chambre les bras croisés, puis, revenant à elle d'un élan brusque, lui serra la main. Rien de plus ne fut dit entre eux.

Le lendemain, Raoul reçut de Céline une réponse ainsi conçue :

« Vous êtes prié d'aider un peu au mariage du vicomte de Naillac avec mademoiselle Hernandez *Je le souhaite.* »

Il aida de son mieux. Ceux qui l'en ont blâmé ignoraient sans doute qu'il touchât au moment critique où les héros de drame ou de roman s'écrient :

« Je suis ruiné... il faut que je me tue!... »

Raoul ne se tuait pas. Avait-il vraiment tort?

Le père fit bien quelque résistance, mais on n'a jamais vu la volonté d'un père, fût-il plus impitoyable que M. Hernandez, l'emporter sur celle de trois femmes. Madame Hernandez n'était que l'écho d'Annette, et on sait que celle-ci s'obstinait; peut-être cependant faillit-elle faiblir, lorsqu'elle vit sa rivale devenir son alliée. Fort ignorante de l'abnégation, elle crut s'être trompée; mais quelques folies inédites de Raoul qu'on lui conta exaltèrent de plus belle son imagination impressionnable.

Quant à madame d'Allemane, elle sema le bruit discrètement que sa chère Céline ne survivrait pas à ce mariage; mais il avait été trop clairement prouvé qu'il se faisait sous ses auspices, et personne n'ajouta foi là-dessus aux insinuations de l'amitié, malgré une maladie grave qui retint presque tout l'hiver madame de Simeuse à la campagne. Il est de si bon goût de vivre aux champs dans la saison où ils sont laids, et si naturel de prendre la fièvre en Sologne!

Cette maladie, que les médecins mirent sur le compte des nerfs, la dispensa du moins d'assister à la bénédiction nuptiale, qui eut lieu par hasard le jour anniversaire du bal où Raoul avait rencontré le domino. Elle ne vit pas la traîne de satin blanc d'Annette éclairer Saint-Philippe-du-Roule comme une queue de comète; elle n'entendit pas le prêtre officiant parler avec onction de la dot de la mariée, du nom historique de l'époux, des vertus de leurs familles respectives, en terminant par une allusion délicate au rang distingué des témoins; elle ne mêla aucun compliment à ceux qui éclatèrent comme un babil d'oiseaux dans la sacristie, où la vicomtesse de Naillac distribuait, avec une parfaite liberté d'esprit, à l'élite de l'aristocratie et de la finance, les poignées de mains à l'anglaise Elle ne vit, n'entendit, ne comprit rien qu'à travers le délire d'une fièvre physique intense, résultat de la fièvre morale qui depuis longtemps la consumait.

Lorsque la conscience du fait accompli lui fut rendue, le jeune couple avait quitté Paris, de puissantes influences, auxquelles madame de Simeuse n'était point étrangère, ayant fait nommer M. de Naillac secrétaire d'ambassade dans le sud de l'Europe.

XV

Il y a de cela plusieurs années. N'allez pas croire surtout que ces années, Céline les ait passées dans les larmes; l'épreuve ne l'a pas tuée, elle l'a mûrie; vous la retrouverez aussi belle, aussi élégante, aussi jeune, changée pourtant : les yeux ont pris un regard qu'ils n'avaient pas et qu'ils ne perdront plus; ils disent qu'avant de rentrer dans la voie droite, elle s'est blessée aux pierres et aux ronces d'un chemin dont il est malaisé de sortir. Elle n'ignore plus la vie qu'elle n'avait fait longtemps qu'effleurer; en y pénétrant, elle s'est élevée au-dessus de bien des choses, elle a jugé, absous bien des gens avec cette justice et cette bonté qui ne s'acquièrent que dans la lutte; et si elle a lutté seule, si elle s'est soutenue seule, selon une expression du siècle dernier, à la hauteur de son cœur, elle n'est plus seule à l'heure du triomphe. Le temps, fécond en miracles, a opéré celui-ci, de faire d'un mariage triste une heureuse famille; le vœu de leur hôtesse de l'Odenwald est exaucé, l'indispensable trait d'union a surgi entre elle et M. de Simeuse, elle a retrouvé dans un sentiment nouveau des impressions déjà connues, qui, cette fois, la consolent sans l'effrayer.

Transportez-vous aux Étangs : elle est penchée à ce même balcon d'où son regard interrogeait jadis le pays des chimères; c'est toujours la même indigence pittoresque; le soleil de mars n'a encore rien réchauffé, rien embelli, mais les cris et les rires d'un enfant sont plus gais que le soleil lui-même. Une petite robe blanche s'ébat sur la pelouse, où commencent à fleurir les premières pâquerettes, et M. de Simeuse prend part à des jeux qui de loin la font sourire. Le mari taciturne et déjà vieux est devenu un jeune père. L'estime profonde qu'il témoigne à sa femme la défend mieux que toutes les précautions d'une humeur jalouse; d'ailleurs l'enfant a chez elle tout envahi; elle a tout appris avec le métier de mère; désormais il ne lui suffit pas de ne point faire le mal, elle fait le bien; sans renoncer au monde, elle a restreint le cercle de ses relations; dans ce milieu choisi son esprit s'est développé, elle a maintenant un des rares salons où l'on cause.

Tout cela s'est fait sans bruit, insensiblement, et M. de Simeuse s'imagine avoir toujours vécu selon ses goûts Mais elle, humiliée une fois devant elle-même, n'a pas oublié, n'oubliera jamais le passé.

De ce passé que reste-t-il? Le mari de mademoiselle Hernandez, car Raoul n'est plus que cela depuis qu'il a un peu vieilli pour le rôle de jeune premier. Charmant, il l'a été jusqu'à la trentaine, l'âge où les impulsions poétiques ne suffisent plus si elles ne s'étayent de bons et solides principes en prose. Brillantes étourderies, enthousiasmes rapides, instinct naturel et habitude prise de se répandre au dehors, toutes ses qualités étaient qualités de jeunesse, d'autant plus séduisantes que la jeunesse elle-même est une qualité aujourd'hui disparue. L'écueil pour lui, au moral et au physique, fut la maturité. Elle rendit vulgaires ses larges épaules et son teint fleuri, et l'éclat de ses grands yeux humides, et ce feu d'artifice de langage où la pensée tenait peu de place. Dès qu'il ne fut plus possible de dire de lui : « Il est bien doué, » ou « Il promet beaucoup; » quand on lui demanda compte de ces dons et de ces promesses, il fallut bien reconnaître qu'il ne restait rien qu'une légèreté immortelle et une fatuité qui l'empêchera toujours d'admettre que Céline se soit résignée. Il persiste religieusement à la plaindre : c'est peut-être pour elle un châtiment parmi tant de récompenses.

En voyant cet homme bouffi d'égoïsme et repu de bien-être, qui forme avec sa femme, plus follement positive que jamais, un couple harmonieux, elle se dit parfois : — C'était pour lui... — Et elle n'ose plus embrasser sa fille. Annette, qui se rappelle son trouble et sa pâleur lorsqu'une première fois elle les revit mariés, veut cependant la croire inconsolable. Cette idée : — Il l'a quittée pour moi! — tient une grande place dans l'affection qu'elle accorde à son mari, et lui sera toujours un sujet de vanité. Bien qu'elle soit devenue, l'embonpoint aidant, d'une laideur indiscutable, elle n'a renoncé à aucune prétention et proclame bien haut son horreur des enfants qui lui gâteraient la taille.

Et madame d'Allemane?

Madame d'Allemane a épousé M. de Presle, qui lui fait regretter son premier mari.

TH. DE BENTZON.

SADOWA & L'ALLEMAGNE EN 1866 (1)

Vers le soir, la division Fransecky bivaqua à Bossin, la division Horn, à Dobrawoda, entre Bossin et Munchengraetz. L'armée de l'Elbe s'établit autour de cette dernière bourgade. Toutes les autres divisions et les réserves de l'aile droite s'étaient avancées d'une journée de marche vers l'aile gauche, et les Prussiens étaient entièrement maîtres de la ligne de l'Iser. Le combat de Munchengraetz leur avait coûté 341 tués ou blessés. Ils évaluent la perte des Autrichiens à 2,000 hommes, dont 1,393 prisonniers.

A mesure que la première armée et l'armée de l'Elbe s'avançaient au sud-est, en se concentrant toutes deux et en se rapprochant de plus en plus l'une de l'autre, les difficultés croissaient non-seulement pour la marche, mais aussi pour l'alimentation des troupes. De ce côté de la Bohême comme de l'autre tous les villages étaient abandonnés. Les populations avaient fui, poussant devant elles leur bétail; elles se cachaient au fond des forêts et des cavernes. Beaucoup de puits étaient non pas empoisonnés comme on l'a dit, mais comblés avec des pierres. Pendant quelques jours, le soldat fut donc très-mal nourri et souffrit cruellement de la soif, tandis qu'il s'épuisait en longues marches sous un ciel de feu. Mais la même force morale qui animait l'armée de Silésie se retrouvait ici, grandissant par le succès, défiant les privations et les fatigues. Il s'agissait maintenant de marcher sur Gitschin et de s'en emparer au plus vite. Bien que Benedeck ne fût point parvenu à se jeter entre les deux

(1) Voir les quatre premières parties dans les livraisons des 25 février, 25 mars, 10 et 25 avril.

ailes prussiennes, ni à arrêter les trois armées, ou même seulement l'une d'elles dans leur marche concentrique vers un point de jonction sur l'Elbe, la brèche que j'ai signalée entre la droite du prince royal et la gauche du prince Frédéric Charles, n'en demeurait pas moins ouverte; et c'était là un péril que Moltke voulut écarter au plus tôt. Le matin du 29 juin, il envoya au prince Frédéric-Charles un télégramme ainsi conçu : « Malgré une série de combats victorieux, la 2me armée se trouve momentanément dans une situation difficile; Sa Majesté le roi compte que la 1re armée se hâtera de se porter en avant pour la dégager. » Déjà le prince Frédéric-Charles avait résolu qu'on prendrait Gitschin à tout prix ce jour-là et qu'on s'avancerait aussi loin que possible, afin de fermer le redoutable vide entre Ktowa et Burkersdorf. Le principal obstacle, à ce grand mouvement au sud-est, c'était l'extrême concentration des corps d'armée le long de l'Iser, de Podol à Munchengraetz. De ces deux points, il n'y a que deux routes sur Gitschin, l'une par Podkost et l'autre par Furstenbruck; elles se rejoignent à Sobotka en avant de Gitschin. Une troisième route y aboutit, partant de Turnau et passant à Libun : celle que je suivis avec la poste de campagne. La 1re armée fut échelonnée sur ces trois routes, tandis que l'armée de l'Elbe appuya plus à droite, c'est-à-dire plus au sud, vers Jung-Bunzlau.

La 5e division (général Tumpling) fut chargée d'enlever Gitschin par la route de Turnau; la 3e division (général Werder) devait l'y rejoindre par la route de Sobotka. En arrière suivaient les autres divisions de la 1re armée ainsi que les réserves. Entre les deux divisions marchant au combat, l'une par Libun, l'autre par Sobotka, dans l'angle formé par les deux routes de Turnau et de Munchengraetz qui se joignent au faubourg de Hotin devant Gitschin, s'élève le Priwicin, énorme masse rocheuse, hérissée d'arbres séculaires et de buissons impénétrables : une citadelle construite par la nature. Quant aux Autrichiens et aux Saxons, ils s'étaient remis en marche au point du jour vers Gitschin. Leur projet n'était pas de s'y arrêter, mais de rejoindre au plus vite le gros de l'armée autrichienne. Vers midi, les premiers avaient établi leurs bivacs au nord-ouest de Gitschin; au centre, sur la hauteur de Brada qui touche au Priwicin, la brigade de Poschacher, avec la brigade de Leiningen derrière elle; à droite, à Markt-Eisenstadtl, la brigade Piret; à gauche, à Prachow, la brigade Abele, et du même côté, à Lochow vers la route de Sobotka la brigade Ringelsheim. A Diletz, entre Brada et Markt-Eisenstadtl, s'était placée la division de

cavalerie Edelsheim. Les Saxons, venant d'Unter-Bautzen, bivaquaient au sud-ouest de Gitschin, à Brézina et Wokschitz, avec leur cavalerie à Staremjesto. Le général Clam-Gallas et le prince royal de Saxe, s'étant concertés ensemble à Gitschin, avaient dû reconnaître une fois de plus qu'en présence d'un ennemi tellement supérieur en nombre, le parti le plus raisonnable était de se replier sur l'armée du Nord. Mais à ce moment-là, ils reçurent une dépêche du grand quartier général de Josephstadt: le feldzeugmestre Benedeck leur annonçait qu'il allait prendre l'offensive sur Turnau avec le gros de ses forces, et que le 3e corps d'armée leur viendrait en aide à Gitschin le jour même. Ils se décidèrent alors à défendre la forte position qu'ils occupaient à l'ouest de Gitschin. L'ordre de combat fut immédiatement envoyé au 1er corps autrichien et deux divisions saxonnes se mirent en marche sur Diletz. Il était midi et l'on supposait que les Prussiens exécuteraient leur principale attaque par la route de Turnau et Libun.

L'action ne s'engagea de ce côté que vers trois heures et demie. L'avant-garde de la division Tumpling rencontra à Libun des éclaireurs autrichiens qui signalèrent l'approche des Prussiens. Le général Tumpling, ayant traversé sous une grêle d'obus Krisnitz en flammes, reconnut qu'à la droite de la route les hauteurs du Priwicin et de Brada étaient fortement occupées, ainsi que Podulsch et Klein-Ginolitz. Une formidable artillerie battait tout le plateau qui s'étend là, en montant vers Gitschin. Il résolut donc de tourner la position à gauche par le ravin de la Cydlina, en dirigeant son attaque sur Zames et Diletz. Ce mouvement tournant réussit et Zames fut emporté vers cinq heures et demie, malgré le ravage que les batteries autrichiennes faisaient de ce côté aussi dans les rangs prussiens. Cependant la division Tumpling était menacée d'être coupée en deux ou tournée par sa droite si les brigades Poschacher et Abele faisaient un mouvement offensif par Klein-Ginolitz et Jawornitz. Il fallut donc porter sur ces deux points une partie de ses forces. Vers six heures la situation était des plus critiques pour les Prussiens; ils se trouvaient aux prises avec un ennemi bien supérieur en nombre et retranché dans une forteresse naturelle. Vers cette heure-là, la division Werder venait, elle aussi, d'engager le combat au delà du Priwicin sur la route de Sobotka en attaquant Unter-Lochow, tandis qu'un de ses détachements tournait le mont Ste-Anne à droite de cette route et se portait sur Wostruschno. Mais en ce moment la tâche la plus difficile incombait à la division Tumpling qui, n'ayant plus que

deux bataillons en réserve, voyait arriver à Diletz, pour appuyer les Autrichiens, la division saxonne Stieglitz. Après avoir emporté Zames, les Prussiens s'étaient avancés sur Diletz et leurs tirailleurs d'avant-garde entraient dans ce village, quand apparurent les Saxons. Une lutte acharnée et corps à corps s'engagea dans le village même et ne se termina que vers sept heures et demie par la retraite de la division Stieglitz. La bataille ne continuait pas moins furieuse et meurtrière à Klein-Ginolitz et au delà, dans les rochers du Priwicin où l'on se battait à la baïonnette. Les Autrichiens avaient encore dix-neuf bataillons intacts; les Prussiens n'avaient plus de réserves et ils étaient épuisés. Alors pourtant se dessina un mouvement général de retraite dans le 1er corps autrichien et dans l'armée saxonne. Non-seulement le 3e corps annoncé le matin par le feldzeugmestre Benedeck, n'avait point paru à sept heures et demie du soir, mais le général Clam-Gallas et le prince royal de Saxe venaient de recevoir à l'instant même un ordre ainsi conçu : « Eviter toute rencontre avec des forces supérieures en nombre et opérer la jonction du 1er corps avec l'armée principale, à Horsitz et à Miletin, car dans l'intervalle on avait donné une nouvelle destination aux quatre corps d'armée. » J'ai déjà montré que les Autrichiens du 1er corps et les Saxons avaient été sacrifiés par une impéritie sans égale, et en voici une preuve de plus : le matin du 29 juin, tandis qu'ils se dérobaient devant l'aile droite prussienne pour opérer leur jonction avec l'armée du Nord, Benedeck leur promet un puissant renfort et leur annonce qu'il va prendre lui-même l'offensive sur Turnau. Evidemment, c'était leur dire : arrêtez l'ennemi devant Gitschin. Et puis le soir du même jour, il leur dit : ne résistez pas à Gitschin, mais rejoignez l'armée principale. Et il ne leur envoie ni un soldat ni un canon. Il ne prévoit pas les conséquences funestes de ces ordres contradictoires; mais du matin au soir, ainsi qu'on le verra en temps et lieu, il change toute sa stratégie. La défense de Gitschin était utile et même nécessaire, si la grande armée autrichienne prenait l'offensive au nord-ouest contre l'aile droite prussienne; elle n'était qu'une perte de temps irréparable et un sacrifice de milliers d'hommes bien plus déplorable encore, si le 3e corps ne renforçait pas le 1er corps et les Saxons le 29 juin, et si l'offensive n'était point prise dès le lendemain par Benedeck accourant avec toutes ses forces pour frapper un coup décisif sur la 1re armée et sur l'armée de l'Elbe. Que le général Clam-Gallas se soit montré inhabile à Podol, à Munchengraetz, à Gitschin dans ses opérations militaires, c'est possible; mais la faute stratégique ne

retombe pas sur lui : il s'est borné à exécuter les ordres du général en chef, et ce fut là son principal tort.

La retraite des Autrichiens et des Saxons commença donc vers sept heures et demie, bien que les premiers fussent toujours maîtres des hauteurs de Brada et du Priwicin, et que les seconds n'eussent eu qu'une seule de leurs divisions engagée. Cependant la division Tumpling était en possession de Klein-Ginolitz et de Diletz, des deux côtés de la route de Turnau, et la division Werder entrait à Wostruschow, menaçant Wohawec et Unter-Lochow, et forçant la brigade Ringelsheim à se replier sur Gitschin par la route de Sobotka. Wohawec enlevé, les Prussiens allaient de ce côté toucher à Gitschin même, et tous les détachements autrichiens ou saxons qui se trouvaient sur la rive droite de la Cydlina, entre Gitschin et Diletz, étaient en danger d'avoir la retraite coupée. Vers huit heures, la brigade Piret s'avança de Markt-Eisenstadtl sur Diletz et Zames pour refouler les détachements de la division Tumpling qui occupaient ces villages, et dégager l'artillerie qui protégeait la retraite générale. La brigade Abele essaya dans le même but de pousser une pointe vers Klein-Ginolitz. Mais ce double effort échoua devant la fermeté des Prussiens armés du fusil à aiguille, et par suite surtout du découragement qui s'empara des troupes autrichiennes lorsqu'elles virent le mouvement de retraite s'accuser encore une fois. A huit heures et demie, le général Tümpling voulant profiter des échecs successifs de l'ennemi, résolut l'attaque de la haute colline de Brada, qui était la clé de la position ; il conduisait cette attaque en personne lorsqu'il fut atteint d'un coup de feu et obligé de remettre le commandement au général Kamienski. Brada fut bientôt enlevée, et la retraite austro-saxonne se prononça sur toute la ligne de bataille. Les premiers détachements de la 5e division atteignirent Gitschin vers dix heures du soir par Klebnitz, en suivant la Cydlina. L'avant-garde de la 3e division y arrivait en même temps par la route de Sobotka. Toutes les brigades autrichiennes avaient pu se retirer à l'est de Gitschin, mais dans une grande confusion et en abandonnant leurs blessés ainsi qu'un nombre considérable de prisonniers. Les Saxons réussirent, eux, à opérer en bon ordre cette retraite de nuit, sous la protection d'une de leurs brigades qui fut laissée à Gitschin, où le quartier-général austro saxon achevait d'expédier ses ordres de marche. La ville fut immédiatement attaquée par l'ouest et par le nord ; le combat se prolongea dans les rues jusqu'à minuit. Gitschin entièrement évacué par les austro-saxons, resta au pouvoir des Prussiens. Cette journée où ils avaient vaincu un ennemi très-

supérieur par le nombre, leur coûta 71 officiers et 1,482 soldats tués ou blessés. Les fatigues furent telles que quelques-unes de ces victimes périrent d'épuisement. Les Austro-Saxons perdirent en tués. blessés et prisonniers environ 7,000 hommes.

Tandis que le prince Frédéric-Charles et le général Herwarth poursuivent leur marche au delà de Gitschin vers l'est, reportons-nous à la deuxième armée ou armée de Silésie. En repartant pour Berlin le 28 juin au matin, j'avais laissé le quartier général du prince-royal à Hronow après la victoire de Nachod remportée la veille par le 5ᵉ corps prussien sur le 6ᵉ corps autrichien. Le 27 juin, à l'heure même où le général Steinmetz, débouchant du défilé de Nachod, refoulait le général Ramming sur Skalitz, le 10ᵉ corps autrichien infligeait un sérieux échec au 1ᵉʳ corps prussien, le général Gablenz rejetait le général Bonin dans les défilés de la montagne des Géants. Ce jour-là les Prussiens commirent la même faute que les Autrichiens à Nachod, en ne prenant point leurs mesures pour occuper aussitôt et aussi solidement que possible le Galgenberg et le Kapellenberg, deux hautes collines qui se dressent presque verticalement au sud de Trautenau. Il en résulta que le 1ᵉʳ corps ne put sortir assez à temps des défilés ni déployer des forces suffisantes pour soutenir efficacement l'avant-garde et les détachements aux prises vers la fin de la journée avec le 10ᵉ corps tout entier. Les Prussiens, formés en deux colonnes, s'étaient mis en marche de bonne heure sur Parschnitz, où se joignent, au nord-est de Trautenau, les routes de Liebau et de Schomberg. Un détachement se porta sur Trautenau par Schatzlar et Ober-Alstadt, à l'ouest. L'arrivée tardive de l'une des colonnes à Parschnitz ne permit à l'avant-garde du corps d'atteindre Trautenau qu'à dix heures du matin. A l'entrée de la ville, le pont de l'Aupa était barricadé ; mais il n'y avait là que des dragons autrichiens qui se retirèrent. Cet obstacle bientôt franchi, un détachement d'infanterie prussienne s'avança vers la grand'place. Il y fut accueilli par une assez vive fusillade qui partait des maisons. Le principal magistrat de la ville était allé au devant des Prussiens et leur avait assuré que Trautenau n'était pas occupé. En effet, ce n'était pas des soldats autrichiens, mais les habitants eux-mêmes qui les recevaient à coups de fusil. Cet acte de patriotisme ne se renouvela point ailleurs et cela, comme je l'ai dit, par la faute de l'Autriche qui n'avait pas voulu armer la population tchèque. Si Trautenau n'était pas occupé, le retard subi par le 1ᵉʳ corps dans sa marche avait pourtant laissé au général Gablenz le temps d'envoyer sur le

Galgenberg et le Kapellenberg, la brigade Mondl tout entière. Là était la clé de la position; et le général Bonin vit bien qu'il fallait à tout prix s'emparer de ces collines pour sortir du défilé de Trautenau. L'avant-garde reçut donc l'ordre de les attaquer à l'est, par le ravin de Kriblitz; en même temps un fort détachement fut envoyé de Parschnitz contre la droite autrichienne, dans la direction d'Alt-Rognitz et d'Hohenbruck, au sud-ouest. Enfin le détachement qui marchait par la route d'Ober-Alstadt sur Trautenau, vint énergiquement appuyer cette attaque au nord ouest. Vers trois heures, après des efforts inouis, les Prussiens étaient parvenus à gravir les hauteurs en combattant et par des sentiers impraticables aux chevaux, ainsi qu'à rejeter la brigade Mondl jusqu'au delà d'Hohenbruck et d'Alt-Rognitz où ils s'établirent eux-mêmes. La 1re division de la garde accourue à Parschnitz au bruit du canon, avait offert son concours au général Bonin. Celui-ci ne crut pas devoir l'accepter, les choses ayant pris alors une tournure favorable; et ces troupes s'éloignèrent dans la direction d'Eypel où, d'après l'ordre général de marche, elles devaient se porter ce jour-là. D'autre part, le 1er corps n'avait pu se déployer, ni même guère s'avancer dans les défilés en deçà de Trautenau et de Parschnitz, pendant le long assaut du Kapellenberg et du Galzenberg où les assaillants, plus que décimés, avaient en outre entièrement épuisé les forces humaines. Ce fut alors, c'est-à-dire vers trois heures et demie, que le général Gablenz fit un retour offensif avec les quatre brigades du 10e corps. La brigade Grivicie attaquait la gauche des Prussiens vers Alt-Rognitz, la brigade Mondl leur front à Hohenbruck, la brigade Wimpffen leur droite du côté de Kaltenhof, et enfin la brigade Knebel apparaissait au loin appuyant la brigade Wimpffen. Le général Bonin opposa vainement à l'ennemi toutes ses forces disponibles, à mesure qu'elles arrivaient de Parschnitz. L'offensive des Autrichiens, entreprise et poursuivie par le général Gablenz avec autant d'intelligence que d'énergie, aboutit vers cinq heures à la retraite des Prussiens sur toute la ligne de bataille. Le 1er corps regagna dans la nuit ses bivacs de la veille, vers Liebau et Schomberg. Cependant les Autrichiens, rentrés en possession de Trautenau, restèrent en deçà de l'Aupa, et c'est un point à noter; car si cette résolution du général Gablenz était marquée au coin de la prudence, et conforme aux instructions du feldzeugmestre Benedeck qui recommandait aux chefs de corps de « courir sus partout à l'ennemi, » sans toutefois dépasser la frontière, il n'en est pas moins vrai qu'elle tourna singulièrement à l'avantage des Prussiens.

Ce fut là en effet ce qui permit à la garde de dégager le 1er corps dès le lendemain 28 juin, de reprendre ensuite avec lui la marche concentrique vers la ligne de l'Elbe et d'arriver enfin, le 3 juillet, sur le champ de bataille de Sadowa, assez à temps pour y frapper le coup décisif à Chlum. Rien ne prouve mieux qu'en guerre surtout, il n'y a point de petites erreurs : ce succès signalé n'aboutit qu'à un désastre, parce qu'on n'avait pas su en tirer tout le parti nécessaire. A Trautenau, les Prussiens perdirent 56 officiers et 1,282 soldats. Le fusil à aiguille fit un plus grand ravage encore dans les rangs du vainqueur.

Le 27 juin, il y eut encore un engagement assez meurtrier, mais sans résultat appréciable, à Oswiecim, sur la frontière de la Haute-Silésie et de la Gallicie occidentale. Les petits corps détachés des généraux Stolberg et Knobelsdorf engagèrent la lutte avec la brigade Trentinaglia. Les Prussiens passèrent la Vistule le matin pour aller inquiéter les Autrichiens sur leur extrême droite ; ils rentrèrent le soir même dans leurs cantonnements.

Dans la nuit du 27 au 28 juin, le quartier général de la 2e armée, établi à Hronow, reçut avis de l'échec essuyé la veille par le 1er corps à Trautenau. Mais le prince royal ignorait que ce mouvement rétrograde l'avait ramené jusqu'à la frontière même, et il pensait que le général Bonin tenterait de nouveau de forcer le passage de Trautenau dès le 28 au matin. En conséquence, il expédia au corps de la garde qui devait ce jour-là se porter par Eypel et Raatsch à Kaile, l'ordre de remonter au nord à partir de ce dernier point, vers Trautenau, si le 1er corps s'y trouvait de nouveau engagé. Au point du jour, le général prince de Wurtemberg, commandant de la garde, mit en marche la 2e division de Kosteletz sur Eypel. Elle y rejoignit, vers huit heures du matin, la 1re division arrivée la veille au soir de Parschnitz et déjà en mouvement vers Raatsch. A la même heure, les éclaireurs signalèrent de grandes masses ennemies à l'ouest, sur la route de Kœniginhof à Trautenau. En prévision d'un mouvement offensif des Autrichiens sur Eypel, la 1re division se disposait à aller prendre une forte position derrière l'Aupa et le long de la route qu'elle avait suivie la veille, quand on reconnut que l'ennemi battait au contraire en retraite de Trautenau sur Kœniginhof. C'était en effet le 10e corps qui se repliait sur le gros de l'armée autrichienne, le général Gablenz redoutant d'en être coupé sur son flanc droit par la garde prussienne. Le 27 au soir, il avait informé le maréchal Benedeck du danger qui le menaçait de ce côté en insistant pour qu'il fît fortement occuper

Deutsch-Praussnitz, près de Kaile. Quatre bataillons furent dans ce but détachés du 4e corps; mais au lieu de se porter sur le point menacé, ils s'en allèrent par erreur à Ober-Praussnitz, situé à 14 kilomètres au sud-ouest de Deutsch-Praussnitz. D'ailleurs, ces quatre bataillons n'eussent pu arrêter la garde prussienne, ni préserver d'un désastre le 10e corps autrichien. Le général Gablenz n'eut plus alors qu'un seul parti à prendre, celui d'une prompte retraite de Trautenau sur Deutsch-Praussnitz. Les trois brigades Knebel, Mondl et Wimpffen s'ébranlèrent sur-le-champ, les équipages et la réserve d'artillerie marchant en tête; la brigade Grivicic, chargée de protéger cette retraite, fut dirigée par Alt-Rognitz sur les collines faisant face à Rudersdorf au sud-est. Les Prussiens s'étant rendu compte du mouvement ennemi, prirent immédiatement l'offensive. Le général prince de Wurtemberg était d'ailleurs persuadé, comme le prince royal, que le général Bonin s'était remis en marche sur Trautenau. Il n'en était pourtant pas ainsi : l'épuisement d'une partie des hommes et des chevaux, ainsi que le désordre inévitable d'une retraite opérée dans d'étroits défilés, avaient contraint le 1er corps à demeurer ce jour-là dans ses bivouacs de Liebau et Schomberg.

Trautenau et Parschnitz au nord, Deutsch-Praussnitz et Eypel au sud, forment un quadrilatère presque régulier dont les côtés sont formés par quatre routes. C'est là que se livra la bataille de Soor, surtout dans la moitié méridionale de ce quadrilatère, entre Staudenz, Burkersdorf, Rudersdorf, Alt-Rognitz, Neu-Rognitz et Ober-Altenbuch. L'action s'engagea vers neuf heures et demie par une violente canonnade entre la réserve de l'artillerie autrichienne qui avait atteint Burkersdorf sur la route de Trautenau à Kœniginhof, et les batteries de la 1re division de la garde prussienne qui débouchait de Staudenz par la route d'Eypel à Deutsch-Praussnitz. Malgré la violence du feu, l'avant-garde s'avança, protégée par la hauteur des blés, jusqu'aux approches de Burkersdorf en rejetant sur ce village la brigade Knebel. Le gros de la 1re division suivait ce mouvement. Quant à la 2e division, elle était encore en arrière vers Raatsch, arrivant de Kosteletz par Eypel. Cependant, la brigade Mondl avait pris position à Neu-Rognitz au nord de Burkersdorf, où se ralliait la brigade Knebel. La brigade Wimpffen, faisant un coude à droite en venant de Trautenau, était allée se placer à Ober-Altenbuch en arrière de ces deux brigades; enfin la brigade Grivicic marchait sur Rudersdorf. Vers onze heures eut lieu simultanément une attaque furieuse des deux divisions de la garde sur Burkersdorf, Neu-Rognitz, Alt-Rognitz et Rudersdorf. Après une lutte

acharnée et diverses alternatives de succès ou de revers partiels, les trois brigades autrichiennes qui combattaient sur le côté occidental du quatrilatère, le long de la route de Trautenau à Deutsch-Praussnitz, furent rejetées en complet désordre sur Pilnikau, Kaltenhof, Ober-Altenbuch et Soor. Quant à la quatrième, la brigade Grivicic, qui avait eu la retraite coupée, elle n'existait plus : une faible partie seulement put s'échapper par Pilnikau ; tout le reste fut tué, blessé ou avait mis bas les armes. Les Prussiens firent 3,000 prisonniers ; ils prirent un drapeau, huit canons, une quantité de bagages. Le 10e corps était entièrement désorganisé. La garde perdit, en tués et blessés, 28 officiers et 685 soldats Les Autrichiens évaluent leurs pertes à 102 officiers et 3,572 soldats. La 2e division occupa Trautenau le soir même, ouvrant ainsi au 1er corps la route vers l'Elbe. La 1re division bivaqua à Burkersdorf, avec ses avant-postes vers Soor au sud.

La nécessité de faire marcher le corps de la garde tout entier sur Trautenau, pour dégager le général Bonin, avait imposé au général Steinmetz une tâche singulièrement difficile dans cette même journée du 28 juin. La veille au soir, après la victoire de Nachod, le prince royal lui avait promis de faire appuyer le lendemain le 5e corps par la 2e division de la garde. Mais cette promesse ne put être remplie. Quant au 6e corps, il était encore en arrière à Lewin, dans le comté de Glatz. Le général Steinmetz ne pouvait donc compter que sur ses propres forces, auxquelles avait été adjointe, ainsi que je l'ai dit, une brigade du 6e corps. A ce moment, 70,000 autrichiens, échelonnés entre Skalitz et Jaromir, pouvaient tomber sur lui. A vrai dire, les troupes du général Ramming avaient été si maltraitées à Nachod, que le chef du 6e corps autrichien les déclarait hors d'état de repousser, le 28 juin, l'attaque des Prussiens. Le général Benedeck désigna donc le 8e corps pour défendre Skalitz en première ligne ; le 6e corps fut ramené en arrière à Zagezd, et l'archiduc Léopold prit le commandement de ces deux corps. Le 4e corps fut dirigé sur Dolan pour y remplacer le 8e corps. En sorte que trois corps ennemis auraient pu barrer la route de l'Elbe au général Steinmetz. Il est vrai de dire que le maréchal Benedeck voulait toujours réserver le plus possible de ses forces pour une action décisive. En dépit de Nachod, il persistait à croire que rien n'était plus facile que d'arrêter l'armée de Silésie dans les défilés bohêmes. D'ailleurs, à cette date, il projetait un grand mouvement offensif contre la 1re armée et l'armée de l'Elbe sur l'Iser. Et voilà pourquoi la funeste présomption autrichichienne achevant de l'aveu-

gler, il n'opposa, le 28 juin, à la 2e armée, que deux corps : le 8e corps qui fut cruellement atteint à Skalitz, et le 10e corps dont il ne resta, après la bataille de Soor, que trois brigades sur quatre, et encore totalement désorganisées.

Au point du jour, l'archiduc Léopold passa l'Aupa avec trois brigades du 8e corps ; la quatrième, la brigade Rothkirch, en avait été détachée pour garder le chemin de fer à Wildenschwerdt. La brigade Fragnern alla occuper les hauteurs au nord de Skalitz, où elle forma l'aile gauche. La brigade Kreyssern s'établit sur la route de Skalitz à Nachod, au centre de la position. Enfin la brigade Schulz, formant l'aile droite, se plaça au sud de la ville sur la ligne ferrée de Josephstadt et vers Spitta.

La brigade Schindlœcker, de la cavalerie de réserve, renforçait l'aile gauche à Zlitsch. En résumé, le général Steinmetz, qui, ce jour-là, aurait pu avoir affaire à 70,000 hommes, n'avait devant lui que 23 bataillons et 17 escadrons, avec 88 canons. Ses forces étaient au moins égales en infanterie, sinon en cavalerie, et supérieures en artillerie, puisqu'il avait 102 canons. Mais à Skalitz comme à Nachod, il avait le désavantage de ne pouvoir les déployer que lentement, en avançant sur des chemins étroits, tandis que l'archiduc Léopold, libre de ses mouvements, avait placé les siennes dans des positions bien choisies pour la défensive.

Le 5e corps, formé en deux colonnes, se mit en marche à sept heures du matin. La première colonne, composée de troupes de la 9e division, se dirigea au nord-ouest vers Studnitz, où était attendue la 2e division de la garde, annoncée depuis la veille. La seconde colonne s'avança à l'ouest vers Skalitz, par la route de Nachod ; c'était la 10e division. La brigade Hoffmann, détachée du 6e corps, fut laissée à Wysokow en arrière-garde. Si l'ennemi se présentait en grande masse ou en cas d'échec à Skalitz, les deux divisions devaient se replier au nord, la 10e sur la 9e, et celle-ci sur la garde, vers Kosteletz, afin que le 5e corps ne fût point, quoi qu'il arrivât, refoulé dans le défilé de Nachod. Par ces dispositions, le général Steinmetz faisait preuve d'un excellent coup d'œil militaire. Vers onze heures, ayant reçu la nouvelle que la garde ne pouvait lui venir en aide ce jour-là, il prit immédiatement l'offensive. Tout le terrain accidenté qui s'étend vers l'Aupa, entre Kleny, Dubno, Starkoc et Zlitsch, fut promptement conquis sur la gauche autrichienne. Au centre, la brigade Kreyssern, étant sortie de Skalitz, ne trouva devant elle que quelques bataillons prussiens qui l'attendirent de pied ferme. Elle fut assaillie à courte distance par un

feu tellement violent et rapide, qu'en voyant ses rangs décimés en quelques instants, elle tourna les talons et s'enfuit en plein désordre. Cependant la droite autrichienne occupait fortement les bâtiments de la gare au sud de Skalitz, ainsi que la chaussée ferrée où l'on avait accumulé des poutres formant parapet. En outre, 80 pièces d'artillerie couvraient d'obus et de mitraille les abords de Skalitz. C'était pourtant sur la ville même que devait se porter maintenant l'attaque décisive. Tandis que l'artillerie prussienne l'accablait sous le feu de 48 pièces rayées, plusieurs détachements de la 10e division s'élancèrent à découvert pour emporter d'assaut la chaussée et la gare. Ils n'y arrivèrent qu'en subissant des pertes énormes; et là s'engagea un combat furieux à coups de fusil tirés à bout portant et à coups de baïonnette. La chaus ée et la gare enlevées. la lutte se poursuivit de maison en maison, dans Skalitz même, jusqu'à sept heures du soir. Beaucoup de Prussiens y furent frappés par leurs propres obus. Les Autrichiens expulsés de la dernière maison et pourchassés dans diverses directions jusqu'à Zagezd, Rzikow et au-delà de Spitta, il fallut faire sortir de Skalitz les troupes du 5e corps, tellement elles s'y étaient mêlées et confondues. Le général Steinmetz établit ses bivacs au sud-est de la ville. Cette journée, plus meurtrière encore que celle de Nachod, avait coûté au 5e corps 62 officiers et 1,303 soldats. Le 2e bataillon d'un régiment de grenadiers du roi avait laissé sur le terrain 306 hommes, soit plus du tiers de son effectif. Du côté des Autrichiens, les deux chefs des brigades Kreyssern et Fragnern se trouvaient parmi les morts; 6,000 hommes environ étaient tués, blessés ou prisonniers.

Le général en chef de la deuxième armée avait, le 28 juin, donné l'ordre au 6e corps de se joindre au 5e par Nachod et Skalitz. Le général Steinmetz prit le commandement de ces deux corps, auxquels fut ajoutée une brigade de grosse cavalerie de la garde. Il laissa les troupes au repos pendant la matinée du 29, et, vers deux heures de l'après-midi, il reprit sa marche, de flanc vers Gradlitz, à l'ouest. Malgré les succès si éclatants de Nachod et de Skalitz, cette marche était pour lui pleine de périls, car il avit maintenant à sa gauche, au sud, le 4e corps autrichien, occupant Trzebeschow, Schweinschadel, Sebuc et les hauteurs en face de Miskoles et de Chwalkowitz vers Laugwasser. Il fallait passer devant cette ligne ennemie en lui présentant le flanc gauche, et comme les jours précédents, par des chemins difficiles où les divisions, les brigades et même les régiments s'étendaient à l'infini en un mince cordon. Le général

Steinmetz, pour ménager ses forces, voulut éviter la lutte autant que possible ce jour-là. Dans ce but, il fit remonter le gros de ses troupes vers Ratiboritz au nord, pour aller rejoindre ensuite, par Wetrnik à l'ouest, la route de Chwalkowitz à Gradlitz; en même temps, il détacha une brigade d'infanterie et une autre de cavalerie afin de couvrir sa gauche; elles devaient suivre ce mouvement vers l'ouest par Zagezd et Miskoles, puis se rallier à Chwalkowitz. Ce détachement eut à soutenir un rude combat contre deux brigades du général Festetics à Schweinschade let à Sebuc. Mais les Autrichiens, encore une fois repoussés, ne purent empêcher le général Steinmetz d'atteindre Gradlitz le soir même. Ils perdirent inutilement 37 officiers et 1,447 soldats, car ils n'avaient pu retarder, même d'une heure, les Prussiens dans leur marche vers l'Elbe. Ceux-ci eurent de leur côte environ 400 tués ou blessés.

Le même jour, le centre de la deuxième armée atteignit l'Elbe à Kœniginhof, où s'établit la 1re division de la garde venant de Burkersdorf. Son avant-garde eut un engagement devant cette bourgade et dans ses rues mêmes, avec le régiment Coronini, du 4e corps autrichien, qui y perdit son drapeau et 597 tués, blessés et prisonniers. La 2e division de la garde bivaqua à Rettendorf. Sur la gauche, à Gradlitz, arrivait par l'est le 5e corps suivi du 6e; sur la droite, au nord-ouest, le 1er corps, ayant enfin débouché de Trautenau, s'avançait par Pilnikau vers l'Elbe. Enfin, le soir du 29 juin, la première armée et l'armée de l'Elbe occupaient Gitschin; en sorte que les deux ailes prussiennes allaient pouvoir non-seulement communiquer ensemble et agir de concert, mais menacer aussi de leurs feux croisés tout corps autrichien qui se trouverait, entre Gitschin et Kœniginhof, sur leur ligne de bataille.

Dès le lendemain, 30 juin, ce danger d'être pris entre deux feux s'accrut encore pour Benedeck. Ce jour-là, en effet, Moltke envoya au prince Frédéric-Charles et au général Herwarth de Bittenfeld l'ordre de continuer leur mouvement en avant. La première armée et l'armée de l'Elbe devaient s'avancer sans s'arrêter dans la direction de Kœniggraetz. Déjà, avant d'avoir reçu cet ordre, le prince Frédéric-Charles s'était remis en marche vers Miletin et Horsitz, et le général Herwarth, plus au sud, dans la direction de Smidar. Ils s'étaient également mis en relation avec le prince royal par Arnau. On a vu que Benedeck se proposait encore, le 29 juin au matin, de prendre l'offensive contre l'aile droite prussienne sur la ligne de l'Iser vers Turnau. Il avait fait part de son projet au général Clam-Gallas et au prince

royal de Saxe, en leur annonçant pour ce jour-là l'arrivée à Gitschin du troisième corps autrichien. C'est vraisemblablement aussi dans ce but qu'il avait amené le gros de son armée sur le plateau de Dubenetz, vers le haut Elbe. Mais dans la journée du 29, lorsqu'il fut exactement renseigné sur les graves échecs essuyés par le huitième corps à Skalitz et par le dixième corps à Soor, il lui fallut renoncer à cette offensive; et voyant l'armée de Silésie tout entière concentrée sur l'Elbe, il appela immédiatement à lui, de Gitschin, le premier corps et les Saxons. Ainsi s'expliquent, mais ne se justifient pas, les ordres contradictoires envoyés à Clam-Gallas à quelques heures d'intervalle. Le 29 au soir, Benedeck occupait, en face du prince royal, sur le plateau de Dubenetz, une très-forte position protégée par le fleuve à l'est et au nord; mais il reçut alors coup sur coup la nouvelle de la défaite de Gitschin ainsi que celle de la marche du prince Frédéric-Charles et du général Herwarth de Bittenfeld sur Horsitz, Miletin et Smidar. Pour éviter une attaque simultanée sur son front, sur son flanc gauche et sur ses derrières, il fut forcé de déplacer de nouveau sa ligne de bataille et de la porter plus au sud. Il commença ce mouvement rétrograde dans la nuit du 30 juin au 1er juillet, après avoir adressé à Vienne un télégramme ainsi conçu : « Le premier corps et les Saxons ont été refoulés; cet échec m'oblige à reculer moi-même dans la direction de Kœniggraetz. »

Le 1er juillet, la première armée se porta sur la ligne de Miletin, Horsitz, Gutwasser; l'armée de l'Elbe poursuivit également sa marche au sud-est, vers Smidar et la Bistritz. La deuxième armée resta devant l'Elbe, entre Kœniginhof et Gradlitz, le sixième corps se rapprochant du cinquième vers ce dernier point, et le premier corps descendant de Pilnikau sur Ober-Praussnitz. Quant à l'armée autrichienne, rejointe par le premier corps et les Saxons, elle s'échelonna, le 1er juillet, sur la ligne de Lubno, Dohalicka, Dohalitz, Nedelist, occupant ainsi, entre la Bistritz, l'Elbe et la Trotina, un quart de cercle dont le centre était à Kœniggraetz. C'est à Kœniggraetz même, dans le faubourg de Prague, que le feldzeugmestre établit son quartier général. Le roi de Prusse se porta avec le sien du château de Sichrow à Gitschin, le 2 juillet. De ce côté, on ne savait rien des derniers mouvements de l'armée autrichienne; il ignorait sa concentration d'un jour sur le plateau de Dubenetz ainsi que sa marche rétrograde vers Kœniggraetz. Moltke pensait que Benedeck l'attendait en arrière de l'Elbe et sur la rive gauche du fleuve, sa droite appuyée sur Josephstadt et sa gauche sur Kœniggraetz. Il fallait avant tout s'assurer de la position des Autri-

chiens, et c'est dans ce but que ces premiers ordres partirent, le 2 juillet, du grand quartier général de Gitschin : la première armée s'avancerait le lendemain pour reconnaître la ligne de l'Elbe entre ces deux places fortes ; la deuxième armée resterait encore le 3 juillet sur la rive gauche du fleuve, en opérant des reconnaissances vers l'Aupa et la Métau; le premier corps seul passerait l'Elbe, le jour même, 2 juillet, en marchant sur Miletin en avant-garde pour relier la deuxième armée à la première. Enfin le général Herwarth de Bittenfeld devait s'avancer par Chlumetz sur Pardubitz et s'y emparer des ponts, afin de couper de ce côté la retraite à l'armée autrichienne. Les ordres étaient à peine expédiés, quand arrivèrent de toutes parts des renseignements signalant de grandes masses ennemies, non pas sur la rive gauche, mais sur la rive droite de l'Elbe, entre ce fleuve et la Bistritz, au nord-ouest de Kœniggraetz. Dès que l'on connut à Gitschin la position choisie par Benedeck et dans laquelle le feldzeugmestre employait la journée du 2 juillet à faire exécuter des ouvrages militaires en vue d'une lutte décisive, Moltke, de son côté, soumettait sur-le-champ au roi l'ordre pour le lendemain d'une attaque générale des Autrichiens par les trois armées prussiennes. Il est à supposer que M. de Bismarck appuya cette résolution par des considérations politiques, car on venait de recevoir la veille, au château de Sichrow, la nouvelle de l'arrivée prochaine au grand quartier général de M. Benedetti, ambassadeur de France. Le roi prit son parti et la bataille de Sadowa fut décidée.

Je n'essayerai pas de retracer en détail les épisodes de cette lutte formidable de 400,000 hommes; un pareil récit dépasserait trop le cadre de ce travail. Je ne dirai ici que ce que j'ai vu et ce que m'apprit, le 4 juillet au matin, à Horsitz, M. de Bismarck qui, aux côtés du roi, sur la hauteur de Dub, avait suivi toutes les péripéties de la bataille. En arrivant à Gitschin, le 2 juillet, j'avais trouvé la ville encombrée de blessés, de prisonniers, de troupes en marche, pleine aussi de bruits contradictoires. On parlait d'une bataille imminente; on disait que le grand quartier général se porterait à Horsitz le soir même. Au milieu de cette confusion, ne voulant point demeurer en arrière, je me joignis à un convoi militaire, et fis route toute la nuit sur un chariot, exposé à une pluie battante. Au point du soir, le 3 juillet, à Horsitz, j'entrai dans la première maison ouverte. Là, succombant à la fatigue après trois jours et trois nuits sans sommeil, je me couchai par terre tout mouillé et m'endormis profondément, la tête sur mon sac de voyage. Vers huit heures

du matin, la voix du canon me réveilla tout-à-coup. Je déjeunai d'un morceau de pain noir arrosé d'un verre d'eau claire; et m'étant informé de ce qui se passait, je n'appris rien, sinon que la lutte s'engageait dans la direction de Sadowa. Je m'avançai à pied de ce côté, sur la grande route bordée de cerisiers qui part d'Horsitz. La pluie tombait; un épais brouillard enveloppait le ciel et comme un rideau masquait l'horizon. Mais d'innombrables flammes rouges traversant ce rideau sombre annonçaient qu'une grande lutte était engagée. A droite, à gauche et en face de moi, tonnait une formidable artillerie. Si peu d'expérience que j'eusse de la guerre, je vis bien cependant que la première armée aurait un terrible combat à soutenir et je pressentis le danger qui la menacerait, si la deuxième armée n'accourait point à son aide. Le roi était arrivé vers huit heures sur les hauteurs du Dub, avec le général Moltke et l'état-major général. On entreprit une reconnaissance des positions et des forces autrichiennes. Mais il ne fut pas possible de les connaître exactement à cause du brouillard entremêlé de pluie. Seulement le feu, éclatant sur beaucoup de points à la fois, faisait présumer que Benedeck avait pris lui aussi ses dispositions pour livrer une grande bataille ce jour-là. A partir de la Bistritz, monte en pente douce vers Kœnnigrœtz, au sud-est, un vaste plateau entrecoupé de ravins, parsemé de bois et de villages et que dominent les hauteurs de Lipa et de Chlum. La première armée prussienne passa ce cours d'eau vers neuf heures du matin et marcha sur la position autrichienne, défendue en première et en deuxième ligne par cinq corps d'armée.

A ces forces considérables ainsi qu'aux obstacles naturels, s'ajoutaient des ouvrages militaires pour rendre ce rempart inexpugnable. On avait déterminé les distances, coupé les bois, creusé des trous pour les tirailleurs, établi des épaulements pour les batteries. Enlever cette position de front en perçant le centre autrichien, cela paraissait impossible, même au prix de sacrifices énormes. C'est pourquoi Moltke se décida pour une attaque lentement continuée au centre, en attendant que l'armée de Silésie et l'armée de l'Elbe fussent entrées en ligne. Tandis que le prince Frédéric-Guillaume combattait des deux côtés de la route de Kœniggraetz, entre Tresowitz et Benatek, le général Herwarth de Bittenfeld atteignit la Bistritz à Lubno, rétablit le pont et commença à passer la rivière. Il avait devant lui les Saxons qu'il attaqua dans leur position de Prim et de Problus. Il était onze heures, et le prince royal ne se montrait pas encore. Avec quelle impatience pourtant n'était-il pas attendu! La division Fransecky

se dévouant au salut de la 1re armée, se maintenait dans les bois de Benatek sous un ouragan de fer. Les rangs s'éclaircissaient et la position n'était pas tenable. Il fallait pourtant s'y maintenir à tout prix, car c'était là le côté vulnérable. Au delà de ce point de l'extrême gauche, à l'est vers Horenowes, s'ouvrait la brèche par où l'on pouvait être tourné; et ce vide si menaçant, la 2e armée devait venir le remplir. Sur les hauteurs d'Horenowes, deux tilleuls séculaires se dressaient, pareils à deux géants dominant tout le champ de bataille. Le regard des soldats, comme celui des chefs, s'y attachait incessammeut; sar sous ces arbres passe une route, et par cette route accourait la garde. Tout le monde le savait. Vers onze heures et demie le canon se fit entendre au nord-est, et aussitôt des hurrahs éclatèrent: le général Hiller de Gœrtringen apparaissait avec la 1re division de la garde. Toute l'armée de Silésie se précipitait vers le champ de bataille. L'ordre était de marcher sur le canon par le plus court, à travers champs, en franchissant tous les obstacles. Les deux tilleuls d'Horenowes servaient de boussole; et ce fut comme un orage qui, grossissant d'instant en instant à l'horizon, devait bientôt aller frapper d'un coup de foudre l'aile droite autrichienne. Cette marche si rapide de la 2e armée contraignit bientôt les Autrichiens à opérer un changement dans leur position. Une partie de leurs canons, qui écrasaient l'armée du prince Frédéric-Charles, dut se tourner contre celle du prince royal. Presque en même temps, la réserve de l'artillerie prussienne ouvrit son feu entre Sadowa et Maslowed. A une heure de l'après-midi, cinq cents pièces prussiennes étaient en action contre un nombre plus considérable encore de pièces autrichiennes, abritées par des remparts naturels et des épauiements.

Pendant cette prodigieuse canonnade, les colonnes du prince royal s'avançaient toujours, de telle sorte que, vers une heure et demie, l'artillerie autrichienne, menacée sur l'aile droite par le mouvement tournant du 6e corps prussien, dut abandonner sa position près d'Horenowes. Alors l'infanterie de la garde et celle du 6e corps attaquèrent Maslowed, Cistowes et Sendrasitz. Les Autrichiens tentèrent à plusieurs reprises, mais inutilement, de regagner le terrain perdu. De ce côté, la lutte devint de plus en plus acharnée et décisive en se rapprochant des hauteurs fortement retranchées de Chlum. Pendant ce temps, elle continuait, également meurtrière et opiniâtre des deux parts, sur le front, entre Lipa et Sadowa, ainsi qu'à Problus et à Prim entre l'armée saxonne et l'armée de l'Elbe. Vers deux heures de l'après-midi, le général Hiller de Gœrtringen marcha sur Chlum avec la

première division de la garde, sous le feu de cent canons. A trois heures, cette clé de la position autrichienne était tombée en son pouvoir, de même que Rosberitz au sud de Chlum. Ce fut l'action décisive de la journée. A partir de ce moment, le feu de l'artillerie autrichienne commença à faiblir sur le front de bataille. La garde avait pris 55 canons, malgré la défense héroïque des artilleurs qui, abandonnés par l'infanterie en fuite, se faisaient fusiller ou hacher sur leurs pièces. Vers la même heure, le 6ᵉ corps, après un combat furieux, se mit en possession de Lochenitz, puis de Swéti. Alors commença la retraite des Autrichiens qui se changea bientôt en déroute. Le roi de Prusse se porta en avant avec toute la cavalerie de la réserve, entre Sadowa et Maslowed. L'armée de l'Elbe venait d'enlever Prim, Problus et Charbusitz aux Saxons. Pour protéger la retraite générale, la cavalerie autrichienne accourut au-devant de la cavalerie prussienne vers Strésétitz. Il y eut là plusieurs charges très-sanglantes qui ne retardèrent guère la poursuite. L'artillerie autrichienne se dévoua elle aussi jusqu'au bout pour sauver l'armée d'un plus complet désastre. Voilà pourquoi elle laissa 160 canons sur le champ de bataille qu'elle s'obstina jusqu'au dernier moment à disputer aux Prussiens. L'armée austro-saxonne avait perdu 44,200 hommes, dont 19,800 prisonniers. Cette victoire décisive coûtait à l'armée prussienne 359 officiers et 3,794 soldats tués ou blessés. Telle est rapidement esquissée la bataille de Sadowa qui termina le 3 juillet la campagne dite des Sept-Jours.

Le lendemain, 4 juillet, l'Autriche cédait la Vénétie à la France; la diplomatie entrait en action, tandis que le vainqueur continuait la poursuite furieuse du vaincu à travers la Bohême et la Moravie. Mais c'est là, de même que ces faits de guerre qui s'accomplirent en Allemagne pendant le mois de juillet 1866, un autre champ très-vaste offert à l'exploration historique. Quant aux conséquences politiques et internationales de Sadowa, je les ai déjà signalées aux lecteurs de cette Revue dans un travail *sur l'Allemagne depuis* 1866 (1).

J. VILBORT.

(1) Voir la livraison du 10 décembre 1868.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

9 mai 1869.

C'est le 26 du mois dernier que l'heure finale, l'heure *inéluctable* selon l'expression du poëte, a sonné pour la représentation élue en 1863. A ce moment, plus d'un ex-honorable doit avoir fait un amer retour sur le passé, en voyant surgir tout à coup dans sa mémoire la foule de ses votes pendant de si longues années. Ils forment un groupe formidable, et cependant chacun se détache de l'ensemble en traits de feu. C'est ce phénomène psychologique par lequel un mourant embrasse en quelques secondes le tableau complet de sa vie. Alors s'établit le dialogue des voix intérieures : — Ah! mon Dieu! me serais-je trompé? je n'avais pourtant que de bonnes intentions. — L'enfer est pavé de bonnes intentions. Qu'allais-tu faire au Mexique? — Moi? j'ai toujours condamné *in petto* cette désastreuse expédition; mais l'honneur de notre drapeau était engagé, c'est par patriotisme que j'ai donné au gouvernement l'appui de mon vote. — Mauvaise excuse. Depuis quand le patriotisme consiste-t-il dans l'approbation complaisante de ce qu'on blâme dans son for intérieur? — J'ai eu tort, je le confesse, de m'embarquer sur *cette maudite galère*... En revanche, il est bien des votes dont j'ai le droit d'être fier. Les embellissements de Paris ne sont-ils pas une œuvre grandiose? — Parlons-en! Assurément il faut reconnaître l'utilité d'une partie de ces travaux; mais que de justes critiques soulève l'autre moitié! Et puis, la question des voies et moyens... Si tu as oublié cette séance révélatrice où M. le préfet de la Seine fut si bien abandonné, j'allais presque dire *lâché*, par M. le ministre d'État, la France, qui a une confiance entière dans la Cour des Comptes, s'en souvient. — C'est vrai! mais, puisqu'elle a bonne mémoire, elle se souviendra aussi de la loi sur les réunions et de la loi sur la presse que nous avons votées. — Oui, et de toutes les restrictions que vous y avez

introduites. — Ah! ne fallait-il pas *museler l'hydre de l'anarchie?* — A cette phrase à la Prudhomme répond un ironique éclat de rire, qui, répercuté de proche en proche, va se perdre aux profondeurs de la conscience du représentant.

Aujourd'hui, ce dialogue intime et quelque peu imaginaire est entré dans le domaine de la réalité; il est le sujet inépuisable d'un drame *aux cent actes divers*. Depuis le 3 mai, nous sommes entrés dans la période des franchises exceptionnelles consacrées par la législation nouvelle à l'approche des élections, et le procès de la dernière législature se poursuit en toute liberté à la face du pays. Cette fois, tous les partis apportent une égale animation dans la lutte, et l'on peut se féliciter d'un véritable réveil de l'esprit public. La France reprend possession d'elle-même, et après une trop longue abdication, il semble qu'elle veuille ressaisir la pleine direction de ses destinées. C'est là un de ces retours que nous n'avons pas cessé d'espérer, même au plus fort de ce sommeil léthargique qui faisait croire à sa mort. Non, grâce à Dieu! ce peuple, si souvent surmené, est doué d'une inépuisable vigueur; dans les lettres comme dans l'industrie, dans les sciences comme dans l'agriculture, il est encore ce qu'il a toujours été un producteur fécond, imprimant à toutes ses créations la marque exquise de l'art. Et, si par la faute de son gouvernement, une puissance menaçante s'est formée sur ses frontières, sans faire aux arbitres de ses destinées une querelle d'Allemand, il leur fournit pour faire face à toutes les éventualités une armée de douze cent mille hommes, disciplinés, braves et dévoués.

Eh bien! nous disons qu'une nation capable d'un pareil effort est digne de la liberté sans restrictions, sans ambages, sans sous-entendus, de toute la liberté, en un mot, comme en Angleterre, comme aux États-Unis.

Pourquoi pas?

Nous connaissons la réponse : chaque peuple a son tempérament particulier; il faut lui faire une part de liberté selon ses aptitudes. Cette réponse ne saurait nous satisfaire. En quoi un Français serait-il moins digne de la liberté politique qu'un Anglais ou qu'un citoyen des États-Unis? Nous savons que le pays, à un moment donné, croyant, peut-être à tort, que le navire de l'État avait à doubler le cap des Tempêtes, vous a donné le pouvoir de le diriger dictatorialement. Aujourd'hui que le navire est entré dans les eaux tranquilles, il veut avoir sa voix au conseil.

Si l'on en juge par l'aspect général des choses, on peut croire que la France ne tardera pas à mettre la main au gouvernail. Nous ne voudrions certes pas tomber dans cette tactique banale des journaux qui consiste à donner comme une prédiction sûre ce qui n'est qu'un désir; nous savons trop, d'ailleurs, l'influence qu'exercent sur la population des campagnes les dépositaires, même les plus humbles, de l'autorité, et nous nous attendons à des mécomptes. Cependant, la physionomie du grand débat électoral engagé devant le pays nous fait beaucoup

espérer des élections prochaines. Nous croyons à une modification profonde de la majorité, à un accroissement de toutes les nuances de l'opinion libérale et à de plus fortes minorités groupées autour de l'idée démocratique. Nous applaudissons sans réserve à cette évolution de l'opinion publique. Voilà bien des années que, sans être contrecarré d'aucun côté, on travaille aux fondations et aux murs de l'édifice; puisque la liberté doit en être le couronnement, la nation a bien le droit de presser un peu les architectes. Le couronnement est, je le suppose, un euphémisme pour désigner le toit. Or, le toit n'est pas seulement un ornement pour un édifice, il est surtout un objet de première nécessité, et le maintien indéfini de la loi de sûreté générale ne saurait en aucune manière le remplacer pour la préservation des murs et des fondations.

La question est d'ailleurs bien posée à Paris aussi bien que dans les départements, et elle est discutée par les cent voix de la presse comme par les voix innombrables des réunions publiques. Il faut d'abord amoindrir autant que possible cette majorité de satisfaits qui ont toujours été la pierre d'achoppement de tous les gouvernements en France. Guerre donc aux candidatures officielles, soit qu'elles se présentent sous le patronage gouvernemental, soit qu'elles endossent le déguisement de l'indépendance.

Contre cette catégorie de députés, l'acte d'accusation est facile à formuler. Ils sont volontairement, par principes pourrait-on dire, la cause de presque toutes les fautes du Gouvernement. Ils ont applaudi, à l'expédition du Mexique, ils ont applaudi à l'expédition autrement, mais non moins calamiteuse de Rome; ils ont sanctionné sans scrupule la progression constante du budget; ils ont enfin, dans l'affaire Kervéguen, prêté complaisamment l'oreille à des accusations honteuses contre quelques collègues de la minorité et refusé d'entendre leur justification. En pareil cas, la Chambre de la Restauration, que nos pères ont qualifiée *d'introuvable*, eût certainement montré plus de pudeur politique.

Reste le débat entre l'opposition radicale et le tiers-parti.

Ce débat s'est surtout accentué à Paris, dans les journaux comme dans les réunions publiques.

Nous avons toujours éprouvé une vive sympathie pour les députés sortants de Paris, à l'exception, bien entendu, de M. Darimon, qui, de lui-même, s'est judicieusement soustrait à l'échec mérité qui lui eût été infligé par ses électeurs.

Mais en est-il de même pour les autres? J'avoue, ne pas comprendre l'ostracisme qui écarterait des hommes tels que MM. Carnot, Garnier-Pagès, Ad. Guéroult, Thiers, que l'on peut appeler les ouvriers de la première heure, et même ce grand coupable, M. Émile Ollivier, convaincu, d'après son propre aveu, d'avoir fait tous ses efforts pour élargir le terrain où ses adversaires peuvent désormais se mouvoir librement.

C'est autour de ce dernier nom que se livrera à Paris le grand combat. La lutte est ardente et le résultat sera significatif.

Bien que M. Gambetta, dont le nom a été mis en lumière par un très-énergique et très-éloquent plaidoyer dans l'affaire de la souscription Baudin, se mette en travers de la candidature de M. Carnot, au nom d'une *opposition irréconciliable*, bien que la candidature d'un inflexible vétéran de la révolution de 1848, M. Raspail, ait été mise en avant contre celle d'un autre vétéran de la même révolution, ce n'est pas là que s'agite vraiment le débat. Il est tout entier dans la troisième circonscription, entre M. Émile Ollivier, d'une part, et M. D. Bancel, de l'autre, M. Émile Durier, s'étant, malgré l'appui du *Siècle*, effacé devant M. D. Bancel.

Ces deux candidatures sont énergiquement soutenues par divers journaux; citons surtout *la Liberté*, où M. Emile de Girardin déploie chaque jour son rare talent de polémiste en faveur de l'opposition constitutionnelle personnifiée dans M. Emile Ollivier, et *le Siècle*, combattant non moins ardemment pour l'opposition révolutionnaire incarnée dans la personne de M. D. Bancel.

La question aussi nettement posée, il est évident que le vote des électeurs de la troisième circonscription aura une importance très-significative.

Quel que soit le résultat des élections de Paris, elles ne peuvent avoir qu'un effet moral, et d'après l'axiome, que la victoire reste toujours aux plus gros bataillons, c'est la France départementale qui est maîtresse de nos destinées.

Nous sommes loin de nous en plaindre. La province juge avec plus de calme, et, oserons-nous le dire, avec plus de maturité que Paris. Elle connaît et apprécie à leur juste valeur les hommes qu'elle honore de son choix. On ne peut donc être surpris des renseignements donnés par la presse départementale. Là aussi, là surtout devrions-nous dire, on s'est habitué au suffrage universel et l'on cherche à en dégager, par tous les moyens possibles, les meilleurs éléments pour la grandeur et la prospérité de la France. Les journaux se sont partout multipliés, et, souvent avec beaucoup de talent, ils font l'éducation des électeurs populaires. Le suffrage universel est aujourd'hui acclimaté jusque dans les coins les plus reculés; comme on dit des compagnons du devoir, il a fait son tour de France. C'est le suffrage universel, de plus en plus éclairé, et fonctionnant avec une régularité toujours croissante, qui donnera à ce pays si troublé la seule chose qui lui manque, la stabilité, en équilibrant selon la justice les éléments qui le composent. Les nouvelles qui nous arrivent des départements donnent, à cet égard, les meilleures espérances. Partout nous voyons surgir du sein même des populations les candidatures les plus recommandables. Après un long apprentissage, pendant lequel il a reçu ses députés tout faits de la main du gouvernement, le pays se met en devoir de les faire lui-même. C'est de beaucoup le plus sûr, et évidemment le seul moyen pour arriver à cette décentralisation partout demandée et aussi à la réduction graduelle de nos effrayants budgets.

A propos de budget, M. Glais-Bizoin vient de prendre l'initiative

d'une addition à sa profession de foi, que MM. les candidats de lop position libérale feraient bien, croyons-nous, d'imiter.

Un des collaborateurs de *la Revue*, fort versé dans les arcanes de l'économie politique et sociale, M. Achille Mercier, a eu l'heureuse idée de figurer, dans une brochure intitulée : *la Marée montante*, la marche ascensionnelle du budget depuis 1843 (quinze cents millions) jusqu'en 1867 (deux milliards quatre cents millions). Que dites-vous d'un pareil accroissement de charges? Neuf cents millions en vingt-trois ans! La ligne placée sous les chiffres des années fait quelques zigzags, mais après avoir eu l'air de descendre, c'est pour grimper toujours plus haut, comme une balle élastique qui ne touche terre que pour remonter au plafond. Non, la comparaison n'est pas juste : dans ses allées et venues, la balle élastique va toujours perdant de la première impulsion; c'est le contraire pour le budget. Et, frappant contraste avec cette ligne qui s'élève toujours grâce aux dépenses de la guerre et de la marine, deux pauvres lignes presque horizontales représentent pendant cette période le budget du ministère de l'instruction publique et celui du ministère de l'agriculture et du commerce. Eh bien, c'est ce tableau graphique si curieux et si éloquent, que le spirituel député des Côtes-du-Nord a intercalé dans sa profession de foi pour le mettre sous les yeux de tous ses commettants. L'exemple est bon à suivre.

Parmi les candidatures dues à l'initiative des départements, l'on rencontre bien des noms chers à la liberté : ainsi M. Albert de Broglie se présente dans la circonscription de Bernay (Eure); M. Prevost-Paradol dans la Loire-Inférieure; M. le duc d'Ayen dans Seine-et-Oise, etc. Nos lecteurs ne trouveront pas mauvais que je cite encore M. de Kératry, dont la candidature a de très-grandes chances dans le Finistère, son pays natal. L'amitié que m'a toujours témoignée le directeur de la *Revue moderne* et l'intérim qu'il a bien voulu me confier pendant la période électorale ne sont pas, je suppose, des motifs suffisants pour dissimuler les vœux sincères que nous tous, ses collaborateurs, qui avons pu apprécier la largeur de ses idées et le libéralisme de son esprit, faisons pour son succès.

A l'ardeur passionnée que les divers partis apportent dans la lutte, on sent que cette fois la France a bien réellement repris possession d'elle-même. Sans désirer des révolutions nouvelles, elle aspire à recouvrer l'entière et pleine liberté de ses mouvements et la direction de ses destinées. Un symptôme évident de cette heureuse disposition des esprits, c'est l'évolution qui s'est accomplie dans une partie du journalisme officieux presque subitement converti au culte de la liberté. On peut donc espérer que bien des noms de l'ancienne majorité resteront au fond de l'urne électorale, et que la prochaine chambre, recrutée d'hommes nouveaux sera en harmonie avec les aspirations de la France.

La situation extérieure est toujours la même; ce n'est point la paix véritable et sereine, mais une sorte de calme plat à la surface. — On nous fait espérer l'arrangement amiable du différend franco-belge sur la

question des chemins de fer. — L'ancienne querelle de MM. de Bismarck et de Beust se poursuit, sans incidents notables, entre les journaux autrichiens et prussiens.

Les Cortès continuent de discuter et de voter les articles de la future constitution espagnole. On n'a pu trouver encore le roi que demande la majorité. En attendant, le provisoire continue, et la crise s'aggrave de jour en jour. Quel sera le dénoûment? le champ est ouvert à toutes les conjectures; à cet égard, on semble aussi peu fixé en Espagne qu'à l'étranger.

C'est des États-Unis que sont arrivées les nouvelles les plus importantes de la quinzaine. A la suite de débats animés dans le sénat américain, le traité Reverdy Johnson conclu avec l'Angleterre a été rejeté à l'unanimité moins une voix. Un éloquent discours de M. Sumner a beaucoup contribué à ce résultat.

« L'histoire dira, s'est écrié le sénateur du Massachussetts, l'histoire dira qu'à une heure non moins solennelle que celle de la Révolution française, alors que la civilisation et la barbarie étaient aux prises, l'Angleterre a prêté l'appui de son nom, de son influence et de ses immenses ressources à la mauvaise cause! Elle rendra cet étrange témoignage, que la patrie de Wilberforce, que cette même nation qui proclama la première les grands principes de liberté et d'émancipation s'est faite la complice de ceux qui ont combattu les derniers pour le maintien de l'esclavage. Et après une telle conduite, l'Angleterre se refuserait à reconnaître ses torts, à faire entendre seulement l'expression d'un regret! »

Voilà donc cette éternelle question de l'Alabama, dont l'Angleterre croyait enfin être débarrassée, qui reparaît aussi compliquée que jamais. Le nouvel ambassadeur des États-Unis. M. Motley, obtiendra-t-il de l'Angleterre une plus ample satisfaction que son prédécesseur, M. Reverdy Johnson? On ne peut guère le supposer, car si l'opinion est fort surexcitée au delà de l'Atlantique, la fibre anglaise est agacée de voir surgir de nouveau des réclamations qu'elle a cru éteintes par un traité.

Une autre question passionne encore les Yankees, c'est la question cubaine. L'insurrection paraît tirer à sa fin, et elle aurait été bien plutôt comprimée, sans les secours de toute nature qu'elle n'a cessé de recevoir des États-Unis. Depuis longtemps les Américains convoitent la perle des Antilles, et la bannière étoilée se serait probablement enrichie d'une étoile de plus, si l'Angleterre et la France n'étaient, dans cette question, derrière l'Espagne. Quoiqu'il en soit, les États-Unis jouent, dans toute cette affaire, à l'égard de l'Espagne, un rôle qui n'est pas sans analogie avec celui qu'ils reprochent avec tant d'amertume à l'Angleterre pendant la guerre de la sécession. Il faut pourtant remarquer qu'à l'ambition territoriale s'est joint un plus noble mobile chez beaucoup de citoyens américains qui ont donné leur appui aux insurgés cubains : ce mobile, c'est l'amour de la liberté, si puissant chez les Yankees.

Quoiqu'il en soit, le gouvernement de Washington ne s'est pas laissé entraîner à des actes qui eussent été injustifiables au point de vue international. Le projet de reconnaissance a subi un échec au Congrès, et le président a déclaré sa ferme intention de garder une complète neutralité. Au dire du *New-York Times*, cette sage résolution a enlevé aux insurgés leurs meilleures chances de succès. « Les informations, ajoute-t-il, données officiellement, par des fonctionnaires civils américains et par des officiers de la marine des États-Unis, tant à Cuba que dans les eaux adjacentes, s'accordent pour affirmer que les mouvements révolutionnaires diminuent d'importance, et qu'on peut s'attendre à un accommodement. »

La conduite prudente et mesurée du général Grant, dans cette affaire, a prévenu des complications qui, dans l'état actuel des esprits, eussent pu aggraver l'irritation qui existe entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, mais qui, on doit l'espérer, pour l'honneur de l'humanité, ne dégénérera jamais en une guerre fratricide.

URBAIN FAGES.

DIANE DE POITIERS

ET LA JUSTICE RÉVOLUTIONNAIRE

Il y a quelques années, M. l'abbé Chevalier, secrétaire de la société archéologique de Touraine, fut autorisé par M. et madame Pelouze, propriétaires du château de Chenonceaux, à compulser les vieilles archives de ce domaine. M. l'abbé Chevalier en a tiré la matière de plusieurs volumes, qui contiennent d'intéressants renseignements sur les dépenses de Diane de Poitiers, pour les embellissements qu'elle fit exécuter à Chenonceaux, sur les plans et sous la direction de Philibert Delorme. Le plus récemment publié de ces volumes renferme une série de documents fort curieux, jusque-là inédits, se rapportant aux moyens par lesquels la châtellenie de Chenonceaux sortit des mains de ses anciens seigneurs, passa en la possession de François Ier, puis d'Henri II, de Diane de Poitiers, de Catherine de Médicis et, successivement d'autres personnes, jusqu'à la Révolution, époque où la propriété en fut légalement contestée, sous prétexte d'acquisition illicite par la maîtresse d'Henri II, dont les titres furent définitivement confirmés par la justice révolutionnaire ; étranges péripéties, qui firent comparaître l'ombre de la royale favorite devant des juges républicains. Nous en donnons ici le résumé d'après l'excellent exposé de M. l'abbé Chevalier. On y verra à quelles subtilités de chicane savait, déjà au XVIe siècle, recourir la justice royale ; par quels artifices on savait ruiner le droit de propriété, tourner la loi ; on y verra aussi que les *Vandales* de la Révolution eurent plus de probité que les conseillers de la monarchie.

A la fin du XVe siècle, la seigneurie de Chenonceaux et ses dépendances appartenaient à la famille Marques, qui les possédait depuis trois cents ans. Le seigneur d'alors était Pierre Marques, qui avait mis un grand désordre dans ses affaires en voulant relever les bâtiments détruits par la guerre, en construire de nouveaux et ajouter de

nouvelles terres à ses domaines; par là, il s'était fort endetté et se trouvait exposé aux poursuites de ses créanciers. Peut-être ceux-ci n'auraient pas osé faire saisir et vendre les biens de leur débiteur. Mais il se trouva à point nommé un riche et puissant personnage qui convoitait le domaine de Chenonceaux; c'était Thomas Bohier, cousin du chancelier Duprat et du garde des sceaux Fumée, gendre du cardinal Briçonnet, neveu du surintendant Semblançay, et pourvu de la charge de général des finances de Normandie. Un homme si bien apparenté et si haut placé pouvait tout se permettre. Cependant, cachant d'abord son jeu, il fit acheter, par prête-nom, des terres relevant de la châtellenie, des rentes, des créances, et finit par mettre Pierre Marques dans la nécessité de vendre Chenonceaux. La vente fut conclue le 3 juin 1496, avec faculté de réméré, que le vendeur fut hors d'état d'exercer, en sorte que Bohier devint, en 1499, propriétaire définitif.

Trois ans après, en 1502, Catherine Marques, nièce de Pierre, usant du droit de retrait lignager, redevint propriétaire du domaine, en remboursant à Bohier le prix et les frais de vente. Mais Catherine était trop pauvre pour garder longtemps une aussi lourde charge; elle aliéna successivement diverses dépendances que rachetait Bohier. Enfin, en 1512, Chenonceaux fut saisi et mis aux enchères. Ce fut Bohier qui en devint acquéreur. Il agrandit le domaine et entreprit la construction du château, travail dont il laissa la direction à sa femme, obligé qu'il fut d'aller, de sa personne, en Italie, d'abord comme général des finances de l'armée, puis comme lieutenant général du roi. Il mourut au camp de Vigelli, le 4 mars 1523; sa femme lui survécut un peu plus de deux ans, étant morte le 3 novembre 1526. Chenonceaux devint alors la propriété d'Antoine, fils aîné de Bohier.

La succession qui s'ouvrait ainsi était des plus défectueuses.

On sait que la guerre portée par François Ier avait eu une issue désastreuse parce que la mère du roi, Louise de Savoie, s'était fait remettre par Semblançay la somme que celui-ci aurait dû expédier en Italie pour le service de l'armée. Le roi, irrité de sa défaite, ordonna une enquête sur la question des finances en Italie. Semblançay, qui ne put se justifier, fut condamné à mort et pendu au gibet de Montfaucon. Bohier, impliqué dans les malversations, bien que, tout au contraire, il eût fourni de l'argent de sa bourse, fut condamné à restituer au trésor du roi 190,000 livres tournois (environ quatre millions d'aujourd'hui). Cette sentence fut rendue en 1531, et, par conséquent, exécutoire contre Antoine, héritier de son père. Ne pouvant fournir la somme portée en l'arrêt, Antoine offrit la cession de différentes propriétés, entre autres Chenonceaux, dont l'estimation totale se montait à 150,000 livres, Chenonceaux y figurant pour 90,000. Le roi accepta, par contrat du 28 mai 1535; il fit remise à Antoine des 40,000 livres de surplus, en considération des bons services rendus par Thomas Bohier. En donnant décharge de cette somme, François Ier s'engageait, « en bonne foi et parole de roi, » à ne jamais revenir sur la transaction conclue,

et, pour l'exécution de cette promesse, obligeait tous ses hoirs, successeurs et ayant cause.

Philibert Babou de la Bourdaisière, trésorier de France, prit le 11 février 1536, possession de Chenonceaux au nom du roi. François Ier ne fit guère de ce château qu'un rendez-vous de chasse.

En 1547, François Ier meurt, laissant la couronne à son fils Henri II. Dès son avénement, le nouveau roi s'empresse de combler d'honneurs, de biens et d'argent sa belle et cupide maîtresse Diane de Poitiers, il la fait duchesse de Valentinois et lui donne le château de Chenonceaux. Il y avait là une difficulté légale. Il était de droit monarchique qu'à la mort du roi les acquisitions faites par lui retournaient au domaine royal, c'est-à-dire à l'État, et, dès lors, ne pouvaient être aliénées. Chenonceaux se trouvait dans ce cas. Pour justifier la donation qu'il en faisait et en assurer la propriété à Diane, Henri II, dans ses lettres patentes prit soin de constater que Chenonceaux n'avait jamais été incorporé au domaine royal, mais était toujours resté à la libre disposition du roi, comme bien privé et aliénable. D'autre part, pour protéger Diane contre des revendications possibles des Bohier, le roi céda à la duchesse tous ses droits d'hypothèque sur les biens de la famille Bohier, pour la garantir tant du contrat de vente de 1535, que des revenus énoncés en ce contrat. Puis toutes les formalités légales de mutation furent accomplies, et le 1er juillet 1547, un fondé de pouvoirs prit possession de la propriété au nom de Diane. L'inventaire dressé à cette occasion ne constate qu'un assez chétif mobilier. Ajoutons que la donation rovale était motivée sur le devoir de récompenser les services rendus par feu Louis de Brézé, mari de Diane, services qui n'avaient pas été suffisamment rémunérés du vivant de celui-ci. Les mérites du mari venaient ainsi couvrir d'une légitimité posthume les titres personnels de la favorite à l'exorbitante libéralité du roi.

Voilà donc Diane de Poitiers châtelaine de Chenonceaux; en femme habile, qui sait la valeur des choses et des actes, elle avait pris, pour le présent et contre l'avenir, toutes les précautions d'une cupidité perspicace; mais il y avait quelque chose de plus perspicace encore que la cupidité de la duchesse de Valentinois, c'était la haine de Catherine de Médicis, l'épouse délaissée d'Henri II, qui, elle aussi, avait convoité Chenonceaux, et qui voyait cette charmante résidence passer aux mains de celle qui lui avait déjà enlevé son mari, et qui la reléguait au second rang dans une cour où, reine, elle avait droit au premier rang. Henri avait bien essayé de calmer sa femme en lui donnant le comté de Clermont et une baronnie en Auvergne; tout cela ne compensait pas Chenonceaux. Catherine murmurait, menaçait sourdement. Si l'inaliénabilité du domaine royal n'était pas encore formellement et clairement établie comme elle le fut plus tard par Charles IX, il existait cependant un édit de François Ier qui pouvait fournir matière à contestations; or, les contestations pouvaient devenir périlleuses pour Diane, si le malheur lui enlevait prématurément son royal protecteur; elle prit l'avis des jurisconsultes les plus experts. Les gens de justice n'étaient pas

moins retors au XVIe siècle que ne le sont ceux du XIXe; ils trouvèrent une savante stratégie judiciaire pour tirer Diane d'embarras.

La prétention du domaine ne pouvait s'appuyer que sur l'acquisition faite par François Ier en 1535; si cette acquisition n'existait pas, Chenonceaux serait encore la propriété d'Antoine Bohier, de qui Diane pourrait l'acheter sans que personne eût rien à y voir. Il s'agissait donc de faire que la transaction de 1535 n'existât pas, et, pour cela, il y avait un moyen bien simple, c'était de l'annuler. Sous quel prétexte? Il n'y avait pas là de quoi embarrasser des légistes.

Dans la transaction de 1535, Chenonceaux avait été estimé 90,000 livres. On prétendit, en 1550, que cette estimation était frauduleuse en ce qu'elle dépassait de moitié la valeur réelle de la châtellenie, et Antoine Bohier, qui se croyait à jamais libéré de la succession de son père, fut cité devant la Chambre des comptes qui renvoya l'affaire devant la Chambre d'Anjou, à laquelle ressortissait Chenonceaux. En vain Bohier rappela que l'estimation avait été faite par un délégué royal, et invoqua les engagements solennels pris par François Ier. Voyant sa cause compromise, il en appela au parlement de Paris. Là, sa requête semblait devoir trouver bon accueil, lorsque le roi, par lettres patentes, accusant Bohier de vouloir se soustraire à la justice, enleva la connaissance de l'affaire au Parlement et aux autres cours, et la renvoya, de nouveau, à la Chambre d'Anjou. Apparemment, il se manifestait dans cette chambre un revirement favorable à Bohier, car le roi, intervenant une seconde fois, le 15 novembre 1551, dessaisit tous autres juges, et évoque l'affaire devant son Grand-Conseil, véritable tribunal d'exception, sans juridiction et sans jurisprudence, destiné à juger là où l'on craignait que la justice régulière manquât de complaisance.

Devant ce coup d'état judiciaire, Bohier, inquiet pour sa vie ou tout au moins pour sa liberté, abandonnant emplois et propriétés, quitta la France et s'en alla se cacher à Venise.

Le premier acte de procédure devait être de citer Bohier devant le Conseil. Une citation fut signifiée à son domicile; sa femme refusa de la recevoir étant, dit-elle, sans pouvoir délégué par son mari absent. Alors, comme Bohier se trouvait en Italie, on imagina de l'assigner, à son de trompe, dans tous les carrefours de Lyon, la ville de France qui avait le plus de relations avec l'Italie. Le roi déclara cet étrange procédé aussi valable qu'une citation signifiée à Bohier en personne.

On instruisit contre Bohier absent qui refusa même de constituer un procureur. Cependant, par crainte d'une ruine complète, il se résigna à donner pouvoir à sa femme et à un de ses amis, conseiller au parlement, de consentir, en son nom, l'annulation du contrat de 1535, en ce qui touchait seulement Chenonceaux. L'annulation fut donc prononcée par arrêt du 28 février 1554; Bohier fut réintégré en possession de Chenonceaux, dont on lui remit les titres dans des sacs, et réintégré aussi dans la dette de 90,000 livres envers le roi; quatre ans de procé-

dure le conduisaient ainsi à redevenir propriétaire malgré lui pour être aussitôt exproprié en payement de sa dette.

Pour ceux qui étaient initiés aux motifs secrets de cette procédure, ce qui se passait n'avait rien de surprenant. Mais, le grand nombre, qui ne connaissait pas le mystère, devait s'étonner de voir Diane absolument indifférente à l'affaire et agissant en propriétaire assuré de ses droits pendant la marche d'un procès qui devait avoir pour résultat de lui enlever sa propriété. En effet, si la vente faite par Bohier à François Ier était nulle, Henri II n'avait pu disposer d'un bien qui ne lui appartenait pas, et Bohier, redevenant propriétaire de Chenonceaux, en évinçait virtuellement Diane.

Avant l'arrêt du Grand-Conseil, et comme s'il n'eût pas douté de la docilité des juges, Henri II avait ordonné la saisie et la vente de Chenonceaux et domaines environnants, pour le recouvrement des 90,000 francs dus par Bohier. Signification de payer fut faite, le 14 mars 1554, à Bohier et, sur son refus, la saisie fut opérée, la vente affichée et criée, les 1er et 15 avril et 6 mai. Le 3 juillet, Bohier fut ajourné devant le Grand Conseil pour voir adjuger les biens saisis. Le 23 août, nouvelle citation à Bohier toujours absent. Au mois de novembre, apposition d'affiches contenant l'état des biens à vendre et le montant sommaire des revenus. Ces affiches sont lacérées à Chenonceaux et à Paris même, à la porte du chancelier de France, « seule protestation, dit M. l'abbé Chevalier, que l'on osât se permettre contre cette iniquité judiciaire. »

On procéda enfin à l'adjudication. Un premier enchérisseur offrit 27,520 livres; Diane surenchérit à 32,950; un troisième concurrent offre 36,000 livres; le premier alors monte à 40,000; Diane met 43,880. Survient à ce moment, un cousin de Bohier, François Briçonnet, qui offre 46,690 livres. Diane revient à la charge et met 50,000 livres, chiffre qu'elle s'était, à l'avance, fixé comme maximum. Devant ce chiffre, et peut-être surtout, devant celle qui se présentait, les enchères s'arrêtent. Le 8 juin 1555, un jugement du grand Conseil déclare la duchesse de Valentinois adjudicataire de Chenonceaux et des autres biens mis en vente.

Le Grand Conseil avait exercé là un pouvoir qu'il n'avait jamais eu et qui violait tous les droits du parlement de Paris: afin d'en rendre les effets inattaquables, Henri II ordonna par un édit de septembre 1555, que le Grand Conseil aurait, dans tout le royaume, la même autorité que chacune des autres cours dans son propre ressort, et cassa, pour le présent et l'avenir, tout ce qui pourrait être fait pour empêcher l'exécution des arrêts du Grand Conseil. Une première illégalité en entraînait ainsi une seconde : c'est la marche ordinaire de l'iniquité.

Sommé de comparoir à l'exécution du jugement, Bohier ne bougea point et laissa adjuger défaut contre lui. Un fondé de pouvoir de Diane prit alors, au nom de la duchesse, possession des domaines dont elle devenait la définitive propriétaire.

Tout n'était pas fini encore. Chenonceaux vendu 50,000 livres,

Bohier demeurait envers le roi débiteur de 40,000 livres, complément des 90,000 qu'il devait avant la vente ; mais, il demeurait aussi possesseur des titres de propriété qu'on l'avait obligé de reprendre après l'annulation du contrat de 1535, et il pouvait en user, un jour ou l'autre, pour réclamer contre l'injustice qu'il avait subie. Des adversaires victorieux durent donc transiger avec ce vaincu exilé. Bohier rendit les titres, en échange de lettres patentes par lesquelles le roi lui fit don des 40,000 livres, eu égard aux services de son père et aux siens propres, et aussi par cette considération que la terre de Chenonceaux valait bien les 90,000 livres auxquelles elle avait été estimée. Eh! quoi, n'est-ce pas parce que cette évaluation avait été jugée frauduleusement exagérée que l'acte 1535 avait été attaqué et cassé, que Bohier s'était vu poursuivi, traqué exproprié, obligé de fuir? Sans doute. N'y a-t-il donc pas contradiction absolue entre le jugement du Grand Conseil, et ces lettres patentes de 1555 reconnaissant la juste valeur de Chenonceaux? Certainement; mais a-t-on jamais vu que le bon plaisir se soit inquiété de se contredire et de se démentir lorsqu'il s'agit de satisfaire caprice?

Bohier put donc revenir à Paris, il déclara solennellement, le 16 novembre 1556, « avoir pour agréable » tout ce qui s'était passé en son absence.

La donation de 1547 était nécessairement abrogée et par l'annulation du contrat de 1535 et par l'adjudication faite à Diane. Cependant, Diane la tenait pour bonne et valable, et elle le fit bien voir. D'abord, en vertu de cette donation, elle déclara à Bohier lui faire remise des 40,000 livres qu'elle aurait pu réclamer de lui; puis, elle en excipa pour ne pas payer les 50,000 livres de l'adjudication, si bien que, de cette longue procédure entamée pour recouvrer une créance du trésor public, il résulta que le trésor public fit une perte sèche de 90,000 livres. Voilà comment la royauté administrait les finances de l'État.

Toutes les pièces de cette longue procédure sont imprimées dans le livre de M. l'abbé Chevalier. La lecture de ce grimoire juridique n'est certainement pas divertissante, mais on y voit au vif ces roueries de procédure dont le langage légiste a une apparence d'équité qui fait illusion sur l'iniquité du fond.

Victorieuse enfin après cette campagne menée avec tant de persévérance pendant des années entières, Diane put enfin se livrer à son goût pour le faste dans son nouveau domaine où elle appela les premiers artistes de son temps. Elle en était en pleine jouissance quand, au bout de trois ans à peine, un coup de foudre vint la frapper ; Henri III mourut le 10 juillet 1559. L'altière duchesse, privée de son souverain appui, se trouva seule en face de sa vindicative rivale devenue toute puissante. La haine de celle-ci attendit quelque temps l'occasion favorable. Enfin, elle fit demander à Diane l'abandon de Chenonceaux. La duchesse refusa. Alors Catherine porta devant l'assemblée des députés des provinces, réunis à Pontoise, la proposition de contraindre tous ceux qui avaient reçu des dons de François I[er] et de Henri II à les

vendre pour que le prix en fût versé dans les caisses de l'État. Devant l'imminence d'une dépossession ruineuse, Diane se résigna à céder : à la fin de 1559, elle échangea Chenonceaux contre le triste château militaire de Chaumont-sur-Loire, propriété de Catherine.

Chenonceaux n'était pourtant pas au bout de ses vicissitudes judiciaires, et Diane devait encore avoir affaire avec la justice.

Catherine donna, par testament, Chenonceaux à sa bru Louise de Lorraine, femme de Henri III. Mais Catherine laissait des dettes; ses créanciers firent saisir le château et vendre le mobilier et la garde-robe de la défunte reine. Cela se passait après la guerre civile de la Ligue et sous le règne de Henri IV. La favorite d'alors, Gabrielle d'Estrées, fit accommodement avec les créanciers, se rendit acquéreur de Chenonceaux, puis transmit ses droits à Louise de Lorraine. Cette princesse donna le domaine à sa nièce Françoise de Lorraine, fille du duc de Mercœur, qui allait épouser César, fils naturel, mais légitimé, de Henri IV. Les créanciers de Catherine, incomplétement désintéressés, revinrent à la charge. Chenonceaux, vendu judiciairement en 1606, fut adjugé à la duchesse de Mercœur, qui en fit don à sa fille. La maison de Vendôme en resta propriétaire durant un siècle; le dernier duc, mourant sans enfants, laissa Chenonceaux à sa veuve, Marie de Bourbon Condé, qui le légua ensuite à sa mère survivante. Celle-ci vendit à M. Dupin, fermier-général, dont la veuve en était encore propriétaire au moment de la Révolution.

Un décret rendu, le 1er décembre 1790, par l'Assemblée constituante, confirmant l'ordonnance de Charles IX sur l'inaliénabilité du domaine royal, avait déclaré que toute concession, à titre gratuit, d'un bien domanial, serait perpétuellement révocable. Arguant de ce décret et de la donation de 1547, le receveur national de Bléré revendiqua la propriété de Chenonceaux au nom de l'État; le district d'Amboise lui ordonna d'en prendre possession et commit un expert pour en faire l'estimation, concurremment avec deux autres experts à désigner l'un par le juge de paix, l'autre par madame Dupin.

En produisant les pièces que nous avons résumées plus haut, madame Dupin prouva que la donation de 1547 était devenue caduque par l'annulation de la transaction de 1535, que Diane avait régulièrement acheté Chenonceaux en 1555, qu'ainsi, ni avant ni après l'ordonnance de Charles IX, Chenonceaux n'avait été propriété domaniale. La Commission des revenus nationaux se livra à un examen minutieux des titres.

Si les autorités révolutionnaires eussent été réellement animées de l'esprit de rapacité qu'on leur a souvent attribué, l'occasion était belle d'élever des chicanes de légalité sur la validité de la procédure suivie contre Bohier en 1550, de provoquer l'annulation des arrêts rendus alors, et de faire revivre la donation de 1547, ce qui eût fait tomber Chenonceaux sous le coup de l'ordonnance de 1566 et du décret de 1790 et eût remis ainsi entre les mains de l'État un magnifique domaine.

Au contraire, la Commission s'attachant exclusivement à la régularité de la procédure, sans en rechercher les motifs secrets, déclara, le 25 pluviôse an III (13 février 1795) que la terre de Chenonceaux n'avait aucunement le caractère domanial, puisque Diane de Poitiers l'avait acquise par acte légal et judiciaire ; elle en reconnut donc madame Dupin comme légitime et incontestable propriétaire. Conséquemment à cette décision, le district d'Amboise ordonna la main levée du séquestre, laquelle fut confirmée par l'administration centrale du département d'Indre-et-Loire. Les titres si laborieusement conquis par Diane de Poitiers, grâce à l'inique connivence de la justice royale, reçurent ainsi la sanction de la justice révolutionnaire qui, n'ayant pas à s'enquérir des causes occultes, respecta scrupuleusement des actes dont la forme était inattaquable.

Ici, c'est dans la personne d'un de ses successeurs que Diane comparut devant une magistrature régulière de la Révolution ; elle devait, un peu plus tard, comparaître de sa propre personne devant une autre et moins normale représentation de la justice révolutionnaire : ce sera là le dernier épisode de l'histoire judiciaire de la célèbre favorite.

Dans le même temps où Diane de Poitiers poursuivait avec un si subtil acharnement la conquête de Chenonceaux, elle dirigeait la somptueuse construction du château d'Anet, qu'Henri II avait acheté pour elle, et dont elle avait confié l'architecture à Philibert Delorme, la décoration sculpturale à Jean Goujon. C'est là que Diane se retira après sa paix forcée avec Catherine de Médicis, là qu'elle mourut, là qu'elle fut mise au tombeau qu'elle avait fait préparer dans une chapelle sépulcrale, appelée chapelle de Diane.

La chapelle est un des vestiges encore subsistants du château d'Anet, mais le mausolée et le corps de Diane en ont disparu ; en quelles circonstances? Voici ce qu'a raconté, dans le journal *l'Éclair*, du 12 avril 1868, M. Henri du Cleuziou :

« Au moment de la Révolution, Anet appartenait au duc de Penthièvre; le château devint alors propriété nationale. Le 18 juin 1795, quelques-uns de ces hommes qui, aigris par les iniquités du régime monarchique, poussaient le fanatisme de l'égalité jusqu'à ne vouloir pas souffrir l'inégalité des sépultures, se rendirent à la chapelle funéraire d'Anet pour détruire le mausolée de Diane. Arrivés devant les statues allégoriques sculptées par Germain Pilon, trop illettrés pour en découvrir la signification, mais n'y voyant pas les attributs ordinaires des figures de saints, ils se bornèrent au lieu de les détruire, à les affubler d'emblèmes et d'inscriptions révolutionnaires. Mais, s'ils épargnèrent le monument, ils n'épargnèrent pas la morte qui y reposait. Ils ouvrirent le caveau, puis le cercueil de bois et enlevèrent le cercueil de plomb, qu'ils montèrent dans la chapelle. Là, ils coupèrent la lame supérieure, et l'ayant retirée, ils virent sous leurs yeux le corps de Diane, en costume de veuve, ayant à ses côtés, dans la même bière, deux de ses enfants, deux petites filles de cinq à sept ans.

Les *dévastateurs* avaient amené avec eux trois jeunes femmes; ils les chargèrent de déshabiller les trois cadavres. Les corps apparurent avec une blancheur d'ivoire, mais devinrent presque aussitôt noirâtres. Un chariot du pays était là; on y déposa les corps dépouillés de vêtements, et comme de jeunes écoliers sortant de classe s'approchaient pour voir le contenu du chariot, les femmes les renvoyèrent; puis elles prirent, dans une maison voisine en construction, du papier de tenture et en couvrirent les cadavres. Le convoi se rendit ensuite au cimetière d'Anet où Diane et ses filles furent descendues dans une seule fosse. Pendant l'inhumation, le corps de Diane échappant aux mains d'un des fossoyeurs, celui-ci saisit la chevelure qui, tout entière, lui resta entre les mains. L'ouvrier la jeta à l'une des femmes présentes. Les cheveux de Diane furent remis au comité de surveillance de la commune dont les membres se les partagèrent. Il y avait là l'ancien peintre du duc de Penthièvre, Billeau, qui en obtint la principale touffe. Cette relique de la duchesse de Valentinois passa, après la mort du peintre, en la possession de sa fille, mademoiselle Billeau. Celle-ci est morte à Anet, au commencement de 1868, et, à la vente qui eut lieu alors, a été acquise par le propriétaire actuel du château d'Anet, M. Moreau.

« Quant aux ornements que portaient les corps de Diane et de ses filles, on les avait envoyés à Paris. »

Les détails de la scène de l'exhumation ont été racontés à M. du Cleuziou par un habitant d'Anet, qui les tenait d'une des trois femmes assistantes.

La violation des tombeaux, dont la monarchie avait donné l'exemple aux hommes de la Révolution, on appelle cela une profanation, un acte de *vandalisme*.

Dernièrement, un journal racontait fort en détail que le propriétaire d'une ancienne abbaye, ayant retrouvé le lieu de sépulture des moines, fit creuser la terre en ce lieu, y trouva des cercueils de pierre, les ouvrit, en retira les ornements et autres objets, pour en enrichir sa collection particulière.

On appelle cela des fouilles archéologiques; on s'y livre sans le moindre scrupule, on y invite ses amis et l'on s'en fait un mérite fort apprécié.

FRÉDÉRIC LOCK.

REVUE DRAMATIQUE

Patrie! drame en cinq actes et huit tableaux, par M. VICTORIEN SARDOU.

M. Victorien Sardou triomphe sur toute la ligne de bataille, nouveau César, il lui suffit de paraître pour vaincre. Du premier coup il vient d'entrer en maître au théâtre de la Porte-Saint-Martin, le chapeau sur la tête, le fouet dans la main, comme le jeune roi-soleil franchissant le seuil de son parlement. Voyez l'enthousiasme des premiers jours, on peut à peine contenir la foule impatiente d'entendre de si grandes choses! Quant à la critique, elle désarme, et s'avouant vaincue, elle paraît, du moins en général, n'avoir plus qu'une seule ambition : s'atteler servilement au char du triomphateur, pour l'entraîner dans la carrière. C'est le procéde actuel, nous le savons, toujours les extrêmes, pas de terme moyen, le Capitole ou les gémonies! Tout ce qui n'est pas réputé chef-d'œuvre devient immédiatement une ineptie ; en revanche, toute œuvre qui dépasse la médiocrité courante est acclamée sans restrictions ni contrôle. Est-ce bien là le but que doit se proposer l'écrivain consciencieux qui cherche en tout l'appréciation exacte de la vérité? Assurément non. — Si la critique ne fait que constater, sans les discuter, les variations du goût public, elle est inutile ; si elle admet sans contrôle toutes les tendances littéraires d'une époque, elle est nuisible. En sortant de la première représentation de *Patrie!* des voix autorisées ont prononcé le mot : chef-d'œuvre ; d'autres ont salué avec enthousiasme la résurrection du drame moderne ; et cependant, sans vouloir diminuer la réussite de la nouvelle pièce de M. Sardou, nous allons voir qu'il s'agit tout simplement de quelques lauriers brillamment moissonnés dans le champ abandonné par M. Dennery.

Patrie! est un titre un peu vague, beaucoup trop général, qui peut s'appliquer à toutes les périodes de l'histoire où une nation s'est défendue héroïquement contre les envahissements de l'étranger ; et même il a le tort plus grave de ne pas bien rendre l'idée qu'on doit se faire de l'affranchissement des Pays-Bas. Les Gaulois luttant pied à pied

contre la marche des légions de César, les Espagnols retranchés derrière les barricades de Saragosse, les Français dans les plaines de Montmirail et de Champaubert défendaient le sol sacré de la patrie souillé par les pieds de l'étranger, mais les Flamands se soulevant contre le gouvernement espagnol qui, depuis un certain nombre d'années possédait et gouvernait tranquillement leur pays, songeaient bien plutôt à revendiquer leurs droits et leurs libertés qu'à défendre la patrie. Il est certain qu'en restant dans le même ordre d'idées : *Liberté!* eût mieux valu que *Patrie!* Le titre d'une pièce doit indiquer autant que possible l'époque historique du sujet et le lieu où se passent les scènes principales. Quand on lit sur une affiche : *La Famille des Gueux*, on sait tout de suite qu'on va se trouver en Hollande, vers la fin du seizième siècle, et que l'auteur va décrire un des mille épisodes de l'histoire de l'affranchissement des Pays-Bas. Au contraire, *Patrie!* n'indique rien si ce n'est que l'on va glorifier l'amour de la patrie, mais où cela? en Chine, à Tombouctou ou en France? Cette petite question a plus d'importance qu'on ne pourrait le supposer : un bon titre à une pièce c'est comme une belle porte à un palais, il invite à entrer. M. Sardou le sait bien, et en mettant *Patrie!* sur son affiche, il a cherché à frapper fort plutôt que juste, se disant qu'il y a des mots qui même mal employés entraînent la foule. Mais c'est trop nous occuper de l'étiquette, il est temps maintenant d'ouvrir le sac et de nous assurer de ce qu'il contient.

C'est à Bruxelles, sous les anciens piliers de la boucherie transformée en corps de garde par les Espagnols, que l'on voit apparaître, au milieu d'un groupe de prisonniers, le comte de Rysoor et le marquis de Latrémouille. L'un est un vrai Flamand prêt à tout sacrifier à sa patrie, l'autre un Français que le hasard et la fantaisie ont jeté dans cette bagarre et qui est retenu jusqu'à l'arrivée d'une forte rançon que sa riche famille doit lui faire parvenir. Bientôt on annonce l'entrée d'une sorte de tribunal présidé par l'ignoble Vargas et qui vient juger sommairement et sans appel tous les prisonniers qu'on a pu ramasser depuis la veille dans les rues de Bruxelles. A mort cette femme du peuple qui a eu l'infamie de venger l'assassinat de son mari ; à mort ce bourgeois qui a eu l'audace de refuser l'impôt ; à mort ce conspirateur qui a le courage de ne pas trahir ses frères ; la mort, toujours la mort! Ce mot seul sort de la bouche de l'impassible Vargas. Un seul y échappe, c'est le sonneur Jonas qui parvient à faire sourire ces bourreaux cyniques en leur racontant les misères que lui fait endurer un trompette muet imposé à son foyer et qui a la prétention, comme Espagnol, de se croire le maître du logis. Arrive enfin le tour du comte de Rysoor ; se croyant perdu, il fait ses adieux à Latrémouille, lui disant qu'il ne regrette qu'une seule chose dans la vie : l'amour de sa jeune femme adorée qui était toute sa consolation et toute sa joie ; il s'excuse de verser quelques larmes en pensant qu'il va la laisser seule, abandonnée ici-bas. Mais en entendant appeler son nom il relève aussitôt la tête et marche fièrement au devant d'un arrêt qu'il sait rendu d'avance.

Vous êtes accusé, lui dit Vargas, d'avoir quitté Bruxelles pendant plusieurs jours et sans autorisation. — C'est faux. — On ne vous a vu nulle part. — Je suis resté chez moi. — C'est ce que nous allons bien savoir par le capitaine espagnol que vous logez dans votre hôtel et qui est ici. — Cette fois je suis perdu, murmure Rysoor. Erreur! le capitaine affirme que le comte était bien chez lui la nuit dernière, et la preuve, c'est que, s'étant rencontrés dans l'escalier, ils se sont pris de querelle. Le tribunal surpris est forcé de lâcher sa proie, espérant bien la ressaisir avant peu. Rysoor va remercier le capitaine et c'est alors que ses soupçons s'éclaircissent. Ce n'est pas une erreur volontaire, l'Espagnol voyant sortir à minuit, un homme de la chambre de la comtesse, dans l'obscurité, il l'a naturellement pris pour le maître de la maison. Du reste, il a une preuve; comme il avait dégaîné, étant ivre, l'autre, en lui arrachant son épée, s'est coupé la paume de la main droite, il a vu le sang jaillir. C'est un indice qui permettra au mari outragé de découvrir le traître qui déshonore sa maison.

Dans un de ces riches intérieurs flamands, si propres, si reluisants et si confortables, Dolorès attend son amant Karloo, l'ami intime, presque le fils adoptif du comte de Rysoor. Ce traître arrive exprimer ses doutes, ses hésitations, ses remords; tandis que la femme est toute à son amour, ne connaissant rien au delà et prête à briser tous les obstacles qui pourraient entraver sa folle passion. Le mari revient à son tour, il fait comprendre à sa femme qu'il sait tout et qu'après s'être occupé des affaires de la patrie, qui le réclament encore cette nuit, il saura bien découvrir le coupable et lui infliger un châtiment exemplaire. Ah! c'est ainsi, s'écrie Dolorès, eh bien, puisqu'il y a lutte entre nous, je l'emporterai peut-être, si ce n'est par la force du moins par la ruse. — Et elle sort derrière le comte, courant sur ses traces.

A la porte de Louvain, dont les remparts couvert, de neige sont éclairés par un splendide clair de lune, se trouvent réunis tous les conspirateurs flamands, moins Karloo qui est retenu à la ville par une mission toute spéciale. Ils attendent le prince d'Orange qui est arrivé, sans être surpris, jusqu'aux portes de Bruxelles avec six mille cavaliers portant six mille fantassins en croupe; c'est bien extraordinaire, mais enfin c'est comme cela. En effet, le prince qui a caché ses douze mille hommes dans un bouquet de bois voisin, vient exposer son plan. Tout est préparé pour son entrée dans la capitale des Flandres. C'est le sonneur Jonas qui, du haut du beffroi de l'hôtel de ville, donnera le signal avec les cloches : le carillon des grandes fêtes si tout marche bien, le glas des morts si le coup est manqué. Dans ce dernier cas, le prince d'Orange, au lieu d'entrer par la porte de Louvain dont la garnison est dévouée, gagnera rapidement la campagne, mettant ainsi en sûreté son illustre personne et sa petite armée. Au moment de se séparer, les conspirateurs s'aperçoivent qu'ils sont cernés par deux patrouilles espagnoles qui font le tour de la ville en sens inverse et qui viennent droit au fossé dans lequel ils sont retranchés. Heureusement

il y en a une qui est très-rapprochée et l'autre beaucoup plus éloignée; cachons-nous tous, dit le prince d'Orange, et laissez faire mes Islandais. Survient la première patrouille qui traverse silencieusement le fossé, mais les Islandais qui rampent dans la neige se redressent tout à coup et sautent à la gorge de chaque soldat : en un clin-d'œil ils étranglent toute la compagnie. Ils font un trou dans la neige, y enterrent tous les cadavres, et en apportant quelques mottes de neige, prises un peu plus loin, le terrain est bientôt comblé et nivelé comme si une hécatombe horrible ne venait pas d'en souiller la place. A peine ce travail est-il achevé que la seconde patrouille apparaît et on voit les soldats espagnols marcher tranquillement sur les cadavres de leurs frères, sans se douter de rien, et laisser derrière eux le champ libre aux Flamands pleins d'enthousiasme et d'espérance.

Le duc d'Albe est dans son palais, entouré de ses courtisans, de ses acolytes et de ses espions; tous sont tranquilles, ne soupçonnant guère la mine qu'on est en train de creuser sous leurs pieds. Le duc, à qui la politique laisse par hasard un instant de repos, en profite pour songer à sa fille, la jeune et belle Raphaëla, qu'il adore et qui se meurt sous ce ciel inclément. Le misérable, c'est là son châtiment; on dirait que chaque coup qu'il porte aux Pays-Bas retombe sur le cœur de la pauvre enfant. Il fait couler à flots le sang des Flamands; mais à chaque exécution nouvelle, sa fille s'affaiblit et se meurt d'anémie. On introduit Karloo qui a promis de livrer pour le lendemain matin toutes les armes de la milice bourgeoise; mais pour pouvoir tenir sa promesse, il vient demander au duc d'Albe l'autorisation de faire détendre toutes les chaînes qui ferment les rues de Bruxelles. Le duc accorde sans défiance, et Karloo s'en va triomphant, se disant que désormais rien ne peut plus retarder leur triomphe. Mais à peine a-t-il disparu qu'une femme, haletante, échevelée, se précipite au milieu du salon, c'est Dolorès qui tient en sa main tous les plans de la conspiration, et qui vient les dévoiler au duc d'Albe pour perdre son mari, qu'elle a eu le courage de suivre jusqu'à la porte de Louvain où elle a enfin tout appris. Le duc d'Albe bondit comme un tigre, en un instant il prépare tous ses moyens de défense, et se fait nommer par Dolorès chacun des conjurés dont il livre la tête au bourreau. Le sonneur Jonas donnera le signal au prince d'Orange lorsqu'il devra rentrer dans la ville. — C'est bien, je serai là, et c'est moi qui le recevrai. — L'un d'eux doit cette nuit même vous demander l'autorisation de faire détendre les chaînes. — Parbleu! il est déjà venu; c'est l'infâme Karloo! Demain, dès l'aube, son corps se balancera à un gibet. — Que dites-vous? Karloo! il en était? Malheureuse, je l'ai tué! s'écrie Dolorès en retombant inanimée sur le tapis.

Nous sommes dans la grande salle de l'hôtel de ville de Bruxelles; c'est là où du temps de l'indépendance se tenaient les états de Brabant, c'est là aussi où les conjurés se sont donné rendez-vous pour reconquérir à jamais la liberté perdue. Le comte de Rysoor arrive le premier; il est triste et soucieux : il va délivrer la patrie, mais son

bonheur est perdu; désormais il ne peut vivre que pour la vengeance, mais ce larron d'honneur où le trouver? Un seul indice : la blessure à la main; mais dans quelques jours cette blessure sera fermée, et alors il ne lui restera plus rien. Son ami Karloo vient le rejoindre; ils s'apprêtent au combat, à la victoire! Avant de courir les hasards d'une lutte acharnée, ils veulent se dire un dernier adieu. Rysoor prend la main de son ami pour l'étreindre dans ses bras; mais, hélas! la cicatrice frappe ses yeux : Misérable! qu'as-tu fait? Tu vas mourir! Karloo se jette à ses genoux, avoue son crime et découvrant sa poitrine, comme châtiment, il appelle la mort à grands cris. Le comte hésite un instant, puis jetant au loin son épée frémissante, il s'écrie : — Je n'ai pas le droit de te tuer, ta vie n'est pas à moi; en ce moment elle appartient à la patrie. L'heure a sonné, les conjurés se précipitent de tous les côtés, tout est prêt, et dans un instant le duc d'Albe endormi va être surpris dans son palais. Quelle erreur! Tout à coup on entend des roulements de tambour, des troupes s'avancent sur la place; bientôt elles ont envahi toutes les issues de l'hôtel de ville. Alors le casque en tête, la cuirasse au côté, l'épée au poing, on voit surgir le duc d'Albe qui vient écraser, encore une fois, ces malheureux Flamands. Mais cette fois son triomphe est plus complet encore, il va tenir en son pouvoir son plus redoutable ennemi, le prince d'Orange, qu'il déteste tant et qui va payer cher son courage et son génie. Si le sonneur Jonas ne veut pas mourir sur l'heure qu'il se hâte de donner le signal pour que le prince puisse entrer tranquillement dans la ville. Hélas! le dernier espoir des Flamands s'évanouit; le prince d'Orange assassiné, sa petite armée anéantie, les Pays-Bas sont perdus à jamais. Rysoor, Karloo et les principaux conjurés se jettent aux genoux de Jonas et le supplient de sacrifier sa vie à la délivrance de la patrie. Le pauvre sonneur tremble, il hésite, il est le seul soutien de sa famille; ma foi, tant pis! il suit les ordres du duc d'Albe et se met à gravir les marches du clocher; il saisit les cordes, les cloches s'ébranlent. Tout est perdu! Les Flamands, désespérés, ne cherchent même plus à défendre leurs vies désormais inutiles. Déjà les premiers sons frappent leurs oreilles et leurs visages s'illuminent; c'est le glas des morts qui résonne, le prince d'Orange est sauvé avec toute son armée! Salut à l'humble carillonneur qui paie de sa vie le salut de la patrie! Et tous, défiant le duc d'Albe ivre de rage et de colère, poussent le cri de délivrance : Vive la liberté des Pays-Bas!

Le duc d'Albe est dans la salle du conseil en train de signer l'arrêt de mort de tous les conjurés. Dolorès a juré de sauver son amant, et en se servant habilement de l'agonie de Raphaëla, elle arrive à son but. Le duc, cédant aux prières de sa fille, accorde deux saufs-conduits pour Lille, l'un à Karloo et l'autre à Dolorès. Rysoor, marchant à la torture, fait ses adieux à son ami et lui pardonne sa faute à condition qu'il passera le reste de sa vie à chercher l'être infâme qui les a trahis, et que, lorsqu'il l'aura trouvé, il le tuera sans pitié, quel qu'il soit. Karloo jure que rien au monde ne pourra arrêter son bras. Pour

éviter les douleurs de la torture à Rysoor, ses amis lui ont fait passer en secret un poignard avec lequel il se perce le cœur. Alors Karloo s'emparant de l'arme sacrée, jure de ne la quitter que le jour où il aura frappé le coupable au cœur avec sa lame d'acier.

C'est l'heure du supplice, le peuple consterné attend dans les rues de Bruxelles le passage des martyrs. Au milieu de cette foule, Karloo cherche un indice; il rencontre La Trémouille qui, après avoir payé sa rançon, s'apprête à regagner la France, et qui lui dit : — Je ne sais qu'une chose, c'est que vous avez été dénoncés par une femme qui sortait de chez le duc d'Albe comme j'y entrais et qui tenait dans sa main deux saufs-conduits pour Lille.

Avant de s'éloigner à jamais, Karloo a voulu revoir la maison de Rysoor, et dire un éternel adieu à la malheureuse Dolorès. Mais cette espagnole passionnée ne l'entend pas ainsi; elle aime Karloo plus que jamais; c'est elle qui a obtenu sa grâce, c'est elle qui, préparant leur fuite à l'étranger, s'est procuré deux saufs-conduits pour Lille. — Infâme! s'écrie Karloo, tu vas mourir! Et malgré ses supplications, il lui plonge dans le cœur le poignard encore tout rouge du sang du comte de Rysoor. Quant à lui, ouvrant la fenêtre qui donne sur la place, il se précipite sur le bûcher qui est en train de consumer ses malheureux compatriotes.

Quand on a entendu, sans parti-pris, ce nouveau drame de M. Sardou, on reconnaît que c'est une pièce bien faite, dont les effets sont habilement ménagés, et qui, avec un sujet des plus simples et des plus usés, parvient cependant à soutenir l'intérêt pendant toute une longue soirée. Mais il n'y a dans tous ces tableaux que du métier dramatique, et pas autre chose. Une mise en scène intelligemment composée et admirablement exécutée explique le succès de ce drame, où l'on ne rencontre cependant presque jamais, chose remarquable, les deux grands éléments ordinaires de réussite de ce genre de spectacle : le rire et les larmes. Y a-t-il rien de plus usé au théâtre que cette vieille histoire de l'adultère? Un mari trompé par son meilleur ami et qui finit par relever le coupable en lui pardonnant sa faute, voilà le sujet de *Patrie!* comme de mille autres pièces. On a reproché avec beaucoup trop de sévérité, suivant nous, à M. Sardou d'avoir pris le sujet de son drame dans un libretto italien sans valeur et complétement inconnu, et puis aussi dans un drame de Méry joué il y a une trentaine d'années au théâtre Beaumarchais, sous le titre de *la Bataille de Toulouse*. Ce sujet est tellement général qu'ou aurait pu citer beaucoup d'autres noms encore, mais ce sujet ne prouve qu'une chose : le manque d'originalité de *Patrie!*

L'auteur, en homme habile au théâtre, n'a voulu faire défiler devant les yeux des spectateurs qu'un panorama amusant, semé çà et là de quelques tirades à effet sur l'amour de la patrie et de la liberté, et il y a réussi. Le tableau de la porte de Louvain n'est absolument qu'un effet de décor qui touche à la féerie. Les scènes d'intérieur sont les moins réussies, il n'y en a pas une seule qui produise un véritable

effet dramatique. La dénonciation de Dolorès est odieuse; une femme qui, sous prétexte de perdre son mari, ne craint pas de vendre lâchement toute une nation innocente ne peut qu'inspirer le plus profond mépris. Le dénoûment est beaucoup trop violent, n'étant surtout aucunement en rapport avec le ton général de la pièce. Ce coup de poignard donné à la lueur des flammes du bûcher qui envahissent le théâtre rappelle, en les exagérant à tort, les plus grandes violences du répertoire romantique.

Un seul tableau est vraiment réussi, et c'est lui qui chaque soir décide le succès de la représentation. Grâce à une mise en scène splendide, la grande salle de l'hôtel de ville de Bruxelles devient le théâtre d'une lutte immense où l'on sent que va se décider le sort des Pays-Bas; tout autour de l'enceinte, les troupes espagnoles, le mousquet à l'épaule, prêtes à recommencer le feu au premier signal; au milieu, les Flamands vaincus, désarmés; à l'une des extrémités, le duc d'Albe dominant tout et commandant à tous; puis le sonneur Jonas traversant lentement la salle, hésitant à chaque pas et se dirigeant vers le beffroi dont le carillon va décider en un instant du sort d'une petite nation héroïque. Il y a dans ce tableau une anxiété poignante et un intérêt réel. Mais malheureusement, comme dans les autres œuvres du même auteur, ce n'est qu'une suite de détails, un épisode ajouté à la pièce et qui ne fait pas corps avec elle.

En somme, dans cette heureuse soirée où l'auteur a été acclamé si chaleureusement par des amis qui suivaient plutôt leurs sympathies que leur raison, M. Sardou a prouvé tout simplement qu'il pouvait remplacer avec avantage les faiseurs en vogue des théâtres du boulevard, qu'il connaissait à fond les secrets du décor et de la mise en scène, mais non qu'il saurait trouver, à un moment donné, un courant dramatique passionnant les masses, et les entraînant à admirer les belles et grandes idées!

GUSTAVE PEAUCELLIER.

REVUE MUSICALE

Rienzi de M. Wagner. — L'*Histoire générale de la musique*, par M. Fétis. — La Société Bourgault — Ducoudray.

Tout le bruit qui s'était fait autour du *Rienzi* de Wagner s'est bien vite apaisé. Les partisans fanatiques et les adversaires irréconciliables du compositeur ont compris que le terrain était mal choisi pour un combat, puisque ce terrain, M. Wagner l'abandonnait lui-même, ayant toujours déclaré que *Rienzi* est une œuvre de jeunesse, bonne peut-être pour les Français, mais dans laquelle il n'a absolument rien mis de ces étonnantes et profondes théories avec lesquelles il espère renouveler la face de l'art.

Nous ne commettrons donc pas la faute que bon nombre de critiques ont faite de discuter les théories de M. Wagner en prenant *Rienzi* pour pièce de démonstration.

Avant d'être un réformateur, un messie, un fondateur de religion nouvelle, car l'art est aussi une religion, M. Wagner a tout simplement été un musicien, un artiste épris du beau. Dans cette première période de son existence, il a fait de la musique comme tout le monde. C'est malheureusement ce dont on s'aperçoit tout d'abord à l'audition de *Rienzi*.

Ce péché de jeunesse, que M. Wagner n'avoue qu'en rougissant aux naïfs admirateurs de sa philosophie musicale, l'auteur du *Lohengrin* ne le condamne cependant pas *in petto* aussi sévèrement qu'on pourrait bien le croire. S'il en était autrement, s'il désavouait véritablement son œuvre, il y aurait dans le fait de la laisser jouer, c'est-à-dire d'essayer de réussir, par des moyens qu'il réprouve, une indigne transaction de principes. Mais non! M. Wagner est indulgent pour ce fruit illégitime de son commerce avec une muse qu'il a abandonnée.

C'est l'histoire de tous les péchés de jeunesse. Il aime cette faute parce qu'elle lui rappelle les temps heureux où il croyait à la mélodie, à l'art pur, à la beauté de la forme, où son cœur battait d'un enthousiasme juvénile pour les magnifiques ou gracieuses créations de Rossini, de Weber, d'Auber, de Meyerbeer, le temps où il écrivait les lignes suivantes :

« Les chants de Rossini sont pleins d'esprit, de gaieté, de morbidesse, et l'école française allie toute cette fraîcheur, cette légèreté, cette richesse de forme à son mérite indépendant et réel. Le jeu Rossinien gagne beaucoup à se combiner ainsi avec les qualités positives d'un style arrêté, et les artistes français produisent dans cette direction des ouvrages *dignes d'une admiration sans réserve*, miroir fidèle, en tout temps, des éminentes qualités du caractère national. C'est ainsi que l'aimable esprit chevaleresque semble avoir inspiré à Boïeldieu *sa délicieuse musique* de *Jean de Paris*, car la vivacité et la grâce naturelle de l'esprit français sont empreintes surtout dans le genre de l'opéra-comique. Mais le *point culminant du génie musical, en France, est sans contredit la Muette de Portici d'Auber;* une de ces œuvres nationales, dans toute l'étendue du mot, et dont chaque nation ne peut montrer qu'un ou deux exemples. L'impétuosité du drame, cette mer de passions et de sentiments peinte des plus brillantes couleurs et peuplée de mélodies pleines *d'originalité, de grâce et d'énergie*, tout cela n'est-il pas la représentation idéale et vivante des annales les plus riantes de la nation française?... On ne saurait disconvenir que cet *admirable opéra* a mis le comble à la gloire de l'art musical français et l'a signalé comme un digne exemple *à tout le monde civilisé*. »

Et plus loin, voici comment notre jeune enthousiaste s'exprimait sur Meyerbeer :

« Arrivé au point d'une perfection complète et absolue (*comme Wagner ne songeait guère au Lohengrin!*) le système dramatique français n'avait plus en effet d'autres progrès à espérer que de se voir généralement adopter et de se perpétuer au même degré de splendeur. Mais c'était aussi la tâche la plus difficile à accomplir. Or, pour qu'un allemand (*Meyerbeer*) en ait tenté l'épreuve et mérité la gloire, il fallait sans contredit qu'il fût doué de cette bonne foi désintéressée qui prévaut tellement chez ses compatriotes qu'ils n'ont pas hésité à sacrifier leur propre scène lyrique pour admettre et cultiver un genre étranger PLUS RICHE D'AVENIR (*quel aveu pour le futur inventeur de la musique de l'avenir!*) et qui s'adresse plus directement aux sympathies universelles.

« On peut donc avancer qu'en fait de musique dramatique l'Allemagne et la France n'en ont qu'une... Il nous reste à souhaiter que cette noble alliance se consolide de plus en plus, etc., etc. »

Combien ils sont éloignés ces temps d'imprudente admiration! Mais peut-être leur souvenir est-il encore agréable au musicien dévoyé. Aujourd'hui, au milieu de l'aride travail de ses orchestrations bizarres, dans cette recherche fiévreuse du nouveau, dans l'obscurité de ses théories, dans le vague énervant de ses formes qui ne peuvent prendre corps et qui sont comme un cauchemar pour l'oreille, peut-être M. Wagner se souvient-il de *Rienzi*, de cette œuvre de sa jeunesse, comme on se souvient d'une matinée de printemps, ou d'un premier amour. Il n'y croit plus maintenant à l'amour, ni à l'inspiration, ni aux mélodies qui bourdonnent dans la tête, mais il lui est doux de se souvenir qu'il

y a cru. Ainsi que les vieillards moroses, il n'est pas fâché d'entendre, de temps en temps, parler de ses fredaines.

A tout prendre cependant, cette première faiblesse de M. Wagner n'est pas de nature à lui faire grand honneur. Quand on a entendu *Rienzi* on comprend facilement comment il se fait qu'un musicien, dévoré d'ambition comme l'était Wagner, ait cherché une autre voie dans laquelle il pût se distinguer, car vraiment, dans l'ancienne, il n'y avait pas d'*avenir* pour ce pâle imitateur de Verdi et de Meyerbeer.

Je dois avouer que je m'attendais à tout autre chose de la part d'un futur prophète de l'art. Il me semblait que l'homme qui devait renverser de fond en comble l'esthétique de la musique, mettre le cœur à droite et faire tenir en équilibre la pyramide sur sa pointe, devait laisser voir à vingt-six ans, à l'âge où Mozart écrivait *Don Juan*, au moins quelque originalité.

C'est là, malheureusement, la qualité qui peut-être manque le plus complétement à *Rienzi*. On n'y rencontre qu'une plate imitation de Verdi et de Meyerbeer. Tous les procédés de composition que ce dernier savait si bien mettre en œuvre, sont employés successivement par Wagner avec la confiance naïve du débutant qui prend la formule pour l'art. Ainsi, l'auteur de *Rienzi* ne manque jamais de faire suivre un chœur violent et belliqueux d'une prière chantée par des voix de femmes; il a lui aussi un défilé, un chœur religieux interrompu à certains intervalles par le bruit de la bataille; il emploie un double orchestre, des harmonies de cuivre, le son de l'orgue, des cloches; il renouvelle la scène du duo des *Huguenots* où l'amoureux partagé entre l'amour et le devoir est retenu par Irène tandis que ses amis se battent contre Rienzi, etc. Je n'ai parlé que des procédés; quant à la musique en elle-même, les points de ressemblance avec celle de Meyerbeer sont également fort nombreux. M. Wagner l'imite, mais comme tous les imitateurs en la caricaturant. Souvent Meyerbeer a écrit des choses communes, ce sont celles-là surtout que reproduit M. Wagner, et quand il rencontre la pente de la vulgarité, vous pouvez être sûr qu'il tombe jusqu'au fond. En entendant l'allegro de l'ouverture, une certaine polka du ballet, ou bien encore ce pas redoublé qui accompagne le retour du peuple vainqueur au troisième acte, on croirait voir apparaître tout le défilé du cirque Bouthors à la foire de Saint-Cloud.

Les admirateurs de cette musique à l'emporte-pièce ont beaucoup vanté le chœur des messagers de la Paix. C'est sans doute parce que cet air calme repose au milieu de cette immense débauche de cuivres, car pour le chœur en lui-même il n'a absolument rien qui puisse le faire distinguer. J'avouerai que ce qui m'a le plus frappé dans ce morceau, c'est un accompagnement effrontément pillé par Offenbach et sur lequel on a mis ces paroles de la *Grande Duchesse* : « J'aime les militaires, et leur panache et leur plumet. »

Je ne parlerai pas maintenant des finales à l'italienne, avec leurs vieilles formules usées, de la violence des chants du ténor que M. Wagner fatigue peut-être plus que l'eût fait Verdi lui-même : ce sont là

toutes choses qui ne contribuent pas beaucoup à rendre agréable cette musique de fanfare orphéonique à laquelle on pourrait adresser tous les reproches qu'on fit jadis au *Roland à Roncevaux*, de M. Mermet, et à plus juste titre encore, car dans *Roland* il y avait encore certaines mélodies gracieuses et un caractère de simplicité naïve qui ne se trouvent à aucun degré dans *Rienzi*.

Je dois rendre cependant cette justice au compositeur, qu'il se trouve dans sa partition quelques morceaux qui ne sont pas sans mérite. Je citerai le premier chœur populaire au commencement, et à la fin du premier acte, un ensemble religieux. C'est sans contredit, du reste, cet acte qui est le mieux réussi, et cela tient beaucoup, sans doute, à ce que les autres ne sont guère que la répétition monotone des mêmes situations, chants de guerre, prières, chants de triomphe, etc...

Quand nous aurons signalé encore la première moitié de l'ouverture, nous aurons indiqué à peu près tout ce qui sort un peu de la vulgarité et de la monotonie bruyante qui sont le fond de ce drame musical.

Cette ouverture, que M. Pasdeloup avait fait entendre aux concerts populaires où il a préparé longtemps à l'avance son public à la musique de Wagner comme Mithridate s'accoutumait aux poisons, cette ouverture est un tableau réduit, mais complet dans son ensemble, du caractère de la musique wagnérienne. La première moitié de ce morceau, comme je l'ai dit, commence par une belle phrase très-ample, et soutenue par une orchestration des plus intéressantes; puis tout à coup apparaît un mauvais génie qui souffle sur cette lumière et tout s'effondre dans le chaos. Ce n'est plus alors qu'un fouillis inextricable, des progressions chromatiques discordantes, des dissonances insupportables, et tout ce fracas pour aboutir à un air de danse, si ridiculement vulgaire, que l'orchestre de la *Reine-Blanche* ou du *Casino* hésiterait à le jouer.

Quant au *libretto*, je n'en parlerai guère, pour une bonne raison, c'est que je n'y ai rien compris. Pourquoi ces continuels départs pour la bataille, suivis de ces continuels retours? Pourquoi Rienzi est-il excommunié? Pourquoi le peuple met-il le feu à son palais? Le poëme est aussi peu clair que celui du *Trouvère*, ce qui n'est pas peu dire. Et encore si ces imperfections étaient rachetées par la verve mélodique de l'opéra de Verdi! Ceux qui par avance n'ont pas lu l'histoire de Rienzi ou le libretto même ne peuvent avoir une idée quelconque de la pièce. C'est à ce point qu'un admirateur fanatique d'opéra (parce qu'il croit être profond en l'admirant), à qui j'avais confié ne rien comprendre au poëme et qui avait entrepris de me le raconter, me soutenait qu'Irène était l'amante de Rienzi et qu'il l'avait épousée.

Je ne fais pas un crime à M. Wagner d'avoir arrangé l'histoire comme il l'a entendu. Pour un librettiste, l'entorse à l'histoire est un droit. Mais ce que je puis exiger c'est qu'il m'intéresse par un drame quelconque, par le développement de caractères humains. Eh bien! il n'y en a certainement pas dans la pièce de Wagner. Je n'y vois que

des marionnettes, des personnages de carton, qui non-seulement pas une seule fois ne me touchent par un accent de vérité, mais ne peuvent réussir même à se faire prendre pour autre chose que des comparses.

Il faut avouer que pour un homme qui a entrepris la réforme de la musique dramatique au nom de la vraisemblance, ce début n'était pas plein d'espérance. Et cependant c'est probablement déjà dans ce but qu'il avait fabriqué lui-même son libretto comme il a toujours fait depuis.

Nous pouvons dire en résumé que M. Pasdeloup avec cette œuvre de Wagner, reniée par le compositeur lui-même, semble avoir voulu un peu mystifier son public. La question de la musique de l'*avenir* reste toujours entière puisque *Rienzi* n'appartient en aucune façon à la nouvelle manière du compositeur. Y avait-il alors un avantage quelconque à monter à grands frais un opéra mauvais, d'une faiblesse inexcusable, uniquement parce qu'il était signé d'un de ces noms drapeaux qui attirent la foule? Quand on songe que M. Pasdeloup a en ce moment entre les mains quarante-deux opéras de jeunes compositeurs français et qu'en mettant les choses au pis, il y a au moins dix de ces œuvres qui valent cent fois mieux que cette bruyante platitute du compositeur allemand, il semble que ce soit à son usage qu'ait été fait le proverbe : « Nul n'est prophète dans son pays. »

Bien plus, si j'en crois ce qu'on me rapporte, M. Pasdeloup est désespéré d'avoir à faire un choix dans ces quarante-deux partitions, et tandis qu'il va chercher dans les rognures de Wagner une partition que celui-ci a jetée au panier, il considère comme une charge des plus lourdes, l'obligation, — un autre appellerait cela une chance, — qui lui a été imposée, de jouer l'opéra auquel le jury doit donner le prix du concours.

Cependant *Rienzi* nous impose un certain devoir de reconnaissance envers le directeur du Théâtre-Lyrique. S'il nous a fait entendre une œuvre qui ne tranche en rien les questions de principes soulevées par les Wagnéristes, au moins sommes-nous à même maintenant de juger en connaissance de cause le sacrifice que Wagner a fait en suivant une nouvelle voie.

Eh bien! il faut l'avouer, le sacrifice n'a pas été grand! Que Beethoven, dans toute la force de son génie, ait abouti dans ses dernières œuvres à un genre nouveau où il s'est peut-être égaré à la recherche de la *petite bête*, sa tentative hardie est digne d'éloges, car il abandonnait un passé glorieux, rempli des plus éclatants succès. Mais qu'après *Rienzi*, ce mauvais pastiche de la musique actuelle, Wagner ait déclaré que ces formes de l'art étaient usées et ne pouvaient plus servir de moule à ses inspirations; que celui dont la stérile imagination merveilleuse n'avait pu enfanter que des formes vulgaires, des mélodies sans originalité, présente comme une réforme d'avoir tenté un genre qui exclut toute mélodie, cette prétention n'a-t-elle pas quelque chose de réellement comique?

Un autre service que nous a rendu M. Pasdeloup, c'est de nous donner l'occasion de juger Wagner sous tous ses aspects. Comme musique de l'*avenir*, nous connaissons maintenant le *Tannhaüser*, justement sifflé non pas par le *Jockey*, comme le prétendent les wagnéristes, mais par le *Bon-sens-club*, et comme musique du présent, nous avons ce chef-d'œuvre, *Rienzi!* Ni dans le présent ni dans l'avenir, je ne vois donc grandes chanches de succès à M. Wagner.

Heureusement pour lui que le roi de Bavière lui reste!

Ah! j'oubliais! Il a encore pour chaud partisan, M. Théophile Gautier, dont l'admiration un peu compromettante s'adresse aussi bien à *Lohengrin* qu'à *Rienzi*, et M. Théodore de Banville, un autre poëte au prénom également divin, dont les facultés musicales ont attendu pour éclore le rayon vivifiant de la musique du grand maître de l'*avenir*. On prétend que M. Théophile Gautier, qui a toujours fait profession de ne pas pouvoir sentir la musique, déclare n'avoir jamais trouvé de charme que dans celle de Wagner. Est-ce flatteur pour le *Cygne de Leipzick* comme le nomment les fanatiques? — C'est une question que je vous laisse à décider.

Je ne puis terminer cet article sans signaler aux lecteurs qui s'intéressent à la littérature musicale, l'ouvrage que publie en ce moment le savant bénédictin de la musique, M. Fétis. Son *Histoire générale* de cet art sera certainement l'œuvre d'érudition la plus considérable et la plus intéressante que nous comptions encore.

Le premier volume, celui qui vient de paraître, renferme comme introduction, le tableau des tâtonnements de l'instinct musical chez tous les peuples qui sont restés en route dans leur développement artistique. Rien n'est curieux et instructif pour le philosophe qui se préoccupe des origines de l'art musical comme les premiers bégaiements des sauvages, transcrits en notation ordinaire et comme les figures de leurs instruments. Saviez-vous qu'on eût trouvé des flûtes en os, contemporaines de l'ours des cavernes, au temps où l'homme à peu près semblable au singe n'avait pour arme et pour outil que des silex? Voilà une origine respectable pour la musique instrumentale. De cette flûte en os à Beethoven, quelle étape!

La fin de ce premier volume contient l'histoire de la musique chez les anciens peuples sémitiques, les Egyptiens, les Chaldéens, les Assyriens, les Phéniciens et les Hébreux.

L'ouvrage complet sera composé de huit volumes parmi lesquels je vois avec un vif plaisir l'annonce d'un tome consacré exclusivement à l'histoire de l'esthétique de cet art.

J'ai eu l'honneur, il y a déjà quelque temps, de parler aux lecteurs de la *Revue* d'une société chorale, fondée par M. Bourgault-Ducoudray, pour faire connaitre aux dilettantes la grande musique de Haendel, de Bach, de Palestrina, etc... Cette société qui compte à peine six mois d'existence tient déjà ce qu'elle avait promis. Nous l'avons entendue dans deux concerts où elle a exécuté avec une verve et une perfection d'exécution remarquables, des chœurs très-difficiles de Ro-

land de Lassus, de Bach, et la deuxième partie de la *Passion*, de Haendel. Cet oratorio était une véritable nouveauté pour le public, aussi est-ce avec un vif sentiment de curiosité, sinon de plaisir, qu'on a suivi ce drame musical naïf, qui rappelle pour le plan les mystères du moyen âge. Figurez-vous un long récit de la Passion, à la troisième personne, par l'évangéliste (charité), interrompu de temps en temps par les chœurs très-brefs des juifs, et par des airs de Pilate, de Jésus, etc... C'est l'expression dramatique qui domine dans la musique du vieux maître. Aussi les amateurs de la forme, de la ligne mélodique n'y ont pas trouvé leur compte. Quel franc succès a obtenu après cet oratorio le chœur de la cantate pour la fête du docteur Müller, par J.-S. Bach. Ceux qui tiennent Bach pour un pédant, en contre-point, et qui ne lui accordent que du savoir, feront bien d'entendre ce morceau d'une gaieté si exubérante, d'une verve endiablée et qui pour la fougue et le coloris est un vrai Rubens musical.

CHARLES BEAUQUIER.

IMP. L. POUPART-DAVYL, 30, RUE DU BAC. Cte E. DE KÉRATRY.
Directeur gérant responsable

LES PAMPHLETS

DU CARDINAL DE RETZ

Selon une opinion trop accréditée, même aujourd'hui, parmi les historiens, la Fronde n'aurait été qu'une boutade d'indépendance de la part d'un peuple encore mineur pour deux siècles, et qui cherchait à s'émanciper, avant l'heure, de la salutaire tutelle du pouvoir royal. Simple équipée de jeunesse, promptement réprimée, et dont le bon sens public fit de lui-même justice.

A ne voir que les apparences, la Fronde est, en effet, une sorte d'intermède entre un drame pathétique, le ministère de Richelieu, et une solennelle tragédie, le règne de Louis XIV; pour prendre une expression qui peut s'appliquer exactement ici, c'est une tragi-comédie où le burlesque l'emporte sur l'horrible.

L'action débute avec violence et fracas; mais tant de fureur n'est que divertissante, quand elle n'est pas suivie de plus d'effet. Pendant quatre années, les complots avortent en fanfaronnades; les partis s'affrontent et se défient, en pleine rue, sans presque jamais en venir aux mains. Ce ne sont que rivalités sans haines, querelles sans ressentiments, guerres de plume et d'épée où toutes les hostilités se bornent à des menaces et à des injures.

Cette bravoure insouciante qui recouvre, chez la plupart des chefs, les emportements de l'amour-propre ou de la cupidité; cette verve d'esprit qui dissimule la tristesse de situations ridicules ou misérables; cette intrépidité de bonne humeur et de gaieté que rien ne rebute, si prompte à tourner tout en moqueries, en chansons et en bons mots; cet appétit effréné de licence

politique qui s'arrête, de lui-même, dès qu'il est sur la pente des désordres extrêmes; enfin, cette bénignité des haines et des colères qui se contentent de braver et de railler l'ennemi qu'il faudrait prendre corps à corps et terrasser : voilà autant de traits essentiels de notre caractère national, et, à cet égard, on peut dire avec vérité que la Fronde est, de toutes nos révolutions, celle où il s'est manifesté avec le plus de franchise.

Et quand l'intrigue tourne enfin au tragique, la pièce se clôt tout à coup par un dénoûment qui reste encore dans le ton de la comédie. Les choses s'arrangent à la satisfaction générale. Les ennemis implacables se réconcilient : le Parlement va saluer humblement l'homme dont il mettait naguère la tête à prix; les plus notables bourgeois offrent, dans l'hôtel de ville, un banquet à celui dont le nom seul était à leurs yeux un outrageant sobriquet; enfin, les plus grands seigneurs briguent l'alliance du ministre, proscrit la veille, et devenu plus puissant que jamais. Tout finit à merveille pour chacun des principaux personnages de la tragi-comédie, excepté pour le traître, Condé, qui passe à l'ennemi, et pour le mystificateur, Retz, qu'on met en prison.

Ce n'est pas que, parmi tant de burlesques incidents, la Fronde n'ait de sinistres épisodes. Ainsi, toute la bravoure déployée par Condé et les siens au combat de la Porte-Saint-Antoine ne saurait racheter le massacre de l'Hôtel-de-Ville, qui ne le cède pas en horreur aux scènes des septembriseurs de 1793. Mais, en somme, ces incidents, si lugubres qu'ils soient, se perdent dans l'ensemble, dont l'impression est irrésistiblement comique.

Il serait pourtant bien faux d'affirmer que la Fronde n'a eu rien de sérieux, et d'aller jusqu'à dire (comme on l'a fait), que l'anarchie, où elle plongea le royaume, pendant plusieurs années, a eu pour résultat définitif de consolider l'établissement de la monarchie absolue. La Fronde est une révolution avortée, soit; mais elle est la dernière, la plus énergique des tentatives faites, pendant plus d'un siècle, d'Henri III à Louis XIV, pour arrêter les empiétements croissants de l'autorité royale.

Quand on compare la Fronde à la Ligue, on ne manque jamais de voir dans celle-ci un mouvement révolutionnaire d'une bien plus grande violence. C'est le contraire qui est la vérité. Si l'on ne parle que des événements, la Fronde n'a pas, sans doute, autant d'importance que sa devancière, et les passions politiques ne s'y déploient pas avec une grandeur aussi tragique. Mais le caractère d'une révolution ne consiste pas uniquement dans la gravité des causes qui l'amènent ou des effets

qu'elle produit ; il dépend sutout de la nature et de la valeur des idées dont elle s'inspire. Or, à cet égard, la Fronde est en évident progrès sur la Ligue. En apparence, les problèmes à résoudre étaient les mêmes : ici comme là, il s'agissait de lutter contre l'envahissement du despotisme monarchique ; mais les idées de liberté, émises par la Ligue, étaient souillées d'un impur alliage d'argutie scolastique et de superstition farouche qui en eussent rendu le succès redoutable, s'il avait été possible. Les doctrines de la Fronde, tout au contraire, celles que soutenaient Retz et le Parlement (les autres partis n'avaient que des intérêts et des convoitises), sont parfaitement claires, et l'expression qu'elles revêtent, soit dans les écrits de polémique, soit dans les actes publics, n'a rien qui ne soit parfaitement conforme aux aspirations et aux procédés de l'esprit moderne. Ouvrez un pamphlet de Retz, et, à quelques termes près, qui ont vieilli, vous trouverez, dans les passages ayant trait aux opinions et aux théories, un langage qui rappelle les brochures des libéraux de 1825. Pour marquer d'un mot le progrès accompli par la Fronde, on peut dire qu'elle sécularisa les idées politiques.

Ce côté très-important de son rôle historique nous paraît avoir été trop négligé par l'homme qui a pourtant étudié le mieux cette curieuse époque, M. C. Moreau, l'auteur de la *Bibliographie des Mazarinades*, travail fort consciencieux, d'ailleurs, et tout à fait digne de la reconnaissance des historiens. M. Moreau ne veut voir, dans l'ardente polémique des pamphlets, que de téméraires et vagues théories que leurs partisans mêmes n'auraient jamais songé à appliquer. Et, à l'appui de son opinion, il allègue cette thèse, qu'il justifie par des exemples, que les ennemis les plus déclarés de Mazarin n'ont jamais prétendu s'attaquer à l'autorité royale.

Mais si l'on veut se faire une idée exacte du mouvement des esprits, dans les crises révolutionnaires, le principal document à consulter ce n'est pas la conduite des chefs de parti (le caractère individuel y entre pour une trop grande part), c'est le langage de cette foule d'écrivains populaires qui pullulent au lendemain du renversement d'un gouvernement despotique, et qui, si peu dignes d'intérêt qu'ils soient par eux-mêmes, empruntent de leur rôle une telle importance, qu'on ne peut se dispenser de voir en eux l'expression la plus franche et la plus directe de l'opinion publique.

Or, sur cette question capitale de l'autorité royale, le commun des pamphlétaires de la Fronde s'explique avec une hardiesse extrême et une netteté parfaite. Et il faut remarquer que

cette sorte de pamphlets ne s'élève pas seulement contre la transformation du pouvoir monarchique, qu'elle ne s'appuie pas seulement sur les attributions séculaires des Parlements pour battre en brèche la tradition que Richelieu avait fondée et que Mazarin voulait continuer. C'est au principe même de l'autorité royale que ces pamphlets s'attaquent. L'ère du libre examen s'ouvre pour la politique, comme elle s'est ouverte, un siècle plus tôt, pour la religion.

Si l'on veut des preuves à l'appui d'une assertion qui contredit les idées reçues sur ce point important, c'est au livre de M. Moreau lui-même qu'il faut les demander : il les fournit abondamment dans une longue série d'analyses succinctes, mais substantielles des écrits de toute sorte compris sous le nom générique de *Mazarinades*.

Ces écrits peuvent se ramener tous à deux classes bien tranchées : d'une part, ceux des écrivains à gages, soldés par les chefs de parti (Dubosc Montandré et Sandrécourt, par exemple), lesquels ont tous les caractères du pamphlet : les emportements de la polémique, l'intempérance du langage, l'insolente licence des personnalités. D'autre part, ceux des chefs de parti eux-mêmes ou de leurs partisans les plus considérables, libellistes de circonstance qui, par leur instruction, les habitudes de leur esprit, leur expérience des affaires, leur intelligence des idées abstraites, enfin leur talent d'écrivain, étaient d'un ordre fort supérieur. A cette seconde classe appartiennent les écrivains les plus célèbres du temps, tels que, pour Mazarin : Renaudot, le fondateur de *la Gazette de France;* pour Condé : Sarrazin, l'historien, et Blot, l'auteur des triolets; pour Retz, enfin : le poëte Marigny et l'avocat Patru.

A part Renaudot, défenseur officiel du cardinal-ministre, et par suite de l'autorité royale, tous les polémistes de la Fronde, qu'ils servent Condé, le Parlement ou le coadjuteur, ont, à un moment donné, émis des idées franchement ou sourdement révolutionnaires. Pour en faire apprécier la portée et la hardiesse, prenons, au hasard, quelques exemples.

Voici d'abord le plus fécond et le plus violent de cette légion de libellistes, Dubosc Montandré, qui, dans son pamphlet intitulé : *les Coups d'État du Parlement de Paris*, professe cette doctrine historique, fort étrange, au premier abord :

« Le pouvoir, que les Francs donnèrent à Pharamond, à la naissance de la monarchie, doit être la règle de la royauté française et le terme de son ambition. »

Pour s'expliquer comment le pamphlétaire peut transformer

Pharamond en législateur et invoquer, comme un précédent faisant autorité pour les contemporains de Richelieu, l'élévation du chef Franc sur le pavois, telle qu'elle se pratiquait parmi les bandes barbares sorties de la Germanie, on a besoin de se rappeler quel était alors l'état de la science historique. Rien de plus absurde, sans doute, que ce naïf anachronisme, mais aussi rien de plus clair que l'intention du pamphlétaire.

Ce même Dubosc Montandré était un précurseur du mouvement révolutionnaire de 1793, quand il écrivait, dans *le Point de l'ovale*, pamphlet fameux entre tous par la témérité du langage : « Voyons que les grands ne sont grands que parce que nous les portons sur nos épaules; nous n'avons qu'à les secouer, pour en joncher la terre. »

Voilà une phrase qu'un siècle et demi plus tard Jean-Jacques Rousseau eût pu écrire et Saint-Just prononcer.

Sur l'iniquité intolérable du despotisme monarchique, sur la nécessité d'y mettre un frein, nombre de pamphlets, écrits par de graves historiens, sont tout aussi explicites. Le plus remarquable de tous, écrit anonyme mais où se trahit la main d'un juriste, c'est la *Lettre d'avis à Messieurs du Parlement de Paris, écrite par un provincial* (Paris, 1649). Pour être plus modéré et plus grave que celui des libellistes de profession, le langage de ce juriste n'est pas moins net, témoin cette proposition : « Les rois cessent d'être rois quand ils abusent de leur autorité. Les sujets sont déliés de leurs serments, quand les rois contreviennent aux leurs. » Et, pour mieux démontrer cette thèse principale, le publiciste fait l'historique des empiétements du pouvoir absolu, depuis Louis XI, sur les droits de la nation. Il n'est, d'ailleurs, nullement embarrassé pour conclure et nommer sans hésiter le pouvoir auquel l'autorité royale doit, selon lui, être subordonnée : « Vous êtes, dit-il au Parlement, ces dieux *consortes* sans lesquels les rois ne peuvent rien faire de juste ou de considérable, dans le gouvernement de leurs peuples. »

La *Lettre d'avis* fit événement : la voix d'un inconnu se faisait l'interprète de l'opinion générale. Elle devint sur-le-champ le point de départ d'une polémique ardente. En quelques jours, huit pamphlets se succédèrent, prenant parti, qui pour, qui contre le Parlement. L'un de ceux qui abondaient dans le même sens que la *Lettre d'avis*, atteignit le fond de la question : « *Ce ne sont pas les rois qui ont fait les peuples*, lit-on dans le *Discours chrétien et politique de la puissance des rois*, ce sont, au contraire, les peuples qui ont fait les rois. »

Si cette discussion, audacieuse pour le temps, de l'autorité

royale n'eut pas son contre-coup dans les événements politiques, c'est que le Parlement, qui eût pu seul la remplacer, ne garda pas longtemps son prestige sur les esprits. Un vice radical frappait de mort, dans leur germe, les doctrines les plus énergiques : l'absence de résolution dans les actes paralysait tous les efforts de la libre pensée.

Par sa résistance aux tyranniques prétentions de Mazarin, le Parlement avait donné le signal de la révolte, et, avec l'autorité d'un corps commis à la garde des lois, il avait introduit l'idée supérieure du droit dans des démêlés qui, à l'origine, semblaient n'avoir d'autre objet que des compétitions de pouvoirs ou d'intérêts. Les légistes pouvaient jouer, dans la Fronde, un rôle aussi actif que naguère les théologiens dans la Ligue, et l'intervention despremiers, si elle eût été pleinement intelligente et résolue, devait être aussi salutaire que celle des derniers avait été funeste. Mais étrangers par leurs attributions au mouvement des affaires publiques, entravés par de mesquins scrupules de conscience qui subordonnaient leur foi dans la raison et la justice, au respect aveugle de la tradition, ils n'eurent qu'au début de l'insurrection, et pour un court moment, le sentiment de leurs devoirs et de leur puissance. Avant les violences désespérées que l'extrémité du péril lui arracha vers la fin de la Fronde, l'arrêt du 8 janvier 1649, qui mettait Mazarin hors la loi, est le seul coup de vigueur que le Parlement ait osé frapper. Et tout aussitôt, comme effrayé de son audace, il s'arrêta court, ne sut tirer aucun parti de sa popularité, et abandonna la direction du mouvement aux ambitions égoïstes des chefs de parti, pour se renfermer dans les attributions d'un corps judiciaire.

Cette timidité d'esprit, cette peur de l'action qui, chez les gens de cabinet, s'accorde si bien avec la hardiesse des théories, telles furent les véritables causes qui firent avorter la Fronde, qui empêchèrent qu'elle obtînt la moindre concession dans ses débats avec l'autorité royale, représentée, pendant la minorité du roi, par le despotisme ministériel.

Quand la confiance que l'opinion publique avait d'abord placée dans le Parlement fut tout à fait déçue, elle se tourna d'un autre côté. La Fronde attendit un moment son salut des États-Généraux : la convocation d'une assemblée souveraine qui eût réglé le différend élevé entre la royauté et la partie intelligente de la nation, tel était l'expédient réclamé à grands cris par les pamphlets publiés dans la seconde période de la Fronde. Il faut surtout signaler celui qui a pour titre : *Requeste* de la noblesse pour l'assemblée des états-généraux (28 février 1651). Et, dès

le début de la première période, un pamphlet trop ignoré : *le Manuel du bon ton, ou Bouclier de défense légitime contre les assauts de l'ennemi* (s. l., 1649), avait démontré la nécessité de recourir aux élus de la nation pour arrêter l'envahissement du despotisme. Répondant à l'objection tirée de l'éclatant avortement des États de 1614, qui n'avaient pu conjurer les hontes et les maux de la régence de Marie de Médicis, l'auteur anonyme reconnaît que les délibérations de cette assemblée n'ont rien produit, parce qu'on y perdait le temps « en préface et en émulation d'éloquence, mais (ajoute-t-il) des états libres et des députations légitimes pour le libre choix des ecclésiastiques, des nobles et du tiers-état peuvent produire quelque important succès. »

Il serait aisé de grossir le chiffre de ces citations, si les textes qui précèdent ne suffisaient pas amplement à montrer pour quelles solutions radicales se prononçaient les agitateurs de l'opinion publique.

A un autre point de vue, qu'il faut se garder de négliger (car c'est souvent par le style que vit une œuvre littéraire), les pamphlets de la Fronde sont loin d'être aussi méprisables qu'on l'a dit. Ici encore, il faut protester contre la sévérité vraiment excessive de M. Moreau qui les sacrifie, à tous égards, aux productions du même genre que nous ont léguées des époques analogues : la Ligue et la régence de Marie de Médicis. Il constate « un mouvement très-sensible de dégénérescence » dont il trouve la cause « dans l'abaissement des intérêts qui a eu, pour conséquence immédiate, l'affaiblissement des passions ». Remarque juste, et conclusion mal fondée. La passion est sans doute un des éléments qui composent la valeur de tout genre de littérature et spécialement de la littérature politique, mais ce n'est pas le seul, et, dans les pamphlets de la Fronde, l'absence du fanatisme religieux et des fureurs civiles est amplement compensée par une élévation et une clarté de pensée toutes nouvelles, sans parler du talent d'écrivain qui a été dépensé à foison dans nombre d'entre eux.

A l'exception de la satire Ménippée, aucun des pamphlets de la Ligue ne supporte aujourd'hui la lecture, et quant à cette nuée de libelles qui, durant la régence de Marie de Médicis, pleuvaient sur les favoris, le maréchal d'Ancre ou le duc de Luynes, c'est à peine si les curieux les recherchent aujourd'hui. Tout au contraire, plusieurs des pamphlets de la Fronde sont très-dignes d'être lus et étudiés. Le cardinal de Retz est trop modeste pour son temps et pour lui-même, quand il écrit cette phrase :

« Parmi soixante volumes de pièces composées dans le cours de la guerre civile, je crois pouvoir dire avec vérité qu'il n'y a pas cent feuilles qui méritent qu'on les lise. » N'eût-elle vu naître que les pamphlets du cardinal, la Fronde aurait droit à un rang éminent parmi les époques de notre littérature politique.

Retz avait quelques raisons de traiter avec ce mépris des écrits de circonstance oubliés depuis longtemps quand il rédigeait ses mémoires, et bien éclipsés par les chefs-d'œuvre dont la littérature contemporaine s'enrichissait chaque année, grâce à tant de grands hommes. Mais l'histoire littéraire doit être moins sévère; elle ne peut éviter de se rappeler qu'à la date de la Fronde, la prose française était loin d'être arrivée à son plein développement, qu'à part ceux qui l'avaient presque créée au siècle précédent, Rabelais et Montaigne, génies trop inimitables pour faire école, le seul prosateur célèbre était Balzac, et qu'en attendant les *Provinciales* de Pascal et les comédies de Molière, postérieures d'une dizaine d'années, les publications de la Fronde leur frayaient la voie et préludaient aux progrès ultérieurs par maint opuscule judicieusement pensé, écrit dans une langue saine et déjà savante. Et nous ne parlons pas des très-nombreuses pièces qui, à d'autres égards, mériteraient une honorable mention, « pièces très-amusantes, très-gaies, qu'on peut lire encore (dit M. Moreau lui-même), pièces très-hardies, très-importantes qu'il faut toujours consulter dans l'intérêt de la vérité historique. »

II

Quelle que soit la valeur de quelques-uns de ces libelles, dont on a porté le chiffre à plus de 4,000 (ce qui ferait, en moyenne, trois libelles par jour, pendant quatre années), les pamphlets du cardinal de Retz se distinguent entre tous par une évidente supériorité.

En les lisant, on a peine à s'expliquer qu'ils aient été négligés jusqu'ici par les historiens et les critiques. Ils n'ont eu que partiellement les honneurs de la réimpression, et l'on ne s'en est occupé que pour y chercher des éclaircissements sur certains événements du temps, et sur quelques passages des *Mémoires* de leur auteur.

Les pamphlets en sont, en effet, le perpétuel et inséparable commentaire, par le jour très-vif dont ils éclairent la conduite de Retz pendant la Fronde; ils font, en quelque sorte, partie inté-

grante de son autobiographie. Mais ce n'est pas à ce seul point de vue qu'il faut les étudier. Comme œuvres littéraires, ils ont une importance capitale, et donnent à Retz le premier rang parmi les publicistes contemporains.

De singulières aptitudes le prédestinaient au rôle et au talent du pamphlétaire. L'indépendance de son caractère, la supériorité de son esprit, faisaient de lui l'ennemi-né du pouvoir absolu. En entrant dans le monde, il avait vu la liberté et la dignité de la noblesse en proie au despotisme de Richelieu, et, à seize ans, il était entré dans les conspirations pour n'en plus sortir. Mais à la différence des autres chefs de complots, il y poursuivait bien moins un but précis d'égoïste ambition que l'occasion d'exercer son activité et son influence.

Ecrivain aussi habile qu'orateur éloquent, il devait préférer la persuasion à toutes les autres armes, dont la brutalité répugnait à son caractère encore plus qu'à sa robe de prêtre. Or, le pamphlet, dans un temps où la tribune parlementaire n'existait pas, était le plus puissant instrument de propagande qu'on pût ambitionner. Enfin, Retz avait ce genre d'esprit satirique et caustique qui sait donner aux idées abstraites tout le piquant de la polémique, en les personnifiant dans quelques adversaires, dont on attaque les fautes ou les ridicules.

La *Conjuration de Fiesque*, le premier ouvrage d'un auteur encore adolescent, n'était pas seulement, comme on l'a dit, une imitation libre du récit d'un historien italien; on y trouve déjà tous les caractères du pamphlet : l'esprit d'insurrection et de révolte contre l'autorité établie, et les allusions les plus mordantes au régime politique qui sévissait alors en France, régime assez analogue à celui que Fiesque avait eu à combattre à Gênes. Quand on voit le jeune écrivain justifier et vanter avec enthousiasme la séditieuse entreprise de son héros, on comprend qu'un esprit aussi sagace que celui de Richelieu ne s'y soit pas trompé; qu'il ait traité ce prétendu livre d'histoire comme un libelle déguisé qui l'atteignait indirectement, et qu'il se soit écrié, la lecture terminée : « Voilà un dangereux esprit ! »

Sous un régime où la liberté d'écrire dépendait entièrement du bon plaisir d'un censeur royal, Retz atteignait, en effet, aux dernières limites permises, par la publication d'un livre qui fourmille des allusions les plus transparentes au despotisme triomphant du cardinal, sans parler de maximes, alors inouies en France, qui sacrifiaient à l'audace, justifiée par le succès, les traditions d'obéissance jusqu'alors consacrées par un consentement universel et séculaire. Sans l'espèce d'impunité que valaient à l'au-

teur son âge, son rang et ses alliances, la *Conjuration de Fiesque* eût été mise sans doute au nombre de ces libelles que le parlement de Paris faisait brûler par la main du bourreau, sur les degrés du Palais de Justice. Non moins significative, comme symptôme de son esprit d'indépendance, devait être cette *Vie de César* que Retz écrivait alors, par admiration pour le type glorieux de conspirateur qu'il se proposait comme modèle; et, si le manuscrit ne s'en était malheureusement perdu, nous l'y verrions certainement préluder et s'essayer à ce rôle de chef de parti, qui exerçait sur son imagination une irrésistible séduction.

Quand les événements vinrent enfin lui ouvrir la carrière, Retz était donc très-familier, depuis longues années, avec les idées politiques; il avait rompu, à les manier, son esprit et son talent. La Fronde trouvait en lui l'homme le mieux préparé à ces guerres de plume qui furent les premiers et les plus sérieux combats entre les factions auxquelles l'éloignement momentané de Mazarin et de la Cour laissait le champ libre.

Retz n'eut garde de dédaigner l'arme du pamphlet; il en apprécia tout d'abord la portée et la puissance. Dès le début des troubles, il s'associa, au moins indirectement, à cette levée en masse de tout ce qui savait tenir une plume, levée qui se fit au lendemain de la Journée des Barricades. Les beaux esprits en renom s'étaient jetés presque tous dans la mêlée, et bientôt prirent parti pour l'un des principaux champions, qui pour Mazarin, qui pour Condé, qui pour Retz. Si celui-ci rallia à lui les plus habiles, c'est qu'aux yeux des littérateurs, gens d'imagination plus que de conviction, il avait le prestige d'un esprit éblouissant joint à un talent supérieur d'écrivain.

Dans ses Mémoires, Retz a donné une liste des pamphlets écrits par lui pendant la Fronde; il en mentionne sept, dont il cite les titres, non sans quelques inexactitudes de détail. Cette liste, on l'a prouvé, est incomplète. Il avait intérêt à renier, en les passant sous silence, plusieurs pamphlets écrits ou tout au moins inspirés par lui, mais dont il eût pu difficilement accorder le langage ou les idées avec le rôle que, dans ses Mémoires, il s'attribuait, pendant les diverses périodes de la Fronde.

Cette omission lui a été d'autant plus aisée, qu'à l'exemple de presque tous les auteurs des Mazarinades, Retz n'a signé aucun de ses pamphlets.

Les recherches de M. Moreau lui ont permis de restituer à Retz cinq pamphlets, dont il n'affirme l'authenticité qu'avec réserve. Peut-être même cette circonspection va-t-elle trop loin, car il néglige de porter au compte du coadjuteur un pamphlet

d'une valeur capitale, l'*Avis aux malheureux*, qu'après mûr examen, nous n'hésitons pas à lui imputer. L'omission de Retz s'explique d'ailleurs encore mieux ici que pour les autres; car il n'eût pu l'avouer dans ses Mémoires sans mettre à jour la profonde astuce dont il usa, du fond d'une apparente retraite, pour préparer le retour définitif de la Cour à Paris, lors des derniers troubles de la Fronde.

Enfin, à ces douze pamphlets dont nous discuterons tout à l'heure l'authenticité, nous pouvons ajouter un dernier pamphlet qu'un hasard heureux nous a fait découvrir à la Bibliothèque impériale, et qui nous paraît d'une haute importance, au point de vue politique. Si Retz ne l'a pas compris dans la liste que donnent les Mémoires, c'est qu'il n'est question, en cet endroit, que des pamphlets publiés par lui pendant la Fronde, et la *Très-importante et utile remontrance au Roi sur la remise des places de Flandres aux mains des Anglais* (1659), appartient à une période postérieure de sa carrière politique.

Le chiffre des pamphlets avérés que Retz a écrits se trouve ainsi porté à treize, et nous en négligeons quelques-uns auxquels il a pris, selon toute vraisemblance, une part qu'il est impossible de déterminer avec quelque certitude.

Avant de passer rapidement en revue ces divers écrits qui, pour la pleine connaissance du rôle politique de Retz pendant la Fronde, ne le cèdent guère en importance aux Mémoires, il convient d'avertir des raisons qui nous ont obligé de simplifier, autant qu'il était possible, une tâche dont la partie indispensable est déjà fort compliquée.

Chacun de ces pamphlets se rattache directement à quelque crise de la vie publique du temps, ou à quelque épisode de la biographie de leur auteur. Pour en faire sentir toute la portée et en tirer toutes les conséquences qu'il renferme, il faudrait donc l'accompagner d'un récit des faits qui en ont été l'occasion ou l'origine. Il y aurait là matière à une étude très-intéressante, mais aussi très-minutieuse, et qui dépasserait les limites nécessaires d'un article de Revue : nous nous contenterons de résumer rapidement les principaux traits de ces pamphlets, ceux qui jettent le plus de lumière sur le caractère et le talent de l'auteur. Et, mieux que tous les commentaires, de fréquentes citations permettront au lecteur d'apprécier toute la valeur de ces très-remarquables écrits.

III

Pendant la première année de la Fronde, Retz ne prit point

de part ostensible à ces escarmouches de la guerre de plume qui s'était engagée entre les violents pamphlétaires des deux partis, la Cour et le Parlement. Il n'y figura que par ses lieutenants. On a pu cependant soupçonner sa collaboration à l'un des principaux pamphlets qui remuèrent l'opinion pendant l'année 1649. L'homme qui devait le mieux s'y connaître, Mazarin, n'hésite pas à désigner, dans une lettre à la reine régente, Retz comme l'auteur de ce pamphlet, intitulé : *Contrat de mariage du Parlement et de la ville de Paris* (1). Il y a, en effet, dans cet opuscule, des plans de réformes politiques qui trahissent la main d'un homme d'Etat, sans parler de la forme littéraire où se révèle un écrivain de race. Or, Retz était le seul des écrivains de son temps, à qui convînt ce double titre. Toutefois, en l'absence de preuves positives, on ne peut lui attribuer qu'une part de collaboration n'excédant pas des conseils dont le rédacteur du pamphlet se sera inspiré.

Ce n'est que vers le milieu de la seconde année de la Fronde (1650) que Retz se décida à payer, de sa personne, dans la polémique engagée, d'une part, entre le Parlement et la Cour, de l'autre, entre Condé et les autres chefs de parti.

Presque tous les pamphlets de Retz ne sont que des apologies de sa conduite qui avait, en effet, grand besoin d'être expliquée au public, vu les infinies variations qu'elle subit pour se plier aux circonstances ou pour les accommoder à des vues toutes personnelles. Seulement, afin de parler plus à l'aise des autres et de lui-même, l'habile écrivain ne parle jamais en son nom personnel ; il met ses pensées dans la bouche d'un tiers, qui est censé représenter l'opinion d'un témoin impartial et désintéressé. Fiction de pure convenance, qui ne prétend d'ailleurs tromper personne.

Quelque vif que soit le style, quelque directes que soient les attaques dirigées par Retz contre ses deux principaux adversaires, Condé et surtout Mazarin, ces pamphlets n'ont pourtant rien de la virulence habituelle à ce genre d'écrits. Ils se distinguent entre tous ceux de la même époque par une modération de langage et une élévation de pensée qui tiennent au caractère même de leur auteur, et surtout à la qualité du public spécial qu'il avait à convaincre. En effet, hormis dans les circonstances exceptionnelles qui lui inspirèrent l'*Avis aux malheureux*, Retz s'adresse non à la grande foule, mais à une élite d'esprits éclairés, judicieux, mûris dans la pratique des affaires, qui compo-

(1) Lettre datée de Bruhl (10 avril 1650) la première du recueil publié par M. Ravenel.

saient le Parlement et la haute bourgeoisie de Paris. A ces lecteurs, sur lesquels la raison avait bien plus de prise que la passion, le coadjuteur devait justifier les démarches très-hasardées et très-contradictoires où l'entraînait ce perpétuel besoin d'intrigues et d'imbroglio, qui tenait plus encore peut-être à son origine tout italienne, qu'aux exigences de sa situation et de son ambition.

Pour se défendre comme pour attaquer ses adversaires, Retz se place, dans ses pamphlets, à un point de vue presque exclusivement moral. Il connaissait les hommes; il savait qu'il faut se faire estimer ou respecter, même des plus vicieux, pour avoir quelque influence sur eux. Aussi ne peut-on se lasser d'admirer la sagacité dont il fait preuve chaque fois qu'il s'agit soit de pénétrer les secrètes raisons de la conduite de ses ennemis, soit de mettre au-dessus du soupçon la droiture de ses intentions, son désintéressement, son dévouement à la cause du bien public. En maint passage, on reconnaît le disciple de Salluste. Comme celle de Retz, la vie de l'historien romain abondait en scandales autant que ses écrits en dissertations sur la vertu. Plus d'une tirade édifiante des pamphlets du coadjuteur rappelle, par de frappantes analogies, les nobles et philosophiques débuts de la *Conjuration de Catilina et de la Guerre de Jugurtha.*

Quelquefois, cette prétention de Retz à une irréprochable moralité lui dicte des arguments fort bizarres. On connaît cette page curieuse des Mémoires, où il raconte quel moyen triomphant il employa pour confondre les accusations les plus plausibles. Un jour de fête solennelle, il s'avisa de prêcher le pardon des injures; et ce beau zèle du pasteur pour ses ouailles lui gagna le cœur des dévotes, portion du public qu'il fut, de tout temps, fort précieux d'avoir pour soi, car leur influence s'étend fort loin. Eh bien! on trouve, dans l'un des principaux pamphlets, l'*Avis désintéressé sur la conduite de M. le coadjuteur*, deux arguments du même ordre. Aux prétendues calomnies de ses ennemis, Retz oppose deux fins de non-recevoir : la première, que la dignité épiscopale devrait suffire pour le protéger contre tout injurieux soupçon; la seconde, que la seule charité chrétienne défend de mal penser du prochain.

Ce n'est pas que le coadjuteur ne fût fondé à repousser quelques-unes des accusations dont on le poursuivait. Une protestation qui revient sans cesse dans les pamphlets comme dans les Mémoires, paraît être, jusqu'à un certain degré, légitime : c'est celle qui a trait à la réputation d'ambition effrénée qu'on lui avait faite, et qui est, encore aujourd'hui, si accréditée chez la

plupart des historiens. Retz n'était pas ambitieux dans le sens vulgaire du mot; ce qu'il convoitait et poursuivait, *per fas et nefas*, ce n'étaient point les faveurs attachées à la possession du pouvoir, telles que l'argent, les dignités, les honneurs. Peut-être faut-il l'en croire quand il affirme avoir refusé le chapeau de cardinal et les revenus d'une riche abbaye que Mazarin lui offrait pour prix d'une alliance intime; et si, plus tard, il les a acceptés, c'est qu'il les jugeait indispensables à sa sûreté. Une seule ambition lui tint constamment au cœur : conquérir, et garder, quand il l'eut conquise, l'espèce de suprématie, à laquelle son intelligence ne lui donnait pas moins de droits que son rang. C'est pour l'exercice de cette suprématie qu'il put souhaiter un moment le ministère, et, sur ce point, les pamphlets renferment un aveu implicite qu'on chercherait vainement dans les Mémoires.

Mais c'est sur les intrigues du chef de parti que les pamphlets jettent surtout une vive lumière.

On sait en quelle estime Retz tenait ce rôle de chef de parti pour lequel il prétend, dans ses Mémoires, qu'il faut réunir « plus de qualités essentielles que pour faire un bon empereur de l'univers. » Or, ces qualités, il les avait toutes en lui, et si nous récusions là-dessus son témoignage, il nous faudrait bien admettre ceux de ses contemporains.

Un bon juge, Saint-Evremond, qui, pendant la Fronde, avait pourtant pris parti pour Mazarin, mais dont l'esprit indépendant et supérieur savait honorer, même chez un adversaire, tous les genres de mérite, Saint-Evremond lui rend pleinement justice. « Il était, dit-il, généreux et libéral à l'excès, dévoué à ses amis jusqu'à exposer pour eux sa fortune et sa vie. » Un ennemi personnel du coadjuteur, ennemi fougueux qui voulut un jour l'étrangler entre les deux portes de la grand'chambre du Parlement, La Rochefoucauld, n'hésite pas à le reconnaître « incapable d'envie et d'avarice. »

Par malheur, disons-le à l'honneur de l'homme plus encore qu'à la honte du politique, Retz n'avait rien de cette implacable audace qui ne recule devant aucun obstacle ni aucun scrupule. La supériorité de son esprit lui permit de s'élever plus haut que nul de ses contemporains, dans l'intelligence des réformes que réclamait la forme du gouvernement, ainsi qu'en témoigne un éloquent et célèbre passage des Mémoires, mais, dans l'action, il répugnait, par tempérament, aux moyens extrêmes. Son caractère, d'ailleurs, très-capable de mouvements passionnés, n'avait pas le sérieux et la profondeur nécessaire à la conception

et à l'exécution des desseins politiques. Aussi s'est-il toujours arrêté à moitié chemin de ses plus grandes audaces. Il pouvait être un grand homme d'Etat et ne fut qu'un agitateur.

Il eût dû, pour suivre jusqu'au bout la logique de ses théories de liberté, s'attaquer résolûment à la royauté même; il ne battit jamais en brèche que le despotisme ministériel. Les protestations de respect pour l'autorité royale, qui reviennent à tout propos dans les pamphlets, sont beaucoup plus sincères qu'on ne l'a dit. Toute révolution radicale lui faisait horreur, et l'on sait qu'au plus fort de ses embarras de chef de parti, il repoussa avec indignation les avances que Cromwell lui faisait faire par un de ses envoyés. Le chef de la Fronde ne voyait dans le protecteur de la république anglaise qu'un abominable régicide.

On n'est un homme d'Etat supérieur qu'à la condition de se proposer quelque grand but. Or, c'est précisément ce but qui manquait à Retz. Les bons tours qu'il jouait à ses deux rivaux, Mazarin et Condé, les ovations que lui valaient dans les rues, sa popularité, et son éloquence dans la grand'chambre du Parlement, suffisaient à la satisfaction de son amour-propre. Ce qui le séduisait surtout dans les intrigues où il se jetait à plaisir, c'étaient les mille émotions de ce jeu perpétuel, c'étaient surtout les jouissances que lui donnaient sans cesse les succès remportés dans les délibérations de son parti, et dans les mille négociations délicates où l'engageaient les nécessités de chaque jour. Mais si l'on renonce à chercher dans Retz un idéal d'homme d'Etat, si l'on ne demande aux pamphlets comme aux Mémoires que des témoignages de sa merveilleuse dexterité d'esprit et de son incomparable talent d'écrivain, il n'y a plus qu'à louer sans réserve.

En analysant rapidement cette suite de pamphlets publiés à des intervalles fort irréguliers, et qui sont le commentaire des diverses phases de sa vie politique pendant la Fronde, nous nous garderons de le suivre dans l'inextricable dédale des intrigues qu'il s'efforce d'expliquer, à sa gloire; nous ne ferons ressortir que ce qui peut éclairer son rôle politique, et faire apprécier son génie d'écrivain.

IV

Nous avons vu plus haut que le premier en date des pamphlets attribués à Retz, *le Contrat de mariage du Parlement et de la ville de Paris*, est, à l'examiner de près, d'une authenticité fort

douteuse. Il faut en dire autant d'un autre pamphlet, un peu postérieur, qui est également omis dans la liste donnée par les Mémoires, et que, pourtant, M. C. Moreau n'hésite pas à lui attribuer.

Ce pamphlet a pour titre : ***Avis important et nécessaire à M. de Beaufort et à M. le coadjuteur*** (s. l., 1650). Est-il de Retz ou de l'un des nombreux amis, écrivains de talent eux-mêmes, qui tenaient souvent la plume sous sa dictée? Le pour et le contre peuvent se soutenir. Après avoir couru en manuscrit, il fut imprimé et mis en vente sans nom d'auteur, comme on le voit par une lettre de Guy Patin à Charles Spon (24 mars 1650).

Ce qui donne fort à penser qu'il n'est pas sorti de la main de Retz, c'est le style qui est fort inférieur à celui des pamphlets de l'année suivante. On y chercherait vainement la même clarté d'argumentation, la même rapidité. Des métaphores obscures et prétentieuses s'y rencontrent : le ton de la discussion y sort tout à fait de cette manière souvent vive, mais toujours décente, qui caractérise Retz entre tous les écrivains de la Fronde.

Le premier en date des pamphlets avoués par Retz dans ses Mémoires, est la ***Défense de l'ancienne et légitime Fronde*** (5 avril 1651). A un double point de vue littéraire et politique, il mérite la plus sérieuse attention.

Il répond à un moment décisif dans la carrière du coadjuteur. Après avoir tenté vainement d'entraîner, au début de la Fronde, Condé dans le parti du Parlement, il avait habilement profité, pour le séparer de la Cour, des difficultés que l'orgueil et les insatiables exigences du prince avaient élevées entre lui et Mazarin. Devant cette coalition de ses deux redoutables rivaux, le cardinal avait été obligé de sortir une seconde fois de Paris; mais bientôt la régente, docile aux instructions que le ministre lui envoyait du fond de son exil, avait semé la division parmi les ennemis du ministre, et, de son côté, Condé avait outrageusement manqué aux engagements pris envers le coadjuteur. Celui-ci s'était alors retourné secrètement vers la Cour, et, pour servir plus utilement ses nouveaux amis, il avait su dissimuler sa défection : tout en rompant hautement avec Condé, il avait paru rester l'irréconciliable ennemi de Mazarin. Mais la vérité sur sa nouvelle situation s'était révélée par bien des indices, et l'opinion n'avait pas hésité à l'accuser de trahison. Mis en demeure de se justifier, Retz trouve dans ce pamphlet un biais qui sauvait du moins les apparences.

Après avoir établi comme indiscutable cette thèse que la Fronde n'avait eu dans le principe d'autre but que de combattre

le despotisme ministériel, sans s'attaquer à l'autorité royale dont la légitimité n'était pas contestée, Retz démontrait aisément qu'il était, pour sa part, fidèle à ses anciennes convictions; que ce n'était pas lui, mais les autres personnages de la pièce, qui avaient changé de rôle, et que, loin de déserter la cause, il ne faisait que la défendre contre un nouvel adversaire, non moins redoutable que le cardinal. Après avoir lutté contre l'arbitraire, il luttait contre l'anarchie.

Voilà l'unique idée que Retz, dédaignant, contre son habitude, la discussion du détail des faits, développe avec une suite et une vigueur vraiment admirables, dans ce court pamphlet de cinq pages, écrit tout de verve et d'élan au lendemain, de sa rupture avec Condé; aussi bien on y sent partout la chaleur d'une colère que la réflexion n'avait pu encore refroidir. On jugera, du reste, de la puissance de ce pamphlet par la magnifique page que l'on va lire, et qui rivalise assurément avec les plus beaux mouvements oratoires de Mirabeau. La fougueuse invective que le tribun de 1789, accusé, lui aussi, d'apostasie, lança un jour, en pleine assemblée Constituante, à la face de ses accusateurs, offre une analogie frappante avec cette foudroyante apostrophe de Retz, mais ne l'emporte ni par la beauté de la forme, ni par la véhémence du souffle :

Et vous, lasches imposteurs et infâmes bastards de la légitime Fronde, demeurez dans le silence, vous qui déchirez le nom de Mazarin après avoir toujours respecté sa personne, qui l'attaquez mort après l'avoir adoré vivant, qui lui faisiez lâchement la cour dans son antichambre, cependant que nostre illustre prélat s'opposoit généreusement à la naissance et au progrez de son pouvoir; qui combattiez sous ses ordres dans les troupes qui assiégeoient Paris, cependant que ce généreux protecteur de nostre liberté exposoit sa vie pour vous défendre, vous qui cherchiez des grâces et des bienfaits de ce ministre, au mesme moment que Monsieur le coadjuteur refusoit les biens et les grandeurs qui luy estoient offertes avec abondance; qui, au préjudice des paroles données et traittez signez, avez conservé dans la cour les restes et les créatures du cardinal Mazarin, à l'instant que vous en chassiez celui qui avoit eu le plus de part à son esloignement; qui avez toujours esté ses esclaves tant qu'il a esté dans la puissance, et qui ne reconnaissez plus l'authorité royale depuis qu'elle est privée d'un ministre foible et timide qui vous obligeoit de le souffrir à force des bienfaits dont il contentoit votre avarice; vous, enfin, qui ne vous estes brouillez avec les amis de Mazarin que parce qu'il n'a pas esté en leur pouvoir d'assouvir vostre ambition; qui n'attaquez présentement son ombre que pour vous unir peut-estre, comme vous avez fait, en de semblables rencontres, plus estroictement à sa personne, et qui serez,

quoicque vous puissiez dire, toujours Mazarin, c'est-à-dire ennemis du public. Fauteurs des partisans, obstacles de la paix générale que vous empeschez par vos brouilleries, ne prétendez plus d'abuser les esprits crédules par vos calomnies et par vos impostures; nous abhorrons le Mazarin, mais l'aversion que nous avons pour luy passe jusques au point que nous ne voulons pas mesme le recevoir pour un prétexte. C'est de quoy, présentement, vous le faites servir. Vous l'appliquez à tout usage, vous traitez de fauteurs du Mazarin ceux qui se sont toujours opposez avec le plus de vigueur à la tyrannie, parce que leur naturel libre et courageux vous fait appréhender l'authorité légitime. Vostre aveuglement est estrange. Il est de la mesme nature que celuy qui vous persuada que vous prendriez Paris en trois jours. Vous vous imaginez que vous porterez les yeux de tous les peuples si uniquement sur le cardinal Mazarin qu'ils ne s'apercevront pas qu'il s'élève un autre tyran parmi eux. Nous haïssons celuy qui est à Cologne; nous exposerons nos biens, nos fortunes et nos vies pour nous opposer aux moindres apparences de son retour. Vostre conduite passée nous peut faire croire avec raison que ce sera peut-estre contre vous que nous prendrons les armes sur ce sujet. Mais toute sorte de tyrannie nous est odieuse. Nous n'avons point combattu pour le choix des tyrans; et, quand la plus saine partie de la France s'est opposée aux desseins du cardinal Mazarin, et que vous aviez communs avec luy, ce n'a pas esté pour eslever vostre puissance, mais, au contraire, pour sousmettre à nostre jeune monarque celle que vous usurpez dans la faiblesse de son gouvernement, et par les moyens que vous en laissoit prendre ce ministre faible et timide.

Après avoir lu cette véhémente sortie contre Condé, alors en pleine possession de tout son prestige, on comprend que, pour répandre ce pamphlet dans Paris, Retz ait cru indispensable de faire accompagner les crieurs par des hommes apostés qui avaient ordre de les soutenir, au besoin.

Si clairement que Condé et son parti soient désignés dans ce pamphlet, ils n'y sont pourtant pas expressément nommés. C'est que le coadjuteur gardait encore pour son illustre adversaire les ménagements que lui commandaient le respect dû à un prince du sang, et ses sympathies personnelles, très-profondes, pour les grandes qualités auxquelles il a rendu, dans ses Mémoires, un si enthousiaste hommage. Mais bientôt les nécessités de la lutte l'emportèrent sur toute autre considération, et Retz s'attaqua dès lors à Condé sans réserve ni réticence.

Le *Discours libre et véritable sur la conduite de M. le prince et de M. le coadjuteur* ouvrit le feu de ces nouvelles hostilités. L'auteur anonyme est censé être un tiers impartial qui n'intervient dans le débat que pour éclairer le public sur la situation

des deux partis : il commence par présenter, sous le jour le plus favorable, la conduite de Retz, puis il aborde les griefs légitimes que le coadjuteur a contre Condé; et, tout en gardant envers le prince quelques égards, il ne laisse pas de lui dire nettement ses vérités, témoins ces passages fort vifs que nous prenons au hasard, sans les lier ensemble par des transitions qui nous obligeraient d'entrer dans une analyse trop minutieuse du pamphlet :

Je ne responds rien aux batailles de M. le prince et à ses triomphes; ces grands exploits sont au-dessus de la censure, et il n'y a personne qui refuse à ce prince ni l'estime qui est due à des ouvrages si excellens, ni la reconnaissance que la voix publique doit à ses services. Mais les victoires de M. le prince ne sont pas les crimes de M. le coadjuteur, comme veut l'insinuer l'auteur des *Motifs*, et encore que M. le prince ait gagné quatre grandes batailles et pris des places importantes, M. le coadjuteur n'est pour cela criminel, pour l'assistance qu'il a rendue au peuple de Paris, laquelle il lui devoit, comme pasteur à ses ouailles, le jour des barricades; il n'est pas coupable du soin qu'il a pris pour faire payer les rentes de l'Hôtel de Ville, que les fermiers vouloient ravir à la veuve et à l'orphelin. M. le coadjuteur n'est pas criminel pour avoir résisté, aux dépens de son bien et au péril de sa vie, au dessein d'affamer Paris et de faire périr cent mille innocents, qui ne demandaient que du pain, qui estoient sujets du roi très-fidèles, qu'on ne pouvoit accuser que d'avoir sauvé M. de Brousselles, le protecteur du pauvre et l'observateur religieux des lois du royaume. M. le coadjuteur n'est pas criminel pour avoir délivré le peuple de l'avarice insatiable et des caprices des partisans, et terrassé cette misérable engeance qui, après avoir pressuré tout le royaume, auroit englouti Paris avec les armes de M. le prince, si M. le coadjuteur ne s'y fût vigoureusement opposé.

Après avoir continué ce tableau des services rendus par Retz à la cause des libertés publiques, après avoir glorifié son intervention tutélaire, et les efforts de ses principaux partisans qui avaient protégé « le pays » contre les excès des troupes royales, alors qu'elles étaient commandées par Condé, le pamphlétaire anonyme en vient à établir un parallèle implicite entre le prince et le coadjuteur :

Ceux qui ont garanti Paris de ces misères sont des brouillons, des séditieux, les libelles se crient contre eux, en faveur des oppresseurs de leur liberté !

Et on élèvera dans Paris des trophées de nos dépouilles à M. le prince, on le louera de nostre ruine, on traitera de sédition et de caballe nostre défense naturelle et légitime contre les désordres de ses

troupes, on reprochera des amnysties à des gens que l'on n'a pu perdre!

Des amnysties que les accusateurs ont poursuivies, que les accusés ont refusées et n'ont acceptées que par force ; on voudra perdre par le glaive tranchant de la langue et par les libelles ceux qui ont eschappé le glaive des crimes supposés (*sic*).

Enfin, emporté par la fougue de son esprit, par le besoin de confondre l'orgueil et les prétentions de son adversaire, l'auteur du pamphlet se trahit par des maximes de moraliste et des vues d'homme d'Etat qui dépassaient la portée d'un libelliste ordinaire, et que Retz seul, entre tous, était capable d'exprimer avec autant de sagacité et de force :

..... Ce n'est pas seulement à gagner des batailles et à forcer des places qu'on est vaillant et illustre. C'est à mépriser les injures de la fortune, et si monsieur le Prince veut estre véritablement grand, il doit vaincre sa colère et sa crainte. C'est à quoy tout le monde l'invite, et à se souvenir que s'il se soumet au roy comme il faut, et cherche l'amitié des gens de bien, il n'aura plus rien à craindre ny à espérer. Et puis, toutes les circonstances de cette crainte sont suspectes ; car, s'il est permis à un sujet de s'armer sur des soupçons, quelque légitimes qu'ils soient, comme la vérité est toujours obscure en des affaires de cette nature, il n'y aura point de grand seigneur qui n'ait droit de se fortifier dans le royaume, et il s'élèvera autant de roys qu'il y aura de grands qui auront peur.

Jamais, à coup sûr, Condé ne s'était entendu tenir un langage aussi ferme, et personne n'était plus en droit de le lui adresser que Retz, qui avait tout tenté, au début de la Fronde, pour le rallier aux idées de réforme politique qu'il avait lui-même arborées, et si Condé n'était pas devenu l'allié de Retz, c'est qu'il avait été arrêté déjà, sans doute, par des calculs d'ambition personnelle, et, à coup sûr, par la façon fort étroite dont il comprenait ses devoirs de premier prince du sang. C'est à ces premières relations que Retz fait visiblement allusion dans les dernières lignes du pamphlet qui en sont la conclusion :

Ce qui serait plus digne de M. le prince, ce serait de fermer la bouche de ses écrivains, et de ne pas souffrir que son nom soit employé à deschirer la vie d'un homme qui lui a rendu tant de services très-utiles et très-agréables, qui a recherché son amitié contre ses propres intérests, et toutes les fois qu'il a cru le pouvoir faire avec honneur et sans s'éloigner du bien public, et qu'il sait bien avoir eu pour unique but non point des honneurs, non point des richesses, mais l'advantage

de pouvoir contribuer, comme il a fait, a établir un bon Conseil qui fût capable de rendre à l'Estat sa première forme et ramener les heureux siècles dont nos pères ont joui sous les meilleurs princes.

On voit que Retz était dupe de l'étrange illusion qui a porté, de tout temps, les esprits même les plus sagaces à vanter le passé aux dépens du présent. Les siècles antérieurs n'avaient rien qui les rendît supérieurs au dix-septième, sous le rapport de l'intelligence et de la pratique de la liberté politique, mais Retz aimait à invoquer de prétendus précédents en faveur de ce système de monarchie tempérée dont il avait fait son idéal, et l'opinion qu'il exprime ici se retrouve en termes presque identiques dans le fameux passage des Mémoires, où il trace à grands traits l'histoire de nos prétendues traditions nationales, en matière de gouvernement.

Retz n'exagérait rien, d'ailleurs, en parlant de Condé, dont l'aveuglement n'avait eu d'autre résultat que de liguer tout le monde contre lui. Il répugnait par caractère à la guerre civile, Retz lui rend lui-même ce témoignage dans les Mémoires, mais les négociations qu'il avait successivement entamées avec tous les partis n'avaient eu aucun résultat favorable à ses prétentions. La place n'était pas tenable pour lui, et, dans ces escarmouches de plume, où il avait eu le dessous, au jugement du public, les pamphlets de Retz avaient eu sans contredit une très-grande part. Pour échapper aux embarras de la situation, et surtout aux sévérités de l'opinion, épreuves si nouvelles et si redoutables pour son orgueil, Condé n'eut pas d'autre parti à prendre que de quitter Paris brusquement, pour se réfugier dans son château de Saint-Maur. C'était une retraite où il allait pouvoir réfléchir à la décision qu'il lui fallait prendre, mais cette espèce de trêve entre la négociation et l'action, ce dernier délai que s'accordait Condé avant de courir les hasards extrêmes, ne suspendit pas la lutte qu'il avait engagée avec Retz; car c'était entre eux, presque autant qu'entre Mazarin et le Parlement, qu'allait se débattre désormais le sort de la Fronde.

EUGÈNE CRÉPET.

(La suite à la prochaine livraison.)

LA PENSÉE RELIGIEUSE AUX ÉTATS-UNIS

L'organisation politique des États-Unis, et l'admirable diffusion de l'enseignement dont ils offrent l'exemple, leur méritent une place à part dans le monde civilisé. En même temps qu'ils ont résolu, de la manière la plus complète, le problème qui agite l'Europe, celui de remettre entre les mains du pays le soin de gérer ses propres affaires, de se gouverner lui-même, qu'ils l'ont rendu majeur et maître de ses actes, ils ont reconnu aussi que l'éducation seule peut protéger les libertés publiques; un peuple ignorant sera toujours le jouet d'un despotisme quelconque, qu'il obéisse à un autocrate ou à d'obscurs meneurs; ils ont donc éclairé les masses, pour les mettre en état d'apprécier leurs véritables intérêts.

Mais comment se fait-il que cette nation si jeune, la dernière venue dans l'histoire du monde, ait su réaliser si facilement des progrès que nos vieilles sociétés poursuivent avec tant de peines et d'efforts? Sans doute, il faut attribuer une partie de ce résultat à la situation même de l'Amérique; vierge de préjugés et d'antiques coutumes, elle ne présentait nul obstacle à l'esprit novateur des colons. Cela pourtant ne suffit pas pour expliquer les Etats-Unis. Les hommes forment les nations à leur image, et ce sont les idées qui font les hommes. Où les fondateurs de la Nouvelle-Angleterre ont-ils puisé les principes féconds qu'ils ont si heureusement appliqués? Il nous faut ici remonter à l'origine du peuple américain, rechercher les caractères qui, dès son arrivée dans le Nouveau-Monde, le distinguent de tous les autres.

Quels motifs président d'ordinaire à la formation des sociétés? Le besoin commun de la défense, l'amour de la liberté, l'ambition, l'intérêt. Telles sont les forces qui ont créé la Grèce,

Carthage et Rome; telles sont, à des degrés divers, celles qui ont enfanté les nationalités d'Europe. Quant aux colonies, elles ont eu presque toutes pour premiers habitants des spéculateurs, des industriels, souvent même des aventuriers sans aveu qui, chassés de leur pays par la misère, s'en vont courir le monde à la conquête des richesses.

Les Etats-Unis, ceux du Nord au moins, c'est-à-dire ceux qui ont marqué à leur empreinte la nation entière, ont dû leur naissance à une cause bien différente; ils sont nés du sentiment religieux.

Des hommes persécutés en Europe pour leur foi, et qui allaient chercher sur les plages solitaires du Nouveau-Monde la liberté d'adorer Dieu selon leur conscience, voilà quels ont été les fondateurs de la Nouvelle-Angleterre, de New-York, de la Pensylvanie. Pendant tout le dix-septième siècle, l'émigration continue. Et ces colons qu'amène un flot incessant, ils ne sont point sortis des classes pauvres auxquelles tout changement paraît un gain; la plupart laissent derrière eux une position sociale, une fortune dont ils vont sacrifier la douceur pour s'exposer aux fatigues d'une difficile entreprise. Venus de contrées différentes, les uns d'Angleterre, les autres de France ou de Hollande, ils sont unis dans une même pensée, ils demandent à la terre d'Amérique d'abriter leurs croyances, ils ont un nom commun, ils s'appellent les *Pèlerins.*

Écoutons comment un historien des États-Unis, Nathaniel-Morton, raconte le départ des premiers émigrants. « Au moment de quitter la ville qui avait été pour eux un lieu de repos (1), ils étaient calmes, car ils savaient qu'ils étaient étrangers ici-bas. Ils ne s'attachaient pas aux choses de la terre, mais levaient les yeux vers le ciel, leur chère patrie, où Dieu avait préparé pour eux sa cité sainte. Ils arrivèrent enfin au port, où le vaisseau les attendait. Un grand nombre d'amis, qui ne pouvaient partir avec eux, avaient voulu du moins les suivre jusque-là. La nuit s'écoula sans sommeil; elle se passa en épanchements d'amitié, en pieux discours, en expressions pleines d'une véritable tendresse chrétienne. Le lendemain, ils se rendirent à bord; leurs amis voulurent encore les y accompagner; ce fut alors qu'on ouït de profonds soupirs, qu'on entendit de longs embrassements et d'ardentes prières, dont les étrangers eux-mêmes se sentirent émus. Le signal du départ donné, ils tombèrent à genoux, et leur pas-

(1) Delft, en Hollande, où ils avaient trouvé asile quand la persécution les obligea de s'exiler d'Angleterre.

teur, levant au ciel des yeux pleins de larmes, appela sur eux la miséricorde divine. »

La même piété profonde régla l'organisation de la colonie. Le jour de leur débarquement, les pèlerins signaient un acte ainsi conçu:

« Nous, dont les noms suivent, qui *pour la gloire du Seigneur, le développement de la foi chrétienne* et l'honneur de notre patrie, avons entrepris de fonder un établissement sur ces rivages reculés, nous convenons devant Dieu par ces présentes, de nous former en corps civil et politique, dans le but de nous gouverner et *de travailler à l'accomplissement de nos desseins.* »

C'est donc la pensée religieuse qui a fait l'Amérique, c'est elle qui inspire ses institutions et ses lois, qui éclaire toute son histoire. « Nous devons nous rappeler sans cesse, dit un autre auteur, que notre colonie a été fondée dans un but chrétien, non dans un but de commerce. Si quelqu'un parmi nous estime le monde avant la religion, celui-là n'est pas un véritable fils de la Nouvelle-Angleterre. » Pleins d'une foi enthousiaste et avivée par la persécution, les premiers pèlerins avaient cherché dans la seule Ecriture les bases de l'ordre social; aussi firent-ils une œuvre dont le monde n'avait pas encore eu d'exemple, et les Américains ont raison de prétendre que nous les jugeons mal quand, pour apprécier leur état politique, nous essayons de le comparer avec le nôtre. Tandis qu'en Europe, les débris du droit romain, les coutumes des tribus germaines, les souvenirs de la féodalité pénètrent les lois et les mœurs, aux Etats-Unis, la société dérive uniquement de la religion.

L'Evangile proclame la fraternité des hommes, il les déclare tous égaux devant Dieu; les colons transportèrent dans l'ordre temporel ces principes chrétiens; ils présentèrent dès l'origine le singulier phénomène d'un État où il n'existe ni seigneurs, ni peuple. « La démocratie, telle que n'avaient point osé la rêver les peuples les plus libres des temps antiques, se fondait grande et forte dès sa naissance, sur ce sol nouveau.

L'Ecriture-Sainte pose comme point de départ de tous les dogmes religieux, la liberté humaine; elle l'affirme aux premières pages de la Genèse, et partout, dans la suite des temps, les écrivains sacrés nous montrent Dieu se désarmant, pour ainsi dire, de sa puissance, devant l'étincelle de volonté intelligente qu'il a mise au front de sa créature; il ne veut rien obtenir de l'homme par la contrainte, mais il lui demande de s'associer librement à l'action divine. Ce grand fait explique tous les autres; sans lui, la chute originelle n'existe plus, la rédemption devient inutile, le christianisme tombe.

Les législateurs de la Nouvelle-Angleterre avaient appris à l'école des livres saints le respect du droit, la notion de la vraie liberté; ils eurent, sur les devoirs de la société envers ses membres, des idées pures et profondes. A peine sortis de cette Europe où l'absolutisme foulait aux pieds les derniers vestiges des franchises du moyen âge, ils établirent comme règles primordiales de la colonie qu'ils fondaient, l'intervention du peuple dans les affaires publiques, le vote libre de l'impôt, la resposabilité des agents du pouvoir et le jugement par jury.

Les convictions religieuses des nouveaux colons, les sentiments de fraternité chrétienne dont ils étaient animés, et qui les poussaient à prendre un soin jaloux des droits et de la liberté de chacun, attirèrent aussi leur attention vers un intérêt non moins sacré, celui de l'éducation de la jeunesse; ils considérèrent comme le premier de leur devoir d'éclairer les âmes afin de les prémunir contre l'erreur et les fortifier dans la vertu, car ils savaient que c'est au milieu des ténèbres que l'ennemi du genre humain dresse ses embûches. Nous avons montré quels fruits abondants avait produits le zèle pieux des colons pour l'enseignement de tous; leurs descendants, animés encore du même esprit, sont pleins de confiance dans l'efficacité du christianisme et de l'instruction pour entretenir l'esprit public et combattre les périls qui menacent la nation.

L'état social et politique des États-Unis découle du christianisme; les *Pères de la Nouvelle-Angleterre* étaient des apôtres qui, au prix des sacrifices les plus pénibles, poursuivaient le triomphe de leurs croyances, des hommes au caractère fortement trempé, qui mettaient l'honneur de leur foi au-dessus de tout, aux yeux desquels la fortune, la patrie, la vie même semblaient peu de chose, si la conscience n'était pas libre. Aussi quelle force n'ont-ils pas puisée dans l'élément religieux qu'ils ont placé au sein de leur société? « Les principes de la Nouvelle-Angleterre, dit Tocqueville, se sont d'abord répandus dans les Etats voisins; ils ont ensuite gagné de proche en proche les plus éloignés et ont fini, si je puis m'exprimer ainsi, par pénétrer la confédération entière. Ils exercent maintenant leur influence au delà de ses limites sur tout le monde américain. La civilisation de la Nouvelle-Angleterre a été comme ces feux allumés sur les hauteurs qui, après avoir répandu la chaleur autour d'eux, teignent encore de leurs clartés les derniers confins de l'horizon. »

Mais si les colons avaient emprunté aux idées générales de la religion chrétienne les principales lignes de leur édifice social, ils n'avaient pu se défendre d'y introduire aussi l'esprit de secte

dont la plupart étaient imbus. Il semblait que, persécutés en Europe pour leur foi, les Pèlerins dussent comprendre tout le prix de la liberté religieuse : il n'en fut rien, pourtant! Cette croyance à laquelle ils ont tout sacrifié, ils veulent la voir régner sans partage; de là, ces dispositions arbitraires qui fourmillent dans leur histoire, quoiqu'elles soient en désaccord complet avec l'ensemble de leurs institutions.

Dans le Connecticut, la loi oblige, sous peine d'amende, tous les habitants à entendre le service divin; elle frappe de châtiments rigoureux les chrétiens qui veulent adorer Dieu sous une forme différente de celle qu'elle prescrit; les quakers et autres hérétiques qui chercheraient à pénétrer dans la colonie doivent être condamnés à la prison; en cas de récidive, ils auront les oreilles coupées, la langue percée par un fer rouge. Les pénalités contre les catholiques sont plus rigouseuses encore; le prêtre qui mettait le pied sur le territoire de New-Haven et des Massachusetts, après en avoir été chassé une première fois, était puni de mort.

La morale n'est pas l'objet d'une moindre vigilance. Le blasphème, la sorcellerie, l'adultère, entraînent la peine capitale; la paresse et l'ivrognerie sont sévèrement réprimées; celui qui se rend coupable de mensonge est condamné à l'amende ou au fouet. Dans les Etats fondés par les puritains, l'ardeur réglementaire va jusqu'au ridicule. On prohibe l'usage du tabac, on défend, non-seulement de travailler le dimanche, mais de cuire la viande, de faire les lits, de balayer les maisons, de se raser; on défend de courir ce jour-là, de se promener dans son jardin ou ailleurs, si ce n'est pour aller au temple; on défend aux mères d'embrasser leurs enfants, etc.

C'est aux catholiques que revient l'honneur d'avoir les premiers inauguré la liberté religieuse dont l'Amérique fait aujourd'hui une si large application. Lord Baltimore, ayant obtenu du roi Jacques I[er] une concession de terres en Amérique, était venu s'établir dans le Maryland avec deux cents familles anglaises catholiques. Le noble colon, anglican d'abord, avait abjuré le protestantisme au spectacle des violences commises par les partisans du culte réformé. C'était en haine de la persécution qu'il s'était converti, aussi son premier soin fut-il d'établir, dans toute l'étendue de la province, la liberté de conscience. « Attendu, dit l'*Acte de Religion* publié en 1649, que la contrainte en matière de religion a produit de dangereux résultats chez toutes les sociétés qui l'ont employée; afin aussi de favoriser la paix et la tranquillité dans le gouvernement de cette province, et surtout

de maintenir une mutuelle charité entre ses habitants, toute personne faisant profession de croire à la divinité de Notre-Seigneur ne pourra être inquiétée ni dans sa religion, ni dans le libre exercice de son culte. »

Le législateur restreignit, il est vrai, aux chrétiens seuls la protection de la loi; mais, à l'époque où l'acte fut rendu, cela importait peu; le rationalisme ne s'était pas emparé des esprits, et les protestants, peu éloignés encore de leur point de départ, ne songeaient pas à se diviser sur les dogmes fondamentaux. La proclamation enveloppait donc toutes les sectes, tous les colons, dans une même mansuétude.

Par malheur, cette tentative devançait son époque. Les dissidents, proscrits dans les autres Etats, vinrent chercher asile au Maryland; ils ne tardèrent pas à être plus nombreux que la population catholique, et, au lieu de suivre le noble exemple de lord Baltimore, ils firent régner une odieuse intolérance dans cet Etat, qui, le premier, avait abrité la liberté rèligieuse.

Cinquante ans plus tard, Guillaume Penn, marchant sur les traces de lord Baltimore, essaya aussi de revendiquer les droits de la conscience. Mais, entravé dans son généreux dessein par l'esprit général de son temps et par la surveillance ombrageuse de la mère-patrie, il dut défendre aux catholiques le libre exercice de leur culte.

Telle était la situation religieuse de l'Amérique quand éclata la guerre de l'indépendance. Les rivalités de sectes divisaient profondément les Etats, l'amour de la liberté les réunit; ils oublièrent les diversités de croyance pour combattre sous un même drapeau, et plus tard, quand la victoire eut récompensé leur courage, ils confondirent dans une admiration commune tous les défenseurs de leur cause. Les semences jetées par lord Baltimore et par Guillaume Penn avaient d'ailleurs germé lentement dans les esprits; la joie du triomphe et les nécessités de la politique hâtèrent le règne de la tolérance.

Les colonies s'étant constituées en fédération, le gouvernement central chargé de les représenter ne pouvait prendre parti plutôt pour la croyance d'un Etat que pour celle d'un autre; aussi, la haute intelligence de Washington n'eut pas de peine à faire adopter par le Congrès le principe de la liberté de conscience. Alors fut rendue la loi mémorable qui consacra l'affranchissement moral des citoyens américains et régla, comme ils ne l'avaient jamais été auparavant, les rapports de l'Église et de l'Etat.

Le législateur proclame d'abord l'égalité civile et politique de

toutes les communions : « Nul serment religieux ne sera jamais exigé pour remplir une charge ou un office public quelconque aux États-Unis. »

Mais la Constitution ne s'arrête pas là; non-seulement elle ne veut restreindre, sous prétexte de croyance, les droits d'aucun citoyen, elle défend encore d'intervenir en aucune façon, dans le domaine de la conscience : « Le Congrès ne fera aucune loi pour établir une religion quelconque ou pour en prohiber le libre exercice. »

Ces simples mots sont toute une révolution; jusque-là on avait bien pu voir, et l'on avait vu en effet, des princes tolérer dans leurs états diverses formes de culte, mais la tolérance même suppose le droit d'interdire; on ne permet que ce qu'on pourrait défendre.

Toujours et partout, dans l'antiquité païenne comme dans les siècles chrétiens, dans les pays catholiques comme dans les pays protestants, la religion avait été liée au pouvoir civil; les princes s'étaient déclarés les gardiens de la conscience publique : et, suivant que les Églises servaient leurs intérêts ou entravaient leurs desseins, ils les avaient tour à tour protégées et persécutées. Le déclaration du Congrès ouvre dans l'histoire une ère nouvelle. La séparation des deux puissances est nettement formulée; le gouvernement de l'Union ne protége pas, n'autorise pas tel ou tel culte, il reconnaît son incompétence en matière religieuse. Toute forme de doctrine, pourvu qu'elle ne porte atteinte ni à l'ordre public, ni à la morale, est libre de se produire au grand jour; le catholicisme lui-même, qui avait toujours vu les sectes protestantes, si ennemies qu'elles fussent les unes des autres, se réunir contre lui, le catholicisme est compris dans cet acte d'émancipation des croyances religieuses. Lorsqu'à la fin du siècle dernier, la cour de Rome forma le projet d'ériger un siége épiscopal en Amérique, et qu'elle sonda les dispositions du Congrès à cet égard, il lui fut répondu que le gouvernement des Etats-Unis n'avait rien à voir dans cette affaire, les choses religieuses n'étant pas de son domaine. Depuis lors, le catholicisme, profitant de la liberté absolue qui lui était ainsi laissée, a pris dans l'Union un accroissement rapide, et jamais le pouvoir civil n'est sorti de la stricte neutralité prescrite par la Constitution de 1787.

La liberté de conscience inscrite au front des lois américaines, respectée par le Congrès, tout n'était pas gagné encore; il fallait en introduire l'application au sein de chacun des Etats particuliers dont se composait la fédération. L'œuvre fut plus longue

et plus difficile, l'esprit de secte résista longtemps; mais l'impulsion était donnée, les législatures particulières devaient tôt ou tard suivre l'exemple du gouvernement central.

Aujourd'hui, rien n'est l'objet d'une réprobation plus universelle que le sectarianisme, les Américains regardent la liberté religieuse comme une des plus précieuses conquêtes du christianisme, comme le meilleur moyen d'assurer son empire; la vérité ne devient vivante et forte que quand elle a gagné les cœurs par la persuasion; si elle n'est pas acceptée par l'esprit, en vain règne-t-elle à l'extérieur, elle est morte au-dedans. C'est la liberté qui lui permet d'exercer la puissance d'action qu'elle porte en elle-même; par la liberté, non-seulement elle devient féconde dans les âmes qui l'ont reçue, mais encore elle acquiert une merveilleuse faculté d'expansion. Nous sommes si bien faits pour elle, que nous ne pouvons l'apercevoir, lorsqu'elle se présente à nous, ornée seulement de sa beauté divine, sans nous sentir troublés jusqu'au fond de notre intelligence. Que l'erreur ait recours à la contrainte et à la violence, ce sont des moyens bons pour le mensonge; la vérité, qui descend du ciel, ne saurait avoir pour armes que la paix, la douceur, la liberté; si d'imprudents défenseurs essayent de lui en donner d'autres, ils la travestissent, les hommes ont peine à la reconnaître.

Ces principes sont si profondément entrés dans l'esprit des Américains, que l'un des Etats les plus réfractaires à la liberté religieuse, la Virginie, qui, jusqu'en 1830, avait gardé les dispositions oppressives de l'ancienne législation, s'exprimait de la manière suivante, quand elle se décidait enfin à entrer dans le courant des idées américaines.

« Considérant que le Très-Haut a créé les âmes libres, que tout ce que l'on fait pour les influencer par des châtiments temporels ne tend qu'à engendrer des habitudes d'hypocrisie ou de bassesse; considérant que priver les citoyens de la confiance publique, ne leur accorder les emplois que s'ils professent telle ou telle doctrine, c'est injustement les dépouiller d'avantages auxquels ils ont droit; considérant que ce système a pour effet de corrompre la religion même qu'il se propose de favoriser, puisqu'on lui gagne des partisans en offrant le monopole des honneurs et des salaires; considérant enfin que la vérité est puissante, qu'elle ne peut que triompher dans sa lutte contre l'erreur, si l'intervention humaine ne la prive de ses forces naturelles, savoir, la libre discussion devant qui les fausses doctrines ne peuvent longtemps subsister : par toutes ces raisons, l'Assemblée générale déclare que tous les citoyens pourront professer leurs convictions

en matière de foi, sans que cela puisse jamais amoindrir, éteindre ou affecter en rien leur capacité civile. »

Faut-il conclure, de l'égalité politique accordée à tous les cultes, que l'Amérique ait de nos jours cessé d'être une nation sincèrement chrétienne? Est-ce à dire qu'en reconnaissant les mêmes droits à toutes les croyances, elle n'en partage aucune?

A cela on pourrait répondre que l'intolérance n'est pas, tant s'en faut, la marque distinctive de la foi religieuse; les hommes qui font profession de ne rien croire ne se distinguent pas, l'expérience le montre, par leur esprit de conciliation; bien au contraire, toute contradiction les irrite; c'est un crime de ne pas penser comme eux; au nom d'une liberté imaginaire, ils nient les droits de la conscience, et il suffit de reconnaître Dieu pour être considéré par eux comme un ennemi contre lequel toutes les violences sont permises.

L'histoire, les mœurs, les institutions des États-Unis prouvent que la nation est profondément religieuse; il n'est pas de pays où le christianisme se mêle davantage à la vie sociale et politique; le Congrès n'ouvre aucune séance sans appeler sur ses délibérations les lumières d'en haut, et les membres des deux chambres se réunissent chaque dimanche dans une des salles du Capitole pour assister au service divin. En un mot, selon l'heureuse expression d'un auteur contemporain, « le gouvernement des États-Unis a trouvé le secret d'être le plus religieux de tous les gouvernements, sans religion d'Etat. »

Si, du Congrès, nous portons nos regards sur la masse du peuple, nous la trouvons animée des mêmes sentiments; on sait avec quelle rigueur est observée la loi du dimanche : voyages, plaisirs, affaires, tout est suspendu; les boutiques se ferment, les cafés et les spectacles cessent d'offrir à la foule leurs distractions équivoques; chacun se recueille dans la prière, se retrempe par des pensées fortes et sérieuses. Ce jour-là est le jour de l'âme, on médite sur ses devoirs, on grave en soi-même les lois éternelles du bien et du vrai.

Les citoyens apprennent à cette école les vertus solides qui rendent l'homme capable de la liberté; point n'est besoin de les enfermer dans un étroit réseau d'ordonnances et de réglementations, on peut sans crainte diminuer les entraves extérieures, ils ont dans leur conscience un frein plus puissant et plus salutaire. C'est ainsi que la religion, après avoir fondé les institutions politiques des États-Unis, les entretient et les conserve; aussi est-elle aux yeux des Américains la condition essentielle de la liberté. « Un peuple sans croyances peut à la rigueur, disent-ils, trouver

l'ordre et la paix sous un gouvernement despotique; une nation comme la nôtre périrait vite si elle n'était chrétienne. »

L'influence religieuse pénètre si profondément les mœurs qu'on la retrouve partout. Elle domine dans la presse qui, tout en demeurant étrangère aux discussions de sectes, défend les grands principes du christianisme et la morale de l'Evangile. Parmi les deux mille journaux qui circulent aux Etats-Unis, on en compte à peine trois ou quatre qui osent s'attaquer à la religion; encore ne trouvent-ils de lecteurs que parmi les étrangers, tant l'opinion publique se déclare contre eux. La justice se montre imbue du même esprit. Les tribunaux ne reçoivent pas la déposition d'un athée, car ils estiment qu'on doit avoir peu de confiance dans la parole de quiconque ne reconnaît ni loi divine, ni sanction morale; mais ils respectent la diversité des croyances et n'imposent pas à tous la même forme de serment. Le quaker se borne à une affirmation solennelle, l'Israélite jure sur le livre de l'Ancien Testament, quelques sectes lèvent la main, d'autres la posent sur la Bible. Tous les Etats punissent les offenses à un culte quelconque, interdisent les jurements, les blasphèmes, les livres licencieux.

Le respect unanime que les Américains professent pour la religion n'empêche pas la pensée chrétienne de se fractionner chez eux en une quantité de sectes si prodigieuse que l'imagination recule, effrayée, devant ce conflit de doctrines et de croyances. Le protestantisme qui, en Europe, garde encore une certaine uniformité, n'a pu soutenir l'épreuve de la liberté américaine; mille congrégations rivales se disputent les esprits, et l'on pourrait citer des familles qui comptent dans leur sein autant de croyances différentes qu'elles ont de membres.

Au milieu de cette confusion cependant, sept ou huit communions principales se distinguent par le nombre de leurs adhérents et la place qu'elles ont tenue dans l'histoire primitive des Etats-Unis.

La première est le *presbytérianisme*, qui conserve encore aujourd'hui les sévères traditions puritaines, et qui, fier de l'influence qu'il a exercée sur le développement religieux du pays, se nomme lui-même « la moëlle épinière de l'Amérique. » Il est froid, rigide, d'une austérité qui va jusqu'à l'excès, mais il arme fortement la volonté; c'est la religion des hommes d'initiative et d'entreprise, des commerçants et des industriels. Sa sécheresse dogmatique ne l'a pas empêché toutefois de subir l'inévitable loi du morcellement qui frappe les sectes protestantes; il y a les *presbytériens du Nord*, qui anathématisent l'esclavage et les

esclavagistes, les *presbytériens du Sud* qui, au contraire les défendent; les *presbytériens de l'ancienne école*, les *presbytériens réformés*, les *presbytériens unis*, etc. Tous se font une guerre implacable, leurs discordes ne sont pas une des moindres causes qui entretiennent les défiances de la Nouvelle-Angleterre contre les Etats méridionaux, et empêchent les plaies de la guerre civile de se cicatriser.

A côté des presbytériens se placent les *congrégationalistes* qui ont avec eux une grande ressemblance. Il descendent également des premiers pèlerins, et leurs mœurs ont conservé des traces de la rigueur puritaine; ils sont éclairés, ardents au travail, ennemis du luxe; leur culte, plein d'une raideur formaliste, s'adresse souvent à la raison, jamais au cœur. Les Eglises, complétement indépendantes les unes des autres, se gouvernent elles-mêmes et ne laissent à leurs pasteurs qu'une autorité purement morale, car la congrégation décide seule de toutes choses.

Ces deux sectes forment la partie la plus vivante du protestantisme; bien que, réunies, elles ne comptent que huit cent mille fidèles, ce qui, relativement à la population totale de l'Union, est une minorité bien faible, elles tiennent la place d'honneur, car elles renferment dans leur sein les hommes les plus énergiques et les plus influents du pays.

L'*episcopalisme* tient aussi un rang distingué dans cette hiérarchie des églises américaines; il est le culte des classes opulentes, qu'attire et retient la pompe de ses cérémonies. La protection de la Grande-Bretagne en avait fait autrefois la religion privilégiée, officielle, de plusieurs territoires américains; il conserve encore la liturgie anglicane; ses associations et ses temples sont plus riches que ceux d'aucune autre secte. On doit dire aussi à sa louange que l'on trouve chez quelques-uns de ses membres une spiritualité haute et pure, un véritable esprit chrétien. Etranger aux discordes qui troublent l'Amérique, il a fait, dans ces dernières années, de louables efforts pour concilier les partis, et, suivant en cela l'exemple des catholiques et des quakers, il a tendu à tous une main fraternelle, sans distinction de drapeau politique. Malgré tant de causes qui devraient favoriser son extension, il perd cependant chaque jour du terrain, Le nombre de ses adhérents ne s'élève pas à plus de 160,000.

Le *méthodisme* et le *baptisme* sont, au contraire, les formes de culte préférées par les artisans et le bas peuple; c'est à l'une ou l'autre de ces communions que se rattachent d'ordinaire les nègres, quand ils n'ont pas été tenus dans l'ignorance qui, logiquement, devait être le partage de créatures auxquelles on refu-

sait le droit d'avoir une volonté, de connaître les liens et les vertus de la famille, puisqu'on vendait au plus offrant, selon le caprice du maître, tantôt le mari, tantôt les enfants ou la femme. Rien n'est plus touchant que d'assister, dans une des églises particulières où les relègue le préjugé public, aux réunions religieuses de ces pauvres gens. La misère de leur situation a rendu leurs âmes plus accessibles à la douceur des dogmes chrétiens, plus disposées à en reconnaître la sublime profondeur; aussi les prières sont-elles entremêlées de larmes, de cris d'amour et d'enthousiasme. Parfois, quand le prédicateur parle des miséricordes infinies de Dieu, de sa tendresse pour les petits et les faibles, on entend retentir de véritables tonnerres d'alleluias.

Les Etats du Sud, du Centre et de l'Ouest renferment un nombre considérable de congrégations méthodistes; on évalue à douze mille environ le nombre de leurs temples et à seize cent mille celui de leurs membres. Il ne faut pas croire que toutes les églises réunies sous cette même dénomination commune professent la même foi et le même culte : autre est le méthodisme des *Africains*, autre celui des *wesleyens* ou des *dissidents ;* toutefois le fractionnement de cette secte est loin d'égaler celui des baptistes, dont les quinze cent mille fidèles se partagent en une foule de communions différentes. La principale est celle des *réguliers*, mais les baptistes du *Libre Arbitre*, ceux du *Septième Jour* et des *Six Commandements* ont recruté de nombreux partisans dans la Nouvelle Angleterre, les *winebrennariens* s'étendent en Pennsylvanie, les *disciples campbellistes* dans la Virginie, le Kentucky, l'Ohio, l'Illinois. A cette énumération, il y aurait encore à joindre les *antimissionnaires*, les *mennonites* et bien d'autres, mais le détail en serait trop long.

L'immigration allemande a, depuis un demi-siècle, augmenté notablement l'importance du *luthéranisme* aux Etats-Unis. Les colons arrivent, pour la plupart, imbus de ce matérialisme si général dans les basses classes de la société germanique; une fois en Amérique, plongés dans un milieu profondément chrétien, ils sentent se ranimer au fond de leur cœur un reste de foi, et beaucoup d'entre eux adoptent, sur cette terre étrangère, le culte qu'ils avaient repoussé dans leur pays. L'Eglie luthérienne ne renferme pas aujourd'hui moins de deux cent cinquante mille membres.

Les *quakers* ou *Amis*, cette secte si douce et si charitable, qui a compté tant d'âmes évangéliques, et qui, malgré ses bizarreries, est toujours restée digne du respect de tous, les quakers sont bien déchus aujourd'hui du rang qu'ils occupaient dans

l'Union américaine; ils ont perdu leur prépondérance dans l'Etat même qu'ils avaient fondé. Philadelphie, leur métropole, garde encore le cachet de paix, de recueillement, de simplicité qu'elle en avait reçu; mais, sur les quatre cents églises qu'elle possède, une dizaine au plus appartiennent à la célèbre communion des Amis. Toutefois, au milieu des ramifications innombrables des sectes du Nouveau Monde, ils méritent encore de fixer l'attention, car le chiffre de leurs adhérents ne s'élève guère à moins de cent mille.

Dans l'esquisse rapide qui précède, un fait aura frappé le lecteur, c'est la faiblesse numérique des églises que nous avons présentées comme les foyers principaux de la pensée religieuse. En les réunissant toutes, à peine arrive-t-on à un total de cinq ou six millions de fidèles ; si l'on ajoute à ces différents cultes le catholicisme qui prend aux Etats-Unis, ainsi que nous le montrerons plus loin, une extension prodigieuse, on trouve que dix millions à peu près d'Américains sont classés dans ces grandes dénominations; mais la nation renferme trente-cinq millions d'âmes, que deviennent donc les vingt-cinq millions qui restent? Si l'influence chrétienne pénètre tout le corps social, comment la statistique ne nous présente-t-elle que des minorités aussi restreintes?

Plusieurs raisons expliquent cet état de choses. Et d'abord, une multitude d'Eglises qui, par leur infériorité relative, échappant au recensement, formeraient néanmoins, si on avait le temps et la patience de les grouper ensemble, un chiffre de fidèles très-considérable. Telle secte, par exemple, ne s'étend pas plus loin que la ville où elle a pris naissance, elle ne réunit que deux ou trois mille croyants; telle autre ne possède que cinq ou six temples, voire même un seul; mais toutes enseignent les grands devoirs, les dogmes principaux du christianisme, toutes travaillent à la diffusion des croyances.

L'organisation particulière des congrégations protestantes contribue aussi à l'abaissement singulier des chiffres de la statisque religieuse. Pour être reçu membre d'une église, pour être compté au nombre des fidèles, il faut des formalités nombreuses; on doit subir un minutieux examen, exposer devant l'assemblée des dignitaires de la paroisse l'état de son âme et les motifs pour lesquels on a résolu d'embrasser une vie plus chrétienne. La congrégation prononce au scrutin secret sur le mérite du candidat; s'il est accepté, il devient un *frère*, il est admis à la Cène; s'il est rejeté, il reste confondu dans la foule, jusqu'à ce que de plus sérieux efforts pour s'amender lui permettent de se

présenter de nouveau. De grands avantages étaient attachés autrefois au titre de *communiant;* seul, il conférait les droits civils et politiques; on ne pouvait, ni voter dans aucune élection, ni être magistrat ou fonctionnaire, si l'on ne faisait partie de cette élite de fidèles. Aujourd'hui, que la liberté de conscience a triomphé, que nul appât n'engage plus les citoyens à se courber devant ces conditions rigoureuses, un grand nombre d'Américains, tout en restant chrétiens de cœur, n'embrassent la foi d'aucune secte particulière.

D'ailleurs, il est quelquefois onéreux de faire partie des congrégations. Les églises, aux Etats-Unis, ne sont pas, comme chez nous, d'hospitalières demeures, où le pauvre et le riche peuvent venir s'asseoir l'un près de l'autre, sous le regard du Père commun des hommes; elles ont, en toutes choses, un caractère d'exclusivisme, ce sont des propriétés privées, elles appartiennent à ceux qui les ont achetées ou construites; de plus, comme les ministres protestants reçoivent pour la plupart des traitements considérables, on loue dans les temples les places fort cher, pour subvenir aux frais de la prédication. Il en résulte, et les protestants éclairés déplorent cet état de choses, que les pauvres sont, de fait, bannis d'un grand nombre d'églises.

Enfin, le spectacle de la multiplicité des sectes américaines est, on en conviendra, peu propre à inspirer aux âmes des convictions ardentes. Devant cette foule de docteurs, qui, tous, avec une égale assurance, donnent de la foi chrétienne des interprétations diverses, la pensée publique, troublée, a cherché un refuge contre l'incertitude. Altérée de vie religieuse, elle n'a point songé à fouler aux pieds les croyances sur lesquelles repose l'édifice social, mais elle a voulu se rattacher aux dogmes qui n'etaient ébranlés par aucune attaque. C'était chose difficile; combien de vérités chrétiennes qui n'aient pas été minées par l'une ou l'autre des sectes religieuses? Il fallut éliminer beaucoup, éliminer encore, et enfin voyant qu'on penchait sur l'abîme du rationalisme, on s'arrêta. C'est ainsi que naquirent aux Etats-Unis les doctrines *unitaires* ou *universalistes.*

On sait que, s'appuyant sur le principe du libre examen, qui est le drapeau, la grande arme de guerre du protestantisme, ces nouveaux systèmes religieux ont presque fait table rase des dogmes consacrés par l'adhésion séculaire des chrétiens. Toute croyance qui n'émane pas des lumières naturelles de la raison a été déclarée suspecte et non obligatoire; on a supprimé tout symbole, faute d'avoir pu s'entendre pour en formuler un, et l'on a pensé trouver dans la seule charité évangélique, dans l'a-

mour commun du bien et du vrai, un lien suffisant pour unir les différentes Eglises.

Des doctrines aussi hardies, aussi nettement formulées, paraissaient devoir conduire tout droit à la négation absolue, ou du moins aboutir à cette religion faible et spéculative, qu'on appelle la religion naturelle. Il en eût été ainsi en Europe, mais la vigueur du sentiment chrétien préserva l'Amérique de ce péril. Un homme, doué d'une noble intelligence et d'un grand cœur, Channing, devint l'interprète des idées unitaires, et l'on ne peut s'empêcher, en lisant les pages touchantes où il épanche son âme, d'être saisi d'une respectueuse surprise. Ce novateur, qui se glorifie de n'appartenir à aucune secte, qui proclame l'altière souveraineté de la raison, est en même temps le disciple le plus fervent de l'Evangile; il fait de ce livre inspiré la règle de sa vie; le christianisme le prend tout entier, il n'est pas une de ses pensées, pas une de ses actions qui n'en reflète la lumière. « Les grands problèmes du jour, dit M. Laboulaye, éducation, perfectionnement moral, élévation des classes laborieuses, tempérance, abolition de l'esclavage, paix universelle, droits politiques, forme de gouvernement, tout, pour Channing, se ramène à ces deux principes, amour religieux des hommes, respect religieux de leur liberté. »

Comment le célèbre chef de l'unitairisme trouva-t-il moyen, sur une foi aussi faible, de greffer une vertu aussi haute que la sienne, et qui jamais ne se démentit un instant? Comment, lorsqu'au nom de la raison, il rejetait tous les dogmes, à commencer par la divinité du Christ, eut-il le secret de rester si profondément chrétien? C'est une de ces heureuses inconséquences que l'on rencontre souvent dans les natures généreuses, et qui les font échapper à leurs propres erreurs.

Channing avait, dès sa jeunesse, senti s'allumer en lui la sainte passion de la vérité; il l'avait poursuivie avec ardeur, mais nulle des sectes protestantes n'avait pu satisfaire la soif de son âme; nulle ne portait au front ce signe distinctif qui chasse le doute et l'hésitation. C'était encore l'époque où le catholicisme, objet de préventions générales, était considéré aux Etats-Unis comme un ennemi public. On répétait que pour embrasser ce culte rétrograde, il fallait abdiquer sa liberté, abdiquer sa raison; le temps n'était pas venu où l'Amérique devait apprendre que l'antique Eglise n'a jamais demandé à l'homme le sacrifice des priviléges inaliénables qui forment l'essence même de son être, et lui donnent la royauté sur les autres créatures. Channing ne savait pas que le catholiscisme pouvait dire avec un de ses orateurs les plus

illustres : « La raison venant de Dieu, elle doit être d'accord avec le témoignage divin renfermé dans la tradition et l'Ecriture, sans quoi la lumière serait en contradiction avec la lumière, et Dieu avec lui-même (1). »

Channing donc, malgré les sympathies secrètes qui, personnellement, l'attiraient vers l'Eglise, s'en détourna pour se jeter dans les bras du libre examen. « Je suis, écrivait-il, prêt à sacrifier pour la religion, mes biens, mon honneur et ma vie, mais je ne dois pas renoncer à la plus haute faculté que Dieu ait mise en moi, ce serait commettre un sacrilége. »

Cependant, cette raison même dont Channing revendiquait si noblement les droits lui disait, d'accord avec l'expérience, que la doctrine du libre examen doit logiquement, infailliblement, aboutir à un fractionnement illimité. Dès qu'on repousse toute autorité extérieure, qu'on abandonne au sens individuel l'interprétation de l'Ecriture, il faut, pour être conséquent avec soi-même, se résoudre à voir la foi subir les modifications les plus nombreuses et les plus inattendues, car il doit arriver un moment où, comme l'avait prévu, il y a deux siècles, le génie de Bossuet, le protestantisme comptera autant d'Eglises que de têtes. Ce résultat, Channing le regarde en face et l'accepte bravement. On peut dire que la doctrine unitaire est le dernier effort de la Réforme pour se soustraire à la dissolution qui la menace. Réduite à reconnaître que toutes les vérités dogmatiques lui échappent l'une après l'autre, qu'elle n'a point de base solide pour en asseoir une seule, il lui faut aujourd'hui, si elle veut rester conséquente avec ses principes, déclarer que la foi n'est pas le caractère propre, essentiel du chrétien.

« Nous n'avons ni credo, ni symbole établi, disait, en 1831, Channing à M. de Gérando. Chacun pense par soi-même et diffère d'autrui, si bien que mes écrits vous donneront mes opinions personnelles plutôt que les dogmes d'une secte. » Ainsi, après avoir émis l'étrange doctrine que la foi suffit à sauver l'homme, alors même qu'elle ne porte aucun fruit et ne se manifeste point au dehors par les bonnes œuvres, le protestantisme, haletant, tombe aujourd'hui dans un excès contraire; les croyances ne sont plus rien aux yeux de l'unitairisme. Individuelles, changeantes et diverses comme les a faites le libre examen, elles n'ont plus ni force ni prestige; elles ne sauraient être le signe distinctif de l'Eglise universelle fondée par le Christ.

Mais, quel sera le lien de tant d'esprits si différents, car nous

(1) Lacordaire, *XIe Conférence de Notre-Dame*, 1836.

avons beau faire, l'idée d'unité a été gravée au fond de notre âme par une main trop puissante pour que nous puissions l'en effacer? C'est dans le cœur de l'homme qu'il faut la chercher, répond l'unitairisme, ce doit être l'amour de Dieu et du prochain, la céleste charité prêchée par le Christ.

Fort bien, ces paroles sont belles, et nous reconnaissons qu'un certain nombre des disciples de la nouvelle secte, Channing à leur tête, les ont noblement mises en pratique. Mais, qui ne voit que c'est là un sentiment, non une doctrine; une aspiration généreuse, non une religion? L'unitairisme se trompe, d'ailleurs, lorsqu'il suppose que des croyances incertaines peuvent exercer sur les mœurs une action efficace; le cœur n'aime ou ne hait que sous l'impulsion de l'intelligence; il ne se dévoue que quand l'esprit lui a montré la beauté de l'objet pour lequel il sollicite son affection : ce sont les convictions qui font jaillir la volonté. Channing lui-même n'aurait pas apporté dans l'accomplissement du bien tant de zèle et d'abnégation, si une foi profonde n'avait pénétré son âme.

Bien que l'unitairisme fût la conséquence légitime du libre examen, il souleva partout en Amérique une vive opposition; les sectes protestantes s'effrayèrent en voyant tomber ce reste de dogme qu'elles considéraient, non sans raison, comme leur seule défense contre l'invasion du rationalisme. Elles ne s'apercevaient pas qu'elles-mêmes, par leurs propres divisions, l'avaient sapé jusque dans ses fondements et qu'il n'était pas besoin de la main de Channing pour le faire crouler de toutes parts. Bien loin de vouloir détruire, l'unitairisme s'efforçait de trouver, dans cette poussière, les matériaux d'un édifice religieux durable. Aussi, malgré les anathèmes des docteurs protestants, avait-il commencé à se répandre dans les centres les plus éclairés de la Nouvelle-Angleterre, lorsque la question de l'esclavage, en lui donnant un drapeau commun, vint lui communiquer une nouvelle force. Au nom de Dieu et de la justice, Channing défendit les nègres avec une éloquence qui rallia autour de lui tous les esprits généreux. Ce furent les beaux jours de l'unitairisme. Privé maintenant des chefs qui lui avaient donné la grandeur et la tendresse de leur âme, il puise encore dans le milieu chrétien qui l'environne la force de rester un corps religieux, mais cette ombre de foi qui le distingue des systèmes philosophiques, tend de plus en plus à s'affaiblir. Il recrute des adhérents, il fonde peu d'églises, forme peu d'associations philanthropiques; nous ne croyons pas porter un jugement inexact et sévère en disant que la vie chrétienne se retire de lui.

Cependant le protestantisme avec ses variations infinies, l'unitairisme avec ses tendances rationalistes, ne résument pas toute la pensée religieuse américaine. La vue de la désunion des Eglises réformées a fait autre chose que de produire dans les âmes le dégoût de toute formule arrêtée de croyance, elle en a ramené un grand nombre vers le catholicisme. On a voulu connaître cette foi qui, ferme et tranquille au milieu des orages, a traversé dix-huit siècles sans laisser aux buissons et aux épines du chemin, le moindre morceau de sa robe doctrinale, et qui embrasse l'univers dans sa sereine unité. En la voyant à l'œuvre, on a été obligé d'avouer qu'elle possède aussi cette charité divine dont les unitairiens avaient fait la pierre angulaire de leur système. Channing avait été le premier à le reconnaître; quoique si éloigné par le dogme, il n'a pas assez d'éloges pour cette Eglise dont son âme était digne d'admirer et de comprendre la féconde tendresse.

Un mouvement marqué s'opère en faveur du catholicisme; au milieu des horreurs de la guerre civile, il a seul réuni dans un fraternel amour tous ses enfants, sans distinction de partis ni d'opinions politiques; il continue aujourd'hui à remplir sa mission d'apaisement, et sa charité lui gagne les cœurs autant que l'unité persistante de sa doctrine frappe les intelligences.

Quand on observe aux Etats-Unis la situation du catholicisme, et que l'on compare la sympathie dont il est entouré, avec les attaques auxquelles il est si souvent en butte de ce côté de l'Océan, une question se présente naturellement à l'esprit. Quelle est la cause de cette différence? L'Eglise a-t-elle en Europe moins de douceur et de mansuétude? Est-elle moins unie en matière de foi? Si elle porte au front les mêmes signes de grandeur, pourquoi n'obtient-elle pas les mêmes respects? C'est qu'aux Etats-Unis l'Eglise est complétement séparée de l'Etat, on ne la regarde pas comme inféodée à tel ou tel système politique, à telle ou telle forme de gouvernement; le double exemple de l'Europe et de l'Amérique montre ce que la religion gagne à être laissée à ses seules forces. Comme le dit admirablement Tocqueville : « En s'unissant aux différentes puissances de ce monde, elle ne saurait contracter qu'une alliance onéreuse. Lorsqu'elle s'appuie sur des intérêts fugitifs, elle devient presque aussi fragile que tous les pouvoirs de la terre. Seule, elle peut espérer l'immortalité; liée à des puissances éphémères, elle suit leur fortune et tombe souvent avec les passions d'un jour qui les soutiennent. »

Il faut avouer cependant que la liberté complète accordée à toute croyance a parfois permis à d'étranges écarts de se pro-

duire en Amérique. On a vu les tendances les plus contraires, les sectes les plus bizarres s'étaler au grand jour, à côté des formes anciennes du culte établi, mais ce désarroi de la pensée ne doit-on pas l'attribuer à la désorganisation du protestantisme, qui laisse tant de consciences inquiètes et troublées, plutôt qu'à la liberté religieuse? Le froid du scepticisme n'a pas glacé les Américains, ils ont soif d'idées divines, et ils sentent le terrain de la foi trembler sous leurs pas; leurs aberrations mêmes témoignent que le sentiment de l'infini n'est pas éteint en eux.

Partout cependant où siége la liberté, le remède est à côté du mal; dès qu'on permet à la liberté de se mesurer contre les faux systèmes, elle les écrase de sa force céleste et les intelligences retrouvent sous ses lois la confiance et le calme.

EMILE JONVEAUX.

LE POEME DE LA SIBÉRIE (1)

I

L'ARRIVÉE EN SIBÉRIE

Les exilés arrivèrent dans la terre de Sibérie, et après avoir choisi un vaste emplacement, ils bâtirent une maison de bois pour y demeurer ensemble dans un accord et un amour fraternel : et il y en avait environ mille de différentes conditions.

Et le gouvernement leur fournit des femmes pour qu'ils se mariassent, car le décret disait qu'ils étaient envoyés pour peupler le pays.

Pendant quelque temps il régna parmi eux beaucoup d'ordre et beaucoup de tristesse, car ils ne pouvaient oublier qu'ils étaient exilés et qu'ils ne reverraient plus leur patrie, à moins que Dieu ne le voulût.

Et, quand ils eurent achevé de bâtir une maison, et que chacun se fut mis à son travail (excepté les gens qui voulaient être appelés sages et qui restaient dans l'inaction en disant : Voici que nous pensons à la délivrance de la patrie.) — un jour ils virent arriver une grande troupe d'oiseaux noirs qui venaient du Nord.

Et derrière les oiseaux apparut, comme une armée en marche :

(1) Julius Slowacki, l'auteur du poëme dont nous donnons ici la traduction, compte parmi les plus grands écrivains de la Pologne contemporaine. Il se place immédiatement à côté de Mickiewicz et de Krasinoki. Dans l'original, le poëme s'appelle *Anhelli*, du nom du héros principal. Le mysticisme, qui caractérise cette œuvre, domine la littérature polonaise du dix-neuvième siècle : comme Mickiewiez dans son *Livre des Pèlerins*, Slowacki s'est inspiré de Lamennais. Il doit aussi beaucoup à Alfred de Vigny. Ses œuvres mériteraient d'être toutes traduites en français.



des traîneaux attelés de chiens, un troupeau de rennes aux ramures élancées, des hommes chaussés de patins et portant des javelots : c'était tout le peuple des Sibériens.

En tête marchait le roi de ce peuple, qui en était en même temps le prêtre ; il était vêtu, suivant l'usage, de fourrures et de coraux, et sur sa tête il avait une couronne de serpents morts en guise de diadème.

Or, ce chef s'étant approché de la troupe des exilés, leur adressa la parole dans leur langue maternelle et dit : Salut !

J'ai connu vos pères (1) malheureux comme vous, et j'ai vu qu'ils vivaient craignant Dieu et qu'ils mouraient en s'écriant : *Patrie ! Patrie !*

Je veux donc être votre ami et conclure alliance entre vous et mon peuple, afin que vous viviez dans une terre hospitalière et au milieu d'un pays bienveillant.

De vos pères aucun ne vit plus, hormis un seul qui maintenant est bien vieux : il est lié avec moi et habite loin d'ici dans une cabane isolée.

Si vous voulez que l'ami de vos pères soit votre guide, je resterai avec vous et je quitterai mon peuple, car vous êtes plus malheureux.

Le vieillard en dit plus long encore, et ils l'honorèrent, et ils l'invitèrent à entrer dans leur maison.

Et ils firent alliance avec les Sibériens ; puis ceux-ci se dispersèrent et allèrent demeurer dans leurs villages couverts de neiges, et leur roi resta avec les exilés pour les consoler.

Et ils s'étonnaient de sa sagesse, disant : Il l'a sans doute acquise près de nos pères, et ses paroles sont celles de nos ancêtres.

Or, il s'appelait le chaman (2) ; car c'est ainsi que le peuple des Sibériens nomme ses rois et ses prêtres, qui sont aussi magiciens.

II

LE CHAMAN

Le chaman, ayant étudié les cœurs de cette foule d'exilés, se dit en lui-même : En vérité, je n'ai point trouvé ici ce que je

(1) Les Polonais déportés lors des partages.
(2) On appelle *chamans* les prêtres des naturels de Sibérie.

cherchais, car leurs cœurs sont faibles, et ils se laisseront abattre par la douleur.

Ils eussent été bons au sein du bonheur, mais l'adversité les changera en hommes méchants et dangereux. O Dieu ! qu'as-tu fait ?

Est-ce qu'à chaque fleur tu ne donnes pas de fleurir jusqu'à la fin, là où est sa terre et sa vie propre ? Pourquoi ces hommes doivent-ils périr?

Je choisirai donc un d'entre eux, et je l'aimerai comme mon fils, et en mourant je lui léguerai mon fardeau, fardeau trop lourd pour que d'autres le puissent supporter — afin qu'en lui s'accomplisse la Rédemption.

Et je lui montrerai toute la misère de cette terre, et puis je le laisserai seul, dans une grande obscurité, sous le poids de sa pensée et de ses angoisses.

Ayant dit ces paroles, il appela à lui un jeune homme du nom d'Anhelli, et lui imposant les mains, il versa dans son cœur un amour et une compassion profonde pour les hommes.

Et s'étant tourné vers la foule des exilés, il dit :

Je m'en irai avec ce jeune homme, afin de lui montrer maintes choses douloureuses, et vous resterez seuls pour apprendre à supporter la faim, la misère et la douleur.

Mais gardez l'espérance, car l'espérance descendra de vous aux générations futures et les ravivera ; mais si elle meurt en vous, les générations futures seront un peuple de morts.

Et ce que vous souhaitez s'accomplira, et il y aura une grande joie sur la terre au jour de la résurrection.

Vous serez alors dans le tombeau, et vos linceuls seront tombés en poussière : cependant vos tombeaux seront saints... Que dis-je? Dieu éloignera les vers de vos dépouilles et revêtira vos corps d'une majesté fière, et vous serez beaux !

Et vous ressemblerez à vos pères, qui sont dans le tombeau. Contemplez leurs crânes : ils ne grincent pas des dents, ils ne souffrent pas, mais ils sont paisibles et semblent dire : J'ai fait le bien.

Veillez sur vous, car vous êtes comme des hommes placés sur une éminence, et ceux qui viendront vous verront.

Je voudrais vous expliquer le mystère des âmes qui s'envolent dans le soleil et de celles qui vont habiter dans les étoiles assombries, mais vous ne me comprendriez pas.

Je voudrais vous dire pourquoi vous vivez et pourquoi naissent des millions d'âmes nouvelles, et dans quel but le corps leur est donné, mais vous ne me comprendriez pas.

Mais je vous le dis, soyez sans inquiétude, non pour le lendemain, mais pour le jour qui sera le lendemain de votre mort.

Car le lendemain de la vie est pire que le lendemain de la mort, quoi qu'en pensent les hommes lâches et de peu de foi.

Et la troupe dit au chaman : « Qui t'a donné le pouvoir d'enseigner sur la vie et sur la mort? Nous avons parmi nous des prêtres; c'est à eux qu'appartient la parole de Dieu. »

Le chaman leur répondit : « Avez-vous entendu parler de Moïse et de ses miracles? Je suis le Moïse des peuples de Sibérie, et j'ai fait des miracles plus terribles que celui des temps passés.

Un ange n'est-il pas sorti du sein de l'aurore boréale quand je l'appelais du milieu des flammes? demandez à mon peuple.

A ma parole cette neige s'est changée en sang, et le soleil est devenu noir comme du charbon, car il y a en moi une part de la divinité.

Mais ne me tentez pas pour obtenir des miracles, car vous êtes un peuple vieilli, et vous ressusciter serait un miracle. Priez donc Dieu.

Priez Dieu pour qu'il vous ressuscite et qu'il vous fasse sortir du tombeau, et fasse de vous une nation au berceau, une nation enveloppée de langes. Puisse-t-elle croître droite et sans difformité !

Ainsi parla le chaman, et les exilés n'osèrent rien lui répondre; mais ils promirent de garder leur alliance avec le peuple sibérien.

III

LE POPE

Or, une nuit, le chaman éveilla Anhelli et lui dit : Ne dors pas, mais viens avec moi, car il se passe des choses importantes au désert.

Anhelli revêtit donc un manteau blanc et suivit le vieillard, et ils marchèrent à la lueur des étoiles.

Or, s'étant avancés non loin de là, ils aperçurent une troupe de petits enfants et d'adolescents déportés en Sibérie, qui se reposaient devant un feu.

Et au milieu de la troupe était assis un pope sur un cheval tartare, et il avait auprès de sa selle deux paniers avec du pain.

Et il se mit à instruire ces enfants suivant la nouvelle foi russe et suivant le nouveau catéchisme (1).

Et il faisait aux enfants des questions sacriléges, et les enfants lui répondaient avec force gentillesses, car il avait auprès de sa selle des paniers de pain : il pouvait les rassassier, et ils avaient faim.

Alors se tournant vers Anhelli, le chaman s'écria :

Dis! n'a-t-il pas dépassé la mesure, ce prêtre qui sème de mauvaise graine et souille la pureté de ces jeunes âmes?

Voilà que ces enfants ont déjà oublié de pleurer leurs mères, et qu'ils font fête au pain, comme des petits chiens, aboyant des choses impies et contraires à la foi.

Ils disent que le Tsar est le chef de la foi et que Dieu est en lui, et qu'il ne peut rien ordonner contre l'esprit saint, même quand il ordonne des choses criminelles, parce que l'esprit saint est en lui.

J'emploierai donc contre ce prêtre le feu céleste, pour le brûler et le faire périr aux yeux des enfants.

Et sitôt que le chaman eut prononcé les paroles de malédiction, le pope s'enflamma sur son cheval, et de sa poitrine sortirent des flammes qui se réunirent en l'air au-dessus de sa tête.

Et le cheval effrayé se mit à l'emporter tout brûlant dans les steppes, puis, frémissant d'horreur, il jeta loin de lui le cadavre réduit en charbons et resté sur la selle jusqu'au dernier moment.

Et sur ce corps calciné coururent des étincelles, comme ces petites flammes que l'on voit errer sur le papier brûlé et se diriger dans des sens opposés.

Le chaman s'approcha des enfants et dit :

Ne craignez point, Dieu est avec nous.

Le feu vous a effrayés comme des colombes endormies, mais vous dormiez dans une maison incendiée, et vos petits corps étaient déjà flétris.

Et les enfants tendaient leurs petites mains vers le vieillard en criant :

Vieillard, prends-nous avec toi !

Et le chaman dit :

Où vous conduirai-je? Voilà que je m'achemine dans la route de la mort ; voulez-vous que je vous prenne et que je vous

(1) Allusion au fameux catéchisme de Vilna, publié en 1833 par ordre de l'empereur Nicolas, catéchisme qui assimile le tsar à Dieu, et qui faisait dire à Lamennais : « Cet homme a reculé les bornes du blasphème. »



cache sous mon manteau, et que je vous tire ensuite du pan de ma robe pour vous offrir au Seigneur-Dieu?

Les enfants lui répondirent:

Prends-nous, suis la grande route, et conduis-nous auprès de nos mères.

Et tous se mirent à crier avec orgueil:

Nous sommes Polonais! conduis-nous dans notre patrie et vers nos mères.

Et le chaman pleurait en leur souriant.

Et il ne pouvait s'en aller, car une petite fille s'était endormie sur un pan de sa robe pendant qu'il parlait.

Et les Cosaques, en arrivant, regardèrent ce spectacle avec étonnement, et ils se mirent à chasser les enfants loin des deux étrangers, sans oser battre aucun d'eux, car ils se souvenaient du feu.

IV

LES MORTS

Et le chaman traversa avec Anhelli les déserts de la Sibérie, où étaient les prisons.

Et ils aperçurent les visages tristes et sombres de quelques prisonniers qui regardaient le ciel à travers les barreaux.

Et auprès d'une de ces prisons, ils rencontrèrent des hommes qui portaient des cercueils. Le chaman les arrêta et ordonna d'ouvrir les cercueils.

Or, quand on eut ôté le couvercle, Anhelli tressaillit en voyant que les morts étaient encore enchaînés et il dit :

Chaman, je crains que ces martyrs ne ressuscitent pas.

Réveille quelqu'un d'entre eux, car tu as le don des miracles: réveille ce vieillard à barbe blanche et à cheveux blancs, car il me semble que je l'ai connu vivant.

Et le chaman, le regardant d'un air sévère, dit :

Que demandes-tu donc? Que je le ressuscite? Et toi tu le tueras de nouveau. Oui, je le ressusciterai deux fois, et deux fois il recevra de toi la mort.

Mais qu'il soit fait selon ton désir, afin que tu apprennes que la mort nous préserve des douleurs qui allaient fondre sur nous, et qui nous ont trouvés morts.

A ces mots, le chaman regarda le vieillard qui était dans le cercueil et dit :

Lève-toi !

Et le corps enchaîné se dressa et s'assit examinant ceux qui l'entouraient, comme un homme à demi éveillé.

Anhelli le reconnut et dit :

Salut, homme puissant jadis dans les conseils et sage parmi les sages.

Quel motif, dans ta prison, t'a décidé à t'avilir devant le pouvoir et à faire cet aveu de ta faute dont nous avons entendu parler? (1)

Pourquoi as-tu renié ton cœur et ton passé? Est-ce que les supplices t'ont ôté la raison et la mémoire (2)? Qu'as-tu fait?

Tu nous as nui, car aujourd'hui les peuples étrangers nous disent : Voilà que vos chefs se renient eux-mêmes et changent de sentiments à l'égard de leur nation, et les humbles seuls persistent dans leur constance.

Cette constance des petits n'est que de l'obstination, quand les premiers du peuple reconnaissent leur erreur et n'espèrent pas même de pardon.

Et quand Anhelli eut ainsi parlé, la parole du chaman s'accomplit : le ressuscité poussa un gémissement et mourut de nouveau.

Le chaman lui dit :

Tu l'as tué, Anhelli, en répétant des médisances et des calomnies qu'il ignorait avant sa mort.

Je vais donc le ressusciter une seconde fois, mais garde-toi de lui donner la mort de nouveau.

A ces mots, il éveilla le mort : celui-ci se redressa dans le cercueil, les yeux ouverts et pleins de larmes.

Et Anhelli lui dit :

Pardonne-moi, car je ne savais pas que je répétais des mensonges et des calomnies.

Je t'ai vu avec ton frère dans le conseil : j'ai vu vos deux têtes toujours ensemble, et pareilles par leur blancheur à deux colombes qui s'abattent ensemble sur le millet.

Oui, vous vous abattiez comme deux colombes sur l'urne des projets pour en faire sortir la graine des lois ; et sur les rebuts de votre travail, les passereaux se réunissaient en gazouillant.

Pardonne-moi, si je vous compare à ces oiseaux de Dieu, à des choses de peu de valeur, mais ainsi le veut votre candeur et votre simplicité.

(1) Allusion à quelque patriote accusé alors de s'être rétracté dans sa prison.
(2) Cela est arrivé quelquefois.

O infortunés! Ainsi l'un de vous cherche le repos dans un cimetière de Sibérie, et l'autre dort sous les roses et les cyprès de la Seine! Pauvres colombes, separées l'une de l'autre et mortes toutes deux!

A ces mots, le ressuscita s'écria : — Mon frère! Et il se recoucha dans le cercueil et mourut.

Et le chaman dit à Anhelli :

Pourquoi lui as-tu parlé de la mort de son frère? Encore un instant et il aurait appris cela de Dieu même, il aurait rencontré son frère bien-aimé dans les régions célestes.

Mais, soit! Qu'on referme ce cercueil, et qu'on le porte au cimetière ; et toi, ne me demande plus de réveiller ceux qui se reposent dans le sommeil de la mort.

V

LES PÊCHEURS

Ainsi le chaman et Anhelli continuaient leur pèlerinage à travers les plaines désolées, les routes désertes et les bois murmurants de la Sibérie, et ils rencontraient des gens qui souffraient et ils les consolaient.

Et voici qu'une fois ils arrivèrent auprès d'une eau silencieuse et stagnante, le long de laquelle croissaient quelques saules pleureurs et quelques pins sauvages.

Et le chaman regarda les poissons qui sautaient à la lueur empourprée du soir, et dit :

Vois-tu ce poisson qui vient de voler dans l'air et a plongé aussitôt.

Maintenant il raconte à ses frères qu'il a vu le ciel, et il leur dit les choses célestes, et il acquiert de la gloire parmi les autres poissons.

Or, en écoutant ses récits sur les choses célestes, ils se jettent dans les filets, et demain ils seront vendus au marché.

N'est-ce pas là un enseignement pour les hommes et pour ceux qui, en suivant ceux qui parlent de Dieu et des choses célestes, se jettent dans les filets des habiles et sont ensuite vendus.

Je te révèle là une maladie dangereuse : la mélancolie et l'excès d'attachement aux choses spirituelles.

Car il y a deux mélancolies : l'une vient de la force, l'autre de

la faiblesse. La première est l'aile des esprits sublimes, la seconde, la pierre des noyés.

Je te parle de ces choses, car tu t'abandonnes à la tristesse et perds l'espérance.

En parlant ainsi, ils arrivèrent près d'une troupe de Sibériens qui pêchaient des poissons dans l'étang, et ces pêcheurs ayant aperçu le chaman, s'approchèrent de lui, en disant :

O roi, tu nous as abandonnés pour des étrangers, et nous sommes tristes de ne pas te voir parmi nous.

Reste avec nous cette nuit; nous t'offrirons à souper, nous te préparerons un lit dans notre bateau.

Le chaman s'assit donc à terre et les femmes et les enfants des pêcheurs l'entouraient et lui faisaient diverses questions auxquelles il répondait en souriant, car elles étaient enfantines.

Mais après le souper, quand la lune se leva et que sa lumière se répandit sur l'eau tranquille et y traça comme une route dorée dans la direction du midi, les femmes et les enfants se mirent à parler tristement et dirent :

Hélas! tu nous as quittés, et tu ne fais plus de miracles parmi nous.

Nous nous sommes donc mis à douter des choses de la foi, et nous doutons même de l'existence de notre âme.

Le chaman répondit en souriant : Voulez-vous que je fasse paraître l'âme devant vos yeux?

Et les enfants et les femmes s'écrièrent tous ensemble :

Nous le voulons! Fais-le!

Le chaman donc se tourna vers Anhelli et dit :

Que ferai-je avec cette foule de corneilles? Veux-tu que je t'endorme, et qu'après avoir extrait ton âme de ton corps je la montre à ces incrédules?

Anhelli lui répondit :

Fais comme bon te semblera, je suis en ta puissance.

Le chaman appela donc un des enfants de la troupe et le mit sur la poitrine d'Anhelli, qui s'était disposé comme pour dormir, puis il dit à cet enfant :

Pose tes mains sur le front de ce jeune homme et appelle-le trois fois par son nom d'Anhelli.

Et à l'appel de l'enfant sortit d'Anhelli un esprit d'une grande beauté, rayonnant des plus brillantes couleurs; de blanches ailes étaient attachées à ses épaules.

Et se voyant libre, cet ange se dirigea vers le lac, et, suivant le reflet lumineux de la lune, il prit sa route vers le midi (1).

(1) La Pologne est au midi, relativement à la Sibérie.

Quand il fut déjà loin, au milieu de l'étang, le chamau ordonna à l'enfant d'appeler cette âme, pour qu'elle revînt.

Et le brillant esprit se retourna à l'appel de l'enfant, et il revint lentement sur la vague dorée, laissant de tristesse pendre ses ailes lorsqu'il arriva sur le bord.

Et quand le chaman lui ordonna de rentrer dans le corps de l'homme, il gémit comme une harpe brisée, puis recula... mais il obéit.

Et Anhelli s'étant réveillé, s'assit, et demanda ce qui s'était passé en lui.

Les pêcheurs lui répondirent :

Seigneur, nous avons vu ton âme, et nous te prions d'être notre roi; car les souverains de la Chine ne sont pas vêtus avec plus de splendeur que l'âme qui habite dans ton corps.

Et nous ne connaissons rien, en ce monde, de plus brillant excepté le soleil, et les étoiles qui rayonnent dans la nuit.

Les cygnes qui, en mai, volent au-dessus de notre terre, n'ont pas d'aussi blanches ailes que ton âme.

Nous avons même senti le parfum qu'elle exhale ; on eût dit le parfum de mille fleurs ou l'odeur du muguet.

En les entendant ainsi parler, Anhelli se retourna vers le chaman, et dit : Est-ce la vérité?

Et le chaman répondit : C'est la vérité, tu es possédé par un ange.

Qu'a donc fait mon âme pendant qu'elle était libre? demanda Anhelli; dis-moi-le, car je ne m'en souviens pas.

Le chaman lui répondit :

Elle a suivi cette route dorée qui s'allonge sur les eaux, et elle s'enfuyait dans cette direction comme un homme qui se hâte.

A ces mots, Anhelli baissa la tête, réfléchit, et se prit à pleurer, en disant :

C'est qu'elle voulait retourner dans sa patrie !

V

L'AGENT DU FISC

Le chaman, après avoir calmé la douleur d'Anhelli, laissa les pêcheurs et s'avança dans le désert.

Et la lune était encore haute quand ils entrèrent dans la cabane d'un vieillard qui salua le chaman comme un vieil ami : c'était un des confédérés de Bar... le dernier de tous.

Sa maison était ombragée par un large pommier et pleine de nids de colombes. Le grillon y murmurait sa chanson. Elle était isolée et tranquille.

Et le vieillard plaça devant ses hôtes une cruche d'étain, du pain et des pommes rouges ; puis il se mit, suivant son habitude. à parler des temps passés et de ceux qui étaient déjà morts.

Il ignorait qu'il y avait en Pologne de nouvelles générations, de nouveaux combattants et de nouveaux martyrs (1), et il ne voulait rien en savoir; car il était un homme du passé.

Et il n'y avait en lui aucun souvenir, si ce n'est celui des choses qui lui étaient arrivées dans sa jeunesse; mais il ne savait rien de la veille, et il ne pensait pas au lendemain.

Et il gagnait sa vie en récoltant ces vers que l'on appelle czerw (2), et avec le produit de cette récolte, il payait la redevance du tsar ; or, c'était précisément le jour de la perception.

En effet, à une heure avancée, l'agent du fisc s'arrêta devant la chaumière, et après avoir bu dans la cruche, il réclama son paiement.

Le vieillard se dépouilla de tout pour arriver à payer le montant de la somme et enrichir cet officier.

Et ayant tout pris, l'homme sortit de la maison en disant :

Tu as un pommier couvert de fruits, il faut que j'en prenne la dîme.

En disant cela, il ordonna à ses satellites de secouer le vieil arbre aux rameaux touffus : le chaman dit à Anhelli :

Va te mettre sous le pommier sans rien dire à ceux qui secouent l'arbre, afin que la puissance de Dieu se manifeste.

Anhelli alla donc se placer sous la grêle de pommes rouges et resta immobile.

Et voilà que le pommier se couvrit d'une grande lumière, et ses fruits se changèrent en étoiles : ils étaient éblouissants et ne tombaient plus.

Et les colombes endormies s'éveillèrent pensant que c'était déjà l'aube, et ayant lavé leurs ailes, elles prirent l'essor dans l'air empourpré.

Or, cette lumière épouvanta les serviteurs du fisc, si bien qu'ayant laissé toute la redevance, ils s'enfuirent pleins d'effroi, et, remontant en voiture, ils s'éloignèrent.

Et le chaman appela Anhelli et lui dit :

Allons-nous-en, car notre hôte nous demanderait en vertu de

(1) Les martyrs de 1830.
(2) Cochenille.

quel pouuvoir nous avons fait ceci; or, c'est un mystère, et le sens de ces étoiles est un mystère.

A ces mots, il s'entoura de ténèbres ainsi qu'Anhelli, et ils partirent.

VI

LES MINES DE LA SIBÉRIE

Et le chaman dit :

Désormais nous ne ferons plus de miracles, nous ne montrerons plus la force divine qui est en nous, mais nous pleurerons; car nous sommes arrivés chez des peuples qui ne voient pas le soleil.

Et il n'est pas besoin de leur donner la science, car le malheur ne les a que trop instruits; et nous ne leur donnerons pas non plus l'espérance, car ils ne croiraient pas; dans le décret qui les a frappés était écrit : Pour jamais!

Voici les mines de la Sibérie!

Marche doucement, car cette terre est pavée d'hommes endormis. Entends-tu? ils respirent bruyamment, et quelques-uns d'entre eux gémissent et parlent en rêvant.

L'un rêve de sa mère, l'autre de ses sœurs et de ses frères, celui-ci de sa maison et de celle que son cœur aimait, et des champs où les épis se courbaient devant lui comme devant leur seigneur, et ils sont heureux pendant leur sommeil; mais ils s'éveilleront.

Dans d'autres mines hurlent les criminels : mais celle-ci est le tombeau des patriotes, et elle est pleine de silence.

Les chaînes retentissent ici d'un bruit lugubre, et sous ces voûtes sont divers échos; et parmi ces échos il en est un qui répète : Je vous plains!

Tandis que le chaman s'apitoyait sur ces infortunés, des gardiens et des soldats entrèrent avec des lances pour éveiller les dormeurs : c'était l'heure du travail.

Tous se levèrent donc de terre, et ils s'éveillèrent, et ils marchaient comme des brebis, tête basse, hormis un seul qui ne se leva point, car il était mort en dormant.

Alors Anhelli s'approcha de ceux qui allaient au travail avec des marteaux, et demanda à l'un d'entre eux à voix basse quel était ce mort et à quelle maladie il avait succombé.

Le prisonnier, tout pâle, lui répondit :

L'homme dont tu me parles était prêtre ; je l'ai connu : dans notre patrie, il confessait ma femme et mes enfants.

Et quand survint la guerre, il monta à cheval pieds nus, la croix à la main, et quand le feu s'ouvrait, il se tenait devant les bataillons criant : Pour la patrie! Pour la patrie!

Et l'évêque le fit appeler devant lui et le livra aux bourreaux, mais avant qu'il ne le dépouillât de son caractère sacré, la crosse échappa de ses mains, et il s'évanouit.

Et les bourreaux saisirent l'homme de Dieu, et le revêtirent d'un étroit vêtement de bure où ils ne le firent entrer qu'à grand'peine ; car c'était un homme de forte taille, et il restait sans haleine comme une chose inanimée.

On l'emmena donc aux mines, et il faisait semblant d'être gai, mais je voyais bien qu'il était pâle et triste.

Le désespoir le prit, et il séchait comme un vieil arbre. Un jour je m'approchai de lui en disant :

Au nom du seigneur! pourquoi te désoles-tu?

Et il me répondit d'un ton mystérieux, comme un homme égaré :

J'ai oublié les paroles de ma prière.

Et m'ayant fait signe de me taire, il s'éloigna.

Et ensuite je le vis qui prenait dans l'obscurité du plomb oxydé et qui mangeait ce poison.

Et au bout de quelques jours une teinte de brique se répandit sur son visage, et sa chair s'affaissait sur ses os comme la toile mouillée d'une tente, et ses yeux étaient brillants.

Et aujourd'hui je ne sais comment il est mort, car je dormais à côté de lui, et je n'ai pas même entendu un soupir.

Si vous avez du cœur, plaignez-le, car c'était un honnête homme.

Alors Anhelli se retourna vers le chaman et dit : C'est un suicide!

Mais le chaman se voila la face, et ramassant un morceau de plomb, il répliqua :

C'est ce plomb qui est un assassin et un mauvais conseiller. Car il disait : Prends-moi et mange-moi : je suis la fin et le repos!

Ce plomb est un imposteur, car il se donnait à cet homme pour Dieu, qui seul apaise les souffrances et calme les cœurs pour l'éternité.

Maudit soit celui qui au plus léger souffle tombe à terre et se brise semblable à une colonne ébranlée!

Mais devant l'ouragan, il est permis de tomber, et l'on plaindra celui qui tombe.

Au surplus, que peut-il arriver? Qu'on vous refuse une place dans un cimetière consacré? Qui sait comment dorment les morts dans une terre non bénie?

Et pourtant il est meilleur de mourir au milieu d'une troupe d'enfants et de petits-enfants qui vous pleurent, d'apercevoir du lit funèbre les arbres printaniers, et d'avoir une mort tranquille.

Quand le chaman eut ainsi parlé, les misérables l'entourèrent et dirent :

Tu parles bien, tu es un homme de cœur, et peut-être un envoyé de Dieu.

Sache donc qu'il y a cinq jours un rocher est tombé et a obstrué une galerie où travaillait un vieillard avec ses cinq fils, et les gardiens ne veulent pas faire sauter ce rocher, ils disent : C'est un trop long travail : qu'ils meurent!

Et chaque jour nous nous tenons devant ce rocher, écoutant s'ils vivent encore : nous n'entendons rien dans la caverne, pas même un gémissement.

Si tu es un homme du Seigneur, ôte la pierre; peut-être le père ou quelqu'un de ses enfants vit-il encore.

Epouvante au moins nos bourreaux en délivrant ces hommes, autrement ils mourront de faim.

Ils amenèrent donc le chaman vers ce rocher, et il se fit un grand silence. Le chaman leva les yeux au ciel et pria.

Et il s'éleva un vent souterrain qui renversa le rocher de sorte qu'on aperçut un antre sombre et profond, et nul n'osait y pénétrer.

Le chaman prit une lampe et entra dans la caverne en marchant sur les pierres éparses; avec lui entrèrent Anhelli et les prisonniers.

Et ils virent un affreux spectacle : le père était étendu sur le corps de son plus jeune fils, comme un chien qui appuie les pattes sur un os, et qui est irrité.

Et les yeux ouverts de ce vieillard brillaient comme du verre, et les quatre autres cadavres gisaient auprès de lui amoncelés l'un sur l'autre.

Le chaman à cette vue dit : Qu'ai-je fait? Voilà le père qui vit et les enfants qui sont morts (1)! Pourquoi ai-je prié?

(1) L'imagination de Slowacki se plaît à ces images mélancoliques. Rien de plus navrant que son poëme *Ojciec zadumnionich* (*le Père des Pestiférés*), lamentable récit d'un père à qui la peste a successivement enlevé ses neuf enfants.

A ces mots il sortit de la galerie, et la moitié de la foule le suivit.

VII

LES DEUX ÉPOUX.

Et en avançant plus loin, ils virent beaucoup d'hommes pâles et souffrants dont les noms sont connus dans la patrie.

Et ils arrivèrent près d'un lac souterrain, et côtoyèrent le flot sombre et immobile que la lueur des torches illuminait par endroits.

Et le chaman dit : Est-ce là la mer de Génézareth des Polonais, et ces hommes sont-ils les pêcheurs de l'infortune?

Un de ceux qui étaient assis tristement sur le bord de l'eau noire, répondit d'un air pensif : On nous permet de rester sans rien faire, car c'est aujourd'hui la fête du souverain et c'est un jour de repos.

Nous nous sommes donc assis auprès de cette eau sombre pour rêver, méditer et nous reposer, car nos âmes sont plus lasses que nos corps.

Nous venons de perdre, il y a quelques jours, notre prophète : ce rocher était sa place favorite.

C'était un homme pâle aux yeux bleus; il était maigre et plein de feu (1).

Il y avait sept ans qu'il était avec nous quand une nuit l'esprit prophétique s'empara de lui, et il sentit que sa patrie tressaillait (2), et pendant toute la nuit il nous raconta ce qu'il voyait, riant et pleurant tour à tour.

Et vers le matin il devint triste et s'écria : les voilà qui ressuscitent; mais ils ne peuvent rejeter la pierre du tombeau! A ces mots, il tomba mort, et nous lui élevâmes ici cette croix de bois.

Et deux ans après, de nouveaux exilés nous racontèrent ce qui s'était passé, et en comptant les nuits nous reconnûmes que le prophète nous avait dit la vérité; nous voulûmes donc l'honorer, mais il n'était plus sur la terre.

(1) Peut-être l'auteur veut-il parler de Thomas Zan, qui fut déporté en Sibérie vers 1823.

(2) Révolution de 1830.

Aussi nous vénérons cette croix et nous ne disons plus : L'homme qui repose ici était un fou et un halluciné digne de pitié. Que pensez-vous de cela?

Le chaman se tourna vers Anhelli et dit : « A quoi songes-tu ainsi auprès de cette eau noire grossie des larmes des hommes. Est-ce sur le prophète ou sur toi-même que tu réfléchis? »

Au moment où il disait ces paroles, l'explosion d'une mine fit retentir au loin les échos. Le bruit roula au-dessus de leurs têtes en murmurant comme une cloche souterraine. Et le chaman dit : C'est la cloche que l'on sonne pour le prophète mort : c'est l'*Angelus* de ceux qui ne voient pas le soleil. Prions!

Et levant les yeux au ciel, il dit : Seigneur! Seigneur, nous te prions de nous racheter de nos souffrances!

Nous ne te prierons plus de rendre le soleil à nos yeux et le le grand air à nos poitrines : car nous savons que ta justice s'est appesantie sur nous : mais les nouveaux nés sont innocents. Pitié pour eux, Seigneur!

Pardonne-nous si nous portons la croix avec tristesse et si nous n'avons pas la joie sereine des martyrs : car tu ne nous as pas dit si nos souffrances nous seront comptées comme un sacrifice, mais dis-nous le et nous nous réjouirons.

Car qu'est-ce que la vie pour qu'on la regrette? Est-ce donc notre bon ange qui nous quitte à l'heure de la mort.

La chaleur de notre sang est le feu de l'autel : nos désirs sont des offrandes. Heureux ceux qui peuvent se sacrifier pour le peuple!

Et les misérables s'écrièrent : Cet homme dit la vérité : en effet plus malheureuse que nous est cette femme qui est arrivée ici avec son mari et qui souffre pour l'amour d'un seul homme.

Venez : nous vous montrerons l'humide caverne où cette martyre vit avec son mari.

Elle était grande dame et princesse, et aujourd'hui elle est comme la servante d'un mendiant.

Mais celui qu'elle aime est indigne de pitié : car il s'est agenouillé devant le tsar pour le supplier d'épargner sa vie : on la lui a accordé avec mépris.

En disant ces mots, ils arrivèrent auprès du mur, et à travers une grille ils aperçurent les deux époux.

Sa femme était agenouillée près de l'homme, et lui lavait les pieds dans un vase rempli d'eau : car il venait de travailler comme un esclave.

Et l'eau du vase était rougie de sang : et la femme ne mon-

trait de dégoût ni pour ce sang ni pour son mari ; et elle était jeune et belle comme les anges des cieux.

Et c'étaient deux sujets du tsar (1).

VIII

LE CHATIMENT.

Le chaman, après avoir consolé quelques prisonniers, allait sortir avec Anhelli quand tout à coup il entendit un grand bruit dans une des galeries.

Il se retourna vers un de ceux qni l'accompagnaient, et lui demanda quel était ce bruit de fer et de coups : un des captifs répondit : « C'est un de nous qu'on punit.

C'est sans doute le vieillard qui ne voulait pas travailler hier parce que c'était une fête du Seigneur, et qu'on fait passer par les chaînes.

Et le chaman s'étant rendu avec Anhelli sur le lieu du supplice, vit dans une galerie deux rangées d'hommes debout, une chaîne à la main, chacun dans l'attitude d'un homme qui va frapper.

Et ils virent s'avancer deux soldats qui portaient des lampes, et au milieu d'eux, nu jusqu'à la ceinture, un vieillard à barbe blanche.

Et à chaque pas qu'il faisait, on entendait le bruit des chaînes qui le frappaient, et un autre bruit qui sortait de la poitrine du vieillard martyrisé.

Comme il arrivait au terme de son supplice, et qu'il ne lui restait plus que dix pas à faire, Anhelli entendit deux coups plus faibles comme frappés par une main pitoyable.

Le vieillard, après les avoir reçus, tomba les bras en croix : il était mort.

Et les deux jeunes gens qui l'avaient frappé miséricordieusement, se précipitèrent sur lui, et s'étendirent sur son cadavre criant tous deux : Mon père!

Et le chaman se détourna, et regardant Anhelli, il lui couvrit la tête du pan de sa robe.

Et il ordonna aux esprits célestes de l'emporter, et Anhelli, ayant ouvert les yeux, vit la neige et les étoiles.

(1) Allusion à l'histoire de la princesse Troubetskaïa, qui suivit volontairement en Sibérie son mari exilé par Nicolas à la suite des événements de 1825. Voyez *Custine* passim; Tourguenieff : *la Russie et les Russes.*



Et il était persuadé que ce qu'il avait vu dans la mine était un songe : car il ne savait pas comment il en était sorti.

IX

LA GUERRE DES PARTIS.

Et les exilés, dans leur cabane de neige en l'absence du chaman, commencèrent à se quereller, et ils se partagèrent en trois partis : et chacun d'eux pensait au salut de la patrie.

Le premier avait à sa tête le comte Skir : c'était le parti de ceux qui portent le *kontusz* (1), et qui voulait s'appeler *szlachta* (noblesse) comme s'ils venaient d'arriver avec Lech dans une terre déserte.

Le deuxième avait à sa tête un soldat maigre appelé Skartabella : il voulait partager la terre et proclamer la liberté des paysans et l'égalité de la szlachta avec les juifs et les tsiganes.

Et le troisième avait à sa tête le prêtre Bonifat qui voulait sauver la patrie par la prière, et pour la sauver ne connaissait qu'un moyen : aller à la mort sans se défendre, comme des martyrs (2).

Et ces trois partis étaient en désaccord, et ils s'étaient mis à discuter sur les principes.

Et le second, s'étant armé de haches, entra en campagne, menaçant les premiers de faire voir la couleur de leur sang, et les autres de leur donner ce qu'ils désiraient, le martyre.

Au moment où les esprits s'échauffaient et où l'on allait en venir aux mains, on convint, sur le conseil d'un membre du troisième parti, de décider la querelle par le jugement de Dieu.

Et cet arbitre dit : Elevons trois croix en souvenir de la passion de Notre-Seigneur, et clouons sur chacune d'elles un des guerriers les plus vigoureux de chaque bande : celui qui vivra le plus longtemps aura la victoire.

Et comme les esprits de ces hommes étaient tous comme plongés dans l'ivresse, il se trouva trois guerriers prêts à subir la mort pour leurs convictions et à être crucifiés, comme autrefois, le Seigneur Jésus-Christ.

On fit donc trois croix des arbres les plus hauts qui étaient

(1) Vêtement national.
(2) Allusions aux différents partis qui se partagent l'émigration.

dans le pays, et trois martyrs sortirent de chaque troupe : on ne les avait pas choisis au sort : ils venaient de leur propre volonté. Et ce n'étaient pas les chefs des troupes, mais les moindres des soldats.

Quand les charpentiers eurent établi les croix sur la montagne couverte de neige, on entendit une voix venant du ciel, comme un ouragan, qui disait : Que faites-vous? Mais ces hommes n'eurent pas peur.

Et on attacha à la croix ces hommes insensés, et on leur cloua les mains, et celui qui était à gauche criait : Sang ; celui qui était au milieu criait : Foi.

Et les groupes se tenaient en silence sous les croix, attendant ce qui arriverait, et la nuit s'étendit sur la neige, et il y eut une obscurité profonde et un silence terrible.

Et à minuit l'aurore boréale s'étendit sur toute une moitié du ciel, et des glaives de feu jaillissaient de cette aurore.

Et tout le ciel devint rouge, et les croix aussi devinrent rouges avec les martyrs.

A ce moment, une terreur saisit les groupes et ils dirent : Nous faisons mal ! Fallait-il que ces innocents mourussent pour nos croyances?

Et la foule s'épouvanta, disant : Voilà qu'ils meurent et ils ne se plaignent pas !

Et ils dirent à ceux qui étaient crucifiés : Voulez-vous que nous vous détachions. Mais ils ne répondirent rien : ils étaient déjà morts.

Et voyant cela, la foule s'enfuit pleine d'épouvante, et aucun de ceux qui fuyaient ne détourna la tête pour voir les morts et les martyrs. L'aurore les rougissait et ils restèrent seuls.

Et à ce moment le chaman et Anhelli revinrent de leur voyage souterrain, et ils s'étonnèrent en voyant les trois croix noires sur les cieux enflammées, et ils dirent avec épouvante : Qu'est-il arrivé ?

Et ayant regardé plus près, ils eurent peur, voyant sur les croix les cadavres, et ils reconnurent leurs amis : le chaman s'assit sous les croix et pleura.

Et se relevant, il dit à Anhelli : Dieu m'a révélé la faute de ce peuple, et je sais pourquoi on a crucifié ces hommes. Afin que leur corps ne souffre aucun affront, enlevons-les et emportons-les au cimetière.

Qu'ils reposent dans la terre : car ils se sont de bonne foi livrés à la mort, et cette mort sera non pas leur condamnation, mais la rémission de leurs péchés. La croix les a purifiés.

Parlant ainsi, ils enlevèrent ces morts glacés sur la croix, et ils les emportèrent à l'ancien cimetière des exilés.

XI

LE CIMETIÈRE DES EXILÉS

Et quand ils approchèrent du cimetière, Anhelli entendit l'hymne plaintif des tombeaux et comme les plaintes des morts vers Dieu.

Mais à peine s'élevaient-elles qu'un ange assis au sommet de la colline agitait ses ailes et les calmait.

Et Anhelli demanda au chaman : Quel est cet ange aux ailes blanches, aux cheveux ornés d'une étoile mélancolique qui fait taire les tombeaux?

Mais le vieillard ne lui répondit pas : car il couvrait de neige les corps des morts et il était occupé.

Et Anhelli s'approchant de cet ange, le regarda, et il tomba comme un homme mort.

Le chaman ayant fini d'ensevelir les morts, le chercha des yeux, et ne le voyant plus, monta sur la colline.

Et ayant rencontré le corps d'Anhelli, il trébucha contre lui en poussant un cri de douleur; mais voyant qu'il vivait il se réjouit.

Il le prit donc par la main et dit : Lève-toi! il n'est pas encore temps de se reposer.

Anhelli se leva et regarda autour de lui, et il laissa tomber sa tête devant le chaman comme un homme honteux disant :

Voilà que j'ai vu un ange semblable à cette femme que j'aimais de toute mon âme quand j'étais encore enfant.

Et je l'ai aimée dans la pureté de mon cœur : c'est pourquoi je verse des larmes quand je pense à elle et à ma jeunesse.

Car j'étais auprès d'elle, comme un oiseau apprivoisé qui s'effarouche : je ne cueillais même pas un baiser sur ses lèvres vermeilles, bien que je fusse tout près d'elle, aussi près que la colombe perchée sur l'épaule d'une vierge.

Aujourd'hui tout cela est un songe, le ciel de saphir et les blanches étoiles me regardent : sont-ce les mêmes étoiles qui m'ont vu jeune et heureux?

Pourquoi ne s'élève-t-il pas un tourbillon qui m'enlève de terre et m'emporte dans la région du silence? Pourquoi est-ce que je vis?

Il n'y a plus sur ma tête un seul des cheveux qui la couronnaient naguère : mes os même se sont renouvelés, — et je me souviens toujours.

Il n'y a pas un corbeau dans les airs qui n'ait au moins en sa vie une nuit de sommeil dans un nid paisible. Mais moi, Dieu m'a oublié ! Je voudrais mourir !

Car il me semble que quand je serai mort, Dieu même regrettera ce qu'il m'a fait en songeant que je ne renaîtrai pas à une nouvelle vie.

Car naître et ressusciter sont choses bien différentes : le cercueil nous rend, mais il ne nous voit pas avec les yeux d'une mère.

Oui, je suis triste, parce que j'ai vu cet ange, et je voudrais être mort hier !

Et le chaman levant les yeux vers les étoiles dit : En vérité, de même que beaucoup ont été jadis possédés par les démons, aussi beaucoup aujourd'hui sont possédés par un ange.

Que faire ? Je chasserai du corps tous ces esprits et je les ferai aller dans les lis des eaux ou s'envoler dans les étoiles brillantes et habiter dans les choses les plus charmantes pourvu qu'ils abandonnent les hommes.

Sais-tu quel était cet ange triste dans le cimetière ? Il s'appelle Eloa ; il naquit d'une larme que versa le Christ au haut du Golgotha (1), d'une larme qui fut répandue sur les nations.

On a écrit quelque part l'histoire de cet ange dont Marie fut l'aïeule ; comment elle pécha en s'apitoyant sur les tourments des noirs chérubins, comment elle aima l'un d'entre eux et s'envola avec lui dans les ténèbres.

Et maintenant, exilée comme vous ; elle aime vos tombes : elle est la gardienne des sépultures, et elle dit aux ossements : Ne gémissez pas, mais dormez.

Elle écarte les rennes quand ils viennent arracher la mousse de dessous la tête des morts : et ils lui obéissent comme à leur bergère.

Familiarise-toi avec cet ange pendant ta vie : car plus tard il marchera sur ta tombe à la lueur de la lune : accoutume-toi à sa voix, pour qu'elle ne t'éveille point quand elle te parlera.

En vérité, pour les âmes tristes, cette contrée est belle et n'est point déserte : car cette neige ne souille point les ailes des anges et ces étoiles sont belles.

Ici viennent les mouettes : ici elles font leurs nids, ici elles

(1) Voyez le poëme d'Éloa d'Alfred de Vigny.

s'aiment et elles ne pensent pas qu'il y ait une plus belle patrie.

A ces mots, il ramassa un des crânes qui gisaient sur le sol : et dans ce crâne il y avait une nichée de petits oiseaux.

Et ils sortaient leurs petites têtes par les trous où naguère étaient les yeux, et la relique de l'homme résonnait de leurs gémissements.

Et Anhelli la saisit avec colère et la jeta à terre en disant : Arrière, sanctuaire profané !

Et une flamme sortit de terre et se dressa devant lui, sous forme humaine, avec des vêtements d'évêque, une tiare et une croix sur la tête, et tout cela flamboyait.

Et elle lui dit d'une voix irritée : Vous êtes venus inquiéter les morts : n'ont-ils donc point assez de supporter les tempêtes et l'oubli.

Mes mains rompaient l'hostie et aujourd'hui je les élève au-dessus de vous et je vous maudis : Soyez maudits vous qui troublez les tombeaux.

N'ai-je pas assez souffert sur mon siége épiscopal, lorsqu'appuyé sur ma crosse, je priais pour mon pays destiné à périr comme un homme condamné.

Quand Kimbar (1) évoqua les horreurs de la Sibérie et les étala devant la diète, pâle d'épouvante, en disant : Voici la croix !

Ne suis-je pas allé en exil comme un bon patriote? Qui pourrait me reprocher quelque chose et insulter à ma tombe? Je suis mort et l'on m'a oublié. Que demandez-vous de plus aux morts?

Vous voyez cette terre blanche : je l'ai habitée ; vous voyez ces ossements ; j'ai vécu en eux.

Ce crâne qui tombe en poussière, c'est ma tête. Les hommes la respectait naguère, et il y a bien longtemps, ma mère la couvrait de baisers... et aujourd'hui la mouette a fait son nid et bâti sa demeure dans ce crâne ! laissez en paix l'oiseau blanc du Seigneur.

J'ai connu la mère de sa mère : où est-elle? Où sont les rouge-gorges qui venaient former des guirlandes écarlates sur les arbres nus de la Sibérie, comme pour me rappeler les pommes des vergers de ma patrie?

Ainsi se plaignit l'ombre, et Anhelli la supplia de pardonner

(1) Nom d'un député polonais qui, lors du premier partage, s'écria au sein de la diète : Allons tous en Sibérie plutôt que de nous déshonorer par une lâcheté et une trahison ; les députés se levèrent tous en criant : Allons en Sibérie

l'injure faite à ses ossements : Dans peu, dit-il, je viendrai dormir auprès de vous : ne me maudis pas!

Je vois que tu es attristé de la profanation de tes ossements : est-ce donc un sanctuaire que cette tête retentissant du chant des oiseaux? Mais que la volonté de Dieu s'accomplisse!

Je ne te dirai pas ce qu'est devenu le nom de ta famille : car tu ne pourrais pas dormir, quoique mort, et tu irais gémissant par le monde.

Et maintenant cesse d'être le flambeau de ta tombe : jette ta robe de feu et dépouille-toi de ces flammes.

A ces mots l'esprit s'évanouit dans la neige : et l'ombre se fit là où il avait disparu.

Et Anhelli courut après lui en criant : Dis-moi le nom de ceux qui dorment auprès de toi...

A peine avait-il achevé ces paroles, qu'il entendit sous terre comme une voix résonnant au milieu du feu, qui récitait une longue série de noms déjà oubliés.

Et le chaman rappela Anhelli en disant : Retournons vers les hommes! Car les tombeaux nous ont révélé leurs mystères. »

Et ils quittèrent en priant la colline des sépultures.

XII

MORT DU CHAMAN

Et quand ils arrivèrent auprès de la maison des exilés, ils entendirent un grand bruit de rires, de cris, de verres entrechoqués et de chants obscènes : et le chaman s'étant rapproché des fenêtres se mit à écouter attentivement avant d'entrer dans cette caverne de malheur.

Et quand il parut au milieu de la foule, le silence se fit : car on avait reconnu un homme puissant en Dieu et on n'osait se moquer de lui.

Et le chaman levant sur eux des yeux enflammés, se mit à parler, plein de colère et de tristesse :

Qu'avez-vous fait, dit-il, en mon absence? J'ai vu votre Golgotha! Malheur à vous!

(1) L'évêque en question est doute Adam Krasinski, l'un des confédérés de Bar. Plus tard un des Krasinski se mit au service de la Russie, et devint général. C'était le père du grand poète Krasinski, connu dans toute l'Europe sous le nom du poète anonyme de la Pologne.

Je ne resterai pas avec vous : mais mes paroles resteront avec vous. Soyez maudits, hommes querelleurs.

Les vents emportent la semence du chêne et la sèment sur la terre; mais maudits seront les vents qui emporteront vers la patrie vos discours et vos conseils. Vous mourrez.

Le grand jour approche et nul ne survivra au soir de ce jour. Voici venir le jour de la Sibérie et le soleil de la destruction.

Parce que vous n'avez pas écouté mes conseils et que vous n'avez pas vécu dans la concorde et l'amour fraternel, ainsi qu'il convient à des gens qui n'ont point de patrie.

Vous avez offensé les peuples de ce pays, et voici qu'ils vous guettent avec leur lance : leurs chiens même vous guettent pour déchirer quelqu'un d'entre vous.

En est-il un qui ait rencontré un Ostyak et qui l'ait traité avec douceur et humanité? En vérité, aucun de vous n'a passé près d'un chien sans lui donner un coup de pied comme à un serpent.

Mais le soleil se lèvera et il apportera un jour plus terrible que l'obscurité et un calme plus terrible que les tempêtes de la mer : car vous aurez peur de vous-mêmes.

Et cette neige deviendra une mer, et ses vagues seront vertes et votre maison sera comme un vaisseau qui sombre.

Aiguisez vos haches: car elles vous seront utiles; et celui de vous qui saura frapper, celui-là sera un homme utile.

La Pâque approche et vous tracerez une croix rouge sur vos portes. Mais de quel sang? En vérité ce ne sera pas avec celui de l'agneau.

Quand le chaman eut dit cela, quelques-uns eurent peur, mais un de ceux qui étaient ivres saisit une cruche de terre, la lança sur le prophète et ses cheveux se rougirent de sang.

Anhelli prit une hache et voulut le venger; mais le chaman le retient disant : Sois patient.

Celui qui dans un an reviendra ici pleurera sur ces hommes; pourquoi tirer vengeance de ceux qui seront demain un objet de pitié.

Seigneur, ne les punis pas.

Il parla ainsi et un des hommes de la foule cria : Sorcier! tu nous a ensorcelés. Cette cruche était pleine et elle est sèche!

Et les autres regardèrent dans la cruche et confirmèrent ces paroles, disant : Désensorcelle-nous, ou sinon nous te punirons de mort.

Et il se fit un grand tumulte, et on entendit d'épouvantables malédictions : l'un d'entre eux prit un couteau et l'enfonça dans la poitrine du chaman, disant : Tu nous a ensorcelés.

Le vieillard tomba dans les bras d'Anhelli, et celui-ci l'emporta de la cabane; il fut aidé par une jeune femme appelée Ellenaï qui autrefois avait été condamnée comme criminelle.

Et quand ils furent sortis à la lueur des étoiles, le vieillard dit : Emportez-moi près des tombeaux; car je vais m'endormir.

On le coucha sur un des tombeaux et le froid de la neige le rappela à la vie et la femme enveloppa ses pieds de sa chevelure et les mit sur son sein.

Et ayant ouvert les yeux le vieillard cria par trois fois : Anhelli! Anhelli! Anhelli. Et sa voix était triste.

Et il lui dit : Prends mes rennes, et dirige-toi vers le nord; tu y trouveras une demeure dans la neige et la tranquillité; et tu vivras du lait des rennes.

Prends avec toi cette femme et qu'elle soit ta sœur ; elle m'a aimé à l'heure de ma mort : aussi je ne veux pas qu'elle meure comme les autres.

Que te dirai-je? La mort parlera pour moi. Je t'ai aimé.

Car tu étais chaste comme le lis qui emprunte à l'eau son feuillage et ses couleurs innocentes : car tu étais pour moi comme un bon fils.

Ne t'attriste pas jusqu'à la mort sur la ruine de ta patrie : et ne pleure pas en songeant que tu ne la reverras plus : tout n'est qu'un songe triste.

Quand il eut ainsi parlé, Anhelli entendit des pas dans la neige et dit : Qui vient? sont-ce les pas de la mort qui s'avance?

Or, c'était un renne; il se tenait debout au-dessus de son maître mourant; ses yeux étonnés étaient pleins de larmes. Le chaman se détourna de lui et pleura.

Après un instant, Anhelli s'approcha de lui, saisit sa main et s'aperçut qu'elle était morte.

Alors il enterra le vieillard dans la neige et, se tournant vers la femme, il lui dit : Veux-tu m'accepter pour ton frère? Et elle tomba à ses pieds, disant : O mon ange!

Anhelli la releva, et ils se dirigèrent vers le nord et derrière eux marchaient les rennes du chaman, sachant bien qu'ils suivaient de nouveaux maîtres.

Et Anhelli se taisait : car il avait le cœur plein de larmes et de tristesse.

XIII

ELLENAÏ

Anhelli partit donc avec cette jeune femme et les rennes du

chaman vers les déserts lointains du Nord, et, ayant trouvé une cabane inhabitée creusée dans la glace, ils en firent leur habitation.

Et, au bout de quelque temps, Anhelli s'accoutuma à nommer du nom de sœur cette femme criminelle et repentante.

Et elle était sa servante, s'occupant à préparer son lit de feuillage, à traire les rennes le soir, à les mener paître le matin.

Peu à peu la prière continuelle remplit son âme de larmes, de tristesse, d'espérance céleste : son corps en était devenu plus beau.

Ses yeux brillaient d'un merveilleux éclat et rayonnaient de confiance en Dieu; ses cheveux s'allongeaient et la couvraient comme un large manteau ou comme la tente du pèlerin.

Et Anhelli s'étonnait de la voir tranquille sur l'avenir, elle qui jadis avait commis de grands crimes et dont les mains s'étaient même souillées de sang.

Et il s'étonnait que ses plaintes fussent douces et légères comme le vagissement de l'enfant innocent, lorsqu'elle enviait aux oiseaux leurs ailes célestes, à la vue des blanches mouettes qui montent vers le soleil et se plongent dans ses rayons.

Et elle avait peur de se souiller par des propos impurs et elle disait : Nous voici donc à deux dans cet immense désert : Dieu certainement nous écoute et nous regarde, et si nous lui demandons ce qui est bon il ne nous abandonnera pas.

Or le jour de la Sibérie arriva, et le soleil ne se coucha plus; mais il courait autour du ciel comme dans l'arène un coursier au front blanc, à la crinière flamboyante.

Son effroyable lumière s'étendait sur tout l'horizon, et le bruit des glaçons entrechoqués retentissait comme la voix que Dieu fait entendre sur les hauteurs aux hommes misérables et abandonnés.

Et le chagrin et la mélancolie finirent par amener la mort de l'exilée : elle se coucha sur un lit de feuillage, au milieu de ses rennes, pour y mourir.

C'était à l'heure du coucher du soleil; car depuis quelque temps les nuits avaient recommencé en Sibérie et le soleil disparaissait plus longtemps derrière la terre.

Ellenaï tourna vers Anhelli ses yeux pleins de grosses larmes et dit : Je t'aimais, mon frère, et je te quitte.

Et après lui avoir dit où elle désirait être enterrée, — sous le sapin qui croît dans le ravin sombre, — elle ajouta : —Que deviendrai-je après ma mort?

Je voudrais rester auprès de toi sous la forme de quelque

être vivant, ne fût-ce que l'araignée chère au prisonnier, qui descend manger dans sa main le rayon du soleil.

Je m'étais attachée à toi comme une sœur, comme une mère, plus encore..... Mais la tombe finit tout.

Ne m'oublie pas; car qui se souviendra de moi après ma mort, hormis le renne que j'avais accoutumé de traire en pleurant.

Si tu sais où vont les hommes après la mort, dis-le moi; car je suis inquiète quoique j'espère en Dieu.

Je m'envolerai vers ton pays natal, j'irai voir ta maison, tes serviteurs, tes parents, si toutefois ils vivent encore.

Je verrai la place où fut ton berceau d'enfant et la couche de tes premières années.

Tu me diras que ce sont là des idées grossières, que l'homme ne vole pas après la mort. Qu'importe si de telles pensées rendent la mort moins affreuse.

Vois, au-dessus de mot lit, ce morceau de glace rougi par le soleil, et derrière, ces deux ailes rayonnantes : n'est-ce pas un ange d'or qui se tient au-dessus de moi?

Les rennes arrachent la mousse de ma couche et broutent mon lit funéraire. Mes pauvres rennes, adieu.

Et maintenant j'élèverai mes yeux vers la reine du ciel, et je lui adresserai ma prière.

La mourante se mit alors à réciter les litanies de la mère du du Christ, et, au moment où elle disait *Rose d'or* (1), elle expira.

Et alors, ô miracle! une rose fraîche tomba sur la blanche poitrine de la morte et son parfum embauma toute la grotte.

Et Anhelli n'osait point toucher le corps de la morte ni croiser ses mains qui restaient étendues; mais il s'assit à l'extrémité du lit et pleura.

Et soudain, vers minuit, une grande rumeur se fit entendre, et Anhelli crut que c'était le frémissement des rennes qui arrachaient la mousse du lit de la morte; mais ce bruit avait une autre cause.

Une nuée d'esprits ténébreux s'était assemblée au-dessus de la grotte; ils riaient bruyamment et ils montraient leurs faces noires à travers les fentes de la voûte de glace et s'écrie :

Elle est à nous!

Mais la rose miraculeuse, déployant soudain des ailes de colombe, prit son essor au-dessus d'eux et elle se mit à fixer sur les démons des yeux de chérubin.

(1) Le poëte se trompe, c'est *Rosa mystica* que porte le texte des litanies.

Alors le nuage que formaienent les esprits ténébreux s'éleva du toit dans l'air sombre en poussant de lugubres hurlements, et il se fit de nouveau silence, comme il sied à un lieu où repose un cadavre.

Or, à trois heures après minuit, Anhelli entendit frapper à sa porte, et, écartant le morceau de glace dont elle était formée, il sortit à la lueur de la lune.

Et Eloa lui dit : — Apporte-moi la dépouille de ta sœur : je veux la prendre et l'enterrer avec amour ; elle est à moi.

Anhelli rentra dans la grotte, prit dans ses bras le cadavre, l'emporta et le posa sur la neige devant Eloa.

Et l'ange, s'agenouillant au-dessus de la morte, ramena sous elle les deux extrémités de ses blanches ailes et les réunit autour d'elle.

Et, portant le corps dans ses ailes, il s'éleva sur la lune et disparut.

Anhelli revint vers la grotte, regarda de tous côtés et poussa un gémissement, car elle n'y était plus.

XIV

MORT DES EXILÉS

Or, vers le temps où la terre commence à tourner le dos au soleil et s'endort dans les ténèbres.

Jéhovah appela devant son trône deux de ses immortels chérubins et dit : — Allez dans les plaines de la Sibérie.

Et en considérant la splendeur divine, les anges comprirent quelle était la volonté du seigneur, et ils descendirent dans les plaines ténébreuses après avoir dépouillé leur éclat.

Et ils arrivèrent à l'endroit où s'élevait la maison des exilés ; mais ils n'en trouvèrent aucune trace : l'ouragán l'avait renversée.

Et sur un millier d'hommes il en restait à peine une dizaine : ils étaient pâles et affreux à voir.

Et, en s'approchant, les anges virent qu'ils étaient assis près d'un grand bûcher sur lequel gisait un cadavre.

Ils reculèrent d'horreur et dirent : — Hommes, que faites-vous? Offrez-vous donc des sacrifices aux dieux des enfers?

Le plus vieux leur répondit : — Oui, vraiment, nous sacrifions un cadavre, et le dieu auquel nous l'offrons, s'est la Famine !

Nous avons établi l'égalité parmi nous; ce n'est à aucun maître, à aucun roi d'ici-bas, mais au sort que nous obéissons.

Et qu'avions-nous à faire avec nos entrailles et les nids de serpents qui nous les déchiraient (1)?

Dieu s'est-il souvenu de nous et nous a-t-il accordé de mourir dans notre patrie, de reposer dans la terre qui nous a donné le jour?

Non! il a fait de nous un peuple de Caïns, un peuple de Samoyèdes : qu'il soit maudit!

Ainsi parla cet homme, et il essuya ses lèvres d'où dégouttait un sang frais. Et les anges répliquèrent :

Convertissez-vous et priez Dieu; car nous allons vous montrer le signe de sa colère, le même qui était jadis le signe de sa clémence.

Et ces hommes se mirent à rire bruyamment, ne sachant pas qu'ils parlaient avec des anges, et ils dirent : — Quel est ce signe?

Et les anges, étendant la main, leur montrèrent un grand arc-en-ciel qui s'étendait, lumineux, sur toute une moitié du ciel assombri, et dirent : — Le voici!

Et un immense effroi saisit ces anthropophages à la vue de ce météore si brillant et si beau que Dieu faisait paraître en signe de sa colère.

Et leurs lèvres étaient béantes, et leurs langues noires comme du charbon, et leurs yeux vitreux ne pouvaient se détourner des célestes couleurs.

Et dans leur étonnement ils prononcèrent le nom du Christ et tombèrent morts.

XV

LE MESSAGE DES ANGES

Le même jour, avant le coucher du soleil, Anhelli était assis sur un bloc de glace dans un endroit isolé, lorsqu'il vit s'approcher deux jeunes gens.

Le souffle léger qui sortait d'eux lui fit reconnaître qu'ils étaient envoyés de Dieu, et il attendit ce qu'ils avaient à lui annoncer, espérant que c'était la mort.

(1) Les tortures de la faim.

Ils le saluèrent à la manière des hommes; mais il leur dit : Je vous ai reconnus, ne vous cachez pas : vous êtes des anges.

Venez-vous pour me consoler ou bien pour insulter à une douleur qui dans la solitude a appris à se taire?

Et les jeunes gens lui dirent : — Nous venons t'annoncer que le soleil se lèvera encore aujourd'hui, mais que demain il ne se montrera plus à la terre.

Nous venons t'annoncer l'obscurité de la terre et une horreur que l'homme n'a jamais éprouvée : l'isolement dans les ténèbres.

Nous venons t'annoncer que tes frères sont morts en mangeant des cadavres et en s'enivrant de sang humain : tu es le dernier d'entre eux.

Et nous sommes les mêmes anges qui vînmes, il y a bien longtemps, dans la chaumière du charron (1) et nous assîmes à sa table sous l'ombrage des tilleuls odoriférants.

Votre peuple, en ce temps, était comme un homme qui s'éveille et qui se dit : — Tel plaisir m'attend à midi et je me réjouirai ce soir.

Nous vous annonçâmes alors l'espérance ; nous venons aujourd'hui annoncer la mort et le malheur : Dieu ne nous a pas ordonné de révéler l'avenir.

Anhelli leur répondit : — En vérité, vous raillez en me parlant des Piasts et de nos origines, à moi qui attends la mort et qui dans ma vie n'ai connu que la misère.

Etes-vous venus dans le dessein de m'effrayer en disant que l'obscurité approche? A quoi bon effrayer celui qui souffre? N'y a-t-il pas assez d'épouvante dans le tombeau?

Ma vie a commencé au sein de la terreur. Mon père est mort de la mort des patriotes : il fut égorgé. Ma mère mourut de douleur après lui.

Le premier lis qui poussa sur la tombe de mon père fut mon frère jumeau, et la première rose qui fleurit sur celle de ma mère fut ma sœur cadette.

La vapeur du sang de mon père flotta au-dessus de mon berceau, et j'ai grandi avec un visage triste et soucieux.

Et lorsque dans mon enfance je m'asseyais sur les genoux des étrangers, mes paroles étaient sinistres et mystérieuses, et je comprenais ce que la feuille d'automne murmurait avec les autans.

(1) Piasts, suivant la légende, n'était qu'un simple charron quand il fut salué roi de Pologne par les anges.

L'effroi plana sur mon berceau; que du moins ma douleur soit paisible à l'heure de la mort.

Allez, et dites à Dieu que si l'offrande d'une âme lui est agréable, je lui donne la mienne, et que je consens à ce qu'elle meure.

J'ai une telle tristesse au cœur que les clartés angéliques de la vie future me semblent importunes et que l'éternité m'est indifférente : je suis las et je veux dormir.

Et, bien que Dieu sache que mon âme est chaste et que je n'ai été souillé par aucun péché honteux, dites-lui que s'il veut le sacrifice de mon âme, je la lui donne......

Et les anges l'interrompirent en disant : — Tu te perds... le désir de l'homme est un jugement contre lui.

Et sais-tu si de ta tranquillité ne dépend pas quelque vie, peut-être la vie et le destin de millions d'hommes?

Peut-être es-tu choisi comme une victime pacifique, et tu veux te changer en un foudre terrible et te précipiter dans les ténèbres pour épouvanter la foule?

Et Anhelli s'humilia en disant : — Anges, pardonnez-moi : je me suis égaré, emporté que j'étais sur les ailes de ma pensée.

Je continuerai donc de souffrir comme auparavant; ma langue maternelle, la parole humaine se tairont en moi comme une harpe aux cordes brisées. Avec qui pourrais-je m'entretenir?

L'obscurité sera ma société et ma patrie.

Et mes yeux seront comme des servantes qui ne cessent de travailler que faute d'huile dans la lampe nocturne.

Et ma vue sera semblable aux colombes volant dans la nuit, qui heurtent les arbres et les rochers de leurs poitrines effrayées.

Des cercles de feu se formeront dans mon cerveau et planeront devant mes yeux comme de fidèles serviteurs qui précèdent leurs maîtres avec un flambeau.

Et j'étendrai mes mains dans l'obscurité pour saisir ces globes de feu, comme ferait un homme égaré.

Mais les horreurs de la terre ne sont rien : ce que je souffre pour ma patrie est plus horrible. Que faire?...

Ah! donnez-moi la force d'un million d'hommes et ensuite le martyre d'un million de ceux qui sont dans l'enfer.

Pourquoi me suis-je levé? pourquoi ai-je souffert pour une cause insensée? pourquoi n'ai-je pas vécu en paix?

Je me suis jeté dans le torrent du malheur, et ses flots m'ont emporté au loin, et je ne le remonterai plus... Non, jamais!

Et les anges l'interrompirent de nouveau en disant : — Tu t'es déjà emporté jusqu'à blasphémer contre ton âme, et mainte-

nant tu blasphêmes contre la volonté qui était en toi quand tu te consacrais à ta patrie.

Y a-t-il donc comme un mauvais esprit dans les cœurs les plus purs pour les troubler et les faire dévier du bien?

Nous t'avertissons, au nom du Seigneur, que tu ne vas pas tarder à mourir. Sois donc plus tranquille.

A ces mots, Anhelli baissa la tête et s'abandonna à la volonté de Dieu. Et les anges s'en allèrent.

XVI

MORT D'ANHELLI

Et Anhelli, s'étant levé, cria d'une voix triste : — Voici donc la fin !

Qu'ai-je fait sur la terre? Était-ce un songe?

Et tandis qu'il réfléchissait sur les mystères de l'avenir, le ciel s'empourpra, le soleil apparut dans toute sa majesté, puis il s'arrêta à l'horizon et cessa de monter : il était rouge comme un incendie.

Les oiseaux du ciel et les mouettes blanches profitèrent du jour qui restait, pour fuir, ainsi que Dieu leur a enseigné de le faire devant l'obscurité, et ils s'envolaient par bandes nombreuses en gémissant.

Anhelli les suivit des yeux et s'écria : — Où vous envolez-vous, ô mouettes?

Et il lui sembla qu'au milieu du gémissement des oiseaux s'élevait une voix qui répondait : — Nous volons vers ta patrie.

Veux-tu que nous allions saluer quelqu'un de ta part?

Veux-tu que nous allions nous poser sur quelque maison amie pour y chanter dans la nuit l'hymne du malheur,

Afin que ta mère où quelqu'un des tiens se réveille et de douleur se mette à pleurer dans l'obscurité,

En songeant au fils qu'à dévoré la terre des tombeaux et au frère qu'a englouti le malheur?

Telle était la réponse des oiseaux : le cœur d'Anhelli se brisa et il tomba.

Et le soleil disparut sous la terre, et, seuls encore, les oiseaux les plus élevés brillaient dans le ciel bleu comme une guirlande de roses blanches volant vers le midi.

Anhelli était mort.

XVII

LA RÉSURRECTION DES PEUPLES

Du milieu de l'obscurité qui survint alors se leva comme une grande aurore boréale, comme un incendie dans les nuages.

Et la lune, fatiguée, descendit dans le ciel en feu comme une blanche colombe qui le soir vient se poser sur une chaumière empourprée par le soleil couchant.

Eloa s'assit sur le corps du trépassé; une étoile mélancolique brillait dans ses cheveux épars.

Et soudain, du milieu de l'aurore enflammée, s'élança un guerrier à cheval; il était tout armé et s'avançait avec un galop formidable.

La neige s'écartait devant la poitrine de son cheval, comme l'onde écumante devant un navire.

Dans la main du guerrier était un étendard sur lequel flamboyaient trois lettres de feu (1).

Et ce guerrier, s'étant approché du cadavre, cria d'une voix retentissante : — Ici était un soldat : qu'il se lève!

Qu'il monte à cheval, je le conduirai plus vite que l'ouragan là où il pourra se réjouir au milieu des combats.

Voilà que les nations ressuscitent et que les villes sont pavées de cadavres; le peuple triomphe!

Au bord des fleuves ensanglantés, sur les balcons de leurs palais se tiennent les rois pâles, serrant autour de leurs poitrines leurs manteaux d'écarlate pour les protéger contre les balles qui sifflent et contre l'ouragan de la vengeance populaire.

Leurs couronnes s'envolent de leurs têtes comme les aigles du ciel : les crânes des rois sont à nu.

Dieu lance sa foudre sur leurs têtes blanchies, sur leurs fronts découronnés.

Que celui qui a une âme se lève! Qu'il vive; car voici le temps de vivre pour les forts!

Ainsi parla le guerrier, et Eloa, se levant de dessus le cadavre dit : — Guerrier, ne l'éveille pas, car il dort!

(1) Le mot polonais LUD, qui veut dire peuple.

Il fut choisi pour offrir son cœur même en sacrifice. Guerrier poursuis ta course, ne l'éveille pas.

C'est moi qui répondrai en partie si son cœur n'a pas été aussi chaste qu'une source pure, aussi virginal qu'un lis de printemps.

Ce corps m'appartient, ce cœur était à moi. Guerrier, ton cheval s'impatiente : poursuis ta course!

Et le guerrier de feu s'éloigna avec un grand bruit, semblable à celui de l'ouragan. Et Éloa s'assit sur le corps du trépassé.

Et l'ange se réjouit en voyant que son corps ne s'était pas réveillé à l'appel du guerrier et qu'il dormait déjà.

JULIUSZ SLOWACKI.

(Traduit du polonais par Louis LEGER.)

LES GRECS DE CONSTANTINOPLE

De toutes les races qui peuplent la Turquie il n'en est aucune qui tienne une place plus importante que la race grecque dans les préoccupations de la diplomatie. Les Grecs ont été à Constantinople les prédécesseurs des Turcs, ils ont une histoire glorieuse et douloureuse à la fois. Il est naturel que beaucoup parmi eux rêvent pour la patrie une restauration dont l'avenir seul dira le dernier mot.

Mais la situation actuelle est très-digne d'attention : l'étude suivante, qui a pour objet la commnnauté grecque de la capitale de l'empire ottoman, emprunte encore une nouvelle importance aux événements récents qui sont encore dans la mémoire de tous.

I

Au moment de la prise de Constantinople par les Turcs, l'empire byzantin était depuis longues années en dissolution : le sentiment national n'existait plus dans l'esprit des populations courbées sous le joug du gouvernement impérial. La conquête ne changea pas trop la situation; elle ne fit que substituer un maître musulman à un empereur chrétien. Les grandes familles grecques de Constantinople constituaient une aristocratie qui avait monopolisé le pouvoir à son profit et qui exploitait les provinces : c'est elle surtout qui eut à souffrir de l'invasion. Mais la différence de mœurs et de religion ne tarda pas à créer entre les

conquérants et les vaincus une ligne de démarcation qui s'élargit de plus en plus avec le temps : grands et petits, courbés sous le même niveau, sentirent également le poids de l'oppression et redevinrent égaux par l'effet d'une misère commune. L'organisation ottomane, marquée au coin de la centralisation la plus uniforme, s'établit dans les provinces avec la même énergie qu'au centre de l'empire, et ce que l'on appelait les Grecs en 1453 comprenait tous les chrétiens suivant le rite de l'Église d'Orient sans distinction de race. Les premières années de la domination nouvelle ne furent pas aussi terribles pour les Grecs qu'ils auraient pu le craindre. Mahomet II avait des qualités d'homme supérieur : conduisant des hordes barbares et barbare lui-même, il n'empêcha pas le sac de la capitale et les massacres affreux qui suivirent; mais il comprit que les habitudes nomades et guerrières de son peuple ne pouvaient guère se plier aux opérations commerciales dont Constantinople était le centre. Il sentit la nécessité de maintenir cette situation s'il voulait fonder un empire puissant. Aussi les premières mesures adoptées à l'égard des Grecs sont empreintes d'une grande sagesse et d'une modération relative.

Mahomet II réunit les chefs religieux de la nation, les rassura par de bonnes paroles et leur donna une organisation particulière dont les points principaux furent garantis par un *hattî-chérîff* que les Grecs ont toujours regardé comme le palladium de leurs droits. D'après cette organisation, le patriarche devint le chef temporel de la communauté, il eut rang de vizir et obtint une garde de janissaires. Son tribunal était chargé de connaître de toutes les causes civiles et correctionnelles, des divorces, des testaments et des mariages des coreligionnaires. Il nommait les juges subalternes, pris généralement parmi les membres du clergé séculier; ces juges étaient compétents pour les affaires déjà énumérées, et, en outre, pour les causes criminelles de moindre importance : celles-ci allaient en appel devant les tribunaux musulmans, et les autres devant la juridiction supérieure du patriarche. Les villes de province et les communes rurales habitées par les Grecs étaient administrées par des magistrats municipaux choisis par voie d'élection et renouvelés annuellement : ces magistrats ont porté successivement les noms grecs de *gérontes*, *archontes*, *prôesti*, *protogesi*, et les dénominations turques de *hodja bachis* et *tchorbadjis*. Leur fonction principale était de surveiller la police municipale et de répartir les taxes et les impôts.

Le patriarche et les notables reçurent pour résidence à Cons-

tantinople le quartier du Phanar, qu'ils occupent encore, et les temples de la capitale furent répartis entre les deux cultes : les musulmans s'emparèrent des plus beaux, notamment de Sainte-Sophie, mais les Grecs gardèrent l'église des Blachernes, qui est restée le temple le plus vénéré de l'orthodoxie orientale jusqu'au règne du sultan Sélim. A cette époque il leur fut enlevé et changé en mosquée; mais l'on construisit l'église patriarcale du Phanar, qui existe encore aujourd'hui.

Une autre mesure prise par Mahomet eut encore une influence plus considérable sur la prospérité de son empire et sur le sort de la nation grecque elle-même. Constantinople était plus qu'à moitié dépeuplée : le conquérant, non content d'y retenir par de sages concessions les habitants que la guerre avait épargnés, enjoignit, *sous peine de mort*, par décret impérial, à tous les Grecs dispersés en Roumélie et en Anatolie, de revenir sans délai à Byzance. Près de vingt mille familles obéirent à cet appel; la plus grande partie venaient des ports de la mer Noire, Trébizonde, Sinope, Héraclée, ou des villes de la Thrace, Philippopolis, Andrinople, Silistrie. Plusieurs places commerciales de l'intérieur ou du litttoral furent ruinées par cette émigration; mais la capitale s'enrichit d'une population entreprenante et laborieuse qui décupla en peu d'années sa prospérité; la nation elle-même gagna à cette concentration qui doublait ses richesses et sa force.

Ce ne sont là, cependant, que les côtés avantageux de la conquête, et tous les sultans ne ressemblaient pas à Mahomet l'organisateur. Les Grecs étaient devenus rayas et sentaient lourdement le poids de la domination turque. Il y avait d'abord l'impôt du cinquième des enfants mâles enlevés de force et convertis pour le recrutement du corps des janissaires; cette mesure barbare, si oppressive de sa nature, devenait encore plus terrible par la façon dont elle était appliquée; l'histoire locale a conservé le récit de scènes de carnage et de violence sans nom, de mères poignardant leurs enfants dans les mains des soldats qui venaient les enlever, de villages entiers luttant jusqu'à la mort et la destruction pour défendre leurs familles. Cet impôt a été maintenu plus de deux siècles, jusqu'en 1656.

Les caprices des sultans étaient aussi redoutables, bien que se traduisant parfois par des fantaisies qui ne seraient que ridicules si elles avaient été moins sanglantes. Sélim, le deuxième successeur de Mahomet, trop connu dans l'histoire musulmane par ses folies et ses cruautés, résolut un jour de convertir tous ses sujets à l'islamisme et de massacrer ceux qui n'obéiraient pas à cet

ordre : il n'y avait pas loin de la volonté à l'exécution pour un despote de ce caractère. Les vizirs consultés par lui se hâtèrent de prévenir le patriarche Gérémie, homme prudent et énergique. Gérémie demanda et obtint une audience du sultan qu'il alla trouver à Andrinople, où il habitait alors en grande pompe à la tête de tout son clergé; il prononça un long plaidoyer dans lequel il citait des versets du Coran qui interdisent la conversion par la force, et il invoqua une capitulation stipulée à la prise de Byzance entre le conquérant et les assiégés : l'original de cette capitulation étant perdu, on fit comparaître comme témoins deux janissaires âgés de cent ans, qui en affirmèrent l'existence. Ce plaidoyer sauva les Grecs, et le décret d'extermination fut rapporté; mais un grand nombre d'églises furent démolies et converties en mosquées.

Ce fait donne la mesure de la situation qui était faite aux rayas. D'après d'autres ordonnances il leur était interdit de construire des églises; ils ne pouvaient que les réparer ou les rebâtir sur le même emplacement et presque avec les mêmes matériaux. Les églises ne devaient avoir ni voûtes ni clochers; les cloches elles-mêmes étaient prohibées dans les villes auprès du voisinage des mosquées, et, partout où on les tolérait, elles ne pouvaient se faire entendre ni pendant le ramazan, ni les jours de fêtes musulmanes, ni à certaines heures de la journée. Les enterrements étaient faits sans pompe, le corps porté par quatre hommes suivis d'un simple prêtre. Enfin, en 1693, une ordonnance vizirielle interdisait aux rayas les vêtements de couleur, les pantoufles jaunes, les kalpaks de zibeline, et leur prescrivait de s'habiller d'étoffes noires et de *porter des sonnettes* pour être distingués de loin des musulmans. Ajoutez à cela la défense expresse de monter à cheval dans l'enceinte des villes et l'obligation de mettre pied à terre quand ils rencontraient sur leur route un village musulman ou seulement un petit groupe de Turcs; les chrétiens ne devaient pas saluer les premiers, mais attendre qu'on les eût honorés d'une marque d'attention; les formules mêmes de la salutation étaient fixées. Toutes ces vexations et d'autres encore restèrent légalement en vigueur jusqu'à la réforme de Mahomet, et pendant plusieurs années encore elles furent maintenues par la force de l'habitude, surtout dans les provinces éloignées de l'Anatolie.

Il n'est pas besoin de déclarer que rien de ces barbaries n'existe plus aujourd'hui; mais les mœurs, qui séparaient les races autant au moins que cette odieuse législation, subsistent encore, et le souvenir des souffrances passées est loin d'être éteint dans les

masses populaires. C'est ce que l'on ne doit jamais perdre de vue si l'on veut étudier avec impartialité l'attitude réciproque des races qui peuplent la Turquie. Aujourd'hui on ne retrouve plus aucune trace des barbaries de la conquête, mais les causes qui ont produit ces barbaries ou leur ont permis de s'établir ne sont pas détruites.

Les familles phanariotes ne tardèrent pas, cependant, à prendre une place importante dans le régime ottoman. Le commerce, qui leur était abandonné, leur permit d'exercer leur autorité et d'augmenter leurs richesses. Les mœurs byzantines disparurent peu à peu sous l'influence de la vie d'intérieur et de la famille, dont l'oppression du vainqueur avait resserré les liens; et, moins de deux siècles après la conquête, les Turcs eurent à compter avec des hommes importants qui réunissaient la triple force d'une grande influence sur leurs nationaux, de fortunes princières, et du mérite personnel : l'occasion se présenta bientôt, pour le Divan, de les utiliser.

Dans leurs premiers rapports avec les puissances de l'Europe, les sultans furent obligés de se servir d'interprètes juifs ou polonais; ces rapports étaient peu fréquents, du reste, et le Turc, tout entier au métier des armes, dédaignait de s'instruire des choses et des langues de l'Occident. Mais quand la conquête fut définitivement arrêtée et que les relations devinrent plus suivies, ces agents subalternes ne suffirent plus. Les Grecs du Phanar se trouvèrent tout prêts pour la situation nouvelle.

Mahomet IV donna, en 1669, le titre de grand-interprète du Divan à Panayoti, le plus important d'entre eux, avec rang de ministre et le droit de siéger dans les conseils. Panayoti appartenait à une famille originaire de l'île de Chio, qui était venue s'établir à Constantinople. Il avait étudié la médecine en Italie et possédait une vaste érudition; attaché comme interprète à la flotte turque qui assiégea et prit Candie sur les Vénitiens, il avait rendu, pendant la campagne, des services également appréciés des chrétiens et des Turcs. Ces services furent récompensés par la haute position de grand-interprète (Divan berdyoumani). Plein de zèle, de probité et fort habile, il usa surtout de son influence au profit de sa nation; les envoyés européens trouvèrent en lui un négociateur obligeant, qui atténuait les procédés encore barbares de la Porte. Aussi la république de Gênes lui délivra des lettres de noblesse pour son attitude à l'égard du marquis de Durazzo, qui avait passé plusieurs mois en mission à Constantinople.

A sa mort, Panayoti fut remplacé par un membre d'une autre

famille chiote qui a conservé la charge d'interprète jusqu'en 1821, et dont les descendants existent encore par Alexandre Maurocordato. Cet Alexandre est une des figures les plus remarquables de l'histoire de l'Orient; à la fois médecin, historien, moraliste et politique, il porta à son apogée la puissance et l'influence des Phanariotes, parmi lesquels la Porte commença à choisir, dès 1709, les hospodars de Moldavie et de Valachie. Ces hospodars continuèrent à sortir du Phanar jusq'en 1821, et M. Villemain a pu dire d'eux avec raison qu'*ils préparèrent la liberté sans la vouloir*. Cette appréciation s'appliquerait avec la même justesse au rôle des Phanariotes dans la reconstitution de leur nationalité : la protection qu'ils accordaient à leurs compatriotes se bornait à la fondation d'écoles, au développement de l'instruction et aux intérêts commerciaux; mais les idées d'indépendance ne tardèrent pas à naître et à se répandre avec la résurrection de la langue et le sentiment de la force.

Une première tentative de soulèvement, excitée par la Russie et dont il n'y a pas à faire ici l'histoire, fut rapidement réprimée; la Morée fut livrée aux Albanais, et plus de dix mille Grecs furent massacrés. Mais le traité de Kutchuk-Kaïnardji (21 juillet 1774), qui termina la campagne, donna le droit à la Russie d'avoir des consuls dans les échelles; tous ces agents, consuls ou vice-consuls, furent pris parmi les Grecs. Dès ce moment, appuyée sur la protection étrangère, cette race vivace se développa dans les provinces, sur le littoral et les places commerciales surtout, avec une rapidité et une force qui dépassa bientôt les Phanariotes. Hardis marins et habiles commerçants, les Grecs de Hydra, Spezzia, Ipsara, devinrent les agents de presque tout le commerce de la Méditerranée : ils établirent des chantiers, des comptoirs, et lancèrent de nombreux bâtiments. Ces navires affrontaient sans crainte les pirates algériens et s'en faisaient respecter; il ne faut probablement voir que dans ces expéditions aventureuses l'origine des instincts de piraterie qui ont si longtemps subsisté chez les marins de l'Archipel.

En même temps que les richesses se développaient, le goût de l'étude devenait général, et il s'ouvrait partout des écoles où une jeunesse avide allait apprendre sa langue, recevoir les leçons de l'antiquité et répéter avec ardeur les hauts faits des ancêtres. De nouveaux soulèvements étaient inévitables. Rhigas en donna le signal : poëte, littérateur, historien, publiciste, il s'était fait connaître par des travaux importants; ses chants patriotiques l'avaient rendu populaire. Il constitua une sorte de société secrète, l'*Hétairie*, dans laquelle s'était affilié tout ce que la nation

comptait d'hommes intelligents en Turquie ou à l'étranger, puis il essaya de rendre la cause des Grecs sympathique à l'Europe en fondant un journal à Vienne et en cherchant à nouer avec le Directoire français des relations qui n'aboutirent pas. Quand il crut avoir tout préparé, il se disposa à s'embarquer à Trieste pour le Péloponèse, où l'on n'attendait que lui pour se révolter. Le gouvernement autrichien l'arrêta et le livra aux Turcs : il fut fusillé à Belgrade, et son corps fut jeté dans le Danube (1798).

Rhigas était mort sans avoir achevé son œuvre, mais l'*Hétairie* lui survécut et continua à s'étendre pendant les vingt premières années du siècle. En 1820, le sentiment national ne pouvait plus être contenu, l'*Hétairie* entreprit la guerre de l'indépendance : la lutte commencée ne s'arrêta plus, et la Grèce redevint libre, on sait au prix de quels efforts et de quel héroïsme. Mais l'heure de la révolte avait marqué la chute des Phanariotes et les derniers massacres de chrétiens qui devaient ensanglanter Constantinople. Comme l'*Hétairie* avait des intelligences jusque parmi les Grecs de la capitale, la fermentation y fut grande à la première nouvelle du soulèvement qui éclatait à la fois en Morée et en Valachie. Le patriarche Grégoire jette l'anathème sur les révoltés et sur l'*Hétairie*; le grand-interprète Constantin Morousi va livrer au sultan une lettre qui lui est adressée par Hypsilantis, le chef de l'*Hétairie*, et qui dévoile le plan de la révolte. Ces marques de soumission, et (pourquoi ne pas dire le mot?) de bassesse, ne calmèrent pas la fureur de Mahmoud : le patriarche est saisi par son ordre et pendu le jour de Pâques, 22 avril 1822, sur la porte de l'église patriarcale; Morousi est conduit devant le sultan et décapité sous ses yeux; vingt-cinq des principaux Phanariotes sont exécutés, et les janissaires, irrités des échecs que leurs bataillons éprouvaient partout, immolent un grand nombre de victimes dans les quartiers des Grecs. En Thrace, en Macédoine, en Asie Mineure, des archevêques furent pendus ou décollés, sans compter un grand nombre de prêtres, de professeurs, de négociants, de gens du peuple, partout d'une façon sommaire, sans procès ni preuves, et bien que tous les prélats eussent suivi l'exemple de Grégoire dans son attitude devant l'insurrection. On n'a jamais su, même approximativement, le nombre des victimes.

Dès ce moment, tout fut dit pour l'aristocratie phanariote; ceux de ses membres qui restaient, ruinés et sans influence, se retirèrent à l'étranger ou se confondirent avec le reste de la nation. Du reste, les réformes de Mahmoud inauguraient une période de tolérance et d'apaisement. L'indépendance de la Grèce

d'un autre côté fit que les Grecs ne se considérèrent plus comme une portion active de l'empire ottoman : désormais, quelle que fût leur origine et le lieu de leur séjour, ils se regardèrent comme citoyens de l'Hellade et abandonnèrent tout rôle politique à Constantinople. De là une physionomie particulière que présente la communauté grecque de cette ville : bien loin de chercher à modifier sa situation politique, à améliorer sa constitution comme l'a fait, par exemple, la communauté arménienne, avec l'assentiment de la Porte qui ne lui aurait pas manqué, elle a donné tous ses soins aux intérêts matériels ou aux choses qui sont du domaine de l'initiative individuelle. C'est dans ces nouvelles manifestations que je me propose de l'étudier dans les pages qui vont suivre.

II

Officiellement, le patriarche est toujours le chef de la nation grecque, en comprenant sous cette dénomination les populations qui suivent le rite de l'Eglise orthodoxe orientale. On lui donne le nom de Patriarche œcuménique et il a droit au titre de *Panayotatos* (très-saint). Son autorité actuelle est limitée à la Bulgarie, la Thrace, la Macédoine, l'Epire, la Thessalie, la Turquie d'Asie et l'Egypte; elle s'étend sur six millions d'âmes dont environ deux millions de Grecs et quatre de Slaves. Trois autres patriarches partagent avec lui l'autorité spirituelle orthodoxe de l'empire ottoman :

1° Le patriarche d'Alexandrie, qui a le titre de *Treizième des Apôtres* et *Juge du monde;*

2° Le patriarche de Jérusalem, appelé *Macariotatos* (sa béatitude), et qui réside habituellement à Constantinople, où il a une église et un palais au quartier de Balata, voisin du Phanar;

3° Le patriarche d'Antioche.

Ces trois patriarches, bien qu'indépendants de celui de Constantinople au spirituel, observent cependant à son égard certaines marques de déférence toutes volontaires; mais ils n'ont aucune autorité civile.

Le patriarche régit les intérêts spirituels et civils de la nation avec le concours et l'appui d'un Conseil ou Synode appelé *Micton symvoulion* (conseil mixte) et composé presque exclusivement d'eléments. ecclésiastiques. Il comprend les douze métropolitains les plus importants de Turquie et seulement trois

membres laïques : il est souverain en matière de foi et de discipline, nomme à tous les diocèses vacants, connaît en appel de tous les jugements rendus par les évêques chez eux, et surveille les écoles dépendant du patriarcat et les comptes de la gestion patriarcale. Les décisions du Synode sont soumises à l'approbation de la Porte.

Le patriarche est nommé par le Synode assisté de l'Assemblée des notables : tous les évêques délèguent un certain nombre d'entre eux et chaque province désigne un député laïque; ces nouveaux membres viennent s'adjoindre au Synode, soit pour la nomination, soit pour la déposition du patriarche. Dans le premier cas, l'Assemblée forme une liste de candidats choisis parmi les membres du clergé canonique, la Porte en désigne trois et le Conseil nomme parmi ces trois celui qui doit occuper le siége. Le patriarche actuel cependant, Grégoire XI, a été nommé par le Conseil seul, l'élection ayant eu lieu au moment des troubles de Crète et le gouvernement ayant jugé prudent de faire cette concession au sentiment national. La durée des fonctions n'a aucune règle et les cas de déposition, soumis à la décision suprême du divan, qui n'use du reste de ses droits qu'avec prudence, ne sont que trop fréquents. Le patriarche actuel a occupé dix fois le siége. Quand le Synode juge à propos de déposer le chef national, il est de règle que le Divan serve à ce dernier une pension mensuelle de 5,000 piastres. La dotation annuelle du patriarche en exercice est évaluée à 50,000 piastres par mois, soit plus de 120,000 francs par an. Ces revenus se composent :

1° De la redevance annuelle due par chaque évêque d'après le nombre des familles de son diocèse;

2° De la vente des prélatures dont le prix est proportionné à la richesse du siége.

Le patriarcat de Constantinople compte 108 éparchies ou diocèses dont 86 métropoles. Le titulaire, qui n'occupe son diocèse qu'à titre onéreux, puisqu'il l'a payé à beaux deniers comptants, a pour revenus : l'impôt mis sur chaque famille, le produit des ordinations et des cérémonies, et l'usufruit des redevances et propriétés. Les desservants ou *pappas* ont eux-mêmes à recouvrer le prix qu'ils ont payé à l'évêque pour obtenir l'ordination et la cure ; ils prélèvent leur part de la taxe sur les familles et se font payer leurs services. M. Ubicini a évalué, il y a douze ans, à 3 francs par tête d'habitant environ le montant total des taxes prélevées pour les dépenses du personnel religieux, ce qui porte à 18 millions environ le budget total du culte : d'après des renseignements recueillis au patriarcat de Constantinople, ce chiffre

serait aujourd'hui plus élevé et monterait à près de 23 millions de francs. Mais ces évaluations ne sont qu'approximatives; il n'existe pas de statistique exacte à ce sujet.

Le clergé se compose de deux classes distinctes : les *Caloyeris* (clergé canonique, religieux) et les *Iéris* (clergé non canonique ou séculier, simples prêtres). Les premiers font vœu de célibat et peuvent arriver aux plus hautes dignités de l'église; c'est parmi eux que se recrutent les évêques et les chefs des monastères. Ils sont en général instruits et éclairés. Les seconds peuvent se marier et le mariage est même pour eux une condition indispensable pour avoir droit à occuper une cure : sortis des rangs du peuple, ils ne s'élèvent guère au-dessus de lui pour les lumières et l'éducation. Cependant, le mariage et la considération dont ils jouissent par la protection du clergé leur donnent un certain relief et une influence qui n'est pas à dédaigner. Le grade le plus élevé auquel ils puissent prétendre est celui d'*archimandrite* ou supérieur de couvent. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner jusqu'à quel point sont fondés les reproches que l'on adresse à ce clergé : mais il suffit de remarquer que cette organisation comporte la simonie au sommet, l'ignorance et la pauvreté à la base, pour comprendre qu'ils ne peuvent qu'être en grande partie fondés. Aussi l'esprit national échappe-t-il de plus en plus à l'influence religieuse, et le moment n'est pas éloigné où les manœuvres russes, dont le clergé est l'agent le plus actif, n'auront plus d'autre effet que celui que leur conservera la tradition historique et une action plus éclairée et plus intelligente. Les classes moyennes méprisent le clergé inférieur ignorant et grossier, et elles accusent le clergé supérieur de renier tout sentiment patriotique et de s'allier aux oppresseurs des masses.

On ne compte plus guère en Turquie d'autres couvents grecs jouissant de quelque réputation que ceux du mont Athos et du mont Sinaï, qui sont la pépinière du clergé : il existe cependant à Chio un couvent de femmes. Le prieur du Sinaï a rang d'évêque, et les bibliothèques de l'Athos sont encore célèbres, surtout par les souvenirs qu'elles rappellent aux patriotes; car il existait des écoles qui étaient les seules, où, dans les siècles qui ont suivi la conquête, était conservé le culte de l'antiquité et de la langue nationale. Un fait encore prouvera jusqu'à quel point les Grecs ont su allier l'esprit religieux et l'amour de la patrie et des ancêtres : on trouve souvent dans les églises, parmi les images des saints curieusement ornées et enluminées, les portraits d'auteurs de l'antiquité hellénique et païenne, tels que Thucydide, Sophocle, Platon, Chilon, Plutarque. Le guide manuel des

saintes images (*odigos ayograficos*) indique en détail la place que ces portraits doivent occuper dans les églises et les désigne par ces mots : ***Portraits des savants Grecs qui ont prédit l'incarnation de Notre-Seigneur.***

On a souvent reproché à toutes les sectes chrétiennes de l'Orient leurs dissensions, et aux Grecs en particulier leur haine contre les catholiques. Cette haine, que l'on exagère certainement un peu, existe cependant entre les masses populaires, et, sans vouloir l'excuser, il est au moins nécessaire d'examiner avec impartialité les causes qui peuvent l'avoir produite :. on peut ajouter aussi qu'elle est réciproque et, que si les esprits éclairés de l'une et l'autre religion ne sont plus animés de ces sentiments d'un autre siècle, la populace catholique déteste aussi cordialement la populace grecque que celle-ci peut le lui rendre. Ce qui s'aperçoit au premier coup d'œil c'est que les orthodoxes sont incontestablement plus instruits et plus actifs : ils reprochent aux autres d'avoir corrompu leur langue qui est pour eux le palladium de la nationalité et d'avoir adopté les lettres latines à la place de l'ancien alphabet hellénique ; cela est très-exact. Il est, au reste, facile à comprendre que les catholiques isolés en Orient (ils sont à peine 30,000 dont la moitié de race grecque) aient cherché à former entre eux un lien plus étroit que la patrie qui les repoussait; leurs prêtres, presque tous d'origine italienne, encourageaient ce sentiment, et l'adoption des signes latins pour les livres de liturgie et d'éducation était un de leurs grands moyens. L'antipathie des deux communions se manifesta surtout au moment de la guerre de l'indépendance. L'île de Syra était alors occupée par une population de religion catholique et d'origine latine; cette colonie peu nombreuse était dirigée par un évêque catholique, Mgr de Blancis, qui eut un instant l'idée de profiter des circonstances pour constituer une petite république indépendante dont il aurait naturellement gardé la direction. Mais ces plans furent détruits par l'arrivée et l'établissement dans l'île d'un certain nombre de patriotes grecs qui fondèrent une ville sur le bord de la mer au pied de la montagne qu'occupaient les catholiques : cette ville devint rapidement l'entrepôt du commerce de ces mers et le point de départ des hardis corsaires hellènes. L'évêque fixa sur la pente de la montagne une limite au delà de laquelle ses ouailles ne pouvaient s'établir et leur défendit des rapports trop fréquents avec leurs voisins. Le moment était mal choisi pour une semblable mesure; la patrie était en péril et, orthodoxes ou catholiques, les fils d'une même terre auraient dû réunir leurs efforts pour la cause commune. Les Grecs,

aigris par les revers des dernières années de la lutte et irrités par les prescriptions de l'évêque, firent quelques manifestations contre la ville catholique; une goëlette française, l'*Estafette*, accourut au secours de celle-ci et menaça les orthodoxes de sévères représailles : cette intervention calma tout, les craintes des catholiques et les colères des orthodoxes. Depuis ce temps, la ville basse a continué à monter et aujourd'hui les deux communions se confondent fraternellement. Mais l'église catholique occupe toujours le sommet de la montagne et, à sa voûte intérieure, est encore suspendue en ex-voto une petite goëlette en argent, seule trace de l'événement. Syra et Tinos, sa voisine, possèdent encore le noyau de la population greco-catholique et fournissent la plupart des prêtres romains du Levant qui sortent du séminaire de Syra. Le temps des intolérances barbares est passé; mais les rancunes populaires ne se calment pas en un jour. Je n'ai pas cru que cet épisode de l'histoire religieuse du Levant fût déplacé ici, et je reviens à l'Eglise d'Orient.

Dans les chiffres cités plus haut au budget du culte, on s'est aperçu sans doute que les dépenses relatives aux édifices religieux n'entraient pas en ligne de compte. C'est qu'en effet les laïques ont conservé la direction exclusive de cette partie des affaires communes. La construction et l'entretien des églises sont du ressort collectif des paroissiens. Quand un certain nombre de familles jugent la construction utile, les chefs se réunissent et constituent un comité (*épitropie*) qui est chargé de faire les démarches auprès du patriarcat, de recueillir les premiers fonds, de choisir l'emplacement et de diriger les travaux : toutes ces opérations sont soumises à l'approbation des intéressés réunis en assemblée générale, et l'*éphorie* (conseil de surveillance) elle-même se renouvelle généralement tous les ans au scrutin de l'assemblée. Tous les frais sont couverts par des donations privées ou des taxes volontaires consenties par l'assemblée. L'autorisation à obtenir du patriarche ou de l'évêque s'accorde moyennant une légère redevance annuelle; les desservants sont à la nomination de l'autorité ecclésiastique qui fixe leur dotation: mais ils s'occupent seulement du service de l'église, sans prendre aucune part à son administration.

L'*Epitropie* d'une église existante représente assez bien nos Conseils de Fabrique; elle en diffère cependant en ce que l'élément ecclésiastique n'y est pas représenté. Mais comme son fonctionnement constitue presque la seule manifestation d'existence autonome restée aux chrétiens, les personnages les plus importants de la paroisse tiennent à honneur d'en faire partie. J'ai



sous les yeux le compte rendu annuel de l'épitropie d'une église grecque de Péra de Constantinople, l'église de la Vierge (*Ecclisia ton isodion tis ypéragias théotocou*); un rapide examen de ce compte rendu fera apprécier exactement le jeu et la nature de l'institution.

Le nombre des paroissiens de l'église est de 10,000 environ et le budget total des recettes de l'épitropie monte à près de 300,000 piastres (60,000 francs environ). Les dépenses se subdivisent ainsi :

Subvention annuelle au patriarche...	20,000	piastres.
Frais d'entretien et appointements du personnel....................	100,000	—
Aumônes......................	15,000	—
Enfants trouvés et orphelins........	50,000	—
Ecoles..........................	50,000	—

Le reste est absorbé par le paiement des dettes contractées ultérieurement. Ainsi les fonctions de l'épitropie comprennent la bienfaisance et l'instruction populaire.

Voici avec quelles ressources il est fait face à ces dépenses :

Quêtes à l'église..................	50,000	piastres.
Produits de la vente des cierges	100,000	—
Revenus des propriétés de l'Eglise...	30,000	—
Location de places à l'Eglise	30,000	—
Dons volontaires..................	80,000	—

La location des places n'a pas besoin d'explication, car elle figure aussi dans les budgets des Conseils de Fabrique de nos églises.

Les propriétés à revenus sont en général des donations faites à l'église et gérées par l'épitropie au mieux de l'intérêt général. Les églises monopolisent la fabrication des cierges, et le chiffre porté plus haut indique une consommation considérable : c'est chose curieuse en effet de voir les temples orthodoxes les jours de fête; il n'est si pauvre paroissien qui ne tienne à honneur d'allumer aux pieds du saint un cierge dont la grosseur et le prix sont proportionnés à la fortune du dévot, et les moindres recoins des temples scintillent de lumières innombrables. Après cette ressource, qui de sa nature est essentiellement volontaire, viennent par ordre d'importance les quêtes et les dons. On peut donc dire que les frais de l'église sont uniquement couverts par

le zèle du fidèle et non par des taxes obligatoires; car il me paraît peu important de tenir compte d'une petite somme de 5 à 6,000 piastres produite par une tarification sur les noces et les baptêmes et qui ne figure pas dans le tableau ci-dessus.

L'Eglise est restée, avec l'école, le centre principal de l'activité nationale des Grecs de Turquie; cette église n'a de commun avec le clergé qu'un lien de bienveillance réciproque, et c'est là que l'on retrouve encore l'instinct démocratique et municipal qui est comme l'attribut caractéristique de cette race.

Je terminerai cette esquisse en donnant le nombre des églises grecques existantes à Constantinople et dans les environs : on en compte cinquante-huit. 21 sont situées dans les villages et 37 en ville, dont 3 à Péra, 3 à Galata, 1 à Tatavla, 1 à Hass-Keni et 21 à Stamboul. Je voudrais pouvoir apprécier également les charges que les édifices du culte imposent à la communauté; d'après le budget de l'église de la Vierge de Péra, elles s'élèveraient à 6 francs par tête environ; mais, en l'absence de tout autre document, — il m'a été impossible de m'en procurer — je n'ose donner ce calcul même pour une approximation.

CHARLES BRUN.

(La fin à la prochaine livraison.)

UNE VIEILLE FILLE

—

SCÈNES DE LA VIE ANGLAISE (1)

I

Enfin, me voilà au cœur de la vieille Angleterre. Je suis encore tout ahurie du voyage. Avant-hier en France, hier à Londres, et ce soir à Dallington, la petite ville où demeure ma cousine. De Londres à Dallington il y a cinq heures en chemin de fer. A la station, m'attendait une voiture qu'on appelle ici une mouche (*a fly*), et qui ressemble comme deux gouttes d'eau à nos citadines. Un valet solennel, habillé de noir, cravaté de blanc, se tenait à la sortie. Solennellement, il m'a fait monter dans la voiture, et dix minutes après, à la nuit tombante, nous arrivions au logis de miss Priaulx. La porte s'est ouverte, et j'ai été éblouie par un flot de lumière. On m'a fait entrer, et on m'a montré un grand escalier au fond du vestibule.

Après avoir gravi quelques marches, je me suis trouvée en face d'une grande et belle personne qui descendait à ma ren-

(1) L'auteur de ce récit, Mrs H. C. Jenkin, est un romancier anglais dont les œuvres, très-répandues de l'autre côté du détroit : — *Who breaks pays*, *Skirmishing*, *Once and again*, *Two french marriages*, *etc.*, ont été publiées et popularisées sur le Continent par l'éditeur Tauchnitz. Madame H. C. Jenkin a écrit en français, et spécialement pour la *Revue*, cette étude dont un de ses amis et de nos collaborateurs, M. André Theuriet, a bien voulu revoir certains détails de forme et de style encore peu familiers à l'écrivain anglais. (*Note de la rédaction.*)

contre. J'avoue que tout d'abord je n'ai pas cru que ce pût être ma cousine. Je me l'étais toujours imaginée assez laide. J'ai été rapidement tirée de mon incertitude, car d'une voix pleine et harmonieuse, « Je suis bien aise de vous voir, Alix, » s'est-elle écriée, et ses lèvres ont effleuré ma joue.

Elle m'a prise par la main, et traversant le corridor qui partage en deux l'appartement, elle m'a introduite dans un vaste salon vivement éclairé. Des jets de gaz sortaient avec un léger bruissement de la corolle de lis sveltes en porcelaine blanche. Il y en avait aux embrasures des fenêtres, aux encoignures, et de chaque côté du piano, cela faisait autour de nous comme une guirlande étincelante.

Au milieu de ce cercle de lumière se tenait ma cousine, miss Grace Priaulx, dernier rejeton de la branche protestante de notre famille qui a passé en Angleterre après la révocation de l'édit de Nantes. Figurez-vous une femme de trente-cinq ans, grande, bien faite, avec quelque chose de majestueux dans toute sa personne ; de beaux yeux d'un bleu foncé, des cheveux et des sourcils noirs ; une bouche charmante, aux lèvres rouges, nettement découpées, — sculptées pour ainsi dire, — et en même temps mobiles et frémissantes. Ma cousine est décidément une belle personne ; où donc ai-je pu prendre qu'elle était laide, et comment avec cette beauté, est-elle restée vieille fille?

Miss Priaulx m'a fait les honneurs de sa maison avec une grâce bienveillante, tempérée par un reste de raideur britannique.

« Vous voulez sans doute vous débarrasser de votre chapeau, avant le thé? » m'a-t-elle demandé ; en même temps elle m'a conduite à une jolie chambre à coucher où m'attendait sa femme de chambre. — « Sarah vous donnera tout ce dont vous aurez besoin, cousine ; j'espère que vous serez confortable. » — Et elle s'est retirée.

Sarah a commencé une pantomime pour me demander mes clefs. — « *I speak english* » ai-je dit en les lui tendant. — Sa figure n'a pas manifesté la moindre nuance de surprise. Son impassibilité me gênait. J'ai essayé de la faire parler et n'ai pu tirer d'elle que, « *Yes, ma'am, no, ma'am.* » A la fin cependant elle a daigné prononcer une phrase entière, pour me demander si je prenais un bain froid le matin. J'ai frissonné de la tête aux pieds, mais ne voulant pas commencer ma visite par choquer les usages de céans, j'ai répondu que oui. Sarah est sortie silencieusement. Elle fait tout sans bruit et lestement, avec un air de fantôme qui me glace.

Après avoir réparé le désordre de ma toilette, j'ai rejoint miss Priaulx qui m'avait préparé ce qu'elle appelle « *un thé allemand*, » du thé, du xérès, du bordeaux, des viandes froides, des gâteaux et des fruits, le tout dans de magnifique argenterie. On ne m'avait non plus jamais parlé de la fortune de ma cousine, et je soupçonne que, sur ce point comme sur le chapitre de sa beauté, on n'avait que de forts vagues renseignements.

Le thé pris, miss Grace m'a fait les honneurs de son salon, en commençant par les peintures, portraits de famille et tableaux de genre signés par des maîtres anglais. L'un d'eux m'a fait une vive impression. Il représente une femme entre deux âges, et une toute jeune fille : la première à l'air de rêver, la seconde a les yeux éveillés et pétillants de curiosité.

— Vous devinez l'idée? a dit Grace. L'une pense au passé, l'autre à l'avenir; pour aucune des deux le présent n'existe. C'est toujours de même, nous sommes toujours ingrats envers le présent. Ah! que c'est beau d'être jeune!

— Mais, vous êtes encore belle et jeune, ai-je répondu.

— Moi! je ne compte plus, je suis une vieille fille, et j'en ai pris mon parti. Si ce n'eût été de peur de mécontenter quelques amies, j'aurais déjà usé du droit qu'on accorde aux vieilles filles en Angleterre, et j'aurais mis sur mes cartes, mistress Grace Priaulx.

— Quelle idée! vous êtes encore loin de l'âge de la retraite.

— Quand on est mariée ou veuve, comme vous, cousine, on est encore jeune, même à mon âge; mais quand on s'est vouée au célibat, on est et on reste une vieille fille (*an old maid*).

— Eh bien! ai-je dit en riant, je vous trouve l'air très-jeune pour une *vieille fille*.

— Cousine Alix, vous me ferez plaisir en ne parlant à personne ici de mon prétendu air de jeunesse. Il faut être circonspect dans les petites villes. Chacun s'y plaît à manger un peu de son prochain. — Elle est devenue sérieuse en disant cela. — Voyez, a-t-elle ajouté, j'ai des cheveux blancs, et avançant la tête, elle m'a fait voir, sur les tempes, une demi-douzaine de fils argentés.

— Vous êtes une exception, ai-je répondu, il est merveilleux qu'une femme encore jeune, tienne tant à passer pour vieille. D'ordinaire les femmes sont lâches sur ce point.

— Je ne le serai point, moi!

Elle parlait avec animation. Il m'a semblé qu'elle avait une arrière-pensée, et je me suis mise involontairement à chercher quel secret motif la fait se vieillir de la sorte.

A dix heures, le valet solennel est entré gravement et a placé devant un grand fauteuil, une petite table ronde, et sur la table une Bible in-folio ; puis il s'est retiré avec le même air de cérémonie. J'ouvrais de grands yeux.

Miss Priaulx s'est tournée vers moi :

— Je vais, m'a-t-elle dit, lire un chapitre du Nouveau Testament aux domestiques. C'est une règle de la maison. Si cela vous ennuie, cousine, vous pouvez dès maintenant me souhaiter le bonsoir.

Je l'ai assurée du contraire.

— Notre Evangile n'est-il pas le même?

— Comme il vous plaira, Alix, a-t-elle répliqué; puis elle a sonné, et immédiatement sont entrés à la file les quatre domestiques, la cuisinière en tête; les trois femmes se sont rangées d'un côté, le valet solennel s'est assis de l'autre. Alors miss Priaulx m'a présenté une petite Bible. Nous allons lire, a-t-elle dit, le treizième chapitre de la première épitre de saint Paul aux Corinthiens.

Chacun a ouvert sa Bible, et de sa belle voix harmonieuse ma cousine a lu cette merveilleuse apologie de la charité, accentuant chaque mot surtout ceux du dernier verset. « Or maintenant ces trois choses demeurent : foi, espérance, charité; mais la plus grande d'icelles, est charité. »

Les domestiques se sont retirés silencieusement comme ils étaient venus. On les entendait à peine marcher. Je croyais qu'il ne nous restait plus qu'à nous souhaiter le bonsoir; mais non, le valet solennel est rentré avec un plateau supportant une lampe à esprit de vin et une bouilloire en argent, des verres, des biscuits anglais et du xérès.

— Prenez un peu de vin chaud, vous devez être fatiguée, cousine!

Pour dire vrai, je ne tenais plus sur mes pieds. J'ai accepté un verre de vin, et ainsi s'est terminée ma première journée à Dallington.

II

Bain à huit heures, prières à neuf; puis le premier déjeuner, semblable à notre déjeuner à la fourchette, sauf le vin. Excellent thé, café détestable ; c'est la règle générale. La salle à manger est au rez-de-chaussée; du haut en bas, les quatre murs sont garnis de rayons chargés de livres. La profusion des livres est



un des caractères généraux du pays; point de demeure, château ni cottage qui n'ai sa *library*.

La maison de Grace se nomme les Vignes (*the Vines*) à cause d'une large treille qui couvre toute la façade. C'est une sorte de petit hôtel situé entre cour et jardin, assez semblable à nos maisons de campagne des environs de Paris. Un rideau de peupliers le cache aux regards des voisins. L'allée qui va du perron à la grille est bordée de magnifiques géraniums rouges dont Grace me paraît très-fière.

Après déjeuner, ma cousine m'a proposé de faire un tour à travers la ville, jusqu'à l'heure du *lunch*. C'est la collation qui a lieu à une heure et demie, et qui (soit dit sans malice) a dans les romans anglais une importance au moins égale à celle de la *Shrubbery*, quand il s'agit d'encadrer une scène d'amour.

Une grande place quadrangulaire située à deux minutes des Vignes, est le point central de la ville de Dallington. Deux hôtelleries et leurs dépendances tiennent à elles seules un des côtés du carré. On peut faire le tour de Dallington en une demi-heure. C'est modeste, propret, et d'un calme!... On entendrait presque l'herbe pousser dans les rues. — Les chemins de fer ont tué la ville, m'a dit ma cousine. Autrefois vingt diligences passaient ici chaque jour et les deux hôtels ne désemplissaient pas; quand la malle s'arrêtait devant l'hôtel du prince d'Orange, elle était entourée d'un cercle de curieux. On se rappelle encore avoir vu une fois sir Walter Scott à la portière... Maintenant tout est solitaire, ce n'est pas toujours gai!

Comme elle achevait, un cavalier a débouché d'une rue voisine et s'est arrêté net devant nous. Il a salué, et sautant lestement à terre, il a tendu la main à Grace. « M. Stratton, » m'a-t-elle dit en le présentant. Elle m'avait déjà parlé de son intimité avec la mère de ce *gentleman*, qui est un joli garçon de vingt-cinq ou vingt-six ans. Un vrai type de la beauté anglaise, grand, svelte, d'un blond très-franc, figure régulière et distinguée, pieds étroits et cambrés, mains longues, blanches et nerveuses. Tout en lui sent la race.

Il a enroulé la bride de son cheval autour de son bras, et a continué de nous accompagner, se tenant à côté de ma cousine. Grace causait avec une gaieté un peu forcée. Je ne sais pourquoi, mais cette gaieté m'a fait une impression pénible. Ses yeux brillaient, et ses joues s'empourpraient à mesure qu'elle parlait. Elle était très-belle, à ce moment, et M. Stratton la regardait si attentivement qu'il a failli faire tomber son cheval dans un fossé.

— Nous vous donnons congé, lui a dit Grace ; Saladin s'impatiente. Et, s'arrêtant, elle a caressé le cou luisant du superbe animal. Allons, *good by'e*, a-t-elle repris en tendant la main au jeune homme, qui a répliqué :

— Ma mère doit aller chez vous cet après-midi. Je crois que nous aurons une partie de croquet et un *kettle-drum* (thé de cinq heures). Nous comptons sur vous.

— Je ne joue pas au croquet.

— Raison de plus pour être du *kettle drum*. Il a pris la main de Grace en insistant de nouveau, m'a saluée, puis remontant à cheval, il a piqué des deux.

— L'homme et le cheval sont de bonne race, ai-je dit en le regardant s'éloigner.

— Oui, a répondu ma cousine ; puis elle a ajouté : George et moi, nous sommes de vieux amis, mon père l'aimait beaucoup, et il doit beaucoup à mon père, qui était un esprit élevé et un grand cœur !... George a presque dix ans de moins que moi.

Ayant dit cela, Grace est restée dans un profond silence que je n'ai pas essayé de rompre. Et toutes deux, suivant sans parler les petites rues solitaires et muettes, nous avons repris lentement le chemin de la maison.

III

Après le lunch, visite de lady Stratton. C'est une petite femme à cheveux blancs, parlant avec cet accent voilé qu'on entend souvent en Angleterre. Très-polie, peu expansive, l'œil scrutateur et froid, et avec cela un sourire banal. On dirait qu'elle et ma cousine sont liées plutôt qu'amies. Après cela, peut-être est-ce la manière anglaise. Lady Stratton ne s'est animée qu'en nous parlant de sa nièce. Les éloges ne tarissaient pas. A l'entendre, lady Charlotte est artiste comme Raphaël, et savante comme Pic de la Mirandole.

Grace a fini par accepter l'invitation pour la partie de *croquet*.

— Comment trouvez-vous mon amie ? m'a-t-elle dit après le départ de lady Stratton.

J'ai secoué la tête.

— Elle ne vous fait pas une agréable impression ? Et pourtant c'est une excellente femme, charitable...

— Pas à la façon de saint Paul.

— Vous vous trompez. Elle n'a pas un mauvais cœur...

Elle s'est arrêtée un moment, puis a repris :

— Seulement, elle désire vivement que son fils épouse lady Charlotte.

— Et qu'en pensent son fils et la jeune fille?

— Ma chère, je ne suis par leur confidente, mais j'ai dans l'idée que ce mariage se fera.

Cette réponse m'a déroutée. La promenade de ce matin m'avait fait supposer qu'il y avait *quelque chose* entre M. Stratton et Grace. Je me suis trompée, tant mieux! Dix ans de différence, c'est trop. Mais l'amour se moque de tout, même de l'âge.

Nous nous sommes quittées un moment pour vaquer à notre toilette; quand nous nous sommes retrouvées, Grace était vêtue tout en noir.

— Suis-je à votre goût, cousine? m'a-t-elle demandé.

— Ce serait parfait, si vous aviez vingt ans de plus.

— Cousine, a-t-elle repris, j'aime mieux être la femme de demain, que celle d'hier. Vous voyez que j'ai encore dans la tête un peu de bon sens français.

Dallington Manor, qu'on appelle tout simplement ici : « *The Manor* », est situé non loin de la ville. C'est un château d'un grand aspect, bâti en briques et en pierre, dans le style du règne d'Elisabeth (ce que nous appelons en France le style Louis XIII). Il est entouré d'un grand parc où se trouve un vaste étang dont les fuyantes perspectives vont se perdre dans un horizon de hautes forêts. C'est une résidence digne d'un riche baronnet dont l'arbre généalogique plonge ses racines dans le corps d'un compagnon d'armes de Guillaume le Conquérant. Ce roi Guillaume, qui a foulé aux pieds les Anglo-Saxons, a fini par prendre dans le lointain du passé une allure anglaise, qui fait illusion aux descendants eux-mêmes des races conquises. Demandez plutôt à sir John Stratton. Il vous répondra :

— Hé, hé; mais, oui, bien certainement. Autrefois, je comprends que... mais, à présent... oui, certainement.

Ce brave homme, excellent au fond, a grand' peine à exprimer sa pensée. Il est bel homme, et je crois même un peu vain de sa bonne mine.

Il nous a reçues et conduites dans le parc, sur la pelouse où la partie de *croquet* était en train. C'est une de ces pelouses dont l'Angleterre a seule le secret : fines, douces, élastiques comme un velours. Le *croquet* est une espèce de jeu de billard dont la pelouse est le tapis.

En nous voyant arriver, lady Stratton s'est levée et nous a présentées à la femme du ministre de la paroisse, ainsi qu'à une dame, grosse comme une montagne. Ces dames me regardaient

avec une curiosité mélangée d'inquiétude, comme on regarde une bête d'une espèce inconnue.

— Charlotte, ma chère! a dit lady Stratton, et une jeune fille de dix-sept à dix-huit ans est accourue vers nous. En la voyant, j'ai songé aux fresques des maîtres italiens d'avant Raphaël. Sa beauté est pure et naïve comme celle des vierges de Fra Angelico. Sa blonde chevelure ondulée et soyeuse flotte librement sur ses épaules, ses yeux bleus ont la transparence limpide de l'eau de certains lacs, son teint délicat a des blancheurs nuancées de rose, d'une finesse désespérante. Elle tenait dans sa petite main, et d'un air de séraphin triomphant, son marteau de *croquet.*

Lady Stratton m'a présentée, et lady Charlotte, après m'avoir fait un salut assez gracieux, m'a demandé si je voulais jouer. Je l'ai remerciée.

— Et miss Priaulx? a-t-elle ajouté, en tournant ses clairs regards sur ma cousine.

Grace ayant également fait une réponse négative, elle nous a tourné le dos et s'est mise à courir vers les joueurs, parmi lesquels, le ministre, M. Barton, représentait le sexe fort. M. Stratton ne faisait pas partie du groupe. Le coup d'œil était joli et animé. Lady Charlotte se démenait, riait et discutait. Il fallait voir cette créature quasi-aérienne mettre son pied mignon sur une boule, lever son marteau avec un geste nerveux et envoyer la boule à l'autre bout de la pelouse! On sentait que cette sylphide avait sous son apparence délicate une énergique organisation, résistante et fine comme l'acier.

Chaque fois que sa nièce jouait, lady Stratton nous lançait un regard d'admiration.

— M. George Stratton est-il absent? a demandé la grosse dame.

— Non. Il est occupé à dresser lui-même un de ses chevaux pour sa cousine, répond lady Stratton. Ne l'apercevez-vous point là-bas, derrière les arbres? Tenez, le voici qui vient de notre côté...

En effet, George était descendu de cheval et il s'avançait vers nous. C'est étrange comme l'arrivée d'un homme met en émoi une société féminine. Tandis qu'il approchait, j'ai vu un imperceptible frémissement courir sur les lèvres de Grace.

— Venez jouer avec nous, cousin George! lui a crié lady Charlotte.

— Cousine Charlotte, vous savez que j'ai le croquet en horreur, et puis votre cheval m'a presque disloqué le bras.

Il a fait encore quelques pas et s'est assis sur l'herbe, presque aux pieds de Grace.

— Vous avez trop chaud pour rester ainsi sur le gazon, lui a dit sa mère.

— Point du tout, ma mère, je suis admirablement bien ici.

Lady Charlotte, en enfant gâtée, est venue réclamer son cousin.

— Vous n'êtes point aimable, s'est-elle écriée avec une légère moue. Vous me refusez tout ce que je vous demande ; qu'avez-vous contre moi?

— Quoique petite fille encore, vous êtes déjà injuste comme une femme, a répondu George en la regardant avec son sourire moqueur.

— Oh ! je sais que vous me dédaignez à cause de mon âge. Mais cela ne me donne pas envie d'être vieille... Tout le monde n'a pas vos goûts, spirituel cousin !

Et elle s'en est allée la tête haute, ses petits pieds frappant le sol avec colère. Un instant après, elle commençait une autre partie.

La physionomie de lady Stratton exprimait un vif mécontentement ; les deux autres dames échangeaient des regards significatifs.

Et Grace... Pauvre Grace ! sa figure était toute décomposée. J'ai compris que je venais d'assister à un petit drame intime et mystérieux.

Au même moment, le maître du château est venu nous faire ses compliments. On n'a qu'à le voir en présence de sa femme pour comprendre qu'il n'est le maître que de nom. Il lui obéit comme un enfant, mais comme un enfant terrible, disant et faisant mille choses qu'elle ne désire pas.

Grace s'est excusée de son mieux, afin d'échapper au *Kettledrum*, et sir John s'est mis à insister tant et si bien, que lady Stratton s'est vue forcée d'appuyer l'invitation de son mari. Mais Grace a tenu bon et sir John a pris congé en disant à son fils :

— Vous reconduirez ces dames...

— Je ne le veux pas, s'est écriée Grace vivement.

M. George Stratton s'est incliné, et nous sommes parties seules.

Pendant le trajet, j'ai compris qu'il était pénible à ma cousine de parler des personnes que nous venions de quitter, et j'ai mis la conversation sur un terrain moins brûlant. Nous avons parlé de la France. Grace me questionnait sur les habitudes du continent et notait toutes les différences qui existent entre les façons de vivre des deux peuples voisins.

— Je ne sais, a-t-elle dit, si je pourrais jamais avoir un *home* en France.

— Venez essayer, ai-je répondu.

Elle est restée un moment silencieuse, puis elle a murmuré à mi-voix, comme si elle se parlait à elle-même :

— Peut-être...

A huit heures et demie, un coup de sonnette a retenti à la grille. Grace a eu, malgré elle, un tressaillement nerveux.

— Une visite? ai-je demandé.

— Non... Je ne sais pas...

M. George Stratton est entré. Il a rougi en abordant Grace, comme quelqu'un qui n'est pas sûr de l'accueil qu'on lui fera. Elle était calme, mais pâle comme une déesse de marbre blanc.

— Je suis venu, a-t-il dit, vous prier de repasser avec moi quelque sonate de Beethoven... Mon père ne manquera pas de nous en demander une demain.

— Volontiers.

Et Grace s'est approchée du piano. Sa démarche, lente et pour ainsi dire rhythmée, est charmante. Elle est bien nommée. Involontairement, je comparais ses mouvements harmonieux à ce sautillement et cette prestesse de bergeronnette que possède lady Charlotte.

Je ne me doutais pas du talent de ma cousine. J'ai entendu bien des pianistes, mais faire parler un piano, comme le sien a parlé ce soir, je peux bien jurer que cela n'est donné qu'à de rares virtuoses. Cette chose de bois et de métal avait reçu tout à coup une âme, et tout en écoutant, je songeais à ces beaux vers de notre Musset :

Fille de la douleur, Harmonie, Harmonie !
Langue que pour l'amour inventa le génie...

M. Stratton a bien joué ; mais le violon, l'instrument de l'émotion par excellence — lui qui, appuyé contre la poitrine, doit recevoir toutes les vibrations du cœur — le violon n'a pas répondu au piano, comme je l'aurais désiré.

Pendant tout le temps qu'a duré le duo, Grace m'est apparue comme transfigurée... A dix heures, le jeune homme est parti. C'était l'heure de la prière. Quand on aime bien, on prie bien. Il n'y a que le sein d'un Dieu qui puisse recevoir ce torrent d'émotions qui s'épanche d'un cœur passionné... Les amis reculent devant cette exaltation. A certains moments, un être est trop au-dessus de ses pareils pour qu'ils puissent le comprendre. Aux gens

qui sont de sang froid la passion fait pitié et n'inspire nulle sympathie. L'amour n'est-il pas illimité? A Grace, il fallait l'Infini. Seul, l'acte mystique de la prière pouvait soulager sa souffrance et répondre aux désirs de son âme...

J'ai senti cela à la manière dont elle a dit le verset : « Venez à moi, vous tous qui travaillez et supportez de lourds fardeaux, et je vous consolerai. »

IV

Dallington-Manor.

Nous sommes ici depuis deux jours. Lady Stratton est venue avant-hier nous prier de passer chez elle la semaine des courses qui ont lieu à peu de distance de Dallington. Il paraît que, depuis bien des années, ma cousine est toujours invitée pour cette occasion. Demain, la maison sera pleine jusqu'aux combles. Plusieurs invités seront même obligés de coucher à l'hôtel.

Il devient de plus en plus évident pour moi que sir John aime beaucoup Grace. Se doute-t-il de ce dont lady Stratton a peur?... Et, s'il en est ainsi, s'il désire avoir Grace pour belle-fille, est-il de taille à résister à la volonté opiniâtre de sa femme? Lady Stratton s'entend à merveille à mettre sir John en avant : — Sir John veut ceci; sir John ne veut pas cela. —Mais chacun sait parfaitement que sir John n'a pas de volonté.

Après le dîner, l'inévitable *croquet*. Lady Charlotte a gagné sa cause et George Stratton s'est décidé à jouer. Elle a entrepris de m'enseigner le jeu. Le vicaire et une demoiselle diaphane, nommée miss Rose, sont venues se joindre à nous. Sir John était dans le ravissement quand lady Charlotte lui a dit :

— Mon oncle, il faut jouer pour que les deux partis soient égaux.

Sir John aime de frayer avec la jeunesse. Grace est restée seule avec lady Stratton.

Lady Charlotte a été charmante : câline avec son oncle, aimable et douce pour les autres, enjouée avec M. George. Ils étaient adversaires et elle faisait naître des occasions pour envoyer la boule de son cousin le plus loin possible. Alors c'étaient des rires enfantins et des discussions animées, des courses légères, des poses gracieuses... La petite espiègle a tout ce qu'il faut pour tourner la tête à un homme. Le vicaire était ravi en extase et il aurait marché sur miss Rose et sur moi sans se douter

de notre existence. Quant à M. George Stratton, j'avoue qu'il m'a été impossible de déchiffrer ses sentiments. On ne lit bien que dans les regards d'un homme qu'on aime. Une femme indifférente, étudiant un indifférent, perd la moitié de la merveilleuse intuition dont elle est douée.

Nous sommes restés sur la pelouse jusqu'à l'heure où nous avons senti nos pieds mouillés par cette rosée abondante qui verdit la campagne anglaise et rend impossibles les soirées en plein air. Lady Stratton est venue nous gronder et prédire à lady Charlotte un rhume pour le bal qui se prépare. Cette prédiction seule a pu forcer l'espiègle à rentrer.

Quand nous sommes descendues au salon, nous y avons trouvé tous les hôtes du château. Lady Stratton écrivait les adresses de ses invitations pour le bal. Sir John était assis dans un fauteuil, les lunettes sur le nez, le *Times* à la main... et les yeux fermés. Lady Charlotte avait devant elle une chandelle allumée; elle tenait une allumette de papier imbibée de noir de suif, et dessinait avec cela. Les personnes qui l'entouraient avaient des mines d'admiration étonnée. Grace et moi, nous sommes allées regarder, et vraiment il y avait de quoi s'étonner. Elle avait esquissé avec beaucoup de bonheur les figures de sir John et de sa tante. Sir John endormi était d'une bonhomie délicieuse; quant à lady Stratton, elle avait des airs de reine signant un arrêt de mort. Miss Rose, joignant les mains, s'est écriée : *Oh! dear, oh! dear*, c'est ainsi que je me figure lady Ashton.

— Si je faisais un groupe! a dit lady Charlotte : George en Ravenswood et Rose en Lucie...

— C'est vous-même, lady Charlotte, a repris le galant vicaire, qui devriez être Lucie.

— Moi, s'est-elle écriée, Dieu merci, je n'ai rien de Lucie, excepté les cheveux! Je suis forte de cœur et d'esprit. Lady Ashton ne m'aurait pas fait plier, moi!... Elle relevait sa jolie tête et nous regardait avec des yeux étincelants... Tout à coup, elle a rencontré les yeux de George et son regard s'est adouci. Elle a ajouté : Il n'y a ici d'assez jeune que miss Rose.

Celle-ci a accepté, et Charlotte a arrangé la pose. George s'y prêtait d'assez mauvaise volonté. De ses petites mains nerveuses, sa cousine le tirait tantôt à droite et tantôt à gauche.

— Oh! George, a-t-elle dit, vous faites exprès le maladroit, pour me pousser à bout!...

Son exclamation a réveillé sir John et il a demandé un peu de musique.

— Laissez-les tranquilles, ils s'amusent, a répondu lady Stratton.

— Non, non. Je *veux* de la musique, a répliqué sir John.

Le bonhomme a ainsi de temps à autre des velléités de *vouloir*; c'est comme une protestation enfantine contre sa faiblesse bien connue. Lady Stratton, en femme adroite, a cédé, et le baronnet a conduit Grace au piano.

Grace a joué d'une façon brillante, mais ce n'était plus la musicienne de l'autre soir. Le piano n'était plus que du bois et du métal, donnant des sons métalliques très-beaux et très-froids. Sir John battait la mesure et tâchait de prendre un air content, mais on voyait bien qu'il était confus d'avoir indisposé sa femme et sa nièce. Cette dernière ne cachait nullement sa mauvaise humeur contre la musique. Elle continuait à ébaucher avec le noir de suif mille choses charmantes : des têtes d'hommes avec des casques ou de grands feutres à panaches, et toutes avaient plus ou moins des airs de George. De temps en temps, elle jasait à mi-voix avec le vicaire, et ne tenait nul compte des signes du doigt et des mouvements d'yeux par lesquels lady Stratton cherchait à lui imposer silence.

Quand le duo s'est terminé :

— Dieu merci, a-t-elle dit au vicaire, voilà qui est fini! Puis se tournant vers moi, elle m'a demandé doucement si je savais jouer des valses et des polkas.

— Oui, mais très-médiocrement, ai-je répondu... Pourquoi ne vous adressez-vous pas à ma cousine?

— Oh! il ne faut rien lui demander... Mais vous, madame, soyez assez bonne!... Et elle prenait un ton câlin et irrésistible.

Je me suis mise au piano.

Nous allons danser, George! s'est écriée Charlotte.

— A merveille! a-t-il répondu. Puis, se tournant vers miss Rose : Me ferez-vous l'honneur d'être ma danseuse? a-t-il ajouté.

Lady Charlotte a pâli et lady Stratton s'est assombrie.

— Que ne commencez-vous par un quadrille? s'est-elle écriée d'un ton qui ne permettait aucune réplique.

Alors, le vicaire s'est avancé timidement vers Charlotte et lui a dit :

— Je pense qu'en si petit comité, je puis me permettre...

— Merci, monsieur, a répliqué l'impétueuse enfant, je ne veux pas que vous fassiez le demi-quart d'un péché à cause de moi!... Mon oncle, venez, nous danserons tous deux.

Le baronnet a obéi avec précipitation. Le quadrille n'a pas été brillant. Quand il a été fini, j'ai joué le prélude d'une polka, et

George s'est approché de sa cousine qui s'éventait dans l'embrasure d'une fenêtre. Il lui a offert son bras.

— Merci, a-t-elle répondu sèchement, je suis lasse.

George a salué et s'est éloigné. J'ai continué ma polka, mais personne ne dansait. George s'était assis près de Grace et lui montrait les croquis de lady Charlotte. Tout à coup, celle-ci s'est approchée d'eux, a saisi brusquement les dessins et les a déchirés. George la regardait d'un air ébahi... Elle n'a même pas daigné jeter les yeux sur lui et s'est de nouveau retirée dans son embrasure de fenêtre, près du piano. George l'y a suivie et à travers ma musiqne; j'ai pu saisir des fragments de conversation.

— De grâce, George, disait Charlotte, continuez de faire la cour à votre vieille fille. Pourquoi vous déranger?

— Charlotte! Charlotte! je m'étonne qu'une jeune fille bien née et bien élevée...

— Assez, cher cousin!... Je suis franche, moi, et je déteste cette personne de tout mon cœur.

Avec quel accent passionné elle disait cela!

— Que vous la détestiez ou non, a répondu George, elle n'en sera pas moins parfaite! Vous êtes...

Ma musique m'a fait perdre le reste, mais peu après j'ai entendu George qui disait d'un air suppliant:

— Voyons, Charlotte, est-ce que vous voulez me faire de la peine?

— Ah! si je pouvais seulement... oui, je vous en ferais.

— Et pourquoi, je vous le demande?

— Parce que... parce que je vous déteste!

Un homme, si naïf qu'il fût, ne pouvait se méprendre sur le vrai sens de ces mots, et certainement George ne s'y est pas mépris. Il a répondu d'une voix étranglée par l'émotion:

— Au moins, Charlotte, ne pleurez pas.

— Vous croyez que je pleure? Oh! certes non!

Et la pauvre enfant s'est mise à rire.

— Faisons un tour de valse, a repris George, quand ce ne serait que par reconnaissance envers cette bonne dame qui se dévoue à taper sur le piano depuis une demi-heure. Voyons, un tout petit oui, Charlotte?

Mais elle a tenu bon, et George a été obligé de se retirer. Toute la soirée, elle a trouvé moyen de le taquiner, en lançant par-dessus sa tête des traits qui allaient tomber droit sur Grace et devaient la blesser profondément. En l'étudiant, je me disais: « La jeunesse est sans pitié, mais, de tous les êtres jeunes, la jeune fille est encore celui qui a la cruauté la plus raffinée. Elle

est batailleuse et pleine de confiance en elle-même, elle est dure pour les fautes des autres, et si elle trouve, chez un homme ou chez une femme, le défaut de la cuirasse, avec quelle adresse elle sait y lancer des flèches empoisonnées; de quel mépris elle accable une femme déjà mûre qui ose laisser voir que son cœur bat encore ! »

Quand nous sommes remontées chez nous, Grace m'a souhaité, au seuil de sa chambre à coucher, un bonsoir plus affectueux qu'à l'ordinaire. Ses grands yeux étaient cernés, ses traits tirés. J'aurais voulu l'embrasser, mais je n'ai pas osé; je ne voulais pas lui faire voir que j'avais deviné sa souffrance. Et qu'aurais-je pu lui dire? Rien qu'elle ne se dise mieux que je ne le ferais. Elle a une de ces âmes fortes qui se suffisent. Je me suis couchée tout en ruminant ces pensées. J'ai été brusquement réveillée dans mon premier sommeil par un singulier bruit... Ce n'était pas le vent, car tout était tranquille au dehors. Il m'avait semblé entendre un sanglot avec le bruit sourd d'une chute sur le parquet. J'ai allumé ma bougie et regardé ma montre : il y avait à peine une demi-heure que j'étais endormie... Comme tout est resté parfaitement calme, j'ai cru à une hallucination, et je me suis recouchée. Je ne me suis plus réveillée qu'au grand jour, quand l'impassible Sarah est entrée solennellement à huit heures du matin.

La matinée était délicieuse : le ciel tout bleu, la terre gaie, l'air parfumé. Tout disait : réjouissez-vous. La jeunesse, avec tous ses charmes passagers, se montrait au jardin dans la personne de lady Charlotte. Elle cueillait des fleurs, et son king-Charles courait autour d'elle. Tout d'un coup, dans une decours du château, un orgue de Barbarie a joué un boléro, et la folâtre enfant s'est mise à danser dans les sentiers étroits, entre les plates-bandes, tournant rapidement sur elle-même, avec une grâce et une pétulance tout à fait espagnoles. Elle était ravissante. Comme je descendais, j'ai aperçu George Stratton à l'une des fenêtres du parloir qui donnent sur le jardin. La cloche a sonné pour la prière des domestiques, et lady Charlotte est entrée tenant une corbeille pleine de fleurs. Tout rayonnait en elle : la beauté, la jeunesse, la santé... Involontairement mes yeux se sont portés sur Grace. Elle est belle d'une autre beauté et pourrait rivaliser avec Charlotte, si elle le voulait. Mais elle se retire visiblement du combat. Elle m'a rappelé la *Pieta* de Michel-Ange. Grace est une nature exceptionnelle; pour celles-là notre monde n'est pas une patrie.

Après déjeuner, on s'est dispersé jusqu'à l'heure du *lunch.*

Les lettres et les journaux arrivent le matin, et tout le monde est à la besogne. J'ai pu constater que la paix n'est pas encore faite entre George et lady Charlotte. Elle lui tient rigueur et prodigue à tous, excepté à lui, agaceries et sourires. Elle s'est prise d'une belle affection pour moi.

« Du moment que la rivalité n'existe pas, la bienveillance règne. »

Elle m'a demandé de lui venir en aide pour l'arrangement de ses fleurs dans la jardinière du salon.

— Les Français ont plus de goût que nous, m'a-t-elle dit; quoique je sois très-Anglaise, je leur rends cette justice.

— J'espère, lady Charlotte, que le goût n'est pas la seule qualité que vous nous accordiez.

Elle a fait une petite moue.

— Voyons, a-t-elle repris, les Français sont aimables, élégants, spirituels.

— Oh! assez, assez! me suis-je écriée en riant.

— Vains, inconstants, frondeurs...

— En voilà beaucoup trop. Cependant votre sage expérience admettra bien quelques exceptions?

— C'est possible, a-t-elle répondu avec un grand sérieux, mais j'aurais une peur horrible d'épouser un Français.

— Est-ce qu'il en est question?

Elle est partie d'un grand éclat de rire:

— Je ne connais pas un seul Français.

— Très-bien, je vois avec plaisir que vous jugez mes compatriotes sans les connaître.

George est entré avec une touffe de feuilles de fougère.

— Tenez, a-t-il dit à Charlotte, vous ne pouvez point finir vos bouquets sans fougère. — Voulez-vous venir voir votre cheval?

— Merci, je ne m'en soucie plus... D'ailleurs, c'est votre cheval, et non le mien.

— Seriez-vous capricieuse? a-t-il repris d'un air piqué.

— Qui vous a donné le droit de me trouver des défauts? Cela, je ne le souffrirai pas.

— Je vous demande humblement pardon, a dit George.

Et il s'en est allé.

Nous avons achevé nos bouquets dans un profond silence.

V

Le manoir se remplit. Nous étions une vingtaine aujourd'hui à dîner. Il y avait quelques honorables misses excessivement habile

lées, deux ou trois jeunes gens dont les courses faisaient la seule conversation, enfin une miss Honora, qui est un type, et mérite une description.

Petite, brune, maigre, avec un grand nez, elle a une tête assez joliment modelée, et c'est là sa seule beauté. Elle est toujours invitée au château lorsqu'il y a du monde, — c'est une *utilité*. Elle a une foule de petits talents, et de plus une humeur toujours égale.

Elle joue aux échecs, au trictrac ou aux cartes avec la même patience, et reçoit les rebuffades ou les sourires avec le même contentement. Elle est habile à tous les ouvrages de femme : rattrapant les points perdus des tricots, remédiant aux méprises des brodeuses de tapisseries, — comme si tout cela faisait la joie de sa vie. Elle écoute les plus grands ennuyeux sans bâiller et elle chante sans exiger qu'on l'écoute. Ayant quelque fortune, sa seule ambition est de frayer avec les grands de la terre. C'est un *snob* du genre féminin.

Je me suis trouvée à table à côté d'un peintre à la mode. C'est un bel homme, d'un certain âge, auquel toutes les dames font la cour, parce que c'est un brevet de beauté et de distinction que d'être peinte par lui. Il a montré ouvertement son admiration pour Grace, et après le dîner, il lui a demandé s'il existait un portrait d'elle. Sur sa réponse négative, il a ajouté :

— On a dû vous prier souvent de vous laisser peindre ; quant à moi, je suis prêt à me mettre à genoux pour obtenir cette faveur.

— Si je n'étais pas bien décidément une vieille fille, a répondu Grace, je serais très-fière d'être peinte par vous, mais je n'ai ni frère, ni sœur, pas même une nièce à qui laisser mon portrait.

— C'est notre poëte Keats qui a dit : « Une belle chose est une joie pour toujours (1). » Votre portrait serait une joie pour beaucoup d'inconnus, et un bonheur pour moi.

George Stratton causait avec miss Honora, il tournait souvent la tête de notre côté, et j'entendais miss Honora le plaisanter sur ses distractions.

Grace hésita un moment, puis rencontrant le regard de George, elle répondit au peintre :

— Excusez-moi, monsieur, il me serait pénible de poser... Vous ne m'en voudrez point, n'est-ce pas?...

L'intonation de sa voix semblait demander pardon pour son

(1) A thing of beauty is a joy for ever.

refus, et il était visible qu'elle refusait uniquement par crainte de déplaire à M. Stratton.

— Tout ce que vous faites doit être juste et bon, a répondu le peintre d'une voix légèrement émue.

Voilà l'homme qu'il faudrait à Grace... Comme le sort se joue de nous!... Ce que nous avons cherché avec ardeur, nous le trouvons un jour à nos pieds, mais trop tard, et quand nos mains ne le peuvent plus saisir. Tout ce que je souhaite maintenant, c'est qu'un événement quelconque tranche brusquement la question entre Grace et George Stratton.

Jeudi, jour des courses.

Dallington était aujourd'hui sens dessus dessous, et il y avait des groupes sur la grande place. Toute machine à deux roues, qui pouvait être traînée par un cheval ou même par un âne, était mise en réquisition pour les courses. Nous autres, nous sommes parties en voiture à quatre chevaux, et les hommes ont pris le chemin de fer. Nous étions placées dans la grande tribune. George Stratton est resté comme cloué à côté de Grace. On dirait qu'il s'efforce d'afficher la cour qu'il fait à ma cousine. Lady Stratton avait une figure glaciale comme une bise de nord-est. Quant à lady Charlotte, elle était au contraire d'une gaieté folle. Entre chaque course elle pariait et donnait la réplique à chacun; sa tante essayait en vain de la modérer.

Grace était, comme toujours, calme, et peut être un peu plus blanche et silencieuse que d'ordinaire. Ces trois personnes jouaient une comédie navrante de vérité. Le peintre A... les regardait alternativement et semblait suivre avec un vif intérêt ce qui se passait, non au dehors, mais au dedans de la tribune.

Pendant le retour, lady Charlotte, après s'être moquée un peu de tout le monde, s'est écriée en finissant :

— Avez vous vu cette vieille madame Dalston? elle était plus comique que jamais!

— Charlotte! a interrompu lady Stratton en lui lançant un regard sévère.

Mais l'enfant terrible n'en a pas tenu compte et a continué :

— Avez-vous vu comme elle penchait tendrement sa tête ridée sur l'épaule de son mari?... Le malheureux, j'avais pitié de lui!

Il s'agissait d'une veuve fort riche, et déjà âgée, qui avait épousé un mari plus jeune qu'elle. Le trait tombait droit sur Grace, mais elle n'y parut point prendre garde.

Je ne sais si je suis sous l'empire d'une prévention, mais je n'ai aucune confiance dans les attentions que George Stratton prodigue à ma cousine.

Samedi matin.

Le bal a été fort gai. Lady Charlotte était ravissante dans sa toilette de tarlatane blanche. Grace avait une robe de moire gris argenté, et des camélias blancs dans ses cheveux noirs.

— Je comprends qu'un homme fasse des folies pour une femme comme miss Priaulx, m'a dit le peintre A... en venant s'asseoir près de moi.

— Ma cousine, ai-je répondu, a un peu passé l'âge où l'on fait faire des folies.

— Elle doit avoir trente-six ans... L'âge où la femme a le plus conscience de ce qu'elle vaut et où son amour a le plus de prix.

Comme je secouais la tête, il a ajouté à voix basse :

— Quant à moi, j'ai quarante-sept ans, et voilà la première personne dont je désirerais faire ma femme...

Il s'est arrêté un moment, puis a repris d'une voix plus émue :

— Si j'osais penser que j'eusse quelque chance d'être accueilli...

J'ai été envahie par un sentiment de regret mêlé de contrariété ; que répondre à cette interrogation posée à brûle-pourpoint ?... Je désirais pourtant ne pas laisser le peintre faire fausse route. Je lui ai dit brusquement :

— Que pensez-vous de George Stratton ?

Il m'a regardée un instant avec un peu de surprise :

— Il est charmant, a-t-il répondu.

— Je ne lui crois pas beaucoup de fond, ai-je objecté.

— Il y a des personnes, a continué le peintre, qui préfèrent un petit ruisseau dont l'eau claire laisse voir jusqu'au moindre grain de sable, à l'Océan avec toute sa profondeur et son immensité... Le petit filet d'eau arrose maints brins d'herbe et ne fait de mal à personne... L'Océan est grand pour le mal comme pour le bien.

Involontairement j'ai tourné la tête pour chercher Grace, et les yeux du peintre ont suivi les miens. George Stratton et lady Charlotte valsaient ensemble. La taille de la jeune fille pliait comme un roseau dans les bras de son cousin. Ses boucles blondes effleuraient presque les lèvres du jeune homme ; les yeux de George plongeaient un ardent regard dans ceux de la valseuse,

et les beaux yeux bleus de Charlotte, levés vers lui, avaient quelque chose à la fois d'étonné et de passionné. De temps en temps ils se souriaient, et on ne pouvait se méprendre sur la nature des sentiments qui les agitaient tous deux. Leurs figures, leurs mouvements, toute leur personne exprimait le bonheur. Le masque porté jusqu'à présent par George Stratton était enfin tombé; la vérité s'est révélée à moi tout entière...

Grace aussi avait les yeux fixés vers l'heureux couple, et son regard avait quelque chose de fixe, comme celui d'un halluciné. Tout à coup sa figure, son cou et ses épaules se sont empourprés... J'ai vu que son émotion allait être plus forte que sa volonté, et je suis allée m'asseoir à ses côtés.

— Je suis fatiguée, m'a-t-elle dit d'une voix un peu voilée, si nous nous sauvions...

J'ai fait un signe d'assentiment et nous sommes sorties du salon. Sur le seuil de sa chambre et au moment de me quitter, elle m'a tendu la main en me disant d'un air abattu :

— Ayez un peu de patience avec moi!

J'avais les larmes aux yeux.

— Je vous admire! ai-je répondu avec vivacité.

— Ne dites pas cela! s'est-elle écriée, si vous saviez comme je me fais horreur à moi-même.

Elle a fermé sa porte. Quant à moi j'étais trop émue pour m'endormir, et peu de temps après j'ai entendu un bruit de sanglots étouffés dans la chambre voisine, celle de Grace.

— Dois-je aller vers elle? me suis-je demandé... Non, je respecterai la réserve avec laquelle elle dérobe à tous les yeux les luttes de son cœur et de sa raison... Pauvre femme! si supérieure, si bonne!... Et elle souffre pour un homme qui est à cent coudées au-dessous d'elle... C'est la vieille et éternelle histoire : — Elle a fait une idole et elle s'est mise à l'adorer.

Nous ne nous sommes revues que ce matin, à l'heure de la prière commune. Aucune autre dame n'avait encore quitté sa chambre. Sir John, rasé de frais et rendu plus hardi par l'absence de sa femme, se donnait des airs de maître, fronçant les sourcils et grondant les domestiques. George Stratton se tenait dans l'embrasure d'une fenêtre et regardait obstinément dehors. On voyait qu'il se sentait mal à l'aise; je prévoyais une crise entre lui et Grace, et j'avais ce tremblement intérieur qu'on ressent lorsqu'on va être témoin d'une lutte douloureuse...

— Qu'avez-vous George? s'est écrié tout à coup sir John en regardant son fils, vous ressemblez à un enterrement... Eh! eh! avez-vous joué hier et avez-vous perdu?...

— Oui, a répondu George, j'ai joué gros jeu et j'ai perdu.

— Que va dire votre mère? — Il y avait de l'effroi dans la voix du baronnet.

— Ma mère? oui, c'est vrai, a repris George comme s'il rêvait. Elle n'est pas tendre, ma mère, et peu lui importe qu'elle écrase quelqu'un, pourvu qu'elle fasse sa volonté.

Sir John s'agitait et ouvrait les yeux comme quelqu'un qui ne comprend plus.

— Du reste, a continué Georges Stratton, rassurez-vous, mon père, je suis certain que ma mère sera enchantée de ma sottise.

Sir John a haussé les épaules... Grace et moi nous comprenions seules les paroles à double entente de George Stratton, et j'ai vu que Grace était blessée profondément de cette publique allusion à des luttes intimes... Il y avait, en effet, quelque chose de peu délicat dans les manières et le ton du jeune homme. Quand on n'aime pas ou qu'on n'aime plus, on a beau vouloir mettre du baume sur la plaie, — on blesse quand même.

Sur ces entrefaites, lady Stratton et lady Charlotte sont entrées et sir John est redevenu silencieux. Charlotte avait un air triste, presque intimidé. A vrai dire, tout le monde avait une mine de lendemain de bal.

— Nous sommes affreuses! s'est écriée une des jeunes misses en se regardant dans une glace...

— Vous devriez aller toutes vous promener après déjeuner, a dit lady Stratton, le grand air vous remettrait le teint.

La proposition a été accueillie avec enthousiasme, et il a été convenu qu'on organiserait dans le parc une chasse aux renardeaux. George Stratton s'y est prêté d'assez mauvaise grâce; il avait l'air d'éviter avec le même soin lady Charlotte et ma cousine, qui, à ma grande surprise, a consenti à être de la promenade.

Samedi soir.

Me voici de retour de cette fameuse chasse, et encore tout émue de ce qui nous est arrivé. — A la sortie du château, lady Charlotte avait pris mon bras. Le peintre A... était à quelques pas devant nous avec Grace.

— Vraiment, a dit Charlotte, je crois que le peintre est amoureux de miss Priaulx... Comme c'est drôle!

— *Drôle!...* Et pourquoi?

— Elle est si âgée, elle pourrait être ma mère.

— Et M. A... pourrait être votre père.

— Oh ! un homme âgé n'est pas comme une vieille femme!

— Ma cousine n'est pas vieille, elle est au contraire dans la plénitude de sa beauté.

— Elle est tout ce que vous voudrez, excepté jeune... C'est une vieille fille, et une vieille fille ne devrait pas songer à se marier... Cependant, a-t-elle ajouté en riant, — si M. A... veut l'épouser, ce n'est pas moi qui m'y opposerai!

— Ni moi! me suis-je écriée... — et comme Charlotte me regardait d'un air étonné : — Cela vous surprend, ai-je ajouté... Pourquoi?

— C'est que, a-t-elle répondu, je croyais... N'allez pas vous fâcher... Je sais que tout le monde aime miss Priaulx ; mais moi je ne l'aime pas du tout.

— Qu'est-ce qui vous déplaît en elle?

— Je crois que c'est son éternel sourire... Elle a l'air si patient!... Elle me fait penser à la tête de Memnon... Et j'ai parfois envie de la battre, pour la faire sortir de cette impassibilité qui semble dire : Moi, je suis au-dessus des passions humaines.

— C'est qu'elle a expérimenté le néant de la passion... De là vient ce calme que vous ne comprenez pas.

— C'est vrai... Après tout, je ne suis qu'une petite fille!...

Et elle avançait sa jolie tête comme pour m'interroger... — Bien souvent une méchante petite fille, n'est-ce pas...? Mais je pourrais devenir bonne si je vivais toujours avec les gens que j'aime.

— J'espère que vous le deviendrez, même au cas où vous ne pourriez réaliser votre difficile rêve de bonheur.

— Non, je serai méchante, si je ne reste auprès de ceux que j'aime!

Nous étions arrivées près du chenil où était le rendez-vous de chasse. George Stratton nous avait précédés avec miss Honora et quelques jeunes gens. Les chiens faisaient tout le fracas possible, jappant, hurlant, gémissant... Les jeunes misses affectaient de ne point avoir peur, mais je les voyais changer de couleur. Grace était venue me rejoindre.

— Je suis fatiguée, m'a-t-elle dit, asseyons-nous un peu. En même temps elle s'est appuyée à un tonneau renversé sur le côté, tandis qu'à deux pas de nous, lady Charlotte restait immobile.

Tout à coup un affreux grognement, suivi de cris aigus, a retenti, et j'ai vu une grande chienne au poil roux hérissé s'élancer sur Grace. J'ai cru miss Priaulx perdue. Les dents de

l'animal grinçaient et déchiraient des lambeaux d'étoffes. Il y a eu un moment de tumulte indescriptible, des coups de fouet, des jurons, des sanglots de femme, et puis un apaisement soudain. Quand je suis revenue à moi, j'ai distingué tout d'abord M. Stratton cherchant à calmer lady Charlotte qui l'entourait de ses bras et se cachait la tête contre sa poitrine. Et Grace!... Elle est venue à moi, horriblement pâle ; le frémissement de ses lèvres était le seul signe d'émotion qu'elle donnât.

— Vous n'êtes pas blessée? me suis-je écriée.

— Non, j'en suis quitte pour la peur, m'a-t-elle répondu d'une voix sourde, mais calme.

— Miss Priaulx, a dit le peintre, a eu un sang-froid superbe. La maudite bête avait saisi son écharpe, et votre cousine a eu la présence d'esprit de la laisser faire en tenant l'un des bouts de l'étoffe, tandis que l'animal s'acharnait sur l'autre bout...

Le *huntsman* est venu faire ses excuses. Les petits chiens étaient nichés dans le tonneau renversé, et la mère avait craint pour sa progéniture. J'ai proposé à Grace de retourner à la maison, et le peintre a appuyé ma proposition en prenant le bras de ma cousine. Nous sommes partis sans plus de cérémonie... Je ne pouvais songer sans irritation à la conduite de George Stratton. Quoi! Grace était en danger et c'était à lady Charlotte qu'il prodiguait ses soins? Ma cousine pensait de même, et c'était là surtout ce qui la rendait si profondément triste. En route, M. A..., qui est un galant homme, a voulu adoucir sa blessure.

— M. Stratton, a-t-il dit, a cru comme nous tous, dans le premier moment, que lady Charlotte avait été mordue... La pauvre enfant criait si fort!... Vous seule, miss Priaulx, avez montré du sang-froid.

Grace souriait tristement à ces bienveillantes paroles, mais on sentait que son cœur était brisé.

VI

Les Vignes, lundi matin.

Nous avons quitté le manoir le soir même de l'accident, devançant ainsi notre départ de vingt-quatre heures. Lady Stratton a reçu les excuses de Grace avec une magnanimité charmante ; elle a donné des ordres pour que sa voiture nous reconduisît, et elle nous a dit adieu avec son plus gracieux sourire. Elle faisait un pont d'or à l'ennemi qui partait.

Grace est allée le lendemain à l'église, et a rencontré tous les Stratton qui l'ont accablée d'amabilités. Après le lunch nous sommes montées au salon; je me suis assise près de la fenêtre ouverte et Grace s'est mise près de moi sur un canapé. Il faisait une belle journée. On se sentait encore en été et cependant on pressentait l'approche de l'automne. Les feuilles des peupliers commençaient à jaunir et le bleu du ciel était déjà plus vaporeux. Les cloches de Dallington sont très-mélodieuses; un petit vent chaud nous apportait leurs voix...

— Ecoutez! a murmuré tout à coup Grace, elles disent : *come to church, come to church and pray* (1). Ce qui me manquera le plus dans l'avenir, ce sera de ne plus les entendre. Il y a trente-quatre ans que leurs voix me bercent.

— Songez-vous à quitter Dallington, cousine?

— Oui! je suis décidée à m'en aller... pour longtemps. J'irai vous demander l'hospitalité en France, jusqu'à ce que j'aie pris un parti définitif.

Je lui ai exprimé tout le plaisir que j'aurais à la recevoir et à lui prouver toute l'amitié que je lui portais au fond du cœur.

— Plus tard! plus tard! s'est-elle écriée en m'interrompant, épargnez-moi en ce moment toute parole affectueuse. Plus tard!

On avait ouvert la porte de la grille. Grace est devenue pourpre.

— C'est M. George Stratton, m'a-t-elle dit; je lui ai donné rendez-vous ici. Je lui ai promis aujourd'hui une réponse catégorique à une proposition de mariage qu'il m'a faite il y a juste un an... Vous ne vous doutiez pas de cela, n'est-ce pas? Il n'a rien épargné pour me convaincre, il n'a négligé aucun des moyens auxquels un amoureux a recours: prières, reproches, les larmes même! J'ai eu beau dire, il y a douze mois, il ne voulait pas m'entendre. Aujourd'hui j'aurai, je l'espère, moins de peine à me faire écouter.

Tout cela était dit d'un ton calme. Si dans les paroles il y avait un peu d'ironie et d'amertume, il n'y avait aucune émotion dans la voix.

M. Stratton est entré en saluant. Il paraissait fort embarrassé et changeait de couleur à chaque instant. Grace lui a tendu la main, puis lui désignant une chaise, elle s'est rassise sur le canapé. Je m'étais levée pour les laisser seuls, Grace m'a retenue.

— Restez, ma cousine, a-t-elle dit de cette même voix calme

(1) Viens à l'église, viens à l'église et prie.

de tout à l'heure. Si c'est pour ce jeune homme une mortification, que vous m'entendiez le sermonner un peu, il l'a bien gagnée... Et elle a continué d'un air enjoué : — Cher George, ne rougissez pas de ce qui est arrivé. Je l'avais prévu, cela ne pouvait finir autrement. Je n'ai pas voulu vous peiner, l'autre année, quand vous étiez en plein dans vos extravagances; je n'ai pas voulu vous dire que votre passion était un amour d'écolier, un *calfd love* (1) ; j'ai préféré que vos yeux se dessillent tout naturellement. Si je vous avais aimé, croyez-vous que j'aurais eu le courage de vous soumettre à une si longue épreuve ? Vous devez savoir maintenant, — par votre propre expérience, — que l'amour nous rend lâches. Il nous ôte la force, non-seulement de rompre notre chaîne, mais même de la détendre. Quand on aime, on est et on reste esclave. Aussi quand je vous dis : Epousez lady Charlotte et soyez heureux sans remords, vous pouvez être bien sûr que j'ai pour vous une sincère amitié, mais que je ne vous ai jamais aimé d'amour.

George Stratton était dans l'ébahissement; il nous regardait avec un air naïvement étonné. Jamais je n'avais vu Grace si belle; ses yeux avaient un éclat merveilleux, sur ses lèvres errait un divin sourire.

— Mais moi, je vous aime! a balbutié George.

— Comme un ami... Je l'espère bien, moi qui vous ai vu tout enfant ! Vous seriez le plus grand ingrat de la terre, si vous n'aviez pas d'affection pour moi.

— Ainsi, vous ne m'avez jamais aimé?

— Je vous ai adoré... quand vous aviez cinq ans... Voyons, George, serrez-moi la main. Je fais des vœux sincères pour votre bonheur avec lady Charlotte. Maintenant partez. Les conversations de cette sorte sont toujours pénibles et nous finirions par y gagner tous deux un grand mal de tête. Soyez heureux, mon cher George!

Il a baisé la main blanche qu'elle lui offrait, et oubliant de me saluer, il a quitté le salon.

Grace est restée assise, écoutant le bruit de plus en plus lointain de son pas.

— Est-il parti? m'a-t-elle demandé enfin d'une voix étouffée.

— Oui, le voilà qui referme la grille.

— Appelez Sarah... vite!

Elle a été prise d'une affreuse crise de nerfs.

— C'est comme cela depuis huit jours! s'est écriée Sarah en la soutenant, mademoiselle aurait besoin de changer d'air.

(1) Littéralement un *amour de veau*.

C'était la première fois que Sarah m'adressait la parole spontanément.

Ma pauvre cousine avait joué avec George une douloureuse comédie. Le soir même, elle s'est occupée de ses préparatifs de voyage, et la voyant tout affairée, j'ai commencé à respirer. Le pire est fait, me disais-je, la voilà sauvée. Tout à coup elle est venue à moi et me prenant le bras :

— Veillez sur moi, m'a-t-elle dit, faites-moi partir tout de suite. Si je reste ici, je l'aime à un tel point que je lui écrirai pour lui avouer que je l'ai trompé, pour le supplier... le menacer... que sais-je?... Vous ne vous imaginez pas ce que j'ai souffert. Je souriais le jour, et les nuits, les horribles nuits dans ce *manoir* détesté! — c'était un supplice! Je vous fermais ma porte pour vous cacher mes convulsions. Emmenez-moi, cousine, ayez pitié de moi!...

Nous partirons demain.

En France. — Un an après.

Voici près d'un an que nous avons quitté les Vignes et que miss Priaulx est près de moi. J'ai reçu hier une lettre de lady Charlotte. Elle m'écrit pour me confesser combien elle se repent de tout le mal qu'elle a fait à ma cousine.

« J'étais jalouse, dit-elle, George m'a bien grondée. Il pré-
« tend qu'il ne me pardonnera jamais de ne point aimer miss
« Priaulx. De sorte que je me suis mise à l'aimer. Je vois très-
« bien maintenant que je la détestais uniquement parce qu'elle
« m'était supérieure... Tout cela est fini. Priez-la de vouloir bien
« se laisser embrasser par vous, pour votre *méchante* petite amie
« qui va devenir *bonne.* »

J'ai donné la lettre à Grace. Après l'avoir lue, elle s'est levée, et me tendant la joue :

— Eh! bien, a-t-elle dit, embrassez-moi pour elle.

H.-C. Jenkin.

L'HOMME PRIMITIF ET LA BIBLE [1]

III

L'HOMME PRÉHISTORIQUE, OU DES CAVERNES DU RENNE. — SECOND AGE DE LA PIERRE TAILLÉE

Les cavernes de la seconde période de la pierre taillée sont très-nombreuses, mais nous n'en mentionnerons que quelques-unes pour ne pas allonger cet article. Elles sont caractérisées, avons-nous dit, non-seulement par la nature de leurs sédiments, mais surtout par les fossiles qu'on y rencontre. Et d'après l'opinion de tous les géologues le dépôt qu'elles contiennent serait postérieur à la formation diluvienne proprement dite. En effet, on n'y rencontre plus aucune trace des mammifères qui appartiennent à cette formation tels que : *Elephas primigenius*, *Rhinoceros tichorhinus*, *Ursus spelœus*, *Hyœna spelœa;* ce sont des espèces qui se rapprochent davantage des espèces actuelles, quand elles ne se confondent pas avec elles, et l'espèce la plus dominante, celle qui a donné son nom à cette période, c'est le renne, *Cervus tarandus* dont les restes sont innombrables. Avec ces ossements on trouve une quantité inouïe de silex taillés, des instruments en os de renne ou d'autres animaux sur lesquels souvent on a découvert des dessins remarquables.

Nous avons dit que M. Alfred Fontan avait découvert à Massat deux cavernes; l'une supérieure, se rapportant à l'époque de l'*Ursus spelœus*, l'autre inférieure beaucoup plus récente; c'est de celle-ci que nous devons nous occuper. Cette deuxième grotte présentait un sol formé d'une terre noirâtre et de gros cailloux

(1) Voir la livraison du 25 avril.

roulés. Il n'y avait ni cendres ni charbons, ni autres vestiges d'*habitat* humain, que ceux fournis par un certain nombre de têtes de flèches, de harpons, d'aiguilles fabriquées avec des os ou des bois de cerf, et accompagnés d'éclats de silex taillés dans le type des couteaux. Les os des mammifères qui dominaient étaient ceux de l'ours actuel (*Ursus arctos*), du cerf, du chamois, du bouquetin, quelques rares débris du bœuf, et une molaire de sanglier. Le morceau le plus curieux, que M. Lartet ait recueilli, est un andouiller de cerf cassé et percé d'un trou rond, destiné sans doute à en faciliter la suspension comme ornement. En avant de la cassure on distingue très-bien le profil de la tête d'un animal dont la gueule est entr'ouverte. Le dessin assez correct représente une tête d'ours. Cette figure est gravée en creux avec un instrument à pointe peu aiguë. Les lignes de profil paraissent avoir été tirées d'un seul trait avec une grande sûreté de main. L'emploi de hachures pour marquer les ombres en avant de l'œil et à la mâchoire inférieure, témoigne déjà de certaines notions acquises dans les artifices du dessin. Cette grotte de Massat est totalement différente de celle d'Aurignac; elle n'appartient pas à l'époque du diluvium. En effet, à Aurignac, l'homme se trouve avec toutes les espèces perdues; dans la caverne inférieure de Massat il n'y a plus comme représentant de la faune diluvienne primitive, que l'aurochs; et s'il est évident, selon la pensée de M. Lartet, et tout porte à le croire, que la disparition des espèces dites diluviennes a été, non pas simultanée, mais graduelle et successive, il a dû s'écouler un très-long intervalle entre les dépôts fossilifères des deux cavernes.

A 50 minutes de Finale sur la route de Gênes à Nice, dans le mont de la Capra-Zoppa, on voit une vaste caverne dans laquelle M. Issel a fait d'intéressantes découvertes. La première chambre ou salle de cette caverne, contient une terre noirâtre dont l'épaisseur varie entre quelques centimètres et $1^m.20$; dans cette couche il y a des cendres et des fragments de charbon, des os humains et d'animaux, des coquilles marines, des instruments en os et des poteries. Les ossements appartiennent à deux époques fort différentes. Les débris de deux squelettes humains, un fémur de bœuf et quelques restes de gallinacées gisant près de la surface du sol et peu altérés, sont certainement de date très-récente. Les autres os, plus ou moins altérés dans leur poids et dans leur couleur, et en grande partie brisés, sont beaucoup plus anciens. Ce sont les ossements d'herbivores qui dominent: des os de mouton, de chèvre, de bœuf d'assez petite dimension, de cerf; un fragment de défense de cerf qui semble brisé par la

main de l'homme, une mâchoire de chien, et des ossements d'oiseaux. Les os longs des ruminants semblent avoir été cuits et cassés longitudinalement : quelques-uns offrent à leur surface des traces évidentes de râclures. Les ossements humains sont fragiles, légers, bleuâtres et calcinés au feu. En outre les incrustations qui se trouvent à leur superficie contiennent des empreintes et des entailles qui semblent avoir été faites avec des instruments taillants et pointus, et des râcloirs. Les abondants débris d'animaux, la profusion des fragments de poteries, la quantité de charbon indiquent clairement que l'homme a fait un long séjour dans cette grotte, ce qui est confirmé par la présence de poteries détériorées par un long usage, et par l'épaisseur du dépôt plein de débris organiques. Il n'a point été découvert d'armes en silex ou d'objets d'ornements. Vers l'extrémité d'une des salles de la caverne, les fouilles ont mis à jour quatre ossements taillés en poinçons. A peu de distanee, il y avait un morceau de pierre ponce; il portait certaines rainures étroites et allongées qui peuvent faire penser qu'il a servi à aiguiser les os taillés en poinçon (1).

M. Alph. Milne-Edwards découvrit près de la petite ville de Lourdes dans les Hautes-Pyrénées, une caverne à ossements qui aurait servi de station humaine. « Les premiers coups de pioche, dit cet auteur, mirent à jour de nombreux fragments d'os et de mâchoires, se rapportant principalement au cheval, à l'aurochs et au renne. Ce fut surtout au centre de la grotte, au pied d'un gros fragment de rocher, où le jour pouvait facilement arriver, que l'on en trouva un amas considérable, au milieu duquel nous pûmes recueillir quelques instruments en os pointus et polis. Nous eûmes bientôt l'explication de cette accumulation. En effet, les ouvriers après avoir creusé un peu plus profondément rencontrèrent de grandes plaques d'un grès fissile rougi par le feu; au-dessous se voyaient encore quelques débris charbonneux, puis le sol calcaire de la grotte. Nous venions de découvrir le foyer où les habitants primitifs de ce lieu faisaient évidemment cuire les chairs des animaux qu'ils venaient de tuer à la chasse. En examinant avec attention quelques-uns des fragments d'os et de mâchoires trouvés auprès de ce foyer, il était facile d'y reconnaître de petites parcelles de cendres et de charbon; une mâchoire de renne, entr'autres, en présentait les traces les plus évidentes. On continua à creuser et à fouiller la presque totalité de la surface de la caverne. On trouva un fragment de crâne humain

(1) A. Issel. *Di una caverna ossifera.* Milan 1864.

appartenant à un individu adulte, et des pièces osseuses se rapportant à diverses espèces. » L'homme était représenté par un individu; avec lui on trouva des ossements de renard, de cheval, un seul fragment de sanglier, de cerf, de chamois, de bouquetin, et surtout de nombreux ossements de renne et d'aurochs. La plupart des os et surtout ceux de cheval, d'aurochs et de renne, portaient des traces bien évidentes faites par le tranchant des instruments. Tous les os longs étaient cassés probablement pour en extraire la moelle. Parmi les objets façonnés de main d'homme, il faut citer un assez grand nombre de fragments de silex, presque tous petits et présentant le mode ordinaire de cassure qu'on appelle couteaux; quelques-uns étaient encore parfaitement effilés et pouvaient être comparés à de véritables lancettes. Il est à remarquer, que parmi les ossements trouvés dans la grotte de Lourdes, aucun ne peut se rapporter aux espèces domestiques, ce qui semblerait prouver une antiquité très-grande; on n'y trouve aucune trace de l'*Ursus spelœus* du *Rhinoceros tichorhinus*, de l'*Elephas primigenius*, types caractéristiques des assises diluviennes, elle est donc postérieure à ces dépôts. « La grotte de Lourdes, dit M. Alph. Milne-Edwards était donc probablement habitée vers la fin de l'époque diluvienne, on peut approximativement lui donner l'âge du loess; elle est plus moderne que la station d'Aurignac où se rencontrent les ours, les rhinocéros et les éléphants. Elle est contemporaine de la couche moyenne d'Arcy, mais plus ancienne que la caverne de Massat, et surtout que les habitations lacustres de la Suisse et que les Kjökken-möddings du Danemarck où le renne n'existe plus, quoique à raison de la rigueur du climat, cette espèce ait dû s'y conserver plus longtemps que dans le midi de la France (1).»

La plus intéressante des découvertes de cavernes postérieures au diluvium, est celle de la grotte des Eyzies, commune de Tayac (Dordogne), faite en 1864 par MM. Lartet et Christy. Cette grotte présentait, dans une brèche recouvrant le sol en plancher continu, un amalgame d'os fragmentés, de cendres, de débris de charbon, d'éclats et de lames de silex taillés sur des plans différents, mais toujours dans des formes définies et souvent répétées, avec une association d'autres outils et armes travaillées en os ou bois de renne. Tout cela avait du être saisi et consolidé en brèche dans l'état originel du dépôt et avant tout remaniement, puisque des séries entières de vertèbres de renne et des assemblages d'articulations à pièces multiples se trouvent main-

(1) Alph. Milne-Edwards. *Annales des sciences naturelles*, 4e série, tome XVII.

tenus et conservés exactement dans leurs connexions anatomiques; les os longs et à cavités médullaires sont seuls détachés et fendus ou cassés dans un plan uniforme, c'est-à-dire évidemment à l'intention d'en extraire la moelle. Cette grotte, dit M. Lartet, dont l'ouverture se trouve à 35 mètres au-dessus du niveau du cours d'eau le plus voisin, la Beune, renfermait aussi beaucoup de cailloux et de fragments de roches étrangères au bassin de cette petite rivière, et qui ont du y être introduits par l'homme. Quelques-uns de ces cailloux assez volumineux, principalement ceux de granite, sont aplatis dans un sens, arrondis dans leurs contours et creusés en-dessus d'une cavité plus ou moins profonde, laquelle porte les traces d'un frottement répété.

Il y avait aussi dans la grotte des Eyzies de nombreux fragments d'une roche schistoïde assez dure, et sur deux plaques de cette roche, MM. Lartet et Christy ont pu discerner des représentations partielles de formes animales gravées en profil. Sur l'une de ces plaques, c'était l'avant-train d'un quadrupède probablement herbivore. Sur l'autre, une tête à naseaux nettement accusés, à bouche entr'ouverte. Les silex taillés existaient en nombre très-considérable, particulièrement les *nuclei* ou blocs-matrice, d'où l'on détachait, sans doute par percussion, les éclats façonnés à diverses intentions. Le type *couteau* y est très-commun et aussi le mieux travaillé; des grattoirs à tête arrondie et retaillée à petites facettes obliques, de petites lames très-effilées, quelquefois aplaties ou triangulaires et terminées par des pointes aiguës, ayant pu être employées comme poinçons, aiguilles; des flèches bois de renne et relevées de chaque côté de plusieurs barbes recurrentes, et alternes se sont montrées aux Eyzies, comme dans beaucoup d'autres stations du même âge. Dans la faune des Eyzies on remarque la prédominance des restes du renne, accompagné du cheval, du bœuf, du bouquetin et du chamois; le cerf commun était à peine représenté par quelques débris, et l'éléphant par un fragment de défense portant des traces de travail humain. Une incisive d'homme et un fragment de mâchoire humaine rapportable à un individu de petite taille, ont été trouvés dans des fragments de la brèche.

Outre les brèches et les dépôts ossifères qui ne sont pas rares dans les cavernes du Périgord, on rencontre aussi sur certains points, au pied des grands escarpements, des calcaires crétacés, des accumulations de débris organiques analogues à ceux qui ont été observés dans l'intérieur des grottes. Ce sont encore des os d'animaux alimentaires, toujours fendus ou cassés de la même manière et constamment associés à des silex taillés également,



très-nombreux, et des pièces sculptées ou ciselées représentant des formes animales. Dans tous ces dépôts, les restes du renne sont aussi très-abondants. Parmi toutes ces stations extérieures, trois ont été spécialement explorées par MM. Lartet et Christy; deux dans la commune de Tayac, aux lieux dits Laugerie-Haute et Laugerie-Basse, et la troisième dans la commune de Turzac, sur un emplacement rural connu dans le pays sous le nom de la Madelaine. Ces stations sont toutes dans la vallée de la Vézère et à peu de distance de cette rivière.

De l'examen approfondi et minutieux des grottes, des cavernes et des stations extérieures du Périgord, MM. Lartet et Christy adoptent les conclusions suivantes : « Une race aborigène ou non, a vécu dans cette région qui fut plus tard le Périgord, en même temps que le renne, l'aurochs, le bouquetin, le chamois, etc., espèces animales dont certaines sont présentement refoulées dans des latitudes extrêmes, et d'autres à peine représentées par de rares descendants sur les cimes des Pyrénées et des Alpes.

« Ces peuplades d'aborigènes ne connaissaient point l'emploi des métaux; leurs armes et leurs outils étaient tantôt en pierre simplement taillée et polie, tantôt en os ou en cornes solides d'animaux façonnées pour divers usages.

« Ils vivaient des produits de la chasse et de la pêche; ils mangeaient les mammifères que nous venons de citer comme leurs contemporains, et aussi le cheval qui paraît avoir été pour eux un animal alimentaire de prédilection. La chair des oiseaux et des poissons entraient également dans leur nourriture.

« Aucun animal ne paraît avoir été domestiqué par eux ; pas même le chien, que nous voyons plus tard le compagnon habituel de l'homme dans tous les pays et à tous les degrés de barbarie.

« Outre la chair des animaux ils utilisaient aussi leurs peaux; nous avons remarqué au bas des cornes de renne, là où la peau est très-adhérente, les traces des incisions qu'ils y pratiquaient pour l'en détacher.

« Pour rejoindre ces peaux entre elles ou pour les façonner en vêtement, ils devaient les coudre ; nous avons retrouvé leurs aiguilles, faites aussi en bois de renne et percées pour recevoir le fil de couture; enfin au bas de la jambe de ces mêmes rennes, d'autres incisions très-significatives nous révèlent qu'ils y coupaient les tendons pour les fendre et les diviser en fils, comme le font encore de nos jours les Esquimaux.

« Leurs objets de parure, leurs ustensiles ornés de façons si diverses et quelquefois avec une régularité symétrique, témoi-

gnent de leurs instincts de luxe et d'un certain degré de culture des arts. Leurs dessins et leurs sculptures nous en fournissent une manifestation plus élevée par la manière dont ils ont réussi à reproduire la figure des animaux leurs contemporains.

« Personne, nous le supposons, ne songera à contester la valeur de ces déductions, elles ressortent d'évidences matérielles(1). »

Nous aurions pu multiplier les faits, citer un plus grand nombre de cavernes et le résultat de leur examen eut été le même, c'est-à-dire, la preuve évidente qu'après la formation du diluvium gris, ou la période de l'*Ursus spelœus* de l'*Hyœna spelœa*, de l'*Elephas primigenius*, etc., il s'est écoulé un temps plus ou moins long, pendant lequel le lœss se serait déposé, et les cavernes que nous venons de citer auraient été remplies. Mais ces dernières sont-elles contemporaines du lœss? Quelques géologues l'admettent, d'autres les regardent comme postérieures: il serait difficile de se prononcer; ce qu'il y a de certain, c'est que ces cavernes témoignent d'une haute antiquité et que leur remplissage a précédé de beaucoup les âges historiques. Elles accusent une époque tout à fait primitive, un âge de pierre taillée, où le renne qui depuis des siècles a disparu de nos régions, était le commensal et le compagnon de l'homme.

Ce ne sont pas les seules preuves de l'ancienneté de l'existence de l'homme, et qui rejettent la formation du diluvium gris à une distance que nous ne pouvons apprécier quant à présent. Outre ces dépôts, il existe encore d'autres faits qui ont précédé de beaucoup les temps que nous appelons historiques, et dont la découverte a ému le monde savant, et augmente encore considérablement la distance qui nous sépare de la période quaternaire. Ces faits dont on n'avait pu même jusqu'ici soupçonner l'existence, prouvent que bien avant l'arrivée des premières peuplades révélées par l'histoire, certaines contrées de l'Europe avaient encore été habitées par des aborigènes dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Il faut donc constater et étudier ces faits, qui sont destinés à jeter une grande lumière sur l'histoire du monde primitif. Ils viennent en effet combler l'immense hiatus qui existait dans les annales de l'humanité entre les origines primitives des peuples, et les temps historiques; aussi cette période a-t-elle été justement nommée, la période préhistorique ou antéhistorique. La plupart des savants pensent que les

(1) Ed. Lartet et Christy. *L'homme fossile dans le Périgord. Revue archéologique* (avril 1864).



cavernes de l'âge du renne dont nous venons de nous occuper, ont précédé cependant les habitations lacustres de la Suisse, et les kjökken-möddings du Danemarck.

IV

L'HOMME PRÉHISTORIQUE (suite). — SECOND AGE DE LA PIERRE TAILLÉE. — HABITATIONS LACUSTRES DE LA SUISSE. — KJÖKKEN-MÖDDINGS DU DANEMARCK (débris de cuisine). — PALAFITTE ET TERRAMARE DE L'ITALIE.

Habitations lacustres. — Pendant l'été de 1853 les eaux du lac de Zurich ayant considérablement baissé, on observa d'anciens pilotis renversés quelquefois sur le fond de vase, et quelquefois le dépassant légèrement. M. Keller est le premier qui attira l'attention sur cette découverte faite sur les bords mêmes du lac, et, dès le commencement de 1866, il put annoncer au monde savant, les restes d'une ancienne cité lacustre antérieure à toute tradition, celle de Meilen. Les pilotis étaient implantés dans une couche épaisse de 0,70 c. d'une argile sablonneuse colorée en noir par une grande quantité de matières organiques, située au-dessous d'un dépôt surperficiel d'une boue gris-jaunâtre de deux pieds d'épaisseur. Cette couche argileuse renfermait en outre, une quantité de haches de pierre, des marteaux, des instruments de silex et beaucoup d'autres objets en pierre. On y découvrit aussi des outils, des os, des cornes, des dents et du bois, des vases grossiers d'argile crue, une perle d'ambre jaune, une boucle de bronze, beaucoup de noisettes cassées, des rameaux et des cônes de sapin, enfin la partie supérieure d'un crâne humain, ainsi que les os de plusieurs squelettes. La conclusion toute naturelle à tirer de ces faits, c'est qu'ils démontraient l'existence d'une peuplade préhistorique, à laquelle les métaux étaient presque inconnus et dont l'âge de civilisation était très-reculé. De nouvelles et nombreuses découvertes faites en Suisse et dans les régions limitrophes de la France, en Italie en Allemagne confirmèrent bientôt cette conclusion. Parmi les constructions sur pilotis, celles qui se trouvent à quelque distance du lac sont encore recouvertes d'eau, de sable, d'argile ou d'infiltrations calcaires. Dans quelques endroits il y a jusqu'à dix mètres d'eau au-dessus des pilotis les plus éloignés du bord, mais en général le niveau de l'eau est beaucoup moins élevé. On remarque également, surtout dans la Suisse occidentale, que les

habitations lacustres dans lesquelles on ne trouve aucune trace de métaux sont plus voisines du bord, et à une profondeur moindre, et que celles au contraire, dans lesquelles on a trouvé des métaux et notamment du bronze, sont plus éloignées du bord et à une profondeur plus grande.

Ces pilotis servaient de support à des cabanes en bois ou à des huttes circulaires; du moins on est porté à le conclure de la forme circulaire de quelques monceaux de terre glaise ayant servi de parement intérieur, et qui paraissent devoir leur conservation à l'action du feu qui aurait détruit les habitations. On pense qu'il pouvait y avoir jusqu'à 300 huttes de bois dans un seul cantonnement et qu'elles ont pu contenir un millier d'habitants. A Wangen, M. Lohle a calculé qu'il y avait eu 40,000 pilotis qui probablement n'ont pas tous été plantés à la même époque, ni par la même génération. M. Troyon a constaté que l'établissement de Morges, l'un des plus grands du lac de Genève s'étend parallèlement au rivage sur une longueur de près de 3 kilomètres et sur une largeur de 50 mètres, donnant une surface de 150,000 mètres carrés. En supposant des cabanes de 5 mètres de diamètre occupant la moitié de la surface, on trouve qu'il pouvait y en avoir 311. Le nombre de pareils emplacements dans la Suisse est vraiment surprenant. On les rencontre dans les grands lacs de Constance, de Zurich, de Genève, de Neufchâtel, et sur la plupart des petits lacs. Plusieurs sont exclusivement de l'âge de la pierre, d'autres de l'âge du bronze. On en a compté 24 sur le lac de Genève, 26 sur le lac de Neufchâtel, 11 sur le petit lac de Bienne, et 16 dans celui de Constance; d'autres existaient dans les lacs de Morat et de Sempach et dans quelques autres plus petits.

Quant au motif qui a pu faire choisir ce mode de construction, dit M. d'Archiac (1), et ces emplacements de préférence à la terre ferme qui semblait offrir plus de commodité, on doit le chercher dans la nécessité où étaient les habitants de se soustraire aux attaques des bêtes fauves, sans doute fort nombreuses alors, telles que les loups, les ours, les sangliers, l'*Urus*, et, peut-être, pour se défendre plus facilement contre les hommes eux-mêmes.

Il est bien difficile pour ne pas dire impossible, quant à présent, de fixer l'âge de ces constructions sur pilotis; ce que l'on peut dire d'une manière certaine, c'est qu'elles sont de beaucoup postérieures aux alluvions dans lesquelles sur divers points de la

(1) D'Archiac. *Cours de paléontologie*, in-8, 1864.

Suisse, on a trouvé des restes d'éléphants et de rhinocéros. Partout ces pilotis sont plantés dans la couche argileuse épaisse de plusieurs pieds, qui recouvre le gravier à ossements d'éléphants, et jamais ils ne s'enfoncent dans le gravier lui-même. Le fond dans lequel les pilotis sont fixés, devait avoir une grande résistance, et sa formation consiste dans une masse énorme de coquilles, ce qui a exigé pour le dépôt un laps de temps considérable. Il est donc évident que les colonisations en Suisse sont beaucoup plus jeunes que les couches d'Amiens et que les dépôts des cavernes, dans lesquels nous avons constaté la présence de l'homme. Mais ces habitations lacustres n'en remontent pas moins à une époque très-ancienne, sur laquelle nous ne possédons aucune tradition historique.

« On peut distinguer, dit M. Carle Vogt (1), les constructions sur pilotis de l'âge de pierre pure, comme Moosseedorf Wauwyl, Meilen, Robenhausen, Wangen, et les nombreux établissements du lac de Constance ; les constructions qui de l'âge de pierre ont duré jusqu'à celui du bronze, comme Concise, Estavayer, Hageneck et quelques autres établissements sur les lacs de Bienne et de Neufchâtel : enfin celles qui offrent des instruments de fer comme la fameuse station dite de Steinberg sur le lac de Bienne. Il y a encore une foule d'établissements sur les lacs de Genève, Neufchâtel et Sempach, qui n'ont fourni jusqu'à présent que du bronze; enfin un seul dans lequel on n'a trouvé que du fer, c'est celui de la Tène, près de Marin, sur le lac de Neufchâtel. »

Tous les objets trouvés autour ou sur l'emplacement de ces habitations, sont en quantité prodigieuse. Les armes en pierre sont grossièrement façonnées avec des matériaux du pays. Quelques-unes en silex ont probablement été apportées de France; à Wangen et à Moosseedorf, les pierres ont été travaillées sur place. Les instruments de l'âge de la pierre sont ici des marteaux, des haches, des couteaux, des scies, des pointes de flèches, des pierres à écraser le grain, des polissoirs, etc., et quelques marteaux en serpentine avec un trou à l'une des extrémités. C'est une circonstance d'ailleurs fort rare de trouver une pierre percée, si ce n'est tout à la fin de la période. La serpentine était la roche la plus généralement employée à la fabrication des haches, on ajustait la pierre à des poignées de corne ou de bois. Les pointes de flèches étaient en silex, quelques-unes en quartz de formes variées d'après trois modèles principaux. Les os des animaux

(1) *Leçons sur l'homme*, in-8, 1865.

étaient aussi travaillés et employés à plusieurs ouvrages (harpons, poignards, têtes de flèches, javelots, épingles, aiguilles, ornements divers) (1).

Les objets de la période de bronze consistaient en épées, poignards, haches, pointes de lance, flèches, couteaux, épingles, et objets d'ornements. Les poteries sont plus variées et plus soignées dans leur exécution que celles de l'âge de la pierre, et semblent avoir été faites avec la roue. Des anneaux de terre cuite sont fréquemment trouvés; quant aux matières même du bronze, le cuivre et l'étain, il fallait qu'elles fussent apportées par le commerce, puisqu'elles n'existent point en Suisse. Tous ces objets en bronze indiquent une civilisation plus avancée et par conséquent postérieure à la période de la pierre.

Les débris d'animaux rencontrés dans les habitations lacustres ont été spécialement étudiés par M. Rütimeyer. Les mammifères sont très-nombreux : ce sont le blaireau, la martre commune, le putois, l'hermine, la belette, la loutre, le renard, le chat sauvage, le hérisson, l'écureuil, le mulot, le lièvre, le castor, le sanglier, le cerf, le chevreuil, le daim, l'élan, le bouquetin, le chamois, le bison de Lithuanie et le bœuf sauvage, etc. Quant aux espèces domestiques, c'étaient le chien, le cheval, l'âne, le porc, la chèvre et plusieurs races bovines (1).

Le plus grand nombre de ces animaux, sinon tous, devaient servir de nourriture, tous les os longs en effet ont été fendus et ouverts pour en extraire la moelle. Le renne manque absolument dans les cantonnements de la Suisse; ce fait à lui seul suffirait pour placer ces habitations à une époque différente des cavernes de l'âge du renne, et pour les rapprocher de l'époque historique. Les restes de chevaux sont très-rares dans l'âge de pierre, mais très-fréquents dans l'âge du bronze; ils appartiennent à l'espèce actuelle. On mangeait aussi le renard pendant l'âge de pierre, et on n'en retrouve plus de débris dans les habitations de l'âge du bronze. Le chien dans le premier âge était plus rare que le renard, mais moins cependant que le cheval et l'âne. M. Rütimeyer distingue aussi parmi les ossements du genre *Bos*, ceux du *B. primigenius*, du *Bison europæus* et ceux des races du bœuf domestique. Il y a comparativement peu de restes humains et le plus grand nombre de ceux qu'on a rencontrés, provenaient d'enfants tombés sans doute accidentellement dans l'eau.

(1) D'Archiac. *Opere citato.*
(1) Rütimeyer. *Die Fauna der Pahlbauten et der Schweiz.* Basel, 1861.

Parmi les végétaux recueillis à Meilen, à Moosseedorf et à Wangen, on a cité l'*Hordeaceus hexatilon* (espèce cultivée par les Égyptiens, les Grecs et les Romains) ; on en a même découvert des espèces de pains ou de galettes rondes et plates, de 0,10 c. à 0,73 c. de diamètre sur 2 à 3 centimètres d'épaisseur. On a trouvé des grains qui avaient été grillés, broyés entre deux pierres, puis entassés dans des vases de terre. Cependant outre la faucille, aucun instrument aratoire n'a été trouvé. On y a rencontré des poires et surtout des prunes sauvages, mais nulle trace de la vigne, du cerisier ou du prunier de Damas. Des graines de framboisiers, du mûrier, des noisettes et des faînes ont été trouvés dans des vases ; de sorte qu'on peut conclure que les habitants de ces localités se nourrissaient de graines, de fruits, de poissons et de la chair des animaux sauvages.

On a beaucoup discuté pour savoir à quelle époque remontaient ces différentes périodes de l'âge du bronze et de l'âge de pierre, mais ces calculs n'ont encore abouti qu'à une probabilité fort imparfaite. « Les tentatives des géologues et des archéologues suisses, dit M. Lyell (1), pour estimer avec précision en années l'ancienneté des périodes de bronze et de pierre sont encore, de leur aveu, fort imparfaites : mais elles méritent l'attention, et me paraissent promettre de beaux résultats. Le calcul le plus consciencieux est celui qu'a fait M. Morlot relativement au delta de la Tinière, torrent qui se jette dans le lac de Genève, près de Villeneuve. Ce delta peu étendu, auquel le torrent fait de nouvelles additions chaque année, se compose de sable et de gravier. La forme est celle d'un cône aplati, et sa structure a été dernièrement mise à jour par une tranchée de chemin de fer de 300 mètres de long et de 7 mètres de profondeur. La régularité de sa structure montre qu'il s'est formé peu à peu et par l'action d'une même cause. La tranchée a coupé à différentes profondeurs trois couches de terre végétale, dont chacune doit à une certaine époque avoir formé la surface du cône. La première renferme une surface de 1,600 mètres carrés ; elle a une épaisseur d'environ 12 centimètres, et se trouve à peu près à 1 m. 30 c. audessous de la surface du cône actuel. Cette couche supérieure est de l'époque romaine et contient des tuiles et des médailles romaines. La seconde couche occupant une surface de 2,700 mètres carrés a 0,15 c. d'épaisseur, et se trouve à 3 mètres de profondeur ; on y a trouvé des fragments de poterie non vernissée et une paire de pinces en bronze, indiquant l'âge du bronze.

(1) Lyell. *Ancienneté de l'homme.*

La troisième couche s'étendant sur 4,000 mètres carrés a 0,15 c. ou 0,17 c. d'épaisseur et se trouve à 6 mètres de profondeur. Elle contenait des fragments de poterie grossière, des morceaux de bois carbonisés, des os brisés et un squelette humain ayant un crâne petit, rond et fort épais. M. Morlot, admettant que la période romaine se place à 16 ou 18 siècles en arrière, attribue à l'âge de bronze une ancienneté de 3,000 à 4,000 ans, et fait remonter l'époque la plus ancienne, de l'âge pierre à 5,000 ou 7,000 ans.

Un autre calcul a été fait par M. Troyon pour arriver à la date approchée d'un ancien cantonnement bâti sur des pilotis conservés dans un terrain tourbeux à Chamblon, près d'Yverdun, sur le lac de Neufchâtel. L'emplacement de l'ancienne ville romaine d'Eburodunum (Yverdun), touchant le lac autrefois et séparé maintenant du rivage par une zone de terre ferme nouvellement conquise, d'une largeur de 830 mètres, montre la vitesse avec laquelle le lit du lac s'est comblé des sédiments des cours d'eau pendant quinze siècles. Admettant que cette vitesse de retrait du rivage fut la même avant la période romaine, les pilotis de Chamblon qui sont de l'âge de bronze remontent au moins à 3,300 ans.

On doit à M. Victor Gilliéron de Neuville, sur le lac de Bienne, un troisième calcul. Il est relatif à l'âge d'une habitation lacustre, dont les ossements de mammifères sont rapportés par M. Rüti-meyer à la première partie de l'âge de pierre de la Suisse, et à une époque correspondante au cantonnement de Moosseedorf. Les pilotis en question se trouvent au pont de Thièle entre les lacs de Bienne et de Neufchâtel. Le vieux couvent de Saint-Jean, fondé il y a 750 ans, et bâti à l'origine sur le bord du lac de Bienne, est maintenant à une distance considérable du rivage, et offre un moyen de mesurer la vitesse d'avancement de la terre aux dépens du lac pendant sept siècles et demi. Admettant que la vitesse avec laquelle l'eau est remplacée par la terre marécageuse soit la même qu'autrefois, nous devons ajouter seize siècles pour la formation du marécage qui sépare le couvent de l'emplacement des anciennes habitations du pont de Thièle, ce qui fait en tout 6,750 ans. M. Morlot, après avoir examiné le sol, pense qu'il est extrêmement probable que la forme du fond sur lequel repose le marécage est uniforme; mais aucune fouille n'a permis jusqu'ici de vérifier ce point important. Le résultat, s'il est prouvé, concorderait parfaitement avec le calcul chronologique cité plus haut, relatif à la période de la pierre à Tinière. »

Ces calculs approximatifs, faits avec conscience, s'accordent

assez bien, pour placer chacune des périodes successives de l'âge de pierre et de l'âge de bronze à une antiquité qui n'est nullement dépourvue de vraisemblance, ni d'une certaine probabilité. Nous pouvons donc, au moins par la pensée, fixer l'époque de la déposition du diluvium et des terrains quaternaires supérieurs avant l'âge de la pierre de la Suisse. D'autre part, nous avons constaté que les instruments taillés trouvés dans les cavernes à ossements du renne, ont beaucoup d'analogie et de ressemblance avec ceux des habitations lacustres, nous pouvons donc conclure sans témérité que ces deux époques ont été successives, tout en réservant l'appréciation chronologique du temps qui les a séparées.

De semblables habitations lacustres retrouvées dans d'autres contrées, pourront nous servir à confirmer davantage notre opinion. En Savoie (1), on a découvert également des stations lacustres, dans lesquelles on a aussi trouvé l'âge de pierre et l'âge de bronze. Le nombre des stations est très-considérable, on en compte sept au lac du Bourget et deux au lac d'Annecy, dix sur la rive française du lac de Genève : de vagues indications de pilotages ont été données concernant les petits lacs de la Thuile, au-dessus de Montmélian, de Saint-Hélène, sur la rive gauche de l'Isère, de Saint-Martin-de-Belleville et de Saint-Marcel, tous deux près de Moutiers. Les objets trouvés consistent en poterie, en pierre et en bronze. Les mamelons de Grésine et de Tresserve étaient pavés de poteries présentant la plus grande variété de formes et de dimensions. Les plus ordinaires sont des débris de grands vases dont les plus ventrus avaient un diamètre de 0,45 c. à 1 m. 10 c. La forme de ces vases varie entre les bords presque droits et les panses très-rebondies. L'ornement des grandes poteries consiste en un cordon tordu appliqué autour du cou, ou bien en lignes de grossières impressions en creux faites avec le doigt ou avec un corps dur assez irrégulier. Les grands vases sont en pâte très-grossière contenant des grains pierreux; la terre affecte des teintes grisâtres, rougeâtres et noirâtres. Avec ces grands vases, il y en avait d'autres plus petits, en pâte beaucoup plus fine sans grains, d'une belle couleur noire à superficie lisse. Parmi les objets en pierre, M. Rabut a trouxé six pièces de diverses natures, plus ou moins aplaties sur deux de leurs surfaces; ce sont des broyeurs, petites meules à mains ou marteaux. On signale aussi deux haches à mains en serpentine, un beau couteau en silex et un ciseau en serpentine. Les objets en bronze

(1) Laurent Rabut. *Habit. lacust. de Savoie*. Chambéry, 1864.

sont une faucille, plusieurs haches à larges ailerons avec oreillette, des épingles à cheveux, et des fibules d'un travail achevé supposant une civilisation déjà très-avancée.

Il existe en Italie un grand nombre d'habitations lacustres, sous le nom de *Terramare* et de *Palafitte*. Les *Terramares*, selon MM. Pellegrino, Strobel et Pigorini (1), sont des accumulations naturelles ou artificielles de terres plus ou moins marneuses, contenant des cendres, du charbon, des débris d'animaux et de végétaux, avec des armes et des ustensiles d'une haute antiquité. Les *Palafitte* sont des constructions sur pilotis analogues à celles de la Suisse. Les animaux qu'on y rencontre sont tous de l'espèce actuelle et analogues à ceux qui existent dans les habitations lacustres, mais il y a cette remarque à faire qu'en Suisse, dans les stations de l'âge de la pierre, les débris d'animaux sauvages sont plus nombreux que ceux d'animaux domestiques: dans les marnières du Parmaisan les restes d'animaux sauvages sont, au contraire, très-rares par rapport à ceux d'animaux domestiques. Ne serait-ce pas là un indice que les *Terramares* et les *Palafittes* d'Italie sont plus récents que les habitations lacustres de la Suisse?

M. Gastaldi a trouvé des instruments de l'âge de pierre dans les marnières de Mercurago, près d'Arona, à Castellazo di Fontanellato, dans le duché de Parme, des poteries curieuses; près du lac de Garde, à Peschiera, semblable découverte a été faite aussi bien que dans le lac de Varese, par M. G. de Mortillet. Sur la rive lombarde du lac de Garde, M. le professeur Antonio Stoppani (2) a découvert cinq habitations lacustres : deux à l'île de Garde ou Léchi et trois dans le golfe de San-Felice, au sud-est de Salo. Les pilotis sont fort usés et élèvent à peine leur tête conique ou arrondie au-dessus de la vase. La seule station occidentale de l'île Léchi, la plus abritée des vents, a fourni quelques objets qui permettent de déterminer l'âge de ces habitations. Ce sont plusieurs fragments de poteries avec débris pierreux dans la pâte, et au milieu de divers éclats de silex, un petit couteau très-joli ; le tout analogue à ce qui se rencontre au lac Varese.

En Vénétie, dans le lac de Fimon, le niveau d'eau ayant baissé par suite du creusement de deux profonds canaux d'écoulement, M. Paolo Lioy (3) a pu faire des fouilles dans un pré voisin du lac. Les terrains traversés ont été : 1° terre tourbeuse végétale,

(1) Strobel et Pigorini. *Le Terramare et le Palafitte del Parmense*. Milan, 1864.
(2) Ant. Stoppani. *Sulle antiche abitazione del lago di Garda.*
(3) P. Lioy. *Le abitazione lacustri nel lago di Fimon*. Venise, 1865.

0,47 c.; 2° dépôt argileux lacustre postérieur au pilotage, 0,60 c.; 3° couche archéologique, 0,30 c.; 4° ancien fond du lac. Ces fouilles ont mis à jour des pilotis en chêne de 0,20 à 0,30 c. de diamètre. Les sommets brûlés atteignent la terre tourbeuse. On n'y a rencontré aucune trace de métal, mais des objets en silex, grès, trachyte et granite. La couche archéologique est composée de restes jetés comme inutiles et par conséquent généralement brisés. Les silex taillés sont des couteaux, des lames, des grattoirs et des pointes de lames semblables aux silex de la plus ancienne époque de la pierre. Parmi les objets en pierre, il y a des hachettes, masses et marteaux en calcaire des environs; des grès, des serpentines et des basaltes de forme hexagone; une hache sur laquelle on distingue un creux pratiqué sur la poignée pour y appliquer le doigt. Parmi les os, beaucoup d'omoplates, de côtes et autres ossements, surtout de cerf, étaient taillés en forme de cuillers, de couteaux, de râcloirs, de poinçons et de polissoirs lisses des deux côtés. Les débris de poterie sont extrêmement nombreux. La pâte est grossière, mêlée de grains de sable, le plus souvent non cuite ou cuite au soleil, de couleur noirâtre, terreuse ou gris de limon.

M. Hochstetter a présenté à l'Académie des sciences de Vienne, dans la séance du 20 octobre 1863, un rapport sur le résultat de ses recherches concernant les habitations sur pilotis des lacs de la Carinthie et de la Carniole. Il a découvert dans quatre lacs de la Carinthie des emplacements avec pieux, débris de poterie, ossements, etc. Dans le milieu du lac de Reutschach, il a pêché des noisettes, des fragments de poterie et des charbons. A la suite de cette première constatation, M. Ullepitsch a entrepris des fouilles qui lui ont procuré en peu de temps, une quantité de poteries noires avec des ornements en zig-zag et des pièces d'argile demi-cuites. Les marais de Luybach, qui ont été autrefois un lac, ont fourni des instruments en corne de cerf, une pierre trouée et une pirogue.

M. Desor (1) découvrit en Bavière, dans les lacs des environs de Munich, des traces d'habitations lacustres, dans lesquelles on découvrit des fragments de poteries, vases à pâte noire imparfaitement cuite, façonnés à la main, mais cependant grossièrement ornés près du bord, tantôt d'une rainure, tantôt d'impressions faites avec le doigt, ou bien d'un cordon façonné également avec l'index et le pouce et appliqué au bord du vase, des débris du cheval, du cerf, du bœuf, du sanglier et du loup. La plupart

(1) Desor. *Stations lacustres de la Bavière. Journal de Genève*, 19 juin 1864.

des os et surtout des os longs étaient fendus, circonstance qui rapprocherait ces populations de celles de la Suisse.

Si nous comparons les espèces d'animaux trouvés dans les habitations lacustres de l'Italie avec celles de la Suisse, nous y trouvons une grande similitude. D'après M. Rütimeyer, l'abondance des espèces dans les habitations lacustres, suit l'ordre descendant suivant : stations les plus anciennes et les plus petites : cerf, porc sauvage, bœuf, chien, mouton ; stations moins anciennes et plus grandes : bœuf, porc, cerf, mouton, chèvre. M. Strobel a trouvé pour les marnières du Parmesan, en fait d'abondance, l'ordre suivant : bœuf, porc, cheval, cerf, mouton, chien, sanglier, chevreuil, âne.

L'étude des coquilles, des insectes et des oiseaux des marnières ne nous dénote aucun changement avec les espèces actuelles; il n'en est pas de même des mammifères. Le chien a subi une légère modification de forme et s'est subdivisé en une infinité de races. La chèvre, le mouton et peut-être encore le cheval et l'âne ont augmenté de stature; au contraire, le cerf et le sanglier, au moins dans les contrées de l'Europe où ils vivent encore, ont diminué de taille. Si le bœuf actuel de Parme dérive du grand bœuf des marnières, la forme de son crâne et de ses cornes s'est un peu modifiée. Le porc, le bœuf et le mouton des pilotages et des marnières, parmi les races domestiques, le cerf, le chevreuil et le sanglier, parmi les races sauvages, ont disparu du pays : ces dernières seulement dans un temps peu éloigné. Toutes les races domestiques des *Terramare*, sauf peut-être l'âne, ont été retrouvées dans les stations lacustres de la Suisse, ce qui établirait leur identité et leur contemporanéité. Les objets trouvés sont d'usages domestiques et guerriers, rien ne rappelle le culte ; les magasins de grains, les pavés en terre battue, les meules à moudre, les os et les cornes de cerf travaillés, montrent que ce n'était pas un lieu de rendez-vous, mais bien un séjour où on se livrait à l'industrie.

Kjökken-mödding du Danemarck. — Sur plusieurs points du Danemarck, surtout dans le voisinage des fiords, où le ressac est faible, et immédiatement au bord de la mer, à peu de pieds au-dessus du niveau actuel, on trouve des accumulations de coquilles variant en épaisseur de 1 m. à 1 m. 60, quelquefois atteignant 3 mètres, ayant une longueur de plus de 300 mètres et une largeur variable entre 50 et 60 mètres, sans stratification régulière. Çà et là on voit ces accumulations disposées circulairement autour d'un point central vide qui paraît avoir servi de lieu d'habitation. Ce ne sont point des bancs coquilliers naturels,

dénotant une plus grande hauteur des eaux d'autrefois. On n'y trouve que peu d'espèces, mais elles sont toutes à l'état adulte, et ce sont des espèces qui ne vivaient pas ensemble à la même profondeur, et elles sont mélangées d'os brisés, d'instruments grossiers de pierre, de poteries primitives, de charbons et de cendres. On pense que ces amas sont en réalité les restes de mollusques et d'autres animaux dont se nourrissaient les premiers habitants du pays; ce qui est démontré surtout par les débris d'industrie grossière qu'on y trouve disséminés. Ces amas ont reçu le nom de *Kjökken-möddings* (*Kjökken*, qui veut dire cuisine, et *möddings*, rebuts, restes, ordure).

On a trouvé répandus dans toute leur masse, des couteaux en silex, des hachettes et autres instruments de pierre, de corne et d'os, avec des fragments de poterie grossière, le tout mêlé à du bois carbonisé; mais jamais aucun instrument de bronze et encore moins de fer. Les hachettes et les couteaux ont été aiguisés par le frottement, et, sous ce rapport, sont moins grossiers que ceux d'une date plus ancienne, associés en France à des ossements de mammifères d'espèces perdues. Si nous considérons les espèces d'animaux qu'on y rencontre, nous trouverons une preuve évidente de l'antiquité de ces dépôts. Ce ne sont, il est vrai, que des espèces vivantes, mais l'*Ostrœa edulis* qu'on y trouve, a toute sa taille, tandis que la même espèce ne peut vivre maintenant dans les eaux saumâtres de la Baltique que près de son entrée. On peut en dire autant du *Cardium edule*, du *Mytilus edulis*, de la *Littorina littorea*, qu'on trouve en grand nombre avec leur grande taille qu'elles atteignent ordinairement dans l'océan. Il existe aussi des os de poissons assez fréquents, ainsi que d'oiseaux terrestres et aquatiques, en particulier du pingouin, maintenant éteint en Europe. Il n'y a point de restes d'éléphants, ni de rhinocéros ou d'autres espèces éteintes, si ce n'est ceux du bœuf sauvage. Avec ces restes, il y a aussi des ossements de cerfs, de chevreuils, de sangliers; ceux du castor, éteint dans le pays, et ceux de phoques y sont également fréquents. Le chien aurait été le seul animal à l'état de domesticité chez ces peuplades primitives. Les os longs des mammifères sont brisés, comme s'ils l'avaient été par un instrument, dans le but d'extraire la moelle : les parties cartilagineuses ont toutes été rongées, comme elles l'eussent été par un chien. On n'a découvert jusqu'à présent aucune espèce de céréales, ni autre indice de connaissances agricoles chez ces peuplades : les seuls restes des monticules sont des morceaux de bois brûlés et une certaine substance carbonisée rapportée par le docteur Forchammer au *Zostera maritima*.

Les tourbières du Danemarck confirment les conclusions qu'on peut tirer de l'étude des débris de cuisine. Outre les marais tourbeux ordinaires, qui se sont formés dans les parties basses et humides des vallées, ainsi que des parties plus élevées qu'on rencontre sur les plaines et qui sont toutes formées de mousses, on trouve en Danemarck de petites tourbières appelées marais d'arbres (*Skormoses*) qui ont rempli de profondes dépressions dans les sédiments quaternaires. Ils ont jusqu'à 10 mètres de profondeur et même davantage; les arbres qui croissaient sur leurs bords tombaient dans le marais, s'y accumulaient de manière que leurs têtes étaient plus ou moins régulièrement tournées vers le centre et les pieds vers la circonférence. Le fond ou centre des skormoses est une couche argileuse que recouvre un lit de tourbe de 0,50 à 1,25 c. d'épaisseur, formant avec l'eau une sorte de bouillie. C'est la tourbe amorphe de M. Steenstrup. On y trouve parfois des lits d'infusoires siliceux ou de tuf calcaire en quelque sorte subordonnés. Puis vient un lit de tourbe de 1 mètre à 1 m. 30, composé d'*Hypnum* et de troncs de pins qui ont vécu sur place, mal venus, mais nombreux, et dont on distingue deux ou trois lits superposés.

Aux *Sphagnum* et aux *Hypnum* ont succédé les bruyères, au fur et à mesure que le sol s'élevait et se desséchait : puis les pins ont été remplacés d'abord par les bouleaux, et ceux-ci par des aulnes et des noisetiers; le tout formant une sorte de clayonnage naturel, lorsque le marais a peu d'étendue. On estime, dit M. d'Archiac (1), que cette formation a dû exiger environ 40.000 ans, mais peut-être serait-ce tout aussi bien 6,000 ou 8,000 ans, car c'est un chronomètre dont l'exactitude est peu appréciable. La partie extérieure ou forestière des skormoses offre une composition un peu différente de celle du centre: au-dessus du dépôt argileux du fond sont des troncs de pins couchés, d'une végétation magnifique, très-rapprochés les uns des autres. Ces pins sont de l'espèce actuelle, mais qui n'existe plus dans le pays; ils ont jusqu'à trois pieds d'épaisseur. Le pin ne croît plus dans le Danemarck, il n'y a même jamais existé dans les temps historiques. Les pins disparurent et les chênes vécurent à leur place, c'est le chêne rouvre (*Quercus robur sessiliflora*), un fort bel arbre de quatre pieds de diamètre et qui a de même aujourd'hui disparu presqu'entièrement en Danemarck. Dans la partie supérieure du dépôt apparaît une autre variété de chêne désignée sous le nom de *Quercus pedunculatus*, accompagné du bouleau

(1) *Cours de paléontologie stratigraphique*, t. II, p. 132.

verruqueux, du noisetier (*Corylus avellana*) et de l'aulne. C'est aujourd'hui le hêtre qui constitue les forêts danoises, et il fait complétement défaut à la surface des tourbières.

Ainsi, depuis l'époque quaternaire, ce pays nous offre trois végétations arborescentes successives et distinctes; la plus ancienne, celle des pins; la seconde, celle des chênes; et la troisième, celle des hêtres. Ces modifications, en apparence si profondes, se sont cependant produites sans aucun cataclysme, sans aucun changement apparent de quelque importance dans les conditions du pays. Le climat n'en a point éprouvé non plus de bien sensible, puisque toutes les coquilles marines des kjökken-möddings, et les coquilles fluviatiles et terrestres des tourbières sont identiques avec celles qui vivent encore dans le pays (1).

L'ancienneté probable des premiers restes humains dans les tourbières du Danemarck et dans les débris de cuisine ne saurait, selon M. Lyell (2), s'évaluer en siècles, avec quelques chances d'exactitude. Car, tout d'abord, en ne reculant que jusqu'à l'âge de bronze, nous nous trouvons déjà hors des limites de l'histoire ou même de la tradition. Au temps des Romains, les îles du Danemarck étaient, comme à présent, couvertes de magnifiques forêts de hêtres. Nulle part au monde, cet arbre ne fleurit d'une façon plus splendide qu'en Danemarck, et dix-huit siècles semblent n'avoir eu aucune influence sur le caractère de la végétation des forêts. Dans la période qui précède celle de bronze, il n'y a point de hêtres, ou tout au plus quelques individus isolés, le pays étant alors couvert de chênes. Dans l'âge de pierre, au contraire, le pin d'Ecosse dominait, et déjà ces vieilles forêts étaient habitées par l'homme. On ne peut faire que de vagues conjectures sur le nombre des générations de chaque espèce d'arbres qui fleurirent successivement avant que le pin fût remplacé par le hêtre, mais le minimum du temps nécessaire à la formation de cette quantité de tourbe peut aller à 4,000 ans, si l'on s'en rapporte à l'estimation de Steenstrup : ainsi la date de la fin des monticules de coquilles correspondrait à celle du commencement des plus anciens niveaux de la tourbe, ou à la première partie de l'âge de pierre, tel qu'on le connaît en Danemarck.

M. Worsaë, considérant que les haches trouvées en France dans les dépôts de transport de la vallée de la Somme, en Angleterre et ailleurs dans les gisements analogues, doivent appartenir

(1) Carle Vogt. *Leçons sur l'homme*, p. 440.
(2) *Ancienneté de l'homme*, p. 16.

au terrain quaternaire, est disposé à admettre *deux âges de pierre* : l'un antérieur aux terrains diluviens, et l'autre postérieur, opinion que tous les faits acquis depuis à la science semblent rendre certaine. En effet, aucune arme danoise en silex ne ressemble aux plus anciennes formes du pays et des dépôts que nous venons de citer; et il est certain, d'un autre côté, que les kjökken-möddings sont postérieurs au grand phénomène erratique du centre et du nord de l'Europe, sans quoi ils auraient été détruits pour la plupart, et ce qui en resterait porterait des traces évidentes de ce phénomène. Néanmoins, les kjökken-möddings sont d'une très-haute antiquité ; ils offrent les plus anciennes traces de l'homme dans le pays, et l'on n'y rencontre aucun débris de rhinocéros, ni d'éléphant avec les restes d'industrie humaine, circonstance qui tend encore à distinguer les deux âges de pierre.

Nous aurions voulu nous occuper ici des ouvrages en terre de l'Amérique du Nord, de la formation du delta du Mississipi, des anciens *tumuli* de la vallée de l'Ohio, des anciens restes humains dans les récifs de coraux de la Floride, du delta et de la plaine d'alluvion du Nil; nous aurions trouvé certainement des renseignements utiles pour soupçonner l'époque et l'antiquité de l'apparition de l'homme sur la terre, mais cette étude nous entraînerait trop loin, et dans les appréciations des auteurs, il existe trop de vague et d'indécision; trop d'hypothèses ont été soulevées, trop d'exagérations se sont glissées dans les conclusions. Il nous semble qu'en évaluant approximativement le temps qu'il a fallu pour la formation de ces dépôts, et en particulier pour expliquer les deltas du Mississipi et du Nil, on n'a pas assez tenu compte des conditions exceptionnelles de la formation de ces dépôts; et en voulant appliquer d'une manière trop rigoureuse la théorie des causes actuelles, on a cédé beaucoup aux entraînements de l'exagération.

Nous ne pouvons cependant nous empêcher de parler de la formation de la tourbe actuelle ; elle a été étudiée depuis bien longtemps, et nous avons à ce sujet des données sûres et certaines, qui pourront nous servir à évaluer la distance approximative du temps qui nous sépare de la fin de la période quaternaire.

Formation de la tourbe. — Dans les parties basses des plaines et des plateaux, dans le fond de certaines anfractuosités des flancs des montagnes, il existe des amas plus ou moins considérables d'une substance noire et charbonneuse, brûlant avec une odeur empyreumatique et laissant beaucoup de cendres pour

résidu. Cette substance, connue sous le nom de *tourbe*, se forme encore sous nos yeux à la surface de la terre, en sorte que son mode de formation a pu être parfaitement étudié. Dans les parties supérieures d'une masse de tourbe, on remarque des racines, des tiges minces et des feuilles provenant de végétaux herbacés, marécageux, dans les tourbes des lieux bas; de mousses, de gramens, de lichens, etc., dans les lieux élevés.

Dans les couches de tourbe les plus superficielles, les végétaux sont à peine décomposés; à mesure que l'on s'enfonce, la décomposition augmente de plus en plus, jusqu'à ce qu'on arrive à une masse noire, compacte, exploitée comme combustible, renfermant cependant encore des fragments de végétaux très-reconnaissables, des feuilles, des branches, et même des troncs entiers qui n'ont éprouvé qu'un commencement de décomposition. Certains dépôts tourbeux atteignent jusqu'à 18 mètres d'épaisseur, tandis que d'autres n'ont que quelques centimètres; les uns sont presque à l'état de charbon, les autres montrent encore tous les caractères des végétaux qui les constituent. Leur formation est en général plus lente dans les marais que sur les montagnes, et les tourbes lacustres doivent remonter à une plus haute antiquité, probablement jusqu'à la retraite des eaux diluviennes.

D'après un certain nombre d'exemples étudiés attentivement, on a pu admettre que la croissance première de la tourbe était rarement moindre de 0,64 c. par siècle et que souvent elle a pu atteindre le double, ou, 1 m. 28 c. La tourbe, après avoir été exploitée, se reproduit certainement, mais d'une manière variable, suivant les lieux, et dans un laps de temps sur la durée duquel on n'a pas encore de données bien positives. Dans les tourbières de la vallée supérieure de la Somme, on estime qu'il fallait un siècle pour la reproduction d'une couche de 1 m. 30 c., ce qui donnerait 13 millimètres par an. En prenant cette moyenne pour base, il serait très-facile de connaître approximativement l'âge des tourbières, en tenant compte toutefois du tassement et de la décomposition des couches inférieures.

Les tourbes ont deux modes de formation bien distincts, suivant la position des lieux où elles se trouvent. 1° Les eaux amassées dans les lieux bas nourrissent une quantité très-grande de végétaux, d'une substance pulpeuse, tendre et spongieuse, et par conséquent d'une décomposition très-facile; mais cependant, certains de ces végétaux contiennent une assez grande proportion de fibres ligneuses qui, comme on le sait, se conservent fort longtemps sous l'eau, c'est-à-dire résistent le mieux à l'action décomposante des agents extérieurs; elles constituent réellement la

tourbé, sans quoi, le résultat de l'altération serait, comme à l'air libre, de l'humus ou du terreau. La tourbe est donc composée de la partie ligneuse des végétaux, dont la fermentation et par conséquent la décomposition sont retardées par la présence et la température du liquide dans lequel ils sont plongés. Ces végétaux, mourant en partie dans l'hiver, tombent au fond de l'eau, où ils vont former une couche mince; l'année suivante, une nouvelle couche vient s'ajouter à celle-ci; et ces végétaux se trouvant soumis aux lois des décompositions chimiques plus ou moins actives, il en résulte une matière d'autant plus compacte et homogène, qu'elle est déposée depuis plus longtemps. Les tourbes de cette première espèce sont très-communes dans les lieux bas et marécageux. Il en existe beaucoup dans les vallées profondes et même dans les vallées comprises entre des collines, comme sur les rives de la Somme, etc., où elles sont exploitées de temps immémorial.

2° Dans les dépressions des montagnes et sur les plateaux, le séjour des eaux pluviales, celui des neiges, joint aux variations de température, font périr les végétaux; après les frimas, une nouvelle pousse couvre le sol de végétaux qui périssent l'hiver suivant : en sorte qu'il se forme de cette manière, après un temps plus ou moins long, des couches de tourbe assez considérables, dans les lieux où il n'y a pas d'amas d'eau permanents. Les Vosges, le Jura, les Cévennes, etc., présentent une quantité considérable de tourbières.

Il existe donc deux espèces de tourbe, l'une qui se forme dans l'eau, et l'autre dans l'air. Lorsque les eaux entraînent dans les marais tourbeux les débris de roches, elles y déposent une couche d'alluvion, et le phénomène pouvant se reproduire par intervalle pendant la formation d'une masse de tourbe, il en résultera un dépôt stratifié, composé de roches arénacées ou calcaires et de couches charbonneuses. Les restes organiques, outre les végétaux qui composent exclusivement la tourbe, sont extrêmement nombreux et appartiennent tous à l'époque actuelle. On a retiré des ossements de cerf ordinaire, de *Megaceras hibernicus*, de chevreuil, de sanglier, de bœuf, etc.

Dans une tourbière des environs de Saint-Simon (Aisne), vallée de la Somme, j'ai recueilli un certain nombre d'ossements appartenant aux espèces suivantes : le côté droit entier du maxillaire inférieur d'une loutre, plusieurs têtes et un grand nombre d'ossements du *Castor fiber*, une tête d'*Arvicola*, plusieurs ossements de *Sus scrofa ferus*, une tête complète de *Cervus elaphus*, une tête et des ossements nombreux du bœuf ordinaire, plusieurs

ossements d'un gros oiseau de la famille des échassiers, etc. Tous ces ossements étaient ensevelis à près de 10 mètres de profondeur, en contact avec la craie. A la même profondeur j'ai recueilli, avec ces débris, plusieurs petits vases de forme circulaire en terre grise cuite au soleil. L'un de ces vases est entier et à bords tranchants; il est revêtu intérieurement et extérieurement d'une couche épidermique noire d'un millimètre d'épaisseur, sans aucune apparence de vernis. Le diamètre du fond extérieurement est de $0^m,044$, intérieurement $0^m,024$; diamètre entre les bords extérieurs $0^m,071$, hauteur $0^m,043$.

Trois canots ressemblant parfaitement aux pirogues des sauvages ont été trouvés, en Angleterre, dans les tourbes du Lancashire. Les découvertes les plus intéressantes que l'on ait faites, sont celles d'armes en silex taillés, non polis, et ressemblant assez grossièrement aux silex taillés du diluvium; mais les caractères qu'ils présentent indiquent assurément une origine plus récente. M. Boucher de Perthes a extrait de la tourbe des environs d'Abbeville un très-grand nombre de ces silex de toute forme, haches, couteaux, pointes de flèches, etc. Ce fait est important à noter, pour constater chronométriquement l'ancienneté des tourbières, et permet d'établir une contemporanéité presque exacte entre le commencement des tourbières et les habitations lacustres de la Suisse et les kjökken-möddings.

Nous ne pouvons, il est vrai, supputer chronologiquement l'époque de l'ancienneté des cavernes post-diluviennes, nous ne pouvons que la soupçonner; et l'on s'accorde assez généralement à reconnaître que ces grottes ont été habitées ou visitées par l'homme à une époque immédiatement antérieure aux habitations lacustres. Nous avons vu que les géologues s'appuient sur les rapports et les différences qui existent dans les débris organiques trouvés dans ces différents dépôts. Par conséquent, si on attribue aux habitations lacustres une antiquité de 5,000 à 7,000 ans, on devra, sans témérité et sans exagération, attribuer aux cavernes post-diluviennes une antiquité plus grande. D'un autre côté, un grand nombre de géologues regardent les débris de cuisine du Danemarck, comme contemporains, ou à peu près, des habitations lacustres, et si l'on donne à la formation centrale des skormoses, ou marais tourbeux, une moyenne de 4 à 6,000 ans, on trouve une concordance qui n'est pas improbable. Si nous admettons pour l'accroissement des tourbières une moyenne de $0^m,64$ par siècle, nous aurons pour le commencement des tourbières, qui ont jusqu'à 18 mètres d'épaisseur, une antiquité de 24 siècles. Mais, afin de nous rappro-

cher plus près de la vérité, nous devons tenir compte de la décomposition et du tassement des couches inférieures, et ce n'est pas trop d'ajouter un tiers en plus, ce qui nous donne un total de 3,200 ans; de sorte que nous pouvons sans crainte d'être accusé d'exagération attribuer à l'ancienneté de nos tourbières 3,000 ou 4,000 ans. Cela nous rapproche beaucoup de l'époque des habitations lacustres et des kjökken-möddings. Les tourbières auraient donc suivi immédiatement cette période. Nous sommes confirmés dans cette opinion si nous comparons les débris organiques et les restes d'industrie humaine, silex taillés, vases, poteries, etc., qui ont un grand nombre de rapports entre eux.

« Quelques archéologues et géologues de mérite, dit M. Lyell (1), ont essayé d'arriver à des dates précises et d'évaluer exactement l'ancienneté minimum que l'on peut assigner au dernier âge de la pierre. Ces calculs ont été fondés, tantôt sur les changements de niveaux du sol, tantôt sur l'accroissement de la tourbe dans les tourbières danoises, tantôt enfin sur la transformation en sol émergé, d'une certaine surface d'eau, grâce aux alluvions des cours d'eau, depuis l'abandon de certains cantonnements lacustres de la Suisse ; on s'est encore appuyé sur la distribution géographique et la prédominance de certaines espèces actuelles d'animaux et de plantes, ainsi que sur les traces du progrès de la civilisation humaine, et on a cherché à s'en servir pour estimer la durée des périodes de pierre et de bronze.

« M. Morlot a calculé l'antiquité probable de trois sols végétaux superposés, traversés et mis à jour à différentes profondeurs dans le delta de la Tinière, et dont chacun contenait des os humains ou des objets de l'industrie humaine appartenant respectivement à l'époque romaine, à celle de bronze et au dernier âge de pierre. D'après son estimation, on doit attribuer une antiquité d'au moins 7,000 ans aux plus anciens de ces débris, et pourtant il les regarde comme étant d'une date bien postérieure au temps où le mammouth et d'autres mammifères éteints prospéraient en même temps que l'homme en Europe. De pareilles supputations, de pareilles évaluations des temps passés, doivent n'être regardés dans l'état actuel de nos connaissances que comme des tentatives dont les résultats ont besoin d'être confirmés par le plus grand ensemble possible de preuves. »

C'est aussi le parti que la prudence nous conseille de prendre ; c'est pourquoi nous regardons comme entachée d'une exagération systématique et ne reposant sur aucune base solide, la date

(1) *Ancienneté de l'homme*, p. 393.

de 150,000 ans, donnée par M. Carle Vogt, pour la formation du bassin du Mississipi. Qu'il nous soit permis, en passant, de regretter que dans son ouvrage, intitulé : *Leçons sur l'homme*, cet auteur, l'un des panthéistes les plus avancés parmi les naturalistes allemands, nous ait donné l'occasion de nous défier de ses conclusions hasardées. Ses leçons sur l'homme sont une œuvre sérieuse et savante, dans laquelle M. C. Vogt a fait preuve de grandes connaissances et d'une grande puissance de déduction ; mais malheureusement, il est regrettable qu'il ait trop sacrifié à l'esprit d'antipathie religieuse, qui l'a poussé aveuglément à des conclusions exagérées, arbitraires et trop souvent erronées.

V

ACCORD DE LA SCIENCE ET DE LA RÉVÉLATION.

Si nous avons donné l'explication et la description des terrains postérieurs au diluvium, c'est dans le but de concilier la science avec la religion. Il nous semble, en effet, que dans les discussions scientifiques, la première loi est d'exposer les faits avec loyauté et avec franchise ; c'est ce que nous avons fait. Nous n'avons dans l'étude du terrain quaternaire dissimulé, ni affaibli aucune preuve, et dans l'étude des terrains plus récents, nous avons suivi la même règle ; si l'on devait nous faire un reproche, ce serait d'avoir plutôt une tendance à admettre les explications de la science ; nous ne nous en défendons pas, car notre conviction est grande en l'accord de la science et de la foi. Nous avons sacrifié avec empressement les préjugés, les systèmes préconçus, les opinions séculaires qui n'avaient aucun fondement solide ou n'étaient admises que par la routine touchant l'époque de l'apparition de l'homme sur la terre. Et, en écrivant ces paroles dans un certain sens, qu'il est important de ne pas exagérer au delà de notre pensée, nous ne craignons pas d'avouer, que nous avons fait à la science une large part dans notre explication des faits diluviens. Est-ce que la religion peut avoir quelque chose à craindre de la véritable science? Est-ce que toutes deux, la Bible et la nature, ne se donnent pas mutuellement la main en toutes choses? La science et les faits ne sont-ils pas établis par Dieu, n'a-t-il pas aussi révélé la Religion? Or, deux choses qui viennent de Dieu peuvent-elles être en contradiction? La raison de la science n'est-elle pas de conduire l'homme

directement à Dieu. « *Et mundum tradidit disputationi eorum.* Eccl. III, 11. » Il a livré le monde à nos investigations, afin que nous puissions le découvrir, et de là reporter notre esprit à lui. C'est pourquoi Bacon a pu s'écrier avec une admirable vérité. « Une philosophie superficielle peut engendrer l'athéisme, mais une philosophie profonde conduit à la religion. » *Leves gustus in philosophià movere posse ad atheismum, sed pleniores haustus ad religionem reducere.* (*De augmento scientiarum*, liv. 1er.) Si les faits parlent, si les faits bien étudiés nous amènent à des déductions contraires aux idées admises jusqu'ici, quelque enracinées qu'elles soient, dès l'instant qu'il est prouvé que ces opinions sont erronées, serons-nous obligés de nous soumettre à des interprétations arbitraires dans l'explication des faits naturels qui ne touchent ni de près ni de loin, ni directement ni indirectement à la religion? Les faits ont leur logique stricte et rigoureuse; dès lors qu'ils parlent, il faut bien en tenir compte.

Si nous voulons résumer l'ensemble des questions que nous venons de traiter, nous admettrons les conclusions suivantes :

Il est évident, d'après les faits, qu'il y eut, après la formation quaternaire, une époque anté-historique dont nous n'avons aucun souvenir dans les annales des nations. Des peuplades primitives ont habité la terre et y firent un séjour d'une durée inconnue, mais assurément assez longue, comme le prouve l'épaisseur des sédiments, où leurs restes existent avec des traces de leur industrie.

Il est certain que ces peuplades, quel qu'ait été le degré de leur civilisation, ne connaissaient pas l'usage du bronze ni du fer, puisque dans toutes les localités où elles ont vécu, on n'en a découvert aucun indice. Ce fut donc postérieurement et dans les âges suivants que les hommes connurent les métaux.

Il est certain qu'à l'époque des peuplades lacustres, et de l'âge de pierre postérieur au terrain quaternaire, une faune différente de celle des temps précédents et se rapprochant de la faune actuelle existait dans l'Europe et dans les autres contrées où ces stations furent observées. Plus tard même, quelques-unes des espèces animales, comme le renne, etc., disparurent des contrées où on les avait trouvées en abondance. Or, pour que ces phénomènes aient pu avoir lieu aussi complétement, il a fallu nécessairement un temps assez prolongé. Est-ce à dire que nous admettions avec un certain nombre de naturalistes que l'homme de cette époque était réduit, sur toute la surface du globe, à l'état complétement sauvage, à la condition de brute, que nous devions croire qu'il ne différait pas de l'animal, et que ce ne fut qu'insen-

siblement que son intelligence se développa, dans un espace de temps si démesurément long, qu'il parait fabuleux. A Dieu ne plaise, cela ne nous semblerait pas absolument vrai. L'homme, bien qu'il ait subi, au moment de la chute originelle, une dégradation morale aussi bien que physique, a toujours eu cependant une intelligence relativement développée, et il y a toujours eu, entre lui et l'animal, un immense hiatus, que rien ne saurait combler. Il nous semble que l'on doit tenir compte des conditions dans lesquelles il pouvait se trouver; les occasions seules lui fournirent, ou lui refusèrent les moyens d'activer et de développer cette intelligence dont il avait le germe en lui. Que l'on suppose une famille quittant une nation très-avancée en civilisation, pour être jetée sur une île déserte dans des conditions défavorables, et n'ayant aucun des secours nécessaires au développement de ses facultés intellectuelles, elle se trouvera réduite à se servir de tous les objets qui se trouveront à sa portée. Dans l'impossibilité de travailler les métaux, ou même, n'ayant pas découvert les mines métalliques, elle usera nécessairement, pour son industrie, et pour satisfaire aux premières exigences de la vie, des seuls moyens qui seront en son pouvoir, les silex taillés, les poteries grossières. Les descendants emploieront les mêmes procédés, jusqu'à ce qu'ils se trouvent dans des circonstances plus favorables. Si plus tard on découvre les restes de leur industrie, devra-t-on tirer cette conclusion générale que toute la race humaine était uniformément, à cette époque, à l'état sauvage et primitif? Cette manière de conclure nous semble illogique et hasardée. Et pour appliquer ce raisonnement à la question anté-historique qui nous occupe : Est-ce à dire que, dans d'autres contrées où l'homme se trouvait dans des conditions meilleures, la civilisation n'était pas plus avancée et ne faisait pas plus de progrès? Qui oserait soutenir absolument cette conclusion? Il faudrait, pour cela, connaître parfaitement toute la terre, et avoir exploré surtout les contrées où la tradition historique place le berceau du genre humain ; on y découvrirait probablement des restes de civilisation et même d'une civilisation très-avancée, comme semblent le prouver toutes les découvertes que l'on fait chaque jour en Egypte et dans les environs de Ninive et de Babylone. Ce fait n'empêcherait pas qu'à la même époque, il n'existât des peuplades grossières dont la civilisation était comparativement très-arriérée. De nos jours, au siècle des lumières, malgré notre brillante civilisation, n'existe-t-il pas cependant des peuplades sauvages et déshéritées de tout moyen de progrès? Placez-les dans d'autres conditions, qui ose-

rait dire qu'elles ne se développeront pas avec la plus grande rapidité? Il serait donc absolument illogique de supposer l'homme, d'abord à l'état sauvage et voisin de la brute, mettant un temps immensément prolongé pour se perfectionner et développer son intelligence; ce serait gratuitement et sans preuves réduire l'homme aux seules forces naturelles et nier absolument l'action de la divinité sur lui. L'avenir seul pourra éclaircir les ténèbres qui planent sur cette question.

Nous avons fixé plus haut une moyenne d'antiquité de 6,000 à 8,000 ans pour la formation de la tourbe et pour les habitations lacustres; mais nous ne saurions attribuer de date aux cavernes du renne et aux grottes à ossements post-diluviennes, les documents nous manquent. Cependant, d'après l'examen des faits, on doit placer cette époque après la période quaternaire et au commencement de la période actuelle; et ce qu'il y a de certain, c'est que, de quelque manière que l'on cherche à expliquer les faits, la période du renne a précédé les habitations lacustres. Si cette opinion semble, de prime-abord, en opposition avec la chronologie sacrée, les faits les plus évidents nous prouvent qu'il a fallu pour leur accomplissement une durée plus grande que les chronologistes ne l'ont admis. Si nous avons aussi établi une large moyenne pour la formation de la tourbe, des habitations lacustres, et le remplissage des cavernes post-diluviennes, il ne faut pas croire que nous soyons tombés dans l'exagération systématique. Il suffit de se rappeler que ces trois formations sont très-distinctes. Si elles peuvent avoir été contemporaines en certains points, leur contemporanéité a été en quelque sorte successive, s'il m'est permis de parler de la sorte. Je m'explique; dans les grottes de Massat, de Finale, de Lourdes, des Eyzies, etc., on trouve bien les espèces actuelles d'animaux, tels que, cheval, sanglier, cerf, bœuf, chamois, renard, loup, etc., qui existent également dans les habitations lacustres de la Suisse, dans les kjökken-möddings et dans la tourbe, mais on y découvre aussi le renne (*Cervus tarandus*), etc., qui a disparu dans les autres dépôts et qui détermine un âge plus ancien. Dans les mêmes cavernes, les espèces domestiques sont peu nombreuses et n'existent pour ainsi dire que comme exception; elles sont au contraire beaucoup plus multipliées dans les autres dépôts et augmentent dans la tourbe; on doit donc établir des successions. D'un autre côté, les espèces communes à ces dépôts, les silex taillés et les débris d'industrie humaine, ne permettent pas d'en faire des périodes distinctes et les relient l'une à l'autre. Il faut donc les considérer comme des parties successives de la même

période, qui ont pu se précéder dans l'origine, mais dont chacune se continuait lorsqu'une autre commençait à se former. Il nous a fallu tenir compte aussi de l'influence des causes spéciales et locales, qui ont pu agir dans des conditions particulières que l'état actuel de la science ne permet pas d'établir complétement.

On a dit bien longtemps : Si le déluge avait existé, on devrait retrouver des traces des anciens hommes, des hommes antédiluviens. Pendant nombre d'années, les ténèbres existèrent sur les origines de la terre, et ce n'est guère que depuis un siècle environ que l'étude du globe a été sérieusement et consciencieusement entreprise. On étudia, non plus avec cette méthode d'induction faussement appelée philosophique, qui consiste à établir d'abord un système préconçu, à lui rapporter et à faire plier tous les faits devant lui : système qui infailliblement devait aboutir à des erreurs et à des absurdités; mais avec cette méthode d'investigation et de recherches, qui consiste à examiner et à constater les faits et à ne tirer des conséquences que quand ces faits auront été constamment et universellement reconnus identiques partout. C'est alors que la géologie, ou l'étude de la terre, put être regardée comme une science véritable et incontestable, reposant sur l'étude approfondie des faits explorés avec soin. Prenant donc la science sous ce point de vue, et, armés de son flambeau, nous avons recherché si les faits naturels prouvaient la réalité du déluge mosaïque, et s'il était possible d'en retrouver les traces à la surface du globe.

Les faits que nous avons rapportés nous ont amené à cette conclusion rigoureuse, que, sur toute la terre et dans toutes les parties du globe, il existait un terrain de transport appelé diluvium, dont la formation ne saurait remonter au-delà de la période quaternaire. Voilà donc un fait établi universellement et un premier élément de preuve. Il est important aussi que nous trouvions dans le diluvium gris des êtres organisés, identiques ou analogues aux espèces actuellement vivantes; cette preuve ne nous manque pas. En effet, les débris d'animaux, et surtout ceux de mammifères, appartiennent à des êtres qui, dans la succession animale, ont apparu les derniers, et dont la plupart se rapprochent des espèces actuelles : on en chercherait vainement dans les terrains inférieurs. Ce sont des animaux exclusivement propres à la période quaternaire, tels que : *Élephas primigenius*, *E. antiquus*, *Rhinoceros tichorinus*, *Equus fossilis*, *Ursus spelæus*, *Hyœna spelœa*, *Megaceros hibernicus*, *Bos primigenius*, *Cervus tarandus*, etc. Chose remarquable, les genres auxquels ces animaux ont appartenu, vivent tous de nos jours, les espèces seules

ont disparu, à l'exception de quelques-unes, ou ont été modifiées. C'est donc là une preuve de l'apparition récente de ces espèces, de leur relation immédiate avec la faune actuelle, et de l'âge relativement moderne du dépôt diluvien et des cavernes à ossements qui lui sont contemporaines.

Il est indispensable aussi, pour compléter notre conclusion, que nous retrouvions dans les terrains diluviens des traces de l'existence de l'homme. Or, nous avons vu que dans le diluvium gris et dans les cavernes à ossements, on rencontre en abondance des silex taillés de main d'homme et des ossements humains. L'évidence est complète, et nous pouvons hardiment conclure que l'homme est contemporain des grands pachydermes, des ruminants et des carnassiers diluviens; qu'il a vécu avant la déposition du diluvium, et que lui aussi il a été victime d'une inondation, d'un envahissement des eaux, dont l'effet s'est fait ressentir sur tout le globe.

Or, Moïse nous dit-il autre chose, sinon qu'il fut à l'origine des temps une époque, où, l'homme a été surpris par une inondation qui a envahi toute la terre!

Il nous reste à élucider quelques difficultés d'interprétation, difficultés secondaires, selon nous, et qui ne peuvent ébranler notre foi de catholique en la parole révélée de Dieu. Il ne faut pas rapetisser la divinité à la petitesse de nos vues bornées et étroites : Dieu n'a pas eu besoin de l'homme pour créer le monde, il saura bien se passer de ses conseils et de ses interprétations mesquines ou systématiques pour faire triompher la vérité de sa parole. Elevons donc nos pensées plus haut, agrandissons notre intelligence, et, sans trop nous préoccuper de ces détails secondaires, ne recherchons dans nos études comparatives que l'accord des grands faits largement interprétés; nous pouvons avoir l'assurance que jamais la parole de Dieu ne sera en contradiction avec la science véritable, dépouillée de toute influence hétérogène. Ces difficultés, nous les avons abordées franchement et nous devons les résumer:

Plusieurs théologiens anciens et modernes ont généralement pensé que le livre de Moïse devait être interprété dans le sens de la lettre, même dans les choses qui n'ont aucun rapport au dogme ou à la morale; on a donc toujours admis implicitement la chronologie biblique, comme étant presque de foi, de sorte que l'accord semble impossible entre la science et la religion. Cette méthode pouvait être prudente à l'époque où la science n'existait pas, ou lorsqu'elle était à l'état d'enfance. En présence de mille systèmes contradictoires qui tous, en dernière analyse, abou-

tisssaient à l'absurdité, la réserve était nécessaire et même obligatoire. Comment, en effet, expliquer des faits que l'on ne connaît pas, et dont on ne soupçonne pas même l'existence? Aujourd'hui, grâce aux progrès des sciences et à cet esprit d'investigation qui, de jour en jour, pousse l'homme à rechercher les causes des faits qu'il a complétement et scrupuleusement étudiés, un tel système d'interprétation arbitraire et bornée, bien que rendu respectable par l'antique tradition, n'est plus admissible et ne peut que nuire à la religion, en faisant douter de la bonne foi et de la science des interprétateurs. Dès que la foi et l'inspiration divine touchant les matières de dogme et de morale sont hors de discussion, il nous semble qu'une interprétation large des faits naturels, qui s'accorderait avec la parole de Moïse inspirée de Dieu, répondrait au besoin de l'époque, et contribuerait à l'affermissement de la foi dans les c œurs et à l'union intime de la science et de la religion. Selon l'expression d'un savant évêque, qui lui-même a étudié sérieusement ces matières: « Si ce système d'interprétation était accepté par l'opinion dans le clergé, il délivrerait l'herméneutique catholique de l'étroitesse qui l'étouffe et la livre désarmée à ses ennemis. »

L'étude consciencieuse des faits géologiques nous oppose deux difficultés principales : Il est impossible, d'après les faits naturels, d'admettre, pour la formation du diluvium et des terrains qui lui sont postérieurs, une période de temps aussi courte que les chronologistes l'ont indiquée ; et il est tout aussi impossible que les couches du diluvium aient été formées simultanément dans toutes les contrées du globe. La géologie nous apprend qu'elles ont été déposées successivement pendant toute la durée de la période quaternaire.

Ces difficultés ne nous semblent nullement inconciliables avec la Bible. La première et la principale est celle qui a rapport à la chronologie usuelle, et nous la formulons ainsi : Il s'est écoulé, depuis l'apparition de l'homme sur la terre et même depuis la fin du déluge, un laps de temps plus considérable que les chronologies ne l'indiquent.

D'après tous les faits que nous avons rapportés, il paraît certain qu'il a fallu un espace de temps considérable : 1° pour la déposition des terrains qui accompagnent l'apparition de l'homme sur la terre, et des couches de la période quaternaire ; 2° pour la formation des terrains postérieurs à cette période. Ce fait paraît incontestable, nous nous permettons donc cette réflexion : Si on rencontre des restes de l'homme ou de son industrie dans un terrain évidemment très-ancien comparé à l'âge actuel, et pour

la déposition duquel il a fallu un laps de temps très-considérable, nous devons nécessairement conclure que l'homme a précédé ce temps. Si d'autres terrains ont été formés postérieurement à cette couche ancienne, et aux terrains quaternaires, différents entre eux par la composition minéralogique et par les restes organisés qui s'y rencontrent, et surtout s'ils sont superposés aux premiers, il faudra admettre aussi l'espace de temps nécessaire à leur déposition.

En un mot, si tous les terrains quaternaires et postdiluviens, les formations préhistoriques et actuelles, démontrent l'insuffisance des chronologies systématiques, il faudra bien forcément rejeter l'opinion communément reçue. Or voilà l'état de la question : doit-on admettre ou rejeter l'évidence des faits? Notre choix ne saurait être douteux, et nous croyons pouvoir dire hardiment : Si les faits prouvent évidemment que l'homme est plus ancien qu'on ne l'a cru généralement ; si la formation des terrains diluviens et postdiluviens exige une période d'années plus grande que nous ne sommes habitués à le comprendre, nous devrons d'une part reculer l'époque du déluge, et de l'autre celle de l'apparition de l'homme sur la terre.

Pour développer notre pensée, nous avons besoin d'établir cette distiction ; les faits évidents découverts par la géologie ne sont pas d'accord avec les chronologies usuelles, il est vrai, mais ils ne sont pas en contradiction avec la parole de Moïse. Ce grand homme n'a pas voulu établir une chronologie exacte et méthodique des faits ; ce sont les hommes qui, supputant mathématiquement les générations énumérées par l'auteur sacré, ont supposé que le nombre de ces générations était exact, qu'il n'y en avait aucune d'omise, et qui, ainsi, sont arrivés à établir une table systématique de chronologie accueillie et adoptée par tous leurs successeurs (1).

Mais, dira-t-on, l'admission unanime de cette table chronologique par les Pères, les théologiens et les historiens, n'est-elle pas elle-même une preuve de sa réalité et de son infaillibilité, et ne doit-elle pas entraîner notre conviction ? Sans doute cette tradition est respectable ; elle doit être admise comme une certitude, quand les faits s'accommodent avec cette chronologie. Mais s'ils viennent prouver le contraire, et s'il est démontré par les découvertes scientifiques et par l'histoire que cette chronologie

(1) Pour le développement de ces idées et de toutes les questions qui se rattachent à la chronologie, on pourra consulter avec profit le savant ouvrage *le Monde et l'homme primitifs*, publié par Mgr Meignan, évêque de Châlons, chez Victor Palmé, éditeur, rue de Grenelle-Saint-Germain, 25, Paris.

est vicieuse, qu'elle ne repose sur aucun fondement solide; s'il est prouvé que l'homme est plus ancien sur la terre que ne le supposent les chronologies artificielles, serons-nous obligés d'incliner notre raison et notre conviction devant la parole des premiers calculateurs, qui, après tout, étaient des hommes, et par conséquents sujets à l'erreur? En quoi ce fait pourrait-il nuire à la vérité et altérer la véracité, l'authenticité et l'inspiration divine des Ecritures? Sans doute, nous contrarierons des systèmes patronnés et dont l'origine se perd dans la nuit des temps; sans doute, nous serons obligés de modifier une croyance que l'antiquité et l'histoire nous a rendue facile: mais c'est le sort de toutes les choses humaines, l'erreur disparaît, la vérité reste. Jusqu'à Copernic, on a cru que le soleil tournait autour de la terre; depuis cette époque, on a reconnu le contraire; est-ce que la religion a changé pour cela? Est-ce que les livres de Moïse ont subi un échec? Je sais bien que des hommes légers ont prétendu déduire de cette découverte une objection contre le miracle de Josué arrêtant le soleil. Képler s'est chargé de fournir la réponse: L'auteur inspiré, dit-il, a dû nécessairement, pour être compris, se conformer aux idées reçues de son temps (1).

De même aussi, à ceux qui penseraient que nous portons atteinte à l'Ecriture sainte, nous répondrons que Moïse n'avait nullement pour but d'établir un système de chronologie, rien ne l'indique dans les premiers chapitres de la Genèse; il a voulu nous conserver le souvenir des faits primitifs et montrer l'action de la providence divine sur l'humanité, et dans son langage il s'est abaissé à l'intelligence de son peuple. Si donc Moïse n'a pas été l'auteur du tableau chronologique, ce système, œuvre des hommes, n'est pas de foi, rien ne nous oblige à incliner notre croyance, et on peut même sans témérité le regarder comme erroné. Admettons comme de foi ce qui est de foi, et ne faisons pas à notre gré, par un mélange téméraire, une fusion imprudente des choses divines et des choses humaines, au gré de notre vanité; ne faisons pas non-seulement une philosophie fantaisiste, mais même une religion hérétique (2).

(1) « Quanto minùs exigendum erit à scripturis divinitùs inspiratis, ut repudiatà vulgari loquendi consuetudine, verba sua ad scientiæ naturalis amussim adpendant, abtrusisque et importunis locutionibus, de rebus ultra captum erudiendorum, populum Dei simplicem perturbent, eâque re viam ipsis ad scopum suum longè sublimiorem intersepiant. » (*In epist. astron. ad fin.*, lib I.)

(2) « Pessima enim res est errorum apotheosis, et pro peste intellectus habenda est, si vanis accedat veneratio. Huic autem vanitati, nonnulli ex modernis summà levitate ita ndulserunt, ut in primo capitulo Geneseos, et in libro Job, et aliis scripturis sacris, philo-

Les chronologistes sont loin d'être d'accord sur le nombre des années du monde. Entre Alphonse X, roi de Castille, qui veut qu'il se soit écoulé 6,984 ans entre la création de l'homme et la naissance de Jésus-Christ, et Louis Lippomann, savant jésuite vénitien, qui n'exige que 3,616 ans, il y a une telle différence qu'on a trouvé moyen d'intercaler plus de deux cents chronologies différentes. Quelle est celle de toutes ces chronologies qui est la véritable? qui nous le dira? Mais à quoi bon nous arrêter à ces difficultés secondaires, y a-t-il quelque chose de changé à la foi due à l'histoire, à l'ordre et à la nature des faits? « S'arrêter à de pareilles questions, dit saint Jérôme, c'est moins le propre d'un homme studieux que d'un homme oisif (1). »

Saint Jérôme applique à son sentiment ce que dit saint Paul: *Neque intenderent fabulis et genealogiis interminatis quæ quæstiones præstant magis quam ædificationem Dei* (Thim I, v. 4.) Ailleurs le même Père appelle vaines, inutiles, ces sortes de questions sur le nombre d'années, qui n'ont que l'apparence du savoir, mais au fond ne servent ni à qui les apprend, ni à qui les explique : « Que me sert, en effet, de savoir combien d'années vécut Mathusalem. » (*Hyeron, loco citato.*) De même saint Augustin. « Aujourd'hui même encore, dit-il, quand le nombre des années ne porte pas notre attention sur quelque vérité d'une facile intelligence, ou d'une évidente utilité, on les écrit avec négligence; avec plus de négligence encore on les vérifie (2). »

Le P. Pétau avoue qu'on ne peut connaître que par conjecture les années qui se sont écoulées depuis le commencement du monde jusqu'à l'ère chrétienne, parce que l'Ecriture, qui est le seul endroit d'où l'on puisse tirer cette connaissance, ne marque pas exactement les temps. Or, pour être de l'avis de saint Jérôme et de saint Augustin et de bien d'autres Pères, nous ac-

sophiam naturalem fundari conati sint : inter viva quærentes mortua. Tantoque magis hæc vanitas inhibenda venit et coercenda, quia ex divinarum et humanarum malesana admistione, non solum educitur philosophia phantastica, sed etiam religio hæretica. Itaque salutare admodum est, si mente sobriâ fidei dentur quæ fidei sunt. » (Fr. Bacon. *Noc. organ.*, lib. I, aph. LXV. Hafniæ, 1694).

(1) « In rebus obscuris diversas ponimus opiniones, ut non tàm scribere, quam loqui tibi coràm videamur. Cæterùm Apostolus interminabiles genealogias et judaicas fabulas prohibere, de istius modi mihi videtur interdicere questionibus. Quid enim prodest hærere in litterâ, et vel scriptoris errorem, vel annorum seriem calumniari, cum manifeste scribatur : littera occidit, spiritus autem vivificat ? Relege omnes et veteris et novi Testamenti libros et tantam annorum reperies dissonantiam, et numerum inter Judam et Israel id est inter regum utrumque confusum ut : *hujusmodi hærere questionibus, non tàm studiosi quàm otiosi hominis esse videatur.* » (Hyeron. *Epist. ad Vitalem.*)

(2) « Nam etiam nunc ubi numeri non faciunt intentum ad aliquid quod facilè possit intelligi, vel quod appareat utiliter dici, et negligenter describuntur, et negligentiùs emendantur. » (S. Aug. *Cité de Dieu*, liv. XV, c. XIII.)

cusera-t-on de témérité? L'Eglise elle-même n'a pas jugé la chose d'une bien grande importance, puisque tout en déclarant authentique la Vulgate qui suit la chronologie des Hébreux, elle adopte néanmoins dans le martyrologe, le comput des Grecs jusqu'au 25 décembre. Elle ne s'est jamais prononcée en matière de chronologie et semble nous autoriser à suivre une opinion raisonnable et d'accord avec les faits naturels, car elle a également accepté plus particulièrement trois chronologies différentes, la version des Septante, celle des Hébreux sur laquelle s'appuie la Vulgate, et celle des Samaritains. Et cependant, ces trois versions varient d'une manière notable. Ainsi pour ne parler que de l'espace qui s'est écoulé depuis la création du monde jusqu'à la vocation d'Abraham, la version samaritaine compte 1,307 ans de la création du monde au déluge, et 1,017 du déluge à la vocation d'Abraham, ce qui donne pour cette période un total de 2,324 ans. La version hébraïque et la Vulgate : de la création au déluge 1,656 ans, du déluge à Abraham 427 ans, au total 2,083 ans. La version des Septante : de la création au déluge 2,262 ans, du déluge à la vocation d'Abraham 1,017 ans, ce qui donne pour l'ensemble 3,279. Si donc, l'Eglise a laissé cette question libre, en sorte que l'on peut admettre l'une ou l'autre de ces trois chronologies, pourtant si différentes, y aurait-il une témérité bien grande à croire, d'après les faits, que ni l'une ni l'autre de ces trois manières de compter les temps n'est probablement la véritable? La question est demeurée libre, et puisque l'Eglise nous permet en suivant la version des Septante, d'augmenter l'espace de temps depuis la création du monde jusqu'à Abraham, et même jusqu'à l'ère nouvelle, serons-nous contre la foi si nous admettons le temps nécessaire pour la formation des empires et le développement des royaumes? Chaque jour les découvertes faites à Babylone, à Ninive et en Egypte, nous forcent à reconnaître que bien fragile est l'opinion de ceux qui regardent comme complétement fabuleuses les chronologies égyptienne et assyrienne. Or, ces monuments qui confirment les paroles de Moïse et le véracité de ce qu'il nous raconte des splendeurs de Babylone, de Ninive et de l'Egypte, nous obligent à reculer l'antiquité de l'homme d'une série de siècles. Les faits en seront-ils moins vrais pour cela?

Il semblerait même, en étudiant dans la Bible les chapitres qui suivent le récit du déluge, que Moïse nous autorise à accepter cette interprétation. En effet, comparons la chronologie attribuée à la Bible avec les chronologies profanes. Un auteur, aussi savant que modeste, s'est occupé de vérifier et de faire concorder en-

semble toutes les chronologies. M. Rodier, dans son livre de l'*Antiquité des races humaines* a fait d'immenses recherches, et il a été amené à reconnaître qu'Abraham est le premier pour qui il soit permis de chercher une place sur l'échelle chronologique générale. En effet, il porte un nom célèbre, non-seulement chez les Hébreux, mais encore chez les peuples voisins. L'historien Nicolas, de Damas, en parlait comme de l'un des fondateurs de sa ville natale. Avant l'époque de Mahomet, les Arabes le revendiquaient déjà comme un de leurs ancêtres : ils disaient que plusieurs de leurs tribus font remonter leur origine à Ismaël, fils d'Abraham marié à une princesse de la race des Jectanides. « Cette assertion, dit M. Rodier, placerait Abraham postérieurement à l'an 3088, époque de Chomas Belus, puisque c'est la date la plus reculée qu'on puisse donner à l'entrée en Arabie des Semites Jectanides. D'un autre côté, le récit que fait la Bible d'un combat d'Abraham contre Chodorlahomor, roi d'Elam, allié à d'autres princes asiatiques, ne permet pas de placer le patriarche postérieurement à l'an 2274, époque de l'établissement du vaste empire de Ninus. En plaçant son histoire vers l'an 2554, à l'époque de la conquête de la Babylonie par les Kuschites vers l'an 2554, on peut satisfaire à toutes les circonstances du récit de la Bible. Chodorlahomor serait un des rois kuschites qui ont régné sur la Babylonie, et très-probablement sur la Suziane et sur l'Elam ou Perse : l'observation que fait la Genèse en cette circonstance, que les Chananéens au temps d'Abraham, habitaient le pays qui sera plus tard la Judée, paraît dans l'hypothèse ainsi posée, très-rationnelle ; car, à la date sus-énoncée, l'histoire de l'Egypte montre qu'ils y étaient depuis peu de temps. D'un autre côté, les rapports entre Abraham et le roi de la ville de Gérare témoignent de la douceur des mœurs du peuple qui habitait alors cette cité, et on peut en conclure que les féroces Philistins ne s'en étaient pas encore emparés. Il est d'ailleurs remarquable que, dans le même chapitre de la Genèse, on ne trouve pas une seule fois le nom de Philistins. En admettant ainsi approximativement l'an 2500, pour l'arrivée d'Abraham dans la Terre promise, on placerait Isaac, Jacob, Joseph et ses frères, parallèlement au règne des Hycsos en Egypte, et les Hébreux auraient séjourné sur les bords du Nil depuis la mort de Joseph, pendant environ 700 à 800 ans, jusqu'en l'an 1599. La chronologie de Manéthon donne cette date à l'expulsion des impurs, qu'il présente comme synchronique avec l'Exode ou sortie des Hébreux sous la conduite d'Osarsiph (Moïse). S'il est permis de se tenir en garde contre les sentiments de répulsion que Manéthon laisse percer à

l'égard des Juifs, la défiance ne peut raisonnablement s'étendre à la simple date du fait de leur sortie d'Egypte. »

Tout en demeurant sur la réserve à l'égard des autres opinions de cet auteur, nous pouvons cependant reconnaître la justesse de ses recherches, et admettre avec lui, que depuis Abraham, jusqu'à Jésus-Christ, la concordance de la Bible avec les chronologies étrangères, est possible et existe en effet. Mais nous devons dire aussi avec lui, que depuis le déluge jusqu'à Abraham, on ne trouve pas la moindre concordance entre les faits, toute base solide nous échappe; et il est également difficile, pour ne pas dire impossible, d'établir une chronologie quelconque avec le récit de Moïse qui ne consiste que dans l'énumération des noms des premiers fondateurs d'empires et de royaumes. Peut-être aussi, était-ce le but unique de l'auteur inspiré, de nous indiquer que les royaumes connus de la terre remontaient jusqu'à la dispersion des peuples, et que les petits-fils de Noé en étaient les fondateurs. C'est pourquoi il ajoute à la fin du chapitre X, v. 32 : *Hæ familiæ Noe juxta populos et nationes suas. Ab his divisæ gentes in terra post diluvium.* Le chapitre XI n'est encore qu'une énumération de familles, un seul fait important y est énoncé, la confusion des langues à la tour de Babel. Ne pourrait-on pas placer dans l'intervalle qui s'étend depuis Noé jusqu'à Abraham, l'espace de temps nécessaire pour la formation des terrains post-diluviens de la période anté-historique?

Nous lisons dans la Vulgate, chapitre X, que Nemrod est le fils de Chus qui naquit de Cham, fils de Noé; par conséquent Nemrod est l'arrière-petit-fils de Noé. D'après la chronologie attribuée à la Vulgate, le déluge eut lieu en l'an 1657 après la création; plaçant le règne de Nemrod après la dispersion des hommes vers l'an 1800, nous trouvons une période de 143 ans. Cette période est-elle suffisante pour produire le nombre d'habitants nécessaire à la fondation et à l'établissement de l'empire de Nemrod? Celui-ci, nous dit l'Ecriture sainte, fut un homme puissant, violent chasseur devant le Seigneur, et tous les commentateurs entendent ce mot dans le sens qu'il était aussi bien chasseur d'hommes que de bêtes. Babylone est la capitale de son empire, et il bâtit les villes d'Arach, d'Achab, de Chalanne, de Ninive, de Chalé et la grande ville de Resen. Parmi ces sept villes il faut distinguer Babylone et Ninive dont il détermine les rues et les places, et la grande ville de Resen entre Ninive et Chalé. Il fallait des habitants pour peupler ces villes.

Je sais bien qu'une certaine opinion admise assez communément, prétend que Nemrod a désigné seulement l'emplacement

de ces villes, et qu'elles devaient être habitées par ses descendants. Mais cette opinion ne repose sur aucun fondement, elle ressemble assez à une échappatoire traditionnelle. Moïse dans ce chapitre et dans le suivant énumère une multitude de peuples qui existaient déjà à cette époque, et Nemrod nous est représenté comme leur faisant la guerre pour les soumettre à son empire; ces villes devaient donc être déjà peuplées. Il n'est guère dans les mœurs des peuples et surtout des peuples primitifs, de fonder des villes, d'en déterminer les rues et les places avec l'espoir qu'elles seront habitées et peuplées dans les siècles à venir.

Or, dans l'hypothèse de la chronologie reçue généralement, quelle devait être la population probable de la terre à cette époque? On peut s'en rendre compte approximativement. On doit compter en général trois générations par cent ans, en s'appuyant sur l'observation de la génération humaine. Est-il possible que dans ce court espace de 143 ans, dont il faut retrancher le temps nécessaire pour que les petits enfants de Noé aient pu arriver à l'âge adulte ; est-il possible que dans l'espace de cent et quelques années les hommes aient pu tellement multiplier, que la seule famille de Cham aurait peuplé au moins sept villes, dont quelques-unes étaient très-grandes, avec des places et des rues? Les commentateurs annoncent une population de 60,000 hommes au moment de la dispersion des peuples, sur quelle base physiologique ces auteurs s'appuient-ils? Et comment trois personnes seules, les fils de Noé, Sem, Cham et Japhet, ont-ils pu multiplier en 143 ans, au point de former un total de 60,000 personnes, résultat de trois générations? Nous venons nous heurter contre une absurdité; il nous paraît au contraire plus logique et plus dans l'esprit du narrateur sacré d'admettre un espace de temps nécessaire et indispensable pour que la multiplication des hommes ait pu former des villes et des empires. C'est à cette conclusion que nous a amenés l'étude des faits naturels, nous la croyons vraie, et nous pensons que Moïse n'a nullement prétendu établir une table chronologique; il a voulu seulement nous rappeler l'origine des nations et des empires, et nous montrer que Nemrod, dévoré d'ambition, enchaîna la liberté des peuples, s'empara de l'autorité, fonda des empires, et établit le premier les bases du despotisme.

Nous ajouterons une dernière réflexion. Il faut nécessairement placer la période anté-historique, c'est-à-dire la deuxième époque de l'âge de pierre, quant à la Judée du moins (1), bien avant le

(1) En 1864, M. le duc de Luynes, accompagné de M. Louis Lartet, a visité, dans les environs de Beyrouth, plusieurs cavernes, de l'une desquelles sort le fleuve du Chien

temps où vivait Abraham. Ce saint patriarche connaissait les métaux, et déjà l'art de les travailler était très-avancé, d'après la sainte Ecriture elle-même. Nous avons vu qu'Abraham fut le premier pour qui il soit permis d'établir une date certaine en rapport avec les chronologies profanes ; nous pouvons donc, avec quelque certitude, placer vers le temps où il vivait, le commencement de la période historique. La Vulgate indique la vocation d'Abraham vers l'an 2083 de la création ; le déluge, d'après la même chronologie, était arrivé en l'an 1656, c'est un espace de 427 ans qui s'écoule entre ces deux dates. Ce temps est-il suffisant pour le développement de la période anté-historique ? Cette seconde époque de l'âge de pierre, se partage, il ne faut pas l'oublier, en deux subdivisions : l'âge du silex taillé proprement dit, et l'âge de la pierre polie qui lui est bien postérieur. Au sortir du déluge, il fallait créer une nouvelle civilisation. Quelque instruits qu'on suppose les fils de Noé, ils manquaient certainement des éléments et des moyens nécessaires pour une civilisation rapide. Ce ne fut que lentement et progressivement que l'humanité se développa, comme le prouve la multitude des objets de l'industrie primitive anté-historique. Plusieurs espèces d'animaux qui vivaient à l'époque du remplissage des cavernes du renne ont disparu, d'autres espèces plus rapprochées des espèces actuelles leur ont succédé ; et on en trouve les restes dans des terrains beaucoup plus récents, différents par leur composition minéralogique et surtout par les restes organisés. Quelquefois même ces dépôts sont superposés les uns aux autres ; on peut donc avec rigueur préciser leur âge et l'ordre d'apparition des êtres organisés. Une période de 427 ans peut-elle suffire pour la disparition d'espèces animales et pour la formation des dépôts intermédiaires entre l'époque des silex taillés et celle du bronze et des autres métaux ? Tous les naturalistes qui ont étudié sérieusement ces matières, ne sauraient l'admettre sans nier les découvertes les plus certaines et les faits les plus solidement établis et prouvés par la science ; on risquerait dans cette opinion de se mettre en contradiction flagrante avec la raison. Tout nous porte donc à conclure que l'homme est très-ancien sur la terre.

(Lycus des anciens, *Nahr-el-Kelb* des Arabes). Ces cavernes ont été décrites, il y a plus de trente ans, mais très-succinctement, par M. Botta, qui y avait observé une brèche osseuse avec des débris de poterie.

Les voyageurs sont montés sur une plate-forme nouvelle, où ils ont aperçu de nombreux ossements rapportables à des herbivores. M. de Luynes a pu y ramasser lui-même de nombreux silex taillés dans la forme de couteaux, grattoirs, etc., en tout analogues à ceux que l'on trouve en Europe. (*Comptes-rendus de l'Académie des sciences du 21 mars* 1864.)

Il nous reste à élucider en quelques mots la seconde difficulté que nous oppose la science. Il est difficile, disent les géologues, de croire que les couches diluviennes aient été formées simultanément dans toutes les contrées du globe ; toutes les découvertes géologiques nous forcent à reconnaître qu'elles ont été déposées successivement pendant la période quaternaire.

Cette conclusion rigoureuse de la science ne peut en rien, selon nous, infirmer le récit de la Bible. En effet, Moïse écrivait pour les Hébreux, il voulait rappeler spécialement à son peuple l'histoire de ses pères, et lui montrer l'action de la providence. Dans la Genèse, nous ne trouvons aucune histoire des peuples étrangers, mais seulement ce qui a rapport à l'histoire juive. Dans sa pensée, aussi bien que dans l'esprit du peuple auquel il s'adressait, il pouvait n'énoncer qu'un fait particulier à la nation juive, un accident local de la grande inondation qui a submergé toute la terre par une succession non interrompue, si l'on veut, mais nullement simultanée. Dans ce sens, tous les faits rapportés par Moïse sont absolument vrais, avec toutes leurs circonstances de lieu, de temps et d'intensité. Dans cette explication, l'universalité du déluge n'est nullement attaquée, puisque l'inondation aurait eu lieu successivement dans toutes les autres contrées du globe.

Si l'on veut soutenir que l'inondation diluvienne a eu lieu simultanément sur toute la terre à la fois, on vient se heurter contre des difficultés insurmontables. En effet, comment supposer une quantité d'eau assez considérable pour couvrir uniformément toute la terre à la même époque et à la même hauteur ? Si l'on ne peut admettre cette quantité d'eau dans son principe sans un miracle, comment prouver sa disparition sans un autre miracle? Admettre comme quelques théologiens qu'il y eut des soulèvements simultanés de montagnes dans toutes les contrées du globe à la fois, dont le mouvement aurait déplacé les eaux, serait une hérésie scientifique. L'étude comparative de la formation des montagnes du globe et la connaissance exacte de l'époque de leur soulèvement ne permet pas d'accueillir cette hypothèse. Il ne reste donc plus qu'à conclure par le miracle. Sur ce terrain toute discussion reste close. Mais quelle nécessité de recourir sans preuve à un miracle, tout au moins inutile, quand nous trouvons dans les faits une explication naturelle et logique ? En quoi cette inondation, universelle dans ses résultats, mais successive dans ses développements, pourrait-elle être en contradiction avec la parole de Moïse ? Le déluge, successif pendant la même période, n'a-t-il pas été universel, n'a-t-il pas détruit

l'homme? Nous donnons ces idées et ces explications sous toute réserves, et nullement comme le dernier terme de notre conclusion; nous les exposons sous forme de doute, de probabilité et nous livrons nos réflexions à l'examen des hommes sérieux.

La Genèse n'est donc pas en contradiction avec la géologie, et cette dernière science ne nous eût-elle rendu d'autres services que de nous fournir des preuves nombreuses et variées de la réalité de la parole divine, son témoignage devient accablant pour l'athéisme et l'esprit irréligieux. « Quelque effroi qu'aient pu causer les découvertes géologiques pendant les premières périodes de leur développement, dirons-nous avec le docteur Buckland, le moment est arrivé, où loin que l'on ait à craindre de les voir signaler des phénomènes, qui ne concourent pas avec les arguments que fournissent les autres branches des sciences physiques, pour démontrer l'existence d'un seul et même créateur souverainement sage et souverainement puissant, et des preuves de la vérité de sa parole révélée à Moïse, nous voyons, au contraire, qu'elles ajoutent chaque jour à la chaîne des preuves de la révélation, des anneaux de la plus haute importance, dont l'absence se faisait sentir, et dont les vides sont maintenant remplis par les découvertes auxquelles a conduit l'étude de la structure du globe. Il n'existe, en réalité, ni opposition ni désaccord entre la religion et la science, si ce n'est dans l'abus qu'en font le zèle maladroit et la fausse philosophie se trompant également sur le but d'une révélation divine. Nous pouvons joindre nos suffrages à tous ceux que méritent la philosophie et la science, et suivre sans crainte, en compagnie des hommes qui s'y dévouent, toutes les voies de recherches par où l'esprit humain pourra pénétrer jusqu'aux secrets de la nature. Nous verrons s'harmoniser les traits les plus remarquables de l'ensemble de leur histoire, et se soulever les voiles qui obscurcissent, aux yeux de l'ignorance et de l'inattention, la gloire de Dieu dans les œuvres sorties de ses mains. »

Certains hommes bien intentionnés, peut-être, mais d'un esprit étroit, prétendent qu'il s'élève dans l'esprit de ceux qui cultivent les sciences une vanité mauvaise et présomptueuse qui les mène à douter de l'immortalité de l'âme et à tourner en ridicule la religion révélée. Loin de là, et nous pouvons l'affirmer avec confiance, la philosophie naturelle et l'état des sciences produisent et doivent nécessairement produire sur tout esprit bien constitué l'effet précisément opposé. Sans doute la raison, quelle que soit l'étendue de ses attributions, doit s'arrêter court devant ces vérités qu'il est du privilége de la révélation de nous faire connaître;

mais alors qu'elle place l'existence et les attributs de la divinité sur un terrain tel qu'elle rend le doute absurde, et qu'elle couvre l'athéisme de ridicule, il est évident qu'elle n'oppose aucun obstacle naturel nécessaire à des progrès ultérieurs. Au contraire, en admettant comme principes vitaux une activité ardente dans les recherches, et une confiance sans bornes dans les résultats, elle met l'esprit à l'abri des préjugés de toute nature ; elle le tient ouvert à toutes les impressions les plus élevées qu'il soit susceptible de recevoir, le mettant seulement en garde contre l'enthousiasme et contre ses propres déceptions par l'habitude d'une investigation sévère ; et en encourageant, loin de le tenir à l'écart, tout ce qui peut offrir une perspective, une espérance au delà de notre état actuel si obscur et si incomplet. Le caractère du vrai philosophe, c'est d'espérer tout ce qui n'est pas impossible et de croire tout ce qui n'est pas contraire à la raison (1).

C'est pourquoi rejetant loin de nous toute pensée de défiance contre la science, et acceptant avec joie et empressement toutes ses découvertes et tous les faits, dès l'intant qu'ils sont évidemment prouvés, nous ne craindrons pas de dire aux géologues : Continuez de fouiller les entrailles de la terre, interrogez les monuments grandioses des opérations primitives de la divinité pour la formation et l'arrangement de notre globe. Recueillez les antiques médailles du vieux monde, les fossiles si multipliés, si étranges et si différents des êtres qui peuplent la terre à notre époque. Faites renaître à la lumière ces êtres organisés si remarquables, qui ont peuplé la terre depuis les époques les plus reculées. Montrez-nous dans ces créations anciennes les grandes lois d'harmonie et d'ordre qui président à la création moderne. Faites apparaître ces grands animaux antédiluviens qui ont été contemporains du premier homme, et qui ont été ensevelis avec lui pour disparaître sans retour dans les immenses inondations qui ont envahi la terre, et dont nous retrouvons les traces sur tout le globe. Ces découvertes, nous les accueillons avec reconnaissance ; nous vous tendons une main fraternelle ; notre but est le même : mener l'homme à Dieu ; et, selon l'expression d'un auteur « la contemplation de la providence divine dans la conduite des choses corporelles peut être, pour un observateur bien disposé, un planche jetée entre la religion naturelle et la religion révélée. »

(1) W. Herschell. *Discours sur l'étude de la philosophie naturelle*, page 7.

G. LAMBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

24 mai 1869.

La bataille électorale touche à sa fin; les réserves donnent sur toute la ligne, — votants qui, par principe, ne veulent confier leur bulletin à la boîte que le second jour du scrutin, puis ceux qui partout et toujours s'arrangent pour arriver au dernier moment. Dans quelques heures nous connaîtrons les choix de Paris, et demain le télégraphe nous transmettra ceux de la France. D'après l'aspect général qu'a présenté la lutte préparatoire, on peut raisonnablement s'attendre à une victoire décisive de la liberté. Pour apprécier l'importance de cette victoire, et pour en préciser la signification, il n'est pas nécessaire de connaître les noms qui vont sortir du scrutin, il suffit d'un coup d'œil rétrospectif impartialement jeté sur la période d'agitation électorale que nous venons de traverser.

Et d'abord, à part deux ou trois localités où se sont produits quelques troubles insignifiants, partout, malgré les ardeurs de la lutte, l'ordre a été religieusement respecté : la France a fait entendre sa voix sans sortir de cette calme attitude qui sied à la souveraineté. Et quand nous parlons de la France, nous ne faisons pas d'exception pour Paris.

Les rassemblements tumultueux de la Place du Châtelet, de la rue de la Sorbonne et du boulevard du Temple ont abouti à de regrettables échauffourées; mais ces manifestations, blâmées par tous les amis sincères de la liberté, n'ont pas un seul instant mis en péril la paix publique. L'immense majorité de la population parisienne comprend admirablement que la tranquillité de la rue doit être une conséquence nécessaire du suffrage universel et de la liberté de réunion.

Si la France veut l'ordre, elle veut aussi un bien plus précieux encore, la liberté. Ce n'est pas un caprice de grande dame qu'on puisse

satisfaire en lui offrant comme dédommagement le plus splendide joyau, la gloire, par exemple. Non, ce qu'elle désire par dessus tout c'est la liberté... et la paix.

Jamais les vœux d'un peuple ne furent formulés avec cette presque unanimité. Dans la presse, comme dans les réunions électorales, ce sont toujours des variations plus ou moins brillamment exécutées sur le même thème. Vous trouverez un indice plus significatif encore des aspirations générales dans les circulaires des honorables candidats à la députation. Sous la pression de l'opinion publique, les candidats officiels et officieux en sont réduits à calquer presque leur programme sur celui des libéraux indépendants. Leur langage est un peu moins accentué, voilà tout; mais ils demandent aussi le gouvernement du pays par le pays, le progrès des libertés, la diminution du budget, la réduction de l'armée etc. Si la plupart des membres de la majorité, revenus pour six ans sur les bancs du Corps législatif, tiennent seulement la moitié des promesses faites aux électeurs, la besogne de l'opposition constitutionnelle se trouvera très-heureusement simplifiée.

Nous venons de prononcer le mot d'opposition constitutionnelle : ceci nous ramène aux élections de Paris.

On n'a pas oublié quel éclatant succès obtint, en 1863, la liste, arrêtée d'un commun accord, et soutenue par les divers journaux de l'opposition. L'union fait la force, tous les candidats furent élus, aux applaudissements de Paris, qui illumina en signe de victoire. Cette fois l'accord n'a pu être maintenu, et cela nous semble profondément regrettable. Non qu'il y ait à craindre ici l'élection d'un candidat officiel, mais on ne voit pas de quel avantage peut être pour la cause de la liberté l'apparition à la chambre d'une opposition qui se proclame *irréconciliable*. Certes, cette opposition est profondément respectable dans l'exil, ou même en France, quand elle se tient à l'état d'abstention, et même, si vous voulez, d'expectative. Mais entrer au Corps législatif pour y *refuser les présents d'Artaxercès*, il est fort douteux que la France donne son approbation à une pareille ligne de conduite. Bien loin d'avoir pensé à refuser ses présents, elle trouve qu'Artaxercès les lui a mesurés d'une main trop parcimonieuse, et — soit à titre de présents, soit à titre de restitution, elle est très-décidée à ne rien repousser de ce qu'elle considère avec juste raison comme les conditions normales de sa vie.

Pour peu qu'on ne veuille pas, de parti pris, fermer ses yeux à l'évidence, il faut reconnaître qu'entre la députation de Paris et la représentation départementale, il y avait déjà un écart assez considérable de doctrines. Grâce à la hauteur de talent, à la modération de caractère, à l'expérience politique des députés sortants, cette situation était acceptée par la chambre. Etait-il bien nécessaire d'élargir encore cet écart, ou plutôt de creuser un abîme entre la province et Paris? C'est pourtant ce qu'on a tenté de faire en suscitant contre le radicalisme légal de l'honorable M. Jules Favre et de ses amis des compétiteurs d'une nuance bien autrement accentuée. Certes, on doit faire la part

des entraînements de parole, surtout chez un orateur luttant devant un auditoire populaire contre un confrère en démocratie. Celui-là est contraint par position de forcer la note; sans cela sa candidature n'aurait aucune raison d'être. Pour tout dire en un mot, nous savons fort bien que si M. Gambetta, qui est un avocat de talent, arrive au Corps législatif, il saura donner à ses revendications une forme assez mesurée pour qu'elles puissent être écoutées par ses collègues; mais alors que devient le tribun des réunions populaires? Ses électeurs ne le reconnaîtront plus, et il aura peut-être à repousser devant eux, aux élections prochaines, les turbulentes attaques de quelque aiglon du barreau venant l'accuser de modération, peut-être même de mollesse.

Trois membres de la députation de Paris, MM. Ernest Picard, Eugène Pelletan et Jules Simon, ont seuls échappé à cette rage d'épuration qui a toujours été le trait le plus caractéristique de la démocratie avancée. Aucune candidature rivale n'a été suscitée contre la leur; aussi leur élection est-elle assurée, à une immense majorité. Certes, le talent et l'ardeur patriotique avec lesquels ils ont rempli leur mandat justifient amplement la fidélité de leurs électeurs; mais pourquoi leurs collègues, non moins méritants, ont-ils été traités par une fraction du parti avec une injustice que rien n'explique? MM. Carnot et Garnier-Pagès ne sont-ils pas des serviteurs éprouvés de la cause démocratique? Les amis dévoués de l'enseignement sont-ils si nombreux à la Chambre qu'on doive éliminer M. Carnot, et, à part M. Thiers, l'opposition compte-t-elle tant de financiers, que l'échec de M. Garnier-Pagès ne fût pour elle une véritable perte? Malgré tout le mérite de son jeune compétiteur, M. Jules Ferry, que nous espérons voir arriver à la chambre dans les élections partielles qui auront lieu par suite de l'option des députés de l'opposition nommés dans plusieurs circonscriptions, nous nous prononcerions sans hésiter pour M. Adolphe Guéroult. Écrivain fort distingué et l'un de nos premiers journalistes, voilà déjà longtemps que M. Guéroult a voué sa plume à la cause du progrès. L'ancienneté des services ne saurait être un motif pour mettre un homme à la retraite, lorsque cet homme est dans toute la force de son talent. Mais à quoi servent en pareille circonstance, et le talent et le dévouement et le caractère? N'avons-nous pas vu avec quelle ingratitude ultra-démocratique le chef éminent de la gauche, le grand orateur, M. Jules Favre, a été traité dans quelques réunions de la 7e circonscription? Et M. Marie, l'un des plus honorables vétérans de nos luttes politiques, n'a-t-il pas été plus mal accueilli encore à Marseille?

Ah! la jeune démocratie ne se montre guère respectueuse envers ses vieux serviteurs.

Lorsqu'on voit un parti traiter avec ce rude sans-façon des hommes qui l'honorent, et cela sans l'ombre d'un grief, on est moins surpris de cette explosion de haine qui s'est faite autour du nom de M. Émile Ollivier. Ici, au moins, il y a un prétexte à ce déchaînement : nous disons un prétexte, et non, certes, un motif valable; rien ne serait plus loin de notre pensée. Ceux qui ont lu, sans parti pris, le livre de M. Olli-

vier, cette confession politique empreinte d'un si profond accent de sincérité, ne verront jamais en lui un transfuge. Il a pu se tromper, mais c'est de bonne foi, et en suivant les inspirations de sa conscience; les motifs qui ont dirigé sa conduite ont été nobles et purs, et si en obéissant à sa raison, il a abjuré le culte idolâtrique de la révolution, il a conservé intacte sa foi en la liberté.

On comprend donc que la démocratie ait combattu sa candidature, mais elle eût pu, ce me semble, montrer envers l'homme plus de réserve et plus de modération, et ce n'eût été que justice. Du reste, si depuis le début de la lutte électorale, M. Émile Ollivier a été combattu avec un acharnement sans exemple, en revanche, il a trouvé d'habiles et zélés défenseurs dans la plupart des journaux libéraux. Quant à M. Émile de Girardin, il a soutenu cette cause avec une passion, une vigueur, une fécondité de ressources vraiment merveilleuses, et cette campagne électorale poursuivie sans relâche peut compter parmi les plus brillantes du célèbre publiciste.

L'anathème jeté par la démocratie irréconciliable à M. Émile Ollivier a rallié autour de lui à Draguignan, son pays natal, aussi bien qu'à Paris, toutes les nuances du parti conservateur libéral.

C'est maintenant au suffrage universel à prononcer. L'opinion démocratique est puissante à Paris, et un triomphe partiel des candidatures ultra-radicales ne nous surprendrait point. S'il en est ainsi, la parole est, comme on dit, aux événements.

La France départementale enverra à Paris, ceci n'est point douteux, une majorité conservatrice, favorable, il faut l'espérer, au progrès de nos libertés, mais franchement opposée à toute nouvelle révolution. En face de cette majorité compacte, quel sera le rôle de l'opposition irréconciliable, et quels événements peuvent surgir du choc des opinions extrêmes? Il serait téméraire de hasarder là-dessus aucune prévision.

Nous quittons la plume pour nous mettre en quête des résultats du scrutin.

Il est huit heures, et nous rentrons à l'imprimerie, en possession de chiffres authentiques, que nous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs, car c'est en pareil cas surtout que rien ne remplace l'éloquence des chiffres.

Dans la première circonscription, M. Gambetta est nommé par 23,210 suffrages, contre 12,689 restés fidèles à M. Carnot.

Dans la 2e circonscription, il y aura un scrutin de ballottage. M. Thiers a obtenu 13,337 voix; M. Devinck, 9,510; M. d'Alton-Shée, 8,726. Les voix de ce dernier, qui est candidat de la démocratie socialiste, ne pouvant se réunir à celles de M. Devinck, l'élection de M. Thiers est assurée.

Dans la 3e circonscription, M. Bancel est élu par 22,647 votants; M. Émile Ollivier a eu seulement 12,849 voix.

Pour la 4e circonscription, l'issue de la lutte ne pouvait faire l'ombre

d'un doute. M. Ernest Picard l'a emporté haut la main. Contre ses 24,436 suffrages, M. Denière n'en a pu recueillir que 7,988.

La 5e circonscription a donné 14,639 voix à M. Raspail, 14,133 à M. Garnier-Pagès et 7,044 à M. Frédéric Lévy. Les voix données à ce dernier nous semblent destinées à se reverser, en grande partie, sur M. Garnier-Pagès.

L'évolution opérée dans la 6e circonscription est assez surprenante. Cette fois, c'est M. Cochin qui tient la corde; il a pour lui 11,922 votes. M. Jules Ferry le suit, avec 11,543 voix. L'honorable M. Adolphe Guéroult est tout à fait distancé. Il n'a atteint, à notre vif regret, que le chiffre de 4,431. Les voix de M. Guéroult assurent l'élection de M. Jules Ferry.

Les résultats du vote de la 7e circonscription ne sont pas moins curieux. Malgré toute l'autorité qui s'attache à son nom, M. Jules Favre n'a réuni que 12,028 suffrages. Après lui viennent M. Henri Rochefort, avec 9,923 voix; M. Cantagrel, avec 8,889; M. Savart, avec 4,610. L'élection de M. Rochefort est donc certaine au scrutin de ballottage. L'éclat de tant de triomphes de tribune éclipsés par les rayons de *la Lanterne*; l'éloquence vaincue par la presse légère, — bien spirituelle, il est vrai, et bien mordante... Signe des temps!

Il en est de la 8e circonscription comme de la 4e; le résultat était certain. Aussi M. Jules Simon n'a pas eu de peine à récolter 24,497 voix. Sur ses pas, l'éloquent avocat de cour d'assises, M. Lachaud, en a glané 6,866. C'est encore, à Paris, une assez belle gerbe pour un candidat libéral... et agréable.

Même observation pour la 9e circonscription que pour la 4e et la 8e. 28,450 votes ont replacé, et c'était justice, M. E. Pelletan sur son siége au Corps législatif. 9,816 suffrages ont été accordés comme fiche de consolation à son concurrent, M. Bouley, un vétérinaire très-savant, comme l'indique suffisamment son titre de membre de l'Institut.

On voit combien sont complexes les éléments dont se composera la représentation de Paris. Nous nous garderons bien d'en essayer l'analyse; il serait plus facile de chercher la composition de l'airain de Corinthe. Quels piquants contrastes n'offre-t-elle pas! Sans manquer de respect à Sa Majesté le Suffrage universel, il faut croire qu'il a, comme tous les souverains, ses moments de capricieuse fantaisie. A ces moments, il retire sa faveur, sans sérieux motifs, à d'anciens serviteurs: ce n'est pas qu'il soit mécontent d'eux; mais cela lui procure la distraction de voir autour de lui de nouveaux visages.

Cette fois-ci, pourtant, malgré les contradictions qu'on pourrait signaler dans cette imposante manifestation de Paris qui, sur tous les points de l'immense ville, s'est accomplie avec un grand calme et un profond respect de la légalité, il est facile d'en comprendre toute la portée. Il est clair, à quoi bon chercher à le dissimuler? que Paris, en nommant un des exilés du coup d'État, en même temps que l'avocat mis en lumière dans le procès de la souscription Baudin, et le spirituel

auteur de *la Lanterne*, a voulu se montrer particulièrement *désagréable*.

Est-ce à dire que Paris aspire à des révolutions nouvelles? franchement nous ne le croyons pas. L'immense majorité de la population parisienne, ceci n'est point un paradoxe, est aussi amie de l'ordre que la population de la ville la plus paisible de province. Nous avons, à cette place même, fait quelquefois l'éloge de la liberté anglaise; nous pouvons donc, sans aucune infatuation patriotique, avec une fierté légitime, mettre en regard des élections de nos voisins l'admirable spectacle qu'a offert, cette fois, l'exercice du suffrage universel.

Sans aucune idée de renversement, Paris a, selon nous, voulu donner, lui aussi, un avertissement. Il a témoigné sa désapprobation de la marche trop longtemps suivie par le Gouvernement. Au fond, ces votes si désagréables pourraient se traduire ainsi : la direction des affaires du pays rendu au pays lui-même, la paix sincère avec nos voisins, et par suite, la réduction de l'armée et la diffusion de l'enseignement dans les masses profondes de la société, la réduction des gros traitements, l'économie introduite, — il en est temps, — dans le budget, le retrait de nos troupes de Rome, en un mot, tous les progrès, fils de la paix et de la liberté. Ce programme, si l'on en juge par les circulaires des candidats à la députation, est celui de toute la France. Le vote de Paris est une apostille significative placée au bas de ce programme et qui en recommande sérieusement la réalisation.

Après tant de tergiversations et de demi-mesures, le Gouvernement sera bien inspiré s'il prend résolûment en main l'exécution de ce programme. Environnée de peuples libres, la France, qui a été l'initiatrice de la liberté sur le continent, souffre depuis longtemps de l'infériorité relative où elle est tombée. Le système de résistance a fait son temps : nous le disons avec une conviction profonde, la liberté pleinement rendue peut seule conjurer les orages et désarmer la révolution.

URBAIN FAGES.

COURRIER D'ESPAGNE

Madrid, 20 mai 1869.

Dans un de ses derniers discours aux Cortès, M. Orense disait plaisamment :

« Ce pays est lent dans toutes ses opérations : il n'a pas la vivacité des Français ; et pour le prouver, il me suffit de rappeler l'histoire de la guerre contre les Sarrasins. Après une insignifiante bataille perdue par les Espagnols sur le Guadalete, la monarchie des Goths s'effondra, ce qui prouve que leur trône était vieux et pourri comme celui d'Isabelle... Une fois les Maures entrés chez nous, il nous fallut huit siècles de luttes constantes pour les chasser, tandis qu'en France, une seule bataille, celle de Poitiers par Charles-Martel, suffit pour mettre un terme à l'invasion. Les petits enfants même savent cette histoire... »

En vérité, si toutes les grandes conquêtes de l'Espagne se font avec lenteur, cela n'est pas encourageant pour celui qui s'est imposé la tâche d'étudier la révolution de septembre !... Dans combien de siècles le grand mouvement, commencé après la bataille d'Alcolea, se terminera-t-il soit par l'établissement de la république, soit par l'installation d'un roi ?... En supposant que la proportion qui existait en 1491 entre la vivacité française et la lenteur espagnole existe encore en 1869, il y a de quoi désespérer vraiment, car dans cette époque-ci les Français même paraissent avoir besoin de beaucoup de temps pour reconquérir la liberté.

Plaisanterie à part, les *cosas de Espana* se font avec une lenteur désolante. Le Français qui s'est promis d'assister aux différents actes du grand drame qui se joue de ce côté-ci des Pyrénées est obligé parfois de faire un violent effort pour ne pas abandonner son poste dans un moment de dépit. Il a beau se dire, avec un vieil auteur qui connaissait admirablement ce pays et ses habitants, et dont les descriptions faites en 1866 sont encore vraies aujourd'hui, il a beau se dire :

« Que cette lenteur et cette trop grande circonspection avec laquelle les Espagnols bronchent quelquefois pour vouloir asseoir leurs pieds trop seurement est suivie et comme récompensée d'une qualité bien considérable; sçavoir une constance extraordinaire dans le malheur et une persévérance sans relâche, avec une vigueur infatigable (1)... » Il a beau se dire cela, l'impatience le prend quand il voit toujours tous les acteurs remettre tout au lendemain. Il ne peut pas s'empêcher de craindre « que la profonde intelligence de l'Espagnol ne laisse geler en fleur par le froid de son irrésolution et de sa longue délibération, le fruict de ses plus belles entreprises pour n'estre pas aussi diligent à les exécuter qu'il est subtil à en rechercher les moyens. »

Jusqu'à présent, qu'a-t-on fait depuis l'ouverture des Cortès? Des discours et des discours, rien que des discours. Il est vrai qu'il en a été prononcé de fort beaux, et que certaines péripéties de ce tournoi d'éloquence riche en passes-d'armes brillantes, ont été fécondes en enseignements pour le peuple, dont l'éducation se fait assez vite, grâce à la liberté; mais cela n'empêche pas que dans cette crise révolutionnaire il aurait fallu à l'Espagne, outre les discours, un peu plus d'action proprement dite...

Les finances, M. Figuerola n'essaie même plus de le cacher, sont dans un état déplorable, le commerce languit, les industriels souffrent; mille bruits absurdes, mis en circulation par des gens mal intentionnés, effraient les bourgeois timides et augmentent le malaise général; les partis réactionnaires conspirent; les gens d'église, furieux de la tournure que prennent leurs affaires, ont commencé à prêcher ouvertement une façon de croisade à l'intérieur contre les ennemis de l'unité religieuse... Tout cela n'est que la conséquence du régime provisoire indûment prolongé.

Quand la minorité républicaine demande la séparation de l'église et de l'état, la décentralisation administrative, une réforme sérieuse quelconque, lorsqu'elle s'efforce enfin de prouver que dans les circonstances actuelles, le vrai moyen de régénérer l'Espagne, en rompant une bonne fois avec les traditions du passé, le seul remède qui puisse compléter la guérison de ce pays si malade, en empêchant des rechutes immédiates, c'est de faire la république, l'unique, l'éternel argument qu'on lui oppose sérieusement, c'est celui-ci : « Vous avez raison ; nous sommes tout à fait de votre avis; votre idéal est le nôtre, mais le temps n'est pas venu de le mettre en pratique : l'Espagne n'est pas mûre pour cela; *Manana* (c'est le grand mot des Castillans), demain, nous verrons. »

Malheureusement pour certains intérêts qui voudraient une solution quelconque, pourvu qu'elle terminât promptement l'intérim, ce gouvernement et cette majorité, qui ne veulent pas se résigner au développement logique de la Révolution, se sentent toujours moins capa-

(1) Voyage d'Espagne, contenant entre plusieurs particularités de ce royaume, trois discours, etc., etc. A Cologne, chez Pierre Marteau, 1666, p. 349 et p. 357.

bles de faire asseoir une nouvelle dynastie sur le trône culbuté. Ce qui était facile au début de la révolution est devenu aujourd'hui horriblement difficile. Au lendemain de la bataille d'Alcolea, avec de certaines précautions, on aurait pu faire un roi. Mais on a été irrésolu, on a remis toute décision au lendemain : on *a laissé geler en fleur* la seule monarchie possible alors. Maintenant, d'hésitations en hésitations, on a fini par donner dans une impasse. Voici la majorité des représentants de la nation à la veille de se décider pour la forme monarchique, mais tout le monde sait que des obstacles presque insurmontables s'opposent à la venue d'un monarque. Aussi voit-on les fractions diverses de cette majorité s'ingénier à la recherche de nouvelles combinaisons provisoires. Un seul parti monarchiste, celui de l'union libérale, qui a son candidat bien connu, paraît avoir envie de tenter l'aventure et de passer le Rubicon, devant lequel sont arrêtés tous les autres. Les unionistes sont pour la plupart des hommes habiles, intelligents, sceptiques, peu scrupuleux, amoureux du pouvoir, et formant une espèce de *société de secours mutuels* politique plutôt qu'un parti ayant des principes, un drapeau, une foi. Mêlés activement aux luttes des dernières années, ils connaissent les secrets des coulisses et les ressorts cachés des intrigues parlementaires et diplomatiques. C'est là leur vraie force. Mais ils ne sont, après tout, qu'un état-major sans armée : toute leur science et tout leur machiavélisme ne peuvent pas les rendre maîtres de la situation. Voilà pourquoi on ne voit s'établir en Espagne, ni la république, à laquelle s'oppose le gouvernement et la majorité des Cortès, ni la monarchie que le gouvernement et la majorité ne peuvent pas faire.

Encor, si le régime provisoire que possède l'Espagne était supportable, on ne se plaindrait pas de ces grandes indécisions, commandées en partie, par la force des choses, mais tout le monde est mécontent du régime actuel. Tout le monde sait que le ministère, tel qu'il est composé, n'est pas en harmonie avec les exigences de la situation, qui est un contre-sens. Tout le monde dit et redit depuis des semaines qu'il ne peut pas se maintenir, qu'il est à la veille de se transformer. Vingt fois on a annoncé sa chute; vingt fois on a fait circuler la liste du ministère qui devait le remplacer. Les changement annoncés étaient indiqués, nécessaires, inévitables, tout le monde y croyait. Cela n'empêche pas que le cabinet, tué tant de fois, est encore debout à l'heure qu'il est, fonctionnant ou plutôt ne fonctionnant pas, comme si rien n'avait menacé son existence. Tous les ministres sont encore à leur poste, sauf M. Lorenzana, le ministre des affaires étrangères, qui a l'oreille politique plus fine que ses collègues, à ce qu'il paraît et qui ne peut pas supporter les fausses notes. M. Lorenzana, informé que le grand chercheur de rois, Don Salustiano Olozaga songeait à se remettre en campagne, a fui le ministère en toute hâte. Il ne veut pas, — c'est un mot qu'on lui prête, — s'exposer à recevoir sur la joue le nouveau soufflet qui menace l'Espagne. Ses collègues sont désolés de sa retraite et ne veulent pas accepter sa démission; mais la peur lui donne de l'énergie sans

doute : il tient bon. Cette défection fera-t-elle crouler ce cabinet, jusque-là compacte au point de résister à toutes les attaques?... Quelques personnes prétendent que oui, mais pour ma part, je suis devenu sceptique à l'égard des crises ministérielles. N'est-ce pas d'ailleurs une chose bien grave que de refaire un ministère? Ne faut-il pas compter avec Pierre, avec Paul, avec ceci, avec cela? La circonspection est bonne en toute chose. On avisera demain. *Manana.*

Mais cette modification si nécessaire n'aurait même pas suffi pour remédier, ne fût-ce que momentanément, au malaise dont j'ai parlé plus haut, car ce n'était un mystère pour personne qu'une fois la monarchie votée, on se trouverait encore très-embarrassé, n'ayant pas de monarque. Le crédit agonisant ne pouvait se relever que par l'établissement d'un régime capable d'une certaine durée; on savait que les capitaux dont on a besoin, ne commenceraient à se montrer, et ne viendraient s'offrir à l'Espagne, que lorsqu'on aurait établi un gouvernement né viable assez fort, moralement et matériellement, pour maintenir la paix à l'intérieur pendant trois ou quatre ou cinq ans au moins. A ce point de vue, il eût mieux valu sans doute aller à la république, sans plus tarder, parce que la république seule peut faire dans ce pays certaines grandes économies. Mais puisque enfin la majorité des députés, pour une foule de raisons, les uns par égoïsme et par ambition, les autres par timidité et par étroitesse d'esprit, les autres pour être conséquents avec leur passé, repoussent cette solution radicale, n'auraient-ils pas dû au moins se hâter de constituer, soit un directoire, soit un consulat, acceptable par tous les partis engagés dans la révolution, et par conséquent doué d'une vitalité réelle?.... Si cette mesure n'a pas été adoptée, ce n'est pas que les hommes d'état n'y aient pas songé, car à diverses reprises on n'a parlé que de cela pendant des journées entières, non, c'est tout simplement parce qu'à force de peser le pour et le contre, on en est venu encore à remettre au lendemain ce qu'il était urgent de faire, à laisser *geler en fleur* l'idée qui pouvait donner les meilleurs résultats.

Aujourd'hui, quelques heures à peine nous séparent de la séance dans laquelle, à moins d'événements imprévus, l'Assemblée constituante va se prononcer en faveur de la forme monarchique; malgré cela l'on peut dire que la situation est absolument la même qu'il y a un mois, qu'il y a deux mois, avec cette différence que le peuple, s'étant aperçu et s'apercevant tous les jours qu'on peut se passer de roi, est devenu plus républicain. Plus cet état de choses se prolongera, plus le peuple fera des progrès dans ce sens · cela ne peut pas être mis en doute.

Comme je vous l'ai dit plus haut, les unionistes, qui sont gens à frapper un grand coup lorsqu'ils réussissent à se placer *du côté du manche*, les unionistes aimeraient assez à faire une tentative immédiate pour installer leur candidat sur le trône. Frappés des progrès toujours croissants de l'idée républicaine dans les masses, ils craignent de laisser passer le moment, d'autant plus que ce candidat, le seul qui ait des

titres à faire valoir, car il est le seul qui ait travaillé pour la révolution, attaqué tous les jours par les républicains, et par le plus grand nombre des progressistes, perd tous les jours de la popularité qu'il aurait pu avoir. Mais je vous ai dit aussi que les unionistes n'étaient pas les maîtres de la situation. Dans la chambre, ils ont gagné, il est vrai, quelques voix pour leur candidat, parmi les progressistes, et ils ont l'espoir d'attirer, en outre, quelques démocrates; mais il n'en est pas moins certain que la masse des progressistes votera contre le duc de Montpensier, d'abord parce qu'il est Français, ensuite parce qu'on affecte de le considerer comme Bourbon. Ces voix, ajoutées à celles des républicains, ne constitueraient peut-être pas une majorité, mais elles constitueraient une minorité si forte, que M. de Montpensier lui-même, c'est *la Correspondencia*, — son organe dévoué, qui le dit, — ne voudrait pas, ne fût-ce que par fierté, accepter la couronne vis-à-vis d'une opposition aussi considérable. Dans le cabinet, la plupart des ministres sont pour M. de Montpensier; mais l'un d'entre eux, M. Sagasta, lui fait une guerre acharnée dans *la Iberia*, et M. Prim, l'homme le plus important du ministère, paraît décidé à le repousser. Or, M. Sagasta est ministre de l'intérieur, et M. Prim est ministre de la guerre. Rien ne peut être fait contre leur gré. D'ailleurs, la plupart des montpensiéristes sont persuadés que, même voulue par une forte majorité aux Cortès, l'installation de leur candidat ne pourrait pas se faire sans que la paix fût sérieusement troublée.....

Dans ce moment, il est beaucoup question d'établir une régence au lieu d'un directoire. Le poste de *régent par intérim* serait confié au général Serrano; M. Prim resterait ministre de la guerre et prendrait, en outre, la présidence du cabinet, dans lequel entreraient plusieurs démocrates : Martos, Becerra, etc. Cette combinaison est appuyée par la plupart des progressistes et par tous les démocrates de la Chambre, mais les unionistes la combattent vivement, parce qu'elle ferait de M. Prim le maître de la situation; leur représentant, M. Serrano, ne serait, lui, qu'une sorte de mannequin sans pouvoir. Malgré cette opposition décidée, la régence paraît à la veille de se faire..... à moins qu'elle ne *gèle en fleur*, car il faut toujours en revenir à ce refrain.

Il se peut que toute solution quelconque soit indéfiniment remise. Mais comme il faut bien qu'un beau jour la crise ait lieu, tous ces atermoiements, toutes ces hésitations ne feront sans doute que la rendre plus terrible. L'atmosphère politique se charge toujours davantage, si bien qu'il faut s'attendre à une formidable explosion..... à moins que le provisoire ne dure des siècles, ce qui est encore fort possible.

Je sais bien que ces longs retards sont jusqu'à un certain point la conséquence forcée des difficultés réelles de la situation, mais cela n'empêche pas que des hommes moins *circonspects* pourraient se tirer, par une prompte décision, d'embarras plus terribles encore, et forcer les affaires à changer de face en peu de jours.

Du reste, ce n'est pas seulement le pouvoir exécutif et la majorité qui méritent des reproches à ce point de vue : la gauche républicaine,

malgré tout son talent, malgré sa prodigieuse activité, son ardeur admirable dans le Parlement, la gauche et le parti républicain tout entier tombent dans le même défaut que les monarchistes : ils remettent beaucoup trop de choses au lendemain. Depuis sept mois j'entends dire de tous côtés, par les chefs de ce parti, le plus vivant, le plus enthousiaste de tous : « Pour nous, il ne s'agit pas seulement de parler et d'écrire, il faut nous organiser. Moralement unis par une communauté d'idées, nous devons être unis de fait par des liens réels qui nous permettent d'agir. » Et les théories les plus ingénieuses sur l'organisation du parti républicain ont été mises en avant par une foule de citoyens dévoués, pleins d'intelligence et de sens pratique, mais ces théories n'ont jusqu'ici produit, à part quelques rares exceptions, que des discours. On a fait beaucoup de discours dont l'unique objet était de se plaindre de la manie des discours; on a répété cent fois : « Organisons le parti; » *on a été subtil à rechercher les moyens* de faire cette organisation, mais on ne l'a point faite; *on l'a laissée geler en fleur par le froid de l'irrésolution*, ou plutôt, disons le mot, par paresse, car bien souvent la *circonspection* espagnole, dont parlait en 1666 notre vieil auteur, n'est que de la paresse, en fin de compte.

On a plus d'une fois reproché à cette nation sa paresse physique : eh bien! je crois qu'elle est encore plus paresseuse moralement que physiquement. C'est sa paresse morale qui l'empêche de prendre une détermination rapide; elle est paresseuse même pour se mettre en colère. Il est vrai qu'une fois décidée à travailler, à agir, à se fâcher, elle se met à la besogne avec une grande vigueur, de même que les poltrons révoltés deviennent plus téméraires que les autres. Ajoutez à cela qu'elle est naturellement courageuse et qu'il lui en coûte très-peu de braver les dangers d'une bataille. Il en résulte que bien souvent ses partis politiques, incapables par paresse morale d'adopter une mesure quelconque, dont leur intelligence leur fait comprendre l'utilité, se laissent aller, disent *mañana*, et se trouvent en définitive forcés de se battre pour tout arranger. C'est malheureusement, je le répète, ce qu'on doit craindre de voir arriver encore cette fois.....

Ceci dit, il me reste à faire le résumé de ce qui s'est passé aux Cortès et dans le pays depuis que je vous ai écrit ma dernière lettre, datée du 5 avril.

Cette lettre se terminait par l'annonce du refus probable que ferait Don Fernando de la couronne d'Espagne. Vous ne l'aviez pas encore reçue que déjà un télégramme, adressé de Lisbonne à l'ambassadeur portugais à Madrid, avait changé la joie des *fernandistes* en un cruel désappointement et confirmé mes prévisions.

Le vieux roi de Portugal refusait la couronne d'épines qu'on voulait lui offrir; il la refusait avant même que la commission chargée de la lui faire accepter fût partie de Madrid, avant que des offres directes lui eussent été faites, il la refusait avec empressement, avec passion, sur un simple on dit, tant la nouvelle que la majorité des Cortès avait résolu de le prendre pour roi l'avait alarmé dans son heureuse retraite.

Et Don Fernando ne refusait pas seulement de prendre la couronne : dans sa frayeur, il ajoutait qu'il ne recevrait même pas la commission. Quel soufflet donné aux monarchistes, à la nation espagnole tout entière!

Il serait difficile de peindre l'émotion produite à Madrid par le brusque dénouement de cette ridicule aventure. Dans la Chambre, le refus du vieux roi n'a pu étonner que les progressistes naïfs. Les unionistes savaient fort bien qu'en feignant de renoncer à leur candidat, M. de Montpensier, pour adopter celui de leurs alliés de la *coalition*, ils ne s'étaient pas exposés à faire un grand sacrifice; ils savaient que Don Fernando refuserait. Leur but, en faisant cette concession apparente, était de se mettre à même de dire aux progressistes et aux démocrates · « Vous voyez jusqu'à quel point nous sommes conciliants; en faveur du principe monarchiste, nous vous avons sacrifié notre candidat, le seul bon selon nous; maintenant que le vôtre est perdu, ne soyez pas ingrats, imitez notre exemple, adoptez le nôtre. » Mais cette manœuvre n'a pas complétement réussi. Un grand nombre de députés monarchistes ont persisté dans leur refus de voter pour M. de Montpensier.

Dans le pays, le sentiment dominant a été la colère contre ceux qui, dans cette occasion, avaient joué avec l'honneur de la nation, et l'avaient exposée à être ainsi humiliée. Quelques personnes allaient même jusqu'à être furieuses contre le Portugal et Don Fernando, au point de parler d'une *réparation par les armes* qu'il fallait demander à l'instant. L'excitation de ces *chauvins* a été telle pendant un moment que M. Serrano s'est cru obligé de dire en pleine Assemblé : « Nous répondrons au Portugal avec la fierté qui convient à l'Espagne ; toutefois, nous ne croyons pas devoir faire un *casus belli* du télégramme inconvenant qui nous a été communiqué par le chargé d'affaires portugais. »

Il n'aurait plus manqué que cela, vraiment! Nous aurions eu de la sorte en Espagne un *candidat malgré lui* pour faire pendant au *Mariage forcé* de Molière : « Voulez-vous être roi, monsieur? — Non, le ciel m'en préserve! — Alors, il faut, s'il vous plaît, que nous nous coupions la gorge. »

Le résultat le plus clair de cette affaire manquée a été de laisser M. de Montpensier sans rivaux, et de simplifier ainsi la question en la réduisant à ce dilemme posé, dit-on, par M. Serrano lui-même : La République ou Montpensier. Toutefois M. Olozaga, le dénicheur de candidats, n'a pas encore renoncé à en trouver un; je prépare, a-t-il dit un beau soir dans la *tertulia* progressiste, je prépare une surprise agréable à la nation. » Et la nation très-intriguée attend encore, la bouche béante, le candidat-surprise qui doit faire son bonheur. Mais elle ne voit rien venir, qu'une douzaine de princes plus ou moins fantastiques, dont les uns, comme le duc d'Aoste, n'ont pas le courage d'accepter une position très-difficile, il faut en convenir, sur un trône très-peu solide, dont les autres, comme le prince de Hohenzollern-Sigmaringen, ont des noms qui suffiraient à dégoûter de leurs personnes

les castillans les plus monarchistes. En vérité, il est impossible de croire que les tentatives nouvelles de M. Olozaga puissent aboutir. Ce malheureux diplomate joue un rôle bien ridicule, avec ses chasses au candidat. On dirait que dans le drame révolutionnaire, où les scènes bouffonnes abondent du reste, il a voulu se charger du rôle de premier comique. Cet homme, courant, une couronne à la main, après des gens qui se sauvent à toutes jambes pour ne pas être roi, peut-on rien imaginer qui soit plus risible?... Aussi l'ancien chef du parti progressiste, don Salustiano, si populaire autrefois, est-il aujourd'hui en butte à mille plaisanteries féroces. Il est devenu le bouc émissaire de la situation. Sa caricature *reluit à toutes les murailles;* on le chansonne, on le met en complainte.

Cependant l'échec des monarchistes avait fait la partie belle pour la minorité républicaine. Elle a brillamment profité des avantages de sa position nouvelle dans les débats qui ont commencé sur le projet de constitution, juste deux jours après la mort de la candidature portugaise. Mais toutes ses victoires ont été des victoires morales, comme on devait s'y attendre. C'est elle sans aucun doute qui est sorti victorieuse de la discussion, aux yeux du pays, mais elle n'a rien obtenu de la chambre, de sorte que jusqu'à présent, à part de rares modifications très-insignifiantes, tous les articles discutés ont été votés tels qu'ils étaient sortis des mains de la commission. Cela est regrettable, surtout pour l'art. 31, qui permet au pouvoir exécutif de suspendre pour cause de *salut public* ou *de sûreté générale* toutes les garanties constitutionnelles des droits de l'individu. Il est vrai que, d'après cet article, pour prendre cette mesure, le pouvoir exécutif ne peut pas se passer d'une loi des Cortès, mais on sait que la plupart du temps la majorité dans les chambres espagnoles est presque aussi complaisante, pour ne pas employer un mot plus dur, que la majorité de notre dernière assemblée législative. A quoi sert de proclamer pompeusement, en tête de la Constitution, tous les droits du citoyen, si par un article sournois et traître, on met le premier ministère venu à même de violer ces droits, avec l'aide d'une centaine de *députés officiels?* C'est à l'art. 31 que songeait sans doute M. Posada Herrera, lorsqu'il disait, l'autre jour à un de ses amis, devant moi qui l'écoutais dans un des couloirs du congrès : « Ne craignez rien ; on peut encore gouverner avec cette Constitution si... démocratique. »

Il est à regretter aussi que la majorité n'ait pas voulu consentir à changer la rédaction des articles relatifs à la question religieuse. Je ne parle pas en ce moment du fond, mais de la forme seule de ces articles. Pour ce qui concerne le fond, c'eût été vraiment se montrer trop exigeant que de demander à une majorité espagnole de pousser le radicalisme jusqu'à séparer d'un coup l'Église et l'État, quand d'autres pays, affranchis depuis bien longtemps du joug d'une église despotique, n'osent pas encore le faire. Fidèle à son programme, la minorité républicaine, toutefois, a lutté en faveur de cette solution radicale; c'était son devoir, mais elle ne s'attendait pas à vaincre les scrupules

d'une majorité qui hésite à franchir le pas. L'intolérance religieuse, qui ruine et déshonore l'Espagne depuis des siècles a reçu le coup de grâce; la liberté des cultes y existe aujourd'hui, c'est un grand pas de fait. Seulement, on ne conçoit pas que l'article 21 soit resté rédigé dans la forme suivante : « L'exercice public et privé de tout autre culte est garanti à tous les étrangers résidant en Espagne, sans autres limites que les règles universelles de la morale et du droit. — « *Si quelques Espagnols* professent une autre religion que la catholique, ce qui est stipulé dans la première partie de cet article leur est applicable. »

Si quelques Espagnols... pourquoi ne pas dire : si quelques misérables (*si algunos perdidos*)?... demandait M. Figueras à la commission.

Au moment de voter cet article, M. de Castelar a fait la déclaration suivante : « La minorité républicaine a voté contre l'article qui consacre l'union de l'Église et de l'État. Elle voudrait pouvoir voter celui qui garantit la liberté des cultes. Malheureusement il est rédigé dans des termes qui portent atteinte à la foule des Espagnols dissidents. Notre conscience ne nous permet pas d'approuver cette rédaction par un vote. Mais nous ne pouvons pas non plus voter contre cet article, de peur que son renvoi à la commission ne fasse surgir des complications nouvelles. Avant la fin de l'heure commencée, l'intolérance religieuse ne sera plus qu'un souvenir en Espagne. La Chambre doit comprendre combien nous regrettons d'être forcés de nous abstenir dans un pareil moment, nous qui nous croyons les représentants du droit, et les défenseurs de toutes les libertés!... C'est la rédaction du second paragraphe qui nous révolte. Si l'article commençait ainsi : Tous les Espagnols ont le droit de professer, etc., nous voterions avec la majorité. «

Les débats sur la question religieuse avaient été longs, passionnés et brillants. Jusqu'à présent, on peut dire qu'ils étaient l'événement capital de la Révolution de septembre. Les députés de toutes les nuances sentaient si bien que la question religieuse était moralement la plus importante de toutes, que presque tout l'effort de la belle discussion sur la totalité de la constitution a porté sur ce point. Un archevêque, un évêque et un chanoine y ont pris part. Mais l'éloquence à la fois onctueuse et passionnée, câline et menaçante de ces dignitaires de l'Église a été accueillie avec une froideur moqueuse bien significative. En face d'eux, certains républicains tels que Pi y Margall, le plus savant, le plus profond, le plus universellement respecté des orateurs de la gauche, et le médecin catalan Suñer y Capdevila, qui est un des apôtres du parti qu'on pourrait appeler matérialiste clérical, et M. Garcia Ruiz, et Fernando Garrido, dont le nom grandit tous les jours, et d'autres encore ont affirmé avec une grande énergie, non-seulement leur haine du clergé intolérant, mais aussi leur haine de la religion catholique. Se faisant les échos de la réaction violente qui se produit dans l'Espagne contre ces vieilles traditions qui ont isolé ce pays du reste de l'Europe, et qui l'ont empêché de prendre un développement normal, ils ont pu jeter à la face de leurs adversaires confondus des paroles comme celles-ci :

« Le catholicisme est mort dans la conscience de l'Espagne! Regardez cette Chambre, dans laquelle se trouvent des représentants de presque toutes les fractions politiques dont se compose notre peuple. Cette Chambre sourit quand vous lui parlez des mystères de votre religion, des vierges du Seigneur, et des miracles et des dogmes. En revanche, quand nous lui parlons, nous, la Chambre nous écoute, je ne dirai pas avec joie, mais du moins d'un air qui prouve qu'elle n'est pas ouvertement opposée à nos idées. L'autre jour, une voix éloquente a fait retentir cette salle de récriminations passionnées contre le catholicisme : eh bien! vous êtes tous témoins que l'assemblée presque entière a frémi d'enthousiasme! De grands applaudissements ont plus d'une fois interrompu l'orateur. Qu'est-ce que cela signifie?..... Ah! si vous aviez encore l'amour du catholicisme, messieurs les députés, applaudiriez-vous de la sorte un orateur qui l'attaque avec cette énergie?... »

La voix éloquente dont M. Pi y Margall parlait ainsi dans la séance du 3 mai, c'est la voix de Castelar. Il faisait allusion à la fameuse réponse au chanoine Manterola, réponse improvisée qui est déjà célèbre dans toute l'Europe. De tous les orateurs qui ont pris part à cette discussion, M. Castelar est en effet celui qui a eu le triomphe le plus prodigieux. Sa réplique au malheureux chanoine qui l'avait imprudemment provoqué est un véritable événement. Quand il l'a terminée par ces mots que toute l'Espagne sait aujourd'hui par cœur : « Grand est le Dieu du Sinaï; le tonnerre le précède, l'éclair l'accompagne, la lumière l'enveloppe; la terre tremble, devant lui les montagnes se fendent. — Mais il y a un Dieu plus grand, plus grand encore, qui n'est pas le Dieu majestueux du Sinaï, mais le Dieu débonnaire du Golgotha, le Dieu cloué sur la croix, blessé, meurtri, couronné d'épines, abreuvé de fiel, et qui dit malgré cela : pardonne, mon père, pardonne à mes bourreaux, car ils ne savent pas ce qu'ils font!..... Grande est la religion de la force, mais plus grande est la religion de l'amour; grande est la religion de la justice implacable, mais plus grande est la religion du pardon miséricordieux; c'est pourquoi je viens vous dire au nom de cette religion qui devrait être la vôtre, au nom de l'Évangile : écrivez en tête de notre code fondamental, écrivez ces mots : liberté religieuse! c'est-à-dire : liberté, égalité, fraternité!..... » Quand le grand orateur a terminé ainsi la plus brillante, la plus passionnée de ses harangues, et les républicains, et les unionistes, et les progressistes, tous les libéraux, même les plus tièdes, les ministres en tête, sont venus l'embrasser l'un après l'autre, et les prélats, ahuris par cette explosion d'enthousiasme, ont quitté précipitamment la Chambre, en répétant : Quel malheur! quel malheur!

Pendant quinze jours, de toutes les parties de l'Espagne, des centaines de félicitations ont été adressées au champion de la liberté des cultes, devenu ainsi d'un coup le plus populaire des Espagnols, et les prédications les plus furibondes des prêtres n'ont pas pu arrêter ce mouvement.

Mais ce n'est pas de la gauche seule que sont parties les attaques au

clergé. Un des défenseurs du projet de constitution lui a porté des coups bien rudes, M. Echegaray dont le discours a fait sensation. C'était le 5 mai. Un néo-catholique avait osé prétendre, avec une audace qui n'appartient qu'aux gens de son parti, que l'Église n'avait jamais été intolérante. Or l'ayuntamiento de Madrid, en faisant exécuter des travaux de nivellement sur une place connue sous le nom du Quemadero de la Cruz, venait de faire une découverte, qui fournissait aux ennemis de la vieille Église des arguments merveilleux. M. Echegaray en a profité aussitôt.

« Vous prétendez, s'est-il écrié, que l'Église n'a jamais persécuté les personnes? Eh bien! suivez-moi, je vous en prie, au Quemadero. Savez-vous ce que c'est que la Quemadero. Je vais vous le dire. Ah! messieurs, je voudrais que vous le visitassiez tous, je voudrais que cette discussion se fît dans ce lieu sinistre, pour voir s'il se trouverait un homme assez hardi pour y défendre l'unité religieuse!.....

« Le Quemadero est un monticule aujourd'hui traversé par une tranchée profonde; or cette tranchée ressemble à une coupe géologique avec ses chapes diverses formées par des dépôts successifs. Le Quemadero n'est pas précisément une coupe géologique, mais — passez-moi le mot — c'est une coupe théologique.....

« C'est au Quemadero que se dressaient les bûchers de l'Inquisition! Là, vous verrez, au bas de la tranchée, une couche de charbons imprégnés de graisse humaine; sur cette couche des ossements calcinés, puis une épaisseur de sable, qu'on a jeté là, sans doute pour cacher ces tristes débris. Sur le sable, on trouve une seconde couche de charbons, puis une couche d'ossements, puis une autre couche de sable, et ainsi de suite, jusqu'au sommet de l'horrible masse.....

Grâce à M. Echegaray, le Quemadero est devenu aujourd'hui un lieu de pèlerinage, où des centaines de personnes maudissent tous les jours l'intolérance religieuse.

Toutes ces attaques dans le congrès et hors du congrès ont — pouvait-il en être autrement — poussé la fureur des néo-catholiques à ses dernières limites. Des sermons pleins de menaces ont été prononcés à Madrid même; il est évident que les prêtres conspirent. Puissent-ils pécher, eux aussi, par trop de circonspection! puissent leurs projets funestes *geler en fleur*, comme tant d'autres projets éclos sur le sol des Castilles!...

Dans ce moment-ci, c'est la question : *république ou monarchie* qui se discute au Cortès. Comme je vous l'ai dit plus d'une fois, l'issue de cette discussion n'est pas douteuse, quels que soient le talent des députés républicains et leur force morale. La monarchie sera votée par environ 200 voix contre 70. Mais ce vote ne modifiera pas sensiblement la situation. L'Espagne paraît être condamnée pour longtemps encore au *provisoire*.

GUSTAVE DE COUTOULY.

L'ENSEIGNE EN ANGLETERRE

I

L'histoire de l'enseigne est intimement liée à celle du blason. Sœur plébéienne et utilitaire de cette noble science, elle remet en mémoire des célébrités de toutes sortes des âges écoulés, depuis les rois et les héros de grands chemins jusqu'aux peintres et aux poëtes.

Et, en effet, les enseignes fameuses ayant, pour la plupart, appartenu à des auberges et autres lieux de réunions publiques, on éprouve le désir tout naturel de savoir quelque chose sur les personnalités célèbres qui, à un titre ou à un autre, leur ont prêté leur propre notoriété.

Au moyen âge, les habitations de la noblesse servaient de caravansérails, pour ainsi parler, quand la famille n'y résidait pas. A mesure que la population se condensa, que les routes devinrent plus praticables et surtout moins dangereuses, les traditions hospitalières s'affaiblirent et finirent, peu à peu, par s'effacer complétement.

C'était, il faut du reste en convenir, une charge assez onéreuse que de recevoir, nourrir et loger des voyageurs inconnus.

Aussi, arriva-t-il un moment où un tenancier entreprenant construisit une maison à une portée d'arbalète du château, suspendit à l'extérieur, à l'imitation de son seigneur, les armes de la famille de ce dernier, et offrit, moyennant finance, la table et le logement à tout venant.

Naturellement peu versés dans la science héraldique, les habitants des campagnes désignèrent les lions de gueules et d'azur sous les noms de *Lion rouge* et *Lion bleu*. C'est ainsi que se fondèrent les auberges de province qui, bien que reconstruites deux ou trois fois, ont néanmoins conservé la désignation prise dès l'origine.

Une autre et plus prolifique source d'enseignes est cette passion de l'annonce, ce génie de la publicité qu'ont toujours possédé les boutiquiers de l'Europe occidentale.

Aussitôt qu'une ville est devenue trop grande pour que chacun pût se connaître, le commerçant, quel qu'il fût, s'est efforcé de rendre son identité aussi palpable que possible.

De nos jours, les commerçants obtiennent cette notoriété au moyen de devises plus ou moins ingénieuses, mais qui n'auraient aucunement rempli le but de leurs ancêtres du moyen âge, attendu que ces devises s'adressent, suivant toute présomption, à des consommateurs sachant lire et écrire.

La réclame, comme nous l'entendons aujourd'hui, eût été complétement illusoire au quinzième siècle. L'imprimerie n'étant pas encore inventée, un commerçant aurait tout uniment perdu son argent en se faisant annoncer dans *le Mercüre quotidien* de l'an 1400, ou en faisant largement répandre, sur la voie publique, ses fleurs de rhétorique, sous forme de prospectus. Quatre-vingt-dix-neuf individus sur cent eussent été incapables de déchiffrer ses propositions! et toute son éloquence persuasive, à propos « d'occasions sans précédents, » de « marchandises vendues à perte, » aurait été lettre morte pour la respectable matrone, noble dame ou bourgeoise, aussi bien que pour sà charmante fille, également illétrée.

Le négociant du moyen âge ne se privait pas, cependant, d'annoncer.

Il faisait exécuter un tableau ou une statue qu'il suspendait soit à un poteau, devant sa maison, soit à un bras de fer se projetant horizontalement au-dessus de l'entablement de sa porte. Son unique but étant d'attirer et de fixer les regards, il n'épargnait rien pour embellir son enseigne et la faire distinguer de celles de ses concurrents. Pour la rendre plus apparente encore, il lui donna peu à peu des dimensions extraordinaires.

C'est ainsi que les bons citoyens des villes, dans leur ardeur mercantile, en vinrent à se priver du peu d'air et de lumière que leur laissaient des rues étroites et des pignons surplombants.

II

Ces considérations générales exposées, j'entre dans mon sujet.

Dès 1419, l'autorité intervint, à Londres, mais sans beaucoup de succès, pour arrêter l'intrusion progressive des enseignes sur la voie publique. Ce fut seulement après le grand incendie de 1666 que les négociants renoncèrent aux enseignes en saillie et y substituèrent des images sculptées en pierre et incrustées dans la façade.

On trouve, dans une ballade de l'époque de la restauration des Stuarts, une amusante nomenclature des principales enseignes de la métropole. Voici quelques-uns des couplets :

Chaque jour, mon plaisir à la Bourse m'entraîne;
On y voit, en satin, les beaux se promener.
A midi, de la mode abandonnant l'arène,
En différents endroits chacun s'en va dîner.

La *Couronne* a l'honneur d'absorber la Noblesse;
La Gentry, plus humble, entre à la *Tête du Roi*,
Le chevalier, de la *Toison d'or* sait l'adresse;
Et le cultivateur, au *Manant* est chez soi.

Le négociant en vins gagne droit les *Trois-Tonnes*;
A la *Mitre* descend le prêtre séculier;
Sans honte, le Frocard va courtiser les *Nonnes*;
Au *Diable*, à pas pressés, court le vieil usurier;

Aux *Plumes*, la lady, se rengorgeant, prend place;
Le *Globe* a ce qu'il faut pour charmer le marin;
Le *Chasseur* va chercher le *Lévrier* de race;
A la *Corne*, par goût, dîne maint citadin (1).

Le n° 28 du *Spectateur* contient un article, aux vives allures, d'Addison sur les enseignes des rues de Londres. L'humoriste fait observer que le gouvernement devrait bien édicter une loi pour empêcher un gargotier de s'établir à l'enseigne de la *Botte*, et un cordonnier à celle du *Cochon rôti*. « Par suite de ce défaut de réglementation, ajoute-t-il, j'ai vu une *Chèvre* à la porte d'un parfumeur et la *Tête du roi de France* à celle d'un armurier.

On aura une idée des dimensions extravagantes données aux enseignes, quand on saura qu'en 1718 l'une d'elles, arrachant le pan du mur auquel elle était fixée, tomba dans la rue et écrasa quelques personnes.

Ces accidents, souvent répétés, commencèrent à jeter sur les vieilles enseignes un certain discrédit. Mais le respect de l'Anglais pour la tradition est si tenace que les plaintes s'éteignaient presque aussitôt après avoir été formulées.

Tandis que l'Angleterre constitutionnelle se contentait de murmurer, la France absolue agissait. En 1761, M. de Sartines ordonna que

(1) En demandant grâce pour la traduction, je m'empresse de fournir le texte anglais, avec l'orthographe du temps :

Through the Royal Exchange as I walked,
Where Galants in sattin doe shine.
At midst of the day they parted away,
To several places to dine.

The Gentrie went to che *King's head*,
The nobles unto the *Crowne*,
The knights went to the *Golden Fleece*,
And the ploughmen to the *Clowne*.

The cleargie will dine at the *Miter*,
The vintners at the *Three Tunnes*,
The usurers to the *Devill* will go,
And the fryers to the *Nunnes*.

The ladyes will dine at the *Feathers*,
The *Globe* no captain will scorne,
The huntsmen will goe to the *Greyhound* below,
And some Townes-men to the *Horne*.

toutes les enseignes, fixées dorénavant contre les façades des maisons, ne pourraient avoir une projection de plus de quatre pouces.

Londres ne se décidait pas à suivre cet exemple, lorsqu'une immense plaisanterie, une véritable charge d'atelier, vint donner le coup de grâce aux vieilles enseignes.

En 1762, un mystificateur très-spirituel et bien connu, Bonnell Thornton, imagina, pour parodier l'exposition de la Société des arts, de faire, dans ses propres appartements, une exposition d'enseignes. Un comité, dont Hogarth était membre, se chargea de reproduire à l'huile les plus burlesques des enseignes connues, et de disposer ces toiles de la même façon que la Société des arts avait arrangé les siennes. Le succès fut immense. Mais les artistes se sentirent profondément blessés d'être tournés en ridicule, et une polémique aussi vive qu'acerbe s'engagea, à ce sujet, dans les feuilles publiques. Quant aux enseignes, elles tombèrent subitement du pinacle de gloire où elles étaient parvenues et où elles menaçaient de rester longtemps encore. C'est, sans aucun doute, parce qu'elles constituaient plutôt un anachronisme qu'un inconvénient qu'elles servirent de véhicule à la plaisanterie élaborée de Bonnell Thornton. Les corporations les prirent en dégoût; et, au bout de quelques années, elles avaient presque toutes disparu. On y substitua le numérotage des rues, système essayé à Paris, sur une petite échelle, deux cents ans auparavant.

La vieille enseigne n'existe plus, à de rares exceptions près; là où le cadre a été conservé, les figures symboliques ont été effacées et remplacées par des devises plus ou moins ingénieuses.

A ce propos, on me permettra de constater un fait qui s'applique à tous les pays en général, mais surtout à ceux qui appartiennent aux Anglo-Saxons; cette digression ne s'écartera donc pas de mon sujet.

Les annonciers ont bien vite reconnu que l'ancienne prédilection enfantine pour l'image et les peintures éclatantes est aujourd'hui aussi vive que jamais. Comme, grâce aux progrès de l'industrie, le goût peut être satisfait à peu de frais, les murs courants, les barrières ou planches garantissant les maisons ou édifices en construction, toutes les places utilisables, en un mot, présentent un aspect bizarre des plus réjouissants.

Aussi, une histoire de l'affiche serait-elle presque aussi intéressante que celle de l'enseigne; toutes deux, quoique à des degrés différents, procèdent du blason. Oui, quelque pénible que soit cette constatation, il existe une intime relation, parfaitement saisissable pour un esprit philosophique, entre l'écu héraldique d'un Montmorency, avec ses fiers quartiers, et les images à tons criards, si estimées des badauds, et qui sont comme le blason du commerce contemporain.

Je reprends.

L'introduction du gaz a amené, à Londres, un état à peu près analogue à l'ancienne enseigne. Quand, une fois la nuit venue, on parcourt une rue comme le Strand, surtout si l'on se trouve sur l'impériale d'un omnibus, on peut observer que les innombrables lampadères ornés,

se projetant au-dessus des boutiques avec leurs devises en toutes couleurs, rappellent le but des enseignes du moyen âge, tout en donnant à la voie publique un aspect excessivement pittoresque, et, de plus, en répandant à flots une étincelante lumière.

Aujourd'hui, en Angleterre, il n'y a plus guère que les marchands de denrées alimentaires, et surtout les tavernes, qui aient conservé la tradition de l'enseigne. La plus remarquable de celles qui ont résisté à l'action de la mode est *l'Homme chargé de méfaits*, œuvre capitale d'Hogarth, qui orne un des magasins d'Oxford-street, et dont on peut trouver des pendants, à Paris, dans les *Deux Magots*, d'Horace Vernet, et *Monsieur Pigeon*, de Court.

Hors de la métropole, l'enseigne règne encore en souveraine.

Il n'est pas sans intérêt de jeter un rapide coup d'œil sur les emblèmes adoptés par le commerce anglais. L'étude est sérieuse, au point de vue philosophique. Comme c'est souvent dans les plus infimes détails qu'il faut chercher la manifestation du caractère d'un peuple, l'enseigne dévoile une des faces de l'Anglo-Saxon.

III

Pour les enseignes, comme pour les livres, les destins sont changeants... *Habent sua fata...* C'est pour elles aussi que la popularité est chose fragile.

Cette observation s'applique surtout aux enseignes historiques et commémoratives, et me rappelle le personnage d'un roman de Washington Irving, Rip Van Winkle, qui, revenant dans ses foyers, après une absence de quelques années, fut tout ébahi de voir que, sur toutes les enseignes, le *Roi Georges III*, avec son superbe habit rouge, avait été remplacé par le *Général Washington* tout vêtu de bleu.

En France, les hommes de ma génération ont pu remarquer le *Cheval-Blanc* devenir, au lendemain des journées de 1830, le *Cheval du Héros des Deux-Mondes*, pour se transformer presque aussitôt en *Cheval patriote*, avec adjonction d'une énorme cocarde tricolore coquettement posée sur l'oreille.

Le commerçant anglais obéissait, tout comme un autre, aux exigences de la vogue. L'illustration de tel ou tel personnage le portait tout naturellement à placer ses destinées sous l'invocation du héros du jour, lequel n'était pas toujours celui du lendemain.

En 1739, après la prise de Porto-Bello (Nouvelle-Grenade), l'*Amiral Vernon* se balançait partout, et l'on peut dire, au figuré, qu'il a vendu, pendant six ans, de l'ale et du porter à toute l'Angleterre.

Le duc de Cumberland, troisième fils de Georges III et vainqueur, à Culloden (1745) du prétendant Charles-Édouard Stuart, succéda à l'amiral Vernon et fut remplacé lui-même, en 1763, par le *Roi de Prusse* (Frédéric le Grand), rendu universellement populaire par la guerre de Sept-Ans.

« A cette époque, dit Macaulay, un observateur attentif trouvait, dans les salles des anciennes auberges et dans les portefeuilles des marchands d'estampes, vingt portraits de Frédéric contre un seul de Georges II. »

Vint ensuite le *Marquis de Granby*, qui dut cet honneur moins à sa valeur personnelle qu'à sa calvitie, dit-on ; aujourd'hui encore à Londres et ailleurs, il préside aux destinées d'un grand nombre d'auberges et de brasseries.

Les hommes de mer sont fort communs; je citerai en particulier *Drake* qui, à la fin du seizième siècle, découvrit la Californie, nommée par lui Nouvelle-Albion; *Benbow*, *Duncan*, *Howe*, *Jervis*, qui s'illustrèrent pendant le dix-huitième siècle. Il en est de même de *Nelson*, dont la vogue est cependant éclipsée par celles de l'*Amiral Keppel* et de l'*Amiral Rodney*, ce dernier vainqueur du comte de Grasse, en 1782.

Les célébrités scientifiques, littéraires et politiques sont bien moins populaires chez les adorateurs de Bacchus que les célébrités de l'épée. On trouve quelques *Sir Isaac Newton;* le *Cardinal Wolsey* est tenu en haute estime, surtout à Windsor et à Hampton-Court ; *Sir Francis Burdett* se rencontre encore à Berwick et à Nottingham.

L'effigie de *John Wilkes* brille encore sur deux ou trois enseignes. Cet écrivain satirique, plusieurs fois envoyé à la chambre des Communes et plusieurs fois chassé comme indigne, qui fut élu lord-maire, en 1774, doit surtout sa popularité à ce qu'il contribua puissamment, par ses pamphlets, à la chute du ministère du comte de Bute (1764).

La plus curieuse de ces enseignes, nommée les *Trois Johns*, orne une brasserie de Westminster. C'est une table oblongue au centre de laquelle siége John Wilkes; à un bout se trouve le révérend John Horne Tooke, et à l'autre sir John Glyn, avocat du roi (*Sergeant-at-law*). Une estampe de Richard Houston, gravée à la manière noire et portant la date de 1769, représente le même sujet. Peut-être l'enseigne n'en est-elle que la reproduction.

Dans toute localité possédant un théâtre, on est certain de trouver une *Tête de Shakespeare*. *Sir John Falstaff*, cette originale création du grand poëte, est presque aussi populaire que le poëte lui-même.

Ben Johnson est rare, et un ou deux établissements seulement sont placés sous l'invocation de *Milton* et de *Dryden*. *Lord Byron* est le seul des poëtes modernes qui ait obtenu les honneurs de l'enseigne, privilége qu'il doit à son *Mazeppa*, ce qui n'a rien d'étonnant chez les Anglais, ces jockeys par excellence.

Parmi les hommes d'État contemporains, *Lord Palmerston* et *M. Gladstone* sont les plus communs.

Les héros des ballades et des vieilles traditions ne pouvaient manquer de fournir des sujets d'enseigne.

Le *Mendiant aveugle de Bethnal-Green* décore une auberge sur la route de Whitechapel; le *Pindar de Wakefield* existe encore à Londres, dans Saint-Chad's-Row; *Guy de Warwick*, *Robin Hood* et *Little John*

(Petit-Jean, voleur célèbre), sont populaires dans toute l'Angleterre.

Dans cette catégorie d'enseignes, il en est deux qui méritent une mention spéciale. L'une, *Whittington et son chat*, se trouve à Highgate-Hill, l'autre, *Tom le curieux* (*Peeping-Tom*), à Coventry.

Whittington était un pauvre paysan des environs de Londres. Un jour, en écoutant le son des cloches, il lui sembla entendre le refrain suivant : « Whit-ting-ton-à-Lon-don ». Prenant cette fantaisie de son imagination pour un avertissement de la Providence, il se rendit dans la métropole et se fit journalier sur le port. Le capitaine d'un navire en partance pour la côte de Guinée lui demanda en plaisantant s'il n'avait rien à ajouter à sa pacotille. Whittington ne possédait rien qu'un superbe matou qu'il offrit de bonne foi et que le capitaine accepta.

Le village nègre où le navire débarqua sa cargaison se trouvait par aventure infecté de rongeurs de la pire espèce, auxquels le chat livra une guerre acharnée et dont, en peu de temps, il finit par débarrasser le pays.

Le roi noir, plein de reconnaissance, remit, avec l'animal sauveur, une tonne de poudre au capitaine qui, honnête par hasard, la délivra fidèlement au destinataire.

Ce fut le commencement de la grande fortune de Whittington. Il mourut plein de joies et aussi d'honneurs, puisque, comme le dit en terminant la ballade, il fut trois fois lord-maire de Londres.

L'auberge de Highgate-Hill, qui a choisi Whittington pour enseigne, exhibe dans une vitrine un squelette généralement considéré comme celui du chat célèbre origine de la fortune de son maître.

La légende du *Peeping-Tom* remonte au temps de l'Heptarchie. Vers la fin du sixième siècle de l'ère chrétienne, un certain roi de Mercie (l'un des trois royaumes fondés par les Angles et qui compléta l'Heptarchie) prit Coventry, après un rude siége, et ordonna que tou les habitants fussent passés au fil de l'épée. Gwyna, la châtelaine, intercéda auprès du vainqueur qui consentit à révoquer son ordre barbare, mais à la condition que Gwyna ferait le tour de la ville à cheval et dans un état absolu de nudité.

La charité de la châtelaine l'emporta sur sa pudeur, et elle accepta cette cruelle proposition. Tous les habitants, remplis d'admiration pour ce sublime acte de dévouement, s'enfermèrent hermétiquement chez eux, de sorte que Gwyna traversa, pour ainsi parler, une ville morte. Un seul individu, nommé Tom, ne put résister à sa curiosité, et, entr'ouvrant sa fenêtre, jeta sur la belle amazone un regard enflammé. Cette indiscrétion faillit lui coûter cher, car, sans les prières de la châtelaine, les habitants indignésl'eussent impitoyablement mis àmort.

C'est cette légende que perpétue l'enseigne d'une auberge de Coventry.

IV

Je passe aux enseignes héraldiques et emblématiques.

Après la bataille de Bosworth (1485), l'*Ours-Blanc*, insigne du roi

vaincu (Richard III), fut partout prudemment repeint, de façon à représenter un *Ours-Bleu*, emblême du comte d'Oxford, qui appartenait au parti des Tudors. Ces ours bleus ont jusqu'à ce jour conservé leur notoriété.

Les *Lions*, fort nombreux, sont ordinairement *Rampants*, rarement *Passants*, ce qui ne permet pas de supposer qu'ils sont pris à l'écu national. Le *Lion-Blanc* est attribué aux Howard de Norfolk; le *Lion-Bleu* vient, dit-on, du Danemark, le *Lion-Noir* des Pays-Bas, et le *Lion-Rouge* de Jean de Gand, quatrième fils d'Édouard III et tige de la maison de Lancastre; il prit cet emblême comme affirmation de son droit au trône de Léon.

Ces figures se rencontrent à Londres et dans les environs.

En province, on trouve les *Trois Jambes*, représentant les armes de l'île de Man et qui passent pour dénoter un sentiment de mépris vis-à-vis des trois nationalités voisines, l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande; les *Quinze Balles* du Cornwall, avec la devise cornwallienne *Une et toutes* (*one and all*); les *Clefs en sautoir*, emblème de Saint-Pierre, antérieures, comme de juste, au temps de la réforme sont restées fort communes; les *Cigales*, descendance légitime et directe de l'insecte fameux qui tourne et retourne, pour indiquer le temps au-dessus du Palais de la Bourse, et qui couronnait le cimier de sir Thomas Gresham; le *Compas*, sans doute d'origine maçonnique; la *Chèvre et le Compas*, dérivant soit de la corruption de la devise puritaine: « God (1) encompasseth us » (Dieu nous entoure), soit de l'adjonction fantaisiste d'une chèvre à l'emblême maçonnique; le *Cygne à deux cous*, datant du moyen âge. A une époque si prolifique en monstres héraldiques, griffons, licornes, dragons, chimères, etc., il n'était pas besoin d'un grand effort d'imagination pour imaginer nn animal à deux têtes. Un vice de prononciation a probablement suffi pour transformer cette enseigne en cette autre: le *Cygne aux deux Diables* (2).

La figure de proue de la frégate *Centurion*, sur laquelle l'amiral Anson fit le tour du monde (1740-1745), servit d'enseigne à un aubergiste de Goodwood, jusqu'au moment où Guillaume IV lui eût destiné une place plus convenable à l'hôpital de Greenwich.

L'Éléphant et le Château décore, à Newington, une hôtellerie restée célèbre et qui doit son nom à un squelette d'éléphant déterré près de Battle-bridge, en 1714. Une lance à tête de silex, trouvée près de ces débris, fit supposer que l'animal avait été tué par les Bretons dans un de leurs combats avec les Romains. Un savant contemporain attribuerait, sans aucun doute, à ce squelette une antiquité bien plus reculée.

V

Parmi les animaux domestiques, le *Cheval*, comme de juste, prévaut

(1) *God*, Dieu, *goat*, chèvre.

(2) *Neck*, cou, *nick*, diable. Ce dernier mot, abréviation de Nicholas, est le nom vulgaire du diable en Angleterre.



dans le Yorkshire. Dans le West-Riding seul, il n'existe pas moins de soixante-dix-sept auberges et brasseries portant le nom de *Cheval bai*. Le *Cheval blanc* et le *Cheval de course* sont également fort communs, et la *Jument grise* abonde dans le Lancashire.

Le *Chat et les Chatons* dérivent de l'argot; enlever à un cabaretier les mesures d'étain de diverses capacités qui servent à transvaser les liquides s'appelle, dans la langue des voleurs, « dérober le chat et les chatons (*cat and kittens*). »

Les *Taureaux*, blancs, noirs et pies, se rencontrent dans toute l'Angleterre. L'une des tavernes désignées sous cette appellation, à Ware, possède encore le grand lit dont la tradition assigne la propriété à Warwick, le faiseur de rois.

A Douvres, un autre *Taureau* donne aux consommateurs l'avertissement suivant :

L'animal est privé. Sans rien craindre, buveur,
En payant ton écot, mouille ta gorge aride.
Mais si crédit est mort et si ta bourse est vide,
Il devient enragé : redoute sa fureur (1).

Naturellement le *Chien* participe, dans une large mesure, à la faveur populaire. Il est, le plus souvent, *noir*, soit parce que le terrier était autrefois la race qu'on élevait de préférence, soit par allusion au spectre canin, démon sous forme de chien, fort redouté encore dans les campagnes.

L'enseigne du *Chien et du Canard* se rapporte à une récréation favorite des cockneys de Londres, pendant le siècle dernier, sorte de chasse qui prit graduellement fin à mesure que les marais qui avoisinaient la capitale furent desséchés et remplacés par des constructions. Une figure en ronde-bosse, représentant un chien assis avec un canard dans la gueule et qui appartenait à une auberge, est aujourd'hui incrustée dans un des murs de l'hôpital de Bedlam. Elle porte la date de 1617.

Parmi les oiseaux, on rencontre fréquemment le *Corbeau*. C'est dans une auberge de ce nom, près de Basingstoke, que fut arrêté Jack le Peintre qui, en 1776, mit le feu à l'arsenal maritime de Portsmouth. Le poëte Thomas Chatterton fut trouvé mort dans l'auberge des *Trois Corbeaux*, à Holborn, en 1770; il avait dix-sept ans et quelques mois.

Le plus populaire de toute la gent emplumée, c'est le *Coq*. Très-estimé des Romains, cet oiseau a tiré un prestige nouveau des anciennes légendes chrétiennes; de plus, il est honoré comme héros d'un divertissement cruel qui, en dépit des tendances philanthropiques modernes, ne semble pas devoir, de sitôt encore, disparaître des mœurs des Anglo-Saxons.

Il se présente sur les enseignes, soit isolément, soit en combinaisons

(1) The Bull is tame, so fear him not,
All the while you pay your shot;
When money's gone, and credit's bad,
It's that which makes the Bull run mad.

de toutes sortes, dont la plus fréquente est le *Coq et la Bouteille*. Dans ce cas, toutefois, le mot *Cock* peut signifier *Robinet*, ce qui indiquerait que, originairement, on pouvait se procurer, à cette enseigne, de la bière en pièce et en bouteille.

Il y a quelques années existait encore, dans Tothill-street, Westminster, à l'enseigne du *Coq*, une auberge où allaient prendre leurs repas les maçons chargés de là construction de l'Abbaye, sous Henri III (1230). Cette masure vénérable a fait place à une construction nouvelle sur la devanture de laquelle un autre *Coq* dresse aujourd'hui sa crête.

On trouve encore debout, à Islington, non loin de Londres, une auberge du quatorzième siecle. Elle est à l'auberge du *Pàon* (Peacock) et porte la date de 1564.

Les peuplades sous-marines ont aussi fourni leur contingent aux fantaisies des débitants. La *Syrène* et le *Dauphin* (ce dernier toujours sous sa forme hyperbolique) sont assez communs; mais on rencontre fort souvent le *Saumon*, surtout en combinaison, comme le *Saumon et le Compas*, le *Saumon et la Balle*.

Les insectes sont plus rares. Il y a quelques années, à Grantham, dans le Lincolnshire, on voyait, en guise d'enseigne, une *Ruche* en pleine activité. Au-dessous se trouvait inscrit le distique suivant :

Deux merveilles, Grantham, te rendent étonnante :
Le plus haut des clochers, une enseigne vivante (1).

VI

Un mot, pour terminer, sur les enseignes bibliques et religieuses.

La *Bible*, seule ou en combinaison, était jadis l'enseigne de prédilection des libraires. MM. Rivington, célèbres éditeurs de Londres, en quittant Paternoster-row, eurent grand soin d'emporter leur antique écusson, la *Bible et la Couronne*.

L'enseigne d'*Adam et Ève* rappelle d'intéressants souvenirs historiques. L'*Adam et Ève* de Kensington était le lieu de repos favori de Sheridan. L'hôtellerie située au point d'intersection des routes d'Euston et de Hampstead et désignée sous le même nom, est plus fameuse encore. C'est là que s'élevait jadis le magnifique manoir de Tottenham, et une partie des anciens bâtiments a été consacrée à l'exploitation industrielle. En tant que taverne, cet établissement a eu longtemps la vogue, à cause des magnifiques jardins où les *beaux* de Londres venaient prendre le thé. Il s'y tenait également une école de boxe. Dans ces jardins, le ballon de Lunardi s'abattit, après la périlleuse ascension de 1783. Enfin, Hogarth a placé l'auberge en question dans son célèbre tableau, *la Promenade des Gardes à Finchley*.

(1) Two wonders, Grautham, now are thine,
The highest spire and a living sign.

On voit encore à Londres, dans le Strand et à Long-Acre, les *Deux Espions* qui entrèrent en Chanaan et en rapportèrent, suspendue à une gaule, la grappe de raisin traditionnelle.

L'enseigne de la *Salutation* a subi diverses modifications. C'était originairement l'Ange saluant la Vierge Marie. Les puritains en firent le *Soldat et le Citoyen*. Puis, le soldat disparut et l'on peignit deux soldats se saluant poliment. Aujourd'hui, on ne voit plus que deux mains unies dans une cordiale étreinte, comme à Perth, en Écosse, avec cette devise : « Vous êtes le bien-venu dans la ville. »

Parmi tous les *Anges*, le plus fameux est celui d'Islington. La vieille maison si pittoresque, avec son toit en saillie et ses galeries à jour, a été démolie, en 1819, et remplacée par la triste construction actuelle. C'est là que, même jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle, les voyageurs avaient pris l'habitude de s'arrêter, plutôt que de s'exposer à traverser de nuit la dangereuse campagne qui les séparait encore de Londres.

A Clerkenwell, on trouve une *Tête de Saint-Jean-Baptiste* et, tout auprès, un *Saint-Jean de Jérusalem*.

La *Croix*, jadis la plus commune des enseignes, a presque disparu depuis les jours de la suprématie puritaine. La *Croix d'Or*, dans le Strand, est l'un des plus anciens établissements placés sous cette invocation.

Il ne me reste plus à parler que de la *Taverne du Chêne de l'Évangile*, située à Kentish-town. Jadis, des fragments du Nouveau-Testament étaient lus sous certains arbres pendant les processions exécutées en vue de la délimitation des paroisses.

« Les limites et la circonscription de la paroisse de Wolverhampton, dit Shaw dans son *Histoire du Staffordshire* (vol. II, page 165), sont, sur beaucoup de points, indiquées par ce qu'on appelle Arbres de l'Évangile. »

On trouve encore, à ce propos, dans les *Hespérides* d'Herrick (édit. 1859, page 26), l'invocation suivante :

O chère, ensevelis ma dépouille fragile
Sous le chêne sacré, l'arbre de l'Évangile.
Et quoique sans me voir, vers moi ton cœur ira,
Quand la procession, tous les ans, s'y rendra (1).

Quant à la taverne de Kentish-town, elle tire son nom d'un arbre semblable, un vieux chêne, qui s'élevait récemment encore dans son voisinage, et sous l'ombrage duquel de nombreux passages de l'Évangile ont été psalmodiés.

(1) Dearest, bury me
Under that holy oak, or gospel tree;
Where, though thou see'st not, thou may'st think upon,
Me, when thou yeerby go'st procession.

HIPPOLYTE VATTEMARE.

REVUE SCIENTIFIQUE

Il y a longtemps déjà que l'*hydrogène* intrigue les savants. Connu jusqu'à présent en qualité de gaz de nature simple, il fait *rupture de ban* aux caractères qui réglementent les éléments de cet ordre. Au point de vue de la pression, il s'écarte de la loi de Mariotte, d'après laquelle les volumes occupés par une même masse gazeuse sont en raison inverse des pressions supportées; mais tandis que l'air, l'oxygène et l'azote se compriment *plus* que la loi ne l'indique, à mesure que la pression augmente, la compressibilité de l'hydrogène diminue d'autant que la pression devient plus considérable. Au point de vue de la chaleur, l'exception que l'hydrogène fait à la règle générale est encore plus frappante. Les gaz simples sont éminemment mauvais conducteurs de la chaleur; l'hydrogène, au contraire, refroidit les corps qui sont soumis à une élévation de température comme le ferait un métal.

L'hydrogène est un métal que nous ne connaissons encore qu'à l'état gazeux, tel est le *dicton* des chimistes, et ils l'appuient sur la formation des *hydrures métalliques*, dans la constitution desquels cet élément occupe la place d'un métal. Un illustre maître a été plus loin dans le domaine de l'idéal, lorsqu'il a dit que l'hydrogène est l'élément unitaire d'où les corps réputés comme simples dériveraient par des coordinations moléculaires différentes. D'après cette théorie, il n'y aurait que de l'hydrogène dans la nature. L'éclipse solaire de 1868 ne vient-elle pas révéler ce gaz comme constituant l'élément essentiel de l'atmosphère solaire? Mais alors pourquoi ce corps ne serait-il pas un métal comme ceux qui constituent le globe lumineux et dont le spectroscope nous a appris les noms.

L'hydrogène se distinguerait de ses collatéraux par un caractère de volatilité plus prononcé. M. Graham, le savant directeur des Monnaies d'Angleterre, dont le nom est illustré par de remarquables travaux sur la dyalise des liquides et des gaz, vient d'affirmer, l'expérience en main, en quelque sorte, *l'état métallique* de l'hydrogène. Le chimiste

anglais a décomposé l'eau, par voie électrique, en employant comme conducteur négatif un fil de *palladium* (1).

Le fil de palladium absorba une quantité considérable d'hydrogène... 950 fois son volume ! — D'après la nouvelle analyse, le *nouveau métal* répondait à une combinaison des deux éléments constituants, *équivalent* pour *équivalent*. — Dans cette expérience, le fil, primitivement de 481 millimètres, en mesurait 487. Si l'on chasse l'hydrogène par la chaleur, le fil ne revient pas seulement à sa longueur primitive, il se raccourcit et grossit. Si l'on recommence l'opération, et qu'après avoir fait absorber au fil une seconde, une troisième, une quatrième fois de l'hydrogène on chasse le gaz par la chaleur, le raccourcissement du métal sera deux ou trois fois plus grand; ce qui prouve nettement que l'état moléculaire du palladium a reçu une modification notable.

M. Graham quitte maintenant le domaine de l'expérience pour celui de l'hypothèse; il rêve au *lingot d'hydrogène*, et le métal nouveau devient l'*hydrogenium*, et le gaz hydrogène n'en serait qu'un dérivé. — Dans la précédente réaction physique, le palladium a formé avec l'élément volatil un alliage dans lequel le caractère volatil de l'un est dompté par le caractère fixe de l'autre. M. Graham va plus loin encore, puisqu'il fixe la densité moyenne de l'hydrogenium de 1,951 à 2. Il dit aussi que la tenacité et la conductibilité de cet alliage sont moindres que celles du palladium, mais que son pouvoir conducteur, égal à 5,99, est cependant considérable et peut être invoqué en faveur du second élément de l'alliage. D'un autre côté, l'hydrogenium serait plus magnétique que le palladium, dans le rapport de 48 à 10. M. Graham le retire donc de la classe des métaux diamagnétiques pour lui faire prendre place dans le groupe des métaux magnétiques, à côté du fer, du nickel, du cobalt, du chrome et du manganèse, fait qui peut servir à expliquer l'apparition accidentelle de l'hydrogène dans le fer météorique (c'est-à-dire tombé du ciel). A cette dernière observation, nous pourrions répondre qu'il ne s'ensuit pas de ce que l'alliage hydro-palladium est magnétique, que l'hydrogenium le soit. Ce caractère physique dépend de l'ordination moléculaire des corps, et des exemples prouvent que des métaux non magnétiques ont acquis cette propriété par le seul fait de leur combinaison.

La théorie qui tiendrait à poser en principe l'unité de composition de la matière par l'hydrogène (ou l'hydrogenium) peut être séduisante, mais elle est encore par trop risquée. — L'idée, entrevue depuis longtemps, que « l'hydrogène est un métal » a fait un pas de plus dans la

(1) Le *platine*, ce métal si précieux pour les chimistes (qui l'utilisent sous forme de creusets, cuillers, etc.) et pour les physiciens qui l'emploient comme conducteur électrique inattaquable par les acides, est accompagné, dans ses gisements, de cinq métaux qui lui ressemblent, tant par les caractères physiques que par ceux chimiques. Ces métaux sont : l'iridium, l'osmium, le rhodium, le palladium, le ruthénium. — On sait, par l'exemple du *briquet à hydrogène*, que le platine, à l'état spongieux, devient incandescent en absorbant le gaz hydrogène ; on a reconnu ensuite que les lames, fils de ces métaux, les plus denses en apparence jouissent également de cette propriété de condensation.



voie de la probabilité, et le jour où nous pourrons disposer à notre gré du calorique et de la pression, on peut espérer voir réduits à la liquéfaction et et à la solidité les éléments gazeux considérés jusqu'ici comme fixés à l'état volatil. — Ce qui ressort des expériences de M. Graham, c'est la mise en évidence de la force physique énorme que déploie l'affinité moléculaire; il est bien probable que c'est elle qui mettra à jour ces problèmes si palpitants, de la solution desquels dépend la connaissance exacte du monde matériel.

L'illustre Humphry-Davy, déterminant la composition d'une flamme hydro-carburée (bougie, huile, gaz hydro-carboné) à l'aide des toiles métalliques (sur la propriété desquelles il a fondé sa *lampe des mines*), a montré que la partie lumineuse d'une telle flamme contient des particules de carbone, non en combustion mais maintenues, par la température de la flamme, à l'état d'*irradiation*. Si la température de cette zone de la flamme vient à s'élever, le carbone brûle, la lumière disparaît.

M. Franckland combat actuellement la théorie de Davy qui, jusqu'alors, n'avait pas encore rencontré de contradicteurs. Déjà, en 1861, ce savant anglais posait en principe « que la diminution du pouvoir éclairant d'une flamme (gaz et bougie) est directement proportionnelle au décroissement de la pression atmosphérique. » Cette opinion d'abord presque essentiellement théorique, se présente aujourd'hui avec l'appui d'expériences qui, si elles ne sont pas aussi concluantes que le pense l'auteur, sont néanmoins frappées au coin de l'originalité. M. Franckland montre, d'une part, des flammes éclairantes dans le sein desquelles l'absence totale des substances solides irradiantes est irrécusable ; de l'autre, des flammes essentiellement gazeuses qui, primitivement *obscures*, deviennent *lumineuses* lorsque la pression de l'atmosphère comburante augmente. Dans la première série de lumières on peut citer la flamme de l'arsenic métallique brûlant dans l'oxygène : l'arsenic bout à 180 degrés, l'acide arsénieux à 220 degrés; il est donc impossible d'admettre la présence de particules solides dans cette flamme à partir de 500 degrés. Il en sera de même pour le phosphore, dont le produit de la combustion dans l'oxygène, l'acide phosphorique, est volatil au *rouge naissant*. On peut donc admettre cette conclusion: «Les gaz et les vapeurs denses deviennent lumineux à une température beaucoup plus basse que les fluides aériformes d'un poids spécifique comparativement faible. »

Considérons maintenant la flamme de l'hydrogène chimiquement pur; cette flamme est très-calorifique et presque absolument obscure; tout au plus possède-t-elle une nuance faiblement bleuâtre qui, encore, peut être attribuée à la préexistence d'une vapeur étrangère. Faisons brûler le gaz dans une enceinte où l'oxygène pourra se maintenir sous une pression aussi grande qu'on le voudra (c'était, dans les expériences que nous analysons, un récipient en fer, clos sur une face par un écran de verre), jusqu'à deux atmosphères de pression d'oxygène, l'intensité de la flamme ne varie guère; mais, à partir de ce degré, l'accroisse-

ment du pouvoir éclairant augmente sensiblement avec la pression de l'atmosphère comburante : à dix atmosphères, le jet d'hydrogène éclaire assez pour qu'on puisse lire le journal à deux mètres de l'appareil. M. Franckland a poussé l'expérience jusqu'à vingt atmosphères, et, alors, le jet gazeux était doué d'une vive intensité lumineuse. Le combustible gazeux qui était le plus susceptible de corroborer cette nouvelle loi physique, l'oxyde de carbone, a donné lieu à la même suite de variations dans le pouvoir éclairant de sa flamme. D'abord d'un vert très-pâle, celle-ci émet des rayons de même nuance, dont l'intensité augmente d'autant avec la pression de l'oxygène.

Il ne faut pas admettre, avec M. Franckland, que la théorie de Davy sur la faculté éclairante des flammes hydro-carbonées est entachée d'erreur. Il est incontestable que ces flammes, purgées de leurs particules solides, deviennent obscures; mais il faut reconnaître maintenant que l'irradiation des solides n'est pas la seule condition qui régit le pouvoir éclairant des flammes. Il faut désormais prendre en considération la *pression* du milieu comburant.

Les chimistes reconnaissent la nécessité de quitter pour l'instant l'étude des réactions, qui ont pour but la formation de composés nouveaux, pour aborder, de concert avec les physiciens, une question d'ordre plus élevé, dont la solution éclairerait la science moderne d'une lumière radieuse.

On n'a pas, jusqu'à présent, de notions qui permettent d'évaluer la force qui dirige les unes vers les autres les molécules des corps simples pour former une molécule composée ; on ne sait pas non plus si des forces mécaniques ou physiques telles que celles dont nous pouvons disposer et réglementer à volonté, peuvent influencer cette force naturelle qui s'adresse aux atomes des corps. En 1828, M. Babinet, d'illustre et originale réputation, cherchait à prouver que la pression est une fonction de l'affinité chimique; mais on mit ses idées sous le boisseau. Elles en ressortent aujourd'hui sous de plus heureux auspices. — M. Cailletet a combiné une machine de compression qui lui permet d'exercer sur l'atmosphère de réceptacles ou s'effectuent des réactions chimiques, une pression qui peut atteindre *trois cents atmosphères;* c'est une sorte de presse hydraulique qui comprime l'air, ou tout autre gaz, dans des tubes de verre assez épais pour ne pas éclater sous cette pression considérable. L'appareil est installé dans le laboratoire de M. Deville, à l'École normale.

L'expérience fondamentale de M. Cailletet consiste à soumettre à l'influence de la pression l'eau acidulée par l'acide sulfurique mise en présence du zinc : l'action, d'abord très-énergique, d'où dérivent l'oxydation du métal et le dégagement d'hydrogène, s'arrête quand la pression de l'admosphère ambiante atteint cent quatre-vingts atmosphères. Pour éviter l'objection de l'adhérence du gaz au métal, l'auteur a recouru à un agitateur mû par par un mouvement d'horlogerie; il a estimé que les quantités de zinc dissoutes par l'acide à la pression ordinaire et à celle de cent quatre-vingts atmosphères étaient entre elles

dans le rapport de un à cent. Il a constaté aussi que la quantité de zinc dissoute augmentait à mesure que la pression devenait plus faible que celle normale.

M. Berthelot, si fondé à connaître de l'économie moléculaire des corps, n'admet pas ce rapport entre la pression et l'affinité chimique; certaines conditions de cet ordre peuvent aider ou entraver le phénomène, mais elles n'ont pas avec lui de rapport absolu.

Et pour répondre, l'expérience en main, voici une objection. — Un tube de verre scellé renfermant du zinc et de l'eau acidulée par l'acide sulfurique est abandonné à lui-même : l'action semble diminuer, mais... le tube fait explosion ensuite; l'hydrogène continuait donc à se dégager : Donc l'action chimique n'avait pas cessé de se manifester.

Malgré ces contradictions expérimentales, il faut poursuivre cet ordre d'idées dans lequel s'engagent physiciens et chimistes ; il est nécessaire de pouvoir mesurer les forces moléculaires, puisque ce secret, une fois arraché à la nature, rien ne s'opposera à la synthèse générale, le savant disposera enfin, à son gré, les molécules matérielles pour leur donner tel ou tel arrangement qui coïncide à tel ou tel élément. Mais d'ici là, que d'espace encore à parcourir! Expérimentons toujours, car c'est bien le cas de dire « *C'est encore jouer à qui perd gagne* » il en ressortira toujours quelque chose d'utile.

Royal Institution maintient sa haute réputation; son célèbre physicien, Tyndall, a découvert une nouvelle propriété à la lumière, propriété qui intéresse spécialement l'étude moléculaire des corps. La récente expérience de Tyndall prouve aussi que la lumière, dans son passage au travers des corps gazeux ou en vapeurs, peut réagir sur eux en quelque sorte par son *contact* même. On pourrait expliquer ainsi des réactions qui s'opèrent dans l'atmosphère lorsqu'elle est inondée des rayons solaires. Voici l'expérience : — Un tube de verre de 2 mètres de longueur sur 4 centimètres de diamètre est fermé à ses deux extrémités par des lames de verre ou de sel gemme. Une pompe permet de faire le vide, et l'air ou un gaz quelconque peut rentrer en traversant d'abord une série de tubes purificateurs, puis un flacon où il se sature d'un liquide volatil. Le tube, très-rigoureusement nettoyé, puis vidé, étant placé dans la chambre noire, on le traverse suivant sa longueur par un faisceau lumineux émis soit par le soleil, soit par l'arc voltaïque. Ce tube, qui d'abord paraissait propre, apparaît rempli de corpuscules étrangers; il faut, pour que l'expérience soit possible que sous l'influence de ce faisceau, si ardemment lumineux, l'intérieur du tube conserve une pureté d'aspect absolue; alors, dit Tyndall dans son langage si original, le tube est *optiquement vide*.

A ce moment, on fait entrer dans le tube un courant d'air qui a traversé le petit flacon qui contenait du *nitrite d'amyle* (composé nitreux de l'alcool de pommes de terre, bouillant à 92 degrés c.). Pendant un instant, le tube reste optiquement vide; mais bientôt apparaît une pluie de *sphérules* qui se dirigent sur le faisceau, comme attirées par lui. Le nuage devient d'autant plus dense que l'action lumineuse

persiste davantage, et il présente par endroits des teintes irisées : si on concentre le faisceau lumineux en forme de cône, la précipitation est si vive que le tube s'obscurcit totalement. L'effet essayé sur d'autres vapeurs est du même ordre ; l'intensité seule du phénomène est modifiée en plus ou en moins.

Que se passe-t-il dans le cas que nous présentons? Le molécule de nitrite d'amyle est décomposée, elle donne de l'acide nitreux et du nitrate d'amyle; ce composé, étant plus lourd que le premier, se détache en vésicules tout autour du faisceau lumineux, agent de réduction. Toutes les vapeurs qui peuvent ainsi se dissocier produiront un effet analogue. Les rayons lumineux jouissent d'une action dynamique capable de dissocier l'arrangement moléculaire des milieux gazeux qu'ils traversent.

Cette découverte sera très-probablement féconde. A la dernière séance de l'Association scientifique, à l'Observatoire, on a contemplé à l'envi le *tube optiquement vide, puis révélateur* du physicien Tyndall.

Pour clore cette revue, nous signalerons une découverte originale qui aura peut-être une influence sur la constitution future des générateurs d'électricité fondés sur la transformation de la force mécanique.

M. Joulin, ingénieur des poudres, a observé que dans certaines circonstances le frottement des courroies sur les poulies métalliques donnait lieu à un bruit analogue à une sorte de frémissement; dans l'obscurité, même, on voyait une lueur : cet effet se remarquait surtout avec les courroies vieillies au service et devenues bien sèches. Analysant complétement ce curieux phénomène, M. Joulin a conclu : 1° le frottement d'une courroie sur sa poulie est cause d'électricité, si la poulie est conductrice et si la courroie est suffisamment isolante ; 2° l'influence de la tension de la courroie est faible, mais la vitesse de rotation accroît beaucoup la puissance de l'effet électrique : on arrive à des aigrettes lumineuses très-considérables ; 3° l'effet est très-modifié par la nature des substances dont on enduit la face de la courroie : le talc, les oxydes métalliques exaltent le phénomène électrique que détruit totalement la plombagine. Aussi, comme application immédiate, l'auteur conseille-t-il de frotter de plombagine les courroies des ateliers de poudreries pour éviter les accidents que pourraient causer les étincelles électriques.

M. Joulin a entrevu dans ses expériences une autre théorie que celle du frottement pour en expliquer les effets; et cette théorie, comme nous le disions, sera prochainement cause de la production de nouvelles machines électriques. Le frottement ne peut être cause de l'électricité recuillie dans cette circonstance, puisque la puissance de l'effet n'augmente pas sensiblement avec le degré d'adhérence de la courroie à la poulie. Dans ses travaux, M. Becquerel père avait montré que l'intensité de l'effet électrique dépend de la vitesse de séparation des molécules mises en contact ; il est très-admissible que le jeu des courroies sur les poulies ne soit qu'une application du principe émis par le savant physicien.

Que d'électricité mise en jeu dans nos ateliers, et qu'il sera peut-être donné d'utiliser un jour! Que de forces perdues qui se reconstituent en électricité que nous ne savons pas encore recueillir!

A la réunion générale des membres des Sociétés savantes du 3 avril, M. Duruy, dans son discours d'ouverture, a passé en revue les progrès des institutions qu'il a créées pour la propagation des sciences : *Laboratoires d'enseignement*, où les élèves apprennent par des exercices ce que la parole du maître le plus habile ne saurait enseigner; *École pratique des hautes études*, et, tout récemment, l'*École d'agriculture du Muséum d'histoire naturelle*, qui a été ouverte, sur le programme du moins, le 15 avril.

Toutes ces idées de M. Duruy sont excellentes en principe, et, certainement, elles porteront leurs fruits un jour à venir, alors qu'elles auront reçu toutes les corrections que suggérera la mise en pratique. Pour les *Laboratoires d'enseignement*, il faudrait un budget convenable qui permît l'admission de tout chercheur, dénué de moyens pécuniaires, et réellement apte à poursuivre un travail de science ou d'application; et, en outre, l'indépendance absolue pour les hôtes de ces temples de la science.

L'*École des hautes études* deviendra certainement une annexe de l'École normale; elle sera destinée à parfaire l'éducation des jeunes apprentis professeurs, qui pèche tant par le côté pratique.

L'*École d'agriculture du Muséum* est encore dans les limbes. On a cru et publié à tort que le Muséum était aboli, que les professeurs renonçaient au haut enseignement. Il n'en est rien. M. Duruy tente de fonder, avec l'appui de ces éminents savants, un enseignement scientifique approprié à l'agriculture; c'est une tentative très-louable, mais peut-être hasardée. Il existe des écoles spéciales où déjà les riches agriculteurs entretiennent leurs fils à grands frais; ne serait-il pas plus simple d'élever le niveau des études suivies dans ces écoles au point de vue scientifique, d'augmenter d'une année s'il le faut la durée de ces études? Peut-on espérer que ces jeunes gens viendront à Paris suivre les cours professés dans la nouvelle école, à l'instar des Ecoles de Médecine et de Droit, pour retourner ensuite s'attacher à une ferme modèle? C'est peu probable. L'enseignement pratique doit être corrélatif de l'enseignement théorique : on devra donc en revenir aux fermes-écoles, en modifiant et en l'étendant le programme des études.

ERNEST SAINT-EDME.

IMP. L. POUPART-DAVYL, 30, RUE DU BAC. Cte E. DE KÉRATRY.
Directeur gérant responsable

M. JULES SIMON

PUBLICISTE ET ORATEUR POLITIQUE

I

Le 16 décembre 1851, M. Jules Simon était à la veille de remonter dans la chaire de philosophie ancienne que, depuis 1839, il occupait à la Sorbonne comme suppléant de Victor Cousin, et où, pendant deux années, ayant pris pour sujet de son enseignement les théories politiques de Platon et d'Aristote, il s'était attaché à défendre et à glorifier les grands principes de justice et de liberté auxquels lui paraissaient attachés l'avenir et l'honneur de la seconde République.

Un acte venait de se produire, dont l'auteur a suffisamment marqué lui-même le caractère lorsque, dans sa réponse au vice-président de la commission consultative qui venait lui présenter le résultat du recensement des votes émis les 20 et 21 décembre sur le projet de plébiscite, il a dit : « Plus de sept millions de suffrages viennent de m'absoudre. »

En attendant que le peuple, convoqué dans ses comices, rendît son verdict d'absolution sur le coup d'Etat, l'émotion et la stupeur étaient grandes dans ce Paris qui venait d'assister aux scènes tragiques des 3 et 4 décembre, sombre anniversaire de l'éclatante journée d'Austerlitz. La conscience des honnêtes gens était profondément troublée. Aux seuls organes du pouvoir il était alors permis de parler, et pour présenter les faits sous le jour le plus favorable au coup d'Etat. Les autres journaux avaient

été supprimés d'autorité ou ne pouvaient subsister qu'à la condition d'enregistrer les décrets du gouvernement et de reproduire les récits du *Moniteur* sans y ajouter un mot de réflexion personnelle, silence qui n'était d'ailleurs ni sans dignité, ni sans éloquence.

Plusieurs des amis ou anciens collègues de M. Jules Simon à la Constituante venaient d'être emprisonnés ou étaient réduits à se cacher, en attendant que le décret du 9 janvier les jetât sur les chemins de l'exil.

Le 16 décembre donc, j'allai voir M. Jules Simon, et, sans vouloir préjuger une résolution plus que probable, je lui demandai ce qu'il se proposait de faire en remontant dans sa chaire. « Ce n'est pas sérieusement, me répondit-il, que vous me faites cette question, vous qui suivez mon cours depuis deux ans? Je ferai mon devoir : advienne que pourra! »

Le lendemain, mercredi, 17 décembre, l'affluence était grande à la Sorbonne. Depuis deux ans, c'était dans le grand amphithéâtre de cet édifice que M. Jules Simon se faisait entendre; mais, par égard pour les recommandations du respectable doyen de la Faculté, il avait consenti à rouvrir son cours dans l'amphithéâtre plus modeste du rez-de-chaussée. Cependant l'étroite salle ne pouvait contenir les auditeurs qui l'avaient envahie, et que venaient à tout moment déposséder de leur place les brusques irruptions de la foule. Les fenêtres volèrent en éclats, et force fut d'aller chercher au premier étage l'enceinte plus vaste du grand amphithéâtre, qui fut aussitôt rempli par des hommes de tout âge et de toute opinion, que réunissait le besoin d'entendre, une fois encore, une parole libre.

M. Jules Simon était visiblement ému; et comment aurait-il pu se dérober à la contagion du sentiment qui animait cette foule, et qui éclatait en applaudissements sympathiques et en acclamations significatives? Quand le silence se fut établi, il s'empressa de marquer le sens de l'accueil qui lui était fait. « Ces applaudissements, dit-il, s'adressent à un homme fidèle aux mêmes doctrines, aux mêmes convictions. » Rappelant ensuite que, dans les deux années précédentes, il avait entretenu ses auditeurs de Platon et d'Aristote, il annonça qu'il ne les quittait pas, et que, après avoir exposé leur politique, il allait aborder leur morale. Il esquissa à larges traits et caractérisa la doctrine des deux grands maîtres de la philosophie, dont l'un avait donné Dieu sans la liberté, et l'autre la liberté sans Dieu. Affirmant l'indissoluble union de la justice et de la liberté, il glorifia la liberté morale se déployant sous la loi de la justice, de cette « loi

non écrite et qui n'en est que plus divine, » qui ne dépend ni du législateur, ni du peuple assemblé, et dont rien au monde, aucun intérêt, aucun sophisme ne saurait absoudre la violation. Et faisant de cette doctrine une application directe au fait récent du 2 décembre, il terminait par des paroles sévères qui furent saluées par une explosion de bravos enthousiastes.

Le lendemain, *le Moniteur* annonçait que le cours d'histoire de la philosophie ancienne était suspendu, et peu après, par suite de son refus de prêter serment au nouveau régime politique, M. Jules Simon cessait d'être maître de conférences à l'Ecole normale et voyait sa carrière brisée.

Tous les coups frappés alors sur les hommes qui avaient combattu pour la liberté n'éveillaient pas le plus faible écho. Dans la muette et lourde atmosphère que venait de créer le coup d'Etat, à peine chacun savait-il ce qui se passait à côté de lui ; et deux ans après, en octobre 1853, Lamennais pouvait encore écrire : « C'est tout ce qui nous reste en ces tristes temps, que l'échange des pensées à huis clos, au milieu du silence de cette grande tombe qu'on appelle la France. »

Nous devons de la reconnaissance aux hommes qui, dans la stupeur universelle, ont recommencé à parler, ne fût-ce que dans des livres ; à ceux qui, les premiers, ont travaillé à faire reprendre à la France la conscience d'elle-même ; à M. Villemain pour ses *Souvenirs contemporains*, à M. de Tocqueville pour son livre sur *l'Ancien régime et la Révolution*, à M. Duvergier de Hauranne pour les premiers volumes de son *Histoire du gouvernement parlementaire en France ;* aux publicistes et aux journalistes qui ont contribué à rendre au pays le sentiment de la vie morale qu'il semblait avoir perdu dans la catastrophe de la liberté.

Un des livres dont l'éclatant succès a servi à mesurer le réveil de la conscience publique, c'est celui que M. Jules Simon publiait en 1854 sous ce simple titre : *le Devoir*. Désintéressé en apparence, il n'en répondait pas moins aux préoccupations inquiètes des hommes que l'avenir de la patrie ne laisse pas indifférents, et c'est par là qu'il s'adressait à toutes les classes de lecteurs qui l'accueillirent moins encore comme l'exposé d'une doctrine irréprochable que comme une protestation des sentiments les plus généreux, et, à vrai dire, comme un acte. Par son titre, par son inspiration stoïcienne tempérée de platonisme, par la grandeur du style et la profondeur de l'accent, par les circonstances mêmes où il a été écrit, *le Devoir* rappelle un des plus beaux livres de l'antiquité, le *De Officiis* que Cicéron com-

posa sous la dictature de César, quand il eut « vu l'Etat soumis au pouvoir d'un seul, le conseil privé de son influence, les grands hommes qui défendaient avec lui la république enlevés à son amitié, lorsqu'il gémissait sur cette noble littérature du Forum et du Sénat réduite au silence par la ruine de la liberté. »

En publiant *le Devoir*, cet éloquent *sursum corda* de la philosophie, M. Jules Simon entrait dans la carrière où l'attendait une si légitime popularité. Ses études antérieures sur les doctrines de Platon et d'Aristote et sur l'école d'Alexandrie ne s'adressaient qu'à un public restreint, aux savants, aux hommes qui ont le goût et le loisir des hautes spéculations scientifiques. Quel que soit le mérite de ces différents ouvrages, je ne crains pas d'affirmer que c'est depuis 1854 que M. Jules Simon a trouvé sa vraie voie. C'est par le livre du *Devoir* qu'il a commencé à remplir la tâche qu'il s'est imposée, de rendre accessibles et familières à tous, par une exposition claire et brillante, et souvent dans un langage éloquemment passionné, les hautes vérités morales et politiques à la diffusion desquelles est intéressé l'avenir de la démocratie.

N'examinant ici ses ouvrages qu'à ce seul point de vue et dans leur rapport avec la doctrine de la liberté, j'aurai peu de chose à dire de *la Religion naturelle*, qui, par la date de sa publication comme par l'ordre des idées, fait suite au livre du *Devoir*, s'y rattache et le complète. Il ne serait certes pas sans intérêt de montrer ce que, sous le rapport des idées ou de la méthode, M. Jules Simon a pu emprunter, soit dans *le Devoir* à l'école écossaise et à Théodore Jouffroy, son poétique interprète, soit dans *la Religion naturelle* à Malebranche, à Jean-Jacques Rousseau et à Kant, et d'établir dans quelle mesure ces éléments divers ont été fondus au creuset d'une pensée originale. Mais nous devons négliger cette recherche pour nous attacher exclusivement à ce qui regarde la politique, d'autant plus que nous verrons reparaître dans d'autres ouvrages quelques-unes des vues qui, à ce titre, solliciteraient ici notre attention.

Quelle que fût la fortune de ces deux livres, la nature oratoire de son talent devait faire regretter à M. Jules Simon de n'avoir plus avec le public que les rapports indirects de l'écrivain, quand, en 1856, l'occasion s'offrit à lui de faire sur des hommes assemblés et dans un intérêt des plus graves, celui de la liberté de conscience, l'essai de l'autorité de sa parole. On pense bien que ce n'est pas à des Français qu'il fut donné de l'entendre; bien que la Constitution du 14 janvier 1852 fasse profession de reconnaître, de confirmer et de garantir les grands principes

de 1789, le droit de réunion n'avait pas survécu à la révolution du 2 décembre, et l'on sait que, aujourd'hui, encore, en vertu de la loi du 6 juin 1868, les réunions publiques ayant pour objet de traiter de matières politiques ou religieuses continuent d'être soumises à l'arbitraire administratif. Mais tout à côté de nous, sur notre frontière, se trouve un peuple de même race que nous, chez lequel fleurissent la plupart des libertés qu'on refuse à notre prétendue incapacité. La Société littéraire de Gand avait appelé M. Jules Simon au secours de la liberté de conscience que MM. les évêques de Gand et de Bruges, s'inspirant de la fameuse encyclique de 1832, venaient d'attaquer avec la dernière violence. M. Jules Simon répondit à cet appel. Il alla combattre en Belgique ce parti de l'intolérance qu'avaient enhardi chez nous la prostration et la stupeur qui suivirent le coup d'Etat. C'était le moment, en effet, où l'on en était arrivé, en France, « à glorifier l'Inquisition, à justifier la Saint-Barthélemy, à chercher tout ce qui pouvait offenser la raison publique, à faire revivre des superstitions qu'on croyait abolies. » C'était le moment où, dans la patrie de Voltaire, cet apôtre du bon sens et de l'humanité, on osait écrire : « L'Espagne a commencé à déchoir depuis qu'elle a perdu l'Inquisition. »

Mais, grâce à Dieu, ces leçons nous sont revenues de Belgique et il nous a été permis de lire ce qu'il ne nous aurait pas été possible d'entendre et d'applaudir. Refondues et développées, les quatre leçons sur la liberté de conscience présentent l'histoire animée de l'intolérance depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Suivant ce fléau de l'humanité dans tous les pays, à travers tous les régimes et sous toutes ses formes, qu'il sévisse au nom de l'Etat ou au nom de l'Eglise, au profit de la religion catholique à Rome, en France ou en Espagne, au profit de la religion grecque en Pologne, ou de la religion protestante en Irlande et en Suède, M. Jules Simon montre que, illégitime en soi, l'intolérance n'est pas seulement une impiété, mais qu'elle est encore un danger pour la doctrine qu'elle prétend servir et qu'elle compromet en la déshonorant.

Il importe au reste de bien comprendre ce que, dans la *Liberté de conscience* comme dans la *Religion naturelle*, M. Jules Simon poursuit sous le nom d'intolérance. Qu'une société religieuse condamne ce qu'elle regarde comme une erreur et qu'elle exclue de son sein quiconque professe avec éclat des opinions qu'elle désavoue, c'est là un droit qu'on ne saurait lui refuser sans porter atteinte à celui qu'elle a de maintenir « l'unité et la stabilité de la foi. » Rien de plus légitime qu'une excommunication ainsi

entendue et renfermée dans ces strictes limites. Mais que, non contente d'avoir prémuni les fidèles contre l'erreur ou le dissentiment qui l'inquiète, une autorité religieuse appelle à son secours l'autorité politique ; que, à la sentence rendue dans la sphère de sa compétence, elle veuille ajouter une sanction d'un autre ordre et somme l'Etat de prêter main-forte à ses arrêts; dès lors tout change. De religieuse qu'elle était d'abord, l'intolérance devient civile ; sévère peut-être, mais légitime encore, en tant qu'elle ne s'exerçait que sur ceux qui ont accepté sa loi, elle n'est plus qu'injuste et oppressive, lorsque, par elle, « l'Etat fait violence à ma raison et à ma liberté en vertu d'une croyance que je repousse. »

Nous sommes loin ici, on le voit, des dogmes de la religion civile formulés par Jean-Jacques Rousseau dans son *Contrat social*, et si rigoureusement appliqués par la Convention dont la politique, en désaccord avec les principes qu'elle proclamait, « fut oppressive à ce point, dit M. Jules Simon, que seule de toutes les tyrannies, elle a gardé dans l'histoire le nom qui convient à toutes les tyrannies et s'est appelée la Terreur. »

Mais bien qu'il ait démontré dans ses leçons les conséquences funestes qu'a entraînées pour la liberté cette réunion de l'intolérance civile à l'intolérance religieuse qui, dans le monde chrétien, date de Constantin ; bien qu'il ait signalé les entraves apportées à la liberté des cultes par le concordat de 1801, qui en a soumis l'exercice à la nécessité de l'autorisation préalable, et quoique, à cet égard, il proclame déjà l'incompétence absolue de l'Etat, M. Jules Simon n'en arrive pas encore à réclamer la séparation absolue de l'Eglise et de l'Etat. Dans l'introduction placée en tête de la première édition de la *Liberté de conscience*, tout en reconnaissant que c'est le seul parti qui soit simple et juste, il ne laissait pas de s'inquiéter des dangers qui pourraient résulter de l'émancipation d'une association aussi formidable que celle des catholiques dans un pays où l'initiative des citoyens et l'esprit d'association ont été paralysés par les habitudes d'une centralisation absolue. Nous verrons bientôt sa pensée s'enhardir, et c'est au publiciste circonspect de 1857 qu'était réservé l'honneur de porter le premier à la tribune, en 1867, la proposition de séparer résolûment l'Eglise de l'Etat.

Avons-nous besoin d'ajouter que, pour M. Jules Simon, la liberté de conscience n'est qu'une des formes de la liberté de penser, de cette liberté que M. de Bonald trouvait absurde de réclamer et qui n'en est pas moins le fondement de toutes les autres.

Se prévalant d'ailleurs, contre l'intolérance, de l'esprit même

du christianisme primitif, l'orateur refuse de mettre à sa charge les horreurs enfantées par le fanatisme. Au nom de la philosophie « dont le nom signifie à la fois la lumière et la paix » il répudie les pratiques de la Convention qui proscrivit le catholicisme en représailles de l'Inquisition, de la Saint-Barthélemy, de la révocation de l'édit de Nantes et de la dîme. Et après avoir déclaré que « les philosophes ne sont pas dans le monde pour défendre leur propre droit et leur propre liberté, mais pour défendre le droit et la liberté, même au profit de leurs ennemis, » il s'écriait plus tard, en s'adressant à ses adversaires : « Nous, ennemis de l'intolérance, nous défendons le christianisme contre vous. Plaise à Dieu que par votre faute nous n'ayons jamais à le défendre contre d'autres ennemis ! »

En 1856, M. de Tocqueville venait de publier son beau livre sur l'*Ancien Régime et la Révolution* dans lequel, développant une vue qui n'avait pas échappé au pénétrant esprit de Benjamin Constant et de madame de Staël, mais qu'avaient négligée après eux la plupart de nos publicistes, il avait convaincu d'erreur l'opinion accréditée qui consiste à regarder la centralisation administrative comme l'œuvre propre de la Révolution et de l'Empire, et lui avait restitué son véritable caractère d'institution d'ancien régime. Cette démonstration éclatante, M. de Tocqueville la rattachait aux considérations si élevées et si justes qui terminaient son précédent ouvrage de la *Démocratie en Amérique*. Qui ne se rappelle en effet ces pages où, dès 1840, il montrait si bien que la liberté dépend moins de l'organisation politique d'un peuple que de ses mœurs et de ses habitudes, et signalait les dangers qui menacent les démocraties non libres, c'est-à-dire les nations qu'un long exercice du despotisme a préparées mieux à l'égalité qu'au gouvernement d'elles-mêmes, et chez lesquelles le triomphe éphémère de la liberté ne tarde pas à ramener un despotisme plus savant, plus détaillé, plus énervant que l'ancien ?

Ces vues que M. de Tocqueville n'a fait qu'indiquer, mais avec beaucoup de force, et qu'il se proposait de développer dans un ouvrage que la mort ne lui a pas laissé le temps d'achever, sont devenues l'inspiration commune des publicistes les plus éminents de la démocratie libérale. Elles ne leur ont sans doute pas fait négliger le soin des garanties politiques à recouvrer, et ne les ont pas distrait de ce pressant intérêt de tous et de chacun, dans un ordre de choses où, de toutes ces garanties, une seule nous reste, celle du suffrage universel, au nom duquel toutes les autres nous sont obtinément refusées et qu'entravent lui même une foule de dispositions arbitraires. Mais ces vues nouvelles ont amené les

écrivains dont nous parlons à remonter à la source du mal, à combattre cette paralysie de l'initiative individuelle qui est chez nous le résultat d'une longue tutelle administrative, et à provoquer l'effort des associations libres qui doivent refouler l'Etat dans sa sphère légitime.

C'est ce qu'a fait entre autres M. Jules Simon dans son ouvrage sur la *Liberté*, publié en 1859, et apprécié en ces termes par un homme dont le jugement fait autorité en ces matières : « Ce livre a le grand mérite d'être complet. Morale, histoire, jurisprudence, vues d'avenir, tout s'y trouve. C'est là qu'il faut mesurer le chemin que nous avons parcouru et celui qui nous reste à faire (1). »

Etudiant tour à tour la liberté dans la société domestique ou la famille, dans la société politique ou l'Etat et dans la société religieuse ou la science, M. Jules Simon rappelle à quelles épreuves elle fut soumise en France sous le régime antérieur à la Révolution, et montre de quelles entraves elle reste encore chargée dans ces trois ordres de son développement progressif, et cela presque en tout par l'effet des institutions et des lois qui suivirent le 18 brumaire, alors que reparut toute l'organisation de l'ancien régime sous d'autres noms et avec une méthode plus parfaite. Il attaque la centralisation qu'il définit « le système préventif appliqué à tout, » et signale les funestes effets du communisme administratif qui, onéreux pour le budget, altère et dégrade le caractère des fonctionnaires et celui de la nation, diminue la richesse commune et rend la liberté impossible en faisant dépendre tous les citoyens du bon plaisir du gouvernement. Et comment en effet la liberté pourrait-elle exister dans un pays régi par des fonctionnaires responsables envers leurs chefs, jamais envers le public, et dont la responsabilité devant le Conseil d'Etat seulement équivaut en fait à l'irresponsabilité ; dans un pays où le citoyen qui se prétend lésé par l'Administration ne peut la poursuivre qu'à la condition qu'elle y consente, et ne trouve entre elle et lui d'autre juge qu'elle-même ?

Mais en attaquant avec chaleur la centralisation qui rend le pouvoir à la fois tout puissant et précaire, M. Jules Simon n'entend pas plus que Tocqueville énerver l'autorité. A ses yeux le problème est d'armer le pouvoir central de tout ce qui est nécessaire au maintien et à l'accroissement de la grandeur du pays, sans lui sacrifier la liberté. Aussi ne songe-t-il à toucher ni au Code, ni à l'armée, ni au trésor, à ces trois instruments de l'unité et de la force de la France ; mais il demande l'émancipation de

(1) M. Edouard Laboulaye. *L'État et ses limites.*

la commune et du département. « Le patriotisme communal, dit-il, est l'école du patriotisme; l'intervention dans les affaires de la commune habitue les citoyens à la vie publique, les initie à la connaissance des affaires; la stabilité, la grandeur des institutions communales est la plus sûre de toutes les garanties de l'ordre dans les commotions politiques. Ce n'est pas exagérer que de dire qu'une bonne organisation des communes importe plus que toutes les constitutions politiques à la société et à la liberté. »

En même temps qu'il demande un plus libre essor pour toutes les forces individuelles, M. Jules Simon appelle aussi de tous ses vœux l'institution et le développement des associations volontaires, comme un contrepoids indispensable à l'extrême division des fortunes et à l'excessive extension des droits de l'Etat. Il n'y a en effet que les progrès de l'association qui puissent permettre à l'Etat de retirer sa main et de renoncer à une intervention universelle, dispendieuse, tracassière et aussi fatale pour le pouvoir que pour les citoyens. Mais l'association dont l'auteur provoque ici l'essor, c'est l'association qui respecte et favorise la liberté et la grandeur morale des individus, et un abîme la sépare de l'association des communistes qu'il qualifie énergiquement « un accouplement de forçats. »

Des conditions de la liberté civile passant aux conditions de la liberté politique, M. Jules Simon en trouve les garanties non-seulement dans l'autorité d'une loi qui précise et complète, consacre les droits naturels de l'homme et soit l'expression de la volonté générale, mais dans la séparation des pouvoirs et dans une publicité libre.

La première de ces propositions est évidente. « La Révolution, dit M. Jules Simon, consistait à détruire le régime du bon plaisir et à substituer le régime de la loi à celui de l'arbitraire. » Et l'on pourra remarquer ici la parfaite conformité de la doctrine politique de l'auteur avec sa doctrine philosophique en se rappelant que, dans la *Religion naturelle*, il a défendu le système qui consiste à soutenir que c'est par des lois générales et non par une intervention capricieuse de tous les instants que Dieu dirige le monde et particulièrement l'humanité.

Quant à la seconde proposition, M. Jules Simon craint que la séparation des trois pouvoirs, indispensable au salut de la liberté, et l'indépendance de la magistrature, organe de la loi, ne soient pas suffisamment assurées là où les juges sont nommés par le pouvoir exécutif, car au fond, dit-il, celui-là juge, qui choisit le juge; et il se prononce pour leur élection, sauf à établir des conditions

et des catégories, soit pour le droit électoral, soit pour le droit d'éligibilité. A ceux qu'effraierait cette innovation, il demande s'ils ont des doutes sur l'honorabilité, le dévouement et la capacité de la magistrature consulaire recrutée dans toutes les classes de la société. Comprend-on que, au citoyen reconnu capable de choisir son député, on refuse la capacité de choisir son juge? Ce n'était pas ainsi que l'entendait la démocratie athénienne, et Aristote lui-même proclamait que le trait éminemment distinctif du vrai citoyen, c'est de participer à l'administration de la justice et du gouvernement.

M. Jules Simon propose ensuite diverses réformes dans l'organisation et l'administration de la justice, et il arrive à la plus importante condition d'une application régulière de la loi, à la publicité libre, dans laquelle il voit la pierre angulaire du système inauguré en 1789, le palladium de la société moderne. Aussi n'est-ce pas seulement dans l'ordre judicaire qu'il la réclame, c'est dans toutes les sphères de l'activité humaine, qu'il s'agisse du travail ou du crédit, de la religion ou de la science, et il glorifie la presse, cette sauvegarde des intérêts, cette garantie de la liberté dont elle est à la fois l'exercice le plus complet et l'instrument.

Définissant la liberté religieuse « la séparation absolue du spirituel et du temporel » et repoussant avec une égale fermeté et l'intolérance théologique qui met l'Etat dans l'Eglise et l'intolérance politique qui met l'Eglise dans l'Etat, il montre ce que laisse à désirer, au point de vue de la liberté religieuse, le régime mixte des concordats rétabli en 1801 par le premier consul qui, avec son instinct profond des conditions du pouvoir absolu, ne manqua pas de s'assurer les avantages de la direction spiritelle de la majorité des Français.

A la vérité, il ne laisse pas de tenir compte des raisons que font valoir les politiques lorsqu'ils affirment que « si les catholiques étaient émancipés, s'ils étaient libres d'élire leurs évêques, de créer et de gérer une fortune, de se rattacher au pape sans intermédiaire, leur nombre et les ressources dont ils disposent en feraient presque à coup sûr les maîtres de la France. » Et pourtant, si forte que soit cette considération, M. Jules Simon déclare que si les catholiques demandaient demain à être affranchis du concordat et du salaire (car l'un ne va pas sans l'autre), et qu'il dépendît de lui de leur accorder leur demande, il la leur accorderait sans hésiter, tant la justice l'emporte à ses yeux sur l'intérêt. Il n'y mettrait qu'une condition; c'est que, si la liberté de s'assembler, de s'associer, d'enseigner et de posséder était donnée

aux catholiques, elle devrait être donnée en même temps, dans la même mesure, à tous les cultes et à tous les citoyens.

Sur cette grande question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, M. Jules Simon est ici en progrès sur les idées qu'il soutenait deux ans auparavant, dans l'Introduction de la *Liberté de conscience*, et il n'est pas sans intérêt de le voir s'avancer de jour en jour sur cette voie qu'on pourrait appeler celle de la confiance dans la bienfaisante vertu des principes.

Mais à côté de la liberté religieuse, il en est une autre que celle-ci même implique, c'est la liberté de penser, la première de toutes; et, retrouvant ici comme partout cette ingérence de l'administration, qui ne sert qu'à paralyser tout essor, à contrarier toute originalité, à rendre plus laborieux et moins efficaces les efforts de l'activité humaine, il demande pour la pensée une liberté absolue. Et sur quoi se fonde sa confiance dans les effets salutaires de la liberté absolue de la pensée? Sur cette ferme croyance que « le créateur, n'a pas si mal fait sa besogne qu'on soit obligé de mutiler l'homme et de le dégrader pour le sauver » ; sur cette conviction que la liberté va au bien, c'est-à-dire au vrai, comme toutes les puissances que nous tenons de Dieu, et que la raison et la liberté ont été faites l'une pour l'autre. Et qu'y a-t-il, en effet, au fond de toutes les doctrines qui plient la liberté sous la tutelle permanente des gouvernements? Il y a ce profond mépris de l'humanité, cette affirmation hardie de la perversité naturelle de l'homme ou de son irrémédiable incapacité de se gouverner lui-même qui pouvait s'accorder avec les établissements de droit divin, mais qui est par trop contradictoire à tout régime qui se réclame des principes de la Révolution. Et ces principes, on peut dire que d'Alembert les avait formulés quand il écrivait ces fortes paroles plus d'une fois citées par M. Jules Simon : « Il n'y a que la liberté d'agir et de penser qui soit capable de grandes choses, et elle n'a besoin que de lumières pour se préserver des excès. »

Ce qui mesure la valeur d'un ouvrage de la nature de celui que nous examinons en ce moment, c'est l'idée que l'auteur s'est faite des rapports de la liberté avec l'autorité. Or, si M. Jules Simon reconnaît que l'autorité est indispensable, et s'il la veut forte et tutélaire, il n'en est que plus préoccupé de l'enchaîner strictement dans les prescriptions de la loi dont la grande Assemblée de 1789 a proclamé la souveraineté absolue et inviolable; il n'en est que plus jaloux de la désarmer de cette masse de pouvoirs préventifs par lesquels elle énerve toutes les forces qui n'émanent pas d'elle ; et c'est dans cet intérêt qu'il insiste à plu-

sieurs reprises sur la nécessité de créer la vie communale et l'association libre dans lesquelles il voit les conditions nécessaires de la liberté pratique. Estimant d'ailleurs que l'autorité ne doit paraître dans le monde que comme une conséquence de l'infirmité humaine, il déclare que sa place doit être scrupuleusement mesurée sur le besoin qu'on a d'elle; qu'elle n'est légitime que dans cette mesure, et enfin que, décroissant proportionnellement aux progrès de la raison et de la moralité publique, elle doit travailler elle-même à préparer sa retraite.

On trouvera sans doute prudent de ne pas remettre à l'autorité seule le soin d'apprécier l'opportunité de son abdication dans les choses qui ne doivent pas relever d'elle, et dans plus d'une circonstance M. Jules Simon a montré depuis qu'il compte peu sur sa conversion spontanée; mais c'est une idée que nous rencontrerons encore plus tard.

En attendant retenons la phrase dans laquelle, déterminant les rapports réciproques de l'autorité et de la liberté dans la société domestique, dans la société politique et dans la société religieuse, il formule ainsi sa pensée : « L'autorité domine dans la famille; elle s'efface chaque jour de plus en plus dans l'Etat, à mesure que la civilisation fait des progrès; elle s'évanouit complétement dans la science. »

Deux ans après la publication de ce grand ouvrage qui contient la plupart des vues qu'il a développées ensuite soit dans ses livres, soit dans ses discours, M. Jules Simon faisait paraître l'*Ouvrière*, présentée par lui comme un chapitre ajouté au traité du *Devoir*. Il inaugurait ainsi la série de ses études sur la condition des classes laborieuses, d'où devaient sortir le *Travail* et l'*Ouvrier de huit ans;* de ces études qui semblent procéder toutes de la pensée qu'il exprimait en disant : « C'est un malheur de notre société que les moralistes dédaignent les questions industrielles, au risque de se rendre impuissants, tandis que de leur côté les intérêts consentent à peine à tenir compte des questions morales. »

Nous parlerons plus loin du *Travail* en même temps que de l'*École;* mais en regrettant de ne pouvoir nous arrêter sur l'*Ouvrière* et sur l'*Ouvrier de huit ans*, nous ne devons pas négliger de signaler la généreuse préoccupation de justice et d'humanité qui inspire ces deux ouvrages, le zèle de l'auteur pour le grand intérêt de la famille, mise en péril par les cruelles exigences et les progrès même de l'industrie qui arrachent au foyer domestique et la mère et l'enfant, au grand dommage de la morale et de la force même du pays dont la population valide décroît d'une manière alarmante; car c'est là une situation dont il faut recon-

naître la gravité, quoi qu'il plaise de dire à l'auteur anonyme, mais non désintéressé sans doute des *Progrès de la France sous le régime impérial.*

II

Le mérite et la rare fortune de ses livres venaient d'ouvrir à M. Jules Simon les portes de l'Institut et, depuis trois mois, il y siégeait dans la classe des sciences morales et politiques, quand les élections générales des 31 mai et 1er juin 1863 rappelèrent à la vie publique l'ancien représentant du peuple à la Constituante, l'ancien membre du comité de l'organisation du travail, l'éminent rapporteur de la loi organique sur l'enseignement, de cette loi que l'assemblée républicaine de 1848 avait eu le tort grave de ne pas voter avant de se séparer.

Les précautions jalouses dont le Constituant du 14 janvier 1852 s'est armé contre l'indépendance et l'autorité du seul des grands corps de l'Etat à la composition duquel le pays soit admis à concourir, en avaient d'abord écarté les amis de la liberté. Ils s'étaient demandé ce qu'ils iraient faire dans une assemblée dont le gouvernement s'était attribué le droit de recruter les membres, de nommer le président et de régler les travaux ; dans une chambre dépourvue de toute initiative comme de toute influence sur la direction des affaires publiques, que la Constitution avait subordonnée à deux corps non électifs, le conseil d'Etat (1) et le Sénat, dont l'un préparait les lois, dont l'autre en autorisait la promulgation, ne lui laissant à elle que le soin de les voter à huis clos, sans qu'elle eût même la faculté de les améliorer.

Telles étaient les considérations qui, dans les premières années de l'Empire avaient fait prévaloir le système de l'abstention, et il faut dire que la torpeur accablante qui avait suivi le coup d'Etat ne l'avait que trop autorisée. Cependant l'opinion publique avait fini par se réveiller dans les grandes villes, et elle aspirait à se manifester. On commençait à comprendre que si honorable que puisse être l'abstention, elle n'est utile qu'à la condition d'arrêter tout par une formidable unanimité, et qu'une pareille unanimité n'est guère possible sous le régime du suffrage universel. En 1857 et 1858, cinq hommes se dévouèrent à la tâche aussi méritoire qu'ingrate de revendiquer les droits du pays de-

(1) Rappelons ici que M. Jules Simon avait pendant quelques mois fait partie, sous la République, du Conseil d'État électif institué par la Constitution du 4 novembre 1848.

vant une majorité inféodée au gouvernement, et de les revendiquer sans que l'écho même de leur parole pût arriver à l'oreille des citoyens dont ils défendaient la cause, sans que la nation pût bien se rendre compte de leurs efforts et leur en être aussi reconnaissante qu'il était juste; car on sait qu'un des articles de la Constitution interdisait encore la reproduction intégrale des discours des orateurs. Mais le décret du 24 novembre 1860 et les sénatus-consultes des 2 février et 31 décembre 1861 ayant rendu la publicité aux discussions de la chambre et commencé à lui reconnaître un certain droit de contrôle sur la gestion de la fortune publique, il n'était pas permis aux amis de la liberté de se refuser à rentrer dans l'arène où le vœu du pays les appelait. Et en mai 1863, M. Jules Simon fut un des candidats présentés au choix des électeurs de la Seine, par ceux qui prirent alors, — on sait avec quel succès, — l'initiative résolue d'une grande manifestation libérale.

Voici quelle fut sa profession de foi :

« Il y a, disait-il, deux sortes de libertés, celle qui est écrite dans les constitutions, et celle qui est fondée sur les mœurs. Des électeurs absolument indépendants, des députés investis de la plénitude du mandat législatif, des ministres responsables, une presse libre pour renseigner les électeurs, surveiller les députés, exprimer les plaintes des citoyens, et rendre le crédit solide par la publicité et le contrôle; point de guerre, si ce n'est pour la défense de l'honneur national et du droit; point de dépense de luxe, si ce n'est quand le budget est en équilibre, et qu'on a pourvu à toutes les dépenses de nécessité et d'humanité; point de lois d'exception, ni de pénalité arbitraire, ni de condamnation sans jugement et sans tribunal : ce sont là des principes qu'il faut sauvegarder ou réclamer avec énergie, et qui sont la condition de la liberté, sans être la liberté elle-même. La liberté n'est complète et durable dans un pays que quand elle est unanimement regardée comme le seul fondement de la dignité des citoyens, de la grandeur de l'État, de la prospérité du travail, du bien-être des travailleurs. Les esprits sérieux se préoccupent aujourd'hui à juste titre de la gêne qui résulte pour les ouvriers de leur accumulation dans les grands centres de manufacture. Le remède est dans la liberté. C'est elle qui fait le travail florissant et puissant : elle qui rend l'ouvrier maître de sa destinée par l'*association, le crédit et l'école;* elle qui substitue partout l'intelligence à la force et l'ordre à la compression. Une bonne école fait plus qu'une bonne loi pour la liberté. Une armée d'instituteurs vaut mieux pour l'ordre qu'une armée de soldats. Pour moi, Mes-

sieurs, ne demandant rien à personne, ne craignant rien de personne, ami de la liberté que j'ai constamment aimée et uniquement servie, je n'entrerais au Corps législatif, si vos libres suffrages m'y appelaient, que pour me dévouer plus complétement à elle. C'est la cause du peuple, c'est la cause de l'avenir; ce sera la mienne à jamais. »

Les électeurs de la huitième circonscription du département de la Seine s'approprièrent ce programme, en donnant à celui qui l'avait exposé une éclatante majorité de 17,809 voix; et à ceux d'entre eux qui voudraient lui demander compte de l'exercice de son mandat, il a répondu dès l'année dernière en réunissant ses principaux discours dans un volume publié sous ce titre : *La politique radicale*. Il les a disposés non dans l'ordre où ils ont été prononcés, mais dans un ordre logique, quoique inverse de celui qu'il avait suivi dans son traité sur la *Liberté*. Nous allons les parcourir, en nous attachant surtout à ce qui intéresse les doctrines et en essayant, par des citations, de faire apprécier un talent qui ne cesse pas de gagner en fermeté et en éclat. Les derniers nous amèneront à parler des beaux livres que M. Jules Simon a publiés en 1865 et en 1866 sur l'*École* et le *Travail*. Nous terminerons cette étude par l'examen de la préface dans laquelle il a formulé les principes de la politique radicale qu'il se fait gloire de professer.

La distribution même de ces discours nous met tout d'abord en présence de la doctrine absolue de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. M. Jules Simon n'y était pas arrivé tout d'abord, et nous avons pris soin de marquer ses premiers pas dans cette voie; mais d'année en année il s'en était graduellement rapproché, et il était bien difficile que notre longue occupation de Rome, avec toutes les conséquences qu'elle a entraînées, ne finît pas par y amener les meilleurs esprits. Sous ce rapport au moins on ne disconviendra pas que l'opinion publique ait fait de grands progrès depuis le mois de septembre 1848, où presque personne ne comprit l'importance de la question et où MM. Pierre Leroux et Lavallée furent seuls à réclamer la séparation de l'Eglise et de l'Etat, dont Lamennais avait aussi fait un des articles de son projet de constitution.

On ne saurait parler avec plus de ménagements que ne le fait M. Jules Simon des opinions même qu'il ne partage pas; mais ces ménagements n'ont rien que de sincère, car dans les opinions qui ne sont pas les siennes, ce qu'il considère avant tout et ce qu'il respecte inviolablement, c'est la liberté de conscience; mais il n'entend respecter qu'elle, et s'adressant aux catholiques, il le

leur signifie en ces termes : « Ou nous vous défendrons en vertu de la liberté, si vous êtes une doctrine ; ou nous vous attaquerons en vertu de la liberté, si vous êtes un pouvoir. »

C'est la gloire de M. de Cavour d'avoir compris que la question du principat Romain et celle des concordats n'étaient pas deux questions, mais une question unique, et d'avoir formulé la doctrine de la séparation absolue dans ces mots devenus célèbres : « L'Eglise libre dans l'Etat libre. » M. Jules Simon l'en félicite ; mais il ne se borne pas à reprendre cette formule ; il la développe et, faisant observer qu'il ne s'agit pas d'une seule Eglise, mais de toutes, il la modifie en disant : « Les Eglises libres dans l'Etat libre. » Ce n'est pas seulement d'ailleurs, on le pense bien, la liberté des Eglises qu'il demande, c'est celle aussi de la science, pour laquelle il réclame une entière indépendance, redoutant pour elle jusqu'à une protection qui ne lui paraît être qu'une honte et un obstacle.

A la séparation de l'Eglise et de l'Etat, diverses objections sont faites, que M. Jules Simon ramène à trois. La première consiste à la déclarer inutile par suite des progrès qu'a faits la tolérance ; la seconde et la troisième, contradictoires entre elles, consistent à présenter cette séparation comme devant amener pour l'Eglise catholique une situation trop faible selon les uns, trop forte selon les autres. M. Jules Simon les discute tour à tour, et je ne crois pas être aveuglé par ma complaisance pour les idées qu'il exprime en affirmant que, ces trois objections, il les fait évanouir.

Aux partisans de la séparation complète du spirituel et du temporel, on oppose parfois qu'ils ont assez de liberté, que personne ne souffre réellement de ce qui leur manque et qu'ils font une agitation inutile. Cette première objection, M. Jules Simon l'avait déjà rencontrée quelques années auparavant, quand il était allé faire en Belgique une campagne en faveur de la liberté de conscience, et il ne cache pas les sentiments qu'elle lui inspire. « Le plus grand malheur qui puisse arriver à ceux qui revendiquent une liberté, disait-il le 3 décembre 1867, c'est d'être en présence de gens qui n'en sentent pas le défaut et qui répondent à vos plaintes par l'indifférence. J'aime mieux avoir devant moi des passions hostiles, parce qu'alors on peut lutter ; mais devant l'indifférence on se sent soi-même envahi par une sorte de désespérance et de dégoût de sa tâche. »

Il reconnaît que nous n'avons plus sans doute à lutter contre le genre d'intolérance qui a tant contribué à la Révolution française ; mais il se demande si, des hommes professant des opi-

nions opposées aux dogmes de l'Eglise catholique, on peut dire qu'ils jouissent, soit pour les livres, soit pour la parole, de la pleine et entière liberté nécessaire à l'expansion de la pensée. « Pour moi, Messieurs, disait-il, quand sur tous les points mes opinions seraient d'accord avec le dogme et la morale de l'Eglise catholique, je n'en supporterais pas avec moins d'indignation que des interdictions fussent prononcées contre des opinions contraires aux miennes. J'y verrais une offense à ma dignité, un attentat contre la sainteté de mes croyances...

« Je voudrais, ajoutait-il, qu'un prêtre de l'Eglise catholique prît en main cette thèse, et vînt nous dire que par respect pour le dogme catholique, il demande qu'on efface de nos lois tout ce qui le protége, afin que désormais la doctrine qu'il est chargé d'enseigner ne puisse être appuyée que sur sa propre force. »

Avec M. Jules Simon, nous faisons des vœux ardents pour que, du sein de l'Eglise catholique, surgissent des défenseurs de cette grande cause, des hommes qui relèvent le drapeau que Lamennais, Lacordaire et M. de Montalembert avaient arboré dans l'*Avenir*; des orateurs et des publicistes qui, avec l'autorité que leur donnerait une foi non suspecte, viennent soutenir un principe dont il ne reste plus qu'à rendre inoffensif le triomphe désormais inévitable. Et ce concours, si désirable, n'est-il pas permis de l'espérer prochain, quand on voit M. de Montalembert revenir lui-même, à plus de trente années de distance, aux thèses généreuses dont la défense honora sa jeunesse.

Si les droits de la science et l'honneur de l'Eglise catholique font les frais de l'union instituée par le concordat, faut-il croire que la séparation de l'Eglise et de l'Etat serait fatale au gouvernement spirituel des âmes, privé désormais de l'intervention de la force? Une pareille supposition serait injurieuse pour l'Eglise catholique; ses plus zélés partisans la repoussent avec indignation, et aucun d'eux n'admettra que cette seconde objection ait la moindre valeur.

Reste la dernière, qui préoccupe surtout nos hommes d'Etat. Si les fidèles ne peuvent pas craindre que, abandonnée à elle-même, l'Eglise catholique devienne trop faible, les politiques craignent, au contraire, que la rupture du concordat ne lui donne trop de force. M. Jules Simon reconnaît lui-même que l'objection est grave, et nous savons qu'elle l'a dabord arrêté. Mais elle ne l'arrête plus; qu'on en juge : « Oui, dit-il, je crois que nos prêtres affranchis, n'invoquant plus que la vérité éternelle, et faisant en conscience leur métier d'apôtres sans rien

accepter de personne, se trouveraient soudainement investis d'une force redoutable. Je le crois, je le sais.

« Et malgré cela, je consens dès à présent à la séparation du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel : je la veux parce que je crois à la propagation de la vérité ; parce que je suis convaincu que si la religion catholique avait le courage d'accepter pour elle-même la liberté, aussitôt que cette grande affranchie serait dans le monde, la nécessité d'affranchir absolument la pensée se ferait jour, et qu'il n'y aurait plus d'entraves ni pour la parole parlée, ni pour la parole écrite. Je la veux parce que la liberté de l'Eglise catholique serait le commencement de la liberté totale ; je la veux parce que du moment où nous aurons la liberté totale, maîtres de discuter et d'enseigner sans entraves, nous rendrons à la vérité sa toute-puissance. Celui-là n'a pas la foi qui n'invoque pas la liberté. Pour moi, c'est parce que je suis animé par une foi profonde que je n'ai jamais abandonnée et que je n'abandonnerai jamais, c'est parce que j'y crois fermement et que je donnerais ma vie pour elle, que je demande la liberté, la liberté totale, quand on devrait la donner d'abord à mes adversaires. »

Ce sera le mérite de M. Jules Simon d'avoir le premier, dans ces dernières années, porté à la tribune cette grande question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, que devaient, quelques mois plus tard, développer à leur tour MM. Ad. Guéroult et Emile Ollivier (1); et nous pensons que tout le monde aura pesé les termes de la réponse faite à ces deux orateurs par M. Baroche, réponse qui, tout en maintenant le régime actuel, semble réserver l'avenir. Enfin, tout récemment, M. Emile Ollivier a provoqué de la part de M. le garde des sceaux, relativement au futur concile œcuménique, des explications qui l'ont autorisé à constater que la réponse du ministre n'allait à rien moins qu'à l'abrogation de la législation de 1802, et qui ont amené M. Jules Favre à dire : « C'est la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Nous l'acceptons avec reconnaissance. »

Si la liberté religieuse est « le fondement et comme la matière de la liberté, » c'est dans une presse indépendante que celle-ci, sous toutes ses formes, trouve sa plus ferme garantie. Aussi la liberté de la presse est-elle, sous un régime quelconque, la mesure exacte de toutes les autres. Mais ce n'est pas pour rien que le second empire se rattache au premier, que Daunou rangeait parmi les gouvernements sous lesquels les garanties individuelles et autres, quoique promises par les lois fondamentales, n'ar-

(1) Le 9 et le 10 juillet 1868.

rivent jamais à s'établir. Nous ne pouvons donc pas nous étonner que pendant plus de quinze ans la presse soit restée soumise, en vertu du décret du 17 février 1852, à ce régime administratif qui a fait dire à un sénateur que pour trouver l'analogue de notre législation, il fallait aller en Turquie.

En 1868 arriva, enfin, devant la Chambre le projet de loi promis par l'empereur dans sa lettre du 19 janvier 1867, où il avait dit : « Une loi sera proposée pour attribuer exclusivement aux tribunaux correctionnels l'appréciation des délits de presse, et supprimer ainsi le pouvoir discrétionnaire du gouvernement. »

La loi élaborée par le conseil d'Etat était loin, sans doute, de répondre aux exigences de l'opinion libérale, et ne ressemblait guère à celle dont, quatre ans auparavant, M. Jules Simon avait soumis le projet à la Chambre, en se donnant le malin plaisir de faire déclarer détestable par la majorité un article textuellement emprunté à l'acte additionnel aux constitutions de l'empire (séance du 21 janvier 1864). Mais ce fut assurément une grande leçon pour tous que cette mémorable discussion dans laquelle les plus grandes voix de la France, les Berryer, les Thiers, les Jules Favre vinrent, avec autant d'éclat que d'insuccès, réclamer de l'empire ces garanties indispensables que n'avaient refusées à la presse ni la Restauration, ni le gouvernement de Juillet, ni la seconde République.

M. Jules Simon y intervint à plusieurs reprises. Il reprocha au projet de loi de maintenir la censure sous sa forme la plus détestable en laissant subsister la responsabilité de l'imprimeur; de conserver le système aristocratique du cautionnement et du timbre qui, sous le régime du suffrage universel n'est pas seulement injuste, mais illogique; enfin, de trahir l'incurable défiance du pouvoir vis-à-vis de l'opinion publique, et en même temps de compromettre l'autorité de la magistrature par le soin qu'on prenait de soustraire au jury, pour l'attribuer aux tribunaux, la connaissance des délits de presse.

Mais quelque talent qu'il ait déployé dans la défense de ces thèses diverses, nous devons signaler surtout une proposition dont il prit l'initiative, et qui déchaîna contre lui de violentes attaques.

Dans l'arsenal des lois préventives, restrictives et répressives qui pèsent sur la presse, figure l'article 8 de la loi du 17 mars 1819 qui punit l'outrage à la morale publique ou religieuse. De concert avec M. Marie et plusieurs de ses collègues, M. Jules Simon vint en demander l'abrogation, et

après avoir montré combien il est difficile, impossible même à un juge de discerner en pareille matière la discussion et la critique dont on déclare vouloir respecter les droits, de l'outrage que seul on entend punir, il n'hésita pas à rélamer sans ambages le droit d'outrager une religion.

Voilà la doctrine que Mgr l'évêque d'Orléans a qualifiée d'*odieux sophisme*. Que la véhémente accusation de Son Eminence tombe donc aussi sur M. de Serre, sous l'autorité duquel s'est abrité M. Jules Simon, sur ce ministre éloquent de la Restauration qui reconnaissait qu'une conviction entière est nécessairement accompagnée de quelque passion, et ne voulait pas admettre cette distinction arbitraire entre l'outrage et la discussion pure et simple.

Mais pour se méprendre ainsi sur la pensée de l'orateur monseigneur l'évêque d'Orléans ne l'a donc pas entendu justifier le clergé catholique des ardeurs qu'on l'accuse de porter dans la prédication et dans les controverses, et l'absoudre de ses critiques passionnées jusqu'à l'injustice contre des doctrines qui ne sont pas celles de l'Eglise. Il n'a donc pas entendu M. Jules Simon réclamer pour le clergé cette liberté qu'il veut pour tout le monde, déclarer n'avoir peur, quant à lui, ni de la critique ni de l'outrage, et demander qu'on puisse tout attaquer à condition qu'on puisse tout défendre.

Est-ce donc un privilége dont l'orateur aurait voulu armer contre l'Eglise ceux qui ne partagent ses croyances, ou n'est-ce pas plutôt la garantie du droit public élargi offerte au christianisme qui, dans son âge héroïque, avait cette hauteur d'âme de ne vouloir être protégé que par la force des vérités qu'il apportait dans le monde?

Ce qui vous scandalise, Monseigneur, serait-ce que M. Jules Simon parle avant tout au nom et dans l'intérêt de la pensée libre? Mais était-ce un libre penseur que ce Channing dont il vous avait, dans ce même discours, rappelé la conduite. « Il y a quelques années, avait-il dit, dans la libre Amérique, un journaliste fut condamné pour avoir outragé la religion protestante. Que firent les ministres du culte? Ils adressèrent une pétition au Congrès pour demander, par respect pour leur foi, qu'on leur permît de la défendre par des arguments et qu'on cessât de la protéger par des condamnations. Ils auraient rougi d'imposer silence à leurs adversaires, convaincus qu'ils étaient que la vérité était avec eux. Et quel fut le premier nom inscrit sur cette liste? Ce fut celui de Channing, l'apôtre illustre de la tolérance. »

C'est en se prévalant de son accord avec un homme dont per-

sonne ne pourra nier la foi ardente et profonde, que l'orateur invitait les hommes qui possèdent une conviction à ne pas demander autre chose pour leur foi que la liberté et le grand soleil de la discussion, à placer leur confiance dans la seule évidence de la vérité et à ne pas exiger des hommes qu'ils s'humilient devant un dogme auquel ils ne croient pas.

« S'il y a une force dans la vérité, ajoutait-il en terminant, eh bien ! laissez la vérité à elle-même, et entre la vérité et les esprits auxquels elle veut s'imposer ne placez rien ; ne déshonorez pas, n'abaissez pas vos propres lois...

« Le temps approche où toutes les fictions et toutes les barrières vont enfin disparaître, et où sera absolu le règne de la critique qui est la véritable souveraine de la démocratie et des temps modernes.

« Je vote d'ici, le premier, pour une loi que je crois celle d'un avenir prochain, pour une loi sur la presse ainsi formulée : « La « pensée est libre sans restriction ni réserve. »

Malgré tout, la loi sur la presse, fut dans la séance du 9 mars, votée à l'unanimité moins une voix, celle de Berryer qui, ce jour même, venait de l'attaquer de nouveau avec toute l'énergie d'une parole qui se faisait alors entendre pour la dernière fois. Etait-ce à dire que ses collègues de l'opposition jugeassent moins sévèrement que lui-même cette loi dont le progrès, sous le rapport de la juridiction, nous reportait à 1822, à ce moment où la Restauration, dans une heure de défiance contre l'opinion publique révoquait la loi libérale de 1819? Non sans doute ; mais M. Jules Simon avait exprimé leur pensée dès le 29 janvier, quand il avait dit : « Nous sommes d'accord, dans le parti de la liberté pour préférer la nouvelle loi à l'ancienne et pour déclarer que la nouvelle ne vaut rien. » Et au terme de la discussion, dans cette séance du 9 mars, il venait de dire encore au sujet de cette loi. « Si nous la votons, c'est que nous sommes réduits à opter entre la loi de 1868 et la loi tyrannique de 1852. Nous ne pouvons choisir qu'entre deux maux. A Dieu ne plaise que ce vote soit une approbation de la loi de 1868 ! Mais plus la loi de 1868 est mauvaise, et plus notre vote sera une réprobation énergique de la loi funeste qui pendant seize années a entravé la propagation des idées et l'avenir intellectuel du pays. »

Cette loi sur la presse, comme la loi sur le droit de réunion dont nons parlerons plus loin, n'était destinée au reste qu'à dissimuler au pays l'amertume d'une autre loi qui, discutée la première, devait être promulguée quatre et cinq mois avant les deux autres.

Depuis plusieurs années l'opposition ne cessait de se plaindre de l'élévation croissante de notre effectif militaire, quand, au lendemain de la bataille de Sadowa, le gouvernement vint demander au Corps législatif d'en tripler le chiffre et de mettre cette armée qu'on portait de 400,000 hommes à 1,200,000 à sa libre et absolue disposition. Aggravation de charges pour les citoyens que le chef de l'Etat invitait d'ailleurs à la *résignation*, aggravation de la toute-puissance impériale, et diminution des prérogatives de la chambre, à laquelle on enlevait le vote annuel de l'impôt en hommes, tels étaient pour la France les fruits de la « neutralité attentive » de son gouvernement et des institutions qui la régissent.

Le projet avait été remanié depuis; mais après différentes transformations, il avait reparu, identique au fond, car si l'on se restreignait à une armée de 800,000 hommes, c'était à la condition de la soutenir et de la pouvoir étendre au besoin par une garde nationale mobile de 400,000 hommes ce qui complétait le chiffre voulu de 1,200,000 hommes; et la durée du service militaire restait fixée à neuf ans, dont cinq ans dans l'armée active et quatre dans la réserve.

Au cours de la discussion de la loi militaire, l'opposition de toute nuance n'a rien épargné pour défendre les intérêts du pays et les droits du Corps législatif, et ce qui accroissait sa répugnance à voter le projet de loi, c'était une considération tirée de la prérogative du souverain, considération que, dans la séance du 19 décembre 1867, M. Jules Simon exposait en ces termes: « Le chef de l'Etat décidant d'une façon absolue, par sa pleine autorité, de la paix ou de la guerre, nous pouvons souhaiter de ne livrer à sa discrétion, dans le cas où il la déclare, qu'un nombre aussi restreint que possible de nos concitoyens. »

Mais après avoir jusqu'alors borné ses vœux à la réduction de l'effectif militaire, la partie la plus avancée de l'opposition s'enhardit à faire un pas en avant et se décida à saisir la chambre et, par elle, l'opinion publique, d'une proposition plus radicale, en demandant la suppression des armées permanentes, cette institution monarchique par excellence qui a toujours répugné aux démocraties libres.

Le 23 décembre, M. Jules Simon vint soutenir à la tribune un contre-projet de loi militaire qu'avaient signé avec lui MM. Bethmont, Magnin, Hénon, E. Picard et Jules Favre. C'est bien la suppression des armées permanentes que poursuit l'orateur; mais, admirant sans la partager l'audace de ceux qui disent: « Donnez l'exemple du désarmement et attendez; » et

l'histoire contemporaine ne lui ayant laissé aucune illusion sur la magnimité des peuples, il se préoccupait de pourvoir à toute éventualité en proposant à la France d'adopter l'organisation militaire de la Confédération Helvétique qui n'est pas sans analogie avec le système prussien et dont l'Angleterre elle-même s'est approprié une des meilleures dispositions.

L'espace nous manque pour entrer dans l'examen détaillé du système exposé alors par M. Jules Simon, mais qu'il avait déjà recommandé à notre attention dans l'*Ouvrier de huit ans*. Qu'il nous suffise d'en marquer l'esprit. Ses amis et lui ne cachent pas ce qu'ils poursuivent lorsque, au projet du gouvernement dans lequel ils voient une organisation de la guerre, ils viennent opposer un contre-projet qualifié par eux d'organisation de la paix: leur but, M. Jules Simon nous l'a dit, c'est de combattre l'esprit militaire, cet esprit artificiel que l'on forme en prenant un homme au milieu de sa famille, en l'éloignant de son pays natal, en le faisant changer fréquemment de garnison, en lui donnant des lois qui diffèrent de la loi commune, des juges qui ne sont pas ceux des autres citoyens, en lui inculquant le principe et l'habitude de l'obéissance immédiate et sans réflexion. Ce qu'ils veulent, « c'est qu'il n'y ait pas au milieu de nous quatre ou cinq cent mille hommes dont les habitudes, les idées, les sentiments diffèrent de ceux de la nation entière; c'est qu'il n'y ait pas une armée qu'on puisse à chaque instant lancer contre les pays étrangers et peut-être même, dans des jours néfastes, contre notre propre pays; c'est qu'on soit, je ne dirai pas dans la nécessité d'aimer la paix, mais dans l'impossibilité de l'enfreindre. C'est pour cela précisément, dit-il, qu'au lieu d'une armée imbue de l'esprit militaire, nous voulons une armée de citoyens qui soit invincible chez elle et hors d'état de porter la guerre au dehors. »

Et ici, un des membres de la majorité lui objectant qu'il n'y a pas d'armées sans esprit militaire : « S'il n'y a pas d'armées sans esprit militaire, répondit finement M. Jules Simon, je demande que nous ayons une armée qui n'en soit pas une. »

L'article 7 du projet qui, remanié par la Commission, autorisait le remplacement dans la garde mobile et rétablissait « le marché de la vie humaine » lui fournit l'occasion de qualifier une loi à laquelle il reprochait d'être équivoque, arbitraire, et de consacrer un privilége au profit de la fortune.

Remarquons ici que la thèse républicaine soutenue par M. Jules Simon rappelle en le dépassant le système que, vingt ans auparavant, défendaient déjà Lamoricière et Charras, système qu'a dernièrement repris M. Garnier-Pagès dans la séance

du 6 avril 1869. Et si la doctrine de la suppression des armées permanentes et celle de la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'ont pas obtenu plus de succès auprès du Corps législatif de 1868 qu'auprès de la Constituante de 1848, — ce qui ne peut surprendre personne, — il serait difficile d'affirmer que l'une et l'autre n'ont pas fait de grands progrès dans l'opinion publique, quand on vient de voir tous les candidats de la démocratie libérale prendre à cet égard les engagements les plus formels. Ne desespérons jamais. La devise de la vérité, c'est celle de Mazarin : « Le temps et moi. »

Mais nous avons hâte d'arriver aux discours rassemblés sous ces deux titres : *Les Ecoles, le Droit de réunion et d'association.* Ils se rapportent à la partie la plus originale de l'œuvre politique de M. Jules Simon, je veux dire à ses beaux livres sur *l'Ecole* et sur le *Travail.* S'attachant dans ces deux ouvrages à dissiper entre les classes diverses de la société des préventions aussi funestes qu'aveugles, il convie les unes et les autres à reconnaître l'étroite solidarité de leurs intérêts et à n'en poursuivre la satisfaction que dans les voies et sous les auspices de la liberté. Il aime à se faire l'interprète des tendances et des aspirations nouvelles des classes laborieuses. Chez elles, en effet, aux revendications violentes qui, en jetant partout l'inquiétude, ont singulièrement favorisé l'établissement du second empire, a succédé un mouvement plus réfléchi et plus modéré qui les rapproche mieux de leur but. Ce qu'elles réclament aujourd'hui ce n'est plus une « transformation brusque et violente de la propriété; » ce sont « les moyens d'acquérir le bien-être par l'instruction et le travail. » Ce n'est plus du pouvoir, qu'elle qu'en soit la forme, qu'elles attendent les améliorations qui les intéressent ; c'est de la liberté et de ses efforts affranchis de toute entrave légale, c'est de l'instruction et de l'association qui leur donneront la capacité personnelle et la capacité sociale et permettront d'achever la révolution en mettant fin à cette lutte de la liberté contre l'égalité et de l'égalité contre la liberté qui, depuis soixante-quinze ans, agite, énerve, épuise la France et la fait périodiquement retomber sous un joug qui n'est pas celui de la loi. En cela consiste ce que M. Jules Simon appelle « le socialisme conservateur ; » il en a exposé les doctrines dans deux livres à la fois historiques et dogmatiques, fruit et témoignage, l'un, d'une étude qui a été celle de toute sa vie, l'autre, d'une laborieuse enquête à laquelle ne l'avaient certainement pas préparé ses travaux antérieurs.

« Le seul gouvernement qui se soit occupé d'un grand cœur



de l'éducation du peuple, disait jadis M. Michelet, c'est celui de la Révolution. » On ne fera pas difficulté de le reconnaître en lisant dans l'*Ecole* les chapitres consacrés à l'examen des diverses législations qui, de 1789 à 1799, ont cherché à pourvoir en France au grand intérêt de l'instruction primaire, législations auxquelles se rattache le souvenir des travaux de Talleyrand, de Condorcet, de Lakanal et de Daunou. Sans nier le peu de bien qu'ont pu faire les gouvernements qui ont suivi, il faut, pour trouver quelque chose de considérable, arriver à la loi du 28 juin 1833, à cette loi sagement et profondément démocratique qui demeure, dit M. Jules Simon, la plus grande date de l'histoire de l'instruction primaire en France, depuis le décret hardi, mais stérile, de la Convention (1); et personne ne trouvera qu'il dépasse en rien la mesure en déclarant que c'est une de ces lois qui honorent à jamais ceux qui les ont faites.

Depuis, notre seconde assemblée constituante ayant fait la faute de ne pas discuter et voter le projet de loi dont M. Carnot avait pris l'initiative, on sait ce qu'est devenue l'instruction publique en France, sous l'empire de la loi du 15 mars 1850, du décret organique du 9 mars 1852 et de la loi du 14 juin 1854. Le gouvernement lui-même a fini par s'effrayer de son ouvrage et travaille à réparer un peu le mal qu'il a fait, en continuant de s'armer contre la liberté de ces précautions ombrageuses dont il ne s'enhardira jamais à se départir.

Quant à M. Jules Simon, deux intérêts le préoccupent avant tout : celui de créer l'instruction des filles et celui de rendre l'instruction obligatoire. C'est dans ces deux mots qu'il ferait tenir tous ses vœux.

La Convention en 1794, M. Guizot en 1833, M. Carnot en 1848, s'efforcèrent tour à tour d'assurer aux filles le bienfait de l'instruction, mais sans être plus heureux les uns que les autres ; les intentions les plus méritoires furent trois fois trahies par des circonstances diverses. Dans ses livres, comme à la tribune, M. Jules Simon n'a rien épargné pour faire comprendre au pays l'importance de l'éducation des filles et la nécessité de multiplier et d'améliorer les écoles qui leur sont destinées ; d'abord pour être justes envers elles, car elles ont, dit-il, précisément les mêmes droits à l'instruction que les garçons ; ensuite pour donner aux maris un intérieur, une compagnie, un moyen de combattre victorieusement le libertinage et le cabaret ; enfin

(1) M. Jules Simon veut parler du décret du 25 décembre 1793, heureusement modifié, nous le disons plus loin, par la loi du 18 novembre 1794.

pour donner à l'enfant une mère qui, grâce à l'instruction qu'elle aura elle-même reçue, pourra précéder pour lui l'école, la remplacer au besoin et la compléter.

Pour l'instruction obligatoire, M. Jules Simon en a été de tout temps l'ardent défenseur. Dans le rapport déposé par lui, le 5 février 1849, au nom de la commission chargée de préparer la loi organique sur l'enseignement, il avait instamment pressé l'assemblée constituante d'en consacrer le principe. Rencontrant déjà l'objection qui consiste à confondre l'obligation imposée aux parents de faire instruire leurs enfants avec l'obligation de les envoyer dans les écoles communales, il montrait que cette objection perdait tout fondement sous l'empire de la constitution du 4 novembre, qui venait de proclamer la liberté d'enseignement, et il présentait l'instruction primaire obligatoire comme une conséquence nécessaire du suffrage universel. « Que dans un avenir prochain il n'y ait plus en France, disait-il, une commune qui n'ait sa maison d'école ; qu'il n'y ait plus de citoyen qui ne puisse écrire lui-même son bulletin avant de le jeter dans l'urne. Il n'y a de révolution sainte que celle qui se justifie en répandant la lumière en même temps que la liberté. »

Cette dernière thèse, il l'a reprise et développée soit dans l'*Ecole*, soit dans son remarquable discours du 8 avril 1865. Il ne manque pas de se prévaloir de l'adhésion donnée par des hommes tels que MM. de Broglie et Victor Cousin à l'établissement du principe de l'obligation admis non-seulement en Prusse, dans la plupart des états allemands, en Suède et en Norwége, mais dans dix-huit cantons de la Suisse sur vingt-deux, et dans une grande partie des Etats-Unis de l'Amérique, c'est-à-dire aussi bien sous la république que sous la monarchie.

Nous comprenons sans doute et nous partageons même la défiance qu'inspire à tous les esprits libéraux l'intervention, non pas de l'administration, mais seulement de la loi dans le foyer domestique ; et plût à Dieu qu'on pût se reposer sur la sollicitude des pères de famille pour conjurer le fléau de l'ignorance qui, toujours déplorable, peut avoir, sous le régime du suffrage universel, les conséquences les plus désastreuses ! Mais lorsque, en dépit des progrès accomplis depuis 1833 et depuis 1848, les documents officiels constatent que sur plus de cinq millions d'enfants qui devraient fréquenter les écoles, près de neuf cent mille n'y sont pas même inscrits, et que le quart de la population française ne sait pas lire à vingt ans ; quand il est établi que, à ne compter que sur une progression analogue à celle qui s'est produite en France depuis 1833, et d'après les calculs les plus

favorables, il faudrait plus de trente ans encore, plus de quarante ans peut-être, pour consommer la défaite de l'ignorance, comment n'être pas tenté de recourir, dans un intérêt aussi considérable, au principe de l'obligation, qui a permis à la Prusse d'atteindre cet immense résultat?

Quel argument considérable pourrait-on d'ailleurs faire valoir contre l'instruction obligatoire? Dira-t-on qu'elle est impraticable, quand depuis deux siècles elle est paisiblement exécutée dans la moitié de l'Europe? qu'elle est inutile ou impuissante, alors que 27 de nos jeunes conscrits sur 100 ne savent pas lire, tandis que, en Bavière, le nombre des jeunes soldats de 1864 qui ne savaient qu'imparfaitement lire et écrire, était de 8 sur 100, et qu'il était de 3 sur 100 en Prusse! Peut-on s'en effrayer comme d'une innovation, lorsque la loi du 22 mars 1841 sur le travail des enfants dans les manufactures l'a déjà depuis plus de vingt ans introduite dans notre législation? Réclamera-t-on enfin au nom des droits de l'autorité paternelle? « Mais si la loi peut sans violer la liberté imposer au père l'obligation de nourrir son fils, comment violera-t-elle la liberté en lui imposant le devoir de l'instruire? »

L'objection faite au nom de la liberté religieuse garderait sans doute une grande force contre le système prescrit par le décret du 25 décembre 1793, qui rendait obligatoire la fréquentation des écoles de l'Etat; mais en 1865, comme déjà en 1849, M. Jules Simon s'est expliqué à cet égard. Dans le même esprit qui inspirait à Lakanal son rapport du 28 brumaire an III, ce qu'il veut rendre obligatoire, ce n'est pas l'école, c'est l'instruction, et la liberté de l'enseignement laisse aux pères de famille le choix des établissements, des méthodes et des maîtres qui leur inspirent le plus de confiance. Ce qu'il demande, c'est que la loi ne fasse pas moins pour les intérêts intellectuels et moraux de l'enfant que pour ses intérêts matériels qu'elle prend le soin de protéger par des dispositions expresses contre la négligence et l'incapacité de son père.

Remarquons en outre que ce n'est pas seulement dans l'intérêt de l'enfant qu'il le demande, c'est aussi dans l'intérêt de la société que mettent en péril ces 900,000 individus privés de toute instruction élémentaire que M. Jules Simon appelle énergiquement les « *outlaws* de la civilisation. »

A ceux qu'alarmerait la considération du surcroît de dépenses dont l'adoption du principe de l'instruction primaire obligatoire grèverait le budget, il fait observer, en s'appuyant sur l'exemple de plusieurs pays, que la gratuité absolue n'en est pas insépa-

rable. La seule conséquence de l'obligation, c'est la gratuité restreinte consacrée déjà par la loi du 15 mars 1850, dont il loue l'article permettant aux communes d'établir chez elles la gratuité absolue, pourvu qu'elles en prennent les frais à leur charge, disposition excellente en ce qu'elle reconnaît aux communes une part d'autonomie. Dans cette loi de 1850, qu'il juge d'ailleurs sévèrement, il approuve encore l'article emprunté, il est vrai, à la loi de 1833, qui fait recouvrer la rétribution scolaire par le percepteur comme un impôt. Il y trouve une indication qu'il serait bon de suivre et de développer; et, en attendant la gratuité absolue, — qu'il peut bien consentir à ajourner, mais sans pouvoir se résoudre ni à la condamner ni à l'abandonner, — il serait d'avis d'établir chez nous ce qu'on appelle ailleurs *l'impôt d'école.* Il propose de le faire payer uniquement par les intéressés, c'est-à-dire par tous les pères de famille qui ont un enfant de sept à treize ans, et de l'employer à l'entretien de l'école de la commune. Parmi les avantages qui recommandent ce système, il signale celui qui consiste à intéresser la commune et tous ses membres à la prospérité de l'école. Il y voit en outre de plus grandes chances « de faire intervenir en faveur d'un établissement tirant ses ressources du terroir, deux grandes puissances qui font ailleurs des merveilles et que nous commençons à peine à connaître en France : la fondation et la souscription. »

Tout en voulant l'école plus essentiellement communale, tout en suscitant, au profit de la diffusion de l'instruction, l'initiative individuelle et sociale, tout en défendant la liberté d'enseignement comme nécessaire à toutes les autres, M. Jules Simon n'en maintient pas moins que la liberté elle-même a besoin de l'enseignement de l'Etat; et retrouvant ici la grande question des attributions légitimes de l'Etat et des droits de la liberté, il reconnaît à l'Etat le droit de surveiller la liberté dans l'intérêt de la morale, et lui impose le devoir d'intervenir là où la liberté est impuissante, là où l'industrie privée et les efforts individuels ou collectifs ne sauraient le suppléer avec une efficacité suffisante. Mais s'il est un enseignement qui réclame une liberté entière, la liberté la plus absolue, c'est l'enseignement supérieur par lequel se fait la grande propagation des idées. Or, la liberté fait complétement défaut chez nous à cet enseignement, et M. Jules Simon le déplore amèrement. « C'est, dit-il, un malheur pour la civilisation et pour la France. C'est une diminution, une abdication de son rôle séculaire. C'est un sacrifice de ses intérêts permanents à de mesquines inquiétudes du moment qui n'ont pas même l'excuse d'être plausibles. »

Ces importantes questions qu'il étudie si complétement dans son livre de *l'Ecole*, M. Jules Simon les a portées à la tribune. Quelques mois avant la publication de cet ouvrage, le 19 mai 1864, il avait appelé déjà l'intérêt de la chambre sur la situation si douloureuse des instituteurs et surtout des institutrices, en déclarant qu'il est plus utile, plus nécessaire, plus urgent encore de donner de l'éducation aux filles qu'aux garçons. Le 8 avril 1865, se prévalant de l'avantage que lui donnait la publication faite au *Moniteur* du 6 mars d'un rapport de M. Duruy, désavoué, il est vrai, par le *Moniteur* du 7, il défendit avec éloquence le principe de l'instruction obligatoire; et deux mois après, le 16 juin, il saisit la Chambre de la proposition de pourvoir à l'établissement de la gratuité absolue de l'enseignement primaire par ce qu'il appelait « l'Emprunt des Ecoles. »

Si, à la rigueur, on comprend que des législateurs aient pu refuser de consacrer le principe de l'obligation, par respect pour la liberté que ménageait pourtant le projet de l'orateur, qu'opposer de sérieux au principe de la gratuité absolue qui n'entraînait guère qu'un surcroît de dépense de vingt millions? Mais le projet de cet emprunt fut repoussé par la Chambre, par cette majorité qui n'a refusé ni les 500 millions qu'a coûtés la fatale expédition du Mexique, ni les 465 millions dont la *grande œuvre* de M. Haussmann et de son conseil non électif a surchargé nos finances; par cette majorité qui, sans trop de répugnance, vient de voter, dans le même intérêt, un emprunt de 260 millions. Il est vrai que l'Emprunt des Ecoles n'aurait profité qu'à l'élévation intellectuelle et morale de la France.

L'instruction primaire n'est pas le seul moyen auquel M. Jules Simon demande l'affranchissement des classes laborieuses. Comme il l'avait déjà dit dans sa profession de foi de 1863, il en est deux autres : l'association volontaire et libre et le crédit.

Dans *le Travail*, publié en 1866, M. Jules Simon a étudié, approfondi, discuté toutes les grandes questions que ce titre rappelle. Après avoir esquissé à grands traits l'histoire du travail manuel depuis l'antiquité, il arrive à exposer la crise politique et sociale où nous sommes encore engagés. Mises par la première Révolution en possession de tous les droits civiques, et par celle de 1848 en possession de tous les droits politiques, que réclament depuis les classes laborieuses? C'est l'extinction du paupérisme considérée par elles comme la conséquence logique du suffrage universel. Rien de plus juste. Mais autant était légitime chez les ouvriers l'ambition de joindre au droit reconnu le moyen d'en

jouir, à la condition d'arriver à leur but avec le temps et par la liberté, autant fut aveugle, illégitime et désastreux l'entraînement qui les porta à prendre sur-le-champ leur place dans la société, à la prendre même par la force. « C'est ainsi, dit M. Jules Simon, que, dans sa passion profonde d'égalité, le peuple se tourna contre la liberté et invoqua la dictature, ne comprenant pas encore qu'un dictateur, quelle que soit son origine, est un maître, et que sous un maître l'égalité est aussi impossible et aussi chimérique que la liberté. »

Reconnaissons-le pourtant, le peuple eut alors pour complices plusieurs chefs des écoles socialistes qui, ne faisant d'ailleurs que développer les germes de communisme que la centralisation administrative a déposés dans nos idées et dans nos mœurs, tendaient à invoquer en tout l'intervention de l'Etat, au grand dommage de la liberté. Or, une grande révolution s'est accomplie depuis vingt ans dans les dispositions non-seulement des ouvriers, mais des publicistes qui se sont voués à l'étude des questions sociales. S'ils poursuivent le même but, c'est par des moyens plus sûrs que les uns et les autres cherchent à s'en rapprocher, par des moyens qui respectent et sauvegardent la liberté. Et assurément personne n'était mieux préparé à se faire l'interprète de cette grande et heureuse révolution que celui qui, en 1848, au sein du comité de l'organisation du travail avait combattu avec ardeur les doctrines que défendait M. Albert.

Refusant d'admettre qu'il y ait hostilité naturelle entre la bourgeoisie et les classes ouvrières, entre la propriété conquise qui s'appelle le capital et la propriété militante, la propriété en voie de formation qui s'appelle le travail, M. Jules Simon fait observer que c'est à une question de fait ou de méthode que vient aboutir leur déplorable et aveugle antagonisme. Comment s'opérera, lui direz-vous, la transformation nouvelle de la condition des travailleurs? Qui doit la leur procurer? Il formule ainsi sa réponse : « On a dit : C'est l'Etat; de là tout le mal. Nous disons : C'est l'ouvrier par la liberté!... »

« Comment les ouvriers pourront-ils, par la liberté, mettre leur position sociale au niveau de leurs droits politiques? C'est en usant de l'association et en acquérant l'instruction. Par l'instruction, ils se donneront la capacité personnelle et par l'association la capacité sociale. Ils commenceront par vouloir et ils finiront par pouvoir. Il y aura nécessairement un intervalle qui sera rude; mais on sera soutenu dans cette épreuve par le sentiment de l'indépendance et la grandeur du but à atteindre. C'est aux sectaires à promettre une émancipation immédiate, sans

efforts et sans sacrifices. Pour nous, au contraire, c'est l'effort que nous prêchons, c'est la volonté persévérante que nous demandons. Il y a cette différence entre les sectaires et nous, qu'ils détruisent le paupérisme par la main de l'Etat et nous par la main du pauvre. Ils donnent de la terre, de l'argent ou du travail, et ne peuvent les donner aux uns qu'en spoliant les autres et en opprimant tout le monde. Nous ne donnons que l'*instruction*, l'*association*, et le *crédit ;* nous armons la liberté qu'ils détruisent. Nous allons au droit par le droit, à la liberté politique par la liberté individuelle. »

C'est à la lumière de ces principes que M. Jules Simon apprécie les dispositions légales qui, hier encore, faisaient obstacle à l'égalité sociale des ouvriers, et qu'il recommande les moyens qui, en ménageant le mieux leur indépendance, peuvent favoriser leur émancipation effective.

On ne pourrait guère nier que l'égalité sociale fût violée par la loi sur les coalitions, rédigée en 1803, et dont les lois de 1824 et de 1849 avaient maintenu l'esprit fondamental. Mais le propre de cette législation était de consacrer l'inégalité sociale par l'affirmation même des principes de l'égalité, c'est-à-dire de punir de peines analogues la coalition des ouvriers qu'il est si facile d'atteindre, et le concert des patrons qu'il est presque impossible de constater. Cette inégalité, la loi du 25 mai 1864 l'a fait disparaître, et M. Jules Simon en avait chaleureusement appuyé le principe dans la séance du 29 avril, en représentant que l'exercice du droit de coalition reconnu aux ouvriers était rendu bien difficile et bien périlleux par la loi qui interdisait les réunions publiques non autorisées.

Si de la destruction des obstacles nous passons à l'examen des moyens, il n'en est aucun qui paraisse à M. Jules Simon plus propre à rapprocher les ouvriers de leur but que l'organisation des sociétés coopératives; car outre qu'elles servent à améliorer la condition individuelle du travailleur, ces sociétés ont encore le grand mérite de lui faciliter l'accession à la propriété. M. Jules Simon se plaît à y voir le germe d'une véritable réforme sociale, la solution la plus vraie, et, en tous cas, la plus pacifique du redoutable problème des rapports du capital et du travail.

Un autre avantage aussi devait recommander à ses yeux le mouvement coopératif; c'est celui qu'il a de transformer les ouvriers salariés en ouvriers associés, de faire intervenir le plus possible tous les membres de la société dans la gestion des affaires communes, et par là d'introduire dans l'atelier le gou-

vernement démocratique, d'y substituer, en un mot, la république à la monarchie.

M. Jules Simon arrive ensuite aux institutions de crédit. Il venait de célébrer les sociétés coopératives, celle entre autres des *Equitables pionniers de Rochdale*, qu'il avait louée de n'être pas seulement un but, mais un moyen, et de faire des hommes en même temps qu'elle favorise l'économie; il avait félicité la *Société mulhousienne des cités ouvrières* des grands services qu'elle a rendus, d'abord en remplaçant les casernes construites ailleurs sous ce nom par de petites maisons plus conformes aux exigences de la vie de famille, et pourvues de jardins qu'il appelle de « bons professeurs de morale », et ensuite en facilitant à l'ouvrier l'accès à la propriété, à la seule condition d'une volonté persévérante; car, dit-il; ces mots « il suffit de vouloir » sont toute la devise du mouvement coopératif. Dans le même esprit, M. Jules Simon préconise les banques populaires d'Allemagne. Quel est, en effet, l'objet de ces banques dont l'organisation et la prospérité ont fait la gloire de M. Schulze-Delitzsch? C'est de mettre le crédit à la portée des travailleurs en substituant par leur responsabilité collective une garantie égale ou supérieure à celle que pourrait offrir au créancier soit un capital, soit un fonds de terre; c'est de donner au crédit personnel, grâce aux ressources de la mutualité, une puissance que ne saurait égaler le crédit réel. Et comment le nier, quand on sait que pendant l'exercice 1864 ces banques populaires n'ont pas mis moins de 270 millions dans les mains des ouvriers allemands?

En 1848, des républicains de toute nuance n'avaient pas manqué d'opposer au débordement du socialisme autoritaire un programme plus sage, et, tout en défendant avec énergie les droits de la propriété, ils avaient indiqué aux ouvriers l'association et les institutions de crédit comme étant pour eux le meilleur moyen d'atteindre à l'amélioration de leur sort. Mais dans cette réaction salutaire contre des erreurs fatales, on ne laissait pas de faire une part trop large encore à l'intervention de l'Etat. Cette part, le mouvement coopératif tend à la réduire, car il repose sur le principe de la mutualité, que M. Jules Simon définit : « l'union légale et pacifique de toutes les petites forces pour en faire une grande. » Aussi, que demande-t-il à l'Etat? Uniquement de lever des prohibitions inutiles. Que l'Etat laisse se produire librement la lutte des intérêts, c'est-à-dire du capital, qui, même dans l'isolement, possède la force d'une coalition, et du travail qui n'a aucune force contre le capital sans la solidarité des travail-

leurs. En sa qualité de pouvoir social, l'Etat n'a que deux devoirs à remplir : exiger la publicité et punir la fraude.

Comme le livre sur *l'École* se terminait par une glorification des œuvres de la liberté, celui du *Travail* finit par une sorte d'hymne sur la fraternité du travail intellectuel et du travail manuel.

Le 7 juin 1867, la discussion du projet de loi sur les sociétés, auquel il reprochait de négliger les sociétés à capital variable, amena M. Jules Simon à faire un magnifique exposé du mouvement coopératif, qui tend à améliorer la condition morale et sociale des adhérents en leur apprenant à être vraiment des hommes, à ne dépendre que d'eux-mêmes, à devenir la providence de leurs femmes et de leurs enfants. Déclarant que partout ce sont des hommes d'élite qui entrent dans ces sociétés, des hommes qui, par la volonté et la souffrance, réussissent à dompter la destinée et à se rendre maîtres de la fortune.

Il exprimait la ferme confiance de voir enfin se réaliser dans l'ordre économique les grandes réformes opérées dans l'ordre politique en 1789 et en 1848, grâce à cette heureuse disposition des classes ouvrières à poursuivre désormais la réforme sociale, non plus par la lutte sanglante et à coups de fusil, mais par les voies de la liberté, et par l'effet des associations fraternelles; « car, disait-il en terminant, les coopérateurs, quand ils sont ce qu'ils doivent être, sont véritablement des hommes de paix. »

A la loi sur les coalitions, il avait reproché, en 1864, de ne donner que la moitié de ce qu'elle devait donner, et avec ses collègues de la gauche, MM. Jules Favre, Picard et Garnier-Pagès, il avait représenté que le droit de réunion était indispensable. à l'exercice du droit de coalition. Trois ans plus tard, l'empereur s'était enfin décidé à nous restituer le droit de réunion, mais en se réservant de le faire contenir par une loi dans les limites que lui paraissait exiger la sûreté publique.

Dans quelles étroites limites a été resserré l'exercice de ce droit dont on nous a fait, d'ailleurs, attendre la jouissance pendant plus d'une année? Il suffit, pour le savoir, de jeter les yeux sur la loi du 6 juin 1868. Dites, si vous le voulez, que la liberté de la presse est un droit dont la bourgeoisie se montre plus jalouse que de tout autre, cela expliquera, sans les justifier, les charges dont vous accablez les journaux; car outre que ce sont vos lois fiscales qui, la plupart du temps, interdisent aux ouvriers la lecture suivie des feuilles publiques, la liberté de la presse, vous le savez bien, n'intéresse pas moins les classes po-

pulaires que cette bourgeoisie contre laquelle vous nourrissez une insurmontable défiance. Mais s'il est un droit d'essence démocratique, et qui, à ce titre, devait inspirer plus de respect et moins d'ombrage à un gouvernement qui se fait gloire d'émaner du suffrage universel, c'est assurément le droit de réunion.

L'exercice en a-t-il été plus largement accordé par la loi du 6 juin que celui de la liberté de la presse par la loi du 11 mai? Toute la différence, c'est que, après vous être reposés sur vos dispositions fiscales du soin de restreindre l'une, c'est à l'administration, c'est-à-dire à vous-mêmes, que vous avez réservé les moyens de réduire l'autre à rien.

Prenant la parole le 13 mars, M. Jules Simon s'éleva contre la nécessité de l'autorisation préalable qui continuait de peser sur les réunions ayant pour objet de traiter de matières politiques et religieuses. N'était-ce pas là soustraire à la discussion précisément les deux choses pour lesquelles le droit de réunion était demandé, et pour lesquelles il était nécessaire? N'était-ce pas mettre en dehors de la loi presque tout ce qui est important? Passant ensuite à l'examen des articles, dont l'un interdit les réunions électorales cinq jours avant le scrutin, c'est-à-dire au moment où elles sont sans comparaison le plus nécessaires, et dont le dernier donne au préfet le droit d'ajourner une réunion publique quelconque et au ministre celui de l'interdire, il reprochait au gouvernement, après avoir promis la restitution d'un des droits les plus essentiels à une société bien organisée, de supprimer d'un trait de plume plus des trois quarts du droit: « Et pour le reste, disait-il, vous le gênez, vous le restreignez, vous le mutilez, vous l'entravez dans une série de quinze articles que vous couronnez enfin par un dernier article qui rétablit purement et simplement le pouvoir arbitraire! » Et il demandait si cela pouvait s'appeler tenir sa parole.

Dans ce luxe de précautions contre un droit aussi nécessaire à l'exercice de tous les autres, comme dans tous les arguments invoqués pour les justifier, il ne pouvait voir que le pire des sentiments qu'on puisse écouter en politique : *la peur*. Pouvait-on, sans se sentir humilié pour notre pays, se rappeler ce qui s'était passé au mois d'août 1867, le refus fait par l'administration d'autoriser la réunion à Paris d'un congrès européen des plus éminents promoteurs du mouvement coopératif, et la lettre de M. Schulze Delitzsch, conviant ceux qui avaient pris l'initiative de ce congrès pacifique à le transférer en Belgique ou en Allemagne, leur garantissant que partout ailleurs qu'en France ils

trouveraient la liberté de discuter les grandes questions industrielles et sociales?

Quant aux inévitables effets de la loi préventive et répressive à la fois du 6 juin 1868, qu'il s'était d'ailleurs refusé à voter, une expérience de quelques mois a permis à M. Jules Simon de les apprécier dans son récent discours du 10 avril 1869, et de montrer que, faite pour autoriser les réunions publiques, elle avait eu ce résultat, étrange à coup sûr, mais non imprévu, de nuire à la liberté des réunions privées. Ce n'était pas, d'ailleurs, une faible démonstration du caractère équivoque de la loi du 6 juin 1868, que de la voir, à deux mois de distance, attaquée tour à tour et par un *arcadien* de la trempe de M. le baron de Benoist, et par un orateur comme M. Jules Simon, défenseur de cette politique radicale dont il a exposé les principes dans une préface dont il nous reste à parler.

Quiconque aura lu avec attention les livres de M. Jules Simon dans l'ordre où ils se sont succédé, n'aura pas manqué d'être frappé du progrès croissant de sa pensée dans les voies de la liberté. C'est ainsi que dans *le Travail*, publié en 1866, il tend plus résolûment que dans *l'Ecole*, publiée dix-huit mois auparavant, à élargir la sphère de l'activité individuelle et sociale, et à l'affranchir des liens de la tutelle gouvernementale. Et le même progrès est sensible aussi dans ses discours, où nous le voyons, le 29 janvier 1868, dans la discussion générale de la loi sur la presse, demander pour la première fois la liberté totale que peu après, le 13 mars, il devait réclamer aussi au profit du droit de réunion et du droit d'association.

Dans *la Politique radicale*, il nous donne la dernière formule de sa pensée, qu'il vient d'exposer encore dans sa circulaire aux électeurs de la huitième circonscription de la Seine.

Il nous l'avait déjà dit : ce n'est pas du premier coup qu'il est arrivé à demander la liberté totale, la liberté sans limites, compensée d'ailleurs par la publicité la plus complète. C'est peu à peu, à l'aide de l'expérience que donne la vie et de celle que donne l'histoire; et s'il comprend mieux aujourd'hui qu'autrefois la nécessité de la liberté et l'étendue de ses droits, il confesse le devoir au gouvernement actuel, au spectacle que depuis dix-sept ans ce gouvernement a mis sous ses yeux.

C'est par cette revendication de la liberté totale que les radicaux se distinguent du tiers-parti, auquel M. Jules Simon reproche de ne s'avancer que par étapes et de s'arrêter toujours à moitié chemin. Il ne laisse pas, sans doute, de reconnaître que c'est lui qui, dans les chambres et dans le pays, déplace les ma-

jorités; mais tout en applaudissant à ses efforts et à ses succès, et sans se refuser, dans certaines circonstances, à l'action en commun contre un même adversaire, il n'estime pas que pour les radicaux ce concert doive aller jamais jusqu'à l'alliance.

Nous ne sommes que trop porté à proclamer avec M. Jules Simon l'utilité d'un parti que domine la constante préoccupation de l'absolu, et nous dirions volontiers avec lui que le parti radical rend ce service au tiers-parti, de l'empêcher de se contenter trop aisément. Mais nous craignons qu'il ne soit pas suffisamment équitable envers des hommes qui, dans la situation que nous ont faite les plébiscites du 20 décembre 1851 et du 21 novembre 1852, la Constitution du 12 janvier 1852 et le sénatus-consulte du 25 décembre de la même année, se sont chargés de la tâche si délicate de réconcilier l'autorité avec la liberté. Par l'inutilité de leurs efforts, ne nous auront-ils pas, d'ailleurs, rendu le service de faire voir au pays que l'opposition la plus indulgente n'a pas plus de chance qu'une autre d'obtenir du gouvernement les garanties les plus indispensables? Et cette démonstration n'est-elle pas rendue plus éclatante par les soins que prend M. Jules Simon lui-même, de repousser du parti radical le reproche d'être une opposition systématique, par sa déclaration que les radicaux savent très-bien qu'ils sont à la chambre pour faire de la politique, c'est-à-dire de la pratique, et pour concourir à tous les progrès réels; enfin, par l'appui qu'il rappelle avoir, avec ses amis, donné aux réformes, si insuffisantes d'ailleurs, qui ont signalé ces dernières années.

M. Jules Simon nous paraît plus équitable envers l'école qui a pris pour devise la fameuse maxime: « Le roi règne et ne gouverne pas. » On le comprend, car la doctrine que résume cette maxime s'éloigne plus résolûment du gouvernement personnel que celle du tiers parti, et l'on se rappelle que Royer-Collard et M. Guizot n'ont pas manqué de la repousser comme conduisant à la république.

Quoique partisan de la liberté totale, M. Jules Simon ne va pas jusqu'à supprimer l'autorité dont il sait que la société ne saurait se passer. Il déclare même qu'elle doit toujours être forte. « Un pouvoir fort, dit-il, mais restreint, — fort parce qu'il est restreint, — esclave de la loi, appuyé sur la souveraineté nationale, non-seulement parce qu'il en sort, mais parce qu'il en dépend; un tel pouvoir est le seul dont on puisse dire qu'il ne limite la liberté que pour la rendre plus efficace. Nous prétendons que l'état social le plus parfait est celui où l'autorité est la plus limitée et la liberté la plus ample. »

Il ne va pas non plus jusqu'à affirmer que le rapport entre l'autorité et la liberté doive être exactement le même dans tous les pays et dans tous les temps, et il admet que chez un peuple où, sur quarante millions d'habitants, on ne compte qu'un million seulement de lettrés, la liberté offrirait plus de dangers et moins d'avantages que chez un peuple composé de quarante millions de citoyens sachant tous lire et capable dès lors de la liberté totale. Quel est en pareil cas le devoir du gouvernement? « Son devoir est double, dit M. Jules Simon; il doit gouverner, il doit éclairer, c'est-à-dire qu'il doit s'efforcer par tous les moyens de mettre les citoyens en état de se passer de lui. Le progrès de la liberté équivaut à une élimination progressive du pouvoir. Le pouvoir, s'il est fidèle à sa mission, doit travailler avec une énergie persévérante à sa propre élimination. »

Que le progrès de la liberté équivaille à une élimination progressive du pouvoir, rien de plus vrai; mais ici, comme dans *la Liberté*, M. Jules Simon ne craint pas de demander au pouvoir une abnégation et une sagesse qu'il ne sera jamais prudent d'attendre de lui seul, quelle que soit son origine. Grâce à Dieu, il aura mis assez de zèle à provoquer en tout l'initiative individuelle et sociale, il aura réclamé avec trop de constance le gouvernement du pays par le pays pour que l'esprit général de son œuvre ne suffise pas à corriger ce que sa doctrine laisse à désirer sur un point si délicat. Il n'en formule pas moins, du reste, la loi de l'avenir et celle de la civilisation quand, par un mot emprunté à la langue philosophique, il donne au pouvoir, pour mesure, la moindre action; quand plus exactement encore il définit son rôle dans la société et ses rapports avec la liberté en disant: l'action de plus en plus diminuée.

On ne pourrait peut-être pas citer de M. Jules Simon quelqu'une de ces fortes prises à partie du gouvernement personnel qui ont fait de MM. Thiers et Jules Favre les plus redoutables orateurs de l'opposition, ceux que, en haut lieu, on a le plus grand intérêt à écarter de la Chambre. Mais outre qu'il n'a fait défaut à aucune des attaques dirigées contre le régime actuel et qu'il en a, dans ses livres, signalé l'énormité et les périls, c'est surtout contre les organes et les instruments de ce pouvoir qu'il a dirigé tous ses efforts, notamment dans la discussion de la loi militaire où il a si bien dit: « L'arbitraire est l'équivalent dans la loi administrative du pouvoir personnel dans la loi constitutive. Il en est la conquéquence naturelle et nécessaire. » Il a poursuivi dans toutes ses applications « le principe général de la centralisation si cher au despotisme; » et il convient de remarquer que

la destruction de la centralisation administrative est le corollaire indispensable de la maxime : « Le roi règne et ne gouverne pas; » de cette maxime dont la réalisation nous fournirait presque toutes les garanties du gouvernement républicain, si le Sénat, au lieu d'être exclusivement recruté par les choix arbitraires du prince, émanait, comme en Belgique, du libre suffrage des citoyens.

Lisez tous les programmes de la démocratie libérale, vous n'en trouverez pas un qui ne porte la suppression ou la transformation des armées permanentes, la séparation des Eglises et de l'Etat, l'enseignement primaire gratuit et obligatoire, ces thèses que M. Jules Simon a défendues avec éloquence ou dont il a pris l'initiative. Dernièrement encore, le 23 avril, il réclamait pour Bordeaux, où sa candidature était posée, les libertés municipales que le 4 mars il avait redemandées pour Paris. Les événements de la Réunion lui ont fourni, le 29 janvier, l'occasion d'appeler l'attention de la Chambre sur la situation des colonies que, le 15 avril, il regrettait de voir encore soumises au régime exceptionnel que leur a imposé le décret de 1854.

Mais si je cherche l'unité d'une œuvre si riche et si variée et la commune inspiration de tant d'écrits et de discours sur les intérêts les plus divers, c'est dans la préoccupation dominante de la morale que je la trouve. Félicitons M. Jules Simon d'avoir, avec plus de zèle et d'insistance que tout autre, porté cette lumière dans l'étude des questions économiques et politiques, et d'être arrivé tout d'abord par la science et la droiture du cœur au même point où une longue expérience avait amené M. de Metternich lorsque, sur la fin de sa vie, il déclarait à un jeune diplomate français que « la morale est le dernier mot et l'unique secret de la grande politique » Voilà la cause dont la défense, après avoir, en 1854, valu au publiciste son plus éclatant succès, méritait à l'orateur, il y a trois mois, une ovation populaire au théâtre du Prince-Impérial (14 février).

Par le temps qui court, je ne vois guère de popularité plus originale et qui fasse plus d'honneur à celui qu'elle entoure comme au peuple qui la décerne, que celle qu'a obtenue M. Jules Simon en se faisant l'infatigable apôtre de l'austère et virile doctrine du *Devoir*.

Ernest La Rochelle.

LES GRECS DE CONSTANTINOPLE (1).

III

Dans les deux premiers chapitres de cette étude, après un rapide coup d'œil sur l'histoire des Grecs chrétiens soumis à la domination musulmane, j'ai surtout cherché à faire ressortir le caractère et l'esprit national de la race. On va les retrouver également dans les pages suivantes.

Le patriarche, qui est comme la représentation et le chef suprême de la nationalité, possède la direction des établissements de bienfaisance, à la tête desquels on doit placer l'hôpital national grec de Constantinople. Dans toutes les villes importantes, surtout dans celles qui servent de résidence à un métropolitain, on rencontre encore des hôpitaux ou hospices soumis à la même administration que la maison de Constantinople.

Cette dernière, située au dehors des murs de la ville turque qui renferment aussi le quartier du Fanar, est installée sur le modèle des grands établissements du même genre en Europe. Elle est dirigée, sous le haut patronage du patriarche, par une *Ephorie* composée de neuf membres choisis parmi les notables de la nation : le médecin en chef de l'hôpital (2) fait généralement partie de l'*Ephorie*. A celle-ci est adjoint un conseil de dames surveillantes (*Kyriôn cosmytrion*), désignées par l'*Ephorie*, et s'occupant, sous sa direction, de ce qui concerne spécia-

(1) Voir la livraison du 25 mai.

(2) Avant 1866 ce médecin était le docteur Savvas, aujourd'hui gouverneur, avec le titre de pacha, de la province crétoise de Sphakia.

lement le quartier des femmes et l'orphelinat. Enfin, la partie matérielle de l'administration est confiée à un secrétaire et un chef-comptable qui ont la haute main sur le personnel de l'établissement.

Les rapports officiels comprennent, sous le nom d'Institutions philanthropiques nationales (*Ethnika philanthropika katastimata*), quatre divisions distinctes d'une même direction qui forment :

Un hôpital (*nosocomîon*);

Un hospice ou refuge (*girocomîon*) ;

Une maison de fous (*phrénocomîon*);

Enfin, un orphelinat.

L'hôpital reçoit en moyenne 2,500 malades par an; il a des salles et des lits en quantité suffisante pour en recevoir 300 à la fois, et même 400 en cas d'urgence.

L'hospice renferme de 100 à 150 vieillards ou infirmes, et la maison des fous 300 sujets environ, dont un tiers seulement de femmes.

L'orphelinat recueille les enfants perdus, exposés ou sans famille, et les fait élever au dehors aux frais de l'administration. Il possède, comme annexes, deux écoles élémentaires, l'une pour les garçons et l'autre pour les filles.

Les dépenses totales de l'établissement sont évaluées à près d'un million de piastres par an, soit plus de 200,000 francs. Sur cette somme, le gouvernement ottoman fournit diverses subventions en nature dont le prix peut être porté à 15,000 francs; le reste est soldé par l'administration, c'est-à-dire par la nation.

Les recettes peuvent se partager en trois parties à peu près égales : le premier tiers est fourni par les quêtes faites spécialement dans toutes les églises de la ville, par les dons volontaires et les secours fournis par les corporations ou *esnafs;* le second par les revenus des propriétés de l'hôpital, qui sont fort importantes; et la troisième partie, enfin, par les produits de la fameuse église de *Baloukly*, lieu de pèlerinage renommé, où les visiteurs et les dévots laissent chaque année une grande quantité de dons et d'argent. Les revenus des propriétés montant à environ 70,000 francs, la communauté grecque de Constantinople, pour le seul entretien de son grand établissement de bienfaisance, supporte une charge annuelle de 130,000 francs au moins, puisée dans les dons absolument volontaires.

Mais à côté de cette charité, officielle en quelque sorte, il faut placer des institutions d'une autre nature, découlant de l'initiative privée, et qui prennent, dans Constantinople et dans les en-

virons, une extension considérable. Voici l'origine de ces institutions. Les *Ephores* de chaque église sont chargés de tous les actes de bienfaisance pouvant soulager leurs coreligionnaires dans toute l'étendue de la paroisse; ils visitent les malades et les infirmes, leur distribuent à domicile des secours en nature, en argent, en médicaments, et font au besoin les diligences nécessaires pour les faire admettre à l'hôpital national. Les femmes des membres des diverses éphories, auxquelles, par la nature des choses, incombait la plus grande partie de cette tâche, ne tardèrent pas à s'entendre entr'elles et à former des sociétés particulières qui prirent toutes successivement le nom générique de Société fraternelle amie des pauvres (*philotochos adelfotis*). Les dames du Phanar avaient donné le premier exemple, il y a dix ou douze ans; celles de Péra les suivirent de près. Peu à peu l'émulation s'en mêla, et aujourd'hui, parmi les nombreux villages du Bosphore, où l'on compte quelques familles grecques, il n'en reste peut-être pas un seul où il n'existe point une société de cette nature. Toutes sont instituées en général sur le même plan, et l'on n'a pas modifié sensiblement les premiers statuts publiés par celles de Péra et du Phanar. Ces statuts eux-mêmes rappellent de très-près ce qui existe chez nous dans ce genre.

Les trois plus importantes de ces sociétés sont celles du Phanar, de Péra et de Tatavla, quartier chrétien situé près du port de Constantinople, sur la rive gauche, du même côté que Péra et Galata. La liste des dames qui les composent nous ferait connaître tout ce que la nationalité grecque de Constantinople compte de grands noms parmi les favorisés de la fortune, parmi les employés de la haute administration, et aussi parmi les souvenirs historiques du pays. On en peut porter le nombre à six cents, réparties par égales quantités entre les trois sociétés.

Le but de ces fondations est déjà indiqué : accomplir des œuvres de charité et de bienfaisance au moyen des ressources des églises et aussi avec les fonds de la caisse sociale; surveiller les enfants abandonnés ou orphelins; s'occuper, enfin, de la fondation, de l'entretien ou de la direction des écoles des filles.

Les ressources sont fournies par les produits de la charité privée, tels que cotisations, dons volontaires, donations particulières, etc. Les sociétés, ainsi que cela se passe déjà chez nous, organisent chaque année une loterie, un bal ou une représentation dramatique en faveur de leur œuvre, faisant ainsi tourner le plaisir au profit de la bienfaisance. Je n'examine pas le côté moral de ces institutions; il est certain qu'il s'y glisse bien des

vanités mesquines et qu'elles produisent plus d'une lutte où la charité chrétienne n'a aucune part. Mais il est encore plus certain que, malgré ces imperfections inhérentes à la nature humaine plutôt qu'à la race, elles tirent très-heureusement partie de l'oisiveté des femmes de la classe aisée, qui sont loin d'avoir en Orient les ressources de distractions que l'on trouve dans nos civilisations raffinées; elles font encore beaucoup de bien pour le soulagement matériel des classes pauvres et pour l'amélioration intellectuelle et morale des filles du peuple.

On ne saurait évaluer à moins de 1,000 francs par mois les dépenses que fait chacune des trois sociétés que j'ai nommées, ce qui porte à 35 ou 40,000 francs par an le secours de toute nature qu'elles répandent ensemble sur les pauvres de Constantinople. Ces secours, bien que destinés spécialement à la nation grecque, se distribuent cependant, en diverses circonstances, sans distinction de race ou de religion; ainsi, à certaines époques de l'année, les prisonniers du bagne reçoivent tous une distribution de vivres ou de vêtements par les soins combinés des trois sociétés, et il faut avoir vu quel horrible lieu est ce bagne de Constantinople pour comprendre le bien que peut faire une pareille charité. De plus, je trouve dans les comptes de la société de Péra une somme de 250 piastres (50 francs environ) consacrée à faire sortir de la prison pour dettes une pauvre femme turque, fait peu important en lui-même, mais qui peut donner à la fois une idée et de l'esprit éclairé des sociétés grecques et des lacunes de la législation ottomane.

En résumé, au point de vue des institutions philanthropiques, les Grecs de Constantinople sont dans une situation très-satisfaisante. Sans être arrivés à la savante organisation qui distingue l'Angleterre et l'Amérique, sans avoir atteint la perfection des détails administratifs qui sont l'apanage de la centralisation française, ils ont su mieux que nous conserver le caractère de l'initiative individuelle à cette fonction sociale; ils y montrent une activité sérieuse qui fait leur éloge, et ils y ont heureusement utilisé les aptitudes féminines, moyens de bonne exécution et de régénération pour la femme si abaissée encore dans presque toutes les communautés de la société orientale. A voir les choses par le petit côté, l'existence des *Philotochôn adelphotitais* peut paraître peu importante; pour moi, je n'hésite pas à la considérer comme un des progrès les plus profonds que les Grecs de Turquie ont réalisés pendant ces dernières années dans leur organisation sociale, et comme un de ceux qui prouvent le mieux l'aptitude particulière de la race. Enfin, pour ceux qui aiment à condenser les

raisonnements dans des chiffres, je dirai que le budget de la bienfaisance de la communauté de Constantinople, formé par le total des chiffres que j'ai déjà cités dans ce paragraphe, et de quelques autres que je trouve dans divers documents particuliers, peut être évalué à 200,000 francs par an, dont le caractère contributif est essentiellement volontaire et individuel.

IV

La race grecque s'est toujours distinguée par la vivacité de l'esprit et son amour pour l'étude; les Grecs modernes ne mentent pas à leur passé, et ceux de Constantinople peuvent être mis au premier rang, après les Hellènes de la Grèce indépendante, parmi ceux qui ont le mieux conservé cette tradition. Mais ce n'est qu'au prix de grands efforts et de lourds sacrifices qu'ils sont parvenus à cette situation.

Déjà du temps du Bas-Empire, la science s'était renfermée dans les monastères ou plutôt elle était devenue, comme dans tout l'Europe, une sorte de scolastique sèche et subtile qui n'était abordée que par les moines. La conquête ottomane ne changea presque rien à tout cela; elle diminua seulement le nombre des monastères, et, par l'organisation politique et sociale qu'elle introduisit parmi les vaincus, elle enleva à ceux qui restaient une partie de leur clientèle studieuse. Cependant les Grecs n'avaient pas entièrement perdu les qualités brillantes qui avaient été leur partage durant de longs siècles; et la renaissance fut préparée en partie par ceux d'entre eux que la prise de Constantinople obligea d'émigrer à Rome ou dans d'autres parties de l'Italie. La Grèce antique redevenait ainsi l'institutrice de l'Europe occidentale et l'une des sources de la civilisation moderne. En Orient, le mont Athos conserva sa renommée de moines savants auprès desquels la jeunesse studieuse allait chercher des leçons et des exemples. C'est de là que devait partir le régénérateur de la Grèce moderne par l'étude, Jean Œconomos dont l'histoire doit conserver le nom.

Né au commencement du dix-huitième siècle à Aïvali, petite ville de l'Asie mineure, dans une famille de négociants aisés, il passa les premières années de sa jeunesse dans l'étude et le recueillement; vers l'âge de vingt-cinq ans, il alla s'établir quelque temps au mont Athos où il prit l'habit religieux, et acheva de se perfectionner dans les lettres. Enflammé par la lecture des auteurs antiques, brûlant de régénérer la Grèce et rêvant d'une

splendeur nouvelle pour sa patrie, il se rendit bientôt à Constantinople, où sa réputation de saint personnage et de savant laborieux s'était déjà répandue. Recommandé particulièrement par l'higoumène du couvent qu'il venait de quitter, il fut bien reçu par les Fanariotes chez qui le goût des lettres était déjà général. La communauté grecque possédait en effet une imprimerie établie depuis plus d'un siècle, en 1627, par le patriarche Cyrille Loucaris : cette imprimerie est la seule qui ait existé en Orient pendant une longue période d'années et elle a précédé de près de deux siècles la première typographie en caractères turcs organisée par Mahmoud. Œconomos trouva surtout un chaud protecteur auprès de Pétrachi, riche banquier phanariote, qui faisait des affaires financières avec le Divan et qui sut lui attirer la bienveillance du gouvernement. Grâce à ces circonstances favorables, le moine patriote obtint bientôt, vers 1740, un firman qui constituait la ville d'Aïvali, sa patrie, en une sorte de municipalité indépendante. Sous l'influence de ce commencement de liberté, Aïvali prit un essor extraordinaire. La population turque débordée par les priviléges des chrétiens abandonna peu à peu le territoire; la ville fut rebâtie, le commerce se développa et la nation grecque eut une sorte de république libre à laquelle elle restitua la dénomination antique de Cidonia et qui dépendait nominalement du pacha de Brousse. En peu d'années, les Grecs de toutes les parties de la Turquie affluèrent sur ce coin de terre, Cidonia devint le centre de tout le commerce du Levant, les flottes montées par de hardis marins de l'Archipel ou de la côte accaparaient tous les transports de la région, sa prospérité était inouïe. Œconomos donna tous ses soins à la création de gymnases et d'écoles où la jeunesse studieuse de l'Orient se hâta d'accourir, abandonnant les monastères et les moines. De Cidonia partit réellement le signal de l'indépendance dont j'ai donné les détails dans la première partie de cette étude; son université en fut le germe. Mais, en 1821, la ville fut ravagée par les Turcs avec leur barbarie habituelle à cette époque, les écoles furent renversées et détruites. Cidonia, qui avait compté à ce moment 40,000 habitants et 300 élèves à son grand gymnase, redevint une pauvre bourgade turque sous le nom d'Aïvali.

Mais quand l'indépendance de la Grèce fut assurée, Athènes devint le centre des études de l'Orient et sa métropole savante. Non-seulement l'université de Cidonia fut détruite par la force, mais les écoles même de Constantinople perdirent toute importance. Parmi celles-ci on en comptait pourtant de sérieuses pour l'époque et le milieu où elles étaient obligées de vivre. On peut

citer surtout le collége du Phanar fondé en 1799 par Dimitris Morousi, grand drogman de la Porte, qui affecta à son entretien les revenus de deux monastères de Yassi où son frère était hospodar. Ces monastères sont devenus l'objet d'une grande discussion entre le patriarcat de Constantinople et le prince Couza, à l'époque où celui-ci était encore à la tête des Principautés. Couza, occupé de la sécularisation des biens ecclésiastiques, voulait confisquer les deux couvents de Yassi en garantissant au patriarcat une dotation équivalente à leurs revenus et payée par le trésor roumain; le patriarcat combattait cette combinaison, objectant, non sans quelque justesse, que le gage étant absorbé, le trésor roumain pourrait très-bien, dans un moment d'embarras, ne plus servir la dotation. La chute de Couza, survenue il y a quatre ans, mit fin à la discussion : mais celle-ci ne tardera pas à être probablement reprise avant longtemps. Quoi qu'il en advienne, le collége du Phanar existe encore sous le nom de Grande Ecole nationale (*Mégali tou ghenous Scholi*) : cette école a eu un moment de splendeur dès son principe par la chaire de philosophie où professèrent successivement Dorothée Proïos, massacré en 1821 à Andripople où il était devenu archevêque, Platon de Chio, E. Doucas, de Tournovo en Thessalie, et Coumas, de Crète. On voit par l'origine de ces maîtres, que l'école justifiait bien son titre de nationale. Aujourd'hui elle rentre dans les attributions du patriarche qui délègue ses pouvoirs à un directeur. Ce directeur est ordinairement un prêtre; mais la plupart des professeurs sont des laïques. Le collége se divise en deux parties distinctes : l'Ecole primaire et le Gymnase; l'instruction y est donnée gratuitement. Seulement il est d'usage que les familles qui font entrer pour la première fois leurs enfants au Gymnase paient une certaine somme d'argent dont le montant est facultatif et proportionné à leur fortune. Le cours complet du Gymnase dure cinq années et les écoliers en sortant sont aptes à suivre les cours de l'université d'Athènes. Les deux écoles comptent aujourd'hui 400 élèves et 10 professeurs.

Le total des dépenses s'élève à 250,000 piastres environ (plus de 50,000 francs) : elles sont couvertes par le produit des momonastères de Yassy, dont il a déjà été parlé, montant à 200,000 piastres, et, pour le reste, par des dons volontaires, certains droits perçus à cette intention à la nomination des évêques, etc.

Il existe encore à Constantinople un séminaire de l'Eglise orientale situé dans la petite île de Khalki et placé comme l'école du Phanar sous la direction du patriarche. Les jeunes gens

élevés dans le séminaire y sont entretenus aux frais des évêques de leurs provinces respectives. Le directeur de l'école et les professeurs de théologie sont des prêtres ou des religieux ; le reste du personnel enseignant est formé de laïques.

Mais en dehors de ces deux établissements officiels, il en est encore un certain nombre qui tendent à prendre le premier rang par leur importance et leur supériorité. Ce sont d'abord les écoles primaires, placées hors de toute ingérance du patriarcat, fondées, soutenues et dirigées uniquement par un comité composé de tous les nationaux de bonne volonté qui veulent contribuer à une œuvre de ce genre : puis viennent les établissements d'instruction secondaire qui sont formés d'après les mêmes principes. Les unes et les autres gardent strictement le caractère d'institutions privées où le gouvernement de la Porte, qui, du reste, s'en soucie fort peu, ni le chef de la nation n'ont rien à voir.

Tous ces établissements se divisent en trois classes : les écoles primaires ; les écoles secondaires ou mutuelles (*allilodidactico*), dans lesquelles on compte au moins deux professeurs, et les gymnases. A Constantinople et dans les environs on en compte 67 de toute nature dont 40 écoles primaires, 20 écoles secondaires et 7 gymnases. Presque tous les gymnases possèdent comme annexe une école primaire. Dans cette énumération n'est pas comprise l'école commerciale de Khalki qu'il ne faut pas confondre avec le séminaire : on y reçoit seulement des élèves payants, sauf quelques boursiers dont la pension est soldée par les cotisations des communautés particulières, et l'on y donne une éducation essentiellement pratique, dont la forme est indiquée par le nom même de l'école. La plupart des jeunes Grecs de Constantinople, qui se destinent au commerce et à qui leurs ressources ne permettent pas d'aller compléter leur éducation à l'étranger, sortent de cette école de Khalki.

Parmi les gymnases proprement dits, celui de Péra tient incontestablement le premier rang (1). Il est surveillé et fondé par l'éphorie de l'église de la Vierge : un comité de quatre membres pris dans l'éphorie nomme les professeurs et le personnel et

(1) Dans le budget de cette école figure une dotation annuelle de 10,000 francs servie régulièrement par le gouvernement de Saint-Pétersbourg. Ce petit fait explique une partie des moyens employés par la Russie pour garder son influence sur les chrétiens d'Orient : de semblables largesses, faites avec un désintéressement apparent et une grande habileté, ont une portée considérable. Notre diplomatie n'a jamais essayé de la neutraliser ; il serait temps peut-être cependant de songer à autre chose qu'à ces fondations équivoques dont le *Lycée français* de Galata Séraï est le plus mémorable exemple. La Russie nous a tracé la voie et son succès devrait nous éclairer.

reste chargé de la haute direction de l'école. Le cours des études dure cinq années; il comprend l'histoire générale et spécialement l'histoire moderne de l'Orient, le turc, le grec, le français, les mathématiques et la grammaire : le plus grand soin est donné surtout à la langue grecque antique, et, dans le cours des cinq années, les élèves apprennent à connaître successivement presque tous les grands monuments de la littérature nationale. Trois cents élèves en moyenne suivent annuellement ces cours; chaque année 80 environ quittent l'école après avoir complété leurs études, et sur ces 80 une soixantaine passe à l'étranger pour les continuer à Athènes ou dans les grandes universités d'Europe. L'école a une bibliothèque de 2,000 volumes qui est mise à la disposition des élèves.

Les professeurs de ces établissements divers, gymnases, écoles secondaires et primaires, viennent en général d'Athènes. Ainsi, au point de vue du développement intellectuel de la race grecque et de l'Orient tout entier, la Grèce est devenue le foyer d'où partent la lumière et l'instruction; l'indépendance des Hellènes, n'eût-elle pas eu d'autres résultats politiques que je ne dois pas étudier ici, a déjà fait un bien immense et en produira plus encore dans l'avenir. Du reste, tous ces maîtres sont instruits, ils jouissent d'une considération méritée, et les éphories paient leurs services avec une intelligente générosité qui pourrait presque nous servir de modèle : il n'est pas rare de trouver dans de petits villages de 2,000 ou 3,000 âmes, des instituteurs primaires ou des directeurs d'écoles *allilodidactiques* qui touchent de 800 à 1,000 piastres (200 francs) par mois outre le logement.

Il en est de même des institutrices : car la communauté, en s'occupant de l'éducation des jeunes garçons, n'a pas perdu de vue que celle des jeunes filles ne doit pas tenir une moindre place dans la régénération de la race. Seulement, à cet égard, tout était à créer, et les Grecs n'étaient pas plus avancés que les autres nationalités orientales. Cependant, depuis une vingtaine d'années on s'est mis à l'œuvre; aujourd'hui, à côté de chaque éphorie se forme un comité de dames qui fondent et soutiennent des écoles de filles, à côté de chaque école primaire de garçons s'élève une école pour les filles. Les établissements d'instruction supérieure ou secondaire manquent encore, si l'on n'attribue ce caractère à l'école des filles pauvres de Péra, dans laquelle on apprend gratuitement l'histoire sainte ou grecque, la grammaire, l'arithmétique et la géographie, sans négliger les travaux de main ou d'aiguille auxquels sont consacrées toutes les après-

midi. Cette école a produit cependant de bons résultats et pendant longtemps elle est restée une sorte d'école normale qui fournissait des institutrices aux écoles primaires du pays. Aujourd'hui que l'effort des dames patronnesses a permis de réaliser des ressources plus considérables, on les fait venir en général d'Athènes, et il y a lieu d'espérer que le progrès ira toujours en croissant. L'école des filles de Péra coûte annuellement une somme de 75 ou 80,000 piastres, dont la moitié est fournie par l'église de la Vierge et le reste par des dons volontaires ou une loterie régulièrement organisée par le comité des dames.

Du reste, de même que les *Éphories* des églises dirigent les écoles de garçons, de même ce sont les *Sociétés fraternelles amies des pauvres*, dont j'ai déjà longuement parlé, qui s'occupent en même temps, partout où il en existe, des écoles des filles.

En résumé, d'après des chiffres recueillis de divers côtés et que je ne puis donner que comme approximatifs, — car il n'existe pas à ma connaissance de statistique exacte sur la matière, — la communauté grecque de Constantinople possède 88 écoles de tout genre pour les filles et les garçons, avec 305 professeurs, instituteurs ou institutrices : ces écoles sont fréquentées par 10,500 écoliers, dont 7,600 garçons et 2,900 filles environ. Ces écoles ne coûtent pas annuellement une somme moindre de 2 millions de piastres (plus de 400,000 francs). Elles sont toutes gratuites, sauf ce que j'ai dit pour la grande école du Phanar et pour l'école commerciale de Khalki ; elles ne font aucune distinction entre ceux qui les fréquentent, réalisant ainsi la véritable démocratie de l'instruction à tous les degrés. Je n'ai pas besoin d'ajouter que toutes indistinctement ne reçoivent que des externes, ce qui constitue, à un certain point de vue, une infériorité réelle : car, malgré les avantages de cette organisation qui laisse subsister l'influence de l'éducation du foyer à côté de l'instruction scolaire, il est à prévoir qu'avec la facilité des communications et des rapports devenant de jour en jour plus fréquents, les jeunes gens de l'extérieur commenceront avant peu à être envoyés à Constantinople pour y commencer leurs études. On sera obligé d'ouvrir alors des colléges semblables aux nôtres et admettant des pensionnaires. Peut-être l'esprit actif des Grecs trouvera-t-il le moyen de combiner les deux méthodes, et, si je suis bien informé, plusieurs d'entre eux ont mis la question à l'étude.

La réalisation de cette idée constituerait un très-grand progrès.

Toutes les sociétés de dames s'occupent de l'instruction des enfants, mais il en est aussi parmi elles qui ont voulu travailler à l'amélioration intellectuelle et morale des adultes. Ainsi une annexe de la Société des dames de Tatavla, connue sous le nom de Société fraternelle amie de l'instruction (*philapedephtiki adelphotis*), a organisé des cours publics qui ont lieu tous les dimanches dans le local affecté aux réunions de la Société. Madame Sapho Léontias, directrice de l'école des filles de Tatavla, y fait des conférences régulières, qui sont très-suivies par le peuple, sur divers sujets de morale et d'histoire fort habilement mis à la portée de son auditoire. Ce fait est loin d'être isolé : sur une échelle plus élevée, une association, qui a son siége au Phanar, et qui s'intitule le Cercle de Mnémosyne, possède une bibliothèque assez riche et un cabinet de physique : les membres de l'association font chaque dimanche des conférences sur des questions scientifiques ou historiques variées et attirent un grand concours de curieux de toutes les classes. Pendant l'été, époque de l'année où la population aisée va généralement habiter les divers villages du Bosphore, on organise également dans quelques grands villages des conférences de même genre, et le public n'y est pas moins nombreux. Mais l'association la plus importante en ce genre et celle qui paraît appelée à un plus grand avenir que la plupart de nos Sociétés académiques de province, est connue sous le nom de Société littéraire grecque de Constantinople (1). Elle a été fondée en 1863 par un certain nombre de patriotes de bonne volonté et n'a cessé de prendre depuis une extension de plus en plus considérable. Elle comprend aujourd'hui plus de 200 membres dont la littérature et les arts libéraux ont fourni la plus grande partie, mais qui se sont aussi recrutés parmi les notables Grecs du commerce de Constantinople ou de l'administration ottomane. Plusieurs philhellènes ou personnages marquants de l'étranger ont accepté l'honneur de faire partie de cette Société, et parmi eux on peut citer MM. Saint-Marc Girardin, Egger, Hase, Brunet de Presle, Villemain, Duruy, Littré, etc.

Cette Société littéraire s'est donné pour mission de répandre la connaissance de la langue grecque ancienne en Turquie, d'étudier les monuments écrits de l'histoire nationale et d'établir un lien entre tous ceux qui s'intéressent à ces œuvres patriotiques. Elle publie un *Bulletin périodique* qui renferme les études scientifiques, d'archéologie ou de philosophie. Parmi les

(1) *O en Constantinopoli ellenicos philologhicos Syllogos.*

travaux déjà publiés il en est de très-remarquables surtout sur l'archéologie et sur divers points de l'histoire locale. La Société a commencé en 1867 la publication des œuvres principales des auteurs de la Grèce antique traduites en grec moderne, dans le double but de les faire connaître au peuple et de régénérer la langue vulgaire en la purifiant au contact des sources primitives, sans lui rien faire perdre de son originalité naïve. Dans le même but, elle fait faire par les plus savants de ses membres, plusieurs fois la semaine dans la soirée, des cours publics gratuits. Il faut avoir vu le spectacle de cette petite salle de Péra, pleine à déborder d'un auditoire attentif et comme suspendu aux lèvres de l'orateur qui lui parle la pure langue nationale, pour comprendre l'amour et presque le fanatisme du Grec pour la patrie. Tout est pour lui occasion de fierté nationale, d'orgueil un peu naïvement exprimé peut-être : ainsi j'ai entendu, en 1867, un des conférenciers qui parlait sur les explorations de l'Afrique centrale et sur le commerce des esclaves noirs et faisait ressortir avec un grand orgueil *que jamais le pavillon grec n'avait abrité semblable négoce*. Un autre, racontant son voyage en Egypte, citait avec complaisance le nom des maisons grecques qui font en ce pays le commerce des plumes d'autruche, les noms grecs qu'il a vu tracés sur les pyramides, ceux des historiens grecs qui ont écrit sur l'Egypte, et il était heureux de pouvoir dire qu'il avait rencontré à Souan, au fond de la Nubie, des journaux grecs, notamment *la Clio*. L'assemblée, à ces confidences naïves, trépignait et applaudissait à tout rompre. Du reste, la Société est hospitalière et elle accueille avec bonheur tous les étrangers qui, sans connaître la langue grecque, veulent *conférencier* en français : nous sommes généralement assez bavards et je pourrais citer plusieurs de mes compatriotes qui ont usé largement de cette hospitalité ; dans ces circonstances, l'auditoire est moins mêlé que d'habitude, mais il reste encore fort nombreux et fort attentif ; car le Grec partage avec le Slave et possède mieux que lui peut-être le don des langues.

Cette esquisse serait incomplète si elle n'était suivie de la nomenclature des journaux grecs publiés en Turquie, qui sont tous politiques. Car, si le gouvernement ottoman a gardé quelques-unes des formes arbitraires du passé, il n'a du moins jamais songé à gêner préventivement la liberté de l'écrivain par l'établissement du timbre ou du cautionnement. Chacun publie sa pensée, à sa guise et à bon marché, sur les questions publiques comme sur les autres, sous bénéfice d'une autorisation préalable assez facile à obtenir du reste, avant les derniers événements du

moins, pour la fondation d'un journal : les Grecs profitent largement de cette facilité et généralement ils le font avec autant de talent que d'esprit. Mais la liste que je vais donner pourrait bien présenter des lacunes ou des erreurs ; car plus d'une feuille est aussi éphémère que son titre, et d'ailleurs la Porte, si elle n'applique pas la loi du timbre, ne ménage nullement celle des avertissements, des suspensions et des suppressions administratives que la France lui a expédiée avec plusieurs autres réformes aussi heureuses. Les journaux grecs de Turquie sont donc, sous réserve des observations qui précèdent : le *Byzantis*, organe officiel du patriarcat, s'occupant beaucoup des affaires religieuses et paraissant une fois par semaine ; le *Néologos*, journal politique quotidien, organe national, ce qui lui a valu plus d'une amende et d'une suspension ; l'*Armonia*, feuille quotidienne de même couleur que la précédente, quoique moins vive ; l'*Heptalophos*, petit journal quotidien recherché par le peuple, à la portée duquel il sait se mettre par la forme et le radicalisme des principes sans tomber dans le vulgaire ou le ridicule, ayant pour annexe une revue bi-mensuelle, le *Nea Eptalofos*, qui donne des nouvelles, des romans, des poésies et fait de la littérature populaire ; l'*Anatolicos Astir*, organe du clergé ; l'*Anatolie*, écrit en turc avec caractères grecs pour les Grecs d'Anatolie plus arriérés que leurs compatriotes du littoral ; le *Melissa*, journal quotidien, frère de l'*Armonia* et du *Néologos*. Outre ces diverses feuilles publiées à Constantinople, on en compte trois autres en Turquie, l'une publiée dans la principauté de Samos sous le nom de *Samos* et deux à Smyrne, l'*Amalthée*, journal hebdomadaire politique et national assez souvent en guerre avec les journaux officiels ou officieux de la Porte et l'*Efsévia* (*la Piété*), journal du clergé, comme son titre l'indique.

J'aurai achevé cet examen de la situation intellectuelle des Grecs de Constantinople en disant qu'ils possèdent encore une *Société médicale* composée des nombreux médecins grecs de l'Ecole de Constantinople ou des diverses facultés d'Europe, et une *Société musicale* s'occupant de théorie et de pratique musicales, mais surtout de théorie, les Grecs étant, comme tous les Orientaux, assez mauvais harmonistes : il n'existe aucune société de peinture, d'architecture ou de beaux-arts en général.

V

Les Grecs ont été les régénérateurs de l'Orient : à l'époque où les Musulmans encore plongés dans la barbarie étaient les

véritables oppresseurs de cette partie de l'Europe, la race grecque préparait le réveil des provinces. Il n'est pas un mouvement d'indépendance ou de progrès dont elle ne se soit faite l'initiatrice. Aussi la création d'un état hellénique indépendant devait devenir et est devenu en effet le foyer le plus actif du progrès. Les réformes inaugurées en Turquie même ont eu comme point de départ ce premier signe de dislocation de l'empire. Aussi les Grecs ont rêvé un instant la restauration d'une domination byzantine; plusieurs encore parmi eux caressent ce fantôme. Le récent conflit gréco-turc a montré quelle est la force d'expansion de ce petit pays qui oblige l'Europe à compter avec lui, malgré sa faiblesse apparente. Pourtant les patriotes n'ont pas perdu de vue qu'à côté des intérêts politiques et moraux, les intérêts matériels tiennent aujourd'hui la principale place dans les relations de peuple à peuple : le commerce autant que la liberté est le premier besoin des nations modernes, et, il ne faut pas se le dissimuler, la nation grecque marche aujourd'hui à la conquête de l'Orient par ces voies pacifiques.

Constantinople reste encore le centre de ce nouveau mouvement; les Grecs y abondent et s'y considèrent comme chez eux. Le fait est constant et il s'explique de lui-même; pourtant il ne faudrait pas lui conserver la portée qu'ont voulu lui donner quelques publicistes. L'on a prétendu et l'on prétend encore que la Grèce, loin d'être devenue un centre d'attraction pour la race grecque, n'a cessé de fournir des émigrants qui se réfugient sur tous les points de la Turquie, à Constantinople particulièrement. Si l'on veut dire simplement qu'il y a plus de Grecs dans cette ville qu'il n'y en avait jadis, on ne fait que proclamer une naïveté: quand il n'y avait pas d'Hellénie, il ne pouvait y avoir d'Hellènes libres nulle part. Mais cette prétendue émigration, bien loin d'affaiblir la population de la Grèce, ne l'a pas empêchée de croître de plus de quatre cent mille âmes (plus d'un tiers de la population totale) depuis quarante ans. Athènes, ni Nauplie, ni Syra ne pouvaient devenir les métropoles commerciales de l'Orient, et les Grecs prenant le rôle actif dans le développement du commerce, devaient affluer sur tous les points où le commerce grandissait. En réalité cependant la plus grande partie des Grecs-Hellènes de Turquie sont originaires des lieux où ils résident; ils ont seulement obtenu l'indigénat grec par un séjour en Grèce plus ou moins long. Athènes est le centre politique et intellectuel de la nation, la source où chacun va puiser en quelque sorte les éléments de la vie nationale : Syra est le centre commercial où les marins de la côte et de l'Archipel vont se faire inscrire sur

les rôles maritimes de la nation; cette ville possède des chantiers de constructions navales comme la Turquie n'a jamais su en créer nulle part. C'est que rien ne remplace la liberté et l'autonomie pour une nation, rien, pas même la loi des intérêts que l'on voudrait leur substituer. Je ne sais quel serait le résultat d'une guerre entre la Turquie et la Grèce; celle-ci pourrait bien être plus forte que ne le ferait croire sa taille par l'usage des moyens révolutionnaires qu'elle peut mettre en jeu: mais en peu de mois le commerce de la Turquie serait ruiné par l'expulsion ou le départ des Grecs. La modération du gouvernement hellénique dans les dernières circonstances a plus d'habileté et de mérite qu'on ne lui en a reconnu généralement.

En tout cas, voici quelques chiffres que j'ai pu recueillir, malgré l'absence de tout document statistique en Turquie: ils feront la part qui revient aux marins hellènes ou grecs ottomans dans le mouvement commercial d'une partie de l'empire turc.

Les entrées annuelles du port de Smyrne sont représentées par *mille* navires à voiles de toute provenance, faisant le grand et le petit cabotage. Sur ce nombre on en compte plus de *trois cents* sous pavillon hellène, et *quatre cents* sous pavillon ottoman: mais sur ces derniers, il y en a plus de *trois cents* qui portent un nom grec, sont conduits par un capitaine de sang et de nom grec, et montés par conséquent de marins grecs de race. La race ottomane compte donc à peine pour le *dixième* dans le mouvement total du port, et pour le *quart* dans celui de la marine locale.

Il n'est pas besoin de dire que ces navires ottomans sont beaucoup moins importants que les autres et ne font que le petit cabotage. Car si le pavillon hellène est connu dans toutes les mers et spécialement dans la Méditerranée, le pavillon au croissant ne s'y voit guère. Ainsi les navires hellènes, sortis presque tous des chantiers de Syra, représentent presque la moitié des transports au long cours de la place de Smyrne.

Je n'ai pu faire le même relevé pour le port de Constantinople, mais il donnerait probablement des résultats analogues.

Constantinople compte en effet environ deux cent mille Grecs, parmi lesquels il y en a cinquante mille couverts de la protection nationale et distingués du nom d'Hellènes. Mais la plus grande solidarité règne entre ces deux classes d'une même race, et ce que j'ai dit plus haut des Grecs s'applique à tous indistinctement: on y reconnaît les enfants d'un même sang. Tous, ils ont conservé les caractères spéciaux qui ont distingué de tout temps la race grecque au physique ou au moral, et l'on en peut dire ce

que M. Lenormand a dit des Grecs d'Athènes : « C'est toujours la même *canaille* que du temps de Périclès. »

Sur cette population de deux cent mille âmes, les Hellènes exercent presque exclusivement les professions libérales, et sont avocats, professeurs, médecins, journalistes, etc., ou les métiers manuels, et sont artisans, charpentiers, menuisiers, maçons, etc. Cette dernière classe de travailleurs vient en grande partie des îles de l'Archipel, qui fournissent aussi la plupart des domestiques des deux sexes employés dans les familles grecques ou levantines.

Ainsi que les autres industriels de Turquie, les artisans grecs de Constantinople sont organisés en *esnafs* ou corporations présentant à peu près, sous une forme identique, les grands inconvénients et les très-contestables avantages de nos corporations et corps de métiers d'autrefois. D'après les relevés portés dans les archives du patriarcat ils comptent vingt-cinq de ces *esnafs* dont il est intéressant de citer les noms pour se faire une idée de l'industrie nationale ; ce sont les *teinturiers*, les *tisseurs de soie*, les *marchands de viandes cuites*, les *fabricants* et les *marchands d'abas*, (manteau de grosse étoffe imperméable), les *gargotiers anatoliotes*, les *gargotiers rouméliotes*, les *tailleurs à l'antique*, les *fabricants de chaux*, les *tourneurs en cuivre*, les *marchands de citrons*, les *marchands de caviar*, les *tailleurs pour femmes*, les *barbiers*, les *orfèvres* et les *joailliers*, les *fabricants de couvertures*, les *marchands de légumes et volailles*, les *quincailliers*, les *épiciers*, les *marchands de tabac* et les *marchands d'étoffes*. En Orient, où la division des races et des religions se laisse voir dans les moindres manifestations de la vie publique et privée, les Grecs, marchands ou ouvriers, ne travaillent et ne vendent guère que pour les Grecs, ce qui rend à peu près compte par le chiffre de la population de l'importance de chacune de ces industries.

Parmi les populations laborieuses qui envoient chaque année de nombreux émigrants à Constantinople, il en est qui ont, ainsi que cela se présente chez nous sur une échelle moins étendue, la spécialité de certains travaux, de certaines occupations. Ainsi les habitants de l'Archipel sont marins, domestiques, charpentiers ou cordonniers ; les indigènes de Chio sont boulangers ; la Morée fournit les distillateurs ; l'Epire et la Thessalie les charcutiers et les maçons, etc.

Mais le commerce est le fort ou peut-être le faible des Grecs ; généralement chez eux les artisans ne songent à gagner quelque argent que pour amasser un petit pécule et devenir *négociants*.



C'est une véritable activité fébrile qui éloigne la race de la production pour la rejeter presque tout entière dans les transactions de l'échange. Cependant la nation grecque compte à Constantinople quelques fabriques d'une certaine importance et ce sont presque les seules du pays; je pourrais citer des tanneries, des briquetteries, dont les produits s'écoulent bien sur place et atteignent un chiffre élevé. Certaines maisons de banque aussi ont une importance assez grande : mais sur ce point encore ils sont inférieurs aux Arméniens, aux juifs, aux financiers internationaux. En général, leurs banques ne servent qu'à leurs transactions privées et prennent peu de part aux grandes combinaisons financières dont la Turquie est devenue le point de mire : beaucoup penseront peut-être qu'il faut les en féliciter.

Mais où ils sont sans rivaux, où l'on peut dire qu'ils tendent réellement à prendre la tête du pays, c'est dans les affaires commerciales pures, dans les importations, les exportations, les achats de denrées à l'intérieur, leurs transports, leurs dépôts, leurs expéditions à l'étranger. Secondés par l'importance de leur marine, par la richesse et le nombre des maisons grecques établies sur tout le littoral méditerranéen et jusqu'en Angleterre, les Grecs de Constantinople sont les premiers négociants du Levant par l'habileté des gestions et le chiffre des affaires. Je ne puis en l'absence de tout document approximatif citer des chiffres authentiques, mais il est certain que la Turquie, par le côté économique, est entre les mains de la population grecque. Cette situation doit faire réfléchir plus d'une fois les ministres ottomans, elle explique même leur mécontentement non dissimulé dans les grandes circonstances; mais elle peut donner en même temps bon espoir à ceux qui voient dans les Grecs ce qu'ils ont été dans le passé, les guides de la civilisation et de l'indépendance des diverses races de l'Orient dans un avenir prochain. Aussi je n'ai point voulu aborder dans cette étude des considérations d'ordre exclusivement politique, convaincu que l'exposé de l'état moral et matériel d'un peuple suffit aujourd'hui à rendre compte de son histoire et à prévoir ses destinées.

CHARLES BRUN.

L'EUROPE CENTRALE

AVANT LA RÉVOLUTION (1)

Bien que la première année de la Révolution, après avoir ébranlé le royaume de France jusque dans ses fondements, attirât vivement l'attention des autres peuples, les préoccupations des hommes d'Etat étrangers n'étaient que secondairement dirigées sur Paris. La politique du reste de l'Europe était absorbée par une autre révolution, qui venait d'être tentée avec presque autant de violence et dans une direction analogue, sous plusieurs rapports, à celle de la révolution française; mais cette fois par une tête couronnée, par le chef du Saint-Empire Romain, en un mot, par Joseph II. Cet événement a exercé une telle influence sur l'histoire de l'Europe à l'époque qui nous occupe, que nous lui accorderons une étude toute particulière, et d'abord nous commencerons par jeter un coup d'œil sur le passé.

C'est de l'empereur Charles-Quint que la maison de Habsbourg avait hérité la situation qu'elle occupait. Ses princes s'étaient montrés, jadis, comme la plupart des souverains allemands, occupés uniquement des intérêts de leur maison, et médiocrement de la prospérité générale de l'empire; toutefois, en qualité de princes allemands, ils ne plaçaient pas encore leurs propres relations extérieures au-dessus des intérêts de la patrie. Il n'en fut plus de même à partir de la fin du quinzième siècle. Des héritages et des mariages apportèrent à la maison de Habsbourg la possession de la Hongrie, demi-madgyare, demi-slave, celle des Etats des ducs de Bourgogne, demi-français, demi-flamands, et enfin celle de l'Espagne, de la moitié de l'Italie, et

(1) Ce chapitre est extrait de l'*Histoire de la Révolution française*, par M. de Sybel, qui doit paraître prochainement chez l'éditeur Germer Baillière.

d'immenses provinces dans les deux Indes. Maître de ces royaumes épars sur la moitié du globe, animé d'une haute ambition et rempli d'espérances aussi grandes que sa puissance était réelle, Charles-Quint, en obtenant la couronne impériale, obtint en même temps un titre à la souveraineté universelle, suivant le langage de l'antiquité classique, ou à la souveraineté du monde chrétien, comme on disait au moyen âge. Sa position était donc bien supérieure à celle du souverain d'une nation ordinaire; ses intérêts personnels et dynastiques se trouvaient confondus avec les devoirs de la souveraineté universelle dont il se croyait revêtu. Allemand par son père, Espagnol par sa mère, Bourguignon par son éducation et ses idées, il appartenait à tous ses peuples en général sans appartenir particulièrement à aucun; aussi la prospérité nationale de ses Etats n'était-elle pas le but de son gouvernement, mais un moyen secondaire de réaliser ses plans, c'est-à-dire d'étendre à l'Orient et à l'Occident la domination de la maison de Habsbourg. Mainte fois cette ambition le mit en lutte avec le pape, qu'il sut réduire à l'obéissance, tantôt par la force des armes, tantôt par la menace qu'il faisait de lui opposer les princes protestants de l'Allemagne. Son mobile alors n'était ni l'amour de la liberté religieuse, ni le désir d'assurer l'indépendance de l'Etat vis-à-vis de l'Eglise; c'était, comme dans toutes les luttes du moyen âge, la question de savoir auquel des deux plus grands pouvoirs de la chrétienté appartiendrait la suprématie. Dès que le pape consentirait à soumettre l'Eglise à l'empereur, l'empereur serait prêt à soumetttre le monde à l'Eglise.

Ces efforts de Charles-Quint forment un des épisodes les plus brillants de l'histoire de cette partie du globe; sans nul doute, ils témoignent d'un esprit supérieur, d'une imagination créatrice, d'une volonté infatigable. Mais la nature, qui a donné à chaque nation des qualités particulières et des caractères distinctifs, ne permet pas que ce qu'elle a créé soit sacrifié à l'ambition des hommes. C'est le destin de ces dominations conçues par l'orgueil, de creuser elles-mêmes leur tombeau en tarissant les sources de leur puissance. Toutes les nations sur lesquelles régna Charles-Quint éprouvèrent, chacune à son tour, combien ses projets ambitieux nuisaient à leur prospérité; mais nulle n'en souffrit plus tôt et plus cruellement que l'Allemagne. Pour ce qui concerne la religion, le triste résultat de cette ambition apparaît clairement; sous le rapport politique, ses effets furent également funestes. En Orient, les guerres contre les Turcs faisaient couler le sang allemand sans grand avantage pour

l'empereur et sans nul profit pour l'empire; au midi, les conquêtes de Charles-Quint en Italie ne furent profitables qu'à l'Espagne, et nullement à l'Allemagne; en Occident, après avoir presque entièrement soustrait les Pays-Bas à l'influence des fonctionnaires impériaux, il accepta, afin d'assurer à ces provinces l'amitié de leur voisin le duc de Lorraine, la déclaration par laquelle ce dernier se proclama indépendant de l'empire. Enfin, par suite des mêmes principes, Charles-Quint employa ses troupes espagnoles, italiennes et hongroises à soumettre les protestants d'Allemagne; aussi la révolte de ces derniers, sous l'électeur Maurice, fut-elle excitée moins peut-être par le besoin de liberté religieuse que par la colère que ressentait la nation tout entière, en voyant, au mépris de toutes les lois de l'empire, un Français, Granvelle, et un Espagnol, le duc d'Albe, tenir les rênes du gouvernement.

L'espérance qu'avaient les empereurs de la maison de Habsbourg d'établir leur domination sur le monde entier, s'affaiblit naturellement quand Charles-Quint partagea son magnifique héritage, laissant à son fils l'Espagne, les Indes et Naples, ainsi que les anciens Etats impériaux de Milan et des Pays-Bas, et les provinces allemandes et hongroises à son frère Ferdinand, son successeur à l'empire. Ferdinand, et plus encore son fils Maximilien, s'occupèrent davantage des intérêts de l'Allemagne; cependant l'esprit de famille vivait toujours en eux, et bientôt les troubles religieux assurèrent encore une fois le triomphe complet des idées dynastiques et féodales. Il existait alors en Allemagne, parmi les catholiques comme parmi les protestants, un parti modéré et un parti violent. Tous ceux qui avaient encore quelque amour pour l'empire et pour la patrie devaient faire des vœux pour que les deux fractions modérées se réunissent dans une reconnaissance réciproque des droits des deux communions; c'est aussi vers ce but qu'avait tendu la politique des deux empereurs dont nous venons de parler. Il est certain qu'il y eut des torts de part et d'autre, et que si les radicaux protestants firent sans scrupule tout ce qu'il fallait pour s'opposer à ces vues, les catholiques firent renaître dans toute sa rigueur l'ancien esprit de persécution; ces derniers précisément n'avaient pas de partisan plus zélé ni plus ardent que le futur empereur, Ferdinand II. Ici donc, comme sous Charles-Quint, le sentiment national céda le pas au sentiment de famille et à l'esprit de domination universelle par le moyen du catholicisme. Déjà, comme archiduc, Ferdinand avait offert à son cousin d'Espagne les pays souabes qui appartenaient à sa maison, afin de

l'aider à étendre sa domination depuis Milan jusqu'à Bruxelles. Comme empereur, il commença la guerre de Trente ans par une alliance avec la Pologne, l'Italie et l'Espagne, alliance à laquelle les protestants répondirent par un appel aux Danois, aux Suédois et aux Français. Pendant de longues années l'existence du nom allemand fut mise en question.

Cette lutte eut pour résultat la ruine complète des prétentions de la maison de Habsbourg. La paix de Westphalie reconnut les droits des Eglises protestantes et la souveraineté des princes allemands. D'une part, on vit cesser alors la domination ecclésiastique telle qu'elle existait au moyen âge, car, pour exister, cette domination avait besoin de jouir exclusivement de tous les droits; d'autre part, l'empereur avait perdu une partie de son autorité pour n'avoir pas su borner son ambition au gouvernement de la nation allemande. La maison de Habsbourg dut alors frayer d'autres voies à sa politique; sans doute, on vit bien des fois encore se réveiller le souvenir de ses anciens projets : en 1725, une alliance offensive et défensive fut même conclue avec l'Espagne contre les Turcs et les protestants; mais, tout en restant fermement attachée au catholicisme, elle fut bien contrainte de s'accommoder aux circonstances, et d'abandonner le désir qu'elle avait de dominer le monde pour des ambitions plus modestes. Ce fut alors que commença le temps de la politique autrichienne proprement dite.

Avant la guerre de Trente ans, les possessions de la branche allemande des princes de Habsbourg étaient de peu d'importance. La plus grande partie de la Hongrie était sous la domination des Turcs, le Tyrol entre les mains d'une ligne collatérale, et dans les autres provinces, la noblesse possédait une indépendance contre laquelle échouait l'autorité des archiducs. Généralement, les gentilshommes étaient de zélés protestants, de sorte que le triomphe du pouvoir monarchique fut le résultat, pour ainsi dire, de la victoire de la foi catholique. Ce fut seulement à partir de 1621 que la couronne prit dans ces pays une attitude vraiment prépondérante. Ces efforts furent continués avec ardeur après 1648. Les Etats du Tyrol perdirent leurs droits les plus importants; mais surtout on réussit avec le secours passager de la Pologne, et puis avec l'aide de l'Allemagne, à repousser les Turcs de la Hongrie et à anéantir par une terrible effusion de sang les libertés nationales des Madgyares. La monarchie autrichienne acquit par ces victoires un territoire plus vaste, et à ce point de vue, se trouva à peu près l'égale de la monarchie française; elle conquit en même temps assez de force à l'inté-

rieur pour pouvoir lever les impôts dont elle avait besoin et pour augmenter son armée, de telle sorte qu'elle pût répandre de tous côtés ses troupes et ses fonctionnaires, sans distinction de nationalité, et sans autre titre que celui de serviteur de l'empereur. Par là, elle s'assura la soumission au dedans et des forces disponibles au dehors.

Mais ce fut tout; en effet, n'ayant avec aucune de ses provinces ces rapports spontanés et naturels qui naissent d'une nationalité commune, ne regardant ces peuples que comme des instruments dociles destinés à servir et à augmenter la puissance des Habsbourg, le gouvernement ne songeait pas à assurer le bien général du pays, ni à organiser une administration utile à tous. La noblesse n'était plus assez forte pour résister aux demandes d'argent et de troupes de la couronne; mais elle possédait encore, comme autrefois, des biens libres d'impôts, elle conservait le droit de justice et de police sur ses vassaux, et jouissait d'une foule de priviléges seigneuriaux, qui, en rabaissant souvent les paysans au rang de véritables serfs, retenaient l'agriculture en de funestes liens. L'industrie était peu développée, les métiers étaient partout soumis au joug des corporations. Les agents de l'Etat n'exerçaient aucune influence sur les affaires intérieures des communes et des provinces, les privilégiés pouvaient à loisir satisfaire leur égoïsme et servir leurs intérêts aux dépens des classes inférieures. L'Eglise, par ses richesses et sa constitution, occupait la première place dans cette aristocratie; mais ce qui contribuait surtout à lui donner cette prépondérance, c'est qu'elle seule pouvait donner un peu d'ensemble et d'unité aux diverses parties de l'empire, si peu cohérentes sous les autres rapports.

Dans les Etats modernes, le lien qui d'ordinaire unit les provinces entre elles, c'est la conformité de langage, de mœurs et d'intérêts. Grâce à cette conformité, les gouvernements peuvent, au moyen de l'enseignement, de la justice, de l'administration et de la représentation nationale, établir l'unité politique sur tous les points du territoire. La force armée ne paraît qu'à l'arrière-plan et n'agit que dans les moments de perturbation. Mais ces moyens pacifiques et permanents, l'Autriche ne les possédait pas; elle n'avait que son armée pour faire prévaloir l'autorité centrale, et elle sentait la nécessité d'ajouter à cette puissance une autre puissance plus calme et plus influente : ici s'offrait naturellement l'Eglise qui, pendant les guerres de religion, sous Ferdinand II, avait à proprement parler fondé la monarchie. Elle devait assurer au gouvernement les sympathies de la noblesse; car, il ne faut pas l'oublier, la plus grande partie des

biens seigneuriaux était échue en partage, pendant la guerre de Trente ans, à de nouveaux possesseurs, par la seule raison qu'ils étaient bons catholiques. Elle devait enseigner à la jeunesse, dans toutes les langues des provinces autrichiennes, l'obéissance envers la maison de Habsbourg, et reçut en échange, de la couronne, le monopole du droit d'enseignement. Elle formait, en dépit de tous les efforts contraires des diverses nationalités, une sorte d'opinion générale en faveur de l'unité de l'Etat; pour l'en récompenser, la couronne s'opposait avec le plus grand soin à ce que des doctrines non catholiques s'introduisissent dans les écoles et dans la littérature. L'Autriche resta donc bonne catholique, même après 1648, non-seulement dans ce sens que ces princes conservèrent personnellement leur dévotion, exigèrent que la direction des âmes fût exercée par des ecclésiastiques catholiques, et accordèrent une protection puissante aux institutions religieuses, mais encore parce que l'Etat dirigea sa politique suivant le point de vue clérical, se servit de l'Eglise pour arriver à la réalisation de ses vœux politiques, et étouffa partout les tendances contraires. Il s'agissait ici de bien autre chose que de divergence de confession, il s'agissait de la séparation et de la différence profondes et complètes qui existaient entre les idées du moyen âge et les idées modernes. L'Autriche était en tout point un Etat ou plutôt une réunion de divers Etats du moyen âge.

Les conséquences de cette position se firent surtout sentir dans ses rapports avec l'Allemagne.

Il se produisit, en premier lieu, une complète inégalité sous le rapport des connaissances humaines, entre le corps de l'Allemagne et les provinces de sa frontière orientale. C'était l'époque où l'Allemagne annonçait à l'Europe son réveil intellectuel, posait la base de ses connaissances actuelles dans toutes les branches de la science, histoire et statistique, chimie et géologie, jurisprudence et philosophie, et acquérait enfin par sa littérature cette gloire qui devait la placer aux premiers rangs des nations modernes. L'Autriche ne reçut pas même le contre-coup de ces progrès, et l'on raconte que les Viennois n'apprirent l'existence de *Werther* qu'en voyant le héros de ce livre représenté au milieu d'un feu d'artifice du Prater. La censure ne laissait pas pénétrer les germes du développement intellectuel en Autriche, où d'ailleurs, grâce aux écoles des jésuites, ils n'auraient pas trouvé un terrain favorable. Tous les progrès de la civilisation en Allemagne avaient alors pour fondement le principe de l'indépendance intellectuelle dans l'art et dans la science; l'éducation

des jésuites, au contraire, incomparable lorsqu'il s'agit de former des hommes pour les faire arriver à un but donné, commence précisément par la négation de toute individualité et de toute libre disposition de soi-même. Le signe le plus certain auquel on pût alors reconnaître une nationalité autrichienne était son absence de participation aux progrès qui s'accomplissaient dans le reste de l'Allemagne.

Il en était de même sous le rapport du droit public. La dignité impériale qui n'avait jamais cessé d'échoir en partage à l'Autriche, n'était plus autre chose pour elle qu'un moyen de servir les plans de la maison de Habsbourg. C'est là tout ce que l'on peut dire de la constitution impériale à cette époque. Ce qui en restait encore servait non d'organe, mais d'obstacle aux instincts et aux forces vives de la nation. Les progrès des sciences, des arts, de l'agriculture, de l'industrie, de la politique, ne se faisaient généralement sentir que dans les grands territoires qui, depuis 1648, étaient livrés à eux-mêmes, bien que leurs mouvements fussent encore entravés par les derniers vestiges de la constitution impériale. A l'Empereur et à la diète se rattachaient seulement les Etats dans lesquels s'étaient conservées les traditions du moyen âge, les Etats ecclésiastiques, les principautés des comtes et des chevaliers de l'Empire, et les villes impériales. Le peu d'étendue de leurs divers territoires et les vices de leurs institutions ne permettaient, ni au patriotisme politique, ni aux forces actives de pénétrer et de se développer chez eux. Ils ne prenaient pas une part beaucoup plus grande que l'Autriche elle-même à tout ce que la nation pouvait entreprendre d'élevé et de profitable pour l'avenir. Ils se rattachaient à l'Autriche par l'identité de leur nature, ils la regardaient comme leur protectrice, comme leur appui naturel; aussi, à la diète, mettaient-ils toujours leurs voix à sa disposition.

La constitution intérieure de l'Empire était donc complétement tombée en désuétude et ne se trouvait plus en rapport avec le mouvement national. Juger le patriotisme des Etats allemands d'après le degré de soumission qu'ils témoignaient envers cette constitution, serait commettre une erreur plus grave encore que si, de nos jours, on considérait comme ennemis de la nation allemande les Etats allemands qui ne reconnurent pas les décrets de la diète fédérale en 1850. Il faut rechercher seulement quels furent les Etats qui défendirent, au siècle dernier, les vrais intérêts de l'Empire, au dedans et au dehors, avec conscience et dévouement. Ceux-ci furent les vrais représentants de l'Empire allemand et de son unité, tandis que les partisans des formes

surannées de la constitution doivent être considérés comme des instruments qui ont servi à l'affaiblir et à le diviser. L'Autriche, mieux que tout autre, savait que la constitution avait perdu toute force et toute influence, et, dès que les intérêts de sa maison l'exigèrent, elle sut se dégager sans scrupule de ses devoirs de soumission aux lois de l'Empire. Quand la maison de Habsbourg parut près de s'éteindre, et que l'empereur Charles VI voulut laisser ses États héréditaires à sa fille, on décréta, sans nulle opposition, le droit des femmes à l'hérédité de la couronne, bien que, d'après la première des lois de l'Empire, l'électorat de Bohême ne dût jamais revenir à des femmes. Lorsque la succession à l'Empire fut ouverte, Marie-Thérèse déclara qu'elle ne reconnaîtrait jamais d'autre empereur qu'un prince autrichien, bien que Charles de Bavière eût été élu conformément aux lois de l'Empire. De ce côté donc, l'inviolabilité de la constitution n'était également plus qu'un vain mot, et n'avait nulle valeur en présence d'intérêts réels et puissants.

La même divergence que nous observons dans les rapports intérieurs de l'Autriche et de l'Allemagne se retrouve lorsqu'il s'agit des intérêts extérieurs. Après que les Turcs eurent été repoussés de la Hongrie et les Suédois de la moitié de la Poméranie, il ne restait plus à l'Allemagne que deux voisins sur lesquels elle devait avoir les yeux constamment fixés. Ces deux voisins étaient la Pologne et la France. En revanche, elle n'avait pas au sud le moindre intérêt du côté de l'Italie, si ce n'était de couvrir ses frontières par la possession ou la neutralisation des passages des Alpes. Mais c'était précisément sur l'Italie que se portaient depuis des siècles les regards de la maison de Habsbourg. Affermir là sa domination, l'y étendre même, avait toujours été le désir le plus cher de cette famille, en même temps que son intérêt politique et religieux l'engageait à s'assurer l'appui du pape et du clergé catholique. Toute autre considération s'effaçait devant ce désir. Cette ambition, très-naturelle chez des princes autrichiens, n'en porta pas moins un grand préjudice à l'empire d'Allemagne tout entier. L'opposition d'intérêts se manifesta d'une manière frappante à la fin de la guerre de la succession d'Espagne, lorsque l'Empereur refusa la paix, qui eût rendu à l'Empire Strasbourg et l'Alsace, parce qu'on n'offrait à l'Autriche, en échange de la couronne d'Espagne, que Naples, sans la Sicile. Plus tard, elle se fit sentir davantage encore dans les dernières années de la dynastie de Habsbourg, en 1738, à la paix de Vienne, par laquelle l'Empereur, pour regagner au moins la Toscane en compensation de Naples qu'il avait perdue,

livra la Lorraine à la France, sans consulter seulement l'Empire qu'il avait entraîné dans la guerre! Par là l'Autriche conserva son influence en Italie; mais l'Empire ne remporta pas sur la France, dans tout le cours du siècle qui suivit la paix de Westphalie, un seul avantage digne d'être cité. On pensa encore moins à Vienne aux intérêts de l'Allemagne vis-à-vis de la Pologne, qui, dans toute les guerres de religion, était restée l'alliée la plus fidèle de la maison de Habsbourg, et qui plus tard ne se montra jamais en quoi que ce fût dangereuse à l'Autriche et à ses intérêts.

Sans doute, la Pologne était bien déchue de son ancienne grandeur, et n'était pas pour le moment une voisine inquiétante pour l'Allemagne. Elle offrait l'exemple le plus frappant des vices du système féodal; car c'étaient les principes féodaux de sa constitution à l'intérieur et les tendances féodales aussi de sa politique extérieure, qui seuls avaient amené la décadence de ce peuple jadis si puissant. Au quinzième siècle, alors que, dans le reste de l'Europe, toutes les nations sans exception tendaient à conquérir l'unité en constituant de fortes monarchies militaires, où toute la noblesse française portait les armes, où la noblesse espagnole se pressait à la cour de son roi, où la noblesse anglaise renonçait à tous ses priviléges, et ne cherchait à exercer une influence politique que dans le parlement; à cette époque même, la noblesse polonaise essayait de faire prévaloir l'indépendance de ses gentilshommes comme première loi de l'Etat. Elle fit disparaître l'une après l'autre l'hérédité de la couronne, l'autorité du Conseil royal, la distinction entre les classes de la noblesse, les droits politiques des villes, la liberté individuelle des paysans. Mais si, par là, la diète de la noblesse se rendait toute-puissante vis-à-vis des autres classes de la société, elle restait sans force contre l'influence personnelle des nobles ; car les députés prenaient certains engagements envers leurs électeurs, et rendaient compte de la manière dont ils les avaient remplis; en outre, tout gentilhomme pouvait, par droit de naissance, siéger à la diète. Il n'y avait plus qu'un pas à faire pour arriver au *liberum veto*, c'est-à-dire au droit, pour chaque député, d'annuler par sa seule opposition les décisions de la diète. C'était la dernière conséquence du régime féodal et la dissolution de toute organisation politique.

La Pologne, cette république de nobles remplis de bravoure, d'orgueil et de zèle religieux, entreprit au seizième siècle, à l'orient de l'Europe, la tâche que vers la même époque Philippe II tentait pour l'Occident, c'est-à-dire la domination du

monde au nom de la foi catholique. De même que Philippe essayait de dominer l'Angleterre au nom de la vieille Eglise dont il s'était fait le champion, Sigismond, roi de Pologne, tenta d'assujettir la Suède, son pays natal. De même encore que Philippe II avait des partisans en France, entretenait des troupes à Paris, et se flattait un moment de l'espoir de voir sa fille monter sur le trône de France, Sigismond eut un parti à Moscou, fut longtemps tout-puissant au Kremlin, et finit par élever son fils au rang de czar. Mais les résultats furent les mêmes pour l'Orient et pour l'Occident. Ce ne fut pas impunément que par leurs attaques, les deux souverains forcèrent leurs alliés naturels à se réunir à leurs adversaires, et se laissèrent entraîner par l'ambition et par une dévotion jésuitique à des guerres incessantes, tandis que tous les intérêts nationaux réclamaient la paix. Ils furent battus de toutes parts. De même que la France catholique finit par se grouper autour de Henri IV, la vieille et orthodoxe Russie se rallia autour de Michel Romanow; de même que, sous la reine Elisabeth, la jeune puissance maritime de l'Angleterre se déploya contre Philippe II, de même le plus brillant héros du protestantisme, Gustave-Adolphe, grandit au milieu des guerres polonaises; en dernier résultat, la Pologne sortit de ces longues luttes aussi épuisée, aussi déchue que l'Espagne. Lorsque, dans l'année 1714, les puissances de l'Europe nouvelle se partagèrent la monarchie de Philippe II; que l'Autriche prit ses provinces belges et italiennes, que l'Angleterre se saisit du commerce et la France du trône même de l'Espagne, il avait été déjà plusieurs fois question, entre les puissances orientales, soit de partager les provinces polonaises, soit de les faire gouverner par des princes étrangers.

L'attitude prise par la Pologne dans les guerres de religion n'avait pas été de nature à apaiser les vieilles haines qui, depuis les débuts de son histoire, existaient entre elle et l'Allemagne du Nord. Pendant des siècles, les deux nations avaient lutté pour la possession des vastes plaines situées entre l'Elbe et la Vistule, et qui jadis, après avoir appartenu aux Germains, étaient devenues au départ de ceux-ci, et par suite des migrations des peuples, le séjour des Slaves. La colonisation allemande avait commencé par reconquérir les Marches du Brandebourg et la Silésie, puis elle s'était emparée, par le glaive, de la vieille Prusse dont les Polonais n'avaient pu étouffer le sentiment patriotique et l'attachement au paganisme. La puissance de l'Ordre Teutonique fut fondée dans ces pays avec le concours de la Pologne; mais lorsque les chevaliers allemands refusèrent de reconnaître la supré-

matie de cette puissance, une lutte mortelle s'engagea et se termina, après un siècle de combats, par l'assujettissement complet de l'Ordre. La Prusse orientale devint un fief de la Pologne, la Prusse occidentale une province polonaise. Plus tard ces provinces embrassèrent à l'unanimité et avec ardeur le protestantisme : la Prusse orientale devient un duché séculier, qui échut bientôt après à l'électeur de Brandebourg. La Prusse occidentale, dont les villes et les gentilshommes étaient luthériens pour la plupart, eut depuis lors, vis-à-vis du roi Sigismond, la même attitude que les Pays-Bas vis-à-vis de Philippe II. L'opposition qui existait entre le vassal et le suzerain, entre la langue polonaise et la langue allemande, fut encore augmentée par l'inimitié religieuse. Le triomphe de la réaction catholique eût amené la chute de l'élément allemand; mais le protestantisme triompha, et la cause allemande avec lui. Dans la dernière période de cette longue guerre, l'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, réussit en 1657 à forcer la Pologne de renoncer à sa suzeraineté sur la Prusse orientale, dont il fit un Etat indépendant. La Pologne céda à la nécessité, mais n'oublia pas ses prétentions. Peu d'années après, elle conclut une alliance avec Louis XIV, en vue de réparer ses pertes, et lorsque Frédéric Ier se fit proclamer roi de Prusse en 1701, il y eut un déluge de protestations de la part des plus considérables d'entre les magnats polonais.

C'est ainsi que le royaume de Prusse prit naissance à la frontière orientale de l'empire d'Allemagne, au milieu des combats qui se livraient en faveur de la nationalité allemande et de la liberté de conscience, et en opposition complète avec la Pologne, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'inimitié provenait ici de la nature même des choses. C'est là un spectacle affligeant sans doute; mais que peut la pitié humaine lorsqu'il s'agit des intérêts des nations? Tant que la Pologne était debout, elle devait tendre à reconquérir Kœnisgberg et à rendre Dantzig au catholicisme; tant que le Brandebourg restait allemand et évangélique, le premier but de ses efforts devait être de délivrer la Prusse orientale, afin de réunir par là la Marche et le duché en un même Etat.

Il y avait pour les souverains du Brandebourg une seconde tâche plus importante encore, et déjà le fondateur de la nouvelle puissance, l'électeur Frédéric-Guillaume, en avait commencé l'exécution; ses Etats étaient peu étendus et forts morcelés, mais ils étaient liés entre eux par des rapports historiques et naturels, par la langue, la religion et de communes destinées. L'électeur

conçut la pensée d'assurer l'unité politique à l'intérieur comme il l'avait déjà assurée à l'extérieur. Comme ses successeurs héritèrent de ses idées et en poursuivirent l'exécution en leur donnant toujours plus de développement, il en résulta une administration gouvernementale qui communiqua à toutes les provinces le désir de concourir à l'unité et au bien général, qui subordonna les intérêts particuliers, les divisions de culte, les priviléges des ordres à la prospérité publique. Ainsi, tandis qu'en France les plans de Colbert étaient laissés de côté par suite de l'indolence de Louis XV, ils étaient réalisés et même surpassés sur le sol allemand. Mais l'Etat nouveau devint en Prusse une monarchie pure par le même motif qui le fit devenir, en Angleterre, une monarchie parlementaire, et qui, plus tard, fit prospérer en Amérique une constitution démocratique. Dans tous ces Etats, ce fut le parti qui était le plus animé des idées d'unité nationale, d'indépendance et de dévouement, qui prit la direction des affaires. En Prusse, cette direction échut au roi et à ses serviteurs, tandis que les hautes classes se tenaient à l'écart par inimitié ou par indifférence, et que la masse du peuple restait complétement étrangère à la politique.

La pensée et les exemples de Colbert, dont je viens de parler, ne peuvent se méconnaître dans les lois fiscales et commerciales de la Prusse, non plus que dans les efforts industriels de cet Etat. A la longue on vit en Prusse comme en France les mêmes résultats suivre une faute commise cependant avec la bonne intention, sans doute, non pas d'affranchir le travail de toute entrave, mais de le protéger et de le diriger, et la Prusse n'aurait pas échappé à la ruine inséparable du système protecteur. Mais pour un certain temps il se produisit, par suite de l'impulsion donnée partout, une courte période de prospérité qui procura à ce petit Etat de grandes ressources pécuniaires; il est vrai que celles-ci représentaient plutôt des épargnes péniblement amassées, qu'une fortune se renouvelant d'elle-même à une source abondante. Il fut donc très-heureux que le goût de l'agriculture qui est propre aux Allemands se fût conservé dans toutes les classes; on ne réussit pas immédiatement, à la vérité, à rendre le sol libre et l'impôt égal; mais la noblesse vivait au milieu de ses paysans, protégeait les intérêts communs, et l'Etat intervenait partout, apportant en toute chose une sympathie active et un contrôle bienfaisant. Aussi en résulta-t-il une situation heureuse qui dépassa toute espérance. Somme toute, le paysan de la Marche ne vivait pas plus mal que le paysan picard et beaucoup mieux que le paysan auvergnat. Il ne voyait pas dans l'Etat un avide op-

presseur, dans la noblesse une ennemie naturelle comme cela arrivait malheureusement si souvent en France. De plus, la forme de l'administration et l'organisation des autorités étaient locales et nationales, elles provenaient en partie des anciennes institutions du pays, en partie des plans créés par le monarque, sans que celui-ci eût pris modèle sur les institutions étrangères.

Ainsi fortifié à l'intérieur, maître de toutes ses forces, attaché par son origine même aux grands intérêts de la nation allemande, le jeune Etat prussien commença à représenter ses intérêts dans l'empire et à les soutenir contre tout le reste de l'Europe. L'électeur Frédéric-Guillaume, après avoir délivré à l'est le sol de la patrie du joug de la Pologne, entreprit presque seul de protéger l'Allemagne occidentale et la Hollande contre le dominateur de toute l'Europe, contre Louis XIV. Il est hors de doute que s'il avait vécu plus longtemps, il aurait partagé avec Guillaume III d'Orange la gloire d'opposer une résistance victorieuse au grand roi. Ses successeurs continuèrent son œuvre. Le roi Frédéric-Guillaume I[er] fit marcher de pair les deux pensées d'afffermir l'indépendance de la Prusse et de remplir ses devoirs envers l'Allemagne. Enfin Frédéric II prit l'attitude qui a décidé pour toujours de l'avenir de son royaume. Il le fit d'abord à l'intérieur, en donnant une forte indépendance à l'administration de la justice, en développant l'instruction publique, et surtout en délivrant le pays des entraves d'une Eglise dominante. Ce que le grand Guillaume d'Orange désira établir en Angleterre sans pouvoir y parvenir, c'est-à-dire la direction des affaires du gouvernement d'après les règles politiques et non d'après celles de la théologie, Frédéric le mit le premier en pratique, et fraya ainsi la route à la vie nationale et intellectuelle des temps modernes. Ces tendances décidèrent encore de sa politique vis-à-vis de l'empire allemand. Le mélange suranné des formes judiciaires, féodales et ecclésiastiques était devenu incompatible avec le nouvel esprit qui pénétrait dans toutes les veines de l'Etat prussien. La rupture eût été inévitable quand bien même l'électeur de Brandebourg et la reine de Hongrie ne se seraient pas disputé la possession de la Silésie. Le coup d'œil pénétrant du roi lui fit immédiatement comprendre cette situation. Le désir d'agrandir ses Etats se mêlait à ses plans pour la régénération de l'Allemagne. Son alliance avec l'empereur Charles VII reposait sur l'idée de remplacer l'ancienne constitution par une confédération solide et durable. La guerre qu'il entreprit contre François I[er] d'Autriche ébranla cette constitution par l'alliance militaire des puissants Etats du nord de l'Alle-

magne; son opposition à Joseph II se termina par la ligue des princes allemands, ligue dans laquelle entrèrent tous les Etats d'Allemagne qui avaient adopté les idées modernes. En tout cela, il n'est pas besoin de le faire remarquer, il y avait autant d'ambition personnelle et prussienne que d'esprit et de patriotisme allemands; mais ces deux sentiments, loin de se contredire en Prusse comme ils se contredisaient en Autriche, tendaient au contraire au même résultat; c'était là précisément ce qui témoignait en faveur de l'attitude prise par ce jeune Etat, et ce qui assurait à ses efforts un grand appui national. Toute l'Allemagne regardait comme un bonheur que le Nord allemand eût reconquis sa force et sa vigueur.

Ce sentiment se manifesta, durant la vie même de Frédéric, à l'occasion d'un des événements les plus importants dans l'histoire de la nation, l'affranchissement de la Prusse occidentale, soumise jusque-là à la dommination polonaise. Nous n'avons pas à décrire ici le premier partage de la Pologne, les moyens par lesquels il s'opéra et les apparences de légalité qu'on chercha à lui donner; nous ne ferons à ce sujet que deux observations. La première, c'est que Frédéric fut conduit à tourner de ce côté ses projets de conquête par le désir de dédommager la Russie du sacrifice qu'elle faisait en renonçant à la Turquie, que l'Autriche ne voulait pas lui abandonner. La seconde, c'est que l'Autriche était peu disposée à donner les mains à ce partage, non-seulement par suite des sentiments de justice et d'équité qui animaient Marie-Thérèse, mais encore à cause des anciens rapports qui avaient existé entre elle et la République; sa répugnance fut vaincue, en partie par la crainte de laisser les autres s'enrichir seuls, et peut-être plus encore par une nouvelle tendance qui se produisit alors dans le gouvernement autrichien. Ce fut, en effet, à cette occasion que la politique lorraine, avec Joseph II, exerça pour la première fois une influence réelle. Quant aux conséquences que cet événement eut pour l'Allemagne, qu'il nous suffise de rappeler qu'un million d'Allemands furent arrachés par là à une domination étrangère qui leur était odieuse, et que le premier d'entre tous les Etats vraiment allemands y gagna une étendue de pays compacte et considérable. Lorsque jadis la maison de Habsbourg s'était disposée à conquérir la Bourgogne et la Bretagne, la France s'était levée comme un seul homme et avait remercié ses rois d'avoir déchiré des traités jurés; cependant il serait difficile de dire si le danger qui avait alors menacé la France était plus redoutable que celui qui eût existé pour la Prusse, si la basse Vistule était restée sous la do-

mination polonaise. De plus, les malheurs qui menaçaient les frontières orientales de l'Allemagne avaient pris depuis le commencement du siècle un tout autre caractère. Si la république de Pologne avait été autrefois une voisine dangereuse par sa toute-puissance, elle était dangereuse maintenant par son anarchie. Les partis qui se querellaient à l'intérieur de ce pays ne laissaient pas de repos aux Etats d'alentour; chacune des factions s'adressait sans cesse à une puissance extérieure pour lui demander son appui; l'influence russe se montrait de plus en plus dominante; bientôt la force militaire s'y ajouta, et, dans tout le cours de la guerre de Sept ans, le terrain soi-disant neutre de la république de Pologne fut le quartier gnéral, le lieu de ravitaillement et la base d'opération de l'armée russe contre le nord de l'Allemagne. La Silésie, le Brandebourg, la Prusse orientale, tout le pays allemand compris d'un côté entre le Niémen et la Vistule, de l'autre entre l'Oder et l'Elbe, étaient également en danger. On comprend donc combien il était important pour l'Allemagne d'occuper la basse Vistule. Il lui devenait impossible de laisser les choses dans la situation où elles se trouvaient, et un changement radical ne pouvait malheureusement s'opérer d'une manière avantageuse pour la Pologne. On a pris de nos jours l'habitude de gémir de ce que l'Allemagne n'ait pas fortifié la Pologne par une étroite alliance, et opposé ainsi un rempart à la Russie. Mais, dans les circonstances où l'on se trouvait alors, il eût fallu avant tout le bon vouloir de la Pologne, dont le roi était complétement dévoué à la Russie et dont la noblesse n'avait que haine pour tout ce qui portait le nom d'Allemand; de plus, il eût fallu que toutes les forces de l'Allemagne se réunissent pour cette tâche, tandis que dans la question polonaise, comme d'ailleurs dans toute autre question, la politique autrichienne se trouvait diamétralement opposée à celle de la Prusse. Quelle route fallait-il prendre pour empêcher les Russes d'établir leurs avant-postes au centre de l'Allemagne du Nord, et quelles complications en montrèrent une inévitable? C'est ce que la suite du récit nous apprendra.

En attendant, une époque nouvelle avait commencé pour l'Autriche, époque dont la première période est, aujourd'hui encore, à peine dépassée. Après la race des Habsbourg, éteinte en 1740, la famille des ducs de Lorraine était montée sur le trône avec le désir formel d'assurer l'unité de l'Etat autrichien.

La Lorraine et la maison de Habsbourg étaient depuis longtemps unies par une étroite alliance et par les mêmes aspirations. Toutes deux avaient dû leur position moderne aux guerres de reli-

gion du seizième siècle. Un fils des ducs de Lorraine avait fondé en France la maison des Guise, qui, plus que toute autre, combattit les huguenots dans les guerres civiles de ce pays, jusqu'à ce qu'elle combattît la France elle-même, en s'alliant à Philippe II d'Espagne. Les ducs massacrèrent chez eux les paysans protestants, vingt mille en un jour; on s'allia ensuite à Catherine de Médicis, et on appuya vivement les Guises et les Espagnols contre le roi Henri IV. Les Bourbons ne le pardonnèrent pas; un des vœux les plus chers de la politique française fut depuis lors d'arracher la Lorraine à cette famille. Celle-ci ne s'en lia que plus étroitement, non avec l'Allemagne, qui l'avait affranchie des lois de l'empire au temps de Charles-Quint en 1542, mais avec la maison de Habsbourg, qui, notamment dans la guerre de Trente ans, n'eut pas de champion plus ardent, plus déterminé que le duc Charles IV de Lorraine, contre l'Electeur palatin, contre la Suède et la France. Le successeur de ce prince prit part à toutes les guerres de l'Autriche en Hongrie, guerres qui arrachèrent Pesth aux Turcs, et il reçut comme récompense la main d'une archiduchesse d'Autriche. Son petit-fils, François-Etienne, fut l'époux de Marie-Thérèse, et, par cela même, le successeur des Habsbourg à la couronne d'Autriche. Il avait peu de valeur personnelle, et laissa presque entièrement à sa virile et impérieuse épouse le gouvernement de ses Etats héréditaires. Marie-Thérèse avait assez de perspicacité pour reconnaître les besoins de son temps, et fit faire de grands progrès à l'organisation intérieure de l'Autriche. Ce fut alors que l'on vit pour la première fois dans ce pays des administrateurs vraiment dignes de ce nom; l'armée subit d'importantes réformes, et le bien-être des paysans, véritable source de la force et de la richesse d'un pays, devint l'objet de la plus active sollicitude. Même dans les Etats indépendants, tels que la Belgique et la Hongrie, on réussit, à force d'adresse et de douceur, à enlever à la noblesse une foule de droits importants, afin de fortifier par là l'influence de l'administration centrale.

Mais Marie-Thérèse avait trop du sang des Habsbourg dans les veines pour abandonner entièrement la politique de sa race. Ce ne fut que lorsque son fils Joseph II, le premier empereur, à vrai dire, de la maison de Lorraine, arriva au trône, que la féodalité fit place en Autriche, de fait et de forme, à l'unité moderne. Les lois que promulgua Joseph II sont célèbres; elles ont été souvent citées et commentées. Nul ne peut nier qu'il y eût en ce prince un ardent amour de l'humanité et un vif désir de progrès. Il voulait sincèrement le bonheur de ses sujets; il aspi-

rait avec un zèle impatient à amener son peuple à un haut degré de liberté, de dignité morale et de culture intellectuelle. On ne saurait, sans injustice, douter de la sincérité de ses aspirations, car elles se sont manifestées par des preuves sans nombre, et il les exprima encore d'une façon bien touchante dans les paroles désespérées qu'il prononça à son lit de mort. A côté de cela pourtant, nous voyons ce philanthrope couronné, comme son époque aimait à le surnommer, non-seulement abolir arbitrairement les priviléges de la noblesse et du clergé qui pouvaient nuire au bien public, mais encore attaquer violemment et sans ménagement tout ce qu'il y a de plus intime dans l'existence humaine, la religion, la langue, l'esprit national. Tout en regardant avec raison comme la gloire de son œuvre législative d'avoir assuré la liberté de la propriété rurale, il persécutait les pauvres paysans de ses provinces dans ce qui seul leur donnait quelque vie intellectuelle, dans leur foi religieuse. Tandis qu'il proclamait l'égalité des droits pour les puissants et les faibles, il contraignait les Madgyares et les Croates à demander justice à des employés allemands dans une langue incompréhensible pour eux. Enfin, ce même prince, qui, dans l'intérieur de ses Etats, ne voulait reconnaître d'autres mobiles que l'humanité et la bienfaisance, se montrait à l'extérieur un conquérant avide, en lutte avec ses voisins sur tous les points de ses vastes frontières, et finissait par remplir la moitié de l'Europe du bruit de ses armes. On serait injuste à son égard si l'on attribuait ce côté de sa politique à sa seule ambition personnelle, de même qu'on l'élèverait au-dessus de son mérite si l'on cherchait uniquement dans l'amour de l'humanité le germe de ses réformes philanthropiques.

Toutes ces contradictions s'expliquent dès que l'on saisit le véritable point de vue d'après lequel se guidait sa politique. S'il est certain qu'il s'intéressa vivement au bonheur de ses sujets, il est certain aussi que ses réformes furent provoquées par le désir d'accroître le pouvoir de l'empire, plus encore que par celui de donner satisfaction aux besoins de son peuple. Reconnaissant combien l'Autriche était inférieure à la Prusse, il voulait, avant tout, introduire aussi l'unité moderne dans ses Etats encore si imprégnés des coutumes du moyen âge; et, comme les idées des physiocrates et des rationalistes lui semblaient de nature à seconder ses desseins, il devint un apôtre zélé de ces idées nouvelles. Sûr de ne rencontrer en cela nul obstacle à son pouvoir, il foula aussi résolûment aux pieds les droits naturels que les injustices consacrées par l'usage, les sentiments religieux et nationaux que les abus de l'Eglise et les priviléges de la noblesse. Il

voulait établir en Autriche la centralisation, telle qu'elle existe aujourd'hui en France, et telle qu'elle existait déjà en Prusse alors; il ne voulait tolérer dans ses Etats aucune influence, pas plus celle de l'empire allemand que celle de l'Eglise romaine; il voulait arrondir de tous côtés ses frontières, les étendre même autant que possible, et élever ainsi son pays au centre de l'Europe, au rang de première puissance du monde. Joseph II se trouvait donc dans une position offensive à l'égard de sa noblesse, de ses Etats, de ses peuples et de ses voisins.

Des plans si vastes devaient rencontrer une résistance générale. La politique de Joseph II contenait la négation de tout ce qui avait servi jusqu'alors de point d'appui au gouvernement autrichien; il n'était donc pas étonnant que la colère et la désorganisation se produisissent de toutes parts. L'influence de l'Eglise se fit sentir en première ligne, cette influence que l'empeur combattait sans cesse, l'accusant d'être étrangère au pays, soit qu'elle fût exercée par le pape, par les supérieurs de l'ordre Teutonique ou par des prélats de l'Empire; de plus, il la regardait comme incompatible avec l'économie sociale, attendu qu'elle enlevait aux impôts et aux transactions commerciales une masse de biens considérables. Mais, ce qu'il n'avait pas voulu comprendre, il fut bientôt contraint de l'éprouver : cette hostilité même, dont elle était l'objet, permit à l'Eglise de faire sentir combien sa force d'action était utile à un état composé d'éléments aussi hétérogènes que l'Etat autrichien. Dès que la lutte fut ouverte entre elle et le pouvoir, celui-ci perdit tout à coup tout moyen de cohésion entre les différentes nationalités que renfermait l'Empire. Tous les sentiments particuliers des Madgyares, de Belges, des Slaves se firent jour à la fois : on eût dit que la domination autrichienne avait été imposée à ces peuples, non pas depuis des siècles, mais depuis la veille seulement; toutes ces nations luttèrent à l'envi pour se soustraire au joug étranger. Quel contraste quand on compare à ce point de vue l'individualité et les actes de Joseph II à ceux de son grand modèle Frédéric II! Les motifs qui firent agir Frédéric étaient partout plus profonds, plus moraux; par cela même, ses actes étaient plus calmes, plus réfléchis, plus féconds pour l'avenir. Satisfait de ne plus être dominé, ni lui ni son peuple, par une orthodoxie étroite, il ne s'attaqua jamais à la conscience de ses sujets, sachant bien que ce n'est pas par la force qu'on fait arriver une nation à la liberté de la pensée. Joseph II échoua pour avoir tenu une conduite tout opposée, et ses successeurs semblent ne s'être comme lui attachés qu'à savoir si l'Eglise devait être pour

l'Etat ou l'Etat pour l'Eglise un moyen de puissance et de conquête.

De même que ces tendances avaient séparé Joseph II de l'Eglise, elles le séparèrent aussi de l'Empire allemand. Changer l'Autriche en un Etat où régnait l'unité, c'était déchirer les derniers lambeaux de cette trame usée qui, jusque-là, avait porté le nom de constitution allemande. Joseph abandonna aussi résolûment que Frédéric II tous les anciens rapports du souverain avec la diète et les Etats de l'Empire. Il perdit par là toute l'influence juridique que l'Autriche avait jadis exercée au moyen des chevaliers, des comtes, des prélats, des délégués des villes; mais il ne s'en appliqua que davantage à consolider sa force au moyen de ses troupes et de ses diplomates. Les anciennes prétentions sur la Bavière se produisirent de nouveau; la Souabe devait être peu à peu assujettie; la Franconie ne devait plus être qu'une province autrichienne, et le Nord, divisé, aurait été débordé de toutes parts. Malheureusement, on reconnut encore ici combien peu l'Autriche, par sa composition, ses éléments, ses traditions et ses intérêts si divers, était propre à exercer une semblable hégémonie sur l'Allemagne. En dépit des lumières de Joseph II, tous les sentiments libéraux se soulevèrent contre lui; de son côté, il ne se fit aucun scrupule de promettre à la France l'important duché de Luxembourg, à condition qu'elle l'aiderait à s'emparer de la Bavière. Les hommes d'Etat de son empire qui représentaient l'opinion modérée, ont dit eux mêmes plus tard que la nature des choses interdisait une telle extension de la domination autrichiennne, et que l'intérêt même de l'Autriche eût été de contribuer au libre développement du nord et de l'ouest de l'Allemagne plutôt que de les soumettre de vive force. La réunion contre nature de l'Autriche et de l'Allemagne devait amener des discordes perpétuelles, tandis que chacune d'elles, croissant dans son indépendance, eût trouvé dans l'autre son allié le plus sûr. Joseph II n'avait qu'une pensée, c'était de soumettre tous les pays allemands à sa domination; mais il ne réussit par là qu'à s'attirer l'opposition de tous les princes d'Allemagne, opposition fortement soutenue par l'opinion publique.

La politique de Joseph II acquit encore une nouvelle importance lorsqu'en 1788 elle lui fit conclure une étroite alliance avec la Russie pour arriver au partage de la Turquie. Le roi de Pologne, Stanislas, entra avec ardeur dans cette alliance. Stanislas, un des nombreux amants de l'impératrice Catherine, était arrivé au trône par l'influence de cette princesse; mais il avait consenti et coopéré plus tard à des réformes qui lui avaient

attiré l'inimitié de la Russie et avaient amené le premier partage de la Pologne. Depuis lors, il avait laissé l'ambassadeur russe régner en maître à Varsovie, et avait signé un traité qui plaçait la constitution polonaise, ou du moins ce que l'on nommait ainsi, sous la sauvegarde de la Russie, imbu qu'il était de cette conviction qu'une véritable prospérité n'était possible pour la Pologne qu'à l'ombre de la protection russe. Aussi, tandis que les puissantes familles des Potocki et des Czartoriski se rapprochaient de la cour de Vienne pour y chercher un appui contre la Russie, Stanislas revenait sans cesse à la charge pour obtenir de cette dernière la transformation de la monarchie élective en une monarchie héréditaire. Lorsque, en 1788, une alliance fut conclue entre les deux cours impériales, les Potocki cessèrent leurs rapports avec l'Autriche; mais Stanislas redoubla d'ardeur pour chercher à s'introduire dans la confiance de Joseph et de Catherine. Dans une entrevue qui eut lieu à Kanief, il accéda joyeusement à la proposition faite par les deux cours de décider la république de Pologne à armer cent mille hommes pour la prochaine guerre contre les Turcs, d'abord, puis pour toute autre guerre qui pourrait survenir; or, il était évident que pour le moment cette clause ne pouvait se rapporter qu'à la Prusse. Tous les Slaves d'Orient, réunis aux forces de la monarchie autrichienne, se levèrent donc et prirent les armes pour une attaque dont le but immédiat et avoué était Constantinople, mais qui ouvrait des voies de conquête dont personne ne pouvait alors prévoir le terme (1).

De telles tentatives ne se sont jamais produites en Europe sans rencontrer de toutes parts la plus vive résistance. Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II, qui venait précisément d'essayer ses forces militaires en faisant promptement cesser les troubles de la Hollande, n'était pas disposé à céder un pouce de terrain de la position conquise par Frédéric le Grand. L'Angleterre, sous la direction puissante de son grand ministre, William Pitt, était vivement irritée contre la Russie, qui, peu auparavant, avait conclu un traité favorable au commerce français; de plus, elle considérait déjà alors le maintien de l'empire turc comme une des bases premières de sa politique. La Prusse et l'Angleterre conclurent donc avec la Hollande, qui suivait toutes leurs impulsions, une alliance qui devait s'opposer surtout aux

(1) *Mémoires inédits* du comte de Herzberg, sur l'alliance conclue en 1790 entre la Prusse et la Pologne. — On trouve dans le précis du même auteur donné par le journal historique de Schmidt, vol. 1, p. 16, une suite de notes précieuses dont nous avons profité pour ce qui suit.



deux cours impériales, notamment dans la question turque.

Ce traité, rien que par le fait de son existence et avant même tout armement, fit une grande sensation en Europe. Quiconque se voyait menacé dans ses droits et ses espérances par les deux cours impériales, tournait ses regards vers les puissances unies de Prusse et d'Angleterre. La Suède était déja en guerre ouverte avec la Russie et retenait les meilleures troupes de celle-ci sur la Néva. Les Turcs rassemblèrent leurs armées avec un redoublement de courage pour défendre leurs frontières. En Pologne. l'ambassadeur prussien fit appel au parti patriote de la diète; aussitôt, toute idée d'alliance avec la Russie s'évanouit, et un grand nombre de voix, au contraire, se déclarèrent pour l'alliance prussienne. En Autriche même, toutes les provinces étaient en fermentation. La Hongrie, dont Joseph II avait détruit la constitution pièce par pièce, était disposée à une révolution. La Belgique, après de longs troubles, venait de se révolter et avait, le 19 décembre 1789, chassé la garnison autrichienne hors de sa capitale, en même temps que les autorités autrichiennes hors de ses frontières. Dans ces deux pays, il s'agissait de défendre des droits acquis; dans tous deux, le clergé et la noblesse se trouvaient à la tête de l'opposition, et avaient pour appui l'approbation exaltée du peuple. Les Hongrois et les Belges s'allièrent étroitement à la Prusse; celle-ci avait déjà, en protégeant la constitution de Liége contre les attaques de l'évêque, pris pied sur la frontière belge; les deux généraux Schönfeld et Köhler entrèrent alors au service de la Belgique pour organiser l'armée du Congrès. Un comité de l'opposition hongroise vint s'établir à Berlin, et il fut question de décider la diète à mettre officiellement les droits du royaume de Hongrie sous la sauvegarde de la Prusse.

En dépit de plusieurs brillants triomphes sur les Turcs, la situation des deux cours impériales était des plus critiques. La haine et la méfiance régnaient dans l'empire d'Allemagne, et une violente agitation dans la république de Pologne; leurs troupes se trouvaient engagées dans des guerres lointaines, elles n'avaient dans l'Europe occidentale d'autre alliée que la France qu'envahissaient de plus en plus les flots de la révolution. Joseph, miné par les soucis et la maladie, ne se décidait à rien. Il fit quelques concessions à la Hongrie, resta animé d'un zèle belliqueux contre les Turcs, et ne prit aucune mesure pour couvrir ses frontières du côté de la Prusse. L'insurrection de la Belgique lui enleva enfin ce qui lui restait de courage: il mourut deux mois après, le 10 février 1790.

SYBEL.

JACQUES CHAMBERT

I

La route qui relie le département du Tarn au département de l'Aude court sur le flanc d'une montagne pittoresque rattachant les Cévennes aux Pyrénées, et que tous les touristes méridionaux connaissent assurément sous son nom de Montagne-Noire. Les gorges ouvertes entre les divers mamelons de cette terre magnifiquement accidentée ont presque toutes la même poésie, qui s'accentue seulement quand on monte. Elles sont vraiment sauvages, — sauvages par l'étroitesse des ravins, par le parfum sapide qui les embaume, par une végétation toujours verte sur un sol toujours humide. Les arbres abondent, mais varient peu dans cette zone ; ce sont des chataîgniers d'abord, puis vers les collines les plus hautes des chênes et des hêtres servant à fabriquer le charbon de bois, naïve industrie qui va dépérissant tous les jours et qui jadis jetait quelque aisance aux chaumières éparses de la contrée. L'eau partout jaillissante fait ici le grand charme du paysage. Elle avive toutes les teintes et prend toutes les formes; en haut la cascade, en bas le torrent, à vos pieds mille ruisseaux qui courent les uns dans le lit découvert qu'ils se creusent aux bords des sentiers, d'autres sur le sentier même cachés sous un réseau de feuilles, de débris et d'écorces.

Le calme de ces montagnes est rarement troublé.

Des chèvres seules y viennent paître sous la conduite d'une pauvre fille à la beauté grave, au visage encadré dans un fichu d'étoffe grise, qui monte lentement la vallée, le front courbé sur

son tricot. Cette enfant ne chante ni ne joue. Rien ne l'attire, rien ne l'amuse. De loin en loin elle interrompt son travail pour ajouter quelques branches de plus au bois mort entassé dans son tablier, puis elle continue son chemin sans même surveiller son troupeau. On la dirait plongée dans un grand rêve que le travail de ses mains lui permet de suivre sans pour cela perdre son temps. D'autres fois passe avec sa mule un charbonnier gagnant la grande route. Il transporte à la ville ses sacs pleins, en même temps que la pièce de serge fabriquée dans sa maison pendant qu'il travaillait dans la forêt. Sa bête est harnachée presque à l'espagnole avec des clochettes au cou, des œillères garnies de cuivre et des pompons rouges sur le front; lui, porte le chapeau des montagnards, la cape indigène assez semblable à une chasuble de prêtre et le haut bâton garni de lanières. Il ne guide pas la mule, il marche insouciament derrière elle qui grimpe en habituée, faisant rouler sous son sabot les pierres lavées par la source et les coques hérissées des chataîgnes à terre.

Le bruit des chutes d'eau qu'on entend gronder sans les voir, rend la solitude plus saisissante et fait retentir pour ainsi dire le grand silence de ces vallées.

Naturellement, dans un pays pareil, la légende poétise les moindres souvenirs. Simon de Montfort le traversait à chaque instant dans sa guerre contre les Albigeois, et Dieu sait si la mémoire de sa croisade s'est transmise et colorée de siècle en siècle. Quoi qu'on en dise, c'est une grande figure que Simon de Montfort. Il se battait pour l'unité qui fut au moyen âge ce qu'est la liberté de notre temps, le but de l'époque, et à ce titre il intéresse, ce me semble, beaucoup plus qu'il n'indigne. D'autant plus qu'il n'épargnait pas sa personne et qu'il mourut sur la brèche. Parmi les obstacles qui arrêtèrent la marche du grand capitaine dans la Montagne-Noire, le chateau-fort d'Hautpoul doit être compté comme un des plus rudes. Bâti sur une cime ronde qui domine directement la plaine, il n'offrait prise aux assaillants par aucun de ses côtés. Les abords étaient en pente raide et le sol tout en broussailles. Ce ne fut qu'après une résistance formidable que Montfort lui-même entra dans la place, et ce siége, — difficile bien qu'il continuât une série de victoires et qu'il eût été mené avec l'entrain du succès, — passa pour un des beaux faits d'armes de la campagne. Aujourd'hui il reste encore quelques ruines de la forteresse tombée. Un grand mur criblé par le temps, la base d'une tourelle, et des décombres amoncelés marquent sa place au sommet de la montagne. Ainsi couronné ce sommet respire un caractère de la plus héroïque beauté. D'en

bas surtout, les ruines d'Hautpoul sont superbes lorsque leurs dentelures grises se détachent sur le fond bleu de l'espace et qu'un pan du ciel se découpe çà et là dans quelque fente de la muraille à jour. Malheureusement pour l'effet, un village s'est construit tout autour du château et peu à peu échelonné en grappe sur les rampes de la colline. Pauvre village du reste, où les plus riches habitations sont des chaumières, et les plus riches habitants, des charbonniers. Les pavés sont totalement inconnus à Hautpoul, les rues ne sont que des sentiers fangeux qui tournent autour des maisons capricieusement distancées. Là, point de charrue sur le devant des portes, point de harnais débouclés, point de meule de paille, rien de cette couleur blonde qui donne tant de poésie aux granges dans les plaines ; rien que des fenêtres basses, strictement fermées toute la semaine, derrière lesquelles on entend le bruit saccadé des métiers à laine et le chant patois d'une jeune femme qui tisse. En même temps qu'elle travaille pour un patron de la ville, elle fabrique ainsi chez elle le vêtement de toute sa famille, depuis le manteau de l'homme jusqu au bonnet de l'enfant. On se passe volontiers de la ville dans cette montagne, et précisément à cause de cette espèce d'indépendance, en raison surtout de l'influence de la nature sur le caractère, le paysan de ces contrées est un type rare de droiture et d'honnêteté. Il y a en lui de l'austérité cévenole et de la fierté catalane. Sobre dans ses paroles et dans sa vie, il n'a pas pour la terre l'amour cupide du laboureur, et la seule chose qui le passionne, c'est la question religieuse. Mais, à cet égard, il est intraitable, bien des haines n'ont pas d'autre motif. Le protestantisme et la foi catholique gardent dans ce coin de terre toutes leurs rancunes et par conséquent tout leur empire. Un sentiment ne meurt pas quand une rivalité l'alimente. Le dimanche pas un montagnard ne manquerait de descendre au canton pour entendre le prêche, tandis que l'église regorge de fidèles à l'heure de la messe. Le portail en reste grand ouvert, et bon nombre des assistants suivent l'office à genoux hors de l'enceinte. Cette église sans architecture, bâtie avec les matériaux de la forteresse, a été, pour ainsi dire, soudée à ses ruines. Il en est de même du presbytère, seule maison dans le pays qui soit élevée d'un étage et qui présente au voyageur un aspect d'hospitalité.

En 183., le curé d'Hautpoul était un jeune prêtre né dans le village même et qui se nommait Jacques Chambert. Cet homme, une des plus belles organisations qu'un psychologiste puisse mettre à l'étude, était issu de parents presque aisés qu'il avait

perdus de bonne heure. Une sœur aînée, de dix ans plus âgée que lui l'avait entouré des soins féminins indispensables au matin de la vie, et l'avait fait élever à Toulouse, avec tous les compléments dispendieux qui constituent l'éducation moderne. Le jeune homme avait merveilleusement répondu aux espérances qu'il avait fait concevoir. Doué d'une âme plus passionnée que tendre, il joignait la subtilité d'esprit à cet élan d'imagination si rare de nos jours, et qui fait les grands artistes quand la volonté se trouve au niveau du reste. Malheureusement les natures fougueuses sont rarement fécondes. Pour produire, elles n'ont pas assez la libre disposition d'elles-mêmes, et elles s'éteignent n'ayant fait que des rêves d'autant plus stériles qu'ils ont été plus ardents. Destinées à vivre toujours souffrantes, elles meurent parfaitement inconnues. Jacques était une de ces natures. Il avait dirigé tout l'enthousiasme de ses premières études vers le passé, qu'il aimait pour sa couleur pittoresque, et qu'il regrettait avec les mêmes ardeurs que d'autres mettent à espérer l'avenir. Ce qu'il cherchait dans l'histoire, c'était bien moins la philosophie d'un fait que sa figure poétique, des rêveries plus que des leçons. Pour lui, l'antiquité n'était qu'une statue, le moyen âge une cathédrale, la renaissance un château, et il s'attachait alternativement à ces beautés diverses qu'il faisait revivre dans sa tête et qu'il poursuivait de ses regrets. Il avait d'ailleurs la logique de ses goûts et sympathisait avec la terreur grandiose de l'inquisition aussi volontiers qu'avec la poésie douce des catacombes. On le comprend, de pareilles facultés avaient peu d'emploi dans notre société mécaniquement laborieuse, surtout pour un être dont les sentiments sont trop multiples pour s'enfermer dans une sphère, et qui, se sentant également peintre et poète devant le même objet, ne choisit pas entre une plume et des pinceaux. Le studieux enfant vit bien cette triste vérité. Il se dit bien que le monde lui serait impitoyable s'il ne se pliait à ses exigences. Alors il jeta les yeux vers le seul asile ouvert, de nos jours, aux âmes comme la sienne, il se tourna vers l'Eglise, cette inspiratrice divine des peintures du Pérugin et des psaumes de Marcello, l'Eglise, où toute prière est une poésie, depuis la joie des fêtes pascales jusqu'aux lamentations de la semaine sainte. Là, Jacques trouvait un aliment pour toutes ses aspirations, pour son cœur d'artiste avide des grands effets qui cachent les grands sentiments, pour son âme énergique qui voulait l'amour brûlant plutôt qu'attendri, en extase plutôt qu'en pleurs, sainte Thérèse et non sainte Magdeleine. Ses systèmes lui faisaient déprécier outre mesure la raison, qu'il considérait comme la cause du désenchan-

tement, comme un outil puéril qui rétrécit l'idée pour la rendre précise et la déflore pour la rendre nette.

A vingt ans, lorsqu'après un voyage en Italie, Chambert entra au séminaire d'A..., il était donc catholique convaincu à force d'être poète enthousiasmé. Sa vie avait été tout intérieure et par conséquent tout austère. Il était vertueux dans le sens le plus noble du mot, de cette vertu qui, dédaignant tout, ne sacrifie rien. Ce jeune homme avait trop rêvé de génie pour avoir rêvé d'amour. Les premiers troubles adolescents que toutes les âmes tendres connaissent, il les traitait volontiers de fadaises malsaines, bref, les flammes de son imagination avaient desséché les germes de son cœur. Dès les premiers jours de son installatation au séminaire, l'élève vit bien qu'il n'y serait jamais compris. Il s'y attendait. Sans partager les idées de Stendhal, il avait lu le *Rouge et le Noir*, et il avait trouvé probable la vie de Julien Sorel au séminaire de Besançon. Seulement, il trouvait cette vie nécessaire et se disait qu'une discipline ne pouvait être basée sur des exceptions. Il savait qu'aux yeux de ses supérieurs, ses passions les plus vives, ses voyages charmants dans la pensée des maîtres, les contemplations de la beauté à travers la douleur, la grâce ou la puissance, toutes ses chimères paraîtraient folles d'abord, dangereuses ensuite. Il acceptait même l'isolement qu'il rencontra parmi ses compagnons d'étude, comme un temps de repos où il pourrait reprendre une à une ses impressions trop multipliées et goûter à l'aise la volupté des souvenirs. D'ailleurs Jacques était naturellement fort réservé. Son extérieur, d'une modestie un peu méprisante, annonçait qu'il ne voulait pas plus faire des confidences qu'en recevoir. Les gens qui vivent beaucoup par la tête sont ordinairement concentrés; ce sont ceux qui jouissent par le cœur qui sont expansifs. L'abbé Chambert fut considéré par ses maîtres comme un modèle de conduite, — il était trop fier pour ne pas être irréprochable, — mais aussi comme un caractère sournois qui n'avait pas l'esprit de la maison et qui justifiait peu les éloges qu'on avait faits de lui. Une seule fois il montra sa force, et ce spécimen ne servit qu'à le faire soupçonner de supercherie. C'était dans un cours d'histoire, on traitait la question de la guerre de Trente ans et des plans de Richelieu aboutissant à soutenir en Allemagne ce qu'il écrasait en France. Jacques, impatienté de la platitude des élèves et du terre-à-terre du professeur, se leva, expliqua le grand cardinal et conclut en absolvant le génie politique dont les actes, disait-il, sont moins des fautes personnelles que des nécessités logiques. Il fut ardent, rapide, saccadé, comme s'il contenait des idées trop hardies et non sans amertume à la fin, lorsqu'il parla

de l'impuissance des jugements de l'histoire et du béotisme de la foule. Un silence accueillit sa sortie. Le maître n'approuva ni n'improuva, il ne prit même pas la peine de relever l'immoralité de la thèse. Il croyait à une leçon apprise dans un auteur profane et se promit de fouiller dès le soir la malle de l'imprudent séminariste. Les sonnets de Michel-Ange, quelques gravures de Marc-Antoine et un plan de Florence furent tout ce qu'il en emporta. Chambert, à l'heure du coucher, s'aperçut bien de la perquisition et devina tout sans grande peine. Mais cette idée qu'on avait mieux aimé incriminer sa franchise qu'affirmer son intelligence, ne fut pas même une distraction pour sa prière. Il n'eut en s'endormant que quelques pensées de regret pour son plan de Florence, carton flétri où il aimait à refaire ses courses d'autrefois, où le nom seul d'une rue lui faisait remonter au cœur tout un monde de sensations. Ce fut l'événement le plus saillant de la vie de Jacques durant les trois années qu'il mit à parfaire ses connaissances théologiques.

Quant aux évolutions de son âme, elles furent orageuses, contradictoires et ne laissèrent pas un instant de paix à sa conscience exaspérée par la solitude. Comme tous les hommes d'imagination, Jacques était soumis à d'incroyables mobilités. Il passait en un jour de la confiance à la crainte, du courage à l'affaissement. Tantôt il croyait que l'exercice des vertus pratiques réglerait sans les comprimer les effusions de sa pensée, et alors il se poétisait ces vertus; il les aimait, il les voyait répandant sur sa vie une lumière toujours égale, comme les premiers soleils d'avril, qui n'ont pas de rayons distincts et noient toute la nature dans une brume à peine dorée. Le lendemain tout était changé. Ce qui lui était apparu la veille comme le calme et presque le bonheur, n'était plus pour lui maintenant qu'une série de faits monotones qu'il ne se sentait plus la force d'idéaliser. Il ne trouvait plus la moindre étincelle d'amour dans les cendres de son cœur; il se croyait atteint par la sécheresse, ce mal si terrible pour un croyant; il appelait le ciel, la grâce, la mort, allant quelquefois jusqu'à désespérer de Dieu.

Enfin, à la Noël de 1827, Jacques Chambert fut ordonné prêtre. Ce jour-là ses manières furent plus douces que de coutume, il fut plus gai, plus fraternel; on eût dit à le voir qu'il se réconciliait avec l'espérance. Seulement, à une certaine heure de la cérémonie, quand Jacques releva de terre son front consacré on eût pu sentir la dalle littéralement couverte de larmes.

Le jeune prêtre avait toujours redouté pour lui la vie ecclésiastique telle qu'on la mène dans les villes. Ce mélange de sacer-

doce administratif et de fade mondanité lui semblait gâter toute la poésie de l'église et devoir à la longue engourdir l'activité de ses ministres. Il voulait avant tout faire le bien, et c'est en conscience qu'il désirait un autre milieu pour y dépenser son énergie.

Dès le premier mois de sa nouvelle existence, il alla trouver ses supérieurs et tâcha le mieux qu'il put de découvrir son caractère. Il s'humilia, se condamna, dénonça les tendances de son esprit en protestant des bonnes volontés de son cœur, se peignit comme effrayé par les difficultés de son avenir, lui parfaitement incapable d'habileté pratique. Il avait bien assez à faire dans ses luttes avec lui-même. A l'entendre, et c'était un défaut de sa constitution qu'aucun effort ne corrigerait, il ne rendrait des services qu'en suivant une voie tracée par la nature et déblayée d'embarras humains. Il suppliait l'archevêque de lui donner un poste transitoire où il pourrait attendre et mériter la cure d'Hautpoul demandée par lui avec des instances bien naturelles. Jacques aimait sa montagne comme un artiste et comme un fils. Puis il croyait fermement qu'il concilierait là les exigences de son devoir et celles de son désir. Pour lui ce serait le couvent sans l'atonie qu'engendre l'habitude, ce serait la retraite loin du monde, et la vie intérieure, le couvent avec l'infini pour clôture et la liberté pour règle. L'archevêque ne se rendit pas compte de l'instrument superbe qu'il avait sous la main. Ce jeune homme lui parut une nature énigmatique ou maladive, et quelques semaines plus tard il le nomma aumônier d'une maison de carmélites, lui promettant aisément la place qu'il sollicitait, pauvre place non convoitée, perdue dans un pays difficile, et qu'un poëte seul pouvait aimer.

Chambert passa deux ans à diriger ses religieuses et à leur célébrer les offices.

Durant ce temps, sa vie fut d'une rudesse cénobitique. Sans visites oiseuses, sans relations inutiles, les livres furent ses seuls amis et sa seule dépense. Jacques lut énormément. Tout le côté littéraire de son instruction, fatalement négligé dans ses dernières études, se compléta bientôt merveilleusement, et cette passion de la lecture, si dangereuse parce qu'elle enivre, fut un aliment pour l'activité de sa pensée. Puis il jouissait de ce calme d'esprit qui suit toujours les partis-pris irrémédiables et qui n'est autre chose que l'épuisement de la volonté. Aux yeux de ses confrères, la misanthropie de Jacques passa pour de l'orgueil ; quelques-uns l'accusèrent d'être méchant. Aux yeux des nonnes, l'aumônier manquait d'onction. Pouvait-il, être aimé d'elles ce prêtre strictement rigide, qui traitait sans ménagements les scrupules et les confi-

dences et qui, s'impatientant au moindre détour, ne savait pas que, même au couvent, la femme existe encore. Quand Chambert quitta le monastère, il ne fut regretté par personne, et les adieux ne furent pas longs. Le matin, par quelques phrases ajoutées à son instruction journalière, il prit congé des carmélites, les remercia de leur confiance, s'excusa de n'avoir pas assez pris chez elles les intérêts du ciel, puis il leur promit une place constante dans ses prières et dans son cœur. Ses paroles furent courtes et simples, pas une émotion de sa part ne vint trahir une affection brisée. Au sortir de la chapelle, il fit seul ces apprêts du départ si tristes quand ils ont des témoins aimés, quand chaque objet qu'on déplace est un souvenir qu'on remue. Le soir, une tourière, emportant son bagage, l'accompagna jusqu'à la voiture, et tout fut dit. Cinq ou six heures après, au soleil levant, il entrait pour n'en plus sortir dans sa chère vallée.

C'était par une matinée de septembre. Les derniers rayons de la lune et les premières rougeurs de l'aube se rencontraient au milieu du ciel et y formaient une lumière transparente de la plus idéale beauté. Jacques précédait le muletier chargé de ses paquets, et ses nerfs irrités par une nuit d'insomnie aspiraient avec délices la rosée qui mouillait ses cheveux. Il s'enivrait de l'air natal. Son cœur éclatait de joie. La montagne était si belle noyée dans les brumes du matin; la verdure empourprée de l'automne avait une si douce harmonie sous les pâleurs du crépuscule! Pour ce jeune prêtre qui quittait une chambre obscure, reléguée entre les murs sans fenêtres d'un couvent de femmes, n'était-ce pas passer des ténèbres à la lumière, de la mort à la vie. La poésie du matin c'est la poésie de l'espérance. Il lui semblait qu'il venait de laisser en bas les misères et qu'il montait vers le bonheur. Ce presbytère qu'il connaissait d'avance et qu'il suivait des yeux tout le long du chemin, il le voyait au milieu des ruines comme un nid d'où les élans de sa jeunesse s'envoleraient à Dieu sans qu'aucune flèche put les atteindre. Cent fois s'il l'eût osé il eût ouvert les bras pour embrasser l'espace, et quand il fut au sommet de la montagne, il fondait en larmes comme un enfant.

Sa famille ne se composait plus que de deux personnes : sa sœur, cette Denise dévouée, à laquelle il devait son éducation, puis un frère de vingt-quatre ans, qui avait fait les mêmes études que lui, aidé par la même main. Ce jeune homme, nommé Marcel, se destinait à la peinture. Après quelques succès à l'école publique d'une grande ville, il était à la veille de partir pour Paris. Sa carrière ne représentait pas grand'chose aux yeux de

la vieille sœur, mais l'opinion de Jacques, donnée par correspondance, avait fait taire sans réplique les répugnances et les incertitudes. Pour Denise, l'abbé ne se trompait pas.

Les hasards de la vie et la différence d'âge avaient tenu les deux frères constamment séparés. Certes, à travers leurs études, leurs voyages, leurs vacances, ils s'étaient assez vus pour s'aimer, mais depuis qu'ils étaient hommes, ils n'avaient jamais eu le temps de se bien pénétrer l'un l'autre. Dans une courte intimité on ne montre jamais que les côtés charmants de son caractère. Les deux jeunes gens en était là. La pensée de Marcel, c'était donc pour Jacques une âme à découvrir, un avenir à suivre de loin, des joies d'artiste à partager. Le curé voulait l'indépendance sans l'isolement. Il vivrait chez Denise et n'y logerait pas. Et tout cela s'embellissait, se transfigurait aux yeux de Jacques qui faisait un poëme avec sa destinée. — Au moment où Chambert vint s'établir à Hautpoul, il avait à peine trente ans, bien qu'il en parût davantage. Tout le monde connaît la tête petite, ardente et pâle des moines de Zurbaran, une de ces têtes larges d'en haut, étroite d'en bas, dont la peau semble desséchée, et d'où rayonne l'aride chaleur de l'amour sans tendresse, c'était celle de Jacques. La beauté du front très-découvert, les sillons des veines sur les tempes, un je ne sais quoi d'impalpable et de pur autour des cheveux annonçait l'habitude des nobles passions, mais la sécheresse des yeux noirs, la mobilité des narines montraient une sensibilité de malade qui vient des nerfs plutôt que de l'âme. L'ensemble, du reste, ne manquait pas d'un certain charme douloureux, qui sans doute eût provoqué la sympathie sans la fierté qui l'animait. La taille du prêtre était médiocre et sa tenue fort austère.

Tel était cet homme dont l'existence allait devenir une de ces luttes contre soi-même d'autant plus sanglantes que le caractère est plus fort. Jacques n'avait voulu vivre que par l'imagination, il ne se doutait pas qu'on en pouvait mourir, et que cette flamme chérie, dont il faisait son seul flambeau, pouvait au premier coup de vent incendier toute sa vie.

II

La maisonnette qu'habitait Denise Chambert sur le flanc gauche de la montagne, à cent pas environ de l'église, n'était qu'un rez-de-chaussée à deux pièces, et se nommait la Broutière. On appelle ainsi dans le pays un enclos plein de jeunes

châtaigniers qui se transplantent et où les chèvres viennent brouter parfois. De là, le nom. Jacques, selon son projet, allait tous les jours prendre ses repas chez sa sœur, qui se montrait aussi fière qu'heureuse de cette compagnie. Dans un village, c'est quelque chose que la sœur d'un curé. On la consulte, on la respecte, elle protége. A l'église, elle a sa place marquée et son livre d'heures y reste, un livre d'heures énorme, presque un bréviaire. Sa coiffe lisse, son châle noir, sa robe brune, lui font un costume moitié religieux, moitié cossu, qui rappelle vaguement les bourgeoises de Louis XIV. Rien qu'à voir la sœur d'un curé de village, on la reconnaîtrait. Elle a toujours quarante ans, même à trente. Puis son aspect a je ne sais quel reflet ecclésiastique, quel contentement de soi-même qui en fait un type adorable dans la galerie des vieilles filles.

La plupart de ses soirées d'hiver, Jacques les passait chez Denise, soit à réfléchir, soit à lire, soit à une de ces causeries flottantes qui permettent de suivre une autre pensée. Par moments, quand la rêverie intérieure devenait plus intense, le prêtre oubliait de répondre. Et Denise n'ajoutait plus un mot. Elle semblait attendre le bon plaisir d'un maître. C'est qu'aux yeux de la sœur le prestige du frère était immense; c'est qu'il était l'homme excellent qui fait toujours bien, le juge impeccable qui n'a jamais tort. A peine entrait-il chez elle que, cherchant à lire dans ses yeux, elle suivait ses mouvements pour deviner ses volontés. Et l'abbé, de temps en temps, avait conscience de l'innocent despotisme qu'il exerçait; il s'en voulait alors, il se promettait de tout réparer le soir même, et ce grand dessein se traduisait chaque fois par la même prévenance.

— Denise, disait-il après le souper, apporte les dames, je te rendrai trois pions cette fois-ci.

Dans la manière dont la pauvre fille répondait : Je veux bien, il y avait un monde de reconnaissance.

Dix-huit mois s'étaient écoulés depuis l'installation du prêtre, et l'habitude n'avait rien émoussé. Les mêmes choses avaient toujours pour lui les mêmes charmes. Il était heureux. Trop jeune pour jouer le père avec ses paroissiens, Jacques se dispensait de ces familiarités ecclésiastiques si communes aux curés de village. Point d'avis officieux de sa part, point de petites tapes sur la joue des garçons, point d'images dévotes données aux petites filles. Simplement, dignement, Chambert exerçait son ministère. Dans deux ou trois grandes circonstances il avait donné la mesure de son dévouement, et cela suffisait à ses austères montagnards comme à lui.

Un soir, c'était pendant les grands froids, Jacques rentra plus tard que d'habitude à la Broutière. Depuis une heure au moins, Denise, inquiète, regardait alternativement la table mise et la pendule au mouvement sonore dont le coffre garnissait un des coins de la chambre.

— Qui donc t'a gardé si longtemps? dit-elle à Jacques pendant qu'il se débarrassait de son manteau.

La vieille fille employait toujours cette formule grosse de jalousie. Elle ne voyait dans les occupations de son frère que des moments qu'on lui volait.

— Le père Abrial n'a pas trois jours à vivre. J'étais près de lui, répondit simplement le prêtre. Et il déplia sa serviette, essuya son verre, écarta son couvert comme quelqu'un de bon appétit.

— Voyons, Denise, reprit-il, quand sa sœur eut posé la soupière fumante au milieu de la nappe et qu'elle se fut assise auprès de lui, voyons, parle moi franchement. Tu es bien souvent seule dans la journée, et maintenant le sort de tes frères ne te préoccupe plus. Réponds, ne t'ennuies-tu jamais?

— A quel propos cette question, fit Denise sans lever les yeux.

— Que dirais-tu, continua l'abbé, si je t'offrais de mettre quelqu'un dans ta vie, une compagne pour tes moments de solitude, un être que tu aurais à conduire, à aimer comme tu le faisais pour Marcel et pour moi quand nous étions jeunes?

Denise avait levé les yeux ce coup-ci.

— Ecoute : le père Abrial s'en va, comme je te disais, et l'agonie du pauvre homme est horriblement tourmentée par les remords de son ancienne faillite. Il intéressa ses créanciers, à ce moment-là, paraît-il. Sa femme se mourait, le désordre de ses affaires venait précisément des dépenses occasionnées par la maladie. Bref, on lui laissa une grande latitude, et il fut quitte à bon marché. Depuis, la besogne est revenue, la boutique du maréchal ferrant s'est agrandie, il a ramassé quelque bien, et comme en définitive c'est à ses créanciers qu'il le doit, il voudrait aujourd'hui les satisfaire intégralement, d'autant plus qu'il sait que plusieurs d'entre eux murmurent sur son aisance et se repentent de leur bonté. — Monsieur le curé, me disait-il ce matin, je vous en supplie, que faut-il que je fasse? Si je solde mes dettes, ma fille restera seule au monde, sans presque rien, et que deviendra-t-elle? grand Dieu! Qui se chargera d'une orpheline sans fortune? Il ne faut pas songer à sa famille, tous ses oncles sont huguenots. D'autre part, si je meurs sans régler les comptes, je mourrai désespéré. J'assurerai la vie de Suzanne,

mais on la montrera au doigt dans le pays, mais à la première jalousie, on lui reprochera sa croix d'or et ses pendants d'oreille. Pauvre petite! moi qui comptais l'été prochain l'envoyer à la ville pour la faire élever comme une demoiselle! Pourquoi faut-il que je meure sitôt. Au moins, si je la laissais mieux *éduquée*, plus instruites que ses compagnes, elle ferait envie à quelque honnête garçon qui l'épouserait pour ses grands yeux bleus. Son savoir serait une dot. — Monsieur le curé, donnez-moi donc un bon conseil, ces idées me désolent.

— Voilà, Denise, ce que me disait Abrial, ce matin, et voici ce que je lui répondais ce soir :

— Payez vos créanciers et rassurez-vous, mon ami. D'après les détails que vous m'avez donnés, il restera à votre fille la maison qu'elle habite et quelques arpents de châtaigneraie. C'est plus qu'il n'en faut pour la marier. Quant à son éducation et à son existence d'ici-là, je m'en charge. Je connais Suzanne, je l'ai jugée l'année dernière au catéchisme, elle est intelligente et sage, je tâcherai de la former et de l'instruire aussi bien que vous le désiriez. Vous avez confiance en moi, j'espère? — Deux grosses larmes qui ne tombaient pas, ont rempli les yeux ternes du moribond. — Monsieur le curé, je vous remercie avec tout ce qu'il me reste de forces, a-t-il dit. Monsieur le curé, est-ce bien vrai ce que vous dites? Répétez-moi donc que je puis payer en conscience et que ma Suzanne n'en souffrira pas. Tenez, jurez-le, et je partirai sans regret. — Je vous le jure, ai-je fait en lui tendant la main.

Telle est, ma sœur, la conversation qui me retenait si longtemps.

Maintenant, tu devines sur qui j'ai compté pour prendre Suzanne. Elle a bien quinze ans la fillette, et je ne peux pas l'avoir au presbytère. J'ai donc pensé que toi, libre, seule, sans embarras dans la vie, tu la recueillerais volontiers. Si je me trompe, Denise, si en quelque façon mes projets te dérangent, dis-le-moi sans en garder souci. Je saurai trouver ailleurs une pension pour ma protégée, et nous n'en parlerons plus.

— Cette petite fille ne peut aller autre part que chez moi, dit la sœur sans se permettre un autre jugement sur la conduite de son frère.

— Oui, c'est bien ce qu'il me semblait. Cependant, Denise, réfléchis bien avant de te décider. Songe à ce que la présence d'une étrangère apportera dans ta maison : des mœurs nouvelles, une vie plus active.

Denise resta silencieuse quelques instants. Si le curé eût pris

la peine de l'observer, il eût vu deux sentiments sur sa physionomie. D'abord l'orgueil de se sentir nécessaire, ensuite la peur d'un enfant chez elle, un enfant, cet être si gai, si vif, si brouillon, et qui sera toujours un fléau pour les célibataires rangés.

— Demain, fit-elle enfin, si le père Abrial est encore de ce monde, tu lui rediras de ma part qu'il peut mourir tranquille.

— C'est bien, répondit Jacques en manière de conclusion.

Et ce soir-là, il se leva lui-même pour aller chercher le damier.

Trois jours plus tard, Abrial mourut en effet, tranquille et bénissant Jacques. Il laissa la plus belle réputation de probité dont on ait souvenir dans la montagne, et l'on citait son testament comme un fait mémorable. Après les funérailles, ce fut à la Broutière que la fille du mort vint se reposer. Denise aux pieds de son grand lit avait dressé celui de Marcel qui devait servir à Suzanne.

Les premiers temps de son séjour à la Broutière, la nouvelle arrivée les passa dans une tristesse muette que le prêtre et sa sœur n'interrompaient que rarement. Personne n'est à l'aise devant une grande douleur. L'orpheline restait des journées entières assise près d'une fenêtre à regarder vaguement les arbres et l'espace, coupant sa rêverie par de silencieuses ondées de larmes. Puis, si Jacques venait à entrer par hasard, elle attachait sur lui des yeux fixes comme pour l'interroger, comme pour déchiffrer cet homme qui maintenant résumait pour elle toutes les espérances. Au dehors, l'abbé s'occupait des intérêts de sa pupille, mais ne lui disait jamais un mot de ses projets ou de ses démarches. Il comprenait qu'à cet égard la plus simple parole réveillerait le désespoir de Suzanne et provoquerait de nouvelles explosions. Il attendait.

L'intérieur d'une vieille fille avec ses ustensiles parfaitement propres, sa grande armoire parfumée de thym, ses chaises où rien ne traîne, remises exactement à la même place dès qu'elles ont servi, tout cet ordre, que le moindre mouvement peut détruire, glacera toujours un enfant. Suzanne osait à peine s'asseoir, répondre à Jacques, parler à Denise. Evidemment un peu de défiance se mêlait à sa douleur. Fort libre jusqu'alors, la jeune fille avait appris à lire et à écrire de son père, après quoi elle avait fait chez lui ses volontés sans contrôle. L'enfant avait des allures plus fines que ses compagnes, tout le monde le disait au bonhomme, et à la fin sa fierté était devenue un amour sans bornes, un culte insensé. Il ne permettait pas

que sa fille en aucune façon s'occupât des soins de son ménage; lui-même il préparait les repas, et faisait tant bien que mal les menus ouvrages de la maison. A cinquante ans il s'était fait le serviteur de sa fille, trop heureux quand elle payait d'un baiser les peines qu'il se donnait et qu'elle trouvait toutes simples, elle, comme il arrive toujours en pareil cas. Si la mère raffole de son fils, quand ce fils promet d'être intelligent, ce qu'un père aime le mieux au monde, c'est sa fille, quand elle est jolie. Et Suzanne était remarquablement belle. Pâle et svelte avec de grands cheveux tordus qui ne se lissaient jamais, et autour desquels une brume d'or semblait toujours frémir, l'orpheline offrait un type exquis de cette beauté blonde que les peintres ne rendent plus parce que le charme en est trop pur. Les traits avaient cette fermeté du contour qui vient du calme de l'âme, et le teint ce duvet presque humide qu'ont les feuilles intérieures des roses, celles que l'air n'a point touchées. La taille de l'enfant, trop élevée pour son âge, et par conséquent trop mince, était empreinte d'une grâce indolente rappelant vaguement les tiges d'arbrisseaux. La mollesse paraissait même au premier abord le caractère de Suzanne, caractère que dénotaient la démarche et les ondulations du cou, mais que l'expression du regard démentait aussitôt. Là, par exemple, se trahissait une faculté d'être émue, une tendresse d'autant plus profonde que Suzanne était grave d'ordinaire comme tous les enfants qui n'ont pas connu leur mère. Ce regard, d'un bleu sombre, avait des profondeurs infinies et semblait une perpétuelle caresse adressée à quelqu'un d'invisible. S'il me fallait rapprocher Suzanne de quelque modèle connu, je dirais qu'elle ressemblait aux madones adolescentes de l'école angélique. La jeune fille, seule une bonne partie de la journée dans une des deux chambres qui formaient la maison paternelle, avait lu et relu les dix ou quinze volumes dont se composait la naïve bibliothèque d'Abrial. C'était la *Vie des Saints*, la *Bible de Royaumont*, l'*Histoire de la belle Maguelonne et de Pierre de Provence*, etc.... Ces livres, toujours les mêmes, avaient de bonne heure forcé l'enfant à mettre beaucoup du sien dans ses lectures, c'est-à-dire à ne voir dans le texte qu'un sujet de rêverie, suivant les dispositions du moment. A ce jeu, les sentiments imaginaires s'étaient développés outre mesure chez Susanne. Elle s'était fait une existence intérieure à laquelle elle ne faisait participer personne, et qui, pour elle, était la seule vraie, la seule intéressante.

Peu à peu Jacques devina toutes ces choses, et l'étude de cette fraîche nature prit facilement une grande place dans sa vie.

Autant une éducation est un travail pénible quand on a des influences à combattre ou des préjugés à détruire, autant c'est un plaisir attachant quand l'intelligence qu'on cultive est toute neuve et qu'on voit refleurir ses propres idées sans qu'aucune semence antérieure les contrarie. Au début, Jacques voulait donner simplement à Suzanne les connaissances élémentaires qui rendent la vie plus facile; bientôt le plan fut dépassé; la jeune fille, par ses réponses ou ses questions, avait agrandi, sans s'en douter, tous les sujets entamés par le prêtre. Les leçons n'étaient plus que des conversations un peu lentes du côté de Suzanne, où l'on commençait par un chapitre du catéchisme et où l'on arrivait aux plus délicates théories de l'âme et du bonheur. Et le maître apprenait autant que l'élève; pour l'un comme pour l'autre un voile se levait, non que Suzanne fût une nature extraordinaire, mais parce qu'elle était une vraie vierge avec ses premières tendresses et ses premiers élans, merveille charmante que le prêtre ne soupçonnait pas. Ces tendances naïves formaient un contraste complet avec la fougue et l'emportement de l'abbé. Tout ce que l'un voyait à travers son imagination, l'autre ne le jugeait qu'au point de vue de son cœur. Au beau milieu d'un récit, quand Jacques, transporté par ses idées, transfigurait les faits, une adorable réplique de Suzanne venait jeter le trouble dans sa pensée et le faire rêver.

C'était le soir qu'avaient lieu ces singulières leçons. Denise y assistait, assise au coin de l'âtre et cousant. Parfois la vieille fille laissait tomber son ouvrage sur ses genoux, et écoutait parler Suzanne en se demandant ce qu'avait de particulier cette petite fille pour passionner ainsi l'attention de Jacques. Ah! ce n'était pas de cette manière qu'elle s'était figuré l'orpheline chez elle. Elle avait cru à des avis à donner, à des services à recevoir, à une autorité à faire sentir, et, au contraire, elle subissait un prestige. Elle avait beau se montrer brusque et rigide pour Suzanne, au fond cette enfant l'intimidait. De plus, le prêtre, depuis quelque temps, n'était pas le même avec sa sœur; à partir du jour où les causeries avec la jeune fille avaient commencé, Jacques n'avait plus trouvé de sujets pour s'entretenir avec Denise, et lorsqu'il l'écoutait un instant, c'était pour lui répondre un oui de complaisance qu'il prononçait en regardant Suzanne du coin de l'œil.

Le bonheur de la vieille fille était tout gâté, son Jacques n'était plus à elle, une jalousie sourde s'amassait dans son cœur.

Donc c'était à la veillée : le prêtre et la jeune fille, tournant le dos à la cheminée, s'appuyaient sur une grande table où s'éta-

laient papiers et livres à la lueur d'une lampe, apportée tout exprès du presbytère, et la leçon commençait. Quelquefois un mot, une interrogation, suggérée à Suzanne par ses rêveries de la journée suffisait à l'alimenter jusqu'au départ de l'abbé. D'autres fois la première heure se passait en lectures faites par Jacques, et qui devaient servir de thème aux réflexions. La veille, par exemple, on avait lu l'histoire d'Iphigénie; aujourd'hui on lisait celle de la fille de Jephté, et l'on comparait les deux sacrifices. Alors l'enfant s'accoudait gracieusement et restait suspendue aux lèvres de son maître jusqu'à ce que l'attendrissement vînt troubler son attention. Elle était ravissante ainsi. Son bandeau dénoué tombait en boucles le long de son épaule. Du côté où se penchait sa tête, les larmes naissantes donnaient à sa prunelle des miroitements de cristal, et l'émotion montant de son cœur débordait dans ses yeux. Jacques, à la dérobée, contemplait cet angélique tableau, et parfois l'incision de son regard faisait rougir la jeune fille qui souriait de se voir surprise à pleurer. Suzanne aimait Jacques par reconnaissance, mais elle le craignait surtout. Peut-être eût-elle passé les nuits au chevet du prêtre s'il eût fallu lui sauver la vie, mais elle ne lui aurait pas confié un secret.

III

Les jours, les mois passaient vite pour Jacques, tout entier aux enchantements de cette éducation de jeune fille. Il était cette fois vraiment heureux, et se laissait bercer par le courant sans pressentir d'abîme, jusqu'à ce qu'un événement bien simple en apparence vint interrompre la douce marche de sa vie.

Marcel écrivait en toute hâte qu'ayant obtenu le prix de Rome il se disposait à venir passer quelque temps à Hautpoul avant son départ pour l'Italie. Il se promettait une grande joie de cette réunion avec ceux qu'il aimait, et suivrait sa lettre d'assez près.

Cette nouvelle charma Denise. Elle vit dans le séjour du peintre ce qu'elle cherchait depuis longtemps, une distraction pour le prêtre. Elle crut qu'au contact de son frère l'abbé détournerait son attention de Suzanne, et qu'alors il se souviendrait un peu d'elle presque oubliée depuis un an, qu'il la remarquerait toujours vigilante à ses côtés, ne se lassant pas dans ses tendresses inutiles et dans ses prévenances inaperçues ; qu'enfin, parmi les bonnes paroles données à l'absent de retour, elle en

pourrait surprendre quelques-unes pour elle. Hélas! Denise se trompait.

En apprenant le voyage de Marcel, Jacques eut une espèce de froid dans le cœur. Il avait beau se donner un empressement de circonstance, au fond, et sans savoir pourquoi, il se sentait tout contristé. C'était un de ces désappointements subits qui vous prennent au sortir d'un rêve. La visite de Marcel lui paraissait une nouveauté malencontreuse, un dérangement à des habitudes chéries. Il avait presque oublié son frère, et, chose inexplicable, il ne lui était pas doux de se le rappeler. Adieu les jolis projets de causeries et de fraternelle intimité. Tout cela n'existait plus. Quand l'abbé s'interrogeait, il était stupéfait de l'état douloureusement vague où se trouvait son âme. Le matin de l'arrivée de son frère, il en était à désirer qu'un hasard imprévu retardât son départ.

Pourtant c'était un garçon, bien réellement sympathique, que Marcel Chambert. Vif, ouvert, l'esprit plein d'aventure et d'espérance, il avait passé son temps d'école toujours aimé de ses camarades, sans que la dissipation naturelle à son âge déflorât un seul de ses sentiments. La poésie l'avait sauvé du désordre. Vivant au milieu de la révolution artistique de 1830, il en avait accepté les tendances, mais sa finesse native en avait vite deviné le défaut. Dans cette réaction violente en faveur du pittoresque, la grâce devait être délaissée, et il y avait là une veine toute neuve à saisir. En dehors des grâces de contour, en dehors de Raphaël et de Praxitèle, n'existait-il pas une certaine grâce de coloris pétillante, lumineuse, fantastique comme un ballet de Molière, folle comme un conte de fée dont Watteau, par exemple, était une charmante expression. Le rusé Marcel ne prononçait jamais le nom de ce peintre. Pour conquérir son prix, il avait fait comme les autres son Philoctète académique; mais ses cartons regorgeaient d'ébauches spontanées, d'études rapides où le soleil, les arbres, les étoffes, fondus ensemble formaient un je ne sais quoi plein de charme et d'absurdité. C'était en ce genre que Marcel espérait vraiment pour son avenir. Loin d'avoir les prétentions ténébreuses des jeunes gens de son époque, l'artiste était gai, étourdi même comme quelqu'un qui se sait pardonné d'avance à cause de sa verve et de sa jeunesse. Il ne donnait pas dans les extravagances alors à la mode. Sa chevelure brune avait une coupe de bon goût, et sa jolie tête spirituelle ne respirait que la franchise mêlée d'un peu de raillerie. Puis, Marcel était bon, de cette bonté qui passe avec l'âge et qui vient de la confiance qu'on a dans les autres. A vingt ans, on rend un service,

parce qu'on croit naïvement qu'il vous serait rendu de même. Cette illusion, du reste, ne dure pas et tombe toujours assez vite.

Marcel fut reçu à Hautpoul aussi gracieusement qu'il pouvait l'être dans l'austère intérieur d'un prêtre et de sa vieille sœur. Jacques fit peut-être des efforts sur lui-même, mais il fut parfait. Denise ne tarissait de questions et de soins; elle se dédommageait de ses tendresses rentrées. Quant à l'artiste, bruyant, expansif, il entreprenait un récit, ne l'achevait pas, en commençait un autre, l'interrompait encore, comme on fait un jour d'arrivée quand le cœur déborde de sentiments et la mémoire de confidences; et Suzanne, curieuse, écoutait tout avec intérêt. Le peintre connaissait l'histoire de la jeune fille. Au commencement même le prêtre, dans ses lettres, avait parlé de l'enfant recueilli, du devoir qu'il s'imposait, etc., puis peu à peu les détails à cet égard avaient cessé. Jacques, depuis six ou huit mois écrivait moins, et surtout se taisait absolument sur sa protégée. L'insouciant jeune homme n'y prit pas garde, hélas! et l'abbé non plus. Suzanne était toujours restée au second plan dans l'imagination occupée de l'artiste. Dans ce que son frère lui avait conté à propos de l'orpheline, il n'avait vu qu'une de ces bonnes œuvres dont se chargent fréquemment les directeurs de conscience, et n'y avait pas songé davantage. — La veille d'un voyage, quand ce voyage doit nous rendre à des êtres aimés depuis longtemps loin de nous, on s'amuse à se bien rappeler ceux qu'on va revoir. On se les figure avec leurs physionomies, on imagine des phrases, des gestes, on aiguillonne l'envie de les retrouver, on se donne, enfin, cette joie d'irriter un désir au moment de le satisfaire. Marcel avait ainsi fait, mais au moment de quitter Paris, Suzanne, inconnue de lui, n'était qu'un souvenir à demi perdu dans les brumes de sa mémoire; la présence de l'orpheline eut donc pour lui tous les attraits de l'imprévu et de l'imprévu le plus charmant pour un cœur jeune comme était le sien. Il se fit tout de suite en perspective des vacances idéales, animées par le compagnonnage d'une belle jeune fille qu'une vie commune allait mettre à l'aise avec lui, et qui, presque de son âge, partagerait ses impressions et sa gaieté. Le soir, en s'endormant dans une des chambres du presbytère, sa place étant prise chez la sœur, Marcel s'arrangeait déjà une existence unique mêlée de promenades, de jeux biens naïfs, de caquetages bien enfants, un bain de nature, enfin, pour son cœur las des ateliers. Quel joli tableau que ce cher groupe qu'il complétait. Denise c'était la raison, Jacques la vertu, Suzanne la beauté, et lui la fantaisie,

tout ce qui fait la vie belle et tout ce qui la rend saine.

Rien ne rend le sommeil léger comme le pressentiment d'une pensée riante au réveil. Le peintre se leva de bonne heure le lendemain et, accoudé sur la fenêtre, il attendit Jacques, sorti sans doute pour sa messe. Le prêtre ne tarda pas à rentrer, et alors les causeries de la veille recommencèrent avec plus de détails et d'intimité. Marcel, ça va sans dire, ne fut pas longtemps sans raconter à son frère tout le bonheur qu'il se promettait. Il lui vanta les paysages de sa montagne, le dévouement de Denise, la beauté de Suzanne surtout, sur laquelle il appuya en connaisseur émerveillé. Cette surprise qu'on lui avait ménagée d'un nouvel hôte dans sa famille, il en remerciait Jacques, et cela avec un malin sourire, comme s'il eût supposé dans le prêtre quelque arrière pensée d'avenir.

Jacques ne vit pas cette intention. Depuis que la beauté de Suzanne avait été nommée, son œil avait cette fixité vague indiquant une pensée assez forte pour suspendre le regard.

— Cette enfant est donc réellement bien belle? dit-il enfin d'une voix troublée en se tournant vers son frère.

— Certes, qu'elle vienne à Paris et qu'elle consente à poser, je réponds de sa fortune.

— C'est que moi je la vois depuis trop longtemps pour être bon juge, continua le prêtre en baissant les yeux comme un homme qui fait mal un mensonge.

— J'espère bien, pour mon compte, poursuivit l'artiste, tirer parti de cette adorable figure. Le sentiment que respirent les traits de ta Suzanne, mais c'est aussi rare en ville, vois-tu, que la fleur qui chante ou l'oiseau de paradis.

La conversation morte sur ce mot, les deux jeunes gens descendirent à la Broutière, où le déjeuner les attendait. Marcel s'y montra cordialement empressé près de tous et prit avec Suzanne l'habitude qu'il voulait garder, c'est-à-dire les façons moitié galantes moitié familières d'un frère avec une sœur preférée dont il s'occuperait beaucoup.

La jeunesse aime la jeunesse, et ce qui devait arriver ne se fit pas longtemps attendre. L'artiste était le premier homme vraiment jeune qu'eût encore rencontré Suzanne, et trois semaines ne s'étaient pas écoulées que, s'entendant à merveille, les deux enfants se taquinaient comme les meilleurs amis du monde. A ce frais contact, la jeune fille se sentait tout autre, un horizon de choses plus douces et plus vives en même temps s'ouvrait devant elle. Marcel parlait-il, elle trouvait à ce qu'il disait une saveur qui lui faisait tout comprendre et tout aimer. Un mot, une compa-

raison lui suffisait pour communiquer des impressions dont Jacques ne s'occupait jamais, les charmes d'une fin d'orage, par exemple, quand la terre toute mouillée a les grâces divines d'une femme qui se console. Sans doute Jacques avait porté la lumière dans sa tête et son cœur, mais la parole de Marcel y portait la vie. Bien souvent même, chose qui ne lui arrivait jamais avec le prêtre, elle surprenait dans la bouche de l'artiste des idées qu'elle avait eues et qu'elle n'avait pas osé dire ou qu'elle n'avait pas su rendre, des sentiments soudains, rapides, qu'elle n'avait pas exprimés parce qu'elle les avait crus trop fugitifs pour être compris. Puis le peintre, avec sa physionomie délicate et ses traits mobiles, avec la souplesse de ses mouvements et la grâce native de ses allures, enchantait les regards de Suzanne. Elle aimait à le voir courir pour elle dans les sentiers, une branche a la main, la veste sur l'épaule, son col blanc librement dégagé de sa chemise rabattue; elle se sentait protégée quand il était là, lui, toujours agile, toujours ingénieux, soit qu'il la prît dans ses bras pour passer les ruisseaux, soit qu'avec des feuilles repliées il lui fît une coupe pour boire dans les sources. Et quand il la priait de s'asseoir dans une pose nouvelle qu'il voulait rendre, comme il trouvait à raconter juste ce qu'il fallait pour faire paraître les heures courtes! et que de fois, la séance finie, Suzanne, au fond du cœur, l'aurait voulue plus longue! Que dire enfin? C'était la révélation de l'homme à la femme, l'éternelle histoire de cette aube de l'amour qui fait tout voir aux jeunes filles sous un jour plus clair et plus doux. Depuis que Marcel était à Hautpoul, Suzanne n'était plus Suzanne. Elle était alerte, causeuse, avenante comme si elle eût eu quelque chose à se faire pardonner. La pauvre enfant raisonnait déjà pour approuver vis-à-vis d'elle-même sa conduite avec le jeune peintre. Elle était gracieuse avec lui, mais elle le devait pour Jacques et pour Denise. C'était un moyen de leur témoigner sa reconnaissance après le grand service qu'on lui avait rendu : et ainsi de suite, tous les jolis sophismes d'une faiblesse qui veut se travestir en mérite.

Les enseignements de Jacques avaient cessé, mais sans que le prêtre eût formellement appris à son élève qu'il les interrompait. La brièvete des veillées pouvait à la rigueur expliquer ce temps d'arrêt dans les études, mais pas un mot n'avait été dit à ce sujet ni par l'abbé ni par Suzanne. L'un comme l'autre paraissaient n'y pas songer; seulement le soir quand les deux jeunes gens riaient en se poursuivant autour de la maison, la physionomie du prêtre, qui les suivait de l'œil, trahissait une résignation et par conséquent une blessure. Du reste, grâce à l'artiste, chaque

jour était différent pour Suzanne. Rien de tel que d'être heureux par le cœur. Tout plaît et tout semble nouveau, tant on imprègne de son bonheur les choses qui vous entourent. La promenade surtout allait bon train. Dès neuf heures on emmenait Denise, qui se faisait tirer l'oreille, et l'on passait de délicieuses journées dans les bois. Jacques n'y venait que rarement : depuis quelques semaines, le prêtre se disait malade. Il était sombre, distrait, facilement irritable, et bien souvent Marcel se demandait ce que pouvait cacher son frère. Si le curé voyait le peintre et l'orpheline assis l'un près de l'autre, il les regardait avec une insistance qui ne ressemblait plus à de l'intérêt. Le prenait-on à partie pour l'égayer, il répondait avec ce sourire un peu amer de quelqu'un qui souffre et qui remercie.

Les deux enfants étaient trop l'un à l'autre pour s'apercevoir de ces nuances, qui n'échappaient point à Denise. Pour eux, le temps passait délicieux et rapide, et leur seule pensée noire c'était de temps à autre la prévision du départ.

Un jour, un dimanche, après être allée jusqu'au bout du vallon, la famille complète rentrait au logis. C'était un de ces beaux soirs d'été où le soleil jette sur les coteaux ses dernières nappes et où l'ombre même s'imprègne de cette pourpre qui s'éteint. Dans l'espace l'air vibre comme si d'ardentes vapeurs sortaient de la terre; les insectes, par groupes, y dansent en bourdonnant; toute la nature semble exhaler la chaleur du jour et respirer à l'aise avant de s'endormir. A cette heure, la poésie du dimanche dans les campagnes a des charmes particuliers. C'est alors que chacun, débarrassé des beaux habits qu'il craint de salir, vient s'asseoir au seuil de sa porte. Les maisons ouvertes babillent, on se poursuit, on s'interpelle, la cornemuse chante au cabaret, et l'on commence les vraies joies du dimanche, ce doux espoir de la semaine.

Nos quatre promeneurs entraient au village. Le sentier n'était pas assez large pour leur permettre de marcher de front, Denise allait en arrière. Jacques, Marcel et Suzanne, serrés sur la même ligne, paraissaient mettre un vif intérêt dans leur conversation, les deux frères surtout, car Suzanne occupait ses silences à disposer les couleurs d'un bouquet sauvage qu'elle venait de cueillir en chemin. On parlait du mariage des artistes.

— Pour moi, disait Jacques, je ne crois pas qu'un homme de génie soit jamais un amant. Il faut, pour aimer, une naïveté d'âme, un abandon, une espèce de tendre humilité qui exclut la puissance. Quand on aime, on ne demande plus rien au monde et le premier désir est de cacher sa vie. Un artiste l'a-t-il ja-

mais fait, lui, le chercheur du succès, le courtisan du bruit? Non, non; les trois quarts du temps s'il aime une femme, c'est parce qu'elle est belle, et alors ce n'est pas elle qu'il aime mais bien la poésie vivante, le chef-d'œuvre animé, l'art encore sous une autre forme. Crois moi, le cœur de Pygmalion n'avait rien à faire dans son amour pour Galathée. D'ailleurs l'austérité de la solitude est nécessaire à l'éclosion des grandes choses. Vois Michel-Ange.

— Soit. Je m'attendais à ton Michel-Ange, dit Marcel; mais n'y a-t-il en art que les grandes choses? Celles plus modestes de la grâce et de la fantaisie existent bien aussi, j'espère? Eh bien! c'est pour les produire, celles-là, qu'il faut avoir à ses côtés le sourire et la sympathie, quelqu'un à qui on parle de ce qu'on fait avec la naïveté d'amour-propre nécessaire à la verve, une oreille amie qui vous écoute, un doux regard qui vous admire quand vous racontez vos plans, que vous épanchez vos idées, que vous vous grisez de vous-même. Puis la sollitude n'est pas l'indispensable condition des belles œuvres. Tout est relatif. Lorsque Mozart composait, sa femme, assise à ses côtés, lui versait de temps en temps un verre de vin de Bohême. C'est ainsi qu'en une nuit l'ouverture de *Don Juan* fut écrite.

— Dans ce cas, répliqua Jacques, tu donnes à le femme de l'artiste des joies de mère et non pas d'amante.

— Et pourquoi pas amante et mère tout à la fois? murmura Suzanne dans son bouquet.

Et, ce disant, elle releva la tête pour regarder le vieux château-fort aux pieds duquel on arrivait.

— Oh! la jolie fleur, s'écria-t-elle tout d'un coup; monsieur Marcel voyez donc, là, dans le fente de la muraille. Est-elle d'un beau jaune! Ce que c'est pourtant que de savoir choisir sa place. La voilà toujours au frais dans l'ombre que fait son mur. Tandis que le soleil brûle les autres plantes, elle ne prend de lui que ses meilleurs rayons, ceux du matin. Aussi, fit-elle en cherchant des yeux dans ses fleurs, je n'en ai certes pas d'aussi belle.

Sauter sur le mur et atteindre de pierre en pierre jusqu'à la touffe qu'indiquait Suzanne, ce fut pour Marcel l'affaire d'un instant. Il cueillit les deux fleurs les mieux épanouies et vint en redescendant les offrir à la jeune fille.

— Oh! merci, balbutia-t-elle toute rouge.

L'artiste, en s'accrochant aux anfractuosités du mur, s'était ensanglanté la main. Au bout d'une ou deux minutes il fut même obligé de l'envelopper de son mouchoir, et alors seulement l'orpheline vit la blessure. Elle ne remercia pas une fois de plus; sa

seule réponse fut un profond regard qu'elle fit tomber sur l'artiste, un regard chargé de toute son âme, le plus beau qu'eussent jamais lancé ses yeux.

Ce regard, Jacques le surprit et un nuage passa devant sa vue. Il se sentit la tête comme débarrassée d'un poids et la poitrine subitement assaillie par une horrible douleur, une douleur aiguë, poignante, de celles qui sont couvées par un long malaise et viennent comme un accès de folie. Il chancela ; sans la porte de son presbytère, au battant de laquelle il s'appuyait, il serait tombé. C'est qu'à l'éclair de l'amour d'un autre, Jacques venait enfin de voir le sien. Il aimait Suzanne ; il l'aimait avec tout l'emportement d'un amour de tête, cette fatale maladie que l'impuissance entretient et que le remords exaspère.

Le prêtre ne rentra pas à la Broutière ; il se dit plus indisposé que de coutume et monta dans sa chambre, où, n'en pouvant plus, les bras inertes, le front baigné de sueur froide, il se laissa tomber sur son lit. Bientôt la nuit vint le surprendre dans sa posture désolée, et, peu à peu, se remettant de la secousse, il se donna l'amère volupté de se dire les unes après les autres toutes les raisons qui faisaient de son amour une infamie. Jacques élargissait sa plaie pour en sonder la profondeur. Vers les dix heures, il entendit sur le chemin Marcel qui revenait et qui chantait en marchant comme s'il avait besoin d'épancher d'une façon quelconque l'exubérance de sa joie. Venait-il de recevoir des lèvres de Suzanne l'aveu qu'un regard avait commencé ? Peut-être. Mais dès que l'artiste eut mis la clef dans la serrure du presbytère, il se tut : il pensait à son frère malade, et ne voulait pas troubler son sommeil. Cette gaieté soudainement interrompue rien qu'à son souvenir, fit mal à Jacques. La pitié de son frère l'atteignit comme une insulte, et, tout en entendant les pas de Marcel dans la pièce voisine, il sentait les premiers élans de la jalousie qui traversaient son cœur comme une lame dentelée.

Dès ce moment le supplice du prêtre commença, un supplice croissant d'autant plus que l'intimité de Marcel et de Suzanne se cachait moins ; les deux enfants en étaient arrivés à ce point d'amour qui fait tout oublier sauf l'amour même. Perdus dans le cœur l'un de l'autre, ils ne voyaient rien autour d'eux, et la nature même, qu'ils aimaient tant à regarder ensemble, ils la subordonnaient à leur tendresse, ils prêtaient à toutes ses beautés des significances de sentiment. Les chers amoureux, ils interprétaient à merveille ce que chantent les oiseaux quand ils se poursuivent et ce que disent les cascades quand elles tombent, et ils ne savaient pas voir à leurs côtés la plus navrante des douleurs

humaines, qui passait et repassait silencieuse. Marcel se laissait aller à sa tendresse pour Suzanne avec un entraînement qu'il ne songeait pas à maîtriser. Pourquoi l'aurait-il fait? cette tendresse n'était-elle pas avouable et légitime? n'était-ce pas le premier amour, avec son honnêteté chevaleresque et ses chastes projets? Pour lui Suzanne n'était-elle pas la bienaimée choisie, celle à qui dans ses rêves il fiançait son avenir? Quant à la jeune fille, elle s'abandonnait à l'artiste sans le moindre scrupule, il lui semblait qu'elle ne pouvait faire autrement que de l'aimer, elle se vouait à lui d'instinct comme elle respirait, et, naturellement, de même que le parfum sort des fleurs ouvertes l'amour s'exhalait de son âme. Et plus le prêtre sentait autour de lui les fraîches bouffées de cet amour sans reproche, plus il sentait la passion brûlante et désordonnée dans sa tête. Engourdie deux ans par l'habitude, son imagination se réveillait maintenant plus impétueuse que jamais et changeait en torture tout ce qu'il apercevait, tout ce qu'il devinait dans l'entente des deux enfants.

Souvent, en remontant le vallon, le malheureux abbé les apercevait ensemble à la porte de la Broutière, causant sur un banc de bois, parmi les rameaux de treille qui tapissaient la vieille maison. Suzanne parlait la tête baissée, et Marcel, le coude sur la fenêtre, s'inclinait vers elle avec cette attitude attentive de l'amant qui respire pour ainsi dire les paroles de l'amante et lui fait répéter de cent manières la même ravissante chose. A l'arrivée du prêtre, évidemment la causerie cessait. Suzanne, impatiente, tourmentait un coin de son tablier, et Marcel abordait son frère avec cet air de contentement dont aucun homme ne peut se défendre quand il vient de s'entendre dire qu'il est aimé. Jacques passait vite alors. A peine quelques mots s'étaient-ils échangés qu'il s'empressait d'entrer chez Denise. Il ne pouvait pas laisser voir l'amère larme qu'il sentait venir et qui tombait de ses yeux chaude comme une goutte de sang.

Chose bizarre! ces deux hommes et cette jeune fille n'étaient pas en présence, qu'une gêne réciproque s'établissait, sans que personne parût s'en rendre compte. Et cependant l'automne s'avançait. Avec lui, le départ de Marcel s'avançait aussi, et déjà les éclats de rire devenaient rares entre les deux amants. Les mots de souvenir et d'oubli arrivaient souvent sur leurs lèvres. Ils ne faisaient plus une promenade, ne s'arrêtaient plus sous un arbre sans emporter des lieux qu'ils quittaient soit une feuille, soit un brin d'herbe, et depuis quelques jours Marcel copiait en aquarelle la Broutière et ses environs.

Le noble jeune homme sentait bien que l'heure était venue de

s'ouvrir au curé sur les intentions de son cœur; sous peine d'empoisonner son absence par de mortelles incertitudes, il ne pouvait cacher plus longtemps son amour pour Suzanne. Deux ou trois fois le soir, en se retirant avec le prêtre, il avait essayé de ces conversations tâtonnantes où l'on soulève vingt sujets dans vingt minutes pour voir si de l'un ne sortira pas l'occasion de dire sa véritable idée qui se cache sous l'abondance des paroles. Mais en route l'abbé répondait de manière à laisser tomber une à une toutes les avances de l'artiste, puis à peine entré dans son presbytère il serrait la main de Marcel et se retirait chez lui d'un air décidé qui coupait court à toute autre tentative. On eût dit qu'il évitait cette explication.

A la fin, Marcel trouva ses hésitations ridicules. Le temps pressait; il se promit dès le soir même de forcer Jacques à l'entendre.

Le hasard vint en aide à l'artiste. A la veillée, Jacques fut plus expansif et plus causeur que de coutume. On avait parlé de l'Italie et il s'était beaucoup animé au récit des joies artistiques qu'allait moissonner son frère; il avait fait tout le temps comme s'il eût voulu mettre dans le cœur de Marcel un enthousiasme qui lui semblait absent. Quand Denise ferma la porte sur les deux jeunes gens, l'abbé parlait encore et Marcel mit gracieusement le bras de son frère sur le sien pour l'aider à grimper la colline.

— Vois-tu, disait Jacques, Rome éveille en nous je ne sais quels germes endormis, quelles puissances non soupçonnées. On peut partir pour Rome simple élève et revenir grand peintre. Que sais-tu de la carrière qui t'attend? A propos, quand tu auras bien vu le Vatican, songe donc à m'écrire celle que tu préfères des fresques de Raphaël: moi, c'est la *Dispute* que j'aime le mieux. Il y a moins de style que dans *l'Ecole d'Athènes*, mais il y a plus d'âme. Les philosophes sont sublimes, les saints sont vivants. Enfin, tu verras ça. Et je te recommande de me faire de longues lettres. Tout ce qui vient de cette terre bien-aimée me touche et m'intéresse. C'était ma vraie patrie.

— Eh bien! Jacques, accompagne-moi donc pour quelques mois, dit Marcel; ce n'est pas une grosse affaire à obtenir qu'un congé de ton archevêque, et tu reviendras de ce voyage avec une santé refaite, une jeunesse refleurie.

Cette pensée d'une absence qui serait peut-être son salut fit tressaillir Jacques. Mais l'idée de quitter Suzanne ne lui fut pas supportable.

— Mon cher, continuait le peintre, l'existence que tu mènes

ne suffit pas à l'activité de ta nature. De là, tes malaises. Tu souffres parce que tes forces s'exercent dans le vide; ce qui te manque c'est un sentiment qui te passionne.

— Tu crois? interrompit l'abbé.

— Parfaitement. L'atonie, voilà ton mal. Et quand je pense qu'après mon départ tu vas retomber plus profondément que jamais dans tes tristes humeurs, c'est alors qu'il me prend l'envie ou de t'emmener jusqu'à Rome ou de rester ici, près de toi, pour t'égayer et te guérir par force. Veux-tu, Jacques, que je retarde mon voyage et que je le remette au printemps?

— Y penses-tu? mon pauvre ami. Et ta peinture, et ton avenir!

— Bah! répliqua Marcel, en fait d'avenir les plus beaux ne sont pas les meilleurs.

Les deux frères passaient en ce moment le seuil du presbytère. La chambre de l'artiste était la première dans laquelle il fallait entrer. C'était pour ainsi dire le vestibule de celle du prêtre. Quand Marcel et Jacques s'y arrêtèrent, Marcel parlait toujours et avec tant de feu que bon gré mal gré le curé fit une station chez le peintre. Il n'aurait pu sans indécence lui fausser compagnie.

— L'homme n'est heureux que par le cœur, je sais ça, disait vivement Marcel, et j'en veux faire mon profit. Mais puisque nous voilà sur le chapitre de ma destinée, laisse-moi t'en dire un peu plus long. Jusqu'ici je t'ai dû mes études d'artiste, Jacques, je connais trop bien Denise pour ne pas le comprendre, et je t'en remercie. Dès maintenant je vais te devoir bien davantage. Je vais tenir presque de ta main ce qui vaut cent fois mieux pour le bonheur dont nous parlions que Raphaël et tous les tableaux d'Italie.

Ici, Jacques, qui se promenait de long en large, ferma les yeux comme quelqu'un qui, prêt à recevoir la mort, ne veut pas voir venir le coup.

Le peintre poursuivait :

— Tu me laisses parler, railleur; mais tu sais bien ce que je veux dire. Eh bien! oui, pourquoi ne pas l'avouer? J'ai trouvé près de vous, bien plus que ce que j'y venais chercher, et c'est ton œuvre, mon ami. C'est toi qui as pris soin de mettre à mes côtés cette enfant qui m'aime et que j'aime, oh! que j'aime...

A ce mot le prêtre passait devant Marcel; il s'arrêta. Une expression d'épouvantable douleur passa sur sa figure, et le malheureux, de sa main crispée, porta dans la poitrine de son frère un coup violent qui le renversa.

Ce fut un éclair. Marcel n'était pas relevé que Jacques avait disparu, emporté par le tourbillon de sa colère. L'artiste ne l'entendit pas ouvrant la porte de sa chambre et s'enfermant d'un tour de clé rapide, comme un assassin poursuivi.

Non, Marcel s'était redressé pâle, étourdi par cette horrible scène et cherchant à s'en rendre compte sans y bien parvenir. Le secret trahi par Jacques se dégageait malaisément dans sa tête bouleversée; les choses y étaient confuses comme après un choc. Ce ne fut que lentement, peu à peu, par des efforts de pensée qu'il en vint à tout comprendre, et dès lors il n'eut qu'une envie, celle de sortir du presbytère. La maison lui semblait criminelle; il éprouvait les angoisses d'un homme emprisonné; il avait besoin d'air. La porte était entr'ouverte, Marcel en quelques bonds descendit sur la route.

Cette nuit-là le temps était clair. Il faisait un de ces grands vents d'automne qui balayent toutes les brumes de l'espace et donnent à l'horizon la transparence du cristal. En bas, dans les plaines, la pointe des toitures et le ruban des grandes routes se distinguaient minutieusement découpés. En haut, dans le ciel, les nuages passaient vite, voilant et dévoilant tour à tour le foyer pâle de la lune.

Marcel s'en alla machinalement jusqu'au fond du côteau. La perception lui revenait à chaque pas; il s'expliquait Jacques, son silence et ses amertumes. Il se rappelait les détails de son séjour et il comptait les blessures dont le cœur de son frère devait être criblé, tout en sentant son amour plus vivace et plus ardent que jamais.

La situation lui semblait désespérée. C'était la première fois que le malheur frappait l'artiste, qu'on juge s'il devait avoir beau jeu. D'un coup la vie changea d'aspect pour Marcel : elle lui parut décevante, amère, il n'en attendait rien. Le désenchantement le gagnait. D'une part, il considérait son frère puni pour avoir essayé d'un bienfait; de l'autre, il se voyait malheureux, lui, pour avoir désiré le bonheur, un bonheur noble et pur, s'il en fut. A ses yeux, l'espoir devint une tromperie dont il avait été la dupe, et en une demi-heure le cœur de Marcel vieillit de dix ans. Mais son intelligence restait jeune.

Bientôt la difficulté des circonstances le frappa; il se sentit talonné par elles. Que fallait-il faire? Telle était la question où tout venait aboutir, et les moments pressaient; tous les quarts d'heure l'horloge de l'église, plus sonore un jour de vent, irritait de son carillon les anxiétés de l'artiste. Ses dégoûts étaient tombés comme une lie au fond de sa pensée et les bouillonne-

ments de la jeunesse avaient repris le dessus. Il s'agissait de son amour, de ce bien qu'il aurait défendu jusqu'à son dernier souffle de vie; il n'y avait pas à pleurer comme une femme, mais à tout sauver par le parti qu'il allait prendre.

D'abord il fallait partir; oh! partir sans plus songer à sa famille. Après ce qui s'était passé, les deux frères ne pouvaient pas se retrouver en face; ils étaient morts l'un pour l'autre, et Denise par conséquent morte aussi pour Marcel. Mais Suzanne? — Pouvait-il abandonner Suzanne, pouvait-il s'éloigner sans lui faire d'adieux, sans lui dire d'avoir confiance en son amant et de se garder toujours aimante parce qu'elle serait toujours aimée? Certes Marcel était sûr de la vertu de Suzanne et de l'honneur de Jacques; s'il ne pouvait plus aimer son frère, il l'estimait encore, et l'idée de l'orpheline perdue et du prêtre avili ne s'arrêta même pas dans ce brave cœur.

Mais que penserait la jeune fille à son réveil en ne retrouvant plus l'homme qui la veille encore lui jurait de tout faire pour assurer l'avenir de leur tendresse? Que serait cet homme à ses yeux? Un menteur ou un fou.

Et l'amour que le peintre portait à Suzanne grandissait en cet instant de toutes les angoisses qu'il éprouvait à propos d'elle. — Non, non, se disait-il, quand bien même mon frère ne serait pas prêtre, qu'il serait libre comme moi et qu'il en devrait mourir, je sens bien que je ne lui laisserais pas Suzanne, je l'aime trop. A plus forte raison, je ne vais pas la sacrifier lorsque mon sacrifice serait inutile; il y aurait de la lâcheté. Allons! il faut à tout prix prévenir Suzanne, il faut lui dire de se tranquilliser, d'attendre, que bientôt je reviendrai la chercher, jaloux de notre amour comme un avare de sa fortune. — Oui, mais arriver jusqu'à elle est-ce possible maintenant? Il est trois heures, elle dort dans sa chambre close, à côté de Denise, et le temps passe et le jour s'approche, ce jour que je ne devrais même pas commencer ici.

Ces pensées roulaient dans l'esprit de Marcel avec une vitesse suffisamment expliquée par l'urgence d'une décision. Le peintre marchait à pas distraits, montant et descendant dans les sentiers sans trop savoir ce qu'il faisait. A la fin, las d'errer et poussé sans doute par son instinct d'amant, il vint s'asseoir à la Broutière, sur ce même banc couronné de treilles qui trois mois durant avait abrité ses plus chers entretiens d'amour. Là, une tentation folle le prit. En appuyant sa main sur la fenêtre de la chaumière, en voyant combien était frêle l'obstacle qui le séparait de Suzanne, il mourait d'envie de le briser d'un tour de

bras, d'entrer hardiment dans la chambre et d'enlever son orpheline aux yeux de Denise éblouie. L'idée de voir Suzanne morte de peur fut la seule crainte qui le retint; et s'asseyant de nouveau le front tourné vers la fenêtre, Marcel reprit avec plus de fièvre ses incertitudes et ses plans. Tout à coup, la lune parfaitement pure un instant éclaira de sa plus blanche lumière un pot de fleurs entretenu par Suzanne sur un des coins de cette fenêtre. C'était un pied de giroflées, le même qui fleurissait autrefois dans les murailles de la forteresse, et que la jeune fille avait transplanté pour avoir toujours devant elle le souvenir d'une heure chérie dans l'histoire de ses amours.

Marcel se mit à regarder les giroflées de Suzanne. Machinalement il les touchait touffe par touffe, puis ramenant l'air avec sa main, il semblait en vanner les parfums, et comme en caressant ces fleurs il poursuivait sa même idée, un trait de lumière lui passa dans l'esprit. Tous les matins, il le savait, Suzanne se levait la première; à peine vêtue, elle ouvrait la croisée pour aspirer la fraîcheur et secouer sa chevelure. D'ordinaire, son lit était fait et sa toilette achevée que Denise n'était pas encore debout.

En mettant une lettre au milieu de ces fleurs, la jeune fille ne pouvait manquer de la voir, de la prendre et de la lire: c'était là le moyen tant cherché, un vrai coup de génie que la Providence lui suggérait.

L'artiste en toute hâte remonta vers le presbytère. L'habitation du prêtre était ensevelie dans un profond silence; pas une lueur, pas un murmure n'y trahissaient la vie, et Marcel, quand il était sorti, en avait laissé la porte toute grande ouverte. Cette maison ainsi délaissée dans la nuit avait un caractère de la plus morne détresse; le vent s'engouffrait dans le corridor; on eût dit un de ces logis sinistres abandonnés après un crime. Cet aspect serra le cœur de l'artiste, il eut peur de rencontrer son frère dans cette obscurité; mais la pensée de Suzanne lui rendit son courage; il monta vite et s'assit à sa table, éclairé par un mauvais cierge qui venait de l'église, le seul flambeau que l'artiste eût trouvé sous sa main.

Voici ce qu'il disait à Suzanne :

« Ma Suzanne bien aimée, je suis contraint de partir dans une heure sans vous revoir et même sans revoir personne. Pourquoi? ne me le demandez pas; il m'est aussi impossible de vous le dire qu'il vous serait inutile de l'apprendre. Sachez seulement qu'en vous quittant de cette manière, je souffre la plus grande douleur de ma vie. Mon adieu, Suzanne, mon adieu le plus tendre, je le

cache dans cette touffe de fleurs où vous allez le prendre tiède encore des pleurs dont je le mouille. Oh! puissiez-vous voir en même temps que je vous aime de toutes les forces de mon cœur, que j'ai fait de vous ma femme devant Dieu, et que sur l'honneur je tiendrai ma promesse.

« Quoi qu'il arrive, quoi qu'on vous dise, attendez-moi, Suzanne, je vous en supplie. Je jure de venir vous reprendre pour vous emmener cette fois et vous garder toujours. Encore un mot, ma chère enfant, je vais vous demander un effort qui vous sera peut-être difficile et qui n'en est pas moins indispensable. Vous ne m'oublierez pas, n'est-il pas vrai? vous m'attendrez, vous croirez en ma parole. Eh bien! il faut de plus faire tout cela sans en rien dire. Puisez dans votre tendresse même la force de vous taire; mais il faut, comprenez-le bien, il faut que vous ne prononciez jamais mon nom devant Denise ou devant Jacques; il y va de notre avenir.

« Et maintenant, écoutez-moi, mon amie: durant nos belles amours vous n'avez reçu de mes lèvres qu'un baiser, un seul. Vous le rappelez-vous? C'était ce triste soir où nous étions allés jusqu'à la tombe de votre père; — en partant ce matin, laissez-moi vous en donner un autre que je mets à la même place, au même pli de votre cou, sous la même boucle écartée. Pour prendre courage, ô ma Suzanne aimée, je pense à cette heure certaine où nulle puissance au monde ne pourra plus troubler notre amour.

« Faites de même lorsque vous vous sentirez dans le cœur quelques regrets au souvenir de votre

« MARCEL. »

Cette lettre pliée, Marcel courut la déposer à son adresse, et comme une ligne blanche commençait à poindre à l'orient, il ne s'attarda pas à la Broutière. Il cueillit seulement une branche dans le bouquet de sa fiancée et s'empressa de revenir chez son frère pour y confectionner ses paquets. L'artiste laissait chez Denise ses croquis, ses couleurs et tout son attirail de peintre; par conséquent, son bagage fut bientôt prêt. D'ailleurs l'agitation de sa nuit communiqua à ses nerfs une activité haletante qui le poussait pour ainsi dire sans que la volonté s'en mêlât. En moins d'un quart d'heure Marcel eut fini et il sortit du presbytère, sa valise à la main, tout costumé pour le voyage. Il fit quelques pas sur la route encore déserte et qui s'éclairait peu à peu, puis ayant rencontré sur le bord du chemin des planches empilées, il y déposa son fardeau, résolu d'attendre là le passage d'un muletier.

Il est des hommes en ce monde pour le malheur desquels toutes les probabilités se dérangent. Marcel avait pensé très-juste en comptant sur le réveil de Suzanne. Depuis qu'elle habitait chez Denise, elle n'avait peut-être pas dérogé deux fois à ses matinales habitudes. Malheureusement ce jour-là Denise avait à faire sécher quelques corbeilles de linge; la veille elle s'était endormie tourmentée par l'incertitude du temps, et cette idée la réveilla dès l'aube. A l'instant même où Marcel, en compagnie d'un montagnard, descendait la colline d'Hautpoul, sa vieille sœur se levait et s'approchait de la fenêtre pour constater l'état du ciel. D'abord elle tourna la tête des deux côtés de l'horizon, et cette inspection ne lui suffisant pas, elle ouvrit la croisée pour se pencher en dehors. C'est alors qu'en retirant sa tête, elle rencontra le billet de Marcel, gracieusement glissé entre deux tiges. Ces sortes de femmes devinent les lettres d'amour à soustraire. Denise prit celle-ci, la déplia sans scrupule et la lut en laissant tomber à la fin un regard dur sur Suzanne endormie. Elle était pourtant bien belle, la jeune fille à moitié découverte sur l'oreiller, un bras serré contre sa poitrine, l'autre pendant au bord du lit dans une pose presque enfantine et presque amoureuse. Un souffle égal et doux s'échappait de ses lèvres, comme si dans chaque onde de son haleine elle eût renvoyé quelque chose de son âme. Hélas! l'enfant souriait à quelque rêve au moment même où, là, tout près d'elle, une main sans pitié lui préparait le coup mortel.

Denise referma la fenêtre. Elle était peu surprise de cet amour, qui pour elle n'était plus un secret depuis longtemps; mais ce qui l'étourdissait, ce dont elle ne pouvait pas revenir, c'était le brusque départ de Marcel. En toute hâte et sans bruit, elle s'enveloppa d'un grand châle de flanelle et vola chez Jacques pour le prévenir ou le questionner, pour lui remettre surtout la correspondance qu'elle avait saisie.

Elle trouva le prêtre assis devant sa table, la soutane déboutonnée, les yeux sanglants et le teint livide; son lit n'était pas défait, la clef d'un tiroir qu'il semblait pétrir était tordue dans ses doigts. Comme son frère se plaignait souvent d'insomnies, ce spectacle pouvait très-bien ne pas effaroucher Denise. Jacques lut la lettre de Marcel sans s'interrompre et sans paraître troublé. Il s'attendait à tout depuis l'événement de la nuit, et il goûta cette espèce de soulagement qu'on éprouve quand on voit aboutir ses craintes. Puis, Marcel était parti! Malgré le remords qui suivit cette pensée, elle revint à deux reprises dans l'esprit du prêtre.

— Ecoute, Denise, dit-il après sa lecture, aujourd'hui je ne

peux pas dire ma messe, mes douleurs ont redoublé, et de tout le jour certainement je ne viendrai pas à la Broutière. Si Suzanne te parle de Marcel, tu lui diras simplement qu'il nous a quittés et que tu ne sais pas la cause de son départ, comme c'est la vérité, mais tu n'insisteras pas davantage. Ce ne serait pas à toi de faire des reproches à Suzanne s'il y avait lieu, pas plus que ce n'est à toi de la consoler.

— Sois tranquille, répondit Denise; mais dis-moi donc, Jacques, comprends-tu ce petit Marcel? nous abandonner ainsi sans une parole, sans un adieu, comme s'il avait à se plaindre de nous! Je le croyais bien léger, l'enfant, mais je ne le savais pas ingrat.

— Denise, je souffre beaucoup, interrompit le prêtre, tu n'oublieras pas de m'envoyer du lait par quelque bûcheron complaisant.

— Je t'en apporterai moi-même, je ne me fie pas aux bûcherons. — Et qu'est-ce que cela veut dire de défendre à Suzanne de nous parler de lui? Pour qui nous prend-il donc? Si ses intentions sont telles qu'il les annonce dans sa lettre, je ne vois pas qu'il ait à nous craindre.

— Denise, si c'est toi qui reviens tout à l'heure avec mon lait, tu n'entreras pas dans ma chambre, n'est-ce pas? Tu te contenteras de poser la jatte dans la pièce voisine. Je vais fermer ma porte pour essayer d'un peu de sommeil.

— Bien, fit Denise. — Après ça, Marcel va peut-être t'écrire à la première poste pour t'expliquer cette histoire et te demander son pardon. C'est très-possible qu'il fasse ainsi.

— Mon Dieu, ma pauvre Denise, je ne peux te rien dire là-dessus, répondit le prêtre visiblement harassé.

Il est décidément plus malade, se dit la sœur en quittant le frère. Le voilà qui ne fait seulement pas attention à cette escapade de Marcel. Et quelques instants après, elle rentrait à la Broutière.

Suzanne, levée depuis une bonne demi-heure, s'amusait à ranger dans leur carton une série de dessins de Marcel.

— Quand M. Marcel va venir, dit-elle à Denise après l'avoir saluée, il va trouver pour la première fois de sa vie un peu d'ordre dans ses dessins. Je ne comprends pas que faute de soins on laisse périr de si jolies choses.

— Marcel est parti, fit la vieille fille d'un ton calme.

Une bouffée de rougeur colora les joues de Suzanne.

— Comment, que dites-vous là, Denise? M. Marcel est parti!

et pour quelle ville, pour combien de temps? Hier, à la veillée, il n'était nullement question de cette absence.

— Je vous répète qu'il est parti, répliqua Denise, c'est-à-dire vraiment parti, pour toujours.

— Parti! murmura la jeune fille; mais ce n'est pas possible, on ne quitte pas ainsi sa famille. Comment savez-vous qu'il est parti? Il vous a donc embrassée ce matin pendant que je dormais, et j'étais, moi, seule exceptée dans ses adieux.

— La malle de Marcel n'est plus au presbytère; il s'en est allé dans la nuit...

— Mais il a embrassé son frère, interrompit précipitamment Suzanne; il vous a parlé, Denise. Oh! dites-moi ce qu'il vous a dit, ce qu'il a fait, qui il a vu.

— Personne, répondit Denise en laissant tomber sa voix.

Suzanne pâlit alors au lieu de rougir. Elle resta quelques minutes silencieuse, les mains tremblantes et le front baissé.

— Oh! que lui avais-je fait? s'écria-t-elle enfin en relevant la tête dans un sanglot. Et la pauvre fille tomba sans connaissance dans les bras de Denise, qui l'avait guettée.

IV

Jacques Chambert était bien malheureux. Sa fatale passion, arrivée à son paroxysme depuis le départ de son frère, ne lui laissait pas un moment de trêve. Dormait-il, il se réveillait en sursaut, de ce réveil plein d'épouvante qui doit saisir les condamnés à mort dans le sommeil de leur dernière nuit; le jour il tournait comme un spectre autour de Suzanne pensive. Il était doux, empressé près de la jeune fille, ne lui parlait qu'avec de sympathiques ménagements; mais elle, pâle et presque flétrie, ne se sentait aucun besoin de raconter sa peine. Elle avait le calme apparent des afflictions éternelles et ne voulait pas être consolée. La noble fille ne pouvait se résoudre à croire Marcel coupable; elle se disait qu'avant de la rencontrer l'artiste s'était engagé peut-être avec une autre femme, et qu'il avait perdu la tête au moment du départ. Seulement, elle qui avait jeté tout son cœur et toute sa vie dans son amour, elle devait porter sans fin le deuil de cette espérance perdue. C'était un triste spectacle que ces deux grandes douleurs qui se rencontraient sans se rien dire et vivaient côte à côte sans s'interroger. Il faut rendre une justice à Jacques. Auprès de Suzanne, il fut assez fort pour tou-

jours se taire, et la jeune fille ne soupçonna pas une fois la passion qu'elle avait allumée. Le matin, bien souvent, l'orpheline, qui de plus en plus devenait femme, surtout depuis qu'elle se sentait mûrie par le malheur, abordait le prêtre en lui tendant la main. Elle devinait l'insomnie à ces joues blêmes, à cet œil calciné, et dans l'état de souffrance où se trouvait son cœur, il lui était doux de saluer quelqu'un qui souffrait comme elle. Jacques prenait virilement cette main tant aimée, tout son corps brûlait peut-être, mais jamais une pression, même de celles qu'il aurait pu mettre sur le compte de son affection presque paternelle, ne trahit une faiblesse. Cet homme, fou de jalousie, était héroïque de silence. Et cependant ses tourments intimes étaient bien amers et ses blessures bien cuisantes. Cherchait-il à se calmer, il ne trouvait dans les remèdes que des excitants pour sa douleur. Aux bois, dans sa superbe montagne, les beautés du paysage irritaient ses sensations en éveil. Chez lui, s'il essayait de lire, de se donner par le travail un assoupissement d'une heure, il retournait à ses études favorites, et ces études, de près ou de loin, lui parlaient d'art, de théories naguères soutenues, de Marcel, en un mot, et il fermait le livre, aveuglé par la honte. A l'église, enfin, s'il voulait prier, s'il s'enfermait à la nuit tombante seul avec le lampion du sanctuaire et les grandes ombres du chœur, il trouvait dans la prière le pire des dangers. Jacques ne lui avait demandé que des exaltations au lieu d'apaisements, et il portait la peine de son erreur. Au bout d'un quart d'heure il s'enivrait de ses paroles et adressait à Suzanne toutes les supplications destinées à Dieu. Jamais il ne se sentait plus ardemment troublé que lorsqu'il se relevait de sa stalle. Et il sortait effrayé de cette profanation.

Les confessions de Suzanne étaient surtout la grande torture du prêtre. Au commencement de son amour, l'orpheline était trop jeune pour le mettre au nombre des péchés de sa conscience, mais maintenant, qu'en se voyant abandonnée par l'artiste, elle avait murmuré contre la Providence, il fallait savoir jusqu'à quel point le ciel demandait des sacrifices, il fallait raconter sa résignation, ses élans, ses souvenirs toujours fidèles et ses regrets prêts à finir au moindre signe d'espérance. Qu'on s'imagine ce que devait endurer le prêtre en écoutant par force les longs aveux de cette enfant toujours aussi aimante, toujours aussi tendre, malgré l'apparente trahison de Marcel.

Denise, au milieu de ces deux cœurs si différemment agités, passait son temps à chercher des recettes contre la fièvre et à les faire essayer à son frère. Chaque jour elle apportait la gué-

rison, et l'abbé se prêtait docilement à toutes les fantaisies de sa sœur. Depuis qu'elle savait Suzanne amoureuse, la vieille fille se montrait instinctivement plus sévère pour elle. Puis elle se sentait des torts à l'égard de cette enfant dont elle avait fait le malheur, et avoir des torts envers quelqu'un, c'est un grief qu'on lui pardonne moins que tout autre. Pour excuser son antipathie, Denise se disait qu'en somme, avant l'arrivée d'une étrangère dans sa famille, elle y était la maîtresse ; que Jacques, tout heureux, se montrait plein de confiance en elle, et que l'orpheline avait comme jeté un sort sur sa maison. Et bien que Suzanne fût innocente comme les anges, la vieille Denise avait raison.

Jacques avait toujours en sa possession la lettre de Marcel. Elle était cachée dans un des livres du prêtre, le plus enfoui de sa bibliothèque ; et depuis le jour où sa sœur la lui avait remise, il n'avait plus jeté les yeux sur elle. Chaque fois qu'il voyait Suzanne plus abattue, il songeait qu'il avait dans les mains la preuve de la fidélité de Marcel, et partant le retour de Suzanne à la vie, et le désespoir déchirait son cœur, car il sentait en même temps la jalousie, lui conseillant de garder cette lettre pour user à la longue la douleur et l'amour de la jeune fille. Il s'avouait bien qu'il était infâme, il se disait bien, qu'il n'avait aucun droit d'empoisonner l'avenir de deux êtres, de faire maudire la vie par une enfant qui y entrait à peine, de laisser peser sur un innocent le poids d'un crime qu'il était si loin de commettre, et quelquefois alors il prenait la lettre de son frère, et sans une pensée de plus il courait à La Broutière dans la ferme intention de sauver Suzanne. Mais devant la beauté de la jeune fille, il ne pouvait plus rien, il l'aimait avant tout. Son imagination dissolvait sa volonté. Il restait tout le jour chez sa sœur, se promettant d'heure en heure de prendre à part l'orpheline, et le soir venait sans que Jacques eût rien dit, et le prêtre reprenait le chemin du presbytère, humilié d'être aussi lâche. Plus de dix fois les beaux projets se passèrent ainsi en luttes avec lui-même. A la fin la honte lui rendit un peu de raison. Il aima mieux replacer le billet dans sa cachette et se promit de n'y plus songer. Mais alors ses souffrances furent bien pires. Le remords s'installa dans son âme. Il eut sans cesse devant lui Marcel et Suzanne, et l'idée de cette lettre retenue ne le quittait plus un instant. Il en était comme poursuivi. Approchait-il de l'orpheline :

— Oh ! pourquoi faut-il que je n'aie pas aujourd'hui la lettre sur moi. Je le sens, en ce moment-ci je serais assez fort pour la rendre à Suzanne.



Et le prêtre s'abusait et se désespérait ainsi tour à tour. Un matin, après une nuit plus tourmentée que de coutume, Jacques, lassé de souffrir, voulut faire une dernière tentative pour en finir, sinon avec sa peine, au moins avec ses remords. Il était tellement exténué, tellement excédé, que l'amour cédait devant la douleur, et qu'il se sentait disposé à ressusciter par un mot toutes les joies de sa Suzanne. En hâte il voulut profiter de cet instant d'énergie, et, tout tremblant de fièvre, tout endolori par l'insomnie, il mit le fameux billet dans les feuilles de son bréviaire et se pressa d'aller chez Denise.

Ce jour-là, pour la première fois, Suzanne, en abordant le prêtre, lui parla de l'existence des couvents; elle lui demanda des renseignements matériels, puis causa longuement de la vie monastique comme moyen de calme après une grande déception. Dès qu'il entrevit cette pensée dans l'âme de sa Suzanne chérie, le prêtre sentit dans la sienne une amère joie; il vit Suzanne ne pouvant être à lui, mais aussi n'étant à personne qu'à Dieu, et cette idée jetait un éclair sinistre dans sa tristesse.

Dès l'instant où la jeune fille prononça le mot de cloître, la faute du prêtre fut consommée; il ne remit pas et n'essaya plus de remettre la lettre de Marcel.

Tout l'hiver l'abbé cultiva dans le cœur de Suzanne cet espoir de la vie religieuse, il le fit grandir, et fit tomber la pauvre enfant du côté où penchait son âme précocement désillusionnée.

L'orpheline, toujours triste, mais beaucoup plus résignée, se décida vers les premiers jours du printemps à partir pour les Carmélites. Comme elle rassemblait dans un vieux porte-manteau de son père les choses qu'elle voulait emporter, un dessin de Marcel se trouva sous sa main, elle allait le glisser dans ses hardes.

— Suzanne, lui dit le prêtre d'une voix tremblante, quand on quitte le monde, il ne faut rien emporter de lui.

— Vous avez raison, monsieur le curé.

Et Suzanne jeta dans le feu ce dernier débris de son amour.

Dix-huit mois plus tard, un jeune homme montait à pied la colline d'Hautpoul. Il était pâle et fatigué, comme après une longue route; une anxiété vague se peignait sur ses traits.

C'était Marcel.

En passant devant l'église, il vit un prêtre qu'il ne connaissait pas surveiller des maçons autour de la nef qu'on rebâtissait; à la vue de cet étranger, le cœur du peintre se serra. Il courut à pas plus rapides vers la Broutière, et y trouva Denise vieillie de

dix ans, qui filait au coin de son feu. Quand elle vit entrer son frère, elle ne parut ni surprise, ni réjouie.

— Enfin, te voilà donc! lui dit-elle; tu cours le monde, toi, pendant que je pleure...

— Où est Jacques? interrompit l'artiste, sans répondre autrement.

— Jacques est mort! répondit Denise d'une voix sombre.

— Mort! répéta Marcel.

— Mort, et dans sa nuit d'agonie, quand je penchais mon oreille sur sa bouche, pour comprendre ce qu'il voulait encore, plus de dix fois ce fut ton nom que j'entendis.

— Hélas! fit Marcel en laissant tomber sa tête... Et Suzanne? ajouta-t-il après un silence, comme s'il n'osait pas s'intéresser à l'orpheline.

— Suzanne, elle est à l'abri pour toujours des parpaillots de ton espèce; elle est aux Carmélites, et c'est le mois prochain, m'a-t-on dit, qu'elle doit faire ses premiers grands vœux. A propos, pourquoi lui disais-tu donc, à cette enfant, de se méfier de nous? Tu sais, dans ce billet qu'au matin de ton escapade j'ai fort heureusement surpris sur la fenêtre.

— Ah! vous avez pris cette lettre! s'écria Marcel épouvanté; vous avez pris cette lettre, et Suzanne ne l'a pas vue!

— Crois-tu par hasard, répondit Denise, que nous allions servir tes amours, Jacques et moi?

Et la vieille fille mit la main sur la poignée de son rouet pour recommencer sa besogne.

— Oh! mon frère a déchiré ma lettre! Je ne l'en croyais pas capable!... Lui... lui... mais c'est horrible à penser! murmurait l'artiste suffoqué par la douleur.

Et il se dirigeait vers la porte en articulant un adieu que les sanglots étouffaient.

— Marcel, dit la vieille fille en le voyant franchir le seuil, tu ne vas pas prier pour Jacques?

— Non, Denise, avant je veux pleurer pour Suzanne.

Et le jeune homme sortit les yeux en larmes et la tête perdue. Sa sœur ne dit pas un mot, ne fit pas un effort pour le retenir. Il partit. Seule avec son deuil et ses souvenirs, Denise mourut dans l'année.

Marcel Chambert vit encore sans courage et sans gloire dans une pauvre maison des environs de Paris. Dans son cœur il n'a jamais pardonné Jacques, et n'est pas même revenu à Hautpoul pour recueillir le mince héritage de sa sœur.

Naguère je voyageais en Languedoc, et un hasard qu'il est

inutile de mentionner ici, me fit faire la connaissance du vieux prêtre octogénaire qui avait assisté Jacques Chambert à ses derniers moments. Il va sans dire qu'il connaissait comme moi l'histoire qui précède.

— Monsieur l'abbé, lui demandai-je, que pensez-vous de cet homme, vous qui l'avez vu mourir?

— Il a fini comme un saint, me répondit le vieillard; le remords l'a tué. Et cependant, même à son dernier soupir, il ne put arracher de son cœur sa passion maudite. Sa dernière parole fut le nom de cette Suzanne tant aimée. Ce jeune homme a été la victime de ses premiers goûts. Il avait tout sacrifié à l'imagination, se figurant créer avec elle des joies suffisantes et pures. Il ne savait pas qu'il ne faut jamais exalter une force de l'âme aux dépens des autres; sans quoi cette force, devenue trop active, dévore tout autour d'elle, et les autres sont impuissantes à la maîtriser.

— Ah! oui, lui dis-je, l'équilibre des facultés; la tête et le cœur de niveau; un grand homme a ainsi défini le génie.

— Je ne sais pas si c'est le génie, répliqua modestement le vieux prêtre, mais je sais bien que c'est le bonheur.

SAINT-CYR DE RAYSSAC.

L'ANGLETERRE & LES SOCIÉTÉS DE MÉTIERS

George Canning disait en 1826, après avoir favorisé de tout son pouvoir la transformation de la plupart des anciennes colonies américaines de l'Espagne en républiques indépendantes : « J'ai appelé le Nouveau-Monde à l'existence pour redresser la balance dans l'Ancien. »

Que dirait-il, ce maître de lord Palmerston, s'il voyait les hommes d'Etat de l'ancien monde s'occuper à cette heure, c'est-à-dire quarante ans seulement après lui, d'appeler chez eux à l'existence politique les classes longtemps regardées comme inférieures, afin de mettre l'Europe en état de faire contre-poids à l'Amérique dans la « balance » de la civilisation?

Tel est cependant aujourd'hui l'irrésistible empire de la liberté. Telle est l'étroite solidarité qui relie les peuples, en ce temps de voies de fer et de télégraphes électriques. Sur notre continent, le suffrage universel, établi en France en 1848, a causé, depuis, une série de révolutions qui tendent toutes à l'établissement du droit populaire au sein des autres Etats.

Et cette réciprocité d'action ne s'exerce point seulement dans notre Europe. On peut en voir les effets dans les relations de notre ancien monde avec le nouveau. La Russie n'a pu émanciper ses serfs, en 1860, sans mettre les Etats-Unis dans la nécessité d'abolir, quatre ans après, l'esclavage, la plus ancienne des « institutions domestiques » de l'Union américaine.

Ainsi, le grand résultat de ces communications étroites et rapides établies entre les diverses parties du globe a été l'abolition presque universelle de l'esclavage et l'extension, dans un grand nombre d'Etats, du suffrage populaire.

Mais quelque précieux, quelque important que soit ce premier fruit des découvertes modernes, on est en droit d'en espérer de plus grands encore, de plus importants.

Le libre-échange a fait déjà beaucoup pour rapprocher les peuples par le commerce. Toutefois, en l'absence d'une organisation solide et intelligente des diverses branches de la production, le libre-échange a souvent amené des crises, des heurts, des conflits, qui ont été, pour des populations entières, la source d'épreuves très-douloureuses.

Les classes ouvrières ont été les victimes premières de ces crises; l'encombrement des magasins se traduisait, pour elles, en chômages meurtriers, en privations cruelles infligées aux travailleurs et à leurs familles.

En Angleterre, la période douloureuse connue sous le nom de « famine du coton » — de 1862 à 1864 — a imposé aux ouvriers en tissus, et surtout aux filateurs du Lancashire, des souffrances terribles. Ces hommes ont montré, dans cette immense disette, un courage, un calme, une force incroyables.

Mais l'action des ouvriers anglais ne s'est pas bornée à cette résistance stoïque aux coups répétés de la misère; ils ont su combiner leurs efforts, de manière à augmenter leurs faibles ressources, et à mettre à la disposition de chacun d'eux les forces réunies de tout un groupe.

Les associations qu'ils ont formées de la sorte affectent diverses formes.

Nous voulons nous occuper ici principalement des sociétés de métiers (*Trades' Unions*).

Ce sujet s'impose aujourd'hui à notre attention par le lien qu'il a avec la grande question des rapports du capital et du travail, question dont la solution pourrait seule mettre un terme à ces guerres industrielles qu'on appelle les grèves.

En attendant cette solution si désirable, les grèves prennent de jour en jour plus d'importance. Les dépêches des diverses agences télégraphiques d'Europe élèvent ces conflits industriels à la hauteur de faits politiques. Hier, c'était de Genève qu'on nous parlait du différend des ouvriers typographes avec leurs patrons. Ce différend à peine terminé par un arrangement, nous apprenons aujourd'hui que les maçons de la même ville ont quitté leurs travaux, et les journaux officieux partent de ce fait pour prédire à la Suisse libre un conflit qui « qui prendra des proportions fort graves et ne se terminera peut-être pas sans effusion de sang. »

Si, laissant de côté ces prophètes de malheur, nous lisons les

journaux anglais, nous trouvons les pubicistes d'outre-Manche occupés de la grève des ouvriers tisserands de Preston.

L'Italie, l'Allemagne, la Belgique, sont assez fréquemment troublées par des conflits de ce genre.

Partout où se posent ces questions ardues, on ne manque point de rappeler avec effroi le nom des sociétés de métiers de l'Angleterre; et, comme pour rendre la chose plus terrible encore, on se sert du nom anglais de ces groupes corporatifs, on nous menace des *Trades' Unions.*

Dans l'esprit de nos Joseph Prud'homme du continent, les *Trades' Unions* sont des sociétés mystérieuses qu'on retrouve au fond de toutes les grèves. Aux yeux de ces trembleurs, les *Trades' Unions* ne vont point sans grèves, et les grèves ne vont point sans luttes violentes, sans coups et blessures, sans « effusion de sang ».

Nous, qui suivons depuis plus de vingt années l'évolution si considérable qui s'accomplit au sein des classes ouvrières dans toute l'Europe, et surtout en Angleterre, nous n'avons point partagé ces frayeurs. Nous avons voulu étudier de près ces groupes de travailleurs dont on voulait nous faire des objets d'épouvante. Nous avons été visiter ces sociétés. Nous nous sommes entretenu avec les hommes remarquables à tous les titres qui les dirigent. Nons nous sommes enquis de leurs principes, de leur organisation, de leur objet. On trouvera ici le résultat premier de cette recherche.

Le lecteur va le voir, bien loin de justifier les craintes qu'on a essayé d'associer chez nous au nom des unions de métiers, cette étude nous a conduit à considérer ces associations corporatives comme des institutions infiniment précieuses, et destinées, selon nous, à devenir, pour les ouvriers anglais, un puissant moyen de progrès social et d'affranchissement politique.

I

Ce nom de sociétés de métiers (*Trade societies*) a été longtemps pour les Anglais un objet d'épouvante. A l'idée seule de ces associations se rattachaient des scènes de violence, des crimes commis en secret par les membres de compagnonnages mystérieux, analogues à beaucoup d'égards aux terribles sociétés de francs-juges. Il y a deux ans à peine, une enquête instituée à Sheffield par le gouvernement anglais avait réveillé les souvenirs les plus funestes de ces anciens compagnonnages.

Il était résulté de cette enquête que le nommé Broadhead, secrétaire depuis plus de vingt ans de l'Union des ouvriers émouleurs de Sheffield, avait plusieurs fois payé des assassins pour blesser ou tuer les ouvriers qui refusaient de se soumettre à ses décisions; qu'en outre, le même Broadhead avait fait sauter plusieurs individus, en ordonnant à ses *bravi* de déposer de la poudre dans leurs baquets; qu'il avait essayé de faire éclater la chaudière de la machine des MM. Firth; qu'il avait mis plus de cent ouvriers hors d'état de travailler, en faisant enlever de force la bande de leurs meules; qu'il avait écrit un grand nombre de lettres de menaces, et qu'il avait causé toutes sortes de dommages chez ceux qu'il regardait comme hostiles aux intérêts de son corps d'état.

Plusieurs personnes, et entre autres un nommé Linley, avaient péri par suite des machinations de Broadhead. Deux ouvriers, Hallam et Crookes, avaient été poussés au crime par ce secrétaire de la corporation, qui tenait la petite auberge où se réunissaient les cent cinquante émouleurs, seuls membres de cette union secrète.

Devant la commission d'enquête, Crookes et Hallam, ouvriers émouleurs eux-mêmes, mais gens perdus de débauche, avaient reconnu s'être rendus coupables d'une tentative d'incendie. Ils avaient amassé de la poudre sous une cheminée et essayé de la faire sauter. Broadhead avait donné de l'argent à ces malheureux pour ce crime.

Ils avaient même avoué un attentat bien plus grave, l'assassinat de Linley. Linley était compagnon émouleur; mais il occupait, avait-on dit, un nombre d'apprentis qui dépassait le chiffre fixé par la société. Broadhead avait commandé aux deux assassins de blesser cet homme, de manière à l'empêcher de travailler. La récompense promise était de vingt livres sterling.

Les deux misérables s'étaient mis à suivre leur victime. L'un d'eux, Crookes, était armé d'un fusil à vent. Ayant un jour vu Linley assis à une table d'auberge, Crookes et Hallam s'étaient postés dans la cour. A l'instigation de Hallam, Crookes avait tiré. La balle avait atteint Linley à la tête. Celui-ci avait langui plusieurs semaines, puis était mort. Le jury du coroner avait rendu un verdict de « meurtre » ; mais les assassins n'avaient pu être découverts. Pour ce crime, Crookes avait touché quinze livres, Hallam en avait reçu cinq.

A une séance ultérieure, Broadhead lui-même était entré dans la voie des aveux. Il avait déroulé devant la commission une longue liste de forfaits, qui commençait vingt ans auparavant et se conti-

nuait jusqu'à l'année 1866. Rarement il commettait lui-même le mal. Il faisait frapper par d'autres ceux qu'il voulait atteindre, et s'arrangeait ensuite pour éloigner les coupables, en leur fournissant le moyen d'émigrer.

L'extérieur de cet homme n'avait d'ailleurs rien de farouche. Loin de là : son air ouvert, son embonpoint, sa gaieté, sa position d'aubergiste écartaient de lui les soupçons. Néanmoins, il était craint dans le corps d'état, et même devant la commission royale, certains témoins, avant de déposer, demandaient qu'on leur assurât les moyens de quitter le pays et qu'on ne fît point connaître le lieu de leur résidence nouvelle.

Nous avons voulu reproduire ces détails, parce qu'ils nous paraissent intéressants à un double titre. D'une part, ils peignent mieux que les descriptions les plus savantes ces terribles organisations secrètes qu'une législation aristocratique entretenait au sein de la société anglaise, en refusant à l'ouvrier la protection des tribunaux et en le maintenant dans le servage. D'un autre côté, cette enquête de Sheffield, tenue il y a moins de deux ans, met en lumière un aspect fort singulier de la constitution anglaise, à savoir cette faculté qu'a l'exécutif, en certains cas, de suspendre l'action du pouvoir judiciaire et de garantir ainsi la vie sauve à tous les coupables qui font des révélations aux membres d'une commission d'enquête instituée par ordre spécial de la couronne.

C'est, en effet, grâce à des pouvoirs de cette nature, que M. Overend, le principal commissaire de l'enquête ouverte à Sheffield, a obtenu, de la bouche même des ouvriers les plus compromis, les aveux et les renseignements les plus complets.

Crookes et Hallam, les instruments des terribles jugements portés par Broadhead, et Broadhead lui-même, l'auteur responsable de tant de crimes, ont pu révéler devant une telle commission des attentats, dont plusieurs suffisaient pour les envoyer au gibet. Toutefois, ils l'ont fait sans aucun danger pour leur vie ; ils savaient qu'aucune poursuite ne serait dirigée contre eux à raison des faits dont ils déposaient.

Le rapport de la commission d'enquête fit une grande impression dans tout le pays. On s'en occupa même sur le continent, et nos journaux réactionnaires ne manquèrent point cette occasion de déclamer contre les ouvriers, « ces barbares qui sont dans les ateliers de nos grandes villes. »

Toutefois, ces terribles révélations ne furent point perdues pour les membres libéraux du parlement. Ils commencèrent dès lors une série d'études sur la législation anglaise, dans le but

d'y apporter des améliorations telles qu'elle pût, à l'avenir, assurer aux ouvriers les mêmes droits, les mêmes garanties qu'aux capitalistes, à la seule condition, pour toutes les sociétés, d'être publiques.

Ce progrès de la loi anglaise n'est pas encore réalisé. A certains égards, l'ouvrier est encore chez nos voisins en dehors du droit commun; mais la question est l'objet d'études persévérantes au sein d'une commission de la Chambre des communes. Cette commission, après avoir entendu un grand nombre de membres des diverses sociétés ouvrières, vient de publier son rapport. La session actuelle ne finira point, selon toute probabilité, sans qu'un bill nouveau n'ait donné une existence légale aux sociétés de métiers. A partir de ce moment, ces sociétés cesseront d'être secrètes; elles perdront leur ancien caractère farouche, et deviendront d'actifs instruments de progrès.

Bien qu'une telle mesure n'ait pas encore été votée, on peut regarder ces sociétés comme légalement constituées dès à présent. Aussi ne parle-t-on plus déjà des anciens compagnonnages, si tristement célèbres encore en juillet 1867, tandis que l'attention se porte de plus en plus sur les Unions de métiers, devenues publiques depuis que leurs membres peuvent espérer la protection de la loi.

La publicité est, en effet, ce qui distingue les Unions corporatives des anciens compagnonnages. Celles-là sont ouvertes à tous, tandis que ceux-ci étaient fermés. L'association de métier fait tous ses actes en public; les « Devoirs », au contraire, faisaient leurs œuvres dans le secret. Toute la différence est là, et elle est capitale.

On en vit la preuve il y a deux ans à l'occasion des dénonciations lancées contre les ouvriers par le *Times* et par les organes du parti conservateur. Ces journaux n'avaient pas manqué de rendre indistinctement toutes les sociétés de Sheffield et de l'Angleterre solidaires des crimes de Broadhead et de ses complices. Partout les ouvriers anglais protestèrent énergiquement contre une confusion aussi blessante pour eux.

Parlant de l'Alliance des métiers du Royaume-Uni, société centrale qui comprend soixante mille membres, le *Times* n'avait pas craint d'accuser le comité exécutif de ce corps « d'avoir employé ses fonds à stipendier le meurtre et les violenecs. »

Le 26 juin 1867, les délégués des métiers se réunirent à Londres, et repoussèrent avec indignation une telle calomnie. « C'est là, dirent-ils, un assassinat de la réputation, à peine moins infâme que les crimes de Broadhead lui-même. »

Et, en effet, il n'avait été produit devant la commission de Sheffield aucun fait de nature à impliquer ni l'Alliance ni son comité dans la moindre des violences commises. Il y avait, d'ailleurs, pour cela une raison sans réplique; l'Alliance ne s'était formée qu'en janvier 1867, et aucun acte de violence n'avait eu lieu depuis les attentats de Broadhead, révélés l'année précédente.

Sur tous les autres points du Royaume-Uni, les sociétés ouvrières repoussèrent avec la même énergie toute participation à ces attentats; toutes flétrirent le criminel et ses complices; toutes dénoncèrent l'emploi de la violence comme contraire à leurs principes et comme funeste aux vrais intérêts du travail.

La presse se hâta d'enregistrer ces protestations unanimes. Cette manifestation générale du sentiment des ouvriers eut d'ailleurs des effets salutaires.

D'une part, elle prouvait que l'époque des Francs-Juges, des Saintes-Vehmes, des Inquisitions ouvrières était passé, et que les crimes atroces dont Sheffield avait été le théâtre n'étaient le fait que de quelques misérables.

D'un autre côté, cette manifestation engageait de plus en plus les ouvriers dans la voie des associations publiques.

Les ouvriers avaient trouvé dès cette époque des défenseurs ardents. Armés des protestations émanées de toutes les Unions de métiers, les journaux populaires répondirent au *Times* et aux feuilles conservatrices :

« Laissons les vrais criminels à leur conscience et aux tribunaux qui sauront bien les atteindre quelque jour ; mais ne faisons point retomber sur toute une classe la responsabilité des attentats de Sheffield.

« Les ordres de chevalerie, d'où sont sortis des Etats puissants, se sont formés comme les compagnonnages à la faveur du secret. Le mystère dont ils s'entouraient a souvent favorisé des vengeances terribles. Serait-il juste d'envelopper la chevalerie et ses nobles principes dans la réprobation qui doit s'attacher à tant d'exécutions farouches?

« Les grandes corporations qui, au moyen-âge, ont obtenu l'affranchissement des communes, créé des villes libres, organisé entre leurs cités ces Hanses puissantes, origine et modèle des Provinces confédérées et des Etats-Unis, et fondé ainsi le commerce de l'Europe et du monde, ne sont arrivées à des résultats aussi considérables qu'au prix de luttes acharnées, dans lesquelles bien des crimes furent commis de part et d'autre. Serait-il équi-

table de faire retomber sur la bourgeoisie, comme classe, la responsabilité de ces crimes?

« On serait tout aussi fondé à faire rejaillir sur l'Eglise tout entière la responsabilité de l'abominable croisade dirigée contre les Albigeois et de tous les attentats de l'Inquisition ! »

Cependant, nous l'avons déjà indiqué plus haut, il ne suffisait point de défendre les ouvriers anglais de toute participation dans les crimes de Sheffield, il fallait encore tirer l'amère leçon qui résultait de ces déplorables événements. C'est ce que sut faire dès cette époque un écrivain éminent qui fait autorité dans ces matières, un juriste qui a rendu de grands services aux classes laborieuses.

M. J.-M. Ludlow écrivait le 9 juillet 1867 : « Les révélations de Sheffield ne doivent pas nous engager à mettre hors la loi les Sociétés de métiers, mais au contraire à les placer résolument sous la garantie de la justice, à les obliger à la publicité et à les faire passer de l'état d'ombres intangibles à l'état de corps légalement reconnus et légalement responsables. » (J.-M. Ludlow, *Progress of the working class*, note, p. xv.)

II

Nous avons écarté l'objection qu'on ne cessait de soulever contre les Unions de métiers, en les impliquant toutes plus ou moins dans des attentats de la nature de ceux que l'enquête de Sheffield avait mis au jour. Le lecteur sait maintenant que les vices de la législation anglaise obligeaient, en quelque sorte, les ouvriers à chercher le mystère, à se faire des lois en dehors de la loi, et à les exécuter parfois d'une façon terrible. On sait aussi que ces vices de la loi ont été signalés au Parlement par des hommes éclairés et vraiment libéraux et qu'une législation nouvelle va donner une protection efficace aux intérêts des ouvriers.

Voyons maintenant si les ouvriers anglais méritent l'attention dont ils sont l'objet. Etudions ce qu'ils ont su réaliser au sein de leurs sociétés corporatives, en dépit d'une législation qui ne les favorisait en rien, ou qui du moins ne leur accordait qu'une très-faible protection.

Dès 1832, nous voyons se former en Angleterre des Unions publiques de métiers. Généralement, leur objet était d'élever les salaires et de limiter le nombre des apprentis. Aujourd'hui, toutefois, ces sociétés soutiennent fréquemment leurs membres en

cas de maladie, elles font les frais de funérailles des sociétaires qui viennent à mourir, elles assistent ceux qui manquent de travail, plusieurs même donnent des sommes assez considérables à ceux de leurs membres qu'un accident rend incapables de travailler, aussi bien qu'elles font des paiements annuels à ceux qui ont atteint un certain âge.

La plus grande association de métiers qui existe en Angleterre est, sans contredit, « la Société amalgamée des mécaniciens, machinistes et fabricants de modèles, » fondée en 1851.

Dès le commencement de ses opérations, cette Société comptait 11,829 membres et possédait un fonds de 21,705 livres sterling. Mais l'année suivante, elle eut à soutenir contre les patrons une lutte terrible et ruineuse. En 1853, elle était réduite à 9,737 membres et son fonds de réserve n'était plus que de 17,812 livres. On crut alors généralement que les Unions de métiers avaient reçu le coup de grâce et qu'elles allaient disparaître. On se trompait étrangement.

En 1866, la Société des mécaniciens comptait 30,984 membres ; elle avait un revenu de 75,672 livres et une balance en mains de 115,357 livres. Elle avait, en Angleterre et dans le pays de Galles, 229 branches, —en Ecosse, 32, — en Irlande, 11, — en Australie, 6, — dans la Nouvelle-Zélande, 2, — au Canada, 5, — à Malte, 1, — aux États-Unis, 8, — et 1 en France ; en tout 295 branches.

En quinze années, elle avait distribué une somme de 488,717 livres sterling : 11,907,925 francs.

L'emploi de cette somme considérable se décompose comme suit :

Pour « donations », c'est-à-dire assistance apportée aux ouvriers hors des ateliers, grèves comprises	279,840 livres.
Pour secours aux malades	115,127 —
Pour secours aux vieillards	26,935 —
Pour secours en cas d'accidents, etc.	12,400 —
Pour frais de funérailles	34,600 —
Pour assistance donnée à d'autres métiers (durant 13 ans)	9,415 —
Pour dons charitables (12 années)	6,400 —
	484,717 livres.

Cette Société, déjà si puissante en 1866, s'est encore accrue et considérablement depuis. Appelé à déposer devant une Commission royale chargée de faire une enquête sur les Trades'

Unions, le secrétaire de la Société des mécaniciens, M. William Allan, établit, le 19 mars 1867, qu'elle comptait alors 33,599 membres divisés en 308 branches.

Ce même secrétaire, M. W. Allan, m'a dit à Londres, en juillet 1868, que sa Société comptait alors plus de 40,000 membres.

Une autre Société, connue sous le nom de « Association nationale des mineurs », compte environ 36,000 membres. Seulement, elle a une constitution beaucoup moins stricte que celle des mécaniciens; ce n'est, à vrai dire, qu'une fédération de sociétés distinctes.

L'exemple des mécaniciens a été suivi par les charpentiers. Ceux-ci ont calqué leur organisation sur celle des ouvriers de l'industrie du fer. La « Société amalgamée des charpentiers et des menuisiers » s'est fondée en 1860. Elle a grandi rapidement, ainsi que le montre le tableau suivant, extrait du septième rapport annuel :

		BRANCHES.	MEMBRES.	FONDS EN MAINS.		
				liv.	sh.	p.
Décembre	1860....	20	618	321	3	2 1/2
—	1861....	32	650	593	12	0 1/2
—	1862....	38	949	849	8	10
—	1863....	53	1,718	2,042	11	3
—	1864....	81	3,279	4,566	10	0 1/2
—	1865....	134	5,670	8,320	12	7
—	1866....	187	8,002	13,052	4	3 1/2

On remarquera dans quelle proportion ces accroissements ont lieu. Ainsi, la dernière année comparée à 1865 offre une augmentation de 53 branches, de 2,332 membres et de plus de 4,731 livres.

La Société des charpentiers a dépensé en 1866 :

				POUR CHAQUE MEMBRE	
	livr.	sh.	p.	sh.	p.
Pour le maintien des prix.......	2,524	17	9	6	3 3/4
Pour secours aux malades.......	2,246	1	2	5	7 1/4
Pour donations et frais de voyage.	1,334	10	8 1/2	3	4
Pour achats d'outils	362	0	9	0	11
Pour frais de funérailles........	423	10	0	1	0 3/4
Pour secours aux victimes d'accidents......................	360	0	0	0	10 3/4
Pour dons attribués sur le fonds destiné à pourvoir aux éventualités	379	18	2	0	11 1/2
TOTAL............	11,808	0	0 1/2		

Il existe dans la même profession une autre Société, plus ancienne; c'est la « Société des charpentiers constructeurs de maisons et menuisiers. » Elle existe depuis quarante ans. Interrogé par les membres de la Commission royale d'enquête sur les Trade's Unions, le 9 avril 1867, le secrétaire de cette association, M. Last, a prouvé que sa Société a 15 branches, qu'elle compte 10,000 membres, et qu'en 1866, elle avait admis 2,500 nouveaux sociétaires.

La maçonnerie a également ses associations corporatives; c'est d'abord la « Société amicale des ouvriers maçons. » Devant la même Commission d'enquête, le secrétaire de cette Société, M. Richard Harnott, établit, le 26 mars 1867, que son association comptait, en novembre 1866, non moins de 17,762 membres, répartis entre 278 branches; qu'elle avait, en 1865-66, un revenu de 17,746 livres 4 shillings, et un fonds général de 12,334 livres.

En décembre 1867, une autre association de maçons, la « Société des ouvriers poseurs de briques », comptait 5,700 membres, — elle s'était accrue d'environ 700 sociétaires dans la dernière année; — elle avait 96 branches, un revenu d'environ 2,700 livres et un fonds en mains d'environ 3,200 livres. Ces faits résultent des documents communiqués à la Commission d'enquête, le 2 avril 1867, par M. Edwin Coulson, secrétaire de la Société.

Une troisième association de constructeurs existe; c'est la « Société amicale des ouvriers poseurs de briques » de Sheffield. Le secrétaire de cette Société, M. George Housley, a établi le 9 avril 1867, devant la Commission royale d'enquête, que les maçons de Sheffield sont au nombre de 5,254 sociétaires, qu'ils ont un revenu de 5,964 livres, et un fonds en mains de 3,649 livres.

Le 2 avril 1867, M. Charles Williams, le secrétaire de « l'Association nationale des ouvriers plâtriers », prouva que cette Société comptait 8,000 membres; qu'elle avait un revenu annuel de 1,200 livres et un fonds en mains de 2,000 livres.

D'autres société de 5,000 membres et plus étaient représentées en 1867 à la conférence des délégués de métiers tenue alors à Sheffield, ou aux conférences tenues en 1868 à Londres ou à Manchester. Voici les noms de ces associations :

La « Société amalgamée des tailleurs d'Angleterre, » dont le siége est à Manchester : 11,060 membres;

La « Société amicale des fondeurs d'Angleterre, d'Irlande et du pays de Galles » : 10,669 membres;

La « Société des ouvriers fabricants de chaudières et des constructeurs de navires de fer » : 9,000 membres;

« L'Association protectrice des tailleurs de Londres » : 7,000 membres;

La « Société des tisserands du Lancashire (est) » 6,000 associés;

« L'Association des fileurs de coton du nord » : 6,000 membres;

La « Société amalgamée des ouvriers en fer » : 5,000 sociétaires;

« Les charpentiers et menuisiers associés d'Ecosse » : 5,000 membres;

« Les tisserands de Blackburn » : 5,000 associés.

Une autre corporation fort importante, c'est l'Association nationale des mineurs dont nous avons parlé plus haut. Cette sosociété a tenu à Leeds, en novembre 1863, une « Conférence générale » dont le compte-rendu, publié à Londres, forme un volume de 147 pages. Il existe peu de documents qu'on puisse consulter avec plus de profit, si l'on veut se rendre compte de l'esprit de mutualisme qui se développe chez les ouvriers anglais.

Les districts représentés à cette Conférence étaient le Northumberland et Durham, Middlesborough-on-Tees, l'Ecosse, le West Yorkshire, le North Yorkshire, le South Yorkshire (à l'ouest de Dudley), le South Staffordshire, le North Staffordshire, le West Bromwich, Worsley, Farnworth et Kearley, le South Waler, le North Waler, Willenhall et Wednesbury, et Darlaston.

Parmi les fonctionnaires élus, on trouve jusqu'à un chapelain, le réverend J. H. Stephens, et entre autres résolutions qui furent adoptées, je remarque celle-ci : « Que l'exécutif ait la faculté de lever des fonds sur les sociétaires pour pourvoir aux besoins de l'association, de telle sorte que la somme en mains ne soit jamais inférieure à 100 livres ni supérieure à 1,000. »

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, cette Association des mineurs est une espèce de fédération de sociétés de métiers, et ses 36,000 membres comprennent des corps qui possèdent par eux-mêmes une grande importance, tels que « l'Association des mineurs du South Yorkshire, » qui compte 6,000 membres, et les « Mineurs du Derbyshire et du Nottinghamshire, » qui en ont 7,000.

En outre, les « Conducteurs de machines » et « l'Union des chauffeurs » forment un corps qui compte 64 branches d'environ

15,000 membres et dispose d'un revenu annuel de 1,800 livres.

Si nous prenons ensemble les 18 sociétés que je viens d'énumérer, nous trouverons qu'elles se composent de 201,690 membres. Mais nous savons qu'en outre de ces 18 corps, il existe beaucoup de grandes sociétés qui n'étaient représentées à aucune des conférences rappelées plus haut, et dont les secrétaires n'ont pas encore paru devant la commission d'enquête. Les ouvriers des sociétés de métiers estimaient eux-mêmes leur nombre à 700,000, il y a deux ans. En admettant qu'ils aient exagéré alors, on peut admettre en toute sûreté que les Unions de métiers ont amplement atteint ce chiffre aujourd'hui.

Ainsi que nous l'avons vu par les sociétés de mineurs, des conférences d'ouvriers ont lieu assez fréquemment. Toute une profession et parfois des groupes de professions y sont représentés dans une sorte de confédération.

Une conférence de ce genre s'est réunie à Londrres du 23 au 27 juin 1858, dans le but de former la « Société amalgamée des constructeurs de navires du Royaume-Uni. » 54 délégués s'y étaient rendus de 35 différents ports; ils représentaient en tout 11,766 membres.

La même année, les verriers se réunirent dans un congrès de cette nature pour réviser leurs règlements.

Mais les trois plus grandes conférences qui aient eu lieu jusqu'ici sont celles que nous avons mentionnées plus haut. La première se tint à Sheffield, en juillet 1866; on y vit des délégués de sociétés qui comprenaient ensemble 200,000 membres. Ces délégués jetèrent les fondements d'une société centrale, « l'Association nationale des métiers organisés, » qui s'appelle aujourd'hui « l'Alliance des métiers organisés du Royaume-Uni. »

Cette Alliance convoqua à Manchester, en janvier 1867, une conférence à laquelle 59,750 ouvriers étaient représentés.

Enfin, en mars 1867, la même Société centrale réunit à Londres, dans Saint-Martin's Hall, une conférence, à laquelle assistaient les délégués de plus de 192,000 sociétaires.

Beaucoup d'essais de sociétés centrales ayant échoué, on ne saurait dire si « l'Alliance des métiers organisés » se maintiendra. Elle a subi l'année dernière une transformation qui a dû éloigner d'elle beaucoup de membres, puisque, dans le nouveau plan, on exige que, pour faire partie de l'Alliance, chaque membre d'une société de métier paye une cotisation supplémentaire. Cependant, sous l'empire de ce nouveau règlement, l'Al-

liance comptait encore, en février 1868, 68 métiers et 61,203 membres qui avaient payé leur cotisation.

Ainsi on peut dire qu'environ 1 sur 10 des 6 à 700,000 ouvriers anglais groupés dans les Unions de métiers appartient à une fédération qui embrasse le corps dont il est membre par le fait de sa profession.

Les chiffres que nous venons de produire, les nombreuses communications faites à la presse par les Unions de métiers, les réponses si complètes des délégués devant la commission royale d'enquête, suffisent pleinement pour écarter les reproches de mystère si fréquemment adressés à ces sociétés. On ne voit point trop comment les délégués de 100 à 200,000 hommes pourraient à aucun moment s'unir pour conspirer en secret. Il n'est pas à croire non plus qu'ils iraient se rassembler pour cela dans des salles publiques, se placer sous l'œil des journalistes et publier ensuite leurs pensées et leurs résolutions.

Non, le fait au contraire est constant, du jour où les ouvriers anglais ont pu espérer de voir modifier les lois dans un sens favorable à leurs Unions, ils ont renoncé à toute société mystérieuse. Les atrocités de Sheffield sont maintenant impossibles. Les farouches exploits de Broadhead ont été les dernières manifestations des compagnonnages secrets. Ces mots « Unions de métiers » ne signifient plus associations fermées, ligues ténébreuses, serments terribles, atroces exécutions; ils veulent dire simplement sociétés universelles de travailleurs libres.

III

Le lecteur en sait déjà assez sur les *Trades' Unions* pour comprendre toute l'importance d'un mouvement auquel prennent part 700,000 travailleurs. Il a vu quelles différences profondes, essentielles séparent ces sociétés publiques des vieux compagnonnages secrets. Nous achèverons de dissiper toute confusion à cet égard en pénétrant au sein de l'une de ces sociétés de métier, pour en étudier de plus près le personnel, l'organisation et le fonctionnement.

Les circonstances nous ont singulièrement favorisé sous ce rapport. Il y a près de vingt ans que des amis communs m'ont mis en relations avec les principaux promoteurs de la coopération anglaise et en particulier avec deux légistes, MM. Hughes et Ludlow, auteurs du bill qui a donné une existence légale à la

plupart des sociétés de secours mutuels (*Friendly societies*). L'année dernière, M. Hughes, écrivain éminent, était membre du parlement pour le bourg de Lambeth. On sait de quelle manière honorable il était parvenu à ce siége en 1865, porté par les ouvriers du bourg, qui avaient fait son élection à leurs frais. A l'élection de décembre 1868, M. Thomas Hughes a consenti, par dévouement pour le parti libéral, à se séparer de ses électeurs, et il siége maintenant pour la circonscription de Frome (Somersetshire). Quant à M. Ludlow, publiciste distingué en même temps que savant juriste, il se contente de préparer dans son cabinet des projets de loi que ses amis du parlement feront voter quand l'opinion publique sera suffisamment préparée par l'ardente propagande qu'il fait dans les journaux, dans les revues et dans ses livres.

A mon dernier voyage en Angleterre, en mai 1868, ma première visite avait été pour M. Ludlow, et il m'avait fait présent du beau livre dont j'ai parlé plus haut sur les *Progrès de la classe ouvrière*, ouvrage plein de faits précieux et qu'il venait d'achever, en collaboration avec son ami, M. Lloyd Jones. A l'occasion de ce livre, nous nous étions souvent entretenus des sociétés de métiers, et il m'avait parlé avec éloges de l'Association des mécaniciens, qu'il regarde comme la mieux organisée. Il avait déjà eu l'obligeance de me présenter dans plusieurs réunions de travailleurs, entre autres au « Club des ouvriers ; » et, malgré mon vif désir de connaître les mécaniciens, je n'osais trop lui demander cette nouvelle faveur, quand je reçus de lui le billet suivant :

« Cher monsieur,

« Vous avez pris note, je crois, de la discussion ajournée au « Working men's club and Institute Union. » J'ai demandé, en outre, pour vous (mais je ne sais si je l'obtiendrai) une invitation pour lundi à trois heures, au dîner annuel de « l'Amalgamated Society of Engineers, » qui doit avoir lieu au « Crystal Palace, » sous la présidence de Hughes. Cela sera, je pense, intéressant pour vous.

« Votre dévoué, J. M. LUDLOW.

« Londres, 12 juillet 1868. »

Je ne tardai pas à recevoir la carte d'invitation annoncée. M. Ludlow a rendu de tels services aux ouvriers, qu'ils n'ont rien à lui refuser. Je vis bien à l'accueil que je reçus parmi les mécaniciens de quel poids est sa recommandation.

Le 17 juillet, je me rendis donc au Palais de Cristal. On connaît cette serre monumentale, dans laquelle des entrepreneurs de tous genres entretiennent comme une fête permanente. Tandis qu'au rez-de-chaussée, les Japonais se livraient sur un théâtre à leurs périlleux exercices, et que, sous l'immense transept, se donnait un grand concert, au premier étage un banquet de plus de cent couverts réunissait dans une grande et belle salle dont la paroi vitrée donnait sur le parc, les principaux membres de la Société des mécaniciens.

M. Thomas Hughes présidait. A sa droite, était assis M. Newton, président des mécaniciens unis; auprès d'eux, l'on voyait M. Ludlow et M. Applegarth, le secrétaire des charpentiers et menuisiers unis. J'eus le plaisir de me trouver à côté de ce dernier, qui est l'un des promoteurs les plus actifs et les plus influents des « Trade Societies. » Un autre coopérateur, M. Lloyd Jones, orateur fort éloquent, écrivain très-goûté, était également près de moi.

Après un repas copieux, vinrent les toasts, qu'interrompait de temps en temps la musique d'un orchestre placé dans une salle voisine.

M. Hughes parla le premier. Il proposa d'abord la santé de la souveraine et exposa ensuite l'objet de la réunion, en rappelant que depuis l'origine de la Société, il y avait, chaque année, un banquet commémoratif de la fondatien. « Quant à moi, dit-il, j'ai assisté à cette création laborieuse : j'ai été témoin de vos luttes en 1852. A partir de cette période critique, j'ai eu le bonheur de voir d'année en année s'accroître votre Société, et aujourd'hui, je la vois arrivée à un degré d'importance, qui semble lui promettre dans l'avenir des développements considérables. »

M. Newton prit ensuite la parole. Il raconta en termes simples mais émouvants l'histoire de la Société. Un trait surtout me toucha, ce fut quand il en vint à la grande crise du « renvoi des ateliers (*lock-out*) » de 1852.

Cette Société qui à la fin de 1851 comptait 11,829 membres, et, toutes dépenses payées, disposait de 21,705 livres sterling, n'avait plus, en décembre 1852, que 9,737 membres et que 1,721 livres. « Il ne faut pas, toutefois, dit l'orateur, se hâter de blâmer ceux qui avaient quitté la Société dans une crise aussi terrible. Les pères de famille ne pouvaient compromettre la santé, sacrifier la vie de ceux qui attendaient d'eux la subsistance. D'ailleurs, il y eut à cette époque des exemples de dévouements bien faits pour consoler de quelques défections.

« Un certain nombre des membres de la branche de Londres avaient été renvoyés de leurs ateliers. Ils ne voulurent ni accepter du travail dans des conditions préjudiciables aux intérêts de leurs confrères, ni rester sans travail et augmenter par là les charges de leur Société : ils émigrèrent; mais ils n'eussent pu prendre une telle résolution sans assistance. L'assistance heureusement ne leur fit pas défaut. Un ami des classes ouvrières, le *solicitor* (avoué) Vansittart Neale, qui n'était pourtant point ce qu'on appelle en Angleterre un riche, leur avança une somme de 1,030 livres sterling, avec laquelle ils frétèrent une partie du navire le *Frances Walter*, et s'exilèrent en Australie, plutôt que de signer une déclaration rédigée par les maîtres, dans le but de combattre la Société. »

« Ceux qui ont été témoins de ce départ, continua l'orateur, n'oublieront jamais pareille scène. Aussi n'est-ce pas pour eux que je la raconte. C'est pour vous, jeunes gens, qui héritez des biens conquis par leur dévouement, sans avoir eu, grâce à Dieu, à partager les charges énormes qui tombèrent alors sur eux et sur nous. Il y eut des mois, de longs mois, où tous ceux qui travaillaient devaient prendre jusqu'à cinq shillings par semaine sur leur salaire pour subvenir aux besoins des confrères sans travail. Notre persévérance ne resta point sans fruits. Les mauvais jours passèrent. En décembre 1853, nous étions 10,757 membres, et nous avions en caisse 17,812 livres. Ce mouvement de progression ne devait plus s'arrêter. Aujourd'hui, vous le savez, la Société, loin d'être exposée à des grèves nouvelles, est fort souvent un moyen d'apaisement pour les conflits qui peuvent naître entre patrons et ouvriers. En décembre 1867, elle comptait 33,335 membres, et possédait 125,263 livres. Je dois dire que dans ces derniers six mois notre puissance s'est encore accrue. » (Applaudissements.)

« Vous savez, ajouta M. Newton, que notre Société corporative s'étend sur tout le globe. En Australie, nous retrouvons nos anciens amis émigrés. Ils forment la branche de Sidney, qui compte à cette heure 159 membres et a une balance en sa faveur de 640 livres. J'ajoute que cette branche s'est depuis longtemps acquittée envers M. Vansittart Neale. J'entends par là qu'elle a rendu à ce généreux ami de notre Société jusqu'au dernier penny de la somme qu'il leur avait si généreusement prêtée, sans autre garantie que leur honneur; je ne veux point dire qu'ils soient quittes envers lui sous d'autres rapports, car ils lui restent attachés par les liens de la reconnaissance et de l'amitié. » (Applaudissements prolongés; l'émotion est peinte sur tous les visages.)

Avant de reprendre son siége, M. Newton porta la santé des « amis de la Société. » On but cette santé debout, et avec toutes les marques de la plus vive cordialité.

Je n'oublierai jamais l'impression que me fit la vue de cette assemblée ainsi unie dans une pensée de gratitude. Je me crus un moment ramené à la belle époque de nos banquets corporatifs ; involontairement je cherchai dans la foule les figures bien connues de mes confrères que j'avais vus réunis pour la dernière fois, en septembre 1851, à notre agape typographique ; mais quelque bienveillants qu'ils fussent, ces visages m'étaient étrangers ; cette salle magnifique n'avait presque rien de nos lieux de réunions ; ces fleurs étaient belles, mais elles ne rappelaient que de loin les nôtres, et elles n'en avaient point le parfum ; enfin, ces hommes libres et unis n'étaient point mes compatriotes, et la langue qu'ils parlaient n'était point ma langue maternelle.

Ce retour vers un temps déjà loin, cette comparaison de mon pays et d'un grand pays en plein progrès comme en pleine liberté, me gâtèrent un instant la fête ; mais je fus bientôt tiré de ces réflexions amères par la conversation de mes voisins, à laquelle la politesse d'abord, et bientôt un vif intérêt, une cordiale sympathie, m'obligèrent à prendre part.

D'ailleurs, les toasts se succédaient, et ils contenaient tous quelque renseignement précieux. M. Newton avait fini son discours en engageant ses co-sociétaires à se mêler activement des élections prochaines ; il s'était résumé en ceci : « Nous subissons encore les effets d'une législation vicieuse, laquelle ne peut être changée que par le Parlement ; occupons-nous donc de pousser au Parlement les hommes que nous jugeons les plus propres à apporter à la loi ces modifications nécessaires. On a beaucoup calomnié nos Unions, mais la vérité commence à se faire jour. Le public éclairé reconnaît que nous faisons beaucoup de bien et que sans nous, sans notre Société, les ouvriers mécaniciens inoccupés, malades ou trop âgés, tomberaient à la charge des paroisses. »

Après M. Newton, ce fut mon voisin de gauche, M. Lloyd Jones, qui parla. Il fit un discours à la fois chaleureux et plein de logique. M. Lloyd Jones a été ouvrier autrefois, et il se fait gloire d'être un vétéran des *Trade Societies*. Il répondit d'abord à certains économistes qui prétendent que les Unions d'ouvriers nuisent à l'industrie nationale, en maintenant les salaires à payer pour la main d'œuvre à un prix dont l'élévation tend à éloigner du pays les matières premières « Le coton, demanda M. Lloyd Jones, a-t-il déserté nos rivages? L'industrie du fer a-t-elle dé-

crû chez nous? Ne grandit-elle point au contraire chaque jour dans ce pays? D'ailleurs, pourquoi blâmerait-on la concurrence entre les nations? N'est-elle pas aussi légitime entre les peuples qu'entre les individus?

« Notre époque ne veut plus de privilèges d'aucun genre, pas plus en industrie qu'en politique. Nous avons applaudi à Richard Cobden établissant le libre-échange. Pourquoi blâmerions-nous les grandes sociétés, comme celle-ci, qui ne font autre chose qu'équilibrer les forces? Ne vous laissez donc point arrêter par de vaines critiques. Bien loin de permettre au temps de relâcher ces liens qui existent entre vous et qui font votre force et tout à la fois votre bonheur, resserrez-les, au contraire ; et, répandus comme vous l'êtes dans les cinq parties du monde, donnez aux nations divisées autour de vous, aux états en rivalité, aux gouvernements en guerre latente ou ouverte, l'exemple fécond d'un immense corps d'hommes vivant d'une même œuvre, le progrès industriel tourné vers le bien, d'une même pensée, le vrai, d'un même cœur voué à la divine amitié! »

Ici les applaudissements éclatèrent avec force et coupèrent la voix à l'orateur. L'enthousiasme était universel. La belle pensée de M. Lloyd Jones avait été comprise, et déjà l'accord de toutes ces mains, de toutes ces voix, la lui renvoyait réalisée en partie. Il reprit enfin la parole, et conclut en exprimant l'espoir que l'exemple des Unions ouvrières ne serait point perdu pour les corps politiques, et que, de même que patrons et ouvriers commençaient à s'unir dans des conseils mixtes pour décider sans grèves les différends industriels, on verrait bientôt les États eux-mêmes s'entendre pour résoudre, par voix d'arbitrage, les difficultés qui se tranchaient autrefois par la guerre. « La civilisation, dit en terminant l'orateur, l'emportera alors définitivement sur la barbarie, et ce progrès ne sera dû qu'à vous, mes amis; il sera dû à ces grandes sociétés de métiers qu'on a tant calomniées, et qui ne répondent à tout le mal qu'on dit d'elles qu'en faisant partout beaucoup de bien! »

Avant de se rasseoir, M. Lloyd Jones porta le toast : « A l'Union! » qui fut accueilli par des bravos plusieurs fois répétés.

M. Ludlow se leva ensuite et porta la santé du conseil exécutif des « mécaniciens unis. » Son discours peut se résumer ainsi : « Plus je considère le fonctionnement de cette Société, plus je l'admire. Bien loin d'entraver l'essor de telles associations, comme elle l'a fait jusqu'ici, la loi doit au contraire les protéger. Dans un avenir prochain, elles fourniront la base d'une véritable représentation populaire. La seule chose qu'il faille pour cela,

c'est un progrès nouveau de l'instruction dans ce pays. Ce progrès se fera, il se fait; mais les choses avanceraient plus encore, si toutes les professions industrielles étaient aussi bien organisées que la vôtre, si elles avaient toutes à leur tête des hommes comme ceux que vous avez choisis pour vous diriger. Au conseil exécutif des mécaniciens unis. »

Un avocat éminent, M. Harrison, ami de M. Thomas Hughes et membre de la commission royale chargée de faire l'enquête sur les Trades'Unions, se leva après M. Ludlow, et porta un toast « au succès des autres sociétés corporatives, et en particulier des charpentiers et menuisiers unis. » Il fit le plus bel éloge de ces sociétés, dont il avait eu l'occasion d'étudier le mécanisme et le personnel durant les travaux de la commission, laquelle avait déjà siégé plus d'une année à cette époque, et n'a terminé son enquête qu'en mars dernier. Les paroles d'un homme aussi bien placé pour connaître à fond les choses dont il vous entretient sont toujours précieuses. Aussi fus-je charmé d'entendre M. Harrison conclure ainsi son discours : « J'approuve hautement les principes que vous suivez, et c'est parce que j'approuve les principes de ces sociétés et que j'estime les hommes honnêtes et dévoués qui les dirigent, que je propose ce toast : « Bon succès aux sociétés de métiers et en particulier aux charpentiers et menuisiers unis. »

M. Applegarth, le secrétaire des charpentiers, ainsi mis en demeure, se leva à son tour, et remercia M. Harrison et l'assemblée. J'avais déjà entendu plusieurs fois M. Applegarth parler en public avant d'avoir le plaisir de le connaître; et, en l'écoutant, je m'étais confirmé dans cette opinion, à savoir, qu'on doit attribuer à la liberté et à l'habitude de la vie publique cette facilité singulière de parole qu'on remarque chez les Anglais de toutes les classes. Le secrétaire des charpentiers fit non-seulement un bon discours, mais un discours solide sans sécheresse, élégant sans affectation, plein de faits concluants et de similitudes démonstratives et énergiques. Il rappela que sa Société devait l'existence à l'exemple et aux conseils des mécaniciens unis; que depuis huit années qu'elle s'est constituée, l'Association qu'il représente s'est constamment accrue. « En 1860, dit-il, nous étions 618 membres répartis en 20 branches, et nous n'avions que 320 livres sterling. L'année dernière, en décembre 1867, nous étions 8,022 membres répartis en 203 branches, et nous avions 15,153 livres sterling. Et cependant, nous avons eu, comme toutes les professions, à subir le contre-coup des crises commerciales, plus fréquentes et plus intenses que jamais depuis

deux ans. C'est au milieu de ces crises précisément que le bienfait d'Unions comme les nôtres se révèle avec éclat. Sans nos Sociétés, l'ouvrier se verrait alors contraint, ou de mourir de faim, ou de recourir à des unions d'un autre genre, à « l'Union du Workhouse! » (Applaudissements.) Nos Sociétés tendent à devenir l'une des grandes institutions de ce pays. Elles ne sauraient se tenir en dehors du mouvement politique. C'est pourquoi nous devons, selon moi, faire tout ce qui est en nous pour agir sur les élections prochaines. Il est temps que la législation donne à nos Sociétés la place qu'elles doivent occuper. Le Parlement ne saurait être bien éclairé sur ces points que par des ouvriers. Tâchons donc de porter au Parlement le plus d'ouvriers que nous pourrons. »

Le discours de M. Applegarth fut le dernier. Après lui, M. Danter porta en quelques mots la santé des visiteurs et des dames. Le révérend Septimus Hansard remercia au nom de celles-ci, et il exprima, avec une bonne humeur charmante, le plaisir réel qu'il avait éprouvé à prendre part à une pareille fête, au milieu d'une société d'hommes aussi utiles au bien général.

On se leva après ce speech, et M. Applegarth, avec qui je me retirai, fut assez obligeant pour me donner en route tous les renseignements désirables sur le mouvement des Trades'Unions. J'eus ensuite l'occasion de reprendre la même conversation avec M. William Allan, le secrétaire des mécaniciens réunis. Le lendemain, je reçus, de la part de ces messieurs, plusieurs volumes de rapports, projets de loi, minutes, etc., sur les Unions de métiers. C'est grâce à ces communications que j'ai pu donner au lecteur tous les renseignements qu'il trouve ici. Il était impossible, on le voit, de puiser à de meilleures sources, de s'appuyer sur des documents plus autorisés.

IV

Le lecteur vient de voir et d'entendre les membres de deux importantes Sociétés, les mécaniciens unis et les charpentiers unis. Il a une idée du personnel de ces grandes Unions. Arrivons à leur organisation.

Nous avons sous les yeux les dépositions du secrétaire des mécaniciens, M. William Allan, devant la commission d'enquête. Nous allons en extraire tout ce qui pourra nous éclairer sur ce point.

La commission siégeait au numéro 1, Park Prospect, Wesminster. Elle était ainsi composée : Le très-honorable sir Wiliam Erle, président; le très-honorable comte de Lichfield; lord Elcho, membre du Parlement; le très-honorable sir Edmond Walker Head, baronnet; sir Daniel Gooch, baronnet, membre du Parlement; Hermann Merivale, écuyer, James Booth, écuyer; Thomas Hughes, Ec., membre du parlement, et Frédéric Harrisson, écuyer.

M. William Allan fut entendu pour la première fois le mardi 19 mars 1867.

Sir William Erle, président. Vous êtes secrétaire de la société des mécaniciens unis? — Réponse : Oui.

Demande. Quand cette société a-t-elle commencé? — R. Elle a été établie le 1er janvier 1851 ; mais je me ferais mieux comprendre en disant qu'elle s'est alors formée d'un certain nombre de sociétés qui existaient auparavant.

D. De plusieurs de ces sociétés que vous appelez branches? — R. Non; de sociétés indépendantes.

D. Ainsi des sociétés indépendantes ont formé celle-ci en se réunissant, et cette combinaison a eu lieu en 1851? — R. Oui.

D. Combien votre société comprend-elle de membres aujourd'hui? — R. 33,600.

D. Et combien de branches? — R. 308 branches.

D. Le nombre des membres s'accroît-il? — R. Il s'accroît à raison de 2 à 3,000 chaque année.

D. Je vois par ces rapports que votre société s'est accrue de 3,000 membres en 1865 et de 3,000 en 1866; ces nombres se forment-ils de nouveaux membres venus individuellement ou en groupes déjà unis? — R. Ils se forment d'individus.

D. Avez-vous établi de nouvelles branches cette année? — R. Oui, quelques-unes cette année et beaucoup l'année dernière.

D. Avez-vous des branches en Angleterre, dans le pays de Galles, en Ecosse, en Irlande, dans les colonies, aux Etats-Unis, et une en France? — R. Oui, je dois dire qu'en Angleterre et dans le pays de Galles, il y a 238 branches, qui comptent 27,856 membres; en Ecosse, 33 branches et 3,218 membres; en Irlande, 11 branches avec 1,371 membres. Dans les colonies anglaises, il y a 14 branches représentant 626 membres répandus en Australie, au Canada, à Malte, dans la Nouvelle-Zélande et à Queensland. Aux Etats-Unis, nous avons 11 branches et 498 membres. En France, nous n'avons qu'une branche de 30 membres, à Croix (Nord). Vous voyez que nous avons exactement 308 branches et 33,599 membres.

D. Avez-vous des règlements différents pour les diverses branches? — R. Non; un seul et même code gouverne tous les membres.

D. Les onze branches fixées aux Etats-Unis ont-elles quelque règlement particulier? — R. Rien de semblable; elles se conforment au règlement.

D. Sont-elles gouvernées de la même manière? — R. Toutes de même.

D. Comment sont-elles administrées? Y a-t-il un comité de délégués par chaque branche? — R. Oui; le nombre des membres du comité est en proportion du nombre d'hommes qu'il y a dans chaque branche.

D. Savez-vous s'il y a en Amérique des Unions ou des Unions amalgamées? — R. Je crois qu'il y a dans ce pays plusieurs associations très-étendues.

D. Y en a-t-il quelqu'une qui soit composée de mécaniciens? — R. Oui.

D. Pourquoi alors ces sociétés deviennent-elles les branches d'une Union étrangère? — R. Autant qu'il s'agit de nos membres, je crois que toutes les branches sont principalement composées d'Anglais qui ont passé d'Angleterre aux Etats-Unis et ont établi des branches partout où ils allaient; de telle sorte que ces branches n'ont pas été établies par des Américains, mais par nos concitoyens.

D. Si je vous comprends bien, ils étaient déjà ici membres d'une société? — R. Oui; la plupart étaient de notre société.

D. Continuant de faire partie de la société de Londres, ils ont été en Amérique, y ont établi des branches et restent ainsi affiliés à leur première société, n'est-ce pas? — R. Oui, c'est exactement cela.

D. En est-il de même pour la branche établie en France? — R. Parfaitement; cette branche est composée d'Anglais qui étaient employés à Croix dans une grande manufacture; il nous ont demandé de former une branche et nous avons consenti.

D. Comment admettez-vous des membres à Londres? — R. Un candidat est proposé par deux des membres de la société; il doit attendre de quinze jours à un mois pour que nous puissions nous assurer de ses capacités comme ouvrier et de sa moralité; à la fin de ce temps, il est admis ou rejeté.

D. Et dans les branches qui existent à l'étranger, aux Etats-Unis, par exemple, le mode d'admission est-il le même? — R. Oui, devant la société nul ne peut être admis contrairement au règlement.

D. Comment obtenez-vous vos fonds? — R. Au moyen d'une souscription d'un shilling par semaine payée par chaque membre.

D. Pouvez-vous donner le chiffre de votre fonds social actuel? — R. Il est en nombre rond de 140,000 livres sterling (trois millions 500,000 francs!)

D. Cette somme est-elle placée sur l'Etat? — R. Non point sur l'Etat, mais dans différentes banques.

D. Et quel est à présent votre revenu annuel? — R. Il a été de 86,885 livres pour 1865; le rapport de 1866 n'est pas encore fait.

D. (*posée par le comte de Lichfield*). Vous dites que la souscription est d'un shilling par semaine et que vous comptez 33,000 membres; cela n'égale pas la somme de votre revenu; d'où vient la différence? — R. Des admissions. Chaque candidat doit payer une taxe d'admission qui varie d'après l'âge de 15 shillings à 3 livres 10 shillings. Vous voyez que la société a là une source de revenus.

D. (*le président*). Qu'avez-vous dépensé en 1865? — R. 49,172 livres.

D. Sous quels différents chefs ces dépenses se classent-elles? — R. Nous avons donné aux membres hors d'emploi, 14,076 liv.; aux malades, 13,783 livres; aux vieillards, 5,184 livres (nous secourons sous ce titre tous ceux des membres de la Société qui sont trop âgés pour gagner le salaire qui se paye ordinairement aux ouvriers de la profession — 36 shillings par semaine en moyenne — nous leur allouons de 7 à 9 shillings par semaine). En outre, nous avons payé, à la mort de plusieurs de nos membres ou de leurs femmes, en frais de funérailles et autres allocations, une somme de 4,887 livres.

D. Y a-t-il quelque allocation aux veuves qui soit comprise dans cette somme de 4,800 livres? — R. A la mort d'un des membres de notre Société, nous payons à la veuve 12 livres, et cela est compris dans les frais de décès. Enfin, nous avons, de plus, dépensé 1,800 livres pour accidents, c'est-à-dire pour des cas où des sociétaires se trouvent dans l'incapacité de travailler par suite d'accident, soit la perte d'un bras ou de la vue.

D. (*posée par sir D. Gooch*). Le secours est-il donné à tout homme qui, par suite d'accident, cesse d'être capable de suivre le métier? — R. Oui, nous avons eu dix-huit réclamants, et chacun d'eux a reçu 100 livres.

D. (*posée par lord Elcho*). Est-ce là tout leur privilége? — R. Non; ils ont ensuite la faculté, en payant seulement six pence par semaine, de participer au fonds des malades ainsi qu'à celui

des funérailles. Généralement parlant, cinq sur six de ces sociétaires rendus incapables conservent leur position dans la Société au moyen de ce payement de 6 pence par semaine. Nous avons encore un fonds de bienfaisance. Ce fonds exige une légère addition à la souscription d'un shilling par semaine. Il est destiné à venir en aide à ceux qui seraient exposés à une détresse extraordinaire, par suite d'un chômage prolongé ou d'une longue maladie. Nous avons payé en 1865 une somme de 820 livres sur ce fonds.

D. Cette levée extraordinaire est-elle perçue annuellement? — R. Non; seulement quand le fonds baisse trop.

D. Perçoit-on cette levée de bienfaisance sur toutes les branches? — R. Sur chacun des membres de la Société, en quelque pays qu'il soit.

D. Une levée par an suffit-elle? — Oui; mais durant la famine du coton, nous avons reconnu que deux levées étaient nécessaires pour soulager la détresse qui désolait le Lancashire et les autres districts. C'est pourquoi nous avons payé en 1865 une somme de 4,337 livres aux caissiers des diverses branches.

D. Ainsi, les branches établies en Amérique contribuent à ces souscriptions extraordinaires réparties par le quartier général de Londres? — R. Toutes les branches contribuent; la répartition se fait d'après un rapport complet venant des 308 sections. Si l'on veut établir une moyenne de nos dépenses annuelles d'après les données qui résultent d'une expérience de quinze années, on trouvera les résultats suivants :

Nous avons payé en moyenne, chaque année, aux sociétaires en chômage................	18,656	livres.
Aux malades.........................	7,675	—
Aux vieillards.........................	1,795	—
Aux victimes d'accidents................	826	—
Pour funérailles et allocations aux veuves..	2,306	—
En dons (fonds de bienfaisance).........	533	—
Pour assistance accordée aux autres métiers en grèves............................	724	—

D. Quant aux 18,000 livres, ont-elles été dépensées uniquement pour le temps où les hommes étaient sans travail, ou en frais de voyage pour les envoyer là où ils pouvaient trouver à s'employer? — R. Ces fonds ont servi en partie à soutenir ces hommes, en partie à leurs frais de transport.

D. (*faite par M. Harrison*). Sur ces 18,000 livres, quelle proportion a eté payée à des hommes hors d'emploi par suite d'une grève, d'un renvoi des ateliers, ou de quelque autre diffé-

rend? J'entends par là désigner des cas où il y avait du travail, mais où les patrons et les ouvriers ne s'entendaient point sur les termes? — R. Depuis l'origine de la Société, nous n'avons eu dans notre métier qu'un seul conflit que nous puissions qualifier d'important ; ce fut celui de 1852. Dans les premiers six mois de cette année-là, nous dépensâmes 40,000 livres (un million de francs) à cause d'un renvoi des ateliers; mais si nous étions alors sans travail, ce n'était point par notre faute; c'était par la faute des patrons qui nous avaient renvoyés.

D. Mais sans compter cette affaire, quelle est la proportion? — R. Nous n'avons point tenu de compte séparé des sommes dépensées sous ce chef des conflits, mais si l'on néglige ces 40,000 livres, je pense que ce chapitre n'excède pas 10 p. 100 de ce que nous dépensons en secours aux ouvriers en chômage.

V

Nous suspendons à regret cette enquête. Il y aurait certes des enseignements précieux a tirer de l'examen de M. William Allan, qui a occupé durant trois séances la commission royale. Cependant, le lecteur eu sait assez déjà pour avoir une idée nette de l'objet des Sociétés, de leur mode de fonctionnement et des immenses résultats qu'elles obtiennent.

Le plus intéressant, comme le plus inattendu de ces résultats, c'est, sans contredit, l'arbitrage, qui tend à se substituer aux grèves. Le lecteur aura été surpris d'entendre le secrétaire des mécaniciens unis nous dire qu'avant la formation de sa Société, les grèves étaient fréquentes et désastreuses; qu'à son origine, en 1852, elle eut à dépenser plus d'un million pour le maintien des salaires; mais que, depuis cette époque, les grèves ont diminué d'année en année en proportion de l'accroissement de la Société, et qu'à cette heure le risque des grèves n'entre plus, pour les ouvriers de cette profession, dans les risques de chômage, qu'à raison de 10 p. 100.

La Société des mécaniciens unis formée d'abord dans un but de résistance à la baisse du salaire, n'est donc plus à cette heure un instrument de combat, elle est un moyen de conciliation. Elle a amené les patrons à s'entendre avec leurs ouvriers pour débattre de concert des intérêts qui, après tout, leur sont communs.

C'est le mouvement qui s'appelle aujourd'hui de l'autre côté du détroit « l'arbitrage industriel. » Nous nous proposons de faire connaître ce mouvement et de signaler les heureuses réformes qu'il tend à réaliser. Ce sera l'objet d'un prochain article.

AUGUSTE DESMOULINS.

LES PAMPHLETS

DU CARDINAL DE RETZ[1]

V

Le jour même où Condé sortait de Paris, Retz publiait un nouveau pamphlet contre son adversaire dont il ne pouvait soupçonner le brusque projet de retraite.

Dans l'*Avis désintéressé sur la conduite du coadjuteur*, deux points principaux sont traités : le droit de Retz à soutenir contre tout venant l'autorité légitime du roi, et les torts de Condé, seul responsable des maux que son attitude envers la Régente menace d'attirer sur Paris.

Ecartant tout grief personnel, Retz ne défend contre Condé que la cause de la royauté. Il s'attache d'ailleurs à séparer le roi du ministre; seul moyen de concilier son rôle de Frondeur et ses intelligences avec la Cour, intelligences qu'il ne songe même plus à dissimuler, comme le prouve assez le passage suivant, que M. C. Moreau a justement signalé :

Mais quand le bruit serait véritable qu'on veut mettre M. le coadjuteur dans le ministère, bien qu'il ait déclaré hautement plusieurs fois qu'il n'aurait jamais cette pensée, doit-on croire pour cela que M. le coadjuteur soit dans les intérêts du cardinal Mazarin?

La condition du Roy et celle de l'Estat seraient bien malheureuses si

(1) Voir la livraison du 25 mai.

tous ceux qui pourront entrer doresnavant dans le conseil du Roy passent pour Mazarins. Tout le monde fuiroit le service du Roy et de l'Estat comme une fatalité à sa fortune, parce qu'il n'y a personne qui se charge volontairement de la hayne publique.

Voilà, certes, un implicite aveu des pourparlers entamés, vers ce même temps, avec le maréchal du Plessis, qui était venu, la nuit, lui offrir de la part de la reine le ministériat (comme on disait alors). Seulement le passage, qu'on vient de lire, autorise à croire que ces pourparlers furent beaucoup plus près d'aboutir que les Mémoires ne veulent en convenir. C'est là un point fort important, un de ceux par lesquels les pamphlets de Retz intéressent l'histoire, et permettent de contrôler, par un témoignage immédiat, le récit fait, après coup, des mêmes circonstances par le même auteur.

Dans les Mémoires, Retz donne, pour expliquer le refus qui fut sa réponse aux offres de la reine, d'excellentes raisons, et qui font honneur à sa sagacité politique. Il aurait reconnu que l'inébranlable confiance que la reine gardait à Mazarin, dans le fond de son cœur, rendait illusoire l'autorité de celui qui recueillerait, en apparence, l'héritage du cardinal, maintenu en exil par les arrêts du Parlement. Mais, d'autre part, il est difficile d'admettre que l'ambition de Retz, surexcitée par une longue attente, ne l'eût pas emporté sur toutes les objections de la prudence, s'il n'avait eu, pour décliner la séduisante proposition de la reine, un autre motif qu'il nous a lui-même révélé. « Il ne s'était résolu à ne pas accepter le ministère, que pour en tirer, s'il pouvait, le cardinalat. »

A d'autres égards, l'*Avis désintéressé sur la conduite de M. le coadjuteur* est très-digne d'être étudié. On y voit, peut-être mieux que partout ailleurs, comment Retz change de manière, suivant son sujet, proportionnant sans cesse l'allure de son style aux questions qu'il traite. Ainsi, dans ce pamphlet, où il ne s'agit que de démontrer des faits, toute digression est soigneusement écartée, la phrase, si ample dans d'autres pamphlets où l'éloquence doit se déployer, est ici courte, rapide, agglomérée en alinéas serrés qui se succèdent, comme des arguments, à coups pressés. C'est à cette flexibilité de manière, à ces ressources du talent, qu'on reconnaît un artiste dans l'écrivain, et aucun prosateur du dix-septième siècle n'est plus artiste que Retz.

Tout en combattant avec énergie les prétentions de Condé, prétentions qui n'allaient à rien moins qu'à marcher l'égal de

la Régente, et qui annulaient l'autorité royale par un refus de soumission, intolérable chez un sujet, quel qu'il fût, Retz ne laissait pas de ménager encore son adversaire. Il semblait même lui offrir une espèce de transaction, et lui laisser la porte ouverte pour une réconciliation avec la Régente. Qu'il consentît à faire acte de respect, qu'au lieu de s'enfermer dans son isolement hautain et hostile, le prince se décidât à paraître au Palais-Royal, on n'exigeait rien de plus : tous ses torts seraient effacés. Mais ce n'était pas là le compte de Condé qui ne pouvait souffrir qu'on gouvernât en dehors de lui, et qui pour dicter ses lois à la Régente, allait jusqu'à refuser d'entrer dans le Conseil « tant qu'on y mettra des gens contre son consentement. » Ce sont les propres termes d'un pamphlet d'un ami du prince.

Le vrai et le faux de monseigneur le prince de Condé et du cardinal de Retz est le pamphlet le plus étendu que Retz ait écrit dans tout le cours de cette ardente polémique; c'est celui qui va le plus au fond de toutes les questions que soulevait la conduite des deux rivaux. Le parallèle qui s'y trouve établi entre eux, pendant quarante pages, conclut, cela va sans dire, à la parfaite justification de Retz, tandis que Condé sort de cet examen, convaincu de tous les crimes que peut engendrer la guerre civile, et chargé de la plus lourde responsabilité. Mais le véritable intérêt de cette lecture, c'est une discussion très-serrée de toutes les erreurs que Condé, entraîné par son orgueil et par les adulations de son parti, avait commises depuis le début de la Fronde. Retz raconte, à ce sujet, une anecdote bien caractéristique. Marigny, l'un des familiers du prince, le trouvant un jour fort occupé d'une lecture, prit la liberté de lui dire « qu'il fallait que ce fût un bel ouvrage puisqu'il y prenoit tant de plaisir. — Il est vrai que j'en prends beaucoup, répondit M. le prince, car il me fait connaître des fautes que personne n'ose me dire. — Et remarquez, s'il vous plaît, que ce livre étoit celui qui étoit intitulé : *Le vrai et le faux du prince de Condé et du cardinal de Retz*, qui pouvoit piquer et fâcher M. le prince, parce que je reconnois de bonne foi que j'y avois manqué au respect que je lui devois (1). »

On voit comme la chaleur de la lutte avait envenimé les hostilités. Mais, après ce pamphlet, les escarmouches littéraires firent trêve : elles n'étaient que le prélude d'engagements plus meurtriers. Pendant six mois, de juillet 1651 à avril 1652, la plume le cède à l'épée. Condé rentre dans Paris, non pour se rappro-

(1) Retz, *Mémoires*, t. III, p. 92.

cher de la Cour, mais pour y commander en maître, et Retz, à l'instigation de la Régente, lui dispute le haut du pavé, tout en refusant d'entrer dans les complots qui menacent la vie ou la liberté de son adversaire.

Bientôt, la lutte s'engage sur les champs de bataille entre la reine et Condé, et passe de Paris aux villes de la Guyenne, de la Grand' Chambre du Parlement aux plaines de l'Orléanais. Cependant, Retz paralysé par l'inaction de ses deux alliés, le Parlement et Monsieur, ne peut triompher des indécisions du premier ni des frayeurs du second. Il obtient de la Cour le chapeau de cardinal, qu'il désirait moins comme un honneur que comme une sauvegarde, mais il échoue dans sa tentative de créer un tiers-parti qui eût pu, seul, sauver la cause de la Fronde. Enfin, Mazarin rentre en France à la tête d'une armée, et fait sa jonction avec Turenne contre Condé. Retz est réduit à n'être que l'impuissant spectateur d'événements qu'il ne peut ni diriger, ni entraver.

Vainqueur dans une première rencontre, Condé revient à Paris, où sa présence fait évanouir le simulacre de pouvoir réel qui restait encore à Retz, et celui-ci n'a pas d'autre parti à prendre que de se retirer une seconde fois dans l'inviolable retraite du cloître Notre-Dame. Là, il recommence la lutte contre son redoutable adversaire, et reprend son arme de prédilection, la plume. « La trêve de l'écriture se rompit », dit-il dans les Mémoires, et les libelles recommencèrent à pleuvoir de part et d'autre.

Dans ce même passage des Mémoires, examinant la conduite de Condé au point de vue purement politique, il lui reproche d'avoir manqué de confiance en lui-même, de n'avoir pas su étouffer, par la terreur, la résistance du Parlement, et il explique cette faiblesse et cette indécision par « la démangeaison des négociations qui, à proprement parler, était la maladie du parti de M. le prince. »

Prenant avantage des fautes de Condé, dans un nouveau pamphlet, *les Intérêts du temps*, le pénétrant écrivain s'attache à montrer les conséquences des fausses mesures que Condé s'est laissé entraîner à prendre. Il le montre ne pouvant se résoudre, qu'à la dernière extrémité, « à faire la chose du monde qu'il sait le mieux, qui est la guerre », et se conduisant par « ces maximes qui l'ont porté à ne pas soutenir avec assez de dignité la qualité de prince du sang et qui font que, dans les troubles, il ne remplit pas les devoirs d'un bon chef de parti. » Et l'énumération de toutes les erreurs de Condé l'amène à cette conclusion péremptoire :

Il est donc évident que M. le prince s'est imposé à lui-même, par sa mauvaise conduite, la funeste nécessité de conserver toujours le cardinal Mazarin, parce qu'il ne peut avoir l'espérance de faire réussir ses desseins que sous un ministère aussi faible que le sien, et de perpétuer la guerre en France parce qu'il ne peut avoir la paix avec lui que par des établissements qui ne pouvaient être accordés qu'à la force du parti qui a perdu toute sa vigueur par le peu d'ordre qu'il y a mis.

Si sévère qu'elle paraisse, cette appréciation du rôle politique de Condé pendant la Fronde, n'est que juste : l'événement devait le prouver. Le dénoûment de la crise fut autre que ne le souhaitait Retz; il voulait le triomphe de l'autorité royale, à la condition qu'elle séparerait sa cause de celle du cardinal Mazarin, et ce fut celui-ci qui ramena le roi dans Paris; mais la conduite de Condé fut, alors, plus odieuse qu'elle ne l'avait été jusque-là. Outré de sa défaite, furieux de ne pouvoir imposer à son ennemi vainqueur les conditions qu'il avait mises à sa soumission, désespéré de ne pouvoir obtenir ces « établissements » exorbitants, ces commandements et ces provinces qu'il exigeait pour prix de ses services, Condé mit en oubli, foula aux pieds ce qu'il devait à lui-même comme à son pays, et passa dans le camp espagnol.

Mais ce passage des *Intérêts du temps* n'est pas le plus remarquable, quelque honneur qu'il fasse à la sagacité de l'auteur. C'est surtout quand il vient à parler de lui-même, que la finesse et la dextérité de son talent s'unissent à cette élévation de ton que Retz n'abdiqua jamais, et qui distingue si profondément ses pamphlets de ceux de ses adversaires :

Il faut avouer qu'il y a beaucoup de raison dans le reproche que l'on fait au cardinal de Retz de n'avoir pas connu ses véritables intérêts quand il n'est pas demeuré précisément dans les bornes de sa profession ; et il est certain que s'il ne se fust servi des talents que Dieu luy a donnez que dans les fonctions ecclésiastiques, il eust réussi dans la réputation des hommes, d'une manière qui n'eust pas esté, à la vérité, si relevée, mais qui luy eust donné plus de douceur, qui eust esté exposée à beaucoup moins d'envie et qui, sans contredit, eust eu plus d'approbation parmi toutes les personnes de piété. A parler chrestiennement, ce raisonnement est juste, quoy qu'il puisse recevoir des exceptions et qu'il soit véritable que le cardinal de Retz n'est point blasmable, mesme selon les regles les plus estroites, s'il se trouve en effet qu'il ait esté engagé dans les affaires (comme il a paru par le siége de Paris dont les intérests lui doivent estre si chers) non pas seullement par la pratique, mais mesme par la raison et par le devoir, que

l'on peut dire avec justice qu'il ne s'est pas jetté par choix dans les emplois du monde, mais qu'il y a esté emporté par son obligation.

Ce qui a fait croire qu'il n'y a pas été forcé par la pure nécessité, est cette pente naturelle que l'on a toujours remarqué qu'il avoit aux grandes choses. Il est difficile de distinguer la gloire de l'ambition. Elles ont souvent les mesmes effets; elles viennent presque tousjours de mesme cause; elles ne se rencontrent presque jamais que dans les esprits de mesme trempe. Je vois qu'il y a partage dans le monde, laquelle de ces deux passions est le principe des actions de M. le cardinal de Retz. Tous ceux qui ne le connaissent pas dans le particulier, en font le jugement que l'on fait d'ordinaire de tous ceux qui sont dans les grandes affaires, qui est qu'ils n'ont de règles ni de bornes que celles qu'ils cherchent dans l'ambition et qu'ils n'y rencontrent jamais. Je voy beaucoup de gens qui l'approchent et qui croyent avoir pénétré son naturel, qui sont persuadez qu'il est plus touché par la gloire des grandes actions que par l'amour des dignitez.

Les premiers fondent leur opinion sur la maxime générale et qui reçoit à la vérité fort peu d'exceptions (1), et sur la dignité de cardinal à laquelle il s'est élevé dans un âge où l'on a vu peu de particuliers y estre parvenus. Les derniers se confirment dans leurs pensées par le mespris que le cardinal de Retz a fait toute sa vie du bien, qui est pour l'ordinaire fort recherché par les ambitieux, parce que c'est l'instrument le plus propre pour faire réussir leur passion; et adjoutons de plus que le cardinalat, en la personne d'un archevesque de Paris, n'est qu'une suite fort ordinaire de sa dignité. Lequel qu'il ayt suivy de ces deux principes, il ne nous est pas mal aisé de discerner où sont ses intérêts. S'il agit par l'amour de sa gloire, peut-il rien souhaiter avec tant de passion que l'accomplissement entier de l'ouvrage auquel il a tant contribué, de l'expulsion du cardinal Mazarin, puisqu'il a tiré jusques icy la plus grande partie de son esclat de l'opposition qu'il a eue avec ce ministre. Peut-il rien désirer avec tant d'ardeur que la paix et le repos, laquelle, s'il y contribue, effacera ce qui peust estre demeuré d'envie et de reproche dans l'esclat qu'il s'est acquis dans les troubles et dans les agitations de l'Estat? Et si le cardinal de Retz n'a pour règle de sa conduite que son ambition, je le trouve néantmoins heureux en un poinct, que, s'il prend bien ses intérests, comme il faut avouer que jusques icy il les a assez bien entendus, il ne peut en avoir de véritable, et par le bon sens et par sa conduite passée, qu'à chasser le cardinal Mazarin qui luy est un grand obstacle par la puissance qu'il a dans la cour, et qui, par son seul nom, donne plus de force à monsieur le prince (des intérests duquel le cardinal de Retz est fort esloigné) que des armées entières, et qu'à procurer la paix et particulière et générale qui donne l'abondance à Paris, dont la grandeur est autant son advantage que celuy du public, et qui conserve le lustre à toutes les grandes dignitez ecclésiastiques, pareilles à celles dont est

(1) Celle-ci, sans doute : *Is fecit, cui prodest.*

revestu monsieur le cardinal de Retz. A quoy j'ajoute que le cardinal de Retz ayant eu, depuis quatre ans, tant de part à toutes les actions qui ont esté agréables au public, à la défense de Paris, à la paix de Bordeaux, à la liberté des princes, à l'esloignement du cardinal Mazarin, et n'en ayant eu aucune à tout ce qu'il y a eu de faible et de tragique à la conduite de ce party, au massacre de l'hôtel de ville, à la désolation de nos campagnes, à l'oppression de Paris, il a un très-particulier intérest que les affaires finissent, parce qu'il en sort avec beaucoup d'honneur et parce que ses ennemis ne les achèvent qu'avec honte, haine et confusion. Il est donc vray que son interest est l'éloignement du cardinal Mazarin et la paix du royaume.

Je ne m'estendroy point sur les interests de monsieur le duc de Beaufort; il ne les connoist pas assez luy-mesme pour sçavoir en quoy ils consistent; ni sur ceux de messieurs de Chavigny et de Longueil et de pareils négociateurs; ils ne sont pas assez considérables pour avoir place en ce lieu et donner quelque trouble aux affaires; et je croirois manquer à la vérité et au respect que je dois à monsieur le duc d'Orléans, si j'osois seulement mettre son nom dans un ouvrage qui porte le nom d'Intérest, puisque toute l'Europe avoue qu'il n'en a jamais eu d'autre que le bien de l'Estat, le service du Roy, le soulagement des peuples et la tranquillité publique.

Retz avait pleinement raison quand il reprochait à son adversaire de sacrifier le bien public à une égoïste ambition. L'insolente hauteur que Condé mettait à braver les inimitiés, les exaspérait encore. Aussi, à chaque nouveau pamphlet, le ton de la polémique s'envenimait, et Retz en vint à s'écarter du respect et de l'admiration qu'il professa plus tard si hautement, en maint endroit de ses Mémoires, pour le titre de premier Prince du sang, et pour le génie du grand capitaine. Mais, entre ces deux hommes si bien faits pour se comprendre, l'animosité cessa avec la cause qui l'avait fait naître. Quand le retour définitif de Mazarin eut anéanti l'objet de toute compétition, les deux rivaux se rapprochèrent, et les profondes sympathies de nature, qui les avaient attirés l'un vers l'autre au début, reparurent pour ne plus s'effacer. Un jour vint où ils purent causer paisiblement de leurs querelles et mettre en commun leurs souvenirs. Pour nombre des assertions des Mémoires, Retz invoque le témoignage de son ancien adversaire.

VI

De tout temps, au plus fort de leurs démêlés, Retz avait fait à Condé l'honneur de ne l'attaquer qu'avec ses meilleures armes,

et, dans leur polémique, jamais il ne croyait avoir employé de trop bons arguments. Mais cet éminent esprit, ce pamphlétaire supérieur eût pensé faire métier de dupe en traitant avec ce sérieux des adversaires moins dignes d'estime. Dédaignant d'en user avec eux d'égal à égal, il les traitait en subalternes, et, pour les combattre, croyait assez faire en les livrant à la risée publique.

C'est dans cet esprit que sont écrits ses pamphlets contre le comte de Chavigny et le duc de Beaufort, deux alliés éphémères qui avaient passé dans le camp ennemi.

Chavigny était un homme d'Etat de médiocre portée, élevé à l'école de Richelieu, et qui, son maître mort, s'était trouvé fort en peine de savoir quelle ligne suivre, répugnant à subir de nouveau le joug d'un ministre, et, d'autre part, craignant de périr, s'il séparait sa fortune de celle de Mazarin. De là, ses nombreuses fluctuations entre les divers partis qui se disputaient le pouvoir, fluctuations qui avaient souvent contrarié les plans de Retz. C'est cette versatilité qui se trouve décrite, de la façon la plus plaisante, dans les *Contre-temps du sieur de Chavigny, ministre de M. le Prince*. Retz y raconte, avec une verve ironique, les bévues politiques de sa victime; voulant l'humilier et le blesser dans sa vanité, il ne l'attaque pas comme Condé par les grands côtés : la fidélité à ses engagements, le désintéressement, l'amour du bien public; il raille l'inhabileté de Chavigny à se tirer des intrigues où l'ambition de ce ministre subalterne l'engageait sans cesse.

Retz avait un sentiment exquis du comique; il parle, dans ses Mémoires, du *ridicule* de Molière avec qui il eût pu rivaliser. A cet égard, il était digne de son origine italienne, et les Mémoires abondent, à chaque page, en traits d'excellent comique, sans compter les récits fameux, tels que l'intérieur du cabinet de la reine régente au Palais-Royal, lors des premières barricades de la Fronde. Cette faculté de voir avec pénétration et de peindre avec verve le côté grotesque et ridicule des caractères, se retrouve tout entière dans ce pamphlet contre Chavigny, et à un talent tout littéraire s'ajoute ici l'implacable ironie du politique et l'insolent mépris d'un esprit supérieur.

L'espèce de mystification raffinée dont Retz abreuve sa victime, fait involontairement penser à ce supplice grotesque de la berne, alors en vogue et récemment importé d'Espagne, comme toutes les modes du temps. Les refrains de persiflage qui surviennent, à chacun des épisodes principaux de la vie politique de Chavigny, que Retz passe en revue, semblent, comme les triolets

que la Fronde avait innovés, reproduire le rythme alterné de la berne. On peut dire que jamais homme d'Etat n'a été plus vivement ni plus haut berné que ce malencontreux élève de Richelieu, et l'on sent que Retz ne se vante pas quand il raconte, dans ses Mémoires, que la lecture de ce pamphlet, « dicté en badinant », arracha des larmes, devant témoin, à M. de Chavigny lui-même « cet esprit altier et superbe ». Nous regrettons vivement que les allusions dont le pamphlet foisonne, comme le suivant, et qui nécessiteraient un fastidieux commentaire, nous interdisent toute citation de quelque étendue.

Avec le duc de Beaufort, Retz s'égaie encore plus librement qu'avec Chavigny. Celui-ci, en dépit de ses erreurs, était un homme d'Etat considérable à divers titres, et avec lequel il fallait garder quelque mesure. Mais Retz pouvait tout se permettre avec le *roi des Halles*, ce personnage ridicule qu'il connaissait à fond, car il l'avait eu pour allié intime avant de l'avoir pour adversaire. Aussi, pour le railler, n'a-t-il à faire aucuns frais d'imagination; il lui suffit de le laisser se peindre lui-même, c'est-à-dire de lui prêter un langage pareil à celui que les Mémoires lui font tenir en plus d'une circonstance, langage très-caractéristique, plein de coqs-à-l'âne, de bévues et de barbarismes. La fatuité et l'impertinence du modèle trouvent leur expression comique et pittoresque dans ce galimatias, digne d'un des masques populaires de la Comédie italienne du temps, et, par un de ces tours de force qui sont le secret des écrivains d'un grand talent, Retz a su conserver à cette farce une valeur littéraire (1). Pour ce pamphlet, comme pour le précédent, nous regrettons que la nature même du sujet nous empêche d'en détacher aucune citation. C'est le ton général, la suite et la répétition variée des idées qui en font tout le piquant.

Ces satires personnelles font exception parmi les pamphlets de Retz, qui porte d'ordinaire, même dans ces œuvres de circonstances, les habitudes d'esprit plus désintéressées d'un mora-

(1) L'authenticité de ce pamphlet ne laisse pas de présenter quelques difficultés. Il est avéré que le titre en a été inexactement donné par Retz, puisque le *Manifeste de Monsieur de Beaufort en son jargon* n'a pu être retrouvé, malgré les plus minutieuses recherches, dans la foule des Mazarinades. Sur ce point, le doute est impossible, mais quand il s'est agi de choisir entre ceux dont les titres se rapprochent de celui-ci, les avis se sont partagés. Une petite polémique s'est jadis engagée sur cette question entre M. C. Moreau et M. Champollion-Figeac, le plus récent éditeur des *Mémoires*. Après un minutieux examen, nous n'hésitons pas à nous ranger à l'opinion de ce dernier et à mettre hors de toute contestation l'authenticité du pamphlet qu'il désigne, pamphlet qui, par la netteté de la pensée, la vivacité du tour et le bonheur de l'expression, est fort supérieur à tous les autres et vraiment digne de Retz dont il rappelle tout à fait la manière.

liste et d'un philosophe. S'il aborde les questions de personnes, c'est d'ordinaire que, violemment attaqué dans les libelles de ses adversaires, il lui faut rendre guerre pour guerre. Ainsi, pendant qu'il dictait, en se jouant, à ses familiers les *Contre-temps de M. de Chavigny* et le *Manifeste de M. de Beaufort*, il écrivait un dernier pamphlet pour réfuter les accusations de ses adversaires. Obligé de tenir tête à Condé, sans paraître se rapprocher de la cour, son rôle était devenu de plus en plus difficile à partir des premiers mois de 1652, et les présomptions hostiles s'accumulaient contre lui, dans les esprits du parti opposé, qu'exaspéraient des échecs de plus en plus graves.

C'est pour réfuter auprès du public les calomnies dont il était assailli, que Retz voulut clore cette polémique contre Condé par un dernier pamphlet : *le Vraisemblable sur la conduite de M. le coadjuteur*. Le ton en est très-sensiblement radouci à l'endroit de son principal adversaire, et l'on n'y rencontre point ces personnalités virulentes qui avaient tant contribué à envenimer leur querelle. Retz ne se propose plus d'autre objet que de détruire habilement tout soupçon d'une alliance secrète avec la cour. Acceptant toute accusation, quelle qu'elle soit et d'où qu'elle vienne, il s'attache uniquemment à démontrer combien les menées qu'on lui prête seraient en contradiction avec ses véritables intérêts. Après avoir exposé avec une spécieuse impartialité chacune des imputations de ses adversaires, il aboutit à cette conclusion invariable, qui revient, par tout le pamphlet, comme un refrain : *Cela peut être vrai, mais cela n'est pas vraisemblable*. Et quand on l'avait suivi dans le dédale de ses captieux arguments, il était bien difficile de ne pas croire à cette innocence qui semblait si bien justifiée.

Si bonne contenance que fît Retz dans ses pamphlets, il ne lassait pas de sentir les côtés faibles de la très-fausse situation à laquelle il se voyait acculé. Ces escarmouches de plume, — il l'avoue très-franchement dans ses Mémoires — avaient plus de périls que d'avantages. Il y explique que « l'éclat de ses attaques » eut trois effets désastreux : faire croire aux indifférents, au gros des lecteurs, aux spectateurs de la galerie, juges des coups, qu'il ne pouvait demeurer en repos ; persuader à M. le Prince que toute réconciliation entre eux était impossible ; enfin porter au plus haut degre l'irritation de la cour. « Je ne pouvais, dit-il avec beaucoup de raison, me défendre contre les libelles de M. le Prince, qu'en insérant dans les miens des choses qui ne pouvaient être agréables au cardinal. »

Or, blesser le cardinal, c'était, par contre-coup, blesser la reine

régente qui ne n'avait jamais séparé de sa propre cause celle de l'homme qui lui tenait tant au cœur. Ainsi, loin de le servir, toute la stratégie de Retz le desservait, et les choses en étaient arrivées à ce point que la dissimulation la mieux soútenue ne lui était pas moins funeste que ne l'eût été la vérité même, s'il eût pu la confesser ouvertement.

VII

A cette date, d'ailleurs, Retz prévoyant l'infaillible et prochain avortement de la Fronde, n'avait plus qu'une pensée : retirer son enjeu d'une partie désormais perdue.

N'avait-il, en cela, d'autre objet que de sauver sa situation personnelle? Ne suivait-il que l'intérêt et les inspirations d'une ambition égoïste? Sans idéaliser un caractère où la personnalité tenait assurément une très-grande place, on peut lui attribuer des mobiles d'un ordre plus élevé. Nayant gardé aucune illusion sur les divers partis dont il connaissait à fond la radicale impuissance, convaincu que ses alliés eux-mêmes n'avaient aucune chance de succès, que la lâcheté du duc d'Orléans et la faiblesse du parlement ne devaient pas avoir de plus heureux résultats que l'aveugle violence de Condé, le coadjuteur avait dû répudier, comme des chimères, ses anciens plans, ses primitives espérances de réformes politiques. Il ne lui restait plus qu'un pas à faire pour abdiquer entièrement son passé et se résigner à un avenir inévitable. N'étant révolutionnaire qu'à demi, éloigné des mesures extrêmes par scepticisme comme par modération de tempérament intellectuel, il en venait à souhaiter de voir prédominer l'autorité royale dont il n'avait d'ailleurs jamais contesté en principe la légitimité.

Ses antécédents toutefois semblaient devoir lui interdire de travailler lui-même à une solution qui était la condamnation formelle de ses déclarations antérieures et de ses constants efforts. Mais pour un homme pratique de ce caractère et de cette importance, il y a quelque chose de plus difficile que de se démentir : c'est de se taire, c'est de disparaître de la scène qu'on a occupée avec éclat. Plutôt que de s'y résigner, Retz aima mieux encourir les odieuses apparences de l'apostasie et de la trahison.

L'imbroglio du drame politique était d'ailleurs arrivé à ce point extrême où un personnage qui joue un rôle aussi capital, doit, ou se retirer brusquement, ou contribuer activement au dé-

noûment. Depuis plusieurs mois déjà, la Fronde descendait rapidement la pente de la décadence. En face de Turenne, son redoutable partner, Condé semblait avoir perdu la meilleure part de son génie militaire. Après le brillant combat de Bleinau, où l'avantage lui était resté, il n'avait plus rencontré que des échecs, et refoulé dans Paris, bloqué de plus en plus étroitement par l'armée royale, il en était réduit à combattre la sourde hostilité qui commençait à se faire jour contre lui, dans le peuple et la bourgeoisie de Paris. Les atroces massacres de l'Hôtel-de-Ville que le violent général de la Fronde venait d'ordonner ou tout au moins de tolérer, avaient montré qu'il ne reculerait devant aucun moyen pour imposer son autorité, et que, pour faire plier ses ennemis devant lui, il aurait recours aux dernières violences. Le despotisme de Mazarin n'était plus que douceur et clémence auprès de celui de Condé, et, d'autre part, le prestige du jeune roi, devenu tout récemment majeur, grandissait chaque jour aux yeux d'une population lasse enfin de tant d'agitations désastreuses; car la guerre civile, qui jusqu'alors n'avait désolé que les provinces, commençait à étendre ses ravages jusque dans Paris. L'espèce de pacte intervenu entre les belligérants pour protéger des dévastations de la soldatesque la campagne de Paris, à dix lieues à la ronde, avait été violé, des deux parts, et la misère s'unissait à la famine pour faire déserter au peuple le parti des princes, qui n'avaient fait qu'abuser de sa patience et de son dévouement. Pour prix de sa soumission à l'autorité royale et en échange de la liberté dont il avait joui pendant trois années d'un véritable interrègne, le peuple de Paris aurait du moins le droit d'exiger l'abondance et la paix qui lui faisaient si cruellement défaut.

Telles étaient les pensées qui couraient dans la population parisienne quand parut un pamphlet intitulé : *Avis aux malheureux!* titre laconique, qui dans les circonstances en indiquait suffisamment le sens et la pensée.

Ce pamphlet disait tout haut ce qu'on se murmurait à l'oreille, la nécessité, pour Paris, d'en finir, à tout prix, avec une situation intolérable, de séparer sa cause de celle des princes et de faire sa paix avec le roi. Mais cette exhortation à l'obéissance envers le roi était un véritable appel à la rébellion contre le parti qui commandait encore dans la ville. Tout d'ailleurs, en ces quelques pages anonymes, la netteté du style, la forme de la pensée, l'habileté d'une argumentation très-serrée, quoique revêtue d'une forme oratoire des plus entraînantes, tout décelait la main d'un écrivain et d'un politique hors pair. Le parti de Condé ne s'y

trompa point et désigna hautement Retz comme l'auteur du pamphlet anonyme. Cette réplique était intitulée : *la Response d'un malheureux au cardinal de Retz, ou l'imposture et la trahison du coadjuteur découverte dans la réfutation de son libelle séditieux intitulé :* AVIS AUX MALHEUREUX ! Mais la franchise de la réplique compensait peu la vigueur de l'attaque, dont les effets durent être désastreux, dans l'esprit du public, pour la cause de Condé. Une analyse ne suffirait pas à en montrer la portée : de pareilles œuvres ne sauraient se démembrer sans mutilation, et celle-ci joint à une importance historique réelle une valeur littéraire dont le lecteur va être juge, car nous craindrions de gâter son plaisir en tronquant, par des citations, quelques-unes des plus éloquentes pages de prose qui eussent encore été écrites, à cette date, en notre langue.

ADVIS AUX MALHEUREUX

Ton malheur et le mien tirent cet advis de mon esprit et m'obligent à te faire part de ma pensée. Mais reçois-le avec le mesme esprit que je te le donne. Ne t'imagine point que ce soit pour flatter aucun des partis et pour émouvoir ton affection ou ta haine. Je te proteste que ce n'est que pour descharger ma conscience et la tienne, et pour te faire ouvrir les yeux et faire appercevoir le bien et le mal de l'estat où l'on te veut mettre.

Deux choses te feront voir si je te trompe ou si je suis trompé. La première, c'est la comparaison des choses présentes et passées; la seconde, la comparaison des procédez des deux armées.

Si quelque chose t'a jetté dans le ressentiment et t'a mis les armes à la main, ce n'a pu estre que la dureté du ministère et de la saison, la difficulté d'obéir et de vivre, l'excès des imposts et les autres surcharges du commerce. Tout le surplus, à ton esgard, n'est qu'un prétexte.

Les heureux comme les officiers, les courtisans, les gens d'affaires et les gros bourgeois peuvent bien en avoir d'autres, comme l'esloignement ou le retour du cardinal Mazarin, selon qu'ils estoient ses serviteurs ou ses ennemis; le changement du Conseil, selon qu'ils estoient supportez ou mesprisez, la liberté ou la prison de messieurs les princes, selon qu'ils en avoient à espérer ou à craindre.

Mais toy, pauvre mal-heureux peuple, à qui je parle, tu n'avois rien à craindre de ces maux qui ne sont dangereux qu'au Cabinet et à ceux qui en approchent. Tu n'avois à appréhender que la rareté du travail ou du vivre, l'approche des armées, l'interruption du commerce et ces ravages irréparables qui ont désolé la campagne.

As-tu remarqué que le bruit que nous avons fait, ayt guéry ces maux? que, depuis qu'on a perdu le respect pour le prince, on ayt

mieux gagné sa vie? Rappelle dans ta mémoire ce temps qui vit naistre les premières plaintes dans la bouche de tes magistrats, et puis jette les yeux sur l'estat présent où tu te trouves. Les injustices du Conseil ont-elles esté si fattales (*sic*) que les lois des réformateurs? As-tu veu le bled à ce prix? As-tu veu mourir de faim le monde dans les rues? As-tu veu le pain manquer absolument à Paris? As-tu veu batailler à tes portes? As-tu veu passer en triomphe les Espagnols dans ta ville? As-tu veu le feu et le sang ravager l'élite de tes concitoyens? As-tu veu massacrer tes Bourgeois et les plus affectionnez à ton service?

Juge maintenant si j'ay raison de te dire quand je t'entends soupirer: Hélas! pauvre peuple, ne vois-tu pas bien que tu t'attires de plus grands maux que ceux dont tu te plains; que l'on abuse de ta bonté et de ton ignorance pour favoriser, à ton préjudice, les intérests des particuliers; qu'on ne se soucie pas du sang que tu verses, ni de la faim que tu endures, pourvu que l'ambition des partis soit satisfaite, et partant, qu'il vaut mieux pour toi vivre dans l'obéissance que mourir dans la rébellion.

On te dit que cette armée qui est dans tes faux-bourgs est pour te deffendre. N'est-ce pas pour se moquer de toy? Contre qui te veut-elle deffendre? Qui est-ce qui t'attaque? As-tu quelque ennemi en campagne? Est-ce l'armée de Lorraine? Ne t'ont-ils pas fait accroire qu'elle venoit aussi pour te deffendre? Est-ce l'armée de ton roy? quel effort a-t-il fait contre toy? N'a-t-il pas esloigné ses troupes le plus qu'il a pu de tes murailles, pour conserver tes dehors? Quand l'occasion de ses ennemis l'a obligé d'en approcher, a-t-il usé de son pouvoir et de sa force, et respondu à l'insolence et à la témérité de ces rebelles qui ont tiré sur sa personne? Il a pu prendre les faux-bourgs, il a pu prendre les plus notables postes de la ville. Les plus honnestes bourgeois et les citoyens les mieux intentionnez lui ont offert des portes, des places, des carrefours et des hommes armez. Il avoit pour luy la meilleure part de Paris, et avoit dans son armée de quoy punir et chastier la pire. Ce prince néantmoins n'a point voulu se servir de ces avantages et a mieux aimé manquer à l'occasion qu'à sa parole. Il a fait comme un bon maître, il a ses intérests communs avec ses sujets. Il perd quand il chastie, et quoy que la justice prenne soin de destruire le coupable ou l'inutile, il ne laisse pas de les perdre avec douleur.

La liberté de mal faire n'appartient qu'à ceux qui n'ont ny Dieu, ny foi, ny part aux désordres qui surviennent. Quand la France périra, ils subsisteront en Espagne des mesmes deniers qu'ils reçoivent tous les jours. Leur armée leur donnera une retraite si leur mauvaise conduite ou les loix leur en ostent et leur en refusent. Il ne leur importe que tout périsse, que tes faux-bourgs soient désertes, que, de dix ans, le prix du bled n'amende, qu'une troisième armée vienne achever le reste des deux autres. Il ne sont ny les maistres, ny les seigneurs; ils n'ont ni pitié, ni justice.

Où est ton jugement, pauvre peuple? N'est-il pas vray que tu serois mieux si tu n'avois point d'armée autour de tes murailles? Pour quoy donc en entretiens-tu une? Si (aussi bien) ton Roy t'en a voulu délivrer et sans ton aveugle obstination, l'affaire étoit faite, la rébellion alloit estre dissipée, la paix, le commerce et le calme restablys. Ce roy vainqueur et maistre allòit repousser les ennemis et occuper ses troupes sur la frontière. Luy cependant venoit recevoir des applaudissements et des respects dans la bonne ville de Paris. La Cour alloit enrichir l'artisan, le Conseil alloit travailler à la paix générale. Tes maisons t'estoient conservées, le bled alloit estre commun, et la Terre et le Ciel estoient disposez à faire la plus riche récolte qui se seroit jamais veue.

Fais donc une sage et raisonnable réflexion : Que ton roy te traite bien mieux que les princes, qu'il use d'une bonté de maistre, au lieu qu'ils ont pris l'effort des tyrans; qu'il a voulu espargner sa bonne ville, que les autres ont exposée à l'insolence du soldat, et qu'il a suspendu un juste ressentiment, parce qu'il ne pouvoit éclater que funestement.

Mais si les choses passées te touchent faiblement, réfléchis un peu sur les futures. Que penses-tu faire? Veux-tu entretenir cette armée jusqu'à la destruction de leur chef ou jusqu'à son accommodement? S'il est détruit, que deviendras-tu? Et s'il s'accommode, que gaigneras-tu? Quand tu seras armé, seras-tu à couvert des changements d'esprit, d'affaires, des temps? Seras-tu hors des besoins de pain, d'argent, de seureté?

Si trois mil hommes ont mangé, à ta veue, tout un quartier de campagne, s'ils ont mis l'épouvante dans tes faux-bourgs; s'ils t'obligent à leur donner retraite dans tes maisons, que feras-tu quand l'armée de ton légitime maistre paraistra avec douze ou quatorze mil hommes, avec toute l'élite de la noblesse de France et la suite de la cour?

On te repaist là-dessus d'une imagination aussi ridicule que chimérique; on lèvera des troupes dans Paris, on fera un corps de dix mil hommes, voire de vingt, s'il est nécessaire.

Pauvre peuple, considère l'art et la finesse de cet hameçon. Est-ce là un remède? Tu te plains des trouppes, et on augmente le nombre; tu veux qu'on te soulage, ne vois-tu pas qu'on te surcharge? Aux despens de qui, se lèveront ces troupes? On battra le tambour devant ta porte; on ira, l'espée à la main, exécuter ton meuble pour la solde de l'armée. On te taxera au gré de ton ennemy ou selon une fausse apparence de bien que tu as entretenu également, et au delà de tes forces. Tu seras puni, si tu ne fais cet effort de te ruiner pour te conserver. Certes, ces remèdes me font peur. Mais quand elles seront levées, où subsisteront-elles? Chez les voisins? Les provinces se ligueront contre toi pour s'en libérer. Dans tes murailles? Elles t'épuiseront, et enfin, après ces effets de part et d'autre, qui t'auront fait souffrir toutes les extrémitez, il faudra reconnoistre ton maistre. Les chefs

auront d'honnêtes récompenses, et le peuple seul sera dans l'oppression. Les bienfaits tomberont sur les principaux et les plus coupables. Les châtiments tomberont sur les misérables et les plus innocens.

Suis-je Mazarin, de te dire ces choses? Dis-je vray? Dis-je faux? Mets la main sur ta conscience. Je t'en fais juge et m'en rapporte à toy. Reçois donc mon advis.

Joignons nos vœux et nos soins pour faire une bonne paix. Allons en foule la demander au roy, le prier qu'il ait assez de bonté pour oublier les choses passées, pardonner à ses ennemis soumis, revenir en sa bonne ville, et tenir la parole royale qu'on lui entend dire tous les jours : *Qu'il n'en veut point à Paris, ny aux Bourgeois, ny au Peuple, et que, tost ou tard, on connoistra l'affection que Sa Majesté a pour la principale ville de son royaume.* Que ce soit là la seule union dont on parle, qu'on ne dépende plus de l'opinion de certains intéressez qui vendent la gloire de leur charge et la sacrifient à des espérances ridicules et honteuses. Qu'on oblige messieurs les princes d'envoyer à la cour pour négotier leur intérest, pour avancer la paix et le calme des affaires, et libérer Paris de l'oppression de leur armée et de la venue de celle du roy et des incommoditez de toutes les deux, pour prévenir la famine et la peste, et traiter leurs affaires à l'amiable et non pas aux despens du païs et du pauvre peuple.

Qu'on ne parle plus d'armes ni de guerre; qu'on ne s'arme plus que pour opprimer la rébellion et pour faire triompher le roy et la paix.

Qui peut, après avoir lu ces admirables pages, conserver quelque doute sur le nom de l'auteur? M. C. Moreau n'ose point attribuer avec certitude à Retz la paternité de cette harangue écrite, comparable pour la vigueur et la dialectique à une Philippique de Démosthène, que l'auteur s'est proposé très-visiblement pour modèle. Mais si cet auteur n'est pas Retz, comment expliquer que l'esprit supérieur qui, à cette époque, pouvait faire, avec ce talent, acte d'écrivain et de politique, ne se soit pas révélé par quelque autre œuvre du même ordre? Qui donc possédait alors cette habileté à manier les passions populaires, à présenter sous le jour le plus favorable, à faire accepter, au nom du sens commun, des résolutions que le plus simple sentiment de fierté poussait tout homme de cœur à rejeter avec indignation. Et à cet art de persuasion, qui n'est le partage que des grands orateurs, Retz joint ici un don de grand artiste, une merveilleuse souplesse de talent d'écrivain, si merveilleuse que la littérature du pamphlet n'en offre peut-être pas un second exemple.

Qu'on en juge. Retz n'a plus affaire ici à des esprits cultivés, à des lecteurs pris dans le parlement, la noblesse et la bourgeoi-

sie. Non, c'est à une classe inférieure de la population parisienne, c'est à quiconque sait lire, dans le peuple, qu'il s'adresse, comme le montre le titre même du pamphlet. Voilà le public nouveau qu'il veut convaincre de la nécessité de mettre un terme à ses maux par le sacrifice de ses plus légitimes répugnances et de ses plus chères haines. Aussi, en changeant de public, Retz changea de manière, sans effort sensible. Aux périodes graves et solennelles des pamphlets précédents, conformes à la tradition littéraire, succède, dans celui ci, une phrase vive, courte, populaire par la forme même, intelligible à tous, et qui donne à la pensée la plus précise et la plus énergique, une expression excellente et juste. Ce nouveau style ne le cède en rien à l'autre, et, sans cesser d'être un écrivain aussi remarquable, Retz est encore un artiste plus éminent.

A un autre point de vue, pourtant, dont il ne faut pas faire entièrement abstraction, on a pu constater entre ces pamphlets et les précédents, une différence qui n'est pas à l'honneur de Retz, et qu'il faut appeler par son nom : une véritable perversion du sens moral. Comme le ton a changé ! quelle abdication de tous ces nobles sentiments de liberté et de grandeur d'âme, qui, ailleurs, reparaissent à chaque page ! Comme on sent que l'auteur, non content d'avoir perdu ses illusions, semble prendre à tâche de détruire celles des autres ! Ce ne sont plus les intérêts de l'âme qu'il invoque, la liberté, l'honneur, le devoir, mais les intérêts matériels, la nécessité de vivre, et, il le dit tout crûment, de manger. Comment le chef de la Fronde est-il ainsi déchu de sa première noblesse ? Quel triste changement de langage, et qui marque, de la façon la plus expressive, la défaite morale que subissaient et qu'acceptaient les consciences, au bout de la carrière de fautes, d'hésitations et de folies, parcourue en ces trois années d'agitations infécondes !

Retz exhorte le peuple à se renier lui-même pour ne plus songer qu'aux besoins de la vie matérielle, et lui-même n'a plus qu'un souci : s'assurer la possession du chapeau de cardinal et ouvrir à son activité de nouvelles perspectives. Aucun écrit du temps ne peut mieux que l'*Avis aux malheureux* donner une exacte mesure du dénûment moral auquel tous étaient arrivés, à la fin de cette triste période.

Un mois plus tard, Retz sortait de Paris en grande pompe, à la tête de son clergé, pour aller complimenter Leurs Majestés dans la petite ville où elles attendaient la soumission de Paris, et, quinze jours après, il était arrêté en plein Louvre et incarcéré

dans le donjon de Vincennes. L'*Avis aux malheureux* est donc le dernier pamphlet qu'il ait publié pendant la Fronde.

Une fois en prison, Retz ne prit plus la plume qu'à l'occasion de contestations d'un tout autre genre. On sait qu'il refusa obstinément de donner sa démission de l'archevêché de Paris dont il était le titulaire inamovible, aux termes de la jurisprudence qui régissait alors la matière, et qu'une fois échappé de sa prison, il suscita à Mazarin de longs démêlés, à ce sujet, avec la Cour de Rome. Ce ne fut donc que dix ans plus tard, à la mort de son ennemi, qu'il consentit à ce sacrifice qui était la condition de sa rentrée en France. Pendant cette longue période, Retz écrivit, pour soutenir la résistance de son clergé aux exigences du ministre qui essayait de passer outre par la force, de nombreuses lettres pastorales et circulaires qui, par la vivacité des attaques dirigées contre son éternel adversaire, ont souvent l'allure et la virulence du pamphlet. Mais ces lettres sont tout à fait en dehors de notre cadre, et nous n'avons pas à nous en occuper ici.

VIII

L'exil auquel Retz avait dû se condamner lui-même, au sortir de sa prison, semblait lui fermer pour toujours la carrière politique ; mais un esprit et un caractère de cette trempe ne posent jamais les armes. Proscrit, fugitif, errant à travers l'Europe, demandant tour-à-tour asile à l'Espagne, à Rome, à l'Angleterre, à la Hollande, il ne cessait de poursuivre le duel inégal où il était engagé contre son éternel adversaire, dont il ne se lassait pas de suivre, de loin, toutes les démarches, attentif à profiter de toutes les fautes qu'il lui verrait commettre.

Aussi n'eut-il garde de laisser échapper l'admirable occasion qui s'offrit bientôt à lui. On sait quelle était l'étrange faiblesse de Mazarin pour Cromwell qui avait à ses yeux un prestige incomparable : celui d'être *heureux* dans toutes ses entreprises. Voulant terminer, à tout prix, la guerre désastreuse où la France était engagée depuis trente ans avec l'Espagne, le cardinal n'hésita pas à rechercher l'alliance du Protecteur. Hostilité héréditaire des deux pays, horreur nécessaire d'un prince de l'Eglise pour un peuple hérétique, et d'un ministre du roi de France pour le rebelle qui avait fait tomber sur l'échafaud la tête de son souverain, du gendre de Henri IV, toutes les raisons d'ordre moral, qui devaient lui interdire cette alliance monstrueuse, cédèrent,

aux yeux de Mazarin, à des considérations purement politiques. A certains égards, Mazarin pouvait s'autoriser de l'exemple de son maître Richelieu, qui n'avait pas hésité non plus à faire cause commune avec un prince protestant, Gustave-Adolphe, contre les princes de l'Allemagne catholique; mais Richelieu n'eût pas consenti, assurément, au rôle subalterne qu'avait accepté Mazarin dans ce traité avec Cromwell; il n'eût jamais commis surtout cette faute immense de se mettre à la disposition du Protecteur pour lui conquérir les places maritimes des Flandres. C'était donner l'Angleterre pour proche voisine à la France, sur le continent même, à nos portes, à deux pas de Calais, que notre antique rivale avait perdue depuis un siècle à peine, sans renoncer à la posséder de nouveau.

Les conditions de ce traité funeste avaient déjà reçu un commencement d'exécution. L'armée française, commandée par Turenne, et grossie d'un corps de troupes anglaises, avait, dans une première campagne, enlevé aux Espagnols, pour les remettre aux mains de Cromwell, Mardick et plusieurs autres ports des Flandres; et si le cabinet de Madrid, effrayé de ces menaçants préludes, n'avait pas fait au cardinal des offres de paix inespérées, cet imprudent traité eût pu avoir de désastreuses conséquences pour la sécurité et la dignité de la France.

Mais la situation était encore fort périlleuse, quand Retz intervint pour incriminer la politique insensée de Mazarin, on va voir avec quelle habileté et quel à-propos. Si véhémente que fût son hostilité contre le cardinal-ministre, il se garda bien de lui donner la forme virulente du pamphlet. Pour frapper un coup plus sûr, il le prit sur le ton le plus sérieux, et, s'adressant directement au roi, comme dans les circonstances solennelles où il le haranguait à la tête de son clergé, il intitula ce discours *Très-humbles et très-importantes Remontrances au Roi sur la remise des places maritimes des Flandres entre les mains des Anglais* (1).

(1) Toute trace de l'existence de ce pamphlet semblait perdue, quand je le demandai, il y a quelques années, à la Bibliothèque impériale. J'avais été mis sur la voie par un passage des Mémoires de Guy Joly, le haineux et perfide biographe du cardinal de Retz, passage qu'il est intéressant de connaître :

« Une des occasions où le cardinal de Retz parut un peu se réveiller, fut lorsque le cardinal Mazarin remit le fort de Mardick et les autres places maritimes de la Flandre entre les mains de Cromwell, d'où Joly (Claude Joly, l'oncle de celui-ci), qui était à Amsterdam, prit sujet de composer un petit écrit pour faire sentir toutes les conséquences d'un marché si préjudiciable à la France sous le titre de : *Lettres d'un gentilhomme anglais à un de ses amis, à la Haye*. Le cardinal, en ayant été touché, en fit un autre en forme de *Remontrance adressée au Roi sur la remise des places maritimes de la Flandre entre les mains des Anglais*. Cette pièce, conçue en termes pompeux et magni-

On ne sait vraiment ce qu'il faut admirer le plus, dans ce pamphlet, du talent de l'écrivain ou de l'habileté politique. Pour pouvoir, à son aise, accabler le ministre, l'auteur s'applique tout d'abord à mettre le roi hors de cause. Mazarin est le seul coupable, le seul responsable. Cet expédient oratoire, qu'autorisait d'ailleurs l'extrême jeunesse de Louis XIV, donne liberté entière à Retz pour diriger contre son éternel ennemi les plus véhémentes accusations :

On ne peut croire, Sire, que V. M. ait été informée du misérable estat de la reine d'Angleterre, sa tante, que l'on a laissée si longtemps dans la mendicité pour plaire au cruel assassin de son espoux. On ne peut s'imaginer, Sire, que le sang de Henry le grand qui vous anime, eust pu abandonner sa fille et ses petits-enfants, à l'indigence mesme du pain qui ne manque presque jamais aux plus misérables. On ne peut se persuader que vostre ame royale ait consenti à l'esloignement, ou plutost à l'exil du roy de la Grande-Bretagne, votre cousin germain et votre allié, c'est-à-dire à l'espanchement de vostre propre sang, qu'un infortuné politique tire, pour ainsi parler, de vos veines, pour le sacrifier aux terreurs paniques d'un usurpateur. Comment, Sire, se pourrait-on figurer que le monarque des François, le prince de la plus belliqueuse et de la plus généreuse nation qui soit dans l'univers, eust consenti à des bassesses qui asservissent la plus noble couronne du monde aux caprices de l'idole la plus fragile qu'ait jamais portée le char de la Fortune !

Ce faux protecteur d'Angleterre se met dans l'esprit de conserver sa détestable tyrannie par la prééminence qu'il veut donner à son gouvernement fantastique sur l'auguste couronne des Lis, la France obéit ponctuellement à ses ordres, et ce Pavillon, qui a triomphé autrefois de toutes les nations du monde, qui a fait trembler les Sarrazins, qui a porté la terreur dans toutes les mers, qui, dans la captivité la plus rude de François-Premier, n'a jamais ployé devant toutes les forces de l'Espagne, ce pavillon, dis-je, si glorieux, s'abaisse au moindre signal d'un pilote qui commande une barque d'un Tyran meurtrier de vostre oncle. Ce Tyran ne se contente pas de ces marques d'honneur, qui, depuis la fondation de la monarchie, n'ont jamais esté cédées qu'à luy seul : il prétend d'y adjouster des marques plus solides; il usurpe sur nous la nouvelle France, et, comme s'il ne croyait

fiques, courut par toute l'Europe avec un très-grand applaudissement, et fut traduite en diverses langues »

Ce passage met hors de doute l'authenticité du pamphlet. La légère différence qu'on a pu remarquer entre le texte du titre réel et celui du titre que donne Guy Joly, n'est qu'une de ces inexactitudes sans importance qui échappent, quand on cite de mémoire. L'objection, qu'on en tirerait, ne saurait prévaloir sur l'ensemble des preuves qui résultent de la concordance des autres détails, concordance si formelle que le conservateur à qui je m'adressai, n'hésita pas à inscrire au catalogue l'opuscule sous le nom du cardinal de Retz.

pas les advantages qu'il prend sur vostre couronne assez bien estallez pour une conqueste que la foiblesse de vostre ministre luy rend si facile, il affecte de ternir l'honneur de vos prédécesseurs ; il estouffe leur gloire, il abat leurs trophées par la renonciation de ce droit si illustre, de cette marque si glorieuse de leurs anciennes victoires, de cette coutume inviolable qui forçoit les Anglais de laisser leurs canons, comme un monument éternel de leur défaite, à l'entrée de la rivière de Bordeaux, et, comme si vostre ministre estoit d'intelligence avec luy pour venger la honte des Bedford et des Talbot, il vous force, par l'advis mesme de vostre conseil, à abandonner ces fameuses prérogatives qui forment la réputation si nécessaire aux grands estats. Et ce traité où vous ne gagnez rien, où vous perdez beaucoup, où vous hasardez toutes choses, est scellé par cet auguste nom de frère que vous donnez à un soldat qui n'a point d'autre Throsne que l'eschaffaut sur lequel il a porté le gendre de Henry-le-Grand.

Après ce début, dont l'éloquence s'élève, on le voit, jusqu'au pathétique, l'auteur entre au cœur de son sujet; il met en relief toute l'étendue du sacrifice insensé fait par Mazarin à Cromwell, et à ces premières conséquences, déjà si désastreuses, d'un traité monstrueux, il ajoute les menaces d'un sinistre avenir :

Ces places sont si considérables, Sire, que la France ne les peut souffrir entre les mains de l'Espagne, dont on sçait que les forces maritimes ne sont pas fort redoutables à V. M., et vostre ministre les livre à l'Angleterre, qui est déjà maistresse de la mer; et vostre ministre les livre à l'Angleterre, qui ne les considère que comme des degrez par lesquels elle prétend de monter sur les bastions de Calais, si la foiblesse de vostre ministre ne lui en ouvre les portes par un traité.

Nous supplions très-humblement V. M., Sire, de ne point recevoir ce que nous advançons présentement comme une exaggération très-emportée. Il n'y a pas si loin, dans tous les sens, de Dunkerque à Calais que de Londres à Dunkerque. Le Protecteur qui a fait abaisser le pavillon de France, ce que n'ont jamais pu les Henris ni les Édouards, ne regarde pas vraisemblablement, de bon cœur, entre les mains des François, les places que ceux-là ont possédées dans vostre royaume. Il y entretient, par ses intelligences, un parti que les roys d'Angleterre n'y avoient pas : il aigrit tous les jours avec soin l'ulcère qui ronge nos propres entrailles. La part qu'il prend jusqu'aux moindres bagatelles qui touchent ceux de la religion prétendue réformée, marque visiblement que Mardick, Cherbourg et Dunkerque ne sont pas le terme de ses desseins. Dieu veuille qu'après que ce démon d'ambition se sera affermi dans la Terre-ferme par les armes de V. M., qui lui donnent plus d'advantage sur vous-mesme qu'il n'en eust osé espérer en vingt ans de guerre ouverte contre vostre couronne, qu'aprez qu'il aura formé un parti dans vostre royaume par l'*adveu*, ou du moins par

la foible ignorance de vostre ministre qui l'idolâtre; Dieu veuille, dis-je, qu'il ne tourne pas ses forces contre la France mesme, qui est, sans contredit, l'objet le plus naturel et le plus proche de ses désirs! Dieu veuille que ces places que nous luy achetons aujourd'hui, au prix de nostre sang, de nostre bien, de nostre honneur et de nostre conscience, ne soient pas, dans quelque temps, les magazins et les arcenauls, qui fournissent les munitions destinées à battre les nostres! Dieu veuille que ces ports ne soient pas les retraites des vaisseaux qui ferment nos hâvres! Dieu veuille que les influences de Dunkerque ne se fassent pas sentir jusqu'à La Rochelle!

Encore si, au prix de sacrifices si exorbitants, Mazarin achetait la paix générale, mais loin de là, il ne réussira qu'à rendre la France odieuse à l'Europe : « Tout le fruit de notre prostitution n'est que de nous confondre avec les ennemis déclarés de toutes les couronnes et de toutes les religions. »

Et Retz part de là pour adjurer le roi de prendre en main les rênes du gouvernement, de sauver le royaume des abîmes où l'entraîne son imprudent ministre.

Jetez les yeux, grand prince, sur vos intérests véritables et solides; n'abandonnez pas au caprice d'un étranger timide et ignorant les anciennes alliances de vos pères : discernez, par ces grandes lumières que Dieu vous a données, ce qui est de vostre service et ce qui est de l'intérest imaginaire, ou plutost de la politique malentendue de vostre favory, qui, par un prodige monstrueux que la postérité aura peine à croire, dégrade V. M. de cette auguste prééminence qui avoit toujours esté inviolable jusqu'à présent; qui establit sur la frontière de son royaume le moderne parricide de la royauté.

Retz vient de démontrer l'impéritie de Mazarin; il veut aller plus loin, il veut rechercher les causes profondes et toutes morales de cette détestable politique, et il incrimine hautement le caractère et le cœur du ministre. Il devait, quelques années plus tard, tracer, du cardinal, dans ses Mémoires, un portrait dont on a pu contester la ressemblance, mais non la puissante habileté. Ici, c'est au ministre seul qu'il semble s'attaquer, mais c'est le fond même de l'homme qu'il découvre avec une implacable sagacité et une merveilleuse sûreté de main!

..... Et c'est en ce lieu, Sire, que nous sommes obligez de vous nommer, encore plus positivement que nous n'avons fait jusqu'ici, M. le C. Mazarin, parce que nous sommes forcez par nostre sujet de descouvrir à V. M. les véritables causes qui l'ont engagé à une action que l'on peut appeler la sépulture de la Paix générale.

M. le C. Mazarin, Sire, qui n'a pas eu d'assez bonne heure la nourriture nécessaire à un politique, s'est imaginé, dès son enfance, que la principale qualité d'un habile homme estoit de ne jamais faire de bien. Il a adjousté à cette inclination naturelle quelque lecture de Machiavel, dans lequel il a puisé cette leçon que la brouillerie est toujours favorable à une autorité qui ne se soutient pas d'elle-mesme. Il a eu ensuite quelque habitude avec M. le C. de Richelieu, qui n'estoit pas naturellement fort porté au repos : il a pris de toutes ces escholes différentes quelque teinture grossière de certaines maximes générales de la politique : il ne les a ni expliquées, ni appliquées selon leur véritable intelligence ; il s'en est paré sans ordre comme d'un ornement qui n'est pas fait pour luy, et, de cette confusion, il s'en est formé une idée qui, entre autres bonnes choses, lui a persuadé que, pour estre grand ministre, il ne falloit que tout brouiller, ne faire jamais de paix, et renverser le monde. Son coup d'essay eût pu estre le chef-d'œuvre d'un autre, puisque ce fust la rupture de la paix de Munster, qui eust donné plus de gloire et plus d'avantage à V. M. qu'Elle n'en peut espérer de trente années couronnées de victoires.

Avec cette faculté de s'élever aux considérations générales, qui est le privilége des esprits supérieurs, Retz agrandit encore la question qui fait l'objet du pamphlet. Quand il a bien établi que ce pacte avec Cromwell était la plus lourde faute qu'un ministre d'Etat pût commettre, il en montre toute la portée. A l'en croire, cette alliance, si funeste à la France, si avantageuse à l'Angleterre, n'est rien moins que la revanche des défaites subies par nos voisins, deux siècles plus tôt, et quand même on trouverait que le sagace pamphlétaire se laisse entraîner trop loin par les inspirations de sa haine pour Mazarin, il est certain que ses critiques autorisent à rabattre beaucoup des louanges excessives que tous les historiens modernes décernent à l'heureux signataire de la *Paix* des Pyrénées.

La péroraison de cette véritable harangue ne le cède nullement en véhémence à l'exorde. Il faut entendre l'éloquent pamphlétaire adresser au roi les plus ardentes supplications de secouer enfin le joug de son ministre, de sacrifier cette alliance désastreuse avec Cromwell aux anciennes et salutaires alliances, conformes aux traditions de la monarchie, et de donner enfin à la France et à l'Europe cette paix générale dont elles avaient tant besoin :

En quel estat, en quelle condition se trouve présentement la France? Il semble qu'elle affecte de se dépouiller elle-mesme de tous les advantages qu'elle a acquis sur l'Angleterre dans les siècles passez. Il ne luy

suffit pas d'effacer l'esclat de ses victoires par cette guerre dépendante et servile qu'elle fait sous les estendars qu'elle a autrefois deschirez avec tant de gloire. Il faut, pour la satisfaction de Cromwell, qu'elle renonce encore à la réputation qu'elle s'estoit acquise par les négociations et par les traitez. On en compte plus de 600, Sire, entre vostre couronne et celle d'Angleterre, depuis les infortunez mariages d'Alienore de Guienne, et les annales qui en comptent le nombre remarquent très-judicieusement que les Anglais, qui ne se lassèrent jamais de contester l'honneur des armes à nostre nation, se virent obligez de luy céder presque toujours celuy de la prudence dans les traitez. Hélas! Sire, cette opinion si advantageuse que l'on ne pouvoit assez ménager, que l'on ne pouvoit nourrir avec trop de soin dans les esprits de tous les peuples, est bien anéantie, est bien ensevelie dans la funeste et dernière alliance de Londres. Nous faisons réparation à l'Angleterre de la douleur que nous luy avons donnée autrefois en nous défendant si sagement de ses finesses et de ses surprises. La seule négociation de M. le C. Mazarin la vengera dans la postérité de tous les advantages que nous avons remportés sur elle en 600 traitez, et la fierté de Cromwell, victorieuse de la foiblesse de vostre ministre, étouffe toute la gloire de nostre ancienne politique.

Ouvrez les yeux, grand Roy, sur cet aveuglement fatal, sur cette illusion épouvantable qui obscurcit ou plutost qui arreste les glorieux exploits que la chrétienté attend de vos vertus toutes royales. Ouvrez les yeux, grand Roy, sur la perte de tous vos alliez, que l'on pousse, par force, hors de vos intéresis par le désespoir dans lequel les jette la connoissance qu'ils ont tous les jours, par de nouvelles expériences, que vostre ministre ne veut point de fin aux malheurs de l'Europe. Ouvrez les yeux, grand Roy, sur cette blessure mortelle que l'on vient de faire à la paix générale, qui est l'objet des larmes et des gémissemens de tous vos peuples, qui est assurément l'unique fin de vos désirs, et qui sera l'ouvrage de vostre piété et de vostre sagesse, si Dieu exauce les prières et les vœux de tous vos fidèles sujets.

Si M. Sainte-Beuve avait connu ce pamphlet quand il a tracé le portrait de Retz dans ses *Causeries du lundi*, il eût trouvé là, sans nul doute, un motif capital d'insister sur cette considération qu'il a, le premier, émise, que les circonstances n'ont pas permis à Retz de se déployer, qu'elles n'ont mis en lumière que le chef de parti, et qu'il est impossible de dire si la possession du pouvoir n'eût pas ouvert à cet esprit si éminent une carrière nouvelle non moins active et féconde que la première. Rien de plus remarquable assurément que la discussion politique qui fait le fond de ce pamphlet, et, si l'on excepte la lettre trop ignorée et vraiment admirable qu'un autre écrivain supérieur et de l'esprit le plus pénétrant, Saint-Évremont, écrivait vers le même temps, sur la politique de Mazarin, à propos des négociations du traité des

Pyrénées, il faut descendre dans notre histoire jusqu'aux débats parlementaires de notre temps pour rencontrer un second exemple d'une discussion aussi habile, aussi féconde en arguments ingénieux et puissants, développés avec autant de clarté que de véhémence.

Il serait pourtant téméraire de trop abonder dans le sens de M. Sainte-Beuve, et de conclure de son talent d'écrivain qu'il eût été un grand homme d'Etat, si la fortune n'eût manqué à son génie. Retz était un chef d'opposition incomparable, il eût été peut-être un ministre incapable ou du moins impuissant. Faire et critiquer ce que fait autrui, sont deux fonctions fort distinctes. Ce qui étonne, chez Retz, c'est que, à travers le dédale d'intrigues où il s'engageait sans cesse, on ne saurait discerner, à n'importe quel moment de sa carrière, une ligne de conduite tout à fait nette, un but déterminé à l'avance, et qu'il ait poursuivi constamment. Les belles conversations avec Condé et Bouillon, que les Mémoires nous ont conservées, sont pleines de maximes profondes et d'axiomes judicieux, mais ne présentent pas des vues d'ensemble assez vastes ni assez explicites pour qu'on soit fondé à y trouver la preuve que Retz possédait les qualités fondamentales d'un homme d'Etat.

IX

Quelque rapide et incomplète qu'elle soit, cette analyse des pamphlets de Retz suffit, croyons-nous, à établir qu'ils ont été jusqu'ici trop négligés par la critique, et qu'ils ont, à divers titres, une grande importance, pour l'histoire politique et littéraire du temps, comme pour la biographie de Retz.

Ces pamphlets, en effet, montrent son talent d'écrivain sous un jour tout nouveau : ils révèlent en lui un polémiste de premier ordre, fort supérieur, pour le fond comme pour la forme, aux plus habiles entre les écrivains contemporains qui se sont jetés aussi dans la guerre de plume, engendrée par la Fronde, tels que les Sarrasin, les Mezeray, les Patru, les Scarron, etc. Les citations dont cette analyse est semée, mettent hors de contestation ce point capital.

Au point de vue purement biographique, les pamphlets de Retz sont précieux à consulter. Pour apprécier sa conduite politique en pleine connaissance de cause, il faudrait les rapprocher des Mémoires. C'est ce qui n'a pas encore été fait jusqu'ici d'une

façon suffisante. M. Champollion-Figeac, le plus récent éditeur des Mémoires, s'est contenté de placer, au bas de certains passages, quelques citations des endroits qui s'y rapportent plus ou moins directement. Une confrontation suivie et minutieuse des textes aurait une toute autre portée.

Sur nombre de points importants, les pamphlets confirment les assertions des Mémoires; mais sur quelques autres, ils les contredisent et serviraient quelquefois à les rectifier, mais le plus souvent, elles devraient sortir de ce contrôle, fort modifiées. Car, en écrivant les pamphlets, Retz avait, pour altérer ou dissimuler la vérité, des motifs d'intérêt ou d'amour-propre qui avaient disparu depuis longtemps, à la date très-postérieure des Mémoires. Ainsi pour ne parler que d'un des côtés les plus délicats de la conduite politique de Retz, ses protestations réitérées contre toute accusation d'une secrète entente avec la reine, et la raison si spécieuse qu'il donne à l'appui de la prétendue impossibilité d'une telle défection, tombent entièrement devant les aveux très-formels et très-explicites des Mémoires.

Voilà donc Retz convaincu de mensonge par son propre témoignage. Est-ce à dire qu'on soit fondé (si l'on veut être pleinement impartial envers lui) à prendre au pied de la lettre les accusations de trahison, de perfidie, d'apostasie honteuse dont l'accablaient ses ennemis, emportés souvent, comme Condé, par l'ardeur de la lutte? Les protestations de désintéressement, de noblesse d'âme, qui reviennent à chaque instant dans les pamphlets, sont beaucoup plus sincères qu'on ne serait tenté de le croire. Il obéissait beaucoup moins aux inspirations de son ambition qu'aux entraînements de sa nature; or, elles étaient presque toujours contraires à ses intérêts. Au plus fort de ses démêlés avec Condé, il garda pour lui, au fond du cœur, l'admiration qu'il devait plus tard lui témoigner avec tant d'enthousiasme dans ses Mémoires, et alors même que le soin de sa fortune lui commandait de ménager, dans Mazarin, le ministre proscrit, mais tout-puissant sur le cœur de la reine régente, sa secrète alliée, Retz ne cessa de s'attaquer au cardinal. Et ce n'était pas seulement répulsion et mépris pour la bassesse intime, pour le « vilain cœur » qu'il sentait percer à travers toutes les finesses de son ennemi; c'était surtout révolte de ses sentiments énergiques d'indépendance contre la tradition du despotisme ministériel, qu'il avait naguère combattu chez Richelieu, et qu'il poursuivait encore chez l'indigne successeur du grand homme. Et quand on le voit, à quinze ans de distance, afficher dans ses Mémoires les mêmes sentiments contre Mazarin que dans ses pamplets, il faut bien reconnaître que tant

de haine et de mépris a des sources plus profondes que les rancunes de l'ambition déçue et de l'amour-propre humilié.

Il faut donc faire dans la conduite de Retz une part très-considérable à des sentiments d'un ordre supérieur à l'ambition et à l'égoïsme. Mais la postérité n'a guère mieux compris, que les contemporains, ce caractère original et complexe. Le vulgaire admet difficilement l'existence de sentiments qu'il ne trouve pas dans son propre cœur. Et ce n'est pas seulement la foule qui juge Retz avec cette inique sévérité; les esprits les plus éclairés, les mieux informés, ceux que l'étude des faits, à défaut des sympathies de l'intelligence, devraient ramener à plus d'impartialité, ne sont pas moins aveugles aux beaux côtés du caractère de Retz. Quelle que soit la divergence de leurs vues, les historiens qui ont raconté la Fronde s'accordent à déprécier son témoignage, ou même à le récuser.

La supériorité même de son intelligence est à leurs yeux une raison de défiance. Ils craignent d'être dupes de leur admiration pour son esprit et son talent. M. Bazin ne voit en Retz qu'un imposteur qui, dans ses Mémoires, cherche à mystifier la postérité, comme il s'est joué de ses contemporains, et M. Michelet ne s'attachant qu'au côté immoral de tant d'intrigues, le traite comme le mauvais génie de la Fronde. La sagacité habituelle de ces excellents juges les a ici mal servis. Toutes leurs critiques sur tel ou tel point de détail peuvent être parfaitement fondées, mais ils se sont trompés dans l'appréciation générale du caractère de Retz. Ils en ont méconnu le trait essentiel, l'instinct de grandeur qui lui est commun avec toute cette génération de la première moitié du dix-septième siècle, mais que personne n'a possédé au même degré, dans l'ordre politique.

C'est cet instinct de grandeur qu'il s'est appliqué lui-même à mettre en pleine lumière dans ses Mémoires et qui perce, en effet, dès sa première jeunesse : il avait le cœur haut, et c'est là sa principale ressemblance avec César qu'il prétendait imiter, comme chef de parti. Il nous a raconté lui-même sa généreuse conduite dans un duel avec un adversaire désarmé, et un trait de chastet équasi héroïque, ou, tout au moins, fort remarquable, vu les mœurs fort relâchées du temps, et qui lui valut la faveur de Louis XIII. Plus tard, cette noblesse native s'unit à son intelligence pour lui inspirer des idées de bien public fort distinctes de son intérêt, et avec son courage pour lui donner l'audace de soutenir la guerre civile contre Mazarin et Condé. Enfin l'instinct de grandeur lui fit traverser avec dignité les épreuves de l'exil, et dans le célèbre portrait qu'il a tracé de Retz, au milieu

d'une de ses *Oraisons funèbres*, Bossuet ne donne rien à l'exagération oratoire, quand il peint « ce ferme génie, si fidèle aux particuliers, si redoutable à l'Etat, d'un caractère qu'on ne pouvait ni l'estimer, ni le craindre, ni l'aimer à demi, » et plus loin, quand il montre le chef de parti, proscrit et fugitif, « poursuivant le favori de ses tristes et intrépides regards. »

Eh bien! cette hauteur d'âme, ce sentiment de grandeur, on les trouve à chaque page des pamphlets. Il s'est souvent écarté, dans sa conduite, de cette ligne droite, de cette fidélité à son point de départ de ce dévouement à ses convictions et à la cause du bien public, qu'il prétend avoir été de tout temps son unique règle ; mais, dans les pamphlets, on retrouve intact ce personnage fantastique, irréprochablement noble et pur qu'il a certainement rêvé, s'il n'a pas su le remplir, et de quel homme d'Etat contemporain pourrait-on faire un pareil éloge, tout diminué qu'il est par la restriction qui s'y mêle? C'est assez pour donner à Retz un très-réel avantage sur ses rivaux devant l'histoire, et comme les pamphlets sont de tous ses écrits-ceux où il a le mieux esquissé le rôle de cet homme d'Etat idéal qu'il n'a pas été, mais qu'il a ambitionné d'être, les pamphlets ne serait-ce qu'à titre, méritent d'être étudiés avec la plus sérieuse attention.

EUGÈNE CRÉPET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

9 juin 1869.

Paris vient de donner un bel exemple de sagesse. Son vote d'il y a quinze jours avait été un verdict contre le gouvernement. Avant-hier, Paris a confirmé son vote précédent, en l'accentuant dans le sens d'une revendication de la liberté par les voies légales. L'effet produit sur l'opinion est excellent. Le vote de Paris a dissipé bien des inquiétudes. S'il avait eu lieu quinze jours plus tôt, nous aurions eu peut-être, dans les départements, quinze députés opposants de plus.

Au premier tour de scrutin, l'intérêt public portait principalement sur l'élection Bancel-Ollivier. Paris avait à choisir entre un puritain très-réussi et un républicain rallié à l'empire, en coquetterie avec le pouvoir et disposé à conclure avec lui un mariage de raison. M. Ollivier accepterait un portefeuille si le gouvernement devenait libéral. Quant à M. Bancel, personne ne se risquerait à lui offrir quelque chose. Le dénoûment de cette affaire ressemble à ce qu'on voit souvent dans le monde. Une fille à marier a fait des avances, tout en restant parfaitement honnête. Son préféré ne l'épouse pas, et le voisin, qui la voit un peu compromise, va s'adresser plutôt à la fière, à la hautaine, à celle qui disait : Plutôt mourir vieille fille!

Au second tour de scrutin, la grande question était le succès ou l'échec de MM. Thiers et Jules Favre. Au moment où dans toute la France la lutte porte sur la question du pouvoir personnel, Paris allait-il se prononcer contre l'homme d'État qui a porté au pouvoir personnel les coups les plus rudes? M. Jules Favre, qui depuis dix-huit ans, toujours sur la brèche, revendique avec tant d'éloquence, au sein d'une Chambre hostile, la liberté qu'on nous a ravie, serait-il exclu du Corps législatif à la veille du triomphe du parti de la revendication légale, dont il a été le champion intrépide et qu'il a conduit à la victoire?

L'ingratitude envers ces deux hommes, le renoncement volontaire aux services éminents qu'ils peuvent rendre à la liberté, auraient été,

pour le peuple de Paris, une tache et une faute politique. Et cependant, par un concours facheux de circonstances, leur candidature était en péril.

Si M. Thiers n'avait eu à lutter que contre M. Devinck, il n'y aurait pas eu lieu de s'inquiéter. Malgré la géographie électorale du gouvernement, qui avait savamment composé la 2e circonscription, de manière à nuire le plus possible à M. Thiers, malgré le vote connu des gendarmes de la garde et des employés du château, M. Thiers, s'il réunissait toutes les voix indépendantes, devait l'emporter sur le candidat officiel, sur le complice de l'administration Haussmann. Mais la candidature présomptueuse et malencontreuse de M. d'Alton-Shée donnait au second tour des chances à M. Devinck.

M. d'Alton-Shée ne pouvait point passer : on le savait. Ses électeurs, en presque totalité, préféraient M. Thiers à M. Devinck. Cela n'était point douteux. Cela étant, tout suffrage accordé à M. d'Alton-Shée équivalait à un suffrage enlevé à M. Thiers, et à une voix en faveur de M. Devinck. Par conséquent, le maintien de la candidature d'Alton-Shée était l'unique moyen de faire échouer M. Thiers et réussir M. Devinck. Ce calcul si simple, le gouvernement le comprenait fort bien. Aussi, la candidature d'Alton-Shée faisait la joie du pouvoir, et il l'appuyait, dit-on, en sous-main. M. d'Alton-Shée n'a-t-il pas vu qu'il jouait le jeu du gouvernement? Était-il décidé à soutenir la lutte contre M. Thiers, jusqu'à la mort de l'opposition? Allait-il jusqu'à préférer M. Devinck à M. Thiers, sous le prétexte que cet homme d'État serait le chef naturel de la majorité future? Nous l'ignorons. Tout est douteux et peut-être équivoque dans cette candidature. Elle a perdu plus de trois mille voix d'un scrutin à l'autre. Ce n'est pas assez.

De toutes les circonscriptions de Paris, la 7e était peut-être celle qui convenait le moins à la candidature de M. Jules Favre. L'orateur cicéronien, le spiritualiste à demi-chrétien, l'homme de la revendication légale, ne se trouvait pas là dans un milieu parfaitement sympathique. De plus, beaucoup d'électeurs avaient leur candidat chéri, et la venue de M. Jules Favre les gênait. Au premier tour de scrutin, un grand nombre de socialistes avaient abandonné M. Cantagrel, leur candidat naturel, pour voter en faveur de M. Rochefort; tous se préparaient à voter pour celui-ci au second tour. Ils tenaient avant tout à nommer le candidat, à leur avis, le plus désagréable. Ils comptaient, en cas de succès, sur un coup de théâtre, ne devinant pas que le gouvernement se débarrasserait de la difficulté pendante, en graciant, s'il était élu, M. Rochefort avant la session. M. Jules Favre dérangeait donc tous leurs plans. De là, grande colère, et des attaques personnelles d'une vivacité extrême. A en juger d'après les réunions publiques, on aurait pu croire M. Jules Favre perdu. Mais ce mouvement si violent ne s'étendait pas sur une grande surface; la plupart des électeurs préféraient de beaucoup, au plaisir de jeter M. Rochefort comme un défi à la tête de nos gouvernants, l'avantage plus sérieux et surtout plus du-

rable, d'avoir au Corps législatif, pour soutenir la cause de la liberté, un orateur comme M. Jules Favre. Aussi M. Rochefort n'a-t-il pas hérité au second tour de toutes les voix de M. Cantagrel, ou même a-t-il perdu une partie des siennes; au lieu d'obtenir par leur réunion plus de 17,000 voix, il n'est pas arrivé à 15,000, tandis que M. Jules Favre gagnait plus de 6,000 voix.

L'élection de M. Jules Favre a été un vote de raison; lui préférer M. Rochefort eût été un acte de passion ou de caprice. Les électeurs de la 7e circonscription ont eu le mérite de sacrifier à l'intérêt politique le plaisir qu'ils voulaient se donner. C'est un vote qui prouve une fois de plus le bon sens politique de la population parisienne.

M. Raspail nous fait l'effet d'un revenant. Nous restons dans le plus complet scepticisme sur la valeur des services qu'il a rendus ou qu'il pourrait rendre à la cause démocratique. Mais il existe une sorte de fétichisme dont nous ne nous rendons pas compte, et qu'il a su inspirer à un grand nombre. Ceux-là ont la foi en M. Raspail. C'est un sentiment très-respectable, et qui, à titre de sentiment, échappe à la discussion. Mais le nombre des fidèles de M. Raspail n'est pas allé en augmentant. Sa petite église, d'un scrutin à l'autre, n'a gagné qu'une cinquantaine d'adhérents. Les électeurs n'avaient aucune raison de repousser M. Garnier-Pagès, et il leur fallait vraiment beaucoup de ferveur pour choisir M. Raspail. La majorité n'a pas voulu faire un acte de foi; elle s'est prononcée contre celui dont le nom inspire aux peureux une terreur bien ridicule, mais nuisible à la cause de la liberté, et pour un député qui a servi cette cause et qui ne peut pas lui faire tort. C'est encore un vote vraiment sage et politique.

La lutte était rude dans la 6e circonscription. Le cléricalisme, très-puissant dans cette *Terre sainte* parisienne, et l'influence gouvernementale, assez grande dans le quartier des ministères, se réunissaient en faveur du candidat officiel et clérical, M. Cochin, que ses qualités personnelles recommandaient aussi aux électeurs. Jusqu'au dernier moment, la victoire a été douteuse. Ancien membre de la commission municipale, M. Cochin sacrifiait M. Haussmann; candidat du gouvernement, il acceptait le jugement porté sur le coup d'État par ses adversaires, et il prenait des engagements libéraux. Cela n'a pas suffi aux électeurs. Il leur a fallu une politique plus tranchée, une opposition décidée au gouvernement, et un député qui ne fût pas clérical; Paris voulait avoir l'honneur de n'envoyer au Corps législatif que des députés d'une opposition bien carrée. C'est à ce titre et pour son talent que M. Jules Ferry a été élu.

Paris a donc envoyé au Corps législatif neuf députés, dont pas un ne transigera avec le gouvernement; pas un n'acceptera de lui, quoi qu'il arrive, un portefeuille de ministre. Ils sont tous de l'opposition constitutionnelle; cela veut dire qu'ils poursuivront seulement par les voies légales la revendication de la liberté; mais ils ne sont pas de cette opposition qu'on peut appeler ministérielle, parce qu'elle n'aspire, comme M. Ollivier, qu'à des changements de direction politique, après

lesquels elle consentirait à entrer au pouvoir. Les députés de la Seine seront le contrôle vivant, la revendication éternelle; ils pourront être des approbateurs et des soutiens, quand le gouvernement fera bien; jamais ils ne deviendront des agents du pouvoir. D'autres pourront un jour servir dans les rangs officiels; les députés actuels de la Seine sont indépendants à perpétuité. Si l'on veut pour cela les appeler irréconciliables, soit; mais le mot ne serait vrai que dans ce sens.

L'opposition ne pouvait espérer ailleurs le même triomphe qu'à Paris. Dans beaucoup de départements, les esprits se tournent du même côté qu'ici, mais le mouvement est lent à se produire. Une activité moindre, une énorme pression administrative, la presque impénétrabilité des campagnes, l'habileté équivoque avec laquelle le gouvernement a formé les circonscriptions électorales, réunissant pour le vote ce qui est séparé par nature, divisant les populations qui forment une unité, enfin les manœuvres de la dernière heure, les fausses nouvelles, les bruits mensongers de troubles sur divers points, l'inquiétude causée dans les esprits timides par des candidatures que Paris a repoussées, toutes ces causes et une foule d'autres faisaient obstacle au succès des candidats de l'opposition. Malgré tout, sur cinquante-cinq ballotages, l'opposition a fait élire trente candidats, et elle n'a été battue que dans vingt-cinq circonscriptions. Dans six élections, l'avantage du candidat officiel ne se compte que par centaines; dans une, l'opposition n'est inférieure que de sept voix. A Marseille, on a constaté l'union de la banque et du commerce avec les ouvriers pour M. Gambetta, contre M. de Lesseps. L'éloquence du jeune orateur, la sagesse et le grand sens politique, si remarqués dans sa dernière circulaire, l'ont emporté, dans cette grande place de commerce, sur le nom et les services de M. de Lesseps. A Brest, malgré la division de la ville en deux circonscriptions, où les électeurs urbains sont comme noyés dans la masse de la population des campagnes, malgré l'influence réunie de l'administration et du clergé, M. de Kératry, candidat libéral et non-clérical, l'emporte sur le candidat du gouvernement, M Conseil, député sortant. L'ardeur de M. de Kératry, son succès dans les réunions publiques, le libéralisme de ses idées et la fermeté de son attitude, lui ont valu cette victoire difficile. A Rouen, M. Pouyer-Quertier, une puissance, un orateur, est remplacé par un démocrate; en Bourgogne, le puissant directeur du Crédit foncier, appuyé par le ministre de l'intérieur, protégé par l'Impératrice, cède la place à un ancien constituant; et comme pour nous consoler de quelques pertes sensibles, plus d'un chambellan a du plomb dans l'aile. Tout compensé, le résultat, moins bon qu'il n'aurait dû l'être, est donc satisfaisant pour l'opposition.

Ce n'est pas tout. Le gouvernement s'est vu forcé cette année d'accepter sans les combattre, et même en les appuyant contre des candidats plus avancés, un certain nombre de députés du tiers-parti, contre lesquels, en 1863, il avait combattu à outrance. En déduisant ces députés de la liste des candidats officiels, il ne resterait plus au gouver-

nement. sur la totalité des votants, qu'un avantage de 800,000 voix sur l'opposition. En les comptant à son actif, il n'arriverait encore qu'à environ 1,200,000 voix de majorité. Qu'on retranche de ce nombre les suffrages obtenus par pression administrative, et l'opposition se trouvera peut-être en majorité dans le total des électeurs.

Cependant, la modification la plus marquée n'est pas celle qui s'est opérée dans le personnel du Corps législatif. Ceux qui reviennent sont animés d'un esprit nouveau. Qu'on relise les professions de foi des élus. On y verra que la moitié peut-être des députés de la majorité ont été obligés, pour rentrer à la Chambre, de tenir un langage et de prendre des engagements qui auraient, il y a quatre ans, fait dresser les cheveux à un ministre du second empire. Il en est qui parlent avec entrain de la liberté, du contrôle, de l'économie, de la diminution des charges militaires. Nous pourrions en citer qui, sans reculer d'horreur, se sont prononcés contre le gouvernement personnel : langage bien nouveau chez eux, qu'ils balbutient d'un air inexpérimenté et qui étonne dans la bouche de députés naguères satisfaits d'avance. Le courant les emporte, et à leur tour ils entrent dans le mouvement.

Une raison les y fera rester. Ils sentent que la candidature officielle est morte, et que nous l'avons vue fleurir pour la dernière fois. Ils ont aujourd'hui six ans devant eux pour préparer leur candidature; ils savent que, pour être réélus, il faudra alors avoir donné des preuves d'indépendance. Ils accordaient au pouvoir un vote obéissant pour être élus plus tard par l'appui du gouvernement. Maintenant, on sait que ce ne sont plus les obéissants, mais les indépendants qui, la prochaine fois, reviendront à la Chambre. Ne nous étonnons donc pas si nous assistons bientôt à une explosion d'indépendance.

La bataille électorale est terminée. Quel sera le caractère de la campagne parlementaire qui va s'ouvrir?

La lutte politique de la prochaine session aura pour but la revendication de la liberté. Les anciens partis s'effacent; il n'y a plus en présence que le parti du gouvernement personnel et le gouvernement du pays par le pays. Jamais question politique plus simple n'a été plus nettement posée par les événements, mieux comprise par l'opinion.

Qu'on ne nous parle donc plus de républicains et d'impérialistes, d'orléanistes, de légitimistes ou de socialistes. Cette vieille classification des partis, qui a été vraie dans son temps et qui le redeviendra peut-être, n'a rien à voir dans la question actuelle. Amis ou ennemis de l'empire, ayant applaudi à sa naissance ou protesté contre lui, nous tous, citoyens français, quels que soient nos ressentiments ou nos sympathies, nous nous partageons aujourd'hui en deux camps : nous sommes des libéraux ou des autoritaires. Nous voulons que la France soit dans la main d'un maître, qui dispose à son gré de ses destinées, sous le contrôle fictif et arrivant toujours trop tard d'un Corps législatif énervé; ou bien nous voulons que la France, redevenant maîtresse d'elle-même, exerce sur les actes du pouvoir un contrôle effectif, fasse prévaloir, par les voies légales, sa pensée et sa volonté, et dirige son

gouvernement au lieu d'être dirigée par lui. Lequel commandera, lequel obéira, du gouvernement ou de la nation? Voilà l'unique question du jour.

Cette question n'est ni révolutionnaire ni contraire à la constitution. Pour que la liberté renaisse en France, pour que la nation redevienne maîtresse d'elle-même, il n'est pas nécessaire d'effacer une ligne dans la constitution actuelle; il suffit d'un Corps législatif indépendant et énergique, qui ait une pensée a lui, une volonté, et qui soit soutenu par le pays.

A voir dans le passé la nullité politique du Corps législatif, on s'est habitué à le croire sans puissance effective. Il nous est apparu comme un rouage inerte dont le moteur était la main du gouvernement. On n'a pas assez remarqué que son inertie tenait, non pas à l'institution mais aux hommes, ou plutôt à la dépendance à laquelle les condamnait leur origine officielle.

Lorsque le gouvernement actuel s'est installé, sa politique a été de cacher une dictature réelle sous l'apparence d'une liberté fictive. Au lieu de supprimer la Chambre, il s'est attaché à l'annuler. Il n'y serait point parvenu s'il s'était borné à diminuer ses attributions, à inventer des obstacles constitutionnels ou réglementaires à son libre fonctionnement, à subordonner son action à celle du Conseil d'État Il savait trop que ces difficultés de formes ne pèsent pas lourd dans la main d'un Corps législatif animé de l'esprit de liberté. C'est donc l'esprit de liberté, c'est l'indépendance personnelle du député qu'il fallait empêcher de naître au Corps législatif, pour supprimer la liberté en maintenant ses formes respectées. Le gouvernement a atteint ce but par le système des candidatures officielles.

En ce temps-la l'élection était dans sa main. Sauf à Paris, il pouvait partout faire élire ou empêcher d'être élu qui il voulait. Il alla donc chercher dans le résidu de tous les partis des hommes disposés à toujours obéir. Sceptiques ou peureux politiques, ambitieux sans ouvrage, fruits secs de l'administration, de la magistrature, des conseils généraux, tout lui fut bon pourvu qu'on s'engageât à l'obéissance. On se mit donc à solliciter une place de candidat officiel comme on sollicite une place de sous-préfet ou un bon bureau de tabac. Il y eut bientôt à côté des candidats officiels un troupeau de candidats à la candidature, qui s'exerçaient à l'admiration jusqu'à ce que vînt leur tour d'être au nombre des élus. Une fois choisi par M. le préfet, c'était chose faite; il n'y avait pas à s'occuper des électeurs et de l'élection: la préfecture s'en chargeait.

Ce que pouvait être une Chambre ainsi composée, on ne l'a que trop vu. Pour trouver un tel abaissement, il faut remonter au Corps législatif du premier Empire. Ces députés toujours approuvant et admirant toujours, n'osant pas même prendre la parole pour défendre contre les Cinq la politique du gouvernement et laissant ce soin aux orateurs officiels, parce qu'ils craignaient que leur appui et leurs éloges ne fussent pas dans le ton de commande, cet enthousiasme qu'ils avaient appris à

exhiber à propos, ce fut un spectacle dont la France s'était déshabituée pendant trente-six années de liberté. Son souvenir nous laisse encore un sentiment d'humiliation.

Cependant des Français, quelle que soit leur provenance, ne peuvent être réunis sans que l'esprit d'indépendance se glisse à un moment donné parmi eux. Un jour la mesure fut comble; on venait de présenter le projet de loi sur la dotation Palikao. Personne n'a oublié le rapport modeste mais énergique de M. de Jouvenel. Ce fut un cri de soulagement dans le Corps législatif et dans le pays. Il y avait donc encore en France des hommes qui oseraient dire : Non! On sait la colère qu'excita cette résistance inattendue et l'acharnement avec lequel, aux élections suivantes, le gouvernement combattit les membres de la commission. M. de Jouvenel n'est point revenu à la Chambre. Cette année encore, les électeurs n'ont pas eu le courage d'élire cet homme dont le nom restera attaché au premier réveil de l'indépendance parlementaire. Il lui ont préféré monsieur Mathieu.

Que le gouvernement se crût dans son droit en pourchassant ainsi les députés qui avaient donné le signal de la résistance, nous sommes disposés à l'admettre. Entre le gouvernement et le candidat officiel, n'y avait-il pas une sorte de marché tacite, l'un censentant à faire élire le député, l'autre se vouant en revanche à l'approbation perpétuelle? Tout candidat officiel qui, à la Chambre, se permettait de dire *non*, pouvait être exécuté comme déserteur à l'ennemi. Ce fut le sort de M. de Jouvenel et de bien d'autres. M. d'Andelarre y échappa à force d'énergie électorale. Des élections de 1863, il sortit une double leçon : la première, c'est que tout député désobéissant ne serait plus candidat officiel; la seconde, c'est que malgré le gouvernement, un ex-candidat officiel, devenu candidat indépendant, pouvait, s'il avait de la chance, réussir comme M. d'Andelarre, contre un M. Galmiche quelconque.

La dernière législature n'a guère profité de cet exemple. Chez la plupart de ses membres le ressort était brisé et il ne leur restait pas assez d'intelligence politique pour comprendre que s'ils voulaient assurer leur réélection, le plus sûr moyen, au tour que prenaient les esprits, c'était encore de voter avec indépendance et de se présenter ensuite aux électeurs, non plus en candidat officiel mais en indépendant. Cependant les fautes du pouvoir leur faisaient la partie belle. C'est pendant les six années qui viennent de s'écouler que le gouvernement personnel a porté ses fruits les plus amers. Son prestige s'est évanoui et la décadence de la France est devenue manifeste. Cette législature a vu crouler l'utopie désastreuse de l'empire du Mexique et du royaume arabe. Elle a vu naître, sans oser s'y opposer, ces rêves inintelligibles et doublés d'imprévoyance qui ont mené au grand coup de Sadowa, ce Waterloo politique du second Empire. Elle en a si bien senti le contre-coup funeste, qu'elle s'est crue obligée, pour parer à ce danger nouveau, résultant de la politique impériale, d'imposer à la France le fardeau d'un armement sans exemple dans l'histoire. Et cependant, pas

un vote de blâme n'a été émis par ces députés amollis. Cette législature, plus indépendanté en apparence que les précédentes, elle est en réalité plus coupable, car elle n'a point comme celles-ci pour excuse de ses complaisances le spectacle des succès du gouvernement. Et quand l'histoire la jugera, elle ne pourra trouver contre elle d'accusation plus terrible que le mot de M. Rouher au Sénat : « Depuis cinq ans, a dit à M. de Maupas le ministre d'État, je n'ai remporté que des victoires au Corps législatif. » Ainsi, pendant ces années où le second Empire n'a éprouvé au dehors que des défaites politiques, le Corps législatif, gardien négligent des intérêts de la France, a toujours, par ses votes, accordé la victoire au défenseur d'office de cette politique désastreuse.

Le nouveau Corps législatif fera mieux, parce qu'il ne tient qu'à lui d'être indépendant. Une centaine de ses membres arrive dégagée de l'attache officielle; les uns combattus par le gouvernement, les autres acceptés seulement ou même subis. Que cinquante députés de la majorité secouent le joug et prennent le parti de voter autrement que par ordre, et cet appoint formera une majorité indépendante. Leur dignité personnelle et leurs intérêts électoraux, l'honneur du Corps législatif et l'intérêt de la France, tout leur en fait un devoir. Que les membres trop dociles de l'ancienne majorité ne l'oublient pas : ils ont beaucoup à se faire pardonner. Ils avaient le devoir et le pouvoir d'arrêter le gouvernement dans ses fautes. Ils ne l'ont pas osé; ils n'ont pas même exprimé un blâme. Ils sont donc responsables comme lui des fautes commises.

Le mot d'ordre de la campagne électorale a été : Plus de candidatures officielles! Celui de la prochaine campagne parlementaire doit être : Un Corps législatif indépendant. Il faut que les députés s'habituent à voter autrement que par ordre. Il faut que, sans distinction de parti, ils se prononcent sur les questions suivant leur conscience, et sans se demander qui les a posées et si leur vote plaira ou déplaira à Leurs Excellences M. le Ministre d'État et M. le Ministre de l'Intérieur. Que tous les partis actuels se fondent en deux partis rivaux : celui de l'indépendance parlementaire et celui de la servitude.

Depuis le début du gouvernement actuel, la Constitution a été faussée dans la pratique. En face d'un pouvoir revêtu d'une autorité immense, la Constitution avait institué un Corps législatif ayant des attributions plus que modestes, mais bien déterminées, et qui lui permettaient d'exercer un contrôle effectif et, au besoin, de servir de frein. Mais, pour exercer ce contrôle, il fallait au Corps législatif une sérieuse indépendance. Cette indépendance n'a jamais existé sous ce règne. Le système des candidatures officielles a transformé les représentants du peuple en une sorte de fonctionnaires, révocables tous les six ans à la volonté du ministre de l'intérieur. Ces fonctionnaires de nouvelle espèce ne pouvaient se risquer à contrôler les faits et gestes de leur seigneur et maître, de celui qui les avait créés et qui leur conservait l'existence. Ils ont donc obéi, toujours obéi, et au lieu du

Corps législatif indépendant et puissant que la Constitution avait voulu établir, nous n'avons eu qu'une troupe incohérente d'hommes soumis et humbles de cœur, obéissant par habitude et applaudissant de parti pris. Depuis l'empire, il n'y a pas eu un Corps législatif constitué et agissant suivant l'esprit de la Constitution, mais seulement quelqu chose qui en porte le nom et en tient la place, qui en exerce les fonctions sans en remplir les devoirs. C'est en cela que la Constitution est faussée. La Chambre nouvelle rentrera dans la Constitution; elle l'appliquera dans son esprit en se faisant indépendante.

CHARLES DU BOUZET.

P. S. Le *Peuple* annonce ce soir que le Corps législatif sera convoqué le 28 juin.

Les journaux officieux font grand bruit de troubles qui auraient eu lieu sur divers points de la France. Pour Paris, la *Gazette des Tribunaux* se distingue particulièrement dans ce genre de littérature.

Il y a probablement beaucoup d'exagération dans ces récits, mais il doit s'y trouver quelque chose de vrai.

« A Paris, dit le *Moniteur*, la police a employé sans ménagement la force brutale contre des citoyens au fond très-inoffensifs; et elle a fini par provoquer des manifestations turbulentes, des rixes extrêmement regrettables. »

N'en a-t-il pas été de même en province?

C. D. B.

DEUX HEURES AU-DESSUS DE PARIS

Quand le 25 août 1783 on enleva au Champ de Mars le premier ballon gonflé de gaz hydrogène, celui qui alla se faire exorciser à Gonesse, les astronomes du temps prirent la peine de le suivre dans les airs. Des observateurs postés sur le sommet de l'École militaire, du Garde-meuble, de l'Observatoire et des tours Notre-Dame, relevaient les angles avec des théodolithes comme ils auraient fait pour le passage d'un météore. Le ciel était couvert de nuages, de sorte que les visées furent peu nombreuses et très-incertaines. Cependant Meunier, officier du génie, qui devait plus tard se distinguer dans les guerres de la République et dans l'aéronautique savante, sut se servir de ces renseignements pour déterminer avec une grande approximation la route que l'aréostat avait suivie dans les airs. Un mois après, une mongolfière s'enlevait à Versailles devant le roi Louis XVI. Elle était encore le point de mire des lunettes de deux astronomes, placés l'un sur la terrasse et l'autre sur le rez-de-chaussée de l'Observatoire impérial. Meunier parvenait encore à indiquer, à l'aide des chiffres recueillis, quel avait été le mouvement du globe qui portait cette fois des êtres vivants, une cage dans laquelle étaient renfermés un mouton, un coq et un lapin, prédécesseurs des aéronautes qui, malgré eux, allaient gouter l'air jusqu'à ce jour réservé aux oiseaux.

Mais depuis que Pilatre et le marquis d'Arlondes ont pris possession de l'atmosphère au nom de l'humanité future, ces procédés d'observation ont été abandonnés. Cependant les aéronautes qui se trouvent dans la nacelle peuvent coopérer au succès de l'entreprise et rapporter à terre une multitude de renseignements susceptibles de contrôler les observations recueillies à terre. La détermination rigoureuse de la trajectoire permet de vérifier l'exactitude des instruments dont les aéronautes se servent pour déterminer à chaque instant leur hauteur. D'autre part, les astronomes peuvent arriver, par une sorte de réaction nécessaire, à contrôler leurs propres observations.

Quelle occasion merveilleuse pour déterminer les lois de la réfrac-

tion atmosphérique, l'efficacité des mesures micrométriques, apprendre l'art difficile d'apprécier le diamètre apparent des astres, enfin, de savoir si l'on peut compter sur le synchronisme des lectures d'altitude ou d'azimuth, etc. Une portion des considérations précédentes a été exposée dans un mémoire que M. Tissandier et moi nous avons présenté au Congrès des Sociétés savantes, et dont M. Leverrier nous a fait l'honneur d'adopter les conclusions principales.

Nous ne croyons point que jamais savant digne de ce nom ait eu fantaisie de nier en principe l'intérêt qu'un pareil ordre de recherches pourrait offrir. Cependant quelques personnes occupant un rang distingué dans la Physique et dans la Météorologie, nous ont fait remarquer qu'il était à craindre que les aérostats disparaissent trop rapidement de l'horizon pour qu'il fût possible de les viser avec une précision suffisante. Le nombre des observations auxquelles on pourrait se livrer pendant qu'ils ont la complaisance de rester en vue, serait-il en rapport avec l'importance des préparatifs que l'on serait obligé de faire? Est-ce que les anciens astronomes auraient renoncé à ces expériences s'ils n'avaient reconnu l'impossibilité d'en tirer des résultats ayant quelque valeur, ajoutait-on non sans quelque apparence de raison?

Nous avions répondu d'avance à cette objection en citant le témoignage de M. Glaisher, qui nous a déclaré avoir observé le ballon de M. John Welsh pendant tout le temps d'une ascension commencée au Crystal-Palace et terminée à Portsmouth. Nous avons donc résolu d'exécuter une expérience dans des conditions telles que le doute ne fût plus possible. Il s'agissait de rendre notre ballon à peu près immobile, afin que tout Paris pût le voir stationnaire. Ce résultat ne demandait point seulement un air pur, il fallait un repos presque absolu de l'air, ou l'existence simultanée d'une série de petits courants alternes régnant à différentes hauteurs.

Nous avons été assez heureux pour planer pendant longtemps au-dessus de notre point de départ. Visibles à la vue simple pendant deux heures entières, nous avons été servis par le hasard mieux qu'il n'était possible de l'espérer. Puisqu'il y a un Dieu pour les ivrognes, pourquoi n'y en aurait-il point pour les aéronautes?

Nous avions l'intention de partir le dimanche, 4 avril, à bord du ballon l'*Union* que son propriétaire avait mis obligeamment à notre disposition, à condition de nous accompagner dans les airs. M. Leverrier avait même convoqué en notre nom les délégués des Sociétés savantes pour assister à notre ascension; mais l'état extraordinairement agité de l'atmosphère nous obligea de remettre à huitaine l'exécution de notre expérience. Une pluie abondante se joignant au vent eût rendu la tentative plus ridicule encore que dangereuse.

Ce contre temps nous priva de la présence d'un grand nombre de physiciens distingués qui avaient promis de suivre nos expériences. Mais avions-nous le droit de nous plaindre? Notre impuissance n'était-elle point une démonstration de l'insuffisance des ascensions exécutées dans les hippodromes? Comment tirer des résultats scienti-

fiques d'expériences faites au milieu de pareils hasards, mais dont l'absence absolue d'un budget de la navigation aérienne oblige fatalement les aéronautes à tracer.

Le dimanche suivant, 11 avril, le temps se montra sous un aspect tout différent. Depuis la veille le baromètre était d'une fixité remarquable, depuis quelques jours les nuages supérieurs n'offraient aucune de ces stries menaçantes que Turner excelle si bien à reproduire dans ses ciels agités qui, suivant ce que nous avons cru remarquer, annoncent l'approche de la tourmente. Au moment où commença le gonflement, le ciel était d'un bleu foncé, tel que le rêvent les jeunes filles pour leur rendez-vous d'amour. Dès le matin nous sondions les hautes régions atmosphériques à l'aide d'un charmant aérostat captif de 15 mètres cubes, que M. Durnof a construit avec un soin merveilleux : gaiement bariolé de blanc et de rouge, il est d'une légèreté et d'une solidité extraordinaire.

Quoique ne cubant que 15 mètres cubes, et rempli tout simplement de gaz d'éclairage ordinaire, cet aérostat pouvait, tout en soulevant son câble, enlever un poids de 4 kilos à une hauteur de 400 mètres! Quel enseignement pour les physiciens, qui prétendent que dans les palais de la Météorologie officielle il n'y a de place ni pour les aéronautes ni surtout pour les aérostats.

La manœuvre du gonflement s'effectua beaucoup plus lentement que d'ordinaire. Quoique le gaz entre dans le tuyau avec la pression réglementaire de 15 centimètres d'eau, nous sommes loin d'avoir un écoulement de un mètre cube par centimètre carré de section à l'heure, chiffre qui résulte de la moyenne des résultats de la Compagnie parisienne. Pourquoi notre Pégase est-il si long à recevoir sa ration? Pendant la tentative de dimanche dernier, l'*Union* se trouvait étendue sur le gazon de l'usine, et la soupape, qui est de construction assez mauvaise, s'est gonflée en recevant l'ondée. Elle a gondolé d'une façon affreuse. Il y a entre le siége et les clapets un vide qui permet de passer le doigt. Hier nous nous sommes aperçus de ce baillement effrayant, qui a été sur le point de nous faire renoncer au voyage. Nous nous sommes efforcés de rendre aux volets leur forme plane primitive, en les y contraignant à l'aide de ressorts supplémentaires. Mais nous ne sommes parvenus à rétablir l'ordre dans cette partie vitale de l'aréostat que d'une façon peu satisfaisante. Nous avons augmenté à profusion le cataplasme, lut grossier, seul argument dont se servent les aéronautes pour maintenir le gaz... Est-ce que ce maudit cataplasme est insuffisant? Mais en promenant l'oreille le long des tuyaux qui serpentent sur le gazon, nous entendons un sifflement assez énergique. Un morceau de toile, maladroitement rabattu, diminue la section en un point du parcours. Il n'en faut pas davantage pour que nous nous trouvions en retard de deux heures, tant est grande la précision avec laquelle les aéronautes doivent procéder à toutes les manœuvres, pour que le public qui les contemple ne soit point exposé à attendre pendant de longues heures. Ici nul ne s'impa-

tiente : les enfants cabriolent à leur aise sur le gazon, mais les observateurs, que le directeur de Zurich a établis dans les Alpes, sont à leur poste. S'y trouveront-ils encore quand nous prendrons possession du nôtre?

Pendant que Tissandier et Mangin s'occupent de boucher les dernières fissures, j'installe un observatoire terrestre tout à fait primitif, rudimentaire. Il consiste en une lunette à pied de bois, que l'on a armée d'un limbe vertical gradué. On a tracé sur le sable une rose des vents. Cet appareil permettra d'indiquer la succession des directions opposées que notre aérostat va prendre.

Il ne manque qu'un *micromètre*, lame de verre placée au foyer, afin de pouvoir déterminer notre diamètre apparent. Mais aux aéronautes il manque toujours quelque chose! Nous sommes les Bélisaires de la Physique et de l'Astronomie; nul ne songe à faire l'aumône aux fils de l'air! La lunette elle-même est très-mauvaise; le grossissement, qui devrait être considérable, est assez faible; le champ, qui devrait être très-vaste, est d'une exiguité remarquable. La prochaine fois, nous ferons un abonnement avec le télescope de la place Vendôme. Mais notre but unique est de montrer par preuve tout à fait démonstrative qu'un aérostat peut rester en vue des heures entières. Moins la lunette sera bonne, plus nous serons satisfaits, plus la démonstration sera éclatante. Le comble de la joie serait que tout Paris, celui qui regarde en l'air pût nous voir sans mettre ses lunettes. Nous avons la faiblesse de croire qu'en finissant par montrer que nous avons raison, nous cesserons d'avoir tout à fait tort!

Mangin adopte pour le départ un procédé très-simple, très-prudent. Il veut mesurer son essor et n'entend pas se lancer tête baissée dans l'océan aérien! Il tient à la main une corde à laquelle s'attèlent cinq ou six amis de terre, et il suffit de lâcher un nœud coulant pour les quitter pendant quelques heures. Le câble tombe, et nous montons avec une rapidité que Tissandier accélère. Un sac jeté pour faire bonne mesure nous donne une vitesse honnête dont, à moins d'être bien difficile, un vautour se contenterait.

Le soleil se met de la partie, et les toiles de l'aérostat se tendent, comme la fortune d'un parvenu, qu'un accès d'orgueil peut rompre! Les banderolles retombent en gracieux festons; on dirait qu'elles ont de la peine à nous suivre!

Si la soupape était nette et étanche, nous pourrions arrêter d'un geste l'essor croissant de notre globe. Il suffirait d'un léger soubresaut pour prononcer notre *quos ego* et revenir doucement vers la terre. Un ballon se conduit comme un empire, qui doit osciller, à ce qu'il paraît, entre les deux pôles de la liberté et du pouvoir arbitraire; tantôt la main de l'aéronaute doit jeter un peu de lest despotique pour s'élever dans les régions sereines, tantôt aussi il faut qu'il fasse son sacrifice à la pesanteur et qu'il redescende dans les régions inférieures.

Mais la soupape, trempée par les dernières révolutions de l'atmosphère, ne repose point carrément sur son siége, il serait imprudent

d'y porter la main. Que notre corde reste oisive, tant pis, si le soleil aidant notre pesage s'emporte, et nous entraîne vers des régions inconnues. Nous devons compter sur les pertes involontaires, sur la porosité, sur l'orifice inférieur qui envoie le trop plein de notre gaz dans cet océan infini des plaines de l'air; nous devons nous contenter de subterfuges, au lieu de naviguer comme Machiavel veut que l'on règne.

Nous nous apercevons heureusement que notre démonstration dépasse tout ce qu'il était possible d'espérer. Les objets environnants sont d'une fixité surprenante. Les écarts faits à droite et à gauche, au nord et au sud, se compensent presque rigoureusement. Nous allons, nous venons, en montant et descendant. Nous valsons mollement en planant au-dessus de la pelouse où tout à l'heure l'aérostat recevait son gaz si nonchalamment.

Je m'attache à observer beaucoup plus qu'à noter. Dédaignant très-souvent de prendre des chiffres, devenus pour ainsi dire superflus, je m'exerce à étudier le mouvement de l'aiguille sur le baromètre. Il m'est toujours possible de compter mentalement plusieurs secondes pendant que la pointe parcourt une division. Je vois l'instrument vibrer devant moi. Quelquefois j'imprime un petit choc brusque, en frappant avec mon index pour aider le ressort à se détendre ou à se contracter, suivant les caprices de l'air.

Jamais je n'ai pris tant de plaisir à voir l'instrument obéir à la main qui jette le sable. Il me paraît marcher d'accord avec les banderolles, qui frissonnent comme lui, qui serpentent quand il trébuche, et la soie ne parle point autrement que le cuivre.

En ce moment, nous faisons une rencontre imprévue, inouïe... qui marquera peut-être dans les annales de la science. Tissandier voit flotter un fil blanc soyeux, long de plusieurs mètres. Il tend la main, il le saisit... Il pousse un cri de surprise. C'est un fil de la Vierge! Est-ce un aérostat fabriqué par une araignée microscopique qui s'abandonne au gré des vents? Trouverons-nous dans cette coque soyeuse un petit aéronaute qui vient fraterniser avec nous? Est-ce le produit d'une industrie mystérieuse, inconnue, d'êtres vivant dans les régions supérieures? Fil léger, viens-tu des champs que les hommes arrosent de leur sueur? Descends-tu de ces plages que hantent les étoiles filantes et les éclairs en boule? As-tu été formé à la clarté de la lune, du soleil ou des étoiles? Es-tu le produit de la rosée lumineuse que Sirius rayonne au-dessous des trois mages, à distance respectueuse de Procyon.

Une autre fois, nous serons armés d'instruments plus puissants. Nos yeux, abrités derrière un microscope, pourront pénétrer quelques-unes des merveilles, quelques-uns des mystères de ta structure. Mais cette fois nous sommes pris au dépourvu, nous ne pouvions espérer faire une rencontre quelconque dans ces plages, que notre science croit désertes, inhabitées, et où se meut peut-être un monde que ce fil léger représente pour nous.

En ce moment, la scène que nous contemplons est si belle que nous

oublions le danger qui nous menace de déscendre au milieu des rues de Paris.

Nous voyons à l'horizon une brume circulaire qui règne jusqu'à la hauteur de l'œil; au sommet de cette espèce de puits à parois semi-translucides, dont l'aérostat occupe le centre, plane un gracieux chapelet de petits nuages pommelés, blancs d'argent, d'une forme gracieuse. Quelques-uns sont à cheval sur cette nébulosité, on dirait des peaux de cygne que les sylphes ou les gnômes auraient posées délicatement sur le rebord extérieur de l'excavation gigantesque au fonds de laquelle ondule gracieusement notre aérostat.

Ordinairement la terre parait plate, mais telle n'était point l'apparence qu'offre la campagne. On aperçoit des ondulations assez sensibles, tenant peut-être à la différence des quantités de lumière réfléchies par les surfaces, suivant leur inclinaison par rapport au soleil. Quant à l'ombre portée par le ballon et dont je comptais me servir, il m'est impossible de reconnaitre sa situation. Ce fait ne tenait pas sans doute tant à notre grande hauteur qu'à notre immobilité presque absolue. En effet, quand le ballon voyage, une tache noirâtre, quelquefois très-petite, le suit, mais elle se découvre facilement, parce qu'elle court avec rapidité sur les champs et les maisons. On ne peut la confondre avec de simples accidents de terrain de forme circulaire à cause de sa rapide locomotion.

J'étais donc dans la situation du héros d'Hoffman qui a perdu son ombre, lorsqu'une observation involontaire vint me distraire de ma recherche infructueuse. A mesure que le ballon descendait, j'entendais une voix confuse ressemblant à celle des flots se brisant sur des dunes de sable, un peu moins monotone cependant. C'était le bruit de la grande ville qui venait nous atteindre jusqu'à 800 mètres de hauteur, et qui disparaissait aussitôt que la projection du lest nous faisait dépasser cette altitude. Nous avions donc au-dessous de nos pieds un océan de pensées et de rumeurs! Que de vagues intellectuelles, que de passions, que de désirs, que de crimes, de vertus, d'idées grotesques, d'inventions ridicules se fondaient dans cette harmonie immense, innommée! Que de gens pensent à nous! que d'esprits hardis voudraient, comme nous, s'élever au-dessus des brumes, et se plonger dans l'azur du firmament! Car Paris, la grande cité généreuse, est bien la vraie patrie des aéronautes. C'est elle qui est le grand, le noble cerveau de la France. C'est la grande ville de Voltaire et Rousseau, qui palpite anxieuse, amoureuse de l'avenir, avide de liberté! C'est de là que l'idée s'élance dans l'horizon infini des siècles, et que voguant toujours elle fait route.

Pendant que nous nous entretenons, Tissandier et moi, Mangin laisse glisser son ancre. Malheureusement, il néglige de suivre la recommandation que nous lui avons faite. Il ne prend pas la précaution de la suspendre de travers par une cordelette, afin qu'elle ne saisisse jamais sans notre autorisation les toits, menaçants écueils qui se dressent de tous côtés. Nous essayons de réparer cette omission, mais il est trop

tard pour le faire, car les efforts de Tissandier et de Mangin pour ramener l'ancre à notre bord impriment à la nacelle des oscillations qui peuvent devenir dangereuses, surtout si l'on songe à l'état de vétusté du ballon, à l'imperfection du lut garnissant la soupape.

Il faut donc naviguer comme l'on se trouve, et sans réparer les suites de cette faute, qui rend jusqu'à un certain point notre situation précaire. Si nous pouvions nous maintenir rigoureusement à une horizontale déterminée, nous profiterions de la brise légère, et nous pourrions fuir dans la campagne; mais nous avons dépensé trois sacs de lest dans la première heure, nous ne pouvons espérer de nous maintenir élevés à 1,500 mètres avec les quatre sacs qui restent à bord, si nous traçons une coupe horizontale, elle nous coutera trop cher de lest pour que nous puissions franchir tout Paris. Nous préférons continuer nos oscillations en nous rapprochant de plus en plus de terre.

Une sorte de conseil de guerre assez court nous permet de régler le mouvement de l'aérostat pour exécuter la descente. Comme notre corde traînante est plus longue que notre ancre, c'est ce brin de chanvre qui devient notre planche de salut.

La multitude énorme qui remplit les rues et dont par intervalles nous entendons les clameurs viendra à notre aide, des mains bienveillantes guideront nos mouvements quand nous nous trouverons assez près de terre. Si le hasard du vent nous conduit au-dessus d'un espace libre, de dimensions suffisantes, nous nous précipiterons en ouvrant la soupape, sauf à modérer la chute par la projection d'un peu de lest, afin d'éviter un choc brisant, qui peut compromettre les extrémités inférieures de notre corps. Vers quatre heures quarante, nous sommes saisis par un courant inférieur qui nous conduit avec quelque rapidité dans une direction parallèle à celle du front des fortifications. Nous passons au-dessus de la gare des marchandises de Batignolles et nous voyons au-dessous de nous un cimetière. Aussitôt Tissandier saisit la corde de la soupape. Nous nous rapprochons majestueusement de terre. Les tombes se détachent de la façon la plus pittoresque. Les croix fourmillent. Une nuée dé corbeaux prend son vol et s'enfuit du côté du Nord. Une femme, qui priait sans doute sur la tombe de son mari, se sauve en poussant des cris aigus; elle emporte dans ses bras un enfant évanoui. Notre ancre a pris sur le revers d'une fosse que l'on vient d'ouvrir... Quelques hommes saisissent la corde traînante, comme nous l'avions prévu. Nous arrivons délicatement à la surface de la terre. A peine les croix de bois qui garnissent la fosse commune sont-elles obligées de s'écarter pour nous livrer passage.

La foule envahit l'asile des morts et gravit le talus des fortifications. Au bout du fossé, dont nous sommes séparés par le mur du cimetière... la culbute peut-être, mais mille mains nous retiennent. Le premier qui accourt est un chiffonier nommé Petiteau, à qui nous donnons un napoléon pour récompense. Jamais de sa vie il n'a fait un pareil coup de crochet. Oh! s'il pouvait mettre dans sa hotte le chiffon qui lui tombe des nuages! Il n'y a pas loin pour se faire enterrer ici! me suis-je

écrié en mettant pied à terre, mais ce n'est sans doute pas dans ce cimetière que doit être creusée notre tombe. Moi qui étais partisan décidé de la crémation, je m'aperçois en mettant pied à terre que décidément les cimetières sont bons à quelque chose.

M. Wolf, directeur de l'Observatoire de Zurich a fait exécuter des observations météorologiques à différentes altitudes pendant la durée de l'ascension qui se termine dans un cimetière comme la vie d'un honnête bourgeois. La température qui a été constatée a été sensiblement moindre que celle que nous avons observée nous-mêmes aux altitudes correspondantes. Probablement les glaciers de la Suisse n'étaient point sans influence sur ce refroidissement du ciel helvétique, presque glacé si on le compare à notre ciel parisien. L'action du massif alpestre se manifestait bien nettement par une grande variété dans la direction des courants aériens. Ainsi à Zurich le vent était est fort; à Berne, sud-est faible; à Castagna, sud-ouest insensible, à Sainte-Croix, nord-est faible; à Closter, sud-est faible; à Beners, sud faible; à Duber, est; à Chaumont, est faible; à Neufchâtel, sud-ouest faible. Dans plusieurs stations, on a observé le tonnerre, les éclairs, les orages et le vent sur les Alpes. A Sainte-Croix d'énormes cumulus couvraient l'horizon, et la pluie tombait à torrents. A Berne, on entendait gronder le tonnerre. Qui douterait que les Alpes ne soient coupables de ses révolutions célestes. Sans elles les compatriotes de Guillaume Tell auraient eu le délicieux ciel d'émeraude, à travers lequel l'aérostat l'*Union* a vogué pendant notre voyage du 11 avril dernier.

W. de Fonvielle.

LA CHASSE ET LE PAYSAN

Ce n'est pas sans une certaine appréhension que je viens signaler aux lecteurs de *la Revue moderne* un livre récemment paru sous le titre placé en tête de cet article (1). L'œuvre est pourtant aussi intéressante au fond que distinguée de forme; mais j'imagine que ce seul mot « liberté de la chasse » sonnera étrangement aux oreilles de plus d'un de nos abonnés, fervent disciple de saint Hubert. Aussi me bornerai-je à donner une impartiale analyse de ce curieux volume, laissant chacun prendre, à son gré, parti dans la question.

Il faut le reconnaître tout d'abord, l'auteur a qualité, comme on le dit au palais, pour soulever le débat M. Honoré Sclafer est à la fois un propriétaire, dans la bonne acception du mot, c'est-à-dire vivant sur sa terre, et un chasseur déterminé ayant pratiqué avec passion toutes les chasses — il le déclare lui-même — licites ou frappées d'interdit. Aux yeux du lecteur impartial, ce franc aveu ne peut qu'ajouter à la valeur des idées exposées par le chasseur, dont il démontre la parfaite compétence. En ce qui concerne le propriétaire, nous nous bornerons à remarquer combien il est rare de voir un privilégié faire spontanément l'abandon de son privilége, lors même qu'il s'agit, comme c'est ici le cas, d'un intérêt supérieur. .

Quelque puissante, en effet, que soit chez M. Honoré Sc'afer cette passion de la chasse qui, à en juger par son livre, a été un des meilleurs passe-temps de sa vie, elle s'efface néanmoins devant ce qu'il considère comme l'intérêt primordial de l'agriculture. Chez lui, et l'on ne peut que l'en féliciter, l'agronome passe avant le chasseur.

On se plaint de tous côtés de l'attraction excessive que les villes exercent sur la population des campagnes. Appelée au dehors par des causes diverses, sollicitée surtout par l'élévation des salaires qu'offre l'industrie, — un mirage plutôt qu'une réalité, — la classe rustique va

(1) *La Chasse et le Paysan*, 1 vol. in-18, chez Ferdinand Sartorius, 47, rue de Seine.

sans cesse diminuant. Or, c'est en elle que réside la force vitale d'une nation.

M. Honoré Sclafer est un ami sincère et dévoué du paysan ; il l'aime d'instinct, et c'est à lui qu'il dédie son livre. De cette belle préface, nous n'avons qu'un mot à dire, c'est que nous ne connaissons aucune paraphrase aussi juste, aussi vivement sentie et exprimée, du célèbre *O fortunatos nimium!* « Reste paysan, s'écrie l'auteur, l'agriculture étant le premier des arts, le paysan est le premier des ouvriers. » Et plus loin : « Ce que je souhaiterais avant tout à mon pays, ce serait une démocratie basée, non sur l'ouvrier qui n'est pas un point d'appui, puisqu'il est nomade, mais sur le paysan qui est stable comme le terrain auquel son labeur l'attache. Il ne saurait y avoir pour la société de meilleure assise. » Cette préface est comme une ouverture où le compositeur a su rattacher l'un à l'autre les principaux motifs développés dans son œuvre, et donner ainsi dans un seul morceau un vivant résumé de l'ensemble.

Le livre débute par une monographie du paysan. Ah ! nous sommes bien loin ici de toutes ces peintures plus ou moins exactes où le romancier, le dramaturge et le caricaturiste, tous gens de la ville, mettent en scène l'homme des champs, et devant lesquelles il pourrait, lui aussi, s'écrier comme le lion de Lafontaine :

Si mes confrères savaient peindre!

Voici comment, sous la plume de M. Sclafer, se transforment ces divers types, si souvent reproduits, de dol, d'astuce et de brutale grossièreté. « Quant à moi, dit il, je vais jusqu'à voir quelque chose d'auguste dans ce rôle du paysan, qui prend, sur le sein de la terre, les biens variés dont elle nous nourrit et les distribue à tous les hommes. Tel, dans Homère, le sacrificateur antique prenait les viandes sur l'autel, les servait aux héros et aux assemblées. »

Et M. Sclafer a raison, parce qu'il ne s'est pas amusé à regarder les choses par le petit bout de la lorgnette, et qu'il a étudié les populations rustiques dans leurs caractères généraux, et non dans les déviations particulières qu'il n'est pas rare d'y rencontrer. Les ridicules, les travers et même les vices de bon nombre de bourgeois empêchent-ils la bourgeoisie d'être une classe essentiellement respectable aux yeux de tout observateur clairvoyant et sincère?

La plèbe rurale, je me sers à dessein de l'expression employée par l'auteur, a donc trouvé en lui un ami dévoué, un défenseur ardent. Il serait difficile de se montrer plus déterminé partisan du morcellement du sol et des avantages de la culture parcellaire que ce propriétaire, dont certaines attaches à la tradition se révèlent pourtant en maint passage du livre. Écoutez-le sur ce sujet : « On dirait, à voir la quantité de propriétés qui vont se divisant et se subdivisant, on dirait la mise en vigueur d'une loi agraire, et une loi agraire ne ferait pas si bien; avec elle, les parcelles n'iraient pas, comme elles font, au plus

digne : à celui qui a su se créer un pécule, en combinant le travail e l'épargne. »

Et dans une suite de paragraphes, qui sont comme autant de tableaux chaudement colorés, il nous montre le pauvre journalier arrivant, à la sueur de son front, et « en tirant, comme on dit, des lettres de change sur son estomac », à la possession d'un lopin de terre, qu'il s'efforcera toujours d'agrandir ! « Sous sa pioche enchantée. les chaumes disparaissent; tout est épierré, émotté, échardonné; les bordures sont brouettées au milieu du champ, lequel devient convexe de concave qu'il était. »

Qu'on ne se mette d'ailleurs pas en peine du résultat de cet incessant labeur; le produit étonnerait plus d'un grand propriétaire voué à l'agriculture perfectionnée. C'est que le paysan, en vrai fils qu'il est de la terre, vit avec elle dans une intime communion; il en connaît le tempérament, j'ajouterais presque le caractère, comme le sien propre; ils ont, pour ainsi dire, même idiosyncrasie. Certes, ce brave rustre ignore absolument les premières notions de chimie. Parlez-lui sels et phosphates, il vous écoutera, bouche béante, sans comprendre un seul mot de votre discours; mais ne vous hâtez pas de triompher de son obstiné mutisme, vous ne l'avez point convaincu, car il a, lui, le *mens divinior*, l'intuition supérieure à toute votre science.

Il en est de la culture comme de la poésie, de l'art... et de la cuisine. Sans être nuisibles, les connaissances générales y servent de peu; ce qu'il y faut surout, c'est une faculté particulière de l'esprit et un certain tour de main. Qui ne préférerait, je vous le demande, le moindre plat confectionné par le plus mince *cordon bleu* à une sauce combinée par toute la section de chimie de l'Institut?

Ainsi donc, selon M. Honoré Sclafer, la vraie agriculture, celle dont les produits se soldent par des bénéfices, ce sont les paysans qui la font. Quant au grand mouvement agronomique sorti des progrès de la science moderne, — labourage à vapeur, acclimatation d'animaux et de plantes exotiques, irrigations tubulaires, fourrages à leur premier début, etc., etc., — notre auteur se montre fort circonspect. Il approuve, avec un sourire moitié engageant, moitié ironique, les tentatives des quelques *landlords* qui chez nous se sont bravement mis à la tête du progrès agricole ; mais sans enregistrer les rares succès et les nombreuses défaites, sans se montrer hostile aux essais plus ou moins heureux, on voit qu'il sait gré au paysan de sa résistance aux innovations. « Au surplus, dit-il en résumant à cet égard sa pensée, le paysan ne s'est pas mal trouvé de sa très-grande discrétion à innover, et la preuve, c'est que dans tout ce qu'il effectue il réussit infailliblement : faisant porter deux mesures de grain au sillon, qui n'en donnait qu'une, forçant la vigne, qui ne couvrait pas ses frais de culture, à payer en peu d'années le terrain même où elle vit. »

La prospérité de l'agriculture dépendant ainsi tout entière de la *paysannerie*, et cette classe primordiale d'où sortent toutes les autres ne se recrutant qu'en elle-même, l'intérêt vital d'un pays est de l'atta-

cher fortement au sol qu'elle féconde, afin que l'émigration des champs vers la ville ne dépasse pas une proportion normale. Il faut donc pour cela rendre le séjour de la campagne agréable le plus possible; et l'un des meilleurs moyens, au dire de M. Honoré Sclafer, serait de donner au paysan le droit de chasser librement, soit au fusil, soit aux piéges.

Cette thèse, dont la seule énonciation fera froncer le sourcil à plus d'un de nos lecteurs, est développée avec une foi ardente et une ingénieuse habileté. L'auteur passe en revue, dans le plus grand détail, toutes les variétés de la chasse aux piéges : collet, trébuchet et filet. Ces descriptions, faites de main de maître et dans un profond sentiment des choses de la vie rustique, seront lues avec un vif intérêt, même par les chasseurs les moins disposés à se rallier aux idées de M. Sclafer, et ils seront nombreux, car ses conclusions ne vont en effet à rien moins qu'à démontrer que toutes ces chasses interdites sont beaucoup moins destructrices qu'on se l'imagine. Certes, l'avocat du droit des paysans a mis beaucoup d'art et de talent dans l'exposition de ses idées sur ce sujet; je dois avouer pourtant que la démonstration ne m'a point paru irréfutable. Quelque ingénieusement que soient groupés les chiffres extraits de son carnet de chasse, sur lesquels repose la force de son argumentation, M. Sclafer ne réussira pas à convaincre un seul de ses lecteurs en possession d'un fusil et d'un port d'armes, de l'innocuité des chasses prohibées. Aussi bien, n'est-ce point dans l'accroissement du gibier que l'auteur a placé, comme on dit en nos temps de paix armée, son objectif. Il suffit, pour s'en convaincre, de citer ces paroles significatives : « Certes, le paysan est plus nécessaire aux champs que les perdreaux et les lièvres : il vaut mieux y voir diminuer ceux-ci que celui-là; et cependant, tout au rebours de ce qui devrait être, nous faisons beaucoup pour multiplier les perdreaux dans les campagnes, et nous ne faisons rien pour y multiplier les paysans, quand toutefois nous ne travaillons pas à les y diminuer. »

Fort bien : pourrait-on dire à M. Sclafer, rien de plus juste que votre souci des intérêts de la classe rustique; mais cette préoccupation ne dégénère-t-elle pas en parti pris dans l'étude que vous faites de certains points particuliers, et dès lors l'autorité de quelques-unes de vos conclusions ne se trouve-t-elle pas infirmée?

Il y a notamment un chapitre que peu de lecteurs laisseront passer sans protestation; c'est celui qui porte ce titre : *Les petits oiseaux sont-ils utiles à l'agriculture?* Sans mettre en doute, ce qui est loin de notre pensée, la sincérité des expériences et des observations poursuivies par l'auteur, nous ne pouvons nous rallier à son opinion « que les petits oiseaux consomment très-peu de larves, très-peu d'insectes, et pas du tout de chenilles. » Qu'il se fasse le défenseur du crapaud contre l'ignorante barbarie des gens de la campagne, c'est bien; mais pourquoi sacrifier à cet estimable destructeur d'insectes les charmantes tribus des becs-fins, qui ne rendent pas moins de services que lui? Le

chant et la beauté devraient-ils être des titres de proscription aux yeux d'un poëte comme M. Sclafer? Mais non : il ne faut voir dans son réquisitoire contre la gent ailée qu'une sorte de pendant à la célèbre poule au pot, le désir philanthropique de voir de temps en temps une succulente brochette figurer sur la table frugale du paysan.

Si, au sujet du rôle que jouent les petits oiseaux au banquet de la vie, l'avocat des rustiques s'est laissé entraîner pour le besoin de la cause jusqu'à soutenir des propositions bien hasardées, en revanche, le chapitre intitulé : *Quelles sont les vraies causes de la diminution du gibier?* est d'une irréprochable justesse. La première et la plus active de ces causes est dans le progrès agricole lui-même. « Avec le système des doubles et même des triples récoltes annuelles sur un même terrain, les champs ne sont, pour ainsi dire, jamais vides de travailleurs... Les jachères n'existent plus : nul repos à la terre; partout le bruit du hoyau ou de la cerfouette ; on bêche même les taillis, on sarcle même les prairies. Les mots pâtis, garrigues, champeaux, gâtines, ne se comprennent plus. Où pourrait se réfugier le gibier? » A tout ce grand mouvement agricole, dont quelques braconniers endurcis pourraient seuls ne pas se féliciter, viennent s'ajouter les progrès de l'industrie. Emprisonné dans le cercle borné de ses instincts et de ses moyens naturels de défense, l'animal est de plus en plus relativement faible devant cette force humaine qui va toujours croissant. Sans remonter jusqu'à l'arc et a la fronde, quelle puissance nouvelle donnée de nos jours à l'arme à feu, et quelle différence entre le fusil à silex et le fusil à percussion! « Avec le fusil à pierre, il n'était question de chasser ni par la pluie, ni par le brouillard : la moindre humidité remouillant la poudre, l'empêchait de s'enflammer. De manière que c'était par les journées où la piste était la meilleure qu'il était plus difficile de chasser. Grand avantage pour le gibier! Le fusil à percussion a corrigé cela : avec lui, le coup part en dépit de la plus rude averse, et l'on chasse par toutes les intempéries. » M. Sclafer signale aussi avec raison, parmi les causes de la destruction du gibier, l'influence indirecte mais très-active des chemins de fer. Avec les moyens de locomotion employés au temps jadis, à de rares exceptions près, chacun se bornait à giboyer autour de lui, dans un rayon restreint. Dût l'expression paraître malsonnante à quelques lecteurs, on chassait, oserai-je dire, à vol de chapon. Aujourd'hui, dès qu'un recoin est signalé comme giboyeux, la locomotive ne tarde pas à y transporter une nuée de chasseurs ; la razzia est bientôt faite, et, selon les énergiques expressions de l'auteur, ce qui « avait été jusque-là une pépinière à gibier, devient pour lui, au contraire, un champ clos d'extermination. »

A ces causes diverses de destruction, si l'on ajoute la dîme prélevée par tous les carnassiers, grands et petits, de la terre et de l'air, on est presque étonné que poil et plume n'aient pas entièrement disparu des champs, des vignes, des prés et des bois.

Une chose dont vous ne vous doutez peut-être pas, c'est que parmi les destructeurs de cette dernière catégorie, le plus terrible, parce

qu'il est à la fois le plus complétement armé et *le mieux placé* pour arriver à ses fins, c'est, devinez qui... c'est le chat domestique.

Rien, selon nous, de plus concluant que les preuves accumulées par M. Sclafer Ce n'est point ici un réquisitoire dont la passion pourrait diminuer l'autorité. C'est bien plutôt l'œuvre d'un juge d'instruction rassemblant impartialement tous les éléments de la cause, et dont la parole est d'autant plus digne de foi qu'au fond il ne hait pas la male bête dont il est obligé de dénoncer les méfaits. « On s'étonnera sans doute, dit-il dans une note, de me voir posséder des chats, moi leur accusateur public; mais c'est parce que j'en ai toujours possédé que j'ai pu instruire leur procès en connaissance de cause. »

Sans dépouiller ici l'effrayant dossier de ce braconnier par excellence, qui, souple, cauteleux et patient, se glisse sous les herbes ou grimpe à la cime des arbres, disons en deux mots que ses déprédations sont d'autant plus dommageables qu'elles s'exercent sur de nouveau-nés. Liévreteaux, lapineaux et jeunes couvées sont victimes de la dent du chat avant d'avoir pu laisser de lignée; c'est une perte incalculable infligée à l'espèce, c'est l'espoir de l'avenir fauché à la racine. Aussi l'arrêt de mort, qu'après l'ingénieux et charmant auteur de *l'Esprit des bêtes*, M. Honoré Sclafer prononce à son tour contre l'exterminateur nocturne, sera-t-il ratifié, par tous les chasseurs. L'ardent plaidoyer de M Champfleury en faveur des Raminagrobis rustiques, dans son curieux livre *Les Chats*, sauvera peu de ses clients surpris en flagrant délit de maraude par les francs disciples de Saint-Hubert.

Nous ne poursuivrons pas cette exposition de la thèse soutenue par M. Sclafer. Ce n'est certes pas que les chapitres intitulés : *Un moyen sûr pour accroître le gibier*, — *La Danse*, — *Le Prône au village*, — *Du morcellement de la propriété*, — *Enfants paysannisés*. — *De la dépopulation des campagnes* ne présentent un vif intérêt, mais il faut se borner.

Disons donc, d'une manière générale, que dans ce livre empreint d'un énergique caractère de moralité et dont un large courant d'idées généreuses, de sentiments profondément humains, traverse et vivifie les pages, sauf quelque désaccord sur certains points particuliers, nous n'aurions aucune objection sérieuse à faire à l'auteur.

Voilà pour le fond. Quant à la forme, nous serons encore plus explicite.

« On pourra reprocher à ces pages, que sais-je? trop d'apprêt peut-être; car nous autres, gens de campagne, nous avons le défaut, en écrivant, de trop endimancher nos idées; mais le fond de ce livre, que pourra t-on lui reprocher? » C'est en ces termes d'une charmante bonhomie que, dans sa préface, M. Sclafer va lui-même au-devant du seul reproche qu'une critique méticuleuse pourrait peut-être lui adresser. Eh bien, non, nous ne nous amuserons pas à rechercher dans tout un volume trois ou quatre mots trop voyants. La vérité, c'est que l'auteur de *La Chasse et le paysan* est un écrivain véritable. Il a l'éclat et la richesse de l'image, la vive sincérité de l'expression, la variété

savante du tour. Il est poëte, il est artiste. Quelle succession de scènes charmantes dans le chapitre consacré à *l'affut !* Et cet autre chapitre, où les mœurs et les habitudes du lièvre, étudiées *con amore*, sont si élégamment décrites ! Et dans tout le livre que de frais paysages remplis de mouvement et de vie ! En ce temps d'improvisation grossière où tant de gens ne pensent qu'à la quantité, on ne saurait trop encourager les rares esprits qui se préoccupent de la qualité. M. Honoré Sclafer appartient à cette élite. Aussi, bien loin de lui reprocher d'avoir *endimanché ses idées*, l'en remercierons nous; les idées gagnent à être bien vêtues et les habits de dimanche sont agréables à voir quand ils sont portés avec autant d'aisance et de bonne grâce que par l'auteur de *La Chasse et le paysan*.

URBAIN FAGES.

IMP. L. POUPART-DAVYL, 30, RUE DU BAC. Cte E. DE KÉRATRY.
Directeur gérant responsable

UN SECRET

2 août.

Encore un jour d'ennui ajouté à la longue liste des jours ennuyeux par moi vécus à Rivenetz! Tristesse, isolement, mélancolie, ces mots se lisent à chaque page de ce journal par où s'épanche librement le trop-plein d'une âme accablée sous le faix d'un bonheur insupportable à force de monotonie. Nul incident, point d'imprévu qui surgisse tout à coup au beau milieu de ma quiétude de jeune fille plus d'à moitié lassée de l'adorable spectacle des champs. C'est beau la campagne! mais, avec une tante pour toute compagnie, ce n'est plus du tout aussi beau! Une tante douce et bonne, si l'on veut; une tante vieillie et retirée, en fin de compte! conçoit-on qu'il soit besoin de beaucoup plus que cela pour faire la campagne insipide à des yeux de vingt ans? Pas la moindre ombre de mari sur le mur du parc! pas le moindre petit morceau... de vermisseau quand on s'est égosillée, pauvre cigale de salon, à chanter au piano toutes les romances de Schubert et de ces messieurs aux albums gauffrés! C'est à s'en vouloir d'être fille! Vivre enchaînée près d'un porte-respect, si avenant soit-il, c'est à prendre en haine cette civilisation dont les journaux à la mode disent tant de bien, mais qui en nous dotant des chemins de fer, du fulmi-coton et de la politique transcendantale, a le grand tort à mes yeux d'avoir supprimé les chevauchées des Marphises et les coups d'épée superbes des Clorindes! Ah! quelles bonnes petites rages sourdes vous crispent les nerfs à se claquemurer dans un château, loin dans les terres,

à travers des chemins qu'une ondée de printemps suffit à transformer en canaux où barbotent péniblement les indigènes eux-mêmes! Quel supplice, cette villégiature qui dure douze mois de l'an sans autres intermittences que deux ou trois voyages, des voyages, en vérité! à la petite ville qui bâille à perpétuité à dix kilomètres de *chez nous*, avec une pruderie à nulle autre pareille! sans autre distraction que quelques parcimonieuses visites échangées avec des amis disséminés aux quatre points cardinaux du pays! Une corvée, d'habitude, et rarement un plaisir, ces visites: je connaissais par cœur ces bonnes gens-là moins de six semaines après ma sortie du couvent.

Ce soir, après dîner, comme nous revenions de notre promenade accoutumée sous les vieux chênes du parc, ma tante m'a dit :

— Emmeline, j'ai tantôt écrit à notre parente madame de Pont-Rivier pour lui annoncer notre visite : depuis plus d'un long mois, vous le savez, qu'elle me fit promettre de l'aller voir, je n'ai pu encore distraire en sa faveur quelques heures de mon temps. Cette semaine est arrivée, qui m'apporte enfin des loisirs. Te plairait-il venir avec moi, mon enfant?

— Sans nul doute, ma tante, ai-je répondu, songeant à part moi que l'époque des vacances avait dû ramener chez madame de Pont-Rivier son fils, un jeune Saint-Cyrien, bruyant, rieur et agréable camarade : j'aurai grand plaisir à revoir notre cousine en même temps que je serai heureuse de souscrire à votre désir.

— Eh bien! donc, sois prête demain matin de bonne heure : nous partirons avec le petit jour.

3 août.

J'étais levée avec l'aube, ce matin : les chevaux attelés à la vieille calèche piaffaient depuis longtemps déjà dans la cour, que ma tante n'avait pas encore paru. J'ai maugréé à belles dents, n'ayant jamais de ma vie éprouvé telle impatience de partir. J'avais hâte de quitter le château. Pourquoi? Au fond, le sais-je! Si grande envie que je nourrisse de presser la main de mon cousin Fernand et de le faire endêver par ma critique de ses airs et de ses façons de grognard anticipé, je ne pouvais croire cependant que la satisfaction de mes goûts d'espièglerie fût pour autant dans la fièvre de départ qui m'inspirait d'irrévérencieuses réflexions sur les lenteurs de ma tante. Il semblait qu'un aiguillon invisible me poussât hors du logis.

Enfin, madame de Lirone est descendue de sa chambre et, après un quart d'heure, un siècle pour mon impatience, employé

en recommandations de toute sorte à sa femme de charge et à son régisseur, puis à l'emballage de ses jupes ou de ses coiffes, à l'arrangement de son corps rhumatisé dans un coin de la voiture, la lourde machine s'est ébranlée au trot modéré de deux chevaux de labour, conduits par la main malhabile d'un valet de charrue récemment promu aux fonctions de cocher.

Madame de Pont-Rivier est accourue à notre rencontre au bruit de la calèche roulant dans la cour du château. Compliments et embrassades faits ou données de part et d'autre.

— Et Fernand? ai-je dit sans prendre même le temps de retoucher du bout des doigts à ma toilette déformée par une réclusion forcée de trois heures.

— Vous le trouverez dans la salle de billard, ma chérie, a répondu madame de Pont-Rivier.

Je n'en ai pas voulu entendre davantage et j'ai pris ma course à travers le dédale de pièces qui conduit à l'endroit indiqué. Parvenue là :

— Vraiment! me suis-je écriée ouvrant brusquement la porte, convenez, monsieur mon petit cousin, que votre empressement à me venir faire vos compliments n'est pas des plus flatteurs pour ma vanité de femme...

— Jeune et jolie! a répliqué une voix inconnue.

J'ai levé les yeux sur mon interlocuteur et suis demeurée tout interdite. Au milieu d'une épaisse atmosphère de fumée qui trahissait l'abus désordonné du cigare vacillait la silhouette confuse d'un personnage debout, à deux pas de moi, dans une attitude de politesse respectueuse. Un cri d'étonnement et de frayeur, tout à la fois, s'est échappé de mes lèvres. Comment n'avais-je pas songé qu'il faut être tout au moins deux pour jouer au billard, et par quel excès de male chance la présence d'esprit m'avait-elle fait défaut à ce point, que j'eusse oublié de demander à madame de Pont-Rivier le nom du partenaire de son fils.

— Comme vous voilà confuse, ma charmante cousine, a éclaté cet espiègle de Fernand qui, sans souci de ma détresse, s'est jeté tout aussitôt entre la porte et moi pour me couper la retraite.

— Mon Dieu, ai-je balbutié, je comptais peu trouver ici quelqu'un!

— Quelqu'un! c'est aimable pour moi, a riposté Fernand riant de plus belle de la locution vicieuse où m'avait induite mon embarras; mais, rassurez-vous, ma petite Emmeline, nous ne vous en voulons pas le moins du monde de votre toilette en désordre et de vos cheveux dénoués; ces couleurs roses font merveille sur vos joues et vous ne m'avez jamais paru plus belle

qu'aujourd'hui avec votre mine attrapée et votre gaucherie piquante!

— Allons, ai-je dit, prenant mon courage à deux mains, je vois, décidément, Fernand, qu'il vous sera difficile, pour ne pas dire impossible, de vous corriger jamais de cette légèreté d'allures et de ce persiflage de ton qui se trouvent à souhait réunis en votre personne, pour faire de vous le plus galant mais en même temps le plus haïssable des sous-lieutenants passés, présents et futurs!

— Bien riposté, est intervenu à *mezza voce* le personnage mi-perdu dans des flots bleuâtres de fumée. Ouvrez donc la porte, Fernand, a-t-il ajouté, ne voyez-vous pas que mademoiselle étouffe ?

— Ouais! mais ne voyez-vous pas vous-même que mademoiselle va nous échapper sans retour, si j'ouvre la porte?

Sans répondre à ces moqueuses paroles, je me suis glissée du côté de la fenêtre et me suis accoudée sur la margelle. Fernand, la porte ouverte, s'est avancé vers moi tenant son compagnon par la main.

— Emmeline, a-t-il dit de l'air le plus solennel qu'il a su prendre, permettez-moi de vous présenter M. Hélion de Chambény, un de mes amis : M. de Chambény a bien voulu me faire l'honneur de venir tirer chez moi, cette année, le premier coup de fusil de l'ouverture de la chasse.

— Puis-je espérer, mademoiselle, s'est empressé d'ajouter M. de Chambény en s'inclinant profondément, que vous me pardonnerez l'étrangeté de cette présentation à laquelle, j'éprouve le besoin de le déclarer, je n'étais nullement préparé?

— N'en doutez pas, monsieur, ai-je répondu en souriant : mais comme la justice aurait trop à souffrir d'une débonnaireté excessive, à vous le pardon, à mon cousin le châtiment.

— Je me pourvois en grâce, s'est écrié Fernand en m'embrassant avec fracas, sans plus de façon que si j'eusse été une petite pensionnaire, ce dont ma dignité n'a pas laissé que d'être offensée, vu la présence de M. de Chambény.

— Et maintenant, a dit mon terrible Saint-Cyrien, votre bras, Emmeline ; allons retrouver ces dames.

La journée s'est passée en joyeusetés folles, Fernand menant le ballet et stimulant notre activité par des coups de tête imprévus. On sait si je suis jamais la dernière à prendre ma part de distractions et d'amusements : ma nature rieuse, mon esprit léger, comme dit ma tante, s'accommodent volontiers des entreprises bruyantes ; pourtant, aujourd'hui, ma pétulance ordinaire

s'est trouvée paralysée, en quelque sorte, et sans qu'il m'ait été permis d'attribuer une raison plausible à ce changement d'humeur; changement, toutefois, qui n'a pas été aussi marqué qu'on le pourrait croire. Peut-être la préoccupation de ce que penserait M. de Chambény de ma chétive personne, la voyant se compromettre en des ébats condamnés par mon âge, a-t-elle mêlé une pointe de retenue à ces flots d'impétuosité qui d'habitude me débordent.

Quand la nuit est arrivée et avec la nuit le moment des adieux, j'éprouvais le vague désir de me retrouver seule, et j'ai salué avec joie l'annonce du domestique nous venant avertir que la voiture était attelée.

— Puisque tu as déclaré la guerre au gibier de la contrée, a dit ma tante à Fernand, je dois te prévenir que les lièvres vont par caravanes dans les guérets de Rivenetz, et que la paresse de mes voisins semble vouloir faire de nos bruyères un lieu d'asile pour les perdreaux des environs : je compte sur ton empressement à me débarrasser de ces hôtes incommodes dont l'audace pourrait bien aller quelque jour, avec l'impunité qui la couvre, jusqu'à me mettre à la porte de mon logis. Si monsieur de Chambény, a-t-elle ajouté en se tournant vers ce dernier, veut bien me faire l'honneur de t'accompagner dans ton expédition contre ce menu gibier de poil et de plume, il sera chez moi le bienvenu.

— C'est une faveur que je n'osais espérer, a répliqué M. de Chambény, et que j'accepte, madame, en vous remerciant.

— C'est convenu, s'est hâté d'ajouter Fernand : attendez-vous donc, mesdames, à être réveillées un de ces matins par un feu de peloton formidable.

— Que penses-tu de M. de Chambény? m'a demandé ma tante lorsque nous avons eu pris congé de la compagnie.

— M. de Chambény est un parfait cavalier, ai-je répondu vivement.

— N'est-ce pas? d'une politesse toute française; une aisance pleine de grâce avec la réserve d'un vrai gentilhomme.

— Un peu froid, néanmoins, ai-je ajouté pour tempérer la vivacité de ma première réponse toute de spontanéité; il plaît mais n'attire pas; c'est une nature jalouse de son intimité, dirait-on.

— J'appellerai cela bel et bien de la gravité. M. de Chambény ne connaît de la défiance que tout juste ce qu'il en faut pour ne sacrifier pas à la duperie : il a de la fermeté et du caractère. Je le crois un homme raisonnable, un homme revenu de bien des

vanités mondaines. De là, un signe de maturité précoce qui le marque au front manifestement; de là aussi la sympathie qu'il inspire à première vue.

— Je le voudrais, moi, plus abandonné : un peu d'insouciance siérait mieux à sa jeunesse que toute sa gravité. D'ailleurs, je redoute ces esprits sûrs d'eux-mêmes, guéris de toutes illusions. La vie ne mérite pas, à mon sens, que l'on prenne contre elle tant de précautions; il est bon de la voir sous un aspect souriant et doux : ceux qui connaissent trop bien les désavantages et les piéges qu'elle nous garde, ont cessé par là justement de l'aimer; ils ne peuvent être heureux, car ils se défient du bonheur, et ne sauraient chercher à faire des heureux, puisqu'ils estiment que le bonheur ne vaut pas la peine qu'on le poursuive. Je suis pour les illusions contre l'expérience.

— Tu ne serais pas de ton âge si tu parlais différemment, a répondu ma tante en souriant, et je ne serais pas du mien si j'approuvais tes raisonnements.

Là-dessus, ma tante s'est tue, ce que je voulais, et je me suis plongée dans mes réflexions.

4 août, au matin.

Eh bien, oui, j'avouerai tout : je congédie ce scrupule outré qui a retenu hier soir au bout de ma plume l'expression non équivoque de la vérité; oui, je prétends ce matin chercher l'absolution de ma faute, si faute il y a, dans la hardiesse d'une confession sans réticences.

A peine me suis-je retrouvée seule dans ma chambre, la porte close, à l'appel de mes souvenirs, l'évocation a commencé. Enfoncée dans un fauteuil, les bras croisés sur ma poitrine, les yeux mi-clos, dans l'abandon complet d'un allanguissement paisible, cette folle imagination que l'on sait a déroulé, pour le plus grand bonheur de ma rêverie, le spectacle discrètement effleuré du regard durant le cours de cette journée si bien remplie. J'avais emporté dans ma mémoire une image dont l'empreinte y demeurait profondément fixée. C'était *lui* qui m'apparaissait, *lui* que je connaissais à peine et vers qui je me sentais déjà invinciblement attirée. Son visage mélancolique passait devant mes yeux et semblait me sourire, de ce sourire grave et triste contre les séductions duquel je me trouvais sans défense. Quelques heures avaient suffi pour m'attacher à ce pâle jeune homme qui m'avait fait, distraitement peut-être, l'aumône de ces galanteries frivoles, menue monnaie à l'aide de laquelle tout homme bien élevé croit acquitter envers une femme sa dette de politesse mon-

daine! Oui, je glissais petit à petit sur cette pente qui conduit de l'indifférence à l'attention, de l'attention à la sympathie, de la sympathie à un sentiment plus tendre. Je n'osais m'avouer que mon cœur se laissait pénétrer par un charme jusqu'alors inconnu, et, à bien prendre, je reconnaissais sans peine que le hasard de mon entrevue rapide avec M. de Chambény n'avait pas respecté ce fonds de quiétude superbe que j'entretenais en moi, sans presque y penser. Un désir germait en mon cœur, une pensée se dégageait de ce milieu confus de rêves, d'exaltations, même d'aspirations non définies qui jusqu'à ce moment s'étaient stérilement disputé mon esprit. Désir et pensée mobiles, confus encore, comme ces formes d'objets indéterminés dont une ligne vacillante accuse vaguement les contours, lorsqu'ils surgissent indistincts dans l'épaisseur du brouillard. Je n'aimais pas encore : je prévoyais que j'allais aimer.

Je passai là des heures délicieuses en tête-à-tête avec cette hallucination entretenue à loisir à l'aide du silence épandu par tout le château, et de la demi-obscurité que versait dans la chambre ma lampe encapuchonnée sous un globe dépoli. Le galant cavalier, n'est-ce pas, qui me souriait dans l'ombre? Et quelle figure de pensionnaire sotte et niaise je faisais là! Pourtant, je n'eus et jamais n'aurai plus de confiance en moi que durant ces minutes inénarrables! L'esprit le plus fin et le plus délicat affluait à mes lèvres : j'avais des ripostes qui m'étonnaient moi-même par le haut goût littéraire qui les relevait, des mots qui eussent fait pâmer d'aise une madame Du Deffant, des idées nouvelles simplement exprimées, et des facilités de langage semées de traits bien venus qui faisaient songer au bouquet inépuisable d'un feu d'artifice! Où donc prenais-je tout cela, sinon dans une exaltation nerveuse dont je n'étais pas maîtresse de modérer le galop, et que, d'ailleurs, pour tout dire, je n'essayais en aucune façon d'enrayer. M. de Chambény devait être ravi de m'entendre, et, ma foi, il faut avouer qu'il eût été, différemment, fort difficile sur le chapitre des choses de l'esprit. Je le vois encore tel qu'il s'offrait à moi en ce moment, accoudé nonchalamment à l'angle du bahut, sa tête empiétant par une courbe harmonieuse sur le cadre doré de la glace; le cristal miroitait derrière elle en la réfléchissant. Le corps portait sur le bras mi-déployé, et la hanche faisait saillie sous le vêtement de coutil qui enlaçait correctement la taille dans une coupe sans prétention. Les lignes du visage, au repos, trahissaient une lassitude morale, trop profonde pour viser à cet effet de mépris byronien fort à la mode aujourd'hui chez les jeunes hommes énervés et sceptiques :

la physionomie dans l'ensemble de ses aspects les plus divers était souffreteuse, mais noblement; l'œil luisait entre les cils clignotants; la bouche, muette, se contractait vers les coins sous l'empire de quelque impression douloureuse de l'âme; le front, la partie la plus belle de ce noble et attrayant visage, s'élevait large, avec le poli du marbre, la dureté du métal, et, dans l'élan harmonieux de cette saillie crânienne qui semble produite par l'effort intérieur de la pensée; des cheveux châtain-clair, longs, rejetés en arrière et faisant surgir une oreille virilement taillée, une barbe de la couleur des cheveux dans la masse, tirant sur le blond par quelques endroits, enveloppaient cette tête sérieuse et fière, estompant l'arête vive des plans, accentuant la pâleur du teint, et faisant douce, passionnée, charmante, humaine, cette correction des traits, cette délicatesse du modelé, assemblage de qualités physiognomoniques qui transforme d'ordinaire un homme en bellâtre, sans l'éclair de vie qui l'anime, et que les sculpteurs de second ordre s'attachent si puérilement à fixer dans leurs œuvres. Imaginez cette tête séduisante attachée par un cou svelte et dégagé à un corps d'apparence frêle, mais aristocratiquement nerveux; avec cela, des mains de chair et d'os, longues et bombées, non pas de ces mains de poupée dont les romanciers ne manquent jamais de faire des mains de femme, des pieds de Franc véritable, une taille que Fernand appellerait une taille de hussard, et vous aurez le portrait exact, minutieux, de M. de Chambény, selon les procédés en honneur chez les fabricants de fadaises brochées. Je ne jurerais pas, il va sans dire, que ce portrait ne fût un peu embelli, mais j'ai tant de circonstances atténuantes à produire à l'appui de ma complaisance coupable!

Le moyen de s'étonner, à présent, que je me sois complue une nuit presque entière à entretenir une telle image devant mes yeux, dont le seul aspect m'avait déjà, le jour, enlevé la direction de moi-même! Ah! bienfaisante l'obscurité où se cachent ces confessions quotidiennes! Que de reproches j'entends bruire à mes oreilles inspirés par l'amitié dévouée que me gardent ceux qui m'aiment lisant ces pages écrites dans l'élan d'une sincérité voulue! Que d'observations pleines de justesse, grand Dieu! sur ma légèreté, mon imprudence, mon exaltation, sur... tout ce qu'il vous plaira, amis, et encore me sera-t-il doux de reconnaître que vous avez raison! Peut-être, cependant, m'épargneriez-vous la pleine sévérité de votre blâme, si vous veniez à réfléchir à cette vie incolore et monotone que je mène depuis tantôt un an près de ma tante. La réclusion plaît médiocrement à mon caractère, et à ma nature aussi, je crois. L'isolement, dont je

suis loin, d'ailleurs, de méconnaître les bienfaits en ce qui touche certaines âmes privilégiées, s'accorde mal avec cette indépendance d'idées, cette liberté d'allures que tant de fois ceux qui m'approchent se sont plu à condamner en moi, sans pour cela que mon étude de tous les instants sur les mouvements de mon être soit parvenue à m'en corriger jamais. Assurément, convenait-il à l'endiguement de cette ardeur téméraire qui bouillonne et circule en moi que l'abandon de la règle du couvent fût suivie d'une discipline moins étroite que celle dont j'ai subi l'ascendant à Rivenetz une année durant : l'éclat du monde modérément approché eût donné satisfaction à mes ambitions imaginatives ; ce bruit, cette agitation qui provoque la fièvre de l'esprit doit pareillement calmer cette fièvre, semble-t-il ; nos forces inactives de jeune fille trouvent là un aliment qui les entretient sans doute, mais en les assouplissant et les maîtrisant. Je ne sais si j'ai complétement raison, mais cela me paraît si raisonnable que je suis tentée de le croire tel. Quoi qu'il en soit, me voici d'âge à faire bientôt un pas décisif : ne puis-je pas, en effet, d'un jour à l'autre, à l'improviste, entrer dans le monde et, chose grave, entrer dans le monde dans la condition de femme mariée ? Et je suis tout aussi gauche, tout aussi susceptible, tout aussi bête, laissez-moi dire, que si je sortais hier du couvent.

9 août.

Je m'habituais difficilement à ne point me retrouver dans un avenir prochain avec l'hôte de madame de Pont-Rivier, lorsque quelques minutes avant l'heure du déjeuner, M. de Chambény et Fernand ont fait iruption dans le petit salon du rez-de-chaussée où j'avais établi, ce matin, mon métier à tapisserie. Leur accoutrement pittoresque de chasseur, guêtres aux genoux, carnier au dos, disait assez clairement la cause de leur arrivée à une heure tardive. J'ai étouffé un cri de joie à la vue des deux Nemrods, fort beaux de mine, ma foi, le fusil au poing.

— Nous désespérions de vous voir, messieurs, leur ai-je dit en souriant.

— C'est moi seul que tu dois accuser de ce retard, ma petite Emmeline, s'est écrié Fernand avec cette étourderie qui le caractérise à un si haut degré ; si j'eusse écouté Hélion, nous eussions pris le chemin de Rivenetz, le lendemain même de votre départ.

— Fernand dit vrai, a doucement ajouté M. de Chambény ; je m'étais fait un devoir et un plaisir de céder sans délai à la charmante invitation de madame de Lirone.

— Je craignais, ai-je répliqué précipitamment, émue par l'accent profond et bien timbré qui les martelait, et aussi par l'intention délicate que je croyais démêler dans ces paroles pourtant si simples, je craignais, monsieur, qu'il n'en coûtât à votre susceptibilité mondaine de vous engager pour faire visite à deux pauvres recluses dans un pays sauvage et perdu.

— Sauvage et perdu ! a riposté tout uniment M. de Chambény, mais avec une intonation dans la voix et un regard dans les yeux qui donnaient à ces deux mots une valeur expressive que mon esprit, en me les dictant, était loin de leur attribuer.

— Un pays admirable pour le gibier, a déclaré Fernand qui déposait son équipement dans un coin ; un pays où les lièvres foisonnent, où les perdreaux vivent en bons bourgeois et meurent centenaires! Ce n'est, d'ailleurs, pas Hélion qui leur ôtera cette bonne habitude! Je n'ai jamais vu chasseur plus maladroit que lui ce matin : râles et cailles paradaient au bout de son fusil, et monsieur brûlait complaisamment sa poudre en l'honneur de leurs seules grimaces!

Dites-donc, Hélion, vous étiez terriblement distrait ce matin? A quoi donc pensiez-vous le long du chemin? Seraient-ce les beaux yeux de ma cousine qui vous troublaient la cervelle? Le fait est que vous avez les yeux adorables, ma petite Emmeline!

— C'est-il d'aujourd'hui seulement que vous daignez vous en apercevoir? ai-je déclaré du ton le plus délibéré qu'il m'a été permis de prendre; mais je sentais que je rougissais sous le regard pourtant respectueux de M. de Chambény.

— Ma parole d'honneur, s'est écrié l'espiègle Saint-Cyrien, je ne vous connaissais pas encore d'aussi jolis yeux! D'où les avez-vous tirés, ma charmante? Je commence à comprendre, ma foi, que l'éclat de pareils diamants vous empêche de viser juste, quand on songe à qui les possède!...

Ma tante fort heureusement faisait son entrée sur les derniers mots de cette algarade : l'incident m'a sauvée d'un embarras mortel, et, j'ai cru m'en apercevoir, a donné une contenance à M. de Chambény.

Promenades dans le parc, concert intime au piano, causeries variées où l'esprit non plus que l'érudition n'a manqué, nouvelles mondaines et littéraires avidement reçues, par moi en particulier, récits de voyage par M. de Chambény, qui a beaucoup vu et loin hors de France, tel a été le bilan des distractions de cette journée qui ne m'a pas duré cinq minutes et s'est terminée au moment même où il me semblait qu'elle ne venait que de com-

mencer. Je passe sur l'expression détaillée de ce ravissement qui me transportait d'aise et a décidé du sort d'une affection dont j'avais pu me flatter jusqu'aujourd'hui de contenir les progrès. Il a fallu nous séparer : un break de chasse est venu prendre ces messieurs.

Ma tante et moi avons accompagné nos hôtes jusqu'à la lisière de la grande route. Cette promenade à pied par un admirable clair de lune m'a laissée sans enthousiasme, malgré la poésie qui éclatait de toutes parts autour de nous. M. de Chambény marchait, taciturne, près de Fernand, gai et loquace selon son habitude. Nous nous sommes dit adieu.

— Vous me reverrez prochainement à Rivenetz, ma toute belle, s'est écrié mon cousin en prenant les rênes des mains du domestique, mais seul, cette fois, puisque Hélion se refuse à me donner une minute de plus de son temps! Quelle idée saugrenue, je vous demande, quand on a des amis en pays giboyeux, de s'aller embarquer pour le Groënland, la Chine ou Taïti!

— Or çà, cher ami, est-ce décidément pour Taïti ou la Chine? A moins que ce ne soit pour Tombouctou?

— Vous partez, monsieur? a fait ma tante, avec intérêt, en s'adressant à M. de Chambény, et pour un si lointain voyage?

— Trois mille lieues! a répondu Fernand. Qu'est-ce que cela pour un voyageur retour du Kamchatka? Une vétille!... Mais est-il bien sûr, Hélion, que vous partiez?

Et Fernand, avec un grand éclat de rire, a, dans un coup de fouet aigu, enveloppé les chevaux qui se sont élancés à fond de train.

— Peut-être! a murmuré M. de Chambény.

Ces mots ont été dits à voix si basse que moi seule, je crois, les ai entendus. Et de quel regard n'ont-ils pas été soulignés! Ce regard m'est entré au cœur...

J'aime M. de Chambény. Lui, m'aime-t-il?... Qui sait!

14 août.

Trois nuits, des nuits sans miséricorde, trois jours, des jours sans allégement à mes maux, m'ont, hélas! apporté le fardeau de leur succession monotone.

Sans force, sans énergie, j'allais tomber malade. Cette après-dînée, comme je venais de quitter ma tante au salon sous le prétexte de me rendre à la volière, en réalité pour chercher la solitude qui plaît aux tristesses de l'âme, j'ai rencontré sur mon chemin le garde de Rivenetz.

— Mademoiselle, m'a dit cet homme d'un air plein de mystère,

vous êtes attendue au bout de la grande allée du parc, près du pavillon.

— Qui donc me demande? ai-je fait toute surprise de cette communication.

— Mon Dieu, mademoiselle, je ne saurais vous le dire : on m'a fait promettre un silence absolu sur ce point; d'ailleurs, mademoiselle n'a rien à craindre. Mademoiselle sait bien que je ne me fusse à aucun prix chargé de pareille commission à son adresse, si cette commission n'eût pas été avouable.

Rassurée par ces dernières paroles et par l'honnêteté proverbiale du brave homme surtout, je n'ai pas hésité à prendre la route du parc, songeant à part moi qu'il s'agissait peut-être d'une de ces demandes de secours qui, pour se produire, recherchent la discrétion de l'ombre.

J'arrivais bientôt à l'endroit désigné pour lieu du rendez-vous.

— Avouez, ma chère Emmeline, s'est écrié Fernand surgissant tout à coup de derrière une charmille, que vous ne vous attendiez pas à nous voir céans?

— Quoi!... M. de Chambény!...

Je me suis appuyée contre un arbre pour ne pas tomber.

— Pardonnez-moi, mademoiselle, est intervenu M. de Chambény avec tous les dehors de cette politesse qui le fait si séduisant, pardonnez-moi, mademoiselle, d'avoir cédé à cette fantaisie un peu bizarre de Fernand. Vous voici tout émue, toute tremblante... Ah! j'aurais dû prévoir que notre brusque apparition en un lieu où vous ne pensiez pas nous rencontrer pouvait vous être fatale.

— Ne faites pas attention, monsieur, cela se passe. Un mouvement de surprise dont je n'ai pas été maîtresse de réprimer l'explosion... Les femmes sont rarement braves en toute occasion, et je suis femme.

— Bien! a déclaré Fernand avec un geste d'autorité admirable. Reste à vous confesser maintenant, mademoiselle, a-t-il ajouté cérémonieusement, le motif de notre présence à Rivenets. Peut-être vous demandez-vous déjà comment il se peut faire que M. de Chambény que voici habite encore en ces parages, après la déclaration formelle de son départ pour Honolulu? Est-ce bien Honolulu, Hélion, ou me trompé-je?

— Fernand! ai-je murmuré sur un ton de prière.

— Fernand, a ajouté à son tour M. de Chambény, est-ce bien là ce dont nous étions convenus ensemble? Ne m'aviez-vous pas promis...

— J'entends à demi-mot, Hélion, a répliqué mon grand gamin de Saint-Cyrien : vous convient-il que j'aille tirer quelques merles par ces taillis?

— M'expliquerez-vous, mon cousin, ce que signifie...

Je me suis redressée sous le coup de ces propos d'une légèreté par trop offensante.

— Veuillez rester, Fernand, je vous en prie, a dit M. de Chambény d'un ton de fermeté significative; si je me repens un peu tardivement, sans doute, d'avoir prêté la main à un expédient sur la portée duquel j'ai pu m'abuser l'espace de quelques heures, il ne saurait être trop tard pour réparer ce que ma conduite peut avoir de hasardé aux yeux de mademoiselle. Permettez-moi, mademoiselle, a repris M. de Chambény, en se tournant de mon côté, de vous exposer brièvement le motif de cette visite qu'il n'a pas tout à fait tenu à moi de rendre plus convenable.

Sur ces derniers mots, M. de Chambény s'est arrêté : un embarras évident paralysait son assurance naturelle.

— Vous voyez bien, mon pauvre ami, s'est écrié Fernand d'un air de comique pitié, que cela n'est pas aussi facile à exprimer que vous sembliez vous le promettre. Mais je suis bon diable, moi, et malgré vos remontrances à mon adresse, je consens à vous venir en aide. Emmeline, m'a dit le Saint-Cyrien en souriant, savez-vous pourquoi M. de Chambény n'est point parti?

J'étais troublée, écoutant cette confidence imprévue!

— Non, ai-je balbutié, rouge comme une pivoine.

— Non, dites-vous? a repris mon impitoyable cousin : non? alors vous savez pourquoi! Voilà ma logique.

— Mademoiselle, est intervenu avec feu M. de Chambény, je vous ai vue deux fois à peine, et ces deux visites ont suffi pour me convaincre que cette indifférence, à laquelle je prétendais, je ne l'atteindrais jamais. Je me suis aperçu, l'autre jour, que j'emportais de Rivenetz mieux qu'un souvenir. C'est un galant homme qui vous parle, mademoiselle, et vous dit que sa destinée est entre vos mains.

— Votre recherche m'honore, monsieur, ai-je déclaré avec plus de fermeté que je n'en attendais de moi en cette occurrence, et votre franchise appelle ma franchise : je suis sans fortune...

— Passons, a dit vivement M. de Chambény.

— ... Et sans famille. Ma tante, ma seule parente, me tient lieu de mère : je suis docile à ses conseils, je serai toujours soumise à ses décisions.

— Aussi comptais-je l'instruire des sentiments que vous m'a-

vez inspirés; mais je tenais, avant d'adresser une demande officielle à madame de Lirone, à m'assurer d'un consentement, le vôtre, mademoiselle, qui me rendît aisée toute démarche concluante. Monsieur votre cousin a cru pouvoir m'autoriser...

— Monsieur votre cousin, qui n'est pas un sot, a continué Fernand, a ménagé entre vous une entrevue qui doit, à son sens, aplanir tous les obstacles.

— Me permettez-vous, mademoiselle, de demander votre main à madame votre tante?

— Je ne vous le défends pas, ai-je murmuré en m'inclinant.

— Voilà bien une réponse de femme, s'est écrié Fernand. Çà, petite cousine, a-t-il ajouté, vous ne me félicitez pas? Quelle imagination! dites?

— Est-il possible que ce soit vous qui ayez disposé tout ceci?

— Sans doute, Emmeline. Je vous sais un tantinet romanesque, chère belle, j'ai arrangé un chapitre de roman à votre intention : une entrevue sous les grands arbres du parc, à deux pas d'un kiosque, dans l'ombre et le mystère, — c'est le style consacré pour l'opéra-comique, — comme cela prépare bien à la conclusion d'un mariage!... Ne trouvez-vous pas, ma cousine?

Nous avons ri à l'idée de Fernand librettiste.

. . . .

Rivenetz, octobre.

« Ma chère Emmeline, me disait mon amie Gabrielle dans sa dernière lettre, l'expression de ta joie m'épouvante : tu me sembles heureuse avec trop d'abandon. Le bonheur est un vin capiteux qui grise, pris à l'excès, et traîne à sa suite la lassitude. Sois ménagère des faveurs que t'accorde le ciel. Il est dans l'emploi de nos forces physiques une mesure qu'il importe de ne dépasser jamais, sous peine de compromettre l'inappréciable bienfait d'une santé imperturbable; dans l'usage des biens les plus précieux et les plus délectables, il est pareillement une règle idéale posée par la modération aux débordements de notre imagination; la méconnaître, c'est aller à l'encontre des intérêts de notre repos, partant, mettre en péril notre sécurité elle-même. Vois-tu, chère Emmeline, tu prêtes aux charmes de la vie des couleurs trop vives, que la réalité ne comporte pas, imitant en cela ces êtres légers et frivoles qui, avant de partir pour visiter un monument ou un site dont ils ont entendu conter de très-vifs éloges, se sont figuré un aspect aux lignes fabuleuses, un paysage aux émerveillements élyséens; mais, reconnaissant bientôt la disproportion qui existe entre la vérité de l'impression et

l'idéalisation du rêve : « Ce n'est que cela! » disent-ils déçus et marris. Plaise à Dieu que pareil désenchantement ne t'advienne! A vrai dire, j'augure mieux de ta destinée, quoique, cependant, je redoute pour toi une réaction violente, dangereuse, si le bonheur que le mariage te garde n'atteint pas au degré de perfection que tu t'es promis. »

Auras-tu donc toujours raison contre moi, Gabrielle? Je finis par le croire, et ma conversion aux préceptes de ta sagesse me coûtera, je le crains, cette bienheureuse quiétude où s'endormait mon âme! L'expérience est-elle vraiment si décevante que cela? Faut-il laisser une à une ses illusions aux épines de la route? Cruelles épines, qui de loin se présentent à nos regards comme autant de bouquets de fleurs!

Il s'est produit cet après-midi, dans mon existence, toute tissée de soie et d'or jusqu'ici, un incident bizarre, dont le récit, en d'autres temps, m'eût fait sourire, et dont la survenue aujourd'hui me fait pleurer, tant j'en ai l'âme tout assombrie.

Hélion est toujours bon, toujours charmant; j'ai besoin de me le répéter cent fois à moi-même pour m'ôter de l'esprit tout mauvais penser. Il s'empresse autour de ma personne avec les démonstrations les plus tendres, les plus adorables qui soient au monde, me caressant du regard, me souriant comme on sourit à la femme aimée, me témoignant de la façon la plus ingénieuse le plaisir qu'il a d'être à moi. Pourtant!...

Nous étions au salon, en famille, intimement : ma tante, placée tout contre la fenêtre ouverte sur le jardin, occupait distraitement ses doigts à ce passe-temps monotone qui consiste à tordre et nouer capricieusement du fil à l'aide d'une combinaison experte des mouvements de la main gauche et d'une fine navette; on appelle cela, en province, faire de la frivolité. Assise au piano, je traduisais une sonate de Beethoven; Hélion, accoudé à la caisse de bois de rose de l'instrument, regardait courir mes doigts sur les touches d'ivoire et s'enivrait doucement de la musique du maître. Moi, je donnais plus d'attention aux regards de mon mari qu'aux notes de la partition, que je sais par cœur. Tout à coup, une de ces bestioles d'été qui vagabondent à travers les touffes de rosiers, une coccinelle, je crois, est venue s'abattre étourdiment sur une de mes manchettes. Hélion s'est penché vers moi pour chasser l'insecte indiscret : je suivais en souriant et du coin de l'œil les mouvements d'Hélion. Au moment où il avançait la main pour saisir la coccinelle, une exclamation de surprise s'est échappée de mes lèvres.

— Qu'avez-vous, Emmeline? a-t-il demandé.

Sans lui répondre, j'ai saisi son bras tendu en avant.

— Cette blessure! ai-je dit enfin.

Et plaçant la main droite d'Hélion dans le jour de la fenêtre, je désignais l'index de cette main : la première phalange manquait; je venais de m'en apercevoir pour la première fois depuis mon mariage.

— Oh! a murmuré Hélion avec une indifférence affectée, c'est peu de chose, vous le voyez, une simple phalange qui manque à cet index.

L'attitude d'Hélion trahissait un certain embarras tandis qu'il prononçait ces paroles. Moi, j'étais tout émue à la pensée des souffrances passées que supposait cette blessure. Ma tante était accourue vers nous.

— Qu'est cela, Hélion? a-t-elle demandé; le résultat d'un accident?

— Oui, d'un accident, a répondu vivement mon mari. Puis, balbutiant : Cela remonte assez loin dans le passé.

— Combien vous avez dû souffrir, mon ami! me suis-je écriée.

— Mais, pas trop, et ce n'est vraiment pas la peine de s'occuper plus longtemps de ce bobo-là.

— Où cela vous est-il arrivé?

— A... Lille, a reparti Hélion après un moment d'hésitation. Et, d'un air de visible contrariété : Je visitais une usine en compagnie d'un mien parent... à peine au sortir du collége... on furète partout à cet âge... Je m'étais imprudemment avancé vers une machine à tarauder. De quelle façon cela se fit, je l'ignore; toujours est-il que mon doigt fut pris dans un engrenage... le bout du doigt. J'en fus quitte pour la perte de l'ongle; mais la plaie s'envenima par la suite, et les médecins résolurent l'amputation de la première phalange.

Je ne sais comment expliquer cela, mais tandis que mon mari parlait, il m'est passé par la tête une idée que pour un peu je traiterais d'idée absurde au premier chef : Hélion, pensais-je, nous débite un conte inventé à plaisir. Toutefois, je n'ai rien laissé voir de cette impression, si bien qu'après l'échange de menus témoignages d'affection réciproque, notre concert à deux a repris son cours un moment interrompu.

Ce qui se passait dans mon esprit, en ce moment, on le devinerait sans peine : un mouvement indicible de trouble et de confusion a tout d'abord brouillé mes idées; mais cela s'est vite passé, et, la volonté aidant, je me suis bientôt rendue maîtresse de moi, assez pour réfléchir posément à ce que je venais d'ap-

prendre. Mes réflexions ont alors porté sur l'origine même de cette alerte; je ne me suis pas arrêtée longtemps sur ce sujet, me promettant d'y revenir plus à l'aise quand les circonstances moins absorbantes me le permettraient. L'explication qu'avait donnée de sa blessure mon mari est devenue seule l'objet de mes préoccupations. Ici, mes soupçons ont trouvé matière à développement. Chose certaine, Hélion n'a pu, malgré sa présence d'esprit habituelle, s'empêcher de répondre catégoriquement à mes questions. Son trouble a été manifeste devant ma sollicitude subitement mise en éveil par une découverte à laquelle j'étais loin de m'attendre; son hésitation à satisfaire ma curiosité prouve que, surpris à l'improviste, il n'a pas eu le temps de préparer une explication acceptable et dans des termes si fort lancés à propos que ma défiance n'en reçût une atteinte. Hélion s'est efforcé de me donner le change sur l'origine de la mutilation de son doigt; il a inventé un conte en l'air pour les besoins de la situation, et l'a mal inventé; Hélion m'a trompée, Hélion m'a volontairement trompée, cela ressort tout à fait de ses balbutiements et de sa contenance mal assurée; il a menti, et la noblesse de son caractère a prouvé son inhabileté au mensonge.

Or, pendant que je faisais rapidement cette instruction mentale, mon œil étudiait à la dérobée les attitudes de mon mari. Hélion paraissait agiter, dans son for intérieur, quelque délibération importante : il regardait dans le vide et tordait de la main gauche les bouts de sa moustache; son front, ridé à mille plis, indiquait une contention d'esprit très-marquée; vers quel sujet? Je ne le devinais que trop. Cependant la sonate nous prodiguait l'inépuisable trésor de ses accords savants; mais ma pensée s'envolait à mille lieues de cette musique divine, quand mes doigts s'agitaient fébrilement sur l'ivoire du clavier. A un moment donné, je me suis arrêtée brusquement, immobile; le piano a rendu un son plaintif, puis s'est tû. Ce silence soudain, succédant à la sarabande d'une interprétation fiévreuse de Beethoven, a tiré Hélion de sa rêverie.

— Pourquoi vous arrêter? a-t il dit, vous jouez aujourd'hui avec un brio étourdisssant.

— Vous trouvez? ai je répliqué avec un sang-froid que m'eût envié une comédienne.

— Quel air singulier vous avez en me répondant; pour sûr, quelque chose d'extraordinaire se passe en vous... vos yeux sont d'un brillant qui annonce la venue des larmes.

Je sentais, en effet, tandis qu'Hélion parlait, mes paupières se gonfler sous l'effort d'une émotion douloureuse. J'allais éclater

en sanglots; j'ai surmonté ma faiblesse, et, m'essayant à sourire, de quel sourire, grand Dieu!

— Croyez-vous, Hélion, ai-je murmuré, que l'on puisse entendre de telle musique sans que votre être tout entier vibre à l'unisson de la pensée du maître? Celui-là n'a rien d'humain en lui, qui ne se sent pas ému jusqu'aux larmes à l'audition d'un chef-d'œuvre de Beethoven ou de Mozart.

— Vous avez toutes les délicatesses, Emmeline, m'a dit mon mari, vous comprenez les belles choses et les aimez; c'est qu'il y a en vous une artiste et une femme.

La difficulté était tournée.

— Surtout, pensais-je, gardons-nous de laisser deviner que ma défiance soit en éveil : je ne saurais rien, et je brûle d'apprendre tout.

Dès ce moment, chassant loin de moi les bouffées de mélancolie qui menaçaient d'énerver mon esprit dans leurs molles étreintes, je me suis étudiée à paraître aimable du mieux qu'il m'était possible; bientôt je me suis aperçue que j'avais réussi à dissiper les ombres dont s'était couvert le front d'Hélion; j'ai été enjouée, rieuse même, au prix de quels tourments? je le tairai.

Le temps s'est écoulé, l'heure du dîner approchait; nous dînons à six heures. A cinq heures et demie, M. Damezan a fait son entrée dans le salon. C'est un excellent vieillard, ancien chirurgien militaire, qui, sa retraite prise, s'est fixé dans le pays et se délasse de ses trente années de service au compte de l'Etat, en soignant les pauvres gens à leur plus grande satisfaction, et aussi à la plus grande gloire de Dieu. Admis chez ma tante sur le pied de la plus franche intimité, M. Damezan apporte parfois à notre table le charme de sa causerie spirituelle et le spectacle discret de sa bonté inépuisable. Hélion l'aime déjà comme un vieil ami, et le docteur lui paye sa sympathie en rudes poignées de main et en bienveillance presque paternelle.

— Bon! je suis en retard! s'est écrié M. Damezan après avoir salué la compagnie de ce rude bonjour coutumier qui va si bien à sa voix grondeuse.

— Mais pas le moins du monde, docteur, a répondu Hélion, vous êtes en avance, au contraire, et c'est tant mieux pour nous, qui y gagnons de vous posséder plus longtemps.

— Je serais, d'ailleurs, excusable, s'est empressé d'ajouter le docteur sans répondre autrement que par un sourire au compliment d'Hélion, j'arrive de remplir une corvée, une pénible corvée, s'il vous plaît, à Pont-Lemeau.

— Une pénible corvée? a demandé ma tante.

— Monsieur Batissier, cet avoué qui a tout nouvellement acheté Pont-Lemeau, était parti ce matin pour la chasse. Au débouché du bois de la Ferre, comme il voulait franchir un buisson, le chien de son fusil s'est accroché à quelque branche; l'explosion a eu lieu et toute la charge est allée se loger dans l'épaule de ce pauvre M. Batissier.

— Est-il mort? avons-nous fait d'une voix unanime.

— Non certes! j'espère même qu'il en réchappera. Madame Batissier qui m'a tantôt aperçu passant devant la porte du château, m'a prié d'entrer. J'ai attentivement examiné la blessure déjà pansée par mon confrère Gabarru : elle est dans un état satisfaisant, malgré l'inflammation qui la travaille; en sorte qu'après avoir ordonné une potion contre la fièvre, j'ai pris mes jambes à mon cou, et me voici.

— Croyez-vous que l'accident n'aura pas de suites fâcheuses?

— Je réponds de l'homme. Cet événement, a repris le docteur, m'a gâté cette fin de journée qui s'annonçait devoir être près de vous si heureuse : je ne sais quelles pensées mélancoliques m'ont envahi, dont une marche forcée à travers champs n'est point parvenue à me délivrer. N'est-ce point chose triste, en effet, que ce cruel exemple des hasards de la vie? M. Batissier quitte ce matin sa famille, tout joyeux, le fredon aux lèvres, se promettant un plaisir cent fois goûté, toujours goûté sans mésaventure, et voilà qu'on le rapporte quelques heures après au milieu des siens, affreusement blessé, évanoui, mi-mort! Du diable, s'il est permis de penser qu'un avoué doive jamais mourir d'un coup de feu!... Êtes-vous chasseur Monsieur de Chambény?

— Chasseur de complaisance, a répondu Hélion : ces furieuses courses dans les guérets, à travers les halliers ou les gaulis, ont pour moi peu d'attraits. Je fais de la chasse un but de promenade, mais rarement, et je lui préfère la distraction d'une course pédestre à brève distance en compagnie d'un ami qui m'égaie ou d'un livre qui m'instruit.

— D'ailleurs, ai-je déclaré avec un hochement de tête, croyez-vous, docteur, que notre prudence humaine, et je parle de la plus minutieuse, nous mette à l'abri de ces coups imprévus qui jettent le deuil dans nos familles? Souvent l'excès de précautions est un mal pire que la témérité : puis, qui peut se vanter, en dépit de toute sa sagesse, de ne pas offrir au hasard l'occasion d'une de ces infortunes dont notre imprévoyance ou notre présomption, comme vous voudrez, se plaît à le rendre coupable? Tel qui s'abstient prudemment du plaisir de la chasse

ne peut-il pas être blessé à la promenade, par la chute d'un arbre, qui vaut bien un coup de fusil? Je ne dis pas cela pour obliger mon mari à garder son logis à longue demeure : mais vous conviendrez avec moi que l'imprévu affecte toutes les formes et revêt toutes les apparences. Voyez Hélion près de vous en ce moment et j'ose croire point mécontent de notre hospitalité, n'a-t-il point failli se laisser écraser par une affreuse machine? Un pareil accident ne jure-t-il pas avec la mondanité de ses habitudes?

— Serait-il possible, a demandé le docteur avec intérêt? vous avez couru un tel danger, monsieur de Chambény?

— Vraiment oui, a répondu mon mari gravement.

Une imperceptible rougeur a marqué les pommettes de ses joues, tandis qu'il faisait cette réponse; je me suis dès-lors empressée d'ajouter :

— Ceci n'est pas un conte, à telles enseignes qu'Hélion porte les marques, hélas! très-visibles des dents du féroce engrenage qui voulait le dévorer? Voyez plutôt, docteur.

Et j'ai saisi à l'improviste la main d'Hélion : vainement prétendait-il se défendre de mon étreinte, je le tenais et le tenais bien.

— Mais, ma chérie, disait-il en se débattant, faiblement il est vrai, quel enfantillage est cela? Le docteur s'intéresse fort peu aux résultats d'une maladresse! une phalange de plus ou de moins à un doigt, la belle affaire! je comprends, et je m'en félicite, d'ailleurs, que cela ait quelque importance à vos yeux, mais aux yeux d'un homme blasé sur le spectacle des plus horribles blessures, celles que l'on voit à la guerre, quel intérêt cela peut-il avoir? Un intérêt rétrospectif? Pas le moins du monde! Alors?

Je laissais Hélion s'enferrer à plaisir : ce qu'il disait-là était d'une insigne maladresse; son insistance à détourner la conversation devait piquer au vif la sympathie de monsieur Damezan et contraindre tout au moins sa politesse à la recherche d'un examen qu'on lui interdisait, sous prétexte d'indifférence probable de sa part. Pendant ce débat, du reste, j'avais amené la main de mon mari à portée du docteur : ce dernier s'en est saisi.

— Permettez, a-t-il dit avec une sévérité feinte, le malade appartient de droit au médecin.

— Mais je ne suis pas malade! bougonnait Hélion, qui voulait sourire et n'y pouvait parvenir.

— N'importe! vous le deviendrez.

— Avez-vous peur, Hélion? ai-je demandé à brûle-pourpoint.

— Peur de quoi?

En ce moment, le visage de mon mari trahissait les tourments

d'une telle angoisse que j'ai été sur le point d'intervenir énergiquement pour mettre fin à une scène qui le torturait si cruellement : mais un brusque retour sur moi-même m'a rendue impitoyable; j'ai compris que j'étais sur la piste du secret dont je pressentais l'existence et que j'allais le découvrir.

— On dirait, Hélion, ai-je repris sur un ton léger, que vous avez peur de voir le docteur renouveler l'opération sur la deuxième phalange!

— Merci, s'est-il écrié d'un air contraint, je le tiens quitte de son zèle.

— Hum! hum!... faisait le docteur penché sur le corps du délit, comme on parle en style criminel : c'est assez bizarre! Et vous affirmez que votre doigt s'est trouvé pris entre les dents d'un engrenage?

— Mais... sans doute, a répondu Hélion.

Un mouvement accentué d'impatience agitait tout entier mon mari. Le docteur, sans lever la tête, a continué :

— Un engrenage! un engrenage!... c'est possible, après tout... et la phalange a été amputée?

— Oui... amputée...

— Pourtant, l'articulation subsiste encore : les lèvres de la blessure sont irregulières... un chirurgien eût désarticulé la phalange... D'ailleurs, une ablation eût ramené la chair en moignon conique... l'aspect de la mutilation conserverait une teinte rosée... Ma foi, monsieur de Chambény, à vous faire connaître mon appréciation exacte sur l'examen de cette blessure, je déclare, en mon âme et conscience, qu'elle n'est pas le résultat d'une amputation.

Le docteur a prononcé résolûment ces dernières paroles.

— Comment, me suis-je écriée en regardant fixement Hélion, cette phalange n'a pas été amputée?

— Monsieur Damezan se joue de votre crédulité, Emmeline, m'a dit Hélion avec plus de fermeté que je n'en attendais de lui après une telle révélation : vous avez voulu plaisanter à l'occasion de cette légère égratignure, et il vous rend, en homme d'esprit, la monnaie de votre plaisanterie.

— Mais, pas du tout, s'est écrié le docteur, qui ne comprenait rien à cet incident, sinon que la sincérité de ses propos était tenue pour simple jeu d'imagination : je parle selon ma conscience, monsieur de Chambény, et, pour aller droit au fait, cette blessure est, dans mon opinion, le résultat d'un coup de feu.

— D'un coup de feu! avons-nous fait simultanément ma tante et moi.

— Oui, d'un coup de feu, a répété le docteur qui s'animait à mesure que les preuves à l'appui de son opinion apparaissaient plus nettes dans son esprit : je crois m'y connaître, sans doute ! Quand on a passé vingt ans de sa vie, comme moi, sur les champs de bataille, en Grèce, en Belgique, en Algérie, on ne se méprend pas une minute durant sur le caractère d'une mutilation produite par une balle !

Hélion ne soufflait mot : une rougeur intense couvrait son visage ; ses lèvres tremblaient imperceptiblement ; je crus un moment qu'il n'aurait pas la force d'articuler une parole. Pourtant, faisant appel à un sang-froid magnifique, mais avec un léger tremblement dans la voix :

— Veuillez, docteur, examiner plus attentivement cette cicatrice : vous n'aurez pas de peine à reconnaître qu'elle ne saurait être que le résultat d'un coup de bistouri.

Le docteur ouvrait déjà la bouche pour répondre par une confirmation décisive de son diagnostic : mon regard le tenait en quelque sorte en arrêt ; mais le voyant tout à coup changer de visage, j'ai tourné la tête du côté d'Hélion. Tout rapide qu'il eût été, j'ai surpris chez mon mari un mouvement impératif fait du coin de l'œil à l'adresse du docteur. Celui-ci aussitôt a imprimé une transformation complète à sa physionomie : ses traits se sont détendus et n'ont plus exprimé que les dehors d'une inquiétude bienveillante et polie.

Il a paru s'abîmer dans une contemplation profonde ; puis :

— Avancez, a-t-il dit, en s'adressant à Hélion : placez votre main dans un jour favorable... là... Ma foi, a-t-il repris après quelques minutes de silence, il faut avouer que je ne suis plus qu'une vieille ganache... ou, ce qui laisse intact mon amour-propre, que je n'ai plus mes yeux d'autrefois... Allons, allons, ne nous plaignons pas trop que l'on ait flanqué le major Damezan à la retraite ! un congé de réforme, voilà ce qui convient, à présent, à ce pauvre major !... Dire que j'ai pu prendre le change l'espace d'une seule minute sur la nature de cette mutilation, c'est à briser sa lancette de dépit !

— Eh bien, docteur, s'est écrié Hélion d'un ton cordial, que pensez-vous de ceci ?

— Je pense... je pense, monsieur de Chambény, que si la langue est encore bonne, les yeux ne valent pas grand'chose : je vous prie d'agréer mes excuses sur les inconcevables boutades de mon esprit de contradiction et d'oublier mon entêtement de tout à l'heure. Or çà, chère madame, a-t-il ajouté en se

tournant vers moi, ne trouvez-vous pas méritoire qu'un homme, à mon âge, convienne si bénévolement de ses erreurs?

— Je trouve, dans tous les cas, docteur, qu'on ne saurait s'exécuter de meilleure grâce... mais, vous changez terriblement vite d'avis, savez-vous?

— Je radote, ou peu s'en faut, n'est-il pas vrai, madame?

— Oh! docteur!... la raison ne manque pas chez vous... non plus que le cœur, d'ailleurs, et... le tact.

M. Damezan faisait déjà mine de répondre et j'allais le pousser vivement : par malheur, un valet s'est avancé sur le seuil de la porte, annonçant : Madame est servie! La discussion a fini brusquement, et je n'ai pas cru qu'il fût de bon goût de la reprendre à table. Ne vaut-il pas mieux, en fin de compte, dissimuler et attendre? Il me déplaisait de donner l'éveil à Hélion, bien que je me promette de tout mettre en œuvre pour arriver à percer ce mystère.

6 octobre.

Après son acte de condescendance vis-à-vis de mon mari, il ne fallait pas songer à obtenir du docteur la rétractation de sa déclaration complaisante : la logique des faits me commandait de n'aborder pas de front ce sujet avec lui. J'avais donc remis la reprise des hostilités à un jour très-prochain et plus favorable. La circonstance propice à mes projets s'est bientôt présentée; avouerai-je que j'ai aidé à son échéance?

Ce matin, je me suis déclarée malade et j'ai fait appeler le docteur : il s'est rendu près de moi en toute hâte. Il va sans dire que mon indisposition était plus d'aux trois quarts guérie lorsqu'il est arrivé au château. Ma tante l'a retenu à dîner. Inutile de retracer le détail de ma conduite durant les quelques heures que Damezan a passées près de nous. On imagine sans peine quelles ressources de la diplomatie féminine j'ai employées pour me trouver seule avec lui. Parvenue donc à me ménager un tête à tête, j'ai montré-là, je crois, un génie supérieur. Tout ce que la ruse a de plus délié, je l'ai mis en œuvre pour obtenir un semblant d'aveu, pour arracher une parole compromettante que ma dialectique eût bientôt transformée en confidence formelle. J'ai dépensé mes agaceries et mes habiletés en pure perte. Le docteur faisait depuis longtemps les doux yeux à une édition rarissime des maximes de l'École de Salerne qui me vient de l'héritage paternel; j'allai jusqu'à lui offrir respectueusement l'ouvrage convoité; sa joie de le tenir s'est traduite par les démonstrations de l'amitié la plus vive, mais il n'a point parlé plus qu'un

muet, quand je l'ai mis sur la voie d'un aveu expansif. Bref, M. Damezan a résisté, inébranlable à tous les assauts, et n'a pas compris ou a feint de ne pas comprendre mes allusions détournées à l'histoire de la blessure d'Hélion : mes instances sont demeurées vaines et j'en ai été, à ma honte, pour mes frais d'amabilité intéressée. Je soupçonne Hélion d'avoir fait visite à M. Damezan dans l'intervalle de ces entrevues rapprochées.

10 octobre.

Le docteur trouvé impénétrable, il ne me restait plus qu'à me retourner du côté de Fernand : j'ai décidé en conséquence une excursion au château de madame de Pont-Rivier.

Nous sommes tombés chez nos amis, cet après-midi, comme des aérolithes. On ne nous attendait pas : je me suis félicitée de cette circonstance qui servait mes projets.

Fernand est aussi fou qu'avant, usant avec rage de ses derniers jours de vacances : il dépense sa gaieté communicative en mille inventions malicieuses qui ont paru dérider ma morosité, tout exprès, pour les nécessités du jeu, visiblement poussée au spleen ; je me suis prêtée complaisamment à ses provocations et j'ai repris envers lui mes habitudes anciennes de taquinerie. La loquacité de Fernand s'en est donnée à cœur joie sur tous les sujets, et j'ai osé espérer à la faveur de cette intempérance de langue, parvenir à mes fins. Mais, lorsque j'ai touché du bout des lèvres au passé d'Hélion, quel n'a pas été mon étonnement de voir Fernand couvrir aussitôt son visage d'un masque plaisant de gravité ! Ce maître-fou est devenu d'un sérieux imperturbable, à se sentir par trop vivement pressé dans ses derniers retranchements : il m'a alors parlé de sa réclusion à Saint-Cyr, qui l'empêche de connaître pertinemment les allées et venues des gens, de la différence d'âge très-marquée qui existe entre Hélion et lui, ce qui dès lors les confine l'un et l'autre dans un cercle d'habitudes dissemblables, de sa qualité d'ami, établissant entr'eux des rapports cordiaux, mais qui ne vont pas jusqu'aux priviléges de la camaraderie. De véritables fins de non-recevoir, en un mot, dont je n'ai pas été dupe ! Puis, par instants, lorsqu'il se voyait acculé dans une impasse par une vigoureuse sortie, des propos légers, des babioles, des calembredaines qui le tiraient d'affaire et me laissaient toute penaude de mon insuccès. Je n'ai pas eu grand'peine à reconnaître dans les menées d'une conduite si prudente chez un être foncièrement léger, l'effet d'avertissements partis de bon lieu : dans l'imprévu de ce machiavélisme de com-

mande qui m'a déroutée, j'ai retrouvé la main d'Hélion. Comme M. Damezan, Fernand obéit à un mot d'ordre.

A quoi bon persister dans mon enquête? je n'apprendrai rien. Fernand et le docteur savent à quoi s'en tenir sur le secret qui fait mon tourment, mais ni l'un ni l'autre ne se trahiront par un mot hasardeux; leur rôle en cette affaire est tracé à l'avance; ils resteront fidèles aux exigences de ce rôle!...

Renoncer à découvrir la vérité?... me faudra-t-il renoncer à la découvrir?... Et le puis-je bien? Non! non, et mille fois non, je ne renonce pas à découvrir la vérité! puisque Hélion se met en travers de ma route, puisqu'il a recours à de si ténébreuses précautions pour me maintenir dans l'ignorance profonde de ce qui le touche de si près, eh bien! j'irai jusqu'au bout de l'aventure! Je saurai bien arriver, seule, à forcer ces barrières que sa défiance élève entre lui et moi, au mépris de mes droits les plus chers! Ce mystère est-il donc si abominable qu'il s'étudie tant à me le céler?

12 octobre.

Les difficultés que je trouve semées sur mon chemin sont autant de coups de fouet qui pressent mon activité en éveillant mon intelligence. Je combine les moyens les plus étranges pour sortir d'embarras; mais à mesure que je m'attache à l'un d'eux, je ne tarde pas de le reconnaître impraticable et dès-lors de l'abandonner. Pourtant, je ne doute pas, l'espace d'une minute, de la réussite, même lorsque je me vois plus que jamais empêchée d'avancer.

A force de réfléchir sur la valeur de mes expédients, une idée subite a illuminé mon esprit.

Je me suis rappelée mon ancienne condisciple Amélie de Vallenay.

Amélie habite Paris : j'ai conservé des relations avec elle; des lettres de bonne amitié nous portent de loin en loin les témoignages d'un excellent souvenir qui survit au deuil accoutumé qu'entraîne après soi la dispersion aux quatre vents du ciel des camaraderies de couvent.

Amélie est mariée, elle va dans le monde; par elle j'apprends de ces choses d'un si puissant intérêt pour nous femmes, et femmes de province, sur les événements familiers, grands ou petits, qui marquent le désœuvrement de la haute société parisienne. Je n'ai pas hésité à lui écrire, avec des ménagements infinis, toutefois, et sous un prétexte futile. Dans ma lettre, ce ton léger qui aux yeux d'Amélie doit témoigner du peu d'importance

que j'attache à mes questions indiscrètes et laisse transparaître au travers d'une dose convenable de béotisme de bon aloi, le bout de l'oreille d'une curiosité qui prend plaisir à écouter les révélations piquantes sans y entendre malice. Pour tout dire, je demande à son indiscrétion une sorte de biographie d'Hélion durant son séjour de plusieurs années à Paris.

Oui, c'est laid, très-laid ce que j'ai fait là : pareille démarche est indigne d'une femme qui a le cœur haut placé ; pareille action déshonore qui la commet. Eh! sans doute! Mais, hélas, mon impatience n'a-t-elle pas atteint à son paroxysme? Je vais en avant, poussée par une force aveugle! C'est de la déraison, de la belle et bonne inconséquence, c'est.....

La lettre est écrite, la lettre est partie. Je ne puis plus qu'attendre une réponse sous le coup de ma propre mésestime, et souffrir en silence.

Amélie de Vallenay à Emmeline de Chambény.

Paris, octobre.

Vous daignez donc, ma toute belle, après deux grands mois de silence, me donner signe de vie. Vous n'êtes point morte, Dieu merci! non plus, cloîtrée, ce qui ne vaut guère mieux, à mon sens. Le mariage vous a prise à son piége, piége doré s'il en fut jamais, et qui a si peu que rien ce vilain air de tyrannie que lui prêtent trop complaisamment, ma foi, certaines élégies vêtues de mérinos et de reps. Mes félicitations sincères, Emmeline : te voici conquise aux bienfaits de la liberté, puisque te voici dûment tombée en puissance de mari!

Ta lettre m'est parvenue au lendemain du bal de la duchesse de San-Donato; un bal à la campagne, une façon de fête vénitienne suivie de danses sur la marge du lac d'Enghien. J'aime prodigieusement la valse, et j'avais valsé de façon à lasser cet infatigable M. Thorins, un auditeur au Conseil d'Etat, qui tourne impassible et raide, une demi-heure durant comme une toupie d'Allemagne sur son pivot d'acier. Rompue de fatigue aux quatre membres par l'abus d'un plaisir indicible, j'ai dû, à mon grand regret, laisser se passer quatre jours sans répondre à tes effusions amicales. J'ai quelques minutes à moi aujourd'hui, le cerveau libre et la main impatiente de la plume : un bout de causerie avec ma charmante Emmeline, et mon humeur enjouée ne saurait me bouder plus longtemps.

Quelques notes biographiques sur le compte de M. Hélion de Chambény, s. v. p.! Rien que cela, petite curieuse, et du premier coup! L'indiscrétion n'est pas votre moindre défaut, ma mie! Serait-ce votre plus grande qualité? A quoi prétendez-vous, armée de ces renseignements à la florentine? Le mérite de M. votre époux vous a-t-il tourné la tête à l'envers? Désirez-vous de jouir en son plein de votre triomphe, au spectacle des sacrifices que l'amour du code des grâces a consenti au profit de l'amour du code civil? Où bien, âme prévoyante et circonspecte, travaillez-vous à dresser mystérieusement le dossier secourable où puiser un jour quelqu'un de ces arguments terribles dont le prix des volants et des cachemires, par cette époque de luxe aventureux, rend parfois vis-à-vis de nos seigneurs et maîtres l'emploi nécessaire autant que décisif? Quoi qu'il en soit de vos visées, croyez-moi toute à votre service. Ne faut-il pas nous entr'aider, pauvres femmes que l'autocratie conjugale transformerait bientôt en esclaves, si nous n'y mettions bon ordre à l'occasion!

Je n'ai point connu personnellement M. de Chambény; il avait déjà déserté Paris à l'époque de mon mariage; mais j'ai beaucoup travaillé depuis quelques jours à une enquête sévère sur son compte, et il m'est revenu bien des choses curieuses que je m'empresse de te transmettre comme l'expression non équivoque de la vérité.

Adepte de la franc-maçonnerie aristocratique, M. Hélion de Chambény n'a été rien moins qu'un personnage fort remarqué dans la grande comédie des salons bien hantés, où il a tenu un rôle important et dont on se souvient encore. Il y a de ceci quatre ans, sans plus, M. de Chambény, gentilhomme de tous points accompli et cavalier fort à la mode, déployait un grand faste dans la pratique de sa vie de garçon. On citait ses équipages parmi les plus célèbres du Moutard-Club; sa parole faisait loi sur l'asphalte du boulevard des Italiens, et, lèvres souriantes, lorgnon à l'œil, svelte, grand, nerveux, hardi comme un enfant perdu, spirituel comme un feuilleton signé vicomte de Launay, il corrigeait l'élégance extrême de sa mise par un laisser-aller de haut goût qui dépassait la familiarité de l'aisance, sans rien emprunter de sa gourme à la fatuité. Sa fortune atteignait à un chiffre considérable; on en pouvait juger par l'importance de ses paris aux courses et de ses enjeux au cercle. On l'estimait fort, on le craignait plus encore et l'on publiait de lui des traits qui prouvaient que sa générosité ne le cédait par aucun côté à sa bravoure. Le moyen que des succès de tout ordre pussent manquer à un si galant homme! Sa réputation d'homme à bonnes

fortunes était en effet aussi solidement établie dans le monde que son renom de témérité. Quant à ses succès autre part, il suffit de dire que sa prodigalité bien connue l'avait complaisamment désigné à toutes les convoitises qui s'affichent dans ces régions sociales où le plaisir n'a que faire des convenances et du décorum.

J'arrive, sans coup férir, au temps où M. de Chambény compta trente ans ou presque : non qu'il eût rien gagné du côté de la sagesse. M. de Chambény pourtant fit montre alors d'une gravité dont il se dépouilla moins souvent que par le passé. Songeait-il enfin à mettre un terme à ses caravanes? Le dégoût l'avait-il saisi, de ces dissipations qui, un temps, peuvent ne point manquer de charmes pour les natures impétueuses comme était la sienne, mais qui écœurent à la longue, traînant à leur suite la lassitude ainsi qu'un galérien son boulet? Nul ne savait. Toujours est-il que l'on commençait déjà à remarquer ses velléités de retraite. On en devisait à voix basse, et quelques esprits enclins à la médisance attribuaient malignement ces témoignages d'une conversion aux brèches que ses folies prolongées avaient ouvertes dans sa fortune. M. de Chambény laissait dire, et petit à petit matait sa furia, à telles enseignes que l'on croyait à une fin imminente; on allait même jusqu'à désigner par avance certaine alliance à laquelle des signes non équivoques d'assentiment l'invitaient à prétendre.

Sur ces entrefaites, une minuscule révolution éclata à l'improviste dans la haute société parisienne : par là, toutes les imaginations s'enflammèrent et la curiosité, voire la jalousie des femmes, trouva dans cet événement matière à s'exercer; les hommes, un sentiment d'autre sorte les subjugua. L'arrivée à Paris de lady Stanley provoquait cette agitation insolite. Profonde fut l'émotion : la beauté, la grâce, l'esprit de la nouvelle venue surpassaient en rayonnement et en attraction tout ce qu'avait rapporté de tels avantages l'enthousiasme de ceux qui se vantaient de l'avoir approchée hors de France. Lady Stanley posa sur son front, sans conteste, la couronne de cette royauté éphémère où le caprice de la mode porte un de ses élus avec le retour de chaque saison. On aime la nouveauté en France, les fleurs exotiques et les beautés étrangères y sont reçues avec acclamation; il semble qu'une origine qui se perd dans un pays différent du nôtre, ajoute du piquant à des charmes quasi-ordinaires, et pousse à l'idéalisation de ceux qui sortent quelque peu de la règle commune. Lady Stanley s'acclimata vite à Paris et ne tarda pas à voir à ses pieds tout ce que la jeunesse dorée de la grande ville

comptait parmi ses membres de plus entreprenant et de plus raffiné.

Un des plus remarqués, et au premier rang, fut M. de Chambény, qui fit à la belle Anglaise la faveur de lui sacrifier ses premiers essais de réforme; bientôt même il compta au nombre des plus fervents habitués de l'hôtel de milady. Ceci n'advint pas toutefois sans que M. de Chambény eût attiré sur sa personne l'attention des deux beaux yeux qui l'avaient gagné à leur cause par une recrudescence de folies dont s'étonnèrent fort les gens qui l'estimaient à bout d'aventures.

On parlait peu de lord Stanley, plutôt, lord Stanley faisait peu parler de lui, car il y avait nécessairement un lord Stanley : un numismate! L'on sait jusqu'à quel point cette espèce de gens peut porter la distraction! Pour les médailles, le nôtre oubliait sa femme : sa femme, en revanche, l'oubliait... non pour les médailles. Ils avaient couru, de conserve, par toute l'Europe, milady, très-ennuyée, milord très-affairé. Le bonhomme s'était mis en tête de découvrir je ne sais quelle mine ou quel sesterce dont il est fortement question dans je ne sais plus quel auteur latin. Cette préoccupation absorbait toutes les minutes de son temps. Archéologue distingué, on citait de lui des trouvailles intéressantes dont il avait consigné les détails dans des brochures imprimées à ses frais avec un luxe de typographie de nos jours devenu de plus en plus rare, et qu'il distribuait libéralement à ses amis.

Lord Stanley avait épousé sa femme par amour... par amour de la numismatique faut-il ajouter, le visage de lady Stanley offrant, caprice bizarre de la nature qui se plaît parfois à enfreindre ses propres lois, une ressemblance frappante avec la superbe image d'un camée trouvé dans les ruines de Pompéï et portant le profil d'une impératrice romaine, Livie, je crois, femme d'Auguste. Il l'avait prise en Écosse dans la famille d'un laird des hautes terres, très-pauvre mais très-béni du ciel par l'envoi d'une famille biblique. Cette Mac-Grégor ou Mac, comme il vous plaira, de noblesse excellente d'ailleurs et ancienne, trop ancienne même, puisque la vanité de la famille la fait remonter jusqu'à un de ces Duncan fabuleux dont la succession interminable se perd dans la profondeur des brouillards gaëliques, cette miss écossaise, devenue la femme d'un lord anglais, avait fidèlement suivi son mari dans tous ses voyages. Mais là s'était bornée sa fidélité. Lord Stanley paraissait ne pas exiger beaucoup plus que cela de la condescendance de sa lady. A vrai dire, toutefois, au milieu du bonheur conjugal dont il jouissait modérément, le mari, chez lui, ne se défendait guère ou se défendait

mal contre un ennui féroce de l'archéologue : qu'il eût payé fort cher, ce lord Stanley, le droit d'enfermer la tête de sa femme dans un écrin en velours bleu et de placer le tout sous verre au bon endroit de sa collection!

Cependant, le caprice de M. Chambény pour lady Stanley était bientôt devenu belle et bonne passion. Or, lady Stanley dont la coquetterie volait haut, fière d'avoir allumé un incendie au cœur d'un homme réputé sceptique et roué entre tous les autres, n'avait pas de joie plus profonde que de jouer avec la flamme attisée par le regard de ses grands yeux bleus. Les griffes du lion rognées, elle se déclarait satisfaite et prétendait à de nouveaux succès. Ceci contrevenait essentiellement aux fougueux projets de M. de Chambény, lequel devenait plus amoureux à mesure que l'amour de lady Stanley se retirait de lui. C'est alors qu'on le vit se livrer aux imprudences les plus exagérées : faute grave chez un homme gâté par le succès, car ses tentatives pour renouer une liaison qui allait se rompant chaque jour davantage donnèrent lieu à des commentaires par où s'ouvrit enfin une issue aux rancunes jusque là discrètes de ses rivaux. En deux mots, le malheureux fit tant et si bien par ses maladresses notoires, qu'il fut, certain jour, irrémissiblement éconduit par lady Stanley, lasse de ses adorations importunes.

Un soir, à quelque temps de là, M. de Chambény arriva fort tard à son cercle. Je tiens les détails de la scène qui va suivre de la bouche même du comte de Minosque, un oncle de mon mari, témoin authentique de cet événement; vieillard aimable, causeur dont la mémoire est si fidèle que plus d'une femme n'a pas hésité à la qualifier d'impitoyable. Je te livre ces détails avec l'appoint d'hypothèses qui les accompagne et les explique, et dont je laisse volontiers la responsabilité au conteur de première main. M. de Chambény était fort pâle et violemment agité. Cette agitation se trahit dès l'abord par quelques paroles brèves et dures qu'il lança en forme de réprimande au valet de pied qui ne l'avait pas assez hâtivement, à son gré, débarrassé de son pardessus et de son chapeau dans l'antichambre. Pénétrant dans le salon de conversation, il le traversa sans presque répondre aux interrogations qui l'accueillaient au passage, se glissa à travers les groupes immobiles et silencieux du salon de lecture, et finalement se trouva dans la salle de jeu. Une partie intéressante concentrait l'attention de la plupart des membres présents autour d'une table d'écarté. M. de Chambény se jeta sur une chaise, dans un coin. Personne ne s'aperçut de sa présence. Trois jeunes hommes causaient entre eux à quelques pas de lui. D'abord, déchirant ses

gants et mordillant ses ongles, M. de Chambény ne prêta nulle attention à leurs paroles; mais bientôt un nom prononcé à voix haute vint le forcer dans sa distraction. La situation d'esprit où se trouvait M. de Chambény le disposait médiocrement à l'impassibilité. Il revenait d'une de ces excursions nocturnes auxquelles se plaisait depuis quelque temps sa mélancolie, une promenade à cheval au bois de Boulogne : le bois était le prétexte; le but, certain hôtel du carré Marigny. Un bruit méchant disait que, parvenu au débouché de la grande avenue des Champs-Elysées, M. de Chambény mettait son cheval au pas et attachait les yeux à ces fenêtres où peut-être s'attendaient-ils à voir apparaître un profil de lui bien connu. Souvent même, jetant la bride de son cheval à son domestique, il s'enfonçait sous le couvert des arbres, et de loin, perdu dans l'ombre, épiait en croquant, planté sous le *balcon de sa belle*, tous les mouvements qui se produisaient dans l'hôtel.

M. de Minosque imagine que M. de Chambény avait, le soir de son entrée boudeuse au club, fait le pied de grue à son poste habituel. Son humeur devait être massacrante. Depuis quelques jours, en outre, on parlait beaucoup d'un certain Gontran de Juvisé, un fat monté sur les ergots d'une suffisance agaçante, un bellâtre entiché de sa plate personne qu'on s'était empressé de considérer comme le successeur de M. de Chambény dans les bonnes grâces de lady Stanley.

Le Gontran était du nombre des trois interlocuteurs.

— La charmante soirée que nous avons passée là, disait l'un d'eux.

— Il m'est revenu un grand éloge de décorations d'un goût exquis!

— C'a été tout uniment le plus beau bal de la saison, opina Gontran : Milord avait exhibé à profusion ses richesses archéologiques; le salon, très-vaste, se continuait à l'aide de portants de théâtre jusqu'à la cage en cristal de la serre. Les murs se voyaient tendus de draperies rouges semées de dessins ingénieux au simple trait : une reproduction archaïque des fresques de Pompeï; des guirlandes de lierre naturel couraient dans les frises, immense serpent vert aux anneaux feuillus. Je ne dirai rien, tant la description serait ici puérile et indigente, des vases, des trépieds, des urnes, des torchères, des candélabres, des aiguières, des pièces originales de toute forme et de tout métal qui sollicitaient, épars, votre curiosité et commandaient à votre admiration. Lady Stanley circulait, majestueuse, au milieu de ces miraculeux trésors, pareille à la déesse protectrice de cette

habitation romaine restituée. Vêtue d'une tunique traînante discrètement entr'ouverte sur le côté, à hauteur du genou, une façon de *peplum* de pourpre retombant sur les vastes bouillons de la mousseline et retenu sur l'épaule gauche par des griffes d'or; un diadème émaillé, bleu et or, prenait galamment ses cheveux nattés à mille tresses avec des frisons autour du front.

— Lord Stanley avait dessiné le costume, sans doute?

— C'était ravissant! demande plutôt à d'Aunay.

— Oui, ravissant, répondit du bout des lèvres D'Aunay interpellé: à mon avis, pourtant, lady Stanley abuse un peu trop de ce genre de mascarade à l'antique. Elle ressemble à Livie, c'est convenu! Mais, pour Dieu, est-ce une raison pour s'aller costumer vingt fois l'an en tragédienne du conservatoire? D'ailleurs, comme le paysan d'Athènes, je bannirais volontiers les gens dont l'éloge est stéréotypé sur toutes les lèvres.

D'Aunay passait pour avoir piètrement échoué près de lady Stanley dans ses velléités donjuanesques.

— Allons, allons, très-cher, répartit Gontran avec un sourire forcé, renferme ton humeur malséante. Regretterais-tu les raisins, renard mon ami?

— Oui bien, si l'on n'avait inventé les échelles.

— Vraiment? Tu me permettras alors de contredire ton opinion.

— Tu le dois, fit d'Aunay en riant.

— Parbleu, dit le troisième interlocuteur, un capitaine de frégate, revenu de quelques jours à peine d'une station de trois ans dans l'Océan pacifique, parbleu, Gontran, je compte sur toi pour me remettre au courant des petits mystères de la vie parisienne. Tu dois en savoir long là-dessus, si j'en crois les épigrammes de D'Aunay. C'est une femme de qualité, cette lady Stanley?

— Certes! s'écria Juvisé; et l'un des noms estimables de l'aristocratie anglaise.

— Le lord Stanley existe?

— En chair et en os. On peut demander à le voir.

— Et le contrat de mariage, par la même occasion, ajouta d'Aunay; bien qu'il y ait un forgeron à Gretna-Green.

— La sottise! riposta Juvisé.

— Je sais, parbleu bien, que tu n'en demandes pas tant que cela, toi!

— Au fait, déclara le fat d'un ton de satisfaction, cela m'importe peu vraiment, et je n'irai pas demander à une femme qui

ne me veut pas de mal, si les mauvaises langues ont tort ou raison contre elle.

— Juvisé! s'écria brusquement M. de Chambény en se levant et se dirigeant vers le vicomte : deux mots? j'ai besoin de tes services.

— Tiens! tu étais là, toi? fit Gontran stupéfait à la vue de cette soudaine apparition.

— Toi, si savant en toute matière, pourrais-tu me dire combien font deux et deux?

— Ah çà! quelle mouche te pique ce soir d'adresser aux gens de si plaisantes questions, demanda Juvisé en riant.

— Pardon, continua gravement M. de Chambény, j'aurai l'honneur de te faire observer, d'abord, que je n'éprouve nullement l'envie de rire; ensuite, que si la question est plaisante en la forme, elle n'a rien que de fort sérieux au fond; enfin, que je tiens plus que je ne saurais dire à obtenir de toi sur ce point une réponse catégorique.

— Si cela doit te plaire, riposta Juvisé un peu décontenancé par l'allure énigmatique de l'interpellation, je te répondrai avec tout le monde et l'arithmétique, que deux et deux font quatre.

— Et dans le cas où je prétendrais, moi, que deux et deux font cinq, que trouverais-tu-là à redire?

— En ce cas... en vérité, cela ne saurait prouver que deux et deux ne fassent point quatre.

— Messieurs, déclara froidement M. de Chambény s'adressant aux joueurs qui, désertant les tables de jeu, faisaient cercle autour des deux jeunes hommes, je vous prends tous à témoin du démenti que vient de me donner M. de Juvisé.

— C'est donc une querelle que vous cherchez, monsieur de Chambény? réclama M. de Juvisé.

— C'est, du moins, une querelle que je trouve.

— Comme il vous plaira.

— Messieurs, pas de querelle ici, s'écria un des membres du club : je vous rappelle au respect de nos statuts.

— C'est bien, dit M. de Chambény; je cède devant les considérations invoquées par M. de Chaillan; j'espère toutefois que M. de Juvisé voudra bien se prêter demain à une entrevue avec moi sur un terrain plus favorable que celui-ci à la discussion des problèmes d'arithmétique.

On essaya de s'entremettre entre les deux adversaires, leur remontrant la frivolité de leur dissentiment; tous deux restèrent inébranlables et sourds à toute prière d'accommodement. Un duel eut lieu le lendemain entre M. de Chambény et M. de Juvisé :

M. de Chambény fut blessé à la main droite d'une balle qui, heurtant la crosse de son pistolet, dévia de la ligne droite par l'effet du choc; cette circonstance sauva probablement la vie à M. de Chambény.

Après un tel éclat, et malgré les trésors de discrétion dépensés à donner à cette rencontre une origine moins compromettante pour elle, lady Stanley pâtit du contre-temps de sa réputation mise à mal : quelque temps encore elle apparut dans le monde avec un visage souriant, puis annonça d'un ton de regret à ses intimes que son mari l'emmenait avec lui en Asie-Mineure où se pratiquaient des fouilles importantes sous la direction de la Société royale d'archéologie de Londres. Un matin donc, lady Stanley disparut, et tout fut dit. Quant à M. de Chambény, il avait reçu son congé en forme. L'on prétend que, désolé de cet abandon, il tomba dans une mélancolie noire et qu'il se prit à voyager pour s'en guérir.

Le voilà pourtraict du mieux que j'ai su, ma chère Emmeline, le paladin fougueux qui t'a rendu les armes, te demandant de le recevoir à merci. Ce n'est pas un mince honneur, je te jure, cette victoire! Combien ici qui te l'envient! Les voyages ont changé l'humeur de M. de Chambény, j'imagine : sans doute, il est allé à toi, lesté de bonne expérience, riche toujours de ce fond d'affection attirante qu'ont bien pu entamer, sans le ruiner jamais, les folies nécessaires de la première jeunesse. Quel mari docile et charmant cela doit faire, et comme tu vas être heureuse, Emmeline, à vivre près de lui. Ne t'enorgueillis pas trop cependant de cette enviable fortune : la modestie sied au succès. Pour moi, je me réjouis vivement de ton mariage avec M. de Chambény; je trouve là une espérance de rapprochement avec une amie que la province semblait vouloir me ravir jusqu'à la fin des temps. Ton mari saurait-il bénévolement admettre, en effet, que tu te confines de gaieté de cœur dans un de ces vilains trous de département qui ne sont nulle part? Rompu aux exigences de la vie de Paris, M. de Chambény désirera voir sa femme briller dans un cercle de distinction et d'hommages digne de ta beauté, de ton esprit, digne pareillement de sa réputation d'homme du monde irréprochable ; et bien fera-t-il!

Mais, j'y songe; pourquoi ne viendrais-tu pas me rejoindre à Trouville? Je pars dans trois jours : un regain de saison buissonnière auquel il convient de sacrifier; l'été de la Saint-Martin des Eaux! Tu rencontreras là compagnie élégante et polie; des toilettes comme tu n'en rêves pas; un vrai musée d'ajustements excentriques et d'un goût incomparable! J'emporte quinze robes

du tailleur à la mode, toutes plus éblouissantes les unes que les autres et de couleurs inimaginables! Toute la gamme du prisme. On n'a pas encore trouvé les robes couleur de lune et couleur de soleil, comme dans les contes des fées : c'est grand dommage; on y viendra.

Adieu, chère belle; je t'embrasse tendrement, ô la plus fortunée des femmes et le modèle des amies de couvent.

AMÉLIE.

. . . .

20 octobre.

Je suis bien à plaindre! Que ne donnerais-je pas pour qu'il me fût permis de douter de mon infortune! Ainsi, ce que je croyais reconnaître de délicatesse infinie, de prévenance tendre et charmante dans la recherche dont j'étais l'objet de la part d'Hélion, tout cela n'était que le voile séduisant d'un mensonge trop accessible à ma naïveté. L'affreuse déception! Jamais, non jamais, aussi longtemps que je vivrai, je ne me ferai à cette pensée que ma confiance a été jouée par les finesses d'une rouerie habile! Est-ce que je pouvais prévoir l'existence de l'abîme où je suis tombée? Sans expérience contre tant de fausseté! Je la touche enfin du bout du doigt la trame de cette comédie que l'on donnait aux dépens de mon ignorance des trahisons mondaines! Cette jeune fille qui vivait, simple et obscure, dans un château solitaire, près d'une vieille tante imprévoyante de ces vilenies; c'était une proie facile pour un homme rompu aux manéges indélicats de la galanterie! Ce cœur usé dans la mêlée des viles aventures, ce cœur que l'on avait prêté et réclamé tant de fois, dont on ne voulait plus sur le marché des amours banales, quel don précieux à faire à une petite niaise qui voit tout au travers de ses illusions! Elle n'a jamais ouvert les yeux sur le monde, l'ingénue jeune fille! elle ne sait rien des bassesses et des compromis funestes qu'il renferme et qui s'y étalent complaisamment! On la séduira par des paroles qui déjà maintes fois résonnèrent à l'oreille des femmes légères, on imitera près d'elle ces gaucheries charmantes que l'amour véritable et sincère est, hélas! impuissant à garder pour lui seul; on feindra la timidité des âmes fortement éprises, puis, quand on aura semé dans son cœur une semence vivace de passion, quand on aura discrètement troublé la quiétude profonde où, craintive, elle s'enfermait, on lui demandera cet aveu que la rougeur accompagne et qui s'é-

chappe de ses lèvres dans les balbutiements d'un trouble mal déguisé! Elle croyait se jeter dans les bras d'un amant respectueux et loyal, elle tombe aux mains d'un mari calculateur et ennuyé qui, s'applaudissant du succès de sa ruse, met sur ses lèvres un sourire de commande l'espace de quelques mois, afin de ne point désanchanter trop vite l'enfant qui s'est livrée à lui dans une minute de fièvre passionnée!

Ainsi a fait Hélion : il a couvert son visage d'un masque qui dérobait la vue de ses traits fatigués par l'abus des plaisirs méprisables, et il s'est présenté à moi. Cette mélancolie si douce qui m'apparaissait chez lui comme l'hôte d'un esprit en commerce familier avec les nobles et grandes pensées, le poids de la lassitude morale l'imposait aux traits de son visage : tourments d'un supplice infligé par l'ennui de soi-même et des autres! Cette timidité d'allures, dont je lui faisais un mérite, par moi tant prisée, et dont s'accomodait si bien mon amour-propre, c'était l'hypocrisie de l'homme extérieur qui, la mâle simplicité des mouvements du corps désapprise, se débat en proie à l'irrésolution des attitudes et à l'ambiguité de la démarche; sa retenue n'était qu'abattement, sa discrétion froideur irrémédiable, sa modestie, étude de tous les instants pour ne trahir point sa désespérance! Cette lady Stanley a paralysé son cœur : et lui, voyant la source des émotions intérieures tarie, il a essayé des voyages, des courses insensées à travers tous pays pour reconquérir le bienfait de ces eaux vives de la sensibilité qui rafraîchissent et restaurent l'âme dévastée par la violence des orages mondains.

Hélion était-il guéri de son mal lorsque la fatalité le conduisit chez madame de Pont-Rivier? Cela se pouvait-il bien, du reste? Sans doute, il avait reconnu l'inutilité de ses efforts pour se débarrasser des lourdeurs de cette sujétion absorbante. Pourtant, la blessure perdait de sa gravité ancienne : elle allait se cicatrisant chaque jour davantage et, sans jamais disparaître, prendre le caractère d'une plaie secrète, et qu'un rien suffit pour envenimer. C'est alors que M. de Chambény me rencontra chez ma cousine : Je lui plus... je lui plus comme un jouet qui devait bercer son ennui, comme un de ces fantoches que l'on met aux mains des enfants malades, et destinés à leur faire oublier les langueurs de la convalescence. Ses semblants de respect, je les pris pour des marques d'affection profonde et je m'abandonnai à l'attraction d'une indifférence qui s'exagérait elle-même, afin que l'envie vous gagnât de la forçer. Oui, je n'ai été qu'un pis-aller pour Hélion : j'ai succédé dans son cœur à une lady

Stanley, ou plutôt j'ai pris place à côté d'elle; il m'était réservé, par le calcul odieux d'un valétudinaire blasé, de jouer le rôle de bouffon dans ce divertissement conjugal.

Je suis triste jusqu'à la mort! En vain Hélion me donne-t-il chaque jour le spectacle d'une affection savante en ses démonstrations; il s'efforce de me plaire et se flatte d'y parvenir. Mais l'amour en ce cas ressemble par trop à la politesse. Hélion a aimé une femme qui n'était pas moi : il l'a aimée de toutes les forces de son âme; je ne crois plus en lui. Ma fierté répugne à s'accomoder des reliefs d'un vieil amour.

M. de Chambény ignorera toujours que je connais son secret : je souffrirai sans mot dire, j'y suis résolue.

Et cependant, j'étais née pour aimer!...

Hélion de Chambény à M. de Reissac, ancien magistrat.

Rivenetz. — Octobre.

C'est à vous, mon oncle, que je veux écrire aujourd'hui, à vous, mon meilleur ami, mon constant et fidèle conseiller dans les tribulations de la vie, et qui m'avez toujours donné de si judicieux avis, hélas! trop souvent méconnus par moi, et à mon grand dommage. J'éprouve le besoin de causer quelques minutes durant avec vous, sur le ton de la plus cordiale franchise. Une sorte de revue rétrospective de mes actions du temps jadis, et que je vous prie d'accueillir avec indulgence; une confidence intime sur le récit de laquelle j'attends impatiemment votre opinion.

Vous avez applaudi à mon mariage : depuis longtemps déjà vous m'engagiez à faire une fin, comme il est convenu de dire, ma vie de garçon ayant duré par delà les limites assignées à cet oubli de soi-même, que le monde regarde d'un œil complaisant. J'ai donc enterré bien et dûment ce frivole personnage que vous aviez si souvent grondé de la plus aimable façon, et sur sa tombe j'ai écrit : Ci-gisent trente années assez sottement dépensées. Puis, recommençant mon existence, je suis devenu un homme nouveau.

Eh bien! mon oncle, après quelques semaines de cette vie nouvelle, le désir m'a pris au cœur de jeter un coup-d'œil en arrière, de retrouver les traces de mes pas sur la grande route d'autrefois, et de m'édifier moi-même sur la valeur de mes propres actions. J'ai songé à vous, mon oncle, pour me sauver



de l'embarras d'un si étrange dessein, et je vous adresse cet examen de conscience, lequel portera sur le passé sans négliger tout à fait le présent.

Je franchirai d'un bond par dessus les étapes de l'enfance, une page d'histoire intime dont les gâteries paternelles et maternelles font, comme à l'habitude, tous les frais de rédaction : j'arrive donc à ce premier pas sitôt franchi de l'adolescence, où les lisières de l'éducation domestique tombent rompues sous les efforts d'une indépendance malaisément contenue jusque-là en ses desseins aventureux. De dix-huit à vingt ans, j'enfonçai dans le ridicule jusques par dessus les oreilles : infatué de ma personne, fier de ma liberté, maître de quelque fortune, je cherchai les plaisirs bruyants et ces distractions inciviles qui, de l'avis de tous les collégiens, méritent véritablement le nom d'homme à qui les peut goûter sans frein. Bientôt, je gagnai à ce jeu une forte dose d'impudence, plus une substantielle provision de mépris pour tout ce qui n'était pas écurie ou boudoir; circonstance atténuante, je préférais les femmes aux chevaux. De vingt à vingt-deux, je criai beaucoup, parlai beaucoup, fumai force cigares et me battis souvent; j'appris à estimer, comme il convient, la coupe d'un gilet, et professai une indiscutable admiration pour tout nouveau modèle de vêtements : je continuai de préférer les femmes aux chevaux. De vingt-deux à vingt-quatre, je sacrifiai dévotement au dieu Baccara et perdis l'habitude de rire; le dieu me traita comme un nègre, et la réussite de mon sérieux anglais me coûta six mois de patientes études : je commençai à préférer les chevaux aux femmes. A vingt-cinq ans, j'allai manger du macaroni à Naples, du caviar à Saint-Pétersbourg, des dattes à Alger, et boire de la bière à Madrid, du Xérès à Munich, du vin de Bordeaux à Londres; par la même occasion, je vis des soldats jaunes en Espagne, des soldats verts en Russie, des soldats rouges en Angleterre, des soldats gris en Allemagne, sans compter quelques Raphaëls, Rembrandts ou Ribeiras; plus une quantité de chambres d'hôtels, qui ne valaient pas le diable. A vingt-six ans, je déclarai la vie chose insipide : les journaux ne contaient que prouesses de cochers fidèles, les danseuses portaient leurs jupons trop courts, les ballets se ressemblaient tous, les concierges gagnaient des prix de vertu à l'Académie, mademoiselle Flora du Palais-Royal se faisait carmélite, etc., etc... Décidément je préférai les chevaux aux femmes. A vingt-sept ans, je me vêtis en jockey aux courses de la Marche, et fis une chute effroyable avec ma bête au saut des haies, dont je pensai mourir. Je laissai pousser de

grands favoris à mes joues, et me grisai lugubrement trois fois la semaine dans un profond mystère avec quelques amis. A vingt-huit ans, je passais pour avoir de l'esprit, ce qui était vrai; sans préjudice de quelques autres défauts de moindre importance, parmi lesquels le principal était la discrétion : je n'aimais plus ni les femmes ni les chevaux.

On se fût lassé à moins de pareille accumulation de sottises et de platitudes : telle chose m'advint. Je visai le mariage comme une retraite honorable où donner les Invalides à mes exploits. Déjà je cherchais des yeux parmi les jeunes filles de mon bord, pour les gratifier de l'inestimable présent de ma vieille jeunesse, un minois pas trop chiffoné, une taille ignorante des subterfuges orthopédiques, un esprit modérément ouvert, lorsqu'un coup de foudre inattendu vint brusquement bouleverser de fond en comble ces sublimes projets formés par la philosophie d'un homme blasé.

Ici finit la comédie : passons au drame.

Il vous est revenu quelque chose, mon cher oncle, du bruit que fit, en son temps, ma liaison avec lady Stanley : ce que vous ignorez sans doute, ce sont les plus caractéristiques détails de cette abominable histoire. Si vous voulez bien, j'en vais écrire un résumé pour votre édification personnelle et ma très-grande confusion. Je vous ai promis et me suis promis à moi-même d'être franc : je dirai donc la vérité, rien que la vérité, mon doux juge.

L'apparition de lady Stanley à Paris me surprit en pleines visées de diplomatie matrimoniale : je touchais au but de mes efforts; on m'offrait une jeune fille parfaitement insignifiante, confortablement instruite sur toutes les inutilités, fruits d'une brillante éducation, et qui portait une toilette presque aussi bien qu'une de ces demoiselles dont les honnêtes femmes courent, de nos jours, se disputer les économies mobilières aux hasards de l'enchère; ajoutez des yeux passables, une taille mince et une dot qui ne l'était pas, pour employer une aimable plaisanterie de vaudeville, l'esprit à la mode. On allait déclarant partout, je ne sais plus pourquoi, d'ailleurs, cette union d'une convenance parfaite. Lady Stanley parut; adieu l'oiseau rare. Je me coiffai de cette étrangère qui nous faisait la faveur de demander pour sa beauté le baptême de l'engouement parisien. Comment j'en devins amoureux, serait fort difficile à spécifier. Que dirai-je, sinon que la voyant recherchée, cette lady Stanley, par une foule de braves gens, imbéciles ou fats, il me parut que je devais à ma vanité de triompher de tant et de si nobles rivaux.

Une matière à paris! Eh! mon Dieu! en deux lignes, l'histoire de toutes les bonnes fortunes! On veut avoir une femme parce que d'autres la veulent avoir : l'a-t-on? on la garde pour le même motif. J'aimai lady Stanley par caprice, je l'eus par fatuité, je la gardai par jalousie, et la perdis par amour. Car ma liaison avec lady Stanley commença au rebours de la logique. Cette pointe d'originalité est même, aujourd'hui, le seul piquant que je trouve à cette aventure.

Jamais, que je sache, caractère plus fantasque que celui de mon Anglaise ne donna au monde le spectacle de ses inexplicables variations. Ses airs minaudiers tournaient toutes les têtes : la belle caquetait à miracle et livrait le bout de ses doigts à de respectueux baisers, comme le prix suprême d'un stage très-long et très-laborieux près de sa personne. Il ne m'appartient pas de rapporter que j'investis lady Stanley de la plus savante façon et la plus glorieuse à la fois : se vanter de ses succès près des femmes, c'est s'en déclarer indigne. Pourtant, je voudrais bien trouver au bout de ma plume une métaphore convenable, ni trop ambitieuse, ni trop vulgaire, pour déclarer ce qui advint après deux mois de siége galant : mettons que je n'eus plus rien à désirer; la phrase court les romans, je n'en suis pas responsable. Une femme, a dit un auteur latin (?), on la prend, on la quitte : je pris lady Stanley et... elle me quitta.

Hélas! mon oncle, je n'ai plus goût à rire, en me remémorant les tourments de cette passion, si bénigne au début, si fatale par la suite. Quand nous rompîmes, je l'aimais, cette lady Stanley, ce démon blanc et rose, aux perfidies caressantes, je l'aimais avec fureur! C'est qu'il y avait en elle un charme aux émanations énergiques : sa beauté, son esprit, sa grâce, à l'imitation de la sorcière antique, changeaient en bêtes ceux qui l'approchaient; d'ailleurs, faisant de moi, être sceptique et blasé, une façon d'amoureux triste et veule, attentif à ses ordres, soumis aux caprices les moins imaginables de la perpétuelle voltige de son imagination! C'est une loi imprescriptible de ces unions éphémères provoquées par la fantaisie que la femme se détache de l'homme qui ne la domine pas de toute la hauteur d'une volonté inébranlable; c'est aussi le châtiment de ces atteintes portées aux convenances sociales, l'impossibilité de mettre un amour robuste de moitié dans les dérèglements de la passion illicite! Lady Stanley ne voulut plus de moi après son engouement satisfait; et moi, j'accusai sa déloyauté, m'élevant de toutes mes forces contre un abandon que je qualifiais, dans l'excès de mon désespoir, de trahison mesquine et basse! Etrange logique de la

colère et de l'orgueil blessé, c'était moi qui poursuivais de mes blasphèmes les rigueurs de la rupture, moi qui dès l'abord n'avais vu dans les mignardises de cette liaison qu'un passe-temps frivole, moi que la vanité, la vanité seule avait jeté aux pieds de Lady Stanley avec l'arrière-pensée de couper court aux exigences de ces relations inconsidérées, quand je sentirais l'ennui me prendre à la gorge! Faut-il vous l'avouer, mon oncle, je ne sus point supporter noblement ma disgrâce. Frappé de démence, j'oubliai ce que je devais de dignité à mon nom, à ma position dans le monde, à ma réputation d'homme sans faiblesse et ferme en ses desseins. J'humiliai ma fierté sous les dédains de Lady Stanley : Lady Stanley me consigna à sa porte; j'essayai de la rencontrer dans les salons où le choix de ses relations lui réservait un accueil accoutumé, elle m'évita; je lui écrivis, mes lettres demeurèrent sans réponse; j'épiai ses démarches, elle n'arrêta plus ses regards sur moi. Ses mépris irritant ma passion par delà les bornes permises, dans un accès de folie j'allai jusqu'à la compromettre, sous le premier prétexte venu : je me battis avec un fat qui se donnait dans le monde pour quelque chose de plus que son sigisbé. Un grand scandale s'en suivit qui obligea lady Stanley à abandonner Paris. Je demeurai seul, ma blessure saignante au cœur.

Vous m'avez vu à cette époque, mon oncle, tomber certain jour chez vous à l'improviste : ma première pensée, dans les tristesses de ma solitude fiévreuse, vous avait désigné à mon désespoir comme l'ami le plus apte à calmer ses transports. Votre maison me fut ouverte, lieu d'asile et de guérison : quelques mots échappés à ma douleur vous révélèrent en partie mon secret; votre discrétion m'épargna une confession pénible, et vous étendites sur moi cette sollicitude paternelle qui m'eût valu la paix de l'âme si le trouble qui l'agitait n'eût pas rendu vains, tous les ménagements de la plus inépuisable bonté! C'est de vous que me vint le conseil d'essayer des voyages pour chasser l'obsession des regrets cuisants. Je partis à l'aventure, rompant de loin en loin le silence envers vous par l'envoi de lettres brèves et monotones, destinées seulement à vous assurer que je vivais encore. Le désir de revoir la France m'arriva au bout de deux ans de courses sans repos à travers des pays entrevus dans l'éclair rapide du voyage : et, comme la société de mes anciens amis paraissait à l'avance me devoir être insupportable, peu désireux d'ailleurs de retomber en puissance de ce Paris témoin de mes sottes caravanes, j'acceptai l'offre cordiale d'un jeune homme, presque un enfant, que j'avais connu en des temps meil-

leurs, d'aller goûter l'espace de quelques semaines, dans sa famille, les joies des calmes et faciles habitudes de la vie de province.

Or, un beau matin, vous reçûtes une lettre de moi : je vous annonçais mon mariage et vous priais de remplir jusqu'au bout à mon égard, en me servant de père, vos devoirs de sérieuse et constante affection. Pour le coup, votre étonnement dut atteindre aux proportions d'une stupéfaction inénarrable. Quoi! ce martyr désolé de la passion la plus fougueuse, la plus désordonnée, la plus intraitable, ce maître fou qui remplissait les cabarets de Paris du bruit de ses succès, ce sportman enragé, ce bretteur du diable, ce moribond qui songeait sérieusement à devancer l'heure de sa mort par quelque expédient de bon ton, ce neveu si réfractaire à tout conseil sensé, allait donner un but à sa vie, se fixer dans une situation avouable, prendre femme, devenir véritablement raisonnable et positif? Oui, mon oncle, tout cela était vrai, tout cela était une réalité, non pas une lubie nouvelle d'un cerveau aux trois quarts fêlé. Bref, vous avez assisté à mon mariage et vous avez repris le chemin de votre chartreuse, charmé de la conversion miraculeuse de votre coquin de neveu, charmé surtout de la grâce, de l'amabilité, de l'intelligence, de l'esprit et du cœur de la nièce qu'il venait de vous donner. Mais, direz-vous, comment tout cela avait-il pu se faire? Comment? Par la vertu d'un pouvoir magique, par la vertu... ma foi, tant pis, de la vertu! Deux ans d'absence, deux ans de bon et mauvais ménage avec l'idée fixe qui s'était blottie dans un coin de mon cerveau, m'avaient sinon guéri de mon mal, du moins tout à fait éclairé sur son caractère et sa portée véritable. Peu à peu l'image de l'infidèle était allée s'effaçant de ma mémoire; de ce portrait autrefois adoré, plus rien ne restait qu'une vague silhouette mi-perdue dans le brouillard du passé; pour jamais l'amour s'était enfui de mon cœur. Seule, ma vanité geignait encore, blessée, n'acceptant qu'à regret les duretés du fait accompli. Ce qui subsistait par dessus ce fracas de colère et de désespoir dissipé, c'était... c'était la honte d'une disgrâce encourue sans que je l'eusse provoquée moi-même. Je me fusse, en un mot, bravement consolé de ma rupture avec lady Stanley si, au lieu d'en recevoir la nouvelle de sa bouche, j'en eusse pris moi-même l'initiative.

C'est alors que je rencontrai Emmeline. La voir, l'aimer, me fut tout un. Si bien que, lorsque je voulus réfléchir sur l'élan de cette résolution soudaine, il n'était plus temps : mon libre arbitre ne m'appartenait plus; j'étais enchaîné à un sentiment inéluctable qui

me poussait complétement hors de moi. « Eh quoi! pensais-je, se peut-il bien que ce cœur que je croyais à jamais refroidi, batte encore à l'éveil d'une passion nouvelle? Et mes belles paroles sur l'inconstance des femmes, mes tragiques imprécations touchant la vanité des engagements consentis dans une minute de fièvre enthousiaste, cet étalage pompeux d'indifférence et d'inébranlable mépris des jeux de l'affection, tout cela n'était-il que la forfanterie plaisante d'une âme hantée par le démon du spleen? Ce reniement de la vie et des ivresses par qui elle est belle et féconde n'avait rien en soi de réel? Je me trompais donc moi-même, et me trompais à plaisir? » Je me trompais, car bientôt je sentis, à la violence de mes transports intérieurs, qu'en moi n'habitait plus le vieil homme, que je redevenais jeune, que je n'avais pas encore épuisé la mesure tout entière de bonheur qu'une destinée bienfaisante a mis ici-bas dans notre lot humain. Je redevins croyant, ou plutôt je reconnus et proclamai que je n'avais jamais cessé de l'être.

Il y a en nous, ne vous semble-t-il pas, mon oncle, comme un trésor d'affection inépuisable? un temps, notre prodigalité s'exerce sans réflexion; il nous plaît de nous lancer à la recherche des plaisirs, mus par les ressorts d'une activité à laquelle rien ne coûte; puis, un jour vient où nous comprenons la valeur de ce bien dont nous étions jadis si peu ménagers; nous l'employons alors, avec discernement, à une œuvre grande et virile qui nous attache à elle par les mille fibres de notre être. Nous avons aimé de toutes les forces de notre âme; nous n'aimerons plus, pensons-nous. Eh bien, non! nous aimerons encore, nous aimerons au milieu de fluctuations diverses, jusqu'à ce que nous soyons parvenus à cet amour véritablement fort, véritablement grand, véritablement auguste qui doit nous posséder tout entiers. Les déceptions de notre âme ne prouvent pas contre le bonheur d'aimer : elles l'affirment, le préparent, l'épurent, le *subliment*.

J'aimais Emmeline comme je n'avais pas aimé Lady Stanley : la sincérité et la profondeur de mon amour gisait dans la différence de leurs qualités respectives. Lady Stanley valait par un artifice supérieur en ses inventions et ses piéges; Emmeline, c'était le naturel plein de grâce et de naïveté; lady Stanley exagérait le charme captivant de sa beauté par le raffinement de ses coquetteries; Emmeline atténuait la vivacité de ses charmes juvéniles par les ménagements d'une pudeur discrète en ses élans : l'une avait un montant bien fait pour séduire l'indolence d'un homme blasé; l'autre gardait en soi l'attrait d'une vertu aimable digne de commander à l'enthousiasme d'une âme déli-

cate. Près de Lady Stanley, j'avais été hardi, entreprenant, brutal; près d'Emmeline, je devins timide, hésitant, scrupuleux. Ah! j'étais bien changé! Mon expérience des choses de la galanterie n'était qu'un piége où je me trouvais pris tout le premier. Comme les sentiments vrais sont les plus simples et les moins exigeants! Ce qui me plaisait en Emmeline, c'était surtout l'absence des qualités qui m'avaient si fort ravi chez lady Stanley. J'attachais un prix inestimable à sa réserve, à sa timidité, à l'embarras de ses manières, à la gaucherie même de ses mouvements; jusqu'à sa beauté que je me réjouissais de trouver moins provocante et moins correcte; jusqu'à ses yeux où je me félicitais de voir briller moins de flamme, ces yeux qui gardaient le secret d'une douceur plus d'à moitié trahie! Certes, je ne suis pas de ceux qui déclarent la beauté fortune frivole chez la femme qu'ils prétendent unir à leur destinée par l'indissolubilité des liens légitimes, mais, ne l'estimant pas davantage un bien entre tous désirable, je prends la beauté pour ce qu'elle vaut et la tiens pour un accident heureux dans le mariage. Et ne faut-il pas, en effet, quelque chose qui satisfasse notre vanité dans ce grand acte de la vie que le devoir austère couronne? A cette partie la moins noble de nous-même, comprise dans la dualité de notre être, il faut un aliment qui plaise à ses convoitises aussi bien que des qualités plus solides conviennent à la partie la plus élevée : la fleur exhale son parfum, se fane et tombe; le fruit apparaît bientôt dont la saveur se révèle. La femme qui d'abord vous a séduit par la grâce de son visage et le charme de sa personne, on la bénit ensuite pour les qualités durables de son esprit et de son cœur : la floraison de la beauté donne à l'âme le temps de se faire connaître.

C'est un mot de moraliste : « on n'épouse que la femme que l'on estime. » J'ai voulu plaire à lady Stanley; j'ai épousé Emmeline. Ce sera là, si vous voulez bien, mon oncle, la morale de ce récit.

Pourtant, je n'ai pas tout dit encore : il me reste à vous faire un aveu dont s'accommode mal l'irritabilité ombrageuse de mon amour-propre. Toujours ce fatal amour-propre qui se jette en travers des plus exquis sentiments! Mais, est-ce bien d'amour-propre qu'il s'agit ici? J'aime Emmeline, mon oncle, et de toute la violence d'un amour jeune et tyrannique; je l'aime, c'est trop peu dire, je l'adore. Et j'ai peur de ne pas l'aimer, de ne pas l'adorer comme elle mérite, comme elle prétend sans doute. Serait-ce là le fait d'une susceptibilité exagérée? Je ne sais, mais il me semble qu'Emmeline montre quelque froideur à mon égard.

Je la trouve changée depuis notre mariage. Les premiers jours, vous n'imaginerez jamais le ravissement que c'était, un ravissement sans fin et qui nous emportait dans les régions d'un amour idéal.

Emmeline s'ingéniait à me plaire, veillait, attentive, à prolonger ces moments de joie qui me troublaient si profondément!

Mon affection enthousiaste pour ma mignonne petite femme n'a pas diminué depuis la première minute du jour où je l'ai vue, elle s'est accrue, si c'est possible. Mais je ne retrouve pas en mon Emmeline cet abandon, cette confiance que je prise si haut et dont je ne me lasserai jamais, non, jamais, de réclamer le bénéfice!

Me trompé-je, ou Emmeline ne trouve-t-elle pas en moi le mari dont elle avait rêvé jeune fille? Les premières heures passées, ne répugne-t-elle pas à une réalité si différente de celle qu'elle convoitait? Les déceptions de mon cœur m'ont rendu injuste et défiant! Peut-être vais-je là me créant des craintes chimériques: je suis absurde sans m'en douter; je ne m'entends plus à discerner le vrai du faux, ou, chose plus admissible, peut-être le rayonnement de cet amour chaste et serein blesse-t-il mes yeux fatigués par la lumière exaspérée des passions irritantes?

Quoi qu'il en soit, je tremble que mon bonheur ne croule; si cela arrivait, je le sens aux angoisses que cette pensée déchaîne en mon âme, je ne survivrais pas à un tel désastre. Plaise au ciel que mon erreur me soit bientôt démontrée!

Maintenant, mon oncle, je dois prendre congé de vous : mais, au moment de clore ma lettre, je m'aperçois que cette revue rétrospective des événements de mon existence demeure sans conclusion, ou plutôt qu'une conclusion y coupe court à laquelle la logique du raisonnement trouve fort à reprendre. Tout ceci ne me semble pas terminé selon les convenances de la vérité nécessaire : l'inconnu domine cette situation, et pour avoir voulu en rejeter la constatation à la fin de cette confession, il ne m'en faut pas moins l'admettre. Oui, j'hésite à trouver une explication plausible à mes alarmes! Et, toutefois, il m'est impossible de les passer sous silence! Pardonnez-moi, mon oncle, si après avoir écrit une longue lettre plus d'aux trois quarts remplie de détails oiseux, je m'arrête brusquement au moment même d'aborder le seul point important de ma respectueuse confidence. Vous comprendrez sans peine, votre cœur vous y aidera, pourquoi ma plume se refusant à tracer une ligne de plus, j'ai hâte

de vous renouveler l'assurance des sentiments d'inaltérable affection avec lesquels je suis,

Votre dévoué neveu,

HÉLION CHAMBÉNY.

. . . .

. . . .

N., 5 novembre.

Les froids des premiers jours de novembre nous ont chassés de Rivenetz et contraints de rentrer à la ville. On n'aura nulle peine à imaginer les ennuis de toute sorte dont s'accompagne un tel déplacement : d'abord les exigences minutieuses du départ, puis les soins innombrables d'une nouvelle installation. Cette belle affaire m'a volé quinze grands jours de mon temps, sans parler d'une névralgie atroce que j'ai congédiée depuis quarante-huit heures à peine. Je proclame enfin un complet débarras ; je reprends mes habitudes anciennes, et pour commencer je reviens à ce cher confident de mes plus intimes pensées, à ce journal, pris, quitté, repris au hasard de la fièvre et dont la rédaction endort mes douleurs dans le doux apaisement d'une effusion de cœur.

De judicieuses réflexions sur les chagrins qui me violentent si fort m'ont procuré près d'une semaine de calme, même de demi-satisfaction. Je me suis retrouvée tout à coup vive, alerte, confiante en l'avenir comme au bon temps de mes illusions de jeune fille, bannissant les craintes ridicules qui m'avaient assaillie à l'improviste, rougissant de mon indigne faiblesse de caractère, bref, me transformant à vue d'œil en jeune femme souriante, point capricieuse, toute confite en attentions pour son seigneur et maître.

J'allais enfin redevenir moi-même. Hélas! mes humeurs noires m'ont assaillie de plus belle : je suis retombée à plat dans les tourments de l'impénitence! Une rechute qui a éclaté comme un coup de foudre. En vain me suis-je obstinée à réagir contre cet envahissement intempestif de la jalousie : j'ai succombé; je suis plus malheureuse que jamais !

Oh! quelle vie cruelle est la mienne! Vivre brûlée par un feu intérieur, sceller sur mes lèvres la douleur de cet inénarrable supplice !

6 novembre.

Je me suis réveillée ce matin le cœur en fête : le vent soufflait à l'oubli. J'ai fredonné un refrain de romance; grave contravention à mes habitudes de morosité! Hélion me voyant gaie et pimpante, des couleurs roses sur les joues, l'œil allumé, s'est complaisamment prêté à l'imprévu de la métamorphose; son visage de jour en jour plus sombre s'est déridé. Après déjeuner nous avons chanté au piano; le temps s'est passé dans une intimité charmante. Puis, Hélion ayant fait l'observation que ce jour était un jeudi, qu'il y avait par conséquent musique sur le Cours, il m'a proposé un bout de promenade. J'ai gentiment accepté et nous sommes partis, bras dessus bras dessous, en époux modèles.

Il faisait un soleil splendide, un de ces soleils de novembre dans le Midi, sans larges rayons, mais chaud et vigoureux. Les arbres avaient pris un air de jeunesse de cette bienvenue de l'ami Soleil, malgré les taches de rouille qui déjà mouchètent leurs feuilles : les toilettes d'automne avaient déserté la chambre; les promeneurs affluaient sur le Cours.

Avec Hélion nous marchions d'un pas allègre sur le sable fin des allées. Je me sentais toute ragaillardie au spectacle de cette belle journée d'une saison pourtant languissante : un sang tiède courait dans mes veines et mon bras s'appuyant sur le bras d'Hélion, tout contre sa poitrine, se plaisait à sa douce moiteur. Comment se donner à toute autre pensée qu'à une pensée de béatitude profonde, à ces heures de la vie où la nature et l'âme humaine combinent leurs charmes les plus subtils pour en composer une harmonie pénétrante qui vous berce et presque vous endort? Nous causions, Hélion et moi, de cette voix émue et lente où la franchise met tout son accent. La musique nous envoyait à travers les groupes de promeneurs ses accords voilés par l'éloignement. Des enfants s'ébattaient à nos pieds et leurs jeux sollicitaient notre attention.

Cependant, Hélion et moi, sans nous être communiqués notre pensée intime, tous deux sourions intérieurement à une image souriante. Comme Hélion répondit bien à l'attente de mon esprit lorsqu'il me dit, arrêtant sur moi la caresse de son regard :

— N'est-ce pas, Emmeline, qu'un petit enfant est un hôte tendrement accueilli dans une maison?

— Oui, Hélion, répondis-je un peu confuse, mais charmée au fond de me voir devinée : il inscrit une date mémorable dans l'existence, et réalise, sous une forme vivante et adorable, l'union de deux êtres qui s'aiment et vivent l'un par l'autre.

— Je voudrais, moi, un enfant blond comme vous, Emmeline ; avec vos yeux expressifs, vos boucles de cheveux soyeuses, votre bouche mignonne et cet éclat de beauté qui enveloppe votre personne comme une aube transparente; une petite fille dont nous ferions une femme comme vous.

— Moi, je désire un garçon : un petit garçon qui vous ressemble, svelte et fort; avec des cheveux châtains et une fine moustache... quand il sera grand.

— Comme cette fillette que voici.

— Non, plutôt ce bonhomme aux grands yeux qui pousse un cerceau devant lui avec une ardeur admirable.

— Tenez, Emmeline, regardez à votre gauche... sur ce banc... cet amour de petite fille blanche et rose... là.

Hélion désignait du doigt la petite fille à mon attention. Au lieu de partir du côté du banc, je ne sais comment cela advint, mon regard s'arrêta sur le doigt d'Hélion. C'était le doigt mutilé. Je ne vis plus rien, ni la petite fille, ni les promeneurs, ni les arbres, ni Hélion lui-même.

— Lady Stanley! murmurai-je frissonnante.

— Ne voyez-vous pas, Emmeline? demanda Hélion.

— Et que m'importe, monsieur, répondis-je d'un ton sec, que m'importe cette mignarde poupée! Votre verve poétique vous fait commettre aujourd'hui de bien singulières méprises! La merveille est tout simplement un petit laideron!

— Vous voulez rire, Emmeline?

— C'est cela! je veux rire!... Dites donc tout de suite, monsieur, que mon goût est exécrable.

— Mais, je ne dis pas cela!

— Vous l'alliez dire.

— Par exemple!

— Ne vous défendez pas : vous ajouteriez à ma confusion.

— Quelle mouche vous pique? Je ne comprends rien à ce brusque changement de front opéré par votre humeur!

Au moment où j'allais répondre par quelque parole aigre-douce à cette interrogation indirecte, je me sentis violemment tirée en arrière : un promeneur venait de poser son pied sur le volant inférieur de ma robe. Je me retournai vivement en proie à une surexcitation nerveuse qui trouvait dans cette inadvertance une issue à son explosion.

— Le maladroit! m'écriai-je au mépris des convenances les plus vulgaires.

— Madame, fit le promeneur revenant de l'étonnement où le jetait cette virulente apostrophe, veuillez croire que je n'ai nulle-

ment fait exprès de marcher sur votre robe.

— Peut-être! insistai-je sur un ton de mépris.

— En ce cas, reprit mon interlocuteur, je retire mes excuses.

— Monsieur, dit Hélion intervenant, ne prenez point la peine de retirer vos excuses; au nom de madame, je les tiens pour reçues.

— Et moi, pour non avenues, déclara l'autre, furieux.

— A votre aise, monsieur, répondit froidement Hélion.

Nous fîmes quelques pas en silence.

— Emmeline, me dit bientôt Hélion, j'aperçois là-bas les dames de Chélan assises tout contre la musique : ne désirez-vous pas de les aller rejoindre?

— Comme il vous plaira, monsieur.

Mesdames de Chélan nous donnèrent place près d'elles.

— Permettez-moi, mesdames, dit mon mari au bout de quelques instants, de vous quitter l'espace de deux minutes à peine. M. Fernand de Pont-Rivier, mon cousin, demande à me parler.

J'aperçus, en effet, Fernand dans un groupe de jeunes gens à vingt pas de nous. Hélion le rejoignit, prit son bras et tous deux enfilèrent une allée, en causant. La musique exécuta la *Marche aux Flambeaux*. Comme la dernière note de la partition s'envolait dans un tutti prodigieux, Hélion vint reprendre sa place près de nous.

L'après-dînée s'est écoulée sans amener d'incident digne d'être noté : nous avons repris le chemin du logis, moi toute honteuse d'avoir gâté par une sortie inconvenante ma joie de cette journée, mais toujours irritée au fond par les sursauts d'une jalousie poignante, Hélion silencieux et mélancolique comme au temps de notre première entrevue.

Minuit moins un quart.

J'en étais là de mes confidences, lorsque le bruit de plusieurs voix résonnant sur un diapason élevé dans le cabinet où mon mari s'était enfermé après son dîner, a éveillé mon attention. Qui donc pouvait rendre visite à Hélion à pareille heure? De quel sujet s'entretenait-il donc avec ces fâcheux que la conversation eût pris une telle vivacité d'allures? Je me suis alors souvenue de l'insistance avec laquelle Hélion avait manifesté le désir de rester seul, des façons détournées dont il avait usé à mon égard pour me congédier, de sa recommandation à voix basse au domestique, le dîner fini, de l'agitation peinte sur son visage, de ses gestes fébriles, toutes marques extérieures d'une impatience mal déguisée. Les signes indubitables de cette préoc-

cupation se sont présentés à mon esprit avec une netteté merveilleuse. J'ai réfléchi sur le cas, m'efforçant de deviner et de comprendre : la curiosité de percer à jour le dessein qu'on agitait à quelques pas de moi m'a saisie, et ne pouvant lui faire lâcher prise, j'ai déserté mon siége, abandonné la page commencée, et me suis dirigée à pas de loup du côté du cabinet de mon mari dont j'ai brusquement ouvert la porte. Il y avait là, avec mon mari, mon cousin Fernand et un ami de ce dernier, connu de moi, officier du régiment de ligne en garnison dans notre ville. Celui-ci en bourgeois, d'ailleurs. A ma vue, l'attitude des interlocuteurs a trahi un embarras visible. Fernand le premier a retrouvé son aplomb; il s'est précipité à ma rencontre avec son espièglerie accoutumée :

— Eh bonsoir! ma charmante cousine, a-t-il dit; je désespérais de vous voir. Ne m'aviez-vous pas dit, Hélion, a-t-il ajouté en se retournant vers mon mari, que votre femme s'abîmait dans sa fameuse correspondance avec madame de Roseleyn? C'est fort aimable à vous de nous être venu saluer! Vous a-t-on prévenue que je fusse là?

— Non, ai-je répondu et faisant un grand mensonge pour me tirer d'un mauvais pas, j'ai reconnu votre voix à distance et je suis accourue.

La conversation a pris un tour banal : on sentait là une gêne qu'expliquait seule ma présence. Après quelques propos de pure politesse, je me suis sauvée, mais sans m'enfuir bien loin, et prêtant l'oreille à la suite de l'entretien, je n'ai pas été longtemps sans apprendre le sujet de cette conférence. Il était question d'un duel : Hélion doit se battre demain.

En rapprochant la découverte du secret de cette rencontre de la discussion d'Hélion avec l'inconnu du Cours, je n'ai pas eu de peine à établir la vérité. Ainsi, mon emportement ridicule de la journée provoquait ce duel! L'apparente indifférence d'Hélion après l'échange de quelques paroles vives cachait une résolution extrême : il avait cherché Fernand du regard à la promenade, l'avait chargé de s'entremettre dans la querelle, s'était caché de moi pour mener cette affaire à sa solution violente, s'efforçant de me donner le change par un calme inaltérable sur le caractère de cette périlleuse situation! Et je n'avais rien deviné de ce mystère!

Le moment qui suivit cette découverte fut pour moi un moment d'angoisse horrible. Je me traînai misérablement vers mon bureau, où je m'accoudai, la tête enfermée dans mes mains. Les pensées les plus contradictoires accaparaient tour à tour l'exal-

tation de mon esprit. Je ne pleurais pas, néanmoins; la source des larmes semblait s'être tarie dans mes yeux; mes tempes battaient la fièvre; mon cœur bondissait dans ma poitrine en des sursauts douloureux! Ah! c'est que si la jalousie a mis sa dent venimeuse au plus vif de mon être, j'aime Hélion de l'amour le plus emporté, le plus irrésistible qui soit! Je le sentais bien à cette heure solennelle où s'agitait peut-être le problème de son existence! Hélion pouvait m'être ravi, ravi à jamais! Une balle aveugle pouvait le coucher sanglant dans un fossé! On pouvait me le rapporter demain la poitrine affreusement trouée par une épée!... Le perdre! lui que je défends avec tant de courage contre mes propres attaques! lui dont je me déclare si volontiers l'esclave soumise au milieu même des transports de ma juste indignation! Quel châtiment plus douloureux pouvait me frapper que celui d'une telle expiation du crime impardonné?... Et c'était moi, moi seule, inclinée aux conseils d'un ressentiment inflexible, qui poussais Hélion au-devant de la mort, moi qui armais ce bras dont l'adresse ou la vigueur allait l'enlever à ma tendresse, moi qui déchaînais cette iniquité sur le meilleur, le plus dévoué, le plus affectueux des hommes!... Et les sanglots brisaient ma poitrine à mesure que se déroulaient sous mes yeux les funestes conséquences de mes préventions contre mon mari!

Mais bientôt, à son tour, l'orgueil imposait silence aux alarmes de mon amour. Hélion n'allait-il pas se battre pour moi? N'était-ce pas pour faire respecter sa femme qu'il se rendait sur le terrain? Le plus futile prétexte, qui intéressait non pas même mon honneur, non pas même ma sécurité, mais mon amour-propre mondain, suffisait à exciter sa colère! C'était ma personne qu'il couvrait de son corps dans ce duel inattendu! J'étais l'héroïne de cette rencontre qui devait pousser deux hommes à s'entre-tuer! Lady Stanley n'aurait point seule les bénéfices de ce courage chevaleresque! Et moi aussi j'aurais inspiré à Hélion la mâle résolution d'affronter la mort, et pour la satisfaction d'un de mes plus frivoles caprices!

Le moment d'après, je me reprochais cette cruauté odieuse qui me faisait trouver un secret plaisir dans le danger couru par Hélion. Le désespoir s'emparait de moi à cette idée qu'à cette heure d'incertitude mortelle je pouvais encore songer aux puérilités de l'amour-propre, cela quand il s'agissait du plus grand malheur qui pût fondre sur ma tête!

— Misérable femme! disais-je, es tu donc tombée si bas que tu oses concevoir de telles monstruosités sans rougir de ton abjection et t'humilier dans le mépris de toi-même? Ton mari va

peut-être se faire tuer pour toi, et tu ne crains pas de regarder en face cette horrible éventualité!

J'étais parvenue au paroxysme de l'exaltation nerveuse. A qui me confier? à qui me plaindre? dans quelle âme sympathique verser le trop plein de douleur qui me submergeait? Que devenir? que faire? Et pourtant, je sentais qu'une parole amie m'eût été si secourable! J'avais soif d'affection, et je ne savais où la prendre!

L'excès de désespoir me jeta aux bras de mon mari lui-même. Je me précipitai dans son cabinet de travail : le plus complet silence avait succédé aux éclats de voix qui remplissaient cette pièce quelques minutes auparavant. Hélion était seul, assis à son bureau, écrivant.

— Hélion! m'écriai-je dans un élan de passion que je n'étais point maîtresse de réprimer, Hélion, vous vous battez demain!

— Qui donc a pu vous l'apprendre? demanda mon mari en me regardant froidement.

— Qui?... Tenez, pardonnez-moi... j'ai écouté aux portes... tout à l'heure... je sais tout...

— Eh bien?

— Vous vous battez, n'est-il pas vrai?

— Oui, murmura-t-il après quelques secondes d'hésitation; mais, ajouta-t-il, cela vous importe peu, je suppose?

— Ah! Hélion! pouvez-vous bien me prêter une pareille pensée?

Je me laissai choir dans un fauteuil, défaillante, et je fondis en larmes. Hélion me regardait attentivement; il semblait s'efforcer de contenir les violences d'une émotion intérieure prête à déborder.

— Je ne veux pas que ce duel ait lieu, m'écriai-je, je vous défends de vous battre!

— Vous me défendez de me battre?

— Hélion, je vous en supplie!... C'est moi qui l'ai provoqué, ce duel, je ne puis pas vouloir que vous exposiez ainsi votre vie!... Non... cela n'est pas possible!... Promettez-moi que cela ne sera pas!

— Voyons, Emmeline, prononça Hélion d'un ton ferme, revenez à vous; n'exagérez pas la gravité de la situation... tous les duels n'ont pas un dénoûment fatal... Ici, la futilité de la querelle exclut toute idée d'acharnement, aussi bien de ma part que de la part de mon adversaire...

— Eh! sait-on ce qu'il plaît au hasard de faire!...

— Soyez calme, Emmeline, soyez confiante dans l'issue de

cette rencontre, c'est le moyen de laisser intacte chez moi cette liberté d'esprit, sauvegarde véritable de l'homme engagé dans un combat singulier.

— Eh! puis-je être calme, moi, lorsqu'il y va de mon bonheur!

— Je vous reviendrai demain, Emmeline.

— De quel air sinistre vous me dites cela, Hélion! Et comment voulez-vous que je vous croie, lorsque l'agitation décelée par tous les traits de votre visage, le feu sombre qui brûle dans vos yeux démentent l'assurance de votre langage? Vous nourrissez quelque projet horrible... ne mentez pas... avouez que ma clairvoyance a porté juste... vous allez vous faire tuer... vous désirez la mort... Hélion! Hélion! ce duel est un suicide!

— Emmeline!

— Ah! Hélion! mon cœur ne m'a pas trompé!... Hélas! je sais trop pourquoi vous allez si désespérément au-devant de la mort!

— Que voulez-vous dire, Emmeline?... Que signifient ces paroles? De grâce, expliquez-vous!

— M'expliquer?... Eh bien, oui, je m'expliquerai! et peut-être, devant mon repentir, devant mes angoisses, devant mes prières, renoncerez-vous à me punir si cruellement de mon manque de franchise envers vous. Hélion! je suis bien coupable envers vous!

Et, me laissant glisser aux pieds de mon mari, j'embrassai ses genoux.

— J'ai douté de vous! j'ai douté de la sincérité de votre affection pour moi!... Mais si vous saviez ce que j'ai souffert à ce penser! si vous saviez ce que je souffre encore de tortures inavouées, vous me prendriez en pitié!... Hélion, je suis jalouse!...

Les sanglots m'ont empêchée de continuer. Hélion fixait sur moi des yeux étonnés; il semblait partagé entre deux sentiments contraires, persévérer dans sa froideur et son impassibilité, ou m'ouvrir ses bras.

— Hélion! Hélion! je suis jalouse!... Oh! je vous aime... je n'ai point cessé une seule minute de vous aimer! Et pourtant, mon cœur est ainsi exigeant qu'il ne peut vous pardonner les plus légères méprises d'un passé qui ne lui appartient pas!

Et, au milieu de l'embarras et des balbutiements d'une confusion indicible, j'ai commencé le récit de mes tribulations intimes; j'ai raconté d'abord mes joies du premier jour, la félicité sans bornes que j'ai reçue de mon mariage, les soupçons qui me sont venus à la vue de son doigt mutilé, mes ruses pour dévoiler

le mystère flairé par ma défiance dans son hésitation à me découvrir l'origine de sa blessure, mes tentatives infructueuses dans ce but près du docteur Damezan et de Fernand, ma démarche près d'Amélie, la lettre de cette dernière; puis je lui ai dépeint mes accès d'abattement, de rage sourde, de tristesse; mes insomnies, mes rêves insensés, mes résolutions désespérées, mon amour, croissant de jour en jour avec les obstacles opposés à ses expansions, mais se cabrant sous les morsures d'une jalousie sans frein; bref, je lui ai tout dit des péripéties de ce drame intérieur; je lui ai laissé voir le fond de mon âme: j'ai mis mon cœur à nu devant lui, sans souci des faiblesses et des infirmités morales que ce spectacle trahissait à son examen!

— Chère petite! Et moi qui croyais que tu me haïssais, s'est-il écriée en me relevant t me serrant contre sa poitrine dans une étreinte passionnée.

— Te haïr, Hélion, ai-je murmuré à son oreille, respirant à peine, te haïr!... cela se peut-il bien?... Ah! je t'aime et n'aime que toi! Me pardonnes-tu, dis?

— Et veux-tu donc que je te pardonne de m'aimer trop, enfant?

Tout cela entrecoupé de baisers et de caresses. C'étaient les plus doux moments que j'ai passés de ma vie.

— Maintenant, lui ai-je dit, songez-vous toujours à vous faire tuer, monsieur?

— Que non pas, s'il vous plaît, mon Emmeline! Il me faut vivre pour vous! vivre pour vous aimer, pour vous adorer comme vous méritez! Vivre pour moi aussi, dont le bonheur est désormais assuré, puisqu'il repose sur votre amour et votre loyauté inébranlables.

La réconciliation a été complète. J'ai dû m'arracher des bras d'Hélion; il m'a juré de se défendre contre son adversaire et de sortir sain et sauf de ce maudit duel. Il est très-fort à l'épée, mon Hélion, et on se bat à l'épée! Je suis heureuse, heureuse... pour tout de bon!

Hélion de Chambény à M. de Reissac.

Novembre.

« Cher oncle,

« J'ai clos ma dernière lettre à votre adresse, l'esprit en proie à de douloureuses préoccupations. S'il vous en souvient, j'élevais timidement quelques doutes sur la réalité de l'amour d'Emme-

line pour moi. Cette pensée cruelle que peut-être ma femme ne m'aimait pas, bouleversait profondément mon existence et me jetait en des crises d'un découragement bien voisin du désespoir; cela d'autant plus que je redoutais davantage de me confier à âme qui vive; quand de tels chagrins trouvent d'ordinaire une issue dans les épanchements de l'amitié! Je crains même de m'être montré trop discret envers vous, mon oncle, qui méritez sans réserve ma confiance.

« Faut-il que j'implore mon pardon à deux genoux?

« Ma petite femme et moi venons d'avoir une explication catégorique et délicieuse. Le croiriez-vous, mon oncle, Emmeline est jalouse! La jalousie! un vilain défaut, mais qui prouve un amour sérieux et profond dans sa violence même! N'est-elle pas allée, Emmeline, poussée par les taquineries de je ne sais plus quel soupçon bizarre à propos de la mutilation de mon index, jusqu'à découvrir mes sottes équipées du temps de ma liaison avec lady Stanley, que Dieu ait son âme! Une petite masque, camarade de couvent d'Emmeline, a daigné prendre la peine de narrer tout au long, au profit de cette curiosité endiablée, la légende de ma passion britannique. Quel cataclysme dans ce cerveau de jeune femme à la lecture de ces prouesses édifiantes! Au lendemain de votre mariage apprendre que votre mari a donné au monde le spectacle d'un amour bruyant pour la première Célimène venue! La plupart de nos poupées à la mode trouveraient en telle aventure un parfait encouragement à leur affection raisonnable et polie; surtout, une occasion à leur recherche du sous-entendu. Mais les honnêtes femmes, Dieu merci, s'émeuvent à la découverte de ces faiblesses et redoutent de pareils précédents qui mettent en péril la sécurité de l'avenir! Emmeline a donc pris au sérieux, un peu trop au sérieux faut-il dire, les révélations de la pécore. D'où cette froideur inexplicable contre laquelle je me heurte depuis plus d'un mois; dans cet être maussade et versatile qui me faisait si triste visage, je ne reconnaissais plus mon Emmeline expansive et rieuse des premiers jours. La lune de miel était partie rejoindre les vieilles lunes.

« Je traite ces choses fort lestement aujourd'hui, j'en souffrais hier encore atrocement. Loué soit le hasard qui s'est chargé de mettre fin à ce malentendu! A la suite d'une petite scène ridicule à la promenade, cette après-midi, avec certain quidam coupable seulement de maladresse envers les volants de sa robe, Emmeline a provoqué par une impertinence mon intervention officielle. Je me rencontre demain avec ce mon-

sieur. Emmeline ayant surpris les démarches de mes témoins, son imagination lui a sur-le-champ tracé un tableau effrayant des périls auxquels je m'exposais : elle est accourue vers moi, et son ignorance a été éclairée. La paix est signée entre nous.

« Toutefois, je ne saurais oublier qu'il s'en est fallu de peu que mon bonheur ne s'en allât à la dérive : il m'importe d'aviser en hâte au moyen de prévenir le retour de ces vilaines alertes. Or, mon plan est bâti, bâti de tout à l'heure : une inspiration lumineuse! Emmeline est romanesque : c'est par là que j'aurai raison des suprêmes résistances de sa jalousie. C'est vif, mais radical. Aux grands maux les grands remèdes.

« Je prends congé de vous, mon oncle; mon humeur bavarde transgresserait bientôt, si je ne l'arrêtais net, les limites d'un simple billet à quoi je prétends borner, ce soir, les transports communicatifs de ma joie. Il est minuit et demi, j'ai besoin de dormir; songez donc, si j'allais dans quelques heures, les yeux battus et le teint blême, paraître redouter sur le terrain la piqûre d'un fleuret!

« HÉLION. »

. . . .

N. Novembre.

Eh bien, vrai, c'est tout simplement admirable! Que voilà bien un trait digne des héros de Corneille! On s'explique après cela l'intrépidité des Curtius et des Scœvola! L'histoire romaine ou grecque et les chroniques de nos preux offrent seules de tels exemples d'abnégation de soi-même et de bravoure chevaleresque! Je n'en puis croire le témoignage de mes yeux. C'est grand, c'est beau, c'est sublime! Les mots me manquent pour exprimer mon enthousiasme!

« Mais de quoi s'agit-il donc? s'écrierait-on, me lisant. Que signifient ces exclamations? Où tendent et ces formules admiratives et cette entrée en matière si étrange en ses allures dithyrambiques? Pourquoi ce bruit d'épithètes? Pourquoi ce cliquetis de souvenirs classiques et de phrases lancées à toute volée?

« Pourquoi?

« Je viens de sauter au cou d'Hélion, et il est neuf heures du matin. Le duel a eu lieu, et tout s'est terminé par une égratignure qu'a bien voulu recevoir mon myope d'hier!

« Mais il y a autre chose par là-dessus, et cette autre chose

me met tant et tant de joie au cœur que j'en pleure comme une petite sotte que je suis!...

« Je n'ai point fermé l'œil de la nuit : la fièvre me galopant, l'insomnie s'en est suivie. Quels affreux cauchemars! quelle funèbre procession de spectres défilant diaboliquement à portée de mon bras! Si Hélion ne m'est apparu cent fois, comme Banco à Macbeth, la poitrine ouverte, la face exsangue, les yeux flamboyants, je consens à perdre ma langue! Je redoutais l'éclosion du jour et je hâtais sa venue de tous mes vœux. La première lueur de l'aurore filtrant à travers mes jalousies a manqué de me rendre folle... Je ne pouvais tenir en place... J'ai demandé à voir Hélion : Hélion était parti sans m'avertir, pour éviter l'éclat d'une entrevue poignante... Pendant plus de trois heures, je suis restée à la croisée, accoudée sur la margelle. Le roulement d'une voiture sur le pavé de la rue faisait refluer tout mon sang vers le cœur et remplissait ma poitrine de tumulte. Enfin, Hélion a paru sur le seuil de l'hôtel. Roulant les escaliers comme une trombe, je suis tombée à ses pieds, éperdue de bonheur, évanouie, oui, évanouie, tout bêtement, là!

« Quand je suis revenue à moi, j'étais dans ma chambre; debout, près le fauteuil dans lequel je geignais enfoncée, Hélion me souriait tendrement.

« — Mon Dieu, Hélion, vous êtes blessé! me suis-je écrié tout à coup.

« Mon mari portait son bras droit en écharpe.

« — Une vétille, a-t-il répondu doucement en continuant de sourire : mon adversaire était bien l'homme le plus maladroit de la terre! Puis, c'est une balle. C'est ma faute aussi! Figure-toi qu'ayant voulu sur le terrain décharger un pistolet... je ne sais comment cela s'est fait... mais... Moi, je l'ai regardé bien en face, tandis qu'il parlait; il a rougi et il a ajouté :

— D'ailleurs, c'était un doigt inutile!

Je l'aurais mangé de baisers!...

Suis-je pas une femme heureuse?... Ah! comme je vais l'aimer, mon Hélion!

N. 30 novembre.

Je monte m'enfermer dans ma chambre, troublée comme je ne saurais dire. Je causais tout à l'heure avec Hélion dans le jardin, Hélion, mi-penché sur l'accoudoir de la terrasse, sa main droite négligemment posée sur le rebord d'un vase de fleurs. Mon regard est tout à coup tombé sur cette main : entre le pouce et le médium brillait une façon d'étoile rougeâtre; j'ai reçu comme

un choc en plein cœur à l'aspect de cette cicatrice... j'ai vu... non, j'ai cru voir... bizarre illusion d'optique!...

Les amputés, dit-on, parfois ont mal au membre absent : moi, c'est un phénomène moral non sans analogie avec ce phénomène physique que je relève à mon compte. Combien de temps me sera nécessaire encore pour ne plus remarquer l'absence de la première phalange au doigt qui maintenant manque tout à fait à la main droite d'Hélion?

ANTONIN MULÉ.

L'IRLANDE PAÏENNE

« Il en est des nations comme de nous-mêmes, qui n'acquérons toute notre valeur qu'à la condition de *nous bien connaître;* et comment les nations peuvent-elles se connaître, si elles ne sont en mesure de se voir dans leur antiquité, c'est-à-dire dans le temps de leur plus grand naturel? C'est ainsi que, pour prendre l'idée la plus vive, sinon la plus développée de ce que nous sommes, par nous-mêmes, nous n'avons pas de meilleur moyen que de nous reporter aussi avant que possible dans la période de notre enfance, alors que n'ayant encore fait à la vie d'autrui que peu d'emprunts, nos sentiments et notre caractère éclataient dans leurs énergies natives, avec une liberté presque entière. Malheureusement la mémoire des nations est encore plus pauvre à cet égard que celle de l'homme, car elles ne trouvent pas autour d'elles des témoins auxquels il leur soit loisible, comme à nous, de faire appel, pour réveiller à volonté, dans le fond de leur conscience, ces souvenirs éteints. A côté des rares monuments qu'elles se sont dressés à elles-mêmes, sans y songer, dans ces âges trop naïfs pour nourrir l'orgueil de parler à la postérité, elles ne rencontrent d'ordinaire que quelques traits superficiels disséminés dans les écrits d'observateurs étrangers. Mais plus ces traits si précieux, malgré leurs imperfections, pour l'exacte détermination du génie national, se montrent vagues et clairsemés, plus il est important, puisque l'on ne possède rien de plus, de les *relever avec soin* pour les confronter et en tirer au moins quelques leçons. »

Ces sages réflexions formant le début des belles recherches de J. Reynaud, sur le druidisme, en affirment toute l'importance; en général elles expliquent et justifient les ardentes cu-

riosités qui, dans toutes les sciences modernes, activent, sous des formes diverses, les études des questions d'origines.

Il y a quelques mois nous présentions, à cette place (1), une synthèse des principaux documents recueillis depuis quelques années sur les origines de l'humanité même, par la cosmologie, la géologie, la paléontologie, l'ethnographie, le linguistique et la sociologie mises en relation avec l'histoire; non pas avec cette histoire conventionnelle qu'on enseigne dans nos colléges, mais avec celle qui calque et coordonne tout simplement, et sans parti pris à l'avance, les vénérables restes des antiques traditions que nous ont léguées des peuples primitifs. Portons aujourd'hui nos regards sur un petit coin de cet immense tableau dont on ne peut tracer qu'une bien insuffisante ébauche. Etudions un peu plus qu'on ne l'a encore fait les origines des Celtes, nos ayeux. J. Reynaud nous a, pour ainsi dire, révélé la puissance de leurs facultés philosophiques; d'autres chercheurs ont réussi à ranger, en un ordre satisfaisant, les lambeaux de leurs traditions; nous savons donc aujourd'hui que le caractère intime des Français offre les mêmes déplorables défauts, les mêmes brillantes qualités que celui de leurs vieux ancêtres. Pour équilibrer nos passions, pour nous assurer des succès, pour éviter des mécomptes, nous pouvons trouver un guide dans l'expérience de nos ayeux jointe à la nôtre.

Mais cette éducation morale si précieuse devient de plus en plus complète à mesure qu'on peut la régler sur des faits plus nombreux, plus précis, mieux échelonnés, et prenant leurs racines en des temps plus antiques. Or, il existe une histoire d'un peuple celte, du peuple irlandais, très-suivie, très-détaillée, présentant une série ininterrompue de faits à partir du vingt-quatrième siècle avant l'ère chrétienne; il est donc utile d'appeler sur elle l'attention des philosophes et de combattre l'injuste dédain que lui témoignent les autres nations.

Eh! quoi, va-t-on crier, prétendriez-vous nous faire prendre au sérieux ces légendes incohérentes qu'un si grand nombre de judicieux érudits ont qualifiées de fables dégoûtantes? Patience, chers lecteurs, n'oublions pas un proverbe bien vulgaire, mais très-sage : Qui n'entend qu'une cloche, n'entend qu'un son. N'écoutons pas exclusivement le carillon bruyant que, depuis sept cents ans, le gouvernement anglais fait retentir à son profit. Tant de préjugés historiques s'affaissent maintenant chaque jour!

(1) ORIGINES DE L'HUMANITÉ. (Voir les livraisons des 10 et 15 novembre et 10 décembre 1868.

Permettons-nous encore de saper celui-ci et, tout d'abord, sondons sa base.

Maître de l'Angleterre, le quatrième successeur de Guillaume-le-Conquérant, Henri deuxième, en l'an 1155, désirait étendre sa domination sur l'Irlande et calculait que les circonstances lui étaient favorables. Un de ses sujets, pape sous le nom d'Adrien quatre, détestait le clergé irlandais qui, jusque-là, avait toujours affecté un esprit d'indépendance contrastant fortement avec l'aveugle soumission aux souverains pontifs, qui distinguait les Anglais de ce temps-là. L'Irlande était d'ailleurs agitée par des compétitions de pouvoir, et l'un des prétendants réclamait les secours du prince Normand. Celui-ci se hâta de demander et obtint facilement du pape une bulle qui l'autorisait, qui l'excitait à étendre sa bienfaisante puissance sur ses turbulents, ses indisciplinés, ses *sauvages* voisins. On n'avait pas honte de qualifier ainsi les habitants d'un pays qui naguère encore avait offert un sûr asile à la civilisation de l'Europe occidentale refoulée par les barbares, et qui avait fourni d'illustres professeurs aux écoles rétablies par Charlemagne. Pour donner quelque apparence de vérité aux calomnies qui servirent de prétexte à la guerre d'usurpation, un prêtre anglais, Girald Barry, surnommé Cambrensis, parce qu'il était né dans la Cambrie, ou pays de Galles, se chargea de contester la valeur des traditions antiques, dont s'enorgueillissait l'Irlande ; impuissant à examiner des histoires écrites en une langue qu'il ne connaissait pas et dont il ne possédait pas de traduction, il n'en déclara pas moins hardiment qu'elles étaient *absurdes*. Ce procédé brutalement sommaire d'appréciation a été accueilli par la plupart des auteurs anglais qui ont eu à parler des antiquités de l'Irlande ; c'est du moins le reproche que formulent les écrivains irlandais, et sur lequel nous n'oserions insister, n'ayant pas en main les écrits auxquels il s'adresse. Contentons-nous d'extraire d'une des plus récentes histoires anglaises (1) le paragraphe consacré à l'appréciation brève et tranchante des traditions de l'Irlande. Nous le donnons tel quel, en nous permettant seulement de souligner quelques expressions : c'est un pur refus d'examen, une véritable sentence *ex cathedrâ*.

« Comme les renseignements donnés sur l'ancienne Irlande par les *auteurs romains*, quoique le plus souvent clairs et authentiques, sont de nature trop bornée pour donner plus que de

(1) *Histoire d'Irlande*, jusqu'en 1800, traduite de l'anglais de J. Gordon, par Pierre Lamontagne. Paris, 1804. 3 vol. in-8°.



très-légéres informations, IL S'EN SUIT que les récits des Irlandais concernant les événements de leur pays, *avant le cinquième siècle de l'ère chrétienne, sont fabuleux et romanesques*, et ne peuvent guère jeter qu'une lumière vague et incertaine qui laisse un champ libre aux conjectures. Ce sont, en grande partie, des MENSONGES MANIFESTES *fabriqués* après l'introduction du christianisme parmi les Irlandais, par les moines et autres rêveurs de cette espèce. Quant aux récits qui peuvent être regardés, avec quelque probabilité, comme fondés en faits, ils *doivent* avoir été recueillis des chansons des bardes, les meilleurs dépositaires qui existent des *traditions orales*. Mais le texte original des chansons confié *seulement à la mémoire, sans jamais avoir été consigné dans des écrits*, est sujet, dans la suite des temps, par des changements et des additions arbitraires, à être altéré d'une manière inexplicable ou à être irrévocablement perdu.

Le révérend M. Gordon, recteur anglican de la paroisse irlandaise de Killegny, n'abuse-t-il pas excessivement du prestige que lui donne sa position officielle, en supprimant d'un trait de plume le passé des pauvres serfs dont les sueurs engraissent sa prébende? Défions-nous donc de ces outrecuidantes fins de non recevoir ; traçons l'esquisse des traditions qu'il méprise ; recueillons-les telles qu'elles sont reproduites dans une histoire écrite par un Irlandais (1), qui s'en refère continuellement à l'autorité d'écrivains de sa nation, dont la longue série remonte jusqu'au dixième siècle, tout au moins, avant l'ère chrétienne. Contrairement aux préjugés accrédités par M. Gordon et ses devanciers, cette simple ébauche constatera des faits dignes de toute l'attention des penseurs.

A partir du dernier déluge européen (2350 environ avant l'ère chrétienne), l'histoire d'Irlande développe une suite d'événements intéressants, logiquement enchaînés et raccordés par des chiffres chronologiques.

Nulle histoire n'est plus pure de détails romanesques ou fabuleux. Ceux qu'on y rencontre, en très-petit nombre, paraissent, dès le premier coup d'œil, de courtes interpolations, conséquences toutes naturelles des essais que les écrivains chrétiens ont dû tenter pour opérer des raccords avec la Bible, avec ce livre régulateur, suivant eux, de toute histoire.

Tout affirme que, de temps immémorial, les Irlandais ont eu l'*usage de l'écriture*; qu'ils avaient, en outre, institué des

(1) *Histoire d'Irlande ancienne et moderne*, par Marc Geoghégan (en français). Paris, Boudot, 1758. 3 vol. in-8°.

tribunaux d'*histoire* et de *généalogies*, indispensables pour le régulier fonctionnement de leur constitution monarchique toute particulière.

Depuis l'an 1033 avant notre ère, leurs listes de familles princières s'enchevêtrent continuellement, sont assujeties à des données de longueurs de règnes, et cependant, quand on les range en un tableau graphique soigné, on n'y découvre aucun anachronisme, aucune contradiction ; tout s'y trouve disposé, malgré les complications, suivant les lois de la vie humaine et les indications diverses de faits.

En un mot, nulle part plus que dans l'histoire d'Irlande, considérée d'abord purement en elle-même, on ne rencontre d'indices satisfaisants d'une complète authenticité. La confiance qu'elle inspire s'accroit encore, lorsqu'après l'avoir examinée à part, on la confronte avec les traditions des autres peuples. Ceux-ci ont eu avec l'Irlande des relations qu'on ne soupçonnait guère, et qui se révèlent aujourd'hui spontanément.

RÉSUMÉ HISTORIQUE

Les récentes découvertes en cosmo-géologie et en histoire ancienne placent vers l'an 2350 avant l'ère chrétienne la date du dernier déluge septentrional, de ce cataclysme qui dépeupla presque la Chine, la Grèce, les îles de son archipel, d'autres régions non spécifiées et qui provoqua la submersion des terres Atlantides. C'est vers cette date aussi, avec d'insignifiantes variantes et incertitudes, que la chronologie des Irlandais place un déluge qui ravagea leur île. Comme c'est aussi à ce chiffre que les Hébreux, par une confusion fort naturelle chez un peuple ignorant, ont rabaissé, dans des écrits relativement modernes, la date du déluge méridional qui avait, en des temps beaucoup plus anciens (vers 13,900) anéanti presque leurs ancêtres, on conçoit que les chrétiens irlandais, en copiant leurs annales païennes, aient été presque inévitablement amenés à identifier le déluge irlandais et le déluge hébreu, et on ne peut guère leur faire un reproche d'avoir interpolé dans les vieux textes quelques courtes phrases que *nous allons souligner*. Après cette remarque préliminaire, nous pouvons exposer les faits en évitant d'abord presque toute discussion incidente.

Des temps ANTÉRIEURS AU DÉLUGE, l'Irlande n'a conservé que deux faibles souvenirs : celui du naufrage sur leurs rivages de

quelques pêcheurs espagnols, et celui d'une princesse, Kéasar, fille de Bith, *nièce de Noë*, laquelle échappa à la mort, en se réfugiant *dans un vaisseau*. A partir du déluge, l'histoire reste muette, pendant une durée de 312 ans, suivant les uns, de 400 ans, suivant d'autres; ce qui nous descend à peu près à l'an 1950 avant l'ère chrétienne. Les auteurs consultés par Mac-Geoghégan ont calculé l'an 1969.

Une première colonie dont le point de départ n'est pas indiqué, arriva alors en Erin (Irlande), conduite par PARTHOLAN et ses quatre fils qui établirent leur résidence sur le territoire de Binnéadair, aujourd'hui Hoth, près Dublin. Une grande peste détruisit leur famille au bout de trois cents ans à peu près, et le pays resta presque désert pendant trente ans. Ces chiffres nous amènent à la date 1620.

Une flotte de *trente-quatre vaisseaux* (radeaux?) portant chacun trente personnes, amena alors en Irlande une petite colonie dirigée par un chef de la race de Partholan, nommé NEIVY par les écrivains irlandais, NÉMÉDIUS par leurs traducteurs latins. C'est au règne de ce prince que se rattache la plus ancienne mention de cette législation dont les codes successivement remaniés s'intitulent lois bréhonnes. Il n'est pas sans intérêt de remarquer, parmi les rares souvenirs de cet âge, que les quatre fils du colonisateur et sa femme portent des noms qui se reproduisent dans les nomenclatures des dynasties postérieures. Quelques chroniques offrent cette indication que Némédius était *contemporain du patriarche Jacob*, synchronisme par rapprochement, qui n'a d'autre valeur que d'affirmer la confiance du calculateur et la réalité de la chronologie erse ou irlandaise. Macha, femme de Némédius, mourut douze ans après son arrivée dans l'île, et fut enterrée en un lieu nommé depuis ce temps-là Ardmach.' Sa mort fut comme le signal des malheurs de son époux; il mourut de chagrin, après avoir été vaincu et détrôné par des pirates nommés Fomhoraigs ou FOMORIENS, que certains auteurs indiquent comme originaires de l'Afrique. Némédius les avait repoussés trois fois et succomba à la quatrième bataille dont le lieu est indiqué. Son petit-fils, *Jobath*, se réfugia dans le nord de l'Allemagne; un autre petit-fils, *Briothan-Maol*, conduisit quelques tribus en Angleterre, où elles prirent de lui le nom de *Bretons*. La durée de la domination des Fomoriens n'est pas donnée; les chroniqueurs la représentent comme brève, et cependant, pour obéir aux exigences du cadre chronologique

dont la limite supérieure est généralement adoptée, nous sommes obligés de supposer une durée d'environ trois cent dix-neuf ans aux périodes réunies de Némédius et des Fomoriens. Nous tranchons ainsi, un peu hardiment, une incertitude qui paraît systématique et qui provient, il nous semble, de ce que des écrivains inattentifs ont, en bloc, surévalué de trois cents ans la dernière période historique qui est cependant très-précise dans ses détails ; n'osant, ne pouvant pas rallonger de trois cents ans la durée totale de toute l'histoire, ils ont préféré laisser *indéterminée* la longueur de la période la moins intéressante ; la rétablissant, comme nous osons le faire, la domination des Fomoriens prend fin en l'an 1301 à peu près.

On ne dit pas si les Fomoriens furent chassés, exterminés ou simplement absorbés par les nouveaux arrivants nommés Ecarbolgs, Firbolgs, ou simplement Belges. Ils vinrent au nombre de cinq mille hommes conduits par trois frères, enfants d'un personnage nommé Dala, réputés de la race de Némédius et de Partholan, et qui, *important* l'usage d'une certaine forme de monarchie, partagèrent l'île en cinq lots, sous la suzeraineté de leur aîné nommé Slaingey. Celui-ci eut huit successeurs, dont le dernier épousa Tailta, fille d'un prince espagnol. Les familles des Firbolgs formaient trois groupes : les *Galléniens*, les *Damnoniens* et les *Belges* proprement dits. La durée de leur domination fut de quatre-vingts ans environ, et nous remarquerons, *dès à présent*, qu'elle implique des règnes fort courts. Vaincu par de nouveaux envahisseurs, le dernier roi, Eogha, se réfugia, avec ses Firbolgs, dans les îles du nord ; mais leurs descendants reparaissent plus tard dans l'histoire d'Irlande.

La victoire des nouveaux venus prend la date 1221. Les chroniques les nomment TAUTHA DE DANAAN (seigneurs de Danaans). Leurs trois chefs, qui étaient frères, empruntaient, dit-on, ce nom à leur mère Danaan, fille d'un certain Déalboth, descendant de ce Jobath, petit-fils de Némédius, que nous avons vu émigrer au nord de l'Allemagne. On prétend que ces peuples fort habiles en *Magie*, avant d'arriver en Irlande, avaient habité la Grèce, puis la Norvège et le Danemarck. Reste à savoir si ces noms de pays, comme tant d'autres que nous rencontrerons dans les récits, ont été bien traduits des désignations inscrites dans les annales primitives ; nous concluerons plus tard à l'affirmative. Leur chef suprême, nommé Nuagh ou *Nuad*, fut surnommé *Airgio-d-lamh*, parce que dans la bataille décisive qu'il

livra aux Firbolgs à Moiturey, près du lac Marg, il perdit une main qu'il fit remplacer par une *main d'argent*. Remarquons en passant l'identité du radical *Airgio* et du mot grec *argyros* (argent). Les conquérants avaient rapporté du Danemarck une pierre fameuse dans les annales erses, qu'ils nommaient *Liafail* (pierre fatale, pierre du destin). On y attachait une telle importance qu'elle fit donner à l'Irlande le surnom d'*Jnis-fail*, île du destin (1). C'était probablement une de ces pierres fétiches tombées du ciel, un de ces aérolithes qu'on signale chez tant de peuples comme inspirant des respects superstitieux. Le régime politique des Danaans offre des indices de théocratie et rappelle le souvenir des juges hébreux, des suffètes Tyriens et Carthaginois et aussi des archontes annuels d'Athènes et des consuls de Rome. Par exemple la dynastie offre une liste de six rois, suivie des noms de trois princes qui, eux, sont positivement indiqués comme régnant à tour de rôle, chacun une année, pendant une durée de trente ans. Il est donc démontré que les 197 ans de la domination danaane ont interrompu le cours de cette constitution monarchique qu'avaient *importée* les Firbolgs et dont les caractères revivent très-probablement dans les institutions qui régirent, à partir de l'an 1024, la dynastie des Milésiens remplaçant celle des Danans.

Les Milésiens sortaient d'Espagne, où ils n'avaient pas résidé bien longtemps; ils apportaient des annales qui relatent de longues migrations de leurs ancêtres dans divers pays riverains de la Méditerranée. Au premier aspect, ces légendes semblent étranges; leur bizarrerie d'une part, d'autre part la mention d'un déluge à l'origine de l'histoire d'Irlande, justifiaient jusqu'à un certain point les défiances qu'elles ont excitées. Aujourd'hui ces deux causes de doute se transforment en motifs de confiance; mais, momentanément, laissons de côté les traditions primitives des Milésiens, et puisqu'il ne s'agit d'abord que du cours des événements dont l'Irlande a été le théâtre, prenons ces derniers conquérants à leur entrée sur cette terre; commençons à apprécier, à partir de là seulement, la valeur de leur histoire. Dans ces limites elle n'a jamais pu éveiller raisonnablement la moindre défiance *à priori*. On la trouve, répétons-le, très-naturelle, logique, composée d'éléments précis, concordants malgré leur complication. En remontant de dates indéniables de l'histoire

(1) Conservée de génération en génération, cette pierre, qui jouait un grand rôle dans la cérémonie du couronnement des rois, fut cédée par un roi Scot de l'Irlande aux chefs Scots de l'Écosse et enlevée à ceux-ci par Édouard Ier, roi d'Angleterre.

moderne, par exemple de l'an 428 de notre ère, lequel marque l'avénement du premier roi chrétien, Laogare II, elle conduit très positivement, pour la clôture de la période danaane, à l'an 1024, que nous venons de trouver approximativement en descendant du déluge européen (1).

Les Milésiens sont aussi connus sous d'autres noms empruntés, disent-ils, successivement à des ancêtres : Fenins ou Fenians, Gaodhals ou Gadeliens, Scots, et enfin Mileads ou Milésiens. Ce dernier se rapporte au surnom de ***Milead-Espain*** qui fut donné à leur roi *Gallam*, à celui-là même qui résolut de diriger une expédition d'Espagne en Irlande. Il y fut incité par les prédictions d'un druide nommé Cascir, qui lui désignait comme une terre promise l'île la plus occidentale de l'Europe (2). Le mot druide apparaît ici pour la première fois dans les légendes que nous examinons; mais il est bien probable que les fonctions sacerdotales qu'il indique existaient déjà depuis longtemps. En exceptant les Fomoriens, les Milesiens affirment leur consanguinité avec tous les peuples qui les précédèrent en Irlande, à partir de Partholan, y compris, non pas peut-être les Danaans, mais du moins leurs chefs issus de Jobath le Nemédien. Tous les congénères des Milésiens sont donc Celtes, puisque leur fusion a produit une langue vraiment celtique.

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de rappeler les nombreux épisodes de l'invasion des Milésiens. N'indiquons brièvement que les plus essentiels : Reconnaissance de l'île par une ambassade conduite par Ith, oncle de Miléad ou Milésius; — meurtre d'Ith, justement suspecté d'espionnage; — appels à la vengeance par Lugarth, fils d'Ith; — à la mort de Gallam-Milléad (en 1024), départ de l'expédition conduite d'Espagne par ses fils et divers princes de sa famille qui, pour la plupart, périssent soit dans une tempête qui assaille la flotte, soit dans une

(1) Entre les deux repères de l'histoire païenne milésienne il y a donc une durée de 1452 ans mesurée, partie par partie, règne par règne. Cambrensis, il est vrai, et ses imitateurs, l'évaluent en bloc à 1800 ans à peu près. C'est qu'ils ne se sont pas donné la peine de consulter les détails. Ils ont opéré sommairement, en multipliant le nombre de 115 monarques successifs par une longueur moyenne de 16 ans par règne, qu'ils ont cru évaluer suffisamment courts, mais qui, en réalité est trop longue, en raison de la constitution toute particulière de leur régime monarchique.

(2) Dans les langues celtiques *Iar* ou *Ir* désigne l'occident, *Inis* signifie île. D'où l'on dérive *Iarinis*, *Irin*, *Ierne*, *Erin*. De toutes les étymologies proposées, celle-ci paraît de beaucoup la plus rationnelle, pour désigner l'île que les Anglo-Saxons nommèrent plus tard *Irlande* par la substitution du mot *land* (terre) au mot *Inis* (île). Les Irlandais se donnent quelquefois, surtout en latin, le nom de *Scots*, plus communément celui *Erinachs*, et à leur langue le nom de *Scotique* ou bien celui d'*Irish* (en français *Erse*). Les Grecs ont nommé l'île *Ierne*, *Iuerne*, *Iarne*, *Iris*, les Latins ont nommé l'île *Hibernia*, les Phéniciens *Ile sacrée*, traduction d'Inis fail ou île du Destin, le plus vieux nom connu.

suite de combats; — guerre civile terminée par un partage définitif qui prend la date 1021; — Hérémon, seul fils survivant de Miléad, est monarque de toute l'île, mais il assigne des domaines à ses parents et à ses-alliés. Le premier partage étant annulé, le second, mal indiqué, semble avoir été fait sur les bases qu'on retrouve subsistantes 1,000 ans plus tard.

Aux enfants d'Ir, fils de Miléad, on assigne l'Ulster, en latin Ultonie; aux enfants d'Héber, fils aussi de Miléad la plus grande partie du Munster ou Momonie; le reste de la même province aux enfants d'Ith, oncle de Mileadh. La province de Conaugt ou Conacie,est cédée à des alliés Firbolgs de la tribu des Damnoniens; Hérémon possède en propre le Leinster ou Lagénie; au centre de l'île on forme, aux dépens des quatre provinces gouvernées par les *Riags*, le domaine royal nommé Méath ou Médie où siége l'*Ardriag* ou Monarque, à quelque branche de la famille royale qu'il appartienne; car la monarchie n'est pas instituée héréditaire. L'élection peut prendre, pour chef suprême, n'importe quel prince du sang royal, pourvu qu'il soit majeur. On a bien, ordinairement, le soin de choisir l'héritier du vivant de celui qui porte la couronne, mais cette précaution ne suffit pas pour assurer la paix. Sous prétexte d'élection irrégulière, les guerres de compétition furent toujours fréquentes, et ce sont elles qui raccourcissent la longueur moyenne des règnes.

La bannière royale fut longtemps l'unique; elle portait l'image d'un serpent et d'une baguette, en mémoire d'un fait miraculeux qui figure dans les légendes des ancêtres de Milésius.

Chaque prince était tenu d'entretenir à sa cour cinq personnages appartenant au corps des *ollams* ou bardes gradués : un médecin, un poëte, un musicien, un *seannach* ou historiographe, un *bréhon* ou jurisconsulte. Ces fonctionnaires étaient payés en biens-fonds, exemptés de toutes contributions et sacrés même en temps de guerre civile.

Tout candidat à la royauté devait faire preuve de son origine par les registres de sa maison, qui furent, un peu plus tard, sévèrement contrôlés par le grand-livre qu'on ouvrit sous le nom de *Psautier de Téamor*. Les sucuessions suivaient les mêmes règles pour les chefs de provinces et pour ceux de *clans* ou tribus.

C'est à Téamor, aujourd'hui Tara, dans la Midie, que Hérémon fit construire le palais (en charpente) des monarques ou chefs suprêmes.

De grands terrains étaient concédés à des hospitaliers nommés mabiatachs (nourrisseurs), chargés d'exercer l'hospitalité envers les voyageurs et les malheureux. A part les terres concédées aux

hospitaliers et aux *ollams*, la propriété privée n'existait guère; le sol était commun dans presque toute l'étendue de chaque clan. Ne nous laissons pas entraîner plus loin dans une étude de mœurs qui ne pourrait être ici que superficielle. Quelques autres traits ressortiront de la revue rapide que nous allons faire des règnes les plus saillants; et, comme dernier souvenir, de celui d'Hérémon; disons de plus que son frère Amergin, mort sans postérité, fut archibarde, qu'il eut momentanément la direction du culte religieux, des sciences et des arts, et qu'il fut un poëte célèbre. On conserve encore de lui quelques vers devenus presque inintelligibles, tant la langue en a vieilli.

Le quatrième monarque, Ethrial-Mac-Irial-Faid, qui régna de l'an 995 à 975 écrivit l'*Histoire des migrations de ses ancêtres*. Son ouvrage est perdu.

Des mines abondantes d'or et d'argent furent ouvertes sous le règne de Tighermas (945-915).

Son fils, Eocha I[er], édicta des lois somptuaires qui, avec d'autres, dénotent chez les Celtes Irlandais un grand penchant aux réglementations. Ce roi distingua les diverses classes de son peuple par le nombre de couleurs de leurs vêtements. Les plébéiens devaient se contenter d'une couleur; les soldats en portaient deux; les officiers, trois; les hospitaliers, quatre; les nobles, cinq; les bardes ou savants, six; les rois et princes, sept.

(871-851) Eocha II fit la guerre aux Pictes, qui s'étaient établis, dit-on, sous le règne d'Hérémon, au nord de l'île d'Albion, dans la Calédonie, aujourd'hui Ecosse. Il les soumit au tribut; mais ses successeurs eurent, de siècle en siècle, à recommencer ces guerres oppressives.

Depuis Hérémon plusieurs monarques avaient successivement travaillé au perfectionnement de la législation, des sciences et des arts. Le dix-neuvième monarque, Ollav-Fodla, de l'an 720 à l'an 680, marcha vers le même but avec plus d'éclat et de succès. Personnellement, il rassembla en *un corps d'histoire* les documents recueillis et mis en ordre par son prédécesseur Ethrial, et le récit des événements qui s'étaient succédé depuis lui. Il institua ou régularisa les assemblées triennales de Téamor ou Tara, pour l'examen des affaires de l'Etat, et les compléta par un *Institut historique* composé de trois princes, trois druides ou grands prêtres, et trois séannachs ou historiographes. Ils étaient chargés, tous les trois ans, de discuter, vérifier et constater par écrit tous les faits généalogiques et historiques intéressant l'Etat, qui avaient dû être recueillis dans les provinces. Le registre ou

grand-livre de ce comité suprême se nommait ***Psaltuir Téavor*** (Psautier de Téamor) parce que les documents résumés qu'il admettait s'y trouvaient rédigés en vers ou du moins en prose rhythmée, afin qu'au besoin les ***raccaroïdes*** ou rapsodes pussent les vulgariser en les chantant avec accompagnement de ***harpe***. Le même roi fonda aussi une grande école, dite ***Mur-Ollava***, pour l'enseignement de la philosophie, de l'astronomie, de la poésie, de la médecine, de l'histoire, etc.

(575-578) Le vingt-septième monarque, Rodhcart, introduisit dans les armées l'usage des chars de guerre.

(503-489) Sedna II institua une milice d'élite, dont les exploits ont surexcité l'imagination de bien des poëtes ou bardes libres.

(353-346) Kemboath, le cinquante-deuxième monarque, fit construire, dans l'Ultonie, le célèbre palais d'Eamhuin ou Emana, pour la résidence particulière des chefs de la famille d'Ir, à laquelle il appartenait.

En l'an 39, *après l'ère chrétienne*, le quatre-vingt-septième monarque, Concovar, rédigea un Digeste des anciennes lois, pour mettre fin à des luttes entre les bardes et le peuple. Sous son règne florissaient trois des plus célèbres poëtes libres de l'Irlande.

(39 à 56) Crimtham aida les Pictes ou Calédoniens dans leur héroïque lutte contre les légions romaines (commandées par Agricola?)

(80-85) Le quatre-vingt-douzième souverain est considéré comme un usurpateur. Il se nommait Cairbre-Kin-Ceit, et issu de la race des Firbolgs il était le chef des plébéiens révoltés contre des maîtres trop oppresseurs.

En 85, Thuathal II, fils du roi qui avait été détrôné, renoua la chaîne des rois Milésiens, après cinq ans d'exil chez son beau-père, le roi des Pictes. Il y a quelques petites incertitudes et des obscurités dans l'histoire de ces troubles, écrite inévitablement avec passion par divers auteurs. L'histoire romaine constate qu'en ce temps-là un prince Irlandais vint à Rome même solliciter des secours de troupes *étrangères* pour rétablir le ***bon ordre dans son pays***. Dans l'assemblee de Téamor, Thuathal fit promulguer des règlements propres à *maintenir* les artisans; il établit des commissaires de corporations nommés Jellanaids, etc.

Conaïre II, quatre-vingt-dix-huitième monarque, mourut en 194, et, une vingtaine d'années plus tard, son fils Cairbre, surnommé *Eocha-Riada*, conduisit dans le pays des Pictes ou Calédonie une première colonie d'Irlandais qui empruntèrent à leur

chef la qualification de Dal-Riada (Dalriades). Des divers noms que se donnaient les Irlandais, celui de *Scots* prévalait alors chez les étrangers, et, quelques siècles plus tard, la colonie de Dalriades devint assez puissante pour imposer à la Calédonie le nom de *Scotie* ou *Ecosse.*

(234-258). Cormac Ulfada fit de remarquables additions aux anciennes lois ou *lois bréhonnes.*

(264-284). Sous Cairbre-Lifféachair on place le meurtre d'un illustre chef de la milice d'élite qu'avait instituée, huit siècles auparavant, le roi Sadna. Ce guerrier est bien connu de toute l'Europe sous le nom de Fingal, contraction de son véritable nom Fin-Mac-Cumhal; il était gendre de Cormac Ulfada et père du célèbre barde Ossian, dont les poèmes sont les types primitifs de ceux que Macpherson a recueillis et arrangés. Cairbre-Lifféachair est auteur d'une *Histoire des rois ses prédécesseurs*, dont il existe encore, dit-on, au moins un exemplaire.

Le cent-treizième monarque, Niall-Noy-Giollach (379 à 406), tenta d'arracher aux Romains l'Albion ou Grande-Bretagne. (Elle devait être alors gouvernée par Stilicon, qu'on vante d'avoir triomphé des Pictes unis aux Scots). Niall assura définitivement à ses feudataires les Dalriades, les territoires d'Argyle et de Cantire dans la Calédonie. Il porta ensuite ses armes jusque dans la presqu'île de notre Armorique et en enleva, vers l'an 388, un jeune homme nommé Patrice, qui resta neuf ans esclave en Irlande, fut libéré au bout de ce temps, suivant les coutumes bréhones, revint dans la Gaule où il se fit moine à Saint-Martin-de-Tours, et, au bout de quelques années, retourna en Irlande pour y prêcher la religion chrétienne. Niall était sur sa flotte, dans la basse Loire, quand il périt assassiné par un de ses parents.

(406-428). Le règne de son successeur Datty correspond à des guerres encore plus terribles. (L'empire romain croulait de toutes parts; les Bretons, qui avaient accompagné le Romain Maxime quand il quitta la Grande-Bretagne où ses soldats venaient de l'acclamer empereur, ces Bretons s'étaient établis, en 383, dans notre presqu'île Armorique, sous la conduite de leur propre prince Conan-Meriadec; ce sont évidemment ceux que poursuivait Niall quand il porta la guerre sur ce point de la Gaule; la Grande-Bretagne, depuis le départ de Maxime, se trouvait sans défense; les Gaules étaient assaillies, dès 407, par les barbares de la Germanie; Rome était prise en 410 par Alaric; les Visigoths et les Burgondes s'établissaient chez nous en 412 et 413.) Datty semble avoir voulu profiter de ces circon-

stances pour étendre sa puissance sur le continent ou pour y exercer des pillages. Après avoir, de concert avec les Pictes, ravagé la Grande-Bretagne, il entra dans les Gaules et marchait sur Rome quand il fut tué par la foudre au moment où il atteignait les Alpes.

Le règne du cent-quinzième monarque, Laogare II, s'inaugura en l'an 428; les prédications de saint Patrice commencèrent en 432, et dès lors le christianisme fit de rapides progrès. Avant de mourir, l'apôtre de l'Irlande, en sa qualité d'évêque et aidé de deux de ses collaborateurs, put occuper, dans les assemblées triennales de Téamor, les siéges qui étaient réservés à trois Druides. Au point de vue de la science, sa présence y produisit un bien déplorable résultat, car après avoir vérifié et approuvé les documents purement historiques confiés à la garde de l'institut, il *fit brûler*, assure-t-on, 180 *volumes traitant des dogmes et de la discipline des Druides*. Aussi ignore-t-on aujourd'hui presque complétement quels il furent en Irlande.

Les invasions des Danois, qui se multiplièrent de l'an 800 à l'an 1014, ont dû faire disparaître bien des livres traitant de l'ancien état de l'Irlande. Les Anglais ont, de leur côté, poursuivi avec acharnement la destruction des vieux souvenirs, du moins les écrivains irlandais s'en plaignent avec amertume et citent des faits à l'appui de leurs plaintes. Malgré tant de causes destructives, la mémoire de l'Irlande païenne n'a pas péri, et l'on vient de voir qu'elle est encore assez vivace pour oser s'affirmer et défier tout scepticisme de parti pris. C'est à tort, bien à tort, qu'on l'accusait de caresser des fables; l'histoire qu'elle présente paraît pure de toute falsification; nulle autre, en soi, ne s'appuie sur de plus forts indices d'authenticité. Son seul tort, c'est d'être isolée, comme les insulaires dont elle raconte la vie; et cependant il n'est pas impossible de trouver, dans les souvenirs des autres peuples, quelques points de concordance, rares il est vrai, quelquefois obscurs, mais d'autant plus frappants, toutefois, qu'ils ne peuvent éveiller le moindre soupçon d'une fraude concertée. Avant de recueillir ces témoignages de la sincérité de l'histoire d'Irlande, il nous reste à mettre en saillie une confirmation qu'elle tire encore de son propre sein.

ALPHABETS IRLANDAIS.

Si les historiens de l'Irlande invoquent l'autorité d'une longue série de traditions écrites, la simple description des divers systèmes d'écriture qui se sont succédé dans leur pays suffirait

presque à elle seule pour démontrer la légitimité de leurs prétentions à une haute antiquité, et nous affirmer que l'usage de peindre la pensée est établi chez eux de temps immémorial. Ce qu'on y découvre battrait en brèche, s'il en était encore besoin, cette fausse opinion, naguère si généralement admise, aujourd'hui irrévocablement condamnée, que l'Europe n'avait pas d'écriture avant que le phénicien Cadmus n'eût fait prévaloir en Grèce les procédés graphiques de sa nation.

Le primordial alphabet irlandais, c'est celui qui porte le nom d'*Ogham Crev*, d'*Ogham Coll*, ou simplement d'*Ogham*, signifiant *écriture*. Comme il arrive pour tous les archaïsmes, il fut, après l'établissement de nouveaux systèmes, pieusement conservé par le sacerdoce, et il n'était plus guère connu que des Druides quand arriva le christianisme. Dans sa toute naïve simplicité, il consiste en une série de groupes de traits verticaux ou obliques coordonnés à une ligne horizontale. Nous pouvons facilement le figurer par des types empruntés à nos imprimeries, pourvu que le lecteur suppose que les tirets qui vont être employés représentent une ligne horizontale partout ininterrompue, même quand elle coupe par le milieu les I et les *I*; pourvu encore que, par la pensée, on retranche de ces caractères les petits appendices qui les distinguent d'un simple trait vertical ou oblique. Un signe représenté à peu près par ↄ indique, dans le tableau que nous donnons, le commencement de la ligne et précautionne contre les erreurs que commettrait le lecteur s'il prenait la droite pour la gauche, le haut pour le bas. Les lettres s'y succèdent, on le voit, en un ordre tout particulier; leur correspondance avec nos signes français est indiquée en interligne.

On ignore si les dénominations des lettres se formaient, comme dans tous les alphabets européens, le grec axcepté, par le son qu'elles produisent lorsqu'on leur adjoint une voyelle : Be, Le, Ne, etc.; ou bien si elles prenaient leurs noms de certains objets matériels dont elles auraient formé la première lettre, ainsi que cela eut lieu dans les alphabets égyptiens et sémites primitifs. On sentira bientôt que cette seconde supposion est, de beaucoup, plus probable à l'autre.

Voici donc l'Ogham, le plus ancien monument subsistant des sciences européennes.

                I.II.III.IIII.IIIII.
ↄ________________________________
I.II.III.IIII.IIIII.
B L N F S   H D T C Q

ↄ *I*.—*II*.—*III*.—*IIII*.—*IIIII*.—I.—II.—III.—IIII.—IIIII.—
M G Ng Y R A O U E I

A ces vingt lettres, qui semblent avoir seules constitué l'Ogham primitif, on ajouta, en des temps postérieurs, suivant toute probabilité, peut-être même aux âges relativement récents, six autres caractères pour exprimer des nuances de sons qu'avaient fait apprécier, sans doute, des relations avec des peuples étrangers : un pour représenter le P, qui n'est qu'un B renforcé; un autre pour le Z, qui n'est qu'un S adouci; puis quatre autres pour exprimer les nuances de voyelles que les Irlandais actuels expriment par les doubles voyelles UI, IA, AE, OI. Ces six lettres s'éloignent de la forme simple qu'affectent les premières; par exemple P est exprimé par une espèce de grillage placé au-dessus de la ligne horizontale et formé par quatre traits verticaux croisant quatre traits horizontaux. Z est représenté par une figure placée sur la ligne horizontale et ressemblant tellement à notre S, qu'on est porté presque invinciblement à lui donner une origine quasi-moderne.

En considérant l'extrême simplicité des éléments de l'Ogham, la pensée se reporte tout naturellement vers les procédés de notation de souvenirs qu'ont employés tant de peuples à l'aurore d'une demi-civilisation, vers les Quippos ou Cordelettes nouées des Proto-Chinois et autres peuples; vers les entailles que le couteau de pierre du Peau-Rouge creuse sur l'écorce des arbres de l'Amérique. L'imagination bientôt s'élance vers les ténèbres de nos origines et s'exalte involontairement au souvenir de ces tranches polies de bois de renne couvertes de groupes de traits, que M. Lartet a exhumées des cavernes des premiers âges de la pierre taillée (1). Puis, par un brusque retour au temps présent, l'esprit arrête son attention sur ces comptes si naïfs et pourtant si irrécusables que tiennent encore de nos jours quelques commerçants, notamment les boulangers, au moyen de coches sur des baguettes droites et fendues, soit de *coudrier*, soit de *bourdaine*. Qui oserait dire que ce mode de comptabilité ne peut remonter à la plus haute antiquité? En fait, il est très-évident qu'il ne serait besoin que d'un couteau pour tracer nettement et facilement tous les signes de l'Ogham sur le plat et les arêtes de branches ainsi refendues. Il est même vraisemblable que telle a été la plus ancienne manière de l'écrire; car le mot *Ogham-Coll* se traduit exactement : *écriture du coudrier*.

Pour des temps dont le souvenir est précis, avant l'invention du parchemin, les Irlandais affirment que leurs ancêtres écri-

(1) L'âge du renne a été clos par le déluge européen, qui déposa le diluvium rouge 4,000 ans? avant l'ère chrétienne).

vaient, avec un poinçon ou style, sur des planchettes de bouleau qu'on nommait *Orauin* ou bien *Taibhle-filiad* (tablettes du barde). Les signes qu'on y traçait se nommaient eux-mêmes *fradha*, c'est-à-dire *les bois*. A cette période de la civilisation, l'Ogham devenait propre à enregistrer plus que de simples et brèves indications; on pouvait former de vrais livres en enfilant des tablettes sur un cordon, comme l'ont fait, dès les anciens âges, les peuples de l'Inde collectionnant ainsi les pensées qu'ils fixent, à l'aide d'un poinçon, sur des bandes de feuilles de palmier.

Mais, au bout d'un certain temps indéfini, l'Ogham fut remplacé, dans les usages journaliers, par un nouvel alphabet dont les caractères occupaient bien moins de place sur les tablettes.

On l'appelle le *Beith-Luis-Nion*, du nom de ses trois premières lettres, comme nous disons l'*Abecé*, comme les Grecs disaient l'*Alphabêta*. Ce Beith-Luis-Nion ne ressemble à aucun autre alphabet connu, sinon à celui que nous a transmis le collége des bardes du pays de Galles. La comparaison des deux alphabets congénères fournit la notion complète de leur type primitif :

1° Dans les deux listes, les lettres en même nombre, dix-huit, se succèdent dans le *même ordre* qui est fort caractéristique et constate bien l'origine commune;

2° Dans l'alphabet gallois, les lettres n'ont aujourd'hui *d'autre nom* que le son qu'elles peuvent produire; dans l'alphabet irlandais, elles empruntent *leurs noms* à des arbres et arbustes;

3° Dans l'écriture galloise, les figures des lettres, que nous regrettons de ne pouvoir copier ici, se forment chacune d'un trait vertical rectiligne sur lequel viennent s'implanter des traits horizontaux ou obliques qu'on a comparés au tronc et aux branches d'un arbre, mais dont on peut mieux se figurer l'agencement en se rappelant les diverses positions qu'on donnait aux bras articulés du télégraphe aérien. Dans le Beithluisnion irlandais, ces anciennes formes sont perdues et remplacées, presque toutes, par des formes plus ou moins fidèlement copiées d'alphabets étrangers, surtout du latin.

En résumé, dans les spécimens aujourd'hui connus du Beithluisnion, les deux peuples ont conservé le *nombre* et l'*ordre* ancien des lettres.

Les Irlandais seuls ont conservé la *nomenclature*.

Les Gallois seuls ont conservé les *figures primitives*.

Abstraction faite des figures, voici pour le Beithluisnion la

valeur phonétique des lettres en signes français, leur ordre et leurs noms, et la traduction française de la nomenclature :

1.	B	Beith	Bouleau.
2.	L	Luis	Frêne sauvage (Ornus des Latins).
3.	N	Nion	Frêne (Fraxinus).
4.	F	Féarn	Aulne.
5.	S	Sail	Saule.
6.	H	Huath	Epine.
7.	D	Duir	Chêne vert.
8.	T	Tinn	*On ignore l'explication.*
9.	C	Coll	Coudrier.
10.	M	Muin	Vigne.
11.	G	Gort	Lierre.
12.	P	Pethboc	*On ignore l'explication.*
13.	R	Ruis	Sureau.
14.	A	Ailm	Sapin.
15.	O	Onn	Genêt.
16.	U	Ur	Bruyère.
17.	E	Egdhatd	Tremble.
20.	I	Idla	If.

Le Beithluisnion n'est, presque évidemment, qu'une simple transformation des signes admis dans l'Ogham. On peut toutefois remarquer que l'alphabet secondaire perd les articulations simples, Q, Ng, Y, qu'il remplace par de doubles lettres comme nous le faisons en français. Il gagne définitivement l'articulation P; à aucune époque il ne révèle le besoin de l'articulation Z, et il nuance par des diphthongues les sons des cinq voyelles principales. L'ordre des lettres, sauf ces exceptions, est le même dans les deux tableaux.

Lors de l'introduction du christianisme, les Irlandais adoptèrent purement et simplement l'*Abécédaire* latin qu'ils nomment *Abjetoria;* mais un peu auparavant, ils avaient un alphabet intermédiaire nommé *Belbcloth*, qui paraît avoir différé du Beithluisnion principalement par la forme des lettres.

A toutes les considérations qui militent en faveur de l'opinion d'une antiquité très-reculée de l'Ogham, ajoutons la mention d'un fait très-remarquable. L'abbaye de Saint-Gall conserve, dit-on, un manuscrit allemand du dixième siècle, renfermant des exemples de l'Ogham. Quelques érudits ont cru pouvoir en conclure que l'Ogham irlandais, dont les spécimens se trouvent dans des

manuscrits d'une date indéterminée, ne doit être qu'une imitation assez récente de l'Ogham germanique. Cette argumentation est d'autant moins sérieuse qu'il existe des inscriptions en Ogham sur d'antiques monuments, par exemple dans la caverne de New-Grange, près Droghéda, dans le Méath ou Midie. N'est-il pas plus rationnel d'admettre que les deux alphabets à groupes de traits, irlandais et allemand, reproduisent un type antérieur à cet âge bien ancien, sans aucun doute, où Celtes et Germains se séparèrent nettement de leur tronc commun ; que les runes germaines de tout âge, comme le Beitluisnion celte et ses modifications successives, ne sont que de simples dérivations de l'Ogham primitif, influencées peu à peu par le contact de civilisations étrangères. Si cette conclusion paraît trop hasardeuse, on peut lui trouver encore un point d'appui faible il est vrai, mais ayant une solidité quelconque dans les vagues renseignements qui nous ont été transmis et que nous examinerons bientôt sur un personnage celte nommé *Gwidon*, noyé dans les nuages du mythe, mais qui n'en offre pas moins des traits frappants de ressemblance avec l'Odin des Germains et Scandinaves.

Bien plus, si nous sommes porté à accorder à l'Ogham, écriture phonétique, une très-haute antiquité, il semble, en outre, que nous possédons de très-satisfaisants renseignements discutés puissamment par Reynaud, sur l'écriture idéographique qui en aurait été le germe. En effet, il est constant que les Druides ont connu ce langage emblématique des plantes et fleurs dont l'usage se maintient encore dans des pays largement espacés, en Chine, en Arabie, et même encore, mais faiblement, chez nous et en Irlande. Il est certain que les Druides, sous cette forme symbolique, aimaient à transmettre à leurs disciples certaines catégories de connaissances. Les fragments de poésies celtes fourmillent d'allusions à cet usage.

A ce point de notre étude, nous devons affirmer de nouveau que les Irlandais appuient leurs anciennes et toutes logiques traditions sur une série de respectables témoignages écrits. Rien, contre eux, ne peut plus fournir de prétexte sérieux à la suspicion, maintenant qu'il est constaté que l'usage de l'écriture existait aux temps où l'on place les écrivains et bien antérieurement. L'histoire d'Irlande fournit largement ses preuves internes de véracité; recherchons maintenant et apprécions les preuves externes.

GABRIEL RODIER.

(La fin à la prochaine livraison.)

QUAND ON A SES NERFS

PERSONNAGES

ALBERT DE LIGNIÈRES, capitaine de dragons.
La marquise de TRESSAN.
PASCALINE, femme de chambre de la marquise.

Sous Louis XV.

SCÈNE PREMIÈRE

LA MARQUISE DE TRESSAN, PASCALINE

PASCALINE, regardant la marquise.

Madame est bien rêveuse, ce matin?

LA MARQUISE

Pascaline, j'ai mes vapeurs.

PASCALINE

Cependant, madame est fraîche et jolie comme toujours.

LA MARQUISE

Flatteuse! Pascaline, as-tu quelquefois des vapeurs?

PASCALINE

Je ne me permettrais pas... les grandes dames seules ont le privilége de ressentir ces cruelles souffrances. Je sais pourtant ce que l'on éprouve quand on est la victime de cette maladie: d'abord, sans avoir fait un seul pas, on tombe de lassitude.

LA MARQUISE

C'est vrai!

PASCALINE

On est triste sans avoir aucun sujet de tristesse.

LA MARQUISE

C'est vrai!

PASCALINE

On désire mille et une choses.

LA MARQUISE

Et dès qu'on les a, elles ne plaisent plus.

PASCALINE

On rit.

LA MARQUISE

Et on pleure tout à la fois.

PASCALINE

On est furieux contre ses meilleurs amis.

LA MARQUISE

On voudrait pouvoir battre quelqu'un. (Pascaline avance le dos, la marquise sourit tristement.) Folle!

PASCALINE, à la marquise qui prend une lettre sur un meuble et qui ferme les yeux.

Madame va-t-elle dormir?

LA MARQUISE

Non, Pascaline, je pense à M. de Lignières à qui j'ai presque promis ma main.

PASCALINE

Vous l'avez même tout à fait promise.

LA MARQUISE

Tu crois?

PASCALINE

Vous avez même fixé le mariage à son retour de la campagne de Flandre, et vous pensez à lui, heureux jeune homme!

LA MARQUISE

Oui, je pense qu'il est très-jeune, très-léger, et que...

PASCALINE

Et que...

LA MARQUISE

Et que ce mariage pourrait bien être, comme la plupart des mariages, une folie. (Elle soupire.)

PASCALINE

Madame soupire?

LA MARQUISE

Ma pauvre Pascaline, madame de Morand m'écrit qu'à Lille toutes les femmes sont folles de lui... comme c'est agréable pour une fiancée!

PASCALINE

Certainement.

LA MARQUISE

Toutes les femmes! toutes! et madame de Morand parle d'Albert d'une façon qui me déplaît fort.

PASCALINE

Elle n'est pas de l'avis général.

LA MARQUISE, froissant la lettre.

Au contraire, ses éloges ne tarissent pas; elle parle trop souvent de mon bonheur pour ne pas envier un peu ce bonheur.

PASCALINE

Elle en sera pour ses éloges et pour son envie.

LA MARQUISE

Peut-être... Madame de Morand n'a pas de cœur, ce qui est un avantage immense pour captiver les hommes... T'ai-je lu sa lettre?

PASCALINE

Oui, madame.

LA MARQUISE, dépliant la lettre.

T'ai-je lu aussi le *post-scriptum?*

PASCALINE, souriant.

Oui, madame.

LA MARQUISE, lisant.

Post-scriptum. — « M. Albert vient me voir souvent; tu es le sujet de tous nos entretiens. » (Froissant la lettre.) Est-ce clair?

PASCALINE

Quoi donc, madame?

LA MARQUISE, imitant la voix de Pascaline.

Quoi donc, madame? (De sa voix naturelle.) On dirait vraiment qu'elle ne comprend pas.

PASCALINE

Je ne comprends pas, en effe , je vous jure.

LA MARQUISE, même jeu.

Je vous jure. Ne jurez pas, mademoiselle.

PASCALINE

Mais...

LA MARQUISE

Que cachent toutes ces réticences?... Voulez-vous dire, sans doute, que j'ai le caractère mal fait? Oui, j'ai le caractère mal fait.

PASCALINE

Non, madame.

LA MARQUISE

Aurez-vous maintenant la prétention de me connaître mieux que je ne me connais moi-même?

PASCALINE

Oui, madame.

LA MARQUISE

Sortez... non, restez... fermez cette porte.

PASCALINE

Elle est fermée, madame.

LA MARQUISE, se levant et allant vivement à la porte.

Que vous ai-je dit?

PASCALINE

De fermer la porte.

LA MARQUISE, ouvre la porte.

Puisqu'elle est fermée, il fallait l'ouvrir. Mon flacon.

PASCALINE

Madame le tient à la main.

LA MARQUISE

C'est vrai... Maudite lettre!... Décidément, avec mon méchant caractère, je devrais épouser un homme d'un certain âge, simple et modeste, que personne ne m'envierait.

PASCALINE

Madame ferait peut-être mieux de rester veuve.

LA MARQUISE

Le veuvage est un état détestable pour une honnête femme.

PASCALINE, avec explosion.

Madame... (Souriant.) Quel dommage que l'oncle de madame, le capitaine de vaisseau, soit marié, madame pourrait l'épouser, et, certes, pas une femme au monde n'envierait son bonheur.

LA MARQUISE

J'aime la brusque franchise des marins.

PASCALINE, souriant.

Depuis hier.

LA MARQUISE

Assez... Dites à Parfait de faire atteler... j'ai besoin de prendre l'air.

PASCALINE

Madame, il pleut à torrents.

LA MARQUISE

Comment! il pleut encore!

PASCALINE, ouvrant la fenêtre.

Toujours!

LA MARQUISE, changeant de ton.

Tu as raison, il pleut toujours à Paris.

PASCALINE

Depuis un mois le soleil n'a pas quitté le coin de son feu.

LA MARQUISE

Demain, nous partons pour la Touraine.

PASCALINE

Mais si M. Albert revenait de Lille?

LA MARQUISE

Il y retournerait.

PASCALINE

Cependant, pour épouser madame, il est peut-être urgent qu'il la trouve.

LA MARQUISE

Pascaline... donne-moi de quoi écrire.

PASCALINE

Mais, madame...

LA MARQUISE, avec humeur.

Pascaline, obéiras-tu, enfin?

PASCALINE

Oui, madame.

LA MARQUISE

Cette fille me fait sortir de mon caractère.

PASCALINE, à part, en sortant.

Elle y rentre, au contraire.

SCÈNE II

LA MARQUISE, puis PASCALINE

LA MARQUISE

Oui, j'épouserai un homme d'un certain âge. (Réfléchissant.) Le commandant de la Roche-Guyon, par exemple... non, il est trop jeune, c'est tout au plus s'il a cinquante-neuf ans!... M. de Vaudoy?... Non, non. C'est égal, je trouverai. Albert n'est pas du tout mon fait... Il est spirituel, aimable, riche, beau cavalier, c'est vrai, mais qu'a-t-il avec cela? A-t-il seulement soixante ans?

PASCALINE, rentrant.

Madame, voici de quoi écrire.

LA MARQUISE, sortant sans l'écouter.

M. de Boisodry, un marin comme mon oncle... J'y penserai... (Elle sort.)

SCÈNE III

PASCALINE, puis ALBERT

PASCALINE

Madame... madame... elle ne m'écoute plus... madame?...

(Imitant la voix de la marquise.) M. de Boisodry, un marin comme mon oncle... Est-ce qu'elle aurait des vues sur cette veille frégate dématée? (Pendant qu'elle dépose l'encrier sur la toilette, Albert entre sur la pointe du pied et lui met les deux mains sur les yeux.) Finissez, Parfait, si quelqu'un venait!...

ALBERT

Mignonne Pascaline! tu laisses ainsi s'envoler ton secret? Heureusement, c'est moi qui l'ai saisi pour te le rendre ou pour le garder.

PASCALINE

Parfait est mon cousin et mon prétendu.

ALBERT

Ton prétendu, surtout.

PASCALINE, se dégageant et le regardant.

Eh quoi! c'est vous, monsieur Albert?

ALBERT

Moi-même, Pascaline; tu es tellement changée à ton avantage que tu ne me reconnais plus.

PASCALINE, se croisant les bras et regardant Albert.

Eh quoi, c'est vous?

ALBERT

Tu te répètes, ma chère.

PASCALINE

Tomber ainsi des nues, à l'improviste, dans la maison d'une jolie femme... cela ne se fait pas.

ALBERT

Mais cette jolie femme, n'est-elle pas ma fiancée?

PASCALINE.

C'est parce qu'elle est votre fiancée, qu'avant d'entrer, vous deviez frapper... Décidément, vous sautez à pieds joints sur tous les usages reçus.

ALBERT

Mademoiselle tient beaucoup à l'étiquette?

PASCALINE

Beaucoup! voilà bien les hommes! ils traitent tous leurs devoirs de bagatelles.

ALBERT, lui donnant une bourse.

Tu me fais souvenir qu'il m'en reste un à remplir.

PASCALINE

Vous n'avez pas, à ce que je vois, perdu toutes vos bonnes habitudes? (Se croisant les bras et regardant Albert en face.) Vous voilà donc revenu de Lille?... Je n'en reviens pas!

ALBERT

Prends garde, Pascaline, l'étonnement te fait commettre de regrettables jeux de mots... Oui, me voilà de retour, constant et fidèle. (Mouvement de Pascaline.) Parole d'honneur! — excepté la marquise, toutes les femmes me sont indifférentes... Juges-en toi-même, Pascaline : tu es une ravissante créature... ton minois retroussé ferait rêver un philosophe... et pourtant, je n'éprouve aucune tentation de cueillir un baiser sur ta blanche épaule.

PASCALINE, piquée.

Et bien vous en prend, monsieur.

ALBERT

C'est en vain que tu me fais tes jolies petites mines... je ne t'embrasserai pas. (Il l'embrasse. — Pascaline sourit.) C'est par inadvertance. (Il l'embrasse de nouveau.)

PASCALINE, souriant.

Bah! c'est par inadvertance.

ALBERT

Mais tu ne me dis rien de ma femme.

PASCALINE

Oh! oh! monsieur l'homme fidèle, madame ne l'est pas encore.

ALBERT

Chicane-moi sur les mots, à présent.

PASCALINE

Eh bien! votre femme est mélancolique et triste comme un jour sans soleil, depuis...

ALBERT, vivement.

Depuis six mois, sans doute?... C'est l'effet de mon absence.

PASCALINE, souriant.

Je vois avec plaisir que monsieur n'a pas perdu son excessive modestie... Mais, chut! j'entends madame, croyez-moi, ne vous montrez pas tout de suite.

ALBERT

Tu as raison, Pascaline, il faut ménager sa sensibilité. (Il se retire dans le fond.)

SCÈNE IV

LES MÊMES, LA MARQUISE

LA MARQUISE, entrant vivement, un livre à la main.

Pascaline, apporte-moi de la lumière et ferme ces rideaux.

PASCALINE

Il fait grand jour, madame.

LA MARQUISE

Ces éclairs m'aveuglent. (S'asseyant.) Pascaline, laisse-moi, j'ai besoin d'être seule; non, reste, la solitude m'est insupportable! (Elle ouvre son livre.) Ne m'interromps pas... (Jetant le livre.) Ou plutôt, parle-moi.

PASCALINE

De quoi, madame, veut-elle que je lui parle?

LA MARQUISE

N'importe! pourvu que j'entende un bourdonnement à mon oreille, qui m'avertisse que je ne suis pas seule... je penserai à...

PASCALINE

A M. Albert. (Albert s'avance vivement.)

LA MARQUISE

Non, vraiment... (Il regagne sa place.) Aux marins célèbres dont je viens de relire les histoires merveilleuses. (Se levant et se trouvant en face d'Albert.) Monsieur de Lignières!

PASCALINE, à part.

Voilà un accueil bien tendre après six mois d'absence!

ALBERT

Je reviens à vos pieds plus constant et plus...

LA MARQUISE, l'interrompant.

Vous devez avoir bien chaud... ou bien froid, car il fait un orage affreux.

ALBERT

Près de vous...

LA MARQUISE

La campagne que vous venez de faire a-t-elle été heureuse?

ALBERT

Loin de tous ceux que j'aime, elle m'a semblé bien longue.

LA MARQUISE

Vous avez pourtant toujours montré un goût déterminé pour l'état militaire.

ALBERT

Je l'aimais avant de vous connaître.

LA MARQUISE, froidement.

D'après les nouvelles que nous avons reçues, votre blessure n'a pas eu de suites fâcheuses.

ALBERT

Votre présence achèvera ma guérison.

LA MARQUISE, maussade.

J'ignorais que ma présence eût la propriété de guérir les blessures faites par le mousquet.

ALBERT, étonné.

Comme vous me dites cela !... Vous aurais-je déplu, ma chère Hélène?

LA MARQUISE, avec dépit.

Pourquoi donc, mon cher Albert? Vous êtes toujours d'une galanterie charmante!... les provinciales ne vous ont pas désappris les bonnes traditions. J'ai entendu parler de vos succès.

ALBERT

Je ne vous comprends pas, Hélène.

LA MARQUISE, avec volubilité.

Vous me comprenez fort bien. Dans vos lettres, vous me faisiez un tableau si lugubre de vos ennuis que je me prenais quelquefois à vous plaindre et à pleurer. Vous avez cherché des consolations, et qui cherche trouve. Vous avez bien fait d'ambitionner des triomphes puisque vous les avez obtenus, mais vous avez mal fait de continuer vos lamentations épistolaires.

PASCALINE, à part.

Pauvre jeune homme!

LA MARQUISE

L'amabilité et la galanterie sont des qualités, mais la franchise en est une aussi.

ALBERT, qui depuis quelque temps cherche à répondre.

Hélène, laissez-moi vous dire...

LA MARQUISE, de même.

Vous n'avez rien à dire.

ALBERT

Hélène... d'un mot j'obtiendrai ma grâce.

LA MARQUISE

Votre grâce!... vous ne m'avez pas comprise... je n'ai rien à vous reprocher, par conséquent rien à vous pardonner.

PASCALINE, à part.

Tout est perdu! Madame fait patte de velours!

LA MARQUISE, avec volubilité.

Je n'ai que des remercîments à vous faire. J'allais aveuglément me jeter dans un précipice et vous avez eu la gracieuseté de me le montrer de la main. J'allais épouser un jeune homme dont les succès sont la vie, moi qui n'aime que la retraite : mon malheur et le vôtre étaient certains.

ALBERT

Que dites-vous, Hélène?

LA MARQUISE

Que je vous rends votre parole... Si je me marie un jour,

j'épouserai un homme qui partage mes goûts paisibles... un homme d'un certain âge.

ALBERT

Hélène, on vous a trompée... Assurez-vous de la sincérité de mes paroles en écrivant à madame de Morand.

LA MARQUISE

Assez, monsieur, ne prononcez pas devant moi le nom de cette femme.

ALBERT, la suivant.

Mais...

LA MARQUISE, elle salue et s'éloigne en portant son mouchoir à ses yeux.

Je suis souffrante et je me retire dans ma chambre.

(Elle sort.)

PASCALINE, souriant, à Albert.

C'est-à-dire ne faites pas un pas de plus : la chambre d'une jolie femme est son dernier retranchement.

SCÈNE V

ALBERT, PASCALINE

ALBERT

Pascaline!

PASCALINE

Monsieur!

ALBERT

Quel coup de foudre!

PASCALINE

Il m'a anéantie!

ALBERT

N'est-ce pas un rêve?

PASCALINE

Il n'y a que la vérité qui ose être aussi invraisemblable!

ALBERT

Pascaline!

PASCALINE

Monsieur!

ALBERT

Puis-je compter sur toi?

PASCALINE

Comme sur vous-même.

ALBERT

Ai-je un rival?

PASCALINE

Vous en avez vingt-cinq mille et plus.

ALBERT

Pascaline, il n'est pas temps de rire.

PASCALINE

Monsieur, je ne ris pas... Vous avez d'abord pour rivaux, tous les marins de cinquante ans et au-dessus... et puis les...

ALBERT

Je te fais grâce des autres... Dis-moi, Pascaline, ta maîtresse a-t-elle distingué plus particulièrement quelqu'un?

PASCALINE

Non... elle adore le corps en général; mais, jusqu'à présent, elle n'aime personne en particulier.

ALBERT

Cette résolution de prendre un vieux mari n'est qu'un caprice dont nous la guérirons.

PASCALINE

Je l'espère.

ALBERT

Mais quel moyen employer? Quoi! tu ne trouves rien?

PASCALINE, après avoir posé sa main sur son front.

Attendez... peut-être... non, rien!... ma foi! le caractère de madame étant donné, je ne vois que la patience.

ALBERT

Ton parti est consolant! Si du moins j'étais sûr d'être toujours aimé.

PASCALINE

Madame vous aime, j'en réponds.

ALBERT, se promène à grands pas, réfléchissant

Oui, c'est cela...de cette manière, si ce n'est qu'une boutade, je la guérirai... et si le mal est sans remède, j'aurai conservé ma dignité.

PASCALINE, qui a marché derrière Albert, se trouve en face de lui quand il s'arrête.

Vous avez l'œil en feu et l'air vainqueur d'un amant qui a trouvé où le bât blesse.

ALBERT

Pascaline, je suis ravi, enchanté, transporté... Tu es un Machiavel in-32... Ecoute-moi... (Pascaline s'avance tout contre Albert.) ou plutôt, non. (A part.) Le jour où vous confiez votre secret à quelqu'un, vous devenez son esclave; d'ailleurs elle me servira mieux sans savoir mon projet. (Haut.) Au revoir! (Il sort en courant.)

SCÈNE VI

PASCALINE

Monsieur ! c'est mal ! Je devrais me liguer avec ma maîtresse contre lui... mais, vous verrez que je ferai tout le contraire... J'entends madame, attaquons sa sensibilité, c'est la partie faible chez les femmes.

SCÈNE VII

LA MARQUISE, PASCALINE

PASCALINE

Madame, qu'avez-vous fait ! Ce pauvre monsieur Albert est sorti accablé.

LA MARQUISE, émue, vivement.

Accablé, dis-tu ? (Changeant de ton.) Il se consolera !

PASCALINE

Voilà qui est un peu bien dur, madame... Moi, je crois qu'il ne se consolera jamais : aimer un homme, car vous l'aimez, et de gaieté de cœur le réduire au désespoir, cela me passe ; d'ailleurs vos craintes sont imaginaires.

LA MARQUISE

Imaginaires ?

PASCALINE, s'animant.

J'en conviens, il y a des hommes inconstants, il y en a même beaucoup ; mais il n'en manque pas non plus qui remplissent leurs devoirs loyalement et qui font le bonheur des femmes qui les ont honorés de leur confiance.

LA MARQUISE

Pascaline, tu as une manière triviale de t'exprimer, qui me déplaît !

PASCALINE

Pardon, madame... Ainsi vous êtes décidée à rester veuve ou à épouser un marin vieilli à point ?

LA MARQUISE

Puisque le veuvage et les jeunes gens me déplaisent également.

PASCALINE

Charmante alternative ! Ainsi, il faudra que, suivant votre exemple, je devienne la proie d'un valet cacochyme, ou que je meure rosière, religieuse, ou quelque chose d'approchant ?... Je

vous avoue, madame, que je n'ai pas d'inclination pour la vie contemplative.

LA MARQUISE

Ma chère Pascaline, si ton bonheur exige notre séparation...

PASCALINE

Notre séparation ! tenez, madame, grâce à vos nerfs, vous me ferez dire des choses dont je serai fâchée après... Eh ! mon Dieu ! si la crainte de rencontrer un mari infidèle condamnait toutes les filles au célibat ou les jetait à la tête des vieillards... dans cent ans où en serait le monde, je vous le demande?

LA MARQUISE, avec humeur.

Pascaline ! (On entend sonner dans le lointain.) Vois qui nous arrive.

PASCALINE

J'y vais, madame... (La marquise lui fait signe de se presser.) J'y vais, mon Dieu ! j'y vais !

LA MARQUISE, s'asseyant devant le clavecin.

Ce forté est faux comme un serment d'amour !

PASCALINE, rentrant.

Madame, M. le baron de Saint-Loup demande si madame peut le recevoir.

LA MARQUISE, se levant.

M. de Saint-Loup ? je ne le connais pas.

PASCALINE

Ni moi. C'est un homme d'un certain âge, il a l'air fort distingué, mais par exemple s'il passait devant la Mode, elle le regarderait un peu de travers.

LA MARQUISE

Je ne puis recevoir dans ce négligé... Pascaline ! prie le baron de m'attendre ici, et viens me rejoindre.

(Elle sort.)

SCÈNE VIII

PASCALINE, ALBERT

PASCALINE, ouvrant la porte du fond.

Monsieur le baron, dans un instant, madame sera près de vous.

ALBERT, costume militaire du siècle précédent, énormes moustaches grises. Il entre très-vivement et parle très-brusquement.

Petite ! holà ! petite ! vous direz à votre maîtresse que je suis le baron de Saint-Loup, capitaine de l'*Imprenable*. Si vous tenez à avoir des nouvelles de ma corvette et de son commandant,

adressez-vous aux ennemis de la France. Pendant vingt ans, nous fûmes la terreur des mers et la gloire de Louis le Grand. (Il salue.) La balafre qui attire votre regard me fut faite au blocus de Dunkerque, par un Anglais colossal, dont je fis deux morceaux parfaitement égaux d'un seul coup de ma hache d'abordage. Pour ce simple trait, Louis le Grand (il salue), me serra la main et me dit de sa propre bouche ces quatre mots : Saint-Loup, c'est bien! Allez!... (Tournant le dos à Pascaline.) Allez.

SCÈNE IX

ALBERT, puis PASCALINE, LA MARQUISE

ALBERT, riant.

Si mon excellent oncle me voyait dans ses habits, il serait furieux...

PASCALINE, rentrant.

Monsieur le baron, voici madame.

ALBERT, forçant sa voix.

Pardonnez-moi, madame, si sans être connu de vous, j'ose me présenter ici... (A part.) Elle n'a aucun soupçon.

LA MARQUISE

Vous avez à me parler d'affaires, monsieur?

ALBERT

Oui, madame, mais avant d'entrer en matière, permettez-moi de vous dire qui je suis : Je suis le baron de Saint-Loup, capitaine de l'*Imprenable*, si vous tenez à avoir des nouvelles de ma corvette et de son commandant, adressez-vous aux ennemis de la France... Pendant vingt ans, nous fûmes la terreur des mers et la gloire de Louis le Grand! (Il salue.) La balafre qui attire votre regard me fut faite au blocus de Dunkerque par un Anglais colossal, dont je fis deux morceaux parfaitement égaux d'un seul coup de ma hache d'abordage. Pour ce simple trait, Louis le Grand (il salue) me serra la main et me dit de sa propre bouche ces quatre mots : Saint-Loup, c'est bien! Allez! — Je suis chargé par... (Il prend du tabac.) M. de Lignières...

LA MARQUISE

Par M. de Lignières! (A part.) Si je l'avais su!... (Pascaline veut sortir, la marquise lui fait signe de ne pas s'éloigner; puis elle lève les yeux sur Albert et reste interdite.)

ALBERT, de sa voix rude.

Vous êtes étonnée, je le vois, madame, de la ressemblance qui existe entre M. de Lignières et moi? Rien n'est pourtant moins extraordinaire... je suis son oncle; par conséquent...

PASCALINE, souriant.

Par conséquent, il est votre neveu. (A part.) C'est un ambassadeur.

ALBERT, d'une voix forte comme un homme qui commence un long récit.

Je laisse ma corvette en panne... dans la rade de Toulon. Je débarque à Paris pour le mariage de mon neveu, et j'apprends que ce mariage est rompu.

LA MARQUISE

Monsieur!

PASCALINE

Brave homme, va!

LA MARQUISE

Vous venez sans doute, monsieur, nous parler en faveur d'Albert?

ALBERT

Non pas! non pas! La visite me regarde.

PASCALINE

En voilà bien d'une autre! Mais vous veniez de sa part, disiez-vous?

ALBERT

Oui... une folie... il a désiré que je vinsse vous rendre votre parole, madame, et reprendre la sienne, comme si ce n'étaient pas déjà choses faites.

PASCALINE

Quel changement!

LA MARQUISE

Vous avez raison, monsieur, cette démarche est entièrement inutile.

ALBERT

Je suis de votre avis. (A part.) Elle est piquée... fort bien!... Continuons : — Mon neveu est un triple sot qui, même lorsqu'il n'aime plus, ne sait pas mettre résolûment toutes voiles dehors et prendre le large en virant de bord.

LA MARQUISE

Je ne vous comprends pas.

ALBERT, à part.

Je l'espère bien! — Croiriez-vous qu'il a louvoyé pendant six minutes avant de se décider à épouser une autre femme que vous!... Six minutes! n'est-ce pas fabuleux?

LA MARQUISE, à part.

Quoi! m'oublier si vite!... (Haut.) Ah! M. de Lignières se marie?

ALBERT

La chose doit vous être indifférente.

LA MARQUISE

Absolument!

ALBERT

En se mariant, il vous délivre de ses importunités et s'enlève le droit de vous reprocher votre inconstance.

LA MARQUISE

Monsieur!...

PASCALINE, à part.

Que veut dire tout ceci?

LA MARQUISE

Puisque vous avez vous-même compris l'inutilité de votre visite, j'ai lieu d'être surprise, monsieur...

ALBERT

D'un mot, je vais faire cesser votre étonnement, madame. Mon neveu m'a confié votre entretien tout entier. Après l'avoir un peu calmé, non sans peine, je vous jure... entre nous, je ne savais pas trop comment lui prouver qu'il avait tort. Je l'ai décidé à prendre un parti. Il s'est éloigné à toute vitesse pour demander la main de mademoiselle?...

LA MARQUISE

De mademoiselle?...

PASCALINE

De mademoiselle?...

ALBERT

Le nom m'échappe!... Mais ce nom ne fait rien à la chose... Il s'est éloigné, dis-je, et m'a laissé plongé dans mes réflexions. Les mots qu'il m'avait souvent répétés : « La marquise ne se mariera jamais ou elle épousera un homme d'un certain âge, un marin », me revenaient sans cesse à l'esprit; mille sabords! me disais-je, si j'osais... et pourquoi n'oserais-je pas?... Je crois avoir tout ce qu'elle recherche dans un mari : je suis capitaine de corvette, et il y a longtemps que les années de la jeunesse, ces beaux oiseaux de passage, se sont éloignées de moi. Ainsi, madame, sans timidité, comme sans assurance, je viens solliciter l'honneur de prétendre à votre main.

PASCALINE, à part.

Le traître!

LA MARQUISE

Monsieur, voilà une déclaration à laquelle j'étais loin de m'attendre.

PASCALINE, à part.

Ayez donc des oncles!

ALBERT

Madame, ma famille est connue, je suis le baron de Saint-Loup. Louis le Grand (Il salue.) m'a dit en me serrant la main : Saint-Loup, c'est bien! Mille racambaux!... Louis le Grand (Il salue.) n'en a pas dit autant à tout le monde; je possède un revenu considérable, j'ai le bonheur d'avoir un caractère assez égal, et si mes soixante-trois ans ne vous effrayent pas trop, je puis concevoir quelque espérance. Vous trouverez en moi des qualités solides. Tout ce que j'ose ambitionner, c'est une affection raisonnable, en harmonie avec les faibles avantages qui me restent.

PASCALINE, à part, riant.

Oh! les faibles avantages!

ALBERT

Demander l'amour serait trop exiger, déclarez donc, madame, si ma proposition vous agrée.

PASCALINE, à part.

Elle est jolie, la proposition!

ALBERT

Si vous dites oui, je jette l'ancre; si vous dites non, je fais hisser pavillon.

PASCALINE, à part.

Elle est capable de le prendre au mot. (Bas à la marquise.) Demandez à réfléchir.

LA MARQUISE

Monsieur, je suis honorée... mais un engagement pour la vie demande quelque réflexion.

ALBERT

Réfléchissez, madame, comment donc! réfléchissez à votre aise, c'est trop juste... Dans une heure, je viendrai savoir votre réponse.

LA MARQUISE

Dans une heure!

ALBERT

C'est trop? Dans vingt minutes alors... dans dix minutes, si vous l'exigez, madame; à mon âge le temps est précieux.

LA MARQUISE, saluant.

Monsieur!

ALBERT, même jeu.

Madame... (Bas à Pascaline.) Il faut que je te parle, je ne m'éloignerai pas.

PASCALINE

Le vieux veut m'acheter, mais nenni.

SCÈNE X

LA MARQUISE, PASCALINE

PASCALINE

Il est parti, enfin !

LA MARQUISE

Il te déplaisait donc?

PASCALINE

Beaucoup.

LA MARQUISE

Quant à moi, sa présence ne m'était pas importune.

PASCALINE

Je m'en suis bien aperçue, madame; j'ai cru un instant que vous alliez accepter sa singulière proposition.

LA MARQUISE

Selon toi, je ne devrais donc pas l'accepter?

PASCALINE

Ce n'est pas sérieusement que madame... me fait une telle question... à propos d'une telle... proposition; de la part d'un tel homme. (Riant.) Mille sabords!

LA MARQUISE

Est-elle donc si déraisonnable?

PASCALINE

Elle est extravagante.

LA MARQUISE

Je me déciderai pourtant à...

PASCALINE

A épouser le baron... Oui-dà, pour qu'en vous voyant passer, on dise : Voilà une jolie petite madame avec M. son grand-papa. Ce qui fera bien plaisir à monsieur votre mari!

LA MARQUISE

Moi, je ne lui trouve rien de ridicule.

PASCALINE

Pour un oncle... ou un aïeul, non... mais pour un mari!...

LA MARQUISE

Pascaline!

PASCALINE

A vos yeux, c'est peut-être un Adonis! (Avec volubilité.) Aux miens, je vous l'avoue sans fard, il est laid... fort laid... Vous

n'avez pas, comme moi, remarqué son dos voûté, ses jambes grêles et sa figure ratatinée.

LA MARQUISE

Comptes-tu pour rien son amabilité?

PASCALINE

Son amabilité! parce qu'il vous a débité quelques compliments qu'il a trouvés dans les cendres de son passé?

LA MARQUISE

Il a de l'esprit.

PASCALINE

Vous verrez qu'on ne pourra plus être spirituel sans avoir un catarrhe et la goutte?

LA MARQUISE

Pascaline, tu hais le baron.

PASCALINE

Je ne lui fais pas cet honneur, je ne l'aime pas, voilà tout!

LA MARQUISE

Pourquoi?

PASCALINE

Sait-on pourquoi on aime ou pourquoi on n'aime pas?... Oh! oh! je connais les hommes, moi!

LA MARQUISE

Pascaline, tu vas dire des choses que je ne veux pas entendre.

PASCALINE

C'est peut-être vrai...

LA MARQUISE

Assez... ou nous nous fâcherons.

PASCALINE

Mais...

LA MARQUISE, sortant.

Mademoiselle, ne me forcez pas à vous renvoyer.

PASCALINE, seule.

Elle me laisse là au milieu de mon discours... Pascaline, ma mie, voulez-vous que je vous dise ma façon de penser?... Vous avez parlé comme une sotte... vous auriez dû trouver le baron charmant, elle l'aurait trouvé affreux par esprit de contradiction.

SCÈNE XI

PASCALINE, ALBERT

ALBERT

Pst! pst! Pascaline!

PASCALINE

Monsieur?

ALBERT

Veux-tu me servir?

PASCALINE

Non, monsieur.

ALBERT

Ton rôle serait pourtant bien facile, tu n'aurais que mon éloge à faire.

PASCALINE, avec une révérence ironique.

Et monsieur trouve la chose facile?

ALBERT, lui offrant une bourse.

Regarde un peu par ici.

PASCALINE

Non!... Comment entendez-vous que l'on vous serve?

ALBERT, lui présentant une deuxième bourse.

En disant à ta maîtresse que je n'ai pas de catarrhe, que je n'ai pas la goutte, que je n'ai pas l'oreille dure et que, malgré mes soixante-trois ans, je suis encore vert. (Lui montrant les deux bourses.) Vois comme elles sont rondelettes.

PASCALINE, les prenant.

C'est une infamie, monsieur, de tenter ainsi les gens!

ALBERT

Tu es à moi?

PASCALINE

Je m'engage à dire énormément de bien de vous, voilà tout.

ALBERT

Je ne t'en demande pas davantage.

PASCALINE, à part.

Il me paie pour me faire faire ce qui me convient, c'est charmant!

ALBERT

Avant six semaines, tu ne reconnaitras plus cet hôtel, ce sera la plus jolie retraite du monde... Tu pourras dormir toutes les nuits, il n'y aura plus ici ni bals, ni fêtes, ni réceptions.

PASCALINE, à part

Ni profits!

ALBERT

Tu n'auras plus autour de toi cette nuée de jeunes valets qui tourmentent une jolie fille.

PASCALINE, à part

Merci! je n'aurai plus d'amoureux!

ALBERT

Chut! j'entends ta maîtresse, prépare tes agrès et tâche de gagner ton argent. Moi, d'ici, je vais écouter ; malheur à toi si tu oublies que je t'ai frétée! (Il se cache.)

SCÈNE XII

PASCALINE, LA MARQUISE, ALBERT

LA MARQUISE

Pascaline, Pascaline! tu me laisses m'égosiller!

PASCALINE

Madame, je n'ai presque pas entendu...

LA MARQUISE

Pascaline, j'ai réfléchi au mariage qui m'a été proposé.

PASCALINE

Bien, madame.

LA MARQUISE

Tu m'obligeras donc en ne cherchant plus à me détourner de ce parti.

PASCALINE

Bien, madame.

LA MARQUISE

Tu voudras bien aussi cesser de me parler de monsieur Albert.

PASCALINE

Bien, madame.

LA MARQUISE

Si, au moment d'épouser le baron, je faiblis, j'entends que tu relèves mon courage.

PASCALINE

Bien, madame.

LA MARQUISE

Si tu me voyais sur le point de pardonner à Albert, tout bas, tu me rappellerais ses torts.

PASCALINE

Bien, madame.

LA MARQUISE

Que signifie cette nouvelle manière de répondre?

PASCALINE

Vous m'avez convertie, madame.

LA MARQUISE

Dis-tu vrai, Pascaline?

PASCALINE

Très-vrai, madame. Dès que je me suis trouvée seule, j'ai fait

comme madame, j'ai réfléchi, et après avoir réfléchi, je me suis écriée : Pascaline, ma fille, prétendrais-tu avoir un jugement plus sain que le jugement de ta maîtresse? Au fait! qu'est-ce que ce mariage a de si inouï?... Madame, il est vrai, entre à peine dans la vie, et le baron est près d'en sortir... Hier encore, madame était une enfant, demain, monsieur sera centenaire. Eh bien, elle lui servira de bâton de vieillesse : madame a en perspective une existence triste et monotone, mais elle n'en aura que plus de mérite à remplir honorablement ses devoirs de... garde malade. Bref, de réflexions en réflexions, j'en suis arrivée à être convaincue que madame agit avec sagesse en épousant le baron de Saint-Loup.

ALBERT, à part.

La friponne!

LA MARQUISE

Franchement, tu t'es enfin rendue à mon avis?

PASCALINE

A ce point que je suis de l'avis de madame, plus que madame elle-même. (A part.) C'est à peine si je puis garder mon sérieux! — (Haut.) Le baron est bien, madame, il est même très-bien.

LA MARQUISE

Pascaline!

PASCALINE

Oui, il est beaucoup mieux que monsieur Albert.

LA MARQUISE

Pascaline, tu vas un peu loin!

PASCALINE

C'est mon opinion. Monsieur Albert est joli garçon, mais le baron est bel homme, très-bel homme! horriblement bel homme!

LA MARQUISE

Mais...

PASCALINE

Je suis sûre que bien des femmes préféreraient le baron.

LA MARQUISE

Pour le caractère...

PASCALINE

Non-seulement pour le caractère, mais pour la grâce, pour la tournure, pour l'esprit, pour...

ALBERT, à part.

Il est temps de me montrer! (Haut). Belle marquise... — (Bas à Pascaline). Assez! assez! (Haut à la marquise). Madame, avant de reprendre notre entretien... permettez que je m'asseye, mon hôtel

est un peu éloigné du vôtre, et ma foi... (Il tousse.) je ne suis plus de la première jeunesse.

PASCALINE, à part.

Il n'est même pas de la première vieillesse.

ALBERT

Il y a déjà quelque temps que Louis le Grand m'a dit : (Il tousse) maudite toux!... Je n'ai pourtant guère l'habitude de tousser!...

PASCALINE

Le matin et le soir tout au plus!... (A part.). Asthmatique et perclus! joli cadeau à faire à une femme de 20 ans!

ALBERT, à part.

Continuons l'épreuve : si l'oncle résiste, il aura du bonheur. (Haut). Chère madame, comme je ne veux pas devoir mon triomphe à la dissimulation, je dois vous donner avis d'une seconde entrevue que j'ai eue avec mon neveu. Vous savez qu'il était sorti avec l'intention de demander la main de mademoiselle. (Il cherche.)

PASCALINE

Ne cherchez pas, vous ignorez le nom.

ALBERT

Mais il n'avait pas fait dix pas qu'il est revenu triste et désolé. Mon oncle, s'est-il écrié, allez chez la marquise, mais au lieu de lui rendre sa parole, daignez parler en ma faveur... dites-lui que je l'aime toujours... Je me suis donc mis en route dans ce but, mais en vous voyant si belle, j'ai pensé à la versatilité des jeunes gens, à l'inconstance de leur caractère... et...

PASCALINE, vivement.

Et vous avez parlé pour vous?

LA MARQUISE

Quoi, monsieur, vous avez trahi la confiance de votre neveu?

ALBERT, avec force.

Trahi! (Changeant de ton.) Oui, j'ai trahi mon neveu, pour son bonheur et pour le vôtre, car j'aime beaucoup cet enfant. Si je fus coupable, belle dame, accusez-en vos yeux. Auprès de vous, j'ai senti comme par enchantement se réveiller en moi toutes les passions de mes jeunes ans; en une heure j'ai rajeuni d'un demi-siècle.

PASCALINE

Ce qui fait que vous n'avez plus guère que la soixantaine?

ALBERT, à Pascaline.

Méchante!

PASCALINE, avec volubilité.

Prenez garde, monsieur le baron, de rajeunir encore et de

vous faire renvoyer pour excès de juvénilité. Prenez garde, surtout, de guérir de la goutte, vous perdriez cent pour cent aux yeux de madame.

ALBERT, avec passion, à la marquise.

Ce matin, madame, je vous aimais; maintenant je vous adore! Ma tête est en feu! mon cœur bouillonne comme aux jours de ma verte jeunesse!

PASCALINE, bas.

Ne parlez pas si vite, vous allez réveiller votre catarrhe qui dort...

ALBERT, continuant.

Beauté, grâce, amabilité, tout en vous séduit, subjugue, transporte, et si l'ardeur la plus vive peut conduire à l'art de plaire... je vous plairai! (Il se met à genoux.)

PASCALINE, bas, à la marquise, en riant et en contrefaisant le baron.

Et si l'ardeur la plus vive peut conduire à l'art de plaire... Oh! l'art de plaire! (Elle rit. — Haut.) Vous ne vous fâchez pas, madame? vous avez bien raison, ma foi, monsieur est très-amusant!

ALBERT, à part.

Elle va bien, Pascaline!

PASCALINE, avec volubilité.

Mais, moi, je suis indignée!... Tenez, monsieur, reprenez votre argent, moi, je reprends ma liberté et j'en profite pour dire que vous êtes sourd, que vous avez la goutte, que vous êtes morose, misanthrope...

ALBERT, à part.

Va donc!

PASCALINE

Paralytique, apoplectique, asthmatique et catarrheux. Je voudrais être carillon ou gros bourdon pour faire retentir les airs de la litanie de vos innombrables infirmités. Oui, madame, cet or, je l'ai reçu pour me taire, mais il me brûle...

ALBERT, toussant et cherchant en vain à se lever.

Vous mentez, péronnelle! je n'ai ni catarrhe, ni asthme.

PASCALINE, lui donnant la main.

Ni goutte, ni rhumatisme?

ALBERT se lève.

Il n'y a pas d'air, ici.

PASCALINE, ouvrant la fenêtre.

Il fait un temps superbe! Respirez un peu sur cette terrasse...

(Elle le prend par le bras et le conduit.)

SCÈNE XIII

LA MARQUISE, PASCALINE

LA MARQUISE

Pascaline!

PASCALINE

Madame! (La marquise soupire. — A part.) Un soupir! la cause de M. Albert serait-elle gagnée?

LA MARQUISE

Que dis-tu de la dernière conversation du baron?

PASCALINE

Elle a dû vous être agréable... le baron est galant...

LA MARQUISE

Sa galanterie est un peu surannée...

PASCALINE

C'est possible, cependant un compliment est toujours un compliment...

LA MARQUISE

Je déteste la flatterie.

PASCALINE

Une jolie femme qui déteste la flatterie, c'est sans exemple.

LA MARQUISE

Cesse tes plaisanteries, Pascaline.

PASCALINE, avec ironie.

Les louanges que vous prodiguait le baron lui étaient sans doute suggérées par la vivacité de sa flamme... (Elle se détourne et sourit.)

LA MARQUISE

L'amour est déplacé chez un homme de cet âge. Ne te semble-t-il pas, Pascaline, qu'on respire plus librement?... Ouvre l'autre croisée, le soleil a reparu.

PASCALINE

Madame, n'oubliez pas le baron qui est là.

LA MARQUISE

Non, Pascaline, je me sens déjà revivre... Ouvre toutes les portes, jusqu'à la grille du jardin. Que le parfum des fleurs puisse arriver jusqu'à moi. J'aime tant les fleurs!

PASCALINE, sortant

J'y vais.

SCÈNE XIV

LA MARQUISE

En effet, je suis mieux! beaucoup mieux!... J'entends le chant de mes fauvettes et de mes rossignols, qui sont revenus dans les bosquets du jardin. J'aime tant les oiseaux! (Se levant.) Albert n'a pas reparu depuis notre sotte querelle de ce matin! Grand Dieu! et cet oncle qui est venu m'offrir sa main!... aurait-il pris au sérieux mon caprice? Oui, et le baron attend là ma réponse. Oh! certes, je ne le reverrai jamais... (Elle sonne et écrit.)

SCÈNE XV

LA MARQUISE, PASCALINE

LA MARQUISE, écrivant.

Pascaline, voici un billet qu'il faudra remettre au baron.

PASCALINE

Vous ne voulez pas le revoir? (Avec joie.) Est-ce que, par hasard, ce serait un congé? (La marquise ferme la lettre, impose silence à Pascaline et sort.)

SCÈNE XVI

PASCALINE, puis ALBERT

PASCALINE

Pas le moindre doute, le bonhomme est éconduit, l'orage a disparu, et les vapeurs ont fait comme l'orage...

ALBERT, reparaissant.

Où est ta maîtresse? Je devais avoir avec elle une explication décisive...

PASCALINE

Monsieur l'aura, seulement il l'aura par écrit.

Hélas! seigneur, voici la lettre
Qu'entre vos mains je dois remettre.

(Elle prend une pose comique et rit malignement.)

ALBERT

Votre maîtresse ne peut donc pas me recevoir?

PASCALINE

Apparemment! (A part, le regardant.) Je veux jouir de sa confusion.

ALBERT, lisant et souriant, à part.

Chère Hélène!

PASCALINE, à part.

Pauvre vieux bonhomme! on dirait qu'il sourit. C'est pour se donner une contenance. (Un valet paraît et parle bas à Pascaline. — A mi-voix.) Que dis-tu, Parfait? le baron de Saint-Loup est là?... Mais alors, quel est donc ce personnage? Tiens! tiens! tiens!

ALBERT, à part.

Que se disent-ils donc?

PASCALINE, à part.

Que je suis niaise! c'est M. Albert, et sa grande joie vient du congé donné à l'oncle... Ah! vous rusez sans moi, monsieur... A nous deux, maintenant!... (Bas au valet.) Où as-tu fait entrer le baron? (Le valet montre la porte de gauche.) Fort bien! (Haut, avec intention.) Parfait! tout ce que vous me dites là est extravagant! Quoi! madame se serait enfermée avec un jeune homme dans le boudoir bleu et vous lui auriez entendu dire (Imitant la marquise.) : Mon ami, je n'épouserai jamais que vous. Mais alors ce jeune homme est donc M. Albert?

ALBERT, qui a écouté.

Hélas! non, Pascaline. C'est moi! (Il tombe assis.)

PASCALINE, jouant la surprise et riant sous cape.

O ciel! mais alors, dans le boudoir.....

ALBERT

C'est un rival préféré; mon Dieu, oui!

PASCALINE

Monsieur Albert, n'allez pas faire un malheur, vous êtes trop vif!... Ce boudoir est là! (Elle montre la porte en souriant à part.) Ils sont ensemble! tête à tête, côte à côte, seul à seul.

ALBERT, se levant vivement.

Je les tuerai!

PASCALINE, à part.

Allons donc!

ALBERT

Oui, je les tuerai; je n'en ai peut-être pas le droit: c'est égal, je le prends! (Il se dirige vers le boudoir.)

PASCALINE

Monsieur Albert, réfléchissez à ce que vous allez faire!

ALBERT, ouvrant la porte avec fracas.

Je réfléchirai après, Pascaline; priez pour l'âme de mon rival! (Il sort vivement.)

PASCALINE, riant à gorge déployée

Pauvre M. Albert! voyez-vous cela! Tous les amoureux veulent aujourd'hui faire leurs affaires eux-mêmes... Si on n'y met-

tait bon ordre, avant peu la soubrette ne serait plus bonne à rien. (On entend un bruit infernal dans la pièce voisine. Pascaline rit aux éclats.)

LA MARQUISE, entrant.

Quel est ce bruit?

PASCALINE, riant toujours.

Ce n'est rien! (Nouveau bruit.)

LA MARQUISE

Mais encore?

PASCALINE

Ce pauvre M. Albert!

LA MARQUISE

M'expliqueras-tu?

PASCALINE, riant.

Le bruit redouble... (Écoutant et redisant ce qu'elle entend dans la pièce voisine.) Mille millions de rocambaux! mille écoutilles! mille corvettes déquillées! Décidément l'oncle n'est pas commode, mille sabords!

LA MARQUISE

Qu'y a-t-il donc?

PASCALINE

Il y a que M. de Saint-Loup donne une petite leçon à son neveu.

LA MARQUISE

Le baron n'est donc pas parti?

PASCALINE

Il vient d'arriver. (Étonnement de la marquise.) C'est M. Albert qui en faisait le personnage pour se moquer de vous et de moi; mais, pour nous venger toutes deux, je viens de le mettre en présence de son oncle, qui le reçoit comme il recevait autrefois les ennemis du grand roi.

LA MARQUISE

Vraiment? (Elles rient à gorge déployée.)

PASCALINE, bas à la marquise.

Chut! le voici.

SCÈNE XVII ET DERNIÈRE

PASCALINE, LA MARQUISE, ALBERT, sans perruque et sans moustaches tout débraillé.

PASCALINE, riant.

Avez-vous tué votre rival?

ALBERT

Friponne! (Il tombe aux pieds de la marquise.) Chère Hélène, combien je suis coupable!

LA MARQUISE, riant

Relevez-vous, mon ami; c'est moi, ou plutôt ce sont mes nerfs qu'il faut accuser.

ALBERT

C'est moi seul! Vous souffriez, j'aurais dû respecter vos souffrances!

LA MARQUISE

C'est moi! j'aurais dû avoir confiance en vous.

ALBERT

J'ai tous les torts.

LA MARQUISE

Non, c'est moi!

ALBERT

Non, c'est moi!

LA MARQUISE, vivement.

C'est moi, vous dis-je!

PASCALINE

C'est vous, c'est moi, c'est vous. Allez, allez; rallumez la guerre, lorsque votre oncle est là qui s'impatiente!

LA MARQUISE

Pascaline a raison; allons le calmer.

ALBERT

Et songeons à faire avertir le notaire; un nouveau caprice pourrait détruire mon bonheur.

LA MARQUISE

Je n'en aurai plus; je serai toujours douce et bonne, je le promets. (Albert lui baise la main.)

PASCALINE

Et madame tiendra sa parole... (Au public.) jusqu'au prochain orage.

LA MARQUISE, à Pascaline.

Tu te moques de moi, méchante!

PASCALINE

Oh! madame.

ALBERT

Pascaline veut dire que l'on n'est pas maître de soi *quand on a ses nerfs.*

CHARLES NARREY.

DE GIBRALTAR A CADIX [1]

Après nous être un peu étirés, comme des gens qui viennent de faire une longue marche, nous nous dirigeâmes vers la venta. La posadera nous attendait sur le pas de la porte, et elle nous annonça qu'elle ne se précautionnait de provisions que les jours où les officiers de la place venaient chasser dans l'almorayma, et qu'en conséquence, comme ce n'était pas jour de chasse, elle avait bien, pour les bêtes, de l'orge et de la paille hachée, mais que, pour les gens, elle n'avait que trois œufs frais pondus et de l'eau claire. Pendant un moment, je savourai, en homme dont le déjeuner est assuré, la mine piteuse que faisaient mes compagnons de voyage, menacés d'un jeûne inattendu; car moins prévoyants que moi, et comptant sur les ressources de la venta, ils étaient partis sans provisions. Cependant j'avais donné mes instructions à mon arriero, qui préparait ma table avec tout le sérieux d'un majordome de bonne maison. Il avait étendu une mante valencienne auprès de la source et à l'ombre du grand chêne qui l'abritait, puis il avait retiré des alforjas un énorme roastbeef anglais et l'avait placé sur la mante, où il faisait fort bonne figure, ma foi, étendu sur un lit de feuilles vertes, entre une pyramde d'oranges et un grand flacon de pickles. J'avais remarqué que la fontaine produisait en abondance un excellent cresson, et j'eus bien vite confectionné une salade que j'assaisonnai avec un peu de vinaigre emprunté à mon flacon de pickles. Mes compagnons de route regardaient tous ces préparatifs d'un œil qui eût fait le bonheur d'un peintre chargé de reproduire le supplice de Tantale; enfin quand j'eus

(1) Voir la livraison du 10 janvier.

bien disposé les choses à ma guise, j'allai vers eux et leur tins à peu près ce langage :

« *Caballeros*, permettez-moi de me féliciter du manque de ressources de cette posada, puisque cela me permet de vous dire que je serai très-honoré si vous voulez bien partager les provisions dont j'ai été surchargé avant mon départ. »

Tous refusèrent par politesse. Je m'y attendais, et je revins à la charge ; je réussis cette fois, et bientôt nous étions tous assis autour de mon festin improvisé. Je découpai mon roastbeef, et je fus vite à même de reconnaître, à la rapidité avec laquelle disparaissaient les tranches, qu'il eût été vraiment cruel de laisser à jeun des gens doués d'un si bel appétit ; intérieurement même, je remerciais mon hôte de Gibraltar de ne pas s'être départi de l'axiome anglais qui dit que, pour être bon, un roastbeef doit peser dix livres. Un de nos compagnons de route avait une bota pleine d'une arrobe environ de vin blanc de Jimena, qui est presque aussi agréable, mais moins capiteux que le Xérès ; nous la mîmes rafraîchir à la source, et les accolades répétées qui lui furent données à la ronde ne tardèrent pas à changer en gaieté expansive la sombre humeur qui s'était emparée de tout le monde en présence du dénûment complet de la venta. L'enthousiasme fut à son comble lorsque je sortis de ma valise une cafetière installée à l'usage des voyages, et lorsque j'eus, à l'aide de quelques gouttes d'esprit-de-vin, confectionné un café qui n'était que passable, mais qui fut à l'unanimité déclaré excellent. Le déjeuner n'était pas terminé que déjà je savais les titres et qualités de mes compagnons, qui, de leur côté, ne m'appelaient plus que par mon nom de baptême, suivant la coutume amicale du pays.

Je crois pouvoir affirmer que, grâce à moi, les Français doivent être vus de très-bon œil à Jimena, car ce déjeuner fut raconté et largement commenté aussitôt notre arrivée, et dès le lendemain les oisifs de la ville me montraient du doigt en disant : « *C'est le Français qui a déjeuné hier dans l'almoyrama avec Don José et Don Pedro.* » C'est la seule fois de ma vie que j'aie réellement pu apprécier les jouissances intimes de la popularité.

Nous avions donc pris le café, fumé un nombre raisonnable de cigarettes, mais le soleil était encore trop haut pour songer à nous mettre en route ; chacun se mit en quête d'une place convenable pour faire la sieste. Pour mes péchés, j'eus la malencontreuse idée d'aller m'installer dans la salle basse de la venta, qui m'avait semblé fraîche et à l'abri des moustiques. Mal m'en prit, car au bout d'un instant, je ressentis sur tout le corps des

piqûres intolérables, et je reconnus avec un véritable désespoir que j'étais couvert de cette abominable vermine sauteuse, qu'un poëte malencontreux s'est imaginé de poétiser.

Du repos des humains implacable ennemie, etc.

Je m'enfuis au plus vite, mais j'emportais avec moi un nombre considérable d'ennemis acharnés, et il me fallut aller à l'ombre d'un chêne me livrer non aux douceurs de la sieste, mais bien aux fatigues de la chasse. Désireux d'en finir d'un seul coup avec cette maudite engeance, j'appelai Andrès qui m'apporta ma valise. Je me changeai des pieds à la tête, et je fis immédiatement plonger dans le ruisseau tous les vêtements que je quittais.

Cet horrible insecte se multiplie tellement dans les pays chauds pendant la saison de sécheresse, que c'est par centaines, par milliers qu'il saute sur quiconque a le malheur de s'installer dans un endroit où il a élu domicile.

Le soleil avait baissé à l'horizon, la brise de mer commençait à faire trembloter les feuilles et à rafraîchir l'air embrasé par la chaleur du midi. Les arrieros rechargèrent leurs bêtes, et bientôt nous reprîmes notre route. Après quatre heures de marche, partie à travers l'almorayma, partie à travers la plaine, peu accidentée, mais très-fertile, qui longe le Guadiaro, nous arrivâmes enfin au pied de Jimena. L'expression « au pied » est très-juste ici, car la ville se développait en amphithéâtre et à une hauteur considérable au-dessus de nos têtes. Jimena est construite sur un cône très-élevé, dont les parois abruptes sont, de trois côtés, baignées par le Rio Jimena, et dont le sommet est couronné par les ruines pittoresques de l'antique Kasaba, résidence d'un émir lors de l'occupation des Maures. A notre arrivée, la vieille forteresse arabe était éclairée par le soleil couchant, et détachait à vif sur l'azur du ciel les délicates nervures de ses arceaux et les fines arêtes de ses remparts crénelés.

On arrivait autrefois aux barancos, ou rampes qui mènent aux portes de Jimena, par un pont dont il ne reste que les piles en partie détruites. Il faut donc passer la rivière à gué en serpentant à travers les débris des voûtes et du tablier du pont qui en jonchent le lit; en cas d'orages, on passe au moyen d'un bac. Un peu au delà du passage, on aperçoit les restes importants d'un barrage, puis de vastes bâtiments sans toiture, dont les murs noircis sont fendillés et en partie écroulés; il semble que plusieurs fléaux ont dû se réunir pour ruiner ainsi ces établisse-

ments; il n'y en a qu'un cependant, mais le plus terrible de tous: la guerre. C'est, en effet, à la rage de destruction, particulière à l'homme civilisé, que les fonderies de Jimena, si prospères sous Charles III, doivent aujourd'hui d'en être réduites à un état si triste.

J'ai recueilli durant mon séjour deux versions différentes concernant la ruine de cet établissement. D'après l'une, ce serait l'armée française qui l'aurait incendié en 1812, en même temps qu'elle fit sauter le pont de Jimena pour assurer sa retraite; d'après l'autre, ce serait, au contraire, l'armée anglaise qui, peu désireuse sans doute de laisser fondre des canons si près de Gibraltar, l'aurait saccagé de fond en comble. Il est à remarquer, du reste, que, dans toutes les provinces de l'Espagne, on accuse les Anglais d'avoir, pendant la guerre de l'Indépendance, détruit tous les établissements industriels qu'ils rencontraient, en donnant pour prétexte que les bâtiments étaient, pour la plupart, situés dans des positions stratégiques, et qu'il importait, en conséquence, de les raser pour empêcher les Français de s'y retrancher. Les malheureux Espagnols ne savaient lesquels maudire davantage, des Français qui les avaient envahis ou des Anglais qui les ruinaient pour chasser les envahisseurs. Je ne sais pas jusqu'à quel point il serait possible d'établir par pièces authentiques la justesse de ces plaintes, mais il est constant qu'elles sont de tradition populaire dans toute l'Espagne. En tout cas, si l'on part de cette donnée que les Anglais sont un peuple positif et marchand; que la destruction de tout établissement industriel en Espagne devait forcément créer un superbe débouché pour les fabriques anglaises qui, par suite du blocus continental, regorgeaient de marchandises, on en arrive assez vite à croire que les plaintes des Espagnols pourraient bien ne pas être complètement dénuées de fondement. Et si l'on objecte que ce moyen de favoriser le libre-échange est tant soit peu machiavélique, les Espagnols vous font remarquer que le gouvernement britannique était alors dirigé par des hommes ne reculant devant aucun moyen pour assurer la prépondérance de leur pays : témoin le bombardement de Copenhague et plus tard l'exil de Sainte-Hélène; qu'enfin si l'Angleterre n'a pas de ses mains préparé la ruine de l'industrie espagnole, elle en a singulièrement profité; car Gibraltar a été pendant cinquante ans un nid de fraudeurs qui inondait l'Espagne des produits de la perfide Albion.

Jimena, au temps de la prospérité du khalifat de Cordoue, était le siége d'un gouverneur, et devait avoir une importance que les ruines du château et de ses fortifications attestent encore

aujourd'hui. La position, au point de vue militaire, a été si bien choisie, qu'elle devait être imprenable avant la découverte de l'artillerie. Je ne connais pas dans le monde une ville bâtie sur une pente aussi raide; je doute même qu'il en puisse exister. Toutes les rues, à l'exception de celles qui sont tracées dans le sens transversal, pourraient servir à l'établissement de montagnes russes, et sauf les indigènes pour qui existe la grâce d'état, personne ne peut circuler sans aide dans ces effroyables casse-cou. Et pourtant (je ne pourrais le croire si je ne l'avais vu) les chevaux du pays descendent ces rues sur lesquelles un homme a peine à se tenir debout. Ces intelligents animaux rapprochent leurs quatre pieds, rejettent le corps en arrière et se laissent glisser avec une adresse, une sûreté inouïes, de telle sorte qu'il est par le fait moins dangereux de descendre à cheval qu'à pied. Cela semble absurde, insensé, et cependant c'est l'exacte vérité. Les maisons qui bordent ces grimpettes se composent en général d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage dont les pièces donnent sur une cour intérieure. Les ouvertures extérieures sont en général garnies de barreaux de fer se croisant de façon à laisser juste la place pour passer le bras, et encore à la condition qu'il soit mince. Les toits sont en terrasse, et dans presque toutes les maisons il y a une sorte de cave ou sous-sol, auquel on arrive par une pente douce, garnie de briques et qui sert d'écurie. Il n'est guère à Jimena de famille si pauvre qu'elle n'ait au moins un âne, ne fût-ce que pour aller chercher à la rivière et rapporter au logis l'eau nécessaire à la consommation de chaque jour. Les maisons, le type des habitants, tout indique que Jimena est resté tel qu'il était le jour où l'émir musulman s'est retiré devant les rois chrétiens. La ville mérite donc, ne fût-ce qu'à ce titre, d'être visitée soigneusement; mais cependant son mérite archéologique disparaît devant celui du château, dans l'enceinte duquel le cimetière se trouve actuellement placé. Il est probable que c'est la question de salubrité qui aura fait passer par dessus les difficultés sérieuses que présentent les abords de cette ruine, car les rampes qui mènent jusque-là sont presque à pic.

Et si, en choisissant cette élévation pour y placer le *campo santo*, on a voulu rappeler aux vivants, que la mort plane sans cesse au-dessus de leur tête, et que c'est le cœur tout ému qu'ils doivent s'approcher du lieu où reposent les ancêtres, il faut avouer que l'on a été parfaitement inspiré, car à Jimena, on ne peut lever les yeux sans apercevoir l'asile funèbre, et il est impossible d'y arriver sans que l'ascension précipite les battements du cœur.

Les restes du château sont curieux a plus d'un titre et leur visite dédommage le visiteur de la fatigue éprouvée pour y arriver. Ces ruines couronnent le sommet du cône au flanc duquel s'accroche la ville de Jimena. Elles sont totalement inaccessibles de trois côtés qui bordent des rochers tombant à pic dans le Rio Jimena; on arrive au quatrième par les rampes qui partent de la ville, et qui sont excessivement raides. Cette situation semble faite exprès pour y asseoir une forteresse, établie d'après le système des constructions militaires du moyen âge. De même que dans les forteresses féodales dont nous voyons les restes en France, il y avait d'abord une muraille crénelée avec chemin de ronde, servant de première ligne de défense et communiquant avec la ville au moyen d'une porte engagée dans deux tours saillantes et protégée par un fossé — cette première enceinte renfermait ce que nous avons appelé l'Esplanade et en cas de besoin pouvait servir de lieu de refuge aux habitants de la ville, — aujourd'hui le cimetière en occupe la majeure partie. Après avoir traversé l'Esplanade, on arrive à la deuxième ligne de fortifications, qui commandaient complétement celles qui garnissaient la première enceinte.

On pénètre dans cette seconde enceinte au moyen d'une porte assez bien conservée qui était également défendue par des ouvrages avancés, avec crénaux et machicoulis. On distingue encore sur les murs la rainure ou glissait la herse, ainsi que les gonds qui devaient supporter une porte à vanteaux.

La deuxième enceinte est beaucoup plus petite que la première; c'est là que se trouvaient les bâtiments du château proprement dit. La cour intérieure recouvre de vastes substructions qui servaient de galeries souterraines et de citernes dans lesquelles des conduites encore visibles déversaient les eaux de pluie recueillies par les grandes surfaces dallées que présentaient les cours et les toits en terrasse. Ce mode de construction donne aux châteaux moresques un cachet très-singulier, pour nous, habitants du Nord de l'Europe, qui nous représentons difficilement une forteresse féodale sans un couronnement ardoisé s'élevant dans les airs, en formes de toits amincis ou de flèches effilées. Les citernes sont très-solidement construites; il suffirait de peu de travaux pour y recueillir de nouveau les eaux de pluie, et les conduire ensuite dans les maisons de Jimena où l'eau est un véritable objet de luxe, en raison des peines énormes qu'il en coûte pour aller la chercher à la rivière.

Les bâtiments qui entouraient la deuxième cour sont détruits à fleur de sol, et on ne peut se faire qu'une idée vague de ce

qu'ils ont pu être autrefois. A l'extrémité se trouvait la troisième enceinte et les bâtiments du donjon qui se groupaient autour d'une grosse tour octogonale, laquelle est presque intacte. C'est dans les bâtiments de cette dernière enceinte que se trouvait située la demeure particulière de l'émir, ainsi que son harem.

Le donjon était complétement isolé du reste du château, par deux murs crénelés, de hauteur différente, séparés par un chemin de ronde, et qui tous deux dominaient et commandaient la cour intérieure de la deuxième enceinte. Le mur le plus élevé est bien entendu celui qui se trouve du côté du donjon, et il y a cela de particulier : que ces murs sont en bon état, et qu'il est matériellement impossible de reconnaître quel était le moyen de communication existant entre le donjon et la deuxième enceinte, — la brèche qui existe aujourd'hui n'occupe nullement la place d'une porte, et il faut supposer que l'on entrait au donjon par un moyen analogue à celui employé encore de nos jours pour pénétrer dans le monastère du mont Carmel ; à moins qu'il n'existât une communication souterraine, que les éboulements empêchent de reconnaître. Cette disposition singulière devait avoir pour but de fournir au chef habitant le donjon, un moyen infaillible, de supprimer à sa guise toute communication entre sa résidence particulière et le restant de la forteresse ; et en dehors des siéges ou des révoltes très-fréquentes parmi les troupes indisciplinées de cette époque, cette précaution pourrait encore s'expliquer par un sentiment de jalousie musulmane, désireuse de mettre les femmes du harem à l'abri des regards des soldats vivant dans l'intérieur du château. Bien que les éboulements rendent impossible la visite en détail des souterrains, cependant on peut en voir assez pour reconnaître qu'ils faisaient partie de tout un système combiné, soit pour l'attaque, soit pour la fuite. L'une de ces galeries devait certainement aboutir à ce que l'on nomme le Baño de la Mora, le Bain de la Moresque, et qui, pour n'avoir jamais été une salle de bain, n'en est pas moins une des curiosités de ces ruines. En voici la description. En contre-bas du plateau où est assis le château, il se détache de la montagne plusieurs aiguilles de rochers, irrégulièrement espacées, et dont la plus éloignée est complétement baignée à la base par le Rio Jimena : l'architecte, par une fantaisie d'artiste et de poëte, s'imagina de les relier entre elles par des voûtes et d'y faire passer une galerie couverte qui, en s'inclinant progressivement, aboutissait à la dernière de ces aiguilles, sur laquelle il éleva un pavillon très-richement décoré. Les esclaves favorites pouvaient ainsi venir goûter, à l'abri de tout œil indiscret, la

fraîcheur que l'ombre du ravin et les eaux du torrent devaient donner à cette délicieuse retraite digne de figurer parmi les kiosques enchantés décrits dans *les Mille et une Nuits*. Aujourd'hui les voûtes sont écroulées et il est impossible d'arriver jusqu'au Baño de la Mora. Il faut donc se contenter de ce que l'œil et la lorgnette vous permettent d'en distinguer. Autant que l'on peut en juger dans ces conditions, ce pavillon pouvait avoir une dixaine de mètres de long sur une largeur à peu près égale; malgré les dégradations qu'il a subies, car le toit est effondré, et deux des parois latérales sont écroulées, on distingue aisément des traces de décorations fort riches, dans le goût de celles qui subsistent encore à l'Alcazar de Séville et à l'Alhambra de Grenade. On devait accéder à ce charmant réduit au moyen d'un escalier et d'une galerie entièrement taillés dans le rocher. Les Maures étaient fort experts dans ces sortes de travaux, et tous les touristes ayant voyagé en Andalousie ont eu occasion d'admirer, à Ronda, l'escalier taillé dans le rocher et faisant communiquer l'antique kasba avec la rivière.

Après une journée consacrée à la visite de Jimena, je repris mon voyage et je partis d'assez grand matin pour être au faîte de la Divisoria, alors que le soleil resplendirait de tout son éclat. Le sentier qui mène à Alcala de los Cazules, traverse des orangeries justement renommées dans la province pour l'excellence de leurs fruits, puis s'élève rapidement en cotoyant le Rio Jimena, lequel n'est en réalité qu'un torrent, et cesse bientôt d'avoir un lit régulier. Ses eaux se frayent un passage à travers les rochers, se soulèvent, écument, bondissent de cascades en cascades, d'un effet pittoresque qui rappellent les beaux gaves des Pyrénées; de temps à autre on rencontre des ravins ombragés d'arbres qui n'ont jamais connu la cognée, et tapissés d'une herbe fine d'une excellente qualité; aussi les propriétaires tirent-ils un fort bon revenu du droit de pâturage. — On ne saurait dire à quel point ces ravins sont pittoresques, et je n'ai jamais rien vu qui m'ait semblé plus à propos pour y placer les personnages décrits dans les pastorales antiques. Aujourd'hui même je ne puis penser à Daphnis et Chloé, sans me les représenter immédiatement placés dans un des délicieux vallons formés par les détours du Rio Jimena. A mesure que l'on s'élève dans la montagne la végétation change d'aspect. On quitte l'oranger et l'olivier, et l'on traverse de belles forêts de chênes qui semblent aussi vieux que la terre qui les porte. Ces forêts magnifiques sont inexploitées et inexploitables faute de moyens de transport. Pour donner une idée des richesses perdues dans ce pays, il suffit de dire qu'un

chêne dont le tronc mesure trois ou quatre mètres de circonférence, se vend sur pied, de 7 fr. 50 à 10 fr., et qu'il est abattu simplement pour en tirer les branches propres à faire du charbon. Des charbonniers de Ronda, de Cadix et de Gibraltar, envoient chaque jour dans la montagne des convois d'ânes et de mulets pour rapporter leur provision; quant au tronc du chêne il est abandonné et pourrit sur place.

Le sentier que nous suivions continuait à s'élever rapidement. Bientôt les arbres s'espacèrent davantage, puis ils cessèrent complètement, et nous arrivâmes enfin sur un vaste plateau entièrement dénudé, dont l'aspect désolé semblait plus affreux encore par le contraste qu'il offrait avec les belles vallées que nous venions de quitter. Ce plateau de la Désolation est entièrement semé de rochers qui forment un chaos de plusieurs lieues d'étendue. Ces roches, lavées par les pluies torrentielles de l'hiver, calcinées par les chaleurs torrides de l'été, ont fini par acquérir une teinte et un poli auxquels la réverbération du soleil donne une intensité excessivement pénible pour les yeux.

Au milieu de ce bouleversement, il n'y a plus trace même de sentier, car la roche est trop polie pour conserver aucune marque du passage des rares mulets qui traversent ce désert. Le chemin n'est indiqué que par une série de petites pyramides, composées de quatre ou cinq pierres mises l'une sur l'autre, et dominant les roches les plus élevées. On serpente comme l'on peut à travers les obstacles, se guidant de l'œil sur ces pyramides de pierre, et quittant l'un de ces points de repère pour se diriger vers un autre. C'est la seule indication qui vous permette de sortir de ce dédale; aussi les arrieros ont-ils le plus grand soin de ne pas déranger ces petits indicateurs de pierre, et plusieurs fois mon guide descendit de sa mule pour ramasser un caillou et remplacer celui qu'une cause inconnue avait fait tomber d'une des pyramides.

La chaleur était intolérable sur ce plateau. La réflexion du soleil sur ces roches polies causait à l'épiderme une sensation de brûlure cuisante; de temps en temps le pas des chevaux venait troubler dans sa béatitude un énorme lézard gris ou quelque autre reptile qui s'échappait avec un petit bruissement sinistre; au-dessus de nos têtes planaient quelques grands vautours bruns, qui semblaient attendre qu'une chute faite par nous ou nos bêtes vînt leur préparer un festin copieux; enfin, tout dans cet endroit désolé était lugubre au dernier point. Je hâtais de tous mes vœux le moment où nous arriverions à la Divisoria, dont le pic chenu se dressait fièrement à l'extrémité du plateau.

Enfin nous vîmes la fin du chaos; mais alors je m'aperçus avec désespoir que nous étions encore séparés par une large vallée de ce pic que je croyais à quelques pas de nous. J'avais été victime d'un effet d'optique, très-fréquent dans les montagnes, où la pureté de l'air semble rapprocher les objets; tout le monde sait que, dans ces conditions, il faut quelquefois marcher toute une journée pour atteindre un village qui au départ semblait à peine distant d'une lieue. Après un moment de halte, nous reprîmes notre marche, et une heure après, nous nous engagions enfin dans le sentier qui s'élève en lacet jusqu'au sommet de la Divisoria.

Ce sentier est tellement étroit qu'il a fallu, de distance en distance, profiter des anfractuosités du rocher pour disposer des sortes de refuges destinés au croisement de personnes venant en sens inverse; sa largeur moyenne est de deux mètres au plus, et en beaucoup d'endroits, elle ne dépasse pas un mètre; d'un côté il est bordé par la montagne qui le surplombe, et de l'autre par le ravin, qui devient de plus en plus effrayant à mesure que l'on s'élève. Les parois de la montagne s'inclinent aves des pentes diverses, et sur quelques points elles sont verticales. Lorsque l'on arrive à ces endroits scabreux, ce n'est pas sans une certaine émotion que l'on aperçoit à ses pieds les arbres de la vallée qui, vus de cette hauteur, font absolument l'effet des arbres frisés garnissant les bergeries enfantines de Nuremberg; en certains endroits de grosses roches saillantes dominent les voyageurs, et parfois il s'en détache des éclats qui roulent jusqu'en bas en brisant tout sur leur passage, et dont les débris se voient au fond du ravin.

Nous avions franchi les deux tiers de l'ascension, et déjà je comprenais que vraiment le panorama que l'on devait avoir du sommet de la Divisoria devait amplement dédommager le touriste de ses fatigues; nous étions à une hauteur qui commençait à dépasser celle des montagnes voisines, de telle sorte qu'à chaque pas en avant, il semblait que ce qui jusque-là nous avait caché l'horizon s'enfonçait peu à peu, et qu'au contraire tous les derniers plans s'élevaient de terre, comme un gigantesque décor placé là tout exprès pour le plaisir des yeux.

Il était évident qu'il ne s'agissait plus que d'un dernier effort et qu'en arrivant au point culminant, j'allais voir à mes pieds trente lieues de pays. J'oubliais ma lassitude et je me sentais envahi par un véritable enthousiasme, tant ce que je voyais déjà était beau et tant je sentais que bientôt j'allais pouvoir admirer à mon aise le plus splendide panorama.

Je ne comprenais pas l'insensibilité de mon guide qui, sans s'émouvoir en rien d'un si beau spectacle, chantait à pleine voix une de ces cañas andalouses qui peuvent durer quarante-huit heures sans sortir du premier couplet. J'étais agacé par les ah, ah, ah, ah! interminables, modulés sur tous les tons, qui lui permettaient, depuis trois bonnes heures au moins, de ne pas terminer le couplet suivant :

Cañones de artilleria.
Ah! ah! ah! (*Trois quarts d'heure.*)
Aunqu 'en tu puerta pusiera.
Ah! ah! ah! (*Vingt minutes.*)
Cañones de artilleria. (*Ter.*)
Ah! ah! ah! (*Une demi-heure.*)
El que se ha puesto en querer te,
Se ha puesto en perder la vida.
Ah! ah! ah! (*Une heure.*)
Cañones de artilleria,
Cañones de artilleria.
Ah! ah! ah! (*A l'infini*)

Quand même on mettrait à ta porte des canons d'artillerie,
Celui qui s'expose à t'aimer s'expose à perdre la vie.

Nous suivions donc notre chemin; déjà je distinguais le sommet du Peñon de Gibraltar, dont nous étions à dix-huit lieues; déjà je commençais à voir quelques-unes des cimes neigeuses des montagnes de Ronda, et bientôt j'allais voir la chaîne tout entière : j'étais donc aussi heureux que peut l'être un homme qui va enfin jouir d'un plaisir longtemps désiré et acheté par de longues fatigues, lorsque j'aperçus la mule de mon guide s'arrêter brusquement. Mon homme interrompit son chant pour exhaler un des jurons les plus énergiques de son répertoire, qui, par parenthèse, était d'une richesse de couleur à faire pâlir nos jurons les plus accentués. Je m'arrêtai également, et, en m'élevant sur les étriers, je vis ce qui avait motivé l'arrêt de la bête, ainsi que le juron de l'homme : c'était une énorme pierre qui s'était détachée de la montagne et qui, au lieu de rouler jusqu'au bas, s'était arrêtée au milieu du sentier, qu'elle obstruait complétement, juste à un tournant très-étroit qui surplombait verticalement le ravin. Mon guide se laissa doucement glisser derrière sa mule, car il était impossible de descendre par le côté, puis il s'enfonça le plus qu'il pût dans une anfractuosité du rocher, et excita la bête de la voix et du geste à franchir l'obstacle. L'animal, docile à la voix de son conducteur, se dressa sur les pieds de derrière, plaça les pieds de devant sur le bloc, s'y cramponna et d'un vigoureux élan enleva les pieds de

derrière; puis une fois ceux-ci bien assurés, lança les pieds de devant sur le sentier, et en un instant il se trouva de l'autre côté. L'arriero grimpa à son tour et courut après sa mule; le tournant me le fit bientôt perdre de vue. J'avais examiné la manière dont il s'y était pris, et je m'apprêtai à recommencer la même manœuvre; malheureusement j'étais monté sur un cheval, fort bon d'ailleurs, mais qui pour un semblable tour de force ne pouvait valoir une mule, dont la sûreté de pied est véritablement merveilleuse; ma monture arriva jusque contre le bloc qui barrait le passage et s'arrêta. Je me disposai alors à procéder, ainsi que l'avait fait mon guide; j'avais déjà lâché la bride et les étriers, et je m'enlevais par les mains sur ma selle pour me placer sur la croupe de mon cheval et de là me laisser glisser à terre, lorsque tout à coup je sentis une violente secousse qui me poussa vers le vide; je n'eus que le temps de me cramponner des deux mains au pommeau de ma selle, et alors il se passa quelques secondes qui me parurent longues comme un siècle.

Mon cheval, ne sentant plus la bride et entraîné par l'habitude, avait voulu à toute force rejoindre l'animal qui le précédait; mais n'osant se risquer à grimper par dessus l'obstacle, il s'était décidé à le franchir à sa manière, et de quelle façon, grand Dieu! S'étant approché le plus près possible du fragment de roche qui lui barrait le chemin, il se pencha sur le vide et lança tout à coup ses deux pieds de devant de l'autre côté de l'obstacle; alors, par un effort des plus violents, il se contourna sur le vide et attira le reste de son corps; mais la tentative était presque impossible, et l'un de ses pieds de derrière, ne rencontrant que l'extrême bord du talus, glissa...

Une angoisse horrible, inexprimable me serrait la gorge; le sang me bourdonnait dans les oreilles, un monde d'idées me traversa le cerveau; je songeai à tous ceux que j'aimais, à l'avenir si riant qui s'ouvrait devant moi et qu'une sotte curiosité me faisait perdre, un nuage sanglant me passa devant les yeux; je voulais les fermer, pour ne pas apercevoir le gouffre qui m'attirait, et au fond duquel j'allais arriver brisé, déchiré par les saillies du rocher, je voulais les fermer et la terreur les dilatait. Je sentais comme dans un horrible cauchemar les secousses que me donnait mon cheval en faisant des efforts désespérés pour se raccrocher au sol, qu'il sentait lui manquer sous les pieds; enfin je me sentis violemment enlever, et je ressentis un choc douloureux à la tête et à l'épaule qui étaient venues donner contre le rocher qui borde le sentier. Mon cheval avait rencontré une aspérité qui lui avait servi de point d'appui, et poussé par

l'instinct de la conservation, il avait fait un dernier effort et s'était replacé sur le chemin. Mais le pauvre animal avait lui-même conscience du danger couru, car il restait comme hébété, agité de tremblements convulsifs, les naseaux fumants; il semblait comprendre enfin à quelle horrible mort sa tentative nous avait exposés. Mais si la monture était en piteux état, il faut avouer que le cavalier ne brillait guère davantage. Il existe, dit-on, des gens qui n'ont jamais eu peur; si humiliant que cela puisse être, il faut bien convenir qu'en cette occasion j'avais eu peur et très-grand peur. Je m'étais si bien cru mort, qu'après le danger passé, je ne me rendais pas très-bien compte si j'étais vivant ou non. Je ne pouvais arriver à desserrer mes doigts crispés et serrant ma selle à la briser. Je regardais les objets qui m'entouraient, et il me semblait les voir se livrer à une sarabande effrénée. Le cœur me manquait et j'allais certainement me trouver mal, lorsque heureusement j'entendis la voix de mon arriero qui, inquiet de ne pas me voir derrière lui, revenait sur ses pas m'offrir son secours. L'amour-propre me fouetta le sang, et je fis un violent effort pour ne pas laisser voir à cet homme le trouble qui me possédait. Tout cela s'était accompli en quelques secondes, et caché par le tournant, il n'avait rien vu de ce qui s'était passé. Je ne voulus pas lui donner occasion de faire des gorges chaudes aux dépens d'un Français, et je tâchai de me remettre en selle d'une façon toute gaillarde. Je piquai mon cheval qui se remit à marcher, et quelques instants après, nous arrivions sur le plateau culminant de la Divisoria.

Mais l'enthousiasme dont j'étais pénétré quelques instants auparavant venait de prendre un bain glacé. Je mis pied à terre, et j'allai m'asseoir à l'abri d'un rocher tout en me faisant à moi-même une foule d'observations plus raisonnables les unes que les autres.

Avouons, me disais-je, qu'il faut être âne, et âne bâté encore, pour courir de pareils dangers sans nécessité aucune; et en fait de voyages en existe-t-il un seul au monde plus curieux et plus intéressant que celui qui consiste à aller de la Madeleine au faubourg Montmartre par un des côtés du boulevard, et à revenir par l'autre? Est-ce que l'on ne rencontre pas là des types qui méritent aussi bien d'être étudiés que les manolas, gitanos, majos et autres produits andalous? Et comme je ne pouvais me dissimuler que cela était très-sensé, je me promis de regagner au plus vite un champ d'observations un peu moins accidenté que la Divisoria.

Mon arriero, intrigué de mon mutisme et inquiet de ma pâleur, cherchait à me faire extasier sur toutes les beautés du panorama qui se déroulait devant nos yeux.

— Voyez donc, monsieur, comme c'est beau, vous n'en avez pas comme cela en France; tenez, là-bas, à gauche, c'est le Peñon de Gibraltar; Ah! les Anglais nous l'ont pris par surprise, sans cela ils ne l'auraient pas eu; mais si le gouvernement voulait s'en rapporter à moi, je me chargerais bien de le reprendre en moins de temps qu'il n'en faut pour fumer une cigarette.

— Vous êtes très-fort, Andrès, plus fort que Démétrius Poliorcète.

— Je ne le connais pas; — mais, regardez donc, tenez, ça c'est le détroit; vous voyez, d'ici il n'est pas plus large que la jarretière de ma novia.

— De mieux en mieux; vous êtes plus fort que Marivaux.

— Je ne le connais pas non plus. Tenez, regardez par ici. Cette chose blanche, c'est Tanger, c'est le pays des Maures, j'y suis allé avec un ami, et nous avons eu beaucoup de succès auprès des Moresques.

— Andrès, vous vous vantez.

— Non, monsieur! mais, d'ailleurs, j'aime mieux les muchachas de San Fernando et de Cadix. Tenez, nous voyons d'ici toute la Isla. Mais, regardez donc, vous ne vous remuez seulement pas.

— Je suis fatigué.

— Mais, monsieur, cela vous défatiguera; malgré vos voyages vous n'avez jamais rien pu voir comme cela.

— Oh! si, j'ai vu plus beau que cela.

— Quoi donc, monsieur?

— La butte Montmartre.

— Je ne la connais pas.

— Partons vite pour que j'aille la revoir bientôt.

Et voilà comment j'étais venu à cinq cents lieues de Paris, comment j'avais fait deux journées de marche par un soleil tropical au risque d'attraper dix congestions cérébrales, comment j'avais opéré une ascension difficile, tout cela avec la ferme intention d'admirer le point de vue de la Divisoria, et comment une fois que je fus à même de satisfaire ma curiosité, je n'eus même pas l'idée de sortir ma lorgnette de son étui, et que je ne jetai même pas les yeux sur un spectacle que j'étais venu chercher si loin et au prix de tant de fatigues.

L'homme seul, plus bête que les animaux, voyage pour son agrément, a dit je ne sais quel fantaisiste, que je trouvais ce jour-là aussi profond que le Dante.

Je pressai donc Andrès, qui, tout confus de l'indifférence que je témoignais pour les beautés de son Andalousie, reprit sa marche en grommelant et, grâce à Dieu, notre descente de l'autre côté ne fut marquée par aucun accident fâcheux.

Nos bêtes qui sentaient l'approche de la halte du soir reprirent courage, et emboîtèrent une sorte d'amble allongé qui nous amena rapidement en vue de Alcala de los Cazules. Cette ville, ou ce gros bourg, est comme Jimena, perchée en haut d'un pain de sucre, et il nous fallut assez longtemps avant d'arriver aux premières maisons. La nuit approchait, nuit d'Espagne s'il en fut, toute aromatisée du parfum des orangers, des jasmins; la fraîcheur délicieuse du soir venant après les chaleurs du jour me pénétrait d'un tel bien-être, que je trouvai que la vie était bonne, et que c'eût été vraiment dommage de dégringoler d'une hauteur de deux ou trois cents mètres au fond du ravin de la Divisoria.

Avant l'entrée de la ville, nous rencontrâmes une troupe de joyeuses commères venant remplir leurs alcarazas à une fontaine donnant une eau fraîche et très-estimée. Je m'approchai, et sous les feuilles d'aloës qui avaient envahi le chapiteau, je distinguai encore quelques caractères arabes; le sectateur du prophète qui avait fait construire ce petit monument ne se doutait probablement pas qu'il travaillait pour les ennemis du koran, — *sic vos non vobis.* — Nous échangeâmes avec ces femmes, dont quelques unes étaient réellement belles, toutes les formules de politesse usitées, et enfin nous arrivâmes à la posada, où nous allions enfin trouver un repos bien acheté par une marche de quatorze heures sous un soleil ardent, et à travers un chemin qui, dans le pays même, s'appelle le Chemin de l'Enfer. En ce qui me concerne, je déclare qu'il est bien nommé, et je lui dois une émotion que je n'oublierai de ma vie.

A la pointe du jour je quittai Alcala, et en six heures de marche à travers une plaine bien cultivée, mais dénuée d'intérêt, nous aperçumes Medina Sidonia, — où je ne comptais pas séjourner, mais où je fus retenu par l'insupportable curiosité du seigneur Andrès.

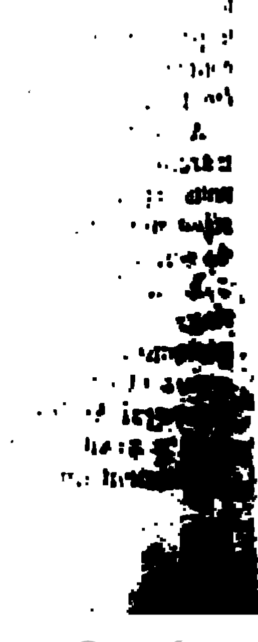
En arrivant, je crus m'apercevoir que la ville avait un aspect singulier : les cloches tintaient lugubrement, des hommes appartenant à diverses confréries parcouraient la ville, en criant « paix et charité, » et en recueillant les offrandes des passants. J'envoyai Andrès aux renseignements, et il vint m'apprendre qu'il y avait à midi une exécution sur la place, et qu'il fallait absolument que nous restions pour la voir.

Je lui signifiai que, bien au contraire, c'était une raison pour que je ne restasse pas une minute à Medina. Andrès ne répondit rien, mais lorsque j'eus mis pied à terre à la posada, il vint au bout d'un instant m'annoncer que mon cheval était déferré des deux pieds de derrière; que le forgeron était à la fête (la fête c'était une exécution !), et qu'il me serait impossible de gagner San-Fernando avant la nuit.

Il fallut donc me résigner et, entraîné par le désœuvrement, je voulus aller sur la place examiner au moins l'aspect de cette foule, venant assister à la mort d'un homme comme à une distraction. — Je fus bien puni d'avoir cédé à cette curiosité malsaine; car lorsque je vis approcher le cortége, je voulus me retirer, mais il me fut impossible de percer la foule qui s'était resserrée derrière moi, et je me vis contraint d'assister malgré moi à l'étranglement du malheureux condamné. Cet horrible spectacle agit si violemment sur mon organisme déjà surexcité par l'émotion de la veille, que je fus pris d'une crise nerveuse qui me rendit horriblement malade pendant deux jours.

Enfin, aussitôt que je pus remonter à cheval, je quittai Medina Sidonia, sans même aller visiter son château fort dont les ruines sont imposantes, et j'arrivai sain et sauf à San-Fernando où je trouvai la voie ferrée qui me transporta en quelques instants à Cadix.

LÉON HECKISS.





LE SALON DE 1869

PEINTURE

Cette étude ne sera pas un commentaire complet du catalogue officiel des tableaux; bien des noms y seront omis, et cela, sans la moindre excuse relative à ses dimensions restreintes. Car d'autres motifs expliquent la plupart de ces omissions généralement volontaires.

En voici d'abord un qui est tout à fait naïf :

Si toutes les toiles du salon ont pu être facilement énumérées, il est beaucoup plus malaisé de les juger toutes, tant les conditions où elles sont présentées au public et à la critique sont inégales, tant ces conditions sont cruelles pour un bon tiers des exposants. *Etre vu* pour un tableau, c'est d'abord être présenté à une hauteur convenable; la ligne d'horizon que le regard du spectateur doit rencontrer, dans chaque toile, sans avoir à s'élever où à s'abaisser démesurément, donne pour cela des indications, variables suivant les dimensions de l'œuvre, mais variables entre des limites restreintes, faciles à saisir, et que les peintures, purement décoratives, dépassent seules. Refuser cette condition à un tableau, c'est en soumettre les lignes à de véritables déformations dont la loi géométrique pourrait être déterminée. Ne pas le placer dans un jour favorable, c'est en altérer tous les tons qu'atteint un reflet étranger, c'est, par suite, violer toutes les lois de relation entre les couleurs; c'est le rendre *faux*, tout simplement. On arrive encore, d'aileurs, à ce résultat par l'accumulation des toiles, sans intervalles entre elles. C'est insuffisamment remplacer le fond sombre, nécessaire à la plupart, que d'y jeter à poignées, et de tous les côtés à la fois, les lumières des cadres voisins.

Or, pour un grand nombre de tableaux du salon, ces lois ne sont nullement observées, ces lois que j'appellerais volontiers protectrices, et qui permettent seules de voir et de juger.

On ne saurait trop admirer le soin avec lequel on a choisi un local immense pour y entasser les œuvres, dans un bas côté, sur trois ou quatre lignes horizontales, comme si l'espace faisait absolument défaut.

Lorsque, dans son salon de 1845, le regrettable W. Burgër (T. Thoré) réclamait « un magnifique Palais dans les Champs-Elysées, ouvert toute l'année aux arts avec des solennités périodiques, » il entendait assurément qu'on en tirât un meilleur parti. Hélas! il demandait aussi que le Palais fût *magnifique!* Ce n'est pas ici le lieu de critiquer l'architecture de celui dit *de l'Industrie;* mais on aurait pu réaliser à l'intérieur, pour la partie consacrée à la peinture seulement, sinon de grandes magnificences, au moins ces conditions élémentaires de luxe que les objets d'art réclament autour d'eux, qui sont comme leur atmosphère, et qui constituent, en somme, une forme du respect qui leur est dû.

En foulant ce parquet poudreux qui n'est ni tapissé, ni même ciré, on trouverait tout naturel que les chevaux de M. Schenck descendissent de leur cadre pour y flairer les grains d'avoine que les récentes expositions de bestiaux, qui se font à l'entresol du *magnifique Palais*, ont dû y laisser envoler.

Il est certaines toiles que des qualités de distinction toutes particulières — celles de M Fromentin, par exemple — dépaysent plus encore dans cet oubli complet de l'élégance, de la propreté presque. On dirait de dames nobles et bien vêtues qui, par un temps d'orage, traversent à pied la chaussée fangeuse d'un faubourg.

Mais ceux qui peuvent être *matériellement* vus n'ont vraiment pas à se plaindre : il est bien entendu qu'il ne sera parlé ici que de ceux-là.

L'indulgence du jury a laissé passer bien des œuvres qui n'y seront pas non plus mentionnées. Elle s'explique tout naturellement par le contingent annuel de tableaux détestables que les *exempts* imposent au Salon et qui abaissent le niveau de l'admissibilité à de lamentables profondeurs. Si la vengeance est le plaisir des dieux, je trouve que les demi-dieux savourent bien cyniquement les délices de l'impunité. Car il y a des demi-dieux parmi ces anciens illustres que leurs médailles ont tués, comme le ceste d'Apollon frappa Hyacinthe, et qui font, chez les morts, de la peinture que ceux-ci devraient bien garder pour eux. Ce

n'est pas moi qui irais leur réclamer les deux tableaux religieux dont M. *Mottez* (un *hors concours*, s'il vous plaît), décore les cimes du salon d'entrée, ni même le *Lanjuinais* de M. *Muller* (même salle), ni même, hélas! la *Fascination de M. Antigna*. Et les deux marines de M. *Durand-Brager* qui continuera M. Gudin après M. Gudin, et achèvera de faire perdre aux habitants des villes la notion de la mer!

Enfin, quelques mots à peine seront dits des artistes dont les productions, analogues aux biens de la terre, se présentent tous les ans sous une forme identique, et qui, si agréable qu'elle soit, finit par manquer d'intérêt. Tout le monde salue avec plaisir le retour des fruits, mais personne ne s'étonne qu'un pommier porte des pommes et surtout personne ne songe à entretenir longuement le public de ce phénomène prévu. Plusieurs de ces peintres-fruitiers ont du talent, et beaucoup (M. *Ribot*, pour n'en citer qu'un), et le succès qu'ils ont trouvé dans une certaine formule de leur personnalité, explique qu'ils s'y obstinent jusqu'à la cristallisation. Leur métier peut même se perfectionner à cette exploitation continue des mêmes qualités. Mais l'Art vit de renouvellement, et les vaillants, ceux qui cherchent, ceux qui se cherchent surtout eux-mêmes hors de ce qu'ils y ont déjà trouvé, ceux-là doivent être étudiés d'abord, car ils font tout le charme et toute la vie de chaque exposition.

Celle de 1869 est très-vivante, sinon très-charmante. L'École des paysagistes, dont l'importance croît d'année en année, y met particulièrement en lumière cette transformation que l'art de peindre tend à subir et qui a ses analogues dans les autres modes de l'Art général. Tentons de caractériser ce mouvement.

Plus timidement que la Musique, mais avec moins de tâtonnements que la Poésie, la Peinture s'achemine vers la substitution continue de *l'impression à l'expression, de la couleur au dessin proprement dit, de l'effet symphonique au contour mélodique.* C'est à la valeur relative des éléments mis en présence, sous couleurs, que l'Art demande aujourd'hui ses effets, initié aux ressources puissantes de ce mode d'action, par ces sublimes inventeurs qui sont Delacroix, en peinture, Beethoven, en musique, Victor Hugo, en poésie. Il est juste de dire que c'est aux paysagistes, chose étrange, que les travaux de Delacroix ont surtout profité; mais les traces de cette esthétique nouvelle se retrouvent aussi dans toutes les œuvres que le parti-pris ne fait pas mort-nées. M. Ingres a dit quelque part, « qu'en peinture, la *ligne*, c'était la *probité*, » et, pour ce génie réel, mais étroit, le mot *ligne* était pris dans son sens le plus géométrique. A ce

compte, il se serait cru en pleine forêt de Bondy au salon de cette année. Mais ceux pour qui la *ligne* n'est pas identiquement la même chose que le *trait*, admireront, au contraire, l'extrême conscience d'un grand nombre d'œuvres de l'Ecole nouvelle. Un exemple rendra plus saisissable la distinction qu'il y a lieu d'établir entre la *ligne* et le *trait*, et expliquera comment le dessin ne réside nullement tout entier dans le contour matériel. Etant donné un lac très-limpide, reflétant un ciel très-pur, tous deux sont bleus, mais non d'un bleu identique, car le fond de l'eau, si profonde qu'elle soit, modifie dans le lac le reflet du ciel. Toutefois, la nuance est très faible et va, en s'amoindrissant, vers l'horizon où les deux azurs semblent se confondre absolument. Il est impossible à l'œil de saisir la ligne matérielle que fait à l'horizon la surface de l'eau, et l'esprit sait néanmoins à merveille où elle est. Car la différence entre le ton du ciel et celui du lac a beau diminuer à mesure que le regard s'allonge, elle n'est rigoureusement nulle qu'à l'infini. Cette ligne est une limite, une façon d'asymptote. Elle existe là où aucun trait ne pourrait l'atteindre et la fixer. Elle résulte des *valeurs relatives de deux tons qui tendent à s'identifier*. C'est une chose immatérielle, une impression que la couleur peut imposer par des procédés moins grossiers que ceux du dessin qu'il conviendrait de laisser surtout aux sculpteurs.

Voilà ce qui semble assez généralement admis par l'Ecole actuelle de paysage où l'on trouverait avec peine des traces de l'enseignement des Bidault et des Lapito, qui ne sont pourtant pas bien loin de nous. Ces principes pénètrent moins rapidement dans l'Ecole de figure, où la récente autorité d'un maître dont le génie fut surtout de la patience, et les succès bourgeois d'artistes dont l'éducation fut encore tout académique, M. Cabanel et M. Bouguereau, par exemple, retardent le mouvement progressif. Saluons cependant quelques affranchis avant l'heure : ce que nous venons de dire ne s'applique ni à la *Femme couchée* de M. Henner, ni surtout à la *Voie Lactée* de M. Feyen-Perrin, pour ne citer que deux œuvres de nu.

Ce qu'il n'y a pas lieu de saluer, c'est la dernière incarnation de M. Bonnat qui, dans une *Assomption* dont il sera parlé plus loin, adopte le procédé de l'Ecole de M. Couture, la plus brutale de toutes les Ecoles, procédé qui consiste à signaler les contours par un trait noir de plusieurs centimètres de largeur. Pour adopter le langage de M. Ingres, on dira que cette façon d'éluder la recherche de la ligne est absolument *malhonnête*, et qu'il serait fâcheux que sa facilité fît de nouvelles victimes. Car,

après cette précaution préliminaire de dessin, toute la couleur du monde ne constitue qu'un superflu inintelligent. M. Monginot, qui avait de sérieuses qualités de coloriste et qui continue à entourer sa peinture d'une bonne bande de plomb, comme fait la régie pour ses produits, est là pour le prouver.

S'il est à souhaiter que les procédés de peinture de l'Ecole de paysage envahissent un peu les Ecoles voisines, on n'en dira pas autant d'une autre tendance que chaque Exposition signale d'avantage, je veux dire *l'indifférence absolue du motif.*

Il ne s'agit pas ici des maitres qui continuent, sinon à *composer* (le mot fait peur!), du moins à choisir les sites que leur pinceau consacre: —Corot, dont le souvenir de *Ville-d'Avray* est une découverte autant qu'un chef-d'œuvre; Daubigny, dont on chercherait vainement *le Verger* derrière le premier mur venu; Français, surtout, qui retrouve les succès d'autrefois dans l'aspect merveilleux de son *Paysage du Mont-Blanc.* Ceux-là et ceux qui, *à leur côté,* — car leurs qualités originales ne permettent pas de dire *à leur suite,* — sont en train de devenir des maîtres, M. Harpignies, M. Nazon et M. César de Cock, n'abandonnent nullement à l'aventure du premier regard le choix de ce qui sera leur œuvre autant que celui de la nature. Mais derrière ces illustres, un groupe nombreux de paysagistes, que des qualités incontestables d'œil et de main rendent intéressants, paraît professer le nihilisme le plus complet à l'endroit de ce qui fait, en somme, le côté intellectuel de l'Art. Beaucoup de bonnes *études* et très-peu de *tableaux*, un luxe de *métier* et une pénurie absolue de *conception*, le don de voir et l'impuissance de faire regarder, des brutalités d'objectif promené au hasard, des toiles couvertes de couleurs et absolument vides, voilà ce qu'on trouve à chaque pas. Il y a là comme un parti pris de stupidité qui révolte à la longue; car, encore une fois, il y a un talent diffus énorme éparpillé sur tout cela.

Ce qu'on ne trouve plus à chaque pas, Dieu merci! ce sont les batailles. Bien qu'il y en ait trop encore, il y en a fort peu. Si ce sont les circulaires électorales qui ont inspiré cette année à la peinture l'idée d'un désarmement général, on devrait bien ne pas trop se hâter de les déchirer. Quelques militaires obstinés se sont vengés en faisant faire leur portrait en grande tenue; mais ceci est plus cruel pour les peintres que pour le public qui, le dimanche, aime les uniformes et ne les regarde guère en semaine. Et puis, les portraits tiennent moins de place que les tableaux de batailles.

Il y en a de fort beaux, cette année, des portraits, et dont il

sera parlé en leur place. De fort beaux, *comme peinture*, s'entend. Mais que je les plains, ces peintres de portraits! Avoir appris sur le torse sacré d'Apollon les principes de l'art aimé, pour les appliquer sur les habits noirs ou galonnés de MM. les hauts dignitaires, c'est une des ironies que je pardonnerais le moins aisément à une destinée d'artiste. N'avez-vous pas remarqué avec quelle sécheresse pleine de pudeur, avec quelle impuissance pleine de mélancolie les plus vaillants artistes peignent ces sortes de portraits? C'est avec des excuses plein le pinceau qu'ils s'y résolvent. Cette année, la résignation de M. Wetter est une des plus touchantes. Je trouve celle de M. Bonnegrâce trop facile quand je me rappelle son magnifique portrait de Théophile Gautier. Quant à M. Lehmann, il n'a plus à se résigner depuis longtemps, s'il a regardé sa peinture. Mais vraiment M. Haussmann avait assez d'ennemis sans lui. Une chose à remarquer certainement est le nombre des femmes qui ont réussi dans le portrait cette année. Mademoiselle Jacquemart ne manque certes pas de talent, Mademoiselle Cécile Ferrère en a beaucoup, et la peinture de madame Doux a de réelles qualités. L'originalité seule fait un peu défaut à ces œuvres habiles, et *la Dormeuse* de mademoiselle Ferrère, par exemple, étonne moins qu'au premier abord, quand le livret apprend qu'elle est élève de M. Chaplin dont elle a très-adroitement transposé les procédés dans un ton différent. Il convient de faire remarquer que c'est parmi les portraits que se trouvent, cette année, l'œuvre la plus surprenante du salon, *le Général Prim*, par M. Henri Regnault, et l'une des plus belles, assurément, *la Femme en noir*, de M. Carolus Duran.

Il ne faut chercher ni grands étonnements ni grandes beautés dans la *peinture religieuse*. Il est regrettable qu'elle ne puisse se résigner, comme la *peinture historique*, aux dimensions, sinon même un peu au métier des *œuvres de genre*. Sans la transformation qu'a subie cette dernière, les sujets pris aux souvenirs des peuples, aux annales et aux chroniques, auraient absolument disparu des expositions, et avec eux, des recherches amusantes de costumes et de portraits. M. Paul Delaroche a composé de très-intéressants tableaux, sous l'inspiration chrétienne, et sur de fort petites toiles, mais il paraît avoir tracé une voie inutile. Il est bizarre que nul ne l'y ait suivi. Il est plus étonnant encore qu'Hippolyte Flandrin, qui eut un sentiment très-réel des sujets religieux, et qui les traita avec une gravité magistrale, ait laissé si peu de traces. Bien que M. Benouville ait eu des qualités et du succès, il n'y a pas lieu de regretter qu'il n'ait pas fait école. Mais, en vérité, la plupart

des toiles qui sont exposées cette année, procèdent de la manière des mauvais élèves de Jouvenet; même composition et moins de style, mais les types ne gagnent aucune réalité à être avilis. Les tableaux religieux occupent presque tous, comme les années précédentes, les deux salles extrêmes qui constituent une Sibérie à chaque bout du salon, et leur médiocrité, plus encore que leurs dimensions, explique cet exil. Il n'y a donc pas lieu de regretter beaucoup la place qu'ils tiennent, et si l'on excepte M. Bonnat, M. Monchablond et M. Thirion, il n'y a lieu de regretter non plus aucune dépense inutile de talent.

Les *Pèlerins de la Mecque* ont fait merveille. Il n'est guère de salle où, comme par une fenêtre subitement ouverte sur un couchant embrasé, un paysage d'Orient n'apparaisse avec ses lumières inouïes, ses débauches d'or et de pourpre, et la fantasmagorie de ses ombres découpées en silhouettes. Il est à remarquer que les maîtres du genre évitent aujourd'hui ce tableau typique, et conçoivent volontiers un Orient plus calme, moins inspiré des premières œuvres de Decamps, moins violent de ton, et plus fin. Nul n'a gardé sur sa palette de plus vifs rayons de soleil que M. Eugène Fromentin, mais il les dispense avec une discrétion admirable sur mille objets en même temps, et un peu sur chacun, à l'état de lumière diffuse, pour ainsi parler, et cela avec une finesse de Flamand et tant d'esprit! M. Gérôme aussi, qui a un beau tableau cette année, et qui voile de crépuscule l'incandescent éclat du ciel d'Egypte. Mais il y a toujours les fougueux qui reproduisent, sans grandes variantes, ce thème de la couleur à outrance que les premiers paysages exotiques ont inspiré.

Ce premier coup d'œil jeté sur les œuvres exposées au Salon, on tentera de classer celles dont il convient de parler, non par salle, car un tel classement rend toute synthèse impossible, mais par nature de sujets, quitte à réunir dans un même paragraphe les tableaux n'appartenant à aucun genre défini.

§ 2. MYTHOLOGIE ET MÉTAPHYSIQUE. — FIGURES NUES

La mythologie grecque n'a guère été pour la peinture qu'une occasion sans cesse renouvelée de figures nues et d'études académiques. Quelques artistes ont néanmoins trouvé, dans la partie légendaire de la fable, les sujets d'ingénieuses rêveries; mais ceux-là sont peu nombreux que la profondeur du mythe inquiète

encore, qui, creusant le symbole que le temps a fait opaque, cherchent, au cœur même de cette divine épopée, ce qui fut l'âme de ses splendeurs, le secret de sa poésie, la part de vérité éparse dans ses fictions éternelles.

A considérer la toile que M. Chenavard expose cette année, il y a vraiment lieu de se demander si l'art gagnerait beaucoup à pénétrer profondément dans les méditations de cette nature. C'est une œuvre très-considérable que sa *Divina Tragedia*, et l'on doit regretter que la longueur de la légende que l'auteur a fait insérer au livret, en rende la reproduction impossible ici, car elle est presque indispensable à l'intelligence de sa conception. Ce n'est pas que celle-ci soit le moins du monde obscure : c'est, au contraire, un esprit fort net que celui de M. Chenavard, fort net et fort élevé. Mais l'exécution d'un morceau de cette nature, cette traduction d'une pensée métaphysique sur la toile, et pour l'œil, demandait plus qu'une esthétique savante. Le mot *génie*, dans son acception la plus ambitieuse, peut seul caractériser peut-être ce qu'il eût fallu d'invention pour réaliser cette merveille. Or, ce n'est pas être injuste envers M. Chenavard, et ce ne serait l'étonner nullement que de lui refuser le *génie*. Il en a les glorieuses aspirations, sinon les forces créatrices. C'est un artiste vaillant, s'il en fut, qui vient de prouver une seconde fois ce que son *Enfer*, exposé en 1847, avait déjà appris, à savoir : que le don de la couleur ne s'acquiert pas; que le culte isolé d'un maître, ce maître fût-il Michel-Ange, conduit au pastiche le plus flagrant; enfin que la main se dessèche à une contention trop brûlante et trop continue du cerveau. Mais voilà un mal qui menace peu de peintres contemporains et contre lequel il est inutile de prémunir M. Bouguereau.

On a dit assez spirituellement du tableau de M. Chenavard qu'il semblait avoir été fait *sous la dictée*. Hélas! et qui pis est, sous la dictée de la mémoire. Car, si la conception de ses personnages lui appartient, leur dessin appartient le plus souvent au *Jugement dernier*. J'imagine cependant que la gravure rendrait une certaine vie à cette œuvre qui ne doit être considérée que comme un carton, et qui ne vaut pas assurément ceux que l'auteur avait exécutés en 1848 pour le Panthéon. Ce morceau gagnerait certainement à être dégagé de la couleur terne qui lui donne des apparences de Musée de cire où le sang même de Marsyas se fige à mesure sur son bras à demi dépouillé. Tous ces personnages dont les faces sont sans accent, dont les prunelles sont figurées, à la façon de certains tableaux de Lesueur, par des taches noires sans lumière, semblent momifiés dans une atmo-

sphère irrespirable : tous ont vu la tête fatale de *Méduse*. Ce n'est pas la mort qui règne là, c'est l'hébétement.

Et pourtant cette toile incolore, cette peinture où le charme fait absolument défaut, a de singulières attractions, et le bruit qu'on a fait autour d'elle, l'espèce d'exil dont elle a été l'objet, ne sont pas les seules causes de l'intérêt qu'elle excite. On sent que la Muse des hautes pensées a passé là, et qu'en se cramponnant à elle pour la retenir, l'artiste a gardé dans ses mains courageuses quelques lambeaux de son vêtement divin.

Le *Prométhée* de M. Gustave Moreau est encore une tentative de métaphysique en peinture. J'avoue que ce tranquille martyr qui sent déjà la chaleur de sa pensée rayonnante au-dessus de sa tête et prête à embraser le monde, ce porte-phare glorieux dont l'œil illuminé voit déjà germer à l'horizon l'œuvre immortel de son sacrifice, me représente mal le grand désespéré d'Eschyle, l'héroïque révolté de la Tragédie antique. Qu'importe le vautour arrêté, le bec sanglant, au bord de son flanc ouvert? Il sait que son sinistre compagnon mourra, car un autre gît à ses pieds; il sait que son rêve est éternel et que son tourment est périssable. Le Prométhée antique était une façon de damné; celui de M. Moreau est très-voisin du Christ de la légende chrétienne. Il y a là, non pas confusion de deux mythes, mais confusion de deux périodes d'un même mythe. Ce ravisseur de la flamme divine cloué à son effroyable supplice, je le retrouve dans le Dieu du Calvaire, non plus agité de l'horrible convulsion du blasphème, mais résigné et consolé par l'aube entrevue de la résurrection. L'interprétation la plus humaine du symbole nous montre, d'une part, les premières colères de l'être nouveau portant en lui une étincelle de l'âme divine et subitement rivé aux cruautés de la vie, de l'autre, l'immense espoir que l'instinct d'une éternelle justice a mis au fond de cet être régénéré. Le peintre l'a si bien senti qu'il a donné à son *Prométhée* les traits qu'une tradition incertaine, mais constante, a assignés à la face de Jésus.

Prométhée ou non, d'ailleurs, cette figure intéresse parce qu'on y trouve, avec les traces d'une recherche élevée, les qualités d'exécution qui sont familières à M. Moreau, et dont plusieurs lui sont vraiment personnelles. Tout est voulu dans cette œuvre qui est celle d'un artiste ayant le don de la couleur et très-curieux du dessin, et possédant l'art singulier de demeurer original à travers mille recherches archaïques dont le pastiche était l'écueil. Bien que rappelant trop ceux de Léonard, le paysage de son *Prométhée* lui appartient par quelques détails que nul ne

ême plus habilement que lui, mais qui ont peut-être le tort d'être répétés de ses toiles antérieures.

L'*Enlèvement d'Europe*, qu'il expose également cette année, est un tableau mieux conçu que le précédent et peint dans la même manière, avec une adresse infinie qu'un peu d'emportement rendrait plus saillante. Bien que plus mouvementée que l'autre, cette scène est moins vivante cent fois, et les qualités plastiques de l'exécution y aboutissent à un effet presque uniquement sculptural, à un aspect de bas-relief polychrome plus étonnant qu'agréable. Cette draperie bleue affectant ingénieusement la forme d'un coquillage et dont la vierge semble s'échapper, ne vole pas autour de ses hanches. Elle semble taillée dans une immense turquoise ou dans un lapis. Là où il cherche l'éclat et la finesse, deux choses qu'il atteint merveilleusement d'ailleurs, le pinceau de M. Moreau rencontre souvent de ces colorations de pierre précieuse. — C'est charmant et très-froid. — Ce qu'il trouve aussi, quand les préoccupations d'école ne le violentent pas, c'est une noblesse de forme singulière et vraiment antique. La pose de son Europe est là pour le prouver. Le dessin en est d'une chasteté charmante. On reproche beaucoup à M. Moreau de n'être pas *de son temps*. Je ne comprends guère, pour ma part, ce que cela veut dire dans un temps où l'Ecole de figure est dans un désarroi absolu. Si ce sont M. Cabanel et M. Bouguereau qui font de la peinture de *leur temps*, on peut féliciter M. Moreau d'en avoir choisi un autre.

A ce compte, M. Feyen Perrin ne serait pas non plus de *son temps*, car sa *Voie lactée* échappe assurément à toutes les traditions qu'en ce temps-ci M. Picot transmit à ses disciples. Ce ruban de femmes blondes et nues que le souffle de la nuit déroule dans l'insondable profondeur du ciel est peint en pleine pâte avec la tranquille vigueur que donne une main sûre et habile. Une des divines promeneuses, une seule, celle qui occupe le centre du tableau, laisse choir de ses yeux grands ouverts son mélancolique regard d'étoile. Les autres sont comme inconscientes de la lumière que fait leur vol dans la nue, et suivent, absorbées, le caprice errant d'un guide mystérieux. La terre qu'elles effleurent de leur voiles transparents, sans y rien laisser de leur éclatant passage, les voit tristement fuir et se perdre dans l'immensité noire. Je ne sais pas de morceau de peinture au Salon qui soit peint tout à la fois avec cette puissance et cette sobriété.

Jai entendu formuler devant cette toile un reproche vraiment inouï : on en trouvait l'exécution *trop matérielle* pour une chose

du rêve! Ces femmes étaient trop charnues, trop vivantes surtout! — Je ne puis comprendre cela. — Les visions du cerveau ne sont elles donc pas susceptibles de la même solidité objective que les spectacles réels de la vie, dès qu'elles entreprennent de s'y incarner; et si je conçois un marbre dans ma pensée, suis-je réduit à me servir de coton pour en transmettre l'idée et en faire partager l'impression, sous prétexte que, ce marbre, je ne l'ai pas vu avec mes yeux? Voici l'insuffisance d'exécution devenue une condition de la *poésie!* Dans un autre ordre d'idées, on a pourtant fait justice de cette monstrueuse théorie, et les élégies de M. François Coppée n'ont pas été trouvées moins touchantes que celles de Chénier pour être mieux rimées. Mais il paraît qu'elle est encore admise par le public des expositions, et qu'à moins de peindre comme M. Hébert, il faut renoncer à la divine fantaisie de l'immatériel! On sait où cette manie d'*idéaliser* la peinture pour la mettre au service des abstractions a conduit Ary Scheffer.

Rubens n'était pas rêveur de sa nature, mais je conçois à merveille une chose très-rêveuse peinte dans sa manière. Les héroïnes du tableau de M. Feyen-Perrin sont quelque peu filles du grand maître Flamand, et son œuvre est cependant d'un poëte. Elle est surtout d'un chercheur sans cesse inquiet de se renouveler, épris de son art au point d'en aborder toutes les formes, plus amoureux de l'entreprise que du succès, ayant mis très-haut son but et comptant pour peu sa peine, ambitieux du bien-faire seulement, et sachant que la peinture vit, avant tout, des qualités d'exécution. Mais le public qui a beaucoup aimé la petite bonne femme en ivoire que M. Gérome appela tour à tour Phryné et Cléopâtre, ne peut guère comprendre cela, et pourquoi la *Voie lactée* est un bon tableau.

Il est encore moins probable que le *Prométhée enchaîné* de M. Bin soit apprécié du gros des promeneurs. Ce Prométhée qui n'a pas les prétentions philosophiques de celui de M. Moreau, semble même, au premier abord, d'une conception naïve à l'excès. La figure de Minerve est décidément banale, mais l'académie du Prométhée est fort belle, et l'homme qui, armé d'un marteau, achève de river au roc le bras encore libre du grand supplicié, est aussi d'un dessin remarquable. Et puis, il faut le reconnaître, M. Bin a voulu faire *grand* — ce qui est très-indépendant des dimensions de la toile — et il a réussi. Cette grandeur est même due, sans doute, en partie, à la simplicité même de sa composition qui, contrairement à presque tous les tableaux du Salon, n'est pas exposée à une hauteur suffisante. La

tonalité générale est terne, mais assez harmonieuse, et le tout est peint dans une manière large et sobre à la fois, sans éclats et sans violences. L'*austérité* est le caractère distinctif de ce morceau qui, après tout, est une tentative vaillante que l'exécution n'a pas absolument trahie.

Et puis, comment ne pas applaudir aux tendances élevées de cet art, quand on a rencontré, à quelques pas de là, la toile que M. Lambron expose cette année? La mythologie n'est pour celui-là ni une *pensée*, ni un *rêve*, ni même une occasion de peinture; il n'y a rien de tout cela dans l'*Amour et la Veuve*, mais une niaiserie suffisante et rien de plus.

M. Hippolyte Dubois, qui a déjà obtenu une médaille l'an dernier, expose cette fois-ci une *Diane* qui est un fort agréable tableau. Un peu conçue à la manière de Boucher, plus gracieuse que noble, la déesse tient en laisse deux chiens énormes dont l'un boit au ruisseau. Je m'imagine plus volontiers dans cette figure une nymphe de Diane que l'auguste chasseresse elle-même qui poussait la pudeur jusqu'à la cruauté, comme l'apprit Actéon. La tête enjouée que M. Dubois a peinte ne révèle rien d'aussi farouche. Le modelé en est joli et toute la pose est heureuse; le ton du paysage qui sert de fond est bien trouvé, et les deux molosses ont une allure archaïque qui convient au caractère général. C'est un tout fort harmonieux et un bon morceau de peinture. On ne saurait en dire autant de la *Léda* de M. Philippe Parot, qui est difforme. La fable affirme que Jupiter s'était changé en cygne, mais n'ajoute pas qu'il fût devenu aveugle en même temps. L'*Echo* de M. Cordier est moins nulle. La pose est même assez agréable et le ton général très-acceptable, mais le modelé manque absolument de *gras*. C'est une peinture sèche jusqu'à l'aridité. Les jambes de la nymphe, en particulier, tournent avec des reflets métalliques rappelant une certaine armure dont M. Ingres a vêtu Jeanne d'Arc, et qu'on ne saurait oublier. Il y a cependant des qualités dans le tableau de M. Cordier. Il y en a aussi, mais de tout autres, dans la *Velléda* de M. Charles Voillemot, des qualités d'intelligence et de composition surtout. L'impression cherchée est certainement atteinte. Ce n'est plus la rêveuse couronnée de gui dont M. Maindron a fait une œuvre populaire, c'est une Velléda fatale, une voyante épouvantée de sa vision, une sybille à l'heure où vient le dieu. Appuyée le long d'un dolmen, abandonnant son voile noir au vent qui se colle à sa gorge haletante, laissant choir d'une main sa lyre à ses pieds, elle soutient, de l'autre, sa lourde chevelure et dégage sa face terrifiée : son peuple sera vaincu! Il y a de la poésie dans

cette composition et la tonalité en est harmonieuse, mais la peinture en est, non plus sèche, mais un peu creuse, creuse et plate à la fois.

Abandonnons au poignard d'Othello la *Desdemone* de M. Jules Sevestre : la jalousie était ici une passion superflue, celle du beau eût suffi à lui inspirer l'idée de ce meurtre ; oublions le sonnet d'Alfred de Musset devant *le Fils du Titien* de M. Ernest Michel ; attendons le retour de M. Jules Machard, actuellement à la villa Médici pour aller délivrer son *Angélique* et laissons-lui le soin d'une œuvre dont il aura seul le courage. *La pia dei Tolomei* de M. Laugée n'est que malade d'avoir pris un bain trop chaud, comme la couleur de sa peau le fait sûrement diagnostiquer. Delacroix eût conçu autrement ce sujet terrible.

J'aime mieux *le Printemps*, de M. Gaston Saint-Pierre. Un reflet lointain des inspirations familières de Prud'hon a passé sur cette toile, et le sujet même est de ceux qu'il acceptait volontiers. Bien que la peinture de M. Saint-Pierre ait du charme, peut-être même plus de charme que de solidité, j'imagine un adorable dessin de cela, un dessin sur fond bleu, aux deux crayons, comme les faisait le maître. Cette jeune fille effeuillant des roses est bien posée, simplement, et avec grâce ; ses maigreurs d'adolescente trahissent son âge printannier et justifient le titre du tableau.

M. Emile Lévy expose une figure peinte dans la manière décorative et qui est merveilleusement réussie ; il l'appelle *la Musique*. C'est un panneau très-harmonieux et très-bien rempli, dans un caractère noble, exempt de tout archaïsme pompéien. Les jambes de la Muse sont d'un dessin gras et correct tout à fait charmant ; la forme est ingénieuse et vraiment virginale, les accessoires sont peints avec un talent exquis. M. Lévy menaçait de s'attarder dans les idylles qui furent son premier succès, bien que, à vrai dire, elles procédassent beaucoup plus des pastorales de Florian que des églogues de Virgile. Le faux de son *antique* avait quelque chose de plus choquant que le faux de l'*antique* de M. Hamon, en ce qu'il était plus complétement rendu, plus prémédité, et, pour ainsi dire, moins discret. Tout en restant dans une convention évidente, ce qu'il a peint cette année semble plus proche de ce qui est la vérité dans l'art et n'a rien de commun avec la réalité. Le panneau de M. Eugène Froment procède de la même convention, mais son allure en ferait plutôt l'ornement d'un superbe vase que la décoration d'un mur. Sa *Charmeuse* est d'un dessin bien tourmenté, mais le tout est d'une harmonieuse pâleur, et, cette formule de l'art de peindre une fois admise, cela est très-bien fait.

Sans préoccupation de symbole, sans velléité d'allégorie, sans retour aux créations des poëtes, M. Henner nous ramène en pleine réalité avec sa *Femme couchée* qui est certainement une des toiles les plus importantes du Salon. On se rappelle le succès de public qu'obtint M. Jules Lefèvre à la dernière Exposition avec un sujet identique. Ce succès se renouvelle en partie pour M. Henner et je ne vois pas la raison qui s'oppose à ce qu'il soit aussi complet. Les qualités d'exécution sont trop différentes pour qu'on cherche à faire procéder l'un des tableaux de l'autre. Quant à l'idée, elle est, je crois, du domaine public, incarnée depuis des siècles dans un chef-d'œuvre du Titien, et si quelqu'un a tenté d'y mettre quelque nouveauté, je crois que c'est M. Henner bien plutôt que M. Lefèvre. Ni l'une ni l'autre de ces œuvres n'est assurément parfaite, mais il y a du talent dans toutes deux, tempéré d'ailleurs par un manque d'élévation dans la recherche de la forme, qui en fait des morceaux d'ordre inférieur. La peinture de M. Lefèvre est plus solide, mais celle de M. Henner est d'une tonalité beaucoup plus fine, et puisqu'il s'agit seulement de travaux estimables, il est permis d'être plus particulièrement séduit par cette qualité de distinction. M. Henner a d'ailleurs vaincu une difficulté bien grande, non pas celle d'enlever sa figure sur le fond qu'il lui a donné, car il n'y a pas complétement réussi, sa femme paraissant plutôt accrochée à une draperie que posée sur des coussins, mais une difficulté presque morale et que voici : un peu moins de chasteté dans la pose, et ce canapé noir sur lequel il étend sa dormeuse apparaîtrait comme un ragoût libertin d'une honteuse invention. On lui doit savoir gré d'avoir échappé à cet écueil et ramené cet accessoire à l'importance d'un motif d'étude. M. Henner avait exposé, il y a trois ans, une *Femme vue de dos* bien autrement intéressante que sa *Femme couchée* dont il faut cependant admirer le modelé dans certaines parties, la poitrine surtout, qui est un beau morceau de peinture. Cette œuvre qui, avec une apparence de recherche, est en somme d'une vulgaire conception au point de vue de la forme, intéresse, à la longue, par de grandes élégances de détail et de merveilleuses finesses de ton.

Juste vis-à-vis de ce tableau, M. Ferdinand Humbert en expose un qui n'est pas précisément séduisant et qui aurait tort de prendre pour épigraphe l'admirable vers de la *Légende des Siècles :*

Chair de la femme, argile idéale, ô merveille!

Telle n'est pas la chair de *Messaouda*. Il n'est pas démontré qu'il

faille absolument *idéaliser* le modèle pour faire une œuvre d'art, et la première Angélique de M. Ingres, la moins *idéalisée* des deux, est certainement la plus belle, mais encore faut-il que le modèle ait de la beauté. La copie servile d'un corps trivial est un triste spectacle et où les qualités même de l'exécution ajoutent à l'horreur de la réalité. Car il y a bien du talent dans la toile de M. Humbert et non pas de celui-là seulement qui n'est qu'une forme de l'acquis. Plusieurs morceaux de cette figure sont très-solidement peints, la gorge, par exemple, qui rappelle une merveille de Delacroix; la face a un caractère brutal dont l'impression est puissante; l'harmonie des cheveux roux jaillissant sur le violet intense du coussin est une trouvaille. C'est œuvre de coloriste que tout cela.

Est-ce à la figure nue que le livret appelle *Au bord de la source* que s'adresse cette année la médaille décernée à M. Charles Foulongue? — On en peut douter. — Le dessin en est agréable, la pose assez harmonieuse, mais la couleur!... Ces lumières agaçantes que les contours font serpenter sont-elles des transparences ou des reflets? — Les chairs ne sauraient affecter de telles transparences qu'à la condition d'être éclairées par une flamme intérieure (qui n'est pas celle que tout homme apporte en venant au monde), et un tel luxe de reflets ne s'obtient qu'avec toutes les ressources de l'électricité. Cette façon de voir et de représenter est la plus fausse du monde. La *Judice* de M. Jacquet est bien plus juste, mais on n'y retrouve pas toute les qualités qui avaient rendu si brillante sa dernière exposition. Pour un peu de précision gagnée dans le *faire*, que de charme perdu dans l'ensemble! Cette exécution, toute d'indications admirablement vraies, promettait quelque chose de plus complet que ce qui est réalisé dans cette œuvre nouvelle. Le fond de draperies est harmonieux, la face de la jeune fille est d'un dessin amusant, le torse bien assis sur les hanches, les bras gracieusement posés, et tout cela d'un ton très-fin, mais la jambe droite est soumise à un raccourci tout à fait choquant. La brisure que M. Ulmann a substituée à l'inflexion de la jambe droite de son *Ariane* n'est pas plus heureuse. Il y a pourtant des parties intéressantes dans ce tableau: la mer du fond qui est d'une couleur superbe, la tête de l'Ariane qui est bien posée et bien encadrée, la silhouette de la nourrice qui ne manque pas de caractère. En somme, tout cela vaut beaucoup mieux que la *Némorine* de M. Auguste Laurens, qui est pourtant plus grassement peinte, mais qui est suspendue à plusieurs pieds au-dessus du lit d'herbe qu'elle devrait fouler, et dont la tête rappelle par trop, dans son mouvement, la *Femme*

au Perroquet de M. Courbet. Il y a du métier dans l'étude de femme de M. Marius Abel, mais rien de plus.

M. Eugène Isabey ayant certainement eu l'intention de peindre des femmes nues, c'est ici qu'il convient de parler de son tableau, qui, bien qu'inspiré par une légende chrétienne, trouverait bien mal sa place parmi les sujets religieux. Il est impossible à un grand talent de se fourvoyer plus complétement dans une œuvre où sa personnalité éclate davantage. On dirait une petite toile de ce peintre habile réfléchie par un de ces miroirs sphériques qui déforment tous les objets, et vue ensuite par un verre grossissant. Encore une fois, ce ne sont pas les dimensions du cadre qui font la grandeur d'une peinture! Un Espagnol, venu en France pour y apprendre à peindre, m'affirmait un jour qu'on n'était reçu à l'Académie de Madrid qu'à la condition d'avoir produit un tableau dont la hauteur et la largeur étaient arithmétiquement déterminées. J'eus le grand tort d'en rire, les objections longtemps faites par notre Institut à M. Meissonier m'en ôtant absolument le droit et M. Isabey étant peut-être dans le vrai si quelque ambition de ce genre lui est venue. Mais sa gloire ne gagnera rien à cette transformation. La composition de sa *Tentation de saint Antoine* est confuse et rebutante (lui, l'habile metteur en scène, le grand maître du pittoresque et de l'amusant!) et personne ne saura gré à l'anachorète d'avoir résisté aux séductions dont l'artiste l'assaille sans merci. Tous ces corps de femmes sont en cuivre repoussé; ces coupes et ces vases jetés au premier plan ont la solidité des petites balles de laine multicolore dont on a fait pour les enfants un jouet d'appartement. Rien ne vit dans ce brouhaha de couleurs, furieux en apparence comme la mer, et tranquille en réalité comme un tapis de Turquie. M. Louis Leloir qui a traité le même sujet, n'y a pas mis plus de décence, mais la tête de son saint Antoine est autrement peinte qu'aucune des figures de M. Isabey.

L'académie de l'*Hercule* de M. Priou est intéressante. C'est un des meilleurs morceaux de nu du Salon, et il y aurait injustice à ne pas le citer. D'autres toiles inspirées de sujets analogues à ceux-ci, mais dont les dimensions sont beaucoup moindres, seront mentionnées ailleurs.

Bien qu'essentiellement décorative par sa conception et son but, celle de M. Bouguereau est tellement peinte dans la manière ordinaire du tableau que c'est ici qu'il convient d'en parler. On ne saurait nier l'*acquis* très-grand dont cette œuvre témoigne; les figures du premier plan sont les meilleures que

M. Bouguereau ait jamais peintes : on citera la nymphe inclinée sur le faune, morceau traité avec une certaine maestria, heureux de pose et largement peint, mais les personnages des autres plans sont noyés dans une couleur jaune tout à fait déplaisante ; les trois Grâces sont les images réfléchies d'une même figure dans trois glaces présentant des angles différents, et le mouvement de celle qui pose sur un nuage son genou fatigué est très-lourd. Décidément il n'est donné qu'à M. Hamon de poser une femme sur la cime d'une fleur sans en briser la tige. La composition, très-cherchée, n'est atteinte que dans les limites que dépasse le vrai style. Que dire encore de ce plafond, sinon qu'il est très-supérieur à presque tous ceux du Louvre, les derniers compris, et que tous ces plafonds ensemble, plus celui de M. Bouguereau, ne valent pas un seul des fragments de peinture qu'une vétusté anticipée émiettait il y a quelques mois sur le parquet du salon d'Apollon !

ARMAND SILVESTRE.

STACE, SA VIE ET SES ŒUVRES

NISARD : *Poëtes latins de la Décadence*, 2e édition ; — L'ABBÉ DANGLARD : *Les Silves* de STACE.

I

Voici un poëte ancien assez peu connu aujourd'hui, moins goûté peut-être encore, et dont pendant trente ans, en tout cas, il a été de bon ton en France de dire beaucoup de mal lorsque l'on daignait parler de lui. M. Désiré Nisard en avait donné l'exemple dans un moment de mauvaise humeur ; son talent, comme sa position, faisaient de lui une autorité, et les autres avaient suivi. Le sévère critique, il est vrai, avait fini par éprouver quelques scrupules et par exprimer même quelques regrets, mais que voulez-vous, *son siége était fait !* son article se trouvait achevé quand les scrupules lui étaient venus ; cet article (cela n'étonnera personne) était spirituel et bien tourné ; on ne sacrifie pas de gaîté de cœur un morceau réussi pour le seul plaisir d'être juste envers un pauvre mort qui n'en soufflera mais ; et l'article resta. Où le maître avait passé, les moutons de Panurge sautèrent, cela va de soi ; et la réputation de Stace sembla chez nous au moins condamnée à jamais.

Depuis quelques années, cependant, on a commencé à revenir sur cette réprobation. Un travailleur aussi consciencieux que

modeste, M. l'abbé Danglard, a publié, à propos des *Silves* (1), une remarquable défense du poëte, et la Faculté des lettres de Lyon l'en a récompensé par ses suffrages. Nous voudrions pour notre part achever une réhabilitation qui, dans une certaine mesure au moins, nous semble de plein droit. Un poëte, souvent naturel et ému, à côté du stoïcisme à outrance de Perse et de Sénèque le tragique, un poëte toujours chaste et pur auprès des impuretés de Juvénal et de Martial, et au milieu des fanges de la Rome impériale, un poëte enfin chez lequel, à dix-huit cents ans de date, se trouvent quelques-unes des plus délicates inspirations dont s'honore la poésie du dix-neuvième siècle, ce n'est pas là une chose si commune que l'on ne puisse, pour le relever, fermer les yeux sur des défauts qui sont ceux de son temps et de sa situation bien plus que les siens propres.

Toutes les époques, d'ailleurs, n'ont pas été aussi sévères que la nôtre pour Stace. Si Quintilien et Martial, ses contemporains, n'ont point parlé de lui, le premier pour des raisons que l'on ignore, le second par l'effet d'une jalousie que l'on s'explique trop, il n'en est pas moins certain que son succès fut grand de son vivant même. Ses vers seuls suffiraient à l'établir, par toutes les preuves de fait qu'ils en contiennent ; mais nous avons plus : nous avons pour confirmer leur témoignage la déposition de quelqu'un qui ne saurait être suspect, celle de Juvénal :

« On court, dit-il, à la voix qui sait plaire et aux vers de la « *Thébaïde* tant aimée, quand Stace a fait toute la ville heu- « reuse, en prenant jour pour une lecture. » (Sat. 7).

La réputation de Stace se maintint pendant le moyen âge qui ne connaissait pourtant de lui que ses deux poëmes épiques, la *Thébaïde* et l'*Achilléïde*. Il était le poëte préféré de Saint-Bernard qui interrogeait les novices sur ses vers ; un recteur de l'Université de Paris, Nicolas Clémenge, le proclamait un second Virgile ; et le Dante, enfin, dans le vingtième chant de son poëme immortel, le choisissait pour guider Virgile et lui-même vers le Paradis. Saint-Bernard, il est vrai, et le recteur de l'Université de Paris ne sont peut-être pas de très-grandes autorités littéraires, et la valeur poétique de Stace, d'autre part, n'était pas l'unique raison du choix que le Dante avait fait de lui. A la pureté des vers de notre poëte, à son admiration si sincère et si vive pour Virgile, que tout le monde regardait alors comme un

(1) Le nom de *Silves* vient du mot latin *Silva* (broussailles ou fagotins), nom que l'auteur a donné lui-même à ses œuvres, à cause du peu d'importance littéraire qu'il affectait d'y attacher. Un peu comme si, de nos jours, un poëte publiait ses vers sous le titre de *Broutilles*.



précurseur du Christ dans sa cinquième églogue, le Dante, avec tout le moyen âge, l'avait pris pour un chrétien, et ce titre n'était pas étranger aux hommages qu'il lui rendait. Le poëte pourtant aussi en avait sa part. Il suffit, pour s'en convaincre, de relire l'épisode de la *Divine Comédie*.

Quand arriva la Renaissance, les traditions sur le christianisme de Stace s'etaient dissipées peu à peu; mais on retrouva à ce moment les *Silves*, et l'admiration pour le poëte se raviva par cette découverte. Ange Politien expliqua et commenta les *Silves*, à Florence. Scaliger leur préférait la *Thébaïde* et l'*Achilléïde*, mais aussi il mettait ces deux épopées au-dessus même des poëmes d'Homère, au moins pour la facture des vers. Le Tasse, à son tour, rendit aux épopées de Stace le plus incontestable hommage qu'il pût leur rendre, en les imitant presque autant que l'*Enéide* elle-même. Pareil fut l'accueil que notre poëte reçut en France. Malherhe le préférait à tous les poëtes latins; Corneille traduisit deux chants de la *Thébaïde;* Rotrou lui emprunta sa tragédie d'*Antigone*, et Racine enfin l'imita plus d'une fois dans ses *Frères ennemis*.

Ce ne fut qu'avec le règne des *Puristes*, qne la faveur de Stace déclina. Boileau et le père Rapin le condamnèrent; et au siècle suivant Voltaire et Laharpe renouvelèrent contre lui l'anathême. M. Nisard, dans sa sévérité, a donc des prédécesseurs; mais il en a quelques-uns aussi, ce nous semble, d'assez considérables dans ses scrupules tardifs. Et, si la question devait se décider en pesant les autorités, nous ne savons pas bien de quel côté pencherait la balance. La question, pouvons-nous dire en tout cas, resterait indécise; et cela nous suffit pour le moment.

II

Publius Papinius Statius naquit à Naples, l'an 61 après J.-C., sous le règne de Néron. Chacun sait quelles étaient les mœurs littéraires de cette époque. La poésie à Rome n'était pas fille du sol; elle n'y était pas sortie, comme en Grèce, des habitudes mêmes de la nation; elle n'était pas une éclosion naturelle du génie romain; elle était un fruit importé, une plante de serre chaude, et elle garda toujours quelque chose de factice, même à ses plus belles époques. Pour deux ou trois poëtes qui, comme Lucrèce toujours, comme Catulle et Tibulle par moment, avaient écrit ou chanté parce qu'ils étaient vraiment émus, on n'avait

eu à Rome, même au siècle d'Auguste, et parmi les plus grands, que des gens pour qui la poésie était avant tout un moyen de se montrer, un joyau à tailler aux yeux ébahis de la foule, afin de lui faire admirer leur habileté. Quand l'Empire fut définitivement établi, quand toute activité intellectuelle sérieuse fut devenue un péril, quand toute indépendance d'esprit eut cessé, la poésie s'enfonça de plus en plus dans l'ornière qu'elle s'était ouverte dès le premier jour, et de plus en plus elle devint un objet de montre et de bel-esprit. Ce fut le beau temps des rhéteurs et des lectures publiques. On a cent fois décrit ces lectures. M. Nisard, avec sa verve amusante, a longuement raconté les efforts des pauvres poëtes d'alors pour se procurer une salle, réunir des auditeurs, s'assurer des applaudissements ; et par le temps qui court de conférences publiques, il est bien peu de villes en France où quelque orateur n'ait commencé la série de ses leçons en empruntant au maître son tableau. On comprend que nous ne le recommencerons pas. Quant aux rhéteurs, ils firent la théorie de l'art, dont les lectures étaient la pratique. Incapables de concevoir à la poésie d'autre but que les applaudissements, ils remplacèrent l'émotion vraie par le trait, l'inspiration originale par le procédé ; il y eut des recettes pour faire de beaux vers, comme il y en avait depuis longtemps pour faire de beaux discours. Avec un peu de facilité, et en suivant les voies indiquées par les maîtres, il n'y eut personne qui ne fût en état de faire sa pièce de vers certaine d'être applaudie.

Ce fut dans ce milieu que naquit Stace, et l'on peut dire qu'il en suça l'esprit dès le berceau. Son père était un des coryphées du système, poëte et professeur à la fois, une sorte de Trissotin honnête, marchant le premier aux applaudissements de tous dans les voies qu'il montrait aux autres. Il était né en Campanie, à Naples ou à Sura, car plus d'une ville se disputait, comme pour Homère, l'honneur de lui avoir donné le jour. Issu d'une famille patricienne, mais plus riche d'aïeux que d'argent, il avait dû demander à son talent les ressources que la naissance lui refusait, et tout jeune encore il avait remporté le prix de poésie aux fêtes lustrales de Naples ; puis les années suivantes avaient vu presque régulièrement se renouveler ses triomphes poétiques jusque sur le sol même de la Grèce, aux jeux Pythiques, aux jeux Isthmiques, aux jeux Néméens. Devenu dès lors l'honneur de sa patrie, tous les yeux s'y étaient tournés vers lui ; et bientôt s'étaient rassemblés autour de lui en une nombreuse école les enfants des meilleures familles de la Campanie. Bientôt aussi ses succès de professeur en province l'avaient fait appeler à Rome,

nous allions dire à Paris; et là il était devenu le professeur à la mode des fils de sénateurs et de chevaliers. A l'enseignement de la poésie il joignait, si nous en croyons Stace, celui des rites religieux, puisqu'il tenait une école de prêtres Saliens, avec une sévérité, paraît-il, que tous ses élèves redoutaient fort, mais qui fait honneur en tout cas à son désintéressement et à son esprit d'équité, quand on songe à quelles puissantes familles appartenaient la plupart de ses écoliers. La poésie, d'ailleurs, ne semble pas avoir trop souffert de ses multiples occupations de professeur : quand le Capitole brûla dans les luttes des Vitelliens et des Flaviens au sein même de Rome, il commença dès le lendemain sur ce mémorable événement un long poëme épique, auquel il travailla avec tant d'ardeur que le poëme était achevé avant que le monument fût restauré. Quand le Vésuve à son tour engloutit sous sa lave Herculanum et Pompeï, il accorda de nouveau sa lyre pour un chant de longue haleine, mais la mort cette fois le surprit avant que son poëme fût mené à terme.

Excellent homme avec cela et mari modèle, il n'avait été marié qu'une seule fois, quoiqu'il ne soit mort qu'à soixante-cinq ans et que sa femme lui ait survécu, à une époque où le divorce était chose si commune. Leur affection réciproque avait dû être profonde, si l'on en croit le témoignage de celui qui était le mieux placé pour le savoir, le témoignage de Stace lui-même. Le jeune poëte trouva donc au foyer paternel, avec des leçons de poésie une véritable école de vertus privées. Il y trouva des exemples de toutes les qualités aimables qui font, non pas peut-être les caractères forts, mais les caractères honnêtes, les âmes affectueuses et délicates. Il n'y apprit pas seulement à faire des vers, il y apprit, ce qui valait mieux, à être un homme aimant et dévoué; et son père, en lui donnant ces précieuses leçons par sa parole et par ses exemples, faisait plus, à son insu, pour le génie et pour la gloire de son fils que par tous ses préceptes littéraires dont il était probablement si fier.

Stace était bien jeune encore lorsque sa famille se transporta à Rome l'y emmenant avec elle. Mais la nature l'avait doué d'une précocité singulière, et à cet âge déjà il donnait les signes d'une facilité d'improvisation qui devait plus tard égaler celle de son père. Avec quel soin celui-ci cultiva cette jeune plante qui semblait tant promettre, chacun le devine. Tout ce qu'il croyait posséder de secrets pour la poésie, il s'attacha avec amour à les lui transmettre. Stace fut le fils de son esprit, comme il était déjà le fils de sa chair. Aussi dès l'âge de seize ans, à

son tour, remportait-il à Naples ce prix de poésie qui avait commencé jadis la réputation de son père. Il passait ainsi à l'état de jeune prodige lui aussi ; et, comme on promène de nos jours ces petites merveilles de salon en salon, le vieux poëte, fier de ses succès, se mit à le conduire de *lecture* en *lecture* chez les nobles parents de ses élèves, pour s'enivrer partout des applaudissements qu'excitait le talent de son enfant. Il est difficile de rêver une plus mauvaise école pour le goût d'un jeune homme. On n'est jamais *soi* à seize ans, si bien que la nature vous ait doué ; on n'y est que l'écho de ses maîtres. Et par quel miracle les procédés factices que Stace tenait de l'enseignement paternel auraient-ils pu ne pas se fixer dans son esprit comme le dernier mot de l'art, quand il leur devait, presque enfant encore, des encouragements si flatteurs ?

Il n'y en eut pas moins quelque chose de touchant dans la façon dont son père s'associa à ses travaux et à ses succès. Jamais communion littéraire ne fut plus intime, si l'on peut donner ce nom à une association où l'un paraît s'être effacé tout entier pour laisser toute la gloire à l'autre. Non content de lui avoir enseigné toutes les recettes auquelles il attribuait ses propres triomphes, son père mettait encore à sa disposition tout le savoir, toutes les connaissances qu'il avait pu acquérir dans sa longue carrière. C'était lui qui faisait les recherches pour les sujets que le jeune homme voulait traiter, lui qui préparait les matériaux, lui qui les apportait à Stace, à qui ne restait que la peine de la mise en œuvre. Le poëte reconnaissant nous a conservé lui-même le souvenir de tout ce qu'il lui devait en ce genre. Et après tout, dans ces idées littéraires elles-mêmes qui nous sont à bon droit si suspectes, il fallait bien que tout ne fût pas vain ; il fallait que le vieux professeur, au milieu de toutes les petitesses de l'enseignement d'alors, eût gardé un certain sentiment de la grande poésie, car ce que Stace rêve à dix-huit ans, sous son influence, c'est le grand art ; ce qu'il entreprend à cet âge des œuvres faciles, c'est un grand poëme épique exécuté dans les conditions les plus sérieuses. Lui, dont la facilité d'improvisation était proverbiale, lui, à qui ses *Silves* ne coûtaient guère que la peine de les écrire, pendant douze ans il réfrène cette facilité, quand il s'agit de son poëme, s'imposant la loi absolue de n'en écrire qu'un chant par année, pour que son œuvre reste moins au-dessous du modèle sur lequel il tient fixé ses yeux, au-dessous de cette *Enéide*, dont la véritable beauté lui échappe, mais dont il ne sent pas moins la grandeur. Le maître qui, à une pareille époque, et entraîné comme il l'était

lui-même dans le courant général, avait su lui inspirer ce culte enthousiaste pour Virgile, ce maître-là n'était assurément pas un esprit sans valeur.

Élève de son père comme poëte, Stace (nous l'avons indiqué déjà), ne le fut pas moins comme homme par la pureté de sa vie et la bonté de son cœur. A dix-huit ans, après quelques écarts de jeunesse (1), il épousa une jeune femme du nom de Claudia, à laquelle lui aussi devait rester attaché jusqu'à la mort. Elle était veuve et apportait dans la maison de son mari une fille d'un premier lit. Stace, qui n'eut pas d'enfant à lui et qui semble en avoir vivement souffert, s'attacha étroitement à cette jeune fille, pour laquelle il paraît avoir eu toute la tendresse et peut-être aussi toutes les illusions d'un père véritable. Fut-il le maître dans son ménage ? On est quelque peu tenté d'en douter quand on lit la pièce même dont ces détails sont tirés, certaine *silve* adressée par Stace, deux ans avant sa mort, à son épouse chérie. Claudia, cela est trop clair, avait sa volonté, avec laquelle le bon Stace était grandement obligé de compter. Mais ce qui ne semble pas moins résulter de cette même pièce, c'est que sa femme fut elle aussi l'associée de ses travaux et de sa gloire ; c'est que, si elle ne put, comme le père de Stace, fournir aux vers du poëte son contingent de conseils et de savoir, elle n'en fut pas moins la confidente attentive et anxieuse de ses labeurs et de ses veilles, comme elle était la première à jouir de ses succès ou à le consoler dans ses échecs. Stace paraît lui avoir été profondément reconnaissant de son affection et de ses soins. Celui qui écrivait à sa femme la pièce dont nous parlions tout à l'heure dut être toute sa vie un bien bon mari, comme nous savons déjà qu'il était un bon fils.

Son âme était si bien, d'ailleurs, une âme essentiellement aimante, que le bonheur même des êtres que nous venons de ranger autour de lui ne semble pas avoir suffi à son cœur. Vers l'âge de vingt-sept ans, un petit esclave lui étant né dans sa maison, il l'adopta, l'affranchit dès le berceau, et se complut à répandre sur lui tous les trésors de tendresse qu'il se sentait en réserve pour un enfant qui eût été vraiment le sien. Malheureusement l'enfant mourut quelques temps après. La pièce inachevée que le poëte nous a laissée sur cette perte est une des plus touchantes qu'il ait écrites.

Ce fut aussi sa dernière, hélas! Il n'était pas destiné à vivre longtemps! Sa *Thébaïde* faite, fatigué par la vie fiévreuse de

(1) Le vers de Stace, d'où ceci est tiré, pourrait signifier moins encore.

Rome, il s'était retiré à Naples, où il avait commencé un nouveau poëme, l'*Achilléïde*. Mais sa santé était déjà profondément atteinte, et, moins de deux années après, il s'éteignait à l'âge de trente-deux ans, laissant son *Achilléïde* interrompue par la mort, comme sa dernière *Silve*.

Voilà ce que l'on sait de précis sur la vie de Stace; bien peu de chose en réalité; mais ce peu de chose est certain, puisqu'il est tiré tout entier de ses œuvres, et nous pouvons nous en servir avec toute confiance pour éclairer les côtés demeurés obscurs dans sa biographie.

Et d'abord, Stace fut-il pauvre? On a cru pouvoir l'établir par un vers de Juvénal, qui nous le montre obligé pour vivre de vendre sa tragédie d'*Agavé* à l'histrion Pâris. Cela rendait plus facile de le transformer en un poëte mendiant, et la tentation était bien forte pour que l'on y résistât! Il n'était pas riche, cela est clair; mais rien ne prouve qu'il fût indigent. Le vers de Juvénal peut n'être qu'une hyperbole, comme tant d'autres du même poëte, et pas une ligne de Stace n'autorise à dire qu'il fût dans le besoin. Plusieurs de ses *Silves* donneraient même le droit de penser le contraire : les vers qu'il a adressés à sa femme, les pièces qu'il a composées sur la mort de son père et sur la perte de son fils adoptif, sont évidemment de quelqu'un qui, sans être opulent, possédait pourtant quelque chose. — Il le tenait, dit-on, de la générosité de l'Empereur, qui avait fini par accorder à ses sollicitations le don d'un petit domaine. — Le don est certain, puisque Stace en a parlé lui-même; mais il faudrait prouver en plus que le poëte ne possédait rien auparavant; que son père, qui avait pu gagner quelque argent comme professeur, ne lui avait rien laissé; que ni sa mère ni sa femme n'avaient rien apporté à la communauté. Et quant aux sollicitations, il est un fait qu'il faut bien reconnaître, quoi que l'on en ait, c'est que l'on ne trouve même pas dans ses vers la trace d'une simple demande. S'il a été pauvre, nul mot de lui n'autorise à dire qu'il ait tendu la main. Sauf le don de l'Empereur, il n'y a pas dans ses œuvres un seul vestige de cadeau reçu, bien loin qu'il y en ait de cadeau demandé.

Il a chanté Domitien pourtant, et à plus d'une reprise, et avec Domitien bon nombre de personnages suspects, qui semblent, au premier abord au moins n'avoir eu d'autre titre à ses chants que leur puissance ou leur fortune. Stace, sans demander à visage découvert, n'aurait-il donc été qu'un mendiant déguisé? En dehors de ses deux poëmes épiques, aurait-il passé sa vie de poëte à brûler, sans scrupule et sans choix, un encens intéressé

au pied de tout parvenu qui pouvait lui être utile ? Oui, dit M. Nisard, que tant de servilité indigne. Non, dira-t-on selon nous, si l'on veut bien ne pas s'en tenir partout à l'impression première, mais se rendre un compte exact de la situation du poëte, et se donner la peine de comprendre son caractère, qui n'est pas bien difficile à saisir.

Le pauvre Stace a du malheur ! si loin qu'il ait été dans ses compliments à l'Empereur et à d'autres personnages, il y a quelqu'un près de lui qui s'est avancé dans cette voie bien plus loin que lui encore ; quelqu'un qui a passé à *mendier*, sans vergogne et sans honte, tout le temps que l'on connaît de sa vie ; quelqu'un dont une pièce sur dix est infailliblement une demande d'aumône ; et pour ce quelqu'un, qui n'est autre que Martial, le censeur si rigoureux pour notre poëte n'a plus qu'une sereine et philosophique indulgence, accompagnée de pas mal de dédain pour ceux qui ne savent pas s'élever jusqu'à elle. Serait-ce donc qu'il y a dans la vie de Martial quelque chose qui atténue chez lui ce qui est impardonnable chez son rival ? Le contraire serait vrai bien plutôt ; car, à laisser de côté les immondes épigrammes de Martial, qui donnent une si étrange idée de ses mœurs et qui forment un contraste si complet avec la pureté des vers et des mœurs de Stace, cette vie du chantre des grands, en supposant qu'elle ait été la sienne, Stace ne l'avait point choisie.

Il avait été amené à Rome par son père à un âge où il n'était pas en état de se conduire lui même ; par lui il avait été introduit presque enfant encore dans ce grand monde, où il n'avait de place que par ses vers, et où ses vers devaient être d'autant mieux accueillis qu'il sonnaient plus doucement aux oreilles de qui les entendait. Ce qu'il a donc été sous ce rapport, c'est ce que son éducation avait fait de lui. Son père l'avait mis sur la pente, où il n'a fait que se laisser glisser. L'Espagnol Martial, au contraire, est venu à Rome de lui-même pour y chercher fortune, quand il avait vingt ans. Qu'y a t-il fait pendant vingt années nous l'ignoront ; mais lorsque, à quarante ans, nous les retrouvons engagé dans cette vie de solliciteur et poëte mendiant, sans repos ni trève nous avons bien le droit de dire que c'est de sa volonté propre et avec son plein discernement qu'il l'a prise. Ce qu'il a été, c'est ce qu'il a voulu être ; et c'est à lui seul que la responsabilité en appartient tout entière. Quand donc on est aussi indulgent pour lui, que ne devrait-on pas être pour le pauvre Stace?

Que d'excellentes raisons d'ailleurs le spirituel avocat de Martial a fait valoir en sa faveur, et qui peuvent être transportées à

Stace, sans qu'elles perdent rien de leur valeur en changeant de client! Ne jugeons pas la conduite du poëte à l'égard de l'Empereur par les idées qui se rattachent pour nous au nom de Domitien. N'exigeons pas des sentiments républicains chez un petit bourgeois de province, sans connexion de race ni d'intérêts avec l'ancienne aristocratie romaine; et, sans nous inquiéter de la légitimité du pouvoir de Domitien, héritier après tout de son père et de son frère, demandons-nous simplement s'il devait forcément être aux yeux de Stace le monstre ridicule qu'il est aux nôtres. La réponse est écrite d'avance. Non-seulement Stace, mort à trente-deux ans, n'a pas vu les plus mauvaises années du règne de Domitien, mais celles qu'il en a connues ont été signalées par un certain nombre de mesures vraiment dignes d'éloges; et quant aux actes de cruauté ou de folie qui les ont déparées, sans compter qu'ils passaient par-dessus la tête du peuple et de la petite bourgeoisie pour n'aller frapper que les plus hauts personnages, est-on bien sûr qu'ils fussent alors connus de tout le monde, ou qu'ils fussent présentés au public sous leur véritable jour, plus qu'ils ne le seraient aujourd'hui encore? Il en était probablement de même de ces prétendus exploits de Domitien, que Stace a chantés comme Martial, et sur lesquels bien peu d'initiés alors pouvaient savoir la vérité. Ne demandons donc pas à l'humble Stace, en face du tout puissant Empereur, qui daignait l'admettre auprès de lui et l'honorer de son attention, cette sévérité ou même cette solidité de jugement qu'il ne pouvait pas avoir; et ne croyons pas tout perdu chez lui parce que l'éblouissement de la Majesté Impériale, ou les illusions de la reconnaissance l'auront entraîné envers le prince à des éloges que la postérité, aisément plus impartiale et mieux informée, souhaiterait qu'il ne lui eût pas prodigués.

Quant aux grands personnages auxquels il a aussi adressé ses vers, sans jamais rien leur demander à eux non plus, ne l'oublions pas, plusieurs étaient des hommes de son âge, qu'il avait eu pour camarades et pour amis sur les bancs de l'école, où ils étaient comme lui les élèves de son père; et l'affection qu'il leur portait remontait trop loin pour que nous ayons le droit de la suspecter. Les autres étaient, pour la plupart, de ces maîtres de maison chez lesquels son père l'avait conduit jadis pour faire admirer son talent précoce. Ils avaient conservé à l'homme fait la bienveillance qu'ils avaient eue pour le jeune homme; et, si les compliments qu'il leur adressait n'étaient pas étrangers à la conservation de cette bienveillance, on peut croire, sans même

parler de son talent, que la sympathie et l'estime pour son caractère y entraient aussi pour quelque chose.

Tout cela laisse, *a priori* au moins, une large place à la possibilité d'illusions sincères chez le poëte. Suspendons donc pour le moment nos foudres contre lui, et attendons pour le juger que nous ayons pu instruire plus complétement son procès. La justice n'y perdra rien, et la charité y gagnera.

III

Nous commencerons l'étude des œuvres de Stace par ses épopées, et naturellement par sa *Thébaïde*, le seul de ses deux poëmes épiques qui soit achevé. C'est à sa *Thébaïde* surtout qu'il dut sa réputation chez ses contemporains ; de nos jours elle n'a plus d'intérêt qu'au point de vue historique, comme spécimen de ce qu'était devenue la poésie latine dès la seconde génération et entre les mains des rhéteurs.

Tout le monde connait superficiellement au moins les résultats auxquels la critique est aujourd'hui arrivée sur les poëmes d'Homère. L'écriture n'ayant été d'un usage courant en Grèce que bien après l'époque à laquelle ces poëmes remontent, il est difficile de comprendre que l'*Iliade* et l'*Odyssée* aient pu être composées par un seul homme, et se transmettre intactes, ou à peu près telles, pendant trois ou quatre cents ans, dans la mémoire des rhapsodes, qui allaient les chantant de bourgade en bourgade, jusqu'au jour où Pisistrate et ses fils les firent copier pour la première fois. Puis, dans l'une et dans l'autre que de morceaux sans relations avec le reste du sujet, ou peu d'accord entre eux, et se prêtant mal par conséquent à l'idée d'un créateur unique ! Les plus modérés donc parmi les critiques, ceux qui ne se sentent point le courage de nier l'existence d'un Homère, en face de la progression qu'il est impossible de nier dans les événements des deux poëmes nonobstant les pièces de rapport, ceux-là mêmes pensent qu'il a existé d'abord à travers la Grèce une masse flottante de chants nationaux, échos spontanés de l'imagination populaire et des traditions du pays ; que, bien avant l'emploi populaire de l'écriture, un homme est venu, du nom d'Homère, [illegible] veut, qui a recueilli ces chants, qui les a triés, retouchés, rassemblés autour d'un événement important, dont il a fait leur [illegible], et qu'ensuite à cet ensemble, aux contours forcément mal [illegible]



tés, sont venus s'ajouter, suivant les divers cantons de la Grèce, des morceaux que les rhapsodes y intercalaient pour la plus grande gloire de ces cantons, jusqu'à ce que avec le temps ces pièces ajoutées se soient si bien fondues dans le poëme qu'il a été impossible de les en séparer. Les opinions varient nécessairement sur le nombre de ces pièces et sur l'importance des chants nationaux primitifs ; mais quant à l'existence des uns et des autres, quant à la nécessité de leur faire une part dans la composition des deux poëmes, comme dans celle de toutes les épopées primitives, quant aux rapports étroits et de toute sorte qui existent ainsi entre ces poëmes et le milieu où ils se sont produits, c'est ce que personne aujourd'hui ne songe à contester.

Ces rapports des deux épopées d'Homère avec leur époque avait complétement échappé aux Latins, comme ils avaient échappé aux Grecs eux mêmes, il faut bien le reconnaitre. Pour les lettrés de Rome, comme pour les poëtes-grammairiens d'Alexandrie, et pour Aristote, non seulement l'*Iliade* et l'*Odyssée* étaient des œuvres d'un seul jet, ouvrage d'Homère lui-même, à l'exception de quelques interpolations sans importance, mais elles étaient encore deux poëmes types, modèles absolus d'un genre littéraire, dont elles avaient créé du premier coup les lois par leur exemple ; de sorte qu l'analyse de leurs procédés devenait une sorte de code éternel, au quel devait se soumettre quiconque plus tard voudrait travailler dans ce genre. En marchant fidèlement sur leur traces, en mettant le pied pour ainsi dire, là où Homère avait mis le sien, ou était certain, d'arriver comme lui à la gloire, certain dans tous le cas de pouvoir justifier son œuvre aux yeux des connaisseurs par une illustre autorité, si quelque ignorant ou quelque mal appris s'avsait de ne pas la goûter.

Cette transformation de tout ce qui se trouvait, ou paraissait se trouver dans Homère, en autant de règles sacrées, ne pouvait manquer d'amener de singuliers résultats, puisqu'elle érigeait en loi ce qui souvent n'avait été qu'un effet du hasard, ou ce qui avait tenu à l'esprit particulier d'un pays ou d'une époque. Ainsi, comme on ne rencontrait dans les deux poëmes aucune mention des chants nationaux, qui leur avaient tout au moins servi de base, on se dit qu'à l'exemple du maître on pouvait faire un poëme épique tout d'une pièce, sur un grand fait quelconque, étranger ou national, peu importait, mais toujours sans racines et sans matériaux dans les chants populaires. Comme Homère avait semé le merveilleux sous les pas de ses héros, et fait de chacun d'eux l'objet des soins constants de quelque divinité, parce

qu'aux yeux de la génération crédule, dont il reproduisait naïvement les idées, cette protection de la divinité grandissait à la fois et les héros et le peuple dont ils étaient les ancêtres, on se dit, sans tenir compte de l'affaiblissement des croyances et de l'altération des idées, que l'on devait conserver cette auréole à tous les personnages importants, les entourer toujours et partout de ce merveilleux qui produisait un si bon effet dans le poëme modèle, et l'on fit ainsi une poésie d'hommes avec ce qui n'avait été que la poésie d'un peuple enfant. Les intérêts divers des peuplades au travers des quelles les rhapsodes avaient promené le poëme primitif, y avaient donné entrée à des épisodes de toute sorte : on fit des récits épisodiques un accessoire obligé du genre. Dans les détails du récit enfin, à la narration rapide des faits se mêlaient souvent chez Homère des descriptions et des peintures indifférentes à l'action, mais échos des impressions produites sur la génération d'alors ou sur le poëte lui-même par les naïves découvertes : on se dit qu'il était de l'essence de la poésie épique de tout peindre, et la description des moindres objets devint un de ses droits au moins, si non absolument un de ses devoirs.

Faites appliquer ces idées par un homme de génie et de goût, et vous aurez l'*Enéïde*, c'est-à-dire un chef-d'œuvre encore, mais en dépit de ses imitations d'Homère, et non point par elles, comme le croyaient le public et Virgile lui-même : par l'âme nouvelle et élevée qui y perce de toute part, sans y rien enlever à la vraisemblance, et par la mesure que l'auteur a su garder en toute chose. Héritier de cinq siècles de philosophie, il a prêté à ses personnages la vie morale nouvelle que ces cinq siècles lui avaient léguée ; il a fait passer dans son œuvre les trésors d'idées et de sentiments élevés, dont la conscience de l'humanité s'était enrichie à l'école des sages, et dont nulle âme plus que la sienne n'avait reçu le dépôt. Plein de tact en même temps, il a su se borner dans ses descriptions, user sobrement du merveilleux, au grand profit de la logique, et n'emprunter à la mythologie que ce que tout le monde autour de lui, nous ne dirons pas en croyait, mais au moins en connaissait. Point d'énigmes donc pour tout autres que des érudits dans les faits dont il parle. Et son style à son tour complète l'effet de toutes ces qualités par la limpidité et le naturel qu'il a eu l'art de lui conserver, jusque sous le ton soutenu que l'influence des académiciens d'Alexandrie lui a fait prendre partout, contrairement à Homère.

C'est ce tact multiple, uni à cette élévation de sentiments et d'idées, qui a sauvé son œuvre. Retirez l'un et l'autre, et vous aurez la *Thébaïde*. Stace est une âme honnête et un excellent

cœur; nous l'avons vu et nous le verrons du reste; mais ce n'est pas une intelligence élevée. Ne cherchez pas dans son œuvre ce grand flux d'idéal, ce grand courant de pensées aussi nobles que justes, qui circule à travers l'*Enéïde :* formé par un rhéteur, il a puisé tout ce qu'il a dans la tête à l'école d'un artisan de phrases et non à l'école des philosophes; il n'a rien de l'élévation d'esprit de son devancier. Le tact lui manque en même temps, et par l'effet de la même éducation. S'il a le culte de Virgile, ce qu'il a appris à admirer en lui ce sont avant tout les côtés qui font de l'*Enéïde* une œuvre factice; ce qu'il lui prend donc, c'est ce que Virgile lui-même avait pris à Homère; et, croyant faire merveille en renchérissant sur son maître, il pousse l'emploi des procédés homériques bien audelà du point où les avait poussés Virgile. Les épisodes oiseux foisonnent dans son œuvre, et s'y prolongent en des dimensions incroyables; les peintures sans raison et les descriptions inutiles y pullulent; les faits merveilleux s'y entassent, au grand désespoir de la logique, et les allusions incessantes aux détails les plus inconnus de la mythologie y supposent à chaque pas chez le lecteur l'érudition la plus consommée. Le style à son tour va dans le même sens. Stace a emprunté à Virgile sa diction toujours soutenue, mais il ne lui a pris ni sa clarté ni son naturel. Violentés, torturés, les mots chez lui ajoutent trop souvent une énigme grammaticale à l'obscurité des allusions mythologiques; et plus d'une fois un terme sur quatre y aurait besoin d'un commentaire. On voit que nous n'avons sur lui aucune illusion.

Nous ne ferons pas l'analyse de la *Thébaïde*; elle serait sans intérêt pour le lecteur. Son nom indique assez qu'elle a pour sujet la guerre fratricide d'Etéocle et de Polynice; et ce choix seul suffirait à prouver combien l'épopée en était alors arrivée à n'être qu'une œuvre académique, une simple affaire entre lettrés. C'était bien, en effet, aux lettrés seuls que s'adressait le poëme; aussi l'auteur leur ménagea-t-il presque à chaque pas le plaisir de pouvoir dire d'où il avait tiré ce qu'il leur présentait. Jamais on n'emprunta plus de toute main. Nul ne peut dire aujourd'hui ce qu'il avait pris à deux œuvres que nous avons perdues, la *Thébaïde*, d'Antimaque, et l'*Antigone*, d'Euripide; mais les *Phéniciennes* de ce dernier, et les *Argonautiques* d'Apollonius de Rhodes, que nous avons encore, ont amplement fourni à ses larcins; il n'est presque pas d'épisode important dans l'*Enéide* ou dans l'*Iliade* dont il n'ait tenté une imitation; et il a pillé jusqu'à *Ovide* lui-même. Enumération du haut des remparts, lutte d'Achille contre le Xante, combat autour du cadavre de Patrocle

et jeux célébrés en son honneur, épisode de Cacus, aventures de Nisus et d'Euryale, cerf apprivoisé dont la mort commence les hostilités entre les Troyens et les Latins, exploits et malheurs de Camille, discours d'Orphée à Pluton pour en obtenir Eurydice, tout se retrouve dans ce réceptacle d'imitations, entassé, mêlé, confondu, avec un luxe de détails merveilleux, dont l'inutilité et le défaut de logique produisent aujourd'hui au moins le plus singulier effet. Un ou deux exemples en donneront l'idée.

Le cerf apprivoisé que, dans Virgile, Ascagne tue par mégarde, et dont les maîtres veulent venger la mort, est remplacé dans Stace par deux tigresses, consacrées à Bacchus, dont elles ont jadis traîné le char à travers les Indes. A son retour de son expédition, le Dieu les avait laissées à Thèbes, où, désaccoutumées du meurtre, elles erraient en liberté, vivant du pain que chacun leur donnait. Quand arrive l'armée argienne, la furie Erynnis, qui a son plan, fait rentrer dans leur âme leur cruauté passée; elles se jettent sur les troupes d'Adraste, et y blessent trois hommes; un quatrième les poursuit jusque sous les murs de Thèbes, et les tue à coups de flèches; les Thébains sortent pour les venger, et la bataille commence. Combien Stace devait trouver ses merveilleuses tigresses supérieures à l'humble cerf! — Dans Vigile, quand le bon roi Evandre, qui a donné l'hospitalité à Enée, offre avec lui un sacrifice à Hercule, le sauveur de son peuple, sa reconnaissance lui fait un besoin d'apprendre à son hôte l'origine du culte qu'il rend à ce Dieu; et ainsi se trouve amené dans sa bouche cet admirable récit du combat d'Hercule et de Cacus, dont tout le monde a pu apprécier la simplicité à la fois et la grandeur. Dans Stace, quand le roi Adraste, après avoir apaisé la querelle de Polynice et de Tydée, qui se battaient à coups de poings sous son vestibule, les a conduits dans son palais et s'apprête à offrir devant eux un sacrifice à Apollon, le poëte trouve l'occasion trop belle pour ne pas lui prêter à son tour le besoin d'expliquer à ses hôtes l'origine de ce culte; et voici les belles choses qu'il lui fait raconter. Apollon, mis en goût d'héroïsme par sa victoire sur le serpent Python, avait entrepris jadis de parcourir la terre pour la purger de ses monstres. Il était arrivé ainsi chez un des anciens rois d'Argos, le roi Crotope, dont il avait reconnu l'hospitalité en séduisant sa fille. Ensuite il était parti, et la princesse, qui n'avait pas osé avouer sa faute à son père, était accouchée en secret d'un fils qu'elle avait fait élever dans les bois. L'enfant, mal gardé, avait été dévoré par des chiens; sa mère éperdue avait alors tout confessé à son

père, qui l'avait impitoyablement punie de mort; et le Dieu, pour châtier le père avait envoyé dans la contrée un monstre à figure de femme, dont l'office était d'arracher les enfants à leurs parents pour les dévorer. Pendant quelque temps le monstre avait impunément promené ses ravages par le pays; mais à la fin un brave, nommé Corèbe, s'était mis à la tête d'une troupe de jeunes gens, et tous ensemble avaient vaillamment tué l'horrible femme, sur le cadavre de laquelle les habitants s'étaient vengés à plaisir. Mais le Dieu irrité avait à son tour vengé le meurtre de son envoyé par une peste qui devait durer jusqu'à ce qu'on lui livrât Corèbe. Corèbe alors s'était dévoué, et il était venu se remettre entre les mains du Dieu, mais la tête haute, le bravant en face, et lui reprochant hardiment ses cruautés. Le Dieu, touché de son courage et de ses belles paroles, lui avait fait grâce de la vie, et avait retiré du même coup la peste. De là le culte que les habitants d'Argos avaient établi en l'honneur d'Apollon. On doit convenir qu'ils ne pouvaient moins faire. Mais quel spécimen du goût de Stace, qu'il soit l'auteur de toutes ces jolies choses ou qu'il n'ait fait que les choisir dans les traditions mythologiques, en se bornant à les embellir par les procédés de sa rhétorique! accumuler les plus grandes causes pour en tirer les plus petits effets, renouveler à chaque pas l'histoire de la montagne en travail, voilà son système en deux mots. N'oublions pas seulement que ce n'était pas lui qui l'avait créé, et qu'il n'y était que l'élève de ses maîtres.

Un élève intelligent d'ailleurs, et chez qui tout n'est pas à dédaigner! Il y a de la vie, du naturel, une sensibilité vraie dans les détails de plus d'une de ces épisodes. La douleur de Polynice, quand tout ses braves compagnons sont morts pour lui, les larmes et le repentir d'OEdipe devant les cadavres de ses deux fils; la rencontre nocturne d'Antigone et d'Argie sur ce champ de bataille, où elles sont venues, chacune de son côté, chercher dans une même pensée pieuse le corps de celui qui fut pour l'une un frère et pour l'autre un époux: autant de belles scènes qui ne dépareraient pas l'*Enéïde*, si la langue en était meilleure. Stace trouvait surabondamment dans son cœur les sentiments affectueux et dévoués qui vont si bien à celui des femmes. Aussi le caractère de ses héroïnes est-il généralement réussi, et il en est de même pour ses caractères d'homme, partout où cette fibre attendrie peut s'y trouver à sa place. Dans la peinture de tous ses personnages, on peut le dire, Stace a su se garder de ce faux stoïcisme qui débordait autour de lui avec tant de fracas dans les tragédies de Sénèque et dans le poëme de Lucain, et il y

a là certainement un mérite dont on ne lui a pas tenu assez de compte. Quand, autour de lui, ce stoïcisme falsifié et menteur, si facile à reproduire en définitive, recevait de toute part tant d'applaudissements, ce n'est pas un médiocre honneur pour un poëte élevé à l'école où l'avait été Stace, et épris comme lui du succès du jour, que d'avoir résisté à la tentation, et osé mettre de vraies douleurs dans le sein de ses héros, de vraies larmes dans leurs yeux. N'eussions-nous que cet indice auquel on pût reconnaître en lui un vrai poëte, nous n'hésiterions pas à dire qu'il en était un. Ses fautes sont celles de son temps bien plus que les siennes ; il valait mieux que son entourage ; et peut-être, s'il lui eût été donné de vivre davantage, s'il avait eu le temps de se bien connaître lui-même et de dégager son individualité des langes où l'avait lié son éducation, serait-il arrivé à produire un grand ouvrage qui eût placé son nom beaucoup plus haut.

Ses deux chants de son *Achilléïde*, le second surtout, sont manifestement en progrès sur la *Thébaïde*. Ce n'est pas que les détails mythologiques y manquent, et avec eux les enfantillages, les peintures oiseuses, les descriptions inutiles; mais le merveilleux y est évidemment relégué sur le second plan; la vie humaine, cette éternelle source de l'intérêt dans l'épopée comme dans le drame, y circule à flots plus pressés; ce ne sont plus les dieux qui y font tout; l'activité et la sagacité des hommes y ont dans la conduite des événements la part qu'elles ont dans les faits réels. A quelques détails près, dont l'importance est secondaire, on se sent là enfin dans un monde vrai, au lieu du monde factice des épopées de seconde main. Si Thétys, dans le premier chant, agit un peu en déesse, elle n'y est pas assez puissante pour ne pas se trouver le plus souvent bornée aux moyens d'une simple mortelle ; et dans le second chant, c'est Ulysse qui conduit tout avec la finesse et l'intelligence que chacun lui connaît. C'est lui qui renverse les obstacles que la prévoyance de la mère a préparés à ses projets; c'est lui qui découvre Achille et le détermine à le suivre par son habileté propre, par ses artifices personnels, sans un secours des Dieux, qui, faisant pour lui les trois quarts de la besogne, ou même la besogne entière, le réduise à l'état d'instrument, au lieu d'un homme qu'il est et qu'il doit être pour nous intéresser. Comparez, à ce point de vue, cet épisode d'Ulysse et de Diomède en quête d'Achille, avec l'imitation qu'en a faite le Tasse, envoyant Ubalde et le chevalier Danois à la recherche de Renaud, enchaîné par Armide. Quoi de plus puéril et de plus froid, à l'heure qu'il est, que la narration du Tasse, avec les prodigieuses diffi-

cultés semées devant les pas de ses héros, qui n'ont qu'à faire un signe pour les dissiper! Pour que de pareils contes se fassent écouter ou lire, il leur faut un public d'enfants par la raison ou par l'âge. Avec quelque faveur que les populations italiennes du seizième siècle aient pu accueillir ces prétendues merveilles, il n'est aujourd'hui personne qu'elles ne fatiguent. L'épisode de Stace, au contraire, avec ses moyens purement humains, a conservé aujourd'hui encore tout son intérêt.

Nous ne pouvons savoir ce que serait devenu le poëme, s'il eût été donné à Stace de le mener à terme. A quoi l'eût conduit cette vie d'Achille qu'il avait entrepris de raconter tout entière, et qu'il a dû laisser au départ de Scyros, nul ne peut le dire. Mais il était de notre devoir de constater et les progrès que prouvaient chez lui les deux chants qu'il en a composés, et les espérances que ces chants autorisaient à concevoir pour le reste de l'œuvre.

Arrivons-en librement maintenant à ce que nous regardons comme son vrai titre de gloire, quoique le critique puisse y reprendre encore; arrivons-en à ses *Silves*.

IV

C'est sur les *Silves* que la critique aujourd'hui a concentré à peu près tous ses efforts, et sur elles aussi que l'apologie s'est portée de préférence. A quelque rang que la *Thébaïde* et l'*Achilléide* doivent être placées parmi les œuvres d'imitation et de seconde main, le plus ou le moins sur ce terrain ne vaut pas la peine qu'on le débatte beaucoup; mais les *Silves* sont des œuvres originales, et, si Stace a pu valoir quelque chose, c'est chez elles surtout qu'il l'aura valu.

Elles sont originales à deux titres : par la nouveauté du genre d'abord, autant du moins que nous en pouvons juger aujourd'hui; puis parce que les idées et les sentiments y sont bien les idées propres et les sentiments personnels de l'auteur. Fond et forme, tout y est bien de lui. Les *Silves* sont les improvisations d'un homme à qui les vers ne coûtent rien, et qui se plait à verser dans un moule complaisant toutes les impressions plus ou moins profondes qu'il éprouve à l'occasion des faits divers de sa vie ou

de la vie de ses protecteurs et de ses amis. Le public, qui juge les œuvres par ce qu'elles valent, et non par le temps qu'on a passé à les faire, s'inquiète peu que les *Silves* soient des improvisations; mais l'histoire doit consigner le fait, ne fût-ce que comme trait de caractère, pour l'importance qu'y attachait l'auteur. Le jour où il les publie en petits recueils, après les avoir envoyées une à une à ceux pour qui elles avaient été faites, son grand souci est de bien établir aux yeux des lecteurs qu'elles ont été composées en quarante-huit heures au plus, quelques-unes mêmes en beaucoup moins. Les fautes ainsi en seront excusées. Les Aristarques devront être indulgents pour les incorrections d'une composition si rapide. Tout semble être là pour le bon Stace. On dirait que, dans ses préoccupations de bel esprit et d'élève des rhéteurs, il n'a pas aperçu lui-même ce qui fait le mérite réel desquelques de ces *Silves* qui protégent sa mémoire : sa sensibilité vraie qui y afflue, et son cœur qui y déborde.

L'ouvrage qui, dans notre littérature française, peut donner l'idée la moins inxacte des *Silves*, improvisation comprise, ce sont les *Méditations* de Lamartine. La forme en est différente, cela est vrai : la plupart des *Méditations* affectent la forme de l'ode, avec la variété de ses mètres et sa division par stances, tandis que les *Silves* ont presque toutes la forme continue de l'épître, avec son grand vers invariable ; mais dans les unes comme dans les autres, ce sont les impressions du moment qui s'épanchent librement au dehors ; c'est l'âme de l'auteur qui s'y fond ou qui croit s'y fondre ; ce sont ses joies, ses exaltations, ses regrets, ses sympathies du jour ou de l'heure qui s'y ouvrent passage. Les unes et les autres sont les effusions spontanées de deux âmes ; et quelque diverses encore que soient ces âmes, de quelque différentes époques qu'elles réflètent l'esprit, les œuvres n'en sont pas moins du même genre, et leur analogie est assez grande pour que l'on puisse éclairer les unes par les autres.

Quand on veut étudier un peu en détail les *Silves* de Stace, il faut nécessairement les classer. La répartition en cinq livres, qui est celle de l'auteur (1), n'y saurait suffire, car chaque livre contient des pièces de genres différents qui n'ont d'autre raison d'y être ensemble que celle de s'être trouvées ensemble dans le portefeuille du poëte au moment où il l'a vidé. Voici la division que nous suivrons tout en reconnaissant nous-même qu'elle n'est pas toujours bien rigoureuse :

1° Pièces en l'honneur de l'Empereur ;
2° Pièces à de puissants protecteurs ;
3° Pièces à des amis ;
4° Pièces relatives à sa vie intime.

(1) Le dernier livre a été publié après sa mort, d'après les manuscrits que l'on a trouvés chez lui.

Les *Silves* adressées à l'Empereur sont au nombre de sept.

Une première, sur la statue équestre de Domitien;

Une seconde, sur les saturnales impériales;

Une troisième, sur un lion de l'Empereur;

Une quatrième, sur le dix-septième consulat de Domitien;

Une cinquième, sur un grand repas auquel l'Empereur avait invité le poëte, en compagnie de mille autres convives;

Une sixième, sur une route que Domitien avait restaurée à travers les marais Pontins;

La dernière enfin, sur la chevelure d'Earinus, le Ganymède favori du prince.

Ce sont de tristes pièces, nous en convenons. Le poëte y est à la hauteur de l'homme et l'homme n'y est pas bien haut. Exagérations ridicules, exclamations à tout propos, emprunts sans nombre à la mythologie, voilà pour le poëte. Compliments et flatteries, adorations et génuflexions, depuis le premier mot jusqu'au dernier, voilà pour l'homme. La terre sur laquelle se dresse la statue équestre de Domitien est *haletante* sous le poids..... du génie de l'Empereur! et le piédestal de cette statue, quoique de force à porter le ciel, succombe sous ce même poids! Domitien s'élève autant au-dessus de César que sa statue, placée sur une des hauteurs de Rome, s'élève au-dessus de la statue de ce dernier, placée dans un des quartiers bas de la ville!

Quand le poëte a pris place, avec les mille autres convives, au festin donné par l'Empereur :

« Il me semble, s'écrie-t-il, que je suis assis à la table de Jupiter, « au milieu des astres, et que je prends le breuvage immortel présenté « par la main de Ganymède! Perdues ont été les années que j'ai « vécues jusqu'ici! Voici le premier jour de ma vie et le point de « départ de mon existence!... O maître de la terre, ô père tout puis- « sant du monde subjugué, espoir des hommes, objet des soins des « dieux, est-ce bien toi que je puis regarder de ma place? Je puis te « voir si rapproché de moi, je puis contempler ton visage, au milieu « des coupes et des mêts, et j'ai le droit de ne pas me lever! »

Tous les dieux du ciel, cela va sans dire, et Jupiter lui-même, sont inférieurs à Domitien! Nous remplirions trois pages avec des citations de ce genre On comprend que nous nous en tenions là.

Nous ne reprendrons pas au sujet de ces flatteries ce que nous en avons dit dans la biographie du poëte. Cette reprise serait inutile; et nous sentons bien nous même que les raisons générales d'indulgence, quand on vient aux détails, s'émoussent

contre de pareils pauvretés ! Nous l'avouons donc : Stace s'est prosterné bien bas devant Domitien ; et toutes les circonstances atténuantes que l'on peut lui trouver dans son éducation, dans les mœurs de son temps, dans sa position sociale enfin, ne sauraient faire qu'il n'ait sottement et platement loué un prince, dans les souvenir duquel le ridicule le dispute à l'odieux. Nous rappellerons seulement que celui qui s'inclinait ainsi n'a jamais rien demandé ; et nous nous croirons le droit d'ajouter que ces prosternements devant un tel maître, bien qu'incompatibles avec toute solidité de jugement comme avec toute indépendance de caractère, ne l'étaient pas cependant avec un bon cœur et une âme aimante. Les complaisances et les sottises du poëte officiel n'avaient pas forcément tout gâté chez Stace. A côté de ces parties malades, celles qui appartenaient à la vie privée pouvaient être restées saines.

Lors donc que nous rencontrerons bientôt dans ses vers les expressions les plus touchantes de ce que cette vie privée a de meilleur en fait de sentiments, rien de ce qui précède ne devra nous empêcher de croire en ce moment à sa sincérité, et de nous laisser aller sans défiance à la séduction de sa parole. Il ne nous en faut pas davantage.

La distance est déjà sensible entre ces pièces à l'Empereur et celles qui s'en rapprochent le plus, les *Silves* de Stace à de puissants protecteurs, trop haut placés évidemment pour qu'il pût les appeler ses amis, quelque bienveillance qu'ils eussent d'ailleurs pour lui.

Ces *Silves* sont au nombre de trois : une pièce de félicitations au préfet du prétoire, Rutilius, pour le rétablissement de sa santé ; et deux pièces de condoléances, l'une à Etruscus sur la mort de son père, intendant des finances impériales sous huit règnes ; l'autre au *ministres des armes* Abascantius, sur la mort de sa femme Priscilla. Quelle était la valeur de tous ces personnages? On s'est attaché à la rabaisser fort, et cela était naturel, pour rabaisser du même coup le poëte qui a fait leur éloge. On eût mieux fait, ce nous semble, de s'épargner cette peine. Nous n'avons rien à dire d'Abascantius, sur lequel les renseignements nous manquent ; mais c'est beaucoup moins sur lui que sur sa femme Priscilla que portent les louanges de Stace, et, lorsque le poëte la louait ainsi, il y avait *un an* qu'elle était morte. La date a bien son éloquence, on l'avouera. Il est certainement à l'honneur du mari que cet éloge de la défunte ait pu lui être adressé sans gaucherie, si longtemps après qu'il l'avait perdue, et ce ne devait pas être une femme sans valeur que celle qui avait laissé d'aussi longs regrets à un homme public, distrait chaque jour de sa douleur par tous les soucis de l'ambition et des affaires. Quelqu'ait pu être, d'autre part, Etruscus le fils, ce n'était assurément pas un homme ordinaire que son père, le principal objet des

éloges du poëte. Entré comme esclave dans la maison de Tibère, qui n'avait pas tardé à l'affranchir, placé ensuite par Caligula à la tête des finances impériales, et maintenu dans ces fonctions difficiles par huit princes successifs jusqu'au milieu du règne de Domitien, le vieil Etruscus avait dû être doué de quelque capacité, on nous l'accordera sans peine; et, s'il n'y avait joint une dose notable d'honnêteté, on peut croire, sans trop de témérité, que sous tant de maîtres différents se succédant d'une façon si brusque, tout son talent n'aurait pas suffi à lui conserver un poste en butte à tant de convoitises et de jalousies. Quant à Rutilius, le préfet du prétoire, l'énumération que Stace a faite de ses services militaires dans toutes les parties de l'Empire, et sous des princes comme Vespasien et Titus, prouve au moins qu'il avait été un bon soldat et un bon général.

Regardez maintenant aux éloges que le poëte leur donne à tous. Sous le fatras des hyperboles poétiques et des rapprochements mythologiques, il y a une espèce de vertus dont la louange revient au sujet de chacun d'eux, et qui est comme l'empreinte du caractère même du poëte sur ses panégyriques : ce sont les vertus paisibles, les qualités de bonté, d'affection et de douceur, que sa nature le rendait plus particulièrement apte à comprendre. Lui qui avait loué avant tout chez Domitien sa bonté envers les vaincus (L. 1,s- 1, vers 25-29; L. 3, s. 3, vers 167-170), ce qu'il vante en première ligne chez Rutilius, ce dont il fait la cause essentielle de la joie que la ville entière ressent du rétablissement de ce préfet du prétoire, magistrat judiciaire aussi, ne l'oublions pas, c'est la compassion pour les malheureux dans les fers, sa modération dans les châtiments, son affabilité pour les humbles, sa facilité à exaucer les prières (Vers 42-46). Chez le vieil Etruscus, à son tour, sur le même pied que les talents de l'administrateur, il placera toutes les qualités qui font le mari modèle, le père de famille excellent (Vers 105-110). La même chose se retrouve dans le peu qu'il a dit d'Abascantius. Et n'est-ce pas enfin un tableau touchant, dans son éloge de Priscilla, que cette peinture des derniers instants de l'épouse aimante?

(Vers 170-179). — « Déjà sa tête s'affaisse, sa vue se trouble à ses « derniers moments, ses oreilles n'entendent plus; mais il est une voix « qu'elle reconnaît encore, c'est celle de son mari.........! De ses « bras épuisés elle l'étreint fortement contre son visage immobile. « Ce dont son œil cherche à se rassasier une dernière fois, ce n'est « pas la lumière du soleil, ce sont les traits de son époux adoré. »

On pourrait rencontrer plus mal, il faut l'avouer. Mais, pour peindre ainsi de pareilles scènes, ne faut-il pas avoir été capable de les sentir?

Reste la ressource, il est vrai, d'incriminer les motifs qui, dans ces trois circonstances, ont mis la plume à la main de Stace! Reste le plaisir, que l'on sait, de crier contre lui au solliciteur déguisé! Bien déguisé, en effet, puisque dans ces pièces, pas plus que dans aucune autre, nul vers du poëte ne demande quoi que ce soit! Et quel singulier solliciteur que celui qui, dans son avidité de tirer quelques écus d'un mari dont la femme venait de mourir, attendait une année entière pour lui envoyer l'éloge de la défunte! Stace, à qui les vers coûtaient si peu, n'avait-il pas tout prêt, dès le premier jour, le motif qu'il a donné un an plus tard à ses chants, l'amitié dont Priscilla avait honoré sa femme?

Combien il est plus simple, et plus en rapport aussi avec les dates, de faire ici une bonne et large part à sa sincérité, sur le moment au moins! Sans doute, il ne pleurait point Priscilla, pas plus qu'il n'avait versé de larmes bien amères sur le sort du vieil Etruscus; mais il avait l'âme sensible, et les vers ne lui coûtaient rien à faire; il voyait l'affliction de hauts personnages, auxquels il avait des obligations, ne fût-ce que pour leur bon accueil et leur admiration de son talent; il s'associait, par l'imagination au moins, à cette affliction, et, cédant moitié au désir de leur être agréable, moitié au plaisir de faire des vers, il leur écrivait au courant de la plume de longues pièces, où, sous bien du fatras, se rencontraient çà et là quelques accents vraiment émus. Qu'y a-t-il à incriminer là-dedans? Et comment prouvera-t-on, d'autre part, qu'il n'était pas franchement heureux du rétablissement de Rutilius?

Le troisième groupe des *Silves* nous semble plus facile encore à justifier, quant à son fond au moins. Ceux à qui elles sont adressées ne sont plus des protecteurs, mais des amis; de riches amis toujours, il est vrai, mais dont la position sociale, après tout, ne mettait pas entre le poëte et eux une distance telle qu'elle ne pût être comblée par la ressemblance des goûts, par l'estime réciproque, par l'affection mutuelle. Stella, Pollius Félix, Julius Ménécrates, Vopiscus, Plotius Gryphus, sont poëtes comme Stace; ils *cultivent comme lui les muses*, ainsi que l'on disait au dix-septième siècle; et si Marcellus, si Mélior, si Nonius Vindex ne les cultivent pas, ils s'intéressent du moins assez à toutes les choses de l'esprit pour qu'une liaison soit possible entre le poëte et eux.

Sa liaison avec Mélior, en particulier, a été assez étroite pour que la plus importante au moins des pièces qu'il lui a adressées puisse être rangée parmi les *Silves* de sa vie intime; et il est clair que Stella et que Ménécrates, outre l'identité de leurs goûts poétiques, étaient pour lui des camarades d'enfance. Pourquoi lui faire alors un crime de leur richesse? A eux non plus qu'aux autres on ne peut prouver qu'il ait jamais rien demandé. Bien

plus encore que pour les précédents, son bon cœur et son affection l'associaient naturellement à tout ce qui leur arrivait d'heureux ou de malheureux ; son imagination s'échauffait à la pensée de leur faire plaisir, par un poétique témoignage de cette sympathie; et les vers coulaient pour eux de sa bouche, comme l'eau coule des fontaines, tristes ou gais, suivant les circonstances, mais carressants et affectueux toujours. La liqueur n'était pas constamment pure, cela est vrai : Stace, alors même qu'il était le plus sincère, ne pouvait pas dépouiller ses habitudes d'esprit; mais quoi! ces exagérations poétiques, ces recours constants à la mythologie, n'avaient-ils pas toujours été, même en dehors de l'épopée, le péché mignon de la poésie latine? Sans parler des odes les plus admirées d'Horace, ne les retrouve-t-on pas jusque dans les élégies les plus touchantes de Tibulle? Ovide, au fond même de l'exil, n'en a-t-il pas largement émaillé ses cantiques et ses *Tristes?* Pourquoi les reprocher alors si durement au seul Stace? Si ces procédés de l'école n'empêchent de croire ni aux regrets réels d'Ovide, ni à l'amour vrai de Tibulle pour Délie, Némésis ou Néère, pourquoi empêcheraient-ils de croire à la sincérité de Stace vis-à-vis de ses amis?

Il y a d'ailleurs plus d'un passage charmant dans ces *Silves*, voire déjà plus d'un passage touchant. Au milieu de toutes les descriptions pompeuses que le poëte fait des villas de Vopiscus et de Pollius, il est quelque chose qu'il vante avant tout, c'est le calme de ces belles retraites, et chez leurs maîtres en même temps la tranquillité de la vie, l'honnêteté des mœurs, l'élévation des goûts. Là est ce qui le charme réellement; tout le reste ne vient que *pour la rime,* serions-nous tenté de dire, et ne figure là que pour faire plaisir au propriétaire. C'est le poëte de profession qui y fait son métier, si l'on veut aller jusque là ; mais toute cette vie tranquille et toute cette aimable sagesse le prennent vraiment au cœur, et nulle part les accents émus ne lui font défaut pour en parler.

L. 1, s. 3 (vers 85-94). — « Que tous les jardins décrits par les « poëtes le cèdent à celui-ci! dit-il à Vopiscus. Ici est le séjour des « mœurs méditatives et graves, du repos fécond, de la vertu sereine. « Ici les fronts sont calmes, le luxe y est sain, les plaisirs sans excès. « Pour cette maison, le vieil Epicure eût quitté volontiers Athènes et « son jardin. »

(L. 2, s. 2. Vers 120-135). — « Vis, dit-il à Pollius, plus riche « qu'avec les trésors de Mydas et tout l'or de la Lydie, vis plus heu- « reux que les rois de la Troade et de l'Euphrate, toi que ne tentent « ni les faisceaux incertains, ni la faveur mobile du vulgaire, ni le « barreau, ni les camps. Ton grand cœur sait vaincre la crainte et

« l'espérance; nos vices ne t'atteignent pas; tu ne donnes pas prise au « destin; tu braves la fortune qui s'en indigne; et ta dernière heure, « quand elle viendra, ne te trouvera pas au milieu des affaires, mais « disposé au départ et rassasié de la vie. Nous, troupe sans valeur, « toujours prêts à nous faire les esclaves des biens périssables, tou- « jours prêts à convoiter, nous semons notre vie à la merci du sort. « Toi, des hauteurs de ton âme, tu nous regardes au-dessous de toi « errer à l'aventure, et tu souris de ce qui fait nos joies. . . . .

« ...... Il fut un temps où toi aussi tu courais de ville en ville après « les triomphes littéraires..., mais maintenant les ténèbres se sont « dissipées, tu aperçois la vérité. Tu laisses les autres hommes aux « agitations de la pleine mer; ton esquif sain et sauf, aujourd'hui « entré au port, s'y repose tranquillement à l'abri du péril. Continue « ainsi et ne risque plus, au milieu de nos tempêtes, ta barque dont « la course est achevée. »

Ne sont-ce pas là les idées, l'accent et parfois les mots mêmes de la *méditation* de Lamartine, intitulée *la Retraite?*

« Au bord de ton lac enchanté,
« Loin des sots préjugés que l'erreur déifie,
« Couvert du bouclier de ta philosophie,
« Le temps n'emporte rien de ta félicité, etc. »

Les vers du poëte français sont certainement d'un goût plus pur que ceux de Stace, mais le sentiment qui a inspiré les deux pièces est bien le même.

Voici maintenant des accents plus attendris.

Dans les adieux qu'il adresse à son ami Céler, qui partait pour aller prendre le commandement des légions de Syrie, le poëte dit au jeune homme qu'il a accompagné jusque sur le vaisseau, afin de rester plus longtemps avec lui :

(L. 3, s. 2. Vers 50-60). — « Le zéphyr a entendu mes vœux, et « semble accuser lui-même la lenteur des matelots. Voici que je « tremble; un frisson me saisit; le cœur me manque; et, quoique je « craigne qu'on n'y voie un mauvais présage, je ne puis retenir les « larmes que je sens suspendues au bord de ma paupière. Mais déjà « les matelots ont dénoué le câble, détaché le navire du rivage et jeté « à la mer la planche qui nous servait de pont. Du haut de la poupe « les longs cris du pilote mettent sans pitié fin aux embrassements et « coupent court aux baisers. Je ne puis plus demeurer longtemps « attaché au cou de mon ami; mais de toute cette foule je veux être « le dernier à descendre à terre, et je ne quitterai le vaisseau que lors- « qu'il sera en marche. »

La suite de la pièce, il est vrai, n'est qu'une longue paraphrase de la fameuse ode d'Horace,

Illi robur et æs triplex, etc.

Mais cela ne supprime point le passage que nous venons de citer; et, dès que l'on ferme si volontiers les yeux sur ce que l'ode d'Horace a de déclamatoire pour n'en voir que deux ou trois vers qui ne mourront jamais, pourquoi ne pas accorder un peu de la même faveur à la pièce de Stace?

Nous pourrions multiplier les citations; mais celles-là nous suffisent pour montrer quelle place l'âme et le cœur du poëte ont su déjà se faire dans ce groupe de pièces, que déparent si fâcheusement d'ailleurs les habitudes de l'école. Nous avons hâte d'en arriver au dernier groupe, à celui qui proteste le mieux, suivant nous, contre la condamnation dont Stace a été frappé.

Il se compose de quatre *Silves,* que nous croyons pouvoir rapporter à l'existence intime du poëte, parce que nous y trouvons plus de son cœur que dans les autres, quoique les faits qui en ont été l'occasion ne se soient pas passés à son foyer. C'est la *Silve* sur la mort de son père, la lettre à sa femme pour la décider à se retirer avec lui à Naples, la pièce de consolation à son ami Mélior sur la mort du petit Glaucias, les vers enfin qu'il avait commencés sur la perte de son propre enfant d'adoption.

Nos lecteurs connaissent déjà les deux premières de ces *Silves* par notre biographie même de Stace qui n'en a guère été que l'analyse; mais, chose étrange, il nous serait à peu près impossible d'extraire de la pièce sur la mort de son père un passage de quelque étendue pour appuyer par une citatoin la bonne opinion que nous voudrions donner d'elle et du poëte; le mauvais goût est partout dans cette *Silve.* Que l'on nous pardonne le mot, c'est en langage de Trissotin que le fils d'un Trissotin romain a déploré la mort de son père. Et cependant cette douleur est vraie! Ces larmes, qui roulent tant de fard avec elles, sont de vraies larmes, cela se sent! Un homme qui se souvient si bien de tous les détails de la vie de son père, et qui trouve tant de bonheur à les reproduire, aimait vraiment ce père, et est vraiment ému en adressant ces vers à sa mémoire. Les habitudes de l'esprit du poëte sont détestables, mais son cœur saigne réellement, tandis que son esprit suit la pente que son éducation lui a faite. Nous ne croyons pas qu'il soit possible de lire la pièce entière sans arriver à cette impression, quelque impatience que l'on éprouve sur la route.

Les vers de Stace à sa femme sont entachés des mêmes dé-

fauts (quelle est celle des *Silves* qui ne l'est pas?); mais on peut cependant en extraire plus d'un passage où l'expression comme la pensée se soutiennent à peu près d'un bout jusqu'à l'autre. En voici deux au moins que l'on ne lira pas, ce nous semble, sasn quelque plaisir.

« Vénus bienfaisante t'a donnée à moi à la fleur de nos ans; qu'elle « te conserve à moi jusque dans notre vieillesse. Etranger au mariage, « et folâtrant jusque là comme un jeune homme, le trait dont tu m'as « blessé est le premier qui m'ait fixé. Et avec quel bonheur, avec « quelle docilité j'ai reçu ton joug! le frein que tu m'as mis, je le « presse sur mon cœur pour n'en changer jamais. Quand trois fois à « Albe j'ai remporté le prix, tu me serrais dans tes bras en imprimant « des baisers précipités sur la couronne d'or que je tenais de l'Empe- « reur. Quand le prix Capitolin a été refusé à ma lyre, tu t'es associée « à ma défaite, en accusant la cruauté et l'injustice de Jupiter. Tu « saisis d'une oreille avide le premier son des vers qui arrivent sur « mes lèvres, les premiers murmures de ma voix. Tu es la seule con- « fidente de mes longs travaux. Ma Thébaïde et toi avez vieilli « ensemble. »

Et plus loin:

« Je pourrais te donner bien d'autres raisons pour aimer mon pays; « mais un seul mot me suffit, chère épouse, un seul mot : c'est cette « terre qui m'a fait naître pour toi; c'est elle qui m'a uni à toi pour « une longue suite d'années! Ne mérite-t-elle pas dès lors que tu la « regardes comme notre mère à tous deux, comme notre nourrice « commune? Ce serait te faire outrage que de rien dire de plus, car « ce serait douter de toi. Tu y viendras, ô mon épouse chérie! tu feras « mieux même : tu y seras avant moi. Séparée de moi, ni les eaux « que le Tibre porte à la mer, ni les palais du belliqueux Quirinus « n'auraient de charme pour toi. »

Celui qui a écrit cette Silve n'était probablement pas le maître chez lui, nous l'avons dit déjà, mais quelle bonne et aimable nature on sent derrière ces vers! et quels mots touchants elle a inspirés çà et là au poëte!

Les deux pièces dont il nous reste à parler sont plus sympathiques encore; et nous ne croyons pas que, sans parti pris, les plus délicats eux-mêmes y puissent être insensibles. C'est le sentiment de l'enfance qui en fait les frais. Ce sont les grâces de l'enfant, tout ce qui chez lui nous prend le cœur, tout ce qui dans ces petits êtres s'empare de nous et fait d'eux nos maîtres,

c'est tout cela qui est le fond de ces *Silves*. On a composé le *Livre des mères*, en extrayant des œuvres d'un grand poëte moderne tout ce que son cœur de père lui avait dicté de meilleur sur ce sujet touchant. Dix-huit cent ans avant lui, Stace, qui n'était point père, avait écrit sur des fils d'adoption des pages qui ne dépareraient pas ce livre.

L'esclavage, qui avait tant de mauvais côtés, en avait quelques-uns de bons. Les esclaves, anciens dans une maison, arrivaient, par cela seul qu'ils ne pouvaient la quitter, à faire partie de la famille plus intimement encore que les vieux serviteurs de nos pères ; et les enfants qui naissaient d'eux devenaient plus d'une fois de vrais enfants d'adoption pour le maître qui avait perdu les siens, ou qui n'en avait jamais eu. Le meilleur ami de Stace peut-être, le vieux Mélior, avait ainsi chez lui un jeune enfant du nom de Glaucias, fils de deux esclaves qui depuis longtemps étaient dans sa maison, et qu'il avait affranchis d'avance pour que leur enfant naquît libre. La tendresse paternelle de Mélior pour Glaucias était célèbre à Rome ; et Martial lui-même nous a laissé le plus irrécusable témoignage de la pureté de cette affection de vieillard (L. 6, Epig. 28 et 29). L'enfant mourut avant douze ans. La douleur de son père adoptif fut sans bornes. Glaucias eut des funérailles, auxquelles la ville entière accourut, comme s'il avait été le vrai fils de Mélior ; et Stace, qui l'avait connu et aimé dans la maison de son ami, envoya, quelques jours après, au malheureux demeuré seul la pièce dont nous allons extraire quelques passages en abrégeant parfois.

« Par où commencerai-je ces vers pour adoucir la perte de l'enfant
« que tu aimais?......... Ce que tu préfères en ce moment à tout, c'est
« ta douleur même. Eh bien, pleure à ton aise, calme ta douleur en t'y
« abandonnant.........! Est-ce fait? Es-tu las de pleurer? Veux-tu
« écouter les prières d'un ami? Puis-je enfin commencer? Ah! voici
« que sur mes lèvres mes vers nagent dans les larmes, et que sur ces
« lignes que j'écris tombent des pleurs qui les effacent! N'ai-je pas,
« en effet, conduit avec toi le funèbre cortége? accompagné avec toi
« aux yeux de toute la ville ce cercueil de ton enfant? Laisse-moi
« donc ici encore prendre avec toi ma part de ta douleur!..........
« .... O enfant! que l'on avait tant de raisons d'aimer, que
« dois-je commencer ici par vanter en toi? Tout m'attire tour à tour,
« ton âge encore à l'entrée de la vie, ta beauté, ta retenue précoce, ta
« réserve bien au-dessus de ton âge. Qu'est devenu ce teint blanc, où
« courait un sang de pourpre? Où sont ces yeux qui ressemblaient à
des astres? ces regards où rayonnait le Ciel? ce front si pur, sé-

« jour de la modestie? et au-dessus de lui ces beaux cheveux qui « l'encadraient de leurs flots ondoyants? Où est cette bouche qui « retentissait de si douces plaintes? Où sont ces étreintes? ces baisers « embaumés des parfums du printemps? ces sourires mêlés à tes « larmes? cette voix qu'on eût dite imprégnée de tous les miels de « l'Hybla, qui aurait apaisé jusqu'à la fureur des serpents, et trans- « formé une marâtre en esclave volontaire?.....................

« Et maintenant, ô Mélior, qui te charmera par son doux bavar- « dage? Qui te distraiera de tes inquiétudes et de tes chagrins secrets? « Qui adoucira ta colère, quand tu t'emporteras contre tes gens, et te « fera oublier ton courroux pour ne plus voir que lui? Quel voleur « adoré, mettant le trouble partout, enlèvera sur tes lèvres le mor- « ceau auquel tu auras touché, le verre que tu auras porté à ta bouche? « Qui, le matin, montera sur ton lit pour t'éveiller par son babil? « Qui te retiendra dans ses bras lorsque tu voudras sortir? Qui, de la « porte même, te rappellera pour t'embrasser? A ton retour, qui « courra se jeter à ton cou, dans ton sein, et entourer tes épaules de « ses petits bras? Toute ta maison est muette; ton foyer est désert; « ta chambre est en deuil; ta table désolée est sans bruits.

« Qu'y a-t-il d'étonnant alors, ô cher enfant, que celui qui t'avait « élevé t'honore de pareilles funérailles? Tu étais pour ton maître le « port où se reposait sa vieillesse, tantôt le bonheur pour son cœur, « tantôt l'objet de ses plus douces inquiétudes. Il ne t'avait pas « acheté............. Tu étais bien un fils de sa maison; tu étais né « chez lui. Depuis longtemps tes parents étaient chers au maître, et il « les avait affranchis en vue de ton bonheur, pour que tu n'eusses « pas à te plaindre de ta naissance. Sitôt que tu vins au monde, il « t'éleva dans ses bras en triomphe; et, tandis que ta voix saluait « pour la première fois la clarté du Ciel, il t'adoptait dans sa pensée, « il te serrait sur son cœur, il se regardait comme ton père.

« Que les parents me permettent de le dire malgré leurs droits « sacrés :............ Ce ne sont pas toujours les liens du sang qui « sont les plus forts. Les attaches volontaires s'enfoncent souvent plus « avant dans nos âmes. Nos fils par le sang sont les enfants de la « nécessité; nos fils par l'adoption sont les enfants de notre cœur. « C'est ainsi que Chiron, cette moitié d'homme, surpassait Pélée en « tendresse pour Achille.....................................

« Ton cœur et tes sentiments, ô Mélior, t'avaient fait le père de cet « enfant, alors que ses qualités, alors que sa beauté n'existaient pas « encore. Dès le premier moment tu aimais sa voix, alors qu'elle ne « proférait encore que des murmures; tu aimais ses vagissements « sans forme et jusqu'à ses larmes d'enfant. Et lui, la tendre créature, « comme ces fleurs malheureuses destinées à périr au premier souffle

« de l'auster, et qui n'en élèvent que plus haut leur tête au milieu des « prairies, il avait vite dépassé ses égaux par sa figure et par sa taille « superbe, bien en avant de son âge.... C'est que la Parque, hélas, « avait étendu sur le berceau de l'enfant sa main fatale, qu'elle l'avait « pris dans ses bras et lui prodiguait ses soins afin de le mieux perdre! « C'était elle qui donnait l'éclat à ses joues, la grâce à sa longue che- « velure! C'était elle son institutrice, elle qui lui apprenait à former « ces mots que nous pleurons aujourd'hui!........................

« Sept jours de maladie, ô Mélior, et ses yeux glacés s'éteignent! Et « lui, cependant, au moment où la Parque va couper sa trame fragile, « c'est toi qu'il regarde de son œil mourant! c'est ton nom qu'il mur- « mure de sa voix expirante! c'est vers toi que va le dernier souffle « de sa poitrine déjà vide; c'est vers toi qu'il tourne son visage, à toi « qu'il adresse ses dernieres paroles!......................... »

Voulez-vous mieux encore? Lisez quelques-uns des vers qu'inspira à son tour au poëte la mort de son propre enfant d'adoption.

« Malheureux que je suis, s'écrie-t-il, quel est le crime que j'expie « par tant de douleurs?... Voici que m'est enlevé un enfant qui tenait « dans ses petites mains et mon cœur et mon âme! Il n'était pas de « mon sang; il ne portait ni mon nom ni mes traits; je n'étais point « son père; mais regardez mes pleurs, voyez mes joues pâlies, croyez- « en les sanglots d'un homme qui a perdu son enfant: j'ai perdu mon « enfant!...

«......... Il était bien à moi! bien à moi! A sa venue au « monde je l'avais pris dans mes bras, et, le serrant sur mon sein, « je l'avais bercé moi-même avec les chansons de la naissance! Tandis « que sa faible voix frappait pour la première fois l'air de ses vagisse- « ments, c'est moi qui l'avais présenté à la vie! Que tenait-il de plus « de ses parents? J'ai fait mieux, cher petit! tu étais encore à la ma- « melle que déjà je t'avais donné une seconde naissance, la liberté! Tu « riais de mon présent, que tu ne comprenais pas! Mon amour se hâtait, « mais combien il avait raison de se hâter pour que ta liberté qui devait « être si courte ne perdît pas une heure! Et ma douleur n'accuserait « pas les dieux! Je ne te pleurerais pas, cher enfant, toi, grâce à qui, « de ton vivant, je ne regrettais pas de n'avoir point de fils! toi, que « dès ta naissance j'ai pressé sur mon cœur! toi, à qui j'ai appris à « parler, dont j'ai transformé en langage les vagissements et les sou- « venirs informes! En rampant sur le sol, je me penchais pour t'em- « brasser, et je t'élevais jusqu'à moi; je te berçais alors sur mon sein, « et j'appelais le doux sommeil sur tes yeux indécis! Mon nom est le

« premier mot que tu aies prononcé ! Mon sourire faisait ta joie,
« pauvre petit ! et c'était de mes yeux que te venait le bonheur !

Ici s'arrête la pièce. La mort du poëte l'a interrompue, et nous avons là les derniers vers de Stace. Que tous ceux qui ont perdu un enfant, un fils par la nature ou un fils par l'affection, que ceux-là relisent ces lignes, et qu'ils essaient de le faire sans que leurs yeux se mouillent de larmes. Quels accents emus! Quels mots vraiment sortis du cœur! Celui dont on avait soutenu les premiers pas, celui dont on avait dirigé l'enfance. celui auquel on avait donné la meilleure part de son âme, et sur la tête de qui l'on avait placé tant d'espérances, se le voir enlever à jamais, le voir partir sans espoir de retour, quel coup! Et comme toutes ces douleurs trouvent bien leur écho dans les vers de Stace! Tous les raffinés du monde auront beau dire : Celui qui a écrit ces vers était un vrai poëte, et nous savons plus d'un gros livre que nous donnerions pour cette seule pièce.

Nous voici arrivé au terme de cette étude, et le moment est venu pour nous de conclure. Nous le ferons en peu de mots.

Le poëte, chez Stace, a été gâté par les leçons des rhéteurs, et l'homme n'y a eu dans sa vie ni toute la solidité de jugement, ni toute la dignité de conduite qu'on aurait pu lui désirer. Mais sous l'écrivain qui suivait le torrent, sous le courtisan qui prodiguait, ingénûment peut-être, à l'empereur tant d'éloges que l'histoire a contredits, sous le panégyriste un peu facile, si l'on veut, de grands personnages que la faveur de Domitien nous rend snspects, il y avait un cœur excellent, une âme tendre et aimante, des trésors d'affection véritable. C'était vraiment un cœur d'or que le sien, les preuves en abondent; et ce cœur n'a pas seulement fait de lui un brave homme, en dépit de ses faiblesses, il l'a encore sauvé comme poëte, en lui inspirant quelques pages à jamais touchantes, malgré les taches qu'y ont semées ses habitudes de rhéteur. Grâce à ces pages donc le nom de Stace vivra, sinon entre ces génies qui méritent l'admiration et le respect de tous, du moins entre ces talents qui ont droit à toute notre sympathie, quelque mêlée qu'elle doive être d'indulgence. Ni trop haut, ni trop bas, voilà sa vraie place. Ni parmi ceux que l'on exalte, ni parmi ceux que l'on réprouve : parmi ceux que l'on aime bien plutôt, tout en apercevant leurs défauts, défauts inoffensifs d'ailleurs, qui n'ont fait de tort qu'à eux seuls, et dont ils n'ont même pas à porter toute la responsabilité aux yeux impartiaux de la postérité.

V. COURDAVEAUX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

24 juin 1869.

A voir les nombreux et déplorables événements qui se sont succédé coup sur coup, depuis la clôture électorale, il est facile de juger du trouble qui règne aussi bien dans l'esprit des citoyens que dans le service gouvernemental. Jamais, depuis le coup d'Etat, l'ordre de choses actuel n'avait subi une si rude secousse; il est temps que le pouvoir réfléchisse mûrement : l'heure est grave, et, de son attitude, en face du nouveau Corps législatif, dépendent les destinées de la France comme celles de la dynastie. Il est inadmissible que les mouvements qui ont secoué la capitale en même temps que plusieurs de nos grandes villes n'inspirent pas de salutaires réflexions au chef de l'État, quelle qu'en ait été l'origine, quels qu'en aient été le mobile et les auteurs anonymes.

Ce qui ressort avant tout et très-clairement de ces manifestations tumultueuses, c'est l'arrêt prononcé en dernier ressort par le scrutin de ballottage. Le suffrage universel a proclamé solennellement l'oraison funèbre des candidatures officielles. Sans parler des premières conquêtes de l'opposition qui ne comptait jadis que *les cinq*, conquêtes déjà importantes dans les comices du mois de mai, on peut dire que la liberté a livré sa grande bataille au pouvoir personnel dans les journées de ballotage. Le résultat a dépassé nos espérances. La ligue des libéraux de toutes nuances, aussi avouable, plus légitime même que la coalition de tous les *illibéraux* groupés sous la bannière de l'administration et du clergé, est restée triomphante sur une grande partie des points où le ministère se croyait certain du succès. Les manœuvres de la dernière heure sont venues échouer contre le bon sens des populations, fatiguées des choix qu'on prétendait leur imposer. Enfin, le suffrage universel, faisant acte de virilité, a prouvé, même à ses ennemis,

que le temps de ses erreurs était passé, et que s'il avait déjà vingt-et-un ans d'existence, il entendait faire bon usage de sa majorité.

Il faut donc désormais compter avec lui. S'il se souvient que le régime actuel est sorti de ses flancs, il veut aussi rappeler au pouvoir que le meilleur mode pour la dynastie de ne pas compromettre ce prestige populaire, c'est de se retremper sans cesse dans les comices électoraux et de marcher d'accord avec l'opinion publique. Cette opinion publique, nous l'entendons encore comme le soir du dépouillement des votes; nous l'entendons, dans toutes les villes où la lutte pacifique s'était engagée devant l'urne, acclamer les élus de son choix spontané, s'exalter, gronder tour à tour, chaque fois que le suffrage des campagnes venait anéantir ses plus chères espérances, triompher dans le calme avec les candidats qu'elle désirait vainqueurs, se plaindre de sa grande voix chaque fois qu'un des siens tombait vaincu sous le poids administratif. Un pareil spectacle ne s'oublie pas aisément : au pouvoir de ne pas l'oublier et de savoir profiter de cette imposante leçon. Espérons qu'à la fin il aura su comprendre toute la portée de cette manifestation légale, qui eût été bien plus tôt féconde si elle n'eût été troublée par des excès aussi regrettables pour la cause de la liberté que favorables aux entraînements de la réaction.

Nous ne parlerons pas des tumultes qui ont alarmé Nantes et Bordeaux : la déception des libéraux y a été si cruelle qu'ils emportent avec eux des circonstances atténuantes. On ne peut d'ailleurs raisonnablement s'attendre à ce que de grands centres, en travail électoral depuis six mois, s'apaisent subitement et rentrent dans le calme aussitôt les résultats de la lutte rendus publics. Ni en Angleterre, ni en Amérique, les effervescences populaires, surtout lorsqu'elles sont surexcitées par les échecs de leurs préférés, ne sont une cause d'effroi ou un danger pour la sûreté de l'Etat. On a toujours vingt-quatre heures pour maudire ses juges, et la grande protestation qui se signe en ce moment dans la Loire-Inférieure ne sera pas inutile pour éclairer la religion de la Chambre, appelée tout à l'heure à se prononcer sur la validité des pouvoirs. Mais si nous ne nous occupons que des désordres qui ont éclaté dans la capitale et effrayé son commerce pendant près de quatre journées, nous commencerons par les blâmer hautement. Paris n'avait pas d'excuses à faire valoir. Les favoris de l'opinion publique l'avaient emporté : nous voulons parler de MM. Thiers et Jules Favre, dont l'absence du Parlement eut été une ingratitude des libéraux et un affront pour le pays tout entier. En présence de ce double succès si désiré, tout conseillait à la population parisienne le calme de la victoire. Satisfaite d'avoir coopéré à une grande et légitime réparation, la capitale devait s'endormir tranquille. Trop facile à l'appel de ces meneurs qu'on ne voit surgir que dans les mauvais jours, elle a laissé

gâter son triomphe et elle a failli compromettre, à la dernière heure, les pénibles efforts de ceux qui luttaient depuis longtemps en province, pour la cause des libertés. Il est certain, que si ces désordres avaient éclaté dans Paris, après le premier tour du scrutin, les candidatures officielles des départements eussent profité de l'apparition du spectre rouge; c'en était fait pour longtemps du crédit de l'opposition.

A ce premier point de vue déjà, les conséquences de ces nouvelles journées de juin ont été des plus fâcheuses par le contre-coup qui s'est fait sentir dans la France entière. D'autre part, à ne considérer que la joie du camp officieux et de la presse agréable, on devine aisément quelles armes la démagogie a forgées au seul bénéfice des partisans autoritaires. Rien ne pouvait mieux servir la cause de la réaction que de pareilles entreprises et le patronage inconscient des organes excessifs de la démocratie, qui, tout le temps de la mêlée électorale, ont fait le jeu de l'administration, n'a pas peu contribué à ces heures de trouble. Outre que nous comprenons peu les doctrines faciles des *irréconciliables* qui prêtent un serment contradictoire, nous considérons leurs excitations comme aussi dangereuses que leur programme radical est peu pratique. Le temps des stériles théories est fini: à cette heure, le pays veut rompre avec les utopistes aussi bien du passé que de l'avenir: il réclame le concours d'hommes énergiques, prêtant l'appui de leur éloquence à leurs idées bien arrêtées, mais surtout hommes d'affaires avant d'être orateurs. Les vrais hommes d'affaires, en politique, sont ceux qui savent se désintéresser d'un parti ou de mesquines ambitions, pour n'envisager que le bien général du pays et le placer au-dessus de toutes les rivalités. Quant à nous, le rôle de la nouvelle législature nous semble tout tracé. Approuver hautement le gouvernement dans chacune de ses tentatives conformes aux grands intérêts de la France, ne pas repousser d'emblée le bon, sous prétexte qu'on désire le mieux; blâmer résolûment le pouvoir quand il tentera de s'égarer, le préserver de ses propres entraînements vers le caprice personnel, barrer la route aux aventures et aux prodigalités, n'avoir qu'un objectif, et le plus puissant, la recherche de la vérité, n'être animé que d'une passion, celle qui purifie tous les débats, l'amour de la patrie, tel nous semble le rôle des futurs législateurs qui ont cette fois la bonne fortune d'entrer dans un parlement où la discussion ne pourra être étouffée.

Cette fois aussi la majorité se verra forcée de prendre un grand parti. Jusqu'ici elle s'est complue dans une docile inaction; il ne lui sera plus permis de se tenir sur la réserve, s'en remettant sans cesse à l'habileté d'un ministre plus propre à esquiver les difficultés qu'à les résoudre. Les revenants officiels, qui se taxent eux-mêmes de *revenus*, ont pu se pénétrer du souffle libéral qui s'est répandu à tra-

vers la nation. Plus heureux que ceux de leurs anciens collègues qui ont été renversés par ce souffle puissant, ils ont dû pourtant plier eux-mêmes devant ses efforts; ils seront moins prompts à atténuer les promesses du 19 Janvier, surtout en présence d'une minorité imposante dont la force consistera dans sa modération. Si celle-ci sait se maintenir sur le terrain de l'opposition légale, le seul que permette le jeu du suffrage universel; si, impassible devant les provocations, elle sait se conformer aux exigences du langage parlementaire dont l'urbanité n'exclut jamais l'énergie, l'avenir est à elle, au triomphe de ses principes, à celui des libertés devenues plus nécessaires que jamais après les excès de pouvoir qui ont accompagné et suivi la lutte électorale.

Une enquête législative sur les abus commis par les agents de l'administration et exercés contre des passants inoffensifs est dictée impérieusement par l'opinion publique. Il importe à l'honneur du ministère de mettre les faits au grand jour. L'acte d'accusation dressé par la population comme par la presse parisienne touche trop de prétendus coupables, pour que nous nous permettions de devancer le verdict légal : il est pourtant une insinuation qu'il est de l'honneur des présents de repousser au nom des absents, jusqu'à preuve du contraire. Certaines feuilles officieuses ont cherché à accréditer le bruit que l'or d'une famille bannie à perpétuité avait été répandu pour soudoyer l'émeute dans la capitale. Puisque les exilés n'ont pas droit de parole, il est juste que ceux-là même qui croient à leur honnêteté garantie par le désintéressement du passé, tout en restant en dehors des préoccupations politiques, les vengent de soupçons injurieux dont l'enquête attendue fera justice. C'est par de pareilles manœuvres que les partis se réveillent; il serait pourtant bientôt l'heure de penser moins à eux qu'à la France, dont le malaise intérieur doit cesser, sous peine de convulsions intestines dont la prévision réjouit déjà l'étranger.

L'effervescence des mauvaises passions qui ont couvert de deuil le bassin houiller de Saint-Etienne, est un avertissement que les bons citoyens ne sauraient négliger : l'œuvre de destruction qu'y a commencée la force brutale, révèle assez que les questions sociales sont prêtes à prendre le premier plan de nos préoccupations intérieures. La lutte entre le capital et le salaire. une fois sortie de la discussion pacifique, et envenimée par des agitateurs mystérieux, peut se changer en catastrophe. La crise économique, hâtée par l'application brutale du traité de commerce, dont le seul tort a été de ne ménager aucune transition, s'annonce aiguë. La modération seule, prêchée et consentie de part et d'autre, peut y apporter un remède : pour cela, il importe de bien établir aux yeux des classes ouvrières encore mal éclairées que le capital et le salaire, loin d'être deux antagonistes, sont deux alliés

nécessaires, dont la force sera décuplée par l'épargne et l'association libre : que le capital est le travail d'hier, comme le travail d'aujourd'hui sera le capital de demain. Mais pour arriver à la persuasion, il ne faut pas que les cadavres de Ricamarie viennent se dresser à l'horizon; douloureux incident que celui où des femmes et des enfants sont atteints par des balles!

L'énergie de l'autorité eût pu prévenir ce drame déplorable. Pourquoi, si prompte à sévir dans Paris, où sur deux mille arrestations deux cents prévenus à peine sont restés sous les verroux de Bicêtre, a-t-elle tant tardé à prendre des mesures à Saint-Etienne et dans ses campagnes sillonnées par une bande de meneurs, dont l'arrestation immédiate et légitime eût empêché de graves atteintes à la propriété et à la liberté du travail? Les heures perdues ont coûté du sang : à coup sûr, l'attitude des officiers qui commandaient le détachement de troupe malheureusement engagé à Ricamarie ne mérite aucun reproche; car ils n'ont pas été maîtres de la position. Des soldats, attaqués par des projectiles, ont oublié dans leur exaspération, facile à comprendre, que, sur le champ de bataille, et surtout en face de concitoyens, l'uniforme impose souvent de glorieux sacrifices d'inaction et de résignation; que, d'ailleurs, la loi veut les sommations d'usage avant l'emploi des armes, et ils ont eu le grave tort de faire feu sans le commandement de leur chef, qui faisait preuve de sang froid et de modération. Si les sommations, qui ont pour but de disperser la foule inoffensive, eussent été exécutées, on n'eût pas eu à déplorer la mort d'êtres faibles. Toujours est-il que le choc a eu lieu : il faut s'en attrister, mais il appartient au gouvernement d'adoucir les larmes des familles atteintes.

La manifestation de la grande majorité du conseil municipal de St-Étienne, réclamant l'éloignement de ses murs du régiment témoin et acteur de ces tristes scènes, a été malheureuse et par sa publicité et par sa forme. Elle n'est pas faite pour calmer les esprits. Comme les signataires, nous pensons qu'il eût été sage d'éloigner momentanément ce corps de troupes du théâtre de ce drame : mais il eut été convenable de conseiller et d'opérer ce déplacement sans bruit. Agir autrement, c'était désigner à l'effervescence populaire des coupables là où il n'y avait que des soldats mal engagés, et créer un conflit grave d'où rien de bon ne peut sortir. Aussi avons nous peine à comprendre la recrudescence des procès de presse intentés par l'administration. Outre que les procès en appellent toujours d'autres, tendre à l'apaisement général était un devoir, une nécessité même, à la veille de la session législative qui se prépare, et dont les premiers débats menacent d'être animés. L'agitation électorale eût pris fin d'elle-même. Salutaire la veille du scrutin, elle est dangereuse le lendemain, et la vérification des pouvoirs des nouveaux élus pourrait bien s'en ressentir.

Il est toutefois difficile de prévoir la marche qui sera suivie dans la discussion prochaine. Il y aura beaucoup d'imprévu. La minorité éparpillera-t-elle ses forces sur beaucoup de points où les candidats officiels ont dû leur succès à des pressions excessives; concentrera-t-elle tous ses efforts sur les scandales les plus avérés? Nous souhaitons la dernière alternative : il faut des exemples, et on ne les obtiendra qu'en faisant appel à la loyauté de la majorité là seulement où la corruption sera bien évidente. De quelque part qu'elle provienne, elle doit être atteinte, la leçon sera toujours méritée et salutaire. Il importe que la probité politique devienne la première condition du suffrage. L'éducation des électeurs n'est pas à négliger : elle seule pourra produire ce qui manque le plus en France, des caractères.

En 1869, les éligibles ont été forcés de faire encore appel à leurs électeurs, de les grouper, de les intéresser à l'exposition de leurs principes. En 1875, si l'existence normale de la législature actuelle n'est pas troublée, ce seront les électeurs qui viendront d'eux-mêmes au-devant des candidats, et les forceront à s'expliquer. Déshabitués de ce désintéressement funeste de la chose publique, ils dépouilleront le candidat officiel ou libéral de tous ses vêtements d'emprunt, de tous ces costumes du moment sous lesquels s'abrite l'esprit de parti. La réunion publique, passée dans les habitudes pacifiques, sortira de l'initiative des citoyens les plus amis de l'ordre, et leur intervention contribuera à l'émancipation de nos mœurs, comme à la sécurité du gouvernement, qui ne pourra plus voir d'agitateurs menaçants là où il n'y aura que des pères de famille soucieux de la politique française qui peut se résumer en trois mots: la quotité d'hommes et d'argent à payer pour l'honneur et le bien du pays. »

Cette émancipation, elle n'est pas moins désirable pour le gouvernement que pour la nation. Quoiqu'il lui en coûte, il faut que le pouvoir marche en avant. Végéter sur place, serait sa désorganisation; reculer, serait son effondrement. Ce n'est pas à l'heure où la Suisse est conviée par son propre pouvoir executif à se gouverner elle-même, que la France pourrait impunément remonter le courant de 1789, d'autant plus impétueux qu'il a été plus contenu. — Aussi la dernière lettre du chef de l'Etat à un nouveau confident, emprunté à la scène antique, est-elle une double faute. Outre que le souverain eût pu trouver un moyen plus digne de s'entretenir avec le pays, cette apparence de réaction qui entend ne faire aucun « sacrifice de personnes » à l'opinion publique nous paraît une malheureuse idée, en retard de deux mois, et ces deux mois ont l'âge d'un demi-siècle.

Les personnes ne comptent plus pour rien: désormais les principes sont tout. Mais, plus rassuré que nos confrères de la presse, nous envisageons sous un aspect tout différent l'épitre de Napoléon III à

M. de Mackau. Nous l'acceptons comme une lettre de congé pour l'honorable ministre d'État. A bien étudier le caractère du souverain, sa façon de procéder en des circonstances analogues, nous ne le supposons jamais si près de sacrifier une individualité que quand il s'en défend. Napoléon III ne consent point à paraître céder aux manifestations; il n'entend relever que de sa propre initiative; la première émotion passée, il se remet à l'unisson du pays, quitte à laisser à d'autres le soin de reprendre ce qu'il veut conserver la gloire d'avoir donné. Réactionnaire par réflexion, révolutionnaire par tempérament, il considère le peuple français comme un cheval fougueux qui a besoin successivement d'être excité et d'être ramené. Mais il arrive une époque dans la vie des nations où ces allures saccadées ne sont plus de mise et où la main qui les conduit se blase sur les moyens d'action.

A la France d'aujourd'hui il faut une marche régulière, progressive, sans secousse comme sans imprévu; il lui faut des lois qui déterminent exactement où finit la liberté, où commence la licence, des lois en un mot qui excluent à jamais le bon plaisir. Nous rapprochons-nous de cette terre promise? A ne consulter que la distinction honorifique accordée comme fiche de consolation au chef du parti de l'Arcade, et la nouvelle nomination de M. Schneider, dont la présidence conciliante ne sera pas de mince influence sur l'attitude des débats parlementaires, nous augurons mieux de la lutte engagée entre M. Rouher et l'ancien tiers-parti dont l'avénement au pouvoir ne pourra servir que de transition si, comme nous l'espérons, le gouvernement s'engage franchement dans la voie parlementaire.

Le discours impérial prononcé tout-à-l'heure à Châlons devant les anciens soldats de Solférino, à la grande surprise, comme toujours, du ministère qui ne l'a appris que par les bruits de Bourse, n'était connu ce soir dans son texte que par le journal le *Peuple* : il n'excite pas nos alarmes comme celles des spéculateurs de la Bourse de Paris et de Londres. On veut le considérer comme un présage belliqueux, nous ne lui attribuons pas cette haute portée. Cette allocution toute militaire, qui nous ménageait la surprise historique « de l'histoire de la guerre, qui est l'histoire des progrès de la civilisation « était dans la situation : « le maintien de l'esprit militaire » était une allusion indirecte à l'attitude du soldat pendant des troubles récents. Bref, cette harangue était destinée à tenir en haleine les aspirations naturelles d'une armée qui rêve victoires, toute frémissante encore de la petite guerre de Châlons, et qu'on ne veut pas décourager.

Malgré les nouvellistes, la guerre avec l'Allemagne est impossible pour le moment; c'est encore une campagne qui s'en va. Ce n'est pas au moment où Paris tressaille, où le Corps législatif va tenir la France

en éveil, que le gouvernement français peut songer à diriger ses bataillons vers le Rhin : il a autre chose plus sérieuse à faire.

Ce qui a pu contribuer à jeter l'émotion sur la place, c'est l'avalanche d'emprunts qu se succèdent sans interruption sur notre marché. États, villes et compagnies semblent pressés de pomper l'argent des contribuables, et oublient le tort réciproque qu'ils se font en se présentant concurremment devant les souscripteurs, au lieu d'espacer leurs émissions, ils semblent dire au public : « On ne sait ce qui peut arriver : avant tout, lançons l'affaire. » Cette curée de l' argent français qui, malgré tant de dures leçons, se laisse toujours séduire, nous semble mal inspirée. De même que la grande exposition de 1867 avait enrayé tous les projets belliqueux, la grande solennité qui se prépare pour le percement de l'isthme de Suez, entreprise tout à l'honneur de la France et au profit de notre commerce, mérite d'être prise en considération.

Cette année, la question intérieure primera la question extérieure ; l'incident belge, malgré les proportions qu'on a essayé de lui donner par une diplomatie mal inspirée et ignorante des saines traditions, avortera comme machine de guerre. L'esprit de conciliation du gouvernement belge en est garant ; et le ministère du quai d'Orsay doit souhaiter lui-même une prompte fin à cette nouvelle échauffourée qui semble destinée à laisser la question sans solution pratique, à moins d'un changement de ministère à Bruxelles.

Pendant que la Prusse diminue son effectif militaire par de nombreux congés, l'Espagne se donne un régent en attendant un roi, et M. Conti voyage en Italie. Aussi, examinerons nous sous peu la question Italienne et les chances du futur Concile.

Cte E. de Kératry.

LE GÉNÉRAL JOMINI

A l'époque où j'étais secrétaire de la légation suisse de Paris, je vis arriver un jour dans mon bureau, un vieillard, grand, maigre, à la figure militaire, assez raide dans sa tenue, mais simple et d'une apparence un peu bonhomme.

Aux premiers mots qu'il prononça, je le reconnus pour un de mes compatriotes. Son accent trainant et un peu lourd me le fit même prendre pour quelque propriétaire campagnard du canton de Vaud qui venait faire un tour à Paris. Il demanda à voir le ministre, qui était sorti.

— Je repasserai, me dit-il. Du reste voici ma carte.

Et je lus:

Le général baron de Jomini

Jamais je ne me serais attendu à retrouver dans ce simple compatriote qui n'avait rien perdu de son accent un peu rustique, l'illustre écrivain militaire, le grand tacticien qui avait si fort contribué aux victoires du premier empire. Je le reconduisis en lui exprimant mon étonnement aussi bien que mon admiration.

C'est cet homme éminent qui vient de mourir à Passy, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Un de ses élèves les plus distingués et de ses amis les plus fidèles, le colonel suisse Ferdinand Lecomte, historien militaire lui-même, auquel nous devons le récit des guerres du Danemark, d'Amérique et de Bohême, a raconté, dans un livre spécial, la vie de Jomini, et c'est à son œuvre (1) que nous empruntons quelques uns des traits que nous allons rappeler de la vie d'un des militaires les plus distingués de notre époque.

Antoine-Henri Jomini est né à Payerne, petite ville du canton de Vaud, le 6 mars 1779 d'une famille originaire d'Italie, mais depuis longtemps fixée en Suisse. Dès son enfance, le jeune Jomini manifesta des goûts militaires prononcés, mais il ne pouvait les satisfaire dans un pays où l'état militaire ne constitue pas une carrière et ne constitue, comme ce devrait être le cas partout, qu'un état de défense momentané!

Il se décida alors pour le haut commerce et entra dans une maison

(1) *Le général Jomini, sa vie et ses écrits*, par le major Ferdinand Lecomte. Paris, Tanera.

de banque à Bâle, puis à Paris où il ne tarda pas à acheter une charge d'agent de change.

C'était au moment des succès de la République en Italie. Le jeune banquier suivait avec enthousiasme toutes les opérations de la campagne, et un jour, le colonel Keller, ministre de la guerre helvétique, passant à Paris, Jomini le supplie de l'accepter comme aide-de-camp. Il revient ainsi en Suisse où il prend part, avec les successeurs de Keller, Répond et Lauther, à l'organisation militaire de la république helvétique, qui est enfin adoptée sur les plans présentés par ce jeune homme de vingt-ans. Après la défaite de Turreau au Simplon il fait envoyer des troupes en Valais pour soutenir Masséna.

En 1801 il quitte sa charge, retourne à Paris et cherche à entrer au service de France ou de Russie. Ney l'accueille, l'aide à publier un *Traité de tactique* et l'emmène au camp de Boulogne comme volontaire. Ce fut lui qui fixa le programme des manœuvres qui eurent lieu devant l'Empereur.

Quelque temps après il eut l'occasion, à Ulm, de rectifier une faute de Murat. « Le maréchal appela Jomini pour rédiger les ordres de marche sur l'Iller. Jomini fit observer respectueusement que ce mouvement était en contradiction avec l'ordre de Napoléon de surveiller la rive gauche.

— C'est de l'histoire ancienne, répondit le beau-frère de l'Empereur, écrivez toujours.

— Monseigneur me pardonnera de ne pas écrire, répondit Jomini; il y a assez de secrétaires dans l'état-major du maréchal Ney pour que je n'aie pas besoin de participer à une manœuvre que je crois en opposition formelle avec les intentions de l'Empereur.

— Ah çà ! maréchal Ney, dit Murat, est-ce que vous permettez à vos officiers de raisonner de la sorte ?

— Je vous demande pardon, monseigneur, s'empressa de répondre Jomini, je suis officier suisse, ainsi que l'indique mon uniforme ; je sers ici comme volontaire... Le maréchal Ney a bien voulu me prendre comme son aide-de-camp et il m'admet quelquefois à raisonner avec lui des opérations, au point de vue de la science militaire.

Néanmoins Murat persista, le maréchal appela son secrétaire et les ordres furent donnés de se porter sur l'Iller » (1)

Ney fort mécontent des procédés de Murat voulait s'en plaindre à l'Empereur, mais Jomini l'en dissuada. Du reste, grâce à ce débat, la faute fut à moitié réparée, et Ney, au lieu de se porter sur l'Iller, revint au bruit du canon.

Mais cette anecdote montre déjà avec quelle énergie toute scientifique le jeune tacticien défendait ce qu'il pensait être la vérité.

Lorsque les deux volumes de son *Traité des grandes opérations* parurent, il les adressa à l'Empereur qui, dès les premières pages, s'écria : « Que l'on dise encore que le siècle ne marche pas ! Voilà un jeune

(1) Le colonel Lecomte, ouvrage cité.

chef de bataillon, et un Suisse encore, qui nous apprend ce que jamais mes professeurs ne m'ont enseigné et ce que bien peu de généraux comprennent. »

Mais en avançant davantage dans sa lecture, l'étonnement de l'Empereur redoubla et se changea bientôt en mécontentement.

« Comment, s'écria-t-il, Fouché a-t-il laissé imprimer un tel livre ? Mais *c'est apprendre tout mon système de guerre à mes ennemis* ; il faut faire saisir ce livre et empêcher qu'il ne se propage. »

M. Maret, plus tard duc de Bassano, fit comprendre à l'Empereur qu'il était trop tard pour arrêter un ouvrage déjà répandu en Allemagne comme en France à plusieurs milliers d'exemplaires, et la saisie n'eut pas lieu.

Par ordre de l'Empereur, Jomini fut promu au grade de colonel d'état-major.

Quelque temps avant la bataille d'Iena, l'Empereur l'ayant fait venir à Mayence, le félicita et lui déclara que désormais il faisait partie de sa maison.

— Dans ce cas sire, dit Jomini, il faut absolument que je retourne au corps du maréchal Ney pour aller chercher mes chevaux et mes équipages, car je suis seul ici et même sans domestique. Si Votre Majesté veut m'accorder quatre jours, *je pourrais la rejoindre à Bamberg*.

A ce mot l'Empereur pâlit et s'écria, moitié étonné, moitié en colère :

— Et qui vous dit que je vais aller à Bamberg ?

— La carte de l'Allemagne, sire.....

— Bien, soyez dans quatre jours à Bamberg, mais n'en parlez à personne, pas même à Berthier.

Cette scène avait laissé une telle impression dans l'esprit de l'Empereur qu'il la raconta lui-même à Sainte-Hélène au général Montholon.

Mais le crédit du jeune aide-de-camp fut bientôt ébranlé. S'étant avisé d'écrire un mémoire pour démontrer que le rétablissement de la Pologne, sans le concours d'une des trois puissances qui l'avaient partagée, était un rêve, et qu'une expédition dans ce sens pourrait bien devenir un Pultava, l'Empereur, la première fois qu'il l'aperçut s'écria :

— Ah ! vous voilà, monsieur le diplomate ! Je vous connaissais comme un bon militaire; mais je ne savais pas que vous fussiez un mauvais politique.

Ce fut le naufrage de la fortune de Jomini en France. Il avait eu le tort de prophétiser la retraite de Russie.

La fermeté ou, si l'on veut, l'entêtement suisse de Jomini ne pouvait que lui-être fatal vis-à-vis d'un homme comme Napoléon qui entendait que toute volonté pliât devant la sienne, et auquel son génie semblait avoir donné le droit de tenter jusqu'à l'impossible.

Du reste, chez le jeune chef d'état-major, l'intérêt scientifique l'em-

portait sur tout autre sentiment et il suivait le développement d'une action comme la marche d'une partie d'échecs. Pendant la terrible bataille d'Eylau, au moment où la situation devenait des plus critiques pour l'armée française, Jomini s'écria, à deux pas de l'Empereur :

— Ah ! si j'étais Beningsen pendant deux heures seulement !

Caulaincourt qui l'avait entendu le reprimanda amicalement en lui demandant s'il était Russe ou Français.

Dans ce moment Jomini n'était ni l'un ni l'autre. Il était avant tout tacticien, supérieur par son intelligence aux haines nationales qui se heurtaient, et enthousiaste de l'art de la guerre dont il contemplait alors une des plus grandioses applications.

Quelques jours après, passant à Weimar, on lui annonce la visite du major prussien Muffling qui venait, de la part du prince régnant, l'engager à diner pour le lendemain.

Le major, après avoir parlé longtemps avec force éloges du *Traité des grandes opérations*, demande à Jomini s'il connaissait un livre nouveau intitulé : *Plan d'opérations de l'armée combinée saxo-prussienne.*

Le livre était signé C. de W. Jomini ne pouvait donc supposer que l'auteur fût devant lui ; aussi répondit-il :

— Puisque vous connaissez mon *Traité*, vous devez penser que je ne puis faire grand cas des idées bizarres de cette brochure.

Ce ne fut que le lendemain que Jomini apprit par le prince le nom de l'auteur. Il se récria contre la perfidie du procédé, sur quoi Muffling répondit :

« Soyez sans inquiétude, colonel, je ne pense pas mieux de ma brochure que vous-même. Elle était déja lancée lorsque j'ai lu votre *Traité* qui a produit sur moi l'effet de l'opération de la cataracte. J'étais aveuglé par notre vieux pédantisme militaire. Votre traité m'a rendu la lumière à tel point que je crois pouvoir assurer qu'à l'occasion je saurai en tirer parti, fût-ce contre vous. »

Et il tint parole. Car Muffling fut un des principaux chefs d'état-major de Blucher en 1813, 1814 et 1815.

Nous ne suivrons pas Jomini en Espagne où il alla rejoindre l'état-major du maréchal Ney avec lequel il eut à souffrir des frottements les plus pénibles. Il finit par être sacrifié et mis à la disposition du major-général Berthier prince de Neufchâtel. En même temps le général Czernischeff, aide-de-camp de l'Empereur Alexandre, qui avait fait la campagne de Wagram près de Napoléon, venait d'arriver à Paris et renouvelait près de Jomini les instances commencées en 1807 par le prince Walkonski et M. de Nesselrode, pour l'engager à entrer au service de la Russie.

« Le colonel était suisse et libre ; les deux souverains étaient non-seulement en paix, mais encore intimes alliés ; on lui offrait d'un côté honneur et gloire ; de l'autre on l'humiliait à ses propres yeux. Il demanda un congé pour se rendre en Suisse et envoya de là sa démission au prince de Neufchâtel qui la lui avait jetée à la tête, lors de ses jus-

tes réclamations. » Puis il fit informer l'Empereur Alexandre qu'il était prêt à accepter le poste qu'on lui offrait.

Mais au lieu de sa démission, il reçut en Suisse l'ordre de partir pour Paris dans les vingt-quatre heures. Jomini, pensant qu'on officier, surtout quand il est étranger, *donne sa démission et ne la sollicite pas*, refusa d'abord de partir, mais on lui fit comprendre que la résistance pourrait compromettre le gouvernement suisse, et il dut céder. Deux jours après il fut nommé général de brigade et il rentra en relations amicales avec l'Empereur.

Nous ne l'accompagnerons pas dans les dernières campagnes de l'empire qu'il a lui-même racontées. Au passage de la Bérésina, il tomba dans la rivière, faillit être entraîné avec tant d'autres et revint à Paris dans un état si déplorable de santé qu'il dut garder le lit pendant trois mois, et s'en ressentit toute sa vie.

A Bautzen, placé de nouveau auprès du maréchal Ney comme chef d'état-major, il prit, en se mettant plus d'une fois en opposition vis-à-vis de son supérieur, la plus grande part aux succès de cette campagne. Aussi Ney demanda-t-il pour lui un avancement à l'Empereur. Mais Berthier veillait, Berthier qui ne pouvait pardonner à Jomini de n'avoir pas voulu rester à son service. Non content de biffer sur la liste des avancements le nom de son ennemi, le prince de Neufchâtel le fit mettre aux arrêts *comme remplissant mal ses fonctions*.

Exaspéré d'une pareille persécution, Jomini n'hésita plus et passa immédiatement au service de la Russie; mais il le fit avec autant de loyauté que de convenance. C'était, comme le dit son historien, un soldat passionné pour son art, qui se libérait, comme il pouvait, d'une chaine entravant et humiliant sa carrière, et non un traître recherchant un profit ou une vengeance.

Se trouvant à table avec les souverains alliés, comme l'un d'eux l'interrogeait sur la force du corps de Ney, Jomini répondit que ce n'était point à lui à la divulguer. L'Empereur Alexandre le remercia hautement de cette réponse en lui disant qu'elle justifiait la confiance dont il l'avait honoré.

Quelque temps après, Alexandre ayant annoncé à Jomini l'arrivée de Moreau, ajouta qu'il devait considérer cette rencontre comme une sorte de justification de sa propre résolution.

— Sire, répliqua Jomini avec énergie, je ne crois pas avoir besoin de cela et, d'ailleurs ma position n'a rien de commun avec celle de Moreau. Car *si j'étais Français je ne me trouverais pas ici*.

L'Empereur parut piqué et repondit séchement :

— Général, je vous prie de croire que Moreau a droit à mon estime et à celle de tous les honnêtes gens.

— Sire, j'en suis persuadé, mais le général, dénationalisé par son procès, a des motifs personnels qui peuvent le justifier, mais qui ne me suffiraient pas, si j'étais Français.

C'est donc à tort qu'on accuse de défection ce tacticien étranger qui,

après avoir voué toutes ses hautes facultés à la cause de la France, n'avait recueilli que l'ingratitude.

Après la bataille de Leipzig, à laquelle il avait pris une part active, Jomini comprit que le rôle de la stratégie était terminé. et que celui des passions politiques et de la vengeance allait sonner. Il avait fait son devoir à Dresde et à Leipzig pour gagner la cause du souverain qui l'avait accueilli dans sa disgrâce, mais il ne voulait concourir ni à la ruine de Napoléon ni à l'humiliation de la France. Sous l'influence de ces honorables pensées, il pria l'Empereur Alexandre de lui permettre de se retirer et il obtint l'autorisation de se fixer momentanément à Weimar ou à Gotha.

A cet instant, l indépendance de la Suisse était menacée par l'Autriche. Jomini courut à Francfort pour y plaider en faveur de la neutralité de son pays. Mais malgré les assurances de l'Empereur Alexandre, il ne parvint pas à sauver la Suisse de l'invasion des alliés qui ne faisaient, en violant la neutralité de la petite république, qu'imiterl'exemple de Naploéon.

Dès lors Jomini se consacra à des travaux scientifiques, politiques ou stratégiques. Rappelé en Russie par l'empereur Nicolas, il y fut occupé à divers projets d'organisation militaire. Ce fut lui qui prit entr'autres l'initiative de la fondation de l'académie militaire russe. Néanmoins on lui fit l'affront de ne l'en point nommer directeur, ce qui ne l'empêcha pas de rendre de grands services à la Russie lors de la guerre de Crimée.

. Comme écrivain militaire, le général Jomini passe à bon droit pour l'un des premiers, si ce n'est pour le plus avancé et le plus complet de toutes les époques. Son *Traité des grandes opérations militaires* est un ouvrage classique sur lequel nous avons cité l'opinion de Napoléon lui-même. En 1811 parut son *Histoire critique et militaire des guerres de la Révolution*, en quinze volumes, avec quatre atlas. C'est un ouvrage inspiré autant par une haute intelligence que par une critique érudite et une profonde observation. La position exceptionnelle de l'auteur comme officier suisse lui permit de s'élever, au-dessus des préventions nationales, dans la sphère supérieure de la tactique pure et de la science objective.

Un autre livre : la *Vie politique et militaire de Napoléon racontée par lui-même au tribunal de César, d'Alexandre et de Frédéric*, moins coloré que le titre ne le fait supposer, n'en est pas moins un résumé admirable des treize campagnes du plus grand capitaine des temps modernes.

Jomini écrivit en outre un excellent *Précis de l'art de la guerre*, traduisit *Les principes de stratégie* de l'archiduc Charles, et publia un grand nombre de brochures. qu'il ne conviendrait d'énumérer que dans une publication périodique plus spéciale que celle à laquelle nous avons l'honneur de destiner cette notice.

WILLIAM REYMOND.

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

ÉTUDES MORALES SUR LE TEMPS PRÉSENT (1)

Les précédents travaux de M. Alfred Mézières s'étaient partagés entre la littérature anglaise et la littérature italienne. Avec Shakespeare, ses prédécesseurs, ses contemporains et ses successeurs, il était resté un pur littérateur, d'une érudition variée et puisée aux sources, d'un goût sûr et délicat. Avec Machiavel, Dante et Pétrarque, il avait touché, discrètement, il est vrai, à la politique actuelle : c'est, en effet, le glorieux privilége de l'Italie que son passé est aussi vivant que son présent et que l'un et l'autre se lient naturellement et sans effort à toutes les questions qui préoccupent de nos jours les sociétés européennes. Le nouveau volume de M. Mézières entre de plain pied dans ces questions en se renfermant dans la société française. Ce n'est pas toutefois (l'auteur en convient de bonne grâce) une étude approfondie et minutieuse de tous les éléments dans lesquels se décompose la vie d'une grande nation : une telle étude serait au-dessus des forces de l'observateur le plus attentif et le mieux placé pour bien voir. La société française a sans doute son unité morale, comme son unité politique; mais si la seconde a tout absorbé dans une centralisation excessive, la première laisse subsister une infinie variété. M. Mézières y considère plusieurs chefs très-généraux : le paysan, l'ouvrier, la bourgeoisie, l'aristocratie, les femmes; sous chacun de ces chefs, que de nuances

(1) Un volume par M. Alfred Mézières, professeur à la Faculté des Lettres de Paris. — Librairie académique Didier et Cie.

et de contrastes! Et d'abord les distinctions géographiques : l'ouest et l'est, le nord, le centre et le midi; et cette autre distinction, plus morale que géographique, la plus profonde de toutes peut-être : Paris et la province. Puis les distinctions de classes, bannies de nos lois, toujours subsistantes dans nos mœurs. Y a-t-il une aristocratie? se demande M. Mézières. Il maintient comme un fait, reconnu à la fois par les prétentions des uns et par la jalousie des autres, l'existence d'une aristocratie de naissance; mais, dans la bourgeoisie elle-même, doublement intéressée à l'esprit d'égalité par son renouvellement indéfini au sein de la masse du peuple et par le ressentiment que lui inspire l'orgueil nobiliaire, vous trouveriez aisément une série d'aristocraties superposées : la *bonne* bourgeoisie, fière de plusieurs générations de fortune et d'indépendance; la *haute* bourgeoisie, au sein de laquelle se donnent la main, non sans des défiances et des dédains réciproques, la grande propriété, la finance et les sphères supérieures de l'administration et du pouvoir; la bourgeoisie des professions libérales, pour qui tout commerçant est d'une caste inférieure au moindre avocat et au plus mince employé; la bourgeoisie du haut commerce, qui rougirait de se voir confondue avec le commerce de détail, avec les *boutiquiers*; la *petite* bourgeoisie, dont cette dernière classe fait le fond, et qui se dédommage sur le peuple, sur l'ouvrier et le paysan, des souffrances infligées à sa vanité par les classes supérieures ou soi-disant telles. N'oublions pas ces autres catégories, que la bourgeoisie revendique malgré elles : les faux nobles, que n'ont jamais tués, sous nos institutions démocratiques comme sous l'ancien régime, ni les précautions légales ni le ridicule; les gentilshommes qui vivent de leur travail ou qui ont accepté des fonctions publiques, et qui se sentent également embarrassés (leurs femmes surtout) avec les sociétés bourgeoises où ils ne peuvent se dispenser de prendre place et la société aristocratique devant qui ils sont coupables d'avoir dérogé ou d'avoir trahi; enfin, les gens de lettres et les artistes, pour qui le nom de bourgeois n'exprime que l'arrogance du riche ignorant, aussi incapable de comprendre le travail de l'intelligence que fier de ne pas vivre du travail de ses mains. Non moins marquées sont les distinctions d'opinions et de partis : ici, dans des camps divers, ces rancunes si dignes de respect, si elles n'étaient pas trop souvent aveugles, qui portent les dates de 1789, de 1815, de 1830, de 1848, de 1851; là les complaisances à toute épreuve, qu'aucune évolution n'arrête, et qui s'indignent, comme d'une trahison, dès qu'elles voient se produire des mécontentements et des résistances; d'un côté les conservateurs, qu'effraie toute innovation ; de l'autre les révolutionnaires qui se retournent contre leur propre parti, sitôt qu'il a triomphé, et les utopistes, que rien n'embarrasse, ni la société à refaire de fond en comble, ni la nature humaine à changer ; puis les

dévots, qui n'ont de larmes que pour les malheurs du pape; les libéraux (dans le mauvais sens du mot), qui déjeunent du noble et dînent du prêtre; les cosmopolites, qui, à force de s'apitoyer sur l'oppression des autres peuples, oublient la liberté et les intérêts de leur pays, etc.

M. Mézières a indiqué quelques-uns de ces traits; mais il s'est moins attaché à les faire ressortir qu'à présenter un tableau d'ensemble. Dans ce tableau impartial, exempt de dénigrement comme de flatterie, la nation française reconnaîtra toutes ses qualités héréditaires, mais gâtées par un défaut général : le manque d'énergie individuelle, l'habitude de tout attendre du pouvoir. De là l'impuissance de nos révolutions successives, parce qu'elles se bornent à changer la forme du gouvernement, sans rien restituer à l'activité des individus. De là, sous l'influence de la dernière, qui s'est faite par le pouvoir lui-même et à son profit, l'affaiblissement universel de l'esprit politique. Le paysan est resté étranger à l'esprit politique; l'ouvrier ne le connaît guère que pour le fausser, et trop souvent, hélas! on peut en dire autant des classes supérieures; les femmes ont peine à le comprendre, et, quand elles s'y intéressent, c'est presque toujours pour le combattre chez leurs maris ou chez leurs fils. Tel est, en effet, après vingt-et-un ans de pratique du suffrage universel, l'état de la France. Mais la cause en est-elle dans un défaut du caractère français? L'énergie individuelle nous manque beaucoup moins qu'on ne croit, partout où elle peut s'exercer librement et où elle est sollicitée par un intérêt clairement conçu. A tous les degrés de l'échelle sociale nous voyons se produire des prodiges d'intelligence et de courage, soit dans un intérêt personnel, soit (ce qui a toujours été et ce qui est encore l'honneur de la France) dans un intérêt général et patriotique. Prenez la classe la moins politique, les paysans, dont M. Mézières a tracé un portrait très-exact et très-fin : quelle âpreté au gain! quels efforts, quelle patience pour s'arrondir! Et, d'un autre côté, quand une dure loi (*dura lex, sed lex*) les arrache à leur famille et au soin de leur fortune, quelles ressources, quel esprit d'initiative sous l'uniformité même de la discipline militaire! S'ils sont esclaves de la routine, c'est par ignorance; c'est aussi l'ignorance qui les laisse indifférents au patriotisme politique et ne leur permet de comprendre que le patriotisme guerrier. Or, une ignorance presque égale pèse sur les classes éclairées, non par l'effet d'une incapacité naturelle, mais par suite de l'obscurité et de la complication des questions. Dans les pays qui possèdent les conditions essentielles de la vie politique, toutes les questions se résolvent en une seule : le maintien ou le renversement du parti qui est au pouvoir. En France, le gouvernement a des adversaires implacables et des partisans dévoués; mais, tout ardente qu'est la lutte entre les uns et les autres, elle est loin d'être la plus profonde de nos divisions.

Nous n'avons pas une opposition, mais plusieurs oppositions, que tout sépare, leurs souvenirs et leurs espérances, leurs passions et leurs principes. Le gouvernement triomphe de l'impossibilité d'une entente complète et durable entre ses ennemis ; mais son propre parti n'est pas plus homogène ; les mêmes éléments s'y retrouvent, moins purs il est vrai et dénaturés par toutes sortes de capitulations de conscience, mais plutôt juxtaposés que fondus ensemble : des conservateurs et des révolutionnaires, des aristocrates et des démocrates, des cléricaux et des libéraux, des légitimistes et des orléanistes ; on y reconnaîtrait même, du haut en bas, plus d'un socialiste. Comment le gouvernement a-t-il réussi à rallier ces éléments disparates ? En faussant l'esprit public par des équivoques perpétuelles et un jeu de bascule qui semble donner des gages à toutes les opinions ; en faussant la conscience publique par un appel incessant aux intérêts matériels. C'est par les mêmes moyens qu'il entame les partis adverses. S'ils sont d'accord pour repousser l'ensemble de sa politique, chacun y trouve quelque chose à son gré : les uns l'expédition romaine et les faveurs prodiguées au clergé ; les autres, la fondation de l'unité italienne et la direction donnée à l'instruction publique ; ceux-ci, l'ordre matériel assuré ; ceux-là, certaines réformes libérales ou populaires ; beaucoup lui savent gré de ses promesses de paix ; d'aucuns, des guerres qu'il a faites ou qu'il semble à la veille de faire. Sans doute, le bien est vicié dans sa source, toute personnelle, c'est-à-dire tout arbitraire. Toutes les oppositions reconnaissent là un principe funeste ; mais, pour le combattre, faut-il concourir au triomphe d'autres principes non moins odieux ? faut-il s'allier à des hommes à qui on faisait hier, à qui on fera peut-être demain une guerre acharnée ? Les plus intelligents, les meilleurs hésitent ; beaucoup, faute d'y voir clair, s'éloignent avec dégoût de la politique. Ajoutez le progrès naturel du scepticisme au sein d'une société qui a appris à douter des hommes et des choses, en voyant les volte-face sans vergogne des hommes qui semblaient s'être acquis le plus de titres à l'estime publique, l'échec successif de toutes les combinaisons et de tous les systèmes, la mise en question de tous les principes, même de ces principes de religion naturelle et de morale qui, au commencement du siècle, avaient repris faveur dans tous les esprits. Quoi d'étonnant que les consciences se troublent, que les caractères perdent de leur ressort et que si peu résistent à la séduction des intérêts individuels ou locaux, moins élevés mais moins obscurs !

Notre centralisation tend à elle seule à faire entrer en ligne de compte ces deux catégories d'intérêts dans toute manifestation de la vie politique. Gênés par mille entraves, dont il ne dépend pas d'eux de se dégager, les individus, les communes, les départements sentent le besoin de confier à leurs élus, non-seulement la défense de leurs

convictions générales dans une assemblée souveraine, mais celle de leurs affaires particulières auprès d'un pouvoir omnipotent. Notre centralisation, bien plus que notre caractère, nous éloigne, dans la vie privée, de l'esprit d'initiative; dans la vie publique, du véritable esprit politique. Voilà l'ennemi qu'il faudrait combattre avant tout; mais là encore se fait sentir la confusion qui obscurcit pour nous nos intérêts les plus précieux. Beaucoup tiennent à la centralisation en haine du parti qui met le plus d'ardeur à la combattre. Il leur semble que la sacrifier, c'est revenir à l'ancien régime. Vue très-fausse, je n'en doute pas pour ma part, mais dont la fausseté n'apparaît pas tout de suite aux libéraux les plus sincères. Ce qui nous manque le plus, ce n'est ni la bonne volonté ni le patriotisme, ce sont les lumières. Éclairer les questions, les dégager les unes des autres; mettre en relief les points essentiels sur lesquels peuvent s'entendre tous ceux qui aiment la liberté en tout et pour tous, sans désordre et sans violence; écarter les équivoques, les préjugés et les passions qui empêchent trop souvent de reconnaître l'accord des principes ou qui créent des rapprochements factices entre des hommes sans idées communes : voilà l'œuvre à laquelle doivent se vouer, s'ils ont l'intelligence des maux dont nous souffrons et le ferme désir d'y porter remède, le publiciste par ses écrits, l'homme d'état par ses discours et par ses actes. Le petit volume de M. Mézières, par la justesse des observations, par la sagesse des pensées, par la haute et libérale impartialité dont il témoigne, est un pas vers l'accomplissement de cette œuvre, à laquelle est attaché le salut de la société française.

ÉMILE BEAUSSIRE.

LE DON QUICHOTTE DE M. GUSTAVE DORÉ.

La librairie Hachette publie une nouvellle édition, en 80 livraisons à 50 centimes, du *Don Quichotte* illustré par M. Gustave Doré, qui va donner une nouvelle popularité à cette œuvre remarquable d'un artiste dont la renommée s'est si universellement répandue.

M. Doré, dont la féconde imagination s'est portée successivement sur des sujets si divers et si nombreux (trop nombreux peut-être) a eu rarement de plus heureuses inspirations qu'en traduisant par le crayon la pensée de Cervantes. Il l'a pénétrée profondément, et il le marque dès le début de l'ouvrage par le portrait de l'écrivain espagnol qu'il a dessiné à la fin de la préface et où, derrière le masque comique du romancier railleur, il montre le visage vrai du penseur, sérieux jusqu'à la tristesse, grave jusqu'à l'amertume. Aussi, ne vous attendez pas à voir le personnage grotesque et ridicule dont le nom du Chevalier de la triste figure eveille habituellement la vision. M. Doré n'a certainement point évité, la chose eût été impossible, les situations plus que comiques où Don Quichotte est jeté par son bizarre esprit d'aventures; mais il n'a pas oublié qu'en ses actes les plus extravagants, le héros de Cervantes conserve une invincible sincérité, une bonne foi, ou plutôt une foi à l'épreuve de toutes les déceptions, de tous les démentis que le sort et les hommes peuvent lui donner. Dernier croyant d'une sorte de religion disparue, dernier soldat d'une cause qui a cessé d'exister, poursuivant des chimères impossibles, son esprit est toujours dans le rève, alors que son corps subit les plus rudes, les plus brutales, les plus burlesques réalités. C'est ce côté de son caractère qui donne une certaine grandeur à Don Quichotte et fait que le lecteur le suit avec intérêt dans ses entreprises, avec sympathie dans ses mésaventures; c'est ce côté que le crayon de M. Doré a mis en évidence sous nos yeux avec beaucoup d'art et avec un talent qui fait du dessinateur l'intime et fidèle collaborateur de l'écrivain.

Pour que l'œuvre de l'artiste fût, de tout point, à la hauteur de celle du poëte, M. Doré a voulu visiter, lui aussi, le pays où l'auteur espaguol a placé les diverses scènes de son livre et promené son héros. Il a pris à la nature l'aspect de ces Sierras arides et désolées où l'on comprend que le soleil puisse chauffer un cerveau humain jusqu'à l'hallucination, ces posadas, css paysans, ces mendiants, qui n'ont guère changé depuis le temps de Cervantes, et il les a, comme c'était son droit, idéalisés à sa façon et selon qu'il était besoin pour bien traduire la pensée du poëte.

Nous n'avons pas à prédire le succès, mais seulement à le constater. Le *Don Quichotte* restera une des plus agréables et, croyons-nous, une des meilleures œuvres de M. Doré. Ajoutons que le graveur, M. Pisan, lui a rendu, par le burin, le même service que l'artiste a rendu par le crayon à l'auteur espagnol.

FRÉDÉRIC LOCK.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME CINQUANTE-DEUXIÈME

Première livraison

10 mai 1869.

Deuxième livraison

25 mai 1869.

Troisième livraison

10 JUIN 1869.

Quatrième livraison

25 JUIN 1869.

FIN DE LA TABLE DU TOME CINQUANTE-DEUXIÈME.

IMP. L. POUPART-DAVYL, 30, RUE DU BAC.

Cte E. DE KÉRATRY,
Directeur gerant responsable.

